BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

fondée en 1924

par Paul GRAINDOR et Henri GRÉGOIRE

Organe de la Société belge d'Études byzantines

TOME XXXVIII

(1968)

Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture et de la Fondation Universitaire de Belgique

BRUXELLES

FONDATION BYZANTINE

RUE DU MUSÉE, 5

1968

L'EMPLACEMENT DU MONASTÈRE DE S. THÉODOSE DE RHÔSOS AU SKOPÉLOS

L'*Histoire Philothée* de Théodoret de Cyr (1) présente encore de nombreux problèmes de toponymie et de topographie, spécialement dans les régions de Cyrrhestique, d'Apamène et de Cilicie (2). Toutefois les indices que fournit cet écrivain soucieux de précision topographique pourraient permettre d'approcher de plus près les sites qu'il a indiqués, soit en les désignant par leur toponyme grec ou syriaque, soit en les décrivant ou en donnant leurs coordonnées par rapport à des lieux connus (3).

Parmi ces sites, celui du monastère de S. Théodose de Rhôsos (4) mérite d'être identifié. Non seulement ce couvent est

(1) Nous renvoyons aux colonnes de la *Patrologia Graeca* de Migne, t. 82, col. 1283-1496.

(2) On se reportera à A.J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne. Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris, 1959, et à G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, Paris, t. I et II (1953), t. III (1958).

(3) Voir, par exemple, la description du mont Coryphée (Cheikh Barakat) et la situation du monastère de Téléda, 1340 C ; la retraite de Marôn, 1417 B et 1432 C, sur un sommet de Cyrrhestique où il y avait jadis un temple païen ; Eusèbe de Cyrrhestique s'installe sur une montagne voisine du grand bourg d'Asikhas, 1425 C ; l'ermite Jacques vit sur une montagne située à 30 stades de Cyrrhus, 1433 A ; Thalassius sur une colline, au Sud du bourg de Tillima, en Cyrrhestique, 1452 D, etc. Malheureusement, il est encore impossible de localiser la plupart des villages de Cyrrhestique. — Dans sa lettre 119 au patrice Anatole, écrite en 449, Théodoret indique que le village de Nikertai se trouvait à 120 milles de Cyrrhus, 75 milles d'Antioche et 3 milles d'Apamée (*Correspondance*, éd. Y. Azéma, Coll. « Sources Chrétiennes », t. III, Paris, 1965, pp. 80-81 et la note 3).

(4) *P.G.* 82, 1388 D - 1393 B.

le seul que mentionne Théodoret en Cilicie IIe, mais la pauvreté qui y était pratiquée selon une forme peu courante apparemment chez les moines syriens de cette époque, selon une conception très paulinienne qui excluait l'aumône pour faire du travail manuel le seul moyen de subsistance, lui confère une place à part dans l'histoire des moines de Syrie (1).

Nous avons eu l'occasion de montrer que les renseignements que fournit Théodoret concernent non pas un monastère que Théodose aurait fondé à Antioche où il s'est effectivement retiré après 368, mais celui qu'il avait fondé sur les bords du Golfe de Cilicie (2), ainsi que Jean Moschos le confirme dans son *Pré Spirituel* (3). Théodoret, qui écrivait en 444, paraît avoir vu le monastère de Théodose (4) ; quant à Jean Moschos, il l'a visité vers 602 (5). Nous nous proposons aujourd'hui de reprendre les données de ces deux écrivains pour préciser cette fois l'emplacement du monastère de Théodose, tel qu'il nous est apparu au cours des recherches que nous avons effectuées sur la côte de Turquie au mois de juillet 1967 (6).

(1) Cf. P. CANIVET, *Théodoret et le Messalianisme*, dans *Revue Mabillon*, t. 51 (1961), pp. 26-34.

(2) *S. Théodose de Rhôsos a-t-il fondé un monastère à Antioche ?*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 83 (1965), pp. 351-356.

(3) *P.G.* 87, 2851-3116 et traduction de M.-J. ROUET DE JOURNEL, *Jean Moschus, Le Pré Spirituel*, Coll. « Sources Chrétiennes », Paris, 1946. Nous renvoyons aux paragraphes et pages de cette traduction que nous nous permettons de modifier parfois, ainsi qu'à la colonne de Migne.

(4) A propos de la vie qu'on mène au Skopélos, Théodoret écrit (1389 A) : « Il est superflu d'en parler à ceux qui regardent ses confrères et ses disciples (de Théodose) et les voient vivre de cette manière », — expression qu'on retrouve dans la Vie de Publius de Zeugma (1356 A) : « ... voilà ce que j'ai appris sur le grand Publius, soit par ouï-dire, soit pour avoir vu le maître en voyant les disciples. »

(5) *Pré Spirituel.* Intr., pp. 9-10.

(6) A la fin de la mission qui nous avait été confiée par le Centre National de la Recherche Scientifique et dont l'objet principal aurait été, en des circonstances plus favorables, la poursuite des fouilles entreprises sur le plateau Nord d'Apamée en vue de déterminer le site de Nikertai.

Voici le texte de Théodoret :

« Rhôsos est une ville de Cilicie, à droite quand on entre dans le Golfe de Cilicie. A l'Orient et au Midi de cette ville, il y a une haute montagne très étalée et ombreuse qui nourrit des bêtes sauvages dans ses taillis. C'est là qu'ayant découvert *un vallon en pente vers la mer*, *ἐν τούτῳ νάπην εὑρών τινα πρὸς θάλασσαν ἀποκλίνουσαν* (1388 D 6-7), le grand et célèbre Théodose se construisit une petite case pour y embrasser seul la vie évangélique... Il se livrait aussi au travail manuel ; tantôt il tressait ce qu'on appelle des corbeilles et des éventails, tantôt il labourait de petits carrés de terre dans le vallon, les ensemençant et récoltant la nourriture dont il se contentait. Puis avec le temps, sa réputation se répandait de tous côtés et de partout nombre de gens accouraient, désireux de partager avec lui sa demeure, ses travaux, sa manière de vivre. Il les accueillait et les guidait vers ce genre de vie. Et on pouvait les voir, tissant, qui des voiles de navires, qui des étoffes de crin, ou tressant les éventails et les corbeilles, tandis que d'autres se livraient à l'*agriculture*. Comme cet endroit était *au bord de la mer*, *καὶ ἐπειδὴ παραθαλάσσιον ἦν τὸ χωρίον* (1389 C 1-2), il fit faire par la suite une *embarcation*, *πορθμεῖον* (*ibid.*, C 2), qui lui servait à transporter les marchandises, pour exporter les ouvrages de ses compagnons et importer les choses nécessaires (1389 D)... Il ne s'occupait pas moins des *hôtes* dont il confiait le soin à des hommes pleins de douceur et de modestie... Il devint si célèbre que les navigateurs, à plus de mille stades, invoquaient dans les dangers le Dieu de Théodose et apaisaient la tempête avec le nom de Théodose » (1392 A).

Théodoret raconte ensuite que le monastère reçut à deux reprises la visite des pirates isauriens, qui épargnèrent sa retraite, mais, pour éviter que Théodose ne fût pris comme otage, les évêques de la région le décidèrent à se retirer à Antioche (1). C'est à ce moment du récit qu'intervient un

(1) Cf. A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche*, p. 265 : Théodose aurait quitté le monastère du Skopélos pour Antioche vers 368, lors de la grande incursion des Isauriens qui a provoqué la réaction des Romains dont parle Ammien Marcellin, XXVII, 9-7 ; mais il n'est peut-être pas impossible de repousser ce départ jusqu'au début du ve s., si l'on tient

interpolateur qui, en pastichant le style de Théodoret, affecte un oubli pour introduire l'histoire merveilleuse de la source, qui fait défaut dans une partie de la tradition manuscrite grecque (1) : « Il y a *une roche escarpée*, κρημνώδης τις πέτρα (1392 C 3-4), qui domine le monastère que Théodose avait bâti ; avant lui, elle était totalement aride et desséchée. Il y fit une canalisation qui partait du sommet et aboutissait au monastère, comme s'il avait dépendu de lui de faire venir l'eau. Rempli de confiance en Dieu,... il se leva la nuit et monta au départ de la canalisation avant que les thiasotes ne fussent levés pour les prières habituelles... Il frappa le rocher avec le bâton qui lui servait pour s'appuyer ; le rocher se fendit et fit jaillir de l'*eau*, comme un fleuve qui, après avoir pénétré dans le monastère où il répond à tous les besoins, *va se jeter dans la mer toute proche*, εἰς τὴν παρακειμένην θάλασσαν ἐκκρίνεται (1392 D 5-6).

Historique ou non, ce récit atteste du moins l'existence d'une source dont la situation et le débit étaient particulièrement remarquables ; tout en expliquant son origine d'une manière merveilleuse qui exalte la foi du fondateur, l'interpolateur recourt à un procédé d'explication fréquent dans l'histoire des cultes pour rendre compte d'un toponyme ou de quelque rite. Elle était fondée sur une tradition populaire puisqu'on peut la lire aussi chez Jean Moschos : lors de sa visite au monastère de Théodose, les moines le conduisirent « au-dessus du monastère, à une hauteur d'environ un jet de flèche. Et tout en nous la montrant, ils nous disaient : Cette source très belle et très grande que vous voyez, nous la tenons

compte des invasions isauriennes qui eurent encore lieu entre 404 et 408 (cf. E. STEIN — J.R. PALANQUE, *Histoire du Bas-Empire*, t. I (1959), pp. 237-238 et 545, n. 99). Cette date n'est pas incompatible avec les autres données chronologiques, soit celles de l'ambassade d'Anthémius (cf. A.J. FESTUGIÈRE, *o.c.*, pp. 266-267 et 276 ; STEIN-PALANQUE, *o.c.*, p. 246), soit celles de la mort d'Aphraate qui eut lieu « dans la première décade du ve s. » (A.J. Festugière, *o.c.*, p. 276).

(1) Mme A. LEROY-MOLINGHEN (*Les manuscrits de l'Histoire Philothée de Théodoret de Cyr*, dans *Byzantion*, t. XXXIV (1964), pp. 27-47), a montré (pp. 34-35) que le récit de ce miracle, omis par toute une série de manuscrits, est le résultat d'une interpolation.

de Dieu... ; auparavant, nos Pères allaient puiser au torrent, *πρῶτον, ἐκ τοῦ χειμάρρου ἐγέμιζον οἱ Πατέρες ἡμῶν*» (§ 80, p. 127 ; 2937 C 7 - D 2).

Le *Pré Spirituel* contient d'autres indications qui complètent ou confirment celles de Théodoret. Ainsi, alors que Théodoret situe le monastère simplement par rapport à Rhôsos, Jean Moschos écrit : « Nous arrivâmes au monastère de l'abbé Théodose appelé Skopélos : c'est une montagne entre Séleucie de Piérie et Rhôsos de Cilicie, *ὄρος δέ ἐστι μεταξὺ Σελευκείας τῆς Ἠπείρου καὶ Ρόσσου τῆς Κιλικίας* » (§ 80, p. 126 ; 2937 C 3-4) (1). Il ressort en outre du *Pré Spirituel* que les moines vivaient de leur récolte et que leur monastère était tout près de la mer : prétextant de trois années de mauvaises récoltes, les moines avaient demandé une année que, contrairement à la coutume qui voulait que, le jeudi saint, on fît une distribution aux pauvres, on ne leur donnât rien cette année-là. Le supérieur acquiesça à leur proposition, mais, quand on alla au grenier, on s'aperçut que le blé avait germé ; pour avoir voulu économiser 500 mesures de blé, conclut l'abbé, on en a perdu presque 5.000 (§ 85, pp. 130-132 ; 2941 B 9 - 2944 A 10). Ce texte pourrait montrer que, pour produire une si minime quantité de blé, les terres ne devaient guère être étendues ; mais le dernier trait de l'histoire est encore plus intéressant, car en ajoutant qu'« on fut obligé de *jeter à la mer* le blé germé, *καὶ λοιπὸν ἠναγκάσθησαν ῥίψαι εἰς θάλασσαν*» (2941 D 4-5), Jean Moschos prouve que le monastère était tout près de la mer et non dans la montagne, d'où l'on n'aurait pas eu l'idée de le descendre à la mer. D'ailleurs tout le récit de Jean Moschos confirme cette situation.

Théodose de Rhôsos avait donc installé son monastère sur la côte entre Rhôsos et Séleucie. Les deux villes sont situées sur le Golfe de Cilicie, à une distance d'environ 40 km. si l'on suit le rivage en bateau. Rhôsos occupe aujourd'-

(1) Séleucie de Piérie ; cf. E. HONIGMANN, s.v. *Seleukis* 1 (*Σελευκὶς Πιερία*), ap. Pauly-Wissowa, XII, 3 (1921), c. 1206 : *Σελεύκεια τῆς Ἠπείρου* (*Ἰπείρου*), de même dans la *Vita Zenobii et Zenobiae* (martyrs sous Dioclétien), *Acta Sanctorum*, Oct. XIII, 261.

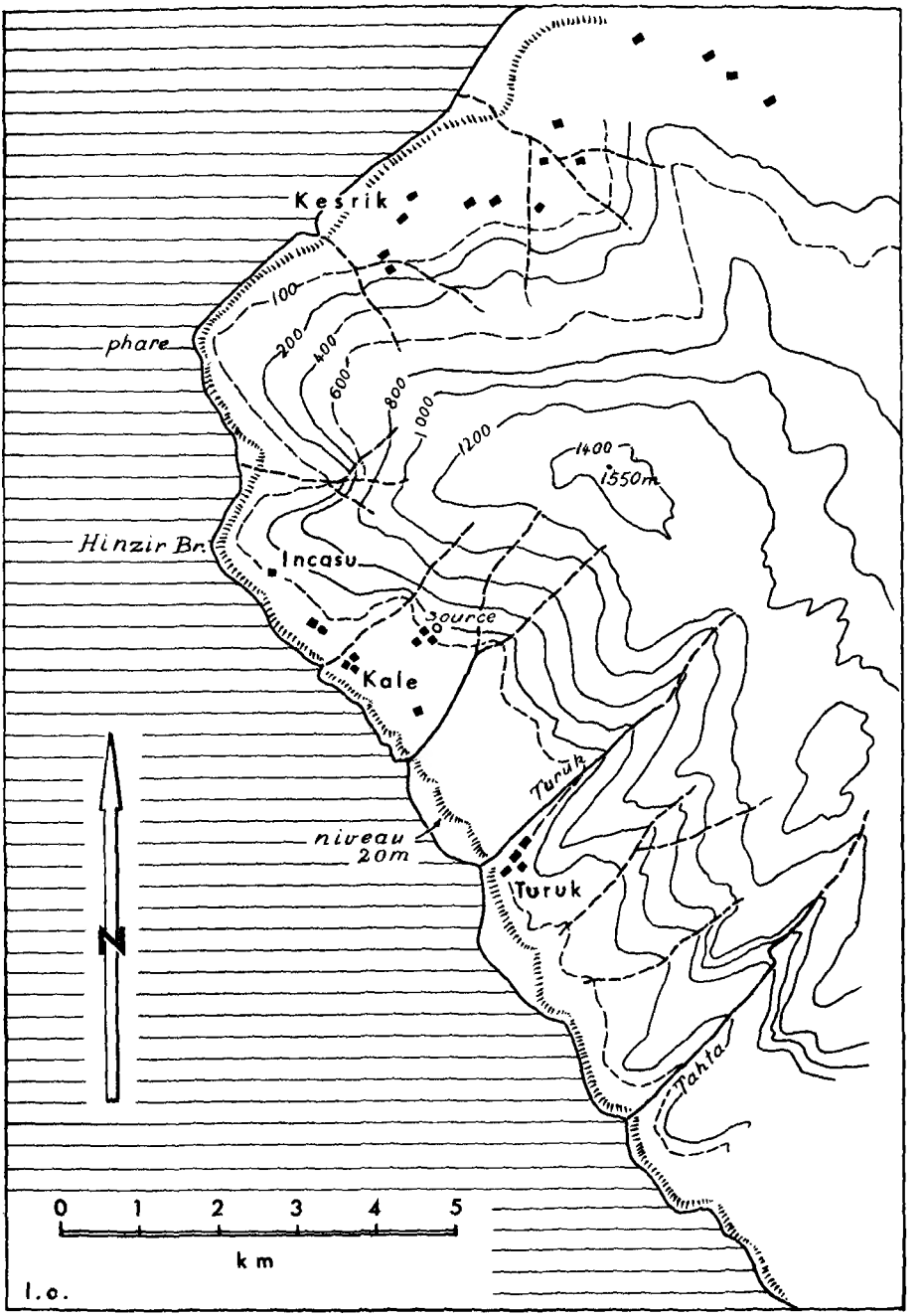

Carte du Levant au 1 : 200.0000 (N-J 35-6 Souweidiyé).
Service Géographique des F.F.L. 1944.

hui l'emplacement de la petite ville d'Arsuz, à 37 km. au Sud d'Iskenderun, ou, plus exactement, elle englobait la colline qui domine Arsuz au Sud. Mais il est probable que cette ville avait une grande extension, si l'on en juge par l'aqueduc que l'on rencontre encore plus au Sud et les vestiges anciens, très nombreux, épars dans les trois hameaux qui composent le village de Kara Çay (1). Quant à l'emplacement de Séleucie, il se trouve au Nord de l'embouchure de l'Oronte et à 5 km. environ du village actuel de Souweidiyé (2).

Théodoret, pour sa part, situe donc le monastère de Théodose par rapport à Rhôsos, et non par rapport à Séleucie. En effet, les contreforts de l'Amanus qui portent le nom de Djebel Mousa ont été bien explorés ; très informé des relations des voyageurs et des archéologues, le P.J. Mécérian les a contrôlées et complétées au cours de ses expéditions personnelles ; il a décrit les vestiges chrétiens qui subsistent dans les villages sur une distance de 10 km. environ au Nord de Séleucie ; or, parmi les titres d'églises ou de monastères remontant à des époques diverses qu'il a mentionnés, le nom de Théodose n'apparaît jamais et les sites sont en général en pleine montagne (3).

C'est donc plutôt près de Rhôsos qu'il faut chercher, mais non toutefois dans ses environs immédiats. Si Théodoret écrit que Théodose avait fixé sa retraite dans la montagne située à l'Est et au Sud de Rhôsos, il ne saurait être question de la vaste plaine qui enveloppe Rhôsos sur une profondeur de 6 à 7 km., jusqu'au pied de l'Amanus, mais d'une région plus sauvage. La montagne contourne la plaine et s'infléchit du côté Sud-Ouest vers la mer. On trou-

(1) Nous avons vu, sur la plage de Kara Çay, de nombreux vestiges : colonnes, ruines au niveau du sol d'un ensemble architectural, parmi lesquelles on aperçoit des fragments de mosaïque, un sarcophage ; à l'intérieur du village, nous avons remarqué de beaux chapiteaux corinthiens exécutés selon la tradition impériale romaine.

(2) Cf. H. SEYRIG, ap. G. TCHALENKO, *Villages*, t. III, p. 12.

(3) J. MÉCÉRIAN, *Expédition archéologique dans l'Antiochène occidentale*, Beyrouth, 1964, pp. 17-39. Je remercie le P. Maurice Tallon des indications qu'il avait bien voulu me transmettre de la part du P. Mécérian.

vera donc le Skopélos à proximité de la mer. Skopélos est un toponyme qui évoque à la fois une falaise abrupte et un promontoire d'où la vue s'étend au loin. Or il n'y en a qu'un sur la côte : magnifique roche sombre à une douzaine de kilomètres au Sud-Ouest d'Arsuz, qui surplombe de quelque 50 mètres la Méditerranée couverte d'écueils, elle est surmontée d'un phare, le *Fener* de la carte d'E.M. au 1:200.000 et forme l'extrême pointe du Kizil Dagh qui, en s'approchant de la mer, affecte la forme allongée d'une hure de sanglier, d'où son nom de Raz el Khanzir en arabe, et de Hinzir Burnu en turc. Malgré la carte qui attache le nom d'Hinzir Burnu à un petit cap qui se trouve au Sud du *Fener*, c'est l'ensemble de la montagne que les gens du pays appellent Hinzir Burnu ; et il en doit être ainsi du Skopélos (1).

D'Arsuz on peut aisément se rendre en jeep jusqu'au dernier des trois hameaux de Kara Çay, mais ensuite, il n'y a plus de chemin qui suive la côte ; la montagne couverte de forêts est profondément ravinée. Pour se rendre au *Fener* et au-delà, il faut opérer un large détour vers l'Est, en empruntant une partie du chemin qu'avait suivi naguère M.H. Seyrig (2), ou bien prendre un bateau comme le font le gardien du phare et les quelques rares habitants disséminés dans la montagne, qui guettent les bateaux de pêche pour se faire transporter à destination.

Plutôt que de prendre à cheval les sentiers forestiers, nous avons préféré longer la côte dans une barque de pêcheur, en compagnie d'un interprète et après nous être informés de la

(1) E. HONIGMANN, sur la carte de son *Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum*, Leipzig, 1923, place le Skopélos sur la hauteur entre Raz-el Khanzir et Arsuz, mais à l'Est. R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, 1927, p. 441, note 2, cite le *Stadiasmus maris magni* (dans C. MÜLLER, *Geographici Graeci minores*, t. I, 150) : *ἀπὸ τῶν Γεωργίων ἐπὶ τὸν Ῥωσικὸν σκόπελον* (ms. *Ῥωσαῖον κόλπον*) *στάδιοι π'* (80). *ἀπὸ δὲ τοῦ Ποσειδίου ἀκρωτηρίου ἐπὶ τὸν σκόπελον* (ms. *κόλπον*) *οὐριώτατα στάδιοι σο'* (270). C. Müller complète ce paragraphe : « A Scopulo ad Rhosum urbem stadia 80 ».

(2) Au cours de sa mission archéologique de 1924 avec M. Paul Perdrizet.

configuration du rivage et des vestiges anciens qu'on était susceptible d'y rencontrer (1).

Théodose n'avait pu installer un monastère à l'emplacement même du *Fener*, car il n'y a là que du rocher ; au pied du promontoire, on aperçoit seulement une plage minuscule, où le gardien tire son bateau et cultive un jardinet. Il faut doubler le cap en se faufilant à travers les récifs et longer encore la côte sauvage pendant près de 3 km. 500. La montagne s'éloigne alors du rivage pour céder la place à un vaste plateau qui descend vers l'Ouest et s'arrête sur un aplomb de 10 à 20 m. au-dessus d'une plage de 200 à 300 m. de longueur. Encadré par deux ravins profonds qui servent de lits à des torrents dont seul celui du Sud, très abrupt, est bien pourvu en juillet, ce plateau est garni de maisons, deux ou trois au-dessus de la plage, le reste formant à quelque 300 m. du rivage un hameau d'une douzaine de demeures ramassées en cercle. Les Turcs qui l'habitent cultivent de bonnes terres de part et d'autre du village et en direction de la mer : les céréales, blé et maïs, viennent bien, le tabac aussi ; les arbres fruitiers sont très beaux.

Faut-il ajouter — mais partout l'eau coule en abondance — qu'au-delà des dernières maisons et à une vingtaine de mètres du hameau, une source qui ne ralentit jamais son débit sort d'une pierre plate qui émerge du sol rocailleux et, par les simples rigoles qu'entretiennent les paysans, dessert copieusement chaque maison du village avant que ses multiples ramifications se rejoignent pour gagner la mer toute proche. C'est le torrent de l'Incasu, « la Belle Eau », et *Kale* est le nom du village.

Pour rigoureuse que soit la concordance entre les indications topographiques des écrivains anciens et la configuration du terrain, elle ne suffirait pas à prouver que *Kale* soit l'emplacement du monastère de Théodose de Rhôsos, si elle n'était appuyée par quelques données archéologiques.

(1) M. Abdulah Kosma Sayègh, architecte à Iskenderun, avait bien voulu nous accompagner ; son père, qui, au temps du Mandat Français, avait exploité les forêts de l'Amanus dans la région de Turuk, nous avait minutieusement décrit la côte avant notre expédition.

La toponymie attire d'abord l'attention. Le nom de *Kale* n'est autre que le Qal'at des Arabes. D'après les restes de mur qui entourent le village et semblent faire de son promontoire un lieu jadis fortifié et les blocages carrés remployés dans les maisons actuelles, on a pensé que le site de Kale pourrait être celui de La Roche de Roissel qui fut assiégée par Saladin en 1188, puis occupée par les Templiers et finalement prise par les Mameluks de Baïbars en 1267, quand tombèrent les dernières positions franques (1). Le petit port de Kale porte encore pour les gens du pays le nom de *Minet el Franǧe*, le « Port des Francs », une de ces bases sans doute qu'on se disputa au XIIIe siècle pour le transport du bois nécessaire à la fabrication et à la réparation des navires. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'au temps du Mandat Français, les bateaux qui ramenaient de Turuk, quelques kilomètres plus au Sud, le bois dont on faisait les poteaux électriques, mouillaient parfois le soir dans cette anse de Kale où ils ne trouvaient d'ailleurs qu'un abri assez précaire.

Si la toponymie évoque la période des Croisades, les éléments architecturaux que nous avons découverts attestent qu'il existait à cet endroit un ensemble encore plus ancien. Parmi les éléments que nous avons inventoriés, se trouvaient au sol :

Deux bases de colonne à un seul tore (fig. 1 et 2).

Deux fûts de colonnes lisses.

Un chapiteau corinthien à trois rangées de feuilles d'acanthe épannelées, trop épaisses pour appartenir à l'époque romaine impériale ; les caulicoles sont à peine visibles et le motif ornemental de l'abaque simplement ébauché. La technique n'est pas non plus celle des feuilles travaillées au trépan, telles qu'on les voit, par exemple, à la basilique de S. Syméon Stylite. On pourrait le dater du Ve siècle (fig. 3) (2).

(1) Cf. St. RUNCIMAN, *A History of the Crusades*, t. III, Cambridge, 1954, pp. 322 et 325-326.

(2) On comparera avec un chapiteau de la tombe de Maghara (Ve s.) à 9 km. au Sud de Riha (Nord d'Apamée, dans le Djebel Zaouiyé), ap. R. DUSSAUD, *La Syrie antique et médiévale illustrée*, Paris,

Plusieurs tuiles romaines, dont une grande de 0 m. 80 de long sur 0 m. 60 de large, assez bien conservée, pouvait servir de couvercle à un sarcophage.
Une céramique de pavement avec motif cruciforme (1).
Un bloc porteur qui pouvait être destiné à recevoir une pierre de chancel (fig. 2).

Parmi les éléments remployés dans la construction des maisons, nous avons trouvé :
Un fragment d'architrave de facture rustique, remployé comme linteau (fig. 4).
Des fragments de chapiteaux ou d'architraves, des pierres ornées de moulures, de croix ou de rosaces (fig. 5).
Une tuile ronde (fig. 5).
Un pilier de chancel (2).
Une grande pierre de chancel avec colonne engagée, utilisée comme seuil (fig. 6).

Une investigation prolongée et quelques sondages aboutiraient certainement à d'intéressantes découvertes, car il est impossible que ces éléments architecturaux aient été apportés dans un endroit aussi sauvage que Kale et sans issue vers la montagne.

Il reste pourtant dans l'*Histoire Philothée* et le *Pré Spirituel* quelques coordonnées topographiques que nous n'avons pas pu contrôler. Théodoret précise, à la fin de la notice de Théodose, que, tout près du monastère, se trouvait un bourg appelé *Maratô* en syriaque, *παράκειται δὲ τῷ φροντιστηρίῳ κώμη Μαρατὼ συριστὶ λεγομένη* (1393 B 2). Guidé par le texte de Sirmond, R. Dussaud pensait que le monastère se trouvait près d'Antioche (en fait, Théodoret dit que Théodose s'était installé sur les bords de l'Oronte quand il lui fallut quitter son monastère maritime du Skopélos) et il proposait de chercher Maratô aux environs de Maʿarrat en-Noʿman,

1931, planche 81. Sur la technique de la sculpture des chapiteaux byzantins, cf. P. LEMERLE, *Le style byzantin*, Paris, 1943, pp. 39-64.

(1) Ce fragment a été déposé à Arsuz, chez M. Kosma Sayègh.

(2) Comparer avec la forme la plus ancienne de ces piliers, ap. A. GRABAR, *Sculptures byzantines de Constantinople, IV*e*-X*e *s.*, Paris, 1963, pl. XXIX, fig. 3.

ce qui est impossible (1). D'après le texte de Jean Moschos, les agglomérations voisines du Skopélos sont toutes au bord de la mer. Or nous ne voyons que le village de *Turuk*, à 3 km. 500 environ au Sud de Kale. Sinon, il faut remonter vers le Nord, doubler le Cap de l'Hinzir Burnu pour atteindre les hameaux actuels qui composent le village de Kara Çay ; mais ce village est à une douzaine de kilomètres de Kale.

Jean Moschos situe encore le monastère du Skopélos par rapport « à un marché appelé le Petit Promontoire, *Λεπτὴ Ἄκρα*, (§ 83, p. 128 ; 2940 C 3) ; il s'agit encore d'un site maritime, puisque Moschos parle d'un armateur qui ne pouvait mettre son bateau à la mer ; mais le marché était « à 24 milles environ du monastère », c'est-à-dire à plus de 35 kilomètres, plus loin que Séleucie qui est à 25 km. du *Fener* et plus loin que Rhôsos qui en est distant d'une douzaine, sans qu'on sache d'ailleurs si le marché était au Nord ou au Sud du Skopélos. Plus intéressante serait l'indication que donne Jean Moschos sur la retraite de deux anachorètes « au haut du mont Rhôsos, sur le mont Ptérygius, près du fleuve Piapi et du monastère de l'Abbé Théodose au Skopélos » (§ 90, p. 136 ; 2948 A 3-6) : tout au plus pourrait-on songer au torrent de l'Incasu ou au torrent voisin, mais du moment que ce texte n'infirme pas les conclusions auxquelles nous aboutissons, il est inutile de le presser d'en dire davantage.

Tout en reconnaissant donc que nous ne pouvons pas identifier quelques-uns des points de repère du *Pré Spirituel*, nous estimons que, d'une part, les descriptions de Théodoret relatives au monastère du Skopélos convergent vers le village de Kale et que, d'autre part, les vestiges architecturaux de Kale qui révèlent un ensemble chrétien d'une certaine impor-

(1) En effet, Ma'arrat en-No'man se trouve à environ 120 km. d'Antioche. Ces observations supposent, bien entendu, que le couvent proche de Maratô dont parle Théodoret soit le même que celui de Théodose au Skopélos : *τούτου καὶ Ῥώμυλος ὁ μακάριος ἀκροατὴς γεγονώς, ἀγέλης μεγίστης ἡγεμὼν ἀπεφάνθη. καὶ διέμεινέ τε καὶ ὁ ἐκείνου χορὸς εἰς δεῦρο τῆς αὐτῆς πολιτείας ἐχόμενος* (1393 A 14-B 2). Le couvent voisin de Maratô est celui de Romulus ; mais Romulus est-il disciple d'Helladius, le successeur de Théodose, ou de Théodose lui-même ?

Fig. 1 — Kale. Base de colonne.

Fig. 2 — Kale. Base de colonne et bloc porteur.

Fig. 3 — Kale. Chapiteau corinthien.

Fig. 4 — Kale. Fragment d'architrave remployé comme linteau.

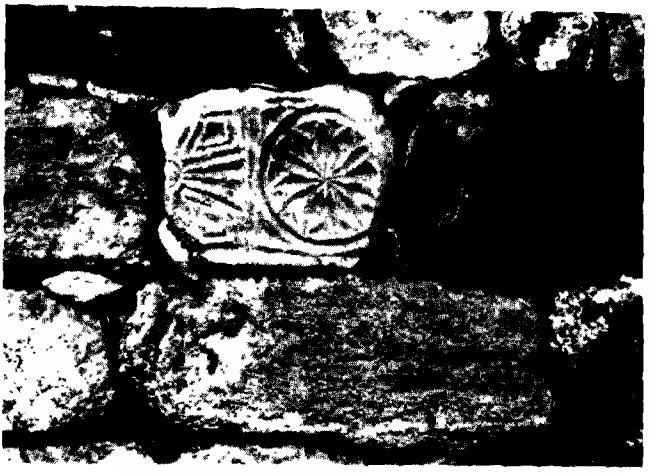

Fig. 5 — Kale. Rosace et croix ; tuile ronde.

Fig. 6 — Kale. Pierre de chancel.

tance ne s'expliquent bien en cet endroit retiré que par les textes. Le site de Kale, dans ce vallon propice à la culture, au voisinage de la Méditerranée, est sans doute l'endroit de la côte, entre Arsuz et Souweidiyé, qui offre le plus de chances de correspondre à l'emplacement du monastère que S. Théodose fonda au Skopélos, vers le milieu du IVe siècle.

Pierre CANIVET.

UNE ICONE BYZANTINE À MELNIK, EN BULGARIE

Le désir de retrouver les traces de certaines fresques, signalées il y a plus d'un demi-siècle par le savant français bien connu, P. Perdrizet (1), fresques dont A. Stransky (2) déplorait la dégradation progressive, m'a conduite, en 1965, à Melnik. Ces peintures ont disparu, mais j'ai eu la chance de trouver, dans l'église Saint-Nicolas, à l'extrémité Sud de l'iconostase, une intéressante icone, vénérée avec dévotion par les fidèles, mais restée jusqu'à ce jour presque inconnue du monde des érudits (3) (fig. 1). Il s'agit d'une icone de la Vierge à l'Enfant, traitée dans de fines plaques d'argent en estampage, avec sans doute reprise au ciseau pour les figures. Cadre, fond et personnages sont sculptés dans le métal. Seuls les visages de la Mère et de l'Enfant sont peints et d'ailleurs gravement détériorés. Les icones médiévales de ce type, où l'image tout entière est en métal, sont rares. A part les deux célèbres icones de l'archange Michel au Trésor de Saint-Marc de Venise (4), datées du XIe siècle, on ne connaît guère que des exemples géorgiens (5). Il faut citer aussi

(1) P. PERDRIZET, *Melnic et Rossno*, dans *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXI (1907), pp. 20-37.

(2) A. STRANSKY, *Remarques sur la peinture du Moyen Âge en Bulgarie, en Grèce, et en Albanie*, dans les *Actes du IVe Congrès international des Études byzantines* (Sofia, septembre 1934), II, Sofia 1936, pp. 37-47.

(3) V. I. PANDURSKI, *Les antiquités ecclésiastiques de Melnik et de Rozen*, dans *Duchovna Kultura*, XLIV, 4 (1964), pp. 11-21.

(4) A. PASINI, *Il tesoro di San Marco*, Venise, 1885-1887, pl. II et IV ; H.R. HAHNLOSER, *Il tesoro di San Marco* (Fondazione G. Cini), Venise, à paraître.

(5) G. ČUBINAŠVILI, *L'orfèvrerie géorgienne des VIIIe-XVIIIe siècles. Choix de planches, précis de l'évolution historique de l'orfèvre-*

les icones italiennes sculptées en argent, aux XIe-XIIe siècles, sur des modèles sûrement byzantins (1), mais ces sortes de bas-reliefs, d'où disparaissent tout effet de couleur et tout souci du décor, ne ressemblent guère à l'icone de Melnik. Ainsi la rareté d'une telle œuvre, tout autant que sa beauté, en dépit des injures du temps, en font un objet réellement précieux (2).

Le drapé et le modelé de cette icone sont de belle qualité. Les plis, formés de fines nervures en léger relief, partent, en groupes abondants, des épaules, de la taille ou des genoux. Leur cassure suggère habilement le volume du *maphorion* de la Vierge, la retombée des manches ou les pans d'étoffe qui descendent sur les jambes de l'Enfant. Les nimbes de la Vierge et du Christ sont richement ornés (fig. 1). Les branches du nimbe crucifère de l'Enfant sont décorées d'imitations de cabochons ; entre ces branches, des boutons ajourés se détachent d'un fond garni de rinceaux. Des boutons ronds alternent avec des losanges, eux aussi en relief et ajourés, sur le nimbe de la Vierge, dont le fond est également formé de rinceaux. Aux deux angles supérieurs de l'icone, de part et d'autre de la tête de Marie, les deux archanges Michel et Gabriel sont figurés en buste, mains ouvertes en signe d'hommage ; ils sont eux aussi modelés dans le métal avec une certaine souplesse et le désir de varier le drapé des vêtements

rie géorgienne et notices. Tbilissi 1957. Voir notamment les icones de la Vierge de Tékali (pl. 33), du Christ de Guélati (pl. 115), de la Déisis de Mgvimévi (pl. 133), de la Vierge de Tsaguéri (pl. 30). N. P. KONDAKOV, *Opjs' pamjatnikov' drevnosti v nêkotor'ich chramach i monast'irjach gruzii*, Saint-Pétersbourg 1890, ne cite qu'un choix restreint, trop peu caractéristique, des plus belles œuvres géorgiennes.

(1) Voir notamment O. M. DALTON, *Byzantine Art and Archeology*, Oxford (rééd. New York 1961), fig. 344-345, pp. 560-561. Sans doute doit-on rapprocher de ces œuvres, moins les icones à revêtement que les bas-reliefs en marbre dont un grand choix est présenté par R. LANGE, *Die byzantinische Reliefikone*, Recklinghausen 1964. On peut par ailleurs joindre à ce type d'icones les exemples plus tardifs d'icones en cuivre : voir O. WULFF, *Altchristliche und mittelalterliche byzantinische und italienische Bildwerke*, Berlin 1911, II, pl. IX.

(2) Dimensions de l'icone de Melnik : hauteur 1,16 m., largeur 0,92 m.

et l'agencement des plumes ; ils se détachent sur le fond uni du cadre rectangulaire qui les isole et les met en valeur. Partout ailleurs le fond très décoré du revêtement contraste avec les figures plastiques de la Vierge et du Christ. Un tapis de rinceaux juxtapose des palmettes aux formes variées, aux lobes tantôt dressés et découpés, tantôt enroulés, tantôt déployés et superposés. Ces feuilles et ces fleurons paraissent aussi dynamiques que les tiges qui les enveloppent en réseaux légers où nœuds et entrelacs se succèdent et d'où s'échappent çà et là feuillettes et bourgeons. Ce fond a subi de graves dommages : des morceaux coupés et déplacés ont été raboutés de façon très apparente. Les bordures, elles aussi, ont souffert, mais les pièces qui subsistent laissent encore deviner l'agencement général primitif. Une étroite bande, formée d'un rinceau continu, à peu près intacte à la partie supérieure, sépare le fond des bordures. La bordure supérieure présente une alternance de disques, en boutons ajourés, semblables à ceux des nimbes, et de rinceaux plus menus que ceux du fond et formés d'un enroulement de tiges d'où tendent à disparaître les éléments de feuillage. Des bordures latérales, très abîmées, subsistent quelques fragments qui ont été rapprochés de l'image centrale et qui conservent, à gauche et à droite, quatre minuscules cadres carrés, occupés par les bustes des apôtres Saint Pierre et Saint Simon, Saint Jean le Théologien et Saint Thomas, et séparés les uns des autres par les mêmes éléments végétaux que ceux de la bande supérieure. Des inscriptions identifient les personnages figurés. Dans des cercles en relief sont tracés l'abréviation traditionnelle de MP. ΘY., les titres et les noms des archanges Michel et Gabriel, alors que le monogramme du Christ se détache sur un cartouche rectangulaire et que les noms des quatre apôtres sont inscrits sur le fond où se déploie leur image. Plus intéressante est la mention qui figure au bas de l'icone et qui en indique le donateur ou le possesseur (fig. 2) (1).

L'ordonnance iconographique de cette icone est des plus courantes. La frontalité de la Mère et de l'Enfant, qui carac-

(1) Voir, à la suite de cet article, l'étude du Professeur Ivan Dujčev, p. 41.

térise les images de la Vierge dite Hodigitria, est à peine troublée par le regard et le geste de l'Enfant, légèrement dirigés vers sa Mère. La présence des archanges Michel et Gabriel, aux extrémités supérieures du cadre, se retrouve sur toutes les icones de la Mère de Dieu. Moins régulière est la figuration des apôtres sur la bordure, que l'on compare l'image de Melnik à des icones entièrement peintes ou à des icones à revêtement métallique. Le collège apostolique encadre normalement les icones du Christ, comme en témoignent l'icone du Christ Psychosostes d'Ochrida (1), l'icone-mosaïque du Sauveur de l'Esphigménou, au Mont-Athos (2), deux icones byzantines de Venise (3), sans doute apportées de Constantinople par Anne Notaras. Les icones de la Vierge par contre sont couramment entourées d'effigies des prophètes, telles l'icone de la Vierge Psychosostria (4) et celle de la Vierge de l'Annonciation (5) de Saint-Clément d'Ochrida, l'icone de la Vierge trônant parmi les prophètes du Sinaï (6), ou encore la Vierge trônant entre deux anges de la Galerie de l'Académie à Florence (7). Ces images, où la Mère de Dieu et son Fils sont accompagnés des prophètes qui ont annoncé l'Incarnation, sont imprégnées, comme les icones du Christ et des Douze, de conceptions théologiques profondes. D'autres icones de la Mère de Dieu, où des saints divers (quelques apôtres, des martyrs, des évêques...) occupent la bordure, semblent davantage révéler les dévotions personnelles de ceux

(1) V. J. Djurić, *Icones byzantines*. Belgrade 1961, n° 15, p. 93 et pl. XXII ; W. Felicetti-Liebenfels, *Geschichte der byzantinischen Ikonenmalerei von ihren Anfängen bis zum Ausklange unter Berücksichtigung der Maniera greca und der Italo-byzantinischen Schule*, Olten-Lausanne 1956, pl. 92.

(2) N. P. Kondakov, *Pamjatniki christianskago iskusstva na Afonê*, Saint-Pétersbourg 1902, pl. XI.

(3) M. Chatzidakis, *Icones de Saint-Georges-des-Grecs et de la collection de l'Institut hellénique de Venise*, Venise 1962, pl. I en couleur et pp. 4-6, pl. 1 en noir et pp. 7-8 .

(4) V. J. Djurić, *op. cit.*, n° 14, pl. XVII et pp. 94-95.

(5) V. J. Djurić, *op. cit.*, n° 20, pl. XXX et pp. 96-97.

(6) G. et M. Sotiriou, *Εἰκόνες τῆς μονῆς Σινᾶ*, Athènes 1958, I, pl. 54-56, II, pp. 73-75.

(7) W. Felicetti-Liebenfels, *op. cit.*, p. 93 et pl. 118.

qui les ont commandées, ainsi l'icone de Freising (1), celle de Marie Paléologue, au monastère de la Transfiguration, aux Météores (2), celle de la Vierge de Vatopédi (3) et plusieurs icones du Sinaï (4), L'icone de Melnik semble échapper à de telles catégories, pour autant que les quatre apôtres témoignent d'un programme complet (la rareté d'images isolées de Saint Simon permettant seule de supposer que les Douze étaient figurés). Les apôtres pouvaient d'ailleurs prendre place dans un programme plus complet qui aurait pu comporter sur une bordure aujourd'hui disparue (et ceci expliquerait la partie nue du cadre de bois, au-delà du rebord métallique) une Hétimasie ou une Déisis. Les dimensions minuscules des images des apôtres suggèrent peut-être aussi que d'autres personnages, anges, prophètes ou saints, pouvaient se joindre aux apôtres pour peupler les bordures.

La technique et le style de l'icone fournissent des éléments de comparaison variés. Si le revêtement appliqué à toute l'image évoque les icones de Saint Michel, à Saint-Marc de Venise (5), l'emploi d'un seul métal, le traitement en très faible relief, la monochromie qui se contente pour le revêtement, du jeu des reflets de l'argent diffèrent profondément de la somptuosité des images du Trésor de Saint-Marc et rappellent davantage les icones géorgiennes. La limitation de la peinture aux visages est un trait courant des icones d'argent doré géorgiennes, de celles notamment que G. Čubinašvili (6) date des xe-xie siècles, tels la Vierge de Tékali (7), (fig. 4), le Christ de Tsaguéri (8), celui de Guélati (9), celui de

(1) Voir bibliographie et photographie dans *L'art byzantin, art européen, Catalogue de la 9e exposition du Conseil de l'Europe*, Athènes 1964, n° 214, pp. 261 et 557, pl. n° 214.

(2) Voir la bibliographie dans le *Catalogue de la 9e exposition du Conseil de l'Europe*, n° 211, pp. 259 et 557.

(3) N. P. Kondakov (1902), *op. cit.*, fig. 71, p. 187, et 72, p. 189.

(4) G. et M. Sotiriou, *op. cit.*, I, pl. 157-158 et II, pl. 137-138.

(5) A. Pasini, *op. cit.*, pl. II et IV.

(6) G. Čubinašvili, *op. cit.*, pp. 6-19

(7) *Ibidem*, pl. 32-33.

(8) *Ibid.*, pl. 26-27.

(9) *Ibid.*, pl. 115.

Khobi (1), les trois icones, formant une Déisis, de Mgvimévi (2). Sur la plupart de ces œuvres, la plasticité des formes est sensible, malgré le faible relief de l'image. La régularité des proportions, une certaine élasticité des mouvements (que souligne d'ailleurs G. Čubinašvili) se retrouvent sur l'icone de Melnik, où le rendu des doigts effilés de la Vierge rappelle la main, elle aussi dirigée vers le buste, mais esquissant le geste de la parole, du Christ du Guélati (3) (fig. 5), dont l'aspect d'ensemble diffère d'ailleurs de notre icone. Les plis nombreux des vêtements de la Vierge et du Christ, sur l'icone de Melnik, sont figurés par des groupes serrés de nervures qui évoquent le cloisonnement des émaux ou le réseau de lignes dorées imitant le jeu de l'émail sur certains manuscrits du XIe siècle (4), ou encore les plis menus, détachés de tout lien organique avec le corps qu'ils recouvrent, sur certaines sculptures, dont le bas-relief de la Vierge orante du Musée archéologique d'Istamboul (5) fournit un exemple remarquable de virtuosité. Le type de plis en nervures, formant des groupes serrés, est parfois utilisé sur les revêtements d'icones géorgiennes, comme l'icone de la Vierge de Tsaguéri (6).

La manière de traiter le revêtement du fond de l'icone de Melnik est très typique du décor byzantin (fig. 3). La variété des palmettes qui composent ce riche tapis se rencontre dès le IXe siècle, en une autre technique, sur les portes de bronze de Sainte-Sophie de Constantinople (7), où l'on trouve

(1) G. Čubinašvili, *op. cit.*, pl. 127.
(2) *Ibid.*, pl. 130-133.
(3) *Ibid.*, pl. 111-115.
(4) Voir surtout le Tétraévangile de Paris, Bibl. Nat., gr. 74 et le Psautier de Londres, Br. Mus. Add. 19352. Sur ces manuscrits, voir une des dernières études en date, avec abondante bibliographie : S. Dufrenne, *Deux chefs-d'œuvre de la miniature du XIe siècle*, dans *Cahiers archéologiques*, XVII, pp. 177-190.
(5) R. Demangel et E. Mamboury, *Le quartier des Manganes et la première région de Constantinople*, Paris 1939, pp. 155-161, pl. XIV.
(6) G. Čubinašvili, *op. cit.*, pl. 28-30.
(7) L. Bréhier, *La sculpture et les arts mineurs byzantins*, Paris 1936, pl. XLVI et p. 82. Détail agrandi dans D. Talbot-Rice and M. Hirmer, *The Art of Byzantium*, Londres 1959, pl. 81 et p. 48. Ce

déjà le double enroulement de rinceaux autour d'un motif végétal et la variété des feuilles, des fleurs et des bourgeons formant ce motif central. Des tiges, d'où fusent des feuillettes enroulées autour de fleurons aux formes diverses, sont juxtaposées pour dessiner la croix centrale, ajourée, du reliquaire d'ivoire, conservé à l'église Saint-François de Cortone (1), reliquaire originaire de Constantinople et daté du xe siècle. La même variété de palmettes, enveloppées de rinceaux légers, et la présence d'une double échelle de ces motifs, à taille réduite pour la bordure interne, à grande taille sur la bordure externe, caractérisent le revers de l'icone en buste de l'archange Michel, à Venise (2). Aucun des exemples cités jusqu'ici ne présente pourtant les entrelacs de rinceaux, si caractéristiques du décor de l'icone de Melnik, où la régularité et la répétition constante des entrelacs et des nœuds atténuent la poussée vivante des formes végétales et accentuent le dynamisme plus abstrait des formes géométriques. Les feuilles, dans leur diversité, deviennent elles aussi schématiques, telles des palmettes aux formes multiples, dressées en tapis à l'intérieur des cercles que dessinent les tiges. Le type du décor de l'icone de Melnik se rapproche de certains exemples du XIVe siècle, telle l'icone de la Vierge Hodigitria de la Galerie Tretjakov, à Moscou (3), datée de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe par les portraits de Constantin Acro-

type de rinceaux où les feuilles se réduisent aux dépens des tiges diffère des rinceaux très feuillus des reliefs plus anciens, tels les rinceaux aux feuilles abondantes et épineuses des reliefs d'Égypte (voir notamment les sculptures du Musée du Caire — Catalogue général : Koptische Kunst, n° 7302 et n° 7308 — reproduits dans O. M. DALTON, *Byzantine Art and Archeology*, Oxford 1911, rééd. New York 1961, fig. 23-24), tels aussi les tailloirs des chapiteaux de Sainte-Sophie de Constantinople qui mettent en valeur l'ensemble tiges et feuilles, sans la moindre dégénérescence des lobes, même quand ceux-ci se durcissent et deviennent épineux. On trouve pourtant dès l'Antiquité des rinceaux à enroulements de tiges grêles, légèrement feuillues, tels ceux du péristyle de la Casa dei Vettii, à Pompéi (v. A. MAU, *Pompei. Its life and art*, New York 1899, fig. 154, p. 320).

(1) A. GOLDSCHMIDT und K. WEITZMANN, *Die byzantinischen Elfenbeinskulpturen des X.-XIII. Jahrhunderts*, II, Berlin 1934, n° 77, pp. 48-49, pl. XXX.

(2) A. PASINI, *op. cit.*, pl. IV, p. 73.

(3) V. I. ANTONOVA-N. E. MNEVA, *Katalog drevnerusskoj živopisi*,

polite (1), grand logothète sous Andronic II Paléologue (1282-1328), et de sa femme, Marie Comnène, telle aussi l'icone des apôtres Pierre et Paul, au catholicon de Vatopédi, au Mont-Athos (2), qu'une inscription rattache elle aussi à Andronic II Paléologue. Pourtant les exemples les plus nombreux et les plus proches de la façon de l'icone de Melnik sont encore fournis par l'orfèvrerie géorgienne où ces éléments décoratifs se développent sur les fonds, les bordures et les nimbes qui se couvrent d'entrelacements concentriques de tiges qui tantôt réduisent à une minuscule feuille le motif végétal central, comme sur l'icone de Ianach (3) (fig. 6), tantôt le conservent, enrichi de toutes les variations possibles, comme sur les exemples de Tbilissi, de Guélati ou de Mgvimévi (4) (fig. 7).

C'est encore aux XIIIe et XIVe siècles que des boutons en relief, formés d'entrelacs délicatement ciselés, animent les ornements des bordures ou des nimbes, comme le prouvent certaines icones d'Ochrida (5), icones du Christ Psychosostes, de la Vierge Psychosostria, de la Vierge à l'Enfant, comme le prouvent aussi l'icone de Freising (6), l'icone Hodigitria de la Galerie Tretjakov (7), l'icone d'Anne et de Marie, une icone du

I, Moscou 1963, n° 221, pl. 172 et pp. 262-263. Voir aussi des agrandissements des détails dans A.V. BANK, *Bizantijskoe iskusstvo*, Léningrad-Moscou (1966), pl. 244-246 et pp. 373-374.

(1) Sur ce personnage, voir I. DUJČEV, *Medioevo bizantino-slavo*, I, Rome 1965, p. 216, note 2, avec d'autres indications bibliographiques.

(2) W. FELICETTI-LIEBENFELS, *op. cit.*, pl. 105 et p. 85, où l'authenticité de la date est mise en doute sur de simples remarques stylistiques.

(3) G. ČUBINAŠVILI, *op. cit.*, pl. 86.

(4) G. ČUBINAŠVILI, *op. cit.*, pl. 153-155 (icone du Christ à Tbilissi), pl. 165-167 (icone du Christ à Guélati), et pl. 125-126 (icone du Christ à Mgvimévi).

(5) V. I. DJURIĆ, *op. cit.*, n° 15, pl. XXII et p. 93, n° 14, pl. XVII et XVIII, pp. 94-96, n° 18, pl. XXVIII (image renversée) et p. 95 ; deux photographies en couleurs dans S. RADOJČIĆ, *The Icons of Serbia and Macedonia*. Belgrade 1963, pl. 17 et 37.

(6) *Catalogue de la 9e exposition du Conseil de l'Europe*, n° 214, pp. 261 et 557, pl. n° 214.

(7) V. I. ANTONOVA et N. E. MNEVA, *op. cit.*, I, n° 221, pl. 172 et pp. 262-263.

Christ et deux icones de la Vierge au Monastère de Vatopédi (1), à l'Athos. Ces boutons ne présentent pas tous les perforations qui soulignent encore la légèreté du motif sur l'icone étudiée. On trouve notamment ces disques ajourés sur l'icone de la Vierge Hodigitria de la Galerie Tretjakov (2). Si ces analogies sont frappantes, elles ne fournissent pas un élément de datation indiscutable, puisque des boutons en relief, ajourés, mais côtelés, figurent déjà sur l'icone de Khakhoul (3), du XIe siècle. Plus rare est le motif des losanges, eux aussi perforés, qui s'intercalent entre les boutons du nimbe de la Vierge sur notre icone. On peut les comparer aux losanges, non ajourés, de l'icone du Sauveur de Vatopédi, au Mont-Athos (4), où ils sont encadrés de quatre boutons plus petits. Des losanges plats, occupés par des rinceaux, alternent avec des boutons, occupés par des entrelacs, sur la bordure de l'icone en mosaïque de Saint Nicolas, naguère à Vich, maintenant à Kiev (5). Il faut en rapprocher, tant l'effet est semblable, l'alternance de motifs circulaires à rinceaux et de motifs quadrilatères à entrelacs, sur un nimbe d'icone en argent du monastère de Vatopédi (6), sans oublier d'ailleurs le cadre de la staurothèque en argent doré de la cathédrale d'Esztergom (Gran), en Hongrie (7), où des entrelacs à menues folioles tapissent les carrés plats, comme ils occupent les boutons ajourés et en relief de notre icone. Des carrés à entrelacs, formés par le jeu régulier de trois fils unis en cordelette, remplissent les espaces qui séparent les scènes ou les portraits de saints,sur la bordure d'une reliure de livre du

(1) N. P. KONDAKOV (1902), *op. cit.*, pl. XII, XXXVI, fig. 63, p. 161. Voir aussi W. FELICETTI-LIEBENFELS, *op. cit.*, pl. 74, p. 64 et pl. 93, p. 79.

(2) Voir note 7, page précédente.

(3) N. P. KONDAKOV (1890), *op. cit.*, fig. 2-9.

(4) N. P. KONDAKOV (1902), *op. cit.*, pl. XXXVI et p. 195 ; voir aussi W. FELICETTI-LIEBENFELS, *op. cit.*, pl. 93 et p. 79.

(5) N. P. KONDAKOV (1902), *op. cit.*, fig. 50, pp.107-109. A. BANK, *op. cit.*, pl. 234, pp. 319 et 372.

(6) L. BRÉHIER, *op. cit.*, pl. XL, p. 89, attribue cette œuvre au XVe siècle.

(7) L. BRÉHIER, *op. cit.*, pl. LXVII, pp. 91-92, attribue cette œuvre au XIIe siècle.

Fig. 1. — L'icone de Saint-Nicolas de Melnik.
(*Cliché S. Dufrenne*).

Trésor de Saint-Clément d'Ochrida, attribuée au XIVe siècle (1). Le motif semble donc avoir connu une certaine vogue à la fin du Moyen Âge. Il faut pourtant aussi évoquer les boutons quadrilobés de l'icone de Pari (2) (fig. 8), en Géorgie, qui, sans atteindre la forme losangée, s'en rapprochent ; or ce revêtement est daté du XIIe siècle par G. Čubinašvili.

Ainsi, tandis que les figures sculptées dans le métal sont isolées, aux XIIIe-XIVe siècles, dans le monde byzantin, le revêtement du fond et des bordures rapproche notre icone de certaines œuvres strictement byzantines de la fin du Moyen Âge, période qui, en général, conserve d'ailleurs d'assez nombreux revêtements d'icones. Et l'on est tenté de dater l'icone de Melnik de la fin du XIIIe ou du XIVe siècle. Les analogies si nombreuse entre cette icone et les icones géorgiennes des XIe et XIIe siècles (3) font pourtant planer un doute sur cet essai de datation, et l'on peut se demander s'il ne faudrait pas plutôt rapprocher l'icone de Melnik de cette période plus ancienne où Byzance fournissait à la Géorgie des modèles dont les images multiples des couvents caucasiens conservent le souvenir. Notre icone établit à coup sûr un lien précis entre les types de Géorgie et ceux de Byzance. Qu'elle date du temps des Comnènes ou qu'elle soit une réplique tardive d'une œuvre du XIe ou du XIIe siècle, elle fournit un exemple des contacts entre les œuvres de Géorgie et celles de Byzance, et peut-être un témoignage sur les prototypes byzantins qu'utilisèrent les orfèvres géorgiens.

Suzy DUFRENNE.

(1) L. BRÉHIER, *op. cit.*, pl. LIX, pp. 88-89, attribue cette œuvre au XIVe siècle.

(2) G. ČUBINAŠVILI, *op. cit.*, pl. 60.

(3) Ces contacts peuvent avoir existé tant en Géorgie, grâce à des pièces byzantines importées, qu'en terres d'Empire ou dans les pays de civilisation byzantine, comme le prouvent la fondation du monastère de Bačkovo par un Géorgien, devenu fonctionnaire byzantin, et la présence de moines géorgiens dans ce monastère (voir à ce sujet J. IVANOV, *Asenovata krepost nad Stanimŭka i Bačkovskija monastir*, dans *Izvestija na Bŭlgarskoto archeologičeško družestvo*, 2 (1911), pp. 191-230). En ce qui concerne les icones, les contacts byzantino-géorgiens sont évidents sur la fameuse icone de ce même monastère de Bačkovo, datée de 1310, dont les légendes sont écrites en grec et l'inscription en géorgien (voir à ce sujet B. D. FILOW, *Early Bulgarian Art*, Berne 1919, fig. 33, pp. 39-40).

MELNIK AU MOYEN ÂGE

L'étude de Mlle Suzy Dufrenne sur l'icone de Melnik resterait sans doute incomplète sans quelques informations sommaires sur l'histoire de cette ville au Moyen Âge. Malgré le rôle important que cette cité a joué dans les rapports entre Byzance et la Bulgarie médiévale, aucune bonne étude, peut-on dire, ne lui a été consacrée (1). Il est difficile d'établir avec certitude la date de l'origine de ce centre urbain. Quelques indications pourraient être tirées de l'étymologie, d'ailleurs assez discutée, du nom même de Melnik. Il est évident que ce nom n'est pas d'origine grecque et l'on ne saurait l'interpréter par une racine grecque, comme le terme *μέλας*, « noir », ni comme un dérivé d'un nom de personne, tel Melenikos, qui n'est attesté par aucune source historique (2). Beaucoup plus probable est l'étymologie slave, qui rattache le nom au terme *mel* « argile blanche », « craie », lat. *creta*, qui correspond à la nature du sous-sol de la région où est bâtie Melnik. On connaît, dans les pays slaves, plusieurs toponymes formés de la racine *mel* : Mela, Melo, Melna, Beli Mel, les villes de Melnik en Tchécoslovaquie et en Pologne, etc. De la même racine vient également le nom de la tribu slave des *Melingoi* qui, avec les *Ezeritai*, habitaient depuis le VIIIe siècle la région du Taygète, dans le Péloponnèse, près de Sparte, et qui ont causé tant d'inquiétudes à l'Empire byzantin (3).

(1) Des informations générales ont été réunies dans mon étude : *Melnik prez srednovekovieto* (Melnik au Moyen Âge), dans *Duchovna kultura*, XLV, fasc. 7-8 (1965), pp. 15-25 ; fasc. 9 (1965), pp. 21-33, où l'on trouvera également la bibliographie la plus importante.

(2) C'est l'hypothèse formulée par feu St. P. KYRIAKIDÈS, *Σημείωμα περὶ τοῦ ὀνόματος τῆς βυζαντινῆς πόλεως Μελενίκου. Μακεδονικά*, III (1952-1955, paru en 1956), pp. 404-407.

(3) CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De administrando imperio*, éd. Gy. Moravcsik-R. J. H. Jenkins, Dumbarton Oaks 1967, chap. 50,

Cette étymologie qui est sans doute la plus probable nous autorise à admettre qu'un habitat s'établit en ce lieu dès une époque ancienne, fort probablement au VIe-VIIe siècle, quand les Slaves s'installèrent dans la Péninsule des Balkans. Située loin des grandes routes, loin des centres politiques et administratifs de l'Empire ou de l'État bulgare, Melnik, assez longtemps, ne joua aucun rôle important : aussi son nom n'est-il mentionné ni par les chroniqueurs byzantins, ni par les auteurs bulgares de l'époque. Dans la seconde moitié du règne du roi Samuel (997-1014), la région de Melnik se trouvait déjà dans la sphère des actions militaires. Peu de temps après la grande bataille de Belasica (22 juillet 1014) et avant la mort du roi Samuel (6 octobre 1014) (1), l'empereur Basile II pénétra dans la région dite de Zagorija (c'est-à-dire « Au-delà de la montagne ») (2), située au sud-ouest de la montagne de Pirin, entre le défilé de Rupel, le défilé de Kresna et la rivière Struma, et de là il se dirigea vers la ville de Melnik. L'auteur byzantin qui nous raconte ces événements (3) nous dit que l'empereur trouva ici la ville bien fortifiée de Melnik, construite sur un rocher et entourée de précipices et de profonds abîmes. Quiconque a vu la localité se rend compte que cette brève description, si exacte, est basée sur une connaissance directe des lieux, qu'ils aient été visités par le chroniqueur byzantin lui-même ou par ses informateurs. Rapidement persuadé de l'impossibilité de conquérir la forteresse par les armes, l'empereur Basile II eut recours à des pourparlers

2, 15, 20, 23, 28, 48, 61, 68, 70. Sur l'étymologie du nom, v. D. J. GEORGAKAS, *The mediaeval Names Millingi and Ezeritae in the Peloponnesus*, *Byz. Zeitschrift*, XLIII (1950), pp. 302-327 ; cf. les objections de H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, XXI (1951), pp. 247-250 et 280.

(1) Pour les détails, v. V. N. ZLATARSKI, *Istorija na bŭlgarskata dŭržava prez srêdnitê vêkove*, vol. I, 2e partie, Sofia 1927, p. 739 sqq.

(2) Sur ce nom, v. A. IŠIRKOV, *Oblastnoto ime Zagorje ili Zagora v minaloto i dnes*, dans *Izvestija* (= Bulletin) *du Musée ethnographique national*, V (1925), pp. 85-86. — I. SAKŬZOV, *Oblastnoto ime Zagora po novi izvori*, dans *Izvestija* (= Bulletin) *de la Société géographique bulgare*, I (1933), pp. 353-358.

(3) SCYLITZÈS-CEDRENUS, *Comp. hist.*, éd. Bonn, II, p. 460, 5-19 ; cf. également ZONARAS, *Epitome historiarum*, IV, éd. L. Dindorf, Leipzig, 1871, p. 122, 11-12.

qui furent menés par l'eunuque Serge, fameux pour son habileté de négociateur. Cette nouvelle tactique réussit : les assiégés renoncèrent à toute résistance, ouvrirent les portes de la forteresse inexpugnable ; une garnison byzantine s'y installa et l'occupation dura plus d'un siècle...

Pendant la domination byzantine en Bulgarie, entre 1018 et la révolte des Asénides en 1185, Melnik vécut comme une des innombrables forteresses situées à l'intérieur de l'immense Empire byzantin, presque sans histoire politique ni même ecclésiastique. Quelques années après la révolte antibyzantine de 1185 et la restauration de l'Empire bulgare, pendant l'été de 1189, un détachement de l'armée de l'empereur Frédéric Ier Barberousse pénétra dans la région de Melnik, mais continua aussitôt sa route vers Philippopoli, pour rejoindre le gros de l'armée des Croisés (1). Ennemis de l'Empire, ces Croisés contribuèrent à affaiblir son pouvoir dans ces territoires et préparèrent leur affranchissement de la domination byzantine. Dix ans après la restauration de l'État bulgare, en 1195, une armée conduite par le roi Jean Asen Ier (1186-1196) arriva jusqu'à la forteresse de Serrès (2), occupant également, entre autres, la ville de Melnik. La forteresse eut sans doute une importance particulière pour les Bulgares dans leurs luttes contre Byzance. Le roi Kalojan (1197-1207) y envoya, comme gouverneur, son neveu, fils de sa sœur, Alexis Slav (3). La date de cette nomination n'est pas indiquée d'une manière explicite, mais il faut supposer que l'événement eut lieu, au plus tard, au début du XIIIe siècle. Avec la prise de Constantinople par les Croisés et la défaite de l'Empire byzantin en 1204, la forteresse de Melnik acquit une importance stratégique toute particulière : l'armée du nouveau seigneur de Thessalonique, Boniface de Montferrat, pouvait toujours, de là, menacer les territoires de l'État bulgare. Cela ne dura cependant pas longtemps. En avril 1205, le roi bulgare remporta une grande victoire sur les Croi-

(1) Pour les détails, v. ZLATARSKI, *Istorija* ..., III. Sofia, 1940, p. 19 sqq.

(2) ZLATARSKI, *op. cit.*, p. 82 sqq.

(3) Les premiers Asénides, Pierre et Asen, avaient deux sœurs dont les noms nous sont inconnus.

sés dans la bataille qui eut lieu près d'Andrinople ; deux ans plus tard, au printemps 1207, Boniface de Montferrat tomba en combattant contre les Bulgares, quelque part dans les montagnes des Rhodopes (1). La révolte de la population grecque en Thrace, en 1205, contre les Bulgares provoqua une brusque réaction du roi Kalojan : il obligea une partie de la population grecque de Philippopoli à abandonner cette ville et à se transférer à Melnik (2). Cela renforça considérablement l'élément grec dans la ville et détermina ses destinées pour assez longtemps.

La prise du pouvoir, après la mort du roi Kalojan (probablement vers le mois d'octobre 1207), par Boril (1207-1218), un neveu, lui aussi, des premiers Asénides, eut une répercussion inattendue à Melnik : le gouverneur de la ville de Melnik et d'une partie de la région des Rhodopes, Alexis Slav, refusa de reconnaître la suprématie du nouveau souverain bulgare, qui pourtant était son cousin. Quelques renseignements fort intéressants nous sont fournis par Henri de Valenciennes (3), qui parle « d'un haut home qui avoit non Eslas, et estoit en guerre contre Burille, qui ses cousins germains estoit, por chou que chil Burilles li avoit tolue sa tierre en trahison ». D'après le chroniqueur occidental, contemporain bien informé, éclata bientôt, entre les deux représentants de la famille des Asénides, une lutte acharnée : « Esclas, uns haus hom qui Buriles guerrioit, et si estoit ses cousins germains, car chil Buriles disoit que la tierre que Eslas tenait devoit estre soie, et Esclas disoit que non devoit, et por chou s'entreguerrioient il, si que Esclas couroit souvent sour lui, et l'afoiblioit molt de gent et d'amis et de castiaus » (4). La menace du

(1) GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN, *Histoire de la conquête de Constantinople*, éd. N. de Wailly, Paris, 1870, pp. 190-191, §§ 498-500. Cf. aussi le témoignage de ROBERT DE CLARI, *La conquête de Constantinople*, éd. Ph. Lauer, Paris, 1924, p. 107, § CXVI, qui affirme, évidemment à tort, que le marquis fut tué pendant le siège de la ville de Thessalonique par les Bulgares.

(2) G. ACROPOLITE, *Historia*, éd. A. Heisenberg, p. 77, 27-28.

(3) HENRI DE VALENCIENNES, *Histoire de l'empereur Henri de Constantinople*, éd. J. Longnon, Paris, 1948, pp. 29-30, § 505.

(4) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, p. 48, § 545.

roi de Tŭrnovo obligea Alexis Slav à chercher l'alliance de l'empereur de Constantinople Henri de Flandre (1205-1216). Le seigneur des Rhodopes et de la ville de Melnik se présenta devant l'empereur constantinopolitain, reconnut sa suprématie et obtint de lui une nouvelle confirmation de son pouvoir : « Apriés tout chou, vint Esclas qui mout iert sages a l'empereour, et le trova seant en sa tente, en la compaignie de ses plus haus barons. Esclas vint en la tente devant toz barons qui laiens estoient, et se laist chaïr as piés l'empereour et li baise et puis la main. Que vous diroie jou? La pais fu faite et confremée, et Esclas devint illuec hom a l'empereour Henri, et li jura a porter foi et loiauté d'ore en avant, comme a son droiturier segnour ». La rencontre eut lieu, d'après Henri de Valenciennes, à Crucement, c'est-à-dire à Kritzim, situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Philippopoli (1). Ce fut alors que le maréchal de l'Empire latin de Constantinople, Geoffroy de Villehardouin, suggéra, d'après Henri de Valenciennes, l'idée de sceller l'alliance entre Alexis Slav et l'empereur Henri de Flandre par un mariage : « Et lors li dist li mareachaus priveement que il (Esclas) demandast a l'empereour une soie fille que il avoit » (2). Il est probable que le Byzantin Georges Acropolite (3) a raison lorsqu'il affirme que c'était une fille naturelle de l'empereur (4). Le chroniqueur français nous fournit de riches détails sur le mariage d'Alexis Slav et de la fille de l'empereur constantinopolitain, relevant, entre autres, le rôle que continuait à jouer dans les pourparlers Geoffroy de Villehardouin. Le maréchal de l'Empire fit, devant Alexis Slav, le plus grand éloge de la jeune fille : « elle est biele, sage et courtoise, et debonaire et soufrans — aurait-il dit — et entechie de toutes boines teches que demoisiele doit avoir en soi » (5). C'est encore sur son conseil qu'Alexis Slav vint la trouver à Sélymbria, où il s'éprit d'elle aussitôt : « qui est ausi comme toz embrasés de l'amour

(1) ZLATARSKI, *Istorija*, III, p. 277.—LONGNON, *op. cit.*, p. 48, n. 1.
(2) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, p. 48, § 547.
(3) G. ACROPOLITE, *op. cit.*, p. 39, 1-4.
(4) ZLATARSKI, *op. cit.*, p. 278. — LONGNON, *op. cit.*, p. 48, n. 2.
(5) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, p. 53, § 566.

a la demoisiele lors qu'il la vit ». Le mariage fut célébré peu de temps après, à Constantinople. C'est alors, semble-t-il, que l'empereur Henri reconnut à Alexis Slav le titre de despote que ce dernier portera dans les années suivantes (1). Avant de se séparer de sa fille, l'empereur Henri de Flandre lui adressa, selon Henri de Valenciennes (2), une *admonitio* émue qui mérite attention parce qu'elle nous fait entrevoir les sentiments que la jeune princesse et son entourage devaient développer chez les Bulgares : «Biele fille—aurait-dit l'empereur—or soiiés sage et courtoise. Vous avez .i. home pris, avoec le quel vous vos en alés : il est auques sauvages ; car vous n'entendés son langage, ne il ne reset point dou vostre. Pour Diu, gardés que vous ja pour chou ne soiiés ombrage vers lui, ne changans de vostre talent, ne vilaine. Car molt est grans hontes a jentill feme quand elle desdaigne son mari, et si en est trop durement blasmee a Diu et au siecle. Sour toutes riens, pour Diu, gardés que vos ne laissiés vo boin usage pour l'autrui mauvais. Si soiiés simple, douche, debonaire, et soufrans tant comme vostre maris vaudra ; et si honnerés toute sa gent por s'ounor. Mais deseur tout, vous gardés toutes voies que vous ja por l'amour, ne por lor acointance, qu'ils aient a vous ne vous a eus, ne retraiiés vostre cuer de nostre gent amer, dont vous iestes estraite ». Quand, à la fin de son discours, l'empereur conseillait à sa fille de ne pas désaccoutumer son cœur d'aimer la nation d'où elle était « estraite », il exprimait évidemment le désir de maintenir, grâce à elle, un lien solide avec le pays où elle allait s'installer. Il y a dans cette allocution une bonne dose de rhétorique au-

(1) LONGNON, *op. cit.*, p. 49, n. 1. — ZLATARSKI, *op. cit.*, p. 278, n. 2, avec des indications sur la discussion au sujet de l'interprétation du témoignage d'Henri de Valenciennes. Le diplôme d'Alexis Slav de l'an 1220, où il porte le titre de despote, a été donné, en *editio princeps*, par J. B. PAPADOPOULOS-ARCADIOS VATOPÉDINOS, *Un acte officiel du despote Alexis Sthlavos au sujet du couvent de Spéléotissa près de Mélénicon*, dans *Spisanie* (= Revue) *de l'Académie bulgare des sciences*, XLV, 22 (1922), pp. 1-6 ; une réédition du texte grec, avec traduction bulgare et commentaire par I. DUJČEV, *Iz starata bŭlgarska knižnina*, II, *Knižovni i istoričeski pametnici ot vtoroto bŭlgarsko carstvo*, Sofia, 1944, pp. XV, 30-35, 311-314.

(2) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, pp. 54, §§ 558-559.

lique, mais elle n'en reflète pas moins cet esprit de la chevalerie occidentale que la princesse apportait chez les Bulgares d'Alexis Slav. Selon le témoignage d'Henri de Valenciennes (1), Henri de Flandre avait laissé, auprès de Slav, son frère Eustache, ainsi que deux « batailles », l'une de Français, l'autre de Grecs. Un peu plus tard, vers Noël 1208, un soir, Eustache arriva à Drama, en Macédoine Orientale, pour y rejoindre son frère Henri de Flandre et lui ramener les chevaliers naguère envoyés à Alexis Slav, à l'occasion de son mariage : « Wistasses, li freres l'empereour, vint a Dragmes, .i. soir, encontre son frere, atout .XX. chevaliers que l'empereres avoit fait aler avoec Esclas » (2). Or, la ville de Drama est située non loin de Melnik, et ce fait nous autorise à admettre comme très probable que le despote bulgare et sa jeune épouse s'étaient établis, non dans la région des Rhodopes, par exemple à Tzépina, mais justement à Melnik (3).

Grâce à ce mariage, l'empereur de Constantinople s'assurait, entre autres, un allié contre les gouverneurs de la ville de Thessalonique, qui refusaient de reconnaître sa suprématie et s'efforçaient de maintenir leur indépendance vis-à-vis de l'Empire latin (4). Quand l'empereur Henri de Flandre voulut occuper la ville de Serrès pour assurer les libres communications entre Thessalonique et Constantinople (5), il se heurta à l'opposition des habitants de la ville, qui, conformément aux suggestions des ennemis thessaloniciens de l'empereur Henri, envoyèrent une ambassade à Melnik, auprès du despote Alexis Slav, pour lui proposer de lui céder, à lui et non à l'empereur Henri de Constantinople, la grande forteresse : « Et chil dou castiel avoient envoiés messages au bailliu Burille, qui molt estoit outrageus : si manoit a Menelic. Et

(1) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, p. 50, § 549.

(2) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, p. 62, § 571 *in fine.*

(3) L'affirmation de LONGNON, *op. cit.*, p. 62, n. 3, qu'Eustache, pour arriver à Drama, « avait traversé le Rhodope pour venir de la région de Philippopoli, qui est à quelque 150 kilomètres au nord de Drama », me semble peu vraisemblable.

(4) Voir le récit d'HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, pp. 62-81, §§ 572-610.

(5) Cf. LONGNON, *op. cit.*, p. 80, n. 1.

disent au bailliu qu'il venist a la Serre, et se il i amenoit force de gens, li castiaus li seroit rendus et delivrés, car le castelains voet mius que vous l'aiiés que li empereres » (1). Ce passage est difficile à interpréter. Voici le début de la traduction faite par l'excellent connaisseur du texte d'Henri de Valenciennes qu'était Natalis de Wailly (2) : « Et ceux du château avaient envoyé des messagers au bailli de Burille, qui était bien outrecuidant ; et il demeurait à Menelic ... ». L'historien bulgare bien connu V. N. Zlatarski a expliqué ce passage comme se référant au roi Boril (3), et, à partir de cette interprétation, a formulé quelques hypothèses peu vraisemblables. Un des bons manuscrits du texte d'Henri de Valenciennes, le ms. F (4), du XIVe siècle, nous donne ici cependant une *varia lectio* très intéressante : au lieu de « au bailliu Burille », on y lit : « baillif qui estoit de la gent Burille », ce qui doit évidemment faire supposer que ce personnage, sans doute Alexis Slav, était de la même nationalité que le roi bulgare Boril, ou même appartenait à sa famille. Malgré le terme « outrageus » employé ici par le chroniqueur latin, ou, d'après la traduction de Natalis de Wailly « outrecuidant », l'empereur Henri ne pouvait, pas, semble-t-il, se plaindre de l'attitude de son vassal de Melnik. Par un diplôme du souverain de Constantinople, daté du début de 1212, on sait qu'en 1211 Alexis Slav prit part avec les Latins, à la défense de Thessalonique contre le roi Boril (5). Nous ne possédons par ailleurs aucune information sur la vie de la princesse latine dans la résidence de Melnik. C'est sans doute de cette époque que date une inscription grecque, découverte il y a déjà bien longtemps dans une des églises de Melnik et contenant une indication assez énigmatique. Voici le texte de l'inscription : *Δέησις τοῦ δούλου τοῦ θεοῦ σεβαστοῦ Βλαδιμήρου αὐταδελφοῦ σεβαστοῦ τῶν Φράγγων*(6). Son premier éditeur s'est demandé si,

(1) HENRI DE VALENCIENNES, *op. cit.*, p. 85, § 619.
(2) GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN, p. 243.
(3) ZLATARSKI, *op. cit.*, p. 284 sqq.
(4) LONGNON, *op. cit.*, p. 85 note ; sur le manuscrit p. 15.
(5) LONGNON, *op. cit.*, p. 54, n. 1, avec indication de la source.
(6) JORD. IVANOV, *Bŭlgarski starini iz Makedonija*, Sofia 1931, pp. 221-213. — Cf. aussi N. MAVRODINOV, *Cŭrkvi i manastiri v Melnik*

sous l'indication de « sébaste des Francs », on ne devait pas justement entendre Alexis Slav. Le second éditeur a introduit une petite correction de lecture : au lieu de *τῶν Φράγγων*, il proposait de lire *τοῦ Φράγγου*, ce qui d'ailleurs n'offre guère une meilleure interprétation du texte. L'énigme de l'identification demeure, mais une donnée au moins est sûre : il s'agit d'un personnage d'origine occidentale, ou lié aux Occidentaux, vivant à Melnik, dans la première moitié du XIIIe siècle.

La disparition de la princesse latine, la mort (11 juin 1216) de l'empereur Henri de Flandre, la menace du despote d'Épire Théodore Comnène qui, en agrandissant son domaine, s'approchait toujours davantage de Melnik, tout cela obligea Alexis Slav à chercher un *modus vivendi* avec Théodore. Cette politique de souplesse explique sans doute le jugement un peu trop sévère formulé par Georges Acropolite sur l'attitude du souverain de Melnik : « (Alexis) Slav, qui gouvernait la forteresse bien défendue et presque inaccessible à tous ses ennemis — écrit Acropolite (1) — était un souverain autonome. Il n'obéissait à aucun des souverains voisins. Il aidait parfois les Italiens, à cause de liens de parenté, parfois les Bulgares, conscient d'appartenir à la même race qu'eux, parfois même Théodore Comnène. Il n'obéissait jamais à personne et ne donnait aucune raison de croire à sa fidélité, ni à la constance de son dévouement ». Ainsi noua-t-il, dès le début du règne de Théodore Comnène (1215-1230), évidemment peu de temps après la mort de l'empereur Henri de Flandre, de nouveaux liens avec le despote d'Épire. Ceux-ci furent renforcés par la mariage d'Alexis Slav avec la fille de Théodore Petraliphe, un descendant du chevalier normand Pierre d'Alife (2) et frère de la femme de Théodore Comnène (3). Ainsi, de nouveau,

i Rožen, dans *Godišnik* (= Annuaire) *du Musée National*, V (1933), p. 292.

(1) G. ACROPOLITE, *op. cit.*, p. 39, 4-12.

(2) Sur cette famille, voir quelques indications très utiles chez M. MATHIEU : GUILLAUME DE POUILLE, *La geste de Robert Guiscard*, édition, traduction, commentaire et introduction, Palerme, 1961, p. 40, n. 2 ; 329, n. 2 ; 336 ; 355.

(3) G. ACROPOLITE, *op. cit.*, p. 39, 12-17. Cf. E. GERLAND, *Geschichte des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel*, I, *Geschichte der Kaiser Balduin I. und Heinrich (1204-1216)*, Hombourg v. d. Höhe, 1905, p. 249. — ZLATARSKI, *op. cit.*, p. 321 et n. 3.

une princesse, issue d'une grande famille normanno-byzantine, vint habiter Melnik.

La modeste cour de Melnik devenait, à la suite de ces mariages, un centre de rencontre de plusieurs influences culturelles : byzantine, bulgare et occidentale. Le diplôme du mois de janvier 1220, octroyé par Alexis Slav au monastère de la Vierge Spiléotissa (1), ainsi que les diverses églises de l'époque existant encore, bien que maintenant en ruine (2), nous permettent de bien saisir toute la puissance qu'exerçait ici l'influence byzantine. La souplesse politique assura, au moins pour un temps, l'autonomie à la petite principauté de Melnik. L'expansion territoriale de Théodore Comnène à l'intérieur de la péninsule des Balkans n'aboutit pas à la conquête de la forteresse. Georges Acropolite, parlant de cette expansion, nous dit explicitement (3) que le despote d'Épire, devenu ensuite empereur de Thessalonique, réussit à étendre son pouvoir sur un grand nombre de forteresses, sans atteindre cependant celles de la région des Rhodopes, ni la ville de Melnik, qui étaient sous le pouvoir d'Alexis Slav. En Bulgarie, depuis 1218, régnait Jean II Asen (1218-1241), cousin d'Alexis Slav ; leurs rapports, à ce qu'il semble, étaient assez bons. A Constantinople, on considérait cependant Alexis Slav comme un allié de Théodore Comnène et donc comme ennemi de l'Empire latin. En 1229, Jean de Brienne s'engageait, devant la régence de Baudouin II (1228-1261), à Constantinople, à occuper des territoires assez vastes, appartenant à Théodore Comnène et à son allié Slav : *Sciendum est quod in voluntate regis erit capere, quod maluerit, pro heredibus suis ... vel totam terram quam tenet Comninianus* (Théodore Comnène), *usque ad pertinentias de Dimot* (Dimotica) *et de Adrenoble* (Andrinople) *et totum ducatum de Finepople* (Philippopoli), *quisquis*

(1) Sur ce diplôme, voir plus haut, p. 33, n. 1.

(2) Voir les études de A. Stransky, *Les ruines de Saint-Nicolas à Melnik*, *Atti del V Congresso intern. di studi bizantini*, II. Rome, 1940, pp. 422-427 ; Idem, *Remarques sur la peinture du Moyen Âge en Bulgarie, en Grèce et en Albanie*, *Actes du IVe Congrès intern. des Études byzantines*, Sofia, septembre 1934, Sofia, 1936 = *Izvestija* (= Bulletin) *de l'Institut archéol. bulgare*, X, pp. 37-40, fig. 4.

(3) G. Acropolite, *op. cit.*, pp. 38, 21-39, 1.

eum tenet, et totam terram de Esclaves (Alexis Slav) ... (1). C'est la dernière fois qu'apparaît la mention du despote Alexis Slav. On ne peut même pas établir si, lorsque Jean de Brienne s'engagea à occuper *totam terram de Esclaves*, il était encore en vie ou s'il était mort dès avant cette date (2).

En 1246, la forteresse de Melnik joua, encore une fois, un rôle dans les rapports entre Byzance et la Bulgarie. Ayant appris les grands changements survenus dans la capitale bulgare d'alors, Tŭrnovo (3), l'empereur de Nicée Jean III Vatatzès entreprit une incursion vers le Sud-Ouest de la Bulgarie (4). Il arriva à Serrès, dont le gouverneur, Dragota de Melnik (5), capitula bien vite devant les promesses de l'empereur, auquel il livra la forteresse. Accompagné par Dragota, Jean III Vatatzès se dirigea vers Melnik pour occuper aussi cette ville, qui était aux mains des Bulgares dirigés par Nicolas Litovoj (6). Le chroniqueur Georges Acropolite nous fournit un récit assez détaillé des discussions suscitées par les propositions de l'empereur (7) entre les deux partis : le parti pro-byzantin, à la tête duquel était Nicolas Manglavitès, et le parti bulgare. Ce dernier l'emporta finalement et une délégation d'habitants de la ville fut envoyée auprès de l'empereur qui se trouvait à Valavišta (près de l'actuelle Sidherokastro) (8). Pour calmer les inquiétudes des habitants de la ville et pour dissiper leur doutes, l'empereur leur octroya un diplôme spécial qui confirmait certaines immunités (9). C'est à cette occasion que Jean III Vatatzès visita la ville de

(1) J. A. Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIIIe, XIVe et XVe siècles...*, II, Paris, 1840, p. 22.

(2) Cf. Zlatarski, *op. cit.*, pp. 351, 357.

(3) Pour les détails, v. Zlatarski, *op. cit.*, p. 419 sqq.

(4) G. Acropolites, *op. cit.*, p. 72, 9 sqq.

(5) G. Acropolite, *op. cit.*, p. 74, 13 sqq.

(6) Sur ce nom, v. I. Dujčev, *Njakolko belež̆ki kŭm Kekavmen*, dans *Zbornik radova*, V (1958), p. 65.

(7) G. Acropolite, *op. cit.*, p. 75, 12 sqq.

(8) Cf. aussi Zlatarski, *op. cit.*, p. 434, n. 1.

(9) G. Acropolite, *op. cit.*, p. 77, 14-16. Cf. Fr. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565-1453*, III, Munich et Berlin, 1932, p. 21, n° 1789.

Melnik (1), et, avec lui, le chroniqueur Georges Acropolite, qui était son secrétaire (2). Le futur empereur Michel VIII Paléologue fut nommé gouverneur des villes de Serrès et de Melnik et de toute la région environnante (3).

La mort de l'empereur Jean III Vatatzès, au mois de novembre 1254, donna, dans la région de Melnik, le signal d'une révolte, inspirée cette fois par Dragota, qui, quelques années auparavant, avait aidé les Byzantins de Nicée à occuper Serrès et Melnik. Le nouvel empereur Théodore II Lascaris entreprit une expédition contre la forteresse de Tzepena, jadis résidence d'Alexis Slav (4). Ce fut alors que Dragota, probablement avec le consentement des autorités bulgares de Tŭrnovo, rejeta la suprématie byzantine et organisa une révolte dont le centre était la forteresse de Melnik (5). Georges Acropolite, qui eut l'occasion de le connaître personnellement, nous dit qu'à cause de son origine bulgare, Dragota était animé de sentiments malveillants envers les Byzantins (6). Il rassembla autour de la forteresse de Melnik un certain nombre de soldats d'origine bulgare et en fit le siège. La garnison byzantine, peu nombreuse, mais bien approvisionnée et à l'abri dans la citadelle inaccessible, résista jusqu'à l'arrivée de l'empereur. Théodore II Lascaris, avant de se diriger vers la forteresse assiégée par les Bulgares, visita, à Serrès, l'église des Saints Théodore Stratélate et Théodore Tiron et implora leur protection. Une légende populaire, enregistrée par Théodore Pediasme (7), raconte la vision miraculeuse qui aurait accom-

(1) G. ACROPOLITE, *op. cit.*, p. 80, 9 sqq.
(2) *Ibid.*, p. 78, 25 sqq.
(3) *Ibid.*, pp. 84, 1 sqq.; 93, 1 sqq.
(4) *Ibid.*, p. 113, 19 sqq.
(5) *Ibid.*, p. 114, 20 sqq.
(6) *Ibid.*, p. 114, 23-24.
(7) Le texte a été édité par M. TREU, *Theodori Pediasimi eiusque amicorum quae extant: Programm des Victoria-Gymnasium zu Potsdam.* Potsdam, 1899, pp. 17-25. Le texte a été mal édité par K. JIREČEK, *Istorija na bŭlgaritê. Popravki i dobavki*, Sofia, 1939, pp. 180-181 (publication posthume !). Cf. également Gy. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, I, *Die byzantinischen Quellen der Geschichte der Türkvölker*, Berlin, 1958², p. 522. Voir aussi : I. DUJČEV, *Proučvanija vŭrchu bŭlgarskoto srednovekovie*, dans *Sbornik* (= Recueil) de l'Académie

pagné l'expédition de l'empereur à travers cette région montagneuse et explique ainsi la victoire des Byzantins sur les soldats de Dragota. La mort du chef de la révolte au cours d'un combat contre les Byzantins, dans le défilé de Rupel (1), provoqua le rapide déclin du mouvement anti-byzantin. Située dans une région peuplée de Slaves bulgares, la ville de Melnik resta, après 1255, aux mains des Byzantins un centre administratif et ecclésiastique important.

On ne connaît pas bien l'histoire de Melnik au cours de la seconde moitié du XIIIe siècle et au XIVe siècle. Pendant son expédition en Macédoine Orientale, en 1350, le *kral'* et empereur serbe Étienne Dušan (1331-1355) visita encore Melnik (2), qui était possession serbe depuis 1342 (3). Le souverain serbe octroya alors un diplôme portant la mention du lieu (4). En 1356, son successeur Étienne Ouroš (1355-1371) octroya un autre diplôme (5), par lequel il confirmait les possessions et les privilèges du métropolite de Melnik, Cyrille. Ce document marque d'ailleurs la fin de la domination serbe dans la région.

A travers toutes ces péripéties politiques, le pouvoir ecclésiastique resta toujours plus stable. Malheureusement, on est très mal informé sur l'histoire ecclésiastique de Melnik au Moyen Âge. On ne peut même pas toujours établir avec certitude la liste des prélats, ni leur chronologie précise (6). Cette

bulgare des sciences, XLI, 1 (1945), pp. 111-114 : XV, L'expédition de l'empereur Théodore II Lascaris contre Melnik en 1255. Sans avoir connaissance de cette étude, le prof. Fr. DÖLGER, *Zwei byzantinische Reiterheroen erobern die Festung Melnik*, dans *Izvestija* (= Bulletin) *de l'Institut archéologique bulgare*, XVI (1950), pp. 275-279, a analysé les mêmes informations historiques.

(1) Le toponyme vient fort probablement du slave *rupa*, *'foramen'*. Le terme manque chez M. VASMER, *Die Slaven in Griechenland*, Berlin, 1941.

(2) Voir le texte chez St. NOVAKOVIĆ, *Zakonski spomenici srpskich država srednjega veka*, Belgrade, 1912, pp. 708-709.

(3) Cf. K. JIREČEK-J. RADONIĆ, *Istorija srba*, I, Belgrade, 1922, pp. 283-297.

(4) NOVAKOVIĆ, *op. cit.*, p. 709 : *ou Mel'nicé*.

(5) *Ibid.*, pp. 308-309.

(6) M. LEQUIEN, *Oriens christianus in quattuor patriarcatus digestus*, II, Paris, 1740, coll. 95-96, nr. XXIII : *Ecclesia Melenici*, indique sept prélats de cette Église : 1. Anonyme ; 2. Metrophane (saec.

insuffisance des témoignages historiques nous prive de la possibilité d'utiliser une donnée précieuse que fournit l'icone de Melnik.

Sur celle-ci, on voit assez clairement quelques monogrammes et une brève inscription, avec une orthographe en partie arbitraire. On lit à gauche, en haut : *Ἅ(γιος) Πέτ(ρος)*, plus bas *Ἅ(γιος) Σιμ(εών)* ; à droite, en haut *Ἅ(γιος) Ἰω(άννης) ὁ Θεολόγος*, en bas *Ἅ(γιος) Θωμᾶς*. En bas apparaissent les restes d'une inscription : *Προκοπήου ἀρχηερέ*... Sans doute faut-il supposer que cette dernière inscription nous fait connaître le nom du métropolite de Melnik qui a commandé l'icône aux peintres et artisans anonymes ou, au moins, qui l'a offerte à l'église. En l'absence de toute autre indication, on peut formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'un métropolite qui aurait occupé le siège de Melnik vers la fin du XIIIe ou au XIVe siècle. Sans pousser davantage les hypothèses, nous pouvons ajouter son nom à la liste, du reste assez pauvre, des prélats de Melnik au Moyen Âge, en attendant que des renseignements complémentaires nous permettent de préciser les détails (1).

Sofia. Ivan DUJČEV.

XIV) ; 3. Matthieu I (ca. 1438-1439) (voir également à son sujet J. GILL, *The Council of Florence*, Cambridge, 1959, pp. 89, n. 2, 257, 260, 295) ; 4. Anonyme ; 5. Méthode ; 6. Matthieu II (pendant la seconde moitié du XVIe siècle) ; 7. Anthime (en 1721). Notons que P. B. GAMS, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae quotquot innotuerunt a beato Petro apostolo*, Ratisbonae, 1873, ne mentionne pas le siège de Melnik. Une signature, à la fin d'un acte de vente de juin 1355 (v. L. PETIT, B. KORABLEV, *Actes de Chilandar*, *SPb.*, 1911, p. 304, 45) confirme la chronologie du métropolite Cyrille. Grâce au même document, on connaît le nom du *hiéromnémon*, le prêtre Jean Photinos (*ibid.*, p. 305, 52-53), le *primicerius* et *tabularius* Manuel (*ibid.*, p. 305, 54-55), ainsi que le *chartophylax* Georges Poletès (*ibid.*).

(1) On peut trouver quelques indications, d'ailleurs assez pauvres, dans les études suivantes : P. PERDRIZET, *Melnik et Rossno*, *BCH*, XXI (1907), pp. 20-37 ; V. MAVRODINOVA, *Grad Melnik-Slavovata stolnina*, dans *Rodina*, I, 4 (1938-1939), pp. 110-112. — V. PANDURSKI, *Cŭrkovni starini v Melnik*, *Roženski manastir i Sandanski*, *Duchovna kultura*, XLIV, fasc. 4 (1964), pp. 11-21. Il reste à préciser le rôle que Melnik et sa région ont eu dans l'histoire du mouvement hérétique des Bogomiles (voir, par exemple, l'indication de l'*ecclesia ... Melenguiae* : I. DUJČEV, *Medioevo bizantino-slavo*, II, *Saggi di storia letteraria*, Rome, 1968, p. 140).

EIN HAGIOGRAPHISCHES ZEUGNIS FÜR DEN ANTAPODOTIKOS DES PATRIARCHEN GERMANOS I. VON KONSTANTINOPEL

Das Schicksal der Geistwesen, die von der ursprünglichen Einheit mit und in Gott abgefallen sind, vollendet sich — so lehrte Origenes — nach dem Durchgang durch die Stufen der Läuterung im Wiedereingang — und zwar ausnahmslos aller — in den seligen Urzustand. Diese Lehre von der Apokatastasis (1), die man in der späteren Polemik gegen Origenes vereinfachend und vergröbernd auf die Formel «Endlichkeit der Höllenstrafe» reduzierte, fand Anhänger auch unter Theologen, die seine übrigen Anschauungen ablehnten. Gregor von Nyssa, der erste kongeniale Gegner des Alexandriners, der ihn nicht nur bekämpfte, sondern aus seinem Gedankengebäude die tragfähigen Elemente für das christliche Denken zu retten suchte, und neben ihm einige andere Väter, so etwa Gregor von Nazianz (2) und Maximos der Bekenner (3), wenn auch weniger offen und eindeutig als er, vertraten sie. Der Erlass Justinians von 543 und das fünfte Konzil im Jahre 553 sprachen, wie über die anderen Punkte des origenistischen Systems, so auch über diesen

(1) Zur Stellung der Apokatastasis im origenistischen System und zur Vorgeschichte des Begriffs vgl. E. v. IVANKA, *Plato Christianus*, Einsiedeln, 1964, 119f.

(2) Ch. LENZ, *Reallexikon für Antike und Christentum*, I, 515 s.v. Apokatastasis. Reservierter äussert sich dazu J. MOSSAY, *La mort et l'au-delà dans saint Grégoire de Nazianze* (*Université de Louvain, Recueil des travaux d'histoire et de philologie*, 4e série, fasc. 34), Louvain, 1966, 178.

(3) Vgl. H.U. v. BALTHASAR, *Kosmische Liturgie*², Einsiedeln, 1961, 355 ff. Anders P. SHERWOOD, *The Earlier Ambigua of Maximus the Confessor* (*Studia Anselmiana*, 36), Rom 1955, 205 ff.

das Anathem. Zu Beginn des 8. Jahrhunderts suchte Germanos, von 715 bis 730 Patriarch von Konstantinopel, die Schwierigkeit, dass eine « Säule der Orthodoxie » eine kirchlich verurteilte Irrlehre bekannte, aus der Welt zu schaffen, indem er die einschlägigen Stellen im Werk des Nysseners als Interpolationen der Origenisten auffasste. Seine Schrift mit dem Titel *Ἀνταποδοτικὸς ἢ ἀνόθευτος* ist zwar verloren, aber noch im groben Umriss aus einem Referat des Photios in der Bibliotheke (cod. 233) greifbar (1). Nun weist die Überlieferung der Werke Gregors tatsächlich Spuren einer Bearbeitung auf, — nur dass die ursprünglichen Textstellen « origenistisch » waren und die Retuschen von orthodoxer Seite stammen. Welches Ausmass derartige Manipulationen hatten, zeigt schon jetzt die von W. Jäger begonnene kritische Ausgabe des Gesamtwerks Gregors, obwohl die für dieses Thema wichtigen Schriften, *De anima et resurrectione* und die *Oratio catechetica*, noch gar nicht erschienen sind (2). J. Danielou vermutete, dass diese Korrekturen bereits vor Germanos vor-

(1) PHOTIUS, *Bibliothèque* éd. R. Henry, Paris 1967, V, 80-83. Nach Seiten- u. Zeilenzahl dieser Ausgabe wird im folgenden zitiert. Die zugänglichsten und verlässlichsten Informationen geben noch immer O. BARDENHEWER, *Geschichte der altchristlichen Literatur*², Freiburg i. Br., 1923, III, 216 ff. und F. CAYRÉ, *Dictionnaire de théologie catholique*, VI (1), 1308, s.v. Germain. Befremdlich ist, was renommierte neuere Nachschlagewerke an Verworrenheit bieten : So schreibt K. BAUS im *Lexikon für Theologie und Kirche*, IV, 754 s.v. Germanos : « Eine Schrift gegen die Apokatastasislehre des Origenes wurde von Photios (cod. 33 (sic !)) gerühmt », und J. LOOSEN im selben Werk, I, 710 s.v. Apokatastasis : « Patriarch Germanos v. Konstantinopel behauptete später, die A. texte bei Origenes (!) seien gefälscht ». J. Quasten gar gibt in seiner Patrology, Utrecht-Antwerpen, 1960, III, 290 als zweiten Titel « Anodeutikos ».

(2) Vgl. etwa J. MCDONOUGH, *Praef. zu In inscr. Ps.*, *Gregorii Nysseni opera*, Leiden, 1962, V, 7 u. app. crit., 67, 101, 113 ; H. MUSURILLO, *Praef. zu De vita Moysis*, *ibid.*, Leiden, 1964, VII (1), XIII ff. u. app. crit., 57 ; G. HEIL, *Praef. zu De mortuis*, *ibid.*, Leiden, 1967, IX, 15 f. ; J. DANIÉLOU, *Grégoire de Nysse, La vie de Moïse* (*Sources chrétiennes*, 1bis), Paris, 1955, XXXIV u. 54, Anm. 1. Zu ähnlichen Eingriffen aus dogmatischen Gründen im Filioque-Streit vgl. jetzt W. JÄGER, *Gregor von Nyssas Lehre vom Heiligen Geist*, Leiden, 1966, 122 ff.

genommen wurden ; denn zu seiner Interpolationsthese habe er nur kommen können, wenn er schon eine doppelte Überlieferung kannte. Die Änderungen seien erfolgt, um den Angriffen der Monophysiten gegen die Rechtgläubigkeit Gregors, der für die Orthodoxen ja ein Kronzeuge war, das Fundament zu entziehen (1).

Ausser dem erwähnten Referat des Photios waren bisher keine Spuren bekannt, die diese Schrift des Germanos hinterlassen hätte (2). Wie in vielen Fällen, ist es auch hier wieder die Hagiographie, die unerwartet Neues beschert und nähere Aufschlüsse darüber ermöglicht.

Über Leben und Wirken der drei grossen kappadokischen Kirchenväter des vierten Jahrhunderts liefern ihre eigenen Schriften die zuverlässigsten und reichsten Informationen. Ihnen gegenüber besitzt die spätere hagiographische Tradition nur sekundären Rang. Die Masse der Texte ist dabei recht ungleich verteilt : Während Basilius und Gregor von Nazianz immer wieder im Lauf der Jahrhunderte mit Viten und Enkomien bedacht wurden, wozu noch die zahlreichen Homilien kommen, in denen sie zusammen mit Johannes Chrysostomos am Fest der drei Hierarchen (30. Jänner) gefeiert wurden, gibt es, soweit bis jetzt bekannt, nur zwei Stücke, die Gregor von Nyssa gelten. Dies entspricht durchaus dem unterschiedlichen Mass an Wertschätzung, das der Byzantiner jedem dieser drei Väter entgegenbrachte : Gregors Gestalt und Werk waren nie so tief ins byzantinische Bewusstsein eingedrungen wie die seines älteren Bruders, des grossen Gesetzgebers monastischer Lebensführung, und seines Freundes, des verpflichtenden Vorbildes geistlicher Beredsamkeit (3).

(1) J. DANIÉLOU, *L'apocatastase chez saint Grégoire de Nysse*, *Recherches de science religieuse*, 30 (1940), 335 ff., später zitiert : DANIÉLOU, *L'apocatastase*.

(2) Die von PAPADOPOULOS-KERAMEUS edierte *Vita des Germanos* (*BHG*³ 697 ; *Μανουηλοδάτειος Βιβλιοθήκη* II, *Ἀνέκδοτα Ἑλληνικά*, Konstantinopel, 1884, 3 ff.) aus dem Beginn des 9. Jahrhunderts (zur Chronologie vgl. F. FUCHS, *Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter* (*Byz. Archiv*, 8, 1926) 10) nimmt auf Germanos' literarisches Werk nur zweimal Bezug : c. 16, S. 11 werden seine dogmatischen Episteln gegen die Ikonoklasten erwähnt, c. 18, S. 12 die vom Kaiser angeordnete Verbrennung seiner Schriften für die Bilderverehrung.

(3) Vgl. O. BARDENHEWER, *a.a.O.*, III, 193.

Die beiden Texte, die den Nyssener betreffen, sind 1. ein bis auf den Titel völlig unbekanntes Enkomion, das im *Cod. Patm.* 273, einem prämetaphrastischen Januarmenologion, unter dem Namen des Johannes Chrysostomos steht (*BHG*^{3} 717 c) (1) und 2. die ebenfalls ungedruckte *Vita* *Καλὴ μὲν ἐμοὶ καὶ ὀφειλομένη* (*BHG*^{3} 717).

Diese *Vita* wurde von K. Holl, als er sein Buch über Amphilochios von Ikonion vorbereitete, im *Cod. Monacensis gr.* 92 eingesehen. In einer Anmerkung urteilt er darüber : « Um andern eine Enttäuschung zu ersparen, teile ich hier mit, dass die noch ungedruckte *Vita* im *cod. Mon. gr.* 92 ... ein spätes, als historische Quelle wertloses Machwerk ist » (2). Seine Warnung wurde gehört : Die Forschung hat sich mit ihr noch nicht befasst. Eine nähere Prüfung dieses Urteils, dessen Begründung Holl schuldig geblieben ist (3), durch eine Analyse des Inhalts und die Feststellung der Quellen beabsichtige ich andernorts vorzunehmen. Die folgenden Bemühungen gelten nur einem Teilstück daraus, das wegen seiner offenkundigen Verwandtschaft mit der Schrift des Germanos Interesse verdient.

Nachdem der unbekannte Autor nämlich mehr wort- als inhaltsreich sich über Gregors Tätigkeit als Redner und Schriftsteller ausgelassen und zuletzt im besondern sein Eintreten für den wahren Glauben in Wort und Schrift und seinen Kampf gegen die Häretiker gerühmt hat, behauptet er, dass die Origenisten sich das Ansehen seiner Werke für ihre Zwecke zunutze machen wollten, indem sie durch Interpolationen den Anschein zu erwecken suchten, auch Gregor lehre die Apoka-

(1) In einer in den *Analecta Bollandiana* 86 (1968), 5 ff. erschienenen Arbeit weise ich nach, dass es sich dabei um eine pia fraus von seltener Unverfrorenheit handelt : Das Stück stellt eine Kompilation aus Abschnitten der Rede Gregors von Nyssa auf seinen Bruder Basilius dar.

(2) K. Holl, *Amphilochius von Ikonium in seinem Verhältnis zu den grossen Kappadoziern*, Tübingen-Leipzig, 1904, 28, Anm. 1.

(3) Vgl. A. Ehrhard, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche III* (*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, 52), Leipzig 1950, 1003, Anm. 4.

tastasis. In einem breit angelegten Exkurs beginnt er nun — nicht ohne köstliche Einzelheiten — von seinen eigenen Zweifeln und deren wundersamer Lösung zu erzählen : Eines Nachts, als er nicht einschlafen konnte, greift er zu einem Band mit Werken Gregors, um der Versuchung zur ἀκηδία zu entgehen. Aber vor allem bei der Lektüre der Schrift Περὶ ψυχῆς gerät er in Unsicherheit über die echte Lehre des Nysseners. Endlich nickt er über dem Buch ein und im Traum erscheint ihm der Heilige selbst mit einem kostbaren Evangeliar, das aber über und über verunreinigt ist. Auf seine Frage, wer solches gewagt habe, antwortet der Heilige ihm, böse Männer seien es gewesen, die des Buches Ansehen für ihre eigenen üblen Absichten missbrauchen wollten. Nach dem Erwachen erkennt er, dass ihm so der verderbte Zustand der Schriften Gregors angedeutet wurde. An diese Traumerzählung, die nicht ganz die Hälfte des Exkurses ausmacht, schliesst er einen zweiten Teil, den er den αἰνίγματα des ersten als πράγματα gegenüberstellt. Er sucht darin zu erweisen, dass Gregor die Ewigkeit der Höllenstrafe gelehrt habe — dabei zitiert er aus *De anima et resurrectione* — und die Apokatastasislehre verwerflich sei, weil sie sich nicht mit der Schrift vereinbaren lasse.

Vor einer Untersuchung seines Verhältnisses zum Antapodotikos sei jedoch der Textabschnitt mitgeteilt.

1. Die Überlieferung der *Vita*.

Die *Vita* ist in vier Handschriften überliefert :

1. *Cod. Glascuensis* B E 8 x 5 (Universitätsbibliothek Glasgow) (= G), Pergament, 10. Jahrhundert, zweispaltig zu je 36 Zeilen beschrieben. Über dieses prämetaphrastische Januarmenologion, das erst vor einem Jahrzehnt von M. Richard wiederentdeckt worden war, machte F. Halkin einige vorläufige Mitteilungen (1). Zu den grossen Verlusten, die die Handschrift durch Entfall von Einzelblättern und auch ganzen Lagen erlitt, kommt noch die grosse Verwirrung, die der Buchbinder beim Neubinden stiftete, sodass sie nicht leicht

(1) F. Halkin, *Un nouveau ménologe grec de Janvier dans un manuscrit de Glasgow*, *Analecta Bollandiana*, 75 (1957), 66 ff.

zu benützen ist, zumal sie noch von keinem Katalog erfasst ist. Die *Vita* steht unter dem 10. Jänner auf f. 121-130v und f. 139-147. Die acht Folien dazwischen enthalten einen Teil des sogenannten Nilusberichts über den Märtyrertod der vierzig Mönche vom Sinai (Fest : 14. Jänner ; *BHG*[3] 1300-1307) und sind offenkundig für den ursprünglichen Quaternio mit dem Text des Bios eingesetzt worden. Trotz genauer Durchsicht des Mikrofilms des gesamten Codex konnte ich die fehlenden Blätter nirgendwo finden, sodass sie als verloren gelten müssen. Der publizierte Abschnitt ist erst ab c. 5, 17 (*προσανακαλύψαι διανοίας* ...) auf f. 139-143v überliefert. Diese Handschrift ist die einzige, die den Text in liturgischem Zusammenhang bewahrt hat (1). Über die Schrift und die orthographischen Eigenheiten des Kopisten (2) hat V. Laurent in der Einleitung zu seiner Ausgabe der *Vita retractata* und der Miracula des Petros von Atroa Beobachtungen zusammengestellt, auf die hier verwiesen sei (3). Angefügt sei nur, dass der Schreiber das Ny ephelkystikon fast immer auch vor konsonantisch anlautenden Wörtern setzt. Auch die zahlreichen Marginalglossen, in denen seltenere, z.T. aber auch ganz gebräuchliche Wörter der Reinsprache erklärt werden (4), dürften auf ihn zurückgehen, da sie in derselben sorgfältigen Schrift — jetzt in Unziale — durchlaufend im ganzen Codex angebracht wurden.

2. *Cod. Marcianus gr.* 69 (= V), Papier, 12./13. Jahrhundert. *Vita* : f. 244-264, edierter Abschnitt : f. 256v-261 (5).

(1) Sonst ist in prämetaphrastischen Menologien für Gregor von Nyssa die Gelegenheitsrede Gregors von Nazianz, *Φίλου πιστοῦ οὐκ ἔστιν* (*BHG*[3] 716) vorgesehen (vgl. Ehrhard, *a.a.O.*, I, 541, 543, 546). Symeon Metaphrastes kommemoriert nur den Presbyter Markianos (vgl. Ehrhard, *a.a.O.*, II, 531) ; in zwei Handschriften des « vermischten Metaphrasten » weist Ehrhard ebenfalls die Rede Gregors von Nazianz nach (*a.a.O.*, III, 198 f.).

(2) Z.B. die bevorzugte Schreibung der I-Laute durch *ει*.

(3) V. Laurent, *La Vita retractata et les miracles posthumes de saint Pierre d'Atroa* (*Subsidia hagiographica*, 31), Bruxelles 1958, 14 ff.

(4) Z.B. *συνοῖσον* durch *συμφέρον*, *ὑπέφηνε* durch *ὑπέδειξεν*. Vgl. den textkritischen Apparat.

(5) M. Zanetti-A. Bongiovanni, *Graeca D. Marci Bibliotheca*

Das Manuskript aus der Sammlung Kardinal Bessarions enthält zum grössten Teil Werke Gregors von Nyssa, auf die die *Vita* folgt. Es entging sowohl H. Delehaye (1) als auch A. Ehrhard, der den sogleich zu nennenden *Monacensis* als einzigen Textzeugen anführt. Es ist eine typische Gelehrtenhandschrift, sehr eng geschrieben (36 bis 38 Zeilen), mit vielen Abkürzungen und nur wenigen orthographischen Fehlern.

3. *Cod. Parisinus gr.*, 817 (= P), Papier, 16. Jahrhundert, 29 Zeilen je Seite. Neben Theologischem (u.a. JOHANNES CHRYSOSTOMOS' *Epistulae ad Theodorum lapsum* und dem *Dialogus de recta in Deum fide*) enthält diese Handschrift auch Profanes, so die *Reden* des JOHANNES ARGYROPOULOS. Die *Vita* befindet sich auf f. 103-131v, das edierte Stück auf f. 119v-127v (2).

4. *Cod. Monacensis gr.* 92 (= M), Papier, 16. Jahrhundert, 30 Zeilen je Seite. Der Inhalt ist identisch mit dem des *Marcianus*. Der Bios steht auf f. 445v-476, unser Text auf f. 463-472 (3).

Für die Erstellung des Textes tragen die beiden zuletzt genannten Handschriften nichts bei, da sie Apographa des Marcianus sind. Für den *Monacensis* hat W. Jäger dies bereits nachgewiesen, sodass sich mehr dazu erübrigt (4). Wohl aber ist dies noch für den *Parisinus* zu zeigen.

codicum manuscriptorum per titulos digesta, Venetiis 1740, 46. Diese unzureichende Beschreibung vervollständigte W. Jäger, *Gregorii Nysseni opera*, Leiden, 1960, II, XLVII ff.

(1) H. DELEHAYE, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae D. Marci Venetiarum*, *Analecta Bollandiana*, 24 (1905), 169 ff.

(2) H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale et des autres bibliothèques de Paris et des départements*, Paris, 1886, I, 152 f. *Hagiographi Bollandiani* et H. OMONT, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae Nationalis Parisiensis* (*Subsidia hagiograpica*, 5), Bruxelles, 1896, 45.

(3) I. HARDT, *Catalogus codicum manuscriptorum graecorum Bibliothecae regiae Bavaricae*, München, 1806, I, 499 ff. C. VAN DE VORST et H. DELEHAYE, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Germaniae, Belgii, Angliae* (*Subsidia hagiographica*, 13), Bruxelles, 1913, 102 f. A. EHRHARD, *a.a.O.*, III, 1003.

(4) W. JÄGER, *Gregorii Nysseni opera*, Leiden, 1960, II, L f.

Zunächst sei auf ein Fakt verwiesen, das in Omonts summarischer Beschreibung nicht erfasst ist. Nach f. 102 sind, wie mehrmals in der gesamten Handschrift, drei Blätter leer geblieben, ebenso eines nach f. 133. Unmittelbar an die *Vita* schliessen (f. 131v-133) dieselben Scholien zu Gregors von Nazianz Rede *Περὶ εὐταξίας* an wie im *Marcianus*. Vor der *Vita* und nach den Scholien hat der *Parisinus* nichts mehr mit ihm gemeinsam. Der Schreiber wollte also offensichtlich mit den Leerseiten die Stücke, die er je verschiedenen Vorlagen entnahm, voneinander abgrenzen. Auf f. 103 beginnt ausserdem nicht sofort die *Vita*, sondern unter einer breiten Zierleiste steht der Titel *Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσσης πρὸς Εὐνόμιον τὸν δυσσεβῆ ἀντιρρητικὸς λόγος α'*, darunter ist noch die Initiale des ersten Wortes *οὐκ* ausgeführt; statt der folgenden Buchstaben zog der Kopist aber über die ganze Zeile eine schmale Zierleiste und strich die Überschrift mit drei vertikalen Strichen durch. Nun erst lässt er den Titel der *Vita* folgen. Er hatte also ursprünglich die Absicht, dieses grosse Werk Gregors abzuschreiben; doch kam er davon ab, wohl, weil er dafür nur mehr 111 Blätter zur Verfügung hatte (Die ganze Handschrift besteht aus 214 Folien). Die durchgestrichene Überschrift nun hat genau denselben Wortlaut, wie ihn ausschliesslich der *Marcianus* bietet.

Doch nun zur Textbeschaffenheit der *Vita*, die dasselbe noch klarer zeigt. Nicht nur, dass der *Parisinus* keine Varianten mit dem *Glascuensis* gemein hat, die ihn vom *Marcianus* trennten, wohl aber dieselben Lücken aufweist wie V, er hat auch eine Reihe von Fehlern, die nur aus dem Schriftbild von V zu erklären sind. Ich beschränke mich auf Beispiele aus dem edierten Textabschnitt, da sie vollkommen hinreichen.

1. c. 8, 20 *οἱ μὲν γὰρ τοῦτο* G, V; P hat *τοῦτε*. V kürzt wie gewöhnlich die Endung des Pronomens durch hochgestelltes *τ*; dieses aber kam vor das etwas unter die Zeile geratene zweite *ε* des Wortes *ἑλομένων* zu stehen, sodass ein Schreiber, der nicht mitdachte, *τοῦτε* lesen musste. Dies passierte auch dem Kopisten von M.

2. c. 9, 17 *μηδ' ὑπονοίαις* G, *μὴ δι' ὑπονοίας* V, oberhalb der entsprechenden Silben aber als *varia lectio δε* und *αις*. Der

Schreiber von M kopierte dies getreulich, dem von P jedoch blieb es unverständlich und so brachte er es zu folgender Konfusion : *μὴ δι δε ὑπονοίας*.

3. c. 12, 29 *τελευτᾶ* G, V, M ; *τελευτῶ* P. Die Verlesung ist wiederum nur aus dem paläographischen Befund in V zu deuten. Dort nämlich ist der Zirkumflex aus dem Abstrich des *α* derart hochgezogen, dass bei flüchtigem Lesen der Eindruck eines *ω* entsteht.

Aus all dem ergibt sich zwingend, dass der *Parisinus* auf den *Marcianus* — sicherlich direkt — zurückgeht (1).

Weit weniger einfach ist es, etwas Genaueres über das Verhältnis von G und V zu sagen. Zunächst muss schon einmal ungewiss bleiben, ob der Kopist von V der erste war, der die *Vita* aus der liturgischen Tradition herübernahm oder ob er sie schon im Verband der Werke Gregors vorfand.

Auf jeden Fall haben beide Handschriften gemeinsame Fehler : In c. 7, 8 steht falsch *συνεργούμενα* an Stelle von *συνεργούμενον*, c. 7, 38 fehlt das zu *τῇ τοῦ δοκοῦντος κακοῦ* gehörige Substantiv. Wenig wahrscheinlich ist es ferner, dass schon der Autor die drei Fehler innerhalb der Zitate aus Gregors *De anima et resurrectione* aus einer verderbten Handschrift herübernahm : c. 8, 5 *ἑκάτερον* statt des Genetivs, c. 8, 12 *προσαναλίσκουσιν* statt *προαναλίσκουσιν*, 8, 11, ist *τῇ φύσει* ausgefallen (2). Ein anderes hübsches Beispiel lässt sich aus dem nicht edierten Text beibringen. Ziemlich zu Beginn der *Vita* (3) werden die Themen christlicher und « hellenischer » Rhetorik gegeneinander ausgespielt : Dem Heiden geht es nur um die *προτερήματα ἐν Ὀλυμπίοις καὶ πυκτικοῖς ἀγῶσιν*, wie übereinstimmend überliefert ist. Es liegt auf der Hand, dass es ursprünglich *Πυθικοῖς* hiess und dies von einem antiquarisch nicht bewanderten Kopisten korrigiert wurde.

G hat aber gegen V oftmals auch die bessere Lesung. Im

(1) Dass P aus M abgeschrieben wurde, ist dadurch ausgeschlossen, dass er oft mit V das Richtige gegenüber den Fehlern des M hat. Vgl. z.B. c. 4, 28 f. wo V und P die Glosse am Rand haben, M aber im Text.

(2) Mignes allerdings dürftiger Apparat hat zu diesen Stellen (*P.G.*, 64, 81C, 84A) nichts Ähnliches verzeichnet.

(3) G f. 123v, V 245v, P 105v, M 448.

nicht abgedruckten Abschnitt weist V einige Lücken auf. Hier aber brauchen wir nur zu notieren : 1. c. 11, 5 *δέ* hinter *συμμετρηθήσεσθαι*, 2. c. 13, 28 *συστρατηγεῖν* statt des blossen *στρατηγεῖν* in V, P, M.

Einige Indizien scheinen die Annahme nahezulegen, dass V weder direkt noch indirekt auf G zurückgeht. Wenig Gewicht haben zwar jene falschen Lesungen in G, die der gelehrte Kopist des *Marcianus* allein durch Konjektur berichtigen konnte. Dazu gehören die orthographischen Fehler und folgende Verderbnisse : c. 7, 16 *διαυγῆ* für *διαυγές*, c. 9, 13 *χείρω* statt *χεῖρον*, c. 10, 11 *σημαίνει* an Stelle des Infinitivs. Ebenso könnte noch das Plus als Ergänzung verstanden werden : c. 10, 26 kann das *τῶν* zu *καταδικαζομένων* durch Konjektur gefunden werden, genau so das *αὐτοῦ* zu *αἴνεσιν* in c. 10, 30. Wohl aber scheinen zwei Varianten darauf hinzudeuten : 1. In c. 12, 41 f. liest G *δεσπότου... τὰ ἀνθρώπινα πάντα διεξάγοντος*, V aber *τὰ οὐράνια*, beide Male als *Nomina sacra* gekürzt. Eindeutig besser passt die zweite Lesart, ein Hinweis auf die unabänderlichen Gesetze Gottes, die das Geschehen am Sternenhimmel bestimmen, in den Zusammenhang, eine Berufung auf die ewige Gültigkeit des Gotteswortes. Der Schreiber von G oder schon der seiner Vorlage hat also die Abkürzung falsch gedeutet. 2. In c. 13, 19 f. bietet G *οὕτως ἦν Γρηγόριος... θαυμαζόμενος*, V *οὖν* anstatt *ἦν*. Es gehört jedoch zweifellos beides in den Text. Jedem der beiden Schreiber ist also eine Haplographie anzulasten, nur dass jeder das andere Wort ausliess.

Wertlos für die Entscheidung unserer Frage sind die doppelten Lesarten in V, weil unklar bleibt, wie der Kopist von V zu ihnen kam. Innerhalb unseres Abschnittes sind es nur zwei : c. 4, 27 *μαργαρίδων*, oberhalb des *γ* steht ein *μ* ; c. 9, 17 *μὴ δι' ὑπονοίας*, darüber oberhalb der entsprechenden Silben *δε* und *αις*, was die Lesart in G ist. Ist also die in der Zeile stehende Textform eigene Konjektur oder gehen die Doppellesarten auf den Vergleich zweier Handschriften durch den Schreiber des *Marcianus* oder seinen Vorgänger zurück?

Somit ergibt sich mit hinreichender Sicherheit nur, dass zwischen dem ältesten Textzeugen G und dem Autograph mindestens ein Zwischenglied gewesen sein muss. Von die-

sem ist direkt oder indirekt V abzuleiten ; kaum aber besteht eine Verbindung zu G oder dessen eventueller Deszendenz.

2. Der Text.

Entsprechend dem Usus der Bollandisten wurde der Abschnitt der Übersichtlichkeit halber in Kapitel untergeteilt. In den Apparat wurden Itazismen und einfache Vokalverwechslungen nur aufgenommen, wenn sie ein für sich sinnvolles Wort ergeben. Übergangen wurde auch das regelwidrige Ny ephelkystikon in G.

1. *Οὕτω τοίνυν οὐ μόνον οἱ φιλοτίμως καὶ καθ<αρ>ῶς πρὸς αὐτόν* (1) *τε καὶ τοὺς αὐτοῦ διακείμενοι λόγους τὸ σεβάσμιον αὐτοῖς ὁμοῦ καὶ πειθήνιον διετήρουν, ἀλλὰ καὶ οἱ ἀπεναντίας καὶ πολεμίως ἔχοντες τοῖς ἐκείνου δόγμασι καὶ φανερὸν τὸν κατὰ τῆς ἀληθείας ἐπανῃρημένοι πόλεμον τὸ μεγαλοφυὲς αὐτῶν καὶ ὑπερχεόμενον ἐκπεπληγμένοι καὶ <οἰόμενοι>, ὡς ἄμαχον καὶ ἀνανταγώνιστον ἔχουσι τὴν πρὸς τοὺς ἀντιδιατιθεμένους πάλην, ἐμηχανήσαντό τινα πονηρὰν μὲν καὶ εὐφώρατον, τῆς οἰκείας δὲ γνησίαν κακοβουλίας δι' ἐκείνων προσκτήσασθαι συμμαχίαν. Πρὸς γὰρ τὸ τοῦ ἀνδρὸς προκεκριμένον ὑφ' ἁπάντων ἀπιδόντες ἐν λόγοις ἀξίωμα τήν τε χύσιν καὶ τὸ εὔροον κατανοήσαντες αὐτῶν ᾠήθησαν τῇ τῶν νόθων λόγων καθάπερ ζιζανίων ἐπισπορᾷ τὴν δι' ἐκείνων τῆς ἰδίας βλασφημίας ἀποσυλῆσαι συνεργίαν. Διὰ μὲν γὰρ τὸ ὑπερτιθέμενον καὶ πρὸς πάντων γεραιρόμενον τῆς τοῦ προσώπου ποιότητος τὸ ἀναντίρρητον τοῖς ὑποβεβλημένοις περιποιεῖσθαι προσεπήλπισαν ῥήμασι, διὰ δὲ τὸ ποικίλον καὶ εὐρύχωρον τῆς τῶν λόγων τοῦ μεγάλου Γρηγορίου συνθέσεως* (2) *τὸ λαθεῖν ἐπεισφθειρόμενα*

1, 1 *καθαρῶς correxi, καθῶς* VPM ; *an est legendum καλῶς?* 6 *οἰόμενοι supplevi* 8 *πάλην* V P, *πάλιν* M ; *ἐμηχανήσαντο* V M, *ἐμηχανήσαντε* P ; 9 *γνησίαν* V M, *γνησίας* P ; 16 *ὑποβεβλημένοις* V P, *ὑποβλημένοις* M 18 *ἐπεισφθειρόμενα* V P, *ἐπιφθειρόμενα* M

(1) Sc. *Γρηγόριον*.

(2) Die *ποικιλία τῶν σχημάτων* gehörte im Attizismus und daher auch in Byzanz zu den Erfordernissen eines guten Schriftstellers und Redners. Sie wird von Dionysios von Halikarnass im besondern an

καθάπερ ἐμβολάς τινας τὰ τῆς σφῶν πονηρίας προσεπενόησαν ἀμβλωθρίδια. Ἀλλ' ἐψεύσθησαν τῆς ματαίας οἱ δείλαιοι προσδοκίας χρυσὸν πηλῷ προσπλάττειν ἢ κάχληκας τιμίοις συναριθμεῖν λίθοις ἢ — τὸ μᾶλλον οἰκειότερον [1] εἰπεῖν — βορβόρῳ μῦρον ἀναφύρειν πειραθέντες, ὧν τὸ ἐν ἑκάστοις διάφορον καὶ τοῖς ποσῶς ὑγιὲς τὸ τῶν αἰσθήσεων διακριτικὸν ἔχουσι φανερὸν καθέστηκεν. Ταύτῃ δὴ τῇ εὐφωράτῳ ἐπιβουλῇ οἱ τὰ λῆρα τοῦ Ὠριγένους κρατοῦντες δόγματα πολλὰ μὲν ἐν πολλοῖς τοῖς αὐτοῦ συγγράμμασι παρέσπειραν ἀτοπήματα, οὐχ ἥκιστα δὲ τὰ περὶ τῆς ἀσυστάτως αὐτοῖς ἐπινοηθείσης ἀποκαταστάσεως καὶ τοῦ ἀτελευτήτου τέλους τῆς τῶν καταδικαζομένων κολάσεως ληρήματα. Τούτοις οὕτω πονηρῶς σκευωρηθεῖσι πολλοὶ τῶν μήτε τῷ ὕψει τῶν τοῦ διδασκάλου δογμάτων μήτε τῇ ταπεινότητι τῶν ὑπονοθεύειν ταῦτα πειραθέντων ἐσκεμμένως ***εἰσβάλλοντες εἰς ξένας τῆς ἀληθείας παρεσύρησαν ἐννοίας, ὧν οἱ μὲν ἐξετάσει φιλοπονωτέρᾳ καὶ τῷ τοῦ ἀκριβοῦς διακριτικῷ λογισμῷ πρὸς τὴν τοῦ καλῶς ἔχοντος ἀναχθέντες διάγνωσιν τὸ καθαρὸν μὲν τῶν δεδογμένων τῷ μεγάλῳ Γρηγορίῳ διανυμνοῦσι, τὰ κίβδηλα δὲ τῶν ἐπιβουλευσάντων αὐτοῖς ἀπωθοῦνται καὶ βδελύσ-

29 *an scribendum est* τοῦ τέλους ἀτελ. τῆς ... κολ.? 32 *participium aliquod videtur excidisse.*

Thukydides gerühmt (Vgl. *De Thucydide iudicium*, c. 23, ed. H. Usener-L. Radermacher, 360, 14 u. c. 53, 413, 5). Mit dem zweiten Ausdruck *εὐρύχωρον τῆς τῶν... λόγων συνθέσεως* ist wohl der weit ausladende Periodenbau gemeint. Zum *εὔροον* ist zu vergleichen etwa Symeon Metaphrastes, *Epist.*, 3, *P.G.*, 114, 229 B, wo in der *laus epistulae acceptae* die *εὔροια* und *χάρις* gelobt werden. Diese Auslassungen über die rhetorischen Qualitäten Gregors in ihrer terminologischen Unschärfe sind selbstverständlich nur Topik. Was ein Byzantiner an seinem Stil zu loben fand, kann man bei Photios nachlesen: In *Bibl. cod.* 6 und 7 (ed. R. Henry, Paris, 1959, I, 8, 19 ff.) hebt er die *λαμπρότης* und *γλυκύτης* sowie das *ἡδύτατον* seines Stils hervor. In einer blossen Synkrisis mit den drei Hierarchen ohne stilkritische Aussagen erschöpft sich der Essay des Michael Psellos, *Χαρακτῆρες τοῦ Γρηγορίου τοῦ θεολόγου...*, éd. J. F. Boissonade, Michael Psellus, *De operatione daemonum*, Nürnberg, 1838, 124 ff.

(1) Zum Gebrauch von *μᾶλλον* vor dem Komparativ in der byzantinischen Gräzität vgl. G. Böhlig, *Untersuchungen zum rhetorischen Sprachgebrauch der Byzantiner*, *Berliner byzantinistische Arbeiten*, 2, Berlin, 1956, 48.

σονται παραχαράγματα, οἱ δὲ ἀπερισκέπτῳ κρίσει πρὸς μόνην τῶν ἐγκειμένων τὴν γραφὴν τὸν λογισμὸν ἀποκλίνοντες μένουσι τῇ ἀστάτῳ καθάπερ ἐν θαλάσσῃ σαλευόντες ἀμφιβολίᾳ τῆς τοῦ διδασκάλου δηλαδὴ κυβερνήσεως καὶ εἰς τοὺς ἀκλύστους τῶν ἐκείνου δογμάτων λιμένας ἐγκαθορμίσεως ἐπιδεόμενοι. Τῆς αὐτοῦ γὰρ ἂν εἴη καθηγήσεως διὰ τῆς τοῦ ἐνοικήσαντος ἐν αὐτῷ πνεύματος συνεργίας τά τε πονηρὰ καὶ δυσγενῆ τῶν ἐπεισφθαρέντων ἐν τοῖς αὐτοῦ λόγοις καθυποδεῖξαι σπέρματα καὶ πρὸς τὴν ἀληθῆ χειραγωγῆσαι τῶν ἀνοθεύτων αὐτοῦ λόγων τοὺς βουλομένους εὐγένειαν.

2. Καὶ περὶ τούτων τῆς ὁμοίας ἡμῖν μὴ ἀποτυχοῦσιν εὐεργεσίας οὐκ ἀπιστητέον μάρτυρά τε Χριστὸν αὐτόν, τὴν αὐτοαλήθειαν, καὶ τὴν τοῦ διδασκάλου χειραγωγίαν εἰς βεβαίωσιν τοῦ λόγου παραγομένοις. Φιλοτίμως γὰρ ἀεὶ καὶ ἐπιθυμητῶς τοὺς ἐκείνου διαναπτύσσουσι καὶ προσμελετῶσι λόγους συνέβη ποτὲ δι' ἡσυχίας ἔρωτα ἐσχατιάν τινα τῶν συνοικούντων ἀποστερουμένην καταλαβεῖν, ἐν ᾗ τῶν τε παρόντων θορύβων ἀπαλλάττεσθαι προσῆν καὶ τῶν μενόντων καθαρὰς τὰς ἐμφάσεις εἰσδέχεσθαι. Οὕτω γὰρ τῶν αἰσθητῶν ἁπάντων ἀποκρινόμενος ὁ νοῦς καὶ τῶν πολυμόχθων ἀποδιιστάμενος φροντίδων τῷ διορατικοτέρῳ τοῖς ἀθεάτοις προσεγγίζει καὶ τὰ ἐκείνων διαπαντὸς ἀοράτῳ τινὶ φαντασίᾳ προ[σ]ανατυπῶν ἐν ἑαυτῷ κάλλη, πρὸς τὸ ὑπερκείμενον καὶ μόνον ἀνωτάτω καθάπερ ὑποβάθρᾳ τούτοις χρώμενος ἀνατρέχει καλόν, ὅ ἐστι τὸ αὐτοαγαθὸν καὶ μόνον ἐφετόν, ὁ Χριστός. Τοιοῦτον δὴ τῆς παρόντων ἀναχωρήσεως καὶ ἀπραγμοσύνης τὸ ὄντως μεγαλωφελὲς ἐνθεωρούμενον κέρδος καταλλήλῳ τῆς οἰκείας μεγαλειότητος ἔρωτι πυρπολεῖ καὶ ἀναφλέγει παρασκευάζον δι' ἡσυχίας ποθουμένης τῆς ἀνυπερβλήτου ταύτης τοὺς ἐραστὰς μὴ ἀποτυχεῖν δωρεᾶς (1). Καὶ τοῦτο ἂν ἀσ-

2, 12 *προανατυπῶν correxi, προσανατυπῶν* V P M 18 *παρασκευάζον* V P, *παρασκευάζων* M 19 *δωρεᾶς* V M, *δωρεᾶν* P

(1) Diese Schilderung des mystischen Aufstiegs, der über die Stufen des Schönen zum *αὐτοαγαθόν* führt, das Christus ist, ein Exkurs im Exkurs, baut auf Gregors von Nyssa Anschauungen auf. Vgl. besonders *De virginitate* 11, ed. J. Cavarnos, GREG. NYSS. *opera*, VIII (1), Leiden, 1963, 291, 15 ff. (*ὑποβάθρα*) und ähnlich *Contra Eunomium*, II, 89, ed. W. Jäger, Leiden, 1960, I, 252, 24 ff. Dazu J. DANIÉLOU, *Platonisme et théologie mystique*², Paris, 1954, 132, 141 f. Zur christozentrischen Mystik, ders., *a.a.O.*, 252 ff.

φαλὲς καὶ οὐκ ἀναμφίβολον ἀποδειχθείη λεγόμενον τοῖς πείρᾳ τοῦ πράγματος γευσαμένοις καὶ τῆς θείας ἐκείνης ἐν ἑαυτοῖς ἀπολαύσεως ἔτι κατέχουσι τὴν γλυκύτητα · τοῖς δὲ ἄλλοις λόγῳ καθυποδεικνύμενον εἰκὸς ἂν καὶ τῶν λίαν ἀπιστουμένων δόξειεν. Οὐδὲ γὰρ τοῖς μήπω τῆς μέλιτος μετασχοῦσι γλυκύτητος ἢ τοῖς δι' ὄψεως πήρωσιν τῆς ἡλιακῆς ἀποστερηθεῖσιν ἀκτῖνος τὸ παρ' ἑκατέρων λόγῳ παραδεικνύμενον καλόν, ὡς ἔχει φύσεως, πιστευθήσεται · τὸ μὲν γὰρ γεύσει, τὸ δὲ ὁράσει τοῖς οἰκείοις τὸ πιστὸν ἐμπαρέχεται μετόχοις. Τῆς ἐπιθυμητῆς δὴ ταύτης, εἰ καὶ τῆς ἐφέσεως πολὺ καταδεέστερον, ἡσυχίας οὐ μόνον ἐν προθύροις, ἀλλὰ καὶ ἔνδον τῶν αὐτῆς προχωρήσαντι ἀγαθῶν ἡ οὐκ οἶδ' ᾧτινι τρόπῳ συγκεχωρημένη προσυπαντιάσασα (1) κρίσις ὑπεξάγει τε αὐτῆς καὶ ἡδέος ἀποστερεῖ τοῦ ὑπὲρ ἐπιθυμίαν. Εἴτε γοῦν τοῦ προσκαρτερίαν ἐντεῦθεν διανακοπτομένου ῥᾳθύμου εἴτε καὶ φθόνῳ τοῦ τῇ διὰ νήψεως ἐπιβασκαίνοντος σωτηρίᾳ τῶν ἀνθρώπων πολεμίου τοῦτο συνέβη, οὐκ εὔδηλον, πλήν γε ὅτι συγκεχώρηται. Ἀλλὰ μόνῳ μὲν ὁ περὶ τούτου λόγος ἀνακεκαλυμμένος τῷ ὡς ἂν ἐν ἀπορρήτοις θέλοντι τὰ ἡμέτερα φέρειν κρίμασιν (2).

3. Ἐμοὶ δὲ τέως ταύτης, ὅτε παρεῖχεν, ἐχομένῳ μιᾷ τῶν νυκτῶν συνεκύρησε μέσην τὴν παρ' ἑκάτερα τῶν μερῶν αὐτῆς ἐπιχεούσῃ τὴν ὥραν τὴν ὀρθρινὴν ἐκτελέσαι δοξολογίαν καὶ, ἐπεὶ

28 *οἰκείοις* V M *οἰκείας* P 32 *ἡδέος correxi*, *ἡδέως* V P M
3, 2 *ἑκάτερα* V P, *ἑκατέρα* M

(1) Nicht belegt (d.h. weder in den *Lexika* von DUCANGE, SOPHOKLES, VAN HERWERDEN, KUMANUDIS, DIMITRAKIS, LIDDELL-SCOTT und LAMPE noch im *Thesaurus linguae Graecae* verzeichnet) ; ebenso noch die folgenden für die byzantinische Reinsprache so charakteristischen mehrfachen Komposita *διανάπτυξις* (c. 3, 15), *διαναπετάννυσθαι* (c. 4, 3), *προσεπιβουλεύειν* (c. 5, 16), *προσεπιτειχίζειν* (c. 9, 16 f.).

(2) Vor der *ῥᾳθυμία* als einer grossen Gefahr für das geistliche Leben warnt durchwegs die gesamte monastische Literatur. Z.B. *Johannes* KARPATHIOS, c. 99, *Philokalia*, I, Athen, 1957, 296 ; MAXIMOS HOMOLOGETES, *Cap. de car.*, I, 87 (ed. A. Ceresa-Gastaldo, *Verba seniorum*, N.S. 3, Rom, 1963, 84) ; für die hier angedeutete Alternative « *ῥᾳθυμία* oder Satan » als Ursache des Verlustes der Gnade allerdings weiss ich keine Parallele. Im Gegenteil : DOROTHEOS VON GAZA lässt die *ῥᾳθυμία* vom Teufel bewirkt sein (*Didask.*, 27, 11, ed. L. Regnaut-J. de Preville, *Sources chrétiennes*, 92, Paris, 1963, 188).

πρὸς τὴν ἕω καὶ τὰς ἡλιακὰς ἀπαυγὰς ἤδη πολὺς ἀπελείπετο χρόνος (1), ἀπῆν δὲ καὶ βουλομένῳ ὁ ὕπνος, πρὸς τὴν ἐξ ἔθους τῶν ἱερῶν λογίων μελέτην τό τε τῆς νυκτὸς ἐπίλοιπον καταναλίσκειν καὶ τούτῳ τὸν ἀκηδίας καλὸν ᾠήθην δεῖν παρηγορεῖν καιρόν· βίβλου τε κατὰ τὸ πρόχειρον προσπαρακειμένης αὐτίκα δι' ἀναπτύξεως αὐτῆς πέρας τὸ κεκριμένον ἐλάμβανεν. Ἡ δὲ βίβλος ἔτυχεν οὖσα Γρηγορίου τοῦ μεγάλου, πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα τῶν ἐκείνῳ πεπονημένων φέρουσα, τὴν δὲ περὶ ψυχῆς αὐτῷ πραγματευθεῖσαν μετὰ τῆς ἀδελφῆς ζήτησιν καὶ λίαν ἐπιπονωτέραν τὴν κατὰ τὴν γραφὴν ἐπιμέλειαν ἔχουσα. Ἐντυχόντι δέ τισι τῶν ἐν τῇ βίβλῳ καὶ αὐτοῖς τῶν νόθων μὴ καθαρεύουσιν ἐπισπορῶν πρὸς τὴν τοῦ περὶ ψυχῆς διανάπτυξιν λόγου μεταβῆναι συνέβη καί, ἐπείπερ ἐμμελεστέραν τὴν ἐν αὐτῷ ἐντυχίαν ποιουμένῳ τὰ πονηρὰ καὶ ἀμαθῆ τῶν ἀλλοκότων δογμάτων ἐν τούτῳ προσεπιπλασθέντα κατανοεῖν ἀτοπήματα προσεγένετο, ἀθυμίᾳ τε ὁμοῦ καὶ ἀμηχανίᾳ τὴν ψυχὴν συγχέομαι τοῦ λογισμοῦ ταράσσοντος καὶ εἰς ἀμφιβολίαν περιτρέπειν πειρωμένου, πότερον τῶν ἐναντίων ταῦτα ἢ τῆς τοῦ πατρὸς μεγαλοφυίας γεννήματα τυγχάνοιεν, καίτοι τὸ καθαρὸν καὶ σεβάσμιον τῶν αὐτῷ δεδογμένων ἀναμφισβητήτως ἔχων καὶ τὴν ἐκείνων ἐπιβουλὴν δι' ὑψηλῶν προδεδιδαγμένος τῶν φωνῶν. Πλήν γε τὴν περὶ τούτων οὐκ ἐξεγένετο διαφυγεῖν σύγχυσιν· προτιμοτέρα γὰρ ἡ ἀλήθεια διομολογουμένη (2).

5 ἐξ ἔθους V P, ἐξ ἔθνους M 7 ᾠήθην V M, ᾠήθη P 12 πραγματευθεῖσαν V M, πραγματευθεῖσος P 23 δεδογμένων V M, δεδομένων P

(1) Mesonyktikon und Orthros wurden also in der Nacht gebetet; die Stunden bis zum Sonnenaufgang — hier sind es noch viele, also fällt das Erlebnis, wenn es ein solches ist und es sich nicht einfach um eine Fiktion handelt, in den Winter — durfte der Mönch für den Schlaf verwenden. Dies ist auch Usus des Studiu-Klosters. Vgl. J. LEROY, *La vie quotidienne du moine studite*, *Irenikon*, 27 (1954), 34 f.

(2) Der lakonische Satz ist etwas rätselhaft. Falls man nicht an eine Lücke denken will, hätte man den Komparativ als Positiv zu verstehen (vgl. BÖHLIG, *a.a.O.*, 222). Der Autor würde dann sagen, er habe seine Zweifel nicht beruhigen können, da ihm die restlos geklärte Wahrheit Herzensbedürfnis sei, zu der ihm ja nun der Traum verhilft.

4. *Οὕτω γοῦν ἀμηχανοῦντι καὶ πρὸς τὴν ἀληθῆ τοῦ πράγματος ἐπαποροῦντι διάγνωσιν ἐγγίνεταί τις πάρεσις καὶ τοῦ τόνου τῆς ἐρρηγόρσεως ἔκλυσις, ὥστε τῆς δέλτου διαναπεπταμένης κατὰ τὸ πρόσθιον ἐπὶ γόνυ τε κλιθῆναι καὶ ἐπ' αὐτὴν ἐπερεῖσαι. Τοῦ ἐπιλάμποντος ἔτι προσκαιομένου λύχνου εἰς ὕπνου δὴ κατενεχθέντι, ὡς ἐδόκει, βαθυτάτην ἔμφασιν φαίνεταί τις ἐν ἱεροπρεπεῖ τῷ σχήματι θαυμαστὸν τὸ ὅλον ἐπιδεικνύμενος εἶδος· ἥ τε τῶν ἐσθημάτων τῇ πολιᾷ συναπέλαμπε λευκότης· χιόνι γὰρ ἀμφότερα προσεῴκει. Καὶ τὸ τῆς ἀρχιερατικῆς αὐτοῦ τιμῆς ἀξίωμα τὸ μεγαλοπρεπὲς τοῦ περικειμένου κόσμου καὶ κατάλληλον ἀρχιερεῦσιν ἐνέφαινεν· ᾤμην τε τὸν ὀφθέντα βίβλον ἐπὶ χεῖρας φέρειν, ἥτις τοῦ σωτηρίου τὸν τύπον ἐπεῖχεν εὐαγγελίου. Ποικίλως δὲ αὕτη καὶ πολυτελῶς κατεσκεύαστο σταυροῦ μὲν κατὰ τὸ μέσον ἐντετυπωμένου τῶν τεσσάρων αὐτῆς ἐφαπτομένου πλευρῶν· ἐκ καθαρωτάτου δὲ χρυσοῦ τὴν ὅλην ἔχειν ὑποφαινούσης* (1) *κατασκευὴν ὑπερανεῖχεν ὁ ἐγκείμενος σταυρὸς τῷ τε τοῦ χρυσίου ἀναστήματι καὶ τῇ τῶν λίθων πυκνότητι. Πολλοὶ γὰρ ἐν αὐτῷ διὰ κατακλείσεών τινων ἐναπειλημμένοι συνείχοντο οἱ διαφανέστεροι τῶν πολυτίμων τυγχάνοντες τῷ τε μεγέθει καὶ κάλλει καὶ τῇ τῆς ὥρας λαμπρότητι ἀσθενῆ μὲν τὴν ὄψιν πρὸς τὴν ἀκριβῆ κατανόησιν αὐτῶν ἐξήλεγχον, εἰς μεῖζον δὲ τό τε θαῦμα καὶ τὴν πρὸς τὰ ὁρώμενα ἐπιθυμίαν ἐξεκαλοῦντο· εἰς κύκλον τε γάρ τινες αὐτῶν ἀκριβῆ περιηγμένοι ἀγλαΐᾳ περιηστράπτοντο, οἱ δὲ βαθύτητι καὶ ἠρινὸν ἐπιχλοάζοντες ἐλαιώδει θ' ὑποφαινομένῃ λειότητι περιαυγαζόμενοι μίαν τοῖς ἰάζουσι τὴν θαυμασίαν συναπέλαμπον μαρμαρυγήν. Ἡ δὲ δὴ τοιαύτη τῶν ὀφθέντων λίθων τε καὶ μαργαρίδων ἰδέα εἰς πλείονα τὴν ὥραν ἐπικερματίσασα τὴν τῶν ἁπάντων μὲν ἐχαρακτήριζε θέαν, σμαράγδων δὲ καὶ τῶν καλουμένων ἀνθράκων τὸ σχῆμα πολλῷ μᾶλλον ἐτύπου πλεονάζουσα, δι' ὧν οὐ μόνον ὁ τοῦ ὁρω-*

4, 15 *ἔχειν* V P, *ex ἔχειν corr. ἔχων* M 27 *μαργαρίδων* V M, *supra litt. γ scr. μ* V M, *μαρμαρμαρίδων* P 28 *ἐπικερματίσασα* V P, *κερματίσασα* M ; *ad hoc verbum in marg. ἐπιμερίσασα* V P, *μερίσασα post ὥραν in textu praeb.* M

(1) sc. *τῆς βίβλου*. Um der Stelle einen Sinn abzugewinnen, müsste man das Partizip intransitiv nehmen, was im klassischen Griechisch durchaus gebräuchlich ist,und davon den Infinitiv abhängen lassen, eine nirgendwoher belegbare Konstruktion.

μένου κατεκοσμεῖτο σταυροῦ τύπος, ἀλλὰ πρὸς ταῖς ἐκ πλαγίου γωνίαις αὐτοῦ καὶ τὸ ὅλον τῆς βίβλου συνεποικίλλετο μέγεθος (1). Ταύτης δὴ θαυμασίως καὶ μεγαλοπρεπῶς ἐξειργασμένης καὶ τῷ φαιδρῷ τῆς ὥρας οὐ μόνον τῆς ἀληθείας, ἀλλὰ καὶ πάσης ὑπερκειμένης φαντασίας εἰδεχθῆ τινα καὶ σπαράγματα καὶ τῆς τοῦ κατασκευάσματος πολυτελείας ἀλλότρια τὴν θαυμαστὴν ἐκείνην συνέχεον θεωρίαν· ἐξ ἀτιμοτάτης γὰρ ταῦτα καὶ κοπρώδους ὕλης σεσηπότα ἐν ταῖς τῶν λίθων καὶ τοῦ χρυσίου συζεύξεσι προσπεπηγότα καθωρᾶτο, λίαν δὲ τὸ ἀπρεπὲς καὶ δυσθεώρητον μετὰ τῆς ὑφορωμένης ἐπιβουλῆς ἔχοντα εἰς οὐκ ἄδικον τὸν κατὰ τῶν ἐπιβούλων θυμὸν τὸν λογισμὸν διανιστᾶν παρεσκεύασε. Διὸ μικρὸν τὴν πρὸς τὸν ὁρώμενον καθυφιεὶς εὐλάβειαν ἠρόμην αὐτὸν σὺν αἰδοῖ προσηκούσῃ· « Τίς » λέγων, « ὦ δέσποτα, ὁ τὰ τῆς ἀτιμίας ῥήγματα τῷ πολυτίμῳ σου τούτῳ καὶ θείῳ παρεισφθείρας εὐαγγελίῳ καὶ μήτε τὸ τῆς μεγαλειότητος αὐτοῦ φρίξας μήτε τὴν περὶ αὐτὸ δυσωπηθεὶς τερπνότητα; » Ὁ δὲ πραεῖᾳ τῇ φωνῇ καὶ γαληνῷ τῷ φανέντι σχήματι « Ἄνδρες » ἔφη « πονηροὶ συνεργὸν τῆς ἀσεβείας τὴν ἀμαθίαν ἔχοντες, οἳ

35 *σπαράγματα correxi*, σπαρέγματα V P M 41 *ἐπιβούλων* V P, *ἐπιβούλω* M

(1) Die Ekphrasis dieses Evangeliars dürfte wohl reines Phantasieprodukt sein. Die erhaltenen byzantinischen Prunkeinbände sind mit Elfenbeinarbeiten, Emails oder Treibarbeiten aus Gold oder Silber ausgestattet. Vgl. H. HUNGER, *Reallexikon zur byzantinischen Kunst*, Stuttgart, 1966, I, 752 ff., s.v. Bucheinband. Für die Beschreibung des Edelsteingefunkels mit ihren vielen pretiösen Worten diente dem Hagiographen als Muster Heliodors *Aithiopika*. In einer der zahlreichen eingeschachtelten Novellen werden dem Erzähler Juwelen zum Kauf angeboten (II, 30, 20 ff.). Da gibt es Steine (*μαργαρίδες*), *εἰς κύκλον τε ἀκριβῶς ἀπαρτιζόμεναι καὶ λευκότητι πλεῖστον ἀγλαΐζόμεναι, σμάραγδοί τε καὶ ὑάκινθοι, αἱ μὲν οἷα λήιον ἠρινὸν χλοάζουσαι, ἐλαιώδους τινὸς αὐτὰς λειότητος ὑπαυγαζούσης, αἱ δὲ ἀπεμιμοῦντο χροιὰν ἀκτῆς θαλαττίας .. τὸ ὑποκείμενον ἰαζούσης· καὶ ἁπλῶς συμμιγής τις ἦν ... ποικίλη μαρμαρυγή...* Dass ein Hagiograph diesen paganen Liebesroman zum stilistischen Vorbild wählt, ist weniger überraschend, wenn man bedenkt, dass Heliodor seit dem 5. Jahrhundert als Bischof galt und Motive der *Aithiopika* in die apokryphen Apostelakten und in die Hagiographie übergegangen sind. Vgl. K. MÜNSCHER, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, VIII (1), 24, s.v. Heliodor, u. A. LESKY, *Geschichte der griechischen Literatur*², Bern-München, 1963, 923.

πρὸς τὴν ἀμφοτέρωθεν αὐτῷ διαπρέπουσαν τυφλώττοντες ὑπερο-
50 χὴν τῆς οἰκείας βοηθὸν κακοβουλίας τὴν ἐν αὐτῷ ποιεῖσθαι κατεσκευώρησαν δύναμιν. Ἀλλ' εἴπερ μὴ ἀποκάμοις τὸ ἀσφαλὲς ἐπιζητῶν, εἴσῃ τὴν ἐπιβουλήν.» Ταῦτα φήσας ἐξ ὄψεως μὲν φανεὶς ἤρθη, ὁ δὲ ὕπνος ἀπέστη.

5. Ἐμὲ δὲ καθάπερ ἐκ βαθυτάτης τινὸς ἀναδύντα καταδύσεως, ἔτι χερσὶ τὴν προτεθεῖσαν κατέχοντα βίβλον ὅ τε καθ' ὕπαρ οὐκ ἠφίει λογισμὸς καὶ τὰ δι' ὀνείρων φανέντα ἐξίστη παράδοξα. Ἐν συναισθήσει δὲ γενόμενον εἰσῄει λογίζεσθαι τεκμήρια
5 τῆς ἀληθείας εἶναι τὰ καθ' ὕπνον ὑποδειχθέντα αἰνίγματα, ὅθεν οὐκ ἀκηδίας παρηγόρημα τὴν ἀνάγνωσιν, ἔργον δὲ ταύτην τῶν ἀναγκαιοτάτων προτιμότερον ἐποιούμην ἁπάντων. Τὸ δὲ ἀναγινωσκόμενον ἡ περὶ ψυχῆς ὑπῆρχεν ὑπόθεσις, ἧς ἐπιμελεστέρᾳ μᾶλλον ἢ φιλοτιμοτέρᾳ τῇ ἐντεύξει προσέχων πολλὰ μὲν
10 τῶν ἐν αὐτῇ σκευωρηθέντων καθάπερ τάφρους καὶ σκόλοπας ὑπερέβην, πρὸς δὲ λεῖόν τι καὶ τῶν τοῦ ψεύδους ἐνέδρων ἀπηλλαγμένον κατήντησα τῆς ὑποθέσεως χωρίον, ἐν ᾧ τῶν τε φανέντων ὑπῆρχε τὸ πέρας στοχάζεσθαι καὶ δι' ὑπόνοιαν ἀθυμίαν ἀποτίθεσθαι. Οὕτω δὲ τοῦτο τῶν μεμηχανημένων ἀνεπιβούλευτον
15 διετηρεῖτο παγίδων, ὡς τὰς τῶν αἱρετικῶν μὲν ἀνακαλύψαι καὶ ἐξελέγξαι προσεπιβουλευθείσας ἐνέδρας, τὸ καθαρὸν δὲ καὶ ἀνόθευτον τῆς τοῦ διδασκάλου περὶ τὰ τοιαῦτα δόγματα προσανακαλύψαι διανοίας. Τούτου φανερωθέντος ἡ τῆς ψυχῆς μὲν καθάπερ τι νέφος ἀπελαύνεται σύγχυσις, εἰλικρινῆ δὲ παρεσκευά-
20 ζετο κατανοεῖν τὴν ἐν συμβόλοις παραδειχθεῖσαν διὰ πραγμάτων ἀνακαλυπτομένην ἀλήθειαν. Διὸ τὸν μὲν ἐν σεμνῷ καὶ γηραιῷ φανέντα σχήματι σαφῶς ἐπῄει λογίζεσθαι τὸν μέγαν εἶναι Γρηγόριον, τὴν ὑπ' αὐτοῦ δὲ φερομένην ἐν εὐαγγελίου σχήματι βίβλον τὴν ἐν γραφαῖς ἐκτεθειμένην αὐτοῦ διδασκαλίαν
25 τόν τε ἐκτετυπωμένον ταύτῃ σταυρὸν τὸ περὶ τῆς ὅλης οἰκονομίας τοῦ δεσπότου καὶ τῶν σωτηρίων αὐτοῦ παθημάτων ἀπαραχάρακτον τηρούμενον σημεῖον καὶ τοὺς μὲν διαφανεῖς καὶ πολυτίμους λίθους σὺν τῷ περιλάμποντι χρυσίῳ τὸ μεγαλοφυὲς ὁμοῦ καὶ τῶν ἐκείνῳ δεδογμένων ἀκριβδήλευτον ὑπετοπεῖτο· τὰ
30 δὲ σεσηπότα τούτοις τῆς ἀτιμίας ἐπιπλασθέντα τρύφη τὰ βδελυρὰ καὶ ἀμαθῆ τῶν αἱρετικῶν ὀρθῶς ἐκρίνετο εἶναι παραχαράγ-

5, 16 προσεπιβουλευθείσας V M, προσεπιβουλευθείσαν P 17 *inde a* προσανακαλύψαι *incipit* G 22 ἐπῄει V P M, ἐπείη G

ματα, ἃ τοῖς καθαρωτάτοις αὐτοῦ καὶ ὑπερτίμοις ἐπεισφθαρέντα δόγμασι παρίστησι τὰ οἰκεῖα καθυποδεικνύντα τοῖς φιλοπόνως ἐξετάζειν ἐπιχειροῦσιν αἴσχη. Τούτων τοίνυν ὁσίως οὕτως ἐπικριθέντων εἰς εὐχαριστήριον τοῦ τῶν ὅλων διαναστῆσαι θεοῦ δοξολογίαν ἡ τῶν φανερωθέντων προὔτρεψεν ἀλήθεια τοῦ ἀνόθευτα μὲν τὰ τῆς εὐσεβείας ἐν τοῖς οἰκείοις διατηροῦντος θεράπουσι δόγματα, τὴν ἐναντίαν δὲ περὶ αὐτῶν ὑπόληψιν καὶ ἐξελέγχοντος καὶ ἐν τῇ τῶν ὀρθῶς ἐπιζητούντων αὐτὰ φανεροῦντος διαγνώσει.

6. Ἀλλ' ἡ περὶ τούτων μὲν οὕτως ἐν ἡμῖν ἀμφιβολία διελύθη. Συνοῖσον δ' ἂν εἴη καὶ ἄλλοις, εἴπερ ἄν ποτε τύχοιέν τινες τοῖς ὁμοίοις ἐαλωκότες λογισμοῖς, εἰ αὐτὴν ἐκείνην τὴν τοῦ διδασκάλου προσαναπτύξαιμεν μαρτυρίαν, δι' ἧς οὐκέτι μὲν τοῖς παραδεικνυμένοις αἰνίγμασι, πράγμασι δὲ τὸ περὶ τῶν θεοπρεπῶν δογμάτων διατηρούμενον σχοῖεν ἀπαραχάρακτον. Τῷ γὰρ περὶ ψυχῆς, ὡς ὁ προλαβὼν ὑπέφηνε λόγος, τοῦ μεγάλου Γρηγορίου προσεντυγχάνοντι λόγῳ καὶ ἐπιπονωτέραν μᾶλλον ἢ κατὰ τὸ πρότερον τὴν αὐτοῦ ποιουμένῳ ἐπανάγνωσιν ἀκολουθίᾳ τῇ καθεξῆς εἰς ἐκεῖνο συνέβη τὸ χωρίον γενέσθαι, ἐν ᾧ τὴν περὶ τοῦ πλουσίου καὶ τοῦ Λαζάρου λίαν σαφῶς ὁ αὐτὸς διεξῄει διδάσκαλος θεωρίαν τὸ τοῦ δόγματος μὲν ἀσφαλὲς καὶ τὴν αὐτοῦ παριστῶσαν διάνοιαν, τὰ ἀμαθῆ δὲ τῶν ἐπιβουλευσάντων τῇ ἀληθείᾳ παραγυμνοῦσαν καὶ ἐξελέγχουσαν ληρήματα. Ἡ δὲ τῆς θεωρηθείσης ἑρμηνείας ἀπόφασις τοῦτον ἔχει τὸν λόγον· « Προειπὼν γὰρ πρὸς τὸν πλούσιον ὁ πατριάρχης ὅτι· Ἀπέσχες τῷ διὰ σαρκὸς βίῳ τῶν ἀγαθῶν τὴν μοῖραν, καὶ περὶ πτωχοῦ τὸ ἴσον εἰπών, ὅτι καὶ αὐτὸς ἀπέπλησε παρὰ τὸν βίον τῆς τῶν κακῶν μετουσίας τὴν λειτουργίαν, εἶθ' οὕτως ἐπάγων περὶ τοῦ χάσματος, ᾧ ἀπ' ἀλλήλων διατειχίζονται, μέγα τι δόγμα ἔοικε διὰ τούτων ἀποδεικνύειν τῷ λόγῳ. Τὸ δὲ δόγμα τοιοῦτόν ἐστι· Μονοειδὴς ἦν τὸ κατ' ἀρχὰς ἡ τῶν ἀνθρώπων φύσις. Μονοειδῆ δὲ λέγω τὴν ἐν μόνῳ τῷ ἀγαθῷ θεωρουμένην καὶ πρὸς τὸ κακὸν ἀνεπίμικ-

6, 11 *De anima et res.*, *P.G.*, 46, 80 B sqq. 15-24 *P.G.*, 46, 81 A-B

33 καθυποδεικνύντα V P, καθ' ὑποδεικνύντα G M
6, 2 *ad* συνοῖσον *in marg.* συμφέρον G 3 *ad* ἐαλωκότες *in marg.* πλανηθέντες G 3 τοῦ *om. P* 7 *ad* ὑπέφηνε *in marg.* ὑπέδειξεν G
16 ἀπέσχες G V P, ἀπέσχε M

τον » (1). *Εἶτα καὶ μετ' ὀλίγον · « Ἀλλ' ἐπειδὴ τοῖς παραβεβηκόσι τὸν νόμον ὁ κριθεὶς ἐπ' αὐτῷ θάνατος ἀναγκαίως ἀπηκολούθησε, διχῆ μερίσας τὴν ἀνθρωπίνην ζωὴν, εἴς τε τὴν διὰ σαρκὸς ταύτην καὶ εἰς τὴν ἔξω τοῦ σώματος μετ' αὐτὴν οὐ κατὰ τὸ ἴσον μέτρον τοῦ διαστήματος, ἀλλὰ τὴν μὲν βραχυτάτῳ τινὶ τῷ χρονικῷ περιγράψας ὅρῳ, τὴν δὲ παρατείνας εἰς τὸ ἀίδιον ἐξουσίαν ἔδωκεν ὑπὸ φιλανθρωπίας, ἐν ᾧ τις βούλεται τούτων ἑκάτερον ἔχειν (τό τε ἀγαθὸν λέγω καὶ τὸ κακόν) ἢ κατὰ τὸν βραχὺν τοῦτον καὶ ὠκύμορον βίον ἢ κατὰ τοὺς ἀτελευτήτους αἰῶνας, ὧν πέρας ἡ ἀπειρία ἐστί. »*

7. *Ποῦ ποτέ εἰσιν οἱ πάντα κατὰ τὸ δὴ λεγόμενον κινοῦντες λίθον* (2) *καὶ πάσας τὰς πολυτρόπως ἐπινοουμένας ἐπιβουλὰς κατὰ τῶν τοῦ διδασκάλου μηχανώμενοι λόγων, οἳ τῆς οἰκείας λώβης συνεργὸν τὸ ἀπαράτρωτον αὐτῶν ποιεῖσθαι σπουδάσαντες ἔλαθον ἑαυτοῖς τοῖς οἰκείοις ἀντεπιβουλεύσαντες πονηρεύμασι, τὸ σαθρὸν μὲν τῶν μηχανημάτων ἐξελέγξαντες τῇ ἐγχειρίσει, τὸ ἀνεπηρέαστον δὲ τῶν ἐπιβουλευομένων, ὡς ἔχει, θεῖᾳ συνεργούμενον καθυποδείξαντες δυνάμει ; Πῶς τὰ τῆς καταδρομῆς αὐτοῖς τῶν θεοπνεύστων τούτων λογίων οὐ τοσοῦτον εἰς μάτην, ὅσον εἰς εὐφώρατον, ἐξέβη ; Ποῦ τὰ ἐπιπλασθέντα ταῖς τοῦ διδασκάλου θεηγορίαις ἀτοπήματα, τὸ καθαρτήριον πῦρ, τὸ τῶν κολάσεων τέλος, ἢ μία τῆς ἀποκαταστάσεως συμφωνία ; Ἰδοὺ ταῦτα τῶν τοῦ ψεύδους ἀποδέδεικται δημιουργῶν καθάπερ γεν-*

24-33 *P.G.*, 46, 81 C

30 *τούτων* V P M, *τούτον* G **32** *ad ὠκύμορον in marg. ταχυθάνατον* G **32** *αἰῶνας, ὧν πέρας* G V M, *αἰῶν πέρας* P

7, 7 *συνεργούμενον correxi, συνεργούμενα* G V P M

(1) Der Text der Gregorzitate ist — abgesehen von irrelevanten orthographischen Divergenzen — in allen vier Handschriften der *Vita* in der gleichen Form überliefert. Der Zusammenhang mit der direkten Überlieferung wird in einem Anhang gesondert besprochen. Hier wurde der Text in der Gestalt belassen, wie ihn die *Vita* bietet ; geändert bzw. ergänzt wurde nur, wo der Sinn gestört war.

(2) Vgl. ZENOBIOS, V, 63 in E. L. LEUTSCH-F. G. SCHNEIDEWIN, *Paroemiographi Graeci*, Göttingen, 1839, I, 146 ; DIOGENIANOS, VII, 42, *ibid.*, I, 293, 11 ff. Auch Gregor selbst verwendet das Sprichwort : *Contra usurarios*, ed. E. Gebhardt, GREG. NYSS. *opera*, Leiden, 1967, IX, 205, 24.

νήματα, οὕτω καὶ μηχανήματα. Ἰδοὺ φαιδρὰς ἡ ἐν Γρηγορίῳ διαλάμπουσα τὰς ἀκτῖνας ἀνακαλύψασα ἀλήθεια τὰ σκοτεινὰ μὲν καὶ παρεισακτα τοῦ ψεύδους ἀποδιώκει νέφη, διαυγὲς δὲ καὶ ἀνεπισκότητον ἐν ταῖς τῶν εὐσεβῶν διανοίαις τὸ τῶν δογμάτων ἐνίησι φῶς. Διχῇ, φησὶ, τῆς ἀνθρωπίνης μερισθείσης διὰ τὴν ἐκ παραβάσεως παρατροπὴν ζωῆς εἴς τε τὸ ἐπίκηρον καὶ ἀίδιον διχῇ καὶ ἡ τοῦ καλοῦ συνεμερίσθη μέθεξις, ἡ μὲν τῷ παρόντι συγκαταλήγουσα, ἡ δὲ πρὸς τὸ ἀτελεύτητον παρεκτεινομένη. Ταύτην δὴ τὴν ἀναγκαίαν διαίρεσιν ἡ τῶν παραβεβηκότων ἐκαινοτόμησε προαίρεσις, ᾗ ὁ δίκαιος αὐτῆς ἐπηκολούθησε τοῦ διαιροῦντος νόμος. Ἀλλὰ καὶ οὕτω τῆς τε ζωῆς καὶ τοῦ καλοῦ πρὸς διπλῆν ἀπομεμερισμένων ἀπόλαυσιν, πρόσκαιρον καὶ ἀίδιον, ἐξουσία δέδοται διὰ φιλανθρωπίαν ὑπὸ τοῦ δικαίως διελόντος, ὁποῖον ἄν τις ἕληται καλόν, εἴτε τὸ τῇ φθαρτῇ συναπομειούμενον ζωῇ, ὃ καὶ ὀνόματι μόνον τὸ λέγεσθαι καλὸν εἴληφεν, εἴτε τὸ κυρίως ὂν καὶ τοῖς ἀπείροις συνδιαμένον αἰῶσι, τοῦτο καὶ ἀιδίως κατακληροῦσθαι καὶ λίαν ἐνδίκως. Οἱ μὲν γὰρ ἐν τῷ παρόντι βίῳ τὸ τῇ αἰσθήσει φαινόμενον καὶ ἀπομειούμενον καλὸν προκρίνοντες, μηδένα δ' ὑπὲρ τῆς τοῦ νοουμένου καὶ διαμένοντος κτήσεως ὑφιστάμενοι πόνον μηδὲ μετανοίᾳ τὴν ἀβουλίαν ἐπανορθούμενοι, ἅτε τοῦ ἀιδίου καλοῦ πρόσκαιρον ἡδονὴν ἀνταλλαττόμενοι ἀίδιον καὶ τὸ κυρίως ὂν ἀποκληροῦνται κακόν, ὅπερ ἀτελεύτητον τῷ εὑρετῇ τῆς κακίας (1) ἀπονενέμηται· οἱ δὲ τοῖς πρὸς ὀλίγον ἀνιαροῖς τοῦ παρόντος βίου καὶ τῇ τοῦ δοκοῦντος κακοῦ <θλίψει> διὰ τὴν τοῦ ὄντος καὶ ἀιδίου καλοῦ κτῆσιν τὴν αἴσθησιν ἀνιαθέντες, ὡς ἐπικήρου τὸ διαμένον ἀμειψάμενοι καλόν, ἀιδίως τοῦτο καὶ ἀναφαιρέτως ἕξουσι.

8. Τοῦτο δὲ τῇ τῶν ἐκλεγομένων ἑκάτερον δικαίως ἐπηκολούθησε προαιρέσει, τῶν μὲν τὸ λεγόμενον μόνον προτιμώντων καλόν, τῶν δὲ τὸ ἐν αὐτοῖς ἐνθεωρούμενον τοῖς πράγμασιν, ὅπερ αὐτὸς

14 ἡ *om.* P 16 *ἀποδιώκει νέφη* G V M, *ἀποδιώκειν ἔφη* P 16 *διαυγές* V P M, *διαυγῆ* G 18 *ad ἐνίησι in marg. πέμπει* G 23 *ad ᾗ in marg.* ἤτινι G 37 *ad ἀνιαροῖς in marg. λυπηροῖς* G 38 *θλίψει supplevi* 8, 2 *μόνον om.* M

(1) Dieser Euphemismus, dem *Römerbrief* 1, 30 nachgebildet, wird von Gregor selbst verwendet in der *Oratio catechetica* c. 26, *P.G.*, 45, 69 C.

ἐφεξῆς ὁ διδάσκαλος διέξεισι λέγων· «Ὁμωνύμως λεγομένου τοῦ τε ἀγαθοῦ καὶ τοῦ κακοῦ καὶ ἑκατέρου τούτων πρὸς διπλῆν ἔννοιαν μεριζομένου (πρὸς νοῦν τε λέγω καὶ αἴσθησιν) καὶ τῶν μὲν τοῦτο ἐν ἀγαθῇ μοίρᾳ κρινόντων, ὅπερ ἂν ἡδὺ τῇ αἰσθήσει δόξῃ, τῶν δὲ μόνον τὸ κατὰ διάνοιαν θεωρούμενον πεπιστευκότων ἀγαθὸν εἶναι καὶ ὀνομάζεσθαι, οἷς μὲν ἀγύμναστός ἐστιν ὁ λογισμὸς καὶ τοῦ βελτίονος ἀνεπίσκεπτος, οὗτοι ὑπὸ λαιμαργίας ἐν τῷ σαρκίνῳ βίῳ τὴν χρεωστουμένην <τῇ φύσει> τοῦ ἀγαθοῦ μοῖραν προ[σ]αναλίσκουσιν οὐδὲν τῷ μετὰ ταῦτα βίῳ ταμιευόμενοι· οἱ δὲ λογισμῷ διακριτικῷ τε καὶ σώφρονι τὴν ἑαυτῶν οἰκονομοῦντες ζωὴν ἐν τῷ βραχεῖ τούτῳ βίῳ διὰ τῶν τὴν αἴσθησιν λυπούντων ἀνιαθέντες τῷ ἐφεξῆς αἰῶνι τὸ ἀγαθὸν ταμιεύονται, ὥστε αὐτοῖς τῇ ἀιδίῳ ζωῇ τὴν κρείττονα λῆξιν συμπαρατείνεσθαι». Ὅρα, ὅπως τῇ τῶν αἱρουμένων ἐκλογῇ τό τε παρὸν ἡδὺ καὶ τὸ μέλλον ἀγαθὸν καὶ ἡ τῆς μεθέξεως αὐτῶν ἀπόλαυσις συμπεριορίζεται· γνώμης γὰρ τῶν ἑλομένων, οὐκ ἀνάγκης ἡ ἑκατέρων προτίμησις. Οἱ μὲν γὰρ τοῦτο μόνον, οἱ δὲ ἐκεῖνο προέκριναν. Διὸ τοῖς μὲν ἐπίκηρος ἡ τοῦ δοκοῦντος καλοῦ συνεμετρήθη μέθεξις, οἱ δὲ ἀίδιον τὴν τῶν ὄντως ἀγαθῶν ἀπεκληρώσαντο ἀπόλαυσιν καὶ ἡ μὲν ἐκλογὴ προαιρέσεως, ἡ δὲ ἀποκλήρωσις ἀναγκαία καὶ ἀτελευτήτῳ χωρισμῷ συμπεριγραφομένη· ὅπερ δὴ καὶ συμπεραίνων ὁ διδάσκαλος ἐπάγει· «Τοῦτο οὖν ἐστιν, ὡς γε ὁ ἐμὸς λόγος, τὸ χάσμα, ὃ οὐχὶ γῆς διασχούσης γίνεται, ἀλλ' ἡ παρὰ τὸν βίον κρίσις πρὸς τὰς ἐναντίας προαιρέσεις διασχισθεῖσα ποιεῖ. Ὁ γὰρ ἅπαξ τὸ ἡδὺ κατὰ τὸν παρόντα βίον ἑλόμενος καὶ μὴ θεραπεύσας ἐκ μεταμελείας τὴν ἀβουλίαν ἄβατον ἑαυτῷ μετὰ ταῦτα τὸν τῶν ἀγαθῶν χῶρον ἐργάζεται, τὴν ἀδιάβατον ἀνάγκην καθάπερ τι βάραθρον ἀχανὲς καὶ ἀπεριόδευτον καθ' ἑαυτοῦ διορύξας». Οὐκοῦν καὶ ἡ ἀδιάβατος ἀνάγκη ταῖς τῶν διελομένων ἐπηκολούθησε προαιρέσεσιν αὐτῶν ἐκείνων, ὥσπερ τὴν διαίρεσιν, οὕτω καὶ τὴν ἀνάγκην ταύτην τεκτηναμένων.

4-17 *P.G.*, 46, 81 C- 84 A 25-32 *P.G.*, 46, 84 B

5 *ἑκατέρου correxi Greg. textum secutus, ἑκάτερον* G V P M 6 *νοῦν τε λέγω* G V P, *νοῦν τελείως* M 6 *αἴσθησιν* G V P, *αἴσθησισιν* M 8 *τῶν* G V M, *τόι* P 11 *τῇ φύσει supplevi Greg. textum secutus.* 12 *προαναλίσκουσιν scripsi Greg. textum secutus, προσαναλίσκουσιν* G V P M 14 *τῶν om.* P 20 *τοῦτο* G V, *τοῦτε* P M 22 *μέθεξις* G V M, *μέθεξεις* P 30 *ἀγαθῶν* V P M, *ἀγαθόν* G

9. *Σκόπει δ', ὅπως ἀτελεύτητον τήν τε κρείττονα τῶν δικαίων λῆξιν καὶ τὴν ἔνδικον τῶν καταδικαζομένων τιμωρίαν λέγων αἰτίαν μὲν τούτου τὴν τῶν διαιρησάντων φησὶ γεγενῆσθαι γνώμην, ἀναγκαίαν δ' εἶναι καὶ τοῖς ἀπείροις συμπαρεκτεινομένην αἰῶσι τὴν τοιαύτην ἀποδείκνυσι διαίρεσιν, ὧν αἰώνων πέρας τὴν ἀίδιον ἀπειρίαν περιορισθῆναι λέγει. Διὰ τοῦτο δὲ καὶ τῇ ἐμφαντικωτέρᾳ τούτων τῶν ῥημάτων ἐπιμονῇ χρῆται, ὡς ἂν ἐν ταῖς τῶν ἀκουόντων διανοίαις ἀναμφίβολον θείη τὴν περὶ τοῦ λεγομένου ἀπόδειξιν. Προεῖπε γάρ, ὡς τῆς μακαρίας τῶν δικαίων λήξεως καὶ τῆς ἀθλίας τῶν καταδικαζομένων τιμωρίας πέρας ἡ ἀπειρία περιώρισται, εἶτα, ὅτι δικαίῳ τοῦτο κέκριται λόγῳ τῶν τῇ ἐκλογῇ τῶν βίων τὰς ψήφους προεξενεγκόντων καὶ τὸ ἀίδιον εἴτε καλὸν εἴτε καὶ χεῖρον προκρινάντων, πρὸς τούτοις, ὅτι καὶ διὰ τοῦτο τὸ μεταξὺ διορώρυκται χάσμα, ὡς ἂν ἄμικτον καὶ ἀκοινώνητον τὴν ἀτελεύτητον ἑκατέρων ἀποκλήρωσιν διατηροίη · λέγει δέ, ὅτι καὶ ἀνάγκη τῷ ἀδιαβάτῳ αὐτοῦ προσεπετειχίσθη τοῦ μηδ' ὑπονοίαις τοῦτο βάσιμον δοκεῖν περιλείπεσθαι.*

10. *Ἀλλὰ τί πρὸς ταῦτα φήσαιεν*(1) *οἱ τὰ τῆς οἰκείας παραφροσύνης ληρήματα τοῖς μεγαλοφυέσιν αὐτοῦ καὶ καθαροῖς προσεπιπλάσσοντες δόγμασι; Ποίᾳ τοῦ ψεύδους ἐπινοίᾳ κατὰ τῆς οὕτω λαμπρᾶς ἐπιβουλεύσαιεν ἀληθείας; Τίνα δὲ τῆς ὅλης παρατροπῆς ἐφευρόντες ἀφορμὴν τὰ ψευδῆ μὲν καὶ εὐφώρατα κρατύνειν ἐπεχείρησαν δόγματα, κατὰ τῆς τοῦ μεγάλου δὲ Γρηγορίου διδασκαλίας τὴν ἐπιβουλὴν ᾠήθησαν συμπλέξαι; Ποίᾳ γραφικῇ παρορμηθέντες μαρτυρίᾳ τῇ φασματώδει ταύτῃ προσετέθησαν ληρωδίᾳ; Ἀλλ' ἆρα μήποτε τὴν τοῦ αἰῶνος προσηγορίαν εἰς σκῆψιν τῆς οἰκείας προβαλλόμενοι παρανοίας μέτρον τι χρονικὸν κἀνταῦθα τὸ αἰώνιον σημαίνειν ὄνομα προσποιήσαιντο; Ὅτι μὲν πολύσημόν τι τὸ τοῦ αἰῶνος ὄνομα παρὰ τῇ κρα-*

9, 11 *τοῦτο* VPM, *τούτῳ* G 12 *τῇ* G VM, *τήν* P 13 *χεῖρον* VPM, *χείρω* G 16 *λέγει* GVP, *λέγοι* M 17 *μηδ' ὑπονοίαις* G, *μὴ δι' ὑπονοίας, δε supra δι et αι supra α* V M, *μη δι δε ὑπονοίαις* P

10, 5 *ἐφευρόντες* GVP, *εὐφευρόντες* M 7 *ad ᾠήθησαν in marg. ὑπέλαβον* G 8 *φασματώδει* V P M, *φασματώδη* G· 11 *σημαίνειν* V P M, *σημαίνει* G

(1) Potentialer Optativ im Hauptsatz ohne *ἄν* ist in der byzantinischen Reinsprache durchaus normal. Vgl. Böhlig, *a.a.O.*, 99 und 208.

τούσῃ καθέστηκε συνηθείᾳ, πρόδηλον · λέγεται γὰρ αἰὼν καὶ ἡ ἑκάστου τῶν ἀνθρώπων ζωή · αἰὼν δὲ καὶ ὅλος ὁ παρὼν προ-
15 σαγορεύεται βίος · λέγεται δὲ πάλιν αἰὼν καὶ ὁ χιλιονταετὴς χρόνος · αἰὼν δὲ κυρίως λέγεται καὶ ὁ μετὰ τὴν ἀνάστασιν μέλλων αἰών, ὃς οὐ χρόνῳ οὐδὲ χρονικῷ τινι μέρει ἡλίου φορᾷ καὶ δρόμῳ μετρουμένῳ περιορίζεται, ἀλλ' ἀπειρίᾳ τὸ ἀπέραντον ἔχει πέρας τῶν μὴ περατουμένων τὸν τῇδε διαδεχομένων βίον.
20 Ὅτι δ' ἐν τῇ τῶν δικαιωτηρίων ἀποφάσει τὸ ἀτελεύτητον διὰ τῆς τοῦ αἰῶνος προσηγορίας ἡ θεία, ὡς καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις, παρίστησι γραφή, βεβαιότερόν τε (1) ὁμοῦ καὶ τοῖς τῶν εὐσεβῶν ἀναμφίβολον λογισμοῖς. Εἰ μὲν γὰρ μέτρον τι χρονικόν, ὡς οἱ ἀντιδιατιθέμενοι τῇ ἀληθείᾳ, τὴν τοῦ αἰῶνος προβαλοῦνταιση-
25 μαίνειν ἐν τῇ γραφῇ προσηγορίαν συγκαταλήξειν τε τῷ τῆς ἀπαριθμήσεως τοῦ αἰῶνος ὅρῳ καὶ τὴν ἐν αὐτῷ τῶν καταδικαζομένων τιμωρίαν, πολλὰ ἂν περιγράψαιεν (2) ἐντεῦθεν τῶν εἰς τὸ ἄϊδιον πιστευομένων συμπαρατείνεσθαι τοῦ τῶν ὅλων θεοῦ θεοπρεπῶν ἰδιωμάτων · χρόνῳ γὰρ τὸ ἔλεος αὐτοῦ καὶ τὴν αἴνεσιν
30 αὐτοῦ περιορίσαιεν. «Εἰς τὸν αἰῶνα» γάρ φησι «τὸ ἔλεος αὐτοῦ» καὶ «Εὐλογητὸς κύριος εἰς τὸν αἰῶνα» καὶ «Εἰς τὸν αἰῶνα, κύριε, ὁ λόγος σου διαμένει ἐν τῷ οὐρανῷ». «Ἔσται δέ ποτε, ἡνίκα ἂν μὴ συμπαρείη τοῖς ἁγίοις · Ἔσομαι» γάρ φησι «μεθ' ὑμῶν ἕως τῆς συντελείας τοῦ αἰῶνος» (3). Λήψεται δὲ καὶ ἡ
35 τοῦ δεδωκότος ἑαυτὸν ὑπὲρ ἡμῶν αἰωνία λύτρωσις πέρας · λέγει γὰρ ὁ θεσπέσιος Παῦλος · «Οὐ δι' αἵματος τράγων καὶ μόσχων, διὰ δὲ τοῦ ἰδίου αἵματος εἰσῆλθεν ἐφάπαξ εἰς τὰ ἅγια αἰωνίαν λύτρωσιν εὑράμενος» (4). Εἰ οὖν τὸ αἰώνιον παρ' ἐκείνοις με-

30 *Ps.*, 99, 5 31 *Ps.*, 88, 53 31 sq. *Ps.*, 118, 89 33 sq. *Matth.*, 28, 20 36 sqq. *Hebr.*, 9, 12

15 χιλιονταετής V P M, χιλιοντούτης, *in marg* χιλιονταετής G 22 καὶ τοῖς G V M, καὶ τῆς P 26 τῶν *om.* G 30 αὐτοῦ *post* αἴνεσιν *om.* G 32 λόγος G V P, λόγου M

(1) Wohl Komparativ im Sinne eines Positivs. Vgl. dazu G. Böhlig, *a.a.O.*, 222.

(2) Der Indikativ des Futurs in der potentialen Prodosis und der Optativ mit ἄν in der Apodosis ist im byzantinischen Griechisch durchaus üblich. Vgl. Böhlig, a.a.O., 194 f.

(3) Nicht wörtlich zitiert ; *Matth.* 28, 20 lautet : *Καὶ ἰδοὺ ἐγὼ μεθ' ὑμῶν εἰμι πάσας τὰς ἡμέρας...*

(4) In *Hebr.* 9, 12 beginnt der Satz mit *οὐδέ*.

μετρημένον τι χρόνου διάστημα περιορίζει, καὶ ἡ διὰ φιλανθρωπίαν ἡμῖν προνοηθεῖσα λύτρωσις χρόνῳ συγκαταλήξει (αἰωνία γὰρ εἴρηται) · μετὰ δὲ ταῦτα αὐτὴ μὲν εἰς δουλείαν καταπεσεῖται, καταδίκη δὲ τοὺς λελυτρωμένους διαδέξεται. Ἀλλὰ μὴν οὔτε περὶ τῶν ἀμεταμελήτων ἀγαθῶν τοῦ λυτρωτοῦ ὁ εὐσεβὴς οὕτως ὑποτοπήσειε λογισμὸς (μανίας γὰρ ἡ τῶν οὕτω φρονούντων παραπληξία) καὶ ἡ τοῦ αἰωνίου προσηγορία ὥσπερ τὸ ἀτελεύτητον, οὕτω καὶ τὸ ἀιδίως συμπαρεκτείνεσθαι τοῖς αἰῶσι σημαίνουσα βεβαιοῦται.

11. Ἔνεστι δὲ καὶ ἐξ αὐτῆς ἐκείνης τῆς δεσποτικῆς ἀποφάσεως τὴν καθ' ὑπερβολὴν τῶν οὕτω παροινούντων ἐξελέγξαι μανίαν. Εἰ γὰρ διὰ τὸ αἰωνίαν ἐκείνην τὴν τῶν ἁμαρτωλῶν ἀποφήνασθαι κόλασιν μεμετρημένον τὸν αἰώνιον διορίζειν λέγουσι χρόνον, συμμετρηθήσεσθαι δὲ τούτῳ καὶ τὴν τῶν καταδίκων τιμωρίαν καὶ πέρας τῷ συμπεραιουμένῳ λαμβάνειν χρόνῳ, τέλος ἕξει καὶ ἡ τῶν δικαίων ζωή · συνεπιμετρηθήσεται γὰρ καὶ αὐτὴ καὶ συγκαταλήξει τῷ λεγομένῳ αἰῶνι, ἐπεὶ καὶ εἴρηται · « Ἀπελεύσονται οὗτοι εἰς κόλασιν αἰώνιον, οἱ δὲ δίκαιοι εἰς ζωὴν αἰώνιον ». Τί οὖν ἐντεῦθεν κατ' ἐκείνους συμπεραιωθήσεται; Τοὺς μὲν δικαίους εἴς τε τὴν ἀμέτοχον τῆς τοιαύτης ζωῆς διαγωγὴν καὶ εἰς τὴν τῶν καταδίκων κόλασιν, αὐτοὺς δ' εἰς τὴν μακαρίαν μεταποιηθήσεσθαι λῆξιν; Ἢ τῶν μεμερισμένων παυομένων ἀποκληρώσεων κοινήν τινα καὶ ἀμέτοχον τῆς τε κρείττονος καὶ τῆς ἐναντίας λήξεως μεταλαχεῖν ἀμφοτέρους κατάπαυσιν, ὡς μήτε τοῦ ἀγαθοῦ τοὺς ἀξίους μήτε τοῦ κακοῦ τοὺς ὑπευθύνους ἐν μετουσίᾳ; Ἀλλ' ἀπέραντον μὲν ἡ αἰωνία προσηγορία τὴν παράτασιν ὑποφαίνουσα δι' αὐτῶν ἐπιβεβαιοῦται τῶν πραγμάτων, ἀτελεύτητον δὲ καὶ τὴν ἐν αὐτῇ διορισθεῖσαν τῶν τε δικαίων μακαριότητα καὶ τὴν τῶν ἁμαρτωλῶν καταδίκην διὰ τὸ καταλλήλως τοῖς πράγμασιν ἀμφότερα προσονομάζεσθαι παρίστησι.

12. Τὸ δὲ λεγόμενον καὶ ἐξ ἑτέρας τῶν ὑπευθύνων ἀποφάσεως ἐπιβεβαιωθήσεται, ἣν αὐτὸς διὰ προφητικῆς φωνῆς ὁ τῶν ὅλων

11, 8 sqq. *Matth.*, 25, 46

11, 1 *τῆς δεσπ.* G V M, *τῆς δὲ δεσπ.* P
4 *τόν* GVP, *τῶν* M 5 *δέ om.* VPM 7 *αὐτή* GVPM; *an scribendum est αὕτη?* 18 *ὑποφαίνουσα* G V M, *ὑποφαίνουσαν* P

ἀπεφήνατο θεός, συνεπεσφράγισε δ' ἐν ἱεροῖς εὐαγγελίοις ὁ ἐνανθρωπήσας υἱὸς καὶ τὴν ἀιδίως μένουσαν μακαριότητα διὰ τῶν ἀτελευτήτων δικαιωτηρίων καὶ προνοούμενος καὶ εὐαγγελιζόμενος. Ὁ μὲν γὰρ Ἡσαίας περί τε τῶν ἀθετούντων αὐτοῦ τὰς σωτήριους διαταγὰς καὶ τῶν μιαιφόνῳ γνώμῃ τὴν τελευταίαν μελετησάντων θεοκτονίαν προαγορεύων ἀναφωνεῖ· « Ἐξελεύσονται καὶ ὄψονται τὰ κῶλα τῶν ἀνθρώπων τῶν παραβεβηκότων ἐν ἐμοί· ὁ γὰρ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτήσει καὶ τὸ πῦρ αὐτῶν οὐ σβεσθήσεται ». Ὁ δὲ κύριος τὸν ὅλον βίον καὶ τὰ καθέκαστα διορθούμενος τῶν τὴν κακίαν ἐν ἡμῖν ἐνεργούντων μελῶν ἀποφαίνεται· « Ἐὰν σκανδαλίσῃ σε » φησί « ἡ χείρ σου, ἀπόκοψον αὐτήν· καλόν σοι κυλλὸν εἰς τὴν ζωὴν εἰσελθεῖν ἢ τὰς δύο χεῖρας ἔχοντα ἀπελθεῖν εἰς τὴν γέενναν εἰς τὸ πῦρ τὸ ἄσβεστον, ὅπου ὁ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτᾷ καὶ τὸ πῦρ οὐ σβέννυται »[1]. Ταύτην δὲ καὶ περὶ ποδὸς καὶ ὀφθαλμοῦ τὴν ἀναγκαίαν προαναφωνῶν ἐπαπειλεῖ καταδίκην τῶν ἀφορμὴ δηλαδὴ σκανδάλου τοῦ εἰς ὄλισθον παρασύροντος γινομένων. Ὁρᾶν δὲ δεῖ, ὅπως τὸ ἀτελεύτητον καὶ διὰ τούτων ἐναργεστέραις ἀποφάσεσιν ἐπιβεβαιούμενον τῆς κολάσεως τὴν περὶ τοῦ αἰωνίου προαποδιδομένην συνᾴδουσαν παρίστησιν ἔννοιαν. Ὁ μὲν γὰρ ἐν πνεύματι προανακηρύξας ταῦτά φησι Ἡσαίας· « Τὸ πῦρ αὐτῶν οὐ σβεσθήσεται καὶ ὁ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτήσει », τῶν καταδικαζομένων δήπουθεν, ὁ δὲ τὰ τοῦ πνεύματος διαιρῶν χαρίσματα καὶ τὰς δι' αὐτοῦ προφητείας εἰς ἔργον ἀληθείας ἐπισφραγίζων ἐξουσίᾳ τὸ προφητευθὲν διαβεβαιῶν ἀποφαίνεται, ὡς ἄσβεστον ἔσται τῶν ὑποδίκων τὸ πῦρ καὶ οὔτε τοῦτο σβέννυται οὔτε ὁ σκώληξ αὐτῶν τελευτᾷ. Εἰ δὲ τὸ αἰώνιον ὄνομα χρονικήν τινα ἀπαρίθμησιν ἐπισημήνειεν, ἧς περαιουμένης καὶ αὐτὸ συγκαταλήξειε τῷ ἀριθμῷ, ὅπερ ἀνάγκη καὶ τὴν τῶν ἁμαρτωλῶν συγκαταπαύειν κόλασιν (αὕτη δὲ πυρὶ καὶ σκώληκι τὸ τιμωρητικὸν ἔχειν ἄφωρισται), σβεσθήσεται πάντως τὸ πῦρ καὶ ὁ σκώληξ τελευτήσει καὶ οὔτε τοῦτο ἄσβεστον, ἀλλὰ σβεστὸν ἂν εἴη καὶ ὁ σκώληξ

12, 8 sqq. *Is.*, 66, 24 13 sqq. *Marc.*, 9, 43 sq. *recensionis quae dicitur Cpolitanae* 17 sq. *Marc.*, 9, 45, 47 23 sq. *Is.*, 66, 24

12, 20 *ad ἐναργεστέραις in marg.* καθαρωτέραις G 29 τελευτᾷ G V M, τελευτῶ P 31 ὅπερ V P M, ὥπερ G

(1) Nicht wörtlich zitiert ; *Marc.*, 9, 43 heisst : ... *καλόν ἐστί σε* ...

οὐκ ἀτελεύτητος, ἀλλὰ θνητὸς προσαγορεύοιτο (1). Εἰ δὲ τοῦτο ἀληθές, ψευδὴς ἂν εἴη κατὰ τοὺς θεομάχους ἡ ἐνυπόστατος ἀλήθεια, ἥτις ἄσβεστον μὲν τὸ τῶν κολάσεων ἀποφαίνεται πῦρ, ἀτελεύτητον δὲ τὸν τιμωρὸν τῶν ὑπευθύνων συνεπιμαρτύρεται διαμένειν σκώληκα. Ἀλλ' οὔτ' εἰς ἀνόητον τοιαύτην ἔννοιαν ὁ εὐσεβὴς ὑπολισθήσειε λογισμὸς οὔτε κατὰ τοῦ ἀψευδοῦς δεσπότου πονηροῖς καθοπλισθήσεται διανοήμασι τοῦ ἀληθινῆ καὶ ἀμεταμελήτῳ κρίσει τὰ οὐράνια πάντα διεξάγοντος, οὗ ἀλήθεια καὶ δικαιοσύνη τὰ προστάγματα καὶ εἰς ἀιδίους ὁ λόγος διαμένει τοὺς αἰῶνας, οὗτινος αἱ ἀψευδεῖς ἀποφάσεις καὶ τοῦ συμπάντος ἀλλοιουμένου κόσμου εἰς ἀίδιον τὸ ἀναλλοίωτον ἔχουσιν · « Ὁ οὐρανός » γάρ φησι αὐτός « καὶ ἡ γῆ παρελεύσεται · οἱ δὲ λόγοι μου οὐ μὴ παρέλθωσι ».

13. Καὶ ταῦτα διὰ βραχέων ὁ λόγος ὑπέμνησεν, οὐχὶ συνεργίαν τινὰ τῇ ἀληθείᾳ παρεχόμενος (ἰσχυρωτέρα γὰρ αὕτη τῶν ἐπιβουλευόντων τυγχάνουσα ἀνενδεής ἐστι τῶν συνεργούντων), ἀλλ' ὥστε τὴν πονηρίαν διανακαλύψαι καὶ ἐξελέγξαι τῶν κατὰ τοῦ διδασκάλου τὴν ἐπιβουλὴν μηχανησαμένων, οἳ τοῦ μὲν τῆς οἰκείας ἀνοίας σαθροῦ ἔρεισμά τι ταύτην καὶ βοήθειαν ὑπενόησαν συμπλεκομένην ἔσεσθαι, τῆς δὲ τούτου μεγαλοφυίας τῇ πρὸς αὐτοὺς συμφωνίᾳ ταπείνωσιν, ἀγνοήσαντες, ὡς αἱ ὑπὸ γῆν τοὺς ὑψηλοτέρους οὐχ ἁλίσκουσι παγίδες, τοὺς δὲ περὶ ταύτην ἰλυσπωμένους ῥᾳδίως κατέχουσι καὶ συμπνίγουσιν. Οὕτω γὰρ οὐ μόνον διὰ τῆς ἐξελεγχθείσης παραφροσύνης, ἀλλὰ καὶ διὰ παραπλησίων ἢ καὶ τῶν χειρίστων ἀτοπημάτων τὴν κατ' ἐκείνου συμπλέξαντες ἐπιβουλὴν ἑαυτοὺς τῆς τῶν πονηρευμάτων ἐξῆψαν ἀγχόνης. Αὐτὸς μὲν γὰρ δι' ὑψηλοτέρων τῆς ἀληθείας φωνῶν τὰς ἐν τοῖς αὐτοῦ παρεισδύσας λόγοις καθυποδείκνυσιν ἐνέδρας, οἱ δὲ διανακεκαλυμμέναις ταύταις καθάπερ ἀφύκτοις περιπίπτουσι βρόχοις, οἷς ἡ διὰ τῆς μηχανῆς ταύτης ἐπινοεῖσθαι δόξασα βοήθεια τῆς τελευταίας ἀφορμὴ γέγονεν ἥττης. Οὕτως οὖν ἦν Γρηγόριος ὁ μέγας οὐ μόνον παρὰ τοῖς τῆς ἀλη-

45 sqq. *Matth.*, 24, 35

42 *οὐράνια* V P M, *ἀνθρώπινα* G
13, 13 *τῆς* G V M, *τους* P 18 *τῆς om.* P

(1) Zum Nebeneinander von Indikativ des Futurs und Optativ, mit *ἄν* in potentialen Hauptsätzen vgl. Böhlig, *a.a.O.*, 194.

θείας θαυμαζόμενος ἐρασταῖς, ἀλλὰ καὶ τοῖς τοῦ ψεύδους προστάταις, οἳ πρὸς τὴν ἐκείνου σοφίαν καὶ τὴν τῶν λόγων ἐκπεπληγμένοι δύναμιν μίαν ἡγοῦντο τὴν συνεργὸν ἄμυναν τῆς τοῦ δόγματος αὐτῶν ἀσθενείας τὴν ἐκείνου μηχανήμασιν, εἰ προσγένοιτο αὕτη, περιποιηθησομένην συμμαχίαν· ᾤοντο γὰρ οὐ μόνον ἰσόρροπον αὐτήν, ἀλλὰ καὶ καταπαλαῖον τοὺς ἀντιμαχοῦντας τὸ ἀήττητον ἕξειν κράτος καὶ τὴν ἀσφαλῆ τοῦ τοιούτου βεβαίωσιν ἐκ τῆς τῶν ὁμοδοξούντων αὐτῷ προτιμήσεως ἐλάμβανον, ὧν εὐλόγῳ κρίσει καθηγεῖσθαι μὲν αὐτῶν, συστρατηγεῖν δὲ τῇ ἀληθείᾳ προσεψηφίσθη. Ἀλλὰ τῶν ἐπιβούλων μὲν διακενῆς ἐξέβη τὸ κακούργημα, Γρηγόριος δὲ τῆς τῶν κακουργούντων ὑψηλότερος αἰρόμενος ἐπινοίας ἀνεπιβούλευτα τὰ τῆς ἀληθείας, ᾗ καὶ ἐξέθετο, διατηρεῖ δόγματα. Ἡ γὰρ λέγοντι τὰ θεοπρεπῆ προσεπιπνεύσασα δύναμις καὶ τὸ τοῖς ἐμπνευσθεῖσιν ἀλώβητον εἰς ἀεὶ περιποιεῖται μηδεμίαν τῇ τῶν ἐπιβούλων κακουργίᾳ δίοδον τοῦ τοῖς καθαροῖς ἐπεισδῦσαν λυμήνασθαι συγχωροῦσα δόγμασιν.

20 προστάταις G V P, πρστάταις M 28 συστρατηγεῖν G, στρατηγεῖν V P M 35 ἐπεισδῦσαν V, ἐπεισδύσαν G P M

3. Die Quelle des Hagiographen.

Der Ausgangspunkt des vorgelegten Textes und des Buches des Germanos ist derselbe: Beide suchen die Diskrepanz zwischen der offiziellen kirchlichen Lehre und den Ansichten Gregors durch die Interpolationsthese zu erklären. Es gilt nun zu prüfen, 1. ob noch darüber hinaus ein weiterer Zusammenhang zwischen beiden Schriften besteht, und 2. wenn diese Frage positiv zu beantworten ist, welcher von ihnen die Priorität zukommt.

Über den Aufbau des Antapodotikos berichtet Photios folgendes: Am Anfang stand eine Einleitung, in der die Apokatastasislehre als häretisches Dogma verworfen wurde (ed. R. Henry, V, 81, 27: ἐπιρραπίζει μὲν οὖν πρότερον τὸ αἱρετικὸν δόγμα.) Wir dürfen zusätzlich vermuten, dass eine Feststellung des «Sachverhaltes» (= origenistische Interpolationen in Gregors Werken) nicht fehlte. Darauf folgte eine Widerlegung der Irrlehre (81, 51 f.: ἐλέγχει δὲ τὸ μυθῶδες τοῦτο δυσσέβημα) und zwar 1. durch Herrenworte (81, 42 f.: ἐξ αὐτῶν τῶν δεοποτικῶν

φωνῶν), 2. durch Apostelstellen, also wohl Zitate aus Paulusbriefen (81, 1 f.: ἐκ τῶν ἀποστολικῶν κηρυγμάτων), 3. durch Prophetenworte (dies schliesst wohl auch Psalmenverse ein; 81, 2: οἷς καὶ προφητικὰς ἐπισυνάπτει μαρτυρίας) und schliesslich 4. durch Väterstellen, ganz besonders aber durch Äusserungen Gregors selbst (81,7ff.: ἐξ ἄλλων ἱερῶν ἀνδρῶν, ναὶ δὴ-τὸ κραταιότερον- καὶ ἐκ λογίων αὐτοῦ ἐκείνου), wobei von der Ewigkeit des seligen Lebens der Gerechten auf die Endlosigkeit der Hölle geschlossen wurde. Dies aber war nur Vorbereitung (82,14f.: οὕτω δὲ προδιασκευάσας καὶ κραταιωσάμενος τὸ τῆς ἀληθείας ὀχύρωμα) des eigentlichen Hauptteils, in dem Germanos die verdächtigen Passagen der Schriften Gregors vornahm und sie durch Vergleich mit dem vorausgehenden und nachfolgenden Kontext, aber auch mit andern Aussagen Gregors — also ganz nach der Methode moderner Philologie — als Fälschungen entlarvte (82, 30 ff.: ἡ δ' ἀπαλλαγὴ καὶ τῆς κακουργίας ὁ ἔλεγχος ἔκ τε τῶν προηγουμένων τοῦ κεκακουργημένου χωρίου καὶ τῶν ἑπομένων κατασκευάζεταί τε καὶ ἀνακαλύπτεται καὶ ἐξ ἄλλων δὲ τοῦ θεσπεσίου Γρηγορίου μυρίων λόγων). Bearbeitet wurden die Schriften Περὶ ψυχῆς, Ὁκατηχητικός und Περὶ τελείου βίου(1) (82, 40 ff.). Das Buch schloss mit einem Gebet (82, 36 f.).

Hält man neben dieses Bild, das sich aus Photios ergibt, den Gedankengang, den unser Autor im zweiten, « pragmatischen » Teil seines Exkurses (c. 6-13) vorlegt, — der erste Teil, der Traumbericht, kann in den folgenden Untersuchungen ausgeklammert bleiben — so findet man dieselben Punkte, nur anders disponiert: Unser Text setzt — gerade umgekehrt — ein mit dem Nachweis, dass Gregor keineswegs die Aufhebung der Hölle vertrete. Gezeigt wird dies an Hand seiner Exegese der Parabel vom armen Lazarus und dem reichen Prasser in *De anima et resurrectione* (*P.G.*, 46, 80 B ff.), die den vielzitierten Stellen über die Apokatastasis (100 A, 101 A) unmittelbar vorangeht. Der Stein des Anstosses selbst, nämlich jene Stellen, werden allerdings nicht angeführt, wie dies Germanos wahrscheinlich tat; ausserdem werden die

(1) Zur Identität dieser Schrift mit *De vita Moysis* vgl. J. DANIÉLOU, *L'apocatastase*, 329 f.

beiden andern Werke Gregors, die Germanos noch behandelte, nicht genannt. Daran schliesst sich das, was bei Germanos der vorbereitende Teil war, nämlich die Widerlegung der Ansicht, die Höllenstrafe sei endlich, durch Belege aus der Schrift, und zwar aus den Psalmen, den Evangelien, aus Paulus und Isaias. Die Ordnung ist also wieder eine andere als bei Germanos; zudem fehlen die patristischen Belege. Die inhaltlichen Parallelen aber sind nicht zu leugnen.

Zu diesen treten aber auch noch sprachliche. Photios erläutert nämlich mit ziemlichem Engagement den «Tatbestand», die Interpolationsversuche der Origenisten, und es ist anzunehmen, dass hier noch Formulierungen aus dem Proömium des *Antapodotikos* durchschimmern. Eine ganze Reihe von Anklängen dazu lässt sich aber in der Einleitung, die der Hagiograph seinem Exkurs vorausschickt (c. 1) und in der ebenfalls das «Faktum», die «Fälschung» durch die Origenisten, dargestellt wird, und auch sonst noch ausmachen. Dieses Zusammentreffen wiegt um so schwerer, als es sich im Fall des Photiosreferates ja nur um einen ganz gedrängten Auszug handelt.

Den Origenisten, so heisst es im *Myriobiblon*, 80, 7 liege *ἡ λῆρος ἀποκατάστασις* besonders am Herzen; ebenso ist in c.1, 25 f. *λῆρος* adjektivisch verwendet: *τὰ λῆρα τοῦ Ὠριγένους... δόγματα*. Gregor sei ihnen als *ἀνὴρ ὑψηλός τε τοῖς δόγμασι καὶ πολὺς τοῖς τῶν λόγων ῥεύμασιν* bekannt (80, 8 f.). Damit ist zu vergleichen c. 1, 10 ff. *πρὸς γὰρ τὸ τοῦ ἀνδρὸς προκεκριμένον ὑφ' ἁπάντων ἀπιδόντες ἐν λόγοις ἀξίωμα τήν τε χύσιν καὶ τὸ εὔροον κατανοήσαντες...* und c. 1, 31 ... *τῷ ὕψει τῶν τοῦ διδασκάλου δογμάτων*. Deswegen hätten sie gehofft, dass ihre Missgeburten (80, 12 f.: *τὰ ζοφώδη καὶ ὀλέθρια ... ἀμβλωθρίδια* = c. 1, 19 f.... *τὰ τῆς σφῶν πονηρίας ἀμβλωθρίδια*) als orthodoxe Lehre allgemeine Anerkennung fänden, wenn sie sie in den echten Gregortext einschwärzten (80, 15 *ὑποβαλεῖν λαθραίως διανοηθέντες* ... = c. 1, 16 f.... *τοῖς ὑποβεβλημένοις... ῥήμασι* ...). Beide Male heissen die «origenistischen» Stellen *ἔνεδραι* (82, 38 = c. 13, 16), beide Male werden die Worte Christi mit dem gleichen Ausdruck bezeichnet (81, 42 f. *ἐξ αὐτῶν τῶν δεσποτικῶν φωνῶν* ... = c. 11, 1 f. *ἐξ αὐτῆς τῆς ἐκείνης δεσποτικῆς ἀποφάσεως* ...).

Auf Grund dieser Übereinstimmungen dürfen wir mit aller Zuversicht behaupten, dass die Schrift des Germanos und unser Exkurs trotz der Divergenzen in der Anordnung des Materials nicht unabhängig voneinander entstanden sind. Dass nicht die *Gregor-Vita* dem Patriarchen als Vorlage diente, sondern das umgekehrte Verhältnis vorliegen muss, ergibt sich schon daraus, dass der Patriarch dem Thema, das der Hagiograph ja nur nebenbei behandelte, ein ganzes Buch widmete.

Um aber den positiven Beweis zu führen und ihre Beziehung zueinander näher zu bestimmen, bedarf es der Überprüfung der Angaben, die unser Autor über seine eigene Person und die Situation macht, aus der er schreibt, was bei seiner verschlüsselten Ausdrucksweise gar nicht einfach ist. Wir brauchen dazu kaum über den vorgelegten Abschnitt hinauszugehen, da er alle verwertbaren Andeutungen enthält.

Der Verfasser war Mönch. Dies geht einmal aus c. 2 hervor, wo er, seinen Traumbericht einleitend, erzählt, er sei vor der Betriebsamkeit der *συνοικοῦντες* aus Liebe zur Hesychia in eine *ἐσχατιά* geflohen, womit er wohl die Abgeschiedenheit des Klosters meint (1). Ebendorthin deutet auch der darauf folgende, exkursartige Abschnitt, der von Weg und Ziel des asketischen Lebens und seiner Gefährdung handelt. Zugleich wirft er ein Licht auf einen wenig einnehmenden Zug seiner Person : Voll Dünkels blickt er auf die herab, die nicht mystischer Erfahrungen gewürdigt wurden. Zwischen den Zeilen lässt er durchblicken, dass er seinen Traum als solche verstanden wissen will. Ganz klar aber wird seine Standeszugehörigkeit durch die Erwähnung der *ὀρθρινὴ δοξολογία*, die nach byzantinischer Klosterpraxis im Anschluss an das

(1) Eine zweite Deutungsmöglichkeit wäre : Er zieht sich innerhalb seines Klosters der Hesychia wegen in ein *κελλίον* zurück ; die *συνοικοῦντες* wären dann seine Mitbrüder. Eine parallele Formulierung liest man in der *Vita Symeons des Theologen* von NIKETAS STETHATOS : Auch Symeon begibt sich nach seiner Resignation als Hegumenos in eine *γωνία* des Mamasklosters. Vgl. I. HAUSHERR, *Vie de Syméon le Nouveau Théologien* par NICÉTAS STETHATOS (*Orientalia Christiana*, 12), Rom, 1928, c. 59, 16.

Mesonyktikon noch um Mitternacht verrichtet wurde (c. 3, 1 ff.).

Er erweist sich als guter Kenner der Schriften Gregors: Eine Reihe biographischer Daten entnahm er der *Vita Macrinae* und verarbeitete sie in seine Darstellung (1). Auch mit seiner Theorie der Mystik zeigt er sich vertraut (2). Einmal zitiert er auch Gregors von Nazianz 182. Brief an Gregor von Nyssa (3).

Er mag die übliche rhetorische Ausbildung erhalten haben, die zu zeigen er sich redlich bemüht: Die *Vita* ist ganz nach dem Schema des Enkomion gebaut. Fast aufdringlich verweist er mehrmals auf die vorgeschriebene Topik und macht technische Zwischenbemerkungen (4). Die Gelegenheit zu einer Ekphrasis lässt er sich nicht entgehen, wobei er Anleihen bei Heliodor macht (5). Wie hier, hält er auch sonst darauf, da und dort ein rares Wort aufzuflicken. Dazu baut er langatmige und gekünstelte Sätze, kurz, er will «schön» schreiben. Aber es gelingt ihm doch nicht ganz: Seine Perioden sind schwerfällig, er wiederholt zu oft denselben Ausdruck.

Die *Vita* verfasste er — so gibt er zumindest in den Einleitungsworten des Proömium an (6) — auf Wunsch eines oder mehrerer Auftraggeber (7), zu dessen bzw. deren Identifizierung aber nicht der geringste Hinweis zu finden ist. Vielleicht ist dies aber überhaupt nur literarische Fiktion.

In jener Nacht nun, in der er sein Traumerlebnis gehabt haben will, war er bei der Lektüre Gregors auf «interpolierte» Stellen gestossen, hatte darauf die Schrift *Περὶ ψυχῆς*, die im

(1) Zitat z.B. in V, f. 254 (= P, f. 116, M, f. 459 r-v) = ed. V. W. Callahan, GREG. NYSS., *opera*, Leiden, 1963, VIII, (1),394, 6-17.

(2) Vgl. oben Anmerkung 1, S. 54.

(3) V, f. 254v (= P, f. 105, M, f. 447v) = *P.G.*, 37, 296 C ff.

(4) Z.B. G, f. 123 (= V, f. 245v, P, f. 105, M, f. 447v).

(5) Vgl. ohen Anmerkung 1, S. 58.

(6) G, f. 121 (=V, f. 244, P, f. 103, M, f. 445v): *Καλὴ μὲν ἐμοὶ καὶ ὀφειλομένη τῶν παρόντων λόγων ἡ ὑπόθεσις, ποθεινὴ δὲ ὑμῖν (ἡμῖν* P M) *καὶ τῇ φιλοθείᾳ ὑμῶν καὶ πρέπουσα καὶ ἐπιζητουμένη σπουδή· οὕτω γὰρ ἀεὶ τῆς τῶν ἐμῶν ὀφλημάτων ἀποδόσεως αἰτία ἡ τῆς ὑμῶν εὐβουλίας (εὐκολίας* M) *ἐγγίνεται προσαπαίτησις.*

(7) Die Anrede *ὑμεῖς* lässt beide Deutungen zu.

selben Band enthalten war, aufgeschlagen, aber auch hier bei genauerem Studium (c. 3, 16 f. : ... *ἐμμελεστέραν τὴν ἐν αὐτῷ ἐντυχίαν ποιουμένῳ*) verdächtige Sätze gefunden. So geriet er in Zweifel, ob er diese als *γεννήματα* (c. 3, 22) der Gegner oder Gregors selbst zu werten habe. Das heisst aber, dass er schon zuvor von der « Interpolation » wusste. Mithin hatte schon vor ihm jemand diese Feststellung getroffen. In einem wichtigen Zusatz wird er noch deutlicher : Dieser Zweifel überkam ihn, obwohl er um die Rechtgläubigkeit der Lehre Gregors wusste und « von der List jener (d.h. der Häretiker) schon zuvor *δι' ὑψηλῶν τῶν φωνῶν* unterrichtet war » (c. 3, 22 ff.). Was anderes aber ist hinter der Umschreibung *ὑψηλαὶ αἱ φωναί* zu suchen als der *Antapodotikos* des Patriarchen Germanos (1) ? Eine andere Deutung bietet sich nicht an und somit kann die Priorität des letzteren als erwiesen gelten.

Ist damit aber auch gleichermassen seine Rolle als Gewährmann des Hagiographen gesichert, zumal dieser in c. 6, 6 ff. ausdrücklich behauptet, er habe selbst durch Vertiefung in die Schrift *Περὶ ψυχῆς* in der Ausdeutung der Parabel vom armen Lazarus und dem reichen Prasser die wahre (d.i. die orthodoxe) Ansicht Gregors ausgesprochen gefunden ? Der Einwand lässt sich durch die allgemeine Überlegung entkräften, dass unser Autor sich kaum der Mühe unterzog, selbständig zu arbeiten, wenn er das Material griffbereit vor sich hatte. Zudem aber ist durch ein Scholion zu *De anima et resurrectione* (*P.G.*, 46, 97, Anm. 41) ausdrücklich festgehalten : *Ὁ μακάριος Γερμανὸς ὠβέλισε μέρος τῶν ἔμπροσθεν ὡς νόθα.* Das *ἔμπροσθεν* kann sich nur auf den Satz *P.G.*, 46, 97 A 5 beziehen : *μόνον γὰρ τὸ ἐναντίον* (d.h. das *κακόν*) *τῷ καλῷ περατοῦται*, wie er in B, dem *Codex*, in dem das Scholion steht, lautet (2). Dieser Satz aber, der das Bedenken der Orthodoxen erregte, gehört in einen Gedankenkomplex, der an die Interpretation der Parabel anschliesst. Wenn man nun an das von Photios verbürgte

(1) Es hiesse den Text wohl überfordern, wollte man aus dem Ausdruck *φωναί* persönliche Belehrung durch den Patriarchen herauslesen.

(2) Die auf orthodox korrigierte Fassung der Vulgata, die dem Zusammenhang völlig widerspricht, lautet : *μόνῳ γὰρ τῷ ἐναντίῳ τὸ καλὸν περατιοῦται* (sic !).

Vorgehen des Germanos denkt, seine Athetesen aus dem vorangehenden und darauffolgenden Text zu begründen, so darf man sicher sein, dass er denselben Text wie der Hagiograph im selben Sinn auswertete. Des letzteren Behauptung mag ihr Motiv in seiner Eitelkeit haben.

Durch welchen zeitlichen Abstand die beiden Autoren voneinder getrennt sind, scheint zunächst schwer zu bestimmen. Es gibt im Bios keinerlei Anspielung auf Entstehungszeit oder -ort, was ja ganz im Sinne der literarischen Gesetze ist, die für das Enkomion galten : Alle konkreten Data, besonders Namen, sind tunlichst zu meiden (1). So bleibt nur ein *Terminus ante quem* : das Alter der ältesten Handschrift, also das frühe 10. Jahrhundert. *Terminus post quem* ist die Abfassungszeit des *Antapodotikos*, der Beginn des 8. Jahrhunderts. Damit klafft noch immer ein Spielraum von rund 200 Jahren.

Es gibt jedoch, so scheint mir, einen Weg, die Frage genauer zu beantworten, wenn man die Einleitungssätze des Exkurses näher betrachtet. Darnach seien viele durch den « verfälschten » Text Gregors zu falschen Anschauungen verleitet worden ; ein Teil von ihnen aber lehne jetzt auf Grund eingehenderer Prüfung diese Stellen, die die Apokatastasis lehren, als origenistische Zusätze ab. Andere aber « achten ohne kritisches Urteil allein auf den Wortlaut des Textes und verharren in der Ungewissheit des Zweifels, wie auf dem Meer hin- und hertreibend ; sie bedürfen des Steuers des Lehrers (d.i. Gregors) und der Landung im sturmfreien Hafen seiner Lehren » (c. 1, 30 ff.). Dass er von Zeitgenossen spricht, geht aus den Präsentia hervor. Auch sie waren wohl Mönche wie der Autor selbst. Beide Gruppen hatten also zunächst auf die Autorität Gregors hin die Apokatastasis als orthodoxes Glaubensgut hingenommen. Erst die *φιλοπονωτέρα ἐξέτασις* (c. 1, 33 f.) und der *τοῦ ἀκριβοῦς διακριτικὸς λογισμός* (c. 1, 34) lehrte den einen Teil, Gregor « richtig », d.h. im orthodoxen Sinn verstehen. Es ist nicht recht vorstellbar, dass sie selbst als Kollektiv diese *ἐξέτασις* vorgenommen hätten, sondern

(1) Vgl. dazu das Kapitel « *Horreur des noms propres* » bei H. DELEHAYE, *Les passions des martyrs et les genres littéraires*[2] (*Subsidia hagiographica*, 13 B), Bruxelles, 1966, 150 ff.

es liegt auf der Hand, dass hinter der Umkehr in die Bahnen des offiziellen kirchlichen Denkens eine Autorität steht, die den Anstoss dazu gab. Was liegt näher, als sie in Germanos zu sehen, der ja als erster die Interpolationsthese aussprach? Der zweiten Gruppe, d.h. jenen, die sich von dieser Lösung noch nicht hatten überzeugen lassen, könnte wohl nur der Heilige selbst helfen, freilich nur, wenn sie guten Willens seien, leitet unser Autor zu seinem Traumbericht über (c. 1, 42 ff.) und deutet damit die Absicht seines Exkurses an: Er wendet sich an jenen noch nicht für den « gereinigten » Gregor gewonnenen Teil. Dasselbe Ziel wie mit dem Bericht über die persönliche Offenbarung im Traum verfolgt er auch mit den daran gehängten Beweisen. Sie sollen anderen nützen, « wenn jemand von ähnlichen Gedanken befangen sein sollte », versichert er in c. 6, 2 ff. Zugleich aber er gesteht damit, vordem selbst den « origenistischen » Interpreten Gregors angehört zu haben. Und vielleicht — aber dies muss blosse Annahme bleiben — ist der eigentliche Zweck seines Exkurses gar nicht so sehr die Bekehrung der anderen als vielmehr, seine eigene unter Beweis zu stellen und sich vom Verdacht der Häresie reinzuwaschen, zu zeigen, dass er Gregor nun « richtig » versteht und sich dem offiziellen Standpunkt angeschlossen hat.

Wie dem aber auch sei, sicher ist doch wohl, dass der zeitliche Abstand kaum mehr als einige Jahre beträgt. Über diese relative Zeitbestimmung gelangen wir nicht hinaus, da wir ja ausser Photios keinerlei Zeugnis für den *Antapodotikos* besitzen und uns somit jeder chronologische Anhaltspunkt fehlt. Eine Durchmusterung der Regesten von Germanos' Patriarchat bleibt negativ. Zwar deutete jüngst D. Stiernon die Möglichkeit eines Zusammenhanges zwischen dem *Antapodotikos* und einer von Georgios Monachos (1) berichteten Episode an (2). Darnach habe sich Germanos, als er und die Bischöfe über das Schicksal eines eben verstorbenen vornehmen Mannes, der zwar Zeit seines Lebens wohltätig gewesen

(1) Ed. C. de Boor, Leipzig, 1904, II, 746, 7 ff. (= *BHG*³ 1322 y).
(2) D. STIERNON, *Bibliotheca Sanctorum*, Rom, 1965, VI, 251, s.v. Germano di Costantinopoli.

war, aber im Konkubinat gelebt hatte, diskutierten und sich nicht einigen konnten, in einem Brief (1) an alle Mönche gewandt, sie möchten zu Gott um Erleuchtung in dieser Frage flehen. Und wirklich — ein Rekluse habe ein Gesicht gehabt, worin er jenen Reichen zwischen Paradies und Hölle gesehen habe. Ganz abgesehen davon, dass jeder zeitliche Hinweis fehlt, schon allein die Umgebung, in der dieser Bericht aufscheint, ist alles eher als vertrauenerweckend ; denn unmittelbar darauf folgt die weit verbreitete, hier ziemlich gekürzte Wanderanekdote von der Lösung eines Verstorbenen vom Banne (2). Aber auch er selbst ist nichts anderes als eine derartige *ἱστορία ψυχωφελής*, die auf Germanos übertragen wurde. Ihre ursprüngliche Form hat F. Halkin in der Geschichte vom « Philentolos » bekannt gemacht (3). Die Situation ist genau dieselbe, nur sind die Details reicher und abgelegener : Der Bischof, der das Rundschreiben aussendet, ist Arkadios von Konstantia auf Kypros (7. Jahrhundert), der Rekluse heisst Kaioumos. Solche Einzelheiten werden nicht nachträglich eingesetzt ; sie verbürgen, dass wir es hier mit der Urfassung zu tun haben und Georgios' Erzählung keinen historischen Wert hat. Daran also irgendwelche Kombinationen betreffs des Antapodotikos zu knüpfen, ist unmöglich. Man könnte höchstens fragen, warum sich diese Anekdote gerade an Germanos gehängt hat. Vielleicht hatte Georgios oder sein Gewährsmann noch eine ungefähre Ahnung, dass Germanos sich mit einem verwandten Thema aus der Eschatologie zu befassen hatte. Was bleibt, sind also nur folgende Vermutungen : Wenn die « Bekehrung » des einen Kreises durch Germanos' Eingreifen ausgelöst wurde, er

(1) Als Nr. 335 von V. Grumel, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, Kadiköy-Istanbul, 1936, I, 2, verzeichnet.

(2) Georgios Monachos, II, 748, 18 ff. (= *BHG*³ 721 f.). Parallelmaterial dazu bei P. Canart, *Trois groupes des récits édifiants, Byzantion*, 36 (1966), 5 ff. und *Postscriptum*, *ibid.*, 382 ff.

(3) F. Halkin, *La vision de Kaioumos et le sort éternel de Philentolos Olympiou*, *Analecta Bollandiana*, 63 (1945), 56 ff. (= *BHG*³, 1322 w). Der Aufsatz von C. P. Kyrris, *Ἡ τύχη τῆς ψυχῆς ἑνὸς φιλανθρώπου ἀλλὰ φιληδόνου ἐφοπλιστοῦ κατὰ τὸν Ἀμμοχωστιανὸν ἀββᾶν Καιοῦμον τοῦ VII μ. Χ. αἰῶνος*, *Δελτίον Ἐπιστημ. καὶ Φιλολ. Συλλόγου Ἀμμοχώστου*, 1966, 47 ff. war mir nicht zugänglich.

also als Autorität sprechen konnte, dann fällt die Abfassung in die Zeit seines Patriarchats (nach 715) oder auch Episkopats in Kyzikos. Sicher aber sind beide Schriften, der *Antapodotikos* und der *Bios*, noch vor Beginn des Bilderstreits entstanden, da in letzterem sich keine diesbezügliche Andeutung findet.

Was immer auch im einzelnen die Umstände seiner Entstehung gewesen sein mögen, soviel ist gewiss, dass der *Antapodotikos* primär gegen « origenistische » Abweichungen gerichtet war, die sich aus der Frage nach der Interpretation Gregors von Nyssa ergaben, von ihren Verfechtern aber nicht als heterodox empfunden wurden. Angesichts dessen ist das Urteil G. Fritz', nach dem fünften Konzil « Origène n'intéresse plus que les historiens et sa doctrine ne donne plus d'occasion de controverses » (1), nicht voll aufrecht zu erhalten.

4. Der *Antapodotikos*.

Wenn, wie erwiesen, der Hagiograph in seinem Exkurs der Autorität des Germanos folgte, so darf man versuchen, daraus mit aller gebotenen Vorsicht ein genaueres Bild des *Antapodotikos* zu erschliessen. Den Rahmen, in den das Neugewonnene einzuordnen ist, gibt der Bericht des Photios. Als Parallelmaterial, das in die Untersuchung miteinbezogen werden muss, bieten sich einmal die Äusserungen zur origenistischen Apokatastasislehre in der byzantinischen theologischen Literatur an, zum andern die spärlichen Scholien und Marginalglossen, die bei Migne im Apparat zu den von Germanos behandelten Schriften Gregors mitgedruckt sind.

Der volle Titel des Buches lautet : *Ἀνταποδοτικὸς ἢ ἀνόθεντος*. Photios sucht in seiner Erläuterung dazu etwas gewaltsam beide Titel in einem einzigen Satz zu interpretieren und bezieht *ἀνόθεντος* als Attribut auf *ἀνταπόδοσις* (80, 44 ff.) : *ὃ ἴσον ἂν εἴη περὶ τῆς ἀνοθεύτου τῶν βεβιωμένων ἀνθρώποις ἀνταποδόσεως*. Der Potentialis weist dies als seine eigene Vermutung aus, die nicht aus dem Originaltext stammt. Für den einen Teil trifft seine Erklärung sicherlich das Rich-

(1) G. Fritz, *Dictionnaire de théologie catholique*, XI (2), 1588, s.v. Origénisme.

tige, geht es doch im ersten einleitenden Abschnitt des Buches um die gerechte Vergeltung für gute und schlechte Taten im Jenseits, nicht aber für den zweiten. Die Disjunktion spricht gegen eine solche Ausdeutung ; das Vorkommen des Wortes *ἀνόθευτος* bei Photios (1) und in der *Vita* (2) als Attribut des Schrifttums Gregors legt nahe, ihn anders zu verstehen : Germanos wollte ja in der Hauptpartie seines Werkes einen « unverfälschten » Gregortext bieten und dies wie seinen ersten Programmpunkt auch schon im Titel ankünden.

Über das Proömium gibt Photios nur an, dass die Apokatastasislehre darin als Häresie gebrandmarkt wurde, höchstwahrscheinlich mit allen Registern des Vorrats an Beschimpfungen, die ein Byzantiner zur Verfügung hatte, wenn es gegen Ketzer ging, wie das Verbum es andeutet (*ἐπιῤῥαπίζει* 81, 37). Doch ist zu postulieren, dass einige einleitende Sätze über Thema und Absicht des Buches vorangingen. Die wörtlichen Anklänge zwischen der Einleitung des publizierten Textes und der Erläuterung, die Photios dem eigentlichen Referat vorausschickt, bestärken diese Vermutung (3).

Der erste, vorbereitende Teil der Schrift war — so berichtet Photios — dem *ἔλεγχος* der ketzerischen Lehre von der *Apokatastasis* gewidmet. Schriftstellen, und zwar Herrenworte, Apostel- und Prophetenzitate sollten beweisen : Wie die unaussprechliche Seligkeit der Gerechten *αἰώνιος* sei, so auch die unaufhörliche (*ἀτελεύτητος*) und unerträgliche Strafe der Bösen (4)

Photios' Wiedergabe des Beweisganges scheint nicht ganz korrekt zu sein : Wenn die Ewigkeit der Hölle erst bewiesen werden soll, wie kann dann *ἀτελεύτητος* schon Attribut zu *κόλασις* sein ? Das Ergebnis des Beweises wäre damit schon vorausgenommen.

Dass Photios nun tatsächlich den ursprünglichen Gedankengang gestört hat und zwar weitergehend als zunächst ersicht-

(1) 82, 24 ; 34.
(2) C.l, 46 ; c. 5, 17.
(3) Vgl. S. 71.
(4) 81, 2 ff. : ... *τρανολογούσας, ὥσπερ αἰώνιον τὴν τῶν διαιαίων ἀνεκλάλητον ἀπόλαυσιν, οὕτω καὶ τὴν τῶν ἁμαρτωλῶν ἀτελεύτητόν τε καὶ ἀνυπόστατον κόλασιν.*

lich, erhärtet sich uns, wenn wir die Argumentation des Hagiographen untersuchen. Es wurde bereits festgestellt, dass er die Widerlegung der Origenisten hinter den Nachweis stellt, dass Gregor die Verdammnis nicht zeitlich begrenze (1). Er setzt an den Anfang seiner Darlegungen die Frage nach dem Schriftzeugnis, das sie zugunsten ihrer Lehre vorlegen könnten (c. 10, 7 ff.). « Doch vielleicht wollten sie », so fährt erfort, « den Begriff *αἰών* zur Stütze ihrer verkehrten Anschauungen vorbringen und behaupten, dieses Wort bezeichne auch hier (*κἀνταῦθα*, sc. in der Bibel) ein (Zeit) mass ! » (c. 10, 9 ff.). Eine nähere Bestimmung des « Hier » fehlt zwar, doch werden wir sogleich sehen, worauf er hinaus will. Nun räumt er ein, dass *αἰών* mehrdeutig sei ; bedeute der Ausdruck doch 1. die Lebenszeit eines einzelnen Menschen, 2. das irdische Leben überhaupt, 3. einen Zeitraum von tausend Jahren und 4. im eigentlichen Sinn das künftige Leben nach der Auferstehung, das « weder durch die Zeit noch irgendeinen Teil der Zeit begrenzt wird, der durch die Bewegung der Sonne gemessen wird, sondern durch seine Unendlichkeit ein unendliches Ende (*ἀπέραντον πέρας*) hat, weil das Unendliche auf dieses Leben hier folgt (c. 10, 12 ff.). Wie auch an andern Stellen, so bezeichne die Schrift in der Schilderung des Jüngsten Gerichts (*ἐν τῇ τῶν δικαιωτηρίων ἀποφάσει*) mit dem Terminus *αἰών* die Endlosigkeit (*τὸ ἀτελεύτητον*) (c. 10, 20 ff.). Die Schriftstelle, auf die damit Bezug genommen wird, ist offenkundig *Matth.*, 25, 46 : *Καὶ ἀπελεύσονται οὗτοι εἰς κόλασιν αἰώνιον, οἱ δὲ δίκαιοι εἰς ζωὴν αἰώνιον.* Der Nachweis wird, im folgenden so geführt, dass die Gleichung *αἰώνιος = ἀτελεύτητος* aus andern Schriftzitaten gewonnen und unter der Voraussetzung, dass der Ausdruck überall in der gleichen Weise zu interpretieren sei, auf die in Rede stehende Stelle bezogen wird (c. 10, 23 ff.).

Schliessen wir von hier auf Germanos zurück, so kommen wir damit wesentlich über Photios hinaus. Ausgangspunkt der Diskussion mit den « Origenisten » war *Matth.*, 25, 46. Sie suchten sich gegen dieses Schriftzeugnis zu wehren, indem sie dagegen die Mehrdeutigkeit des *αἰών* ausspielten und hier

(1) Vgl. S. 70 f.

αἰώνιος nicht im Sinne « ewig » verstanden wissen wollten. Dem hielt Germanos einen Gedankengang entgegen, als dessen Grundgerüst man folgenden Syllogismus herausschälen kann : Wenn *αἰώνιος* als Attribut zu *ζωή* « unaufhörlich » bedeutet, dann auch bei *κόλασις*. *Αἰώνιος* heisst nun wirklich überall in der Schrift « unaufhörlich ». Also ist die Verdammnis ohne Ende. Das *punctum saliens* war also die Interpretation des *αἰώνιος*. Davon aber ist bei Photios gar nichts zu lesen.

Ist damit aber nicht zuviel für Germanos reklamiert? Wir finden die Bestätigung für unsere Ergänzung, wenn wir die Geschichte dieser Gedankenkette verfolgen. Da sehen wir, dass dies alles seit langem zum stehenden Inventarium der antiorigenistischen Polemik gehört. Soweit zu erkennen, argumentiert Basilius zum ersten Mal in dieser Weise. In den *Regulae brevius tractatae* c. 267 (*P.G.*, 31, 1264 C f.) steht zur Frage, wie « manche » die Ewigkeit der Höllenstrafe behaupten könnten, wo doch bei Lukas das Herrenwort überliefert sei (*Luc.*, 12, 47 f.), dass der eine Knecht viele Schläge erhalten werde, der andere wenige. Basilius stellt sich in der Antwort energisch auf die Seite der *τινές* und verurteilt scharf die Ansicht der Fragesteller, indem er *Matth.*, 25, 46 und 41, *Marc.*, 9, 44 und *Is.*, 66, 24 (1), also genau jene Kette von Bibelversen, die in der späteren Literatur noch oft begegnen wird, dagegen hält (*P.G.*, 31, 1264 C-1265 A). Die vorgelegte Lukasstelle, führt er seine Widerlegung zu Ende, sei nur auf den unterschiedlichen Modus der Bestrafung, nicht aber auf eine verschiedene zeitliche Dauer zu beziehen. Der Kerngedanke der Argumentation tritt 1265 A zu Tage : « Denn wenn es einmal ein Ende der *αἰώνιος κόλασις* gibt, dann wird auch die *αἰώνιος ζωή* ein Ende haben ; wenn wir aber nicht bereit sind, beim Leben den Ausdruck in diesem Sinn zu verstehen, wie ist es folgerichtig, der *αἰώνιος κόλασις* ein Ende zuzuschrei-

(1) *Matth.*, 25, 41 : *...εἰς τὸ πῦρ τὸ αἰώνιον τὸ ἡτοιμασμένον τῷ διαβόλῳ καὶ τοῖς ἀγγέλοις αὐτοῦ*. *Marc.*, 9, 44 (nach dem sogenannten Reichstext) : *...ὅπου ὁ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτᾷ καὶ τὸ πῦρ οὐ σβέννυται* (oder 48). *Is.*, 66, 24 : *Ὁ γὰρ σκώληξ αὐτῶν οὐ τελευτήσει καὶ τὸ πῦρ αὐτῶν οὐ σβεσθήσεται.*

ben »? Auch hier geht es also schon um die Interpretation des Wortes *αἰώνιος*, das die Gegener nicht auf Lohn und Strafe im Jenseits im gleichen Sinn angewendet wissen wollten.

Das Stück wurde später zur Paradestelle in den patristischen Florilegien gegen die *Apokatastasis*: Justinian zitiert es in seinem Edikt von 543 teilweise (1), die *Doctrina patrum* vollständig (2). Auch Severos führt es sowie einige andere Väterstellen (Gregor von Nazianz, Johannes Chrysostomos, Kyrillos von Alexandrien) in einem Brief an, in dem er sich gegen die Nachrede verwahrt, die *Apokatastasis* zu lehren (3), teilweise auch wieder Johannes Damaskenos in den *Sacra parallela* unter dem Titlos *Περὶ ἀναστάσεως καὶ κρίσεως, αἰωνίας κολάσεως* (4).

Die Stellung des Stückes, dessen Echtheit allgemein anerkannt ist (5), innerhalb der Diskussion um Origenes ist zunächst nicht ganz eindeutig. Der Name des Origenes fällt überhaupt nicht. Zudem lässt sich bei ihm selbst auch keine einschlägige Auswertung des Lukasverses ausfindig machen; höchstens eine Äusserung in einem Fragment des Proverbienkommentars, dessen Echtheit durch das ausdrückliche Zitat des Pamphilos in der *Apologia* gesichert ist, könnte hier herangezogen werden: Origenes spricht dort von der Verschiedenheit der *quantitas poenae*, freilich nicht einer zeitlichen: ... *dominus ... ostendens, quia eadem species poenarum peccatoribus hominibus et diabolo et angelis eius praeparata sit, licet in eadem poena diversa sit quantitas poenae* (6). Richtet es sich

(1) *Acta conciliorum oecumenicorum*, ed. E. Schwartz, Berlin, 1940, III, 206, 20 ff.

(2) Ed. F. Diekamp, Münster, 1907, c. 25, XXVI, p. 188, 8 ff.

(3) *Ep.*, 98, ed. E. W. Brooks, *P.O.*, 14, 204 ff.

(4) *P.G.*, 95, 1185, A. Später noch eingearbeitet von SYMEON METAPHRASTES in seinen 14. *ἠθικὸς λόγος* (*P.G.*, 32, 1301 B, ff.). Besprechung der gesamten indirekten Überlieferung bei J. GRIBOMONT, *Histoire du texte des Ascétiques de saint Basile* (*Bibliothèque du Muséon*, 32), Louvain, 1953, 267 ff.

(5) Vgl. P. HUMBERTCLAUDE, *La doctrine ascétique de saint Basile de Césarée*, Paris, 1932, 34 ff. (unter den Spuria nicht aufgezählt). Die Authentizität bestätigt ausdrücklich AMAND DE MENDIETA, *L'ascèse monastique de saint Basile*, Maredsous, 1948, 312, Anm. 226.

(6) *P.G.*, 13, 18 A (= PAMPHILOS, *Apologia pro Origene*, *P.G.*, 17, 615 A).

also nicht gegen die Origenisten? Dass sie nicht angesprochen werden, braucht allerdings nicht zu bedeuten, dass sie nicht gemeint sind. Nennt doch auch Gregor von Nyssa Origenes nie namentlich, wenn er gegen ihn polemisiert.

In den Diskussionen des ersten Origenistenstreits, der zwei Jahrzehnte nach des Basilius Tod seinen Höhepunkt erreichte, stehen andere Themen im Vordergrund (1); die *Apokatastasis* wird von Epiphanios im 64. Kapitel seines zwischen 374 und 377 entstandenen *Panarion* (gegen Origenes) nicht einmal erwähnt, nur kurz und beiläufig in seiner *Epistel an Johannes von Jerusalem* vom Jahre 394. Er verzichtet aber auf eine Widerlegung mit Hilfe des Schriftbeweises und führt sie nur ad absurdum, indem er fragt: *Quis tam vecors et stolidus hoc recipiat, ut sanctus Iohannes baptista et Petrus et Iohannes apostolus et evangelista, Esaias quoque et Hieremias et reliqui prophetae coheredes fiant diaboli in regno caelorum?* (2). Nur unter den anderen Irrtümern aufgeführt und verdammt wird sie auch von Theophilos von Alexandrien in der *Epistula synodica* von 400 (3), ebenso im Osterfestbrief von 401 (4). Ähnlich kurz und bündig verurteilt sie Hieronymus schon 396 in seinem *Traktat gegen Johannes von Jerusalem* (5). In all diesen Verurteilungen aber geht es immer um die Erlösung des Bösen und seines Anhangs, die Christus durch ein

(1) Am besten informiert jetzt darüber A. GUILLAUMONT, *Les 'Kephalaia Gnostica' d'Évagre le Pontique* (*Patristica Sorbonensia*, 5), Paris, 1962, 81 ff.

(2) HIERONYMUS, Ep. 51, ed. I. Hilberg, *C.S.E.L.*, 54, 403, 7 ff. Im *Codex Marcianus gr.* 125 findet sich am Schluss des Origeneskapitels des Panarion noch folgender Zusatz: *...εἴπαμεν, ...καὶ ὅτι ὁ διάβολος ἀποκατασταθήσεται εἰς τὴν ἰδίαν ἀρχήν. Ἐμακαρίσθη τοίνυν Ἰωάννης ὁ βαπτιστὴς καὶ οἱ λοιποί, ὅτι κοινωνοὶ αὐτοῦ ἔσονται ἐν τῇ βασιλείᾳ τῶν οὐρανῶν.* K. Holl, der ihn im Apparat seiner Ausgabe abdruckt (*G.C.S.*, 31, 523 f.), sieht darin einen Epiphanios völlig fremden Gedanken eines kopierenden Mönchs. Wie das Zitat aber zeigt, gibt die Erweiterung ein Argument des Epiphanios wieder. Sie muss daher von beachtlichem Alter sein; denn immerhin kannte ihr Urheber noch den heute verlorenen griechischen Originaltext der Epistel des Epiphanios.

(3) HIERONYMUS, *Ep.*, 92, *C.S.E.L.*, 55, 152, 23 ff.

(4) HIERONYMUS, *Ep.*, 96, *C.S.E.L.*, 55, 165, 20 ff.

(5) *P.L.*, 23, 376 C.

abermaliges Leiden und Sterben, jetzt für die « Dämonen » erwirken soll.

In der zweiten grossen Auseinandersetzung um die Lehre des Origenes im sechsten Jahrhundert war die *Apokatastasis* zu einem der Hauptpunkte geworden, wobei das Problem fast nur auf die Alternative « Zeitlichkeit oder Ewigkeit der Höllenstrafe » eingeschränkt wird und die anderen Seiten kaum zur Sprache kommen. Justinian widmet ihr in seinem Edikt von 543 eine ausführliche Widerlegung (1). Gegen die Endlichkeit der Hölle führt er zunächst die Herrenworte von der Verurteilung der Bösen beim Jüngsten Gericht ins Treffen (*Matth.*, 25, 46 ; 25, 34 und 41), nimmt also dieselben Verse als Ausgangspunkt, die für Germanos erschlossen wurden, und fährt dann fort : « Da der Herr also deutlich im heiligen Evangelium endlose (= ἀτελεύτητον) Strafe und Herrschaft verheisst, wird es offenkundig, dass diese (sc. seine dogmatischen Gegner) die Fabeln des Origenes den Worten des Herrn vorziehen » (2). Ganz selbstverständlich wird hier das αἰώνιος der Evangelienstellen als ἀτελεύτητος genommen und das notwendige Zwischenglied, der Beweis für die Berechtigung dieser Gleichsetzung, kurzerhand weggelassen. Dass er aber in der Vorlage vorhanden war, ergibt sich aus der Fortsetzung des Gedankenganges : « Wenn einer nämlich gemäss seinem Geschwätz (d.i. des Origenes) annähme, die Strafe habe ein Ende, dann müsste so jemand auch der αἰώνιος ζωή, die den Gerechten verheissen ist, ein Ende setzen. Denn für beides gilt gleichermassen das αἰώνιον » (3). Jetzt also ist αἰώνιος nicht mehr einfach « ewig », sondern die Möglichkeit, es anders zu deuten, wird erst ausgeschlossen, wobei — ganz in der uns schon bekannten Manier — als gegeben vorausgesetzt wird, dass dem Wort überall in der Schrift dieselbe Bedeutung zukommt.

Sehr verkürzt deutet denselben Gedanken Barsanuphios an : Nur mehr die Schriftstellen (*Matth.*, 25, 46 und *Is.*, 66, 24) sind gemeinsam (4). Ähnlich unvollständig bietet der

(1) *Acta conc. oec.* Berlin, 1940, III, 205, 14 ff.
(2) *Ibid.*
(3) *A.a.O.*, 205, 23 ff.
(4) *P.G.*, 86 (1), 893 B.

Verfasser der *Doctrina patrum* in einer kurzen Zwischenbemerkung den Topos : Wie die Seligkeit der Gerechten *αἰώνιος* sei, so auch die Strafe der Sünder (1). Darauf lässt er die teils schon bekannten Schriftzitate folgen : *Dan.*, 12, 2, *Matth.*, 25, 31-35, 41, 46, *Is.*, 66, 24. Verwandtschaft mit Justinian ist nicht zu verkennen und wie in anderen Fällen (2) ist auch hier eine gemeinsame Quelle zu vermuten.

Es wurde also keineswegs zuviel für Germanos in Anspruch genommen : Der Nachweis, dass *αἰώνιος* « ewig » bedeute, gehört bereits zu festen Bestand der Polemik gegen die *Apokatastasis* vor ihm.

Auch das, was der Hagiograph über die Mehrdeutigkeit des Aionbegriffs sagt, ist unbedenklich Germanos zuzuweisen (3). Es ist mit der Diskussion um *Matth.*, 25, 46 verbunden im ehemals Leontios von Byzanz zugeschriebenen Traktat *De sectis* : In der 10. Actio (gegen Origenes) wird den Origenisten zur Last gelegt, sie wollten *αἰών* in der Bedeutung « begrenzter Zeitraum » auch auf *Matth.*, 25, 46 anwenden. Zurückgewiesen wird dies mit der Überlegung : ... *ἢ τὸ τῆς ζωῆς ὡρισμένον λαμβάνομεν, ὅπερ ἄτοπον, ἢ ἀμφότερα ἐπὶ τοῦ ἀπεράντου* (4). Die genaue Parallele dazu — ebenfalls unter antiorigenistischen Vorzeichen — hat Johannes von Damaskos in der *Expositio de fide orthodoxa* II, c. 1 (5). Dort breitet er nämlich dieselbe Zusammenstellung der Bedeutungsmöglichkeiten unter dem Titel *Περὶ αἰῶνος* aus : *Χρὴ τοίνυν γινώσκειν ὅτι τὸ τοῦ αἰῶνος ὄνομα πολύσημόν ἐστι · πλεῖστα γὰρ σημαίνει. Αἰὼν γὰρ λέγεται καὶ ἡ ἑκάστου τῶν ἀνθρώπων ζωή* (= 1. Deutung des Hag.). *Λέγεται δὲ πάλιν αἰὼν καὶ ὁ χιλίων ἐτῶν χρόνος* (=3.). *Πάλιν λέγεται αἰὼν ὅλος ὁ παρὼν βίος* (=2.) *καὶ αἰὼν ὁ μέλλων ὁ μετὰ ἀνάστασιν ἀτελεύτητος* (=4.). Als fünfte Bedeutung schliesst er an : *Λέγεται πάλιν αἰὼν οὐ χρόνος οὐδὲ χρόνου τι μέρος ἡλίου φορᾷ καὶ δρόμῳ μετρούμενον ἤγουν δι' ἡμερῶν καὶ νυκ-*

(1) Ed. F. Diekamp, Münster, 1907, 187, 1 ff.

(2) *Ibidem*, XXXII.

(3) Ausgezeichnete Darbietung des Materials zu *αἰών* für die Väterzeit bei E.C.E. Owen, *αἰών and αἰώνιος*, *Journal of Theological Studies*, 37 (1936), 265 ff., 390 ff.

(4) *P.G.*, 86 (1), 1268 A.

(5) *P.G.*, 94, 861 B-C.

τῶν συνιστάμενον, ἀλλὰ τὸ συμπαρεκτεινόμενον τοῖς ἀιδίοις οἷόν τι χρονικὸν κίνημα καὶ διάστημα. Ὅπερ γὰρ τοῖς ὑπὸ χρόνον ὁ χρόνος, τοῦτο τοῖς ἀιδίοις ἐστὶν αἰών, was aus Gregors von Nazianz *38. Rede* (*P.G.*, 36, 320 B) stammt. Dies aber hat der Hagiograph oder Germanos selbst gestrichen und nur die negativen Einleitungsworte an die vierte Definition angehängt (1). Die Fortsetzung zeigt die Herkunft dieses Abschnittes aus der Auseinandersetzung mit den Origenisten : *Αἰώνιος δὲ ζωὴ καὶ αἰώνιος κόλασις τὸ ἀτελεύτητον τοῦ μέλλοντος αἰῶνος δηλοῖ* (Hier klingt sehr undeutlich der vorhin analysierte Gedankengang : Wenn Ewigkeit, dann für beides, Seligkeit und Verdammnis, durch). « Denn nicht mehr », heisst es weiter, « wird nach der Auferstehung die Zeit nach Tagen und Nächten gemessen werden. Vielmehr wird ein einziger Tag ohne Abend sein, da die Sonne der Gerechtigkeit den Gerechten leuchtet, für die Sünder aber herrscht tiefe, unaufhörliche Nacht. Wie also wird die tausendjährige Zeit der origenistischen Apokatastasis bemessen werden » (2) ? Ich möchte nicht behaupten, dass Johannes dies direkt der Schrift des Germanos entnommen hat (3). Es ist eher wahrscheinlich, dass er es aus derselben

(1) Das *Etymologicum magnum* (ed. T. Gaisford, Oxford, 1848), s. v. *αἰών* und ebenso das *Etymologicum Gudianum* (ed. A. Stefani, Leipzig, 1909, 61 ; im Zwischenapparat reiches Parallelmaterial) bieten nach der Etymologie fünf Bedeutungen, wovon sich aber nur drei (Lebenszeit eines Menschen, Zeitraum von tausend Jahren und der künftige endlose *αἰών*) mit denen bei Johannes Damaskenos und dem Hagiographen decken. Auf ein von einem Christen überarbeitetes Lexikon führt R. REITZENSTEIN, *Geschichte der griechischen Etymologika*, Leipzig, 1897, 336. Anm. 3 das Material zurück. Der eigentliche Ursprung dieser Distinktionen, deren Einzelelemente man bis zu den antiken Philologen zurückverfolgen kann (z.B. APOLLONIOS SOPHISTA, *Lexicon Homericum*, ed. I. Bekker, Berlin, 1833, 17, 11 ff.) scheint in der Auseinandersetzung mit den gnostischen Äonenspekulationen zu sein. THEODORET etwa bestreitet in einem Kapitel *Περὶ αἰώνων* (*Haeret. fab. comp.*,V,6, *P.G.*,83,465 D) die gnostische Lehre, die Äonen seien Substanzen und definiert dann *αἰών* als *διάστημά τι χρόνου δηλωτικόν, ποτὲ μὲν ἀπείρου, ὅταν περὶ θεοῦ λέγηται, ποτὲ δὲ τῇ κτίσει συμμέτρου, ἄλλοτε δὲ τῇ ἀνθρωπίνῃ ζωῇ*.

(2) *P.G.*, 94, 864 B-C.

(3) Dann wären die Differenzen zwischen Johannes und dem Hagiographen auf letzteren zurückzuführen.

Quelle, einer uns unbekannten Streitschrift gegen Origenes, kannte.

Soviel jedenfalls scheint gesichert : Germanos' Widerlegung der Apokatastasislehre nahm ihren Ausgang von der Frage nach dem rechtgläubigen Verständnis der Worte Christi beim Weltgericht. Die Vereinfachung des Photios ist entschuldbar, wenn man bedenkt, dass er den einigermassen komplizierten Gedankengang in einen einzigen Satz einfangen musste.

Wenn wir den Vergleich zwischen dem Photiosreferat und dem publizierten Text weiterführen, taucht wieder eine Schwierigkeit auf. Während nach dem *Myriobiblon* Germanos die Zitate zugunsten der orthodoxen Lehre in der Reihenfolge : Evangelien, Apostel (wohl Paulus), Propheten und Väter vorlegte, werden in der *Vita* zuerst Psalmen, dann ein Herrenwort, Paulus, darauf wieder die Evangelien und dazwischen Isaias angeführt. Die Väterstellen gar fehlen. Nun liesse sich denken, Photios sei hier nicht wörtlich zu nehmen, sondern habe die Aufzählung der Belege nach ihrer theologischen Wertigkeit angeordnet. Dagegen steht aber, dass er ausdrücklich mit *πρῶτον* und *δεύτερον* ihre Abfolge festlegt. Wie ist diese Unstimmigkeit zu erklären?

Man muss zunächst dem Hagiographen zubilligen, dass er in seinem Exkurs, wollte er seine Grenze nicht überschreiten, nur ein Exzerpt des bei Germanos Vorhandenen geben konnte. Der Verkürzung musste er nun diejenigen Zitate, die das geringste theologische Gewicht hatten, also die patristischen Belegstellen, zuerst opfern. Da in derlei Florilegien kein Wert auf Originalität gelegt wird, darf man vermuten, dass Germanos ungefähr dieselben Väterstellen, vielleicht um einige mehr oder weniger, vorbrachte wie Justinian in seinem Edikt (1) und der Verfasser der *Doctrina patrum* im 25. Kapitel (2). Jener zitiert Gregor von Nazianz (je eine Stelle aus or. 2, *P.G.*, 35, 437 A und or. 16, *P.G.*, 35, 945 A-C), Basilius (*Reg. brev. tract.*, 267, *P.G.*, 31, 1264 C-1265 A, *In bapt.*, *P.G.*, 31, 444 B) und Johannes Chrysostomos (Ep. in *Theod. lapsum* 2, *P.G.*, 47, 313, *hom.* 9 *in I. Cor.*, *P.G.*, 61, 75) ; reicher ist die *Doctrina pa-*

(1) *Acta conc. oec.*, III, 205, 38 ff.
(2) Ed. F. Diekamp, 183, 8 ff.

trum : Am stärksten ist Johannes Chrysostomos mit Stellen aus sieben verschiedenen Werken vertreten, dazu kommen noch Amphilochios von Ikonion, Kyrillos von Alexandrien und — nach drei Bibelzitaten — Basilius mit je einem Beleg (1).

Auch die zuerst genannte Schwierigkeit löst sich, wenn wir die Gedankenbewegung des ganzen letzten Abschnittes unseres Exkurses genauer analysieren. In drei Anläufen sucht unser Autor die Ansicht der Origenisten, der αἰών bezeichne einen begrenzten Zeitraum, *ad absurdum* zu führen. Als gegeben setzt er dabei voraus, dass das umstrittene Wort an jeder Stelle dieselbe Bedeutung hat.

Die beiden ersten Beweisgänge sind nach demselben Schema angelegt : Wenn αἰώνιος in Aussagen über Gott und das Gute « ewig » bedeute, dann auch in solchen über die Verdammnis. 1. Das Prädikat αἰώνιος wird Gottes Barmherzigkeit (*Ps.*, 99, 5), seiner δόξα (*Ps.*, 88, 53), seinem λόγος (*Ps.*, 118, 89) zugesprochen ; *Matth.*, 28, 20 wird als Verheissung, der Herr werde ewig mit den Seinen sein, verstanden ; αἰώνιος wird schliesslich auch die λύτρωσις (*Hebr.*, 9, 12) genannt. All dies müsste zeitlich begrenzt sein, wollte man das Wort im Sinn der Gegner deuten (c. 10, 23 ff.). 2. Wenn der Herr bei *Matth.*, 25, 46 den Bösen κόλασις αἰωνία, den Gerechten aber ζωὴ αἰωνία verheisst und man das Adjektiv wiederum nach origenistischer Auffassung nicht als « ewig » versteht, so hiesse dies nichts anderes, als dass nicht nur das Los der Bösen, sondern auch die Seligkeit der Gerechten ein Ende habe (c. 11, 1 ff.).

Der dritte Beweis schliesslich unternimmt es, positiv zu erhärten, dass αἰώνιος an der oben angezogenen Stelle nur « ewig » heissen kann : Die Hölle ist nach *Is.*, 66, 24 — und der Herr selbst bestätigt dies, indem er diese Worte des Propheten *Marc.*, 9, 43 f. aufnimmt, — der Ort, wo « der Wurm nicht stirbt und das Feuer nicht erlischt ». Wollte man noch immer auf einer anderen Interpretation beharren, so hiesse dies, den Herrn dessen « Worte nicht vergehen » (*Matt.*, 24, 35), einer Lüge zeihen (2).

(1) Beide Florilegien haben nur zwei Stellen gemeinsam : BASILIUS, *Reg. brev. tract.* und JOH. CHRYS., *Ep. in Theod. laps.*, 2.

(2) C. 12, 1 ff.

Wenn nun diese Gedankenfolge auf ihren Zusammenhang mit der einleitenden Erörterung der Vieldeutigkeit des Aion geprüft wird, so scheint eine andere Reihung der Einzelelemente als die hier gebotene logisch stringenter zu sein :

Eine Diskussion um den Terminus *αἰών* kann sich nur an einem Zitat entzünden, in dem er vorkommt. Ein solcher Schriftvers ist *Matth.*, 25, 46. Die Anhänger der Apokatastasis wendeten ihre These (*αἰών* = begrenzter Zeitraum) auf ihn an. Dagegen konnte man sich von orthodoxer Seite nur wehren, indem man nachwies, dass *αἰώνιος* sonst in der Schrift tatsächlich im Sinn « ewig » gebraucht wird. Dies war möglich mit *Marc.*, 9, 43, wo Christus vom nicht verlöschenden Feuer der Hölle und von Wurm, der nicht stirbt, spricht ; nur subsidiäre Funktion hat daneben der Isaiasvers. Die notwendige Ergänzung und Abrundung erhielt der Beweis durch die Berufung auf den absoluten Wahrsheitsanspruch der Worte Christi (*Matth.*, 24, 35) (= 3. Beweis des Hagiographen). Jetzt erst sind die beiden *Argumenta ex absurdo* als Gegenprobe am Platz : Wenn die Strafe der Verdammten nicht ewig wäre, dann wäre es auch die Seligkeit nicht ; denn beides hat ja im Evangelium das Attribut *αἰώνιος* (*Matth.*, 25, 46) (= 2. Beweis). Hiesse *αἰώνιος* nicht « ewig », so würden die Wirkung der Erlösungstat Christi (*Hebr.*, 9,12) und die *δόξα* Gottes, denen das Attribut *αἰώνιος* beigelegt wird, zeitlich beschränkt (= 1. Beweis).

Wir sehen also : Wenn wir die Beweise so anordnen, gewinnen wir die von Photios für Germanos bezeugte Abfolge der Schriftstellen (Evangelien, Apostel, Propheten = Psalmen), ohne dass der logische Aufbau dadurch zerstört wäre, im Gegenteil : Es ist überzeugender, wenn der positive Nachweis der Bedeutung des Aion vor den *Argumenta ex absurdo* zu stehen kommt. Der Hagiograph hat also die ursprüngliche Reihung des Germanos geändert. Eine derartige Inversion der durch Photios überlieferten Anordnung war schon oben (1) zu vermerken : Auch im Gesamtaufbau seines Exkurses folgt er nicht der Disposition des Germanos, sondern er kehrt sie um ; den Beweis, dass Gregor nicht die Apokatastasislehre

(1) Vgl. oben, S. 70 f.

bekenne, stellt er vor die Widerlegung dieser Irrlehre (1).

Nicht nur die Reihenfolge hat er vertauscht ; es ist wahrscheinlich, dass er auch noch dieses oder jenes Schriftzitat weggelassen hat, das in Germanos' Buch stand.

Damit ist erschöpft, was sich aus der *Vita Gregors* für den Einleitungsteil des *Antapodotikos* erschliessen lässt. Es bleibt nun noch zu fragen, ob er in der häresiologischen Literatur der Byzantiner nachwirkte. Dies scheint von vorneherein wenig glaubhaft ; dazu war das Thema der Schrift wohl zu speziell, ausserdem kaum mehr aktuell, als dass man sich nicht, wie weithin in diesem Genos theologischer Literatur, mit der Übernahme aus alten Kompendien zufrieden gab. Wenn trotzdem unter dem Stichwort « Origenes » immer wieder Argumentationskomplexe auftauchen, die für Germanos nachgewiesen wurden, so deutet dies kaum auf Verwendung seines Buches, sondern eher einer unbekannten antiorigenistischen Streitschrift (ob sie direkt oder indirekt benützt wurde, mag offen bleiben), woraus ja auch er schöpfte.

Von der Stellungnahme des Johannes von Damaskos in der Ekthesis war bereits die Rede (2). In seinem dürren Häretikerbuch erwähnt er unter den Irrlehren des Origenes die Apokatastasis nicht einmal (3), im kurzen Glaubensbekenntnis verwirft er sie, ohne sie einer Widerlegung zu würdigen (4).

Keinerlei Zusammenhang mit der üblichen Topik zeigt der 31. Traktat des Theodoros Abu Qurra, in dem das Thema

(1) Auch die Vorgänger des Germanos ordnen die Beweise in der erschlossenen Art : Basilius beginnt seine Argumentation mit *Matth.*, 25, 46 und 41, und sichert sich sogleich gegen ein mögliches Missverständnis des umstrittenen Terminus ab, indem er *Marc.*, 9, 43 und *Is.*, 66, 24 anschliesst. Dann erst führt er den Beweis *ex absurdo* ein (*P.G.*, 31, 1265 A). Justinian legt das Hauptgewicht auf die *Argumenta ex absurdo* ; auch er setzt mit *Matth.*, 25, 46, ein, woran er aus demselben Kapitel noch die Verse 34 und 41 fügt. Er fährt fort : Wenn die Verdammnis begrenzt wäre, welchen Sinn hätte dann der Tod Christi? (*Acta conc. oec.*, III, 205, 25 ff.).

(2) Vgl. oben S. 85 f.

(3) *P.G.*, 94, 716 A. Nur die Lehre vom Tode Christi für die Dämonen wird genannt.

(4) *P.G.*, 94, 1432 A.

« Ewigkeit der Höllenstrafe » erörtert wird (1). Der Behauptung des Origenisten, die Zeit der Strafe müsse der Zeit des Sündigens entsprechen, wird entgegenhalten, dass dies weder nach göttlichem Gesetz noch nach menschlichem noch nach dem der Natur so sei. Aus jedem Bereich werden Beispiele vorgelegt, auf den Schriftbeweis aber wird vollkommen verzichtet.

Die grossen Summen aus der mittel- und spätbyzantinischen Zeit besprechen zwar auch unseren Punkt immer, geben die Argumentation jedoch begreiflicherweise meist nur sehr abgekürzt.

Euthymios Zigabenos, der Hoftheologe Kaiser Alexios I., richtet den 20. Titlos seiner *Panoplia dogmatike* gegen Origenes. Was er darin gegen die Zeitlichkeit der Höllenstrafe sagt, ist sehr knapp, aber präzis (2) : Christus ist die Wahrheit selbst nach *Joh.*, 14, 6 (*αὐτοαλήθεια*). Wenn er also sagt, er werde am Tage des Gerichts die Bösen zur *κόλασις αἰώνιος* (*Matth.*, 25, 46) verdammen, wo der Wurm nicht stirbt und das Feuer nicht erlischt (*Marc.*, 9, 44), dann muss die Hölle ewig sein. Dass hinter diesem straff geführten Gedankengang eine Quelle steht, in der die Mehrdeutigkeit des Adjektivs *αἰώνιος* diskutiert wurde und die Bedeutung « ewig » durch *Marc.*, 9, 43 erschlossen wurde, geht aus dem Schlusssatz hervor : *Εἰ ἀτελεύτητοί εἰσιν αἱ τοῦ αἰῶνος ἐκείνου κολάσεις, ὡς ἀποδέδεικται...* Die Gedankenführung und die Kombination der Schriftstellen (3) ist dieselbe, wie sie für Germanos' ersten Beweis (= 3. Beweis des Hagiographen) vermutet wurden. Damit soll aber nicht behauptet sein, dass er der Gewährsmann ist. Selbständig jedoch, wie J. Wickert in seiner Analyse der Panoplia meint (4), ist Euthymios in diesem Abschnitt keinesfalls.

(1) *P.G.*, 97, 1581 B, ff.

(2) *P.G.*, 130, 1108 A-B.

(3) *Joh.*, 14, 6 (« Ich bin der Weg, die Wahrheit und das Leben ») hat hier dieselbe Funktion wie *Matth.*, 24, 35 beim Hagiographen, c. 12, 45 ff. (= Germanos). Übrigens lässt der Ausdruck *ἡ ἐνυπόστατος ἀλήθεια* in c. 12, 36 f. vermuten, dass bei Germanos auch der Johannesvers zitiert war.

(4) J. Wickert, *Die Panoplia dogmatike des Euthymios Zigabenos*, *Oriens Christianus*, 8 (1911), 35.

Während sich Niketas Choniates in seinem Thesauros in den späteren Büchern damit begnügte, Euthymios auszuschreiben (1), widmet er dem Origenes ein weit umfangreicheres Kapitel als jener (2). Zuerst gibt er, wie gewöhnlich, eine Darstellung der Irrlehre, in der er auch die Apokatastasis ein erstes Mal streift (3), dann wendet er sich der refutatio zu. Hier beschäftigt er sich einlässlicher, als sonst aus der Origenespolemik zu belegen ist, mit den übrigen Abweichungen und weist dann in einem ausführlichen exegetischen Exkurs zu *I. Cor.*, 3, 13 (4) die origenistische Auswertung dieses Verses als Bestätigung für das Ende der Höllenstrafe zurück. Erst ganz zum Schluss werden die traditionellen Einwände, eingebettet in ein Resümee der diesbezüglichen Lehre des Origenes, angedeutet : Er behaupte, dass die Strafe, die doch *in sacris evangeliis aeternum dicitur* (= *Matth.*, 25, 46) *non minus atque gaudium*, ein Ende habe, also ein sattsam bekannter Einwand (5). Auch *Marc.*, 9, 43 scheint auf, wenn auch nicht wörtlich zitiert, und zwar in der origenistischen Interpretation, die abgelehnt, aber nicht widerlegt wird : Der Wurm stirbt nicht, das Feuer erlischt nicht, jedoch nur, *ut hoc pacto stimuletur in posterum refriceturque memoria divinae humanitatis in animis, quae a perennibus hisce suppliciis liberatae fuerint* (6). Dem *perennis* entspricht im noch nicht publizierten Original wohl *αἰώνιος*, das also nach origenistischem Verständis als « von langer Dauer » zu nehmen ist. Deutlich schimmert wiederum dieselbe Konstellation von Schriftzitaten durch, die vorhin mehrmals zu konstatieren war. Dies aber auf Germanos zurückzuführen, dazu berechtigt uns nichts (7).

(1) Vgl. H. G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, München, 1959, 663.

(2) IV, 31, *P.G.*, 139, 1301 D, ff.

(3) *P.G.*, 139, 1304 B.

(4) *P.G.*, 139, 1310 B, ff. Quelle noch nicht festgestellt.

(5) *P.G.*, 139, 1312 D.

(6) *P.G.*, 139, 1313 A.

(7) Nur sehr allgemeine Andeutungen zur Quellenfrage des vierten Buches, für unseren Abschnitt aber gar nichts gibt F. Cavallera, *Le trésor de la foi orthodoxe de Nicétas Acominatos Choniate*, *Bulletin de littérature ecclésiastique*, N.S. 5 (1913), 131.

Konstantinos Harmenopulos gesteht Origenes in seinem kurzen Traktat *De haeresibus* nicht mehr als vier Zeilen zu (1). Die *Apokatastasis* wird gerade genannt. Vergeblich aber sucht man auch nur eine Erwähnung dieses Themas in Manuel Kalekas' Werk *Περὶ πίστεως*, dessen 9. Kapitel *περὶ τῆς μελλούσης ἀποκαταστάσεως* überschrieben ist (2). Er versteht den Terminus nur im orthodoxen Sinn und meint damit das Kommen des Reiches Gottes am Ende der Zeiten.

Verhältnismässig breit hingegen bespricht es Symeon von Thessalonike im 16. Kapitel des *Dialogus contra haereticos* (3). Kein Wunder, hatte das Problem doch inzwischen erneut Aktualität gewonnen, seitdem das Fegefeuer (*πῦρ καθαρτήριον*) zum Kontroverspunkt zwischen Lateinern und Byzantinern geworden war (4). Die byzantinischen Theologen stempelten nun ihre Gegner zu Origenisten, die Lehre vom Fegefeuer wurde der von der Apokatastasis gleichgesetzt, nach der üblichen Methode, den Diskussionspartner durch den Vorwurf einer altkirchlichen Häresie vorweg ins Unrecht zu setzen und sich damit zugleich den Weg zu einem verstehenden Dialog zu verschliessen.

Allerdings ist bei Symeon der Katalog der origenistischen Irrtümer auf zwei Punkte zusammengeschrumpft: Vor der Apokatastasis behandelt er nur mehr die Leugnung der Auferstehung des Körpers. Den gedanklichen Gehalt seiner Argumentation überwuchert fast das rhetorische Pathos. Löst man aber den eigentlichen Kern heraus, dann begegnet man zwei wohlbekannten Topoi. Mit einer Tirade beginnt er: Die Gebote Gottes, die Worte der Propheten und der Apostel, die Evangelien wären umsonst, umsonst auch das Eifern der Gerechten (sie werden von Moses bis Paulus aufgeführt) gegen die Frevler, wenn die Hölle nicht ewig wäre. Die wohlberechnete Klimax gipfelt in der Frage: *Τί ὠφέλησεν ἄρα ἡ τοῦ Χριστοῦ ἐνανθρώπησις; ἢ διὰ τί γέγονεν ἄρα;* (5). Also das alte

(1) *P.G.*, 150, 24 A-B.
(2) *P.G.*, 152, 641 B, ff.
(3) *P.G.*, 155, 85 D, ff.
(4) Seit dem Disput zwischen Georgios Bardanes und Fra Bartholomeo in Casole im Jahre 1231. Vgl. H. G. Beck, *a.a.O.*, 319 f.
(5) *P.G.*, 155, 88 B.

Argumentum ex absurdo, diesmal rhetorisch angereichert. Darauf erst folgt die Widerlegung mit Hilfe der Schrift. *Joh.*, 14, 6 und *Matth.*, 24, 35 stehen voran, um die Unumstösslichkeit des Gotteswortes in Erinnerung zu rufen. Beide Verse sind vor ihm schon in dieser Funktion verwendet worden, der erste in der *Vita* (1), der zweite von Euthymios Zigabenos (2). Dann, eingebettet in rhetorische Fragen, wird — freilich nur sehr lose verbunden und paraphrasiert — auch *Matth.*, 25, 46 vorgelegt: *Ὁ τοῦ θεοῦ δὲ λόγος ζωὴν αἰώνιόν φησι τοῖς δικαίοις κληρονομίαν καὶ ἔσται καὶ τοῖς ἀδίκοις αἰώνιον κόλασιν καὶ ἔσται* (3). Die Frage nach der Quelle, die für Symeon überhaupt noch nicht gestellt wurde, ist auch hier nicht eindeutig zu beantworten. Am wahrscheinlichsten ist die Benützung eines alten Kompendiums.

Erneut kommt Symeon auf die Apokatastasis im 23. Kapitel zu sprechen, wo er sich mit den Lateinern auseinandersetzt. Bezüglich ihrer Lehre vom Fegefeuer zeiht er sie des Origenismus und bedient sich zu ihrer Widerlegung des alten Arguments: Wie die Seligkeit ewig ist, so muss es auch die Hölle sein (4).

Dass man in der Lateinerpolemik in grösserem Umfang dieses alte Material verwertete, ist von vorneherein kaum zu erwarten, da man ja, wenn man die Lateiner durch den Vorwurf des Origenismus zu treffen vermeinte, implizierte, dass er dem Widerpart genau so verwerflich sei, sodass eine eigene Widerlegung sich erübrigte. Zwar berichtet Georgios Bardanes in der Aufzeichnung seiner Diskussion mit Fra Bartolomeo, er habe ihm Schriftstellen entgegengehalten, die die Ewigkeit des «Feuers» beweisen sollten (es sind dies z.T. die schon bekannten, nämlich *Matth.*, 25, 41, *Marc.*, 9, 43 ff., *Luc.*, 16, 19 ff. die Parabel vom armen Lazarus und dem reichen Prasser). Das Hauptgewicht aber liegt doch auf dem Nachweis, dass durch die Reue sofort die Sünde getilgt werde und eine zeit-

(1) C. 12, 45 ff.
(2) Vgl. oben S. 91.
(3) *P.G.*, 155, 88 C.
(4) *P.G.*, 155, 117 A-B.

liche Strafe nicht mehr folge (1). Des Matthaios Angelos Panaretos *Opusculum über das Fegefeuer*, in dem er im besondern Thomas von Aquin bekämpfte, ist noch unediert, sodass sich darüber nichts sagen lässt (2). Markos Eugenikos endlich hat auf dem Konzil von Ferrara-Florenz der Frage drei ausführliche Reden gewidmet. Wieder müssen sich die Lateiner die Anklage auf Origenismus gefallen lassen (3). Wenn sie sich aber auf Gregor von Nyssa beriefen, so müsse man bedenken, dass Origenisten seine Werke interpoliert hätten (4); falls die einschlägigen Stellen aber echt seien, müsse man ihm als Menschen die Möglichkeit eines Irrtums zugestehen, eine für einen Byzantiner höchst ungewöhnliche Feststellung (5), die er in der zweiten Rede eingehend zu verteidigen hat (6). Auf eine ausdrückliche Widerlegung mit der uns bekannten Argumentation lässt er sich aber nicht ein.

Mag auch kein konkretes Ergebnis für Germanos zu verzeichnen sein, so hat sich uns bei diesem Gang durch die Geschichte der Apokatastasispolemik doch zweierlei gezeigt: 1. Germanos gibt in seiner Widerlegung dieser Lehre nichts Neues, sondern bedient sich schon vor ihm erarbeiteten Beweismaterials. 2. Hinter all diesen Argumentationen wird eine uns unbekannte grössere Schrift sichtbar, die entweder gegen Origenes überhaupt oder speziell gegen diese Lehre gerichtet war. Sie dürfte in den zweiten Origenistenstreit zu datieren sein, da sie Justinian sicher schon vorlag. Sie war

(1) M. Roncaglia, *Georges Bardanes, métropolite de Corfou, et Barthélemy de l'ordre franciscain* (*Studi e testi francescani*, 4), Rom, 1953, 60, 34 ff.

(2) Vgl. H. G. Beck, *a.a.O.*, 744 f. und A. Michel, *Dictionnaire de théologie catholique*, XIII (1), 1251, s.v. Purgatoire.

(3) Ed. L. Petit, *P.O.*, 15, 1, p. 48, 23 ff., 51, 11 ff. Mit Georgios Bardanes, den er offenkundig benützt, hat er *Matth.*, 25, 46 (p. 46, 8 ff.) und *Luc.*, 16, 19 ff. (p. 58, 12 ff.) gemein.

(4) *Ibid.*, 53, 18 ff.

(5) *Ibid.*, 53, 26 ff.

(6) *Ibid.*, 125, 2 ff. Zur Erschütterung des Glaubens an die kanonische Geltung der Väter bei Georgios Scholarios vgl. H. G. Beck, *Theodoros Metochites. Die Krise des byzantinischen Weltbildes im 14. Jahrhundert*, München, 1952, 123 f. Er ist aber darin nicht der erste Byzantiner, wie Beck ebendort meint.

wohl auch des Germanos Quelle. Näheres über sie auszumachen, ist nicht möglich (1). Mit einem grossen Teil der Publizistik aus dieser dogmatischen Kontroverse des 6. Jahrhunderts teilte sie das Schicksal : Sie ging verloren.

Nachdem sich uns die vermutliche Gestalt und der Gang des Schrift- und Traditionsbeweises für die Ewigkeit der Höllenstrafe, der die erste, einleitende Partie des *Antapodotikos* ausmachte, erschlossen hat, haben wir uns demjenigen Teil, der im Exkurs des Hagiographen vorangeht und die Reinheit der Lehre Gregors erweisen soll, und den dafür vorgelegten Zitaten aus dessen Werk zuzuwenden. Wieder dient uns Photios' Bericht als Wegweiser.

Darnach gibt es zwei Möglichkeiten, den Abschnitt einzuordnen : Germanos zitierte nämlich Gregor neben anderen Vätern in jenem vorbereitenden Teil, der eben besprochen wurde, als besonders beweiskräftigen Zeugen gegen die Apokatastasis (2) im patristischen Florilegium, zum zweiten aber im Hauptteil, der dem eigentlichen Thema galt, der Ehrenrettung als orthodoxen Theologen. Dabei ging er so vor, dass er die Passagen heterodoxen Gehalts mit dem Kontext vorher und nachher, aber auch mit seinen anderen einschlägigen Äusserungen verglich und sie dann auf Grund der inhaltlichen Divergenz als unecht ausschied (3).

Der Hagiograph leitet die Verteidigung seines Helden ein mit dem Versprechen, nunmehr allen, die ähnlicher Zweifel überkommt wie ihn selbst, an Stelle der *αἰνίγματα* (= Traumerzählung) *πράγματα* zu bieten (c. 6, 2 ff.). Diese *πράγματα* bestehen in der Auswertung der Deutung der Parabel vom reichen Prasser und dem armen Lazarus (*Luc.*, 16, 19 ff.) in *De anima et resurrectione* für den Nachweis der Rechtgläubigkeit Gregors. Seine Behauptung, er habe nach dem Erwachen dieses Werk noch einmal genauer studiert (c. 6, 8 ff.) und sei so auf diese entscheidende Stelle gestossen, haben

(1) Mehr liesse sich vielleicht sagen, wenn man der Geschichte der Origenespolemik nachginge, einem lohnenden Thema, das ausserhalb des hier gesteckten Rahmens fällt.

(2) 81, 8 f.

(3) Vgl. oben S. 70.

wir bereits oben als wenig stichhältig erkannt (1). Vielmehr führte ein Scholion darauf, dass Germanos dieselbe Gregorstelle benützte, um eine Athetese zu begründen. Somit wäre also als Quelle dieses gesamten zu behandelnden Abschnitts der eigentliche Hauptteil des *Antapodotikos* anzusehen.

Verfolgen wir nun die Gedankenbewegung des ganzen Komplexes, wie ihn der Biograph bietet. Die Zitatenreihe beschränkt sich auf die allegorische Interpretation des *χάσμα*, der Kluft, durch die der reiche Prasser und Lazarus im Jenseits voneinander getrennt sind. Nicht im Litteralsinn seien diese Herrenworte über das Leben nach dem Tod zu verstehen, — so schickt Makrina voraus, — sondern der wahre Sinn enthülle sich erst in der *νοητῇ θεωρίᾳ* (*P.G.*, 46, 80 C). Zunächst (c. 6, 15 ff.) wird mit einer kurzen Auslassung der Passus 81 A-C angeführt, wo Makrina vom ursprünglichen Ausgerichtetsein des Menschen auf das Gute spricht. Obwohl der Mensch in freier Entscheidung ein Leben gewählt habe, in dem Gut und Böse gemischt seien (im Sündenfall), — dieser Gedankenschritt Gregors wird weggelassen, — habe der Schöpfer doch in seiner Güte für die Rettung des Menschen gesorgt : Er habe das menschliche Leben zweigeteilt, in ein körperliches von kurzer Dauer und in eines ohne Körper, das *ἀίδιον* sei. Dem Menschen aber stellte er frei zu wählen, wo er es gut haben wolle und wo schlecht, ob schon im irdischen Leben oder erst darnach, *κατὰ τοὺς ἀτελευτήτους ἐκείνους αἰῶνας, ὧν πέρας ἡ ἀπειρία ἐστίν* (c. 6, 32 f.). Hier wird das Zitat unterbrochen. Triumphierend überschüttet der Hagiograph mit einer Kaskade von höhnischen rhetorischen Fragen die « origenistischen. *Interpolatoren* » (c. 7, 1 ff.). Die Tirade gipfelt in der Frage, wo hier denn die Rede sei vom *καθαρτήριον πῦρ*, dem *τῶν κολάσεων τέλος* und der *τῆς ἀποκαταστάσεως συμφωνία* (c. 7, 11 f.). Recht unvermittelt tauchen diese Begriffe auf, im besondern der erste. Denn davon, dass das « reinigende Feuer » einer der beanstandeten Punkte in Gregors Schriften war, verlautete bisher nichts und doch wird schon als bekannt vorausgesetzt, welche Bewandtnis es damit hat. Es ist gerade diejenige Formel, auf die die « Origenisten » sich beriefen und die den Ortho-

(1) Vgl. oben S. 74 f.

doxen daher am unangenehmsten sein musste. Daher hat es den Anschein, dass sich in diesem Satz der *Vita* eine ausführlichere Besprechung in der Vorlage, der Schrift des Germanos, spiegelt. Wenn Germanos seiner Arbeit Gregorausgaben mit beiden Redaktionen, der originalen (für ihn die interpolierte) und der auf orthodox korrigierten (für ihn die ursprüngliche, weil rechtgläubige) zu Grunde legte, wie Danielou will (1), dann muste er die Sprache auch darauf bringen. Denn gerade am Ausdruck « Reinigungsfeuer » wurde immer wieder herumgebessert, wie ein Blick in den kritischen Apparat zu *De anima et resurrectione* selbst bei Migne lehrt, sodass Germanos unmöglich daran vorübergehen konnte. Ich führe nur beispielsweise an : *P.G.*, 46, 100 A 6 lesen die Codices A und B (Sigla nach Migne) *τῷ καθαρσίῳ πυρί*, A hat aber am Rand *ἀκοιμήτῳ* ; einige Zeilen weiter (100 A 8f.) heisst der ursprüngliche Text nach A... *τὸ κατεσπαρμένον νόθον... τῷ πυρὶ δαπανώμενον.*, die Handschriften, denen Migne folgt, haben den Zusatz *αἰωνίῳ* (2). 89 B 5 : ... *ἐκ τῆς μετὰ ταῦτα καθάρσεως. Cod.* A hat wieder am Rand *πυρώσεως* (3).

Auf diesen Ausfall gegen die Häretiker lässt unser Biograph eine Paraphrase des Zitats folgen (c. 7, 18 ff.), in der er das ihm Wichtige, den Gegensatz zwischen dem zeitlich begrenzten Leben im Diesseits und dem ewigen im Jenseits, mit besonderem Nachdruck herausstreicht. Zugleich greift er vor und paraphrasiert auch schon das, was bei Gregor folgt und er noch zitieren wird : Die einen wählen die kurzen Freuden

(1) Vgl. oben S. 43 f.

(2) Ein anderes Beispiel für einen Zusatz führt schon O. BARDENHEWER, *a.a.O.*, III, 219, Anm. 1 an.

(3) Ähnliches zeigt der kritische Apparat Srawleys zur *Oratio catechetica* (GREGORY OF NYSSA, *The Catechetical Oration*, edited by J. H. Srawley. Cambridge Patristical Texts, Cambridge 1903). Im Kapitel 26 (*P.G.*, 45, 69 A) heisst es bei Migne : *Ὁ προσεγγισμὸς τῆς θείας δυνάμεως πυρὸς δίκην ἀφανισμὸν τοῦ παρὰ φύσιν κατεργασάμενος εὐεργετεῖ τῇ ἀφθαρσίᾳ τὴν φύσιν, κἂν ἐπίπονος ἡ διάκρισις ᾖ.* Eine der von Srawley verwerteten Handschriften aber hat *καθάρσει*, was die *διάκρισις* verständlich macht, anstatt *ἀφθαρσίᾳ*. Kapitel 35 schliesst mit dem Satz *οἱ δὲ ταύτης ἀμύητοι τῆς καθάρσεως ἀναγκαίως τῷ πυρὶ καθαρίζονται* (*P.G.*, 45, 92 C). Einige Manuskripte haben das Verbum durch *παραδίδονται* ersetzt. Gewiss behandelte Germanos auch diese Stellen.

hier auf Erden, ein « sogenanntes *καλόν* », und tauschen dafür nach dem Tod das wahre und ewige (*ἀίδιον*) *κακόν* ein, *ὅπερ ἀτελεύτητον τῷ εὑρετῇ τῆς κακίας ἀπονενέμηται* (c. 7, 36). Diesem letzten Satz entspricht im folgenden Gregorzitat nichts ; dort heisst es nur, dass die einen kurzsichtig ihren Anteil am *ἀγαθόν* schon im irdischen Leben aufbrauchen, *μηδὲν τῷ μετὰ ταῦτα βίῳ ταμιευόμενοι* (*P.G.*, 46, 84 A 3 f.). Von einem *ἀίδιον κακόν* jedoch spricht Gregor ausdrücklich nicht. Der kleine Zusatz sollte also die Optik geben, in der die nachstehenden Worte Gregors gelesen werden sollten, die ja — für sich genommen — für seinen Zweck nicht verwendbar waren. Die anderen aber — hier deckt sich die Paraphrase wieder mit dem Originaltext — sind bereit zu leiden, um dafür das ewige *καλόν* zu besitzen (c. 7, 36 ff.).

Zwischen dem nun folgenden Zitat (81 C-84 A) und dem vierten stellt der verbindende Text (c. 8, 17 ff.) die Freiheit der Entscheidung während des irdischen Lebens der Notwendigkeit dessen, was darauf folgt, der *ἀποκλήρωσις*, gegenüber, die nicht mehr rückgängig zu machen ist, *ἀτελευτήτῳ χωρισμῷ συμπεριγραφομένη* (c. 8, 24). Dieses Wort fällt wieder nicht in den darnach zitierten Zeilen Gregors (84 B), der nur sagt, als *χάσμα* sei jene unübersteigbare Kluft, jene *ἀδιάβατος ἀνάγκη* (84 B 7 f.) zu verstehen, durch die all jene von der Seligkeit getrennt sind, die sich für das vergängliche irdische *καλόν* entschieden haben. Nach diesem letzten Zitat — die übrige anagogische Auslegung Gregors wird nicht übernommen — nachdem nochmals die Ewigkeit der Folgen der einmal getroffenen Wahl unterstrichen worden ist, wird das Ergebnis der Interpretation in Punkte zusammengefasst (c. 9, 9 ff.), wobei der wahre Sinn der Worte Gregors zugunsten des erwünschten Ergebnisses zurechtgebogen und besonders nachdrücklich die Attribute « ewig » und « unaufhörlich » auch den Strafen im Jenseits zugesprochen werden : 1. *πέρας* der Seligkeit u n d der Höllenstrafe sei die *ἀπειρία* (c. 9, 9 ff.), was von Gregor nur vom Leben nach dem Tod überhaupt gesagt wird (*P.G.*, 46, 81 C). 2. Dies sei gerecht, da die Menschen sich in freier Wahl entschieden, entweder für ein *ἀίδιον καλόν* oder *χεῖρον* (c. 9, 11 ff.) ; bei Gregor ist *ἀίδιον* nicht Attribut zu *χεῖρον*. 3. Das *χάσμα* trenne auf ewig die Seligen und die Verdammten (c. 9, 14 ff. ; so nicht bei Gregor). 4. Die Unerbitt-

lichkeit der *ἀνάγκη*, deren Symbol ja das *χάσμα* ist, werde noch durch das Attribut *ἀδιάβατος* unterstrichen (c. 9, 16 ff.) (1).

Im wesentlichen werden diese Zitate und ihre Auswertung wohl auf Germanos zurückgehen ; wie weit in den einzelnen Formulierungen, muss hier mangels eines Kriteriums unentschieden bleiben. Dass das, was der Hagiograph bietet, nur ein kurzer Ausschnitt sein kann und im *Antapodotikos* noch vieles mehr gestanden hat, ergibt sich aus Photios ; er berichtet ja, dass Germanos ausser dem Dialog *De anima et resurrectione* auch noch die *Oratio catechetica* und die *Vita Moysis* bearbeitet hat.

Es bleibt noch zu fragen, ob dieser Hauptteil seines Werkes nicht auch noch anderwärts Spuren hinterliess. In den zahlreichen Scholien, die den Dialog mit Makrina begleiten, müsste so manches von seiner Arbeit stecken, seinen Athetesen und deren Begründungen — so möchte man zumindest vermuten. Freilich- die Ausbeute ist recht gering, schon deswegen, weil eine kritische Ausgabe noch fehlt und man auf den dürftigen Apparat, den Migne aus Krabingers Sonderausgabe dieser Schrift übernommen hat, beschränkt ist. An das bereits zitierte Scholion (2), das ausdrücklich seinen Namen nennt und somit bestätigt, dass seine « kritische » Tätigkeit sich auch in solchen Randbemerkungen niederschlug, lässt sich noch einiges reihen, das zwar nicht seinen Namen trägt, aber doch auf Grund unserer erweiterten Kenntnis mit dem Antapodotikos in Zusammenhang gebracht werden darf.

Cod. A bietet eine längere Bemerkung, die zu *P.G.*, 46, 89 B gehört (*κάθαρσις* der Seele nach dem Tod), bei Migne aber fälschlich auf eine andere Stelle bezogen ist (91, Anm. 80). Unter Berufung auf Dionysios Areopagites und Diadochos von Photike wird versichert, *κάθαρσις* gebe es nur für leichte Fehler. Wollte man es anders verstehen, so würde Gregor sich selbst widersprechen. Habe er doch eben vorher gezeigt, dass den Sündern die Seligkeit unzugänglich (*ἄβατος*, *ἀπαρόδευτος*) und

(1) Zur tatsächlichen Stellung Gregors zum Problem der Ewigkeit der Hölle vgl. J. DANIÉLOU, *L'apocatastase* ..., 346 : « Sa pensée là-dessus est flottante ».

(2) Vgl. oben S. 74.

ihre Strafe ohne Ende sei (*ἀπέραντος*). Nachdrücklich wird der Leser zuletzt noch gemahnt : *Μέμνησο τῶν ἔμπροσθεν.* Zum ersten verweisen die Namen der beiden Autoritäten auf eine breitere Darstellung, in der wohl auch Zitate dabeistanden ; denn ein Name ohne Belegstelle beweist ja nichts. Zum andern macht uns die Wortwahl leicht, die Gregorstelle, auf die zurückgewiesen wird, zu identifizieren : Es ist wieder — wie bei Germanos — die Auslegung des *χάσμα* (84 B), woraus die « wahre und unverfälschte » Lehre gewonnen wird. Allerdings : Wenn dieses Scholion mit dem Antapodotikos in Verbindung steht, müssten wir annehmen, dass Germanos unangenehme Stellen nicht nur athetierte, sondern von Fall zu Fall auch nach Interpretationen suchte, die sie noch tragbar scheinen liessen (1).

Zu *P.G.*, 46, 104 B *Ἐν τούτῳ δέ μοι δοκεῖ τὸν παντελῆ τῆς κακίας ἀφανισμὸν δογματίζειν ὁ λόγος* ... hat wiederum A eine ausführliche Notiz (103, Anm. 9) : Der Satz wird als Interpolation bezeichnet ; als Instanzen gegen die darin ausgesprochene Lehre wird die Schrift (« das Feuer, das nicht erlischt, der Wurm, der nicht stirbt »), die Väter und schliesslich Gregor selbst (Hinweis auf seine Exegese, der « unübersteigbaren Kluft », durch die Lazarus und der Reiche voneinander nach dem Tod getrennt sind, also auf eine sicher von Germanos behandelte Stelle) angerufen. Das wäre in nuce ganz der Gedankengang des Antapodotikos. Und an die Methode, durch Vergleich mit dem vorangehenden und nachfolgenden Text die verdächtigten Worte als unecht herauszustellen, wird man erinnert, wenn der Leser zum Schluss abermals aufgefordert wird : *Ἀνάγνωθι τὰ ἑξῆς · μέμνησο τῶν προτέρων.*

Wenn endlich ein Scholion zu 96 C, wo Gregor gegen Origenes nachweist, dass es im Guten keinen *κόρος* gibt, eben dies als Widerlegung auch der origenistischen Apokatastasis-

(1) Sicher nichts zu tun damit hat ein Scholion zur Abhandlung *De infantibus, quae praemature abripiuntur* (*P.G.*, 46, 168 C-D). Danach ist das *καθάρσιον πῦρ*, in dem der Reiche sich befinde, das Los der Sünder, die nicht entsprechend Reue gezeigt haben, vor dem endgültigen Urteil des ewigen Richters am Jüngsten Tag. Das Alter der Handschrift ist zwar nicht bekannt, doch vermute ich, dass hier bereits der Fegfeuerstreit hereinspielt.

lehre wertet (96, Anm. 32), dann könnte auch dies ein schwacher Reflex des Antapodotikos sein.

Srawley verzeichnet in seiner Ausgabe der *Oratio catechetica* keinerlei Scholien, ebensowenig scheint es zur *Vita Moysis* einschlägige Randbemerkungen zu geben. Die Glosse im *Vaticanus gr.* 444 zur Apokatastasisstelle, wo sie einfach als unechter Zusatz deklariert wird (1), ist zu allgemein, als dass sie mit Germanos verbunden werden müsste. Seine Arbeit zu diesen beiden Schriften hat also weder hier noch im Exkurs des Hagiographen Spuren hinterlassen.

Er beschloss sein Buch — so bezeugt es Photios — mit einem Gebet (2). Auch der Hagiograph beendet den Bios mit einem Gebet, das an Gregor gerichtet ist ; es füllt im *Monacensis* nicht weniger als dreieinhalb Seiten (3). Es ist durchaus möglich, dass er die eine oder andere Formulierung wiederum von Germanos übernimmt. Da es aber nichts Konkretes enthält, unterlasse ich es, den Text mitzuteilen.

Wir fassen zusammen :

Ein unbekannter Hagiograph fügte in seine *Vita Gregors von Nyssa* einen Exkurs ein, in dem er Passagen im Werk Gregors, die die Apokatastasis lehren, als origenistische Interpolationen zurückweist. Dieses Urteil begründet er durch die Erzählung von einem Traum, in dem ihm der Heilige selbst dies offenbarte, und durch einen « pragmatischen » Abschnitt. Auf Grund der Parallelität des Themas, von Übereinstimmungen in Gedankenführung und Wortwahl und einer Anspielung konnte für diese zweite Partie Abhängigkeit vom Antapodotikos Germanos' I., einer Schrift, die bisher nur durch Photios bekannt war, erwiesen werden. Allem Anschein nach war der Autor Zeitgenosse des Patriarchen. Für den Antapodotikos ergab sich : In den Einleitungsworten des publizierten Exkurses spiegelt sich das Proömium des Germanos.

(1) *De vita Moysis*, ed. H. Musurillo, GREG. NYSS., *opera*, VII (1), Leiden, 1964, app. crit. zu 57, 10 ff. : *Οὐ τοῦ ἁγίου τοῦτό ἐστιν, ἀλλὰ νόθον καὶ κίβδηλον, διὸ οὐ δεκτέον.*

(2) 82, 36 f. : *εἰς σωτηρίους εὐχὰς καὶ δοξολογίας ἀποπερατοῖ τὸ φιλοτόνημα.*

(3) G, f. 145v-147 ; V, f. 263-264 ; P. f. 130-131v ; M, f. 474v-476.

Der erste, vorbereitende Teil der Schrift, der die Apokatastasis widerlegte, fand in den letzten Kapiteln unseres Textes seinen Niederschlag (c. 10-12) ; Germanos baute darin auf bereits vorhandenem Material auf. Aus dem zweiten Teil, in dem er die Anstoss erregenden Stellen aus drei Werken Gregors besprach, stammt der Zitatenkomplex aus *De anima et resurrectione* samt seiner etwas gewaltsamen Interpretation im orthodoxen Sinn (c. 6-9).

Damit haben wir für den Antapodotikos des Germanos gewonnen, was bei dieser Quellenlage überhaupt zu gewinnen war. Sehr vieles musste unsicher bleiben ; aber es liessen sich in den dürftigen Umriss des Photios doch einige neue Einzelheiten einzeichnen, sodass das Bild eines Werkes schärfer wird, das einer Zeit entstammt, aus der theologische Literatur nicht in allzu reichem Masse überliefert ist.

Graz, Österreich. Wolfgang LACKNER.

Anhang.

Der edierte Abschnitt der *Vita Gregors von Nyssa* enthält vier Zitate aus *De anima et resurrectione*, die wegen des Alters der Handschrift, der sie entnommen sein müssen, für die Textgeschichte des genannten Werkes von Bedeutung sind. Da eine textkritische Ausgabe noch fehlt, müssen wir uns darauf beschränken, die Lesarten mit den wenigen Angaben Mignes zu vergleichen. Eine endgültige Einordnung in die Überlieferungsgeschichte wird erst dem künftigen Herausgeber möglich sein. Es handelt sich um folgende Zitate : c. 6, 15-24 = *P.G.*, 46, 81 A-B ; c. 6, 24-33 = 81 C ; c. 8, 4-17 = 81 C-84 A ; c. 8, 25-32 = 84 B.

Sieht man von Auslassungen in P und M, Itazismen und anderen orthographischen Varianten in P und G ab, so bieten alle vier Handschriften der *Vita* den Text in derselben Form ; somit wurden keinerlei nachträgliche Korrekturen mit Hilfe von Gregorhandschriften vorgenommen, ein zumindest beim Schreiber von V denkbares Vorgehen.

In der folgenden Zusammenstellung gebe ich links die Textgestalt Mignes, rechts die Abweichungen der Zitate und notiere

jeweils hinter den Lesarten, mit welchem der beiden in Mignes Apparat berücksichtigten *Codices* A und B sie übereinkommen :

P.G., 46, 81 *A*	8	*οὗτος*	c. 6, 18	*αὐτός*	
	9	*λειτουργίας*	19	*λειτουργίαν*	(*A*, *B*)
	9	*ἐπαγαγών*	19	*ἐπάγων*	
	10	*ὡς ἀπ' ἀλλήλων*	19 f.	*ᾧ ἀπ' ἀλλήλων*	(*A*)
	11	*μέγα τι*	20	*μέγα τι δόγμα*	(*B*)
	11	*διὰ τούτων ἔοικεν*	20	*ἔοικε διὰ τούτων*	
	11	*ὑποδεικνύειν*	20	*ἀποδεικνύειν*	
B	1	*κατά γε τὸν ἐμὸν λόγον*		*om.*	
	2	*μονοειδές* (*μονοειδῆ A*)	21	*μονοειδής*	
	2	*om.*	22	*τὸ κατ' ἀρχάς*	(*B*)
	2	*ζωή*	22	*φύσις*	
	3	*μονοειδές*	22	*μονοειδῆ* (*A*, *B*)	
	4	*ὁρωμένην*	23	*θεωρουμένην* (*A*, *B*)	
81 C	5	*μετὰ ταύτην*	27	*μετ' αὐτήν*	
	12	*ἐκείνους*	32	*om.*	
	13	*δέ*	c. 8, 4	*om.*	
	14	*ἑκατέρου*	5	*ἑκάτερον*	
D	1	*ἐν ἀγαθοῦ μοίρᾳ*	7	*ἐν ἀγαθῇ μοίρᾳ*	
84 A	1	*ὑπὸ λαιμαργίαν*	10	*ὑπὸ λαιμαργίας* (*A*, *B*)	
	2	*τῇ φύσει*	11	*om.*	
	3	*προαναλίσκουσιν*	12	*προσαναλίσκουσιν*	
	8	*κρείττω*	16	*κρείττονα*	
B	5	*ἑλκόμενος*	29	*ἑλόμενος* (*A*, *B*)	
	7	*τὴν ... χώραν*	30	*τὸν ... χῶρον* (*A*, *B*)	
	8	*ταύτην*	31	*om.*	
	8 f.	*ἀχανές τε καὶ ἀπαρόδευτον*	31 f.	*ἀχανὲς καὶ ἀπεριόδευτον*	

Daraus lässt sich folgendes Fazit ziehen : Bei den meisten Abweichungen geht die Handschrift, die der Hagiograph benützte, mit A und B gegenüber Mignes Vulgata zusammen oder hat gegen alle (falsche) Sonderlesungen oder Lücken, die auch von einem der Kopisten des Bios herrühren können ; in zwei Fällen stimmt sie nur mit B überein, in einem nur mit A, sodass sie sich an keine der von den beiden Codices repräsentierten Überlieferungstypen anschliessen lässt.

W. L.

LA MORT D'ARIUS

Au cours d'un épiscopat long de quarante-cinq ans, Athanase d'Alexandrie, défenseur passionné de la doctrine nicéenne contre l'hérésie, eut de nombreux combats à soutenir contre les ennemis farouches que lui suscitaient son orgueil et sa brutalité, et essuya maint contrecoup de sa lutte incessante pour l'orthodoxie.

Jouet des vicissitudes politiques qui amenaient au pouvoir tantôt des empereurs orthodoxes, tantôt d'autres qui l'étaient moins, en butte aux intrigues de ses adversaires, il passa sa vie en alternatives d'exils et de réhabilitations. Cinq fois il fut obligé de quitter son diocèse pour des destinations variées et des « vacances » plus ou moins prolongées. Ces avatars ne semblent pas avoir été une entrave à son activité littéraire, car il est l'auteur d'un nombre impressionnant d'écrits allant de la célèbre *Vie de Saint Antoine* aux œuvres dogmatiques, apologétiques, épistolaires les plus diverses. Déposé en 335 au Concile de Tyr, il inaugurait dans la région de Trèves sa carrière d'exilé intermittent, quand son ennemi mortel, l'hérésiarque Arius, termina sa vie à Constantinople. Cette mort, il l'a racontée vingt ans plus tard, d'après le récit d'un témoin oculaire, le prêtre Macaire. En 356, il adressait, en effet, aux évêques d'Égypte et de Libye une lettre (1) où il relatait la dernière entrevue d'Arius avec l'empereur Constantin, son parjure et sa fin soudaine : *Ἀλλ' εὐθὺς ἐξελθών, ὥσπερ δικὴν δούς, κατέπεσε, καὶ πρηνὴς γενόμενος ἐλάκησε μέσος* (2). « Mais dès qu'il fut sorti, il s'effondra comme sous l'effet d'un châtiment ; *il tomba en avant et son corps se rompit par le milieu* ».

La suite de la lettre fournit des détails plus circonstanciés :

(1) ATHANASE, *Epist. ad episcopos Aegypti et Libyae* XIX, dans *P.G.*, XXV, col. 581 A.

(2) *Actes des Apôtres*, I, 18.

l'événement se serait produit un samedi, peu avant le coucher du soleil, au moment où Arius espérait rentrer dans la communion de l'Église. La mort de l'hérésiarque y est présentée comme un châtiment divin. Allusion est faite à l'endroit où il mourut (1).

Écrite deux ans plus tard, *La lettre à Sérapion* (2) fournit quelques précisions complémentaires : craignant de devoir réintégrer Arius dans l'Église, l'évêque Alexandre de Constantinople aurait demandé à Dieu par ses prières, en présence du prêtre Macaire — celui-là même qui rapporta ensuite la chose à Athanase —, de choisir entre l'hérétique et lui. C'est à ce moment que se serait produit le prodige : entré dans les latrines publiques, Arius s'y serait effondré, faisant clairement éclater par sa mort la prise de position divine en faveur de l'orthodoxie contre l'hérésie arienne.

Dans la seconde épître se retrouve sous la plume d'Athanase la même citation scripturaire que dans sa lettre aux évêques d'Égypte et de Libye : *πρηνὴς γενόμενος ἐλάκησε μέσος*. Ce membre de phrase emprunté aux *Actes des Apôtres*, I, 18, où il se rapporte à la mort de Judas, suggère implicitement entre Arius et Judas un rapprochement, qui ne pouvait passer inaperçu. Aussi se retrouve-t-il, explicité cette fois, chez Épiphane, dans le *Panarion*, composé entre 375 et 377 : *κατὰ τὰς νύκτας, εἰσελθὼν ὁ Ἄρειος εἰς θᾶκον πρὸς <τὸ> τὰς αὐτοῦ χρείας παρασκευασθῆναι, ἐλάκισε, καθάπερ καὶ Ἰούδας ποτέ · καὶ οὕτως τὸ τέλος αὐτοῦ γέγονεν ἐν τόπῳ δυσώδει τῆς ἀκαθαρσίας* (3).

De même, vers 379, Grégoire de Nazianze écrit : *δεινοτέρα δὲ ἡ τελευτή, καὶ τῆς Ἰούδα προδοσίας ἀξία, ἣν ἐκεῖνος κατὰ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν ἐτόλμησεν, Ἄρειος ὁ καλῶς μετὰ τῆς μανίας ὀνομαζόμενος* (4).

(1) ATHANASE, *l.c.*, col. 581 B : *οὔπω γὰρ ὁ ἥλιος ἔδυ καὶ χρείας αὐτὸν ἑλκυσάσης εἰς τόπον, ἐκεῖ κατέπεσε καὶ ἀμφοτέρων τῆς τε κοινωνίας καὶ τοῦ ζῆν εὐθὺς ἐστερήθη.*

(2) ATHANASE, *Epistula ad Serapionem de morte Arii*, dans *P.G.*, XXV, col. 685-690.

(3) ÉPIPHANE, *Panarion*, éd. Karl Holl, vol. III (Leipzig, 1933), *haer.* 68, pp. 146-147, et *P.G.*, XLII, col. 193 D.

(4) GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Oratio* XXV, *In laudem Heronis philos.*, dans *P.G.*, XXXV, col. 1209 A.

Dans l'art de l'amplification, les auteurs latins témoignent d'une virtuosité magistrale. Ainsi Saint Ambroise, poussant à fond le rapprochement avec Judas, développe longuement la fin de la phrase des *Actes des Apôtres*, I, 18, qui, si elle n'était pas citée par Athanase, n'en était pas moins présente à toutes les mémoires : *καὶ ἐξεχύθη πάντα τὰ σπλάγχνα αὐτοῦ*, ce qui donne naissance à ce morceau vengeur : « A qui donc faisons-nous confiance ? A Jean qui se repose sur le sein du Christ, ou à Arius qui se vautre au milieu de ses entrailles répandues, pour que nous reconnaissions que sa perfidie fut semblable aussi à celle du *traître Judas*, lui qui fut condamné à un châtiment semblable. Car les entrailles d'Arius se sont répandues — j'ai honte de citer le lieu — et il a éclaté par le milieu, et il s'est abattu sur la face, souillant cette bouche criminelle qui avait nié le Christ. Il a éclaté en effet, comme l'apôtre Pierre raconte que c'est arrivé à Judas, parce qu'il avait acquis un champ avec le prix de son injustice, et tombé sur le visage, il éclata par le milieu et tous ses viscères se répandirent. Cette mort n'est pas due au hasard, lorsque, pour un semblable sacrilège, une mort semblable est donnée en exemple, si bien qu'un même supplice atteint ceux qui ont nié et ont trahi le même Seigneur » (1).

D'autres encore s'étendent sur l'histoire de la mort ignominieuse d'Arius et, sans plus se référer à la mort de Judas, ajoutent des détails de plus en plus précis, de plus en plus répugnants, de plus en plus incroyables aussi. C'est le cas notamment de Faustin et Marcellin, auxquels nous accorderions volontiers la palme dans le domaine de l'imagination débridée. Oyez plutôt : « Arius subit un châtiment nouveau et très sévère, qui le mena à une fin honteuse. En effet, la veille du jour où cet homme impie pensa que, grâce à l'appui de l'empereur, il entrerait dans la sainte Église, alors qu'il ne ressentait aucune faiblesse, aucune douleur physique, mais — ce qui est plus grave — alors qu'il était atteint seulement d'une incurable maladie de l'âme, il se retira à l'écart, suivant l'habitude humaine, et, comme il était assis

(1) Saint Ambroise, *De fide liber* I, chap. XIX. Pour le texte latin, voir *P.L.*, XVI, col. 556 C-557 A.

là, soudain il fut pris d'une douleur très forte et il rejeta, avec ses excréments, tous ses viscères, et même son cœur, qui était le réceptacle de son impiété, et ainsi, chose étonnante à dire, toutes ses entrailles évacuées, il s'amincit, et en un instant il fut dissous, comme par la décomposition de son corps devenu cadavérique, si bien qu'il glissa tout entier par l'ouverture étroite du siège. Voilà un châtiment digne d'un impie, voilà une mort honteuse digne d'un puant hérétique, et un tombeau digne des membres fétides habités par un esprit diabolique » (1).

Après ce sommet, on ne peut guère s'attendre à une nouvelle escalade. D'autres auteurs ont traité le sujet, mais tout en restant fidèles au fond, ils témoignent d'une imagination moins exubérante. Plusieurs d'entre eux retournent à la source : la lettre d'Athanase. Il leur arrive aussi de fournir des renseignements nouveaux. Ainsi, Socrate localise l'endroit où Arius serait mort « tout près de l'agora qui porte le nom de Constantin, là où se dresse la colonne de porphyre » (2). De son temps, on montrait encore le lieu, situé « derrière l'agora de Constantin et le marché qui se tient sous le portique ». Sozomène (3) mentionne quelques-unes des interprétations données de cette fin soudaine : pour les uns, Arius aurait succombé à une maladie de cœur ou à une syncope provoquée par la joie que lui causaient les événements : pour d'autres encore, cette mort serait le châtiment de ses péchés. Quant à ses partisans, ils prétendaient qu'il avait été enlevé par des pratiques magiques... Sozomène rapporte aussi que l'endroit précis où Arius était mort était devenu un objet d'abomina-

(1) Faustin et Marcellin, *Libellus precum ad imperatores Valentinianum, Theodosium et Arcadium.* Pour le texte latin, voir *P.L.*, XIII, col. 85 A-B.

(2) Socrate, *Histoire Ecclésiastique*, t. I, chap. XXXVIII, dans *P.G.*, LXVII, col. 177 A. Cet auteur ne recule pas non plus devant les détails réalistes : évacuation de l'intestin grêle et de sang mêlé à la rate et au foie !

(3) Sozomène, *Kirchengeschichte*, éd. J. Bidez, Berlin, 1960, II, 29, p. 94. Certains modernes, ayant pris à la lettre le récit de la mort d'Arius, ont proposé des diagnostics médicaux : hernie, colique néphrétique, appendicite... (*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. IV, *s.v.* Arius).

tion dont on se détournait. Un riche arien l'aurait plus tard racheté et y aurait fait édifier une maison pour couper court aux railleries que l'on colportait (1). Ce genre de renseignements, vrais ou faux, pourraient bien s'être transmis par voie orale. Ni Rufin (2) ni Théodoret (3) n'ajoutent de détails nouveaux, mais à cette époque et aux siècles suivants, la tradition semble bien établie (4).

Il est aisé de suivre à la piste la genèse de la légende. La source première, Athanase d'Alexandrie, relatait assez simplement et de façon vraisemblable la fin d'Arius (nous ne voyons aucune raison de lui dénier tout fondement historique, ainsi que l'a fait Stein dans son *Histoire du Bas-Empire* (5)), mais ses deux lettres contenaient en germe le rapprochement avec l'une des versions de la mort de Judas, celle qui est rapportée dans les *Actes des Apôtres*, I, 18 (6), et

(1) SOZOMÈNE, *o.c.*, p. 96.

(2) RUFIN, *Histoire Ecclésiastique*, I, chap. XIII (*De probroso Arii interitu*), dans *P.L.*, XXI, col. 485-486.

(3) THÉODORET, *Kirchengeschichte*, éd. L. Parmentier, Leipzig, 1911, 56-58, reprend *in extenso* la lettre d'Athanase. Voir aussi du même auteur : *Haereticarum fabularum compendium*, IV, I, dans *P.G.*, LXXXIII, col.415 B, et *HistoriaReligiosa*, dans *P.G.*, LXXXII, col. 1301 C, où le passage est vraisemblablement apocryphe, comme nous avons essayé de le montrer dans notre article : *Un imbroglio suspect*, dans *Byzantion*, XXXVII, 1967, pp. 126-135.

(4) Cf., par exemple, au VIe siècle, JEAN MOSCHOS, qui, dans son *Pré Spirituel*, compare la mort du mauvais archevêque Thalelaeus de Thessalonique à celle d'Arius. Voir à ce sujet la traduction de M. J. Rouet de Journel, dans la collection *Sources Chrétiennes*, Paris, 1946, p.87. Pour le texte grec, voir *P.G.*, LXXXVII, 3, col. 2897 B-C.

(5) STEIN-PALANQUE, *Histoire du Bas-Empire*, I, Paris, 1959, p. 469, note 72.

(6) L'autre version de cette mort est celle de MATTHIEU, XXVII, 5, qui fait mourir Judas par pendaison : *καὶ ἀπελθὼν ἀπήγξατο*. Gêné par cette contradiction, au IIe siècle, l'évêque de Hiérapolis Papias a essayé avec une ingéniosité acrobatique d'accorder les deux récits divergents en imaginant que Judas s'était bien pendu, mais n'en était pas mort. Il aurait survécu, mais en très piètre état : « Son corps était devenu tellement enflé qu'il ne pouvait se remuer ; comme un chariot lancé passait près de lui, il le broya, de sorte que ses entrailles se répandirent.... (Cf. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VIII, 1re partie, *s.v.* Judas Iscariote). Pour le texte grec, voir *P.G.*, V, col. 1260.

toute l'efflorescence des développements ultérieurs (1). Ainsi la mort d'un vieillard très âgé — Épiphane qualifiait déjà Arius de *γέρων* au moment où sa doctrine commençait à se répandre, c'est-à-dire en 323, au plus tard (2) ; or, ce n'est qu'en 336 qu'il fut saisi de malaise et tomba mort dans les latrines de Constantinople — n'aurait constitué qu'un banal fait divers, s'il ne s'était agi d'Arius.

Si l'accident s'est réellement produit vers le moment où l'hérésiarque espérait rentrer dans la communion de l'Église — mais il ne faut pas oublier que la relation la plus ancienne est de vingt ans postérieure à l'événement et n'est pas rapportée par un témoin direct — il n'aura pas manqué de frapper les esprits et de fournir aux anti-ariens une magnifique occasion de disserter sur la justice divine qui s'est abattue — bien tardivement d'ailleurs ! — sur le nouveau Judas.

Par contre, quel crédit accorder aux récits postérieurs, de plus en plus circonstanciés au fur et à mesure que l'on s'éloigne de faits qui s'estompent dans les mémoires ? Ils ne peuvent être que le fruit de l'imagination de propagandistes orthodoxes désireux de montrer que les impies sont punis non seulement dans l'au-delà, mais dès leur existence terrestre, croyance qui, comme l'a montré J. Moreau (3), remonte à une veine bien antérieure au christianisme et est familière à la pensée antique : de nombreux exemples en existent dans la mythologie et dans la littérature grecques. Comme le même motif se retrouve chez les Juifs, il est tout naturel que les littératures judéo-hellénistique d'abord, chrétienne ensuite en aient été les héritières (4). C'est dans cet-

(1) C'est l'opinion, entre autres, de Ch. W. Fr. Walch, *Entwurf einer vollständigen Historie der Ketzereien*, 2e partie, Leipzig, 1864, p. 506, et de Fr. Böhringer, *Die griechischen Väter des dritten und vierten Jahrhunderts*, II. Hälfte, *Athanasius und Arius*, Stuttgart, 1874, p. 395.

(2) Épiphane, o.c., *haer.* 69, 3, p. 154. Cf. aussi *P.G.*, XLII, col. 205 C. Des auteurs modernes situent la naissance d'Arius vers 256 : cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, *l.c.* La même date est adoptée par Salvatore Impellizeri, *La letteratura bizantina da Costantino agli iconoclasti*, Bari, 1965, p. 76.

(3) Lactance, *De la mort des persécuteurs*, éd. J. Moreau (*Sources Chrétiennes*, t. XXXIX), Paris, 1954, t. I, p. 60.

(4) *Ibid.*, pp. 60-64.

te optique, nous semble-t-il, qu'il convient d'envisager la mort du nouveau persécuteur de l'église, mort qui a été enlaidie et salie par des ennemis de l'arianisme pour exprimer et susciter, si possible, l'horreur de l'hérésie (1).

Alice LEROY-MOLINGHEN.

(1) Des doutes ont été exprimés maintes fois par des modernes au sujet de la façon dont Arius serait mort. Que l'on voie, par exemple, à ce sujet : Ch. W. Fr. WALCH, *l.c.* ; Otto SEECK, *Untersuchungen zur Geschichte des Nicänischen Konzils*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XVII, 1897, p. 35 ; Ed. SCHWARTZ, *Gesammelte Schriften*, t. III, *Zur Geschichte des Athanasius*, Berlin, 1959 (tirés des *Göttinger Nachrichten* de 1904 à 1911), p. 257 ; HEFELÉ-LECLERCQ, *Histoire des conciles*, t. I, 2e partie (Paris, 1907), p. 675, note 2.

L'INSCRIPTION PEHLEVIE D'ISTANBUL

A Kaj Barr

Au cours des fouilles archéologiques faites en 1964 dans un ancien cimetière byzantin du quartier de Çapa d'Istanbul, M. Nezih Fıratlı, conservateur des musées archéologiques, découvrit un sarcophage de style byzantin portant sur le couvercle une inscription funéraire en pehlevi. Le *terminus ante quem* de ce sarcophage est fixé du fait que le cimetière a dû être abandonné en l'an 430, quand la muraille de Théodose fut construite au-delà. L'écriture de l'inscription est identique à celles des livres pehlevis. Nous sommes donc en présence d'un spécimen direct du pehlevi littéraire de l'époque sassanide, sans intermédiaire de scribes tardifs et de plus en plus étrangers tant à la langue qu'au contenu des textes, ce qui nous inspire, à l'égard des faits linguistiques, un sentiment de sécurité et de confiance qui nous abandonne trop souvent dans les livres.

Cette inscription, publiée en 1966 dans l'*Annual of the Archaeological Museums of Istanbul*, a été lue et interprétée par M. J. P. de Menasce dans *Iranica antiqua*, t. VII (1967), pp. 59-71. Il a déblayé le terrain ; il s'agit de continuer son travail.

L'inscription est intacte, à une exception près. Une fissure a endommagé un mot vers la fin de la première ligne, mais la restauration en est sûre : il s'agit de l'idéogramme (M)T' = *dēh*. Devant la fissure un mot, probablement MN = *hac*, semble être effacé.

Voici ma lecture de l'inscription :

(*Titre*) pwsl *ZY* 'whrm*zd* plyt
pusar i Ohurmazd-āfrīt

(*L. 1*)

ZNH gwl hwl't l'd 'YK-š MRWḤ(Y) 'mwlc'y MN m'n *ZY*
ēn gōr hurāt rād kū-š xᵘatāi amurzāi hac mān i

'yl'n štr' MN lwtst'k clk'n (MN) (M)T' 'št
*Erān-šahr hac rōtastāk *Carakān(hac) dēh *Ašt*

(*L. 2*)
'YK 60(!) ŠNT' PWN 'wmyt' 'w' št'lyh krtn ZY B'LWKN'
kū 60 sāl pat ōmēt āvāštārēh kartan i PĀRŌQAN(Ā)

MSY'Y ZY l'st pylc PWN lwm BYN YḤWWNt'
MAŠIĀI i rāst pīr-ic pat Rōm andar būt

Traduction : « Le fils de Hormezd-āfrīd :

(1) Ce tombeau est pour le bienheureux — que le Seigneur l'ait en miséricorde ! — qui était du pays d'Eran-chahr, du district de *Tcharakan, du village de *Acht,

(2) qui pendant 60 ans — espérant que notre Sauveur Messie le Juste le marquerait de son sceau — fut prêtre à Rome (= Byzance, Constantinople) ».

COMMENTAIRE

(*Titre*) La graphie compendieuse de *-mzd* dans *Ohurmazd* se trouve déjà ici. De plus, les deux ligatures exprimant *ohur-* : *'w hr*, sont écrites d'une façon cursive qu'on ne trouve guère que dans les papyri (toutes les deux ressemblant au chiffre 2 de l'alphabet arabe), tandis que dans le reste de l'inscription elles sont écrites comme à l'ordinaire (cf. *hw-*, l. 1 et *'w*, l. 2). L'on croirait que le scribe a été gêné de ce nom païen et qu'il s'est efforcé de le rendre par une graphie aussi fugitive que possible. — Que le dernier élément du composé soit *-āfrīt* (« Créé-par-Hormezd ») n'est pas douteux, mais l'absence d'un alef devant *f* est frappante ; peut-être s'agit-il d'une haplographie.

(*Ligne 1*) Le 3e mot est à coup sûr hwl't = *hurāt*. Comme le montre clairement le mot suivant : l'd = *rād*, le scribe en formant la lettre *l* initiale l'a allongée au-dessous de la ligne et l'a terminée par un trait vers le haut ; c'est sur ce trait qu'il a placé l'alef. Av. *rāti-*, rātā « don, présent, offrande », donc *hurāt* « celui à qui est un bon don », « qui a obtenu le bon sort », c.-à-d. « le bien-heureux », épithète du défunt. Le mot

se trouve aussi dans la littérature zoroastrienne, mais dans un autre sens : dans la légende de Zoroastre (1), il apparaît comme épithète élogieuse du pays natal du prophète : « à bons dons », expliquée par la glose *ku rātēh vēh dānēt kartan* «cela veut dire : il (le pays) sait bien pratiquer la générosité» (2).

La prière en faveur du défunt : *kū-š x^{u}atāi āmurzāi* « que le Seigneur l'ait en miséricorde » contient la 3e p. sg. du subjonctif terminée en *-āi*, forme régulière en parthe (3) et parfois adoptée aussi par la langue littéraire sassanide, si pleine d'éléments parthes (4). La fin est graphiquement à analyser comme *-'y* ; les inscriptions sassanides écrivent *-'y* pour un *-āi* final, mais si une terminaison est ajoutée, on écrit *-'d'n* = *-āyān*. — On s'étonne de trouver constamment chez les Iranistes de fausses transcriptions du mot araméen qui sert d'idéogramme pour *x^{u}atāi*. Par rapport au système graphique des Sassanides, ce mot ne présente pas de problème. La forme authentique nous en est attestée abondamment et sans ambiguïté par les inscriptions, et on la trouve dans le Psautier : elle est MRWḤY, vieil-araméen *mārôhī*, pluriel avec le suff. de la 3e p. masc. « ses possesseurs, ses seigneurs » (si l'on veut exprimer le pl. *x^{u}atāyān*, on écrit MRWḤY -n) — forme détachée d'un contexte quelconque et ensuite figée. Dans la graphie cursive des livres, fidèlement reproduite dans l'inscription, le *-hy* final a été simplifié, les trois « dents » ayant été simplement réduites à deux par adaptation à la norme des idéogrammes araméens.

kū l. 1 et 2 pour le pron. relatif *kē*, tout à fait comme *kujā* dans le Chahnameh.

L'expression *mān i Erān-šahr* est tout à fait extraordinaire au point de vue de l'usage du pehlevi mazdéen. Dans la série décroissante d'unités naturelles dont se compose le peuple avestique, *mān* occupe la dernière place : *dahyu* « pays » —

(1) *Dēnkart*, VII (abrégé ci-après *Dk*).

(2) *Dēnkart*, ed. D. M. MADAN (Bombay, 1911), p. 618, ll. 10-11 (abrégé ci-après *DkM*).

(3) A. GHILAIN, *Essai sur la langue parthe* (Louvain, 1939), p. 111.

(4) Cf. mes tableaux dans H. S. NYBERG, *A Manual of Pahlavi* (Wiesbaden, 1964), p. 175, s.v. *h-*, p. 176, s.v. *būtan*.

zantu « tribu » — *vīs* « clan » — *māna* « maison, famille », dans les traductions pehlevies *dēh* — *zand* — *vīs* — *mān*. Cette série est purement avestique et ne se trouve pas en dehors de la littérature théologique. Dans la vie pratique, d'autres notions s'y sont substituées, et *mān* est en général réservé pour désigner des édifices religieux ou des institutions religieuses (p. ex. *mān i ātaxšān* « temple du feu »), mais il se rapporte toujours à une *maison*. Or, *hac mān i Erān-šahr* signifie nécessairement « originaire du *pays* de l'Erān-šahr, de la nation des Iraniens », *mān* étant l'unité la plus large, « pays, nation », à laquelle *rōtastāk* et *dēh* sont subordonnés. Cela ne peut s'expliquer que par une influence étrangère, dont il n'est pas difficile de deviner la source : c'est le syriaque, où *baitā* « maison » revêt souvent ce sens : *bēṯ meṣrāyē* « la maison des Égyptiens » = l'Égypte ; *bēṯ ārāmāyē*, « la maison des Araméens » = l'Assyrie ; *bēṯ rōmāyē* « la maison des Romains » = le territoire grec, etc. — Il n'y a pas de différence de sens entre *rōtastāk* (forme archaïque) et *rōstāk* (forme récente) ; tous les deux signifient « province, district », originairement « habitation concentrée autour d'un fleuve (*rōt*) » ; on connaît maintenant le mot en parthe aussi : *rwdyst'g* (1). Le 2e ch. du *Frahang i Pahlavīk*, qui résume la terminologie se rapportant au pays habité et administré, donne les termes dans l'ordre suivant : *būm* « sol » — *zamīk* « terre » — *giyāk* « place » en général — *šahr* l'unité politique et administrative la plus large, « royaume », « satrapie » — *šahristān* « la résidence », ensuite « ville » en général — *rōtastāk* « district, province » — *dēh* « village, municipalité » — *xānak* « maison ». Dans une ancienne rubrique du chapitre, maintenant détachée et préservée comme appendice dans le manucrit de Salemann, on trouve *pātkōs* comme la notion générique à laquelle toutes les autres sont subordonnées ; c'est un terme purement géographique : « territoire, zone », connu aussi par les textes manichéens avec un sens cosmique.

Sur les noms des lieux je n'ai rien à dire.

(1) F. C. ANDREAS-W. HENNING, *Mitteliranische Manichaica aus Chinesisch-Turkestan*, III (Berlin, 1934).

C'est donc un Perse de l'époque sassanide qui a reposé dans ce sarcophage, mais rien de ce qui s'y rapporte n'est mazdéen. Un tombeau, un sarcophage sont des choses abominables aux yeux d'un mazdéen. A supposer qu'un mazdéen, en voyage avec des coreligionnaires dans un pays étranger, soit mort et que ses compagnons n'aient pas trouvé moyen d'anéantir son corps selon le rite mazdéen, c'est-à-dire en l'exposant aux oiseaux de proie, on peut au moins être sûr qu'ils ne l'auraient pas placé dans un sarcophage et enterré dans le cimetière impur des chrétiens, en ajoutant par surcroît une inscription pehlevie comme preuve parlante de leur hérésie. La prière *-š xᵘatāi āmurzāi* n'est pas mazdéenne ; elle est tout simplement le *κύριε ἐλέησον* chrétien en langue pehlevie. L'usage du mot *mān* est calqué sur le syriaque, donc chrétien. La seconde ligne nous donnera la preuve décisive du caractère chrétien de l'inscription.

Il est vrai que c'est de la langue syriaque qu'avait usé le christianisme de l'Iran. Cela se comprend bien : l'Église était syriaque et par ses origines, et par la majorité de ses membres, et par ses doctrines et ses liturgies qui restaient dans le cadre syrien même là où elle s'en écartait. Mais on oublie trop souvent que l'Église iranienne a gagné une foule d'adhérents, toujours croissante, chez les Iraniens de sang pur, non seulement parmi la grande masse de la population, mais aussi dans la haute noblesse — non seulement après la séparation de l'Église nestorienne en Perse, en l'an 484, et son isolement par rapport aux autres Églises syriaques, mais déjà longtemps auparavant, témoins les actes des martyrs qui souffrirent sous Chapour II et ses successeurs. Ces Iraniens ont été fiers de leur nationalité, et malgré la règle qui exigeait du converti qu'il adoptât au baptême un nom purement chrétien et biblique, ils ont assez souvent conservé leurs noms indigènes, même ceux qui portent l'empreinte très claire du mazdéisme : Hormizd et ses composés, Narsai et d'autres. Or, il est impossible de comprendre le succès qu'a eu la mission chrétienne en Iran si l'on ne suppose pas que l'Église s'est servie aussi de la langue iranienne de l'empire et qu'elle a traduit au moins les principaux textes liturgiques.

Les découvertes de Turfan nous en ont donné la preuve décisive. Le Psautier pehlevi qui y fut retrouvé est traduit du Psautier syriaque tel qu'il était arrangé pour le service chrétien, c'est-à-dire avec les *canones* liturgiques ; il était donc destiné à l'usage des communautés chrétiennes. Il faut souligner que ce Psautier est écrit dans la langue officielle, celle de l'administration et des livres mazdéens, avec son alphabet et son système graphique. L'Église iranienne était nationale, unie à l'État sassanide par des liens tout différents des Manichéens qui, dès l'abord, avaient marqué leur indépendance religieuse et leurs ambitieuses prétentions en adoptant un nouvel alphabet et en introduisant une orthographe radicalement moderne. — On trouve ici le mot Messie écrit en clair : MSYḤ'Y, l'*y* étant une sorte de pseudo-syriacisme.

Cependant, déjà avant la découverte de notre texte, on possédait un spécimen, quelque insignifiant qu'il soit, du pehlevi chrétien. Ils'agit de l'inscription sur quelques croix appartenant à l'Église chrétienne de la côte de Malabar, Église qui prétend tirer son origine de l'apôtre de Jésus-Christ Saint Thomas, mais qui est en réalité une branche de l'Église syriaque de l'Iran, fondée, certainement assez tôt dans la période sassanide, par des marchands iraniens et des réfugiés ayant échappé aux grandes persécutions du IVe siècle, et renforcée après la conquête musulmane par de nouveaux réfugiés chrétiens. En l'an 1547, les Portugais, qui avaient établi une factorerie à Cochin, Travancore, exhumèrent, en déblayant les ruines d'une ancienne chapelle, une croix avec une inscription pehlevie. Cette croix fut déposée dans une des églises indigènes, l'église de « la Montagne de Saint-Thomas », non loin de Fort St. George, Madras ; c'est là qu'elle se trouve aujourd'hui. Après quelque temps, on commença à parler de phénomènes miraculeux qui s'y seraient manifestés, et à partir de 1599, plusieurs imitations en furent fabriquées et déposées dans les églises, avec l'inscription pehlevie de plus en plus barbarisée. La croix originale date probablement de la première moitié du IXe siècle. L'inscription n'a pas cessé d'intriguer les savants pendant les siècles passés, et toute une série d'interprétations a vu le jour sans résoudre l'énigme. Enfin, C. P. T. Winckworth la déchiffra ; il lut une communication

à ce sujet devant le Congrès international des Orientalistes à Oxford en 1928 et publia son interprétation dans *The Journal of Theological Studies*, t. XXX (1929), pp. 237-244. La même année, un membre du clergé de l'Église de Malabar, T. K. Joseph, de Travancore, publia une petite brochure sur l'histoire des croix et de l'inscription : *Malabar Christians and Their Ancient Documents*, Trivandrum, 1929 ; on y trouve une photographie passablement bonne de la croix originale et des photographies peu claires des autres. (J'ai fait un bref compte rendu de cette publication dans *Le Monde Oriental*, t. XXVI-XXVII, 1932-1933, pp. 349-350.) La lecture de Winckworth demande quelques rectifications :

(1) MRW(Ḥ) mn MŠḤY'Y 'phš'y MDM 'pl's ZY ch'lbwht
x^{u}atāi man Mašīhā(y) apaxšāi apar Āfrās i Cahārbuxt
(2) swly'y MNW wn'lt' ZNH.
sūryāy kē vinārt ēn.

[MRWḤ au lieu de MRWḤY comme toujours ; -Ḥ est presque invisible sur la photographie, mais très clair dans une copie de l'an 1579. — MŠYḤ'Y : ce qui suit le Ḥ semble être une ligature de *'y*. — *'phš'y* : non *'pwhš'y* ; il n'y a pas trace d'un *wāu*. — *wn'lt'* : on pourrait lire *wnylt'*, mais ce qui semble être un *y* est probablement un *alef* mutilé. Le verbe *vinārtan* (dans les livres : wyn'ltn = *vīnārtan*), « exécuter, préparer » est en tout cas le mot propre ici ; la lecture *bwlyt'* = *burrīt* « sculpta » est impossible.

Traduction :

« (1) Mon Seigneur Messie, fais miséricorde à Āfrās fils de Tchahārbukht (2) le Syrien, par qui ceci (cette croix) fut exécuté(e) ».

La graphie est celle des livres, avec quelques traits de l'écriture du Psautier. Le style est gauche ; celui qui a fait cette inscription ne connaissait que quelques débris, quelques clichés du pehlevi. Mais cet homme — qui se dit pourtant syrien — porte un ancien nom iranien, et le nom de son père est de pur aloi mazdéen : *Cahār-buxt* « sauvé par les Quatre » (entités qui constituent le dieu *Zervān*, à comparer le nom propre *Zervān-dād* « créé par Zervān »).

Retournons à l'inscription d'Istanbul.

(*Ligne 2*) Le chiffre n'est pas 3, mais 60 (1) ; *'wmyt'* = *ōmēt* est une forme légitime du moyen-persan à côté de *ēmēt* (même *ahmēt* est attesté) ; toutes ces formes tirent leur origine d'un ancien **aβi-mati-* qui s'est développé diversement par des processus phonétiques dont je ne parlerai pas ici.

Avant de discuter les mots qui suivent *ōmēt*, il faut tirer au clair les deux mots qui précèdent *i rāst*. Commençons par le second : les consonnes sont très clairement MŠY'Y = Messie ; c'est évidemment la forme employée par les chrétiens dans leurs écrits pehlevis, car l'auteur du *Škand Gumānīk Vicār*, qui était versé dans les doctrines de l'Église iranienne, comme le montre sa réfutation du christianisme au ch. XV, l'a trouvée écrite et l'a transcrite littéralement en Pazend *Mašyāē* (XV, 25 etc.), tandis que les mazdéens emploient une forme abrégée MŠ' (p. ex., *DkM*, p. 23, l. 16 ; 437, 12). Nous avons vu que le Psautier écrit en clair MŠYḤ'Y = *Mašīhāi* et qu'à n'en pas douter Āfrās de la côte de Malabar a voulu employer la même forme. Dans la graphie du pehlevi des livres, elle apparaîtrait comme ; de notre inscription pourrait en être une simple haplographie, mais il n'est pas du tout exclu que cette graphie reflète la prononciation réelle *Maš(i)yāi* naturelle aux Iraniens, qui étaient accoutumés à l'alternance *-ihā* / *-iyā* dans leur propre langue.

Le mot qui se trouve devant Messie présente plus de difficultés. Tout d'abord, la consonne qui précède l'alef final ne peut nullement être un *t*, elle est *k* + *n* ; et alors la graphie semble signifier B'LWKN'. Cette forme rappelle vivement l'épithète P'LWK' = syr. PĀRŌQĀ « Sauveur », attribuée à MŠYḤ'Y dans le *canon* du *Ps.* 96. Seulement, comment expliquer l'initiale ? Faute de parallèles linguistiques, on est embarrassé pour trouver des arguments probants ; n'oublions cependant pas qu'il s'agit d'un mot emprunté et qui suit ses propres lois. On pourrait rappeler qu'il y a parfois, même en araméen, un flottement entre *b* et *p* : *'lb* pour *'lp*, *nbš* pour *npš* (2) ; on pourrait aussi en chercher la raison dans un

(1) Voir mon tableau dans *A Manual of Pahlavi*, p. 173.

(2) M. LIDZBARSKI, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik nebst ausgewählten Inschriften* (Weimar, 1898), p. 392.

caractère phonétique spécial du *p* syriaque nestorien, qui aurait facilité la confusion avec *b* (on sait en effet qu'un *p* simple y restait explosif même après une voyelle, à la différence des autres branches du syriaque) ; enfin on pourrait songer à l'influence psychologique d'autres mots de la terminologie religieuse, p. ex. BRK « bénir » (mais il n'y a pas de mot **bārōḵā* en syriaque). Il faut accepter la forme comme un simple fait. La fin est aussi embarrassante. A première vue, B'LWKN' semblerait refléter une des plus belles formes du vieil-araméen : *pārōqánā* « notre Sauveur ». Seulement, l'*ā* final du suffixe avait disparu longtemps avant que l'orthographe syriaque ne fût fixée ; la seule forme qu'un membre de l'Église syriaque eût jamais entendue était *pārōqan*. Il faut donc supposer que le scribe a amalgamé les deux formes *pārōqā* « le Sauveur » et *pārōqan* « notre Sauveur » en une seule graphie.

Ceci établi, on pourra attaquer, avec plus de confiance et de fruit que M. de Menasce, les deux mots qui se trouvent entre *ōmēt* et B'LWKN'. Je lis le premier *'w'št'lyh*. Nous avons affaire au verbe que le *Frahang i pahlavīk*, ch. XXIII, donne comme l'équivalent iranien de l'idéogramme ḤTYMWN, aram. ḤTM « sceller ». La plupart des manuscrits ne citent que l'infinitif ḤTYMWN-tn' et son équivalent, dont les Pazendistes ont analysé le squelette consonantique en *'nbštn'*, lu par eux *anbaštan*, *anbištan*, *anbeštan* : un manuscrit ajoute en lettres arabes *hnbyštn*. Deux manuscrits diffèrent cependant :

Cod. U_4 (selon l'apparat critique de Junker) : ḤTYMWN-stn' : *'nbstn'*, lu *anbastan*.

Cod. U_5 : ḤTYMNWN-tn' : *'nb'štn'* ; ḤTYMNWN-yt' : *'nbšyt'* ; ḤTYMWN-ym : *'nb'šym* (!).

La lecture des Pazendistes a longtemps été unanimement acceptée, et Bartholomae basa là-dessus son étymologie (1) : *han-baštan* < *han-paštan* du radical *pas-* (2) « arrêter, raffermir », d'où *pašt* « pacte, convention » ; donc *han-baštan* « af-

(1) *Zur Kenntnis der mitteliranischen Mundarten*, II (Heidelberg, 1917), pp. 37-38.

(2) *Altiranisches Wörterbuch* (Strasbourg, 1904), col. 879.

fermir, confirmer » par l'apposition d'un sceau, qui seul rendait le document valable. Or, Henning contesta le raisonnement sur lequel Bartholomae avait fondé son étymologie (1) ; il attira l'attention sur deux faits : 1) dans sa polémique contre l'Islam, l'auteur du *Škand Gumānīk Vicār* (XI, 39) emploie le mot *havast* (Paz.) pour rendre l'arabe *ḫatama*, Qor., sour. 2, 6 ; 2) dans un texte manichéen (non publié) en langue du Sud-Ouest, *'wyšt* « fini » est dit d'une lettre prête à être envoyée aux destinataires, et dans un passage des épîtres de Manušcihr, on trouve *npšt' w 'wwbšt'*, à corriger en *'wbšt* ; somme toute, il faut lire,non *'nbštan*, mais *'wbštn' 'wb'štn' = āvāštan*, et le sens en serait originairement « finir, achever » ; la lecture *āvištan* est d'ailleurs justifiée par man. *'wyšt = āvišt*. En tout cas, ce verbe a sûrement le sens de « sceller » ; pour traduire le terme arabe bien connu *ḫātamu l-nabīyīna* « le sceau des prophètes », *DkM*, p. 29, 16 se sert de l'expression *paitāmbarān āvašt* ('wbšt). Henning ne s'est pas prononcé sur l'étymologie, et je ne le ferai pas non plus. M. le docteur D. Monchizadeh, maître de conférences à notre université, a bien voulu me rappeler les mots du mazenderani *gešt* « complet », *hāvaštan* « accomplir », qui sont sûrement apparentés à notre forme. — Chose curieuse, le mot sur lequel Henning s'est appuyé pour émettre des doutes concernant la lecture traditionnelle n'a rien à faire avec le verbe *āvaštan*. Ce mot *havast* « scellé » est un synonyme de *āvaštan*, mais d'une origine tout à fait différente. A première vue, on pourrait douter de l'authenticité de la forme *havast* du *Sk. Gum. V.*, puisque *s* et *š* sont employées un peu pêle-mêle dans les manuscrits pazends ; mais les formes ḤTYMWN-stn' : '/h/wbstn' du *Cod.* U_4 du *Fr. i Pahl.* viennent la corroborer. Le radical de ce mot est *vat-* (Av., *Altiran. Wörterb.*, col. 1343) qui se trouve dans *hm-wd-* « croire » des textes manichéens en langue parthe (2) et dans les emprunts arméniens suivants : *hawat* « foi, croyance, preuve, assurance », plur. *hawat-kʿ* « religion », part. *hawast* dans *hawast-em* « prouver, confirmer, assurer »,

(1) *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, t. XI (1946), pp. 725-726.

(2) GHILAIN, *Essai*, p. 53.

hawasti « certain, sûr, vrai, avéré », tous de l'ir. **ham-wata-* > *haw(w)at*, **ham-wasta-* > *haw(w)ast* (1). C'est à partir de la signification « assurer, confirmer » que s'est développée celle de « sceller » ; on voit que Bartholomae n'était pas trop loin de la vérité.

C'est le verbe *āvāštan* qu'il faut chercher dans l'inscription d'Istanbul après *ōmēt*, et ici la graphie n'a rien de l'ambiguïté dont souffrent les formes du *Fr. i Pahl.* ; la lecture est certaine : *āvāštārēh*. C'est la notion chrétienne de *σφραγίζεσθαι* « sceller, être scellé, marqué du sceau de Dieu et du Saint-Esprit » qui s'exprime ici ; le sens strictement religieux en est attesté par des passages significatifs du Nouveau Testament. Cf. *2 Cor.*, 1, 22 : *θεὸς ... σφραγισάμενος ἡμᾶς καὶ δοὺς τὸν ἀρραβῶνα τοῦ Πνεύματος ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν.* — *Eph.*,4,30 : *καὶ μὴ λυπεῖτε τὸ Πνεῦμα τὸ Ἅγιον, ἐν ᾧ ἐσφραγίσθητε εἰς ἡμέραν ἀπολυτρώσεως* — et avant tout *Ap.*, 7, 3 : *μὴ ἀδικήσητε τὴν γῆν... ἄχρι σφραγίσωμεν τοὺς δούλους τοῦ θεοῦ ἡμῶν ἐπὶ τῶν μετώπων αὐτῶν*, après quoi vient l'énumération grandiose de ceux qui ont été marqués, *ἐσφραγισμένοι*, au front : de la tribu de Rouben douze mille marqués, de la tribu de Gad douze mille marqués ...

pīr est clairement l'équivalent du syr. *qaššīšā* « prêtre », gr. *πρεσβύτερος*.

Uppsala. H. S. NYBERG.

P.S. — L'intérêt que présente ce couvercle n'est pas épuisé par l'inscription pehlevie qui y est gravée. Il se trouve là-dessous une autre inscription, à demi effacée mais en partie lisible, en caractères sud-arabiques. Cette inscription est à coup sûr antérieure à l'inscription pehlevie, ce qui jette une lumière intéressante sur l'histoire du couvercle et du cimetière où il a été trouvé. Évidemment, l'inscription mérite de toute façon d'être étudiée par les spécialistes du sud-arabique.

H. S. N.

(1) Cf. H. W. BAILEY dans *Transactions of the Philological Society*, 1960, pp. 70-71.

L'EMPEREUR ISAAC DE CHYPRE ET SA FILLE (1155-1207)

La vie de l'empereur Isaac de Chypre et de sa fille, la « Damsel de Chypre », est un exemple étonnant du cosmopolitisme et de l'interpénétration des intérêts politiques occidentaux et orientaux au XIIe siècle. Il est d'autant plus tentant de se pencher sur leur histoire pleine de péripéties et d'inattendu qu'aucune étude spéciale et approfondie ne leur a été consacrée jusqu'à présent. Pourtant leurs noms figurent à maintes reprises tant dans les sources byzantines, arméniennes, anglaises, françaises, allemandes et autrichiennes que dans celles du Languedoc, de la Normandie, de la Sicile et de la Palestine, et ils ne sont pas inconnus des chroniqueurs arabes. Mais un rapide coup d'œil suffit pour entrevoir bien des difficultés ; les sources se contredisent souvent d'une manière flagrante et le peu qui a été publié dans les différents ouvrages historiques modernes manque en général d'objectivité, faute d'esprit critique (1). Il y a peu de personnages historiques,

(1) Les ouvrages les plus importants qui font mention d'Isaac et de sa famille sont : A. ÉMILIANIDES, *Histoire de Chypre*, Paris, 1962 ; G. FINLAY, *A History of Greece*, Oxford, 1877, III, IV ; J. HACKETT, *A History of the Orthodox Church of Cyprus*, Londres, 1901 ; G. HILL, *A History of Cyprus*, Londres, 1940, I ; Sir H. LUKE, *Cyprus*, Londres, 1957 ; L. DE MAS LATRIE, *Histoire de l'Ile de Chypre*, Paris, 1855/1861 ; Th. PAPADOPOULOS, *Ἱστορικαὶ περὶ Κύπρου εἰδήσεις*, Leucosie, 1964 ; R. RÖHRICHT, dans *Historische Zeitschrift*, XXXIV, Munich, 1875 ; Sir St. RUNCIMAN, *A History of the Crusades*, Cambridge, 1951-1954, II, III ; G. SCHLUMBERGER, *Numismatique de l'Orient Latin* (texte), Paris, 1877 ; *Recueil des Historiens des Croisades*, Grecs, II, Annotations, Paris, 1881.

En matière de chronologie, on peut consulter : C. D. COBHAM, *Excerpta Cypria*, Londres, 1908 ; L. LANDON, *The Itinerary of King Richard I*, Londres, 1939 ; E. DE MURALT, *Essai de Chronographie Byzantine*, St-Pétersbourg, 1855.

Sur la peinture monumentale et les icones à l'époque d'Isaac, voir :

en effet, qui aient été, pour des raisons politiques évidentes, aussi mal jugés par leurs contemporains que l'empereur Isaac de Chypre.

A plusieurs reprises, le chroniqueur byzantin Nicétas Choniates (1150-1214) (1), depuis 1185 secrétaire impérial, gouverneur et logothète au service des Anges, parle de lui comme d'un homme qui « n'avait aucun souci de ses amis... à qui seul le pouvoir tenait à cœur ... qui ne pouvait supporter un supérieur ... qui était cruel, sauvage et perfide, inhumain, inflexible et fermé à tout sentiment noble ..., un monstre par sa brutalité et ses méfaits criminels ... qui se souillait du sang versé des innocents ... qui tuait sans arrêt ses prochains en leur faisant subir des tortures mortelles », ou encore « un abominable et vicieux mécréant qui violait femmes et vierges et pillait les maisons des gens aisés », comme il sied à « un tyran irascible ..., au plus enragé de tous les hommes, sans cesse bouillonnant comme une marmite au feu... à un homme dont les mâchoires tremblaient perpétuellement de rage et dont la bouche ne proférait que des paroles insensées ». Selon Nicétas toujours, Isaac est « un malfaiteur, comme il n'y en eut jamais de pareil ..., une Erinnye furieuse ..., un « telchin » (démon) pernicieux ..., une mer de malheur ..., une vipère ..., une bête sauvage et rapace ..., un serpent giclant de venin ».

Un autre contemporain, le moine chypriote Neophytos (2), n'est pas plus tendre à son égard, même si ses invectives ne sont pas aussi colorées : « Isaac dépouille l'île de Chypre, oppresse ses sujets ..., chacun cherche comment il

A. et J. Stylianou, *The painted Churches of Cyprus*, Stourbridge, 1964 ; D. Talbot-Rice, *The Icons of Cyprus*, Londres, 1937 ; *Γ. Σωτηρίου, Τὰ Βυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Κύπρου*, Athènes, 1935 ; *Α. Παπαγεωργίου, Ἡ Παλαιοχριστιανικὴ καὶ Βυζαντινὴ Τέχνη τῆς Κύπρου*, Leucosie, 1966.

(1) Nicétas Choniates, *Chronikon*, éd. Bekker, Bonn, 1835 (*Corp. Script. Hist. Byz.*) ; éd. Grabler, Graz, 1958 ; *Patrologia Graeca*, 139/140, Paris, 1865 ; *Rec. Hist. Crois.* (RHC), Grecs, I, Paris, 1875 : chap. 376, 442, 483, 547, 611.

(2) Neophytos Presbyter, *De Calamitatibus Cypri*, *P.G.*, 135, Paris, 1864, 495 sqq. ; Cotelier, *Eccl. Graecae Mon.*, II, Paris, 1681, 457 sqq. ; K. Sathas, *M. B.*, II, 1873, 1 sqq. ; E. Miller, *R. H.C.*, Grecs, I, 2, 559 sqq.

peut se protéger contre lui et échapper à son emprise ..., ses méfaits attirent les foudres divines ».

Les chroniqueurs occidentaux au service et à la dévotion du roi Richard I Cœur de Lion se joignent à ce concert. Dans la chronique de Benoît de Peterborough (1), nous lisons qu'Isaac, « dans la fureur de sa sauvagerie, pire qu'un carnassier, tua sa propre femme et aussi son fils parce que celui-ci montrait des tendances pro-latines. Il s'assied devant l'autel, se fait adorer par le clergé et force son peuple à manger de la viande le Vendredi Saint ... Il est vaniteux et pompeux, avide d'or, s'habille avec le plus grand luxe ... Personne n'ose se montrer dans la rue ou à la fenêtre quand il passe et aucun de ses sujets n'a le droit de quitter son pays ...» *Vilius spuma... vas stercorum, esca verminium ... cecidit in sterquilinium*, bref un indigne personnage qui appelle la punition de Dieu : *propter abominationes pessimas indignatione flagellavit eum ... et tradidit eum et regnum ejus in manus inimici sui.* Il est bien entendu que le roi d'Angleterre n'est à tout moment que le fidèle exécuteur de la volonté divine et que sa conduite est irréprochable. Isaac, cela va de soi, est également un traître à sa religion, un renégat qui pactise avec les musulmans ; lui et Saladin ont noué des liens de « fraternité » en buvant le sang l'un de l'autre : *consanguineus Saladini commixtione sanguinis* (2). La même chronique ajoute que, *omnium malorum nequissimus*, « il surpasse Judas en trahison et Ganelon en turpitude ». Les chroniqueurs ultérieurs, tels qu'Ambroise (3), Albéric de Trois Fontaines (4) et Arnold de

(1) BENEDICT OF PETERBOROUGH, *The Chronicle known under the name of* ..., Londres, 1867, (Rolls Series) et éd. Bouquet, XVII, Paris.

Lorsque le chroniqueur Hoveden emploie Benoît de Peterborough, il ne signale pas les crimes d'Isaac. S'agirait-il chez Peterborough d'une interpolation postérieure au moment où Hoveden l'utilise ?

(2) *Itinerarium Peregrinorum et Gesta Ricardi Regis*, (Vinisauf), Londres, 1864, (Rolls Series) et éd. H. E. Mayer, Stuttgart, 1962, XXIX, 1183.

(3) AMBROISE (Ambrose), *The Crusade of Richard Lionheart*, éd. La Monte, New York, 1941, 1389. (Cette chronique éd. sous le titre « Estoire de la Guerre Sainte », Paris, 1897).

(4) ALBERIC DE TROIS FONTAINES, *Chronicon*, *Mon. Germ. Hist.* SS XXIII.

Lübeck (1), copient, embellissent et brodent d'autres couleurs dans ce tableau. On lui fait, finalement, violer la sœur de Richard Cœur de Lion, la reine Jeanne de Sicile, lors d'un pèlerinage qu'elle effectuait en Palestine (2).

Alors que tout ce que le chroniqueur le plus sérieux de la fin du XIIe siècle, le Continuateur de Guillaume de Tyr (3), trouve à dire d'Isaac est qu'il fut *malicious e hainos les latins*, il est symptomatique que tant de copistes et d'historiens aient pris pour argent comptant, sans aucun esprit critique, des jugements dont l'exagération saute aux yeux et dont les motifs ne sont que trop évidents. D'un côté, l'indignation, la rancune, la désolation des « traditionalistes » byzantins, comme Nicétas et Neophytos, de l'autre, la mauvaise foi des partisans de Richard I, qui s'efforcent d'excuser un comportement qui fut ouvertement blâmé. Richard lui-même n'avait sans doute pas la conscience tranquille. N'omet-il pas tout l'épisode chypriote dans la lettre qu'il adressa à l'abbé de Clairvaux, Garnier de Rochefort, pour lui rendre compte du déroulement de la Croisade (4)?

Voyons donc ce qu'un examen critique de toutes les sources nous apprend au sujet d'Isaac de Chypre.

*
* *

Chronologiquement, la première mention de l'empereur Isaac est faite par Nicétas (5), lorsqu'il rapporte sa nomination de gouverneur de Cilicie par Manuel I. Le chroniqueur donne à cette occasion quelques renseignements généalogiques : « Il y avait un homme de très excellente famille, fils d'une fille du sébastocrator Isaac, frère de l'empereur Manuel, auquel son grand-oncle avait confié les pays proches de l'Arménie, Tarsos et ses environs et le commandement de ses

(1) ARNOLD DE LÜBECK, *Chronica Slavorum*, *MGH*. SS XXI. (« *recessit a fide catolica* ») III, 683.

(2) NICOLE LE HUEN, *Voyage de Constantinople*, Lyon, 1488 ; BARTHOLOMÉ SALIGNAC, *Itinerarium Hierosolymitanum*, Magdebourg, 1587.

(3) LE CONTINUATEUR DE GUILLAUME DE TYR (« *Eracles* ») ; *R.H.C.* Occ. II, Livre 25.

(4) *Lettre de Richard à l'Abbé de Clairvaux*, Bouquet, XVIII, 529.

(5) NICÉTAS, *op. cit.*, 376.

troupes ». Plus loin (1), Nicétas nous présente un oncle d'Isaac, le panhypersébaste Constantin Makrodoukas, et un autre proche parent, Andronic Doukas, fils adoptif de l'empereur Andronic I. Ce Constantin Makrodoukas avait épousé Anne, autre fille du sébastocrator Isaac. Une troisième fille, Théodora, veuve du roi Baudouin III de Jérusalem, avait partagé la vie aventureuse du futur empereur Andronic I (2). Nicétas confirme cette parenté en disant qu'Isaac de Chypre était le neveu de Théodora (3). Il y avait aussi des liens de famille entre Isaac et l'impératrice Euphrosyne Doukaina Kamatera, femme d'Alexis III Ange (4). Mais aucune de ces indications, bien attestées d'ailleurs, ne nous dit clairement à quelle famille appartenait Isaac du côté paternel. Nous verrons par la suite qu'il prit à un certain moment le nom de Comnène, qui lui revenait de droit par sa mère — il lui est aussi donné par Nicétas — et sous lequel il est généralement connu. Avant cette date, nous avons de lui une monnaie sur laquelle il se nomme Doukas (5). Appartenait-il à la maison des Doukas ou à une branche cadette des Comnènes, et Nicétas, au service des Anges, n'essaie-t-il pas d'amoindrir ou de dissimuler cette illustre origine en ne parlant que d'une « excellente famille » ? Il est en tout cas frappant que sa famille paternelle ne soit citée par aucun auteur. Le moine Théodose laisse tout simplement un blanc lorqu'il doit citer la filiation d'Isaac : « Isaac fils de père ... et de mère ... » (6). Que Théodose, qui écrivait entre 1191 et 1195, pas plus que Nicétas, ne paraisse connaître le père d'Isaac de Chypre, allié aux Comnènes, aux

(1) *Ibidem*, 377-379.

(2) CHALANDON F., *Les Comnènes*, Paris, 1900 ; DU CANGE, *Historia Byzantina*, Paris, 1680, 184 sqq.

(3) NICÉTAS, *op. cit.*, 376.

(4) *Ibidem*, 611.

(5) Cf. plus loin n. 1, p. 139.

(6) *Θεοδόσιος Μοναχός, Χριστοδούλου Ἐγκώμιον*, Athènes, 1884. Il est exclu qu'Isaac soit un Kamateros. Nicétas dit de sa famille qu'elle était « excellente », tandis que de celle des Kamateroi, il affirme qu'elle n'était « ni élégante, ni aisée » (*op. cit.*, 14).

Dr. M. WERTNER, *Die Allianzen der Arpaden*, Vienne, 1887, prétend, heureusement sous une forme interrogative, qu'Isaac serait un fils de la princesse Marie Comnène et du roi de Hongrie Étienne V (1162-1164). Cette supposition n'est étayée d'aucune preuve.

Doukas et aux Kamateroi, est bien étrange. Il paraît clair, que, pour une raison ou une autre, les chroniqueurs n'ont pas *voulu* indiquer l'origine d'Isaac. Lui, comme nous le verrons plus tard, se considéra après 1185, donc après la mort d'Andronic I, comme le seul empereur légitime issu des Comnènes. Quoi qu'il en soit, il était pourtant d'un rang si proche de la famille impériale que le chef de l'Église autocéphale de Chypre le sacra empereur sans aucune hésitation (1). Comme la parenté avec la maison des Comnènes joue un rôle primordial dans la vie d'Isaac de Chypre, nous croyons utile de donner ici un tableau généalogique de cette famille (voir tableau I) : il permettra de saisir les liens qui unissent les personnages qui apparaîtront par la suite dans cette étude. Il ne vise donc nullement à être complet, mais indique seulement les personnes dont il sera question ; mentionnons encore que, jusqu'à ce jour, on ignore le nom de la femme du sébastocrator Isaac (2).

La parenté entre Isaac et les Comnènes est aussi attestée par le chroniqueur occidental Ansbert (3) qui, parlant du duc Léopold V d'Autriche, de la maison des Babenberg, dit : *quod etiam Isaakium principem Cypri et uxorem suam ad*

(1) Le R.P. L. Stiernon, de Paris, se demande si Isaac n'était pas un des fils illégitimes de l'empereur Manuel. Dans ce cas, la nièce avec qui Manuel aurait eu une liaison (selon Nicétas) serait une fille du sébastocrator Isaac, et non Théodora, fille d'Andronic et future femme d'Henri II d'Autriche. (Voir tableau généalogique I).

Pareille naissance expliquerait le « voile » jeté par les chroniqueurs sur sa famille paternelle et la conviction d'Isaac d'être un vrai « Comnène ». Il aurait porté le nom de Doukas d'après Irène Doukaina, son arrière-grand-mère. Par contre une telle naissance ne permettrait pas à Nicétas de dire qu'Isaac était « d'excellente famille ».

(2) V. GRUMEL, *La Chronologie* (Bibl. Byz.), Paris, 1958 ; CHALANDON, *op. cit.* ; DU CANGE, *op. cit.* ; W. H. RUDT DE COLLENBERG, *The Rupenides, Hethumides and Lusignans — The structure of the armeno-cilician dynasties*, Lisbonne-Paris, 1963, Tab. XII.

(3) ANSBERT, *Historia de Expeditione Friderici Imperatoris*, éd. Chroust. A., *MGH.* SS. NS. V, Berlin, 1928, 32, 102. Le chroniqueur dit d'Isaac qu'il est *de regio sanguine*. Voir aussi note 1, p. 161.

TABLEAU GÉNÉRALOGIQUE I (COMNÈNES)

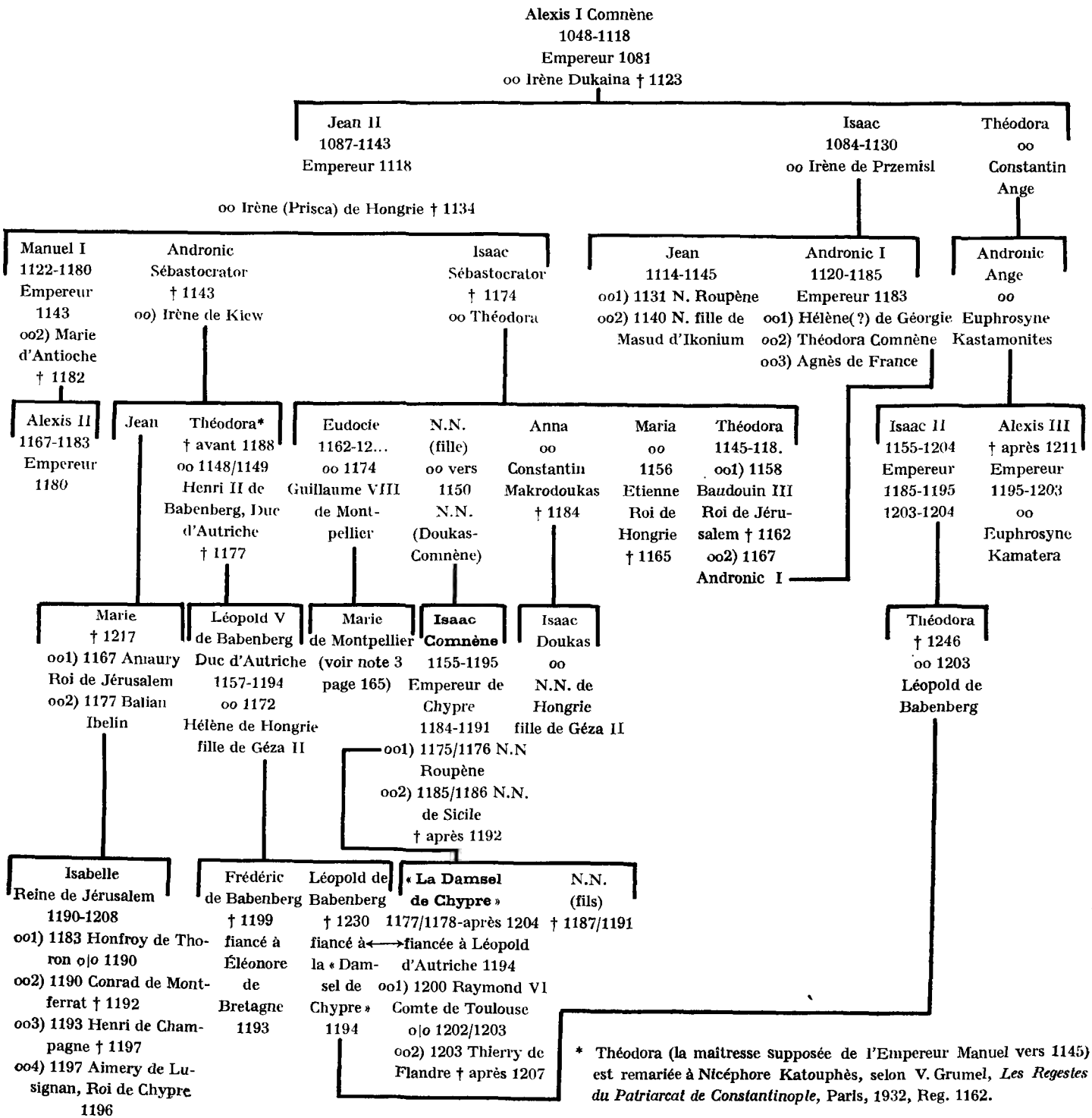

* Théodora (la maîtresse supposée de l'Empereur Manuel vers 1145) est remariée à Nicéphore Katouphès, selon V. Grumel, *Les Regestes du Patriarcat de Constantinople*, Paris, 1932, Reg. 1162.

sanguinem suum pertinentes. En effet, les deux princesses Comnènes, mères respectives d'Isaac et de Léopold, étaient cousines germaines.

Le chroniqueur anglais Radulfus de Coggeshall (1) mentionne également une parenté qui aurait existé entre Isaac et l'empereur Henri VI. Racontant la mise en accusation de Richard Cœur de Lion, prisonnier à Spire en 1193, il dit textuellement : *Deinde causatur de imperatore Cypri qui ei (Henrico) affinitate conjunctus fuerat* (2). Cette *affinitas* résulte du fait que les épouses d'Isaac étaient toutes deux, comme nous le démontrerons plus tard, parentes de l'impératrice Constance, femme de Henri VI.

Enfin la chronique de Benoît de Peterborough fait encore état d'un autre parent d'Isaac qui était moine à Chypre. C'est lui qui fut élu empereur après la chute d'Isaac (été 1191) : *Grifones et Hermini qui ad pacem Regis nondum venerant constituerunt sibi novum imperatorem quendam monachum, consanguineum Isaaci Imperatoris.* (3). Il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle situation, car il fut fait prisonnier par la garnison anglaise et aussitôt pendu. Si *consanguineus* est pris au sens strict du mot, il désigne un « cousin du côté paternel ».

Nous avons vu qu'Isaac avait été nommé par Manuel I Comnène, son grand-oncle, gouverneur de la Cilicie. Nicétas (4) ajoute qu'il fut fait prisonnier par les Arméniens avant la mort de Manuel, donc avant le 24 septembre 1180, et qu'il demeura longtemps en captivité. Neophytos (5) apporte une autre précision : au moment de sa nomination, Isaac était encore très jeune : *κομιδῇ νέος, admodum juvenis*, et il ne gouverna la Cilicie que pendant quelques années : *per aliquot*

(1) RADULFUS DE COGGESHALL, *Chronicon Anglicarum...*, Londres 1875 (Rolls Series), Bouquet, XVIII et Martène, V, 833 et ROGER DE HOVEDEN, *Annales*, Londres, 1868 (Rolls Series) et Bouquet, XVII.

(2) G. BULLINGER, *König Richard Löwenherz und Kaiser Heinrich VI.* Diss., Tübingen 1947, 52.

(3) BENOÎT DE PETERBOROUGH, *op. cit.*, B 521 : *praelium commisit cum illo novo Imperatore et illum et gentem suam vicit et cepit et suspendit in patibulo.*

(4) NICÉTAS, *op. cit.*, 376.

(5) NEOPHYTOS, *op. cit.*, 4.

annos servavisset. On peut donc fixer cette nomination vers 1174-1175, date qui concorderait avec la liste des gouverneurs de Cilicie et avec la situation politique. Nous connaissons la succession des gouverneurs de Cilicie : le futur empereur Andronic Comnène, un autre Andronic, un certain Euphorbenos, de nouveau Andronic Comnène, remplacé en 1167 par le sébaste Constantin Kalamanos. Ce dernier était un fils du prince Boris de Hongrie (1), auquel, vers 1130, l'empereur Jean II avait donné pour femme une de ses plus proches parentes et qui mourut soit en 1151, soit en 1155. Constantin Kalamanos (2) avait été chargé non seulement de poursuivre la guerre contre les Roupéniens, mais aussi de mettre fin à la liaison de son prédécesseur Andronic avec Philippa d'Antioche, belle-sœur de Manuel I, en prétendant à sa main. Mais cette princesse refusa d'échanger un amant de sang impérial contre un homme d'extraction « misérable, issu d'une famille connue seulement depuis la veille ou l'avant-veille » — remarque peu flatteuse pour la fière maison des Arpad ! (3). Sur le terrain militaire également, Constantin Kalamanos eut peu de chance ; lui aussi fut fait prisonnier par les Arméniens et l'empereur se vit contraint de payer sa rançon. Sa captivité coïncide avec la victoire remportée par le prince roupénien Mleh (1170-1175) en 1172/1173 (4). La nomination d'Isaac se place donc après cette date. S'il était alors *admodum juvenis*, nous ne nous tromperons pas en situant sa naissance aux alentours de 1155/1160. Pareille date concorde parfaitement avec celle de son premier mariage, car, étant gouverneur, Isaac avait épousé une princesse roupénienne (5), fille du « Seigneur de la Montagne », Thoros II, et d'Isabelle de Courtenay-Edesse. Sa jeune femme était de par sa mère et sa grand'mère, apparentée aux rois de Jérusalem et aux grandes familles de Palestine

(1) NICÉTAS, *op. cit.*, 183, le nomme : *ὁ σεβαστὸς Κωνσταντῖνος ὁ Καλαμᾶνος.*

(2) F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches 565-1453*, Munich, 1924, Nr. 1471 ; NICÉTAS, *op. cit.*, 183.

(3) *Ibidem.*

(4) R. P. ALISHAN, *Léon le Magnifique*, Venise, 1888, 54. Du même : *Sissouan*, Venise, 1885/1189 (Index).

(5) RUDT DE COLLENBERG, *op. cit.*, Tab. I et 51.

et de Syrie, et c'est à bon droit que le Continuateur de Guillaume de Tyr souligne l'importance de cette alliance (1) : *Il estoit raliez par mariage à Toros de la Montaigne, qui... li avoit donnée sa fille a feme..., de la quel il ot une fille.* Notons que le chroniqueur se trompe en disant que c'est le père qui donna sa fille en mariage ; Thoros II mourut, en effet, le 6 février 1169.

Le tableau ci-contre (tableau II) présente un aperçu de la généalogie de la famille roupénienne et de ses principales alliances. Ce mariage n'était pas le premier qui unissait une princesse roupénienne à un Comnène : une sœur de Thoros II avait, en 1141, épousé le frère du futur empereur Andronic, Jean — ce même Jean qui, remarié plus tard à une fille de Masud, sultan de Rum, sera l'ancêtre de la branche musulmane des Comnènes (2).

Pouvons-nous déterminer la date exacte du mariage ? Le fait qu'en 1182 le couple avait deux enfants déjà assez âgés pour être donnés comme otages (3), nous fournit un *terminus ante quem*. De plus, en 1180, Isaac était déjà prisonnier de ses « parents » arméniens. Le mariage a donc dû avoir lieu avant 1178 et constitue un épisode de l'histoire politique de la Cilicie, qui, à l'époque, était loin d'être unifiée. A l'Est, pendant tout le XIIe s., les Roupéniens essayèrent, avec plus ou moins de succès, de secouer le joug byzantin pour ériger un état arménien indépendant. Dans cette entreprise, ils ne dédaignèrent ni l'aide des Latins, ni celle des Arabes, ni celle des Turcs. A l'Ouest, la grande famille des Héthoumiens ne contesta pas la souveraineté de Byzance. Au contraire, porteurs du titre de sébaste, ils furent en toute occasion les fidèles alliés de Byzance dans les guerres contre les Roupéniens.

(1) G. DE TYR, *op. cit.*, Livre 25, XIX.

(2) RUDT DE COLLENBERG, *op. cit.*, Tab. I, II et V. (Notes). Remarquons que lorsque Isaac devint empereur de Chypre, un cousin de sa femme était roi de Jérusalem, Baudouin IV (1173-1185), auquel succéda sa sœur Sibylle (1185-1190). Le tableau généalogique n° I montre la parenté avec la reine Isabelle.

(3) HOVEDEN, *op. cit.*, II/204.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE II (ROUPÉNIENS)

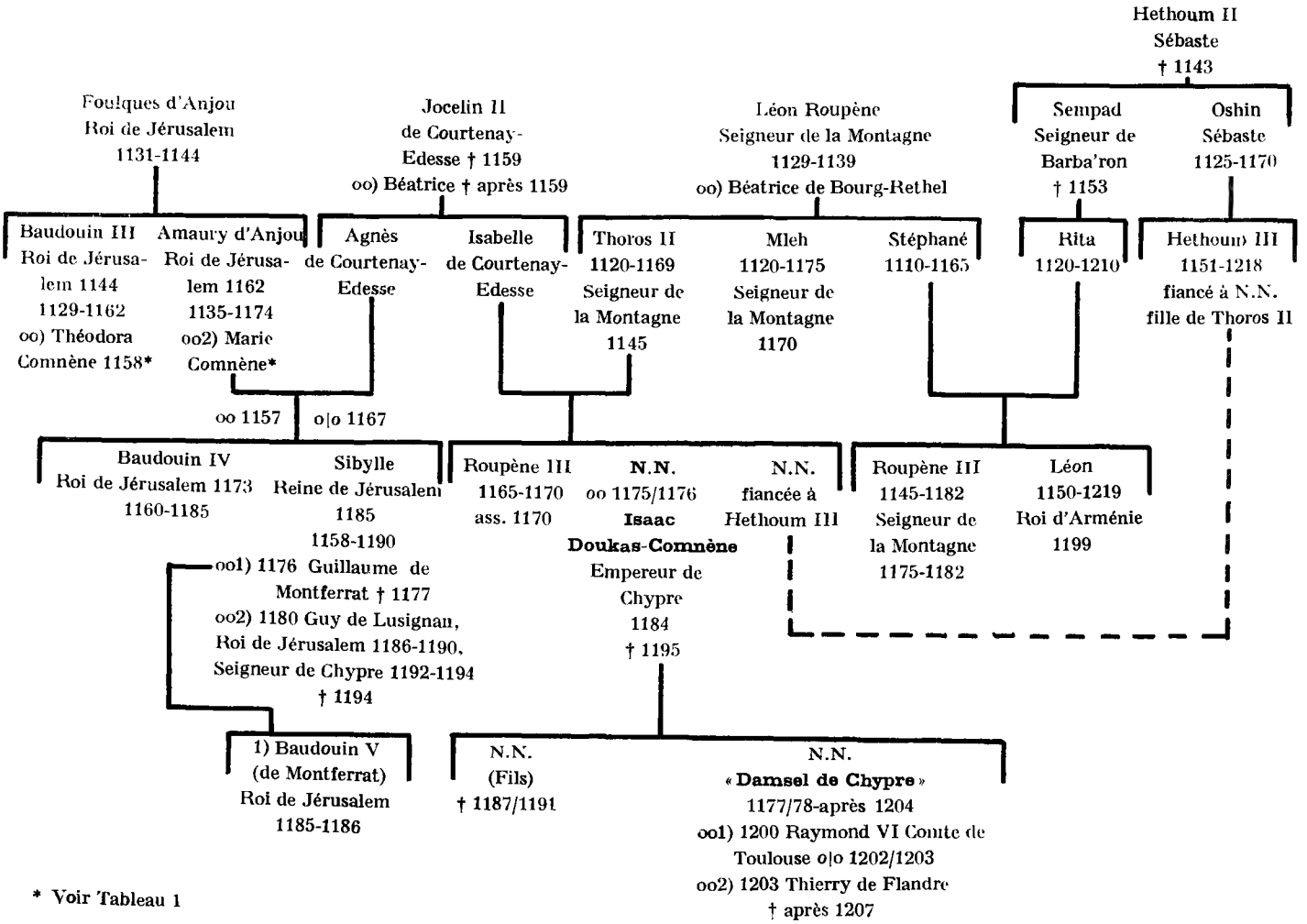

* Voir Tableau 1

Grâce à leur situation éminente, ils étaient, en fait, les « gouverneurs civils de la région », où le « gouverneur en titre », nommé par la capitale, était surtout un chef militaire. Après la défaite de Myriokephalon, en 1176, la balance pencha en faveur des Roupéniens. Dans les dernières années du siècle, Roupène III et Léon II, le futur premier roi de la dynastie, soumirent la famille des Héthoumiens grâce à l'aide apportée par les sultans d'Iconium et incorporèrent l'Ouest de la Cilicie à leurs territoires. La querelle politique latente entre les deux familles n'empêcha cependant pas les mariages. Le tableau généalogique montre que le Roupénien Stéphane, frère de Thoros II, avait épousé la princesse héthoumienne Rita, et qu'une fille du même Thoros fut, dans son enfance, fiancée à Héthoum III. Quand, en 1170, le Roupénien Mleh prit le pouvoir en Cilicie Orientale grâce à l'aide de Nur-ed-Din et se tourna contre sa propre famille — il fit assassiner Roupène, fils de Thoros II — les Roupéniens persécutés se réfugièrent auprès des Héthoumiens. C'est en s'appuyant sur cette famille et sur Byzance que Roupène III parvint à reconquérir le pouvoir, après que Mleh, à son tour, eut été assassiné (1175). Le mariage d'une Roupénienne, élevée chez les Héthoumiens, et d'un gouverneur byzantin est un des aspects de l'alliance contre Mleh, alliance du reste éphémère, car elle ne survivra pas à la défaite de Myriokephalon. Après 1176, les revers byzantins rendent possible une renaissance de la politique antigrecque des Roupéniens.

Nous ne nous tromperons donc pas, si nous situons le mariage d'Isaac et de la Roupénienne dans les années 1175/1176, c'est-à-dire au commencement du « gouvernement » d'Isaac et avant la bataille de Myriokephalon.

Le Continuateur de Guillaume de Tyr dit clairement que la femme d'Isaac était la fille de Thoros II. Les sources arméniennes ne donnent à Thoros qu'une seule fille, celle-là même qui, enfant, fut fiancée à Héthoum III. Elle était née en 1150 et ses fiançailles furent rompues vers 1173, pour des raisons restées inconnues. Par la suite, cette princesse aurait fort bien pu épouser Isaac, à moins qu'il ne s'agisse d'une sœur cadette inconnue, elle aussi réfugiée chez les Héthoumiens, comme Roupène III et Léon II pendant l'usurpation de Mleh. Nous avons déjà dit que le couple avait deux enfants,

donnés en otages au prince d'Antioche, *filius et filia obsides in manu principis Antiochiae* (1), en 1182, comme nous le verrons plus tard. Ces enfants ont dû naître avant 1178. En ce qui concerne la fille, cette date est confirmée par les chroniqueurs anglais.

Le mariage ne créa apparemment pas de liens solides entre Isaac et les Roupéniens, qui cessent d'en tenir compte après 1176. Roupène III avait très vite changé de politique et s'était allié au sultan d'Iconium. Selon Nicétas (2), Isaac attaqua Roupène ; selon les Arméniens (3), il marcha contre le sultan. Au cours de la campagne, il fut fait prisonnier par le prince arménien, qui voulut le remettre au sultan. Celui-ci refusa, et Isaac et sa famille restèrent au pouvoir de Roupène III. Selon Neophytos (4), Isaac fut tenu de longues années dans les chaînes, ce qui paraît peu vraisemblable. Roupène III essaya de monnayer la liberté de son illustre prisonnier. Malheureusement, dans l'intervalle, l'empereur Manuel I, le protecteur d'Isaac, était mort, et les querelles intérieures qui résultaient de la minorité de son fils Alexis avaient fait oublier le prisonnier des montagnes ciliciennes. A Constantinople, on se désintéressait de son sort et on se montrait peu enclin à verser une rançon qui, selon la coutume roupénienne, était assez élevée. (Les rançons furent le plus grand, sinon le seul revenu des princes de la Montagne).

En 1182, Roupène III, tombé dans un guet-apens tendu par son ennemi acharné, le prince Bohémond III d'Antioche, se trouve à son tour prisonnier. Comme rançon, il devait céder à Bohémond les villes du littoral et lui payer une somme de 30.000 besants, qu'il ne possédait pas. Faute de mieux, il lui livra Isaac et ses enfants. Neophytos dit sèchement (5) : « Il vendit Isaac aux Latins pour sceller la nouvelle amitié ». Bohémond accepta ce marché, peu avantageux à première vue, en spéculant sur l'avenir. En effet, un changement politique avait eu lieu à Byzance. En 1182, Andronic Comnène

(1) *Ibidem.*
(2) NICÉTAS, *op. cit.*, 376.
(3) ALISHAN, *op. cit.*, 58 ; BENOÎT DE PETERBOROUGH, *op. cit.*, 443.
(4) NEOPHYTOS, *op. cit.*, 4 : χρόνοις ἱκανοῖς.
(5) *Ibidem.*

avait réussi à s'imposer comme régent du jeune Alexis II, et sa fidèle compagne Théodora, tante d'Isaac, devenait un personnage important. Le rusé prince d'Antioche fit alors passer la rançon d'Isaac de 30.000 à 60.000 besants (1). Même si, par 30.000 besants, il faut simplement entendre une « forte somme », il n'en reste pas moins que Bohémond avait doublé le montant de la rançon. Sur l'intervention de Théodora, 30.000 besants furent payés par Byzance ; pour le solde, l'empereur (ou le régent) permit à Isaac de lever un impôt à Chypre et envoya à cet effet les lettres nécessaires (2). Mais, avant de laisser partir son prisonnier, Bohémond III demanda des garanties : les enfants d'Isaac devaient rester à Antioche et l'Ordre des Templiers se porter garant pour les 30.000 besants manquants. L'Ordre accepta, on ne sait trop pour quelles raisons, et Isaac s'embarqua pour Chypre. Sans perdre de temps, il rassembla la somme désirée, mais, prudent, il ne la remit point aux émissaires de Bohémond, mais aux Templiers. Alors que ceux-ci faisaient voile vers le continent, ils furent attaqués par des « pirates » qui s'emparèrent de l'argent. On soupçonna Bohémond d'avoir été l'instigateur de cette « prise », et il s'ensuivit une longue controverse entre lui et le Temple. Pendant ce temps, les otages restèrent à Antioche. Ils ne furent libérés que deux ans plus tard, sans que Bohémond ait formulé d'autres exigences. Est-ce le danger musulman toujours croissant, la menace de la flotte sicilienne naviguant le long des côtes de Syrie, la dignité impériale d'Isaac, un projet d'alliance ou une nouvelle transaction financière qui décidèrent le prince d'Antioche à céder ? *Filius et filia remanserunt obsides per biennium in manu principis Antiochiae,* ensuite Bohémond *permisit eos abire liberos*, dit le chroniqueur anglais Roger de Hoveden, qui place cet événement au temps de la prise de Jérusalem (3).

(1) Ces tractations sont racontées de façon plus ou moins détaillée et avec de légères divergences par Nicétas, Peterborough, Hoveden dans les ouvrages cités. Voir aussi à ce sujet FINLAY et RUNCIMAN, *op. cit.*

(2) Cf. plus loin n. 1, p. 136.

(3) HOVEDEN, *op. cit.*, II, 203/208. Il donne les détails concernant la « piraterie » organisée par Bohémond d'Antioche.

Nous remarquons qu'il est toujours question seulement du fils et de la fille. Jamais il n'est fait mention de la femme d'Isaac. Seul Benoît de Peterborough en parle encore : *Isaac uxorem suam primo interfecit, deinde filium* (1). Mais comme toutes les affirmations de cette source, le renseignement est plus que suspect. Si Isaac avait vraiment fait assassiner sa femme, il se trouverait bien quelque autre chroniqueur pour nous le rapporter. Le fils d'Isaac mourut sans conteste entre 1187 et 1191, car Isaac n'a plus alors qu'une fille, qui est son unique héritière. Nous ne croyons pas qu'Isaac ait assassiné son fils (2), car même ses plus grands détracteurs doivent convenir qu'il était, en ce qui concerne sa fille, un excellent père : *quam pater suus ultra omnem creaturam amavit*, nous dit expressément l'*Itinerarium peregrinorum* (3). La princesse arménienne disparaît donc de la scène. Si nous n'acceptons pas la version de Benoît de Peterborough, force nous est quand même de croire qu'elle est morte de mort naturelle ou qu'elle était restée en Arménie après divorce, car Isaac ne tardera pas à se remarier, comme nous le verrons par la suite (4). Il ressort de toutes les sources existantes qu'Isaac s'est rendu à Chypre en 1183 ou au début de 1184 pour réunir, avec l'assentiment de Byzance, les 30.000 besants encore dus à Bohémond d'Antioche. Il paraît peu probable qu'il ait falsifié des lettres impériales d'Alexis II pour se

(1) BENOÎT DE PETERBOROUGH, *op. cit.*, B. 446 : *uxorem suam primo interfecit, deinde filium suum unicum quia fatebatur se diligere Latinos.* Cette affirmation est encore répétée dans le dernier ouvrage consacré à Richard I : Ph. HENDERSON, *Richard Cœur de Lion*, Londres, 1958. Mais cet auteur rapporte le fait à la deuxième femme d'Isaac : « his wife that is the sister of William III of Sicily », ce qui est chronologiquement impossible.

(2) Pour les raisons déjà exposées, il est impossible qu'Isaac ait tué son fils. Ce dernier était encore bien trop jeune pour avoir une inclination politique quelconque, et Isaac poursuivait alors une politique pro-latine, confirmée et affermie par son mariage sicilien.

(3) *Itinerarium*, *op. cit.*, 38.

(4) Il est peu probable que les Arméniens aient remis un membre de leur famille en otage au prince d'Antioche. Les chroniqueurs ne la mentionnent du reste jamais avec ses enfants. — D'autre part, si Isaac s'était remarié du vivant de sa première femme, ses ennemis n'auraient pas hésité à en faire mention.

soumettre l'île, comme le veut Nicétas (1). Il est fort vraisemblable qu'il reçut le gouvernement de l'île de façon légitime, car il n'y a pas trace d'opposition à sa personne. Depuis 1184, il est investi du pouvoir et se nomme δεσπότης ou « empereur ». (Ce dernier titre lui est généralement donné en latin, mais on trouve aussi celui de *Rex*, *Dux*, plus rarement *Pseudoimperator*). Son « accession au pouvoir » selon les uns, son « usurpation » selon les autres, est en rapport étroit avec les événements de Constantinople. En septembre 1180, Alexis avait succédé à son père. La lutte pour la tutelle et la régence commença aussitôt et finit par la victoire d'Andronic Comnène, associé au pouvoir en 1182. En octobre 1183, il élimina le jeune empereur Alexis et prit lui-même la couronne impériale. Cette « usurpation » par un membre de la branche cadette des Comnènes ne fut pas facilement acceptée : les révoltes ne cessèrent de gronder jusqu'au jour où triompha celle dont Isaac Ange était le chef. Il déposa et fit cruellement massacrer Andronic Comnène le 12 septembre 1185, assurant ainsi le trône à la nouvelle dynastie des Anges. Il serait trop long d'énumérer tous les soulèvements fomentés depuis 1182 par la haute aristocratie byzantine, apparentée aux Comnènes, d'abord contre celui de ses membres qu'elle considérait comme un « usurpateur », ensuite contre une nouvelle dynastie, qu'elle tenait pour « illégitime ». Mentionnons la révolte d'Alexis, petit-neveu de Manuel, en 1183, celle d'un autre Alexis, fils naturel du même empereur, celles des Pseudo-Alexis, de Jean Doukas à Nicée, de Jean Cantacuzène et d'Alexis Branas en Mysie, du grand domestique Jean Comnène en Thrace, de Jean Vatatzes à Philadelphie — révoltes qui pouvaient toutes compter sur le soutien du roi de Sicile Guillaume II. La prise de pouvoir d'Isaac de Chypre est une péripétie de ces soulèvements répétés contre Andronic I et Isaac Ange, mais ce fut la seule qui réussit de façon durable. Tous les autres empereurs ne pu rent se maintenir que quelques

(1) NICÉTAS, *op. cit.*, 377. Le même auteur dit ailleurs (*op. cit.*, 180) que la levée des impôts à Chypre était de la compétence du gouverneur de Cilicie. Isaac avait donc le droit de se rendre à Chypre — à condition d'avoir conservé ses fonctions de gouverneur.

mois tout au plus. Il est vrai que la situation géographique de Chypre était favorable et que son empereur avait un certain droit à se considérer comme « souverain légitime ». Un empereur byzantin devait, en effet, être reconnu par le peuple, le clergé et l'armée et être sacré par un patriarche. A côté des quatre patriarches de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, les archevêques de Chypre et d'Ochrid pouvaient, en tant que chefs d'une église autocéphale, se prévaloir de privilèges « quasi patriarcaux ». On peut considérer que le sacre consenti par l'archevêque de Chypre avait autant de valeur qu'une intronisation présidée par le patriarche de Constantinople. Seul de tous les « contre-empereurs », Isaac jouissait de droits qui ne pouvaient dériver que d'un couronnement « légitime ». Il semble que jamais on ne lui ait contesté l'exercice de ses privilèges de chef de l'Église chypriote. — Cette légitimité avait toujours manqué aux autres rebelles. Il ne s'agit certainement pas, comme le veut Nicétas, d'une simple usurpation de la couronne par un membre d'une « excellente famille ». Les chroniqueurs occidentaux nous disent que les habitants *fecerunt eum principem totius insulae* et qu'il fut couronné du *diademate imperiali* (1). Son contemporain Ernoul, chroniqueur de Palestine, confirme que « par force et par amitié, on lui rendit l'île et on le couronna empereur (2) ; *βασιλεὺς ψηφίζεται* est l'expression employée par Neophytos (3). Si nous nous rappelons les diffé-

(1) Benoît de Peterborough, *op. cit.*, 446. Hoveden, *op. cit.*, 208. Le passage de Peterborough démontre qu'Isaac s'était attribué toutes les prérogatives impériales. Les Occidentaux, ne connaissant rien aux coutumes byzantines, les interprétèrent à leur façon. Ainsi, selon eux, Isaac fit faire des statues de lui-même, les plaça dans les églises et les fit adorer (« se fit adorer par le clergé »). Il s'agit en réalité des *imagines imperiales* qui, selon la coutume byzantine, étaient placées dans les églises et « acclamées ». Voir Haussig H. W., *Kulturgeschichte von Byzanz*, Stuttgart 1959, Chap. III et 578.

(2) Ernoul, *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, éd. Mas Latrie, Paris, 1871, 91. L'auteur ne mentionne pas la charge de gouverneur d'Isaac, mais dit qu'il s'enfuit de Byzance par peur d'Andronic. Après la chute d'Isaac, un autre empereur sera également « élu » : *sibi novum Imperatorem constituerunt*, dit Peterborough, B. 521.

(3) Neophytos, *op. cit.*, 4.

rentes révoltes des Chypriotes contre Michel IV (1034-1041) et Alexis I (1081-1118), le mécontentement qui régnait contre la bureaucratie byzantine et l'oppression fiscale, nous pouvons supposer qu'ils ne se sont point opposés à l'indépendance et à l'accroissement de prestige de leur île, qui représentaient des espérances d'avenir meilleur. Qu'Isaac ait également reçu l'acclamation de l'armée paraît certain, pour autant qu'il soit permis d'appeler de ce nom cette troupe composée en grande partie d'Arméniens qui étaient venus s'ajouter aux Grecs de l'île. Ernoul le dit clairement : *Et mena Hermins avec lui* (1). En 1191 encore, malgré le renfort de nouveaux mercenaires grecs et normands, son armée est toujours *partem graeciis, partem armeniis*. Son successeur sera élu avec le soutien de l'élément arménien : *Grifones et Hermini* (2), et il est maintes fois fait mention des « Hermins » au moment de la conquête de l'île. Tout porte à croire que le règne d'Isaac se divise en deux périodes : l'une, du temps de l'empereur Andronic Comnène, donc jusqu'en octobre 1185 ; l'autre, du temps de la dynastie des Anges, après 1185. Durant la première période, Isaac se fait nommer « Isaakios Doukas Despotes », car l'empereur de Byzance, même s'il est un usurpateur, est membre de la dynastie légitime des Comnènes. Mais, après la chute des Comnènes et la prise de pouvoir des Anges, Isaac se considère comme le seul représentant de la dynastie légitime. Il laisse alors tomber le nom de Doukas et prend celui de Comnène ; même après la perte de Chypre, il n'abdiquera point ses « droits impériaux » et, comme nous le verrons par la suite, ne reconnaîtra pas Alexis III, mais revendiquera même le trône en 1195. Une fois de plus, on peut se demander si ses droits lui venaient seulement de sa mère et s'il n'était pas, du côté paternel aussi, apparenté aux Comnènes.

La seule monnaie que nous connaissions de lui, un billon

(1) *R.H.C.* Grecs II, 459. (Note).

(2) Pour les Arméniens à Chypre, voir : MAS LATRIE, *op. cit.*, I, 165 ; ALISHAN, *Sissouan* ; H. F. TOURNEBIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris, 1910.

de cuivre (1), date de la première partie de son règne. L'inscription se lit ainsi : *ΙΣΑΑΚΙΟΣ ΔΕΣΠΟ ... Ο ΔΟΥΚΑΣ.* Au revers, Isaac debout, en costume impérial, tient d'une main le labarum et dans l'autre le globe crucifère. Le sceau que nous possédons de lui peut être daté de la seconde période de son règne (2). Il porte l'inscription suivante, dans laquelle Comnène a remplacé « Doukas » : *ΚΣ ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ ΣΩ ΔΟΥΛΩ ΙΣΑΑΚΙΩ ΔΕΣΠΟΤΗ ΤΩ ΚΟΜΝΗΝΩ.* A l'avers, le sceau, comme la monnaie, porte l'effigie de Saint Théodore, patron de Chypre. Elle est d'un type traditionnel, tel qu'on le voit sur les sceaux des fonctionnaires byzantins de Chypre du XIIe siècle (3). G. Schlumberger, dans sa *Numismatique de l'Orient Latin*, fait état d'une copie d'un médaillon de bronze qui se serait trouvé dans sa collection et qui aurait porté l'inscription « composée » : « Isaac Comnène Doukas Despote » (4). Donc,

(1) J. SABATIER, *Description des monnaies byzantines*, Paris, 1862, II,227 et pl. 58, 9 ; J. DE MORGAN, *The History of the Armenian People*, Paris, 1918, 215 ; P. LAMBROS, *Monnaies inédites du Royaume de Chypre au Moyen Age*, Athènes, 1876. Cet auteur attribue différentes pièces d'argent portant l'inscription « Isaac despote » à Isaac Doukas. Voir SCHLUMBERGER, *op. cit.*, note page 146. WARWICK WROTH, *Catalogue of the Imperial Byzantine Coins in the British Museum*, Londres, 1908, II, 597, attribue ces mêmes pièces à l'empereur Isaac II Ange. De même, le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris attribue à Isaac II des monnaies identiques provenant de la collection Schlumberger.

(2) G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris, 1884, 425. V. LAURENT, *Les Bulles métriques dans la Sigillographie byzantine*, Athènes, 1932, attribue un sceau à Isaac Comnène avant son coup d'état. (Nr. 639). Le sceau en fait le petit-fils d'un sébastocrator, et le *γαμβρός* d'un autre. Il paraît exclu qu'il s'agisse ici d'Isaac de Chypre ; il s'agit plutôt d'un membre de la famille du sébastocrator Jean Doukas Ange.

(3) SCHLUMBERGER, *ibid.*, 305 : les sceaux du catépan Michel, du curopalate Elpidios Vrakamios et du duc Léon (tous du XIIe siècle). Le seul sceau roupénien du XIIe siècle connu — celui du beau-père d'Isaac, Thoros — montre aussi à l'avers St. Théodore, accompagné de St. Georges. Le revers porte l'inscription : *ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΘΕΟΔΩΡΟΝ ΤΟΝ ΡΟΥΠΕΝΙΟΝ.* ALISHAN, *Léon le Magnifique*, *op. cit.*, 85.

(4) SCHLUMBERGER, *Numismatique* ..., 146 (note). Nous n'avons pas trouvé trace de ce médaillon (médaille) qui aurait été coulé sur l'original. Il ne se trouve pas au Cabinet des Médailles. Schlumberger aurait-il éliminé cette pièce plutôt douteuse ?

dès ses débuts à Chypre, Isaac, acclamé par le peuple et l'armée, couronné par l'archevêque « quasi-patriarche » de Chypre, se fait représenter dans le costume impérial byzantin. Pour lui, l'accession au pouvoir ne signifie pas la sécession d'une partie de l'empire. Son « programme » politique révèle qu'il se considère comme l'empereur byzantin unique et légitime. Le clergé — malgré les dires de Nicétas et de Neophytos — a dû l'accepter comme chef de l'Église autocéphale, et les honneurs d'usage lui ont été rendus. C'est ce qui fait dire aux chroniqueurs anglais, ignorants du rituel et de la liturgie orthodoxe, qu'il se faisait « adorer par le clergé » et qu'il donna des ordres « religieux » (1). Que les chroniqueurs grecs exagèrent le caractère soi-disant anticlérical de sa politique est prouvé par le fait qu'il fonda un monastère au moins : celui de Saint Neophytos le Reclus (2). Par contre, sa sympathie pour ses sujets arméniens et les lourds impôts dont il greva les églises et le clergé dut, sans aucun doute, lui aliéner par la suite une grande partie de la hiérarchie ecclésiastique.

Le règne d'Isaac commença donc en 1184, puisque, selon Neophytos, il dura sept ans et finit en mai 1191 (3). Qu'en disent les sources? Le premier souci du nouvel empereur, *qui in Ciprum veniens obtinet eam et proclamatur imperator*, du nouveau *βασιλεύς* (4) d'une nation riche, mais sans flotte ni armée, fut de se prémunir contre une éventuelle attaque de Byzance désireuse de mettre fin à l'« usurpation », de ramener Chypre dans l'empire et de freiner des ambitions encore plus hautes. Il faut avouer que nous n'avons pas de preuves directes qu'Isaac ait, déjà au cours de son règne chypriote, essayé de conquérir le trône de Constantinople, comme il le fera en 1195 ; son premier souci semble avoir été

(1) Benoît de Peterborough, *op. cit.*, B 446 : *fecit se appellari Sanctum Imperatorem de Cypro.*

(2) *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, Paris, 1950, XII, 796.

(3) Neophytos, *op. cit.*, 4. C'est en 1184 que l'empereur Andronic condamna à mort Constantin Makrodoukas et Andronic Doukas, l'oncle et le proche parent d'Isaac qui s'étaient portés garants pour lui.

(4) *Ibidem.*

de consolider sa position à Chypre. On ne s'étonnera pas outre mesure qu'il se soit dès le début allié à une puissance particulièrement jalouse de l'empire byzantin : la Sicile de Guillaume II, où beaucoup de « rebelles », comme Alexis Comnène (1183/1185) ou le Pseudo-Alexis, avaient trouvé aide et refuge et qui, seule, disposait d'une flotte et d'une armée capables de tenir en échec les forces de l'empire (1). L'alliance était, en outre, source d'avantages économiques considérables et la population chypriote, qui se consacrait principalement au commerce (2), en sut gré à Isaac. L'attrait principal était néanmoins l'existence de la flotte sicilienne commandée par l'ancien corsaire, devenu amiral, Margaritone. Celui-ci défit les soixante-dix galères envoyées par Isaac II Ange en 1186 pour reconquérir Chypre. Sur terre, les troupes chypriotes et arméniennes mirent en déroute les unités byzantines débarquées dans l'île. Les chefs des forces grecques, l'aveugle Alexis Comnène (peut-être fils du sébastocrator Jean Doukas Ange, selon le R. P. L. Stiernon) et l'amiral Kontostephanos, relique d'un autre âge, furent faits prisonniers et envoyés à Palerme. Isaac incorpora à son armée les autres captifs, et Nicétas n'omet pas d'ajouter que, avec sa cruauté habituelle, il fit couper la jambe à son ancien maître Basilios Rentakenos, qui faisait partie de l'expédition (3). En 1188, après l'échec de la guerre siculo-byzantine à Thessalonique et la paix conclue entre Guillaume II et Isaac II, la flotte de Margaritone fut rappelée en Sicile, et la situation de Chypre devint plus difficile. Guillaume II mourut le 16 novembre 1189 (4). En juin 1189, Byzance essaya de jeter les bases d'une alliance avec Saladin, qui refusa son aide pour une reconquête de Chypre (5). En effet, conscient de ce danger possible, Isaac

(1) EUSTATHE : *La Prise de Thessalonique*, éd. Hunger, Graz 1955, 415 et *P.G.* 136, Paris, 1865 (*De Urbe a Latinis capta*).

(2) FINLAY, *op. cit.*, III, 212 et 273 ; IV, 71.

(3) *Chronikon Magni Presbiteri*, *MGH.* SS. XVII, 511 ; NICÉTAS, *op. cit.*, 484.

(4) F. CHALANDON, *Histoire de la domination normande en Sicile*, Paris, 1907, chap. XIII, 392 sqq.

(5) DÖLGER, *Regesten*, Nr. 1591 et 1603. *R.H.C.* Or. III, 509 et IV, 299 ; RUNCIMAN, *op. cit.*, III, 41.

avait pris les devants et tenté de se rendre Saladin favorable (1). Cela n'empêcha pas, en avril 1191, les habitants de Laodicée, nouvellement conquise par Saladin, d'attaquer Chypre, de piller les ports et de faire des captifs, dont vingt-sept femmes et plusieurs prêtres. Cette razzia rapporta de plus un immense butin (2). Saladin n'interviendra ni lorsque Isaac lui adressera *in ultimis* un appel au secours contre Richard I, ni lorsque Byzance lui proposera plus tard de chasser *viribus unitis* les Latins de Chypre (3). L'alliance entre Isaac et Saladin — s'il y eut vraiment alliance — ne fut certes pas aussi étroite que les chroniqueurs anglais veulent bien le dire. La fable de la *consanguinitas sanguinis* et de l'abjuration d'Isaac ne sert qu'à blanchir Richard I et à justifier sa conduite comme celle d'un bon chrétien, croisé et défenseur de la foi. En fait, Isaac ne semble pas avoir entretenu avec Saladin des relations politiques plus nombreuses et plus étroites que les autres princes de Palestine. Il est du reste probable que ces contacts résultaient en partie du commerce florissant qui existait entre Chypre et l'Égypte, et aussi des intérêts qui liaient à Saladin certains « poulains » de Syrie et de Terre Sainte — qu'on pense, par exemple, au parti des « Montferrat » (4).

Ceci nous amène à examiner les relations d'Isaac avec les « Latins ». Il est compréhensible qu'il ne leur ait manifesté qu'une sympathie plus que modérée après son aventure à Antioche. Nous pouvons croire le Continuateur de Guillaume de Tyr lorsqu'il nous dit qu'Isaac « haïssait les Latins » (5), sans toutefois accepter les dires de Benoît de Peterborough,

(1) GUILLELMUS NEWBURGH, *Rerum Anglicarum...*, Anvers 1567 ; Londres, 1884 (Rolls Series) ; Bouquet, XVIII, (1822), 25 b. : *Saladino foederatus.* ABU SCHAMAH I, 160/161.

(2) BARA-AD-DIN, *R.H.C.* Or. III, 213 ; *ibidem* V, 7/9, *Le Livre des Deux Jardins.*

(3) *Le Livre des Deux Jardins*, *R.H.C.* Or. IV, 509 (Isaac est nommé « Roi affranchi », probablement une confusion avec Guy de Lusignan), (note inexacte).

(4) Pour les rapports du parti Montferrat avec Saladin, voir : J. RICHARD, *Le Royaume de Jérusalem*, Paris 1953, 147 et 158. Conrad de Montferrat signa un traité avec le Sultan et accepta des subventions : ARNOLD DE LÜBECK, *op. cit.*, XXI, 176.

(5) Cf. plus haut, p. 126.

selon lequel il tua son propre fils à cause des sympathies occidentales que ce dernier aurait conçues pendant son séjour forcé chez Bohémond III (1). Au début de son règne, Isaac était en assez bons termes avec les Templiers pour que ceux-ci se portassent garants de la dette qu'il avait envers Bohémond III. Dans la querelle qui opposa, en Palestine, le parti des Montferrat, soutenu par Philippe Auguste, à celui des Lusignan, soutenu par les Anglais, Isaac fut du côté des Montferrat qui, comme nous le disions, entretenaient des contacts plus ou moins avoués avec Saladin. Inutile d'insister sur les liens entre les Montferrat et Byzance. Il paraît plus que probable que des avertissements précis qu'Isaac reçut de Palestine provoquèrent sa méfiance envers les Anglais, dont il craignait non sans raison *qu'ils ne lui tolissent l'île* (2).

En résumé, Isaac semble avoir été un réaliste, qui fit tout son possible pour sauvegarder l'indépendance de son île, en s'alliant d'abord à la Sicile contre Constantinople, puis en se rapprochant des Montferrat de Palestine contre la menace byzantino-musulmane, en essayant enfin de trouver un arrangement avec l'Égypte. C'est une ironie de l'histoire qu'il ait perdu ensuite son royaume à cause d'un « troisième larron », qui voulait faire de Chypre un pion dans son jeu contre le roi de France.

Si Richard I réussit à prendre le pouvoir à Chypre en moins de quatre semaines, si le régime d'Isaac s'écroula du jour au lendemain, ce fut surtout à cause de la situation intérieure de l'île à laquelle s'ajoutèrent la ruse, la brutalité et la supériorité militaire des Anglais. Il est certain qu'Isaac ne réussit pas à consolider son pouvoir et qu'il s'aliéna une grande partie de la population en l'accablant de taxes, d'impôts et de confiscations arbitraires destinées à grossir son trésor. Sur ce point, nous n'avons aucune raison de mettre en doute les dires unanimes des chroniqueurs. L'île pourtant était riche et réputée telle : richesses agricoles (blé, vin, huile, fruits), cuir, tissus, bois de construction. A ces ressources s'ajoutaient

(1) Cf. note 1, p. 135.

(2) *Bibl. Nat. Ms. Fr.* 8314 (3), Fonds Colbert. G. DE TYR, *op. cit.*, Livre 26, XVII.

les bénéfices d'un commerce florissant. Chypre, plaque tournante entre l'Orient et l'Occident, possédait dans ses ports une population fort mêlée, dont d'importantes colonies italiennes. A Famagouste, Nicosie, Limassol, les Vénitiens jouissaient depuis 1126 et 1147 des mêmes droits qu'en Crète (1) ; les Amalfitains étaient établis à Famagouste depuis 1168. A Limassol, la population latine était si nombreuse qu'en 1191, elle obligea les Grecs et les Arméniens à abandonner la ville et ouvrit les portes à Richard Cœur de Lion (2).

Toute la population vivait du commerce. Si elle voyait d'un bon œil la politique d'indépendance et de neutralité d'Isaac et si elle approuvait ses traités aux heureuses conséquences économiques, elle ne fit pourtant rien pour le soutenir. Nous savons qu'Isaac fut forcé de recruter des Arméniens, des Normands et des Grecs non chypriotes, mercenaires qu'il fallait payer fort cher. Il est indéniable que la « main fiscale » d'Isaac pesait lourdement sur l'île, et le trésor qui tomba dans les mains du roi d'Angleterre atteste que sept ans lui avaient suffi pour amasser des richesses considérables (3). Sans conteste, Isaac fut personnellement fort avide d'argent et de luxe ; mais peut-être comptait-il aussi sur ces richesses pour « acheter », le cas échéant, l'indépendance de Chypre ou financer d'éventuels projets contre le gouvernement de Byzance. Les impôts s'abattirent en premier lieu sur les couches les plus aisées de la population et notamment sur les commerçants ; l'Église n'en fut pas non plus exempte, ce qui provoqua l'opposition du clergé. La situation économique de l'île progressa néanmoins sous Isaac et le commerce se développa avec la Sicile et l'Égypte. Mais sans un puissant allié, Chypre était condamnée à tomber tôt ou tard sous la coupe d'un ennemi éventuel, d'autant plus tenté par cette conquête que s'accroissaient les richesses et que s'affaiblissait l'esprit de résistance de la population. La mort de Guillaume II de Sicile, l'abandon momentané de sa grande politique — reprise cinq ans plus tard seulement par son successeur, l'empereur

(1) Dölger, *Reg.*, Nr. 1305 et 1365.
(2) Benoît de Peterborough, *op. cit.*, B. 517.
(3) G. de Tyr, *op. cit.*, 25, XX.

Henri VI — est, en fin de compte, à l'origine de la chute d'Isaac (1).

L'alliance sicilienne se traduisit par une alliance matrimoniale. On suppose que la première femme d'Isaac, la princesse roupénienne, était, en 1184, soit morte, soit demeurée dans sa patrie après un divorce. En 1191, Isaac est remarié, comme l'attestent diverses sources (2). Ce fait n'a pas échappé à l'attention d'historiens comme Finlay, Hackett, Setton et La Monte (3), qui considèrent qu'Isaac avait épousé une des filles illégitimes de Guillaume I de Sicile. Nous n'avons pas réussi à trouver la source de cette affirmation, dont nous pouvons suivre la piste jusqu'à Finlay. Comme il s'agit d'historiens sérieux et que rien ne contredit la possibilité d'une telle alliance — elle semble au contraire dans la ligne de la politique menée aussi bien par Isaac que par Guillaume II — nous croyons pouvoir l'accepter sans réserves. Fille illégitime de Guillaume I († 1166), la nouvelle épouse d'Isaac était donc la sœur de Guillaume II et de Marina (4), femme de l'amiral Margaritone (5) qui sauva Chypre en 1186.

(1) ÉMILIANIDÈS, *op. cit.*, 46/47 ; JENKINS R. J. H., *Cyprus between Byzantium and Islam, Mél. David Robinson*, St. Louis, 1953.

(2) ERNOUL, *op. cit.*, 270 : « et mena l'Empereur et sa femme et sa fille en ses prisons d'Accre ». G. DE TYR, *op. cit.*, 25, XXVI : *matrem et filiam in eodem quo pater Margati seu Marcabi castello detentas fuisse*, et 16/XVIII : ... *et la femme de l'Emperor de Chypre qui morz estait et sa fille* (en 1192). BERNARD LE TRÉSORIER, dans MURATORI, *S.R.I.* VII/809 : *cum uxore et filia duxit captivum.*

Chroniqueurs se basant sur Ernoul et Guillaume de Tyr : *Ex Joannis Iperi Chronico : Sythiensi Sancti Bertini*, Bouquet XVIII, 593. *Ex Annalibus Aquicinctensis Monasterii*, Bouquet XVIII, 545, qui donnent tous les deux « *Uxor* ». Mss. 24210 Fr. Bibl. Nat. (éd. MICHEL, F., *Soc. Hist. de France*, Paris, 1840) ; *Histoire des Ducs de Normandie* : *uxorem et filiam.*

(3) FINLAY, *op. cit.*, III, 237 et IV, 71. AMBROISE, *op. cit.*, 54 (note) et 82 ; K. SETTON, *A History of the Crusades*, Philadelphie, 1962, II, 62 ; HACKETT, *op. cit.*, 55/56.

(4) Pour Marina : Donation à San Salvatore de Messine (octobre 1193) : mss. *Vatican.* 8201, fol. 10 a et 10 b : *Illustrissima Comitissa Domina Marina* (ou *Matina ?*).

(5) Pour Margaritone, consulter : M. AMARI, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, Florence 1854/1872, III, 533 ; R. DON PIRRO, *Chro-*

La date du mariage est inconnue. Si l'affirmation de Setton est exacte et n'est pas seulement une déduction séduisante, Margaritone aurait déjà aidé son beau-frère à conquérir son trône et le mariage aurait eu lieu vers 1184 (1). Le roi Guillaume I avait plusieurs enfants illégitimes d'un grand nombre de maîtresses : *Mulieres nobilesque matronae maximae Saracinae* (2).

La nouvelle impératrice, parente de Jeanne, sœur de Richard I et de Tancrède, n'eut pas d'enfant. Elle ne semble pas avoir été inquiétée après 1191 et retourna en Sicile en 1192 (3).

Le tableau III donne un aperçu de la généalogie de la deuxième femme d'Isaac. Il explique également l'*affinitas* d'Isaac avec l'empereur Henri VI, dont nous avons parlé plus haut (4).

La chute et la prise de Chypre par Richard I sont les événements les plus connus de la vie d'Isaac, les chroniqueurs

nologia regum Siciliae, Palerme, 1643 ; C. A. GARUFI, *Miscellanea Salinas*, Palerme, 1917.

Margaritone était d'origine grecque ; né à Brindisi (Sifanto de Brindisi), il devint amiral de Sicile, immédiatement avant ou après la bataille de Chypre ; puis, Comte de Malte, il signe : *Dei et regis gratia Comes Malte* et *Admiratus a Domini Regis familiaris.*

(1) SETTON, *op. cit.*, II/62 ; AMBROISE, *op. cit.*, 82.

(2) HUGO FALCANDUS, dans MURATORI VII, Milan, 1725, 41 b.

(3) Voir p. 157.

(4) La première femme d'Isaac était aussi parente de l'impératrice Constance. Voir RUDT DE COLLENBERG, *op. cit.*, Tab. A. (r) :

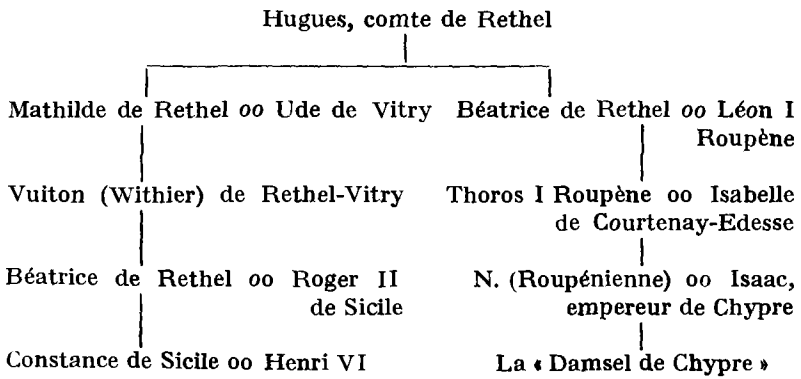

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE III (SICILE)

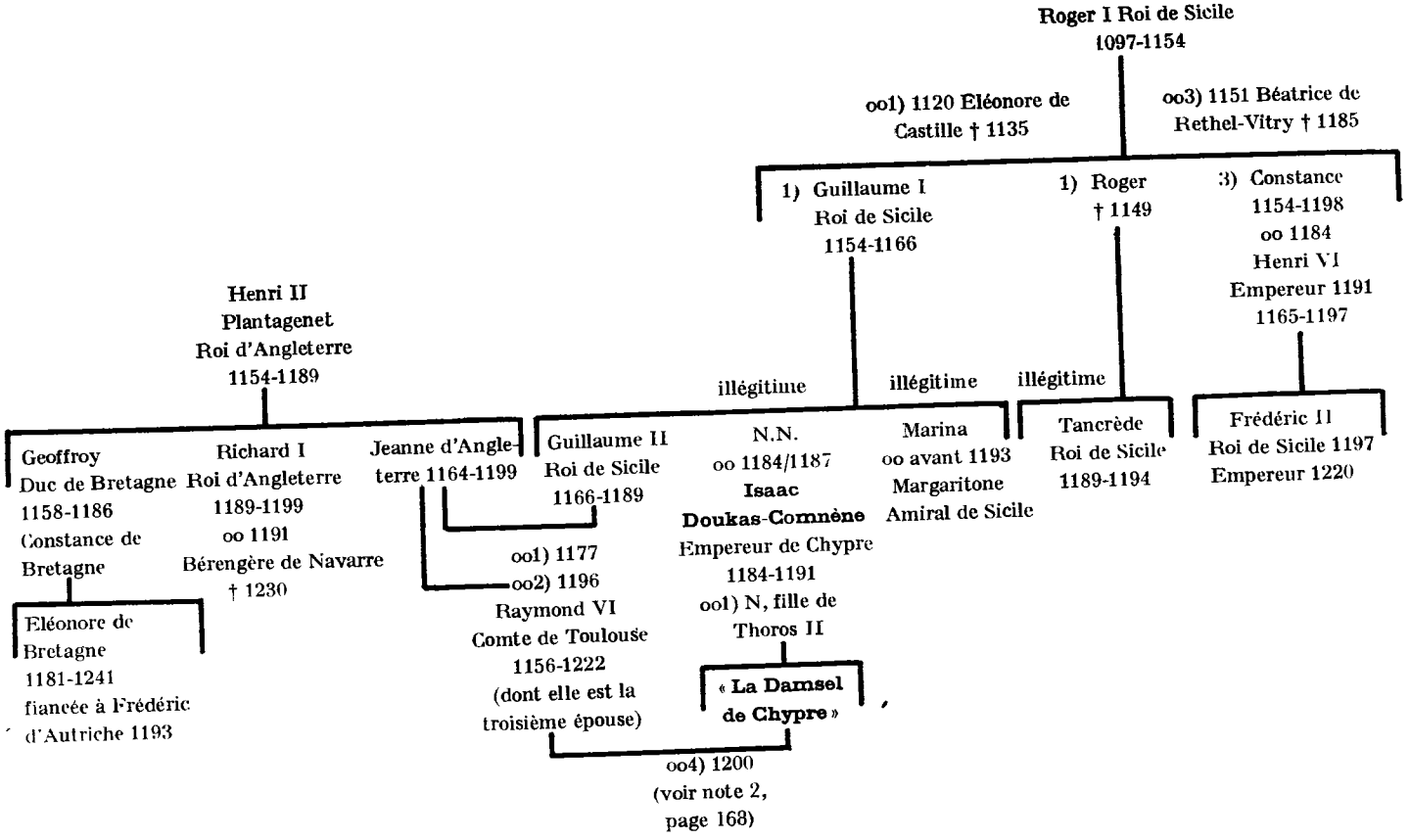

anglais ne s'étant pas fait faute de les conter par le menu. S'ils se contredisent assez souvent en ce qui concerne le déroulement des faits, ils ont tous le commun désir d'excuser autant que possible la conduite de leur roi en noircissant à l'envi le caractère et la politique d'Isaac. Nous n'entrerons pas dans les détails et nous nous bornerons à un bref aperçu basé sur les récits qui nous paraissent les plus objectifs et les plus véridiques.

Richard d'Angleterre et Philippe Auguste avaient quitté l'Occident en 1190 et, sous le signe de la croix, avaient poursuivi leurs querelles dans le décor du Proche Orient où les factions des Lusignan et des Montferrat les attendaient avec impatience et inquiétude(1). Richard passa l'hiver de 1190/1191 dans le Sud de l'Italie. L'idée de conquérir éventuellement le Royaume de Sicile ou, tout au moins, de s'immiscer de manière lucrative dans la politique intérieure de l'île, n'était pas absente de son esprit, lorsqu'il prit ses quartiers à Messine. Prétextant qu'on ne lui avait pas remis la dot de sa sœur Jeanne, lors de son veuvage, il menaça le roi Tancrède d'expulsion. Il occupa la ville de Messine, qu'il fortifia, et emprisonna la famille du seigneur du lieu, qui n'était autre que le beau-frère d'Isaac, l'amiral Margaritone. Un accord fut finalement signé entre Richard et Tancrède (octobre 1190) ; le roi d'Angleterre reconnut Tancrède roi de Sicile et prit ainsi ouvertement position contre les aspirations de l'empereur Henri VI. — C'est l'origine de l'animosité de celui-ci, que Richard devait payer si cher trois ans plus tard. Les Margaritone furent réinstallés dans leur domaine, mais sans oublier que Richard *saissavit domos, galeas et alias possessiones* après qu'ils avaient à grand peine réussi à s'échapper (2). De son côté, Tancrède confia à Richard la reine douairière Jeanne et une confortable somme d'argent. Des fiançailles entre le neveu de Richard, Arthur de Bretagne, et la fille de Tancrède scellèrent la nouvelle alliance. En avril 1191, Richard s'embarqua enfin pour la Palestine où Philippe Auguste

(1) RUNCIMAN, *op. cit.*, III, 38. A. CARTELLIERI, *Philipp II August von Frankreich*, Leipzig, 1899.

(2) Pour Messine : BENOÎT DE PETERBOROUGH, *op. cit.*, B 516.

l'avait précédé et avait donné son soutien au parti des Montferrat. Richard inclut dans la suite qui l'accompagnait sa nouvelle fiancée, Bérengère de Navarre, et la reine douairière de Sicile, Jeanne. Il est certain qu'Isaac fut instruit, sinon par les Montferrat, du moins par son beau-frère du comportement, du caractère et des ambitions de Richard et qu'il ne vit pas sans une certaine appréhension apparaître les premiers bateaux anglais au large de Chypre, le 1er mai 1191 (1). Une tempête avait dispersé la flotte de Richard. Un vaisseau semble s'être échoué sur le rivage chypriote et avoir été pillé par les habitants, tandis que celui qui portait les deux reines s'approchait de Limassol pour prendre des nouvelles du restant de la flotte et du roi. Les deux reines ne reçurent point, à ce qu'il paraît, un accueil très chaleureux. Par mesure de précaution, Isaac avait interdit à qui que ce fût de débarquer dans l'île. Les reines restèrent à bord de leur navire en haute mer, et c'est là que Richard les retrouva. Nous ne savons pas si le roi d'Angleterre avait déjà pris alors la décision de s'emparer de Chypre — plan qui cadrerait bien avec le caractère aventurier de ce « conquistador avant la lettre » — ou s'il conçut ce projet lorsque les habitants latins de Limassol l'invitèrent à occuper la ville abandonnée par la population grecque et arménienne (2). Il semble qu'Isaac n'ait pas su quelle conduite adopter et qu'il ait d'abord voulu empêcher un débarquement, mais ses troupes n'étaient pas à la hauteur de la tâche : leur armement et leur fidélité laissaient à désirer (3). Il se retira donc avec ses mercenaires plus ou moins armés, tandis que les Anglais débarquaient. Quelques petites escarmouches convainquirent Isaac qu'il ferait mieux de temporiser et d'essayer de conclure un accord avec Richard. Les chevaliers de l'Hôpital — il y en avait déjà à Chypre, à cette époque — s'entremirent à cet effet et l'empereur et le roi se rencontrèrent le 16 mai (4). Ils tombèrent d'accord sur les

(1) Il semble certain qu'Isaac a donné l'ordre de ne pas laisser débarquer les croisés (Ernoul et, après lui, Sanudo).

(2) Benoît de Peterborough, *op. cit.*, B 517.

(3) Peterborough lui-même doit convenir que cette troupe n'était pas bien équipée : *multi erant armati, sed plures inermes.*

(4) G. de Tyr, *op. cit.*, 25/XXIII et XXIV ; Peterborough, *op. cit.*, B. 518.

points suivants — ou plutôt Isaac accepta l'ultimatum présenté par Richard : Isaac promettait de verser dans les caisses du roi, toujours rapace, une somme qui selon les chroniqueurs varie de 500 à 3500 et même à 20000 Marks ; il promettait de remettre les châteaux-forts de l'île, de mettre 50 (ou 500) cavaliers et 500 fantassins à la disposition de Richard et de donner sa fille unique en otage : *et insuper daret ei filiam suam quam unicam habebat heredem ad maritandam cui voluerit cum imperio suo.* Seul Peterborough affirme qu'Isaac prêta à ce moment serment de fidélité et reçut l'île en fief (1). Chypre serait devenue ainsi une sorte de fief anglais tenu par Isaac, le suzerain ayant le droit de choisir le mari de l'héritière. — Le chroniqueur arabe Baha-ad-Din relate, par contre, qu'Isaac avait l'intention de résister au projet conçu par Richard de prendre l'île à tout prix. Celui-ci avait, en effet, demandé au parti des Lusignan de venir le rejoindre, et Guy de Lusignan, l'ex-roi de Jérusalem de fâcheuse mémoire, arriva avec 160 chevaliers (2). Il est certain que ceux-ci débarquèrent à Chypre et rejoignirent le camp de Richard au moment où Isaac s'y trouvait pour conclure un accord. Mais les membres du parti « Lusignan » ne furent pas seuls à manifester leur présence. Des partisans des Montferrat ne tardèrent pas à arriver, et parmi eux figurait le chevalier Paganus de Cayphas, personnage bien connu en Terre Sainte, diplomate habile et rusé. Les Montferrat ne voyaient pas d'un bon œil la signature d'un accord qui aurait accru la puissance de Richard et du parti Lusignan ; aussi Paganus conseilla-t-il à Isaac de ne point céder (3). L'empereur, qui aurait été, semble-t-il, tenu plus au moins prisonnier, s'échappa après que « ceux à la garde desquels il avait été remis (*ad custodiendum*) se furent endormis » (4). Son évasion réussie, Isaac se retira dans les

(1) RÖHRICHT, *op. cit.*, 65. L'intervention des Hospitaliers procure à Isaac un sauf-conduit de la part de Richard.

(2) BAHA-AD-DIN, *RHC.* Or. III 214/220.

(3) PETERBOROUGH, *op. cit.*, 168. Paganus est appelé *Fautor : Itinerarium*, éd. Mayer, 353. Pour la politique des Montferrat, SETTON, *op. cit.*, II 600/602.

(4) PETERBOROUGH, *op. cit.*, 518 : *cum meridianum somnium dormissent. The Crusade and Death of Richard I, Anglo-norman texts,*

forteresses au nord de l'île, poursuivi par les Anglais et les chevaliers de Guy de Lusignan. C'est à ce moment que l'empereur en détresse envoya une lettre à Saladin, lui demandant secours, lettre qui est reproduite dans le « Livre des Deux Jardins » (1). Il y est dit qu'il incendie et comble les ports, résiste et se révolte contre le roi d'Angleterre. — Qu'il y ait eu ou non une bataille plus importante à Tremithoussia, le 21 mai, Isaac et ses mercenaires arméniens et grecs durent en tout cas se replier. Richard attaqua d'abord la forteresse de Ceryne, *cum audisset quod filia imperatoris esset.* Celle-ci dut se rendre : *filia venit obviam ei, procidens adoravit eum tradens se et castellum in misericordia ejus* (2). Fait glorieux, puisqu'elle avait à ce moment quatorze ans au plus ! Isaac désespéré, car il aimait tendrement sa fille (3), se livra lui-même le 22 mai, soit à Buffavent, soit à St. André. Seul un chroniqueur relate que le père et la fille furent faits prisonniers au même moment (4).

L'Empereur vint au Roi et lui fist foialté, la fille del Empereur chait a ses pies pur pour (de peur) *qu'elle avait et le Roi la seissit par la main et si la dressa.* On connaît la fourberie de Richard qui, malgré sa promesse de ne pas mettre son prisonnier dans les fers, fit fabriquer des chaînes et des menottes d'argent dont il chargea l'empereur captif. Le trésor d'Isaac fut pris avec lui, et tous les récits sont cette fois d'accord pour dire qu'il était considérable. Les chroniqueurs grecs sont, bien entendu, plus laconiques sur ces événements malheureux. Neophytos dit seulement : *ἔρημος ἐναπομείνας λαοῦ, προϋδωκε καὶ αὐτὸς χερσὶ τῶν Ἰγκλιτέρρων* ; ces quelques mots en disent plus long que tous les récits occidentaux (5).

Les chroniqueurs de la Terre Sainte ne parlent qu'en passant

éd. R. C. Johnston, Oxford, 1961, 25 dit qu'Isaac s'échappa *tout nuz.* Son départ a dû être assez précipité, car la Chronique d'Amadi (éd. Mas Latrie, Paris, 1891) ajoute qu'il quitta, pour prendre la fuite, un *bello e richo letto.*

(1) *R.H.C.* Or. IV, 509 ; ÉMILIANIDES, *op. cit.*, 48.
(2) PETERBOROUGH, *op. cit.*, B. 519 ; G. DE TYR, *op. cit.*, 27, XXVIII.
(3) *Itinerarium*, *op. cit.*, 38.
(4) *Crusade of Richard I*, *op. cit.*, 26.
(5) NEOPHYTOS, *op. cit.*, 5.

de la prise de Chypre, dont ils ne semblent pas avoir entrevu l'importance pour l'avenir de l'Orient latin. Le Continuateur de Guillaume de Tyr et Ernoul mentionnent encore la femme et la famille de l'empereur, tombées aux mains des Anglais en même temps que les trésors, le « grand avoir » (1).

Lorque le gros de l'armée anglaise quitta Chypre pour la Palestine, le 1er juin, personnes et trésor furent emmenés à Acre.

Avec son avidité habituelle, Richard chargea deux gouverneurs, Richard de Camville et Robert de Turnham, de dépouiller le plus vite possible l'île de toutes ses richesses (2). « Comtes, barons et hommes durent céder la moitié de tous leurs biens et revenus ». Exactions et mesures arbitraires plurent sur la population qui n'avait pas voulu se défendre et qui avait espéré un renouveau économique du changement de régime. Les villes furent vite déçues et de mesquines lois vexatoires, comme celle qui enjoignait aux Grecs de se couper la barbe, attisèrent l'esprit de résistance contre les Anglais, qui d'ailleurs n'occupaient militairement que les centres les plus importants de l'île. La population ou, comme dit Benoît de Peterborough, ceux qui « n'avaient pas accepté la paix », se donnèrent un nouvel empereur ; un moine de l'île parent d'Isaac (3). Ceci tendrait à prouver, d'une part, qu'Isaac n'était pas détesté, puisqu'on lui choisit un successeur parmi ses proches, et, d'autre part, que le système de l'élection autonome s'était facilement imposé à Chypre. Mais cette velléité

(1) Nous avons déjà vu que les avis diffèrent en ce qui concerne l'emprisonnement des membres de la famille d'Isaac. On ne sait pas de façon certaine si l'impératrice fut détenue dans une forteresse.

(2) NEOPHYTOS, *op. cit.*, 2, 5 ; PETERBOROUGH, *op. cit.*, B. 519. NICÉTAS, *op. cit.*, 547, affirme que Richard envoya une flottille d'Acre à Chypre pour y recueillir tout ce qui pouvait lui être utile en Palestine.

(3) PETERBOROUGH, *op. cit.*, 521. Cette élection tend à prouver qu'Isaac avait encore des fidèles (ou un parti) et que la population ne passa pas tout entière à Richard. Il semble que les villes où les Latins étaient particulièrement nombreux furent favorables à Richard, tandis que les campagnes à majorité grecque furent plus réticentes. L'*Histoire des Ducs de Normandie* cite parmi les gouverneurs installés par Richard, un certain Gérard de Calbot (Talbot ?).

d'indépendance fit long feu. Le nouvel empereur tomba bientôt aux mains des gouverneurs qui le firent pendre sur-le-champ.

Richard mit l'île en coupe réglée. Après l'avoir dépouillée de toutes ses richesses, il la vendit pour 100.000 dinars d'or aux Templiers, partisans des Lusignan contre les Hospitaliers, favorables aux Montferrat. Les Templiers versèrent 40.000 dinars comptant et s'installèrent dans l'île pour recueillir, à force de taxes et d'impositions, les 60.000 dinars manquants. Ils introduisirent le même système fiscal qu'en Syrie (1). Ils se montrèrent tout aussi cruels et avides que les troupes de Richard. Une révolte éclata à Pâques 1192, et les chevaliers du Temple, au nombre de 120, croit-on, furent forcés de se retirer en hâte à Nicosie, où ils subirent un siège en règle. Ils purent cependant se libérer et *ils entrèrent entre Grifons comme entre brebis et nient plus se défendirent ils comme brebis fesissent. Et li Latins ont tuerent tant que ce fut une merveille — et vuidèrent la cité ni femme ni homme.* Ainsi parle le bon chrétien Ernoul (2). Neophytos donne, lui aussi, un tableau poignant de la situation et du malheur de la population continuellement saignée à blanc : (3) « Tous ceux qui avaient été aisés ont perdu le souvenir de leur richesse, de leurs maisons, familles, serviteurs, esclaves, bétails, porcs, bœufs, graines, vignes et jardins. Et ceux qui ne parvinrent pas à s'échapper? Réquisitions, prisons, exactions d'argent, par milliers et milliers ». Et de plus, « Ce mécréant d'Anglais laissa ses bateaux pour piller l'île et la vendit ensuite pour 2000 Marks ». « L'état de notre île n'est pas mieux que la surface de la mer agitée et battue par une grande tempête et les vents ». Celui qui le pouvait, quittait l'île maudite. C'est ce que fit l'évêque de Paphos, Basile Kinnamos ; mais il n'eut pas de chance. Près de Rhodes, un corsaire au service de Gênes, Guillelmus Grasso, dit Porcus, plus tard Comte de

(1) H. PRUTZ, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, Königsberg, 1883, 327.

(2) ERNOUL, *op. cit.*, 285.

(3) NEOPHYTOS, *op. cit.*, 2, 5, 6.

Malte, aborda le navire de l'ecclésiastique et le fit prisonnier (1).

Tout comme le roi d'Angleterre, les Templiers se rendirent vite compte qu'il leur était impossible de garder Chypre (2) et la rendirent à Richard contre la restitution des 40.000 dinars déjà versés. Celui-ci la bailla le 5 mai 1192, *in vita sua tenendam*, à son fidèle Guy de Lusignan, roi déchu de Jérusalem, qui paya 40.000 dinars et resta débiteur des 60.000 autres (3). Il prêta serment de fidélité, *accepto ejus homagio*, et l'île devint ainsi définitivement un fief anglais, tenu par un membre de la famille des Lusignan. Guy, il faut le dire, n'essaya pas de tirer profit de Chypre. Au contraire, il prit l'île en main avec l'intention précise d'en faire un état latin. Il fit venir les chevaliers qui avaient perdu leurs possessions en Terre Sainte, les dames qui avaient perdu leur mari et les pucelles et orphelins de Palestine. Mais le vrai fondateur du royaume franc de Chypre fut son frère Aimery qui lui succéda en 1194, et que nous retrouverons plus tard.

Byzance, de son côté, ne se résignait pas à la perte de Chypre. En 1192/1193, une ambassade proposa à Saladin une action concertée pour reprendre l'île « qui était alors aux mains de nos ennemis », comme le note le chroniqueur arabe (4). Ce projet n'eut point de suite, probablement parce que le bateau vénitien qui ramenait l'ambassade byzantine et la contre-ambassade arabe fut capturé en haute mer par ce même Guillaume Grasso, déjà mentionné, et que les émissaires de Saladin furent tous tués (5). Après la mort de l'empereur Henri VI, qui, nous le verrons, deviendra le suzerain de l'île, Alexis III demandera encore au Pape Innocent III la restitution de cette partie « intégrante » de l'Empire byzantin, perdue à jamais. (6)

(1) DÖLGER, *Regesten*, Nr. 1612 et HACKETT, *op.cit.*, 315 (pour son nom).

(2) ERNOUL, *op. cit.*, 286.

(3) NEOPHYTOS fait mention de 2000 Marks.

(4) BAHA-AD-DIN, *P.T.T.*, 334, 345 et *R.H.C.* Or. IV, 299.

(5) DÖLGER, *Regesten*, 1612.

(6) *Gesta Innocentii* III, Paris, 1682, 46 ; R. RÖHRICHT, *Regesta Regni Hierosolymitani*, Innsbrück 1893/1904, 782.

Après cette esquisse de l'histoire de Chypre — qui facilitera la compréhension des événements ultérieurs — revenons à Isaac et à sa fille. Richard avait confié l'empereur au chevalier Radulfus Fitsgeoffroy, qui l'emmena à Acre. Fitsgeoffroy mourut bientôt et Richard remit la garde de son prisonnier « *ad custodiendum* » au Grand-Maître de l'Hôpital, Garnier de Naplouse (1). Pourquoi ce choix? Nous l'ignorons. Richard avait-il une obligation envers les Hospitaliers? Ou, ayant vendu Chypre au Temple, voulait-il garder un certain équilibre en laissant aux mains des Hospitaliers un personnage qui présentait encore un sérieux intérêt politique, notamment pour les Montferrat? Il n'était évidemment pas question de réclamer une rançon en échange d'Isaac, dépouillé de tout. Les Hospitaliers emmenèrent leur hôte-prisonnier à Margat — Marciappo, dit Neophytos — et pendant un certain temps, on n'entendit plus parler de lui, tout au moins en Palestine. Le Continuateur de Guillaume de Tyr et Arnold de Lübeck disent même qu'il « mourut en prison » (2). Mais dans la deuxième moitié de 1193, ou au commencement de 1194 au plus tard, l'empereur déchu fut remis en liberté : *φήμῃ δ', ὡς δέδεικται ὕστερον, μόνῃ ἀποβιούς, καὶ δεσμῶν ἀπαλλαγεὶς καὶ φρουρᾶς ἀπολυθεὶς... τὸν παλαιὸν ἀναθάλπει τῆς τυραννίδος ἔρωτα*, dit Nicétas (3). Nous verrons par la suite, lorsque nous parlerons des aventures de sa fille, à quelles intervention et à quelles circonstances Isaac dut sa libération, après être resté environ deux ans aux mains des Hospitaliers. Il quitta assez vite la Syrie, qui n'avait jamais été pour lui qu'une prison. Nicétas rapporte (4) qu'après l'accession d'Alexis III au trône de Byzance, en avril 1195, la nouvelle impératrice Euphrosyne Doukaina Kamatera, qui était une proche parente d'Isaac, s'entremit pour le faire venir à Constantinople. L'empereur lui adressa quelques lettres. Isaac, qui se considérait non

(1) PETERBOROUGH, *op. cit.*, B 521. *Itinerarium*, *op. cit.*, 196/203.
(2) ARNOLD DE LÜBECK, *op. cit.*, 178 ; G. DE TYR, *op. cit.*, 26, XVIII.
(3) NICÉTAS, *op. cit.*, 611.
(4) *Ibidem*, 611/612. DÖLGER, *Regest.*, 1630, reproduit un acte du 8 avril 1196 qu'il attribue à Isaac de Chypre (Alexis III reproche à Isaac d'avoir repris le pouvoir?). Il doit évidemment y avoir une confusion.

seulement comme l'empereur de Chypre, mais surtout comme l'empereur légitime de Byzance, refusa avec hauteur tout ce qui pouvait mettre en cause cette prétention. Il commença à fomenter une révolte contre Alexis III et se mit en rapport avec les Turcs d'Asie Mineure — surtout avec le Sultan Kaikhusraw I d'Iconium, qui avait pour femme une arrière-petite-fille de l'empereur Manuel, de la maison des Mavrozomes, et à la cour duquel se trouvait la branche musulmane des Comnènes, issue de Jean, frère d'Andronic I. Isaac noua des contacts de tous les côtés, mais, avant de pouvoir mettre son plan à exécution, il fut empoisonné par son échanson, soudoyé par Alexis III. L'empereur Isaac mourut vers la fin de l'année 1195, ou peut-être au début 1196. Hoveden est le seul chroniqueur occidental à relater la fin de l'ancien souverain de Chypre, dont il place la mort en 1195 (1), date qui coïncide avec les indications de Nicétas. Ainsi s'éteignit, à l'âge d'environ quarante ans, un personnage bien représentatif de son temps. Estimé à sa juste valeur, il n'est point le monstre décrié par ses ennemis, mais les sources ne permettent pas non plus de le considérer comme une personnalité de premier plan. Véritable enfant de cette aristocratie semi-impériale et ambitieuse qui joua un si grand rôle dans l'histoire byzantine de la deuxième moitié du XIIe siècle, il ne fut pas assez fort pour maîtriser un destin qui le dépassait. Le caractère tragique de sa vie nous touche davantage. Deux fois prisonnier, deux fois marié, ayant perdu son fils et son empire, séparé de sa fille qu'il chérissait, exilé de Byzance, jouet de son ambition et de celle d'autrui, Isaac nous paraît mériter un jugement plus nuancé que celui qu'on a fondé jusqu'à présent sur les accusations calomnieuses d'adversaires partiaux.

*
* *

Les sources sont curieusement plus loquaces en ce qui concerne la fille de l'empereur Isaac, qui a dû fasciner ses contemporains d'une manière extraordinaire. Nous ne connais-

(1) HOVEDEN, *op. cit.*, III, 306.

sons malheureusement pas son prénom, grec ou arménien, certainement latinisé par la suite, et nous sommes bien obligés de l'appeler la « Damsel de Chypre » (1).

Nous savons que, toute jeune, elle fut otage à Antioche et qu'elle ne rejoignit son père que vers 1187, alors que sa mère était morte ou divorcée. En 1191, l'*Itinerarium Peregrinorum* (2) l'appelle *juvenculam parvulam*, mais un peu plus loin, la même chronique dit que Richard la donna *in custodiam ne forte raperetur* (ce qui est à prendre au sens physique du mot, nous semble-t-il). Benoît de Peterborough dit aussi qu'elle était d'âge nubile au moment de l'accord entre son père et Richard (3). Ambroise la chante au même moment dans les termes suivants (4) :

> And his young daughter a most fair
> And lovely maid of beauty rare
> Had sent her to the queen that she
> Might well be taught and fittingly.

La *Chronica Anonymi Laudunensis Canonici* sait qu'elle fut *speciosa* (5) ; et on crut même devoir démentir l'existence d'une inclination — assez surprenante pour qui connaît son caractère — de Richard pour sa jeune captive (6) ; *falsi damnandos esse qui prava cum ea consuetudine Ricardum insimulaverunt.*

Compte tenu de ces indications et de la précocité des jeunes filles du Proche-Orient, nous pouvons considérer qu'elle avait environ 13 à 14 ans en 1191, et qu'elle était née par conséquent vers 1177/1178 (voir plus haut). La « Damsel » était belle, elle était aussi l'héritière de Chypre, et à ce titre, pouvait à tout moment devenir un personnage important dans le

(1) Voir le dernier paragraphe de cette étude.
(2) *Itinerarium*, XXXVIII.
(3) PETERBOROUGH, *op. cit.*, B. 518.
(4) AMBROISE, *op. cit.*, 2089.
(5) *Ex Chronico Laudunensis Anonymi Canonici*, Bouquet XVIII, 708.
(6) RADULFUS DE DICETO, *Imagines Historiarum* (*Opera*), Londres, 1876 (Rolls Series), 659.

jeu politique. Richard la traita donc avec égards et la confia aux deux reines qui voyageaient avec lui : la douairière Jeanne de Sicile, sa sœur, et Bérengère de Navarre, qu'il avait épousée à Limassol le 12 mai 1191. Rien ne confirme l'assertion d'Ernoul et du Continuateur de Guillaume de Tyr que la « Damsel » fut aussi emprisonnée à Margat (1). Nous avons vu ce que dit Ambroise à ce sujet (2) ; un autre chroniqueur, Radulfus de Diceto, est tout aussi clair (3) : *cum duabus reginis in thalamo regis honorifice custodiam retinuit.* Elle partage dorénavant le sort des deux reines et son nom est en général associé aux leurs durant leurs voyages dans le Proche-Orient : *Berengaria, Joanna et filia Isaaci qui fuit imperator insulae Cypri* (4). Au début de juin 1191, les trois princesses débarquent à Acre et y restent sous la protection de Bertrand de Verdun. Elles passent la Noël de 1191 à Toron, *in terra Jerusalem ;* elles visitent la ville sainte et restent en Palestine jusqu'au 29 septembre 1192, date à laquelle elles s'embarquent pour le voyage de retour, accompagnées aussi de la femme d'Isaac. La reine Jeanne dut être fort heureuse de quitter la Terre Sainte. Son frère n'avait-il pas voulu la marier de force au frère de Saladin, Malik-al-Adil-Saif-ad-Din ? Devant son refus énergique, n'avait-il pas fait le plan d'offrir au prince musulman la main d'Éléonore de Bretagne, sa nièce, dont nous reparlerons encore ?

Les reines et la «Damsel de Chypre» se rendirent d'abord en Sicile, et furent aimablement reçues par le roi Tancrède : *In Sicilia sub Tancredo in tuto tempore subsistere.* La deuxième femme d'Isaac, sicilienne, resta dans sa patrie. C'est en Sicile que les reines reçurent la bouleversante nouvelle de l'emprisonnement de Richard I, qui était tombé aux mains du duc d'Autriche Léopold V de Babenberg et de l'empereur Henri VI. Elles se rendirent à Rome où leur présence est attestée le 9 avril 1193. Sous l'escorte d'Étienne de Turne-

(1) ERNOUL, *op. cit.*, 273 ; G. DE TYR, *op. cit.*, 25, XXVI.
(2) AMBROISE, *op. cit.*, 2089.
(3) RADULFUS DE DICETO, *op. cit.*, 658.
(4) *Itinerary of King Richard I.*, éd. Landon, *op. cit;* PETERBOROUGH, *op. cit.*, B 519 et 542 ; *Itinerarium, op. cit.*, 441 ; G. DE TYR, *op. cit.*, 25, XXVI ; *Gesta, op. cit.*, II, 190.

hem, elles essayaient de trouver l'argent nécessaire pour continuer le voyage, et aussi d'intéresser le Pape Célestin III au sort de Richard (1). Elles demeurèrent à Rome jusqu'à l'été et quittèrent la ville après avoir été reçues par le Pape ; la présence de la « Damsel » à cette occasion est expressément mentionnée *et filia imperatoris Cypri a Papa Celestino honorifice suscepta.* Au milieu du mois de juin, sous la protection du Cardinal Melior que Célestin avait chargé de les accompagner, elles se mettent en route (2). Elles s'acheminent vers Pise, puis passent à Gênes. Le roi d'Aragon les attendait à Marseille pour les conduire à travers la Provence. Dans le Comté de Toulouse, elles furent accueillies par le comte Raymond de St. Gilles — le futur Raymond VI de Toulouse, qui devait épouser et Jeanne de Sicile et la Damsel de Chypre. La réception fut aimable, malgré les relations tendues entre Raymond et Richard. Le comte escorta les dames jusqu'à la frontière de l'Aquitaine, et la petite troupe arriva enfin saine et sauve à Poitiers vers la fin de l'année. Au cours de ce voyage, la jeune princesse chypriote put se rendre compte qu'elle avait acquis une certaine importance, et que les égards qu'on lui témoignait n'étaient pas simplement dictés par la politesse, mais aussi basés sur des considérations politiques.

Que s'était-il passé ? Afin de comprendre cette nouvelle attitude, il nous faut revenir un peu en arrière et suivre la destinée de Richard. A la suite d'une véritable querelle des croisés sous les murs de Jaffa, il était tombé, à Noël 1192, entre les mains de son plus grand ennemi, le duc Léopold d'Autriche, proche parent d'Isaac par les Comnènes. (Voir tableau généalogique I).

Les Babenberg avaient de tout temps fait grand cas de leurs alliances byzantines (3). Richard, on le sait, eut le don de

(1) En premier lieu : HOVEDEN, *op. cit.*, III, 228 sqq. Pour la Sicile, *Itinerarium*, XXIX. Pour Rome : J. H. ROUND, *Calendar of Documents preserved in France*, Londres, 1899, 95.

(2) HOVEDEN, *op. cit.*, III, 228. *Itinerary, op. cit.*

(3) *Babenbergisches Urkundenbuch*, Vienne, 1958, I. 88 ; *Allgemeine Deutsche Biographie*, XVIII, Leipzig, 1883. Pour la généalogie des Babenberg, W. K. ISENBURG, *Stammtafeln zur Europäischen Staatengeschichte*, Marburg, 1953, I.

susciter l'inimitié (1) : celle de sa femme Bérengère, du roi de France, du comte de Toulouse, mais surtout celle de l'empereur Henri VI. Il s'était complètement aliéné ce dernier par ses visées siciliennes, et avant tout par sa reconnaissance de Tancrède comme roi de Sicile et le soutien qu'il ne cessait d'accorder aux Guelfes en Allemagne. (Il rejoignait sans doute des membres du parti guelfe lorsqu'il fut fait prisonnier dans la vallée du Danube). Alors que Richard manquait de sens politique — et se laissait aller à ses impulsions de manière imprévisible — Henri VI, tout aussi ambitieux, cruel et dépourvu de scrupules, avait un plan bien précis visant à instaurer l'empire universel. La croisade, l'occupation de la Sicile, héritage de l'impératrice Constance, et la reprise des grands projets orientaux de Guillaume II avaient leur place dans ses desseins (2). Il fut plus que satisfait quand le duc d'Autriche lui fit part de la capture de Richard. Le 14 février 1193, à Wurtzbourg, fut signé entre Henri VI et Léopold un accord qui stipulait les conditions auxquelles le roi d'Angleterre était livré à l'empereur. Ansbert nous en donne le texte intégral (3), et le paragraphe 8 retiendra surtout notre attention : *Item dominus imperator regem Angliae in potestate sua tam diu detinebit quousque rex (sic) Cypri et ejus filia qui in captivitate regis sunt absolvantur. Si autem rex Cypri et ejus filia absoluti sunt a captivitate et pro liberatione eorum aliquid datum est vel exactum, dominus imperator regem Angliae similiter in potestate sua detinebit quousque illud ex integro restituatur.* Examinons les implications politiques de cette stipulation. On n'y mentionne pas la femme d'Isaac. Elle était sicilienne, et Henri VI comptait bien régler la question sicilienne à son avantage. Ni Léopold, ni Henri ne sont vraiment au courant de la situation des prisonniers de Chypre. Ils ignorent, par exemple, que la « Damsel

(1) H. TOECHE, *Heinrich VI.* (*Deutsche Jahrbücher*), Leipzig, 1867 ; BULLINGER, *op. cit* ; CARTELLIERI, *op. cit* ; R. KINDT, *Die Gründe der Gefangenschaft Richards I.*, Diss. Halle, 1892 ; E. TRAUB, *Heinrich VI.*, Diss. Jena, 1910 ; *Annales S. Rudberti Salisburgensis* (Add.), éd. Wattenbach, *MGH*, SS. XIII.

(2) W. LEONHARDT, *Der Kreuzzugsplan Heinrichs VI.*, Diss., Giessen, 1913, 47 ; DÖLGER, *Regesten*, Nr. 1619.

(3) ANSBERT, *op. cit.*, 102 ; *Babenbergisches Urkundenbuch*, 88.

de Chypre » s'est déjà embarquée pour l'Occident. L'accord ne spécifie pas non plus à qui Richard aurait pu remettre Isaac contre rançon. Une seule chose est claire : à ce moment, des tiers s'intéressaient au sort de l'empereur de Chypre emprisonné.

En faisant du sort d'Isaac et de sa fille l'objet d'une clause de l'accord touchant Richard Cœur de Lion, Henri VI visait trois buts : gagner du temps pour garder Richard le plus longtemps possible en son pouvoir, utiliser comme argument de propagande le traitement qu'Isaac avait subi aux mains de Richard, enfin, traiter en protecteur l'ex-empereur et sa fille pour s'en servir éventuellement dans ses plans politiques. L'idée d'un retour d'Isaac à Chypre n'est ni explicitement formulée, ni expressément exclue. On attendait vraisemblablement une réaction d'Isaac, qui fut probablement informé de ces discussions.

Pour le duc Léopold, des considérations politiques jouèrent tout autant que des sentiments familiaux (1). Le duc d'Autriche stipule donc que l'un de ses fils, Frédéric, épousera la nièce de Richard. Elle devait apporter en « dot » une somme qui, sous cette forme dissimulée, serait la rançon de son oncle. On ne sait pas si Léopold avait déjà envisagé des fiançailles entre la « Damsel de Chypre » et son deuxième fils, Léopold (2), car ce n'est qu'au cours de l'année, lorsque les projets de croisade d'Henri VI furent connus, qu'on put apprécier l'importance politique de la jeune princesse héritière de Chypre. N'oublions pas que l'histoire de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle est profondément influencée par le désir des grandes familles de créer des *secundogeniturae* dans le Proche Orient. Ainsi, un peu plus tard, les fiançailles de la fille du roi Léon avec un fils d'André de Hongrie, neveu de Léopold, avaient pour but de faire de l'Arménie un second royaume arpadien.

Le 28 mars 1193, le duc d'Autriche remit Richard à l'empereur et l'accord de Wurtzbourg entra en vigueur. Henri

(1) *Quod etiam Isaakium principem Cypri et uxorem suam ad sanguinem pertinentes captivavit* (ANSBERT, *op. cit.*, 102). Lorsque Ansbert dit *uxorem*, il faut rétablir *filiam*, comme il ressort clairement de la suite du texte.

(2) MURALT, *Chron.*, 242, mentionne les fiançailles sans donner une date précise.

VI mit le roi d'Angleterre en accusation lors de la diète de Spire. Un des crimes les plus graves qui lui furent reprochés, outre le meurtre ou la mort de Conrad de Montferrat, fut la conquête de Chypre et le traitement infligé à Isaac : *Deinde de imperatore Cypri qui ei (Henrico) affinitate conjunctus fuerat quod eum injuste ab imperio deposuerit, carcerati custodiae mancipaverit et terram thesauris cum violenter invaserit et insulam vendiderit*, rapporte la chronique de Coggeshall (1). La « Crusade » de Richard I dit plus brièvement : *l'Empereur lui arresona le tort qu'il avait fait à son cousin* (2).

On connaît les efforts de Richard et de ses fidèles pour répondre aux accusations ; ils ne se reflètent que trop clairement chez les chroniqueurs anglais. Nous ne ferons que mentionner la fameuse lettre si naïvement et ingénument falsifiée et adressée par le « Vieux de la Montagne » au duc d'Autriche pour blanchir Richard du meurtre de Conrad de Montferrat (3). Falsifications d'un côté, calomnies et mensonges de l'autre, tendent à excuser la conduite de Richard en Terre Sainte et à Chypre.

Au printemps commencèrent entre Henri VI et Richard de longues tractations (4). Après un accord de principe, le 19 avril, un traité fut signé le 26 juin (5). La convention de Wurtzbourg entre Henri et le duc d'Autriche fut intégralement incluse dans ce traité. Il fut en outre stipulé, car on avait reçu entre-temps des précisions sur le sort de la « Damsel de Chypre », qu'elle devait ête remise à son oncle Léopold, en même temps que la fiancée Éléonore de Bretagne. Des otages devaient être donnés à cet effet. Et Hoveden (6), parlant de cet accord et de son exécution, précise : *Et liberavit (Richard) imperatorem Cypri sine restitutione imperii* et *similiter et filiam ejusdem imperatoris quam faciet tradi duci Ostricii ut avunculo suo.*

(1) COGGESHALL, *op. cit.*, éd. Martène V, 833, et Bouquet XVIII, 73.
(2) *The Crusade*, *op. cit.*, 44.
(3) T. RYMER, *Foedera*, La Haye, 1739, I, 22.
(4) BULLINGER, *op. cit.*, chap. III, IV et suivants, étudie ces tractations en détail.
(5) *Ibidem.*
(6) HOVEDEN, *op. cit.*, 215 III ; BULLINGER, *op. cit.*, 85 sqq.

Insistons ici sur l'expression *sine restitutione*. Hoveden insinue que Richard avait obtenu un succès diplomatique en évitant la restitution de l'île devenue, comme nous le savons, un fief anglais. Ce passage prouve que cette restitution fut envisagée durant les discussions, mais qu'en fin de compte l'empereur se contenta de la libération d'Isaac et de sa fille. En fait, il n'y avait pas là une victoire politique du roi d'Angleterre, et l'empereur ne lui faisait pas de concession en n'exigeant pas le retour d'Isaac à Chypre. En effet, Richard fut forcé de prêter serment d'allégeance à l'Empire, en novembre 1193, pour le royaume d'Arles, dont il ne prit jamais possession, et surtout, en février 1194, pour l'Angleterre et toutes ses dépendances (1). Ainsi, Chypre, fief anglais, devenait arrière-fief de l'empereur et Guy de Lusignan, vassal d'Henri VI. Le sort de l'île dépendait dorénavant de l'empereur, et elle pouvait devenir un territoire important pour les destinées de l'empire et le déroulement de la Croisade. En n'imposant pas la restitution de l'île à son souverain, qui était grec et orthodoxe, donc suspect, Henri VI s'assurait de grandes possibilités de manœuvres politiques, d'autant plus qu'à ce moment, il était aussi maître du sort de l'héritière. Après avoir remis des otages à Henri et à Léopold d'Autriche, Richard fut mis en liberté, le 2 février 1194. Il est vraisemblable qu'à cette date, Isaac avait déjà été relâché ou du moins que l'ordre de libération avait été transmis aux Hospitaliers, à Margat. Richard ne mit aucun empressement à exécuter les clauses de l'accord. Parmi les otages remis au duc d'Autriche se trouvaient Guillaume, le fils de Henri le Lion, un frère de la reine Bérengère, et l'avoué Baudouin de Béthune, le futur Comte d'Albemarle, personnage des plus importants dans l'entourage de Richard I (2). En automne 1194, ni la « Damsel de Chypre », ni Éléo-

(1) Il paraît probable que des contacts se sont établis entre Henri VI et Isaac au printemps 1193. Mentionnons : W. HUBATSCH, *Der Deutsche Orden und die Reichslehenschaft über Cypern*, *Mitt. der Akad. der Wiss.*, Göttingen, 1955, qui, malgré son titre prometteur, ne parle que de l'Ordre Teutonique dans l'île.

(2) BULLINGER, *op. cit.*, 146. Baudouin est frère de Conon, le futur protovestiaire de l'Empire Latin de Constantinople et co-croisé de Thierry de Flandre.

nore de Bretagne, n'étaient arrivées en Autriche, et surtout la « dot » de la nièce de Richard n'avait pas été payée. Léopold, irrité, menaça Richard de représailles contre les otages. Baudouin de Béthune porta le message au roi d'Angleterre (1) et parvint à le persuader de tenir ses engagements, surtout en ce qui concernait les deux princesses.

Nous avons vu que la « Damsel de Chypre » était arrivée avec les deux reines à Poitiers, à la fin de 1193. Lorsque, au cours des tractations entre Henri VI et Richard, on lia son sort à celui d'Éléonore de Bretagne, sa cadette de quelques années (les parents de cette dernière s'étaient mariés en 1181), on leur donna un établissement commun. Elles étaient traitées avec égard, et leur cour se trouvait soit à Rouen, en Normandie, soit à Chinon, dans le sillage des reines. Les *Rotuli* de Normandie (2) ont conservé trace de leurs dépenses. Ainsi la somme considérable de 168 livres et 12 shillings fut payée pour la « fille du Comte de Bretagne et la fille de l'Empereur de Chypre et leur maison », le 11 septembre 1194, à Robert de Wancy et Walter Ely qui en avaient la charge lors d'un voyage de Rouen à Chinon.

C'est en décembre seulement qu'elles partirent pour Vienne, sous la conduite de Baudouin de Béthune, qui, toujours otage, retournait chez le duc d'Autriche. *Rex tradidit Balduino de Bethun sororem Arthuri Ducis Britanniae et filiam Imperatoris Cypri tradendam eam in manu Ducis* (3). Mais pendant qu'ils faisaient route, Baudouin reçut une nouvelle qui allait, une fois de plus, changer la destinée de la « Damsel de Chypre » : *Verum cum Balduinus Betuensis cui adducendae principis feminae cura demandata erat, mortuum Austriae ducem in itinere percepisset non processit ulterius, reduxit praefatas puellas*

(1) COGGESHALL, *op. cit.*, 146 ; HOVEDEN, *op. cit.*, III, 275 ; NEWBURGH, *op. cit.*, V. 432.

(2) *Magni Rotuli Scaccarie Normanniae*, éd. STAPLETON, Londres, 1844, *ad annum* 1195, I, 154. Comme l'année va de la Saint-Michel 1194 à la Saint-Michel 1195, il pourrait éventuellement s'agir d'une dépense faite après le retour d'Autriche. (La Saint-Michel tombe le 29 septembre).

(3) HOVEDEN, *op. cit.*, III, 275.

et tradidit eas regi, écrit Hoveden, en relatant ce voyage (1). Léopold d'Autriche était mort, le 31 décembre 1194, des suites d'une chute de cheval survenue à Noël, au cours d'un tournoi. De sa propre initiative, Baudouin ramena les deux princesses en Normandie auprès du roi et des reines, au début de 1195. — Les fils du défunt duc d'Autriche abandonnèrent les projets matrimoniaux conçus pour eux par leur père. Frédéric mourut jeune en 1199, et le cadet Léopold, qui aurait dû être le mari de la petite Chypriote, épousera, en 1203, Théodora, fille d'Isaac Ange, l'ennemi déclaré de l'empereur de Chypre et de sa fille.

Au printemps 1196, la « Damsel de Chypre » était donc rentrée en Normandie. Mais sa situation n'était guère favorable. Elle avait perdu son oncle ; il n'était plus question pour elle de fiançailles, et même son importance en tant qu'héritière de Chypre allait diminuant. Après la libération de Richard, Henri VI avait fait campagne en Italie, et, en 1194, s'était emparé, par le fer et par le feu, du royaume de Sicile, héritage de sa femme Constance. Margaritone, emprisonné, fut aveuglé et déporté en Allemagne. Lors de son séjour dans le Sud, Henri entama un mouvement diplomatique pour assurer le succès de sa croisade et étendre l'Empire au Proche Orient. Chypre y jouait un rôle. En avril 1194, Guy de Lusignan mourait, probablement sans savoir que l'île était passée sous la suzeraineté de Henri VI. Son frère Aimery lui succéda, à peu près au moment où Isaac retrouvait la liberté. Aimery tenta immédiatement de gagner la faveur d'Henri VI. Il envoya à l'empereur une ambassade conduite par Renier de Gibelet, beau-frère du roi Léon d'Arménie. Aux diètes de Gelnhausen et de Worms, en octobre et décembre 1195, Renier déclara qu'Aimery « *semper vellet homo imperii esse Romani* », prêta pour lui le serment de fidélité et pria l'empereur d'envoyer des prélats à Chypre, pour couronner le nouveau vassal qui recevrait le titre de roi (2). En mai 1196,

(1) *Ibidem.*

(2) *Annales Marbachenses*, *M.G.H.* SS. XVII, 677 ; G. DE TYR, *op. cit.*, 26, XXII et ERNOUL, *op. cit.*, 209, disent que l'ambassade se rendit dans les Pouilles pour y rejoindre l'empereur.

sur l'ordre d'Henri VI, les archevêques de Trani et de Brindisi apportèrent un sceptre à Aimery et lui promirent la visite de l'empereur lui-même, qui viendrait en personne couronner le nouveau roi (1). L'amitié entre Henri VI et Aimery était sans ombre. Grâce aux efforts du chancelier impérial Conrad de Hildesheim, *consilio cancellarii Conradi*, Aimery sera élu roi de Jérusalem en 1197. Dans ces circonstances, Isaac et sa fille, déjà oubliée par les princes autrichiens, n'offraient plus aucun intérêt pour l'empereur. Isaac, de son côté, convoitait alors la couronne de Byzance et n'accordait plus grande attention à Chypre. Il meurt au moment où Aimery prête serment de fidélité à l'empereur.

La pauvre « Damsel de Chypre » était donc devenue du jour au lendemain une princesse sans soutien et sans importance en Occident. — La seule personne qui aurait pu défendre ses intérêts, Eudocie Comnène, sa grande-tante maternelle (2), s'était, après bien des mécomptes (3), retirée dans un couvent à Aniane.

(1) TOECHE, *op. cit.*, 391 ; *Annales Marbachenses*, 1116 ; HUBATSCH, *op. cit. Gesta Episcoporum Halberstadt*, *M.G.H.* SS. XXIIII, 112 : *Conradus Moguntinus Archiepiscopus ... ex parte imperatoris coronavit.* (Il s'agit de Conrad de Hildesheim). RÖHRICHT, *Reg.*, 729, 733 et 737.

(2) Voir tableau généalogique I.

(3)

Eudocie
née en 1164 † après 1200
oo 1174, divorcée IV,1187, confirmation de la validité en 1194
Guillaume de Montpellier
(remarié à Agnès de Castille) † 1218
|
Marie de Montpellier
née en 1182 † 1219
oo 1) 1192 Barral, vicomte de Marseille † 13.XII.1192
oo 2) XII.1197 Bernard, comte de Comminges † 1201
oo 3) 5.VI.1204 Pierre II, roi d'Aragon † IV.1213

Eudocie avait été fiancée à Alphonse II d'Aragon et en 1174 était arrivée à sa cour, accompagnée d'une nombreuse suite. Mais le roi d'Aragon avait entre-temps épousé (fin janvier 1174) Sanche de Castille, ce qui fait dire à Peire Vidal : « J'aimerais mieux *de Castila una pauca jovensela* que mille chameaux chargés d'or avec l'Empire

Pendant cinq ans, nous perdons la trace de la « Damsel de Chypre ». Il est peu probable qu'elle ait rejoint ses parents de Montpellier ; peut-être demeura-t-elle auprès des deux reines dont elle avait partagé le sort depuis trois ans. En avril 1195, Bérengère s'était réconciliée avec Richard, et les deux reines vivaient soit à Chinon, soit dans la Sarthe.

En octobre 1196, Richard accorde la main de sa sœur Jeanne, reine douairière de Sicile, au comte Raymond VI de Toulouse, qui en fit sa troisième femme. En juillet 1197, Jeanne donna naissance à un fils, puis retourna en Normandie où nous la trouvons avec Bérengère en mars 1198. En 1199, elle est au chevet de Richard Cœur de Lion, mortellement blessé le 6 avril. Jeanne mourra elle-même à Rouen, en septembre 1199 (1).

Nous avons supposé que la « Damsel de Chypre » était demeurée auprès des deux reines. Tout porte à croire qu'elle fut attachée spécialement à la reine Jeanne, comtesse de Toulouse. En effet, après un silence de cinq ans, nous la retrouvons brusquement quatrième épouse de Raymond VI, veuf de la reine Jeanne.

C'est le Continuateur de Guillaume de Tyr qui nous donne le plus de détails sur ce mariage (2). Parlant de Richard et de sa captive il dit ... *si mena la fille de l'Empereor de Chypre que il avoit prise en son pais et quant il fu morz il la délivra. Si s'en raleit arrières, en ce que ele fu à Marseille, li cuens de Saint Gile l'esposa et come il l'ot tenue tant comme il vost, si*

de Manuel ». Au lieu de retourner à Byzance, Eudocie épousa Guillaume VIII de Montpellier, qui divorça pour épouser Agnès de Castille. Mais ce second mariage fut déclaré nul par Célestin III en 1194, et la fille unique d'Eudocie, Marie, devint la seule héritière des biens de Guillaume de Montpellier, qu'elle apporta à son troisième mari. Eudocie s'était retirée à l'Abbaye d'Aniane où elle mourut saintement. Voir : Dom VAISSÈTE, *Histoire de Languedoc*, n. éd., IV, 184 et VI, 62, 63, 117 et 204 ; P. GARIEL, *Series praesulum Magalonensium*, Toulouse, 1652, 279.

(1) *Dictionnaire Biographique du Maine et Loire*, II, 406 ; DELAVILLE LE ROULX, *Cartulaire Général de l'Ordre des Hospitaliers*, Paris, 1894, II, 179 : achat d'une maison à Thorée, près de Lude, dans la Sarthe.

(2) G. DE TYR, *op. cit.*, 28. V. ERNOUL. *op. cit.*, 352, donne un texte presque identique.

la mist hors de sa terre ... et il espousa la suer du Roi d'Aragon. Si on prend ce passage à la lettre, la princesse aurait été prisonnière jusqu'en 1199 — ce qui n'est pas le cas. Le chroniqueur confond l'emprisonnement initial et tout le temps qu'elle a passé en Normandie, dans une condition digne de son rang. Le Continuateur de Guillaume de Tyr confond aussi les circonstances du premier mariage avec Raymond VI de Toulouse et celles du second mariage, qui eut bien lieu à Marseille, comme nous le verrons. Le premier a sans doute été célébré soit à Toulouse, soit en Normandie. Nous croyons qu'on peut réfuter sans hésitation l'opinion exprimée, dans le *Recueil des Historiens des Croisades* (1), par l'annotateur de Nicétas, selon lequel la « Damsel de Chypre » ne fut que l'*amasiuncula* de Raymond VI et qui prétend qu'elle n'était tenue qu'en *pellicis conditione*, sans apporter la moindre preuve à cette affirmation. Le texte du Continuateur de Guillaume de Tyr dit bel et bien *esposa*. Le mariage est en outre confirmé par un autre chroniqueur, Pierre de Vaux-Cernay, qui dit clairement que la Chypriote était « femme et épouse » du Comte de Toulouse (2). C'est l'opinion unanime des historiens des comtes de Toulouse. Par contre, la chronologie de Pierre de Vaux-Cernay semble fautive. Il considère la « Damsel de Chypre » comme la troisième femme de Raymond VI, après Béatrice de Béziers et avant Jeanne de Sicile, et fait durer le mariage de 1193 à 1196. Or nous savons que la « Damsel de Chypre » était en Normandie en 1195 et que la paix entre Raymond VI et Richard fut conclue en 1196. Le seul récit exact est celui du Continuateur de Guillaume de Tyr, et le mariage dut avoir lieu entre le 24 septembre 1199, date de la mort de Jeanne, et le 11 janvier 1204, jour où Ray-

(1) L'annotateur du *RHC* Grecs, II, 459 dit : *sed potius amasiunculae loco fuisse, nec diu potuit ut cumque diutius perstare tenerae pellicis conditione.*

(2) P. DE VAUX-CERNAY, *Hystoria Albigensis*, Bouquet XIX, 9 et Dom VAISSÈTE, *op. cit.*, VII, 25. (Cs. PARADIN : *Alliances généalogiques*, Lyon, 1561, parle aussi de ce mariage, tandis que GUILLAUME DE PUY-LAURENS, *Chronique*, n. éd. Béziers, 1864, et Bernard GUIDON l'ignorent). Voir : C. CALET, *Les Comtes de Toulouse*, Toulouse 1623. Le ms. Fr. 4920, fol. 403, de la Bibliothèque Nationale : *Mémoire pour servir à l'Histoire des Comtes de Toulouse*, donne : *Filia D. Cypri.*

mond épouse Éléonore d'Aragon (1). Mais le mariage avait déjà pris fin en 1203, comme nous le verrons par la suite.

Il serait superflu de faire état ici de la théorie de Dom Vaissète ( ), selon laquelle l'épouse chypriote de Raymond VI serait Bourgogne, la fille d'Aimery de Lusignan, si cette erreur n'était pas constamment répétée.

De même, lorsque Dom Vaissète considère que le mariage avec la princesse chypriote fut annulé pour cause de consanguinité au quatrième et cinquième degré, il fait une confusion évidente avec l'annulation du deuxième mariage du comte Raymond VI.

(1) Dom VAISSÈTE, *op. cit.*, VI, 144 ; Ms. 23071 de la Bibl. Nat ; BERGERT DAMEN, *op. cit.*, 25.

(2) Dom VAISSÈTE, *op. cit.*, VI, 173 ; MURALT, *Chron., op. cit.*, 242 ; *Art de vérifier les dates* (1784), III, 298 ; MOLINE DE ST. YON, *Comtes de Toulouse*, III, 56, Paris, 1861 ; ISENBURG, *op. cit.*, II, 41. BELPERRON P., *La Croisade contre les Albigeois*, Paris, 1960, mentionne encore cette Bourgogne de Chypre-Lusignan et augmente la confusion. Bourgogne était en réalité la femme de Gautier de Monbéliard. Ce fait a été établi et la question résolue par MAS LATRIE, *Trésor de Chronologie*, col. 1668. Mas Latrie dit bien que la fille d'Isaac était la quatrième femme de Raymond de Toulouse ; Cte de REY, *Les Familles d'Outre Mer* (Du Cange), Paris 1869. — Bourgogne de Chypre est la fille d'Aimery de Lusignan et de sa première femme, Echive d'Ibelin (voir W. H. RUDT DE COLLENBERG, *Les Premiers Ibelin dans le Moyen Age*, 1965, 3-4), mariés avant décembre 1174. Echive mourut avant la fin de l'année 1197, après avoir été capturée avec ses enfants par des pirates grecs. En 1197 ou 1198, Bourgogne épousa Gautier de Monbéliard, le futur régent de Chypre. MAS LATRIE, *op. cit.*, 167, et *Lignages d'Outre-Mer*, dans *R.H.C.* Lois, II, 443.

Chronologie des mariages successifs de Raymond VI de Toulouse :

Raymond VI

né le 27 octobre 1156 mort le 2 août 1222

oo1)	1173	Ermesinde, fille du vicomte Bernard de Narbonne, † 1175.
oo2)	1175	Béatrice de Trancavel, fille de Raymond, comte de Carcassone, séparée en 1193.
oo3)	X.1196	Jeanne d'Angleterre, veuve de Guillaume II de Sicile, sœur de Richard I, morte le 24.IX.1199.
oo4)	1200	N. fille d'Isaac, empereur de Chypre, séparée en 1202/1203.
oo5)	11.I.1204	Éléonore d'Aragon, fille d'Alphonse II, morte en II.1226.

Nous ne connaissons pas les raisons de la rupture. Peut-être Raymond VI désirait-il déjà épouser Éléonore d'Aragon. En tout cas, il se trouvait en Terre Sainte en octobre 1202 et n'y était pas accompagné de la « Damsel de Chypre », qui voulait pourtant regagner le Proche-Orient. La seule certitude que nous possédions est que le mariage était rompu en 1203. Le Continuateur de Guillaume de Tyr nous raconte la suite des aventures de la comtesse de Toulouse divorcée (1) : *Cela s'en ala à Marceille et la la vi trova cist chevalier qui je vous dit et fist tant vers lui qu'il l'éposa.* Le chevalier en question est un participant de la quatrième croisade dont le même auteur nous parle ainsi (2) : *Il avait avec ces d'Amiens un chevalier qui était parent de l'emperor Baudouins avait nom.* (Baudouin est le nom de l'empereur et non du chevalier, comme le prouvent les autres versions du même passage). Ce chevalier se trouvait à Marseille et *après le mariage il cuida l'aide d'ou Comte de Flandres qui ses parents estait et des Flamencs qu'il reust l'ile de Chypre qui fu de son père (à elle).*

Quel était donc ce second époux, « choisi », semble-t-il, dans un dessein bien précis par la « Damsel de Chypre », dont le premier mari était allé seul en Terre Sainte ?

Les participants les plus importants de la quatrième croisade sont assez bien connus (3). Nous savons que les forces furent dès le début divisées en deux corps : une partie des Flamands partit par voie de mer, s'embarqua sur l'« Estoire », au passage combattit au Maroc, passa par Gibraltar et arriva à Marseille à la fin de 1202, tandis que le gros de l'armée se

(1) G. DE TYR, *op. cit.*, 28, V.

(2) La comparaison des différents textes du *Continuateur de Guillaume de Tyr*, donnés dans *RHC.* Occ. II, confirme que le prénom de « Baudouin » se rapporte à l'empereur et non au chevalier (« comte Baudouin », « l'empereur comte Baudouin »). Cette distinction nous avait échappé dans notre étude sur les dynasties arméniennes. On voudra bien rectifier : *op. cit.*, Tab. I, et p. 51. ERNOUL, *op. cit.*, 352 est tout aussi clair : *Il y avait avec ces Flamens d'Amiens i chevalier qui parent était l'Empereur Baudouin.*

(3) VILLEHARDOUIN, *Chronique de la Croisade de Constantinople*, éd. Buchon, Paris, 1829 ; ROBERT DE CLARI, *La conquête de Constantinople*, Bouquet XVIII. Les deux chroniques ont été rééditées par Pauphilet A., Paris, 1952.

rassemblait à Venise. L'« Estoire », passa tout l'hiver et une bonne partie de l'année 1203 en Provence. Villehardouin mentionne les trois chefs de l'« Estoire » : Jean de Nesle, qui eut le haut commandement, Nicolas de Mailly et un certain Thierry *qui fut fils le Comte Philippe de Flandres* (1), mentionné trois fois par la suite. Énumérant les personnages qui se croisent, le chroniqueur cite : *Baudouin le Comte de Flandres, Henry son frère et Thierry ses niers, qui fu fils du Comte Philippe de Flandres, Guillaume l'avoëz de Béthune et son frère Conon* (2). Thierry en fait, n'est pas « niers », mais cousin germain de l'empereur Baudouin, étant le fils illégitime de Philippe de Flandre-Alsace, le valeureux prince qui finit ses jours en Terre Sainte (3). Ce Thierry est le *seul* pa-

(1) VILLEHARDOUIN, *op. cit.*, 25 et 52. Pour Jean de Nesle, on peut consulter : H. P. DYGGVE, *Trouvères et Protecteurs de Trouvères*, dans *Annales Academiae Scientiarum Finnicae*, Helsinki, 1942, travail très documenté.

(2) VILLEHARDOUIN, *op. cit.*, 7.

(3) Voici un aperçu de la généalogie des comtes de Flandre :

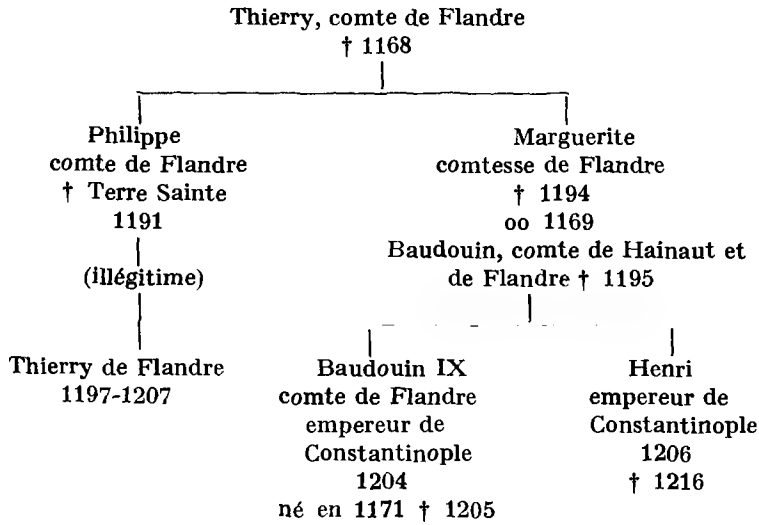

Voir aussi pour Thierry, CARTELLIERI, *op. cit.*, I, 50, note 2 ; H, VAN WERVEKE. *Het beeld van Filips van de Elzas in Weeklank op het werk van Jan Romein*, Amsterdam, 1953, 224, 227, note 35 ; et, en général, E. GERLAND, *Geschichte des Lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel*, Homburg, 1905, I, et J. LONGNON, *L'Empire Latin de Constantinople*, Paris, 1949.

rent des comtes de Flandre mentionné dans les chroniques et dans les sources comme ayant participé à la quatrième croisade. Il est un des chefs de la flotte à Marseille en 1202/1203 et ne retourna pas dans son pays. Il avait auparavant joué un certain rôle en Flandre. Le Dr. W. Prevenier, de l'Université de Gand, a eu la grande amabilité de nous communiquer la liste des documents allant de 1197 à avril 1202, qui mentionnent Thierry : *Theodoricus filius comitis Philippi*, ou *cognatus meus*, ou *filius Ph. comitis* ou encore *nepos meus* (1). Ses liens avec la maison comtale sont assez étroits pour que nous supposions qu'il a pu demander à son cousin l'aide qui lui était nécessaire pour faire valoir les droits de son épouse.

Il nous paraît donc incontestable que ce Thierry est le deuxième mari de la « Damsel de Chypre ». Après la rupture de son mariage avec Raymond VI, elle avait choisi son nouvel époux parmi les chefs des croisés de Marseille, espérant avec cette aide revendiquer son héritage. C'est d'autant plus vraisemblable que l'équipage de l'« Estoire » avait refusé de participer à la Croisade contre Constantinople (24.VI.1203-12. IV.1204) et avait directement fait voile vers la Terre Sainte. Au cours du voyage, le navire fit escale à Chypre et le Continuateur de Guillaume de Tyr révèle bien les ambitions des croisés lorsqu'il dit (2) : *Quant il furent arrivé di la li chevaliers qui la fille de l'Empereor de Chypre avoit prise à feme prist*

(1) Lettre de Mr. le Professeur Dr. W. PREVENIER, et du même : *De oorkonden der graven van Vlaanderen, 1191 - aanvang 1206*, Bruxelles, 1964, II.

p. 150/151	juin/juillet 1197	Theodor filius comitis Philippi
p. 310	18 août 1200	Nepos meus (de Baudouin IX)
p. 329	27 décembre 1200	Th. de Flandria
p. 346	27 mars 1201	Cognatus Comitis (Baudouin IX)
p. 361	15 octobre 1201	Nepos meus (de Baudouin IX)
p. 373	1201	Filius Ph. Comitis
p. 417	mars 1202	Nepos meus (de Baudouin IX)
p. 504	avril 1202	Nepos meus »

On voit que le *nepos* des actes et le *niers* des chroniqueurs sont des équivalents de *cognatus*, Thierry étant probablement bien plus jeune que ses cousins.

(2) G. DE TYR, *op. cit.*, 28, V.

de ses amis et des Flamenz et alèrent devant le Roi Haimeri et li requist li chevaliers que il li redist l'isle de Chypre ; car il avoit à feme la fille de l'Empereor cue ele fu et cui ele devoit estre. Le Roi Aimery dut être surpris par cette requête assez naïve et sans détours. *Quant Haimeris oi ceste requeste si le tint a musart et li comanda que il vuidast la terre sur le cors a essiller et se il ne le faisoit, il l'essillerait.* La réaction était compréhensible et Thierry n'insista pas. *Li chevaliers n'ot mie conseil que il demorast en la terre, ainz la vuidast, si s'en ala en Ermenie.* Quand on prend en considération l'esprit du temps et la mentalité des participants de la quatrième croisade, beaucoup plus désireux d'acquérir richesses et biens au soleil que de délivrer le tombeau du Christ, la requête de Thierry ne surprend guère, même si elle s'adressait à un prince chrétien. Elle prouve le manque de sens politique de Thierry et le charme de la « Damsel de Chypre », qui avait gagné ses compagnons à ses ambitions. Le bon sens prévalut pourtant : les croisés quittèrent Chypre et gagnèrent la Syrie et l'Arménie (1). Nous les trouvons, en août 1204, attaquant le prince d'Antioche, pour le compte de Léon d'Arménie, au lieu de combattre les infidèles. Ils se dispersèrent bientôt après. La nouvelle de la prise définitive de Constantinople et de l'instauration de l'Empire Latin parvint entre-temps en Terre Sainte. Le cousin de Thierry, Baudouin, comte de Flandre, avait été couronné empereur, le 16 mai 1204. Lorsqu'il aura disparu dans les cachots des Balkans, son frère Henri lui succédera, le 20 août 1206. Un grand nombre des croisés de l'« Estoire » — parmi lesquels Nicolas de Mailly — se joignirent à des chevaliers de Terre Sainte qui avaient perdu leurs domaines ou s'étaient exilés en Arménie, comme Raoul de St.-Omer, et gagnèrent Constantinople. Nous ne serons donc pas surpris d'y retrouver Thierry. Au lieu d'accepter une des seigneuries que le Roi d'Arménie offrait à tout chevalier franc qui voulait bien se fixer dans son royaume, il préféra se rendre

(1) ALISHAN, *L.L.M.*, *op. cit.*, 240 ; ABOU'L FEDA, *R.H.C.* Or. I. 82 ; SANUDO, *op. cit.*, III/XI 203 : *Ergo transeunt in Armeniam* ; ERNOUL, *op. cit.*, 352, 353. Une partie des forces va à Tripoli, une autre à Antioche, le gros en Arménie.

à la cour de ses heureux cousins, les « nouveaux empereurs ». En 1207, Thierry est donc à Constantinople ; en juillet de cette année, il participe, près d'Andrinople, aux combats livrés à Kalojan.

Villehardouin nous dit (1) : *Au darraien envoia l'empereres Henris Ansial de Kaeu* (Anseau de Cayeux) *por garder les correors, Eustaice son frère et Tyerri de Flandres, son nevou.* Telle est la dernière mention que nous trouvions de Thierry. La « Damsel de Chypre » l'a-t-elle accompagné vers de nouvelles aventures dans l'Empire de ses cousins et dans la ville de ses ancêtres — ou est-elle restée en Arménie, dans le pays de sa mère, protégée par son oncle, le roi Léon ? Espérons que son âge mûr ait connu la tranquillité et la paix qui furent refusées à sa jeunesse mouvementée.

*
* *

Il serait surprenant qu'un personnage si fascinant, qu'une destinée si aventureuse, sans doute bien connue dans le Midi, n'ait pas trouvé d'écho dans l'œuvre des troubadours. Sans être expert en la matière, nous voudrions attirer l'attention des spécialistes sur un point de la vie de Peire Vidal, dont la *Vida* (2) raconte qu'il aurait participé à la croisade de Richard I et qu'il aurait à son retour pris le titre d'empereur, car, « lorsqu'il se rendit en Orient, il ramena de là-bas une Grecque de Chypre qu'il y avait épousée. On lui fit croire que sa femme était une nièce de l'Empereur de Constantinople et qu'il avait par elle des droits à l'Empire ». Là-dessus, Peire *portava armas imperiales, fasia se clamar emperaire e la mulilier empereriz.* Il fit équiper une flotte pour conquérir son empire. Un bon connaisseur de Peire Vidal (3) met en doute la véracité de ce récit. Quoi qu'il en soit, la « Damsel de Chypre » pourrait avoir contribué à la genèse de cette histoire (4). Peire Vidal partit bien pour l'Orient, où l'on perd sa

(1) VILLEHARDOUIN, *op. cit.*, 52, CXIV ; GERLAND, *op. cit.*, 115.
(2) Dom VAISSÈTE, *op. cit.*, X, 27 sqq. et 380.
(3) E. HOEPFNER, *Le Troubadour Peire Vidal*, Paris, 1961, 146 sqq.
(4) Sans doute la *Vida* ne vise-t-elle qu'à fournir une explication du titre d'empereur que Peire Vidal s'attribuait. Il n'en reste pas

trace à Malte, vers 1204 ; il séjournait alors chez le comte Arrigo Pescatore, beau-frère de ce Guillaume Grasso dit *il Porcus*, successeur de Margaritone (1).

*
* *

En conclusion de cette étude, nous désirons également attirer l'attention sur le testament que laissa la reine Jeanne de Sicile, comtesse de Toulouse, morte en septembre 1199 (2). Ce document pourrait, en effet, contenir une indication sur cette « Damsel de Chypre » qui, jeune fille, fut confiée à la reine en 1191, partagea sa vie pendant des années et lui succéda comme épouse de Raymond VI. Nous y trouvons à la première place, parmi les légataires, une « Béatrice domicella », qui reçoit la forte somme de 200 Marks. Les autres legs ne sont que de 140 marks pour une certaine Alice, 100 pour une Helysabeth, 60 pour une Philippa (qui est une parente) et 15 Marks pour une Malekakxa. La « Domicella Béatrice » reçoit en outre, avec Alice, les deux coffres de Verdun et tout leur contenu. « Domicella » est le titre donné à une jeune princesse non encore mariée : il est appliqué aux filles non mariées des ducs de Normandie (3). Sous cette dénomination se cache donc une jeune fille bien née qui devait être très proche de la reine Jeanne, puisqu'elle se trouve à la première place dans le testament. Nous ne pouvons résister à la tentation de voir en elle la « Damsel de Chypre », et dans la dernière volonté de Jeanne un geste d'affection et de réparation envers celle que le destin lui avait confiée en des circonstances si cruelles. Le prénom de Béatrice lui conviendrait

moins fort possible que Vidal ait connu la « Damsel de Chypre » et qu'il ait été impressionné par son histoire. Une telle rencontre n'aurait pu avoir lieu qu'entre 1195 et 1200. Nous ne possédons malheureusement aucun document susceptible de nous renseigner sur la vie de Vidal pendant les années où il se serait donné le titre d'empereur.

(1) AMARI, *op. cit.*, 201 ; *Liber Jurium Januensis*, *Hist. Patr. Monum.* Doc. D. col. 553, Turin, 1854, I.

(2) ROUND, *op. cit.*, *Abbey of Fontevrault*, 392.

(3) DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1883/1888, s.v.

LES QUARTIERS DE LA « DAMSEL DE CHYPRE »

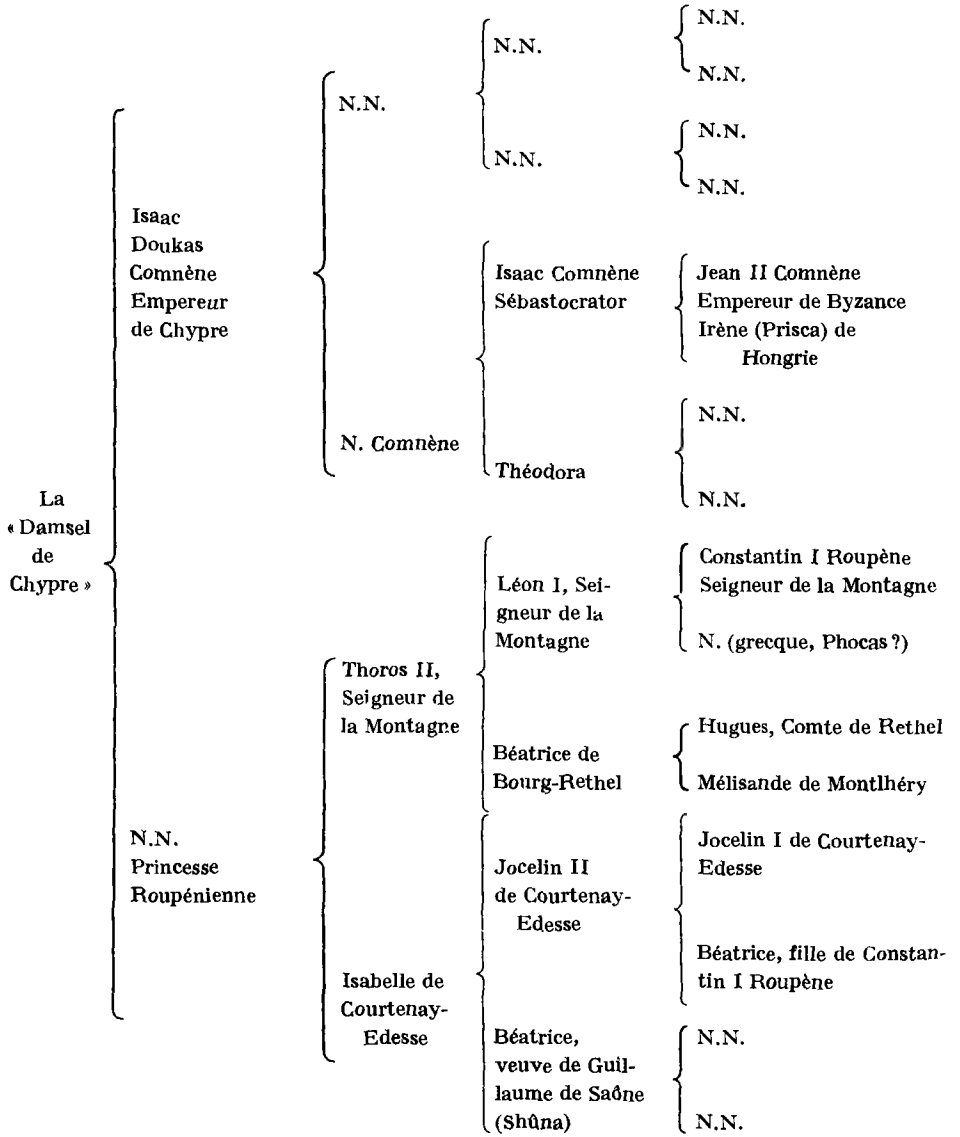

parfaitement, car parmi les ascendants maternels de la « Damsel de Chypre », nous ne trouvons pas moins de trois « Béatrice » (1). Notre étude se termine donc par un point d'interrogation : la « Damsel de Chypre » s'appelait-elle Béatrice ?

*
* *

Il ne nous paraît pas inutile de dresser finalement la chronologie de la vie d'Isaac et de sa fille, telle qu'elle ressort de l'étude précédente :

1155/1160	Naissance d'Isaac.
1174/1175	Nomination comme gouverneur de la Cilicie.
1175/1176	Mariage avec N., fille de Thoros II d'Arménie, princesse roupénienne.
1177/1178	Naissance d'un fils et d'une fille.
1179	Isaac est prisonnier de Roupène III d'Arménie.
1180 IX.24	Mort de l'empereur Manuel ; Alexis II, mineur, devient empereur.
1182	Isaac et ses enfants sont remis à Bohémond III d'Antioche.
1183	Isaac relâché se rend à Chypre ; ses enfants sont gardés comme otages.
1183 X.	Mort d'Alexis II. Andronic devient empereur.
1184	Isaac se déclare empereur sous le nom de Doukas.
1184/1185	Alliance entre Isaac et Guillaume II de Sicile.
1185 IX.12	Mort d'Andronic I. Isaac II Ange devient empereur.
1185	Isaac adopte le nom de Comnène au lieu de celui de Doukas.
1185/1186	Mariage d'Isaac avec N., fille illégitime de Guillaume I de Sicile.
1186	Défaite de la flotte grecque envoyée contre Isaac.
1187	Alliance entre Byzance et Saladin.

(1) RUDT DE COLLENBERG, *op. cit.*, Tabl. I. V. XII. Un pareil prénom pourrait expliquer la confusion faite par quelques historiens avec la deuxième femme de Raymond VI, Béatrice de Béziers. Nous croyons intéressant de donner les « quartiers » connus de la « Damsel de Chypre » (voir tableau ci-contre).

1187/1190 Mort du fils d'Isaac.
1189 XI.16 Mort de Guillaume II de Sicile.
1190 Isabelle, épouse de Conrad de Montferrat, devient reine de Jérusalem.
1191 V.6 Premier débarquement de Richard I à Chypre.
1191 V.12 Mariage de Richard I avec Bérengère de Navarre à Limassol.
1191 V.16 Tractations entre Isaac et Richard. Isaac prend la fuite.
1191 V.21 La fille d'Isaac est faite prisonnière à Ceryne.
1191 V.22 Isaac se rend à Richard I.
1191 VI.1 Les prisonniers sont emmenés à Acre.
1191 VI. Isaac est remis aux Hospitaliers ; sa fille, aux deux reines, Bérengère et Jeanne.
1191 VII. Un parent d'Isaac, proclamé empereur, est pris et pendu par les Anglais. Richard vend l'île aux Templiers.
1192 IV.5 Révolte à Chypre contre les Templiers. Les Templiers rendent l'île à Richard, qui la donne en fief à Guy de Lusignan.
1192 IX.29 Les reines, la femme d'Isaac et sa fille s'embarquent pour l'Occident.
1192 XI. La femme d'Isaac reste dans le Sud de l'Italie.
1192 XII.24 Richard I est fait prisonnier par Léopold d'Autriche.
1193 II.14 Accord de Wurtzbourg entre Léopold et Henri VI.
1193 III.28 Richard I est livré à Henri VI et mis en accusation à Spire.
1193 IV. Accord préliminaire entre Henri VI et Richard I.
1193 VI.26 Conclusion de l'accord définitif.
1193 VI/VII Les reines et la « Damsel » quittent Rome pour Pise, Gênes et le Poitou.
1193 fin Les reines et la « Damsel » arrivent à Poitiers.
1194 II. Richard I se déclare vassal de Henri VI, prête serment et est libéré.
1194/1195 Isaac retrouve sa liberté et se rend en Asie Mineure.
1194 La « Damsel de Chypre » est fiancée au fils de Léopold d'Autriche, Léopold. La « Damsel » se rend avec Éléonore de Bretagne en Normandie (Rouen, Chinon).
1194 IV. Mort de Guy de Lusignan ; son frère Aimery lui succède comme seigneur de Chypre.

1194	Premiers contacts entre Aimery et Henri VI qui se trouve dans les Pouilles.
1194 été	Léopold d'Autriche réclame la remise de la «Damsel» et d'Éléonore.
1194 XII.	Baudouin de Béthune emmène les deux princesses en Autriche.
1194 XII.31	Mort de Léopold d'Autriche.
1195 I/II.	La « Damsel » et Éléonore retournent en Normandie.
1195 IV.2	Isaac II Ange est détrôné ; l'empereur Alexis III rappelle Isaac à Byzance.
1195	Conspiration d'Isaac contre Alexis III.
1195/1196	Isaac meurt empoisonné à l'instigation d'Alexis III.
1195 X/XII.	Aimery de Chypre se déclare vassal de l'Empire.
1196 VI.	Aimery reçoit de l'empereur le titre de roi.
1196 X.	Mariage de la reine Jeanne avec Raymond VI, comte de Toulouse.
1199 IV.6	Mort de Richard I.
1199 IX.	Mort de Jeanne, comtesse de Toulouse, à Rouen.
1200	Mariage de la « Damsel de Chypre » avec Raymond VI, comte de Toulouse.
1202/1203	Dissolution du mariage de la « Damsel de Chypre » avec Raymond VI.
1203	Mariage de la « Damsel de Chypre » avec Thierry de Flandre, à Marseille.
1204	Thierry et les chevaliers flamands réclament à Aimery l'île de Chypre.
1204/1205	Thierry et la « Damsel de Chypre » partent pour l'Arménie.
1207	Thierry va rejoindre à Constantinople son cousin, l'empereur Henry.

W. H. RUDT DE COLLENBERG.

Note de la Rédaction.

Le lecteur de M. Rudt de Collenberg n'aura pas manqué d'apprécier le vif intérêt de la large fresque historique, si riche et si suggestive, que la carrière d'Isaac de Chypre et les aventures de sa fille lui ont fourni l'occasion de brosser. Important par son abondante information, le mémoire de M. Rudt de Collenberg ne le sera pas moins par l'impulsion qu'il pourra donner à de nouvelles recherches et, avant tout, par la manière dont il nous amènera sans doute à réexaminer — ou à formuler d'une manière précise — les problèmes nombreux et d'ordre divers que la carrière d'Isaac de Chypre pose à l'historien. En attendant, il ne sera pas inutile, croyons-nous, d'attirer ici l'attention sur un de ces problèmes, que précisément le mémoire de M. Rudt de Collenberg nous oblige — pour la première fois — à prendre en considération. On aura remarqué, en effet, que, selon notre collaborateur, Isaac de Chypre aurait fondé « un monastère au moins : celui de S. Néophyte le Reclus », et que M. Rudt de Collenberg en tire argument pour reprocher à nos sources grecques d'avoir exagéré « l'anticléricalisme » d'Isaac (cf. plus haut, p. 140). Un Isaac de Chypre fondateur de couvents ou, à tout le moins, d'un des plus célèbres établissements religieux de l'île, le monastère de S. Néophyte le Reclus, lequel, comme on sait, a survécu jusqu'à nos jours, c'est là, à vrai dire, une grande nouveauté. Ne pouvant entrer ici dans de longs développements, nous ne dirons rien de la manière dont M. Rudt de Collenberg a cru pouvoir, en l'occurrence, justifier son opinion (cf. plus haut, p. 140, n. 2). Nous nous bornerons à faire observer que, de prime abord, cette opinion se heurte à une difficulté majeure, si du moins l'auteur de la « lamentation » sur les malheurs de Chypre (*Περὶ τῶν κατὰ τὴν χώραν Κύπρον σκαιῶν*) est bien, comme tout le monde l'a cru jusqu'ici, S. Néophyte le Reclus. Comment admettre, en effet, que celui-ci, au cas où Isaac aurait été le fondateur du monastère qu'il dirigea pendant de si longues années, se soit exprimé sur le compte de « l'empereur de Chypre » avec l'impitoyable dureté dont on a pu juger par les extraits, cités plus haut (cf. pp. 124 sq.), de l'opuscule en question ? Et la difficulté que nous venons d'évoquer ne serait guère moins grave, croyons-nous, si l'on se résignait à distinguer — c'est le parti que M. Rudt de Collenberg semble avoir adopté, et l'on regrettera vivement qu'il ne s'en soit pas expliqué davantage —

le moine Néophyte, auteur de l'opuscule cité, et l'higoumène Néophyte, premier supérieur de l'*Ἐγκλείστρα* chypriote. Si Isaac avait été l'homme que M. Rudt de Collenberg se plaît à imaginer, comment expliquer que le clergé de Chypre lui en ait tenu si peu compte et que, par la voix de l'un des siens, il ait prononcé contre lui une aussi sévère condamnation? Notons enfin qu'à ces remarques on peut ajouter une observation qui sans doute paraîtra décisive : suivant une chronologie qui semble bien assurée, les travaux d'aménagement du monastère de S. Néophyte étaient terminés en 1183 (1), ce qui en reporte la fondation à une date bien antérieure — selon la chronologie de M. Rudt de Collenberg — à l'arrivée d'Isaac dans l'île de Chypre. On voit par là que le travail si méritoire de M. Rudt de Collenberg ne simplifiera pas nécessairement la tâche de l'historien, et ceci revient, en somme, à répéter ce que nous faisions entendre plus haut, lorsque nous parlions des très appréciables services qu'il pourra rendre à nos études.

(1) Voir l'important article du P. L. PETIT, *Vie et ouvrages de Néophyte le Reclus*, dans *Échos d'Orient*, t. II (1898-1899), pp. 257 sqq. ; cf. H. DELEHAYE, *Saints de Chypre*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XXVI (1907), p. 275.

PEINTURES MURALES DE CARACTÈRE OCCIDENTAL EN ARMÉNIE : ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL DE TATEV (DÉBUT DU Xme SIÈCLE)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE (1)

En Arménie soviétique, on peut voir encore quelques fragments des peintures qui couvraient les murs de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Tatev, important monastère arménien du haut Moyen Âge (fig. 1). Aux dires d'un historien arménien du XIIIe siècle, Étienne Orbélian, ces peintures sont dues à des peintres « de nation franque ».

Depuis le XIe siècle, le couvent de Tatev était le siège de l'évêché de Siounie orientale, petit royaume devenu, au Xe siècle, à peu près indépendant du royaume principal d'Ani. L'Arménie était alors constituée par un ensemble de principautés ayant chacune son appareil nobiliaire et ecclésiastique, sous une suzeraineté arabe qui s'effritait. Cette organisation féodale était toujours menacée par les antagonismes locaux, les ambitions personnelles et les dissensions religieuses (2).

L'église cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul fut construite de 895 à 906 sur les ordres de l'évêque Jean, pour abriter quelques reliques des deux apôtres (3). Son successeur, Jac-

(1) Cet article reprend la matière de deux conférences faites en mars 1966 aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles et en mai 1966 à la Sorbonne, École pratique des Hautes Études, Section de Christianisme byzantin et archéologie chrétienne (Directeur d'études, A. Grabar).

(2) Cf. R. GROUSSET, *Histoire de l'Arménie des origines à 1071*, Paris, 1947, pp. 394 et suiv.

(3) Pour l'histoire de ce monastère : Étienne ORBÉLIAN, *Histoire de la Siounie*, tr. M. Brosset, Saint-Pétersbourg, 1864, pp. 132-136,

ques, entreprit de la décorer et les peintures furent consacrées « en grande pompe » en 930.

Cet évêque Jacques (918-958) était un homme érudit et cultivé, ayant le goût des arts. Neveu d'un précédent catholicos, il était originaire d'une grande famille locale et avait été élevé à Dvin, capitale administrative des Arabes en Arménie, ville où la civilisation était assez brillante, ainsi que l'attestent les diverses fouilles entreprises (1). Devenu évêque en 918, Jacques s'occupa d'embellir son monastère ; il y adjoignit, dans des jardins, un petit oratoire montagnard, il fit faire des adductions d'eau, planter des arbres fruitiers et des vignes, rendit les locaux d'habitation plus confortables, etc. ; enfin, il fit peindre la grande église. La personnalité de cet évêque est assez représentative des élites orientales du xe siècle, cultivées et éprises de faste (2).

A cette époque, on assistait en Arménie à une véritable renaissance ; à la fin du IXe siècle, une certaine indépendance et une relative prospérité permirent aux princes une vie assez brillante. Mais après deux siècles d'oppression arabe, les liens étaient à peu près rompus avec la tradition artistique de l'Arménie du VIIe siècle. L'architecture semble avoir rapidement refleuri ; au xe siècle, les monuments s'édifièrent en grand nombre, archaïsants ou non. La sculpture et la peinture, et surtout l'art figuré, ont été d'une pratique beaucoup moins courante. Elles semblent avoir été réservées à des commandes exceptionnelles, princières le plus souvent ; pour le xe siècle, trois ensembles sculptés, Agtamar, Bg' en et Kars, et trois décors peints, Agtamar, Gndévank et Tatev,

148-150 ; M. BROSSET, *Histoire de la Siounie par S. Orbélian*, Saint-Pétersbourg, 1866, pp. 41, 53 ; pour la description, S. H. MNATZAGANIAN, *L'école de Siounie dans l'architecture arménienne*, Erivan, 1960, pp. 99-118 (en arménien).

(1) K. KAFADARIAN, *La ville de Dvin et ses fouilles*, Erivan, 1952, (en arménien) ; résumé dans *Revue des Études arméniennes*, II, 1965, 281-301.

(2) Pour plus de détails sur la politique de cet ambitieux prélat, qui tendait à s'affranchir de la tutelle du patriarche d'Arménie et à rendre son Église autocéphale, voyez R. GROUSSET, *op.cit.*, pp. 470 sqq. et 479 sqq. Rapprochée de cette politique de prestige et d'indépendance, l'initiative de l'évêque Jacques s'éclaire, semble-t-il, d'une vive lumière.

sont actuellement connus. Les princes, très éclectiques, voulaient avoir à leur service les artistes les plus habiles, capables de copier les beaux modèles du passé et ceux des grandes civilisations voisines, musulmane et byzantine. Au besoin, on faisait appel à des étrangers, comme le dit Thomas Ardzrouni, un chroniqueur contemporain, à propos de la célèbre église palatine d'Agtamar (915-921) : « ...on fit venir une foule d'artistes, gens de mérite venus de toutes les contrées ... » (1). Il est évident que ce genre de commande augmentait le prestige du prince ; il s'agit là d'un phénomène général, connu déjà à propos du palais de Darius (2), de l'art aulique de Charlemagne, etc. (3). Il faut considérer les peintures de la cathédrale de Tatev comme une commande princière, ce qui n'est pas pour étonner quand on connaît l'évêque Jacques, son milieu social et son autorité (ne disait-il pas, à propos du Catholicos d'Arménie auquel il s'opposait : « ... Il ne faut pas plier sous le Catholicos, car tout ce qu'il a de plus que les autres évêques, c'est seulement un nom » (4) ? L'originalité de l'évêque de Siounie vient de ce qu'il fit appel à des peintres « de nation franque ».

*
* *

Texte d'Étienne Orbélian.

Le texte a été rédigé par Étienne Orbélian, métropolite de Siounie et archevêque de Tatev en 1285 :

> « ... *Hacob fit venir de loin des dessinateurs et zoracs, ou peintres d'images, de nation franque, qu'il chargea avec d'énormes dépenses, de peindre les voûtes du temple, résidence de Dieu, foyer de lumière, de le couvrir en entier, du haut en bas, et d'exécuter une figure du Sauveur, très redoutable à contempler. Il fit faire à l'oppo-*

(1) Th. Ardzrouni, *Histoire des Ardzrouni*, tr. Brosset, t. I, S.-Pétersbourg, 1874, p. 238.

(2) R. Ghirshman, *L'Iran des origines à l'Islam*, Paris, 1951, pp. 145-146.

(3) O. et A. Grabar, *L'essor des arts inspirés par les cours princières à la fin du Ier millénaire : princes musulmans et princes chrétiens*, Spolète, 1965, pp. 845-892.

(4) M. Brosset, *op. cit.*, p. 41.

site et par en haut de la table où Dieu opère, le ciel entier sur la maîtresse voûte, et plus bas, autour de la table, les prophètes, les apôtres et les pontifes, dont la ressemblance était parfaite et frappante ; enfin le tout était si bien décoré que l'œil se fatiguait à le regarder, et que l'on ne pouvait se figurer que ce fussent des couleurs artificielles, mais bien des êtres vivants : le spectateur en restait ébahi d'incertitude.

Cela ayant été fait, en 379-930, il invita le Catholicos d'Arménie, avec un grand cortège d'évêques et de princes, à la dédicace, bénédiction et consécration des images, non moins solennellement que précédemment à la bénédiction du temple » (1).

INTÉRÊT DU TEXTE.

La description des peintures est suffisamment précise pour qu'on reconnaisse les décors actuels. En effet, les fragments conservés dans l'abside permettent de juger du programme initial : dans la conque, on avait représenté le Christ en Majesté ; sur la paroi, en trois registres superposés, les prophètes, apôtres et évêques. En face, sur le mur occidental, on distingue encore une partie d'un Jugement Dernier que dominait le Christ de la Seconde Venue, Christ de grande taille, sans doute jadis « très redoutable à contempler ».

La surprenante affirmation de l'historien sur les peintres « de nation franque » prend donc toute sa valeur, car ce sont bien les fragments que nous avons sous les yeux qu'on doit leur attribuer.

Il faut dire quelques mots d'Étienne Orbélian, archevêque de Siounie dans ce même monastère de Tatev, à la fin du XIIIe siècle. Il s'agit d'un historien d'une particulière objectivité. Dans son introduction, il explique l'ampleur et la durée de ses recherches, quelles furent ses sources : documents et archives diverses, chroniques des historiens utilisées seulement après examen critique, etc. Son souci de n'avancer que des choses certaines est exprimé à plusieurs reprises ; à l'occasion, il cite plusieurs actes se confirmant l'un l'autre ; enfin, dans des descriptions comme celle des bâtiments du couvent de Tatev,

(1) Étienne ORBÉLIAN, *op. cit.*, p. 150.

on peut, aujourd'hui encore, en vérifier l'exactitude (1). Bref, la critique des sources telle que la pratique Étienne Orbélian est étonnamment moderne et très satisfaisante ; « *comme histoire documentaire, son Histoire (de la Siounie) est unique dans toute la littérature arménienne* » (2).

Nous sommes donc autorisés à tenir pour exacts les termes « peintres de nation franque », employés à propos des artistes qui décorèrent la grande église de Tatev.

Le mot « franc » devait exister dans le texte original retranscrit par Étienne Orbélian, qu'il s'agisse d'une inscription de dédicace (l'expression « avec d'énormes dépenses » le laisserait supposer) ou de pièces d'archives ; à propos de l'église voisine de Gndévank, consacrée en 936, l'auteur précise bien que les peintures avaient été confiées au prêtre Eghicha, un Arménien (3).

Le terme « franc » appliqué aux peuples germaniques de l'Occident aurait été connu par les Arméniens dès le VIIe siècle (4). Il est certain que les puissants voisins de l'Arménie, les Grecs et les Arabes, employaient ce mot lorsqu'ils parlaient des Francs, des Carolingiens et de leurs successeurs ; les exemples que l'on pourrait citer sont nombreux. Signalons parmi les auteurs byzantins contemporains : Nicolas le Mystique parlant, dans sa 32e lettre, du *Franc* Louis de Provence, roi d'Italie, qui devait épouser la fille de Léon VI (5) ; Constantin Porphyrogénète nommant Otton le Grand : « roi de *Francie* et de Saxe », la Germanie : « *Francie* », Charlemagne : « empereur de la Grande *Francie* » (6) ; Léon, métropolite de Synades et Syncelle, qui semble distinguer la Francie

(1) E. ORBÉLIAN, *op. cit.*, pp. 4, 6, 123, 148, 149, 134-135.

(2) H. M. OUTZMAZIAN, *La Siounie aux XIe et Xe siècles*, Erivan, 1958 (en arménien), compte rendu dans *Revue des Études arméniennes*, III, 1966, p. 398.

(3) É. ORBÉLIAN, *op. cit.*, p. 152.

(4) YUZBASYAN, *Variagi' i, pronia v, Povestvovanii Aristakesa Lastiverttsi*, dans *Vizantijskij Vremennik*, XVI, 1959, pp. 14-28, citation par N. GARSOÏAN, dans *Revue des Études Arméniennes*, III, 1966, p. 456.

(5) *P.G.*, CXI, col. 197.

(6) *De Administrando Imperio*, ch. XXX et XXVI.

de la Gaule (1). C'est toujours le mot *Φραγγοι* que l'on rencontre pour les Francs, ainsi qu'ils se nommaient eux-mêmes. Dans les textes arabes également, on reconnaît le terme sous la forme *al'Afranǧa* ou *al'Ifranǧa* dans Ibn Hurdadbeh au milieu du IXe siècle, Al Mas'udi et Ibn Hawqal au Xe siècle (2).

Le terme semble être resté assez imprécis et peut, dans certains cas, s'interpréter diversement (3). Il semble qu'il ait désigné aussi bien les habitants des pays rhénans que ceux des royaumes de France, d'Italie du nord ou de Germanie, c'est-à-dire, ceux de l'ancien empire franc de Charlemagne.

Les circonstances dans lesquelles aurait été faite cette « commande » à des peintres francs ne laissent pas d'intriguer. Le cas est, en effet, unique pour le début du Xe siècle, du moins d'après nos connaissances actuelles. Si les relations entre l'Orient et l'Occident au IXe et au Xe siècle sont évidentes, on considère habituellement que l'influence artistique fut à sens unique, du monde gréco-oriental vers le monde latin. Il est vraisemblable qu'il n'en fut pas tout à fait ainsi.

(1) J. DARROUZÈS, *Épistoliers byzantins du Xe siècle*, Paris, 1960, pp. 166, 171, 176.

(2) IBN HURDADBEH, éd. J. de Goeje, *Bibliotheca Geographorum Arabicorum*, p. 90 ; AL MAS'UDI, *Murug*, I, 36, 363 et III, 67, 242 ; IBN HAWQAL, trad. par J. H. Kramers et G. Wiet, Paris, 1964, pp. 108, 110, 188, 197, 198. Nous devons ces renseignements à M. R. Paret, que nous remercions ici particulièrement.

(3) Pour A. RAMBAUD, *L'Empire grec au Xe siècle*, Paris, 1870, p. 308, le terme « *Francie* », chez Constantin VII (*Livre des Cérémonies*, II, 48, pp. 689, 691) désignerait la Franconie, alors qu'il serait « *le pays des Francs, qu'ils soient de Gaule, de Germanie ou d'Italie* » pour J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, Paris, 1904, pp. 225-226. Pour J. Darrouzès, il s'agirait de l'Empire franc-germanique, *op. cit.*, p. 424. Chez les historiens arabes cités, le mot « *francs* » est appliqué aux habitants des pays carolingiens. Au XIe siècle, Kekaumenos, dans son célèbre *Strategikon*, utilise l'expression « *empereur de Francie* » pour paraphraser les termes d'une lettre de Basile II (979) qui parle d'un neveu du « *roi des Germains* » ; (il semble donc que la langue officielle impériale était plus précise que celle des écrivains ; cf. Constantin VII distinguant : Gaule, Saxonie, Bavière, Germanie, Francie et Italie, *Cérém.*, II, 44, 661, 689, 691) ; le *Strategikon* de Kekaumenos, dans P. LEMERLE, *Prolégomènes à une édition critique et commentée de « Conseils et récits » de Kekaumenos*, Mém. de l'Acad. royale de Belgique, Classe des Lettres, LIV, fasc. 1, Bruxelles, 1960, pp. 41-42 et 58).

Il y eut trop de Byzantins en Italie, trop de pèlerins orientaux à Rome, trop de voyageurs et de commerçants du Levant signalés en Occident pour qu'ils n'en aient rien rapporté en Orient, même si l'on tient compte du désordre, de la dispersion des foyers de civilisation, de la pauvreté relative de ce « dark age » occidental (1).

Pour le monastère de Tatev, siège de l'évêché ou de l'archevêché de Siounie, quelques indices font penser qu'il était loin de vivre coupé du monde chrétien. Un des précédents supérieurs, Étienne Ier, est connu pour sa grande science théologique : ne brilla-t-il pas à Constantinople au point que l'empereur Léon l'Isaurien l'envoya chercher des livres de controverse à Rome (2) ? D'autre part, on ne sait rien de l'origine des reliques de Pierre et Paul qui se trouvaient au monastère et qui, dans l'esprit de l'évêque Jean, justifiaient la construction de la nouvelle cathédrale (895-906) (3). Il est fort possible qu'elles aient été apportées de Rome, et leur culte avec elles. Il est certain que la dédicace d'une église arménienne à Pierre et Paul est unique pour l'époque, les sanctuaires étant généralement consacrés à la Sainte Croix, au Sauveur, à la Vierge, aux Saints Apôtres ou aux saints du répertoire arménien.

*
* *

Étant donné l'originalité des peintures de Tatev et le caractère exceptionnel de leur commande, nous avons tenu à en faire la description comme si le texte de l'historien du XIIIe siècle pouvait être mis en doute. Nous avons donc fait appel aux documents comparatifs d'Orient et d'Occident.

(1) Nous reviendrons sur ce sujet après étude des peintures ; citons cependant à titre d'indication des échanges qui eurent lieu entre les voyageurs orientaux et le monde occidental, l'existence d'un manuscrit bilingue d'Autun, H. OMONT, *Manuel de conversation arménien-latin du Xe siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLIII, 1882, pp. 563-564, et la présence de dirhems samanides signalée par un voyageur arabe à Mayence, ville « au pays des Francs » : A. MIQUEL, *L'Europe occidentale dans les relations arabes d'Ibrahim ben Ya'qub (Xe siècle)*, dans *Annales*, sept.-oct. 1966, pp. 1048-1064 (p. 1060, bibliographie sur les monnaies arabes en Europe au Moyen Âge).

(2) É. ORBÉLIAN, *op. cit.*, pp. 81-85.

(3) É. ORBÉLIAN, *op. cit.*, pp. 133-134.

Il faut dire que l'originalité est un caractère propre aux décors monumentaux du xe siècle, aussi bien en Occident qu'en Orient, exception faite pour quelques peintures de Cappadoce, les seules à nous être parvenues suffisamment nombreuses pour qu'on puisse y reconnaître des écoles (1). L'originalité des peintures de Tatev tient surtout à leur aspect antiquisant ; mais, à travers ce retour aux modèles du IVe et du Ve siècles se devine la voie empruntée. Pour définir l'art de Tatev, nous avons donc fait appel aux peintures contemporaines du IXe au XIe siècle, à celles d'Occident, du monde grec, arménien et abbasside.

Notre enquête ne peut pas être considérée comme terminée, en Occident spécialement, où le vaste héritage carolingien nécessite la visite de nombreuses bibliothèques. Nous nous sommes efforcés cependant de ne négliger aucun des aspects connus de l'art du xe siècle. Nous publions donc ce premier rapport ; les conclusions qu'il propose pourront être nuancées, précisées ultérieurement, mais ne seront vraisemblablement pas modifiées dans l'ensemble. L'intérêt artistique et historique de ces peintures nous a paru justifier cette première publication.

Nous donnons ici la série des monuments utiles que nous avons personnellement étudiés et les principaux éléments bibliographiques.

ARMÉNIE

a) Peintures murales du VIIe siècle :

Lembatavank (seul décor assez bien conservé), Talin, Talich, Goch, Mren : style chrétien primitif à tendance linéaire.

b) Peintures murales du xe siècle :

Agtamar, 915-921, de style mésopotamien ; Gndévank, traces de peintures du xe siècle (936) dans l'abside, décors italianisants du XVIIe siècle dans les bras sud et nord.

(1) École d'Ihlara (N. et M. THIERRY, *Nouvelles églises rupestres de Cappadoce*, Paris, 1963, pp. 218-220) ou de Tokali I (N. et M. THIERRY, *Ayvali kilise ou Pigeonnier de Güllü dere*, dans *Cahiers archéologiques*, XV, 1965, p. 144), par exemple.

c) Manuscrits :

Évangéliaire d'Etchmiadzin, feuillets du VIIe siècle (paléochrétien arménien à survivances arsacides) et de 989 (stylisation linéaire à partir de modèles paléochrétiens byzantins) ; Évangéliaire Sannassarian de 936 (Maténadaran n° 7735), style oriental très schématique ; Évangéliaire n° 7739 du Maténadaran, de 1901, style oriental linéaire.

d) Bibliographie :

Il n'y a pratiquement pas d'études sur les peintures murales d'Arménie au VIIe siècle en dehors d'une rapide description : L. A. Durnovo, *Histoire de la peinture arménienne*, Erivan, 1957, pp. 7-13 (en russe), et de quelques pages dispersées : S. Der Nersessian, *La peinture arménienne au VIIe siècle et les miniatures de l'Evangile d'Etchmiadzin*, dans les *Actes du XIIIe Congrès International des Études Byzantines*, t. III, pp. 49-51 ; N. et M. Thierry, *Notes sur des monuments arméniens en Turquie*, dans *Revue des Études arméniennes*, II, 1965, p. 173 (église de Mren).

Pour le Xe siècle, quelques lignes sur Tatev et Gndévank dans L. A. Durnovo (*op. cit.*, p. 15, avec erreur d'interprétation sur les peintures de Gndévank qui, ailleurs que dans l'abside, sont du XVIIe siècle), reprises par S. H. Mnatzaganian, *op. cit.*, pp. 212-213. Pour Agtamar : S. Der Nersessian, *Aght'amar, Church of the Holy Cross*, Cambridge, 1965, pp. 36-49. Pour les manuscrits : K. Weitzmann, *Die armenische Buchmalerei des 10. und beginnenden 11. Jahrhunderts*, Bamberg, 1933 ; L. A. Durnovo, *Miniatures arméniennes*, Paris, 1960, pp. 24-41 ; F. Macler, *Miniatures arméniennes*, Paris, 1913, pp. 12-13 ; S. Der Nersessian, *Armenia and the Byzantine Empire*, Cambridge, 1945, pp. 144-116 ; à paraître : la description de l'Évangile de la Reine Melk (862, style antiquisant alexandrin) dans le catalogue de la Bibliothèque des Mékhitaristes de Venise.

MONDE GREC.

a) Peintures du Xe siècle en Cappadoce ; les survivances protobyzantines et orientales s'y associent plus ou moins aux effets de la renaissance macédonienne ; parmi les plus importantes, Tokalı I et Pigeonnier de Güllı dere (913-920) qui sont du même atelier, Kılıclar kilise (très beau style antiquisant de la première moitié du Xe siècle), Tokalı II (beau style classique du milieu du Xe siècle).

Peintures géorgiennes du xe siècle à Ösk et Hahul. Peintures du xe siècle de Saint-Étienne de Kastoria. Peintures de la Panagia tôn Chalkéôn de Salonique (1028).

b) Miniatures : manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale de Paris, 510 (880-883), qui offre un important vocabulaire iconographique ; *Paris. grec* 139.

c) Bibliographie :

G. de Jerphanion, *Une nouvelle province de l'art byzantin. Les églises rupestres de Cappadoce*, Paris, 1925-1942, tome I, pp. 199-242 (Kılıclar kilise), pp. 262-294 (Tokalı I), pp. 297-376 (Tokalı II), 520-550 (Pigeonnier de Çavusin, 964-965) ; tome II, pp. 78-99 (Tavşanli kilise, 913-920) ; N. et M. Thierry, *Ayvalı kilise ou Pigeonnier de Güllı dere*, dans *Cahiers archéologiques*, XV, 1965, pp. 97-154 ; Ch. Amiranachvili, *Histoire de la peinture monumentale géorgienne*, Sahelgami, 1957 (en russe) ; St. Pelekanides, *Kastoria*, Salonique, 1953, pl. 63-101 ; St. Pelekanides, *I piu antichi affreschi di Kastoria*, dans *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina* 11, Ravenne, 1964, pp. 351-366, et, toujours pour Kastoria : B. Brenk, *Tradition und Neuerung in der Christlichen Kunst des ersten Jahrtausends, Studien zur Geschichte des Weltgerichtsbildes*, Vienne, 1966, pp. 80-84 (parallèlement, notes sur la Panagia tôn Chalkéôn de Salonique).

Pour les manuscrits : H. Omont, *Miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1929, pl. XV-LX bis pour le *Grec* 510 [y ajouter : S. Der Nersessian, *The illustrations of the Homilies of Gregory of Nazianzus*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, t. 16, 1962, pp. 197-228, pl. I-XVIII] et pl. I-XIV bis pour le *Paris. grec* 139 ; K. Weitzmann, *Die byzantinische Buchmalerei des IX. und X. Jahrhunderts*, Berlin, 1935.

Occident.

a) Peintures monumentales :

En Italie, Cividale (viiie s.), Malles (avant 881), Galliano (1007), Saint-Ours d'Aoste (xie ou xiie s.). En Suisse, Musée national suisse de Zürich, Müstair (ixe s.). En Allemagne, Rheinisches Landesmuseum de Trèves, Saint-Maximin (fin ixe). En France, Germigny-des-Prés (799-818), Saint Germain d'Auxerre (841-859).

b) Peintures des manuscrits :

Première école palatine de Charlemagne : Évangéliaire de Godescalc, 781-783, style antiquisant systématisé apparenté à l'art de Rome et à celui de l'Italie du nord (Paris, B.N. *nouv. acq.* 1203) ; Évangéliaire de Ada, vers 800 (Trèves, Stadtbibliothek, *cod.* 22) et Évangéliaire de Soissons, début du IXe siècle (Paris, B.N., *lat.* 8850), de style antiquisant à tendances plus réalistes que le Godescalc. *École de Tours ou école palatine de Lothaire* : Bible de Vivien, de 846 (Paris, B.N., *lat.* 1) ; Évangéliaire de Lothaire, 849-851 (Paris, B.N., *lat.* 266) ; Évangéliaire Dufay (Paris, B.N., *lat.* 9385) ; manuscrit S. 19 de la Bibliothèque municipale d'Autun, de style antiquisant dérivé de l'art romain du Ve siècle, tendance linéaire. Apocalypse de Trèves (Stadtbibl., *cod.* 31), début IXe, manuscrit antiquisant d'inspiration italienne, dessin relevé de peinture. *École palatine de Charles le Chauve* : Sacramentaire du Couronnement (Paris, B.N., *lat.* 1141) ; *Codex Aureus* de Munich (Bayerische Staatsbibl., *lat.* 14000), de 870 ; école de localisation discutée dont le style dérive, en partie, de celui de Reims et de Tours. *École de Fulda*, très fidèle aux modèles antiques : Évangéliaire de Würzburg (Universitätsbibl., *lat.* 66), deuxième quart du IXe siècle, style voisin des écoles de Ada et de Tours ; *Codex Wittechindeus*, vers 975, très influencé par les écoles palatines du IXe, de Lothaire et de Charles le Chauve (Berlin, Staatsbibl.). *École de Reichenau à ses débuts*, alors qu'elle est fortement influencée par l'art de l'Italie du nord (dans la suite du Godescalc) : Psautier d'Egbert (Cividale, Musée archéologique, nº 136) et Évangéliaire de Poussay (Paris, B.N., *lat.* 10514), tous deux des environs de 980. *École de Reichenau de style ottonien* : Apocalypse de Bamberg, vers 1000 (Staatlische Bibl.), Livre des Péricopes d'Henri II, 1007 ou 1014 et Évangéliaire d'Otton III, de 1000 environ (Munich, Bayer. Staatsbibl., *lat.* 4452 et 4453). *Écoles ottonienne de Trèves, Codex* d'Egbert vers 980 (Trèves, Stadtbibl., *cod.* 24), *École de Saxe*, début du Xe siècle, Sacramentaire de Leipzig (Universitätsbibliothek, *cod.* 190) et page isolée d'un évangéliaire de Leipzig (Saint Luc, fig. 19).

c) Bibliographie :

Pour la peinture murale : A. Grabar, *Le haut Moyen Âge*, Genève, Skira, 1957, pp. 54-59 (Müstair, Malles), pp. 69-75 (Germigny des Prés, Auxerre, Trèves), pp. 82-85 (Fulda, église Neuenberg Saint-André, début du XIe siècle) ; A. Grabar, *La peinture romane*, Ge-

nève, Skira, 1958, pp. 33-46 (Sant'Angelo in Formis, Galliano, Saint-Ours d'Aoste) ; V. H. Elbern, *Die bildende Kunst der Karolingerzeit zwischen Rhein und Elbe*, dans *Das erste Jahrtausend*, Düsseldorf, 1962, pp. 412-435 ; R. Louis, *Les églises d'Auxerre*, Paris, 1952, pp. 69-85 ; L. Birchler, *Zur karolingischen Architektur und Malerei in Münster*, dans *Art du haut Moyen Âge dans la région alpine, IIIe Congrès international pour l'étude du haut Moyen Âge*, Lausanne, 1954, pp. 167-252) ; H. Eichler, *Peinture murales carolingiennes à Saint-Maximin de Trèves*, dans *Cahiers Archéologiques*, VI, pp. 83-90 ; H. Torp, *Il problema della decorazione originaria del tempietto longobardo di Cividale del Friuli*, dans *Quaderni della Face*, no 18, Udine, 1959. H. Belting, *Die Basilica dei SS. Martiri in Cimitile und ihr frühmittelalterlicher Freskenzyklus*, Wiesbaden, 1962.

Pour les miniatures : C. Nordenfalk, *Le haut Moyen Âge*, Genève, Skira, 1957, pp. 136-160 (enluminures carolingiennes et post-carolingiennes), pp. 192-127 (enluminures ottoniennes) ; C. Nordenfalk, *Les miniatures*, dans *Catalogue de l'exposition Charlemagne*, Aix-la-Chapelle, 1965, pp. 202-304 ; A. Boeckler, *Deutsche Buchmalerei Vorgotischer Zeit*, coll. « Die Blauen Bücher », 1959, W. Koehler, *Die Karolingischen Miniaturen. I. Die Schule von Tours*, Berlin, 1930-1933 ; H. Omont, *Manuscrits illustrés de l'Apocalypse aux IXe et Xe siècles*, Paris, 1924 ; H. Omont, *Peintures et initiales de la première Bible de Charles le Chauve*, Paris, 1911 ; J. R. Rahn, *Das Psalterium aureum von Sankt Gallen*, Saint Gall, 1878 ; A. Merton, *Die Buchmalerei in Sankt Gallen vom neunten bis zum elften Jahrhundert*, Leipzig, 1912 ; O. Homburger, *Die Illustrierten Handschriften der Bürgerbibliothek Bern*, Berne, 1962 ; H. Zimmermann, *Die Fuldaer Buchmalerei in Karolingischer und ottonischer Zeit*, Vienne, 1910 ; G. Swarzenski, *Die Salzburger Malerei von den ersten Anfängen bis zur Blütezeit des romanischen Stils*, Leipzig, 1913 ; A. Boeckler, *Die Reichenauer Buchmalerei*, Münich, 1925 ; A. Boeckler, *Ikonographische Studien zu den Wunderszenen in der ottonischen Malerei der Reichenau*, Munich, 1961 ; K. Künstle, *Die Kunst des Klosters Reichenau im IX. und X. Jahrhundert und der neuentdeckte Karolingische Gemäldezyklus zu Goldbach bei Überlingen*, Fribourg, 1924 ; H. Wölfflin, *Die Bamberger Apokalypse, Eine Reichenauer Bilderhandschrift vom Jahre 1000*, Munich, 1921 ; A. Fauser, *Die Bamberger Apokalypse*, Insel Verlag, 1958 ; *Catalogue de l'exposition d'art byzantin*, Athènes, 1964, no 374 (Psautier d'Egbert).

Étude des peintures de Tatev

Des décors qui jadis recouvraient les murs, il ne reste plus aujourd'hui que trois morceaux : les fragments d'un Jugement Dernier sur le mur occidental, ceux d'une Nativité, d'un Bain de l'Enfant et d'une Annonce aux Bergers, sur le mur nord, et quelques portraits de prophètes dans l'abside.

Nous décrirons successivement ces trois ensembles, faisant chaque fois l'étude iconographique des sujets ; puis nous analyserons les divers éléments du vocabulaire de style, pour essayer de définir le métier des peintres.

Décor du mur occidental

Seconde Venue et Jugement Dernier

I. — Composition (fig. 2 à 7, schéma 1).

Le sujet occupait jadis tout le mur et l'on avait obturé les fenêtres de la façade datant de 895. Peut-être s'étendait-il sur les murs latéraux du bras occidental ; il n'en reste que la partie centrale et inférieure, mais on reconnaît la composition en deux registres superposés.

En haut était le Tribunal céleste. Le Christ qui trônait dans la mandorle devait être fort grand si l'on en juge d'après les dimensions de son siège. Celui-ci était fait d'un bois hérissé de nœuds ou de cabochons de couleur turquoise irrégulièrement placés. Les apôtres Pierre et Paul, patrons de la cathédrale, encadraient le Christ ; debout sur des tabourets, ils semblent avoir été isolés du reste des apôtre. Paul (fig. 3) se tenait à gauche, c'est-à-dire à la droite du Juge ; il est identifié grâce au texte écrit sur le Livre : « Ce qui arrivera le jour où Dieu jugera les actions secrètes des hommes selon mon Évangile, par Jésus Christ ». (*Épître aux Romains*, 2, 16) (1). Symétriquement se tenait sans doute Pierre dont il ne reste plus que les pieds. Le haut du mur a perdu ses décors, mais on peut penser que des anges étaient groupés au-dessus des apôtres.

(1) Mlle S. Der Nersessian a bien voulu nous traduire les inscriptions encore déchiffrables, ce dont nous la remercions vivement ici.

1. Tatev, Seconde Venue et Jugement Dernier.

En bas, on reconnaît la foule des ressuscités et deux grands anges déployant des rouleaux.

Les anges marchent vers le centre, debout au-dessus des morts. Les inscriptions des rouleaux sont devenues indéchiffrables (fig. 2) ; il est vraisemblable qu'on y lisait le verdict divin « Venez, les bénis de mon Père ». (*Matthieu*, 25, 34) et « Allez loin de moi, maudits ». (*Matthieu*, 25, 41). Il semble, en effet, que latéralement se soient trouvés les maudits à gauche et les élus à droite. Entre le trône du Juge et Paul, l'inscription désigne « *le Fleuve de Feu dans lequel ...* » sont entraînés les réprouvés. Ce Fleuve, de couleur bleu-nuit, descend du trône vers la gauche et paraît emporter une silhouette enveloppée d'un suaire. A droite, sous les pieds de Pierre, les branches d'un arbre stylisé s'étalent en demi-cercle ; on peut y reconnaître le palmier, arbre du Paradis. Entre les deux anges était ouvert un grand livre.

Des anges buccinateurs sonnant la Résurrection étaient peut-être figurés latéralement ; deux pieds appuyés sur la tête de deux femmes sortant du tombeau (fig. 24) seraient les seuls fragments d'un ange situé à gauche (la position des pieds fait supposer une attitude compliquée, basculée en arrière) (1).

Les morts ressuscitant sont encore dans leurs sarcophages accumulés en désordre, couvercles rejetés ou à peine glissés. Les attitudes sont très variées ; certains morts sont couchés et enveloppés étroitement de leur suaire (fig. 24, schéma 7), d'autres émergent à moitié et, plus ou moins dégagés du linceul, tendent des mains implorantes vers le Juge, levant leur tête vers lui (fig. 4 et 5, schéma 5). L'un d'entre eux, assis dans la tombe, s'appuie sur le bord (fig. 6) ; un autre soulève à deux bras la dalle qui fermait son tombeau (fig. 7) (2).

Le nombre des sarcophages devait être très grand si l'on en juge par les quelques traces encore visibles entre les fragments de peinture conservés. Jadis, on devait voir une sorte d'immense cimetière en train de s'animer.

(1) Ces anges sonnant de la trompe pour rassembler les élus « des quatre coins de l'horizon » (*Matthieu*, 24, 31) sont presque toujours situés sur les côtés de la scène de Résurrection (cf. nos fig. 8 à 10).

(2) Cette photo nous a été communiquée par Mlle Der Nersessian ; le sujet a été détruit et remplacé par des graffitti en 1963.

II. — Étude iconographique du sujet.

Cette composition associant la Résurrection des morts et la Séparation des bons et des méchants est une combinaison des thèmes de la Seconde Venue et du Jugement Dernier (*Matthieu*, 24, 30-31 et 25, 31-46). Il nous faut situer cette composition par rapport à celles, peu nombreuses, que nous a laissées le haut Moyen Âge occidental et oriental.

La composition la plus proche de celle de Tatev est celle du manuscrit dit « Apocalypse de Bamberg », datant de 1000 environ, miniature ottonienne de l'École de Reichenau dont le style est assez éloigné, bien que certains éléments du vocabulaire de style puissent se rattacher à la même filiation (fig. 10). On retrouve les deux registres superposés, en haut un grand Christ occupe le centre du Tribunal, en bas les anges déploient les rouleaux où se lisent les paroles de Matthieu (25, 34 et 41) ; ces anges piétinent les morts sortant de leurs tombes et séparent les élus des maudits ; latéralement, on voit les anges buccinateurs.

Dans le Livre des Péricopes d'Henri II, ouvrage de la même école légèrement postérieur au précédent (1007 ou 1014), la composition est répartie sur deux pages (fig. 8 et 9) : la Résurrection à l'appel des trompes occupe l'une d'elles ; le Juge au-dessus des deux grands anges est au centre de la seconde.

Ces miniatures de l'École de Reichenau sont les plus proches de la composition de Tatev, mais bien d'autres représentations occidentales en ont les traits essentiels.

Le Juge de taille monumentale se retrouve à Müstair au IXe siècle (1), à Saint-Georges d'Oberzell et à Burgfelden (École de Reichenau, XIe siècle (2), en Italie à Sant'Angelo in Formis et à Sant'Angelo de Pianella au XIe et au XIIe siècle (3). On le trouvera ultérieurement sur les tympans romans, à Saint-Denis, à Autun, à Conques, par exemple.

(1) B. Brenk, *op. cit.*, pl. 30.

(2) C. Lamy-Lassalle, *The paintings of the western apse in St.-George's church of Oberzell, Reichenau*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, janv.-fév. 1947, pp. 15-30, fig. 6, 7, 11 ; B. Brenk, *op. cit.*, pl. 49.

(3) E. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, Paris, 1904, pp. 265 et 284-285.

Le Juge dominant le vaste champ des morts qui sortent de la tombe se voit encore sur un ivoire carolingien du Victoria and Albert Museum de Londres (1), à Saint-Georges d'Oberzell, à Burgfelden, sur la fresque de Poncé des environs de 1170 (2) et sur bien des tympans romans, à Saint-Denis, par exemple (voir plus loin, à propos de la Résurrection). Le Juge assis au-dessus des anges qui déploient les rouleaux se retrouve à Sant'Angelo in Formis, à Sant'Angelo de Pianella ; sur quelques tympans romans, comme à Moissac, il est encadré par eux.

Dans l'Orient médiéval, la composition du Jugement Dernier est d'un type différent, qui se codifie au cours du xe siècle ; la célèbre page du manuscrit grec de Paris 74, folio 51 verso, du xie siècle, est un excellent exemple de ce tableau complexe et soigneusement ordonné (fig. 12), qui se différencie presque point par point des compositions occidentales (3).

Quelques représentations plus anciennes offrent certains des éléments primordiaux qui caractérisent la formule latine, ce qui permet de conclure qu'il y eut une iconographie primitive commune. Deux miniatures de la seconde moitié du ixe siècle présentent respectivement la Seconde Venue (Cosmas Indicopleustès, folio 89 r) et le Jugement Dernier (*Paris. gr.* 923, folio 67v) suivant une composition étagée : le Christ et les Anges dans le ciel, les hommes sur la terre, les morts ressuscitant sous la terre (Cosmas) ; le Christ, les deux anges et les élus dans le ciel, les méchants en Enfer (*Codex gr.* 923) (4). Le Christ encadré par deux anges adorants se

(1) B. Brenk, *op. cit.*, pl. 35.

(2) P. Deschamps et M. Thibout, *La peinture murale en France*, Paris, 1951, p. 122.

(3) Pendant que nous préparions notre étude paraissait l'important travail de B. Brenk sur les Jugements Derniers du haut Moyen Âge, en Orient et en Occident (textes et monuments), *op. cit.*, pp. 79-171 ; nous nous y référerons souvent ; d'autre part, l'étude comparative de l'iconographie orientale et occidentale faite par E. Bertaux, *op. cit.*, pp. 254-267, n'a pas perdu son intérêt (en particulier la remarque sur la taille gigantesque du Christ dans les représentations latines).

(4) Pour les similitudes de ces représentations, cf. A. Grabar, *L'iconoclasme byzantin, dossier archéologique*, Paris, 1957, pp. 237-239. A propos de l'appartenance italienne du manuscrit *Paris. gr.* 923, cf.

voit encore au-dessus d'une file d'élus (les martyrs de Sébaste) et de scènes représentant la pesée des âmes, l'Enfer et le Paradis, dans une église monastique de Cappadoce, Yılanlı kilise, que l'on peut dater de la seconde moitié du IXe siècle (1). C'est, apparemment, la dernière image rappelant les compositions antiques.

La première représentation « byzantine » du Jugement Dernier, qui annonce la formule du XIe siècle, se trouve encore en Cappadoce, dans le pigeonnier de Güllı dere, dont les peintures sont datées de 913-920 (2). Le Christ Juge, encadré des deux personnes de la Déïsis, la Vierge et le Baptiste, trône entre les apôtres. Il en est séparé par deux groupes d'anges qui « présentent les écrits des hommes », ainsi que le précise l'inscription. Ces anges tenant le rouleau participent à la séparation des bons et des mauvais, comme on peut le supposer pour ceux du *Codex gr.* 923, et comme on le voit nettement exprimé sur les représentations occidentales. Le groupe des deux anges déployant les rouleaux, image occidentale, ou des anges tenant les rouleaux serrés, image byzantine archaïque, dérive sans doute de la représentation triomphale primitive des anges encadrant le Juge. Un schéma comme celui du *Paris. gr.* 923 semble une forme intermédiaire ; on sait que ce manuscrit est d'origine italienne, et l'on peut se demander si la transformation n'est pas une création romaine, étant donné son développement et sa persistance en Italie.

Dans l'iconographie byzantine, cette image cappadocienne des anges auxiliaires du Jugement resta sans descendance : on voit seulement des cohortes angéliques semblables à une garde impériale, et la composition de Güllı dere, qui, de plus, associait le thème de la Seconde Venue (Christ descendant du Ciel, précédé par les anges portant une croix symbolique), reste

K. WEITZMANN, *op. cit.*, pp. 80-81 et 77, fig. 538, et A. GRABAR, *Cah. archéol.*, XVII, 1967, p. 250.

(1) N. et M. THIERRY, *Nouv. égl. rup. de Capp.*, *op. cit.*, p. 95.

(2) N. et M. THIERRY, *Ayvalı kilise ou Pigeonnier de Güllı dere*, pp. 131-137, fig. 24-27. A Kastoria, dans l'église de S. Étienne, Xe siècle, on conserve l'importance primordiale du Tribunal apostolique, mais les anges forment escorte et ne participent pas à la proclamation de la sentence divine, B. BRENK, *op. cit.*, pp. 80-82, pl. 21.

isolée. Signalons que ces peintures étaient un compromis entre l'iconographie paléochrétienne du fonds cappadocien et l'iconographie orthodoxe de la capitale après la victoire des Iconodules.

Quelle que soit l'évolution du Jugement Dernier chez les Grecs au cours du xe siècle, il est clair qu'à l'époque des peintures de Tatev, les témoins byzantins qui nous sont parvenus leur sont étrangers.

Il nous paraît intéressant d'insister sur l'un des caractères principaux de la représentation de Tatev : l'importance de la Résurrection des morts. Elle aussi permet de confirmer son appartenance occidentale.

La Résurrection des morts.

En Orient, nous ne connaissons pas d'image antérieure au xe siècle, mise à part la miniature du Cosmas Indicopleustès, qui montre les morts levant la tête sous le sol que foulent les vivants. Dans le pigeonnier de Güllı dere,en Cappadoce(913-920), l'image, expliquée par une inscription, est en grande partie détruite ; on voit à gauche une figure féminine assise entre les morts, les uns dans son giron, les autres dans une cuve-ossuaire à laquelle elle s'appuie ; à droite, il ne reste que l'extrémité des poissons qui nagent au sein de la mer ; sans doute s'agit-il d'une image atypique de la Terre et de l'Océan restituant leurs morts (1).

Dans les Jugements Derniers byzantins du xie siècle, la représentation des morts sortant de leur cercueil est très peu développée. Sur un ivoire du Victoria and Albert Museum (2), ils ne sont que deux à répondre à l'appel de l'ange buccinateur et la scène tient peu de place en regard du Tribunal, du Paradis et de l'Enfer (1/15e de la surface). Même chose dans le manuscrit *Paris. gr.* 74 où, cette fois, le peintre préfère les scènes pittoresques : des animaux terrestres et marins vomissent les morts (fig. 12). Ces représentations théâtrales de la Résurrection, tirées de l'Apocalypse de Jean et de l'Apocalypse de

(1) N. et M. Thierry, *op. cit.*, p. 144, note add. et p. 125, photo inédite.

(2) B. Brenk, *op. cit.*, pl. 23. Sur la Résurrection : pp. 145-171.

Pierre, l'emporteront ultérieurement ; le détail des morts sortant de la tombe sera supprimé (1) ou réservé à la Descente du Christ aux Enfers (2).

En Occident, par contre, les monuments anciens sont plus nombreux où l'on peut suivre le grand développement du thème de la Résurrection des morts, sans doute en raison de la fidélité au texte de Matthieu (24, 30-31). Ainsi se multiplient ces images de nécropoles surprises en plein réveil, avec les morts sortant de leurs sarcophages ou de leurs cercueils.

Les exemples carolingiens abondent ; ils accompagnent bien souvent la scène de la Crucifixion, sur divers ivoires (3) comme sur le Psautier d'Utrecht (4), ou font partie du Jugement Dernier comme sur l'ivoire du Victoria and Albert Museum ou sur les peintures monastiques de Müstair (5). L'intérêt de cette dernière image tient au grand développement de la scène qui surmontait le Tribunal céleste sur toute la largeur du mur occidental ; de l'ange buccinateur situé à droite, il ne reste que les pieds ; les sarcophages sont de simples cuves couvertes d'une dalle ou d'un toit en bâtière ; les ressuscités étaient nombreux, les attitudes variées ; certaines figures sont difformes, et l'une d'entre elles est un cynocéphale, sans doute pour prouver l'universalité de la Résurrection (6).

(1) G. et M. SOTIRIOU, *Les icones du Sinaï*, Athènes, 1956 (en grec), pl. 150-151.

(2) Ainsi à Sainte-Barbe de Soğanlı, Cappadoce, 1006 ou 1021, fig. 26, dans G. DE JERPHANION, *op. cit.*, II, p. 327 ; et à Torcello, dans Ch. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1925, pp. 544-546 ; cf. B. BRENK, *op. cit.*, pp. 160-164.

(3) J. SCHWARTZ, *Quelques sources antiques d'ivoires carolingiens*, dans *Cahiers archéologiques*, XI, 1960, pp. 145-162 (pp. 156-159, fig. 1) ; B. BRENK, *op. cit.*, pp. 165-170, pl. 60 et 94. Pour la survivance mosane de ce thème, J. Schwartz, fig. 2.

(4) B. BRENK, *op. cit.*, pl. 37 (f. 90).

(5) B. BRENK, *op. cit.*, pl. 35 ; pl. 31 et fig. 7 et 8 : parmi les ressuscités de Müstair, il y a un cynocéphale (cf. pl. 31) que l'auteur n'a pas reproduit (cf. sa fig. 8).

(6) Au même titre que l'évangélisation ; ce thème, caractéristique de la pensée médiévale, se retrouve aussi bien en Orient (en Cappadoce, par exemple, à la fin du IXe siècle et au début du Xe, N. THIERRY et A. TENENBAUM, *Le cénacle apostolique en Cappadoce*, dans *Journal des Savants*, oct.-déc. 1963, pp. 233-236) qu'en Occident (cf. le célèbre

L'importance attribuée à ce thème de la Résurrection des morts caractérise bien d'autres œuvres occidentales ultérieures. Nous avons déjà parlé des miniatures de l'Apocalypse de Bamberg et des Péricopes d'Henri II (fig. 10 et 8) ; signalons une page d'un manuscrit de l'École de Bohême daté de 1085 (1) qui reprend la formule des Péricopes d'Henri II : la page est entièrement couverte par de longs sarcophages d'où sortent des ressuscités entièrement nus, tandis que les anges buccinateurs ne sont pas figurés. Pour le XIe siècle, nous avons déjà cité Saint-Georges d'Oberzell et Burgfelden : comme à Tatev, les deux compositions ottoniennes placent les morts directement sous le Tribunal céleste ; par contre, à Müstair et à Sant'Angelo in Formis, la Résurrection se trouve au registre supérieur.

Au cours du Moyen Âge occidental, l'importance de la Résurrection des morts, symbole de la Victoire du Christ sur la mort, ne se dément pas. On la retrouve, amplement traitée, sur les tympans romans de Saint-Denis, de Notre-Dame de Paris (2), d'Autun, de Conques, etc. Sur un chapiteau d'un prieuré clunisien de Saint-Révérien (milieu du XIIe siècle), la formule des ressuscités levant les mains vers les anges buccinateurs placés latéralement apparaît fidèlement conservée (fig. 11) ; le chapiteau maintient le thème associant Résurrection et Jugement Dernier (3). Au XIVe siècle encore, sur la grande mosaïque qui couvre le mur extérieur sud de la Cathédrale Saint-Guy de Prague, l'image des morts sortant

tympan de Vézelay, F. SALET et J. ADHÉMAR, *La Madeleine de Vézelay*, Melun, 1948, pp. 123-129).

(1) Évangéliaire de Vysehrad, f. 43 (MS XIV A 13 de la Bibl. Univ., Prague). L'image des morts sortant des sarcophages est très semblable sur l'ambon d'émail mosan dû à Nicolas de Verdun (Klosterneuburg, 1181), cf. J. STIENNON, *Art mosan des XIe et XIIe siècles*, Bruxelles, sans date, pl. 35.

(2) E. MÂLE, *L'art religieux du XIIe siècle en France*, Paris, 1947, pp. 176-180. Le tympan de Saint-Denis (2e quart du XIIe s.) est proche des compositions du XIe : on y voit au registre supérieur le Christ géant, les apôtres et latéralement un ange buccinateur ; au registre inférieur, la foule des ressuscités.

(3) M. ANFRAY, *L'architecture religieuse du Nivernais au Moyen Âge, les églises romanes*, Paris, 1951, pp. 271-272, pl. LI. On a, de droite à gauche, la Résurrection, la pesée des âmes, l'Enfer et le Paradis.

de leurs sarcophages de pierre rappelle par son iconographie et son importance la miniature de l'Évangéliaire de Vysehrad (1085) ; elle occupe à peu près le tiers de la surface de ce Jugement Dernier.

A Tatev, le grand développement des scènes de la résurrection montrant les morts sortant de leur tombe, rattache ce sujet à l'iconographie occidentale.

La plupart des figures sont encore enveloppées de leur suaire. En cela, elles se rapprochent des représentations carolingiennes ; au IXe siècle, en effet, il est encore assez rare que les morts soient nus ; ils le seront ultérieurement, à moins qu'ils ne soient vêtus d'une tunique comme sur les images ottoniennes (fig. 8). On remarque à Tatev la femme levant ses mains jointes sous le voile (fig. 4, schéma 5) ; cette formule, sur laquelle nous reviendrons à propos du vocabulaire de style, se retrouve souvent pour les ressuscitées des ivoires du IXe siècle, comme si les artistes avaient eu une prédilection pour elle (1). A Tatev, les tombes sont de simples sarcophages fermés d'une dalle, elles n'évoquent plus les cuves ossuaires ou sépulcres monumentaux de type antique fréquents dans l'imagerie carolingienne palatine, mais rappellent plutôt les sarcophages des cimetières mérovingiens, comme dans les peintures monastiques de Müstair.

*
* *

Si l'on peut, sans conteste, ranger le Jugement Dernier de Tatev dans les compositions de type occidental, il faut noter cependant quelques détails originaux.

Ainsi le livre ouvert entre les anges qui déploient les rouleaux pourrait être celui des Évangiles, instrument du Salut ; on le représente fermé, posé sur le trône divin, dans les images byzantines de la Pentecôte et du Jugement Dernier (2). Mais

(1) J. SCHWARTZ, *op. cit.*, fig. 1 ; B. BRENK, *op. cit.*, pl. 94.

(2) Cf. Pentecôte du *Paris. gr.* 510 (f. 301), Jugement du *Paris. gr.* 74 (f. 51 v., fig. 12) ; pour le trône de l'Hétimasie, cf. B. BRENK, *op. cit.*, pp. 71, 73 ; pour l'exposition de l'Écriture dans les églises antiques, cf. A. GRABAR, *Les ambons syriens et la fonction liturgique de la nef*

c'est plus vraisemblablement le Livre de Vie d'après lequel les morts seront jugés (Apocalypse de Jean, 20, 12-13). Sur le manuscrit de l'Apocalypse de Trèves (*Codex* 31, f. 67), l'image de la Seconde Venue montre le Christ encadré par deux livres ouverts que portent les anges. On sait que ce manuscrit du début du IXe siècle, comme celui de Cambrai qui lui ressemble, serait directement inspiré par l'Italie.

Un second détail est, lui aussi, d'interprétation délicate quant à son origine ; c'est le fleuve de feu, ici d'un bleu profond bordé d'un cerne jaune ; absent dans l'iconographie occidentale, il figure chez les Byzantins, mais couleur de feu, d'un rouge violent (1). Quant à l'anomalie que constitue la situation inversée du Paradis et de l'Enfer (le Paradis est à gauche, c'est-à-dire à la droite du Christ, aussi bien dans l'iconographie grecque que latine), elle n'est peut-être qu'accidentelle.

*
* *

Décors du mur nord

Sur le mur nord se trouvaient les divers épisodes de la Nativité du Christ. Il n'en reste plus que la scène du Bain de l'Enfant et l'Annonce aux bergers ; les deux tableaux sont contigus.

I. – Le bain de l'Enfant (fig. 13, schéma 2).

Seule la sage-femme assise à gauche est assez bien conservée. Elle tient l'Enfant nu sur ses genoux et plonge la main dans le bassin pour apprécier la température de l'eau qu'une deuxième sage-femme verse (on distingue la taille et quelques doigts de cette dernière figure). La sage-femme assise porte une tunique à manches courtes et un voile dont les plis tombent de la tête sur les épaules ; sur son flanc droit

dans les églises antiques, dans *Cahiers archéologiques*, I, 1945, pp. 129-133 ; pour les trônes-lutrins, cf. J. Lassus et G. Tchalenko, *Ambons syriens* dans *Cahiers archéologiques*, V, 1951, pp. 81, 102, 105, 121.

(1) M. Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne grecque et latine*, Paris, 1845, p. 272. Cf. la page du *Paris. gr.* 74, fig. 12.

2. Tatev, Bain de l'Enfant, voir fig. 13.

est massé un pan de vêtement. Elle est placée sur un lourd piédestal, planche épaisse munie de quatre pieds d'angle.

On remarque au-dessus de la scène une silhouette assise ; peut-être s'agit-il de Saint Joseph ou de la Vierge. Plus à gauche, un fragment de décor oriental évoque des palmettes sassanides et abbassides.

On sait que le Bain de l'Enfant est un sujet d'origine antique dérivé de la scène analogue accompagnant la naissance de Dionysos. L'imagerie chrétienne primitive s'en empara ; on en connaît des exemples romains du VIe au VIIIe siècle, et l'épisode se retrouve dans l'art carolingien et même dans l'art roman (1). Cependant, le sujet, vraisemblablement adopté très tôt en Terre Sainte, ne connut pas en Occident — et de loin — le succès qu'il eut en Orient. La scène du bain accompagne presque toujours les Nativités byzantines. Les peintures archaïques de Cappadoce (IXe et Xe siècles) offrent de nombreux exemples du groupe des deux sages-femmes baignant l'Enfant ; on rencontre les deux types : hiératique et réaliste, suivant que l'Enfant est assis de face dans le bassin comme le Christ dans l'eau du Jourdain ou qu'il est, comme un vrai nouveau-né, porté ou baigné par une des femmes. Des variantes réalistes, cherchant à rendre les divers moments du bain, ont dû exister fort tôt. A Castel-Seprio et en Cappadoce (Tokalı I et Pigeonnier de Güllı dere, 913-920), on a saisi l'instant où la sage-femme va plonger l'Enfant dans le bassin ; à Tatev, on a représenté le moment précédent. A notre connaissance, la peinture de Tatev, antérieure à 930, est l'exemple le plus ancien de cette formule (2)

(1) P. J. NORDHAGEN, *The origin of the washing of the Child in the Nativity scene*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, LIV, 1961, pp. 333-337 ; E. BERTAUX, *op. cit.*, p. 103, note 2 ; p. 96 (Saint-Laurent du Volturne). E. MÂLE, *op. cit.*, pp. 62-64 (outre la représentation carolingienne du Sacramentaire de Drogon citée là, on connaît les trois images du Psautier d'Utrecht, f. 42, 50 v., 88 v. ; nous remercions Mlle S. Dufrenne pour cette communication) ; P. DESCHAMPS et M. THIBOUT, *op. cit.*, p. 43, fig. 8 (variante réaliste du Bain à Saint-Pierre les Églises, IXe ou Xe s.).

(2) La formule est appliquée à la fin du Xe siècle pour la Naissance de la Vierge (Ménologe de Basile II, 986, cf. J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Iconographie de l'Enfance de la Vierge dans l'empire byzantin et en Occident*, I, Bruxelles 1964, p. 92).

signalée pour le XIe siècle (sur les miniatures byzantines du Psautier d'Egbert, par exemple, f. 9v) et le XIIe (sur les mosaïques de la chapelle palatine de Palerme et de la Martorana) (1). La survivance la plus fidèle se trouvait en Espagne, à Sigena (XIIIe siècle) ; la situation des personnages était inversée, mais les positions respectives de la sage-femme et de l'Enfant, le vêtement même de cette dernière, avec le pan d'étoffe froissé sur le côté, rappellent étrangement l'image de Tatev (2).

Sur les manuscrits arméniens, où la scène du Bain est moins souvent reproduite que dans l'iconographie byzantine, la formule rencontrée à Tatev figure quelquefois (ainsi sur l'Évangile de Mougna, du milieu du XIe siècle) (3).

On peut donc conclure à l'existence d'une tradition réaliste du Bain représentée par la sage-femme tenant l'Enfant et appréciant la température de l'eau, tradition assez précoce puisque nous en avons un exemple du début du Xe siècle. Il nous semble difficile de préciser si les peintres qui travaillèrent à Tatev avaient ce schéma dans leurs cartons ou s'il leur a été fourni en Asie Mineure, sous les directives de l'évêque Jacques.

II. — L'ANNONCE AUX BERGERS (fig. 14, schéma 3).

La scène se situe à droite de la précédente, sans qu'il y ait séparation des deux sujets.

Les bergers sont au nombre de trois ; l'un, jeune et imberbe, est assis à droite sur un lourd socle carré ; il est représenté de dos, en rotation droite, la tête basculée vers le ciel, il s'appuie sur un long bâton ; les deux autres, un jeune et un adulte barbu, sont groupés, le plus vieux posant la main sur l'épaule de son compagnon comme pour éveiller son attention. Au-dessous des bergers sont rassemblés quelques moutons, entre lesquels se trouvent des sortes de pots à lait ou d'écuelles (?).

(1) Ch. DIEHL, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, Paris, 1894, p. 221 ; A. GRABAR, *La peinture byzantine*, Genève, Skira, 1953, p. 130. Cf. G. MILLET qui croyait cette formule tardive, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, Paris, 1916, pp. 105-106.

(2) W. W. S. COOK et J. GUDIOL RICART, *Pintura e imagineria romanicas*, dans *Ars Hispaniae*, Madrid, 1950, pp. 122-128, fig. 97.

(3) L. A. DURNOVO, *Miniatures arméniennes*, p. 57.

3. Tatev, Annonce aux bergers, voir fig. 14.

On remarquera la forme particulière du bâton des pâtres, mal équarri et épais à sa base, et leurs chausses : le berger barbu semble porter des bandes molletières et son compagnon des chausses ou jambières dégageant les orteils.

Les anges étaient nombreux ; on distingue encore cinq d'entre eux. A droite, du haut du ciel se penchent quatre anges, l'un bénissant, alors qu'un autre, la main ouverte, semble présenter la Nativité. A gauche, un troisième, descendu vers les Bergers, vient de se poser sur le sol, un pied et un genou à terre, le corps rejeté en arrière en une attitude très dynamique.

La scène de l'Annonce aux bergers est associée à la Nativité aussi bien en Orient qu'en Occident, et la différenciation des deux iconographies est ici difficile à établir. La composition paléochrétienne des ampoules de Monza comprend le groupe des deux bergers à gauche et du troisième assis à droite (1).

Les deux bergers appuyés l'un sur l'autre évoquent l'imagerie byzantine ; on les rencontre à Kılıclar, en Cappadoce, à peu près à la même époque que les peintures de Tatev (2), et le style « proto-byzantin » de ces fresques fait penser qu'il s'agit d'un schéma plus ancien. Par contre, l'attitude du troisième berger évoque plutôt des représentations carolingiennes et ottoniennes (fig. 15) ; dans l'iconographie byzantine archaïque, il est assis de face, jouant de la flûte (3). Ici, le socle massif qui sert de siège, la forme du bâton, les chausses, les écuelles, sont également des détails étrangers au vocabulaire byzantin de cette scène, ainsi qu'au seul exemple arménien contemporain, celui d'Agtamar (4) ; nous verrons plus loin qu'ils se retrouvent dans le répertoire occidental.

Le groupe des anges permet quelques remarques. S'adressant du haut du ciel aux bergers, les anges ne correspondent

(1) Cf. A. GRABAR, *Ampoules de Terre Sainte*, Paris, 1958, Amp. n° 1, pl. 11.

(2) JERPHANION, *op. cit.*, pl. 46, n° 2.

(3) G. MILLET, *Recherches sur l'icon.*, pp. 114-135 (sur la constance du berger musicien dans le monde byzantin).

(4) S. DER NERSESSIAN, *Aght'amar*, p. 38 (il s'agit de l'arrivée des bergers, non de l'Annonce faite par les anges).

pas à la formule grecque qui les montre debout sur le sol, parfois figurés en entier, parfois cachés en partie par des rochers. Dans l'iconographie occidentale du xe et du xie siècle, dans le *Codex* d'Egbert (vers 980) ou l'Apocalypse de Bamberg (vers l'an 1000, fig. 15), par exemple, leur groupe flotte dans le ciel, nettement séparé des bergers. On remarque à ce propos les deux gestes de l'iconographie ottonienne, main tendue ouverte et main bénissante (fig. 15), que l'on a vus à Tatev ; dans d'autres représentations, le corps suit le mouvement du bras, d'où ces anges volant vers le bas (1), draperies pendantes (fig. 16), en une attitude caractéristique qu'on ne retrouve pas dans l'iconographie byzantine archaïque. Parfois, dans les manuscrits latins, un seul des anges est descendu au niveau des bergers (ce que les peintures de Tatev montrent sous une forme dynamique) ; c'est le cas dans plusieurs manuscrits de l'École de Fulda du xe et du xie siècle (2), dans le Livre des Péricopes d'Henri II (3), dans le manuscrit de l'École de Winchester, le Rouen n° 274 (Sacramentaire de Robert de Jumièges, 1006-1023, f. 33r), etc.

En conclusion, cette composition de l'Annonce aux bergers s'écarte assez nettement de la forme byzantine contemporaine (pour le groupe des anges et pour l'absence du berger musicien, en particulier) et cependant, elle n'a que des analogies fragmentaires et dispersées avec l'imagerie occidentale. Ce dernier fait s'explique en partie par l'âge des miniatures considérées ; plus jeunes de cinquante à cent ans que les peintures de Tatev, elles ont eu plus de temps pour se différencier d'un prototype possible, et ceci en un siècle où les écoles régionales accentuaient leurs particularismes. Il nous semble que la formule de Tatev est une variante occidentale encore peu éloignée du schéma paléochrétien de l'ampoule de Monza.

(1) Cf. sur un Évangéliaire de l'école de Cologne, 2e quart du xie s., dans V. H. Elbern, *op. cit.*, pl. 357 ; sur un Psautier de Boulogne, vers 1000, dans J. Porcher, *L'enluminure française*, Paris, 1959, fig. 13 (voir également fig. 14).

(2) Sacramentaires de Göttingen (dernier quart du xe s.), de Bamberg et du Vatican (début du xie s.), dans V. H. Elbern, *op. cit.*, pl. 440-441.

(3) A. Boeckler, *Deutsche Buchmalerei...*, p. 30 ; Munich, B.S.B., *lat.* 4452, f° 9 r.

*
* *

Décors de l'abside

Étant donné le mauvais état des peintures, il reste peu de chose des quatre registres superposés.

Dans la conque se trouvait un Christ en majesté dont on ne distingue plus que les pieds nus chaussés à l'antique, posés sur un piédestal orné de palmettes dérivées de l'acanthe. On devine encore la partie inférieure de l'auréole ronde qui l'encerclait.

Sur la paroi s'étageaient de bas en haut une série d'évêques, puis les apôtres et les prophètes. Chacune des figures s'inscrivait dans un entre-colonnement. Seuls quatre prophètes sont en partie conservés (fig. 17) ; ils tiennent de façon diverse rouleaux et tablettes inscrites et lèvent une main vers le ciel où règne le Christ. Nous décrirons le type des drapés assez systématisés et les détails d'architecture à propos du vocabulaire de style. Il faut remarquer que la disposition des figures sous des arcades, héritée de l'antiquité, a survécu surtout dans la décoration occidentale (1), alors qu'elle est devenue rare dans la peinture byzantine monumentale antérieure au XIe siècle (2).

Rappelons que la représentation face à face du Christ en Majesté de l'abside et du Christ Juge du mur occidental a été donnée par E. Bertaux comme caractéristique des programmes carolingiens. Il s'agit vraisemblablement d'une survivance paléochrétienne, car deux décors cappadociens de la seconde moitié du IXe siècle, très représentatifs du « tréfonds oriental » antérieur à l'orthodoxie byzantine post-iconoclaste, en fournissent des exemples comparables (3). Quoi qu'il en

(1) Cf. les apôtres à Müstair (B. Brenk, *op. cit.*, pl. 31-32) et la position, entre les colonnes, des martyrs à Trèves (A. Grabar, *Haut Moyen Âge*, p. 74).

(2) En Cappadoce, un seul des nombreux décors du Xe s. montre les évêques isolés sous des arcades, celui de Bahattin samanlıgı kilisesi (N. et M. Thierry, *Nouv. égl. rup.*, 77).

(3) E. Bertaux, *L'art dans l'It.*, pp. 257-261, 266 (à propos du programme de Sant'Angelo in Formis) ; en Cappadoce, Yılanlı kilise et Kokar kilise (N. et M. Thierry, *op. cit.*, p. 110, note 71).

soit, le programme de Tatev, qui date du début du xe siècle, ne répond pas au canon constantinopolitain contemporain, puisque, dans l'abside, ce dernier fixe l'image de la Théotokos, qu'il y ait ou non un Jugement Dernier sur le mur occidental (ainsi à Torcello, au xiie siècle) ; on sait, de plus, que ce Jugement se trouve, le plus souvent, dans le narthex (1).

Le seul autre décor monumental contemporain conservé en Arménie, celui d'Agtamar (915-921) n'est pas très éloigné des programmes byzantins archaïques. Dans la conque se trouvait un Christ en majesté au-dessus de la file des apôtres (fig. 18) ; dans le bras occidental figure la suite du récit narratif de la vie du Christ, qui se déroule en registres superposés du Sud au Nord, de gauche à droite, comme à Kılıclar kilise en Cappadoce à la même époque (2) ; l'image du dernier Tribunal figure au-dessus de la porte méridionale (3).

Le programme iconographique de Tatev se distingue donc de ses contemporains orientaux essentiellement par cette opposition du Christ de l'abside et de celui du mur occidental. On peut se demander si l'évêque Jacques a proposé un modèle paléochrétien ou a accepté des suggestions latines ; quoi qu'il en soit, ce programme est conforme au type carolingien. Pour ce qui est du récit de la Vie du Christ, les fragments qui nous sont parvenus ne permettent guère de conclure ; on remarque cependant que la Nativité occupait le mur nord du bras nord et qu'il est peu vraisemblable que les scènes antérieures de l'Enfance aient occupé tout le bras sud et le mur ouest du bras nord.

Vocabulaire de style

Il sera étudié d'après ses principaux éléments ; en premier lieu, nous analyserons la technique des drapés des vêtements, puis, à propos des figures, leurs attitudes et gestes divers,

(1) Ainsi à Kastoria au xe s. (Saint-Étienne), au xie s. (Panagia Mavriotissa), et à Thessalonique vers 1028 (Panagia tôn Chalkéôn) ; cf. B. Brenk, *op. cit.*, pl. 20-22, 29.

(2) Sur les programmes narratifs, cf. Jerphanion, *op. cit.*, I, pp. 72-73.

(3) S. Der Nersessian, *op. cit.*, pp. 41, 48, fig. 70.

enfin, la technique du modelé des visages et des mains, pour terminer par quelques détails accessoires : architectures, mobilier, etc.

I. Technique des drapés des vêtements.

Cette technique très caractéristique semble fondée sur trois principes : la multiplication des plis, l'enveloppement « en masse » des silhouettes et la systématisation décorative particulière du bord des vêtements.

A) Multiplicité et sytématisation des plis.

Le désir de reproduire l'ampleur des drapés antiques est à l'origine des procédés tels que l'exagération du nombre des plis, la répétition des lignes parallèles simulant la profondeur de l'étoffe ou la cassure de son bord saillant. La multiplication des plis n'a rien de spécifique ; le procédé s'observe en bien des cas d'imitation et de schématisation des modèles antiques, comme sur les sculptures byzantines, arméno-géorgiennes ou wisigothiques du VIIe siècle. A Agtamar, les peintures de 915-921 en offrent d'autres exemples (fig. 18). En Occident, les miniaturistes carolingiens de l'École de Reims en ont fait un des éléments principaux de leur style qui, cependant, se voulait réaliste ; il est vrai que les formes générales du corps ne sont pas totalement dissimulées par l'épaisseur des étoffes (1).

A Tatev, le procédé est très systématisé, soit que les plis épousent les courbes du corps (voir le berger assis, schéma 3), soit que les pans d'étoffe tombent avec sécheresse, s'emboîtant et se coupant à angles aigus (voir saint Paul et la sage-femme, fig. 3 et 13). La première formule s'éloigne du réalisme antique à la manière de quelques miniatures comme celles du Psautier d'Egbert (ex. f. 17r) ou du feuillet isolé de Leipzig (fig. 19) ou encore des peintures de Saint-Maximin de Trèves (2). Quant à la seconde formule, celle des pli-

(1) C. Nordenfalk, *op. cit.*, p. 146.

(2) H. Eichler, *op. cit.*, pl. XXVI, vêtements de Saint Jean ; A. Grabar, *op. cit.*, p. 74.

qui s'emboîtent les uns dans les autres, elle a de nombreux équivalents occidentaux, notamment dans l'École de Tours, et, plus tard, dans celle de Reichenau (1) et dans celle de Saxe (2).

Cette systématisation est étrangère à l'esthétique byzantine contemporaine, toujours plus ou moins fidèle aux modèles antiques de type réaliste (ainsi pour les miniatures du *Paris. grec* 510). D'autre part, la technique de Tatev est également différente de celle d'Agtamar (fig. 18), où les plis courbes en échelle sur les jambes et les bords relevés des manteaux sont fidèles aux traditions parthes et sassanides, comme l'étaient plus ou moins, dans le monde arabe, les drapés des peintures omeyades et abbassides (3).

B) Enveloppement « en masse » des silhouettes.

Ce caractère est particulièrement net pour les figures en proscynèse des anges du Jugement Dernier (schéma 1, fig. 2), pour la femme joignant les mains sous le suaire (fig. 4, schéma 5) et pour le berger assis (fig. 14).

Les corps sont véritablement « empaquetés » dans l'épaisseur des plis. Ainsi s'explique la lourdeur des silhouettes des anges, dont on ne distingue pas le buste ou les jambes sous les draperies. Le procédé se retrouve sur bien des sarcophages paléochrétiens ou sur des ivoires romains du IVe et du Ve siècle (4). Au IXe et au Xe siècle, il a disparu de la technique byzantine qui s'efforce de dessiner les diverses parties du corps sous les étoffes.

En Occident, peintures murales et miniatures carolingiennes ont assuré la survie de la formule primitive. Après l'école de

(1) C. NORDENFALK, *op. cit.*, pp. 150-153 (Tours), pp. 198-204 (Reichenau).

(2) V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 405-407, 259 ; A. BOECKLER, *op. cit.*, pl. 20.

(3) D. SCHLUMBERGER, *Deux fresques omeyyades*, dans *Syria*, XXV, 1946-48, fasc. 1-2 ; E. HERZFELD, *Die Ausgrabungen von Samarra; Die Malereien von Samarra*, Berlin, 1927, pl. II, XVI, XVIII, XIX.

(4) A. GRABAR, *L'âge d'or de Justinien*, Paris, 1966, fig. 288, 290 (sarcophages ravennates) ; W. F. VOLBACH, *Elfenbeinarbeiten der Spätantike und des frühen Mittelalters*, Mayence, 1952, fig. 62, 110, 111, etc.

Reims, et de façon plus sèche et plus graphique, l'école de Tours a multiplié les exemples de ces silhouettes « enveloppées » dont le dos est formé d'une seule grande courbe sous les plis nombreux du manteau (fig. 21). La peinture murale, après les exemples de Müstair (IXe siècle), offre des survivances de la fin du Xe siècle à San Fedelino de Novate (1), et du début du XIe à Galliano (1007) (2).

A Tatev, le procédé s'observe encore pour la figure de la sage-femme assise de face (schéma 2) : l'étoffe est tendue d'une jambe à l'autre, les plis convergent de la jambe droite vers le genou gauche. Là encore, la formule est d'origine protobyzantine ; on en trouve l'application, par exemple, sur le Christ trônant dans l'abside de Saint-Vital de Ravenne, au VIe siècle. Elle disparaît à Constantinople lors de la Renaissance macédonienne, remplacée par un autre schéma : l'étoffe plus souple, moule les deux jambes et un pli creux se forme entre les genoux. En Occident, les Carolingiens sont restés fidèles à la formule du VIe siècle, tout en la schématisant : les jambes sont enveloppées globalement, en biais, par l'étoffe qui dégage quelque peu la jambe gauche du personnage (3). Les manuscrits ottoniens conservèrent ce dessin, aussi bien le maître du *Registrum Gregorii*, vers 885 (4), que les peintres de l'école de Reichenau (fig. 9 et 33, par exemple).

C) Systématisation décorative du bord des étoffes.

Elle s'observe au bord de la chasuble d'un prophète (fig. 17), du manteau de saint Paul (fig. 3, schéma 4) et d'un ange de la Nativité (schéma 3), du voile de la sage-femme (schéma 2).

La systématisation semble venir d'une certaine raideur de l'étoffe qui, au lieu de tomber souplement, se casse en formant à chaque pli un tracé en forme de cadre avec parfois un angle

(1) A. GRABAR, *Le Haut Moyen Âge*, p. 56. P. TOESCA, *La pittura e la miniatura nella Lombardia*, Milan, 1912, p. 62-65.

(2) Silhouettes des deux prophètes dans l'abside, A. GRABAR, *La peinture romane*, p. 41.

(3) Cf. sur la célèbre figure de Lothaire du *Paris. lat.* 266, f. 1v, dans C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 150.

(4) C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 192 ; pour le *Codex* d'Egbert, Trèves (*Codex* 24), images des Évangélistes assis de face, f. 5 v., 6.

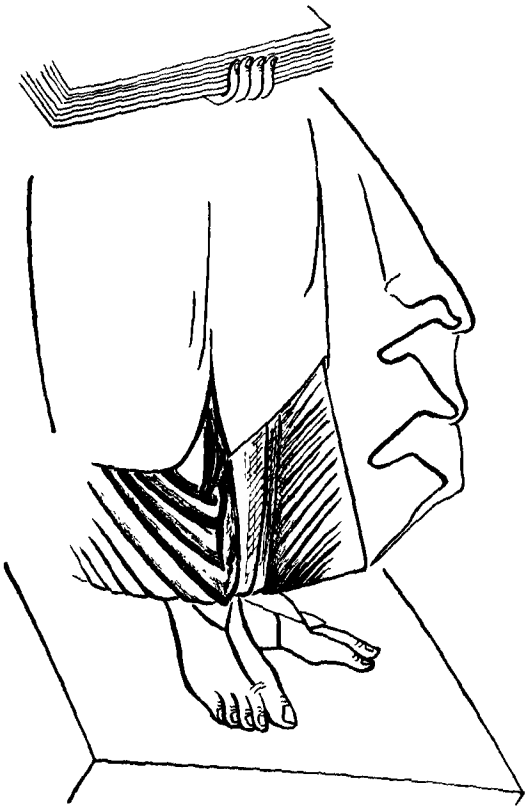

4. Tatev, saint Paul, voir fig. 3.

rentrant « en doigt de gant ». Ce dessin « en cadre » est très caractéristique ; son origine remonte, elle aussi, à la basse antiquité, et les mosaïques en fournissent des exemples (1). Là encore, la formule n'a pas été retenue par la Renaissance macédonienne qui ne l'ignore pas cependant, mais ne l'utilise qu'accessoirement (2), alors que l'art carolingien en a systématisé l'emploi.

(1) Cf. les draperies de Vénus assise sur un centaure marin à Timgad, C. COURTOIS, *Timgad, Antique Thamugadi*, Alger, 1951, p. 95.

(2) K. WEITZMANN, *op. cit.*, pl. XXXII (*Codex* 92 de Lavra, f. 1v.) ; dans le *Paris. gr.* 510, f. 75 ; sur des ivoires du xe siècle, V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 312-313 ; en Cappadoce, Tokalı II, milieu du xe s., JERPHANON, *op. cit.*, pl. 82.

La valeur décorative de cette ligne brisée au bord des vêtements semble avoir séduit les peintres carolingiens qui en ont multiplié l'usage à plaisir. Elle est très caractéristique des manuscrits de l'école de Ada : Évangéliaire de Soissons (1) ou de Trèves (fig. 20), par exemple. On la retrouve presque inchangée sur un manuscrit de Fulda des environs de 975, le *Codex Wittechindeus* (fig. 22), un peu desséchée et discrète sur la miniature du *Registrum Gregorii* à la fin du xe siècle (2), enfin, d'un graphisme aigu et systématisé sur quelques dessins du xe siècle de l'école de Saxe (3). Cette ligne brisée survécut également en Italie à titre décoratif, malgré l'influence grandissante de l'art byzantin ; elle a été étonnamment développée sur le Christ absidal de Sant'Angelo in Formis, à la fin du xie siècle (4).

A Tatev, on constate une survivance comparable à ces exemples post-carolingiens ; le dessin est souple au bord du manteau de Paul (schéma 4, fig. 3), plus sec sur le prophète de l'abside (fig. 17), offrant ainsi les deux formes de l'évolution du procédé.

Appliqué à la coiffure de la sage-femme (fig. 23), il lui confère une largeur particulière dont on a quelques équivalents en Occident ; après l'école de Ada (voir la reliure de l'Évangéliaire de Lorsch du Victoria and Albert Museum (5)), les écoles saxonnes et anglo-saxonnes en donnent de curieuses déformations (fig. 16) (6), et au xiie siècle, le peintre de l'Apocalypse de Saint-Sever une version particulièrement fantaisiste dans le dessin de la Femme qui chevauche la bête (f° 52v).

Le même procédé sert à rendre le pan d'étoffe froissé sur le côté de la sage-femme assise (fig. 13 et schéma 2) ; ce détail, connu lui aussi des mosaïstes romains, a été conservé avec prédilection par les peintres carolingiens, en particulier par ceux de l'école de Tours (7).

(1) C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 138.
(2) C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 192.
(3) V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 405.
(4) R. CAUSA, *Gli affreschi di Sant'Angelo in Formis*, Fabbri-Skira, n° 15, Milan-Genève, 1965, p. 11.
(5) *Catalogue d'Aix-la-Chapelle*, n° 522 (pl. 97).
(6) V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 405.
(7) Là encore, cf. la figure de Lothaire trônant.

Il faut encore remarquer le large pan de manteau qui retombe du bras de l'ange du Jugement Dernier (schéma 1, fig. 2). Il est dessiné comme s'il était replié à l'extérieur, formant un pli creux ouvert en avant ; le tracé du bord inférieur semble avoir un axe de symétrie et se termine en pointe. Le schéma est d'origine fort ancienne, puisqu'on le voit déjà ébauché sur une fresque romaine du début du VIIe siècle (1). Il se distingue du pan de manteau flottant que portent les prophètes de la Transfiguration de Saint-Apollinaire in Classe (fin du VIe siècle). Nous n'avons noté cet élément du vocabulaire de style, dans la peinture byzantine du Xe siècle, ni à Agtamar, ni dans les manuscrits arméniens. Par contre, le schéma de ce pan de manteau ouvert d'un pli creux et terminé en forme de flèche se retrouve dans les Évangélistes de l'école de Ada (fig. 20, et plus encore sur la miniature de l'Évangéliaire de Soissons, f. 180v (2)), et plus tard sur maintes figures de l'école de Reichenau. Les peintres de cette dernière école ont fait de ce pan de manteau un des éléments caractéristiques de leur drapé à l'antique ; on en reconnaît la forme pointue, plus grêle que le schéma romain primitif, sur l'Évangéliaire de Poussay (f° 50v, 56v), l'Apocalypse de Bamberg (f° 11v, 13v, 46 ; 59v, 71v : fig. 29, etc.), les Péricopes d'Henri II (f° 117, 149v, 108, etc.), l'Évangéliaire d'Otton III (f° 25v, 120v, 139v, 244v, etc.).

II. — Schéma des gestes et attitudes.

Malgré le petit nombre des figures conservées, on reconnaît quelques schémas stéréotypés qui cherchent à rendre l'animation des mouvements.

1) Le geste des mains voilées, jointes en signe d'imploration, que nous avons décrit à propos d'une ressuscitée encore enveloppée de son linceul (fig. 24, schéma 5), est un véritable poncif carolingien. C'est de cette façon que l'ivoire de Darm-

(1) J. Wilpert, *Die Römischen Mosaïken und Malereien der kirchlichen Bauten vom IV. bis XIII. Jahrhundert*, Fribourg en Brisgau, 1916, IV, pl. 140 (portrait de saint Augustin, époque de Grégoire le Grand, 590-604).

(2) C. Nordenfalk, *op. cit.*, p. 138.

5. Tatev, ressuscitée implorant, voir fig. 4.

stadt, de l'école de Ada, au IXe siècle (1), représente la Vierge de l'Ascension (fig. 25), et quelques ivoires de l'école de Metz (environ 875 (2), les morts ressuscitant. Il semble que les peintres de l'école de Charles le Chauve aient particulièrement apprécié cette image ; on la rencontre sur le Sacramentaire du Couronnement (fo 5v, 6v) et sur le *Codex Aureus* de Munich (fo 5v, 6 : fig. 27). Malgré la diversité des styles, on reconnaît la même systématisation : en haut, on voit la pince formée par le pouce s'opposant aux autres doigts de la main, puis, en dessous, l'étranglement de l'étoffe enroulée en fourreau autour du poignet et de l'avant-bras, enfin, l'évasement du voile qui s'épanouit plus bas en corolle (schéma 5).

Quand les peintres byzantins veulent représenter des mains

(1) V. H. Elbern, *op. cit.*, pl. 214 ; tome II, p. 52.
(2) Cf. plus haut, note 3, p. 199.

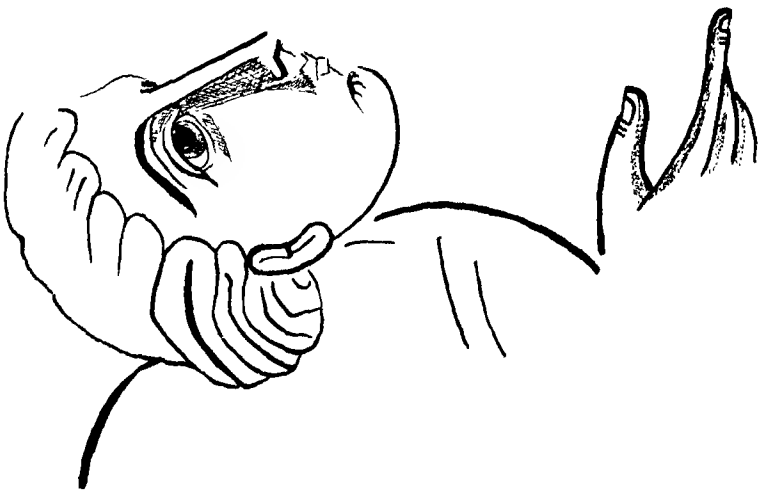

6. Tatev, un ressuscité, voir fig. 4.

voilées, ils ne dessinent pas la forme des doigts sous l'étoffe qui tombe verticalement et assez mollement (fig. 26) (1).

Il faut donc, une fois de plus, classer le schéma de Tatev dans le répertoire occidental.

2) La représentation « en atlante vu de dos » est une autre formule employée à Tatev (fig. 7, schéma 6). Les personnages sont vus de dos, la tête de profil rejetée en arrière, les bras levés. C'est là une formule antique que les Byzantins n'ignoraient pas, mais utilisaient peu, alors que les artistes latins, carolingiens et post-carolingiens, l'affectionnaient, sans doute en raison de la virtuosité qu'elle traduisait. Les canons d'Évangéliaires carolingiens présentent tous l'ange de Matthieu dans cette position (Év. de Soissons, f° 7, fig. 28 ; Év. de Fulda, Würzburg 66, f° 2 et 2v ; *Codex Wittechindeus*, f° 7 ; etc.).

3) La position du berger assis (schéma 3), vu de dos, la tête de profil, ressemble assez à la précédente ; elle dérive

(1) Sur les peintures de Sainte-Barbe de Soğanlı, 1006 ou 1021, notre fig. 26, JERPHANION, *op. cit.*, II, pp. 306-332. Exemples dans les manuscrits, K. WEITZMANN, *op. cit.*, fig. 16, 211, 283, etc.

du répertoire antique, et, sous cette forme particulièrement artificielle, elle évoque plutôt une adaptation occidentale éprise de complications (voir les exemples ottoniens signalés plus haut à propos de l'Annonce aux bergers, et, dans le Sacramentaire du Couronnement, l'assistant de Saint Grégoire assis de façon comparable au premier plan, f° 3). Chez les Byzantins contemporains, la formule de la représentation de dos est surtout utilisée pour les personnages debout (apôtres de l'Ascension à la fin du IXe siècle à Sainte-Sophie de Thessalonique, ou au début du Xe en Cappadoce (1) ; on remarquera à ce propos que les vêtements sur les peintures grecques sont du type « draperies mouillées » moulant les formes et ne sont pas massés en une silhouette globale).

4) L'attitude de la course rapide est celle que le peintre a voulu donner à l'ange descendu du ciel pour se poser près des bergers (schéma 3). Le pied gauche à terre, l'autre relevé en arrière du corps constituent un schéma de « course rapide » connu depuis l'époque grecque archaïque ; cette image qui, au premier abord, ferait croire à un semi-agenouillement à cause de la mauvaise représentation perspective de la jambe droite fléchie, est familière aux vases grecs du VIe siècle av. J.-C. (2). A Tatev, elle fait penser à une chute rapide vers le sol, le corps étant violemment rejeté en arrière, le coude gauche enfoncé au creux de la hanche (3).

Nous n'avons pas retrouvé ce schéma dans l'iconographie byzantine ; par contre, il semble qu'il ait fait partie du répertoire occidental, car nous en avons rencontré quelques exemples (4), le schéma pouvant servir, sans grand changement, pour les attitudes de supplication.

(1) N. et M. THIERRY, *Ayvalı kilise* ..., pp. 148-149 ; dans le *Paris. grec* 139, f. 422 v., comme dans le *Vatican. cod. reg. gr.* I (K. WEITZMANN, *op. cit.*, pl. XLVII, n° 283), un personnage nu très antiquisant qui personnifie le Mont Sinaï est présenté de façon comparable, assis, vu de dos, la tête levée de profil.

(2) P. E. ARIAS et M. HIRMER, *Le vase grec*, Paris, 1962, pl. 18-19.

(3) Attitude presque semblable sur un manuscrit d'Echternach du premier quart du XIe s. (A. BOECKLER, *Deutsche Buchm.*, p. 32) pour l'ange du songe de Joseph.

(4) J. PORCHER, *L'enluminure française*, Paris, 1959, fig. 4, pl. IV ; notre enquête n'a pas dépassé cet ouvrage pour ce point.

5) Le geste d'indication ou de bénédiction en dehors, tel que le fait l'ange du Jugement Dernier (fig. 2, schéma 10, a) est également intéressant. Le pouce et les deux premiers doigts sont étendus ; les deux autres sont dirigés en dehors, nettement détachés du bord externe de la main, paraissant en adduction forcée. Ce geste particulier n'est pas constamment employé, puisque le geste de bénédiction de l'ange de l'Annonce aux bergers est du type habituel, les deux derniers doigts repliés à l'intérieur de la main (schéma 3) ; cependant, il mérite de retenir l'attention.

Ainsi, nous ne l'avons pas retrouvé dans le répertoire byzantin, où la bénédiction se fait avec les deux derniers doigts recourbés à l'intérieur (1) ou seulement le quatrième doigt, afin que la main dessine les lettres IC XC. C'est ce dernier schéma que l'on rencontre à Agtamar, aussi bien sur les sculptures que sur les peintures (fig. 18, schéma 10, e).

Par contre, l'Occident carolingien et post-carolingien offre des images comparables, soit d'extension des deux derniers doigts (ainsi à Saint-Germain d'Auxerre au IXe siècle ou sur le Gérocodex au milieu du Xe siècle) (2), soit d'adduction forcée ou de semi-flexion de ces doigts (ainsi à Müstair, à Malles, à Germigny au IXe siècle (3), et, plus tard, dans de nombreux manuscrits de l'école de Reichenau des environs de l'an mille, par exemple dans l'Évangéliaire d'Otton III).

Il est possible que cette dernière position des doigts soit due à l'incapacité des peintres de rendre la flexion de la racine des doigts et l'extension des deux dernières phalanges. On est probablement parti du schéma paléochrétien où les doigts repliés sont dessinés parallèlement au bord externe de la main (ainsi pour le Christ des diverses scènes de miracle à Saint-Apollinaire-le-Neuf de Ravenne, au VIe siècle) ; peu

(1) Cf. l'ange de la Vision d'Ézéchiel du *Paris. gr.* 510, f. 438 v. ; dans K. WEITZMANN, *op. cit.*, planches, fig. 11, 198, 363.

(2) R. LOUIS, *op. cit.*, p. 75 ou A. GRABAR, *Haut Moyen Âge*, p. 72 (main de Dieu étendue vers Saint Étienne lapidé) ; V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 348 (main de Saint Pierre).

(3) *Catalogue d'Aix-la-Chapelle*, pl. 117 (Müstair), 118 (Germigny-des-Prés) ; A. GRABAR, *La peinture du haut Moyen Âge*, éd. Held, Paris, 1965, pl. 153 (Malles), pl. 158 (Germigny).

à peu, les doigts ont été dessinés séparés de ce bord et se redressant en dehors, la formule étant alors employée sans esprit critique, sans confrontation avec la réalité (cette absence de réalisme est particulièrement nette à Germigny-des-Prés).

Le schéma de Tatev nous paraît l'aboutissement d'un cheminement semblable à celui que nous constatons dans le répertoire occidental.

III. — Schématisation des visages.

La schématisation ressort de deux procédés. En premier lieu, elle est de type « cubiste », les peintres ayant ramené les éléments du visage (nez, paupières, bouche) à des volumes simples, à des plans se coupant brutalement. En second lieu, ces plans, rectilignes bien souvent, ces éléments constitutifs du visage, sont cernés de noir ou de brun.

Ainsi, la vision à la fois tridimensionnelle et graphique des peintres de Tatev s'oppose, d'une part, à la schématisation orientale qui est essentiellement linéaire, qu'il s'agisse de certains décors de Cappadoce (1) ou des peintures arabes de Samarra (2) ou même des belles figures d'Agtamar (fig. 18), d'autre part, à la technique byzantine contemporaine qui, par la juxtaposition des couches de couleurs différentes, rend le modelé des visages sans avoir besoin d'en cerner les plans constitutifs.

1) *Technique de la schématisation.*

Prenons comme exemple le visage d'une des ressuscitées (fig. 24, schéma 7) ou celui de l'ange du Jugement Dernier (fig. 30). Le front est dans le même plan que l'arête nasale dont il est solidaire ; les flancs du nez tombent brutalement sur la surface de la joue. Pour les yeux, le croissant aplati de la paupière supérieure est nettement dessiné, légèrement relevé en dehors ; c'est une surface claire, en lumière, qui s'oppose au large cerne brun de la paupière inférieure.

(1) A. Kizil Çukur (N. et M. Thierry, *Monuments Piot*, L, fig. 8, 19, 20, pl. X), et à Yılanlı kilise (N. et M. Thierry, *Nouv. égl.*, pl. 44-56) notamment.

(2) E. Herzfeld, *op. cit.*, pl. I, II, III, IX, XXVII, XXXV, LXI, LXIII, etc.

7. Tatev, une ressuscitée, voir fig. 24.

L'inclinaison des plans du visage est indiquée par des séries de petits traits parallèles. Le schéma 7 est particulièrement explicite (cf. fig. 24) avec les traits marquant l'arête nasale et les deux séries qui se coupent à angle obtus sur la joue Un autre visage féminin offre un type différent : un faisceau de traits curvilignes divergeant à partir de l'angle interne de l'œil (schéma 8) semble marquer le creux ombré de l'orbite.

8. Tatev, une ressuscitée.

Sous la bouche, dont la lèvre supérieure est à peine marquée et la lèvre inférieure, rectangulaire, très saillante, l'ombre qui surmonte la saillie ronde du menton est figurée par des traits divergents qui descendent d'une ligne convexe.

Le procédé qui consiste à représenter ainsi les creux ombrés est caractéristique des peintres de Tatev : on l'observe sur la jambe de l'Enfant de la scène du Bain (fig. 13) ou au creux de la main implorante d'une des ressuscitées (fig. 24, schéma 5).

La systématisation « cubiste » marque également les visages de profil, dont l'arête nasale prolonge le front (schémas 5 et 6).

D'une façon générale, les mentons sont lourds, le maxillaire inférieur étant large ; enfin, les joues sont assez plates, creusées légèrement à la hauteur de la bouche. Les oreilles sont d'un dessin assez varié (schéma 9), mais se ramènent finalement à un schéma général : un bourrelet clair périphérique représente le bord externe du pavillon, il laisse en réserve l'ombre centrale noire ; celle-ci est formée parfois d'une ligne polycyclique, parfois d'une sorte de T couché ou de 3.

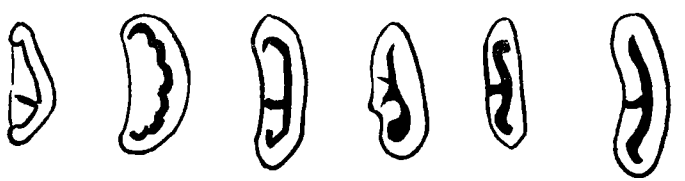

9. Tatev, quelques schémas d'oreilles.

2) *Analyse comparative.*

La stylisation « cubiste » des visages est un procédé déjà utilisé à l'époque du Bas-Empire romain ; de nombreuses mosaïques antiques en fournissent des exemples, en particulier ces profils aigus au nez pointu solidaire du front, et, périodiquement, ces schématisations réapparaissent dans l'art byzantin jusqu'au XIIIe et au XIVe siècle. Mais chez les Grecs, le procédé est peu brutal, les couleurs des plans éclairés ne tranchent pas avec violence sur celles des plans dans l'ombre (c'est ce qu'on peut constater aussi bien sur les minia-

tures du *Paris. grec* 510 que sur les peintures de Kılıclar citées plus haut). En Occident, ce procédé de simplification a été également adopté par les peintres carolingiens qui, suivant les écoles, l'ont plus ou moins atténué. L'école de Tours en a fait une de ses caractéristiques : les visages sont construits assez brutalement, à grandes lignes pures, et les larges cernes d'ombres rouges et brunes s'opposent aux surfaces claires en lumière (fig. 21, 31).

D'autre part, la stylisation graphique des visages, le dessin des éléments constitutifs comme les yeux ou le nez au moyen de cernes, noirs ou bruns dans l'ombre, blancs dans la lumière, se voient déjà dans l'art des mosaïstes proto-byzantins au VIe et au VIIe siècle. Les schémas analytiques de Saint-Apollinaire in Classe ou de Saint-Démétrius de Thessalonique ont fortement influencé les peintres du haut Moyen Âge en Italie septentrionale (1). Quelques-uns de ces schémas sont passés dans l'art carolingien qui, on le sait, emprunta beaucoup à l'Italie, à la Lombardie particulièrement. On connaît les rapports étroits qui existent entre les visages du Tempietto de Cividale et ceux de l'Évangéliaire de Godescalc (fig. 32) (2). Dans la tradition de ces miniatures carolingiennes, il faut citer les premières illustrations de l'école de Reichenau, vers 980, celles du Psautier d'Egbert (fig. 36) et de l'Évangéliaire de Poussay (fig. 33) ; on y décèle une certaine tendance cubiste, les plans étant souvent indiqués par des petits traits qui donnent leur orientation.

La stylisation de Tatev, qui tire son originalité de l'outrance même de ses procédés (cf. schéma 7), s'apparente à ces simplifications plastiques occidentales. A titre comparatif, on peut encore citer la schématisation brutale et barbare des peintures de Saint-Ours d'Aoste, qui sont comme un aboutisse-

(1) H. TORP, *op. cit.*, fig. 3-4, 13-14. L'auteur a analysé les visages de St.-Démétrius, non ceux de St.-Apollinaire in Classe ; le schéma du visage de Moïse justifie cependant la comparaison (dans F. X. BARTLE et Julie BOEHRINGER, *Ravenna, San Vitale, Sant' Apollinare in Classe*, Baden-Baden, 1959, pl. 68).

(2) H. TORP, *Note sugli affreschi piu antichi del'oratorio di S. Maria in Valle in Cividale*, dans *Atti del 2° Congresso Internazionale di Studi sull'Alto Medioevo*, Spolète, 1953.

ment de l'art carolingien des Alpes du Sud et de l'Italie du Nord à l'époque romane (1) ; elles s'inspirent des mêmes principes de simplification des volumes constitutifs du visage.

Parmi les références à l'art carolingien et post-carolingien, certaines méritent d'être soulignées.

Ainsi, nous croyons pouvoir insister sur la ressemblance entre quelques visages de Tatev et d'autres, caractéristiques de l'école de Tours ; peut-être est-elle due à leur affinité étroite avec les mêmes schémas antiques (romains vraisemblablement), peut-être aussi au rayonnement de l'école de Tours et de ses survivances (2). Il est certain qu'on trouve à Tatev quelque chose de la pureté et de la sécheresse de trait qui caractérisent l'élégance des créations de l'école palatine de Lothaire. Le visage de l'ange du Jugement Dernier (fig. 30) a des structures assez voisines de celui des gardes du corps de Lothaire (3) ou du Saint Jean de l'Évangéliaire Dufay (fig. 31), bien que sa joue soit moins creusée et son menton moins carré. Ces deux derniers caractères se rencontrent ailleurs, sur le visage massif d'un ressuscité imberbe (fig. 5) qui trouve facilement son équivalent dans le même répertoire, dans la Bible de Vivien, par exemple, f. 423v (4). Enfin, à Tatev, une figure d'adulte jeune (fig. 35), à la joue plate et allongée, au nez fin et busqué, à la moustache mince à peine marquée au-dessus de la bouche, répond à un autre type humain de l'école de Tours ; rappelant quelque peu Lothaire, il est plus proche encore du visage du Juif qui enseigne l'hébreu à saint Jérôme dans la Bible de Vivien (fig. 21, 38).

D'autres visages sont moins évocateurs, comme celui de l'ange de l'Annonce aux bergers (fig. 34), dont on peut rap-

(1) A. GRABAR, *La peinture romane*, pp. 44-46.

(2) On connaît, en particulier, son influence sur l'école de Fulda, E. H. ZIMMERMAN, *op. cit.*, pp. 87-90, 97-98. Cf. encore, W. KOEHLER, *A survey of the manuscripts of Tours*, dans *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1931, n° 9.

(3) C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 150.

(4) Ce type de visage massif est proto-byzantin (cf. le Moïse de Saint-Apollinaire-in-Classe) et fut également adopté par l'art du début de la Renaissance macédonienne (cf. l'ange de Kılıclar kilise, note 2, p. 207).

procher cependant un type de l'école de Fulda au xe siècle (fig. 22), tant pour les proportions et l'élégance de la figure que pour son expression mélancolique. Quant au visage de la sage-femme, avec sa bouche mince, son menton petit et son maxillaire inférieur large, il évoque également les présentations de trois-quarts des figures de l'école de Winchester à la fin du xe et au début du xie siècle (1).

Enfin, quelques détails techniques caractéristiques de Tatev ne se retrouvent qu'en Occident.

Ainsi en est-il de la façon très particulière de marquer les creux ombrés ou les surfaces tournantes par un faisceau de petits traits noirs divergents. On la reconnaît sur les visages de l'école palatine de Charlemagne, sur l'Évangéliaire de Godescalc (fig. 32) et, moins nettement, sur l'Évangéliaire de Trèves (fig. 20). Sur le Psautier d'Egbert (fig. 37), le procédé appliqué à la courbure supérieure du menton sous la lèvre inférieure, est particulièrement net et aussi systématique qu'à Tatev. Sur ces visages du Psautier d'Egbert, l'emploi des petits traits parallèles indiquant la direction des plans du visage (le flanc du nez sur la fig. 36, comme sur l'Évangéliaire d'Ada, fig. 20) est très généralisé. Sur d'autres manuscrits de l'école de Reichenau un peu plus récents que le Psautier d'Egbert, comme les Péricopes d'Henri II, le faisceau de traits divergents se trouve sous la bouche, ou bien, partant de l'angle interne de l'œil, il s'épanouit sur la joue (cf. schéma 8), mais, cette fois, les lignes sont blanches sur le ton très soutenu de la peau (fig. 37). Le procédé des traits blancs divergeant à partir du creux de l'orbite se voit encore sur les visages des Prophètes de l'abside de Galliano (1007), mais moins artificiellement utilisé, le souci du modelé de type byzantin le disputant au graphisme post-carolingien (2).

Les œuvres citées à titre de comparaison montrent que les procédés techniques analysés sur le manuscrit italianisant de Godescalc sont devenus des éléments du répertoire

(1) C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 181, par exemple. Sur des liens possibles entre l'art tardif de Fulda et l'art anglo-saxon, cf. p. 195.

(2) A. GRABAR, *Peinture romane*, p. 41.

de Reichenau, et c'est un des intérêts de l'étude des peintures de Tatev de nous ramener à la genèse de l'art de Reichenau.

C'est à cette série de documents que nous faisons appel pour caractériser le schéma des yeux à Tatev ; il est là assez original, moins exophtalme que dans les divers styles post-carolingiens, assez allongé, et, en cela peut-être « orientalisé » (?). Il se différencie de l'œil « lombard » (défini par les schémas de Cividale et du Godescalc, fig. 32) par un angle interne fermé et un bord inférieur moins creusé vers l'extérieur (caractère qui est très accusé dans le Psautier d'Egbert, fig. 36) ; cependant, le croissant clair bien dessiné de la paupière supérieure semble avoir une même origine, tout comme la prunelle légèrement aplatie et allongée. Bref, l'œil de Tatev nous paraît plus « romain » que « lombard » (1). La courbe légèrement aplatie des sourcils et leur racine reliée aux bords du nez par deux droites fortement obliques, limitant entre elles un espace trapézoïdal clair, sont des détails particuliers au répertoire de Tatev (schéma 7).

IV. — Modelé des mains ; anatomies.

A Tatev, les mains sont très bien dessinées (fig. 2, 13, 34, schéma 6 et 10 a) ; elles sont assez minces et longues, les ongles sont soigneusement cernés et surmontés de deux petits traits indiquant la première articulation. Elles sont entourées d'un trait noir épais, doublé, d'un côté, par une large bande brun-rosé destinée à indiquer l'ombre qui envahit le bord en retrait. Cette façon de laisser en clair la surface en lumière est d'origine antique, comme les petits traits parallèles qui renforcent la bande latérale sombre (cf. fig. 2, sur les mains dressées d'un ressuscité situé en-dessous de l'ange). Cependant, la disposition sur un seul bord et la faible largeur de cette bande d'ombre qui ressemble souvent à un deuxième cerne (schéma 6) évoquent plutôt la systématisation carolingienne et post-carolingienne du procédé antique. Cette bande

(1) Cf. dans H. Torp, *Il problema della decor.*, fig. 10, c, la forme plus classique de l'œil à Sainte-Marie-l'Antique (cf. de même dans A. Grabar, *Haut Moyen Âge*, pp. 45-46 et, à propos de Malles où l'art reste inspiré par Rome, p. 59).

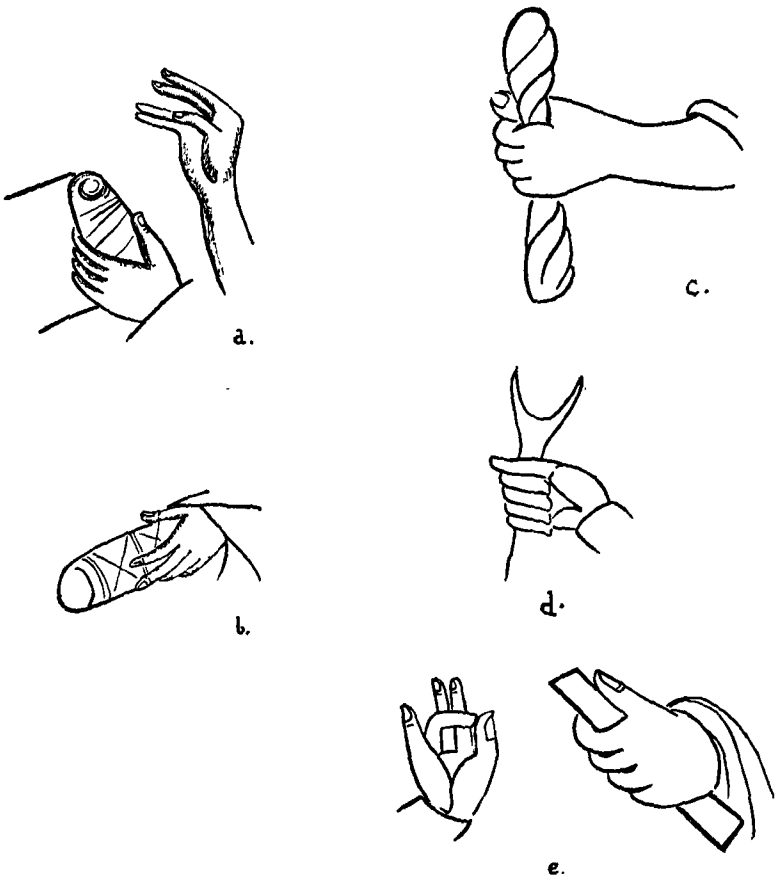

10. Mains :
a) Tatev, consacré en 930 ;
b) Évangéliaire de Poussay, vers 980 ;
c) Pigeonnier de Güllı dere, 913-920 ;
d) Samarra, 838-886 ;
e) Agtamar, 915-921.

brune ou rougeâtre modèle les formes, suivant aussi bien les doigts que les bras ou le bord des visages sur les miniatures de l'école de Tours (fig. 31). Il est certain également que les peintres de l'Italie du nord et des régions alpines (ceux de Cividale, Brescia, comme ceux de Müstair et Malles) furent pour beaucoup dans la persistance de ce procédé qu'on retrouve très vivant, au XIe siècle, en Italie (à Galliano, à Saint-Ours d'Aoste et même à Sant'Angelo in Formis).

Le modelé des mains de Tatev, qui a été analysé, se rencontre, ainsi que leur dessin assez alangui, dans l'Évangéliaire de Godescalc (pour le Christ, f. 3, pour saint Luc, f. 2), dans le Psautier d'Egbert (mains du scribe, fig. 36, ou de l'évêque, f. 17) et l'Évangéliaire de Poussay (mains du Christ, fig. 33, schéma 10, b), et aussi sur les peintures de Malles vers 880 (mains du donateur) (1). On remarque, dans tous ces cas, que les objets tenus : livres, rouleaux, modèle d'église, semblent plutôt reposer dans la main qu'être vraiment saisis avec vigueur ; le fait s'observe également à Tatev.

A cette époque, dans l'art byzantin savant, qui ressortit aux mêmes modèles antiques, le schéma n'est pas très différent : un trait brun cerne le côté ombré ou un trait blanc le côté éclairé ; mais la main est plus esquissée que fermement dessinée (ce qui correspond à l'esthétique grecque plus soucieuse de modelé que de graphisme). Lorsque le style oriental l'emporte, comme dans certaines peintures de Cappadoce, le schéma linéaire supplante le procédé tridimensionnel (schéma 10, c) ; dans ces cas, les masses musculaires de la racine du pouce et du cinquième doigt sont individualisées par un cerne et les mains sont plus rondes, plus grasses, sans doute sous l'influence de la peinture mésopotamienne fortement empreinte de survivances sassanides (2). Les schémas sont, en effet, voisins des formules abbassides de Samarra (838-886) et des formules arméniennes d'Agtamar (915-921, schéma 10, d et e).

A propos du dessin anatomique à Tatev, il faut remarquer une tendance à la maigreur observée pour de nombreux bras de ressuscités, pour ceux de l'ange du Jugement Dernier (fig. 2) et de la sage-femme (fig. 13, schéma 2). La jambe de l'Enfant, dans la scène du Bain, est également assez sèche ; la technique particulière des creux ombrés est appliquée ici et ce sont presque deux taches étoilées qui marquent la fossette en arrière de la rotule et le bord postérieur du tibia en avant des muscles du mollet. D'une façon générale, le dessin anatomique est bon, traduisant une connaissance assez sûre du corps humain ; les pieds, en particulier, attirent l'attention :

(1) A. GRABAR, *op. cit.*, p. 59.
(2) E. HERZFELD, *op. cit.*, pl. VI, XXXV, LI, LII, LXI, LXV.

par la qualité et la vigueur de leur dessin (fig. 3, 24), ils égalent les meilleurs modèles du VIe siècle (1). Signalons enfin l'audacieuse représentation du ressuscité assis dans sa tombe (fig. 6) ; il rejette le buste et la tête en arrière, le bras droit est relevé et dégage le creux de l'aisselle ; l'attache du bras est remarquablement rendue.

V. — DÉTAILS SECONDAIRES.

1) *Les ailes des anges* (fig. 2, schéma 1).

Rejetées en arrière du dos, elles sont représentées parallèlement. Elles sont grêles et formées de deux parties, un bord externe continu qui dessine la forme de l'aile jusqu'à son extrémité, et une partie interne faite de deux rangées de plumes courtes implantées en oblique sur la bande externe.

Ce schéma n'a pas d'équivalent dans l'art byzantin ou arménien contemporain, mais peut entrer dans la grande variété des stylisations occidentales carolingiennes et post-carolingiennes (nous donnons à titre d'exemples les images ottoniennes des Péricopes d'Henri II ou de Bamberg, fig. 8, 9, 15).

2) *Le rouleau « en barillet » tenu par l'ange* (fig. 2, schéma 10 a).

Il n'a pas d'équivalent dans l'iconographie orientale, qui respecte à peu près la forme cylindrique du rouleau ; citons comme exception l'aspect « en sablier » des rouleaux tenus par les anges du Pigeonnier de Güllı dere (913-920, schéma 10 c). Par contre, on en trouve de nombreux exemples dans les Apocalypses de Trèves ou de Cambrai, manuscrits du IXe siècle de type romain ou tout au moins italien (2), et des formes voisines dans l'imagerie de l'école de Reichenau (Évangile de Poussay, fig. 33, Apocalypse de Bamberg, fig. 10 ; Péricopes d'Henri II, fig. 9).

(1) Cf. à Rome, sur les peintures de la Catacombe de Commodilla (528), A. GRABAR, *Haut Moyen Âge*, pp. 46, 47.

(2) Manuscrits d'origine discutée, peut-être française, C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 140, 229, et V. H. ELBERN, *op, cit.*, pl. 240-241.

3) *Les chausses des bergers* (fig. 14, schéma 3).

Faites de sorte de bandelettes ou d'une étoffe molle qui forme des bourrelets au-dessus du pied, et, dans un des cas, laissant à découvert les orteils et une partie du pied, ces chausses sont assez particulières. Elles rappellent l'équipement des soldats romains et nous n'avons pas rencontré cet accessoire dans le répertoire byzantin du IXe et du Xe siècle, alors que des exemples comparables abondent dans l'imagerie occidentale. Dans la Bible de Vivien (846), on peut voir des jambières romaines (fo 215v, 423v), dans le Psautier *Aureus* de Saint-Gall, à peu près contemporain de la Bible, on trouve des chausses dégageant le pied et des chausses basses à plis godronnés (1). Nous avons encore vu de fines chaussures découvrant les orteils dans une représentation saxonne d'Esculape, du Xe siècle (2), et d'épaisses bandes molletières ou jambières laissant les pieds nus pour des bergers d'une Nativité de l'école de Cologne, au XIe siècle (3).

4) *Mobilier.*

Le tabouret massif de la sage-femme (schéma 2) et le lourd socle sur lequel est assis le berger (schéma 3) sont des éléments étrangers à la peinture byzantine ou arménienne contemporaine ; là encore, de nombreux équivalents carolingiens et post-carolingiens attestent que les peintres occidentaux ont multiplié l'emploi de ces sièges semblables à des caisses (4). Par contre, le piédestal à petits barreaux tournés sur lequel se tient Paul (fig. 3) est particulier et peut être une pièce de mobilier oriental de type local (?).

Le trône du Christ du Jugement Dernier (fig. 3, schéma 1) mérite une étude spéciale. De bois brun, il est hérissé de nœuds de couleur turquoise semblables à des pierres enchassées. D'une

(1) J. R. RAHN, *op. cit.*, et photos du Collège de France (Bibliothèque du fonds byzantin).

(2) V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 259.

(3) V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 357. Pour cet aspect godronné des jambières, voir encore J. PORCHER, *op. cit.*, pl. V (mss. de la fin du Xe) et pl. X (2e moitié du XIe s.).

(4) A titre d'exemples, dans V. H. ELBERN, *op. cit.*, pl. 204, 216, 246, 276, 277, 440, etc.

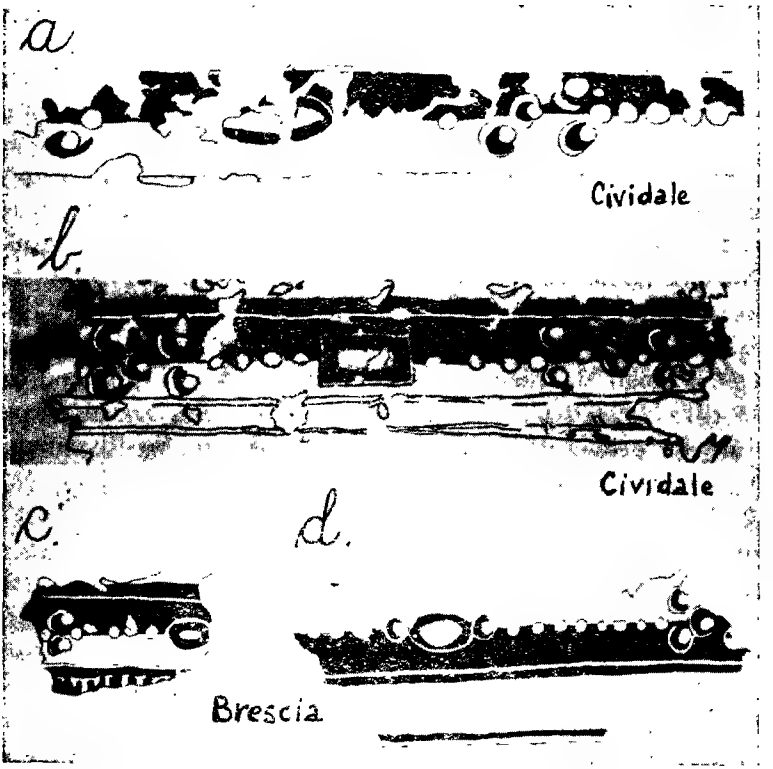

11. Ornements du Tempietto de Cividale et de Saint-Sauveur de Brescia, VIIIe s., dessins de H. TORP, *op. cit.*

part, il fait penser aux cabochons saillants qui ornent les colonnes antiques, tels qu'on les voit sur les architectures des mosaïques de Saint-Georges de Thessalonique au Ve siècle, et des miniatures de l'Évangéliaire d'Etchmiadzin au VIIe siècle (1) ; d'autre part, il fait penser aux représentations de la croix de bois vivifiante de tradition paléochrétienne (2). En fait, ce

(1) S. DER NERSESSIAN, *La peinture arménienne au VIIe s.*, fig. 2.

(2) Citons comme survivances de ces croix vivifiantes, celles de Saint-Georges d'Oberzell et des portes de Saint-Zénon à Vérone, toutes deux accompagnant le Christ de la Seconde Venue (B. BRENK, *op. cit.*, pl. 49, 51).

décor très particulier paraît surtout ressembler à un ornement analysé par H. Torp à Brescia et à Cividale (VIIIe siècle) ; il s'agit de bandes d'encadrement hérissées irrégulièrement de nœuds ou de perles semblables à des pierres montées en cabochons (schéma 11) (1).

5) *Détails d'architecture.*

Ils se trouvent sur les peintures absidales (fig. 17) ; nous nous intéresserons particulièrement à l'arcade sous laquelle se tiennent les prophètes et au chapiteau qui les sépare.

Le décor de « larmes » en lignes parallèles le long du cintre évoque certains ornements de colonnes du Ve siècle, élément gravés imitant les nœuds du bois ou les ocelles des plumes du paon, comme sur les colonnes de l'arc de Théodose à Constantinople (2) et sur un fragment du musée lapidaire de Thessalonique (3). Il est assez vraisemblable que les peintres se sont inspirés de décors de ce type ; des ornements sculptés géorgiens du XIe et du XIIe siècle en offrent une autre variante (4).

Des chapiteaux à volutes dérivés de l'ionique et munis d'un large abaque surmontent deux fines colonnes jumelées. La double volute se dégageant d'une tige commune n'a rien de vraiment spécifique. Il est remarquable cependant que, parmi les nombreuses formes dérivées de l'ionique en Arménie, deux exemples seulement correspondent à ce type (5) ; habituellement, les deux volutes sont isolées aux deux extrémités supérieures du chapiteau. Dans l'art carolingien, ce genre de décor tient une large place ; on en connaît de nombreux exem-

(1) H. Torp, *op. cit.*, p. 25-26.

(2) Arc de Théodose du Forum Tauri, J. Lafontaine, *Fouilles et découvertes byzantines à Istanbul de 1952 à 1960*, dans *Byzantion*, XXIX-XXX, 1959-1960, pp. 370-371, fig. 3.

(3) Musée archéologique de l'église Saint-Georges, photo personnelle inédite.

(4) J. Baltrusaïtis, *Études sur l'art médiéval en Géorgie et en Arménie*, Paris, 1929, pl. VII, XXII.

(5) Aghoudi (VIe s.), dans B. Arakélian, *Reliefs sculptés arméniens, IVe-VIIe siècles*, Erivan, 1949, fig. 6 ; et Talin (VIIe s.), photo personnelle inédite.

ples, et dans les pays rhénans et mosans, il a survécu jusqu'à l'époque romane (1).

6) Le décor de bouquet d'acanthes, sur le mur nord (fig. 13, schéma 2), est un détail d'ornementation oriental, tiré du répertoire sassanide ; il traduit sans doute l'influence du milieu local (2).

Conclusions

Au terme de cette étude des peintures de Tatev, on peut dire que, tout en étant d'une originalité indéniable, elles appartiennent au monde post-carolingien. Iconographie et répertoire de style les rattachent le plus souvent à l'art occidental, et leur originalité même peut s'expliquer essentiellement en fonction de cet art.

Ainsi, les documents archéologiques confirment le texte d'Orbélian : les peintres qui décorèrent la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul de Tatev étaient bien « de nation franque ».

L'originalité des peintures de Tatev tient surtout à leur style, à la fois antiquisant et de schématisation « cubiste ».

Quelques particularités sont dues cependant à l'iconographie des sujets et au milieu arménien contemporain.

Étant donné l'importance du travail entrepris, car l'église était très grande et fut entièrement peinte, il est vraisemblable que les maîtres d'œuvre eurent des auxiliaires locaux. Les couleurs utilisées étaient faites sur place, mais on ne peut guère en tirer de conclusions, puisqu'il en reste peu de chose ; les teintes dominantes semblent avoir été les ocres, les bruns,

(1) *Catalogue d'Aix-la-Chapelle*, n° 631 ; V. H. Elbern, *op. cit.*, pl. 36, 40, 48, 49 ; J. Puig i Cadafalch, *L'art wisigothique et ses survivances*, Paris, 1961, pl. XLVII, f et XLIX, a (chapiteaux carolingiens en Espagne). Aux survivances ottoniennes déjà signalées (cf. Elbern) ajoutons celles de l'église d'Autreville, près de Metz (ph. personnelle inédite).

(2) E. Coche de la Ferté, *Décors en céramique byzantine au Musée du Louvre*, dans *Cahiers archéologiques*, IX, 1957, p. 200-202.

les bleus, le violet et le vert turquoise. Cette dernière couleur rappelle le goût qu'avaient pour elle les peintres arméniens du VIIe siècle (on la retrouve à Talin et à Lembatavank), mais ce goût n'est pas spécifique, puisqu'en Occident les artistes de l'école de Tours l'utilisèrent très fréquemment (1). Des détails secondaires comme le tabouret de Paul (fig. 3) ou le bouquet d'acanthes (schéma 2) peuvent être d'inspiration locale. Enfin, il est vraisemblable que l'évêque Jacques s'occupa activement de la décoration et qu'il discuta du programme avec les peintres. C'est à lui qu'on doit sans doute la scène du Bain de l'Enfant, épisode presque constant dans l'iconographie orientale, la séparation de Pierre et Paul du reste des apôtres, puisque l'église de Tatev leur était dédiée, et, naturellement, les légendes des images et les inscriptions des phylactères écrites en arménien.

Ces orientalismes mis à part, l'originalité des peintures de Tatev reste parfois délicate à définir ; certaines particularités n'ont pas d'équivalent antérieur, ce qui laisse des doutes sur leur origine exacte. Il est vrai qu'au début du Xe siècle, art chrétien oriental et art chrétien latin étaient bien près des sources communes (2) ; de plus, on ne peut oublier que les œuvres primitives, auxquelles nous nous référons aujourd'hui, sont en nombre infime ; nous n'avons qu'une très faible partie des prototypes de jadis.

Du point de vue iconographique, il paraît difficile de dire où est née la variante réaliste du Bain de l'Enfant, telle qu'on la voit à Tatev pour la première fois, au début du Xe siècle ; elle peut tout aussi bien avoir été créée à Rome qu'en Orient. L'Annonce aux bergers, sans s'éloigner trop du modèle primitif ni de son évolution byzantine archaïque, s'individualise

(1) Signalons également son large emploi par les peintres du *Codex Wittechindeus* (Fulda, vers 975).

(2) Il faut encore tenir compte des échanges qui continuaient entre ces deux mondes ; ainsi, un guide destiné aux peintres de manuscrits a été trouvé dans un évangéliaire de Saint-Gall de la fin du IXe siècle. Le texte, où voisinent mots latins et grecs, « indiquerait que le cycle de ces miniatures évangéliques a été emprunté à quelque manuscrit grec ». L. BRÉHIER, *L'art chrétien*, Paris, 1928, p. 195 (note, S. BERGER, *Mémoires des Antiquaires de France*, LII, pp. 129-148).

par des traits qui caractériseront ultérieurement l'imagerie latine ; c'est donc, vraisemblablement, une formule de l'évolution occidentale. Le Jugement Dernier, lui, est à peu près conforme à une composition qui s'épanouit plus tard dans l'iconographie bénédictine de Reichenau (miniatures de l'Apocalypse de Bamberg, des Péricopes d'Henri II, peintures de Saint-Georges d'Oberzell, de Burgfelden) et de Sant'Angelo in Formis, où elle s'est byzantinisée secondairement. Quelle est l'origine de cette composition dont la formule de Tatev semble un des premiers termes évolutifs, puisqu'elle se situe chronologiquement entre les peintures de Müstair (IXe siècle) et les miniatures de l'école de Reichenau (vers l'an 1000) ? On peut penser à une origine romaine primitive limitée au Christ-Juge et au tribunal apostolique, associée ou non à la séparation des élus et des maudits (cf. la forme grecque du *Paris. gr.* 923) ; secondairement, les Carolingiens auraient ajouté la Résurrection des morts, et la composition ainsi constituée aurait été transmise par les Bénédictins qui avaient une prédilection pour ce sujet (1). A Tatev, la composition annonce celle de Reichenau, et le style reste italianisant. Faut-il y voir une forme romaine du IXe siècle ou le schéma en usage en pays franc, repris dans un style antiquisant ?

Du point de vue stylistique, l'originalité de Tatev est plus importante encore. L'œuvre est d'un grand art, ce qui est dû à la fois au talent des peintres et à leur excellente connaissance de la peinture antique ; l'audace de la stylisation « cu-

(1) B. BRENK, *op. cit.*, pp. 129-130, à propos du Jugement Dernier disparu de la basilique de Gozbert (Saint-Gall, vers 830), suggère une origine « alemano-rhétique » du type iconographique de Saint-Gall et Müstair, qui associe Seconde Venue et Jugement, c'est-à-dire Résurrection des morts, Tribunal apostolique, Séparation des bons et des mauvais. Ceci ne s'oppose pas à l'opinion d'E. Bertaux (*op. cit.*, pp. 254-264), qui en fait une image bénédictine, mais d'origine carolingienne germanique (p. 266) ; l'auteur, d'autre part, insiste sur ce que l'art carolingien doit à l'art bénédictin d'Italie : « les Bénédictins ont fait connaître à l'Allemagne l'art romain » (pp. 107-109) ; enfin il signale la conservation des traditions carolingiennes dans l'iconographie bénédictine (cf. p. 284-285, à propos de Sant'Angelo de Pianella) ; le chapiteau de Saint-Révérien (fig. 11) en est un exemple.

biste » ne dissimule pas la parenté de cet art avec celui du ve et du vie siècle. Le cas n'est pas sans rappeler celui de Castelseprio où le génie et la science du peintre ont fait du pastiche l'égal d'une œuvre savante antique. A Castelseprio, qu'on a daté très diversement, le style dominant était gréco-romain classicisant ; à Tatev, il s'agit plutôt d'un style du ve ou du vie siècle, caractérisé par l'ampleur et l'eurythmie des formes. On y retrouve les canons de l'art romain ou du proto-byzantin savant, tels qu'on peut les connaître par les mosaïques de Saint-Georges de Thessalonique au ve siècle et par quelques monuments de Ravenne au vie. Ce beau style survécut au viie siècle. En dehors de Rome, il nous en reste un échantillon : la mosaïque absidale de la Panagia Angeloktistos de Kiti, à Chypre (1). En Transcaucasie, il semble qu'à cette époque ait existé un art de ce type, pour autant qu'on puisse en juger par les fragments de la mosaïque de Zromi (2) et les faibles traces de peintures de Talin et Talich ; c'est ce qui a fait rattacher à tort les décors de Tatev à la tradition arménienne du viie siècle (3). En fait, il ne s'agit plus ici d'une survivance, mais d'un retour concerté à l'art du ve et du vie siècle par des peintres armés d'une technique du xe siècle, et d'une technique occidentale. La formule des grandes silhouettes en proscynèse, les visages massifs, les pieds nus ou chaussés à l'antique sont des copies que trahissent les procédés de schématisation. Il n'en reste pas moins que ce style antiquisant est une des caractéristiques des peintures de Tatev, et il est vraisemblable que leurs auteurs ont eu connaissance directement des œuvres anciennes. Il est peu probable que cela ait eu lieu en Transcaucasie, ce qui supposerait un long séjour itinérant dans cette région ; il nous semble plutôt que leur apprentissage s'est fait en partie à Rome ou dans tout autre centre où la tradition restait vivante (Milan ou Pavie peut-être).

(1) A. et J. Stylianou, *The painted Churches of Cyprus*, Stourbridge, 1964, pp. 28-31.

(2) Ch. Amiranachvili, *op. cit.*, pl. 40-42 ; G. Tschubinaschwili, *Georgische Baukunst*, II, Tiflis, 1934, pl. 42-66.

(3) L. A. Durnovo, *Hist. de la Peint. arm.*, p. 15 ; S. H. Mnatzaganian, *op. cit.*, p. 213. Ces auteurs ne discutaient cependant pas la valeur du texte d'Orbélian, qu'ils citaient sans en tenir compte.

Quelle que soit l'origine de ce style antiquisant, il est à la fois renforcé et modifié par tout ce que la technique des peintres du xe siècle avait conservé de l'héritage carolingien.

A la première école de Charlemagne il devait l'importance des drapés, la ligne brisée si caractéristique dessinée par le bord des étoffes et la silhouette de la femme implorant, les mains moulées par le manteau qui l'enserre. De l'école de Tours provenaient l'élégance antiquisante, la sûreté du trait, les silhouettes enveloppées dans les multiples plis des vêtements. L'emploi des petits traits noirs qui divergent à partir des creux ombrés ou qui marquent les divers plans d'orientation du visage se constate sur l'Évangéliaire de Godescalc (781-783) et sur celui de Ada, à Trèves (vers 800) ; on le retrouve à la fin du xe siècle sur des miniatures de l'école de Reichenau à ses débuts (Psautier d'Egbert, vers 980), quand elle était encore très influencée par l'art de l'Italie du nord ; aux environs de l'an 1000, le procédé est abandonné ou inversé, c'est-à-dire que les traits sont blancs, ce qui est d'un effet moins brutal ; cette dernière transformation se constate parallèlement à Galliano. Ce détail technique très caractéristique semble être né en Italie du nord et avoir rayonné principalement en pays rhénan.

Quant à la stylisation des visages de Tatev, à la fois « cubiste » et graphique, elle est originale, bien qu'on puisse évoquer à son propos, d'une part, la construction vigoureuse des visages de l'école de Tours, et, d'autre part, la simplification brutale des visages des régions subalpines (de Müstair et Malles au ixe siècle, de Saint-Ours d'Aoste et de la nef de Galliano ultérieurement).

Ainsi, comme l'iconographie, le répertoire stylistique de Tatev s'inscrit dans l'évolution de l'art carolingien et post-carolingien. Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous paraît difficile de préciser quelle était l'origine exacte des peintres de Tatev. Leur maîtrise, leur science des formules antiques et carolingiennes, font supposer qu'ils venaient d'un centre artistique évolué, d'un grand monastère ou d'une ville importante. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé d'œuvre similaire, et la localisation de ce centre présumé nous paraît aléatoire. Le texte d'Étienne Orbélian nous parle de

peintres « de nation franque », ce qui peut désigner aussi bien les provinces d'Italie du nord que celles d'Allemagne, avec cependant une plus grande probabilité pour les terres germaniques (1).

Il faut dire que nous avons peu de documents sur l'Occident à la fin du IXe siècle et au début du Xe ; les foyers de civilisation étaient dispersés, et nous ignorons leur développement exact. La France était alors sous le coup de l'invasion des Normands, l'Italie subissait l'assaut des Sarrazins et était déchirée par les guerres entre Byzantins, Lombards et Francs du royaume d'Italie. Seules se développaient les régions alpines et allemandes ; au Xe siècle, la Germanie était prépondérante, et tout spécialement la Franconie et la Saxe. C'est donc dans ces régions alpines, rhénanes, franconiennes ou saxonnes qu'il faudrait localiser l'école dont les peintres de Tatev auraient fait partie (2).

A la vérité, les décors de Tatev, sans être semblables à aucune œuvre qui nous soit parvenue, expriment par leur style composite antiquisant une recherche artistique identique à celle qu'on pratiquait dans quelques grands monastères allemands. L'école de Fulda offre un excellent exemple de ce constant retour aux sources antiques du Bas-Empire, tant au IXe siècle (Évangéliaires de Würzburg et d'Erlangen) qu'à la fin du Xe, cette fois par l'intermédiaire des traditions de l'école de Ada et de Tours (*Codex Wittechindeus*, fig. 22), et jusqu'au XIe siècle, ainsi qu'en témoignent les éléments de peintures de Neuenberg-Saint-André (3). Nous avons vu également que la genèse

(1) Voir plus haut, note 3, p. 185.

(2) A propos de l'importance des villes d'Aix, de Mayence, de l'abbaye de Fulda (« C'est une ville au pays des Francs. Elle est immense, bâtie de pierre et peuplée uniquement de religieux ... »), lire la description d'un voyageur arabe, Ibrahim ben Ya'qub, dans A. MIQUEL, *op. cit.* On sait que c'est principalement dans les monastères qu'étaient formés les artistes, ce qui explique en partie le rayonnement des couvents de Germanie, souvent couvents d'État, alors en plein développement. On sait également l'importance du couvent de Saint-Gall, dont l'histoire fut ininterrompue, pour la conservation des formules précarolingiennes et carolingiennes.

(3) A propos de l'école de Fulda, V. H. ELBERN (*op. cit.*, p. 422) insiste sur la vitalité de cette école à la fin du IXe siècle : « elle continue l'école du Palais » ; pour Neuenberg-Saint-André, cf. A. GRABAR, *Haut*

de l'iconographie et du style de Reichenau a souvent suivi des voies similaires. Dans ces conditions, il est possible que les peintres de Tatev aient appris leur métier dans une école germanique où l'imitation de l'antique était à l'honneur et les procédés de schématisation empruntés partiellement à l'art carolingien et à l'art des régions alpines. Cependant, il est vraisemblable que c'est en Italie même, et peut-être à Rome, que les artistes prirent contact avec l'art du IVe au VIe siècle.

***

Les peintures de Tatev sont très importantes pour l'histoire de l'art occidental, car elles sont datées d'une époque pour laquelle les témoignages sont rares ; rappelons encore qu'elles furent consacrées en 930.

Le souffle de beauté classique qui règne sur cet ensemble médiéval prouve combien les artistes de talent s'inspiraient des modèles antiques, aussi bien en Occident qu'en Orient. Cependant, on constate, une fois de plus, que les copistes latins n'adoptaient pas toujours le style réaliste des œuvres romaines qu'ils imitaient ; ils avaient tendance à schématiser et la stylisation « cubiste » de Tatev en est un exemple particulièrement frappant. D'autre part, l'analyse iconographique et stylistique de Tatev apporte des éléments intéressants pour l'évolution de l'art occidental de tradition carolingienne, en particulier pour l'étude du Jugement Dernier et pour celle de la genèse de l'art de Reichenau. La survivance de l'art romain en dehors de Rome doit être à nouveau évoquée à propos de ces peintures. Enfin, de nombreux détails de style illustrent la variété et la complexité de la peinture post-carolingienne, ce qu'on observe chaque fois qu'on veut définir une des diverses écoles occidentales du Xe siècle.

Moyen Âge, pp. 82-85. A propos du caractère composite du style de Saint-Maximin de Trèves, cf. H. EICHLER, *op. cit.*, p. 90. Pour la genèse de l'école de Reichenau, cf. A. BOECKLER, *op. cit.*, et notes 1 et 2, p. 224. Pour le mouvement des reliques entre Rome et les terres germaniques, ce qui est un aspect des échanges qui eurent lieu à l'époque carolingienne, cf. carte, p. 161 dans K. HONSELMANN, *Reliquientranslationen nach Sachsen*, dans *Das erste Jahrtausend*, Düsseldorf, 1962, pp. 159-193.

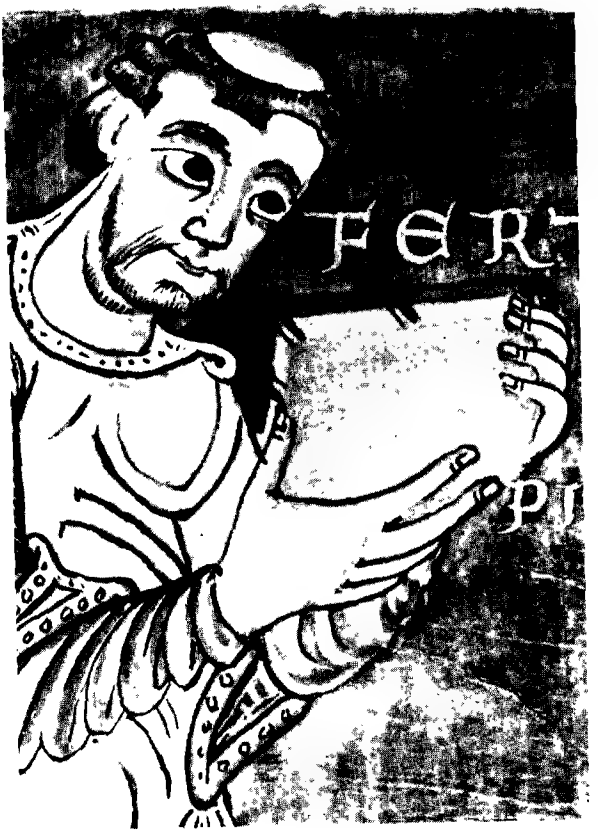

Fig. 36. — Psautier d'Egbert, vers 980, le moine Ruodprecht, f. 16v.

Fig. 37. — Péricopes d'Henri II, 1007 ou 1014, saint Matthieu, f. 3v, ph. B.S. Munich.

Fig. 38. — Bible de Vivien, détail de la fig. 21, visage barbu.

Pour l'histoire du haut Moyen Âge, ces peintures de Tatev ne sont pas moins importantes, car elles prouvent que les échanges n'étaient pas à sens unique entre l'Orient et l'Occident.

Il est certain que la civilisation carolingienne n'était pas ignorée des Byzantins, des Arméniens et des Arabes. Nous ne rappellerons pas ici les relations qui existèrent entre les deux mondes à l'époque de Charlemagne, car ce n'est pas de notre compétence, et, pour la même raison, nous citons rapidement les faits les plus connus pour la fin du IXe siècle et le début du Xe. A cette époque, les Byzantins pratiquaient une politique de larges échanges diplomatiques. En lutte avec les Arabes, ils flattaient les princes arméniens dont les terres pouvaient servir d'états-tampons (1). On sait d'ailleurs que les Arméniens étaient alors assez nombreux dans l'empire, soit comme artisans ou commerçants, soit dans l'administration ou l'armée. Pour la période qui nous intéresse, le co-empereur et, en fait, le vrai souverain, Romain Lécapène, était arménien (920-944) (2). Parallèlement, les Byzantins étaient fort actifs en Occident, car il s'agissait de conserver les possessions d'Italie méridionale qui tendaient à s'émanciper et étaient, d'autre part, constamment envahies par les Sarrazins. Les alliances militaires avec les rois francs d'Italie étaient consolidées par des promesses de liens matrimoniaux ; ce n'est cependant que sous Romain Lécapène qu'un de ces projets aboutit : le fils de Constantin Porphyrogénète épousa en 940 la fille de Hugues de Provence, roi d'Italie, prince de descendance carolingienne (3). Les relations entre l'Orient et l'Oc-

(1) Sur ces princes et les relations politiques et commerciales entre Byzance et l'Arménie, cf. A. RAMBAUD, *op. cit.*, pp. 494-524.

(2) Sur l'importance des Arméniens dans l'empire, cf. P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire*, Lisbonne, 1963 (importance cependant exagérée par l'auteur).

(3) Plus tôt, Basile Ier, allié à Louis II, fils de Lothaire et empereur des Francs, avait projeté un mariage entre son fils et la fille du Franc (vers 870) ; une rupture d'alliance eut raison du projet ; son successeur, Léon VI, avait voulu marier sa fille à Louis de Provence, petit-fils du précédent Louis II, également roi d'Italie et empereur d'Occident, mais ce Louis fut déposé par Bérenger de Frioul. Pour ces alliances, cf. J. GAY, *op. cit.*, pp. 90, 153-154, 224. Pour l'histoire de l'Italie franque, J. GAY, *op. cit.*, pp. 35, 39-40, 57-108, 114-228 ; A. RAMBAUD,

cident n'étaient pas seulement diplomatiques, mais aussi personnelles ; les Byzantins entretenaient en Italie un clergé, des militaires et des fonctionnaires grecs ; parmi ces derniers, on comptait des représentants de toutes les races de l'empire ainsi que des alliés, arméniens entre autres (1).

Cet aperçu général des relations entre l'Orient et l'Occident ne doit pas faire oublier la multiplicité des échanges anonymes qui eurent lieu alors, dans le domaine religieux, commercial ou artistique. Dans ces conditions, la commande de l'évêque Jacques qui voulut faire décorer son église-cathédrale par des peintres de « nation franque » n'est qu'un exemple inhabituel des relations qui existèrent entre des régions apparemment si éloignées. Comme nous l'avons dit précédemment, le fait s'explique en partie, du point de vue arménien, par la disparition de la tradition picturale arménienne à cette époque. Quant au hasard qui présida aux modalités de cette commande « de prestige », au choix des peintres retenus, toute tentative de l'expliquer serait du domaine de l'imagination.

N. et M. THIERRY.

op. cit., pp. 308-315 (relations de Byzance avec les Francs d'Allemagne, de France et surtout d'Italie).

(1) J. GAY, *op. cit.*, p. 183.

LES FRESQUES BOURGUIGNONNES DE BERZÉ-LA-VILLE ET LA QUESTION BYZANTINE

Dans le volumineux dossier concernant la question byzantine en Occident figurent en bonne place les peintures murales exécutées à Berzé-la-Ville, un ancien prieuré bénédictin qu'on appelle encore dans la région « le Château des Moines ». Chapelles et bâtiments conventuels s'élèvent à douze kilomètres de Cluny, au sommet d'une colline plantée de vignes. Parmi les fresques nombreuses qui décoraient autrefois les deux chapelles superposées, seules quelques traces de couleur réapparurent, à la fin du siècle dernier, dans la chapelle basse, tandis que dans la chapelle haute, on débarrassait du badigeon qui la cachait entièrement l'importante composition de l'abside et que l'on mettait à jour des motifs ornementaux et une « Entrée du Christ à Jérusalem » très fragmentaire, le long de la nef. Dès sa redécouverte, la fresque de l'abside supérieure (fig. 1) suscita la plus grande admiration et aujourd'hui encore, elle constitue l'une des pièces maîtresses de l'art clunisien des XIe et XIIe siècles et compte, à juste titre, parmi les chefs-d'œuvre de la peinture romane en France (1).

(1) Cf. L. LEX et J. VIREY, *La Chapelle du Château des Moines de Cluny à Berzé-la-Ville et ses peintures murales*, Mâcon 1954 (réédition de l'article de L. Lex paru dans le *Bull. Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Mâcon 1893, et de la communication de J. Virey à l'Académie de Mâcon du 3 nov. 1927, publiée dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXV). — Fernand MERCIER, *Les Primitifs français. La peinture clunysienne (sic) en Bourgogne à l'époque romane, son histoire et sa technique*, Mâcon 1931. — H. FOCILLON, *Peintures romanes des églises de France*, Paris 1938,

A Berzé-la-Ville, comme à Sant'Angelo in Formis, comme à Tahull et dans tant d'églises byzantines ou romanes, un Christ en majesté trône dans l'abside. Revêtu d'une robe blanche et d'un manteau violet, assis sur un somptueux coussin vert et jaune, il se détache, immense, sur le fond bleu de la conque jadis semée d'étoiles. Seize personnages l'encadrent : six apôtres et deux évêques, à droite ; six apôtres et les diacres Vincent et Laurent, à gauche. Au-dessus de la tête du Christ, la main de Dieu ; plus haut encore, dans un médaillon que soutiennent deux anges, l'Agneau divin.

Cinq arcatures retombant sur d'élégantes colonnettes divisent la zone médiane de l'abside. Les trois arcatures centrales sont percées de fenêtres ; dans chacune des arcatures aveugles se déroule une scène narrative : le martyre de saint Laurent, à droite ; un épisode de la vie de saint Blaise, patron de Berzé, à gauche (fig. 6). Six figures de saintes occupent les écoinçons ; neuf saints en buste avec différents attributs — livres, couronnes ou croix — ont été tracés dans les soubassements. Des draperies simulées sous les bustes des saints, des rubans perlés, des rinceaux de feuillage, des motifs floraux jetés à profusion complètent et coordonnent les différentes scènes, soulignent les formes architecturales très sim-

p. 51-54 et pl. 105-112. — W. KOEHLER, *Byzantine art in the West*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, I, 1941 (inaugural lectures, nov. 1940), pp. 61-87. — Cl. P. DUPRAT, *Enquête sur la peinture murale en France à l'époque romane*, dans *Bull. mon. CII* (1943-1944), pp. 180-184. — P. DESCHAMPS et M. THIBOUT, *La peinture murale en France. Le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris 1951, pp. 89-91. — E. W. ANTHONY, *Romanesque Frescoes*, Princeton 1951, pp. 135-136 et pl. 271-276. — A. GRABAR, *L'Étude des fresques romanes*, dans *Les Cahiers Archéologiques*, II (1947), p. 175 et *Peintures murales, notes critiques, ibid.*, VI (1952), pp. 185-186. — G. DE FRANCOVICH, *Problemi della pittura e della scultura preromanica*, dans *Atti del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, Spolète 1955, pp. 507-510.— Ch. OURSEL, *Berzé-la-Ville*, dans *Bull. annuel des Amis de Cluny*, IX, Cluny 1955, pp. 1-8. — A. GRABAR et C. NORDENFALK, *La peinture romane du XIe au XIIIe siècle*, Genève 1958, pp. 103-110. — P. H. MICHEL, *La Fresque romane*, Paris 1961, pp. 141-142 et *passim*. — H. SCHRADE, *Die romanische Malerei*, Cologne 1963, pp. 38-43. — Meyer SCHAPIRO, *The Parma Ildefonsus, a Romanesque illuminated manuscript from Cluny and related works*, New York 1964, pp. 45-48 et *passim*.

ples et rythment harmonieusement la composition tout entière.

Exécutées dans une modeste église de campagne, c'est vrai, mais dans une chapelle située à quelques kilomètres seulement de la très célèbre abbaye de Cluny, les fresques de Berzé-la-Ville l'emportent de loin en intérêt sur les trop rares peintures murales retrouvées dans la région. Elles nous fascinent par leur qualité, par leur signification artistique probable, en même temps qu'elles nous déroutent grandement par la totale absence de documents les concernant. Et l'on s'étonne que, depuis l'étude importante, mais vieillie, de Fernand Mercier en 1931, aucune nouvelle monographie, aucune recherche approfondie n'ait paru jusqu'ici, car si chacun s'accorde à reconnaître la beauté et l'équilibre de la décoration absidale, les opinions n'en demeurent pas moins fort divergentes lorsqu'il s'agit de la dater, d'en étudier les sources iconographiques ou d'en bien définir les caractères stylistiques.

La première question à laquelle on tenta de répondre, fut la question chronologique. La plupart de ceux qui se sont occupés des fresques de Berzé-la-Ville les ont attribuées, avec raison, nous semble-t-il, aux premières années du XIIe siècle, c'est-à-dire aux années qui suivirent immédiatement la reconstruction de Cluny III par l'abbé saint Hugues. M. Grabar, qui ne partage pas cette opinion, les rattache, lui, à la fin du XIIe siècle, époque du plus grand développement de la peinture byzantinisante en France (1). Mais toute indication précise au sujet de la décoration peinte à Berzé faisant défaut, ce n'est guère que par déduction qu'il est possible d'établir une première hypothèse de travail, que seule une analyse attentive des fresques elles-mêmes parviendra à étayer ou au contraire à infirmer.

Ni date, ni nom de peintre, ni aucun renseignement sur l'origine et la formation des artistes appelés à Berzé-la-Ville ne nous sont parvenus. Et si nous savons fort bien que le

(1) Cf. A. GRABAR et C. NORDENFALK, *op. cit.*, pp. 106-107. Pour des raisons iconographiques, H. Schrade rattache les fresques de Berzé à l'époque de Pierre le Vénérable (1122-1157). Cf. *op. cit.*, p. 43. Tous les autres auteurs les attribuent au début du XIIe siècle.

petit prieuré servait de résidence de campagne aux abbés de Cluny, les documents d'archives ne mentionnent, hélas ! ni la chapelle, ni sa décoration. Ceux-ci énumèrent néanmoins avec exactitude les séjours des abbés de Cluny à Berzé et, dans le cartulaire clunisien, revient fréquemment, associé à celui de Berzé, le nom d'un des principaux bâtisseurs de l'époque romane : le grand saint Hugues, abbé de 1049 à 1109 (1). A son tour, le testament spirituel de saint Hugues, confié à Pierre le Vénérable, témoigne du profond attachement de l'abbé pour son modeste « Château des Moines » (2). Or, c'est sous le gouvernement de saint Hugues que fut décidée, en 1088, la reconstruction de l'abbatiale de Cluny devenue trop petite. Dès lors, maîtres réputés et ouvriers habiles affluent de toutes parts vers l'immense chantier international, et vingt ans plus tard seulement, le Cluny III des archéologues, la plus vaste église de toute la chrétienté jusqu'à l'édification de la nouvelle basilique Saint-Pierre à Rome, était en voie d'achèvement. Connaissant donc la prédilection toute particulière de saint Hugues pour Berzé-la-Ville et l'élan artistique prodigieux qui naquit sous sa juridiction, sachant encore que ceux qui participèrent à l'érection et à la décoration de Cluny III s'acquittèrent également d'autres tâches en Bourgogne, il est permis de supposer que la décoration peinte dans l'abside d'un petit prieuré géographiquement si proche de Cluny et spirituellement sous sa dépendance directe, fait partie des travaux qu'exécutèrent dans la région les artistes attirés par l'ouverture du vaste chantier bourgui-

(1) Cf. A. BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, 1838, t. IV : 1027-1090 ; Paris, 1894, t. V : 1091-1210 ; cf. en particulier les chartes nos 3573 (t. IV) et 3666, 3667, 3674, 3686, 3821, 3824, 3840, 3862, 3864, 3867, 3873, (t. V).

(2) « ... Dans l'ignorance où je suis de l'instant de ma mort, j'ai fait choix d'une petite obédience, appelée Berzé, afin que de là, lorsque sera arrivée la fin de ma course mortelle, on distribue à perpétuité, et selon l'opportunité des temps, une abondante nourriture et une suffisante boisson, le jour de mon anniversaire, à tous les frères qui habiteront le couvent de Cluny (même à ceux qui seront à l'infirmerie) et qui se souviendront de moi, pauvre pécheur ... ».

Cité par M. P. LORAIN, *Histoire de l'abbaye de Cluny* (avec pièces justificatives), 2e édit., Paris, 1845, p. 307.

gnon. De l'abside tant admirée, puis sauvagement détruite, de Cluny III, seuls aujourd'hui de rares dessins et quelques descriptions nous conservent le souvenir (1). Si rien dans les fresques elles-mêmes ne vient contredire notre hypothèse de travail, l'abside de Berzé, patiemment dégagée de son badigeon par l'abbé Jolivet entre 1887 et 1889, pourrait être considérée, peut-être, comme une réplique fort réduite, mais néanmoins très précieuse, de la décoration peinte dans l'abside de la grande abbatiale reconstruite à la fin du XIe siècle par l'abbé saint Hugues et dont la splendeur est aujourd'hui irrémédiablement perdue (2).

Tous ceux qui traitèrent des fresques de Berzé-la-Ville furent unanimes à reconnaître, d'une part, la qualité exceptionnelle de ces peintures, d'autre part, l'influence byzantine, directe ou indirecte, mais indubitable, subie par les maîtres qui les exécutèrent. En effet, qu'il s'agisse de leur technique, de leur iconographie ou de leur style, à chaque coup, nous nous heurtons à la trop fameuse question byzantine.

Bien que très misérables, les quelques traces de peinture conservées dans la chapelle basse de Berzé-la-Ville suffisent pour qu'on retrouve ici la technique à « buon fresco », fréquemment utilisée en France, dès l'époque carolingienne. Les couleurs mates et peu nombreuses — ocre rouge, ocre jaune, vert, blanc — ont été posées sur un mortier encore humide, formé de deux couches : une première couche de sable et de chaux très grossière ; une seconde couche plus mince, constituée uniquement de lait de chaux. A ce procédé simple et rapide, s'oppose la technique employée par le maître de la chapelle haute, technique lente et raffinée, propre aux Byzantins ou aux fresquistes fortement marqués par Byzance. Fernand Mercier, qui l'analysa très minutieusement, compta jusqu'à

(1) Cf. la description et le dessin d'Alexandre Lenoir, dans F. MERCIER, *op. cit.*, p. 85 et pl. LXVII, fig. 1 ; la lithographie de SAGOT, *ibid.*, pl. LXVII, fig. 2 ; la reconstitution de K. J. CONANT, *ibid.*, pl. LXIX. Croquis et dessins sont souvent d'ailleurs sans correspondance entre eux.

(2) Selon H. SCHRADE, *op. cit.*, p. 49, la décoration de Berzé pourrait être antérieure à celle de Cluny, refaite sans doute après l'écroulement de la voûte.

six couches successives de préparation et constata que la dernière couche se compose non seulement de chaux et de sable siliceux, mais encore d'un liant gras, destiné à donner plus d'éclat aux couleurs. Sur ce fond de teinte neutre, brillant et très résistant, le peintre dessina à l'ocre rouge les personnages et les ornements, puis il appliqua ses couleurs en deux temps : des couleurs mates à la colle, posées par aplats, pour les dessous ; des couleurs brillantes à la cire, modelant délicatement les silhouettes, pour les dessus (1).

La gamme des couleurs utilisées par le maître de la chapelle haute est très étendue : ocre rouge, ocre jaune, rouge cinabre, vert de cuivre, bleu d'azurite (c'est-à-dire du carbonate de cuivre), noir de fumée, blanc de plomb et un brun vibrant obtenu par un mélange de noir et de blanc. Du rouge sur du blanc crée des roses subtils pour les chairs ; du bleu sur du blanc ou sur du rouge permet d'obtenir tantôt des mauves légers, tantôt des violets profonds pour les vêtements. Quant au modelé proprement dit, il n'est pas, comme dans les absides de Catalogne ou de Campanie, suggéré par quelques coups de pinceaux synthétiques ou par quelques taches expressives, mais soigneusement exécuté en allant des tons sombres aux tons clairs. Les corps tournent, les draperies se creusent en plis multiples ; barbes et cheveux nettement tracés retombent avec élégance, tandis que des juxtapositions de teintes harmonieuses, d'adroites superpositions enrichissent la palette du peintre et que le mélange de matières brillantes et de matières mates souligne chaque effet chromatique.

Cette technique compliquée et toute en nuances semble avoir été totalement inconnue des fresquistes qui travaillaient alors en Bourgogne, ou, tout au moins, aucune fresque de ce style ne nous a été conservée. Par contre, les enlumineurs qui illustrèrent quelques-uns des manuscrits clunisiens de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle, tel le maître du *Lectionnaire* de Cluny, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Paris (*ms. nouv. acq. lat.* 2246), employèrent une technique très proche des peintures murales de Berzé-la-Ville, se servant de blanc d'œuf et de gomme, conformément aux recettes byzan-

(1) Cf. F. MERCIER, *op. cit.*, pp. 60-80.

tines décrites dans les traités médiévaux qui nous sont parvenus. Mais alors que, dès l'époque carolingienne, l'utilisation d'un agglutinant et l'habitude de superposer les couches de couleurs sont fréquentes chez les enlumineurs occidentaux appelés à travailler dans les *scriptoria* des monastères, où les manuscrits étrangers affluaient de partout et servaient souvent de modèles, l'habileté technique du fresquiste de Berzé-la-Ville et sa maîtrise dans l'exécution surprennent grandement. Sa facture à la fois souple et précise, énergique et sans sécheresse, son chromatisme varié et raffiné ne sauraient être le fruit d'une tradition régionale encore bien modeste en ces premières années du XIIe siècle. Seul un peintre formé dans un milieu byzantin ou fortement byzantinisant, comme l'Italie ou l'Allemagne ottonienne d'alors, pouvait posséder une telle science.

L'iconographie des fresques de Berzé-la-Ville, d'abord longuement analysée par M. Mercier, fut examinée à nouveau par MM. Grabar, Schapiro et Schrade. Tradition byzantine, tradition romaine et tradition proprement clunisienne, telles semblent bien, aux yeux de ces auteurs, les composantes iconographiques de la vaste décoration absidale. Dans quelle proportion les trois traditions s'entremêlent-elles? Par quel chemin la tradition byzantine atteignit-elle la Bourgogne romane? Les réponses à ces questions ne sont guère aisées et, tandis que M. Mercier rattache la plupart des éléments iconographiques à la tradition byzantine, tradition filtrée peut-être par Rome et de là transmise à Cluny, M. Grabar, lui, met essentiellement l'accent sur tout ce qui permet de rapprocher les peintures de Berzé des fresques ou des mosaïques romaines, insiste fortement sur ce qui lui paraît avoir pour but de resserrer les liens unissant Cluny à la papauté.

La lecture iconographique, il faut bien le reconnaître, est une lecture difficile. En effet, si le grand Christ en majesté, les saints des soubassements, les saintes des écoinçons, couvertes de bijoux et couronnées à la manière des impératrices constantinopolitaines et des vierges ravennates, dérivent, directement ou indirectement, de prototypes venus d'Orient, certaines données, cependant, nous écartent des schémas traditionnels. Ainsi, le Christ de Berzé n'est pas encadré par les symboles des quatre Évangélistes, selon la formule la plus

courante, mais par deux groupes d'apôtres (figg. 1, 2, 4). Il tend un phylactère à Pierre, qui se tient à sa droite, tandis que Paul, placé à sa gauche, déploie, lui aussi, un long rouleau de parchemin. Le thème de majesté est ici intimement lié au thème de la *Traditio Legis*, la Remise de la Loi à saint Pierre, thème figurant fréquemment sur les sarcophages paléochrétiens et dans les mosaïques romaines (1). Or, la première abbatiale de Cluny, antérieure à 927, avait été dédiée par l'abbé Bernon aux apôtres Pierre et Paul. En outre, le grand monastère dépendant directement de la papauté se défendait farouchement contre toute intrusion des autorités diocésaines. La scène d'investiture représentée dans l'abside de Berzé devait sans doute, tout en commémorant la donation du territoire clunisien aux apôtres, souligner les liens étroits existant, d'une part entre, Cluny et Rome, d'autre part, entre le petit prieuré et Cluny. « Thème spécifiquement romain du Christ au milieu des douze apôtres », affirme M. Grabar, plus encore que *Traditio Legis* (2). Toutefois, si le thème iconographique est d'origine romaine, le Christ assis dans une gloire, la tête ceinte du nimbe crucifère, apparaît bien tel un Pantocrator byzantin. De même, ni la main bénissante de Dieu, ni l'Agneau soutenu par deux anges porte-médaillon ne sont des thèmes exclusivement romains et clunisiens. Très tôt communs à Byzance, à Rome et à Ravenne, ils furent tour à tour repris par les Carolingiens, par les Ottoniens et par les Clunisiens.

En 1893, quelques années seulement après la redécouverte des fresques de Berzé-la-Ville, M. Lex parvint encore à déchiffrer bien des inscriptions qui se sont effacées par la suite (3). C'est ainsi qu'il put lire les noms des apôtres Matthieu, Philippe et Paul, des diacres Vincent et Laurent, des saintes Agathe, Laurence et Consorce, des saints Abdon, Sennen, Dorothée, Gorgon, Sébastien, Serge, Denis et Quintien. Plusieurs saints

(1) Cf. L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1955-1959, vol. II, 2, pp. 315-316.

(2) Cf. A. GRABAR et C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 106.

(3) Cf. L. LEX *op. cit.*, pp. 4-6. — Selon F. Mercier, une partie de ces inscriptions seraient dues à des restaurations modernes ; cf. *op. cit.*, pp. 33-37.

sont orientaux comme Serge le Syrien, Abdon et Sennen, nés en Perse et martyrisés à Rome, Gorgon et Dorothée, tous deux de Nicomédie et soldats sous l'empereur Dioclétien ; d'autres sont romains comme Quintien (c'est-à-dire Quentin) qui partit de Rome pour évangéliser la Gaule, ou encore français comme Denis, le premier évêque de Paris, ou ce Sébastien né à Narbonne, élevé à Milan, qui mourut martyr sous Dioclétien. Mais tous, quelle que soit leur origine, sont vénérés dans la Bourgogne des XIe et XIIe siècles et appartiennent au calendrier liturgique alors en usage à Cluny, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas là d'un répertoire romain adopté tel quel par l'artiste, mais d'un répertoire propre à la grande abbaye bénédictine, choisi et décidé par elle (1). Quant aux deux abbés qui, en cuculle et la crosse à la main, se tiennent à l'entrée du chœur, l'un à gauche, l'autre à droite, occupant ainsi la place traditionnelle des donateurs, leurs images ont trop souffert pour qu'ils puissent être identifiés. S'agit-il d'Odon et de saint Mayeul? De saint Odilon et de saint Hugues? Ou encore de saint Benoît et de saint Hugues? Aucune réponse n'est possible.

La représentation des saintes en buste, dans une pose hiératique, se confond ici avec le thème des Vierges sages. Cinq d'entre elles tiennent leur lampe levée, tandis qu'à droite, Consorce, au nom prédestiné, ne porte pas de lampe, mais la croix réservée au fiancé de la parabole, allégorie du Christ et de son Église (2). Invention romaine ou clunisienne? Nous n'en savons rien. Mais il peut être intéressant de remarquer qu'à la même époque, dans une des fresques catalanes de Pedret, le peintre avait associé cette parabole à la figure féminine de l'*Ecclesia*, sous l'influence de quelque manuscrit byzan-

(1) Cf. Meyer SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 45 et n. 181. Les références précises de M. Schapiro ne laissent aucune place au doute.

(2) Cf. L. RÉAU, *op. cit.*, II, 2, pp. 353-358. La parabole des Vierges sages et des Vierges folles est illustrée dès le IIIe siècle dans les fresques de Doura-Europos ; on la retrouve au IVe siècle dans les catacombes de Rome, au VIe siècle dans une enluminure de l'Évangéliaire de Rossano (fol. 2v). L'évangile lu à l'occasion de la fête de sainte Consorce est précisément la parabole des Vierges sages et des Vierges folles. Cf. Meyer SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 45, n. 181.

tinisant de l'Italie du Sud (1). *Traditio Legis* et *Ecclesia* (celle-ci souvent opposée à la Synagogue) sont toutes deux le symbole de l'Église et de cette nouvelle Loi instituée par la venue du Christ.

Le choix des scènes narratives : les martyres de Laurent et de Blaise (fig 6), s'explique aisément. Si le martyre de saint Laurent, déjà annoncé par la représentation du diacre dans la conque de l'abside, est peut-être, comme on l'a dit, un « thème clunisien », il n'est pas cependant uniquement clunisien. Comme la lapidation de saint Étienne, la mort de saint Laurent sur le gril est l'un des plus anciens thèmes hagiographiques. Apparu très tôt dans l'iconographie chrétienne, il réapparaît tout au long des siècles, dans des courants artistiques très divers et souvent fortement marqués par l'Orient (2). Dès le ve siècle, il figure dans la magnifique mosaïque ravennate de Galla Placidia ; il est repris, au IXe siècle, par le décorateur d'une des chapelles de Saint-Vincent-aux-Sources-du-Volturne, la grande abbaye bénédictine étroitement liée à l'histoire du Mont-Cassin (3). En dépit des trois siècles qui séparent les deux œuvres, le schéma iconographique de Berzé-la-Ville est fort semblable à celui de Saint-Vincent-aux-Sources-du-Volturne, tandis que le juge et les bourreaux font preuve d'un même dynamisme cruel dans les attitudes, d'une même dureté dans l'expression. Faut-il supposer qu'un

(1) Cf. la fresque détachée de l'absidiole droite, aujourd'hui au musée de Montjuich à Barcelone. Selon Ch. R. POST, *History of Spanish Painting*, I, Cambridge 1930, pp. 130-136, l'iconographie de la fresque de Pedret s'inspire du rouleau d'Exultet *Vat. lat.* 9820 ou de quelque manuscrit semblable. E. JUNYENT, *Catalogne romane*, II, coll. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1961, p. 203, va jusqu'à attribuer les fresques de Pedret, qui portent si fortement l'empreinte italo-byzantine, à quelque maître italien.

(2) Cf. L. RÉAU, *op. cit.*, III, 2, p. 788. C'est en Espagne, où Laurent naquit, et en Italie, où il fut martyrisé, que se développa particulièrement le culte de saint Laurent. A Cluny, comme à Rome, Laurent était vénéré en même temps que Vincent.

(3) Certains ont voulu voir à Berzé non pas le martyre de saint Laurent, mais celui de saint Vincent. Cf. A. GRABAR, *op. cit.*, p. 106 ; Meyer SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 45. Pourtant, même dans l'abbaye du Volturne, dédiée tout particulièrement à saint Vincent, c'est bien le martyre de saint Laurent que nous trouvons représenté.

prototype commun servit de modèle aux deux peintres? Et dans ce cas, quelle était la provenance de ce prototype? Une fois de plus, il est bien difficile de répondre.

Deux épisodes de l'histoire de saint Blaise, l'évêque cappadocien protecteur de Berzé, se superposent dans l'arcature aveugle de gauche (fig. 6) (1). En haut, au centre d'un décor d'architecture très orientalisé, la pauvre veuve reconnaissante présente à Blaise emprisonné la hure et les jambons du porcelet que le loup emporta, puis rendit, grâce à l'intervention miraculeuse du saint. Peinture d'actualité peut-être, si le don de la femme est aussi, comme on l'a suggéré, l'image des offrandes en nature que les paysans des environs apportaient au prieuré ou à l'église pendant l'Offertoire (2). D'où, peut-être, le réalisme avec lequel l'illustrateur du charmant récit représenta le contenu du plat. Dans la scène du martyre qui nous est racontée au-dessous des murailles de la prison, l'artiste semble s'être inspiré, comme l'a déjà remarqué Fernand Mercier, de quelque décapitation byzantine (3). Tradition romaine, byzantine et indigène paraissent donc, toutes trois ensemble, avoir dicté au peintre de Berzé-la-Ville les données iconographiques de sa composition.

Dans les distinctions que nous avons tenté d'établir au sein de l'art roman, les données géographiques d'abord, les caractères techniques ensuite, ont été trop souvent déterminants. Nous sommes ainsi parvenus à des classifications hâtives, aboutissant soit à la création arbitraire de ces écoles régionales dont plus personne n'est satisfait aujourd'hui, soit à la division simplificatrice, mais également bien insuffi-

(1) Cf. L. RÉAU, *op. cit.*, III, 1, p. 232. Saint d'origine orientale, très vite populaire en Occident, et particulièrement en Bourgogne. Les Clunisiens en possédaient une relique à Paray-le-Monial.

(2) Cf. W. KOEHLER, *op. cit.*, p. 64 et H. SCHRADE, *op. cit.*, p. 53.

(3) F. MERCIER, *op. cit.*, p. 39, rapproche cette décapitation de celle de saint Serge, représentée dans le ménologe de Basile II (976-1025) conservé à la Bibliothèque Vaticane (*ms. gr.* 1613). Cf. aussi la décapitation de saint Clément et d'un de ses compagnons, dans le Ménologe du xe siècle de la collection Walters à Baltimore (*ms.* 521), appartenant autrefois à la bibliothèque patriarcale du Caire (*ms.* 33). Elle se trouve reproduite par O. MORISANI dans *Bisanzio e la pittura cassinese*, Palerme, 1955, fig. 57.

sante, entre peinture mate à fond clair, de tradition carolingienne, et peinture brillante à fond bleu, de tradition byzantine. D'autre part, à tort ou à raison, les éléments iconographiques ont presque toujours joué un rôle prépondérant lorsqu'il s'est agi de retrouver, à l'intérieur de ces groupes artificiels et précaires, les modèles qui présidèrent à la naissance et au développement de la peinture romane. Ainsi, selon que les personnages portaient la toge romaine, la chlamyde ou le loros des Byzantins, une couronne ottonienne ou des bijoux sassanides, l'œuvre reçut telle étiquette, considérée bientôt comme définitive.

Le problème posé par les fresques de Berzé-la-Ville nous apparaît donc beaucoup plus complexe qu'il n'apparut à leurs premiers historiens, au moment de leur redécouverte. Depuis lors, nous avons appris la prudence et nos jugements se sont nuancés. Certes, aujourd'hui comme hier, la vie religieuse de la Bourgogne des XIe et XIIe siècles nous invite à rapprocher le petit prieuré de la grande abbaye de Cluny, tandis que la technique brillante du maître de l'abside haute, ses modèles savants et le bleu intense de ses fonds ne laissent subsister aucun doute sur l'origine byzantine de son procédé. Quant à l'étude iconographique, si elle ne nous permet pas toujours d'être catégorique, elle révèle cependant la coexistence de schémas romains et byzantins aux côtés d'éléments désormais indigènes, puisque ayant appartenu à la liturgie et à l'iconographie des Clunisiens bien avant le XIIe siècle. Mais à Berzé-la-Ville, comme partout ailleurs dans le monde médiéval, géographie, technique et iconographie ne donnent qu'une réponse partielle et provisoire, et tout reste à prouver, aussi longtemps que l'analyse stylistique n'apporte pas de confirmation.

Une fois de plus, c'est à Byzance ou dans la province byzantine que nous conduit l'analyse stylistique des peintures de Berzé-la-Ville. En effet, après un rapide examen, une filiation semble s'établir entre maints Christ constantinopolitains des XIe et XIIe siècles — mosaïques, émaux, fresques ou ivoires — et le grand Christ sévère, revêtu de riches vêtements, qui domine l'abside bourguignonne (fig. 1). Quant aux apôtres, aux saints et aux saintes figurés dans les soubassements et dans les écoinçons, ils présentent tous des caractères

byzantins indéniables (figg. 2, 8, 10). Le visage allongé dans lequel s'ouvrent des yeux immenses, le nez mince et la bouche fine que soulignent d'adroites touches lumineuses, le jeu des draperies, tout cela les apparente aux personnages de Daphni ou à ceux qui illustrent tant de beaux manuscrits sortis des *scriptoria* de la capitale. Mais cette filiation Berzé-Byzance, qui apparaît si nettement de prime abord, est-elle assez étroite et directe pour s'imposer à nous avec une force égale lors d'une seconde vision? Nous ne le pensons pas.

Car si, dans tous les personnages de Berzé-la-Ville, la noblesse des visages soigneusement modelés, la facture élégante des mains et des pieds, les plis nourris et variés qui sillonnent les draperies — plis en larme, en dents de scie, en V, minutieusement étudies par Fernand Mercier — rappellent, sans aucun doute possible, les peintures byzantines des XIe et XIIe siècles, cet apport oriental, certainement prédominant, a subi un fécond processus d'élaboration. La leçon y est acceptée, mais acclimatée, avec une liberté partout sous-jacente et une puissance contenue qui la transfigurent du dedans. Une tension intérieure nouvelle dans chaque figure de l'abside, jointe à un sens de l'espace exceptionnel dans la composition tout entière, nous font mesurer ce qui sépare une telle œuvre de tant de peintures byzantines ou byzantinisantes, serviles et sans âme.

Selon un plan très rigoureux, quarante-deux personnages de dimensions variées, placés de face et de trois-quarts, s'ordonnent harmonieusement dans un espace limité. Les différentes parties de la composition absidale, dominées par la main de Dieu, comme rassemblées et soutenues par elle, s'enchaînent sans heurt, en un rythme ascensionnel. Figures isolées, groupes compacts et scènes narratives trouvent place comme spontanément dans des formes architecturales très sobres que viennent encadrer et souligner la richesse des motifs ornementaux : rubans perlés, grecques, fleurs étoilées, amphores d'où s'échappent d'élégants rinceaux de feuillage. La concavité de l'abside accentue les dimensions et la majesté du Christ. Les deux groupes d'apôtres qui se répondent, symétriquement inclinés à gauche et à droite de la mandorle, occupent toute la hauteur du champ à décorer, selon la loi romane du cadre, alors commune à la sculpture et à la peinture. Dans les écoinçons et dans les soubassements, saints et sain-

tes hiératiques se succèdent en une même attitude frontale et accomplissent un même geste. Mais à l'immobilité et à la grandeur solennelle du Christ, à la noble beauté et à la force intérieure des apôtres, aux saints et aux saintes statiques, font contrepoids les scènes narratives représentées dans les deux arcatures aveugles, leur ton tantôt pittoresque et tantôt dramatique, la recherche du mouvement expressif, la vivacité du geste, le jeu animé des courbes et des diagonales. Partout le dessin a été exécuté avec le plus grand soin, partout le modèle raffiné demeure souple. Ce sens aigu de l'espace s'accompagne d'un équilibre concerté dans les masses colorées, d'un sentiment très juste des valeurs chromatiques. Les teintes chaudes, délicatement variées, se détachent sur le fond bleu intense, organisent les plans et soulignent l'unité de la composition. Tout concourt à donner à l'ensemble son caractère monumental, tandis que la qualité exceptionnelle de chaque élément : dessin, couleur, modelé, fait des fresques de Berzé-la-Ville un ensemble unique en Bourgogne et dans toutes les provinces voisines.

Bien que nul ne songe à mettre en doute la très large contribution des moines de Cluny à l'œuvre civilisatrice de leur temps, l'histoire de la peinture médiévale en Bourgogne ne saurait être confondue à priori avec l'histoire de l'ordre clunisien et moins encore avec l'histoire monastique bénédictine en général. Toutefois, les artistes appelés à travailler à Cluny aux XIe et XIIe siècles, c'est-à-dire dans un monastère en plein développement et au moment même de la plus grande expansion de la congrégation, se trouvèrent bientôt dans des conditions extrêmement favorables pour côtoyer des maîtres accourus de toutes parts, pour y connaître maintes œuvres de provenance lointaine et assimiler rapidement des formes artistiques qui leur étaient peut-être demeurées étrangères jusque là. Dans de tels îlots de culture, les apports extérieurs ont été bien souvent déterminants et, à elles seules, les fresques de Berzé-la-Ville témoignent éloquemment, nous semble-t-il, de la fécondité de ces rencontres et de ces échanges.

Mais quelles furent ces rencontres, quels furent ces échanges ? A quelles traditions — indigènes et étrangères — rattacher le peintre habile qui travailla dans le petit prieuré campagnard pendant les premières années du XIIe siècle ? Comment ex-

pliquer un apport oriental aussi décisif dans la Bourgogne de l'abbé saint Hugues, puis cette très subtile transformation des données byzantines initiales? Alors que nous tentons de mieux cerner le problème et de répondre clairement en nous appuyant sur des données historiques et artistiques tout à la fois, des doutes surgissent, des divergences d'opinion apparaissent, faute de documents suffisants et de preuves irréfutables. Nous aimerions cependant, grâce aux fresques de Berzé-la-Ville, retrouver l'une des routes par lesquelles l'influence byzantine gagna la France médiévale et essayer ainsi de mieux comprendre pourquoi cette influence, librement acceptée par l'artiste, fut assez vivace pour engendrer à son tour non pas une simple copie, mais une œuvre originale animée d'un véritable souffle créateur.

La première question qui se pose à nous, c'est de savoir s'il s'agit vraiment d'une influence directe Orient-Bourgogne, ou bien plutôt d'une influence indirecte Orient-Italie-Bourgogne. Si chacun désormais s'est prononcé pour une influence indirecte, la voie de pénétration n'est pas la même pour tous et aujourd'hui, les opinions se répartissent schématiquement en trois groupes. Pour les uns, c'est par la voie romaine Byzance-Rome-Cluny, que l'art byzantin serait parvenu jusqu'en Bourgogne, à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle ; pour d'autres, ce serait par la voie méridionale Byzance-Mont-Cassin-Cluny ; pour quelques-uns enfin, ce serait par la voie septentrionale Byzance-Empire ottonien-Cluny. La question byzantine et la question ottonienne se trouvent donc posées tour à tour, sans pour autant, pensons-nous, s'exclure à priori. En ce qui concerne la question romaine, qui ne peut être négligée, ce sont des données iconographiques facilement explicables, plus que de véritables données stylistiques, qui nous semblent mériter d'être prises en considération.

Rome ou le Mont-Cassin? L'art byzantinisant d'Italie ou l'art ottonien d'Allemagne? Les trop rares données historiques qui nous sont parvenues orientent nos recherches dans des directions opposées : tantôt vers la route du sud, c'est-à-dire vers le Latium et la Campanie, et tantôt vers des régions plus septentrionales comme la Lombardie et l'Allemagne. Au gré des relations nombreuses qui, dès le Xe siècle, s'établirent

entre couvents bourguignons et monastères italiens, entre l'abbaye clunisienne et la papauté, entre l'empereur d'Allemagne et son saint parrain, nous suivons les abbés français à Ravenne, à Pavie, à Rome, au Mont-Cassin ou à Farfa, nous assistons aux visites d'Henri II à Cluny, nous admirons les cadeaux qu'il y apporte (1). Loin de nous permettre de trancher le débat, l'histoire, qui ne peut d'ailleurs nous fournir qu'une simple hypothèse de travail, nous conduit partout à la fois.

« C'est à Cluny et dans la Bourgogne clunisienne que la peinture grecque a son foyer » (2). Mais cette peinture qui relève de la tradition byzantine ne vient pas directement d'Orient. La grande source de similitude est Rome. L'art du maître de Berzé se rattache à la tradition romaine fortement orientalisée et sa culture est à la fois classique et orientale, comme était classique et orientale la culture des peintres qui travaillaient dans la Rome papale. Cest grâce à l'intermédiaire de modèles romains que la Bourgogne devint, à la fin du XIe siècle et au début du XIIe siècle, le foyer de la peinture grecque en France. Telle fut la réponse que Fernand Mercier donna pour la première fois, il y a une trentaine d'années déjà et que d'autres ont bien souvent reprise à leur compte depuis lors (3). Une telle réponse repose sur des données historiques certaines — les liens étroits qui unissaient Cluny à la papauté, — sur des éléments iconographiques largement répandus à travers tout l'Occident médiéval et sur des ressemblances stylistiques qui nous apparaissent assez lâches. En dépit d'un fond orientalisant de même origine, comment ne pas tenir compte des différences de ton et de qualité qui séparent les peintures vibrantes de Berzé-la-Ville des fresques romaines sans vigueur de Sainte-Pudentienne? Aucune commune mesure non plus, malgré quelques ressemblances dans le tracé des draperies, entre le Christ ou les apôtres de l'abside bourguignonne et les personnages conservés dans la

(1) Cf. le tableau historique de concordances établi par F. MERCIER, *op. cit.*, pp. 182-187 et M. P. LORAIN, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., Paris, 1845, *passim.*

(2) Cf. H. FOCILLON, *op. cit.*, p. 17.

(3) Cf. A. GRABAR, *op. cit.*, *passim.*

petite basilique de Castel Sant'Elia près de Nepi ou encore dans l'église inférieure de Saint-Clément à Rome.

Les fresques de Berzé-la-Ville appartiennent au « grand courant latino-byzantin issu du Mont-Cassin, qui, de l'Italie méridionale, passa en France puis au-delà, dans la péninsule ibérique », affirmèrent d'autres auteurs (1). Dans cette transmission de formes byzantines d'Italie en France, un événement pourrait avoir joué un rôle capital, à la fin du XIe siècle : le voyage en Campanie entrepris par saint Hugues, quelques années seulement après la consécration solennelle de la nouvelle basilique du Mont-Cassin, le 1er octobre 1071. C'est en 1083, en effet, que l'abbé bourguignon rencontrait sur la montagne sainte le célèbre abbé Desiderius(2). Or, peu de temps auparavant, celui-ci n'avait pas hésité à faire venir de Constantinople d'habiles mosaïstes, de précieuses portes de bronze, de chatoyants émaux et de riches pièces d'orfèvrerie, afin d'orner son église en pleine reconstruction (3). Et lorsque, cinq ans plus tard, saint Hugues à son tour décidera de rebâtir son abbatiale, il se souviendra, nous dit-on, de ce qu'il a vu en Campanie et s'adressera à Desiderius pour que celui-ci lui envoie des maîtres capables, qui l'aideront à faire de son monastère « le Mont-Cassin des Gaules ». Ce seraient donc ces maîtres italiens admirablement formés aux techniques et au goût de Constantinople qui, en circulant d'un couvent bénédictin à un autre couvent bénédictin, de la maison-mère à sa filiale bourguignonne, auraient servi d'intermédiaires entre l'Orient byzantin et la France romane. Mais quelle preuve formelle en avons-nous? Quel point de comparaison y a-t-il entre le Christ de Berzé au modelé délicat et le Christ en majesté de Sant'Angelo in Formis au visage souligné de lumières

(1) Cf. Cl. P. DUPRAT, *op. cit.*, p. 165.

(2) La chronique du Mont-Cassin ne permet pas de douter de cette visite. Cf. MIGNE, *P.L.*, 173, col. 790, 51 : *Circa haec tempora* [1083] *Ugo venerabilis abbas Cluniacensis, vir celeberrimae vitae ac famae ad patris Benedicti limina valde devotus advenit...* Ce passage de la chronique cassinésienne a échappé à F. Mercier qui ne cite pas ce voyage dans son tableau historique, de même qu'à G. de Francovich. Cf. *op. cit.*, p. 58 et Meyer SCHAPIRO, *op. cit.*, p. 49, n. 203.

(3) Cf. J. WETTSTEIN, *Sant'Angelo in Formis et la peinture médiévale en Campanie*, Genève, 1960, pp. 2-4.

crues et d'ombres denses, entre les plis souples et nourris qui parcourent le manteau du premier et la ligne blanche brisée qui découpe de haut en bas, en diagonale, le manteau de pourpre du second, construit des polygones irréguliers et déchiquette les bords? Voici cependant ouverte à nouveau la question byzantine et son corollaire : la question bénédictine (1).

Dans cette Bourgogne active vers laquelle moines, maîtres et œuvres d'art affluaient de partout, la peinture ne pouvait certes demeurer longtemps une peinture locale évoluant en champ clos: l'influence byzantine prépondérante qui s'exerça sur le maître de Berzé-la-Ville le prouve suffisamment. Toutefois, étant donné l'état de nos connaissances, il est bien difficile d'affirmer que, pour passer d'Orient en France, cette influence emprunta telle voie plutôt que telle autre. D'autre part, on ne peut oublier tout à fait qu'une troisième voie de pénétration, la voie ottonienne, traversait alors l'Occident médiéval. Mais, plus encore qu'en parcourant l'histoire trop fragmentaire de la peinture murale, c'est en suivant attentivement le développement de l'enluminure dans les *scriptoria* médiévaux que nous saisissons le mieux la complexité des apports extérieurs souvent entremêlés. La comparaison entre fresques et manuscrits contemporains nous aide à déterminer avec plus d'exactitude quand, pourquoi et comment telle influence se révéla décisive. C'est ainsi que la question ottonienne, soulevée il y a quelques années par Géza de Francovich et André Grabar à propos des peintures de Berzé-la-Ville (2), trouve partiellement sa réponse dans les études de Jean Porcher (3) et de Carl Nordenfalk (4), consacrées à l'enluminure.

En effet, les quelques manuscrits clunisiens qui sont parvenus jusqu'à nous en dépit du démembrement de la biblio-

(1) Cf. G. DE FRANCOVICH, *op. cit.*, pp. 507-510 et J. WETTSTEIN, *op. cit.*, pp. 8-11.

(2) Cf. G. DE FRANCOVICH, *op. cit.*, pp. 512-513 ; A. GRABAR et C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 102.

(3) Cf. J. PORCHER, *Les Manuscrits à peintures en France du VIIe au XIIe siècle*, catalogue de l'exposition n° 291, pp. 101-102, Paris, 1954, et l'*Enluminure française*, Paris, 1959, p. 21.

(4) A. GRABAR et C. NORDENFALK, *op. cit.*, pp. 141-142 et *Art de France*, 1964, p. 55.

thèque conventuelle nous apportent la preuve de la prospérité des *scriptoria* bourguignons aux XIe et XIIe siècles et nous transmettent en même temps, plus clairement et plus complètement que les trop rares fresques connues ne sauraient le faire, la somme des influences qui s'exerçaient alors dans les ateliers du grand monastère. Grâce aux lettres ornées et aux scènes figurées qu'ils contiennent, nous pouvons observer comment les enlumineurs bourguignons surent tout à la fois rester fidèles aux modèles adoptés précédemment et demeurer perméables aux suggestions venues d'ailleurs. Parmi les manuscrits de la seconde moitié du XIe siècle, le Lectionnaire de Cluny, aujourd'hui à Paris (Bibl. nationale, *ms. nouv. acq. lat.* 2246) et le Traité de saint Ildefonse conservé à Parme (Bibl. palatine, ms. 1650) constituent un important jalon, tandis que des manuscrits plus tardifs, tel le Recueil historique et liturgique de Saint-Martin-des-Champs illustré vers 1190 (Paris, Bibl. nationale, *ms. lat.* 17.716), nous montrent la persistance de certaines données et permettent d'affirmer l'existence d'une véritable tradition régionale. Or, l'étude de ces manuscrits a révélé, à côté de nombreux emprunts faits à l'Italie, à Byzance ou à d'autres *scriptoria* français, une part non négligeable d'emprunts ottoniens. Imaginer, à l'époque de l'abbé saint Hugues, des cloisons tout à fait étanches entre *scriptoria* et ateliers de fresquistes est contraire à tout ce que nous savons de la peinture médiévale, et ceci d'autant plus que des rapprochements étroits peuvent être faits entre les fresques de Berzé-la-Ville et tel manuscrit contemporain.

Traiter de la question ottonienne, c'est revenir par un chemin détourné à Byzance et à l'Italie. En effet, sous le règne des Ottons, nous assistons dans tout l'Empire, au nord comme au sud des Alpes, à un renouveau artistique fortement marqué par l'Orient. La conversion de la Hongrie et la reconquête des Balkans par les Byzantins avaient ouvert, d'Orient en Allemagne, une route aisée qui, tout en facilitant les pèlerinages et le commerce, multiplia du même coup les contacts directs avec la culture byzantine (1).

(1) Cf. Steven RUNCIMAN, *Byzance et l'Occident*, dans *Le catalogue de l'exposition d'art byzantin*, Athènes, 1964, pp. 72-73.

A la cour, le goût grec, qu'avait encore renforcé le mariage d'Otton II et de la princesse byzantine Théophano, est tout-puissant ; les artistes orientaux y sont bien accueillis et leurs élèves sont sans doute nombreux. Grâce à ces circonstances historiques favorables aux échanges, les peintres ottoniens, déjà riches de la tradition carolingienne, élaborent à leur tour non pas un art byzantin provincial, mais un art vraiment original, tout chargé d'expériences byzantines profondément revécues.

C'est précisément une marque byzantine indélébile qui permet de rapprocher à première vue un grand nombre de fresques de France, d'Allemagne et d'Italie du Nord exécutées au cours des XIe et XIIe siècles et qui les oppose du même coup aux fresques plus rares nées en dehors de toute tradition byzantine. Et même si, à l'intérieur de ce premier grand groupe, l'interprétation du modèle est quelque peu différente d'un cycle à l'autre, les ressemblances unissant ces peintures sont bien davantage que de simples réminiscences. La comparaison entre tel personnage de Berzé-la-Ville et telle figure de Civate (figg. 6, 7) ou de Galliano, d'Aquilée ou de Salzbourg (fig. 10, 11) permet de constater une parenté stylistique évidente et nous oblige, par conséquent, à examiner également sous l'angle ottonien la question byzantine en Bourgogne.

L'histoire de l'abbaye de Cluny nous fournit un point de départ pour l'étude de la question ottonienne. Nous savons, en effet, qu'au temps de l'abbé Odilon déjà, l'empereur Henri II était très attaché au monastère. Un peu plus tard, l'abbé saint Hugues fut le parrain d'Henri IV. Il était à Canossa le 28 janvier 1077, lorsque Grégoire VII reçut l'empereur et, avec la comtesse Mathilde de Toscane, il intercéda auprès du pape en faveur de son noble filleul. Il est fort probable qu'à l'occasion d'une de ses visites à Cluny, Henri II ou Henri IV ait fait don au monastère de quelque précieux manuscrit ou de quelque belle pièce d'orfèvrerie provenant des ateliers germaniques. Au Mont-Cassin, à l'époque de l'abbé Théobald (1022-1036), il avait suffi d'un seul manuscrit, l'Évangéliaire copié à Ratisbonne et offert par Henri II, pour précipiter et achever le développement de la lettre ornée cam-

panienne (1). Devant les emprunts ottoniens nombreux faits par les enlumineurs de Cluny au cours du XIe siècle, nous voudrions bien connaître les modèles qui s'imposèrent alors avec force à l'attention des peintres bourguignons. Mais nul doute que les initiales dorées, les rinceaux dessinés en rouge sur un fond vert et bleu ne soient de dérivation ottonienne. Et si, sous l'abbé Odilon, les *scriptoria* de Fleury (= Saint-Benoît-sur-Loire) sont les plus importants et qu'on y rencontre alors des maîtres lombards, tel ce Nivard de Milan appelé par l'abbé Gauzlin (2), sous l'abbé saint Hugues, les *scriptoria* clunisiens se développent à leur tour et semblent l'emporter. L'influence germanique s'y précise et des artistes d'origine allemande, tels Albert de Trèves et son frère André, y travaillent (3). A Fleury d'abord (4), à Cluny ensuite, l'art ottonien était donc bien connu et le rôle qu'il joua ne doit pas être sous-estimé.

L'influence germanique est même parfois si nette que l'un des plus beaux manuscrits clunisiens de la seconde moitié du XIe siècle, le Traité de saint Ildefonse, fut, jusqu'à ces dernières années, attribué à l'Allemagne du Sud, et c'est encore à cette école qu'il se trouvait rattaché, lors de l'exposition de Barcelone en 1961 (5). Le mérite d'une attribution correcte revient ici à Carl Nordenfalk, attribution récemment con-

(1) Rome, Bibl. vaticane, *ms. ottob. lat.* 74.

(2) Cf. *Vita Gauzlini abbatis Floriacensis* (écrite vers 1040), auct. Andrea Floriacensi, publ. par EWALD, dans le *Neues Archiv*, t. III, 1877, pp. 365-379, § 61. *Deinde prefatus pater Gauzlinus, quodam pictorum peritissimo a Langobardorum regione ascito, nomine Nivardo insignis operis crucifixum componi precepit ...*

(3) Cf. *Bibliotheca cluniacensis*, publ. par Dom Martin MARRIER (et A. DUCHESNE), 2e éd., Mâcon, 1915, col. 1645 ; F. MERCIER, *op. cit.*, p. 107 ; A. GRABAR et C. NORDENFALK, *op. cit.*, p. 141 et C. NORDENFALK, *Art de France*, 1964, p. 58.

(4) Cf. C. NORDENFALK, *Art de France*, 1964, p. 58 : « Les grands abbés Gauzlin à Fleury et Guillaume de Volpiano à Dijon firent venir leurs miniaturistes non pas des écoles ottoniennes sur le Rhin mais de Lombardie, pour obtenir finalement, par ce paradoxal détour, un style ottonien des plus purs, tel qu'il était déjà adopté par les miniaturistes lombards ».

(5) Cf. *Mostra storica della miniatura*, Rome, 1954, catalogue, n° 150, p. 108 : « Bavière » ; *Exposition de l'Art roman*, Barcelone, 1961, catalogue, n° 47 : « Allemagne, XIe-XIIe siècle ».

firmée par l'importante étude de Meyer Schapiro. Un changement de style très net entre les trente et une premières enluminures qui illustrent le traité et les deux dernières (fol. 102r et 102v) qui accompagnent le Prologue de Gomez, permet de distinguer deux mains. Le premier peintre, sans doute plus âgé, est encore fortement attaché à la tradition ottonienne et pourrait être cet Albert de Trèves qui, selon la chronique, collabora avec Pierre le Bibliothécaire et Opizo (un Italien?) à la décoration d'une magnifique Bible aujourd'hui perdue. Le second maître, plus jeune, se forma peut-être en Italie. Dans les deux scènes — le copiste Gomez au travail et Gomez debout, tendant son œuvre à l'évêque Godescalc — les volumes des corps se sont accentués, les visages sont modelés avec délicatesse, les mains sont fines, les vêtements parcourus de plis nombreux, tandis que les lettres ornées, les bordures, les éléments architecturaux demeurent très proches de la première manière. A une formation d'abord ottonienne, semble s'être superposée, en un second temps, une formation byzantine très poussée (1). Ces caractéristiques à la fois ottoniennes et byzantines propres au maître du Prologue, nous les retrouvons aussi dans le *Lectionnaire de Paris*, considéré, jusqu'à l'attribution correcte du manuscrit parmesan, comme le plus beau manuscrit clunisien de cette période. Or, les liens étroits qui unissent le *Lectionnaire de Paris* et les fresques de Berzé-la-Ville, prouvent bien l'appartenance de l'enlumineur et du fresquiste à un même milieu artistique (2).

Mais quel chemin cette double influence emprunta-t-elle avant d'atteindre la Bourgogne clunisienne? L'influence byzantine arrivait-elle directement de Rome et du Mont-Cassin (3) et l'influence ottonienne d'Allemagne? C'est de

(1) Cf. C. NORDENFALK et A. GRABAR, *op. cit.*, pp. 188-189 ; C. NORDENFALK, *Art de France*, 1964, pp. 57-59 et Meyer SCHAPIRO. *op. cit.*, p. 37 et *passim*.

(2) Ces liens ont été soulignés par presque tous ceux qui se sont occupés des fresques de Berzé-la-Ville et en premier lieu par F. Mercier. Cf. *op. cit.*, pp. 149-160.

(3) M. Meyer Schapiro a tenté, lui aussi, de nombreux rapprochements entre les enluminures du manuscrit clunisien de Parme et l'art du Mont-Cassin et de Rome. Cf. *op. cit.*, *passim*.

Lombardie, nous apprennent les chroniques médiévales, que les abbés Gauzlin et Guillaume de Volpiano firent venir des artistes étrangers. L'Italie du Nord, tout à la fois fortement byzantine et fortement ottonienne, ne peut-elle à nouveau avoir servi d'intermédiaire, comme ce fut le cas à Fleury et à Dijon? Seule une plus vaste enquête nous permettra peut-être de répondre un jour à des questions aussi complexes. Bornons-nous ici, en guise de conclusion, à suggérer deux groupes de rapprochements. Que l'on compare en premier lieu le grand Christ de Berzé et celui de Sant'Angelo in Formis ; les vierges de Berzé, les apôtres Pierre et Paul, et les vierges, les apôtres Pierre et Paul de Castel Sant'Elia près de Nepi (1) ; le martyre de saint Blaise à Berzé et la fresque romaine de Sainte-Pudentienne représentant saint Paul en train de baptiser (2) ; puis, en un second temps, les saints en buste de Berzé et les saints du couvent du Nonnberg à Salzbourg (3) ; les têtes d'apôtres de Berzé, les personnages de Lambach ou quelques têtes conservées à la cathédrale d'Essen (4) ; les motifs perlés, tel personnage de Berzé — par exemple le diacre Vincent ou l'apôtre suivant saint Pierre — et les motifs décoratifs, les personnages de Galliano (5) ; les compositions équilibrées, mais sans raideur aucune, de Berzé et la souplesse des compositions de Civate (6) ; l'histoire de saint Blaise et son décor architectural avec arc en plein cintre, coupoles et oves à Berzé et le décor architectural de la crypte d'Aquilée, dans l'histoire des saints Fortunat et Hermagore (7). La filiation la plus satisfaisante, bien que très générale, ne s'établit ni avec les fresques romaines, ni avec les fresques campaniennes, mais avec les fresques les plus septentrionales (cf. fig. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11). Le ton serein, mais solennel, la force plastique qui se dégagent de l'abside de Berzé-la-Ville, la noblesse des traits des visages bien modelés, l'élégance des

(1) Cf. E. W. ANTHONY, *op. cit.*, pl. 63-64.
(2) Cf. *ibid.*, pl. 79.
(3) Cf. *ibid.*, pl. 268.
(4) Cf. *ibid.*, pl. 250.
(5) Cf. *ibid.*, pl. 149-154.
(6) Cf. *ibid.*, pl. 161-165.
(7) Cf. F. MERCIER, *op. cit.*, pl. LVIII.

draperies qui soulignent la structure des corps font de cette décoration une œuvre de grande qualité, bien supérieure à toutes les peintures romaines qu'on a tenté d'en rapprocher jusqu'ici et bien différente également des peintures de Sant' Angelo in Formis, d'un style et d'une technique beaucoup plus rapides et schématiques. Les très belles fresques du petit prieuré bourguignon, bien que parentes des enluminures clunisiennes contemporaines, n'en demeurent pas moins uniques en tant que fresques. Il s'agit là, non pas d'une répétition mécanique de canons alors largement répandus à travers tout l'Occident médiéval, mais d'une création originale, après assimilation totale de modèles byzantinisants, nuancés, nous semble-t-il, d'infiltrations ottoniennes. Mais notre conclusion toute provisoire ne sera confirmée, ou au contraire infirmée, qu'après une étude plus générale et plus approfondie.

Genève. Janine WETTSTEIN.

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES ON THE BYZANTINE TREATISE ON TRAGEDY

In what follows, I propose to discuss some passages in the Byzantine treatise on tragedy published by Professor R. Browning in 1963 (1). Professor Browning says, with his usual modesty : 'Others will no doubt be able to correct and supplement the suggestions which I make'. A reconsideration of some points of detail in the treatise and its terminology may, perhaps, help us get nearer to an assessment of its origins and value.

Section 1. line 2.

For *ὁποῖα τὰ ἑκάτερα* a phrase which Browning finds rather difficult to explain — read : *ἃ ποιητοῦ ἑκάτερα*, i.e. *ποιητοῦ ἔργον* — see Aristotle, Poetics 1451 a 37.

Section 1, line 5 ff. Read : *τούτων δὲ τὰ μὲν ὁ <σκευοποιός, τὰ δὲ ὁ> σκηνοποιός, τὰ δὲ ὁ χορηγός κτε.*
That is : of the elements of tragedy here listed, the objects (*ἃ μιμεῖται, ὑποκείμενα*) and the means (*οἷς*) of imitation, from *μῦθος* to *μέλος*, are the poet's own concern. Apart from these, there are four elements external to the poet's art, each supplied by a particular person : *ὄψις* is supplied by the *σκευοποιός* (as Aristotle has it, 1450 b 20) ; *σκηναί* are naturally supplied by the *σκηνοποιός* ; the *τόποι* — we shall return to them presently — are supplied by the choregus, and the *κινήσεις* — most probably the movements and gestures on the stage — by the actors themselves.

By supplying the *σκευοποιός*, which was, I believe, omitted as a homoeoteleuton, we keep closer to the Aristotelian phrase, which

(1) *A Byzantine Treatise on Tragedy*, in *ΓΕΡΑΣ*, Studies presented to George Thomson..., Prague 1963, pp. 67-81.

was obviously known to our author (and solve the difficulty indicated by Browning, who reads only *σκηνοποιός*). We also restore to the whole sentence the balance of four artisans, each of them supplying one of the four 'external' elements. For this kind of parallel sentence structure in our treatise, see, for example, Section 9, with Browning's second note on p. 80.

What, then, of *τόποι*? If we accept the parallelism in this sentence, they are supplied by the choregus, and cannot easily refer to "*περίακτοι* and other visible signes of locality, as opposed to stage buildings" (Browning's note) — unless we take 'choregus' to mean 'stage director'. The choregia in its original form was abolished in Athens at the time of Demetrius of Phalerum, and other cities probably followed suit sooner or later (1). In Delphi, we have evidence for the existence of *χοροδιδάσκαλοι*, who were probably the producers (2). Aristotle himself does not make things easy (1453 b 7-8): *τὸ δὲ διὰ τῆς ὄψεως τοῦτο παρασκευάζειν ἀτεχνότερον καὶ χορηγίας δεόμενόν ἐστιν* (3). But perhaps the reference is musical, to *τόποι* or *τρόποι* in the musical sense. Both are attested as musical terms in Greek musical writers: see the references in Aristides Quintilianus and in Janus, *Musici Scriptores Graeci*. But *τόπος* is usually *τόπος τῆς φωνῆς* (JANUS p. 302, 14; ARIST. QUINT. ed. Winnington-Ingram p. 10, 11 ff.), whereas *τρόπος* is a more harmonic term (JANUS p. 338, 16; ARIST. QUINT. p. 30, 1 ff.) (4). It is possible that in late Hellenistic and Imperial times, when tragedy developped more and more into some form of 'musical' and gave rise to the Modern Greek word *τραγούδι*, the musical side of the production came to be considered as a more and more essential part of the director's tasks.

Thus we have Aristotelian terms like *μέτρον*, *ῥυθμός* and *ὄψις*, mixed with later elements which originated on the Hellenistic-Roman stage.

The kaleidoscopic nature of this passage emerges even more clear-

(1) See G. M. SIFAKIS, *Studies in the History of Hellenistic Drama*, London 1967, pp. 37 f.

(2) SIFAKIS, p. 90.

(3) This *may* imply that the choregus merely supplies the external means for the visual side of the production — as suggested by Rostagni *ad loc.* But perhaps by Aristotle's time the choregus may have become the general producer — especially in cases of revivals of fifth-century tragedies.

(4) But see the discussion in SIFAKIS, pp. 77 f.

ly from an observation of the way in which the Aristotelian concepts themselves are treated in it. Aristotle's division of the elements of tragedy, given in the first sections of the Poetics, into ἃ, οἷς and ὡς (*μιμεῖται*) is taken over only partially by our author: only the ἃ and οἷς are preserved. Even here, the real Aristotelian elements are partly given up in favour of some minor Aristotelian terms, and partly misplaced. For Aristotle (1450 a 9-12), the objects of imitation (ἃ) are three: *μῦθος, ἤθη, διάνοια*; the means (οἷς) are two: *λέξις* and *μελοποιία*. But Aristotle never says this in so many words, and our author puts *μῦθος* and *διάνοια* among the *means*, counting *πάθη καὶ πράξεις* as the two (rather than the Aristotelian three) objects of imitation. In this he probably follows the statement in 1447 a 28, and this is probably why, in Section 2, 11. 9-10, he adds as an afterthought *ἦθος* to the objects of tragic imitation. The only Aristotelian element pertaining to the manner of imitation (ὡς), *ὄψις*, is here lumped, together with the elements external to the poet's task, and the word ὡς is thus never mentioned at all. Aristotelian terminology is thus behind most of the concepts used here (except *τόποι* and *κινήσεις*). But Aristotle's real division of tragedy into its six qualitative constituents (Poetic's chs. 1-3 and 6) has been too complicated for our author. The result is, as far as the Aristotelian source is concerned, a confusion, in which Aristotle is still discernible through the use of his terminology.

Section 1, lines 6-7.

> I cannot understand Browning's remark that "the present fivefold division seems to be a result of a careless confusion of two separate divisions, that into *πρόλογος, ἐπεισόδιον, ἔξοδος*, and that into *χορικόν* and *ἀπὸ σκηνῆς*."

What our author is doing here is merely simplifying and running together the two lists found in the same sentence in 1542 b 16-18. Aristotle has *πρόλογος, ἐπεισόδιον, ἔξοδος, χορικὸν* as *κοινὰ,.. ἁπάντων* ("common to all tragedies"), and adds two elements as *ἴδια* (to some, but not all, tragedies): *τὰ ἀπὸ τῆς σκηνῆς* and *κομμοί*. Of these, *ἀπὸ σκηνῆς* is generally taken to mean actors 'monodies' and not, as Browning implies, the opposite of *χορικόν* (this simply will not do in the Aristotelian context, although it is a division used later by our author in Section 4 and, as I hope to show, Section 9. There,

his source, if it is Aristotelian, is not the present passage of the Poetics). By combining the two lists of 'quantitative' parts of tragedies, those common to all and those peculiar to some, our author rightly adds the *ἀπὸ σκηνῆς* to the four main parts (since it is not strictly an episode or part of it), and *κομμός* to the two other types of chorus parts given by Aristotle. Here, for a change, the Aristotelian text is straightforward, and our author understood it correctly. The only element he has added to Aristotle's original list is *ἐμμέλεια* — again, I think, a concept given more prominence in post-Aristotelian theory. Browning thinks that, "though rare, the usage is ancient" — but his references are all late. Tzetzes defines it as *ᾠδῆς τι μέλος*, and also as *τραγῳδίας ὄρχησις*, and Pollux lists it beside *πάροδος* and *στάσιμον* — obviously as a choral part different from either. Could this be another term for the *ἐμβόλιμα* (1), the Hellenistic choral intermezzi designated in the papyri of late comedy by the word *XOPOY*? If so, this would explain the intrusion of a non-Aristotelian word into what is otherwise an Aristotelian list.

Section 9.

Browning is right in pointing out the parallelism in the structure of this section, making the sentence in l. 66-7 explain the term *ἀνάπαιστον ἔρρυθμον*. This means that the *ἀνάπαιστον ἔρρυθμον* is the same as the *ἐπίσκηνον*. It should be different from the *spoken* anapaests of Section 4 above — and, indeed, the term *ἔρρυθμον* may point towards this answer : *ῥυθμός* is connected by Aristotle with dancing (1147 a 26-7) and music (1448b 20-1), though in both places it is distinct from either of them. And our section deals, with *ἕτερά τινα συνταττόμενα τοῖς τραγικοῖς μέλεσί τε καὶ μέτροις* — with the verbal part of tragedy, the *λέξις*, we have done in Section 4. Could the *ἀνάπαιστον ἔρρυθμον* refer to the *lyric* anapaests of tragedy, as distinct from the 'stichic' ones? If so, one can read in l. 67 : *καὶ χορικὰ <καὶ> ἀπὸ σκηνῆς*. That is : these lyric anapaests are given at various places both to chorus and actors. That they are also called *ἐπίσκηνα* is somewhat puzzling, but this may, perhaps, mean that they are anapaests which form part of the main action on the stage, as distinct from anapaests in messengers' speeches (see

(1) See SIFAKIS, pp. 113 ff.

Browning's note), which are more of an *ἀπαγγελία*, or those in the parodus and exodus, which, again, are not part of the action itself.

Even from the few passages we have touched, some idea may emerge of the nature of this treatise. Where the more philosophical or grammatical sides of tragedy are concerned — where, in fact, the discussion touches on subjects similar to those treated in our extant Poetics — most of the terminology is that of Aristotle, though at times greatly misunderstood, dislocated and distorted, and containing some Hellenistic additions. The amount of the distortion depends in each case on the clarity or otherwise of the relevent Aristotelian passage. Where Aristotle is fairly clear, as in the case of the 'quantitative' division of tragedy or his concepts of *δέσις* and *λύσις*, his ideas are faithfully reproduced, though in a modified and simplified manner. Where his discussion is more abstruse, as in the case of the 'qualitative' parts of tragedy, confusion results. To all this one adds non-Aristotelian terms, some of which are clearly later, like *τόποι, κινήσεις, ἐμμέλεια* and others, and Aristotelian terms used sometimes in the appropriate sense and sometimes otherwise (as *χορικὸν* and *ἀπὸ σκηνῆς* in Section 1 and Sections 4 and 9).

It is significant that the parts of this treatise which have least to do with Aristotle as we know him are those (Sections 5-12) which discuss the musical and metrical aspects of tragedy, stage production and acting itself : subjects not treated in the extant part of the Poetics. In other words, where an Aristotelian discussion is extant, our author's treatment of the same topic, with all its distortions, confusions and later additions, is still derived from it. Browning (p. 72) suggests the Poetics of Theophrastus as a 'possible ultimate source'. Possibly but one might then expect, in Section 4, a discussion of the Theophrastean *ἠθικὴ* and *παθητικὴ λέξις*. But that the treatise is based on some late Peripatetic source seems to me more than likely. If we had the lost part of the Poetics, we might find that the treatment of metre, music and action in the second half of our treatise is also ultimately based on Aristotelian ideas and concepts. Perhaps the source is some lost writing of Themistius, who (Photius *Codex* 74) wrote *ὑπομνήματα* and *μεταφράσεις* on the whole — or most — of the *Corpus Aristotelicum*. It may have been an earlier Peripatetic author : we now know that the practice of Theophrastus, of writing one's own new series of lectures on 'methods' treated by the founder of the school, was not an uncommon

practice among later heads of the Peripatus (1). If our author — and Browning has suggested it as a possibility — was Michael Psellus, the act of paraphrasing an old Peripatetic treatise would not be alien to his practice (2).

The University of Exeter. J. GLUCKER.

(1) See lists of works by the various Peripatetics in the various volumes of WEHRLI's *Die Schule des Aristoteles*, and A. H. CHROUST's article, *The Myth of the Disappearance and Rediscovery of the Corpus Aristotelicum*, in *Classica et Medievalia* 1963.

(2) See R. WESTPHAL, *Aristoxenus von Tarent, Melik und Rhythmik*, Leipzig 1883, p. 190.

AL-BALÂDHURI AND THE ARMENIAK THEME

One of the most important yet unsettled questions concerning the origins of the themes is the foundation date of the Armeniak Theme. Suggested dates vary from as early as the second decade of the reign of Heraclius to as late as 667 (1). Discussion of the origins of the Armeniak Theme usually has centered upon three basic texts: (1) the opinion, perhaps conjectural, of Constantine VII Porphyrogenitus in the *De Thematibus*, *Δοκῶ δὲ εἰπεῖν ὅτι ἐπὶ Ἡρακλείου βασιλέως καὶ τῶν κάτω χρόνων τὴν τοιαύτην προσηγορίαν ἐκληρονόμησεν* (2); (2) the reference of the chronicler Theophanes (A.M. 6118 = A.D. 626/627) to George, *turmarch* of the Armeniaks, *τὸν τουρμάρχην τῶν Ἀρμενιάκων* (3); (3) perhaps most important, mention by Theophanes (A.M. 6159 = A.D. 667) of Saborios, *strategos* of the Armeniaks, *ὁ τῶν Ἀρμενιάκων στρατηγός* (4). Professor Pertusi has maintained that this reference to the *strategos* Saborios is the earliest clear and definitive proof for the existence of the Armeniak unit as a theme (5).

(1) See esp. A. STRATOS, *Τὸ Βυζάντιον στὸν ζ' αἰῶνα* (Athens 1966), II, 717-721; J. KARAYANNOPULOS, *Die Entstehung der byzantinischen Themenordnung* (Munich, 1959), 20, 26, 27, 31; A. PERTUSI, in his critical edition and commentary on Constantine VII Porphyrogenitus, *De Thematibus* (Vatican City, 1952), *Studi e Testi*, vol. 160, pp. 109, 117-120; A. PERTUSI, *La formation des thèmes byzantins*, in *Berichte zum XI. Internationalen Byzantinisten-Kongress* (Munich, 1958), 32-35; and G. OSTROGORSKY, *Sur la date de la composition du livre des thèmes et sur l'époque de la constitution des premiers thèmes d'Asie Mineure*, in *Byzantion*, 23 (1953), 48-49, 53-55.

(2) CONSTANTINE VII PORPHYROGENITUS, *De Thematibus* (63, Pertusi).

(3) THEOPHANES, *Chronographia*, A. M. 6118 (ed. C. de Boor, Leipzig, 1883, I, 325).

(4) THEOPHANES, *ibid.*, A. M. 6159 (348, de Boor).

(5) CONSTANTINE VII PORPHYROGENITUS, *l.c.* (109, 117-120, Pertusi); PERTUSI, *La formation des thèmes*, 35.

An additional source which deserves notice, however, is the *Kitâb Futûh al-Buldân* of Ahmad b. Yaḥyâ al Balâdhuri (who wrote this work late in the ninth century and probably died ca. 892) (1). His treatise describes the various Arab campaigns of conquest and the peace terms which the Arab victors imposed upon the districts and cities which they subjugated. It is a valuable source, for al-Balâdhuri had access to and utilized local traditions for the different regions and cities under consideration. In the specific case of Armenia, which is relevant for our subject, he acknowledged his reliance on local Arab traditions in Armenia which ultimately derived from « ... abu-Barâ' ʿAnbasah ibn-Baḥr al Armani ; by Muhammad ibn-Bihi al Ḳâli on the authority of his *sheikhs* ; by Barmak ibn-ʿAbdallâh ad-Dabîli, Muḥammad ibn-al Mukhaiyis al Khilâṭi and others on the authority of some well versed in the affairs of Armenia » (2).

Al-Balâdhuri begins his account of the Arab conquest of Armenia by describing its administrative subdivisions on the eve of the Arab penetration. He carefully notes the former division of Roman or Byzantine Armenia into the provinces of Armenia I, II, III, IV, and he elaborates by assigning specific cities to these provinces or districts. He then proceeds to observe, in a most significant passage, « Jurzân [Georgia] and Arrân [Albania] were held by the Khazar, while the rest of Armenia was held by the Greeks under the governorship of « the Lord of Armaniyâḳus » [Arabic : *ṣaḥib Armaniyâḳus*] » (3). Thus Al-Balâdhuri believed that at the time of the initial Arab penetration into Armenia (which began ca.

(1) AL-BALÂDHURI, *Origins of the Islamic State*, trans. P. K. Hitti [Columbia University Studies in History, Economics and Public Law, vol. 68, whole No. 163, New York, 1916]. See article by H. BECKER, and F. ROSENTHAL, *al-Balādhurī*, in *Encyclopedia of Islam* (2nd ed. Leiden, 1960), I, 971-972. I wish to thank Professor Irfan Shahîd of Georgetown University who kindly examined the relevant passages in the new edition of Al-Balâdhuri by Saladin al-Munajjid (3 vols., Cairo, 1956-1958).

(2) AL-BALÂDHURI, *l.c.*, 305.

(3) AL-BALÂDHURI, *l.c.*, 305.

639-640) (1), Byzantine Armenia, with the exception, of course, of Georgia and Albania, was under the jurisdiction of the Armeniak commander. His terminology indicates that he believed that at that time the Armeniak commander not only enjoyed the leadership of soldiers, but of a specific geographic area. He is careful to distinguish the general term « Armîniya » from the specific term « Armaniyâḳus ».

Another passage in this section of the *Kitâb Futûḥ al-Buldân* provides more concrete information concerning the commander of the Armeniaks. Al-Balâdhuri states that when Habib ibn-Maslamah-l Fihri invaded Armenia under the orders of the Caliph Uthman, an invasion which has been dated variously from A.D. 645/646 to 653/654, the Arab commander, after capturing Ḳâlikala (Theodosiopolis or modern Erzerum), was threatened by a large Byzantine army under the command of the « patrician of Armaniyâkus » (*batriḳ Armaniyâkus*) who « was reinforced by troops from al-Lân, Afkhâz and from Samandar in al-Ḳhazar » [that is, Alans, Aphkhazes, and Khazars] » (2). The arrival of Arab reinforcements permitted Habib to overrun the Byzantine camp and kill the Byzantine commander. This reference to « patrician of Armaniyâḳus » is most interesting, for by this time the Armeniak commander, with the important rank of patrician, was no mere *turmarch*. He undoubtedly was a *strategos*. In subsequent centuries the *strategos* of the Armeniak theme did enjoy precisely this rank of patrician (3). This passage strongly suggests the existence of the Armeniak Theme under a person of patrician rank at least thirteen or fourteen years before the appearance of the *strategos* Saborios in 667. Al-Balâdhuri cites another tradition which identifies the hapless Byzantine

(1) M. CANARD, *Armīniya*, in *Encyclopedia of Islam*, I, 635 ; H. MANANDEAN, *Les invasions arabes en Arménie*, in *Byzantion*, 18 (1946-1948), esp. 170-177.

(2) AL-BALÂDHURI, *l.c.*, 310 ; date : CANARD, *Armīniya*, 636. See also : M. A. CHEÏRA, *La lutte entre Arabes et Byzantins. La conquête et l'organisation des frontières aux VIIe et VIIIe siècles* (Alexandria, 1947), 72-73.

(3) PHILOTHEOS, *Kletorologion*, 727 (ed. J. B. BURY, *Imperial Administrative System in the Ninth Century*, London, 1911, 146).

commander as « Al-Mauriyân ar-Rûmi ». He states that the Arab general Habib fell upon Maurianos and his troops while they were besieging Dabîl (Dvin) (1). In his footnote to this passage, Philip K. Hitti states that this « Al-Mauriyân ar-Rûmi » was patrician of Armaniyâḳus. The late seventh-century Armenian historian Sebeos does mention this Maurianos, but does not identify him as the commander of the Armeniaks ; he simply states that the Emperor Constans II appointed him « chef des Arméniens » (2). Moreover, Sebeos reports that Maurianos suffered his humiliation at the hands of the Arabs while he was besieging Naxčawan, not Dvin, and according to him Maurianos was not killed by the victorious Arabs, but fled to asylum in Georgia (3). It is difficult to reconcile the particular accounts of Al-Balâdhuri and Sebeos. Probably one should give greater credence to the version of Sebeos, because he was a contemporary. Thus it is more likely that Maurianos did succeed in escaping to Georgia after this disastrous defeat. But Sebeos' vague designation of Maurianos as « chef des Arméniens » need not conflict with Al-Balâdhuri's specific ascription of the title of « patrician of Armaniyâḳus » to him.

It is always possible, of course, to raise objections that Al-Balâdhuri was reading back the late ninth-century Byzantine administrative structure into the middle of the seventh century. However, by the time that Al-Balâdhuri was writing his treatise the Armeniak Theme was no longer the immense region which he describes in the *Kitâb Futûh al-Buldân*. Instead, the themes of Charsianon and Chaldia had been created from parts of its former territories, probably under Emperor Michael III or Theophilus (4). Thus it appears that Al-Balâdhuri was not simply interpolating the situation which existed in his own day into his description of seventh-century Byzantine Armenia. His statements are significant, for they do provide

(1) AL-BALÂDHURI, *l.c.*, 312.

(2) SEBEOS, *Histoire d'Héraclius*, ch. 35 (trans. F. Macler, Paris, 1904, 138).

(3) SEBEOS, *ibid.*, ch. 38 (145-146 Macler).

(4) G. OSTROGORSKY, *Geschichte des byzantinischen Staates* (3rd ed., Munich, 1963), 173-174, 206.

testimony independent of the Byzantine sources in the Greek language, deriving from local traditions in Arab Armenia, for the mid-seventh century existence of the Armeniak Theme in a mature form under a commander sufficiently prominent to hold the rank of patrician. As a source, Al-Balâdhuri is valuable because he was writing only a few decades later than Theophanes and considerably before Constantine VII. He mentions the existence of no other Byzantine themes. Al-Balâdhuri's references do not solve the vexatious general question of thematic origins, but they do offer rather strong reason to date the existence of the fully developed Armeniak theme at least thirteen or fourteen years prior to the *strategos* Saborios. At any rate, the testimony of Al-Balâdhuri certainly should be added to the previously known meager list of early references to the Armeniak Theme.

The University of Chicago. Walter Emil KAEGI Jr.

BASILEOPATOR

1. The Title or Office of Basileopator

The basileopator is alluded to in a series of texts that run from 899 up to the Latin conquest, applied not only to real holders of the office, but occasionally, by analogy and always honorifically, to individuals who were not. These latter cases are particularly helpful in showing its exact nature.

The first text in which we find the *βασιλεοπάτωρ*(1) mentioned is the *Kletorologion* of Philotheos dated September 899. Heading the *διὰ λόγου ἀξίαι* comes *καὶ πρώτη μὲν καὶ μεγίστη ἡ τοῦ βασιλεοπάτορος παρὰ Λέοντος τοῦ φιλοχρίστου ἡμῶν βασιλέως ἐκφωνηθεῖσα ἀξία* (2).

According to the chronicler (3) the « name » — *ὄνομα* — was invented by Leo VI for Zautzes, and this seems to be the case (it is in fact implicit in the *Kletorologion* entry). What is misleading, as Grumel showed, is his linking the creation with Leo's love-affair with Zautzes' daughter Zoe. As Grumel says (4) : « Il paraît étrange que Léon VI ... ait songé à créer

(1) *Βασιλεοπάτωρ* : *Kletorologion*, J. B. Bury, *The Imperial Administrative System in the Ninth Century*, Burt Franklin, New York, without date, p. 136 ; Chronicle of the Logothete (refs. n. 3 below) ; *βασιλοπάτωρ* : *Vita Euthymii* ; *Synaxaire de Constantinople*, 666, 7 ; *Acta Sanctorum*, May I, 723 A ; *βασιλειοπάτωρ* : *Vita Theophano*, 14, 18. The course of this note will show why Ostrogorsky's doubts on the classification of *basileopator* by Philotheos as a *διὰ λόγου ἀξία* (*Gesch. byz. Staates*[3], 209, 3) seem to me unfounded.

(2) J. B. Bury, *op. cit.*, p. 136 (Comm. *ibid.*, p. 114).

(3) *αὐτὸς καινουργήσας τὸ ὄνομα* : *Scriptores post Theophanem* (éd. Bonn) : a) Theophanes Continuatus, 357, 5. b) Pseudo-symeon, 701, 21. c) Georgius Monachus, 852, 18, representing the original Logothete tradition, omits this point.

(4) V. Grumel, *La Chronologie des événements du règne de Léon VI*, *Échos d'Orient*, 35 (1936), p. 36.

une nouvelle fonction, la plus haute de toutes, pour une situation si anormale. » (The chronicler is asking us to believe that this highest of titles was *expressis verbis* « Father of the emperor's concubine » !).

Grumel notes that a few years later Romanos Lecapenos adopted the same title, and this, he thinks, may have been a further reason for the chronicler's connecting it with imperial fathers-in-law.

Another thing Romanos' action suggests is that there was no hint of anything censurable attached.

In fact, so honourable did the title appear that at some later period it slipped into the Life of S. Arsenios († c. 445), where it is conferred on the saint himself : *ἐξελέγη παρὰ Θεοδοσίου τοῦ μεγάλου βασιλέως ἐπὶ τὸ ἐκδιδάσκειν τοὺς παῖδας αὐτοῦ, τόν τε Ἀρκάδιον καὶ Ὀνώριον... Οὕτω δὲ ἐτιμᾶτο παρὰ τοῦ βασιλέως, ὡς καὶ Βασιλοπάτωρ καλεῖσθαι* (1).

This last example shows something more : not only is the title unexceptionable, but the basic idea has nothing to do with the relationship of *father-in-law*. It is not, as the Kletorologion shows, a title, but a political office, and the connotation is that of protector, tutor of a youthful emperor. It is in this sense that Liutprand is familiar with it. He says that Leo Phocas also « ardently desired to be made *pater vasilleos* », « he made for Constantinople with all speed, wanted to enter the palace, striving *vi et non arte pater vasilleos fieri* » (*Antapodosis*, 308, 45-309, 2). He was, as we know, unsuccesful. As for Romanos he not only attained this office but *eodem quo pater vasilleos constitutus est anno, filiam suam Helenam imperatori parvulo, domino suo, Constantino Porphyrogenito conjugem dedit* (309, 15). It would be hard to say more clearly that the one does not imply the other.

But if Liutprand knew what the title meant, how could the Logothete not know? The answer is, he did. He is being sarcastic, exactly like Philostorgius quoted by Dölger

(1) In the Encomion on S. Arsenios by Theodore the Studite, Theodosius simply appoints him *παιδευτής* to his sons. The text of *Parisinus* 1587 (quoted by Delehaye, 664, 47) has been remarkably simplified to give : [*Ἀρσένιος*] *πατὴρ γενόμενος Ὀνωρίου καὶ Ἀρκαδίου τῶν βασιλέων.*

in an interesting note on the Patrikios as Father of the Emperor in the IVth-VIth cent. Philostorgius writes that Eutropius « *πείθει βασιλέα ... πατρίκιον αὐτὸν ἀναγράφειν καὶ ἦν λοιπὸν πατὴρ ὁ εὐνοῦχος βασιλέως, ὁ μηδὲ τὸν τυχόντα παῖδα φῦναι δυνάμενος* » (1).

The honorary (not effective) title of *μήτηρ βασιλέως* with which, according to Constantine Porphyrogenitus, Danieli, was invested (2) however unhistorical the actual investments is in the same perspective. It is still the same connotation we find with Eustathius of Thessalonica : *Ὠνείδισέ ποτε ὁ Ἀνδρόνικος τὸν ἐν ἁγίοις γέροντα* (sc. the Patriarch) *ὅτι βασιλεοπάτορος τόπον ἐπέχων οἷς ἐπιτροπεύει τοῦ βασιλεύοντος οὐ συχνὰ παραβάλλει ἐπισκέπτεσθαι τὸν εἰς υἱὸν τεθειμένον* (3).

On the other hand, nothing could more satisfactorily reinforce a symbolical relationship than a real one. In this perspective it was natural for a basileopator with a daughter to become the emperor's father-in-law, with the possibility for future historians to make play with the term.

P. KARLIN-HAYTER.

2. A BASILEOPATOR'S DESCENDANT

Among the funeral orations by Psellos that have come down to us is that of his little daughter who died at the age of eight (4). As often in his *ἐγκώμια*, Psellos speaks of the origins of the deceased. His own family belonged to the middle classes. Having dwelt on it in the funeral oration on his mother (5) he does not return to it here. Instead it is to her maternal line he turns in search of illustrious ancestors : *Εἶχε μὲν γὰρ τὸ εὐγενὲς μητρόθεν πολύ · βασιλικῶν γὰρ αἱμάτων ῥανίδες ταύτην*

(1) Fr. DÖLGER, *Byzanz und die Europäische Staatenwelt*, Ettal, 1953, p. 63, n. 70.

(2) THEOPHANES CONTINUATUS, 318, 21.

(3) EUSTATHIUS OF THESSALONICA, *La espugnazione di Thessalonica*, testo critico, introduzione, annot. di Stilpon KYRIAKIDIS, proemio di B. LAVAGNINI, versione di V. ROTOLO, Palermo, 1961, p. 38, 18.

(4) SATHAS, *Bibliotheca Graeca Medii Aevi*, vol. V, pp. 62-87.

(5) *Ibid.*, pp. 9-10.

διέπλαττον, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ προγόνων βασιλεῦσι προσῳκειωμένων καὶ εἰς πατέρας βασιλέων ἀπογραφομένων, καὶ τούτοις πρὸς κῆδος συναπτομένων, ἐξ ὧν ἀνασχοῦσα κατὰ μετοχὴν τὸ λαμπρὸν τοῦ γένους ἐκέκτητο (1).

« For on her mother's side she was high-born, and imperial drops of blood went to her forming, and, indeed, from forefathers related to emperors (2), written down as fathers of the emperor and connected with them by marriage. Issued from these she had a share in the brilliance of their race ».

From this text it appears that Psellos' wife had an ancestor related to the imperial family and, more specifically, that her family claimed descent from a *basileopator*. This leaves us with two candidates : Stylianos Zautzes and Romanos Lecapenos (3). To which of them was Mrs Psellos related ? Apart from the fact that Romanos later became emperor, so that his descendants would hardly have insisted on the earlier title, the little girl's unusual name is no doubt revealing. She was called Styliane. Would it not have seemed natural to name her after the great man of the family, the Armenian Stylianos Zautzes (died probably 899), who, after being Leo's VI counselor, became his father-in-law ?

These few lines from the funeral oration on Styliane bring to light a detail of the private life of Psellos who seems to have married a descendant of Stylianos Zautzes.

A. Leroy-Molinghen and P. Karlin-Hayter.

(1) *Ibid.*, p. 63.

(2) Sathas (*Bibliotheca graeca...*, vol. IV, p. xxxvii, note 5) suggests that Psellos' wife was a descendant of the family of Argyros, on the ground that Psellos calls Pothos Argygros *ἀνεψιός*.

(3) Cf. the note on *The title or office of basileopator*, pp. 278-280.

UN' OMELIA GRECA SULLA PASQUA*

Il codice Vaticano greco 2194, scritto a Cipro nel XIV secolo da Pacomio di Rodi (1) e occupato quasi interamente da delle omelie di Teofane Cerameo, presenta alla fine, nei ff. 413r-415v, una breve omelia sulla Pasqua sinora, a quanto ci risulta, inedita. Ne diamo il testo critico, che facciamo seguire da una breve ricerca sulle sue fonti.

V Codex Vaticanus graecus 2194, saec. XIV.

fo 413r *Λαμπρὰ καὶ μεγάλη καὶ θαυμαστὴ ἡ παροῦσα ἡμέρα, καὶ χαρᾶς ὄντως καὶ εὐφροσύνης ἡμέρα καὶ ἀνέσεως καὶ θυμηδίας πνευματικῆς καὶ ἀγαλλιάσεως, ἡμέρα ἐλευθερίας καὶ φωτισμοῦ καὶ ἁγιασμοῦ, ἡμέρα καταλλαγῆς καὶ εἰρήνης καὶ σωτηρίας καὶ βοηθείας τῶν ἡμετέρων ψυχῶν. ἐν ταύτῃ συνήγειρεν ἡμᾶς ὁ Χριστὸς ἐρριμμένους τῇ ἁμαρτίᾳ, ἐν ταύτῃ συνεζωοποίησε νενεκρωμένους τοῖς παραπτώμασιν, ἐν ταύτῃ τὸν παράδεισον ἀνέῳξεν ἡμῖν ὃν ἔκλεισεν ἡ τῶν προπατόρων ἡμῶν παρακοὴ καὶ παράβασις, ἐν ταύτῃ τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ αὐτοῦ σώματός τε καὶ αἵματος ἀπολαύειν <ἡμᾶς> ἠξίωσε, δι' ὧν καθαιρόμεθα καὶ*

2 *ἡμέρα* correxi : *ἡμέρας* V.

(*) Ringrazio Mons. A. M. Sauget, scrittore della Biblioteca Vaticana e il padre M. Aubineau che mi hanno fornito utili suggermenti.

(1) Ciò risulta dal colofone nel fo 410 v che Pio Franchi de' Cavalieri ha trascritto per l'Ehrhard e riportato dell'Ehrhard stesso in *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur in der griechischen Kirche*, Erster Teil, III. Band, *Texte und Unters.* 52, Leipzig 1943, p. 636, n. 1. Il colofone si conclude con la firma di Pacomio, che indica il suo luogo di origine : *ἁμαρτολῶν πάντων ἁμαρτολώτερος Παχώμιος ἀπὸ ῥόδου* (queste parole non sono state riportate dell'Ehrhard ; Mons. P. Canart mi ha gentilmente aiutato a decifrarle).

φωτιζόμεθα καὶ ἁγιαζόμεθα· λύτρον γὰρ ἔδωκεν ἑαυτὸν ὁ Χριστὸς ὑπὲρ ἡμῶν, καὶ προήγαγεν <ἡμᾶς> ἐκ τοῦ θανάτου εἰς τὴν ζωήν, ἀπὸ σκότους εἰς φῶς, ἀπὸ τῆς δουλείας εἰς ἐλευθερίαν,
f.413v ἀπὸ τῆς ἔχθρας εἰς γνησιεύουσαν φιλίαν· « ἐξηγόρασεν ἡμᾶς
15 ἐκ τῆς κατάρας » καὶ τῆς ἁμαρτίας « γενόμενος ὑπὲρ ἡμῶν κατάρα » ἵνα τὴν υἱοθεσίαν ἀπολάβωμεν, ἵνα μηκέτι ὦμεν δοῦλοι ἀλλ' ἐλεύθεροι, μηκέτι ἐμπαθεῖς ἀλλ' ἀπαθεῖς, μηκέτι φιλόκοσμοι ἀλλὰ φιλόθεοι, μηκέτι « κατὰ σάρκα περιπατοῦντες ἀλλὰ κατὰ πνεῦμα » · ἡγίασεν <καὶ> ἐδόξασεν ἡμᾶς ἐν πνεύματι ἁγίῳ « ἵνα
20 ἐν καινότητι ζωῆς περιπατήσωμεν ». « τί ἀνταποδώσομεν τῷ κυρίῳ περὶ πάντων ὧν ἡμῖν ἀνταπέδωκε », τί ἀνταποδώσομεν τῇ ὑπερβαλλούσῃ τοῦ θεοῦ δωρεᾷ τε καὶ χάριτι ; εὐχαριστήσωμεν καὶ προσκυνήσωμεν καὶ προσενέγκωμεν αὐτῷ τὰ μῦρα καὶ τοὺς ὕμνους ὡς δῶρα μετὰ φόβου καὶ εὐλαβείας καὶ ταπεινώσεως ·
25 φιλάνθρωπος γάρ ἐστι καὶ συμπαθὴς ὁ δεσπότης, καὶ πάντα προσδέχεται εἰ καὶ μικρά εἰσι καὶ εὐτελῆ τὰ παρ' ἡμῶν αὐτῷ προσα-
f.414r γόμενα. ἀγαπήσωμεν, ἀδελφοί μου, τὸν ἀγαπήσαντα κύριον κατὰ χάριν ἡμᾶς, ἀποθάνωμεν ὑπὲρ τοῦ ἀποθανόντος ὑπὲρ ἡμῶν δωρεάν, πορευθῶμεν ὀπίσω τῶν ἁγίων αὐτοῦ ἐντολῶν, « καθαρίσω-
30 μεν ἑαυτοὺς ἀπὸ παντὸς μολυσμοῦ σαρκὸς καὶ πνεύματος », προσάξωμεν τῷ θεῷ ἡμῶν πράξεις ἀγαθάς, πίστιν, ἀγάπην, ἐλπίδα, ὑπομονήν, συντριμμὸν καρδίας, κατανύξεως δάκρυα, συνειδήσεως κάθαρσιν, νέκρωσιν πάσης ἁμαρτίας καὶ ἐπιθυμίας κακῆς · δουλεύσωμεν τῷ κυρίῳ μετὰ συνέσεως καὶ καρτερίας καὶ ἐπι-
35 μονῆς, ἐνστερνισώμεθα τὸ φίλτρον τοῦ ἀληθινοῦ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν, ᾄσωμεν αὐτῷ ᾆσμα καινόν, πάντες ᾄσωμεν, κροτήσωμεν ψαλμικῶς τὰς χεῖρας καὶ ἀλαλάξωμεν τῷ θεῷ ἐν φωνῇ ἀγαλλιάσεως ὅτι « κύριος ὕψιστος φοβερὸς βασιλεὺς ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν ». « μέγας κύριος καὶ τῆς μεγαλοσύνης αὐτοῦ οὐκ ἔστι
40 πέρας », μέγας κύριος καὶ μεγάλη ἡ ἰσχὺς αὐτοῦ· κατήργησε γὰρ
f.414v καὶ ἐπάταξε τὸν ἐχθρὸν καὶ διάβολον, καὶ τὸν θάνατον κατεπάτησε, καὶ πάντας ἀνέστησε ζωὴν αἰώνιον δωρησάμενος. εἰσέλθωμεν χαίροντες εἰς τὴν χαρὰν τοῦ κυρίου ἡμῶν, ὡς δοῦλοι εὐγνώμονες ἀπολαύσωμεν πάντες τῶν ἀγαθῶν χαρισμάτων ταύτης
45 τῆς καλῆς πανηγύρεως, ἄρχοντες καὶ ἀρχόμενοι, δοῦλοι καὶ ἐλεύθεροι, ἄνδρες καὶ γυναῖκες, πρεσβύτεροι καὶ νεώτεροι. δοξάσατε

14-16 Gal. 3, 13 18-19 cf. Rom. 8, 4 19-20 Rom. 6, 4 20-21 Cf. Ps. 115, 3 29-30 2 Cor. 7, 1 38-39 Ps. 46, 3 39-40 Cf. Ps. 144, 3

κύριον τὸν θεὸν ἡμῶν, καὶ τὴν λαμπρὰν ταύτην ἡμέραν ὑμνήσατε καὶ μεγαλύνατε καὶ θαυμάσατε, νηστεύοντες καὶ μὴ νηστεύοντες εὐφράνθητε σήμερον, ἐγκρατεῖς καὶ ῥάθυμοι τὴν ἡμέραν τιμήσατε, πλούσιοι καὶ πένητες μετ' ἀλλήλων χορεύσατε. ἡ τράπεζα γέμει, τρυφήσατε πάντες · ἡ τράπεζα γέμει, μηδεὶς ἐξέλθῃ πεινῶν καὶ στερούμενος · πάντες ἀπολαύσατε τοῦ πλούτου τῆς χρηστότητος, ὅτι « τὸ πάσχα ἡμῶν ὑπὲρ ἡμῶν ἐτύθη Χριστός », f.415r πάντες ἀντλήσατε ἐκ τῆς ἀκενώτου πηγῆς τοῦ σωτῆρος θεοῦ καὶ εὐφράνθητε · « γεύσασθε καὶ ἴδετε ὅτι χρηστὸς ὁ κύριος » θεὸς <'Ιησοῦς> Χριστὸς <ὁς> καὶ ἐπέφανεν ἡμῖν.

Μηδεὶς θρηνείτω τὰ πταίσματα, συγγνώμη γὰρ ἀπὸ τοῦ τάφου ἀνέτειλε · μηδεὶς φοβείσθω τὸν θάνατον, ἠλευθέρωσε γὰρ ἡμᾶς ὁ τοῦ σωτῆρος θάνατος · ἔσωσεν ἡμᾶς καὶ ἐκ τοῦ "Αιδου ἐρρύσατο · ἐξήρπασεν ἐκ τῆς καταδυναστείας τοῦ διαβόλου καὶ τῆς δουλείας αὐτοῦ ἠλευθέρωσεν. ἐπικράνθη ὁ "Αιδης γευσάμενος τῆς τιμίας καὶ ἁγίας σαρκὸς τοῦ δεσπότου, καθὼς 'Ησαΐας προανεφώνησεν « ὁ "Αιδης » λέγων « ἐπικράνθη συναντήσας σοι κάτω ». ἐπικράνθη ἐπειδὴ κατηργήθη · ἐπικράνθη ἐπειδὴ ἐνεπαίχθη · ἐπικράνθη · καὶ γὰρ ἐδεσμεύθη · ἔλαβε σῶμα καὶ θεῷ περιέτυχεν, ἔλαβεν ὅπερ ἔβλεπε καὶ πέπτωκεν ὅθεν οὐκ ἔβλεπε. κατέπιεν ὁ θάνατος ἀγνοῶν, καταπιὼν δὲ ἔγνω ὃν κατέπιε · κατέπιε ζωήν, κατεπόθη δὲ ὑπὸ τῆς ζωῆς · κατέπιε τὸν ἕνα μετὰ f.415v πάντων, ἀπώλεσε δὲ διὰ τὸν ἕνα τοὺς πάντας · « ἥρπασεν ὡς λέων », συνεθλάσθη δὲ τοὺς ὀδόντας. διὰ τῆς ἁμαρτίας ὁ θάνατος ἴσχυεν, ἐν τῷ Χριστῷ δὲ ἁμαρτίαν μὴ εὑρὼν ἀνενέργητος ἔμεινε. « ποῦ σου, θάνατε, τὸ κέντρον ; ποῦ σου, "Αιδη, τὸ νῖκος ; » ἀνέστη Χριστὸς καὶ σὺ καταβέβλησαι · ἀνέστη Χριστὸς καὶ χαίρουσιν ἄγγελοι καὶ πεπτώκασι δαίμονες · ἀνέστη Χριστὸς καὶ φθορᾶς ἐλυτρώθημεν καὶ κατάρας ἐρρύσθημεν · ἀνέστη Χριστὸς καὶ ἡμεῖς συνανέστημεν καὶ ζωῆς ἠξιώθημεν. « Χριστὸς ἐκ νεκρῶν ἀναστὰς ἀπαρχὴ τῶν κεκοιμημένων ἐγένετο » · αὐτῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας <τῶν αἰώνων>. ἀμήν.

47 ante *κύριον* scr. *τὸν* V sed cancell. 53 1 Cor. 5, 8 54 ante *θεοῦ* scr. *καὶ* V sed cancell. 55 Cf. Ps. 33, 9 et 1 Petr. 2, 3 56 *χριστὸς* ego : *κύριος* V 63-64 His. 14, 9 69 Cf. Ps. 7, 3 et 21, 14 71-72 1 Cor. 15, 55 76 post *ἠξιώθημεν* iter. *ἀνέστη Χριστὸς καὶ ἡμεῖς συνανέστημεν* V sed cancell. 76-77 cf. 1 Cor. 15, 20

Il testo dell'omelia deriva in parte dal sermone catechetico lla Pasqua dello pseudo Crisostomo, come stanno a dimostrare queste corrispondenze molto strette, quasi sempre letterali:

Ps. Crisostomo, *Κατηχητικὸς εἰς τὸ ἅγιον Πάσχα*	Omelia
P.G. 59, 722, 46 segg. *πλούσιοι καὶ πένητες μετὰ ἀλλήλων χορεύσατε, ἐγκρατεῖς καὶ ῥᾴθυμοι τὴν ἡμέραν τιμήσατε, νηστεύσαντες καὶ μὴ νηστεύσαντες εὐφράνθητε σήμερον.*	48-50 *νηστεύοντες καὶ μὴ νηστεύοντες εὐφράνθητε σήμερον, ἐγκρατεῖς καὶ ῥᾴθυμοι τὴν ἡμέραν τιμήσατε, πλούσιοι καὶ πένητες μετ' ἀλλήλων χορεύσατε.*
722, 48 segg. *ἡ τράπεζα γέμει, τρυφήσατε πάντες· ὁ μόσχος πολύς, μηδεὶς ἐξέλθοι πεινῶν. πάντες ἀπολαύσατε τοῦ πλούτου τῆς χρηστότητος.*	50-53 *ἡ τράπεζα γέμει, τρυφήσατε πάντες· ἡ τράπεζα γέμει, μηδεὶς ἐξέλθῃ πεινῶν καὶ στερούμενος· πάντες ἀπολαύσατε τοῦ πλούτου τῆς χρηστότητος.*
722, 51-52; 723, 1-3 *μηδεὶς θρηνείτω πενίαν· ἐφάνη γὰρ ἡ κοινὴ βασιλεία· μηδεὶς ὀδυρείσθω τὰ πταίσματα· συγγνώμη γὰρ ἐκ τοῦ τάφου ἀνέτειλε· μηδεὶς φοβείσθω τὸν θάνατον· ἠλευθέρωσε γὰρ ἡμᾶς ὁ τοῦ Σωτῆρος θάνατος.*	57-59 *μηδεὶς θρηνείτω τὰ πταίσματα, συγγνώμη γὰρ ἀπὸ τοῦ τάφου ἀνέτειλε· μηδεὶς φοβείσθω τὸν θάνατον, ἠλευθέρωσε γὰρ ἡμᾶς ὁ τοῦ σωτῆρος θάνατος.*
723, 4-724, 1 *ἐπίκρανεν αὐτὸν γευσάμενον τῆς σαρκὸς αὐτοῦ. καὶ τοῦτο προλαβὼν Ἡσαΐας ἐβόησεν· ὁ Ἅιδης, φησίν, ἐπικράνθη. συναντήσας σοι κάτω ἐπικράνθη· καὶ γὰρ καθῃρέθη· ἐπικράνθη· καὶ γὰρ ἐνεπαίχθη. ἔλαβε σῶμα, καὶ θεῷ περιέτυχεν· ἔλαβε γῆν, καὶ συνήντησεν οὐρανῷ· ἔλαβεν ὅπερ ἔβλεπε, καὶ πέπτωκεν ὅθεν οὐκ ἔβλεπε.*	61-65 *ἐπικράνθη ὁ Ἅιδης γευσάμενος τῆς τιμίας καὶ ἁγίας σαρκὸς τοῦ δεσπότου, καθὼς Ἡσαΐας προανεφώνησεν « ὁ Ἅιδης » λέγων « ἐπικράνθη συναντήσας σοι κάτω ». ἐπικράνθη ἐπειδὴ ἐνεπαίχθη· ἐπικράνθη· καὶ γὰρ ἐδεσμεύθη· ἔλαβε σῶμα καὶ θεῷ περιέτυχεν, ἔλαβεν ὅπερ ἔβλεπε καὶ πέπτωκεν ὅθεν οὐκ ἔβλεπε.*

724, 1-4 « *ποῦ σου, θάνατε, τὸ κέντρον : ποῦ σου, Ἅιδη, τὸ νῖκος* » ; *ἀνέστη Χριστός, καὶ σὺ καταβέβλησαι · ἀνέστη Χριστός, καὶ πεπτώκασι δαίμονες · ἀνέστη Χριστός, καὶ χαίρουσιν ἄγγελοι.*

724,5-7 *Χριστὸς γὰρ ἐγερθεὶς ἐκ νεκρῶν ἀπαρχὴ τῶν κεκοιμημένων ἐγένετο.* (I *Cor.*, 15, 20).

71-74 « *ποῦ σου, θάνατε, τὸ κέντρον ; ποῦ σου, Ἅιδη, τὸ νῖκος* » ; *ἀνέστη Χριστός, καὶ σὺ καταβέβλησαι · ἀνέστη Χριστός, καὶ χαίρουσιν ἄγγελοι καὶ πεπτώκασι δαίμονες.*

76-77 *Χριστὸς ἐκ νεκρῶν ἀναστὰς ἀπαρχὴ τῶν κεκοιμημένων ἐγένετο.*

Salvatore LILLA.

COMPTES RENDUS

La langue de Romain le Mélode.

K. MITSAKIS, *The Language of Romanos the Melodist*. 1 vol. in-8°, XX-217 pp., C. H. Beck, Munich, 1967 (BYZANTINISCHES ARCHIV, Heft 11). Prix : 38 DM.

Issu d'une famille juive d'Émèse, Romain le Mélode vécut à Byzance dans la première moitié du VIe siècle (il semble être mort vers 560) et est surtout connu comme le poète visionnaire auteur d'un nombre considérable de *kontakia* — par *κοντάκιον*, mot dont l'origine reste obscure, on entend une homélie métrique composée d'un certain nombre de strophes dont les premières lettres donnent en acrostiche le nom de l'auteur et indiquent parfois le sujet (ainsi un *κοντάκιον* consacré à Abraham contient, après un *προοίμιον*, 24 strophes dont les lettres initiales forment l'acrostiche *ΕΙΣ ΤΟΝ ΑΒΡΑΑΜ ΡΩΜΑΝΟΥ ΥΜΝΟΣ*). K. Krumbacher avait consacré à Romain de nombreuses études qui ont été continuées par P. Maas, lequel, en collaboration avec C. A. Trypanis, a publié en 1963 le premier volume d'une édition (texte seul) de cet auteur ; entre-temps, N. B. Tomadakis avait entrepris à Athènes dès 1952 la publication des œuvres de Romain : quatre volumes ont paru jusqu'à présent dont les deux premiers donnent le texte seul et les deux suivants le texte accompagné d'une traduction en grec moderne ; enfin, toujours de façon indépendante et sous l'impulsion de P. Lemerle, une étude approfondie de la tradition manuscrite et de l'œuvre du poète byzantin avait été entreprise depuis pas mal d'années par J. Grosdidier de Matons : elle s'est matérialisée dans quatre volumes de l'édition magistrale, avec traduction française, étude métrique et commentaire, qui ont paru dans la collection *Sources chrétiennes* de 1964 à 1967.

K. Mitsakis — qui occupe maintenant la chaire de philologie byzantine et néo-grecque à Oxford — a essentiellement basé son étude sur l'édition Maas-Trypanis (dont il a pu consulter sur manuscrit le tome II) et sur celle de Tomadakis : il n'a donc pu profiter que partiellement des remarques, souvent instructives pour la

langue, de Grosdidier de Matons ; ainsi l'omission au § 89 de l'infinitif *ὑψοῖν* (43. δ. 6) — forme intéressante puisqu'elle marque la confusion des verbes en *-έω* et en *-όω* — provient sans doute du fait que l'auteur lisait dans son texte *ὑψοῦν* qui est en réalité une correction de Krumbacher.

La description grammaticale se conforme au schème classique ; phonétique et morphologie sont curieusement groupées sous le titre commun *grammar* par opposition à *syntax*, et cette dernière partie compte un chapitre sur les figures de style qui est bien à sa place dans une œuvre aussi rhétorique et conventionnelle (notamment par la forme dans laquelle sont coulés les *κοντάκια*) que celle de Romain. Il ne faudrait cependant pas s'y méprendre : la langue de notre auteur n'a rien de rigide ni de figé ; si, comme il fallait s'y attendre, l'influence de l'Écriture et de la formation classique de l'auteur s'y fait sentir, si des sémitismes (d'une part indirects comme ceux qui proviennent de la Septante ou du Nouveau Testament, mais dus d'autre part au milieu familial) sont souvent décelables, la langue s'apparente surtout, du moins chaque fois que la forme métrique le permet, au parler populaire tel que nous le font connaître aussi bien la chronique du contemporain Malalas que les papyrus ou les textes hagiographiques de l'époque.

On ne peut qu'admirer la rigueur et la minutie avec lesquelles le texte a été mis sur fiches et les références réparties dans les différents paragraphes de la description grammaticale ; des parallèles sont fréquemment invoqués et la bibliographie linguistique est largement utilisée. Toutefois, la formation trop rigoureusement néogrammairienne à laquelle se rattache l'auteur a fait qu'il a quelque peu négligé l'étude sémantique ; en d'autres termes, il s'est surtout intéressé aux formes — et avec bonheur — et pas assez à leur contenu. Ainsi, p. 60, à propos, de la forme *ἤγγρισεν*, il eût peut-être été intéressant de noter que *ἀγγρίζω* est un *hapax* qui, mis à part Romain, n'est connu que par Hésychius ; l'emploi de *κρῖμα* au sens de *peccatum* (signalé par Ducange sans référence) aurait pu être signalé : cf. éd. Grosdidier de Matons, t. I, p. 283, n. 3 ; etc.

L'impression est soignée et trois index (matières, mots, passages) rendront les plus grands services. L'étude de K. Mitsakis vient ainsi s'ajouter aux monographies déjà nombreuses qui ont été consacrées au grec du VIe siècle (et dont une liste fort utile figure aux pp. XVII-XX de la bibliographie) ; elle contribue à mettre en lumière comment, tout en restant accroché aux traditions classiques, cet

état de langue subit de plus en plus l'emprise du parler populaire et annonce l'évolution ultérieure qui aboutira à la structure du grec moderne. Maurice LEROY.

Les manuscrits de Saint Jean Chrysostome.

Codices Chrysostomici Graeci.

I. *Codices Britanniae et Hiberniae* descripsit Michel Aubineau (*Documents, Études et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'histoire des Textes*, XIII, Paris, 1968).

II. *Codices Germaniae* descripsit Robert E. Carter. (*Ibid.*, XIV, Paris, 1968).

Depuis longtemps déjà, l'idée de dresser l'inventaire des manuscrits d'un auteur était dans l'air. A. Dain, dans son livre *Les Manuscrits* datant de 1949 et paru en réédition en 1964, citait divers exemples d'expériences réalisées dans ce domaine et allant de la simple liste au répertoire descriptif et à l'inventaire très complet. « Les formes les plus simples de ces répertoires, écrivait-il (p. 81), sont sans doute celles qui s'imposeront le plus facilement. C'est un point sur lequel l'accord des philologues devrait pouvoir se réaliser, car c'est là un travail qui peut être fait collectivement, pour peu qu'on trouve une bonne direction. L'essentiel est que ces répertoires donnent tout ce qu'on demande à un répertoire, et rien de plus. Donner trop et le donner incomplètement est le grand vice des travaux philologiques actuels ».

Que les mânes de A. Dain se réjouissent, car le *Centre National de la Recherche Scientifique* de France a commencé à réaliser son souhait en publiant la même année les tomes I et II des *Codices Chrysostomici Graeci*. Saint Jean Chrysostome est certainement l'auteur le plus fécond de la littérature grecque chrétienne : dix-huit tomes de la *Patrologie* de Migne contiennent son œuvre authentique et apocryphe ; à cela il faudrait encore ajouter soixante-dix textes parus depuis la publication de la *P.G.* et des inédits en nombre indéterminé ... Il existe de par le monde des centaines de manuscrits chrysostomiens et les éditions usuelles ont souvent été faites suivant des méthodes actuellement périmées. Si le R. P. Michel Aubineau s'est tourné, de préférence à toutes autres, vers les Bibliothèques

d'Angleterre et d'Irlande, pour y faire un recensement des manuscrits de Jean Chrysostome, c'est que celles-ci lui ont paru être un champ d'expérience idéal. Il s'en est expliqué dans un article paru dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique* (vol. LXIII, 1968, nº 1, pp. 5-26) : *Une enquête dans les manuscrits chrysostomiens : opportunité, difficultés, premier bilan*, où il écrit à propos des bibliothèques anglaises : « leurs fonds sont assez riches » (elles comptent 2900 manuscrits grecs) « pour qu'on ait chance d'y rencontrer des échantillons de la plupart des pièces chrysostomiennes, pour qu'on puisse aussi tirer de leur examen des conclusions susceptibles d'une portée plus universelle. Surtout, leurs collections, si abondantes soient-elles, demeurent à dimensions humaines, assez limitées pour qu'un chercheur puisse mener à terme son enquête et la publier dans des délais raisonnables. Voilà pourquoi les bibliothèques de Grande Bretagne et d'Irlande ont été préférées à la Bibliothèque Nationale de Paris » (laquelle contient à elle seule environ 5000 manuscrits grecs) « pour servir de laboratoire à une « expérience pilote » (p. 8).

Pour mener à bien son entreprise, l'auteur a dû se colleter avec toutes les difficultés inhérentes à ce genre de travail : s'il a pu aborder aisément beaucoup de manuscrits qui se trouvaient dans les grandes bibliothèques de Cambridge, Londres et Oxford, il a dû aussi enquêter sur des documents répartis en des endroits plus confidentiels et moins accessibles. Il lui est arrivé de se trouver aux prises avec des catalogues dont les tables l'entraînaient sur de fausses pistes, ou lui fournissaient des données trop peu précises, incomplètes ou ambiguës, où les références le renvoyaient aux éditions les plus diverses et parfois les plus rares. Il n'a échappé à aucun des traquenards qui guettent celui qui s'aventure sur ce terrain : œuvres signalées comme inédites, alors qu'elle ne le sont pas ou ne le sont plus, ou bien confondues avec d'autres ou encore non identifiées, sans indication d'*incipit*. A cela il faut encore ajouter ce que l'auteur appelle joliment les « migrations de manuscrits ». A la suite d'enquêtes faites au cours des années 1963, 1964, 1965, le R. P. Aubineau a recensé 298 manuscrits chrysostomiens dans les bibliothèques de Dublin, Edimbourg, Cambridge, Londres et Oxford. Pour chacun d'entre eux, il fournit brièvement en tête d'article les renseignements essentiels : cote, date, matière, dimensions, nombre de folios, de colonnes, de lignes, et éventuellement présence de plusieurs mains, d'accidents matériels, origine, nom du copiste et des éditeurs qui ont utilisé le manuscrit, puis les références bibliogra-

phiques. Suit l'inventaire des textes chrysostomiens, avec indication des folios qui les contiennent, titre latin unifié, *incipit* et *desinit* pour les textes mutilés, sujets à variations ou inédits, et enfin la référence exacte au texte imprimé de la P.G., ou, à défaut de celui-ci, à l'édition monumentale de Sir Henry Savile. Un appendice (pp. 253-266) recense, en classant les *initia* par ordre alphabétique, les œuvres attribuées à Saint Jean Chrysostome, qui sont en réalité ou extraites d'œuvres chrysostomiennes ou formées de la réunion d'extraits chrysostomiens et dont les sources ne se trouvent pas dans le *Repertorium Pseudochrysostomicum* de J. A. de Aldama. Un index, extrêmement précieux, récapitule : 1) les œuvres chrysostomiennes qui se trouvent dans la P.G. de Migne, t. 47-64 ; 2) celles qui se trouvent dans Migne en dehors de ces volumes ; 3) celles qui, absentes de la P.G., sont dans l'édition de Savile ; 4) enfin, citées par ordre alphabétique des *initia*, celles qui sont inédites, éditées depuis peu, rares, ou dont les *initia* diffèrent de ceux de l'édition. On le voit, ce n'est pas un simple travail de recensement et de clarification qu'a entrepris le R. P. Michel Aubineau, mais, en réduisant paradoxalement le nombre des inédits, en identifiant les composantes de textes fabriqués au moyen d'extraits chrysostomiens, il a soigneusement défriché un terrain broussailleux pour le plus grand bien des éditeurs à venir.

Une enquête similaire a été effectuée par le R. P. Robert E. Carter, qui s'est attaqué aux *codices chrysostomici* d'Allemagne. Il en a inventorié 106, appartenant à une douzaine de bibliothèques, et a établi une liste des œuvres de Chrysostome qu'ils contiennent, suivant la méthode que lui-même et le R. P. Aubineau avaient arrêtée d'un commun accord. Ainsi ont été posés, pour les manuscrits chrysostomiens, les premiers jalons d'une enquête internationale qui, requérant le concours de nombreux collaborateurs, durera sans doute de longues années, mais dont les résultats seront d'une valeur inestimable pour les éditeurs de Jean Chrysostome. Ces recherches seront, espérons-le, un exemple qui pourra être suivi dans d'autres domaines des lettres grecques.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

Le roman d'Aristandros et de Callithéa.

Otto Mazal, *Der Roman des Konstantinos Manasses. Überlieferung, Rekonstruktion, Textausgabe der Fragmente.* (*Wiener Byzantinische Studien*, Band IV), Vienne, 1967, 231 pp. in-8°.

Au roman grec antique, riche en péripéties de tous genres, où se multiplient les aventures les plus extraordinaires, mêlées à une intrigue amoureuse contrariée par les événements, se rattachent au XIIe s. de notre ère quatre œuvres, qui peuvent être considérées comme les derniers rejets de la littérature romanesque en langue savante. L'une d'entre elles, *Τῶν καθ' Ὑσμίνην καὶ Ὑσμινίαν λόγοι ια'*, d'Eustathe Makrembolites, a été composée en prose et est imitée d'Achille Tatius. Les trois autres sont écrites en vers : Théodore Prodrome, dans *Τὰ κατὰ Ῥοδάνθην καὶ Δοσικλέα*, s'est inspiré d'Héliodore d'Emèse et a lui-même servi de modèle à Nicétas Eugenianos, dans *Τῶν κατὰ Δρόσιλλαν καὶ Χαρικλέα βιβλία θ'*. Ces deux derniers romans, composés en trimètres iambiques, sont parvenus jusqu'à nous. Tout autre a été le sort de l'œuvre de Constantin Manasses, relatant en vers politiques les aventures d'Aristandros et de Callithéa. On n'en possède plus aucun manuscrit complet ; le dernier connu a été signalé à Arta, dans l'actuelle Albanie, en 1492, par l'helléniste Jean Lascaris, mais il a disparu sans laisser de traces. Aussi, pour avoir une image approximative de ce qu'était ce roman, faut-il combiner les extraits qu'on en a conservés avec les éléments fournis par la tradition indirecte. C'est à cette tâche minutieuse que s'est attelé M. Otto Mazal. Comme sentences et lieux communs abondaient dans le roman de Manasses, les Byzantins, qui étaient très friands de littérature gnomique, en ont groupé dans des recueils qui constituent une source précieuse de renseignements. Ainsi, au XIVe s., le métropolite de Philadelphie, Makarios Chrysokephalos, insère dans son florilège d'auteurs ecclésiastiques et profanes, connu sous le nom de *Ῥοδωνία* (conservé par le *Marcianus gr.* 452 du XIVe s.), 611 vers du roman de Manasses. Édités pour la première fois en 1819 par J. F. Boissonade, en appendice à son édition de Nicétas Eugenianos, ils furent ensuite republiés par Hercher dans le second volume de ses *Erotici Scriptores Graeci* (Leipzig, 1859), puis amendés par le même Hercher à la suite d'une nouvelle collation du *Marcianus* 452 (*Zu den Romanfragmenten des Constantinus Manasses*, dans *Hermes*, 7, 1873, 488-489).

Une seconde branche de la tradition est restée inexploitée et inédite jusqu'à une date toute récente : il s'agit de 765 vers, dont 337 nouveaux, extraits du roman de Manasses et réunis par un auteur anonyme ; ils ont été conservés par le *Codex phil. gr.* 306 (XIVe s.) de la Bibliothèque de Vienne et par le *Codex Cgm* 281 (XVIe s.) de la Bibliothèque Nationale de Munich. M. O. Mazal en a publié lui-même une édition en 1966 (*Neue Exzerpte aus dem Roman des Konstantinos Manasses*, dans *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft*, 15, 1966, 231-259). Au moment où la présente étude était terminée, mais non encore publiée, a paru à Thessalonique une édition fondée sur ces deux traditions et due à M. E. Th. Tsolakis : *Συμβολὴ στὴ μελέτη τοῦ ποιητικοῦ ἔργου τοῦ Κωνσταντίνου Μανασσῆ καὶ κριτικὴ ἔκδοση τοῦ μυθιστορήματος του « τὰ κατ' Ἀρίστανδρον καὶ Καλλιθέαν »* (Thessalonique, 1967), dont M. Mazal a donc eu à tenir compte ; aussi verra-t-on apparaître en quelques endroits de l'apparat critique le sigle *Ts.*, représentant ce travail. Pour le reste, les intentions des deux savants divergent sensiblement. M. Tsolakis (qui semble bien ne pas avoir eu connaissance de l'édition de l'anthologie Vienne-Munich, publiée en 1966 par M. Mazal !) a donné des éditions séparées de l'Anthologie de Makarios et des vers nouveaux apportés par le recueil Vienne-Munich, sans essayer d'en faire une synthèse ni de reconstruire le roman, tâche que s'est assignée au contraire le savant de Vienne et qui n'était guère aisée, étant donné les tendances divergentes de ces recueils : l'anthologie de Makarios a, en effet, recherché les sentences de caractère moral, tandis que l'autre document est plutôt axé sur l'Amour et sa puissance. De plus, si le premier indique toujours à quel livre il a emprunté un extrait, le second ne contient aucun renseignement de ce genre, et n'a pas suivi un ordre systématique. Le problème était donc un véritable casse-tête : heureusement, pour situer les extraits, Makarios fournissait un cadre, où certains éléments ont pu être complétés par des données du document Vienne-Munich et par le recours à la tradition indirecte représentée 1) par des paraphrases du roman dues à Maxime Planude : particulièrement importants pour notre sujet sont les ff. 48-50 du *codex Laurentianus* LIX, 30, édités par E. Piccolomini, *Intorno ai Collectanea di Massimo Planude*, dans *Rivista di Filol. e d'Istor. class.*, 2 (1874), 101-117 ; 149-163 ; 2) par un poème didactique de 916 vers politiques contenus dans le *codex Parisinus gr.* 2750 A (XIVe s.), œuvre de Manasses pour E. Miller et pour M. Tsolakis, apparenté seulement au roman pour M. O. Mazal, qui a

présentement sous presse un travail dont le titre est significatif : *Das byzantinische Lehrgedicht in Cod. Paris. gr. 2750 A — ein Werk eines Nachahmers und Plagiators des Konstantinos Manasses.*

M. Mazal, placé devant un véritable puzzle, auquel manqueraient certaines pièces, a combiné les données de ces divers documents, où des passages parfois se confirment l'un l'autre, parfois se complètent, parfois se laissent difficilement situer : il a eu recours aussi à la comparaison avec des modèles antiques, particulièrement Héliodore et Achille Tatius, et avec les autres romans connus du XIIIe s. dont il a étudié le schéma. De toutes ces confrontations extrêmement complexes il a retiré la conviction, importante pour la reconstruction du roman, que Manasses plongeait le lecteur en pleine action, pour lui faire connaître ensuite par les récits des héros ou de leurs compagnons les événements antérieurs. Avec un soin, une méticulosité, un scrupule remarquables, il s'est efforcé d'imbriquer les uns dans les autres les indices recueillis de tous côtés, et il me semble avoir tiré le meilleur parti possible de tous ces éléments disparates et incomplets. Son travail contribue certes à faire découvrir un aspect peu connu de l'activité littéraire de Manasses, mais il ne peut apporter aucune révélation sur le roman savant du XIIe s., genre usé qui, incapable de se renouveler, se mourait lentement, cédant la place aux forces vives du jeune roman en langue populaire.

Une édition sérieuse, fondée sur tous les documents cités plus haut, des extraits du roman de Manasses groupés par livre dans leur ordre probable, occupe les pages 163-209 du volume ; elle est suivie d'un index et de tables de concordances.

A différents endroits de ce travail se sont glissées des erreurs de chiffres : ainsi, dans le tableau de la page 19, l. 12, il faut lire 57-68 au lieu de 57-58 ; p. 21, l. 4, il faut lire 44-54 au lieu de 44-53 ; cette dernière erreur est d'ailleurs répétée p. 25, à la dernière ligne des concordances du livre V. De même, à la page 15, il est dit que l'anthologie Vienne-Munich contient 765 vers dont 392 communs avec l'anthologie de Makarios, 337 nouveaux et 36 provenant de la *Chronique* de Manasses, ce qui fait bien le compte. Mais le calcul des vers nouveaux apportés par Makarios me paraît étrange. Son anthologie compterait 611 vers (p. 13). Or, si l'on additionne les vers de chacun des livres, tels qu'ils sont proposés dans la table des concordances, pp. 227-228, on arrive au total de 612 ; de ces 611 ou 612 vers, 392 se trouvent à la fois dans Makarios et dans l'anthologie

Vienne-Munich ; donc Makarios doit apporter 611-392 = 219 ou 612-392 = 220 vers nouveaux, et non 226 comme il est dit à la page 15.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

Thomas d'Aquin et les « erreurs » des Grecs.

THOMAS DE AQUINO, *Contra errores Graecorum*, (*Opera Omnia iussu Leonis XIII edita*, t. XL, pars A). Roma, Santa Sabina, 1967, in-folio, X-165 pp.

Il y a un siècle exactement que fut franchie l'étape décisive dans l'interprétation et l'établissement du texte du *Contra errores Graecorum*. S. Thomas sans doute avait expliqué, dans le prologue et dans la conclusion de son opuscule, qu'il répondait à une consultation demandée par le pape Urbain IV (1261-1264) au sujet d'un *libellus* où se trouvaient rassemblées des sentences de Pères grecs traitant des doctrines controversées entre Grecs et Latins. Cependant on n'était pas arrivé à identifier l'ouvrage en question, jusqu'au moment où P. A. Ucelli en retrouva une copie du XVe siècle dans le *Vaticanus latinus* 808. Aucun doute n'était possible : sur les 205 allégations ou citations des Pères grecs qu'on relève dans l'opuscule de S. Thomas, 200 trouvaient leur répondant exact dans le texte exhumé, tandis que les 5 autres appartiennent à la documentation courante des scolastiques (p. 8). Les éditeurs ont donc été bien inspirés en joignant (p. 109-151), d'après l'unique manuscrit retrouvé, le texte de ce *Liber de fide Trinitatis ex diversis auctoritatibus sanctorum graecorum confectus contra Graecos*. Sans lui, il n'est pas possible d'obtenir une bonne intelligence du travail de S. Thomas. Et, disons-le tout de suite avec les éditeurs, la confrontation des deux ouvrages limite considérablement la portée et la valeur de la consultation de S. Thomas. Celui-ci a travaillé vite et a pratiquement borné ses investigations aux textes allégués par le *libellus*, sans jamais les vérifier ni même mettre en doute leur authenticité ou leur intégrité. Le travail du théologien s'en est trouvé malheureusement compromis, « parce que notre docteur a fait fond bien souvent sur de simples gloses étrangères aux Pères » (p. 19). C'était d'ailleurs à peu près inévitable. Comme le note le P. Dondaine : « les formules complaisantes aux Latins introduites par le Glossa-

teur s'offraient de préférence à l'attention du théologien expressément occupé à retrouver les thèses latines dans les écrits des Pères grecs ». Bref, le *Contra errores Graecorum* a beaucoup pâti de la médiocrité du traité qui en a fourni l'occasion. « Loin d'avoir la tenue scientifique d'une chaîne dogmatique » (p. 18), ce *libellus* était plutôt un recueil hâtif, tendancieux, où saint Thomas, moins encore que nous, ne pouvait discerner « les alluvions successives qui recouvraient le roc des textes authentiques des Pères » (*ibid.*).

Les recherches entreprises depuis celles d'Ucelli, en particulier par les PP. J. Loenertz et A. Dondaine, ont permis de l'attribuer avec une quasi-certitude à « Nicolas de Durazzo, Grec d'origine, clerc de la Chambre apostolique, puis évêque de Cotrone (ancienne Crotone), qui fut mêlé aux négociations entre Rome et Byzance dans les années 1261-1264 » (p. 18). L'œuvre doit d'abord avoir été composée en grec (texte non retrouvé jusqu'ici), pour être présentée à l'empereur Théodore II Lascaris, vers 1254-1256. Quant à la traduction latine, elle doit avoir été faite par l'auteur même, qui la présenta à Urbain IV, « quand celui-ci songea à utiliser ses services dans la négociation avec Byzance » (p. 19). On sait que ces tractations devaient aboutir, dix ans plus tard, à l'union de Lyon (1274), mais que S. Thomas mourut précisément au cours du voyage qui aurait dû l'amener au concile œcuménique.

L'édition critique du *Contra errores Graecorum* est ici établie avec la compétence, l'information et le soin qui caractérisent les travaux de la Commision Léonine. Celle-ci a procédé au relevé méthodique des manuscrits de S. Thomas (elle a commencé en 1967 la publication de ce répertoire, sous le titre *Codices manuscripti Operum Thomae de Aquino*). Notre opuscule se retrouve dans 55 de ces manuscrits et dans 27 éditions, dont 4 incunables. L'étude de cette documentation révèle que les conciles du XVe siècle ont suscité un regain d'intérêt pour le *Contra errores Graecorum*, mais que ce ne fut pas sans détriment pour le texte. A l'aide des 17 témoins antérieurs au XVe s., on peut du reste débrouiller l'histoire du texte et de ses contaminations. D'autre part, le texte du *Libellus*, même s'il n'est connu que par une médiocre copie du XVe siècle, a fourni un précieux moyen de contrôle en faisant connaître le texte sur lequel travaillait S. Thomas.

Quant à l'édition de ce *Libellus*, procurée également dans ce volume, elle s'appuie essentiellement sur le *Vatican latin* 808. Mais elle profite naturellement en outre des quelque 200 passages qu'on

en relève dans le *Contra errores* et des 14 citations formelles qu'on en retrouve dans les autres œuvres de S. Thomas. Malgré quelques autres appoints mineurs de la tradition indirecte, la tradition directe restait souvent trop médiocre pour dispenser les éditeurs d'intervenir. Ils l'ont fait avec un maximum de discrétion.

Une autre tâche particulièrement délicate consistait à identifier et, fort souvent en outre, à nettement délimiter le texte des « autorités » grecques, alléguées par le *Libellus* et commentées par S. Thomas. Les résultats de ce travail sont consignés au fur et à mesure des rencontres, au bas des pages, mais ils sont ensuite synthétisés dans des tables terminales. On y a encore ajouté deux index, l'un des mots latins, l'autre des mots grecs « quae apud classicos auctores raro reperiuntur ». La consultation qu'à la demande du pape, le grand docteur a consacrée aux différends théologiques entre Grecs et Latins se situait trop en dehors de sa compétence pour mériter d'être classée parmi les œuvres majeures de S. Thomas. Les byzantinistes n'en seront que plus reconnaissants au R. P. H.-F. Dondaine et à la Commission Léonine de n'avoir pas ménagé leur peine pour donner une édition parfaite du *Contra errores Graecorum*.

François Masai.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

I. — La Byzantinologie soviétique en 1964

G.G. Litavrin a donné un aperçu général de l'histoire byzantine dans les chapitres suivants de l'ouvrage collectif *Istorija srednich vekov*, Moscou, 1964, (« Histoire du Moyen Âge ») : ch. V, « Byzance aux IVe-XIe siècles » ; ch. VI, § 2, « L'empire bulgare de la haute féodalité » ; ch. XVIII, « Byzance de la fin du XIe au XVe s. » ; ch. XIX, « Les Slaves du Sud » ; ch. XXI, § 2, « La civilisation byzantine ».

Une série de travaux a été consacrée à l'évolution sociale et économique de Byzance, surtout dans la première période de son histoire. Le changement du caractère de l'esclavage au début de cette époque a été étudié par Z. V. Udalcova (*Evolucija rabstva v Vizantii v VI v. preimuščestvenno po dannym zakonodatelstva Justiniana* — « L'évolution de l'esclavage à Byzance au VIe s., surtout d'après la législation de Justinien », dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 3-34), qui a fait remarquer, d'autre part, le maintien des traditions anciennes dans le statut des esclaves encore au cours du VIe siècle. La complexité des problèmes qu'entraînait le passage à la féodalité a été soulignée par K. K. Zeljin (*Novye publikacii papirusov po istorii Egipta i Sirii s konca III do načala VIII v. n.e.* — « Publications papyrologiques récentes concernant l'histoire de l'Égypte et de la Syrie de la fin du IIIe au début du VIIIe s. de notre ère », dans *Vestn. Drevn. Ist.*, 1964, no 4, 103-130), qui rejette les deux conceptions extrêmes, celle du maintien des structures anciennes pendant le bas-empire romain, et celle du changement radical des modes de développement. Au problème controversé de la transition de l'esclavage à la féodalité a été consacré l'article de A. R. Korsunskij, *Problema revolucionnogo perechoda ot rabovladelčeskogo stroja k feodalnomu v Zapadnoj Evrope* (« Le problème du passage révolutionnaire du régime esclavagiste au régime féodal en Europe Occidentale »), dans *Vopr. ist.*, 1964, no 5, 95-111 ; l'auteur estime que dans le bas-empire romain les structures féodales ne

s'étaient pas encore formées, et que c'est seulement après sa chute, aux VIe-VIIe s., que furent réalisés les principaux objectifs d'une révolution sociale, conduisant à l'abolition du système esclavagiste.

Un problème plus particulier a été examiné dans l'article de I. A. Dvoreckaja, *Edikt Teodoricha Ostgotskogo kak istočnik po socialno-političeskoj istorii rannego srednevekovja* («L'édit de Théodoric l'Ostrogoth comme source pour l'histoire sociale et politique du haut Moyen Âge»), dans *Učen. zap. Moskovskogo gos. ped. inst.*, 217, 1964, 147-182, où l'auteur donne la traduction de l'édit avec un commentaire et une introduction.

Une autre série de travaux a été consacrée aux relations sociales et économiques d'époque tardive. X. V. Chvostova s'est occupée surtout du droit et de la fiscalité dans la dernière période de l'histoire byzantine, essayant d'éclairer les traits spécifiques de Byzance par comparaison avec l'Occident et l'Orient [cf. sa dissertation : *Osobennosti agrarno-pravovych otnošenij Pozdnej Vizantii (XIII-XV vv.). Istoriko-sociologičeskij očerk* — « Traits particuliers des rapports agraires et juridiques dans la dernière période de l'histoire byzantine (XIIIe-XVe s.). Étude de sociologie historique »), Moscou, 1964, 19 pp.]. Dans un article spécial consacré à la Pronoïa (*O nekotorych osobennostjach vizantijskoj pronii* — « Sur quelques particularités de la Pronoïa byzantine », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 212-230), elle a considéré cette institution comme une tenure terrienne conditionnée, et non pas comme un droit sur une partie déterminée de l'impôt.

A cette période aussi se rattachent le travail de M. A. Poljakovskaja, *Gorodskie vladenija provincialnych monastyrej v pozdnej Vizantii* (« Possessions urbaines des monastères provinciaux dans la dernière période de l'histoire byzantine »), dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 202-208, et la dissertation de S. V. Bornazian, *Socialno-ekonomičeskie otnošenija v Kilikijskom armjanskom gosudarstve v XII-XIV vekach* (« Rapports sociaux et économiques dans le royaume arménien de Cilicie aux XIIe-XIVe s. »), Erevan, 1964, 32 pp.

La politique intérieure de Byzance n'a fait l'objet que d'un article de J. N. Ljubarskij, *Rasprava imperatora Alekseja Komnina s bogomilami* (« Les sévices de l'empereur Alexis Comnène contre les Bogomiles »), dans *Vopr. ist. religii i ateizma*, 12, 1964, 310-319. La politique extérieure, d'autre part, et surtout celle

des débuts, a suscité un intérêt beaucoup plus grand. Il faut citer d'abord la monographie de N. V. PIGULEVSKAJA, *Araby u granic Vizantii i Irana v IV-VI vv.* (« Les Arabes à la frontière entre Byzance et l'Iran aux IVe-VIe s.) », Moscou-Léningrad, 1964, 336 pp., où sont étudiés en détail non seulement les rapports réciproques entre Arabes et Byzantins, mais aussi l'organisation intérieure de la société arabe préislamique et la pénétration du christianisme chez les Arabes (cf. aussi son article *Politika Vizantii na Eritrejskom more* — « La politique de Byzance dans la Mer Rouge », dans *Palest. sb.* 11, 1964, 74-93). Des problèmes plus particuliers sont examinés dans les articles (en arménien) de de E. G. TER - MINASIAN et de V. S. NERKARIAN : dans le premier, il s'agit des expéditions d'Iezdigerd II contre l'empire romain d'Orient pendant les années 440-441 (*Vestn. Matenadarana*, 7, 1964, 271-274) ; dans l'autre, des relations entre Byzance et l'Arménie Orientale, lors du soulèvement de celle-ci contre les Perses en 572 (*Sborn. Naučn. trudov Erevan. armjan. ped. inst.*, 9, 1964, 193-248).

Les problèmes de politique extérieure byzantine sont abordés aussi dans une série de travaux concernant l'histoire des populations et des régions limitrophes de l'empire : la **Crimée** (A. M. ČIPERIS, *K istorii rannej genuezskoj kolononizacii Severnogo Pričernomorja* — « Pour l'histoire de la première colonisation génoise des côtes septentrionales de la Mer Noire », dans *Učen. zap. Turkmenskogo Univ.*, 27, 1964, 30-48) ; l'**Arménie** (V. S. NALBANDIAN, *K voprosu ob istoričeskoj osnove epičeskogo povestvovanija o Gnele i Tirite* — « La base historique de l'épopée de Gnel et de Tirit », dans *Ist. - Filol. žurnal*, 1964, n° 4, 83-100, en arménien ; G. G. MELKONIAN, *Armjano-sirijskie svjazi v III-V vv. Autoreferat dissertacii* — « Rapports arméno-syriens aux IIIe-Ve s. », dissertation, Erevan, 1964, 23 pp. ; A. TURŠian, *Iz istorii egipetskoj armjanskoj kolonii X-XI vv.* — « Aspects de l'histoire de la colonie arménienne en Égypte aux Xe-XIe s. », dans *Vostokoved. sb.*, II, Erevan, 1964, 301-317, en arménien ; V. A. MIKAELIAN, *Istorija armjanskoj kolonii v Krymu* — « Histoire de la colonie arménienne en Crimée », Erevan, 1964, 427 pp., en arménien) ; la **Géorgie** (Z. V. ANČABADZE, *Istorija i kultura drevnej Abchazii* — « Histoire et civilisation de l'Abkhasie ancienne », Moscou, 1964, 239 pp.) ; l'**Albanie caucasienne** (T. M. MAMEDOV, *Vnešnjaja politika i vojny Azerbajdžana po drevnearmjanskim*

istočnikam — « Politique extérieure et guerres de l'Azerbaïdjan d'après les sources arméniennes anciennes », dans *Doklady AN Azerb. SSR*, XX, 1964, n° 10, 91-94 ; Z. M. Buniatov, *Albanika III*, dans *Izv. AN Azerb. SSR, ser. obšč. nauk*, 1964, n° 4, 87-92) ; l'**Éthiopie** (J. M. Kobiščanov, *Zolotonosnaja strana Sasu* — « La région aurifère de Sasu », dans *Palest. sb.*, 11, 1964, 94-112 ; Id., *Kto ubil chymjaritskogo carja Zu-Nubasa ?* — « Qui a assassiné le roi himérite Zu-Nubasa ? », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 234-235) ; les **Turcs** (S. G. Kljaštornyj, *Drevnetjurkskie runičeskie pamjatniki kak istočnik po istorii Srednej Azii* — « Monuments runiques des anciens Turcs comme source pour l'histoire de l'Asie Centrale », Moscou, 1964, 125 pp.) ; les **Polovets** (A. F. Šokov, *Poloveckie pamjatniki Podonja* — « Monuments polovtsiens dans la région du Don », dans *Izv. Voronežskogo ped. inst.*, 45, 1964, 129-141).

L'étude des relations byzantino-slaves et byzantino-russes a tout particulièrement retenu l'attention. Éclaircir le sens de l'ethnonyme des « Antes » a été le but de l'article de F. P. Filin (*Zametka o termine* anty *i o tak nazyvaemom antskom periode v drevnej istorii vostočnych slavjan* — « Note sur le nom des Antes et sur la période dite des Antes dans l'histoire des Slaves orientaux », dans *Problemy sravn. filol.*, Moscou-Léningrad, 1964, 266-270) ; l'auteur met le nom en rapport avec le mot turc « ant » (serment) et rejette la thèse de l'existence d'une période des Antes. L'opinion contraire est défendue par M. J. Brajčevskij dans son livre *Bilja džerel slov'janskoi deržavnosti* (« Aux sources de l'état slave »), Kiev, 1964, 355 pp. ; il y est question de l'existence de deux conglomérats de tribus : les Antes et les Sclavini. M. S. Velikanova (*K antropologii srednevekovych slavjan Prutsko-Dnestrovskogo Meždurečja* — « Pour l'anthropologie des Slaves du Moyen Âge habitant la région située entre le Pruth et le Dniestr », dans *Sov. Etnogr.*, 1964, n° 6, 37-53) est parvenue à la conclusion que les Slaves ne sont pas apparus dans la région du Dniestr avant le VIe siècle, et que ceux-ci se distinguent par leur type physique de leurs prédécesseurs qui représentaient la culture de Tchernjakhovo.

Les autres travaux sont consacrés à des problèmes plus particuliers : S. G. Kljaštornyj (*Drevnejšee upominanie slavjan v Nižnem Povolžje* — « La première mention des Slaves dans la région de la basse Volga », dans *Vost. istočniki po ist. narodov Jugo-Vost. i Centr. Evropy*, Moscou, 1964, 16-18) a attiré l'attention sur un texte d'Ibn Asam al-Kufi traitant de la campagne de 737 contre les Khazars,

où il est question des Slaves et d'une « rivière des Slaves » ; V. T. Sirotenko (*Dve bolgarskie glossy v svete pismennych istočnikov IV-VI.* — « Deux gloses bulgares à la lumière des sources écrites des IVe-VIe s. », dans *Učen. zap. Permskogo univ.*, 117, 1964, 73-98) essaie d'utiliser des gloses dans la traduction bulgare de la Chronique de Constantin Manasses pour l'histoire des premières incursions slaves en territoire byzantin ; R. A. Simonov (*O nekotorych osobennostjach numeracii, upotrebljavšejsja v kirillice* — Sur quelques particularités de la numérotation en usage dans l'écriture cyrillique », dans *Istočnikovedenie i ist. rus. jaz.*, Moscou, 1964, 14-36) et L. P. Žukovskaja (*K istorii bukvennoj cifiri i alfavitov u slavjan* — « Pour l'histoire des chiffres sous forme de lettres et des alphabets chez les Slaves », *ibidem*, 37-42) analysent le système des chiffres dans les alphabets glagolitique et cyrillique.

Quelques problèmes des relations byzantino-slaves sont abordés aussi dans des monographies spéciales : J. V. Bromlej, *Stanovlenie feodalizma v Chorvatii. K izučeniju processa klassoobrazovanija u slavjan* (« Les origines de la féodalité en Croatie. Étude du processus de formation des classes chez les Slaves », Moscou, 1964, 107 pp.), et V.D. Koroljuk, *Zapadnye slavjane i Kievskaja Rus v X-XI vv.* (« Les Slaves occidentaux et la Russie de Kiev aux Xe-XIe s.), Moscou, 1964, 383 pp. L'histoire politique des Slaves du Sud au XIVe siècle est étudiée dans les articles de E. P. Naumov, *K istorii serbo-vizantijskoj granicy vo vtoroj polovine XIV v.* (« Pour l'histoire de la frontière serbo-byzantine dans la seconde moitié du XIVe siècle »), dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 230-233, et de I. N. Goleniščev-Kutuzov, *Kosovskaja legenda* (« La légende de Kosovo »), dans *Izv. AN SSSR, Otd. lit. i jaz.*, XXIII, 1964, vyp. 3, 213-228.

Dans l'ouvrage de B. A. Rybakov, *Pervye veka russkoj istorii* (« Les premiers siècles de l'histoire russe »), Moscou, 1964, 240 pp., sont examinées très attentivement les relations aussi bien entre Slaves et Byzantins qu'entre Russes et Byzantins. Un recueil, comprenant des extraits d'auteurs byzantins ayant écrit au sujet des Slaves et de la Russie aux VIe-Xe ss., a été publié par I. A. Grekov (*Pamjatniki gosudarstvennosti i prava slavjan na territorii Ukrainskoj SSR* — « Monuments pour l'histoire de l'état et du droit des Slaves sur le territoire de la RSS d'Ukraine »), Odessa, 1964, 66 pp. Des problèmes d'histoire ecclésiastique en Russie ancienne font l'objet de deux dissertations de candidature : J. N. Ščapov, utilisant une grande quantité de matériaux inédits, a essayé de décrire l'évolu-

tion générale de l'Église russe ancienne et de fixer les étapes de son histoire (*Cerkov kak feodalnaja organizacija v Drevnej Rusi v X-XII vv* — « L'Église comme organisation féodale dans la Russie ancienne aux xe-xiie s. », Moscou, 1964, 24 pp. polycopiées) ; O. G. Žužanidze a esquissé le rôle économique, culturel et politique du monastère des Grottes à Kiev aux xie-xiie s., abordant en même temps la question du bogomilisme en Russie (*Iz istorii obščestvenno-političeskoj žizni Drevnerusskogo gosudarstva XI-XII vv.* — « Aspects de la vie politique et sociale de l'État russe ancien aux xie-xiie s. », Tiflis, 1964, 20 pp.). Le byzantiniste lira également avec profit l'étude de N. V. Pjatyševa, *Zemljanoj put rasskaza o pochode Vladimira na Korsun* (« La voie de terre », dans le récit de la campagne de Vladimir contre Korsun »), *Sov. Archeol.*, 1964, n°3, 104-114, où sont décrites les péripéties du siège de la Cherson byzantine par les Russes, et l'étude de V. G. Fomenko (*Južnye puti Kievskoj Rusi na Zaporožje* — « Routes méridionales de la Russie kiévienne vers Zaporogue », dans *Archeografič. ežegodnik za 1963 g.*, Moscou, 1964, 23-31).

Trois études concernent les relations de la Russie avec les Grecs au cours du xve siècle : L.V. Čerennin, *K voprosu o russkich istočnikach po istorii Florentijskoj unii* (« La question des sources russes pour l'histoire de l'Union de Florence »), dans *Sredn. veka*, 25, 1964, 176-187 ; M. N. Tichomirov, *Greki iz Morci v srednevekovoj Rossii* (« Grecs de Morée dans la Russie médiévale »), dans *Sredn. veka*, 25, 1964, 166-175 ; V. I. Rutenburg, *Italjanskie istočniki o svjazjach Rossii i Italii v XV v.* (« Les sources italiennes au sujet des relations de la Russie avec l'Italie au xve siècle »), dans *Trudy Leningrad. otd. Inst. ist.*, 7, 1964, 455-462. Dans les deux derniers travaux sont réunis des renseignements nouveaux sur le sort des Grecs en territoire russe : Zoé Paléologue, Juri (Georges) Tarchaniotes et d'autres.

Les questions d'historiographie ont suscité un grand intérêt : Z. V. Udalcova a décrit l'évolution de la byzantinologie soviétique des années 1917-1934 (*Vizantinovedenie v SSSR posle velikoj Oktjabrskoj socialističeskoj revoljucii* — « La byzantinologie soviétique après la grande révolution socialiste d'Octobre », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 3-31). Plusieurs travaux concernent l'historiographie de problèmes particuliers. P. K. Korževa a examiné le problème de la disparition de l'esclavage antique dans l'historiographie soviétique (*Učen. trudy kafedr vseobšč. ist. i gosudarstv. i meždunarodn.*

prava Kazachskogo univ., Alma-Ata, 1964, 219-242) ; M. A. ZABOROV s'est occupé de l'historiographie des Croisades (*Krestovye pochody v rabotach russkich istorikov načala XX v.* — « Les Croisades dans les travaux des historiens russes du début du XXe s. », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 121-141 ; *Sovetskaja istoriografija krestovych pochodov* — « L'historiographie soviétique des Croisades », dans *Sredn. Veka*, 25, 1964, 272-282) ; A. P. KAŽDAN s'est intéressé à l'historiographie du règne des Comnènes (*Zagadka Komninov* — « L'énigme des Comnènes », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 53-98). Un article de M. J. SJUZJUMOV tend à réhabiliter le rôle du célèbre byzantiniste prérévolutionnaire B. A. PANČENKO (*Naucnoe nasledie B.A. Pančenko* — « L'héritage scientifique de B. A. Pančenko », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 32-52). L'ouvrage de V.P.ŠUŠARIN, *Sovremennaja buržuaznaja istoriografija Drevnej Rusi* (« L'historiographie bourgeoise contemporaine de la Russie ancienne »), Moscou, 1964, 304 pp. contient également quelques matériaux se rapportant à Byzance.

L'intérêt pour l'histoire de la littérature byzantine s'accroît peu à peu (un aperçu des travaux récents chez J. N. LJUBARSKIJ, *Izučenie vizantijskoj literatury* — « L'étude de la littérature byzantine », dans *Vopr. lit.*, 1964, n° 7, 212-217). Il faut souligner d'abord l'apparition d'un grand nombre de traductions de textes de la basse antiquité : *Pamjatniki pozdnej antičnoj naučno-chudožestvennoj literatury II-V vv.* (« Monuments de la littérature scientifique et artistique de la basse antiquité aux IIe-Ve s. »), Moscou, 1964, 414 pp., *Pamjatniki pozdnego antičnogo oratorskogo i epistoljarnogo iskusstva II-V vv.* (Monuments de l'art oratoire et épistolaire de la basse antiquité aux IIe-Ve s. »), Moscou, 1964, 234 pp., *Pamjatniki pozdnej antičnoj poezii i prozy II-V vv.* (« Monuments de la poésie et de la prose de la basse antiquité aux IIe-Ve s.), Moscou, 1964, 360 pp., *Sekst Avrelij Viktor. Izvlečenija o žizni i nravach rimskich imperatorov* (« Sextus Aurelius Victor. Extraits concernant la vie et les mœurs des empereurs romains »), traduction de V. S. Sokolov, dans *Vestn. drevn. ist.*, 1964, n° 1, 227-252, *Pallad Aleksandrijskij. Epigrammy* (« Palladas d'Alexandrie. Epigrammes »), traduction de J. F. Šulc, dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 259-289. Deux études ont été consacrées à Libanius, à vrai dire en tant que source pour l'histoire sociale du IVe s., et non en tant qu'écrivain : G. L. KURBATOV, *Raby i problema rabstba v proizvedenijach Libanija* (« Les esclaves et le problème de l'esclavage dans les œuvres de Libanius »), dans *Vestn. drevn. ist.*, 1964, n° 2, 92-106, et V. D. NERONOVA, *Reči*

Libanija kak istočnik po istorii krizisa Pozdnej Rimskoj imperii (« Les discours de Libanius comme source pour l'histoire de la crise du bas-empire romain »), dans *Učen. Zap. Permskogo univ.*, 117, 1964, 49-71. En ce qui concerne les auteurs d'époque plus tardive, ce sont l'épopée de Digenis Akritas et Anne Comnène qui ont suscité le plus grand intérêt. A. J. Syrkin a publié une monographie sur l'épopée *Poema o Digenise Akrite* (Moscou, 1964, 238 pp.), faisant ainsi le bilan de ses travaux antérieurs, parus dans les pages du *Vizantijskij Vremennik*. R. M. Bartikian a publié une série d'observations de détail concernant l'épopée, particulièrement dans ses rapports avec l'histoire arménienne (*Zametki o vizantijskom epose o Digenise Akrite* — « Notes sur l'épopée byzantine de Digenis Akritas », dans *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 148-166). J. N. Ljubarskij a étudié les sources de l'*Alexiade* d'Anne Comnène (*Viz. Vrem.*, 25, 1964, 99-120) et la conception du monde de cet écrivain (*Učen. Zap. Velikoluksk. ped. inst.*, 24, 1964, 152-176. Cf. aussi sa dissertation : *Aleksiada Anny Komniny kak istoričeskij istočnik* — « L'Alexiade d'Anne Comnène comme source historique », Moscou, 1964, 20 pp.). A. P. Každan a édité une poésie de Théodore Prodrome sur la naissance du protosébaste Alexis Comnène, d'après un manuscrit de Moscou, ainsi qu'une décision synodale de l'année 1166, accompagnées toutes les deux d'un commentaire abondant (*Dva novych vizantijskich pamjatnika XII stoletija* — « Deux nouveaux documents du XIIe siècle », dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 58-90) ; il a édité en outre une épigramme d'Eustathe de Thessalonique d'après un manuscrit de Léningrad (*Viz. Vrem.*, 24, 1964, 255), et un petit fragment d'un discours d'Eustathe de Thessalonique, dans lequel il est question d'une correspondance du patriarche Michel III avec « le peuple arménien » (*Istoriko-filol. Žurnal*, 1964, n° 4, 235-236). A. D. Aleksidze enfin a consacré ses recherches aux particularités linguistiques du roman byzantin du XIIe siècle (*Vestnik Otdelenija obšč. nauk AN Gruz. SSR*, 1964, n° 5, 255-263, en géorgien). Peu de travaux par contre ont été consacrés aux auteurs ecclésiastiques. I. V. Abuladze a édité la traduction géorgienne de deux théologiens byzantins du IVe siècle : *Drevnejšie redakcii Šestodneva Vasilija Kesarijskogo i tolkovanija Ob ustroenii čeloveka Grigorija Nisskogo* » (« La plus ancienne rédaction de l'Hexaméron de Basile de Césarée et le commentaire de Grégoire de Nysse *Sur la Perfection de l'homme* »), Tiflis, 1964, 273 pp. ; R. A. Gusejnov a publié un article sur le onzième chapitre du « Livre des scholies »

de l'auteur syrien du VIIIe siècle Théodore Bar-Koni, qui contient quelques renseignements sur des mouvements hérétiques et, en particulier, sur le manichéisme et sur la lutte de Cyrille d'Alexandrie contre les nestoriens (*Palest. sb.* 11, 1964, 129-138) ; A. A. LEONTJEVA (*Problemy sravnit. filol.* — « Problèmes de philologie comparée », Moscou-Léningrad, 1964, 271-276) a mis en doute le point de vue traditionnel selon lequel Ulfilas fut le traducteur de la Bible en langue gothique. I. SINELNIKOV, enfin, est l'auteur d'une étude de vulgarisation sur la vie et l'activité de Jean Damascène (*Nauka i religija*, 1964, n° 10, 88-89).

Une plus grande attention a été accordée aux rapports littéraires de Byzance avec la Russie. Les problèmes généraux de l'étude de la littérature slavo-russe de traduction sont soulevés dans l'article de N. A. MEŠČERSKIJ, *Problemy izučenija slavjano-russkoj perevodnoj literatury XI-XV vv.* (« Les problèmes de l'étude de la littérature slavo-russe de traduction des XIe-XVe s. »), dans *Trudy Otd. drevnerus. lit.*, 20, 1964, 180-231. Le même savant, dans son article *K istorii teksta slavjanskoj knigi Enocha* (« Pour l'histoire du texte slave du livre d'Hénoch »), dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 91-108, s'est demandé si l'apocryphe slave d'Hénoch a été traduit du grec ou de l'hébreu. Les rapports linguistiques byzantino-russes font l'objet du travail de V. F. DUBROVINA, *Iz nabljudenij nad upotrebleniem grecizmov v perevodnom tekste russkoj rukopisi XI v.* (« Quelques observations sur l'emploi d'hellénismes dans le texte d'un manuscrit russe du XIe s. »), dans *Istočnikoved. i ist. rus. jaz.*, Moscou, 1964, 44-58. Les rapports entre les littératures éthiopienne et byzantine sont étudiés dans l'article de J. M. KOBIŠČANOV, *U istokov efiopskoj literatury : Aksumskaja literatura* (« Aux sources de la littérature éthiopienne : la littérature d'Aksum »), dans *Literatura stran Afriki*, I, Moscou, 1964, 178-198. Il faut signaler enfin l'édition des extraits concernant le Caucase dus à l'écrivain arabe Jākūt ar-Rūmī (*Excerpta historiae Jākūt ar-Rūmī ad Georgiam et Caucasum pertinentia*, Thbilissiis, 1964, 29 + 90 + 95 pp.).

E. E. GRANSTREM a poursuivi la publication du catalogue des manuscrits grecs des collections de Léningrad, avec un cinquième fascicule, contenant la description des manuscrits du XIIIe siècle (*Viz. Vrem.*, 24, 1964, 166-197 et *Viz. Vrem.*, 25, 1964, 184-211). Elle a publié en outre un article sur les *Slavjano-russkie palimpsesty* (« Palimpsestes slavo-russes »), dans *Archeografič. ežegodnik za*

1963 g. Moscou, 1964, 218-222, qui offre de l'intérêt pour le byzantiniste parce que la moitié des palimpsestes est écrite sur un texte grec lavé (de caractère surtout liturgique). Un article de L. A. ELNICKIJ, consacré à des problèmes épigraphiques, *O maloizvestnych ili utračennych grečeskich i latinskich nadpisjach Zakavkazja* (« Les inscriptions grecques et latines peu connues ou perdues de la région transcaucasienne »), dans *Vestn. drevn. ist.*, 1964, n° 2, 134-148, traite de deux inscriptions grecques, que l'auteur date du IVe s. Intéressante pour le byzantiniste est aussi la publication du *corpus* des inscriptions russes de B. A. RYBAKOV, *Russkie datirovannye nadpisi XI-XIV vv* (« Inscriptions russes datées des XIe-XIVe ss. »), Moscou, 1964, 48 pp. + pl., ainsi que le travail de A. G. ABRAMIAN, *Dešifrovka nadpisei kavkazskich agvan* (« Le déchiffrement des inscriptions albanaises du Caucase »), Erevan, 1964, 95 pp. ; signalons qu'une de ces inscriptions mentionne le nom de l'empereur Héraclius.

Les publications de monnaies découvertes dans les fouilles se sont poursuivies : K. V. GOLENKO, *Monety iz raskopok Anakopijskoji kreposti v 1957-1958 gg.* (« Les Monnaies des fouilles de la forteresse d'Anacopée en 1957-1958 »), dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 159-165 ; A. M. GILEVIČ, *Novyi klad chersono-vizantijskich monet* (« Trésor récemment découvert de monnaies chersono-byzantines), *ibid.*, 150-158). Une étude touchant au domaine de la sigillographie des Seldjouks peut également intéresser le byzantiniste : S. G. AGADŽANOV, *Unikalnaja medal s izobraženiem seldžukskogo sultana Muchammeda Togrul-beka* (« Une médaille unique à l'effigie du sultan des Seldjouks Mahomet Togrul-Beg »), dans *Izv. AN Turkm. SSR, ser. obšč. nauk*, 1964, n° 4, 10-16.

Ce sont surtout les fouilles exécutées en Crimée qui ont fourni cette année des matériaux concernant l'histoire byzantine. La monographie de A. L. JAKOBSON, *Srednevekovyj Krym* (« La Crimée du Moyen Âge »), Moscou-Léningrad, 1964, 232 pp., contient une description générale des monuments et de l'histoire de la Crimée médiévale, à partir du Ve siècle jusqu'à la période de l'occupation tatare ; elle est basée principalement sur des témoins de la culture matérielle.

A. L. JAKOBSON soulève quelques problèmes au sujet de l'évolution de la Chersonèse dans son article *O nekotorych spornych voprosach istorii rannesrednevekovogo Chersonesa* (« Sur quelques problèmes controversés de l'histoire de la Chersonèse au début du Moyen Âge »),

dans *Viz. Vrem.*, 24, 1964, 226-229, dans lequel il s'oppose aux opinions de D. L. Talis. La Chersonèse médiévale a encore inspiré d'autres travaux : G. Belov, *Raskopki v Chersonese v 1961 g.* (« Les fouilles en Chersonèse en 1961 »), dans *Soobšč. gos. Ermitaža*, 25, 1964, 62-65, V. T. Sirotenko, *Pismennye istočniki po istorii Chersonesa IV-VI* vv. (« Les sources écrites de l'histoire de la Chersonèse aux IVe-VIe s. »), dans *Učen. Zap. Permskogo univ.*, 117, 1964, 99-105. Parmi les études consacrées à l'archéologie et à l'histoire de la Crimée médiévale, certaines ont abordé des problèmes plus particuliers : V. D. Blavatskij, dans le dernier chapitre de son livre *Pantikapej* (Moscou, 1964, 232 pp.), a touché à l'histoire des débuts du Moyen Âge du Bosphore ; A. L. Jakobson, pour sa part, s'est occupé de deux monuments d'architecture : un temple du haut Moyen Âge à Pampouk-kaja (*Kratk. soobšč. Inst. archeol.*, 99, 1964, 65-72) et un monastère arménien du XIVe siècle près de Belogorsk (*Istoriko- filol. Žurnal*, 1964, no 4, 230-235). Des fragments de céramique byzantine ont été découverts dans une île du delta du Don (A. V. Gadlo, *Poselenie XI-XII vv. v delte Dona* — « Un site des XIe-XIIe s. dans le delta du Don », dans *Kratk. soobšč. Inst. archeol.*, 99, 1964, 40-45). Intéressants pour le byzantiniste sont aussi les travaux de V. A. Kuznecov, consacrés aux antiquités bulgares et alanes du Caucase (*Glinjanye kotly Severnogo Kavkaza* « Chaudrons du Caucase Septentrional », dans *Kratk. soobšč. Inst. archeol.*, 99, 1964, 34-39) ; *Raskopki Alanskich gorodov Severnogo Kavkaza v 1962 g.* — « Les fouilles de villes alanes du Caucase Septentrional en 1962 », *ibidem*, 98, 1964, 107-115 ; *Severnyj Zelenčukskij chram X veka* — « Un temple de Zelenčuk du Xe siécle », dans *Sov. Archeol.*, 1964, no 4, 136-150), de S. A. Pletneva sur le campement des nomades à côté de Sarkel (*Pravoberežnoe Cymljanskoe gordišče* — « L'habitat de Cymlian situé sur la rive droite du Don », dans *Soobšč. gos. Ermitaža*, 25, 1964, 55-59 ; *O postroenii kočevničeskogo lagerja-veži* — « Sur la formation du camp des nomades « *veja* », dans *Sov. Archeol.*, 1964, no 3, 133-140), et de L. N. Gumilev sur les Khazars (*Chazarija i Terek*, dans *Vestn. Leningrad univ.*, 24, 1964, *ser. geol. i geogr., vyp.* 4, 78-88).

Dans cet aperçu ne sont pas compris les travaux des savants soviétiques, publiés à l'étranger, ni ceux des savants étrangers parus dans des publications soviétiques. Ne sont pas compris non plus les travaux consacrés à l'art byzantin.

Moscou. A. P. Každan.

(*Traduit du russe par E. Voordeckers.*)

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Abréviations :

BZ	=	*Byzantinische Zeitschrift.*
Jahrb. öst. Ges.	=	*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, XIII, 1964.
Κυπρ. Σπ.	=	*Κυπριακαὶ Σπουδαί*, 28, 1964.
R. Pap.	=	*Recherches de papyrologie* IV, *Travaux de l'Institut de papyrologie de Paris* (fasc. 5), 1967.

Abramowski (Luise), *La prétendue condamnation de Diodore de Tarse en 499* (*Revue d'Histoire Ecclésiastique*, LX, 1965, pp. 64-65). — On ne peut pas se fier à la notice du chroniqueur Victor de Tunnussa au sujet d'un synode constantinopolitain en 499. Victor « a réuni deux événements (le synode de Constantinople de 507 et la condamnation de Diodore par Flavien [d'Antioche, entre 509-511]) et a situé le tout, erronément, en 499 ». J. T.

Ahrweiler (Hélène), *Charisticariat et autres formes d'attribution de fondations pieuses aux Xe-XIe siècles* (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 1-27). — L'auteur définit d'une manière précise le charisticariat, le distingue d'autres formes d'attribution de fondations pieuses : donation pure, ephoreia, pronoia, et en décrit la pratique pendant les deux siècles de son apogée. En appendice, Mme Ahrweiler donne : 1° un tableau chronologique des mesures impériales et patriarcales concernant les biens monastiques et les attributions de couvents aux xe-xie siècles ; 2° des exemples de couvents attribués à des laïcs aux xe-xie siècles ; 3° des mentions de couvents dont le nom reste inconnu. J. T.

Andreescu (Ştefan), *Une information négligée sur la participation de la Valachie à la bataille de Kosovo* (1448), (*Revue des Études sud-est européennes*, 6, 1968, pp. 85-92). — Un document émis

le 6 mai 1492 par la chancellerie de Vlad le Moine à Bucarest, confirme la présence de troupes valaques dans l'armée de Jean de Hunedoara lors de la bataille de Kosovo. J. T.

ARNAKIS (G. G.), *George Pachymeres — A Byzantine Humanist*, (*The Greek Orthodox Theological Review*, 12, 1966-1967, pp. 161-167). — Analyse de l'humanisme littéraire et spirituel de Georges Pachymère. J. T.

AUBINEAU (Michel), *Une homélie grecque inédite sur la Transfiguration*, (*Analecta Bollandiana*, 85, 1967, pp. 401-427). — L'auteur publie une homélie acéphale sur la Transfiguration, conservée en onciale dans les fol. 1-2v du codex *Venetus Marc.*, Append. II, 17. Le texte est suivi d'une analyse, avec l'indication des lieux parallèles pour les principaux thèmes. Puis M. Aubineau expose les recherches qu'il a entreprises afin de découvrir l'auteur ; mais ni les maigres données fournies par le manuscrit, ni la critique externe, ni la critique interne ne lui ont permis de l'identifier. Pour terminer, l'auteur nous livre un dossier provisoire sur ce qu'on sait des origine de la *fête* de la Transfiguration. J. T.

ID., *Un recueil « De haeresibus » : Sion College, codex graecus 6*, (*Revue des Études grecques*, 80, 1967, pp. 425-429). — Description du *codex* Londres, Sion Coll., gr. 6, dans lequel des compilateurs ont réuni 1° des textes du *de haeresibus* qui « s'échelonnent de la dissidence mélétienne à la querelle iconoclaste ; 2° des formules d'abjuration ; 3° des chronographies ; 4° des textes juridiques (de Léon VI, Sisinnius II de CP et de Basile II). J. T.

BALADANOV (Kosta), *Новооткриени портрети на кралотМарко и кралот Волкашин во Марковиот манастир* (*Institut républicain pour la protection du patrimoine culturel, Skopje. Patrimoine culturel et historique dans la RS de Macédoine IX. Patrimoine culturel* III, n° 3, pp. 47-66, figg., pll. ; résumé français : *Les portraits nouvellement découverts du roi Marc et du roi Volkašin à Markov manastir*, p. 66). — Sur la façade sud de l'église de S.-Démétrius à Markov manastir, on a découvert, en 1963, les portraits des rois serbes Marc et Volkašin. L'auteur étudie les deux portraits, œuvres d'un peintre anonyme datant « de l'époque d'après la bataille de Marica, c'est-à-dire d'environ 1372 ». J. T.

Barišić (Franjo), *L'importance des filigranes dans les éditions des actes diplomatiques*, (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 59-62). — Les futures éditions d'actes diplomatiques devraient fournir des renseignements concernant les filigranes des documents sur papier.
J. T.

Id., *Грчки натписи на монументалном Живопису*, (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 47-56. Résumé : *Les inscriptions grecques sur la peinture murale des églises byzantines*, pp. 57-58). — Parmi les inscriptions iconographiques, il faut distinguer les légendes (*tituli*) de ce que l'auteur appelle les *textes d'inscription*, c'est-à-dire les textes inscrits sur des rouleaux dépliés ou sur les surfaces vides des scènes picturales. M. Barišić énumère les principales caractéristiques de ces derniers et en souhaite la publication systématique et exhaustive.
J. T.

Bataille (André), *Les glossaires gréco-latins sur papyrus*, *R. Pap.*, pp. 161-9.

Bauer (Johannes B.), *Ein Papyrusfragment der Acta Andreae et Matthiae. Pap. Graec. Vindob. 26227*, (*Jahrb. öst. Ges.* 16, 1967, pp. 35-38). — L'auteur publie deux feuillets de papyrus, *Vienne, Nat. B., gr.* 26227, contenant un texte qui appartient aux *Acta Andreae et Matthiae apud anthropophagos*.
J. T.

Benedicty (Robert), *Die historische Authentizität eines Berichtes des Priskos. Zur Frage der historiographischen Novellisierung in der frühbyzantinischen Geschichtsliteratur*, (*Jahrb. öst. Ges.*, p. 1-8). — Pour les premiers historiens byzantins, l'historiographie n'était pas seulement la science du passé, mais aussi une activité littéraire et artistique. Ce qui revient à dire qu'ils nous relatent les faits historiques très souvent enveloppés dans un cadre romancé. L'auteur le montre à propos d'une notice de Priscos, dont on retrouve chez Hérodote la construction et les motifs. Ceci n'empêche pas que les faits sous-jacents (la guerre perso-kidarite et le mariage du roi des Huns avec la « princesse » perse) sont historiques.
J. T.

Bernhard (P. Ludger), *Die Legitimität des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel in Jakobitischer Sicht*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 133-138). — Selon Barhebraeus, la prise de Constanti-

nople par les Latins, en 1204, doit être considérée comme une reconquête tout à fait légitime du pouvoir impérial, parce que, suivant la tradition syro-jacobite, les Francs sont généalogiquement identiques aux Romains. J. T.

Bolşacov-Ghimpu (A.A.), *La localisation de la cité byzantine de Demnitzikos*, (*Revue des Études sud-est européennes*, 5, 1967, pp. 543-549). — La cité byzantine de Demnitzikos, mentionnée par Kinnamos lorsqu'il raconte la campagne de Manuel I Comnène contre les Coumans (1148), serait à identifier avec Bisericuţa-Garvăn, connue à l'époque romaine sous le nom de Dinogetia. J. T.

Brenk (Beat), *Ein Zyklus romanischer Fresken zu Taufers im Lichte der byzantinischen Tradition*, (*Jahrb. der öst. Ges.*, pp. 119-135, 4 pl., 3 fig.). — On ne doit pas surestimer l'influence de l'art byzantin sur l'art occidental. Les fresques de Taufers (*ital.* Tubre), qui appartiennent à la dernière phase de l'art roman, le prouvent une fois de plus. Les influences byzantines s'y restreignent à des particularités d'iconographie et de composition, ainsi qu'à quelques rares « grécismes ». J. T.

Browning (Robert), *Le commentaire de saint Nil d'Ancyre sur le Cantique des Cantiques*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 107-114). — Signale l'existence du commentaire de S. Nil d'Ancyre sur le Cantique des Cantiques, que l'on considérait comme perdu, dans un manuscrit du XVIIe siècle, maintenant à Londres, Univ. Coll., sans cote. J. T.

Buchwald (Hans), *The Carved Stone Ornament of the High Middle Ages in San Marco, Venice*, (*Jahrb. öst. Ges.*, pp. 137-170, 8 pl.). — Seconde partie d'une étude des ornements en pierre taillée à S. Marc (voir Jahrb., XI-XII, 1962-63, pp. 169-209). L'auteur conclut que de nombreux ornements en pierre taillée datent de la troisième phase de construction (1063-1094). Le style de ces ornements, qu'on peut caractériser par le retour à la première période byzantine et qu'on retrouve aussi à Constantinople, s'expliquerait par le fait que les principaux artisans seraient des constantinopolitains. J. T.

Cadell (Hélène), *Nouveaux fragments de la correspondance de Kurrah ben Šharik*, (*R. Pap.*, pp. 107-160, 2 pl.) — La volumineuse

correspondance de Kurrah ben Šarik, gouverneur de Fostat dans le premier quart du VIIIe s., est une source remarquable, notamment pour la reprise par les conquérants arabes du cadre administratif byzantin et pour la vie de l'Égypte. On trouvera ici huit nouvelles lettres (ou fragments de lettres) concernant les impôts, des réquisitions pour les arsenaux de Clysma, des réquisitions d'ouvriers pour la construction d'une mosquée, la recherche de contribuables en fuite, les préparatifs d'un *κοῦρσον*, l'entretien des canaux d'irrigation. Cette dernière est « la seule lettre grecque de Kurrah qui fasse mention de travaux liés à l'irrigation et par suite à l'agriculture, le *P. Lond.* 1367 qui devait concerner le même sujet étant très mutilé et fragmentaire ».

En appendice : 1) *'Επικείμενοι et ducs au début du VIIIe s.* concerne l'adoption provisoire par les Arabes de la titulature byzantine ; 2) *La chronologie des lettres et* ENTAGIA *de Kurrah ben Šharik et la détermination de l'année indictionnelle* apporte notamment une liste de la correspondance grecque de Kurrah (120 nos.), avec brève indication de l'objet de chaque pièce, souvent, bien entendu, datée, qui constitue un miroir de l'histoire de l'époque — et de la vie du paysan égyptien sous les Arabes comme sous les Byzantins. (*P. Sorb.* 2224-6, 2230 a et b, 2231-3). P. K.-H.

Chatzipsaltis (K.), *'Η ἐκκλησία Κύπρου καὶ τὸ ἐν Νικαίᾳ οἰκουμενικὸν πατριαχεῖον ἀρχομένου τοῦ ΙΓ' μ. Χ. αἰῶνος. Συνοδικὴ πρᾶξις τοῦ πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως πρὸς τὴν ἐκλογὴν καὶ τὴν ἀναγνώρισιν τοῦ ἀρχιεπισκόπου Κύπρου 'Ησαΐου*, (*Κυπρ. Σπ.*, pp. 141-168, 2 pll.). — Procès-verbal de la séance du synode tenu à Nicée le 4 juin 1209, sous la présidence du patriarche œcuménique Michel IV Autorianos, pour régler les affaires de Chypre. Commentaire développé, concernant surtout les affaires ecclésiastiques de Chypre. Note sur le monastère d'Hyacinthe à Nicée. P. K.-H.

Constantelos (Demetrios J.), *Physician-Priests in the Medieval Greek Church*, (*The Greek Orthodox Theological Review*, 12, 1966-1967, pp. 141-153). — L'église byzantine a connu une lignée de médecins qui, devenus prêtres, continuèrent à exercer leur art au profit de leurs ouailles. J. T.

Čubinašvili (G. N.), *Разыскания по Армянской архитектуре. Тбилиси, Институт Истории Грузинского Искусства*, 1967, 4°,

XVIII-201 pp., 212 pl. (Résumé allemand : *Architektur-Forschungen in Armenien*, pp. 177-201). — Selon l'auteur, la datation des monuments arméniens proposée par J. Strzygowski n'est plus acceptable. Dans le texte russe, il reprend les problèmes systématiquement, tandis que, dans le résumé allemand, il esquisse l'évolution de l'architecture arménienne (surtout des églises à coupole), en suivant l'ordre chronologique. Il distingue dans cette évolution deux périodes : 1° le style sévère du VIIe siècle, et 2° le style d'ornementation plus riche des XIe-XIIIe siècles. J. T.

DAICOVICIU (C.), PETROVICI (Em.) und ȘTEFAN (Gh.), *Die Entstehung des rumänischen Volkes und der rumänischen Sprache* (*Bibliotheca Historica Romaniae*, 1), Bucarest, Verlag der Akademie der Rumänischen Volksrepublik, 1964, 73 p., carte. — Dans la polémique biséculaire concernant les origines du peuple roumain, « l'historiographie marxiste » rejette résolument la théorie qui veut que le peuple roumain soit issu des populations romanisées revenues au Moyen Âge en Dacie de la région transdanubienne. La population géto-dace, au contraire, a survécu pendant l'occupation romaine (106-271 de notre ère) et fut romanisée par les colonisateurs romains. A la fin de cette occupation, la population ne fut pas entièrement évacuée par Aurélien, mais les circonstances historiques ont voulu que le processus de romanisation continue (entre autres par la christianisation *en latin*, par les contacts réguliers avec la région transdanubienne, voire par des transmigrations entre les deux régions). Ce n'est qu'après la disparition de la puissance romano-byzantine sur la rive droite du Danube que commence le processus qui transforme la « population » daco-romaine en « peuple » roumain (VIe-IXe siècle). En même temps, la langue se différencie tellement du latin vulgaire qu'elle devient « roumaine ». Simultanément, elle assimila d'autres éléments, surtout slaves. Le but des auteurs est de prouver que cette continuité de la population daco-romaine est attestée par l'archéologie, la toponomastique et la linguistique. J. T.

DALLEGGIO D'ALESSIO (E.), *La vallée d'Ambar Deressi dans le Taurus cilicien*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 285-291). — Description des ruines de la cité monacale d'Ambar Deressi : un oratoire de la Vierge, une église avec des habitations, entourées d'un mur fortifié, une chapelle, une tour de vigie et un souterrain. J. T.

DAMASCII *Vitae Isidori reliquiae*, edidit Clemens Zintzen, Hildesheim, 1967, 1 vol. in-8°, XIII-376 pp.. — L'auteur, prenant comme fil conducteur l'*Epitome* de PHOTIUS et le confirmant ou le complétant par des extraits de SUIDAS, essaie de reconstituer, dans la mesure du possible, l'ouvrage de Damascius, philosophe néo-platonicien de la lignée de Jamblique, qui, vers les années 500 de notre ère, avait écrit une Vie de son maître Isidore. Une première tentative en ce sens avait déjà été faite par Rudolfus Asmus qui, en 1913, avait publié une traduction allemande, mais sans le texte grec (ASMUS, *Das Leben des Philosophen Isidoros von Damaskios aus Damaskos*, Leipzig, 1913).

La *Vita Isidori* est importante pour la connaissance de l'esprit de son temps, des faits, des institutions et de la pensée, car l'auteur, enclin aux digressions, présente d'autres philosophes qu'Isidore.

A. L.-M.

DARROUZÈS (J.), *Fragments d'un commentaire canonique anonyme (fin XIIe-début XIIIe siècle)*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 25-39). — La seconde partie du *Sinaiticus* 482, c'est-à-dire les ff. 241-248v, contient « un supplément au Nomocanon et au commentaire des canons. Elle comprend, en plus de quelques documents antérieurs du droit canonique, une série très importante d'actes du XIIe siècle, dont plusieurs sont connus par cette copie unique ». L'auteur reproduit et traduit les titres originaux de ce commentaire et présente en résumé toute la documentation juridique. J. T.

DEMUS (Otto), *Zur Pala d'oro*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 263-279, pl.). — Compte rendu critique de *La Pala d'oro. Testi*, W. F. Volbach-A. Pertusi-B. Bischoff-H. R. Hahnloser-G. Fiocco. (*Il Tesoro di San Marco*). Sansoni, Firenze, 1965.

DENNIS (George T.), *An unknown Byzantine Emperor, Andronicus V Palaeologus (1400-1407 ?)*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 175-187). — Une monodie et une lettre de consolation à un empereur, publiées par l'auteur, rendent très probable l'existence d'un fils de Jean VII Paléologue : Andronic V, mort à l'âge de sept ans.

J. T.

DEVOS (Paul), *Égérie à Édesse. S. Thomas l'apôtre. Le roi Abgar*, (*Analecta Bollandiana*, 85, 1967, pp. 381-400). — La pèlerine Égé-

rie visita à Édesse deux sanctuaires différents : l'église principale et le *martyrium* de S.-Thomas. Ce qu'elle affirme avoir vu et entendu au sujet de la correspondance du roi Abgar avec le Christ paraît appartenir « au fond authentique et premier de la légende », tandis que tout ce dont elle ne parle pas « est à considérer comme accroissement ultérieur ». J. T.

DIMA-DRĂGAN (Corneliu) et CARATAŞU (Mihail), *Les ouvrages d'histoire byzantine de la bibliothèque du prince Constantin Brancovan*, (*Revue des Études sud-est européennes*, 5, 1967, pp. 435-445). — Le prince Constantin Brancovan, descendant par sa mère de la famille impériale des Comnènes, a patronné le grand effort scientifique des lettrés roumains du XVIIe siècle. Les auteurs ont eu l'heureuse idée de publier la liste des ouvrages d'histoire byzantine qu'il rassembla au couvent de Hurezu. J. T.

DUJČEV (Ivan), *Kenotaphia. Zur Deutung der protobulgarischen Grabinschriften*, (*Jahrb. öst. Ges.*, pp. 9-11). — D. propose de voir dans 5 épitaphes protobulgares (les n°s 58-61 et 65 de V. BEŠEVLIEV, *Die protobulgarischen Inschriften*, Berlin, 1963), des inscriptions de cénotaphes, nouveauté intéressante à verser éventuellement au dossier de la religion protobulgare. J. T.

ID., *Die Begleitinschriften der Abbildungen heidnischer Denker und Schriftsteller in Bačkovo und Arbanasi*, (*Jahrb. öst. Ges.* 16, 1967, pp. 203-209). — L'auteur publie les inscriptions grecques qui accompagnent les images de personnages païens dans l'église d'Arbanasi et dans le réfectoire du monastère de Bačkovo. J. T.

DUPONT (Clémence), *Les privilèges des clercs sous Constantin*, (*Revue d'Histoire ecclésiastique*, 62, 1967, pp. 729-752). — Dès le début de son règne, Constantin exempta les clercs de l'appel à la curie et des *munera civilia*. Afin d'empêcher les riches d'entrer dans les ordres pour échapper aux obligations municipales, il a dû nuancer cette législation dans l'intérêt de la curie. Ces privilèges, Constantin les réserva aux seuls orthodoxes et, exception intéressante, aux Donatistes de Numidie. En ce qui concerne les exemptions d'impôts, le rôle de Constantin fut plus modeste, mais aussi plus réaliste, que celui de Constance. J. T.

FERJANČIĆ (B.), *Rapports entre Grecs et Latins après 1204*, (*Зборник Радова*, 10, 1067, pp. 171-176). — Baudouin Ier et son rival Boniface de Montferrat n'avaient pas compris « que l'existence future de leurs États dépendait dans une large mesure de l'entente avec l'élément grec ». S'il est indéniable qu'ils ont recherché la coopération des Grecs, on doit aussi souligner que « pour eux la coopération avec les Grecs n'était qu'un moyen *provisoire* pour s'assurer le pouvoir dans une région donnée ». J. T.

FERLUGA (Jadran), *John Scylitzes and Michael of Devol*, (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 163-170). — L'étude du texte de la *Chronique* de Jean Scylitzès, contenu dans le manuscrit *Vienne, Nationalbibl., hist. gr.* LXXIV, montre que les additions et corrections du scribe Michel de Devol enrichissent la *Chronique* de précieux renseignements. J. T.

FINE (John V. A.), *Two contributions on the Demes and Factions in Byzantium in the Sixth and Seventh Century*, (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 29-37). — 1. Pendant les VIe-VIIe siècles, les activités des dèmes et des factions furent tellement fusionnées qu'il devint impossible de les distinguer. D'où la confusion dans les sources entre dèmes et factions. Ces sources restent muettes quant aux fonctions municipales des dèmes. 2. Pendant le règne d'Héraclius (610-641), les dèmes/factions semblent n'avoir joué aucun rôle politique (exception faite, évidemment, pour l'avènement même d'Héraclius). J. T.

FOLLIERI (Enrica), *Il calendario in forma di canone di Gregorio monaco*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 115-152). — L'auteur publie le calendrier en vers du moine Grégoire, ainsi que le texte qui le précède dans les manuscrits, c'est-à-dire quatre *stichera* du moine Méthode. Dans l'introduction, Mlle Follieri prouve, entre autres choses, la dépendance de ce calendrier par rapport à celui de Christophore de Mytilène. J. T.

FOLLIET (Georges), *L'épiscopat africain et la crise arienne au IVe siècle*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 196-223). — L'auteur présente cette étude comme « une vue d'ensemble sur les contre-coups de la crise arienne en Afrique, depuis le concile de Nicée jusqu'au dernier concile africain du IVe siècle ». Le dossier

que l'auteur a réuni lui fournit l'occasion de plusieurs mises au point. J. T.

GAUTIER (Paul), *Monodie inédite de Michel Psellos sur le basileus Andronic Doucas*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 153-170). — Le *Parisinus graecus* 1182 a conservé des fragments d'une monodie de Michel Psellos (folios 179v et 41r). L'auteur croit qu'il s'agit en réalité de fragments de deux monodies différentes : l'une en l'honneur d'Andronic Doucas, l'autre en l'honneur d'un élève inconnu. L'édition des deux textes est précédée par un tableau de la carrière d'Andronic Doucas et par un essai qui tend à préciser, à l'aide de 2 lettres de Théophylacte de Bulgarie, la date de la mort de Psellos. L'auteur conclut : « on peut présumer que Michel Psellos est mort vers avril-mai 1078 ». J. T.

GEORGIEWA (Sonja) et DIMOWA (Wioleta), *Ein neues Denkmal der mittelalterlichen Bulgarischen Architektur*, (*Byzantinoslavica*, 28, 1967, pp. 355-358, pll.). — Description des ruines de l'église de Červen (XIVe s.).

GIGANTE (Marcello), *Antico, bizantino e medioevo* (*La Parola de Passato*, fasc. XCVI, 1964, pp. 194-215). — G. rappelle qu'on n'a pas le droit d'isoler la civilisation byzantine. Celle-ci est, en effet, un chaînon vivant de la culture hellénique et reste inexplicable si on ne considère pas qu'elle a non seulement conservé, mais encore continué l'antiquité grecque. J. T.

GILL (J.), *Isidore Metropolitan of Kiev and All Russia « On peace and love »* (texte établi par H. HOFMANN & E. CANDAL), (*Orientalia Christiana Periodica*, 33, 1967, pp. 370-379). — Publication, avec traduction latine, du discours *Περὶ τῆς εἰρήνης καὶ ἀγάπης* écrit, pendant le concile de Ferrare (octobre 1438), par Isidore, métropolite de Kiev et de toute la Russie. J. T.

GÖBL (Robert), *Der mehrfache Münzbildrand und die numismatischen Beziehungen zwischen Byzanz und dem Sasanidenreich*, (*Jahrb. öst. Ges.*, pp. 103-117, 2 pll.). — Les monnaies byzantines à plusieurs cercles sont, sans aucun doute, influencées par des exemples sassanides. On ne peut qu'avancer des hypothèses quant à la signification exacte de ces cercles dans la numismatique perse. J. T.

GOUBERT (P.), *Autour de la révolution de 602*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 33, 1967, pp. 604-619). — L'ambition de Phocas n'explique pas la réussite de la révolution de 602. Les maladresses de Maurice, inspirées par sa phobie de la trahison, y ont une large part. J. T.

GOUILLARD (Jean), *Fragments inédits d'un antirrhétique de Jean le Grammairien*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 171-181). — Les deux discours antirrhétiques d'un auteur anonyme qui terminent l'*Escorialensis* Y-III-7 citent trois fois le patriarche de Constantinople Jean le Grammairien. L'auteur commente et les arguments du patriarche « hérésiarque » et ceux de l'anonyme orthodoxe. J. T.

GRUMEL (Venance), *La commémoraison des patriarches Constantin le Nouveau et Jean* (*Analecta Bollandiana*, 85, 1967, pp. 331-337). — Constantin le Nouveau, patriarche de Constantinople, mentionné dans plusieurs synaxaires à la date de 30 juillet (ou à la date la plus proche : le 29 ou 31 juillet) doit son existence à une distraction de copiste. Le plus ancien des synaxaires — typica nous révèle le nom du patriarche commémoré : Jean, qui ne peut être que Jean VI. J. T.

GSTREIN (Heinz), *Der Cod. Sinait. gr. 492 im Überlieferungsgefüge der byzantinischen und koptischen Osterhomiletik*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 61-70). — L'auteur étudie l'influence de la structure du *Codex Sinaït. gr.* 492 sur la tradition homilétique pascale byzantine et copte.

GUILLAND (Rodolphe), *Études sur le Grand Palais de Constantinople. La terrasse du Phare*, (*Jahrb. öst. Ges.*, pp. 87-101, figg.). — Description minutieuse des constructions édifiées sur la terrasse du Phare et autour de celle-ci. J. T.

ID., *La noblesse byzantine. Remarques*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 40-57). — L'auteur présente les 6 classes de la hiérarchie nobiliaire byzantine et montre comment on y avait accès. J. T.

ID., *Études sur l'hippodrome de Byzance. Les spectacles de l'hippodrome*, (*Byzantinoslavica*, 28, 1967, pp. 262-277). — L'hippodrome

fut le théâtre du couronnement de plusieurs empereurs, de discours et de harangues impériales et de diverses manifestations des factions. Signalons les paragraphes qui traitent du rôle de l'élévation sur le pavois lors de la cérémonie du couronnement. J. T.

HALKIN (François), *Le concile de Chalcédoine esquissé par Jean Xiphilin*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 182-188). — L'auteur publie le prologue d'une homélie du moine Jean Xiphilin, neveu du patriarche. Ce prologue esquisse l'histoire du concile de Chalcédoine et se termine en relatant le recours des deux parties à l'arbitrage de sainte Euphémie, qui répond par un miracle en faveur des orthodoxes. J. T.

HEMMERDINGER-ILIADOU (D.), *Sermon grec inédit de S. Ephrem sur le bon larron*, (*Analecta Bollandiana*, 85, 1967, pp. 429-439). — L'auteur publie une homélie conservée dans le *codex Sinait.* 493, fol. 220-237v. J. T.

HÖRANDNER (Wolfram), *Theodoros Prodromos und die Gedichtsammlung des Cod. Marc. XI 22*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 91-99). — Les poèmes appelés « Manganeia » dans *Venise, Marc.* XI 22, ff. 1-87 ne sont pas de la main de Théodore Prodrome, mais d'un auteur anonyme, contemporain et imitateur de Théodore. On pourrait désigner dorénavant cet anonyme comme « Manganeios Prodromos ». J. T.

HUNGER (H.), *Zu den restlichen Inedita des Konstantinopler Patriarchatsregisters im Cod. Vindob. Hist. gr.* 48, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 58-68). — Les folios 220-222 de *Vienne, Nat. B. Hist. gr.* 48 contiennent 7 actes non encore publiés, datant de l'époque du patriarche Matthaios I (1397-1410). L'auteur publie le texte d'un acte et résume le contenu des 6 autres. J. T.

ID., *Palimpsest-Fragmente aus Herodians Καθολικὴ Προσῳδία Buch 5-7. Cod. Vindob. Hist. gr.* 10, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 1-33). — Les folios 1-8, 24 et 25 du *codex Vindob. Hist. gr.* 10 contiennent une partie, palimpseste, de la *Καθολικὴ Προσῳδία* d'Hérodien. Bien que le texte soit peu lisible, l'auteur a réussi à en reconstituer une partie. Signalons les citations d'auteurs anciens

dont 57 sont nouvelles ou étaient connues sous une forme différente. J. T.

HUSSON (G.), *Recherches sur le sens du mot προάστιον dans le grec d'Égypte*, (*R. Pap.*, pp. 187-200).

JANIN (R.), *Les processions religieuses à Byzance*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 69-88).—Description des processions religieuses selon les renseignements fournis par le *Typicon de la Grande Église* et essai d'explication du fait qu'en « trois circonstances différentes, le *Livre des Cérémonies* montre la cour participant, avec le clergé de Sainte-Sophie, à des fêtes dont ce *Typicon* ne dit mot » : il s'agit du Dimanche de l'Orthodoxie et des fêtes de la Mi-Pentecôte et de l'Ascension. J. T.

JAPUNDŽIČ (P. Marko), *Vicende storiche del rito bizantino in Croazia*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 33, 1967, pp. 517-533). — L'auteur tente d'apprécier le rôle joué par le rite byzantin dans l'histoire de la Croatie. J. T.

JENKINS (R. J. H.), *A note on Nicetas David Paphlago and the Vita Ignatii*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 19, 1965, pp. 241-7). — Le problème de Nicétas Paphlago, posé par Allatius, ne semblait accuser aucun progrès, et les données nouvelles qui de temps à autre apparaissaient ajoutaient plutôt à la confusion. L'article de Jenkins jette d'importantes lumières dans ce chaos.

La difficulté réside dans l'existence de trois Nicétas : 1) l'hagiographe que les mss. désignent diversement comme le « Paphlagonien », « le Rhéteur », « David », « l'esclave de Jésus-Christ », « le saint homme », « l'évêque de Dadybra » ; 2) l'auteur de la *Vita Ignatii* (cf. Cédrénus : *ὁ γὰρ Δαφνοπάτης Θεόδωρος, Νικήτας ὁ Παφλαγὼν καὶ οἱ λοιποὶ Βυζάντιοι ... οἰκείαν ἕκαστος ὑπόθεσιν προστησάμενοι, ὁ μὲν ἔπαινον βασιλέως, ὁ δὲ ψόγον πατριάρχου*) ; 3) Le Nicétas Paphlago de la *Vita Euthymii* et des lettres publiées par Lambros. S'agit-il de trois personnes différentes ou d'une seule ?

De Boor estimait que 2) et 3) ne pouvaient être identiques, en se basant essentiellement sur les fameux partis politiques dont les manœuvres expliqueraient les péripéties de la tétragamie. En outre, leur identité semblait peu vraisemblable sur le plan chronologique : la *Vita Ignatii* ne mentionne plus d'événement historique posté-

rieur à la chute de Syracuse en 878. La mention, bien sûr, de successeurs au pluriel de Photius faisait difficulté, mais une anomalie seule peut toujours s'expliquer par une interpolation. Or voici que Jenkins modifie tout l'aspect de la question en isolant dans ce texte plusieurs passages, dont un de longueur considérable, qui n'ont pu être écrits que quelque trente ans après la mort du saint, et dont certains font directement allusion à la tétragamie. Mais il y a plus : le passage étendu dont nous avons parlé ressemble à une parodie consciente de certains textes d'Aréthas ! La démonstration me paraît impeccable : la *Vita Ignatii* dans sa forme actuelle est l'œuvre du disciple d'Aréthas que nous connaissons par la *Vita Euthymii* et à qui la tétragamie valut de si graves ennuis.

La *Vita Ignatii* dans sa forme actuelle, ai-je dit. Il me paraît, en effet, peu probable que son récit d'événements antérieurs à 878 soit dû aux recherches personnelles de Nicétas. L'idée de voir les entretiens avec des moines ignatiens dans le monastère d'Agathos comme la source d'un pamphlet dont « the main emotional preoccupation was the castigation » non de Photius mais d'Euthyme appelle des réserves : le monastère d'Agathos était unefondation d'Euthyme toute dévouée à son fondateur. D'ailleurs, Jenkins l'a bien démontré, les passages anti-euthymiens se laissent facilement isoler. La *Vita Ignatii* reste un document antiphotien écrit peu après 878 (dans une œuvre de forme aussi essentiellement historiographique, le dernier événement mentionné n'est pas sans importance et bien des événements postérieurs auraient admirablement servi la thèse de l'auteur) mais qui nous est connu par l'édition qu'en fit Nicétas, trente ans plus tard, avec un commentaire qui en faisait un document tout aussi passionnément anti-euthymien.

Quant aux divers surnoms de Nicétas, on avait déjà reconnu que David devait être son nom monastique, mais Jenkins résout également le problème plus obscur de Dadybra : « Among the headings of Nicetas' works... we find *Νικήτα τοῦ Παφλαγόνος καὶ Δαδύβρου*... Originally this stood as N. *τοῦ Παφλαγόνος καὶ Δ̄ᾱδ̄* (sc. David). An ingenious scribe, knowing that the see of Dadubra was a suffragan of Gangra in Paphlagonia, at once appointed Nicetas to this see, and he appears thereafter as *ἐπίσκοπος Δαδύβρων* ».

Pour ce qui est de l'hagiographe, Jenkins fait remarquer qu'il porte le même nom monastique que Nicétas. Cet élément d'identification prend d'autant plus de poids que l'association Nicétas-

David ne semble pas, à première vue, s'imposer. Mais on peut ajouter aux résultats obtenus par Jenkins un petit fait qui rend l'identification encore plus séduisante: dans une lettre à Nicétas Scolastique, Aréthas de Césarée fait une critique impitoyable de la Vie, par ce même Nicétas, de S. Grégoire le Théologien (*ms Moscow Mus. Hist.* 315, *Scripta Minora* ed. WESTERINCK, p. 267), Vie qui pourrait bien être celle qui nous est parvenue en traduction latine (PG, CXV, 439-488). P. K.-H.

KAEGI (Walter E.), *Some Reconsiderations on the Themes (seventh-ninth centuries)*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 39-53). — Maintenant qu'on peut estimer que les discussions sur l'origine des thèmes ont pris fin, l'auteur croit qu'on devra plutôt étudier le rôle et la valeur militaires des thèmes. Par maints exemples, il suggère que l'idée reçue qu'on a des thèmes ne répond pas à ce que les sources enseignent. J. T.

KOCO (Dimče), *Археолошки проучувања во Охрид од* 1959 *до* 1965 *Год.*, (*Годишен Зборник*, 19, 1967, pp. 258-266, plan, pll.; résumé français : *Recherches archéologiques à Ochrid de 1959 à 1965*, pp. 263-266). — Rapport sur les fouilles entreprises dans les localités Imaret et Deboî à Ochrid. J. T.

ID., *Нови податоци за историјата на Климентовиот манастир св. Пантелејмон во Охрид* (*Годишен Зборник*, 19, 1967, pp. 245-255, plan, résumé français, p. 255). — L'auteur, directeur des fouilles effectuées en 1965 à l'église S.-Clément d'Ohrid (dédiée à S. Panteléimon), publie les résultats de ses recherches archéologiques. J. T.

KODER (Johannes), *Die Metochia der Athos-Klöster auf Sithonia und Kassandra*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 211-224, carte). — Liste des *metochia* de l'Athos dans les presqu'îles de Sithonia (Apros) et de Cassandra. J. T.

KOMINIS (A. D.) voir *Symmeikta*.

KORNEMANN (Ernst), *Weltgeschichte des Mittelmeerraumes von Philipp II von Mazedonien bis Muhammed* édité par Hermann Bengton (Munich, 1967, 1 vol. in-8°, 1069 pp., 11 cartes dans le texte et

11 cartes hors texte). Réédition inchangée d'une œuvre publiée en 1948-1949). A. L.-M.

LACKNER (Wolfgang), *Zu Quellen und Datierung der Maximosvita* (*BHG*³ 1234), (*Analecta Bollandiana*, 85, 1967, pp. 285-316). — L'auteur de la Vie de saint Maxime le Confesseur a utilisé comme source fondamentale une *Urpassio* qu'on connaît par son résumé : *ἄθλησις ἐν ἐπιτόμῳ* (*BHG*³ 1236). Pour compléter cette source, il s'est servi de la Vie A de Théodore Studite (*BHG*³ 1755) et d'un ouvrage historique (qui a servi aussi comme source à la Chronographie de Théophane). Cette compilation est de la main du Studite Michel Exabulites et date du milieu du xᵉ siècle. J. T.

LAFONTAINE-DOSOGNE (Jacqueline), *Notes d'archéologie bulgare*, (*Cahiers archéologiques*, 17, 1967, pp. 45-58, pll.). — Description 1° des fonts baptismaux en terre cuite du vᵉ-viᵉ siècle, se trouvant au musée de Varna et provenant de la basilique paléochrétienne proche de Galata ; 2° d'un relief de marbre ou de calcaire représentant la Vierge orante, qui se trouve au même musée ; 3° de quelques peintures rupestres de la région du Lom (église du Moskov Dol ; église d'Ivanovo). J. T.

LUKA (Kolë), *Toponimia shqiptare në « Kangën e Rolandit » lidhun me disa ngjarje të vjeteve 1081-1085*— (*Studime Historike*, 2, 1967, pp. 127-144 : résumé français : *De la toponymie albanaise dans la «Chanson de Roland» et ses rapports avec certains événements historiques de 1081-1085*). — A l'aide de données tirées de la documentation historique et de la toponymie de l'Albanie actuelle, l'auteur complète la localisation, proposée en 1939 par H. Grégoire, de plusieurs toponymes de l'épisode de Baligant, dans la *Chanson de Roland*. J. T.

MAKSIMOVIĆ (Lj.), *Последые године протостратора Теодора Синадина*, (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 177-184. Résumé : *The Last Years of the Protostrator Theodore Synadenus*, pp. 184-185). — Quelques notes prosopographiques sur l'ancien gouverneur de Thessalonique. J. T.

MAZAL (Otto), *Zur Überlieferung der Chronik des Joel*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 127-131). — La *Chronographia* de Joël est

conservée dans 3 manuscrits : *Vatican, Barb. gr.* 192 (B) ; *gr.* 483 (V) et *Vienne, Nat. B., theol. gr.* 304 (W). V et W, indépendants l'un de l'autre, dépendent d'une *Vorlage* commune. B est une transcription de V par Léon Allatius. J. T.

MEYENDORFF (John), *Alexis and Roman : A Study in Byzantino-Russian relations* (1352-1354), (*Byzantinoslavica*, 28, 1967, pp. 278-288). — Malgré la faiblesse militaire et économique de Byzance dans la 2e moitié du XIVe siècle, son influence politique dans le monde slave restait considérable. L'étude du « cas » de la consécration de deux métropolites à Constantinople, la même année (1354) et pour le même siège de Kiev, montre bien le rôle prépondérant qu'a joué l'église dans le maintien de cette influence byzantine. J. T.

MIHĂESCU (Haralambie), *Prolégomènes à une édition critique des τακτικὰ-στρατηγικά de Maurice-Urbicius*, (*Revue des Études sud-est européennes*, 5, 1967, pp. 401-417). — L'auteur prépare une édition critique des τακτικὰ-στρατηγικά de Maurice (début VIIe s.). Ce traité de tactique et de stratégie se présente comme un recueil de règlements militaires provenant de sources diverses, que l'auteur le plus récent en date a adaptés aux nécessités de son époque ». Par erreur, un manuscrit attribue l'œuvre à Urbicius, auteur d'un Ἐπιτήδευμα inséré dans le traité. C'est pourquoi l'éditeur veut populariser le nom de l'auteur sous la forme Maurice-Urbicius. M. Mihăescu présente l'œuvre, en discute la datation, décrit les cinq manuscrits qui la contiennent et énonce quelques principes philologiques qui présideront à l'édition. J. T.

MIHĂILĂ (G.), *Istoriografia română veche (sec. al XV-lea-începutul sec. al XVII-lea) în raport en istoriografia bizantină şi sud-slavă*, (*Romanoslavica*, 15, 1967, pp. 157-202. Résumés en russe et en français). — Étude de synthèse sur les débuts de l'historiographie roumaine et ses relations avec l'historiographie slave et, à travers celle-ci, avec l'historiographie byzantine. J. T.

MILJKOVIĆ-PEPEK (P.), *Црквата св Јован Богослов-Канео во Охрид (По конзерваторските работи на архитектурата и живописот)*, (*Institut républicain pour la protection du patrimoine culturel. Patrimoine culturel et historique dans la RS de Macédoine*, IX. *Patrimoine culturel*, III, no 4. Skopje , 1967, pp. 67-124, figg., pll.,

plans ; résumé français : *L'église de saint Jean le Théologien- Kaneo d'Ochrid (A la suite des travaux de conservation de l'architecture et des peintures)*, pp. 121-124). — Les travaux de conservation ont enfin permis l'étude de l'architecture et de l'iconographie de l'église de S.-Jean le Théologien à Ochrid. J. T.

MITSAKIS (K.), *Beobachtungen zum byzantinischen Alexandergedicht, (Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 119-126). — Le fait qu'il n'y ait que huit mots empruntés au latin dans le roman d'Alexandre obligerait à placer sa rédaction au plus tard au début du XIIIe siècle. Pour ce qui concerne les sources du roman, l'auteur croit que ni la version α, ni la version β du Pseudo-Callisthène ne furent une source directe. Il pense plutôt à un texte qui serait très proche de ces deux versions, mais qui représenterait une tradition indépendante et plus complète. J. T.

NIKOLAJEVIĆ (Ivanka), *Églises à transept-nain de la Dalmatie, (Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 87-94, 4 plans). — L'auteur étudie quatre églises de Dalmatie de la seconde moitié du VIe siècle, du type architectural « à transept-nain » : Majdan, Lovrečina, Mokro Polje et Oborci. J. T.

NIKOLOPOULOS (P. G.), voir *Symmeikta*.

NYSTAZOPOULOU (Marie G.), voir *Symmeikta*.

OIKONOMIDÈS (N.), voir *Symmeikta*.

OSTROGORSKY (G.), *Autour d'un prostagma de Jean VIII Paléologue, (Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 63-85, 2 pll.). — La pièce n° 53 des *Facsimiles byzantinischer Kaiserurkunden* a été jadis l'objet d'une controverse entre F. Dölger et D. Anastasijević. M. Ostrogorsky reprend la question et attribue ce prostagma, accordé à Lavra, à Jean VIII Paléologue, en le datant du 4 décembre 1428. Soulignons la mise au point, importante pour la diplomatique byzantine, concernant le sens des termes *prostagma* et *horismos*, qu'on ne peut pas considérer comme synonymes. J. T.

PALL (Francise), *Skanderberg et Ianco de Hunedoara, (Revue des Études sud-est européennes*, 6, 1968, pp. 5-21). — Les efforts mili-

taires de Skanderberg ont favorisé indirectement ceux de Ianco de Hunedoara, parce que le soulèvement des Albanais a retenu une partie des forces turques dans leur pays. J. T.

PAPADOPOULOS (Théodore), *Ἱστορικαὶ περὶ Κύπρου εἰδήσεις ἐκ τοῦ χρονικοῦ τοῦ Ἐρνοὺλ καὶ Βερνάρδου τοῦ Θησαυροφύλακος*, (*Κυπρ. Σπ.*, pp. 39-114).

PERTUSI (Agostino), *Storiografia umanistica e mondo bizantino*, (*Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici. Quaderni*, 5). Palermo, 1967, 128 pp., 7 pll. — Dès le début du XVIe s., l'histoire politique et religieuse de Byzance a suscité l'intérêt des savants occidentaux. Des facteurs culturels, politiques, spirituels et religieux sont à l'origine de ce mouvement, dont A. Pertusi étudie l'évolution pendant le XVIe et le XVIIe s. L'auteur montre bien comment cette historiographie humaniste mène à une revalorisation de l'histoire de l'empire byzantin, parce qu'elle y voit des éléments culturels fondamentaux, utiles à la formation de la civilisation occidentale. J. T.

PETROV (Konstantin), *Истражувања на водоводниот систем во рановизантискиот Стоби*, (*Годишен Зборник*, 19, 1967, pp. 268-306, figg., plan, résumé français : *Recherches sur le système des conduites d'eau dans Stobi paléobyzantin*, pp. 303-306).

PIGULEVSKAJA (Nina), *Theophanes' Chronographia and the Syrian Chronicles*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 55-60). — La comparaison de deux chroniques plus ou moins contemporaines, l'une en grec : la *Chronographia* de Théophane, et l'autre en syriaque : le *Chronicon anonymum Pseudo-Dionysianum vulgo dictum*, révèle leurs sources communes, leur interdépendance et surtout l'importance des sources non grecques pour l'histoire byzantine J. T.

SCHUMAN (Verne B.), *P. Gen. inv. 108 and P. Oslo III*, (*R. Pap.*, pp. 171-2). — Observations sur : V. MARTIN, *Relevé topographique des immeubles d'une métropole* (*P. Gen. inv. 108*), *R. Pap.*, II, 1962.

SPECK (Paul), *Γραικία und Ἀρμενία. Das Tätigkeitsfeld eines nicht identifizierten Strategen im frühen 9. Jahrhundert*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 71-90). — Dans une lettre à Euphrosyne,

fille d'Irène patrikia, Théodore Studite mentionne son père défunt (ép., 2, 113, *P.G.*, 99, 1377 B/C). Bien qu'il s'avère impossible d'identifier ce stratège arménien, la notice de Théodore reste intéressante à plusieurs points de vue : 1° par l'attitude favorable dont elle témoigne à l'égard des Arméniens ; 2° par l'emploi du titre *δημαγωγός*, attribué au stratège anonyme ; 3° par l'emploi du terme *Γραικία*. J. T.

SPREMIĆ (Momčilo), *Харач Солина у* XV *веку*, (*Зборник Радова* 10, 1967, pp. 187-194. Résumé : *Capitation de Salonique au XVe siècle*, p. 195). — Pendant la période qui s'étend de la bataille d'Angora jusqu'à la conclusion du traité turco-byzantin, l'empire byzantin ne payait pas aux Turcs la capitation imposée après la bataille de la Maritza. Mais l'auteur montre que le despote de Salonique, Andronic Paléologue, était déjà devenu tributaire du sultan avant 1423. J. T.

STEPHANOU (Pelopidas), *Sedes Apostolica, Regia Civitas*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 33, 1967, pp. 563-582). — La préséance accordée, immédiatement après l'évêque de Rome, à celui de Constantinople par le concile de Constantinople (381) est due, selon le canon 28 de Chalcédoine, au rang de capitale de son siège. Le P. Stephanou veut montrer qu'il n'est guère probable que les Pères de 381 et ceux de 451 « aient tout simplement conclu du rang civil de la cité au degré dans la hiérarchie ecclésiastique ». Le but fut plutôt de réaliser l'identité idéale de l'ancienne et de la nouvelle Rome, par laquelle Constantinople participerait au titre apostolique et aux pouvoirs de Rome. J. T.

STIERNON (L.), *Notes de titulature et de prosopographie byzantines : Théodora Comnène et Andronic Lapardas, sébastes*, (*Revue des Études byzantines*, 24, 1966, pp. 89-96). — Théodora Comnène, femme d'Andronic Lapardas, est la petite-nièce de l'empereur Manuel Ier Comnène. J. T.

Specimina notationum antiquiorum, edenda curavit Oliver STRUNK. *Folia selecta ex variis codicibus saec. X, XI, & XII phototypice depicta*. Pars Principalis + Pars Suppletoria, (*Monumenta Musicae Byzantinae*, VII). Haemiae, Munksgaard, 1966, 187 pl. in 4° + XIII-40 pp. in-8°, 400 cour. dan. — Comme l'auteur le remarque

lui-même dans l'*Avant-propos*, le titre *Specimina* ne correspond guère à la collection de matériel rassemblé. Il s'agit, en effet, d'un choix judicieux qui constituera vraiment une base excellente pour l'étude de la notation musicale byzantine jusqu'en 1175. Cette édition magnifique fera attendre avec impatience le *Manuel* basé sur cette collection, qui nous est promis par l'auteur. J. T.

STYLIANOU (A. & J.), *An important manuscript map of Cyprus by Bartolomeo Lamberti in the library of the National Maritime Museum, Greenwich*, (*Κυπρ. Σπ.*, pp. 117-126, 2 pll., 2 depl.).

TEX (Jan Den), *A Dutch nobleman in Cyprus in 1657*, (*Κυπρ. Σπ.*, pp. 129-133).

THEODORESCU (Răzvan), *Quelques considérations sur les prémices et les débuts de l'art médiéval sur le territoire de la Roumanie*, (*Revue roumaine d'histoire de l'art*, 4, 1967, pp. 67-72). — L'essor culturel et artistique byzantino-balkanique sur le territoire roumain, aux Xe/XIe-XIVe siècles, fut précédé d'une période artistique qualifiée par l'auteur de prémices byzantines, liées à la culture matérielle autochtone et à l'art des peuples nomades. J. T.

Symmeikta, tome I, *Βασιλικὸν Ἵδρυμα Ἐρευνῶν, Κέντρον Βυζαντινῶν Ἐρευνῶν*, Athènes 1966, 334 pp., 32 pll.—La publication nouvelle dont nous saluons ici l'apparition est née du besoin de communiquer au monde savant, avant qu'une forme définitive ne leur ait été donnée, une partie des travaux du Centre. Sa nature et son programme sont exposés dans la préface par le Professeur ZAKYTHINOS. La parution des *Symmeikta* n'obéira pas à une périodicité régulière ; la publication sera réservée, provisoirement du moins, aux membres du *Κέντρον* et exclusivement à des études se rapportant aux grands travaux d'équipe que mène le Centre, notamment la préparation du nouveau catalogue de S.-Jean de Patmos et d'éditions critiques : travaux de recensement, etc., au Mont Athos ; mise en chantier d'une vaste *Βυζαντινὴ Χρονογραφία*. (Dans le cadre de ces travaux, on voit avec plaisir l'annonce d'une édition critique de Léon le Diacre).

Contenu du tome I (les titres donnés ici sont ceux des résumés français) : A. D. KOMINIS, *Le nouveau catalogue des manuscrits du monastère de Saint-Jean, Patmos* (*Méthode et problèmes*), pp. 17-34 ;

A. D. KOMINIS, *Les Paralipomènes de Sakkelion* (*Première contribution*), pp. 35-75 — concernent également le catalogue de Patmos ; Marie G. NYSTAZOPOULOU, *Le ἐπὶ τοῦ κανικλείου et l'éphorie du couvent de Patmos*, pp. 76-94 — trois actes attribués par Miklosich et Müller à *Κανιήλ* (sic) ; l'A. lit *ἐπὶ τοῦ κανικλείου* et, dans son commentaire, les date de 1273 ; Era L. VRANOUSSI, *Une collection autorisée d'actes officiels du monastère de Patmos sur un rouleau du XIe s.*, pp. 95-119 ; N. OIKONOMIDÈS, *Note sur la copie authentique des documents anciens de patmos*, pp. 120-124 ; A. D. KOMINIS, *Deux feuillets égarés du kontakarion 212 de Patmos*, pp. 125-136 ; Era VRANOUSSI, *Un catalogue inédit d'actes du couvent de Patmos* (*XIIe-XIIIe s.*), pp. 137-162 ; P. G. NIKOLOPOULOS, *Copistes et originaux de l'épistolaire patmiaque de Mélétius Pigas. Le Patmiacus 396 et Théophile de Libye*, pp. 163-183 ; Élizabeth A. ZACHARIADOU, *Contribution à l'histoire du Sud-Est de la Mer Égée* (*firmans inédits de Patmos*), pp. 184-230 ; M. NYSTAZOPOULOS, *Quatre actes russes inédits en faveur du couvent de* [la] *Théotokos à Milos* (*1656-1705*), pp. 231-256 ; P. NIKOLOPOULOS-N. OIKONOMIDÈS, *Catalogue des archives grecques du monastère de Dionysiou au Mont Athos*, pp. 257-327.

Le volume est illustré par 32 belles reproductions de documents.

P. K.-H.

TRAPP (Erich), *Die Stellung der beiden Apologien des Vat. gr. 1107 in der byzantinischen Islampolemik*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 199-202). — L'auteur résume le contenu de deux apologies contre l'Islam conservées dans *Vat. gr.* 1107. Le caractère particulier de ces documents mérite d'être souligné : leur but n'est pas seulement de donner une apologie de la doctrine chrétienne, mais surtout de combattre les défections dans les rangs des Chrétiens. J. T.

VRANOUSSI (Era L.), voir *Symmeikta*.

WASSERSTEIN (Q.), *An unpublished Treatise by Demetrius Triclinius on Lunar Theory. Edited with Introduction and Notes*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 153-174, 2 pll.). — Neuf manuscrits ont conservé — en entier ou partiellement — un traité de Démétrius Triclinius sur la lune. L'auteur publie le texte de ce traité, ainsi que les diagrammes qui sont indispensables à sa compréhension.

J. T.

WESTERINK (L. G.), *Ein unbekannter Brief des Prokopios von (Gaza,(BZ*, 60, 1967, pp. 1-2). — « Le ms *Baroccianus gr.* 131 comprend neuf lettres anonymes de Procope de Gaza, qui ne furent pas identifiées par Coxe et dont il n'est par conséquent pas tenu compte dans la nouvelle édition de Garzya et Loenertz ».

Édition de la seule lettre restée auparavant inédite. Parallèles sur lesquels l'auteur fonde l'attribution à Procope. P. K.-H.

WIRTH (Peter), *Zur Frage nach dem Beginne des Episkopats des Eustathios von Thessalonike*, (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 143-146). — L'auteur met en question la date traditionnelle de la nomination d'Eustathe au siège métropolitain de Thessalonique (fin 1174). Tout ce qu'on peut dire dans le stade actuel des recherches, c'est qu'il a été nommé entre 1174 et 1177. J. T.

ZACHARIADOU (Élizabeth A.), voir *Symmeikta*.

ZAKYTHINOS (D. A.), voir *Symmeikta*.

ZALOSCER (Hilde), *Gibt es eine koptische Kunst ?* (*Jahrb. öst. Ges.*, 16, 1967, pp. 225-244, 3 pll.). — « Art copte » n'est pas synonyme d'« art *chrétien* égyptien » ; il faut comprendre l'adjectif *copte* dans son sens étymologique, c'est-à-dire *égyptien* tout court. J. T.

ZANANIRI (Gaston), *Le Saint-Siège et Moscou*. Paris, Spes, 1967, 172 pp. — Signalons à nos lecteurs aux pp. 109-123, l'annexe n° 1 : *Chronologie russe (911-1914)*, qui juxtapose en deux colonnes 1° les grands événements historiques ; 2° les faits les plus importants de l'histoire de l'église de Russie. J. T.

ŽIVOJINOVIĆ (Mirjana B.), *Судство у грчким областима српског царства*, (*Зборник Радова*, 10, 1967, pp. 197-246. Résumé : *The Judicial System in the Greek Territories of the Serbian Empire*, pp. 247-249). — L'auteur étudie le système judiciaire des centres ecclésiastiques grecs suivants dans l'empire serbe d'Étienne Dušan : Serres, Zichna, Christopolis, Melnik, Kaesaropolis, Ježevo, Jerissos et le Mont Athos. Il traite surtout des prérogatives et devoirs des grands fonctionnaires parmi lesquels on notera avec intérêt le grand nombre de laïcs. J. T.

DIE TRIPOLITANISCHEN WIRREN UNTER VALENTINIAN I.

Innerhalb der spätrömischen Geschichte Nordafrikas zeichnen sich die Ereignisse der Regierungszeit Valentinians I. (364-375) in doppelter Weise aus. Einerseits durch die Vorgänge selber: nach langer Zeit verhältnismässig friedlichen Gedeihens greift die Unruhe unter den Randvölkern des Reiches auch auf die africanischen Provinzen über und beleuchtet in symptomatischer Weise die Gefahren, die das Imperium an nahezu allen Grenzen bedrohen. Und andererseits ist es der Überlieferungsstand dieser Ereignisse: im Gegensatz zu den weithin im Halbdunkel unbefriedigender Dokumentierung liegenden Geschichtsabschnitten ist die Quellenlage für diese Phase ungewöhnlich günstig. Dies verdanken wir den ebenso ausführlichen wie — im Prinzip — zuverlässigen Berichten bei Ammianus Marcellinus. Sie haben ihre uns vorliegende Form kaum dreissig Jahre nach den Geschehnissen selber gefunden (1) und sind, entsprechend ihrem historischen Aussagewert und ihrer literarischen Eindruckskraft bis in die jüngste Zeit immer wieder unter den verschiedensten Aspekten ausgewertet und nacherzählt worden (2).

(1) Vor allem XXVII 9, 1-15 ; XXVIII 6 ; XXIX 5. Zur Abfassungszeit vgl. DEMANDT, A., *Zeitkritik und Geschichtsbild im Werk Ammians* 1965 S. 152.

(2) TILLEMONT, *Histoire des empereurs* V 1732 S. 11, 1-12, 2 ; GIBBON, E., *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, ed. J. B. BURY 1909, III, S. 48-50 ; RICHTER, H., *Das weströmische Reich*, 1865, S. 392-394 ; SIEVERS, G. R., *Studien zur Geschichte der römischen Kaiser*, 1870, S. 285-291 ; LÖFFLER, E., *Der comes Theodosius*, 1885, S. 18-24 ; REICHE, F., *Chronologie der letzten sechs Bücher des Ammianus Marcellinus*, 1889, S. 51-54 ; PALLU DE LESSERT, A. C., *Fastes des provinces africaines (proconsulaire, Numidie, Maurétanies) sous la domination romaine*, II, 1901, S. 248-254 ; CAGNAT, R., *L'armée*

Die beherrschende Rolle der Darstellung Ammians hatte indessen zur Folge, dass die zahlreichen Zeugnisse der Parallelüberlieferung und die mit ihnen verbundenen Probleme vernachlässigt blieben und die Einstellung der Forschung gegenüber Ammians Unparteilichkeit nicht so kritisch war, wie sie hätte sein sollen. Die Einordnung der Inschriften und Ausgrabungsbefunde in den Handlungsgang ist nicht immer mit der notwendigen Sorgfalt vorgenommen worden, die Chronologie der Vorgänge ist über die Ansätze Seecks von 1906 (1) nicht hinausgekommen, eine systematische Auswertung der Gesetze des Codex Theodosianus ist seit der letzten Auflage des Gothofredus 1736-1741 (2) nicht mehr erfolgt, und die Herausarbeitung von Ammians gegenüber dem *comes Africae* Romanus tendenziösen Darstellung steht noch aus. Dem Gang der Handlung folgend — für dessen Inhalt grundsätzlich auf den Ammiantext (XXVIII 6) verwiesen sei — sollen diese Aufgaben in den folgenden Zeilen für den ersten Komplex der africanischen Unruhen, die Austorianereinfälle in Tripolitanien, einer Lösung näherzubringen versucht werden.

romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs, I, 1913, S. 76-81 ; SEECK, O., *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, II², 1921, S. 106-109 ; HEERING, W., *Kaiser Valentinian* I., 1927, S. 44-46 ; STEIN, E., *Geschichte des spätrömischen Reiches*, I, 1928, S. 275 f ; MERIGHI, A., *La Tripolitania antica dalle origini alla invasione degli Arabi*, I, 1940, S. 275-282 ; PIGANIOL, A., *L'Empire chrétien (325-395)*, 1947, S. 181 f. ; GUEY, J., *Flavien Nicomaque et Leptis Magna*, REA, 52, 1950, S. 84-89 ; BARTOCCINI, R., *La* curia *di Sabratha*, QAL, I, 1950, S. 33-36 ; JULIEN, A., *Histoire de l'Afrique du nord, Tunisie-Algérie-Maroc, des origines à la conquête arabe (647 ap. J.-C.)*, 1951, S. 219 ; WARMINGTON, B. H., *The North African Provinces from Diocletian to the Vandal Conquest*, 1954, S. 9 f ; ROMANELLI, P., *Storia delle province romane dell' Africa*, 1959, S. 565-577 ; Ds., *Leptis Magna, Africa Italiana*, I, 1925, S. 28-30 ; DESANGES, J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, 1962, S. 82 ; BURIAN, J., *Die einheimische Bevölkerung Nordafrikas in der Spätantike bis zur Einwanderung der Wandalen*, in : ALTHEIM-STIEHL, *Die Araber in der Alten Welt*, V, 1, 1968, S. 204-217.

(1) SEECK, O., *Zur Chronologie und Quellenkritik des Ammianus Marcellinus*, Hermes, 41, 1906, S. 481-539.

(2) GOTHOFREDUS, I., *Codex Theodosianus cum perpetuis commentariis*, I-VI, ed. RITTER, 1736-1741.

Für den zweiten Teil, den Aufstand des Firmus in Mauretanien, sei dies im Zusammenhang mit den Feldzügen des älteren Theodosius an anderer Stelle nachgeholt.

Im letzten Teil seines Werkes (XXVI-XXXI) verlässt Ammian die annalistische Darstellungsweise und handelt grössere Zusammenhänge auf einzelnen Schauplätzen ab. Dieser, von Ammian mit den veränderten Gegebenheiten erklärte Systemwechsel (XXVI 5, 15), erschwert die chronologische Gliederung dieser Komplexe. Zur Vorgeschichte des Krieges (1) und dem ersten Einfall (2) der *Austoriani* (3) in das Territorium von Lepcis (4) gibt Ammian drei unterschiedliche Zeitangaben. Am Beginn des Berichtes erklärt er, dass die Anfänge der Unruhen noch in die Zeit Jovians (27.VI.363-17.II. 364) zurückreichen : *Ioviano etiam tum imperante* (XXVIII 6, 4). Daher wird der erste Zug im allgemeinen auf den Sommer 363 gesetzt (5). Ammians Formulierung legt jedoch eine Datierung gegen Ende der Regierung Jovians näher, und dafür sprechen auch die beiden anderen Stellen : XXVII 9, 1 wird der Anfang der Herrschaft Valentinians (ab 26. II. 364), XXVI 4, 5 das Jahr 364 als das des ersten Überfalls bezeichnet. Somit wäre für diesen der Winter 363/364 vorzuziehen (6),

(1) Über die Person des Stachao, dessen Verurteilung nach AMM. XXVIII 6, 3 den Einfall ausgelöst hat, ist nichts bekannt. Was unter *provinciam omni fallaciarum via prodere* zu verstehen ist, bleibt unklar. BURIAN, *Nordafrika*, S. 205 nimmt an, Stachao sei ein einflussreicher Austorianer gehobener sozialer Herkunft gewesen.

(2) Frühere Züge dieses Stammes, von denen ROMANELLI, *Leptis*, S. 28, spricht, lassen sich nur Ammians Wendung entnehmen : (*Austoriani*) *paulisper pacati, ad genuinos turbines revoluti sunt* (XXVIII, 6, 2). Schwerlich hegten sie die Absicht, sich diesmal der Provinz endgültig zu bemächtigen.

(3) Die richtige Namensform ist nicht klar ; aber da der Ammiantext XXVI 4, 5 und XXVIII 6, 13 *Austoriani*, und nur 6, 2 *Austuriani* zeigt, ziehe ich mit Clark (gegen etwa zuletzt BURIAN *pass.*) die erstere Form vor.

(4) So die offizielle Schreibweise, vgl. IRT S. 73-76.

(5) PALLU DE LESSERT, S. 251 ; CAGNAT, S. 76-81 ; SEECK, *Untergang*, II, S. 107 ; MERIGHI, S. 275 ; GUEY, S. 84 ; BARTOCCINI, S. 33 f ; WARMINTGON, S. 9 f u. 16 ; COURTOIS, Ch., *Les Vandales et l'Afrique*, 1955, S. 102 ; ROMANELLI, *Leptis*, S. 28 ; *Africa*, S. 567 ; BURIAN, S. 204.

(6) REICHE, S. 51 ; BURY-GIBBON, III, S. 50 ; HEERING, S. 44.

und dies entspräche auch der notwendigen Herabdatierung der Folgen (s.u.).

Während die bedrohten Bewohner von Lepcis die Hilfe des *comes Africae* wohl sehr bald nach dem ersten Einfall anriefen (Amm. XXVIII 6, 5), zeigt sich eine mögliche Reaktion vom Hofe erst am 17. Mai 365. Damals befahl Valentinian dem *vicarius Africae* Dracontius, die Grenzkastelle zu versorgen und bedrohte die üblichen Betrügereien der *tabularii* mit der Folter (CTh. XI 1, 11). Der von Gothofredus (z. St.) vorgeschlagene Bezug auf die Austorianereinfälle ist plausibel, doch kann es sich nicht um eine Massnahme Valentinians auf die Bittgesandtschaft von Tripolis hin handeln, da diese, wie zu zeigen ist, später liegt.

Nachdem Romanus der Aufforderung entsprechend mit seinem Heer vor Lepcis erschienen, aber wegen der Weigerung der Stadt, ihn entsprechend zu unterstützen, wieder abgezogen war, kam es zum Konflikt zwischen der Provinz und dem *comes*. Der Entlastungszug des Romanus nach Lepcis gilt in der neueren Forschung vielfach als ausgemachtes Scheinmanöver. Romanus habe von Anfang an nicht daran gedacht, gegen die *Austoriani* zu Felde zu ziehen und seine Materialforderungen seien ein blosser Vorwand dafür gewesen (1). Dies unterstellt ihm nicht einmal Ammian, er betont dagegen nur, dass die Unterstützungsansprüche des *comes* gegenüber der Stadt, speziell die Forderung nach 4000 Kamelen, unerfüllbar hoch gewesen seien. Warmington entnimmt Ammian *e silentio* mit Recht, dass Romanus grundsätzlich das Recht auf eine Unterstützung besessen habe ; Courtois betont andererseits, dass die in der Literatur (auch noch nach Courtois) regelmässig wiederholte Zahl von 4000 Kamelen falsch sein müsse (2). Aus agronomischen Gründen käme eine solche Zahl nicht in Frage, selbst wenn Romanus seine Forderung unerfüllbar hoch habe ansetzen wollen, was ihm nur die

(1) AMM. XXVIII, 6, 5 f. SEECK, *Untergang*, II, S. 107 ; MERIGHI, S. 278 ; JULIEN, S. 219 ; ROMANELLI, *Leptis*, S. 28 f u. *Africa*, S. 568 ; u.a. Anders BURIAN, S. 208.

(2) WARMINGTON, S. 10 ; DS., *The Career of Romanus, comes Africae*, Byz. Z. 49, 1956, S. 55-64, S. 55-57. COURTOIS, S. 100, Anm. 6 ; vgl. BURIAN, S. 208.

neueren Autoren zumuten. Courtois vermutete eine Textkorruptel bei Ammian, doch könnte auch er selbst oder seine Quelle die Zahl übertrieben haben. Dass Romanus vierzig Tage vor Lepcis gewartet hat, spricht — trotz Ammians *dissimulanter* — für ihn. Bedenken erweckt auch, dass die Soldaten später die Forderung des *comes* für angemessen und erfüllbar gehalten haben (Amm. XXVIII 6, 23).

Nach dem Abzug des *comes* fassten die Provinzialen der *Tripolitana* auf ihrer alljährlichen Versammlung den Beschluss, eine Beschwerdegesandtschaft an Valentinian zu schicken (XXVIII 6, 7 f). Ammians Bericht über diese Massnahme ist eine der wichtigsten Quellen für die Geschichte der nachconstantinischen Provinziallandtage (1). Während diese ihre ursprünglichen Funktionen im Zusammenhang mit dem Kaiserkult allmählich verloren, gaben sie den Kirchenkonzilien (nicht nur) den Namen ab, und das Schwergewicht ihrer Tätigkeit verlagerte sich in den Bereich der Verwaltung und gewann u.a. Bedeutung im Rahmen des Kontrollsystems der Beamtenschaft. Noch im Jahre 317 brauchten die Provinzialen für die Weiterleitung ihrer Dekrete an den Hof die Unterschrift der *iudices* (CTh. I 16, 2), doch wurden sie 331 regelrecht aufgefordert, dem Kaiser über die Tätigkeit der *praesides*, sei es lobend, sei es — vor allem — beschwerend zu berichten (CTh. I 16, 6 f). Schon vor dem hier vorliegenden Fall scheinen Statthalter das letztere zu unterbinden versucht zu haben, denn 355 wurde den africanischen Provinziallandtagen die Redee, Beschluss- und Gesandtschaftsfreiheit gegen irgendwelche Widersacher zugesichtert (CTh. XII 12, 1). Dieses Gesetz bildet die juristische Grundlage für das Vorgehen der *Tripolitana* gegen Romanus.

Der Ort der Versammlung ist nicht bekannt. Bartoccini setzt

(1) Zu den *concilia* vgl. KORNEMANN, *concilium* RE 7, 1900, S. 801-830; NESSELHAUF, *Die spätrömische Verwaltung der gallisch-germanischen Länder*, *Abh. d. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1938, phil.-hist. Kl. Nr. 2, S. 99 f; J. DEININGER, *Die Provinziallandtage der römischen Kaiserzeit von Augustus bis zum Ende des 3. Jhs. n. Chr.*, Vestigia, 6, 1965; T. KOTULA, *Les assemblées provinciales dans l'Afrique romaine sous le Bas-Empire* (poln. m. frz. Résumé), Travaux de la Société des sciences et des lettres de Wrocław, A 108, 1965.

sich für Sabratha mit den Argumenten ein, dass der jährlich wechselnde Vorsitzende den Titel eines *flamen perpetuus* getragen habe und solche auf Inschriften von Sabratha häufig begegnen, und ausserdem die Erweiterung der *curia* im späten 4. Jahrhundert auf die Beherbergung des Landtags weise (1). Demgegenüber ist festzustellen, dass der Provinzialpriester von Tripolis den Titel eines *sacerdos provinciae Tripolitanae* trug (2), sowie derjenige der Proconsularis *sacerdos provinciae Africae* hiess (3). *Flamen perpetuus* dagegen muss ein munizipales Amt gewesen sein, wie die Häufigkeit der Inschriften in den grösseren Städten Nordafrikas belegt (4). Als Tagungsort für das *concilium* von Tripolis muss daher — wenn es einen ständigen gegeben hat — an der Hauptstadt der Provinz, festgehalten werden, es war Lepcis selber (5).

Das Datum der Tagung wird daraus, dass die Beschwerdegesandtschaft Valentinian zugleich das *ob imperii primitias* fällige *aurum coronarium* überbringen sollte, möglichst nahe an die Thronbesteigung des Kaisers am 26. Februar 364 gesetzt, meistens in den Frühling oder Sommer 364 (6). Entscheidend für den Fortgang wurde es, dass Romanus dieser Gesandtschaft durch einen Eilboten an seinen Freund und Verwandten Remigius, den *magister officiorum*, zuvorkam und durch ihn den Kaiser zu seinen Gunsten beeinflusste (7). Das *concilium*

(1) Bartoccini, S. 36, 39-41.

(2) CIL VIII, 27 u. 11025 ; IRT, S. 9, u. Nr. 567, 568, 578.

(3) ILA, Nr. 253 ; IRT, Nr. 397 ; vgl. schon Kornemann, RE 7, S. 825.

(4) Vgl. die Register zu ILA, S. 429, IRT, S. 261, u. CIL VIII, Suppl. 5, 2, S. 236.

(5) IRT, S. 9. Auch sonst ist die Provinzhauptstadt Tagungsort der Provinziallandtage, so wie der Sitz des *ppo* Tagungsort des Diözesanlandtages ist, vgl. Kornemann, RE 7, S. 823-825.

(6) Reiche, S. 51 ; Goyau, G., *Chronologie de l'empire romain*, 1891, S. 508 ; Pallu de Lessert, S. 249 ; Seeck, O., *Hermes*, 41, S. 481-539, S. 522 ; Ds., *Die Briefe des Libanius*, 1906, S. 276 ; *Untergang*, II, S. 107 ; Heering, S. 49 ; Stein, *Geschichte*, S. 276 ; Merighi, S. 279 ; Nagl, A., *Valentinianus I.*, RE 14 A, 1948, S. 2158-2204, S. 2181 ; Bartoccini, S. 34 ; Warmington, *Provinces*, S. 6 ; Romanelli, *Leptis*, S. 29 ; *Africa*, S. 568 f. Ohne erkennbaren Grund datiert Lacombrade, Ch., *Notes sur l'aurum coronarium*, REA, 51, 1949, S. 54-59, S. 58, die Gesandtschaft auf 370.

(7) Amm. XXVIII 6, 8 ; vgl. XXVII 9, 2 ; XXX 2, 10.

fällt somit auf einen Zeitpunkt, zu dem Remigius *magister officiorum* war. Sein Vorgänger Ursatius begegnet zum letzten Mal im Zusammenhang mit dem Beginn des Alamannenkrieges unter Valentinian. *Prope Kalendas Novembris* 365 wurde dem Kaiser nach Paris gemeldet, dass die Alamannen ihrer Empörung über die verächtliche Behandlung und die schäbigen Jahresgeschenke, die der *magister officiorum* Ursatius ihren Gesandten hatte zuteil werden lassen, in einem ungewöhnlich heftigen Raubzug Luft gemacht hatten (1).

Die africanischen Ereignisse müssen somit auf die Abfolge der *magistri officiorum* abgestimmt werden, und diese wiederum ergibt sich aus der Chronologie der Alamannenkriege. Diese Schwierigkeit ist nur von wenigen Autoren gesehen und von ihnen in verschiedenem Sinne zu beheben versucht worden. Drei Möglichkeiten zeigen sich hierfür, deren jede vorgeschlagen worden ist, ohne konsequent durchgeführt zu werden.

1. Wenn das *concilium* 364 stattfand, Alamannengesandtschaft und Amtsantritt des Remigius aber ins Jahr 365 fallen, hat Ammian Remigius zum Zeitpunkt des Konzils versehentlich vorgreifend *magister officiorum* genannt.

2. Wenn der Landtag auf 364 fällt und Ammian Remigius richtig tituliert, müssen Alamannengesandtschaft und Amtswechsel schon 364 stattgefunden haben.

3. Wenn Ursatius noch 365 mit den Alamannen verhandelte und Remigius zur Zeit des Landtages sein Nachfolger geworden war, liegt das *concilium* später.

Den ersten Weg haben Tillemont, Reiche und Heering eingeschlagen (2). Er ist aber deswegen bedenklich, weil das einen Eingriff in den Faktenbestand Ammians voraussetzt. Ammian tituliert Remigius mehrfach in dieser Amtsstellung (3),

(1) CLARK, Amm. XXVI 5, 7 f schreibt hier wie XXVI 4, 4 *Ursacius* anstelle der beide Mal im *Fuldensis* « *Ursatius* » überlieferten Schreibweise, ohne ersichtlichen Grund.

(2) TILLEMONT, Anm. 18 zu Valentinian S. 4, 2 ; REICHE, Anm. 40, S. 72 ; HEERING S. 45.

(3) XXVII 9, 2 ; XXVIII 6, 8 ; vgl. XXX 2, 10.

und sie erklärt überhaupt die Beeinflussung des Kaisers durch Remigius, da der Empfang von Gesandtschaften dem *magister officiorum* oblag (1).

Die zweite These vertritt Seeck (2). Er identifiziert den Valentinian 365 gemeldeten Plünderungszug mit dem grossen Alamannenkrieg, den Ammian später für den folgenden Winter erzählt, datiert ihn um ein Jahr zurück auf Januar 365 und setzt die von Ursatius empfangene Abordnung auf den Herbst 364 (3). Damit kann er die Amtszeit des Remigius schon Ende 364 beginnen lassen und das *concilium* noch in dieses Jahr setzen (4).

Mit Recht nimmt Seeck an, dass die Alamannengesandtschaft Valentinian nicht nach Konstantinopel entgegengezogen, sondern an den Hof nach Mailand gegangen ist, wo der Kaiser seit dem 23. Oktober 364 urkundet (5). Dies ist somit der *terminus post quem* für die Gesandtschaft. Nach Seecks Konzeption des *terminus ante quem* 1. Jan. 365 aber müssen der Empfang der Alamannen, die Entlassung des Ursatius und die Ernennung des Remigius mit dem Bekanntwerden dieses Wechsels in Africa, die Provinzialversammlung von Tripolis, der Abgang der Beschwerdepost und die Intrige in den letzten zehn Wochen des Jahres 364 nacheinander untergebracht werden. Das ist schwierig.

Zudem ist Seecks Alamannenchronologie mit der Voraus-

(1) Vgl. Boak, A., *The Master of the Offices in the Later Roman and Byzantine History*, University of Michigan Studies, Humanistic Series XIV, 1919, S. 34.

(2) Seeck, Hermes 41, S. 490 u. 522 ; *Untergang* V, S. 22 f. ; (so zuletzt Hatt, J. J., *Histoire de la Gaule Romaine* 1966, S. 318). Dagegen setzte er den Beginn der Remigius-Intrige, unangesehen der Konsequenzen für die africanische Chronologie, später auf 365, Ds., *Remigius* 1, RE, 1A, 1914, S. 594. Lippold, A., *Ursatius* 1, RE 17A, 1961, S. 1056, ist für Frühjahr 365, ohne Begründung.

(3) So auch Klein, W., *Studien zu Ammianus Marcellinus*, Klio Beiheft 13, 1914, S. 27-29, der daraus weitreichende Schlüsse auf Ammians Arbeitsweise zieht, und Jullian, C., *Histoire de la Gaule*, VII, 1936, S. 236, Anm. 4.

(4) So auch Stroheker, K. F., *Der senatorische Adel im spätantiken Gallien*, 1948, S. 207 (Nr. 321).

(5) CTh. XI 2, 2 mit falschem Jahr, vgl. Seeck, O., *Regesten der Kaiser und Päpste für die Jahre 311 bis 476 n. Chr.*, 1919, S. 218.

setzung behaftet, in Ammians letzten sechs Büchern herrsche « chronologisch die vollständigste Principienlosigkeit » (1). Sie baut auf die obsolete Quellenhypothese eines « Thukydideers », die das Mass des philologisch Beweisbaren weit überschreitet (2). Dagegen hat Heering die schon bei Gothofredus korrekte Chronologie wiederhergestellt und differenziert, ist damit aber gegen Seecks Einfluss nicht durchgedrungen (3). Anstatt die Wiederholungen, Verschiebungen und Rückgriffe, die sich aus Seecks Chronologie für den Aufbau der Darstellung Ammians ergeben, aufzuzeigen, sei die Ereignisfolge kurz nach dem Ammiantext referiert :

XXVI 4, 5. Während der Regierungszeit von Valentinian und Valens plündern die Alamannen Gallien und Raetien. *Hoc tempore* bezieht sich, wie Seeck, Untergang V 1913 S. 432, und Heering, Valentinian 1927 S. 26, gegen Sievers, Studien 1870 S. 275, dargetan haben, nicht auf das Jahr 364, sondern auf die Zeit Valentinians allgemein, und darüber hinaus, wie die Erwähnung des Goteneinbruches beweist, auf die letzten drei Jahre des Valens. Die Stelle gibt chronologisch nichts her.

(1) SEECK, *Hermes* 41, S. 492 u. 519 ; HATT, S. 318.

(2) Schon BAEHRENS, Bursian, 203, 1925, S. 77 sprach sich dagegen aus ; THOMPSON, E. A., *The Historical Work of Ammianus Marcellinus*, 1947, Kap. II, und L. DILLEMANN, *Ammien Marcellin et le pays de l'Euphrate et du Tigre*, *Syria* 38, 1961, S. 87-158, besd. S. 110-135, nehmen in breiter Front dagegen Stellung, nachdem schon ENSSLIN, W., *Zur Geschichtsschreibung und Weltanschauung des Ammianus Marcellinus*, *Klio Beiheft* 16, 1923, S. 10-19 diese These übergangen hatte. Ein letztes Aufleuchten bei HARTKE, *Geschichte und Politik im spätantiken Rom*, *Klio Beiheft* 45, NF 32, 1940, S. 36, Anm. 1, 43, Anm. 1, 64 ; *Römische Kinderkaiser*, 1951, S. 283, Anm. 1, 333 ; und ALFÖLDI, A., *A Conflict of Ideas in the Late Roman Empire*, 1952, Anm. 1, S. 128.

(3) HEERING, S. 26-33 ; GOTHOFREDUS I, p. XXVIII zu 366 ; ebenso SIEVERS, *Studien*, S. 275 ; REICHE, S. 11, 18 f. ; GOYAU, S. 517 ; Heerings Rettung des Ammiantextes ist von STEIN, *Geschichte*, S. 280, Anm. 2 summarisch und ohne Begründung zugunsten Seecks abgelehnt worden. Seeck bleibt massgebend bei KLEIN, S. 27-29 ; JULLIAN, S. 236 Anm. 4 ; SCHMIDT, L., *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgang der Völkerwanderung. Die Westgermanen*, 1940² S. 45 ; NAGL, RE 14A, S. 2169. Richtig jedoch PIGANIOL, S. 174, der aber die Konsequenzen für die africanische Chronologie nicht zieht.

XXVI 4, 7-9. Valentinian erfährt Ende Oktober 365 den von Ursatius ausgelösten Einbruch der Alamannen, er entsendet Dagalaifus gegen sie, der aber zu spät kommt, da die Alamannen sich bereits wieder ohne Verluste zurückgezogen haben. Diese Handlung ist durch den von Ammian genannten raschen Rückzug des Feindes in sich abgeschlossen. Am Ende des Kapitels, XXVI 5, 15, verlässt Ammian die Ereignisse im Westen mit dem Jahr 365 und einem Ausblick auf 366, Valentinians Ankunft in Reims, und verkündet, die von diesem Augenblick an nebeneinanderherlaufenden Ereignisketten im Osten, die Procoprevolte, und im Westen, die Alamannenkriege, geschlossen behandeln zu wollen.

XXVII 1, 1. Nachdem er den Procopius-Aufstand abgeschlossen hat, der vom 28. September 365 bis zum 27. Mai 366 währte, beginnt er das neue Buch : *dum per eoum orbem haec, quae narravimus, diversi rerum expediunt casus* (der Procopiuskrieg), *Alamanni post aerumnosas iacturas et vulnera, quae congressi saepe Iuliano Caesari pertulerunt ... ob causam expositam supra* (die Auseinandersetzung der Alamannengesandten mit Ursatius) *Gallicanos limites formidati iam persultabant.* (Dies ist der XXVI 5, 7-9 dargestellte Rachezug. Jetzt kommt etwas Neues :) *statimque post Kalendas Ianuarias ...* Es folgt die Nierderlage von Charietto und Severianus gegen die Alamannen. Da wir uns im Jahre 366 befinden, kann nur der Januar dieses Jahres gemeint sein. Wenn Ammian den ersten Plünderungszug von 365, der nur ein tastendes Vorspiel zu dem anschliessenden Winterzug war, aus sachlichen Gründen diesem noch einmal kurz zusammengefasst voranstellt, heisst das nicht, dass beide Züge identisch sind und der zweite die über den Procop-Aufstand zurückgreifende ausführlichere Version des an der falschen Stelle eingefügten ersteren sei. Diese These von Seeck und Stein lässt sich auch nicht mit Zosimos stützen, der nur einen einzigen Alamanneneinbruch nennt (IV 9). Er behauptet auch, der Krieg habe sofort nach Julians Tod begonnen und Valentinian habe persönlich eine Niederlage gegen sie erlitten und einen Sieg über sie errungen. Die Nachricht des Zosimos ist also unbrauchbar.

XXVII 2, 1. Valentinian entsendet Dagalaifus aus Paris gegen die siegreichen Alamannen, beruft ihn aber zurück, ehe

er etwas ausrichten konnte. Der Grund ist nicht wie beim ersten Mal der rasche Rückzug der Germanen, die diesmal vielmehr im Lande bleiben, wie der Fortgang erweist, sondern der Konsulatsantritt von Dagalaifus und Gratian für 366. Da der Januar schon beim Einfall der Alamannen angebrochen war, hat sich der Konsulatsantritt verspätet, (Vgl. Sievers, Studien 1870 S. 275 ; Reiche, Chronologie 1889 S. 18 f. und Anm. 11 S. 66). Auch hieraus lässt sich kein Argument für Seecks Chronologie gewinnen, da über die Strenge des Brauches, das Konsulat am 1. Januar anzutreten, für das späte 4. Jahrhundert keine Zeugnisse vorliegen, und angesichts der militärischen Situation ohnehin an Beweiskraft verlören (vgl. Kübler, *consul*, RE 7, 1900 S. 1136). Jovinus übernahm das Kommando und besiegte die Alamannen in drei Schlachten, die Valentinian gleichzeitig mit dem Sturz des Procopius vom 27. Mai 366 nach Paris gemeldet wurden. Dies muss auch der bei Zosimos erwähnte Sieg gewesen sein (s.o.), der ausserdem in einer abgelegenen und daher bisher übersehenen Quelle berichtet wird : in den *Consularia Constantinopolitana* (Chron. min. I 241) heisst es zum Jahre 366 im Anschluss an die Niederwerfung des Procopius : *Ipso anno Augustus Valentinianus gentem Alamannicam pervicit.* Diese Nachricht stammt dem Kontext nach nicht aus Ammian und darf daher als Stütze für seine Chronologie betrachtet werden.

Nachdem der Valentinian Ende Oktober 365 berichtete Alamannenzug als eigenständige, dem grossen Krieg von Januar bis Mai 366 vorangegangene Aktion gesichert ist, erhebt sich die Frage der Feinchronologie. Nach Ammian hat der Kaiser die besagte Nachricht am gleichen Tage wie die vom Aufstand des Procopius erhalten. Procopius hatte sich am 28. September 365 erhoben, die Botschaft war also etwa einen Monat unterwegs. Demgegenüber hatte die Meldung des Alamanneneinbruches nur ungefähr ein Zehntel des Weges zurückzulegen und kann daher bei ihrer Ankunft kaum älter als eine Woche gewesen sein. Sie ist naturgemäss zu Beginn des Überfalles abgegangen, deshalb gehört dieser in den Oktober 365. Ammians Behauptung, dass die Insurrektion des Procopius *circa id tempus aut non multa posterius* gegenüber dem Alamannenzug erfolgt sei, ist in ihrem zweiten Teil mit

dem gleichzeitigen Einlaufen beider Nachrichten *uno eodemque die* nicht vereinbar (1). Da aber diese exakte Datierung auf eine direkt vom Hofe stammende Unterlage Ammians deutet, ist sie dem offenbar von Ammian selbst geprägten *non multa posterius* vorzuziehen, der Alamannenzug fällt in die Wochen nach der Usurpation.

Ammian schildert den Zug plastisch als eine spontane Reaktion der Alamannen über den Zusammenstoss ihrer Gesandten mit Ursatius. Trifft die psychologische Verbindung zu, muss diese Begegnung unmittelbar vorher stattgefunden haben. Wenn wir annehmen dürfen, dass sich für die Jahresgesandtschaften ein fester Turnus herausgebildet hatte, so war es die Zeit nach der Ernte (2). Der Eklat mit Ursatius wäre dann in den Herbst 365 zu datieren.

Damit bleibt nur die dritte der drei Möglichkeiten übrig: die africanischen Ereignisse mit den *magistri officiorum* und diese mit der Chronologie der Alamannenkriege zu vereinbaren. Ohne die darin liegende Problematik aufzurollen, entscheidet sich Warmington für eine dem nahekommende Lösung. Er setzt den Amtsantritt des Remigius mit Rücksicht auf Ursatius ins Jahr 365 und rückt den Jahrestag von Tripolis auf 365 herab (3). Um aber daran festhalten zu können, dass die erste Versammlung seit dem Regierungsantritt die Entrichtung des Kranzgoldes beschlossen habe, verlegt er den Termin so nahe an den Jahresanfang, dass der Tag 364 schon vorübergewesen sei, als der Thronwechsel in Africa bekannt wurde.

Gegen diese elegante Lösung des Problems sind jedoch drei Einwände zu erheben. Erstens konzentrieren sich die Ereignisse, die Seeck in den letzten Wochen von 364 unterbringen wollte, nun in den ersten Monaten von 365. Wenn indessen von einander abhängige Vorgänge räumlich weit ausein-

(1) So auch HEERING, S. 27 f.

(2) 358 erschien die *ex more* tributfordernde Alamannen-Abordnung bei Julian im Herbst, zwischen Kriegszeit und Winterlager, AMM. XXVII, 10, 8.

(3) WARMINGTON, *Romanus*, S. 58. Auch SIEVERS, *Studien*, S. 275; REICHE, S. 11; GOYAU, S. 511; BOAK, S. 34 u. HEERING, S. 27 u. 42 sehen Ursatius 365 noch im Amte.

anderliegen, darf ihr zeitlicher Abstand nicht zu knapp bemessen werden. Zweitens verlöre ein Zusammenstoss zwischen Ursatius und den Alamannenboten, der schon in den Winter 364/365 fiele, eine überdies für Gesandtschaften ungewöhnliche Jahreszeit, den psychologischen Zusammenhang mit dem Oktobereinfall 365. Hier hält sich Warmington an Seecks chronologisches Gerüst, das sich als nicht tragfähig erwiesen hat. Und drittens fallen die bekannten Termine der *concilia* im Westen des Reiches sämtlich in den Hochsommer (1): für das *concilium Mauretaniae* etwa ist ein Termin um den 31. Juli aus den *Acta Sancti Fabii* bezeugt, für das *concilium septem provinciarum* in Gallien die Zeit zwischen 13. August und 13. September (2). Mithin darf auch für Tripolis angenommen werden, dass das *concilium* im Sommer, der toten Zeit des Jahres, zusammentrat. Das *concilium* von 365 war somit mindestens das zweite seit dem Bekanntwerden der Regierungsübernahme Valentinians; die Prämisse, das erste *concilium* habe das *aurum coronarium* beschlossen, lässt sich nicht aufrecht erhalten.

Eine widerspruchsfreie Ereignisfolge ergibt sich erst, wenn wir das dritte *concilium*, das von 366, für dasjenige des Romanus-Konflikts ins Auge fassen. Ursatius ist sehr bald nach seinem Zusammenstoss mit den Abgeordneten der Alamannen abgesetzt worden. Es ist kaum gewagt, den Grund dafür in den verheerenden Folgen seines Auftretens gegenüber den Alamannen zu suchen, und das lässt sich durch einen Blick auf Valentinians Personalpolitik überhaupt unterstreichen. Valentinian wird von Ammian dafür getadelt, dass er an seinen höchsten Reichsbeamten unbedingt festgehalten habe, und einige der überlieferten Amtsperioden sind tatsächlich ungewöhnlich lang (3). Es scheint, als ob er mit dem herrschenden System der periodischen Ablösung bei den *praefecti praetorio* und den *magistri officiorum* Schluss

(1) DEININGER, J., S. 144 f. Dem genannten Autor danke ich für wertvolle Hinweise.

(2) *Analecta Bollandiana* IX, 1890, S. 127; ROMANELLI, *Africa*, S. 521; MGH, epp. III, S. 13 ff.

(3) AMM. XXX, 8, 13. PALANQUE, J. R., *Essai sur la préfecture du prétoire du Bas-Empire*, 1933, S. 47.

gemacht hätte. Eine Einschränkung ist jedoch gegenüber der immer übernommenen Behauptung Ammians zu machen, Valentinian habe auch seine belasteten Beamten bedingungslos protegiert. Dass der Fall des Romanus kein glückliches Beweisbeispiel hierfür ist, soll später gezeigt werden (s.u.). Treffender ist die Bemerkung das Zonaras (XIII 15, 6) *τῶν ἀρχὰς τότε μετιόντων πολλοὺς ὡς ἀδίκους ἐτιμωρήσατο* (*Οὐαλεντινιανός*). Es gibt eine ganze Reihe von Fällen, in denen Valentinian zivile wie militärische Beamte abgesetzt hat, weil sie sich etwas hatten zuschulden kommen lassen oder sich ihrer Aufgabe nicht gewachsen zeigten (1). Dafür, dass auch Ursatius strafweise abgesetzt worden ist, spricht die Vertrauensstellung, die er vorher bei Valentinian genoss. Ursatius war Dalmatier und Landsmann des Kaisers, der ihm unmittelbar nach dem Regierungsantritt die Untersuchung eines Giftattentates anvertraute, das die beiden Kaiser von Anhängern Julians auf sich verübt glaubten (Amm.XXVI 4,4). Da der vorausgegangene *magister officiorum* mit Julian am 26. Juni 363 gefallen war (Amm. XXV 3. 1), und von einer Neuernennung unter Jovian, der überhaupt nur wenig Beförderungen vorgenommen hat (Amm. XXV 10, 15),nichts verlautet, dürfen wir in Ursatius einen Kandidaten Valentinians sehen, der nicht grundlos entlassen worden ist.

Sollten in dieser Argumentation Gründe übersehen sein, die gegen eine Kausalverbindung zwischen dem Alamanneneinfall und dem Amtswechsel sprechen, so bleibt dessen Datierung frühestens in den November davon jedoch unberührt. Im Gegenteil : in diesem Falle wäre es möglich, die Entlassung des Ursatius noch später anzusetzen. Damit würden wir uns aber von der bisherigen Chronologie noch weiter entfernen, und dafür besteht kein Anlass. Als sicher darf gelten, dass

(1) Unter den Zivilbeamten vgl. die strafweise Absetzung des Mamertinus, AMM. XXVII, 7, 1 f ; Remigius, XXX, 2, 10-12 ; XXVIII, 6, 30 ; XV, 5, 36, zu Probus XXX, 5, 4 u. 11 ; zu den Statthaltern Africas s. im Zusammenhang mit den Feldzügen des älteren Theodosius (s.o.) ; zu den *praefecti praetorio* vor Maximinus vgl. SEECK, *Untergang* V, S. 42 . Unter den Militärbeamten vgl. Jovinus, AMM. XXVIII, 3, 9 ; Syagrius XXVIII, 2, 9 ; zu Palladius XXVIII, 6, 27 ; zu den Neubesetzungen in Britannien, AMM. XXVII, 8, 10.

Remigius erst zur Zeit des Konzils von 366 *magister officiorum* war, so dass dieses um zwei Jahre herabdatiert werden muss.

Gegen diese Schlussfolgerung lässt sich auch die Übersendung des *aurum coronarium* nicht ins Feld führen. Dass die ausgebluteten Provinzen sich danach gedrängt hätten, die zusätzliche Kronsteuer zu zahlen, ist um so unwahrscheinlicher, als Julian auf sie verzichtet hatte (1). Valentinian aber bestand auf ihr (2). Die Verzögerung, mit der sie entrichtet wurde, ist nicht ungewöhnlich. Es scheint, als ob das *aurum coronarium*, je weiter eine Stadt vom Hof entfernt war, desto schleppender geliefert worden wäre. Julian erhielt es von Edessa mit einer Verspätung von 16 Monaten, als er im benachbarten Batnae lagerte (3), Jovian empfing es von Nisibis wenige Tage nach seinem Regierungsantritt, als er unter den Mauern der Stadt stand (4), Arkadius erhielt es von Kyrene erst vier Jahre nach seiner Thronbesteigung (5).

Kehren wir zu den Ereignissen in Tripolis zurück, so folgt dem Abgang der Landtagsgesandten im Sommer 366 ein neuer Angriff der *Austoriani* (XXVIII 6, 7). Dieser soll nach Ammian deswegen nicht abgewehrt worden sein können, weil auf Bitten der Gesandten der militärische Oberbefehl zwar zunächst dem *praeses* Ruricius übertragen worden, dann aber an Romanus zurückgefallen war (XXVIII 6, 11). Hier erfahren wir in einem Nebensatz, dass die Gesandtschaft des Provinziallandtags keineswegs so erfolglos war, wie Ammian behauptet und wie das spätere Verhör der Gesandten durch Romanus und den *vicarius* zu bestätigen scheint (XXVIII

(1) Ausführlich hierzu ENSSLIN, W., *Kaiser Julians Gesetzgebungswerk und Reichsverwaltung*, *Klio*, 18, 1923, S. 104-199, bes. 128-132. Vgl. W. SCHUBART, *Zum Edikt über das aurum coronarium* (*P. Fay. 20*), APF 14, 1941, S. 44-59.

(2) CTh. XII, 13, 2 vom 28. August 364 u. XII, 13, 3 vom 23. Juni 368, 370 oder 373 (*dat. Sabariae* ist in *acc. Sabariae* zu verbessern, vgl. GOTHOFREDUS, z. St.).

(3) Zos. III. 12. 2 im März 363, nach dem Tode des Constantius im November 361, SEECK, *Regesten*, 1919, S. 208 u. 212.

(4) AMM. XXV, 9, 4. Die Einwohner beeilten sich, weil sie die Auslieferung der Stadt an Schapur II. fürchteten.

(5) 399 durch SYNESIUS, *de regno* 2 ; vgl. GOTHOFREDUS zu CTh. XII, 13, und LACOMBRADE, S. 58.

6, 9 u. 16). Vielmehr beweist der zweimalige Wechsel des Kommandos, dass Valentinian doch verhältnismässig rasch eingegriffen hat.

Für unsere Beweisführung ergibt sich aus dieser Bemerkung, dass Ammians Bericht Vorgänge verschweigt, die für die Beurteilung seiner angeblichen Unparteilichkeit interessant zu wissen wären — speziell, wie es Romanus gelingen konnte, den Oberbefehl zurückzuerhalten — und die in jedem Falle empfehlen, das chronologische Gerüst genügend weitmaschig zu lassen. Zwischen dem ersten und dem zweiten Barbareneinfall ist also mehr als ein einjähriges Intervall anzunehmen. Liess sich der *terminus post quem* bisher nur durch den Boten festlegen, der diesen Überfall Valentinian nach Gallien meldete, wo sich der Kaiser seit Oktober 365 aufhielt (1), so ergibt die Neudatierung des Provinziallandtages den Hochsommer 366 als obere zeitliche Grenze. Die untere lässt sich auf epigraphisch-archäologischem Wege ermitteln. Danach ist zwischen dem Tode Constantins 337 und der Erhebung Gratians am 24. August 367 die Stadt Sabratha zerstört worden. Diese Katastrophe wird von den Ausgräbern mit dem zweiten Austorianer-Einbruch verbunden, weil Ammian von ihm sagt, dass er nicht nur Lepcis traf, sondern auch weiter nach Westen ausgriff. Ammian erwähnt die Verwüstung der Umgebung von Oea, so dass die Einbeziehung des benachbarten Sabratha wahrscheinlich ist (2). Demnach fällt der zweite Zug etwa in den Winter 366/367 oder das Frühjar 367. Auch ihn liessen die *Lepcitani* dem Kaiser melden, der darauf seinen *tribunus et notarius* Palladius zur Inspektion nach Tripolis sandte (XXVIII 6, 12).

Noch ehe er ankam, erschienen die *Austoriani* zum dritten

(1) AMM. XXVIII, 6, 12; SEECK, *Hermes* 41, S. 523.

(2) BARTOCCINI, *Guida di Sabratha*, Rom, 1927, S. 28; MERIGHI, S. 279, Anm. 2; GUEY, S. 89; IRT, S. 23. Bedenklich erscheinen nur die weitgehenden Folgen, die BARTOCCINI, S. 34, an den Fall knüpft. Er unterstellt Ammian, die Vernichtung der Stadt Valentinian zuliebe verschwiegen zu haben, sieht aber in der Erwähnung gefallener Dekurionen einen Hinweis auf die Zerstörung der *curia* von Sabratha. Unrichtig ist auch die Verbindung der Zerstörung von Sabratha mit dem Einfall von 363/4 bei BURIAN, S. 204.

Male (XXVIII 6, 13). Dieser vorläufig letzte Einfall der Nomaden (1) lässt sich durch den Anschluss an das Itinerar Valentinians nur ungefähr festlegen. Die Stadt Lepcis sandte nach dem Abzug der *Austoriani* eine dritte Gesandtschaft an den Hof, die den Kaiser in Trier erreichte (XXVIII 6, 20). Dadurch ist sie in der Zeit nach Oktober 367 gesichert (2), doch bleibt unklar, wie lange danach sie abgegangen ist (3). Einen Hinweis bietet der Fortgang der Handlung.

Palladius liess sich in Africa durch Bestechung für die Sache des Romanus gewinnen und berichtete nach seiner Rückkehr Valentinian in diesem Sinne (XXVIII 6, 20). Zum dritten Male waren Gesandte aus Gründen erschienen, die dem Kaiser nichtig erscheinen mussten. Am 2. Februar 369 erliess er ein Gesetz des Wortlauts: *legati, qui ad comitatum nostrum non cum necessariis desideriis et probabilibus rebus advenerint, cum iniuria sui ad provinciam animalibus propriis revertentur* (CTh. XII 12, 6). Da es an den *proconsul Africae* gerichtet ist und auch später der *proconsul* in den Fall Lepcis eingriff (XXVIII 6, 28), wird es mit Recht von Gothofredus und Pallu de Lessert auf ihn bezogen (4). Im Rahmen der vorgeschlagenen Chronologie passt es am besten in den geschilderten Zusammenhang. Mithin fällt die Rückkehr des Palladius auf Ende 368 und die Hinfahrt wahrscheinlich noch ins Jahr 367. Kurz zuvor muss der dritte Einfall stattgefunden haben (XXVIII 6, 13 u. 17). Nach seinem Bericht sandte Valentinian Palladius ein zweites Mal nach Africa, um auch die Beschwerden der dritten Gesandtschaft, die vor Palladius angekommen war und noch in Trier weilte, zu

(1) AMM. XXVIII, 6, 13-15. Nach dem Tode Theodosius I. 395 sind sie wieder aktiv geworden, vgl. CAPUTO, G., *Flavius Nepotianus, comes et praeses provinciae Tripolitanae*, REA 53, 1951, S. 234-247, dessen unsichere Ergebnisse jedoch durch die kritischen Anmerkungen des Übersetzers Guey teilweise wieder aufgehoben werden; COURTOIS, S. 103; ROMANELLI, *Africa*, 1959, S. 576; DESANGES, S. 82.

(2) SEECK, *Regesten*, S. 230.

(3) REICHE, S. 53; GOYAU, S. 522; SEECK, *Hermes* 41, S. 523; GIBBON-BURY III, S. 50; ROMANELLI, *Leptis*, S. 29, Anm. 3; HEERING, S. 46 u. 49.

(4) Im allgemeineren Sinne, GOTHOFREDUS ed. RITTER z. St.; PALLU DE LESSERT, S. 252.

prüfen (XXVIII 6, 20). Diese Reise ist dementsprechend auf 369 zu setzen (1). Zu Unrecht erweckt Ammians gedrängte Darstellung den Eindruck einer raschen Abfolge der einzelnen Handlungen. Die Ereignisse verteilen sich weiträumiger auf die ersten Jahre Valentinians als bisher angenommen (2).

Die Untersuchungen, die Palladius während seines zweiten Aufenthaltes in Africa vornahm, führten zur Hinrichtung des Ruricius und der Vertreter von Lepcis. An dieser Stelle, wo es sich abermals um einen Erfolg der Gegner der Stadt handelt ist der Bericht Ammians wieder merkwürdig unklar. Als Palladius und der *vicarius* Crescens im Auftrage Valentinians sich den Schaden in Lepcis an Ort und Stelle besahen, hatte Romanus (3) durch seinen *consiliarius* Caecilius, der aus der Provinz Tripolis stammte (4), nicht nur den *ordo*, sondern die ganze Bürgerschaft mit Geld oder guten Worten dahinzubringen verstanden, dass sie gegenüber dem kaiserlichen Kommissar dem eigenen Gesandten in den Rücken fiel und den von ihnen ausgeführten Auftrag erteilt zu haben bestritt. Der Gesandte habe daraufhin aus purer Angst gestanden, den Kaiser belogen zu haben (XXVIII 6, 21). Zwar ist nicht klar, wieso er glauben konnte, mit diesem Bekenntnis sein Leben zu retten, wenn er sich nicht tatsächlich zumindest eine Übertreibung hat zuschulden kommen lassen, aber die

(1) REICHE, S. 53 ; GOYAU, S. 524 f. ; GIBBON-BURY III, S. 50 denken an 368, HEERING, S. 46 u. 49, an 368/369.

(2) SEECK, *Libanius*, S. 229, und ENSSLIN, W., *Palladius* 27, RE 36, 1949, S. 218 f., setzen die erste Reise des Palladius bereits auf 365, REICHE, S. 52, auf 366, am besten GOYAU, S. 522, auf Ende 367. Die Raffung Ammians betont WARMINGTON, *Romanus*, S. 59.

(3) Er war vorher von dem Lokaltermin unterrichtet (XXVIII, 6, 17). Die Wiederaufnahme der Konjektur Gardthausens *praestructurus* gegenüber dem *praestructus* des *Fuldensis* durch Rolfe ist ein Rückschritt hinter Clark.

(4) Die Konjektur von Clark zu XXVIII, 6, 28 (nur im Apparat) *civibus* (*suis*, *ut*) *gravarent*, unterstellt, dass Caecilius aus Lepcis stamme, und wird daher von GUEY, S. 87, Anm. 2, abgelehnt. Ein *ut* muss aus syntaktischen Gründen in den fugenlosen Text des *Fuldensis* eingesetzt werden, ob *civibus* ein Attribut besass, etwa *Leptitanis*, wie Guey vorschlägt, ist offen. Der Sinn erfordert es nicht, und mit einer Klausel ist es im Inneren des Satzgefüges schlecht begründet.

Beeinflussung der Stadt durch Caecilius wurde durch die späteren Untersuchungen von Hesperius und Flavianus bestätigt (XXVIII 6, 28). Aus dem *incertum pretio an fallaciis* Repressalien des *comes* Romanus gegen Lepcis herauszulesen, geht zu weit (1). Im allgemeinen wird diese Haltung der Stadt mit dem Hinweis auf eine postulierte Notwendigkeit erklärt und entschuldigt (2). Eine solche ist aber nicht einzusehen. Wenn wir nicht Ammians Stellungnahme, sondern die historische Substanz zugrundelegen, war der Rat von Lepcis moralisch ebenso korrupt wie Romanus.

Ein möglicher Hinweis auf diese Vorgänge ist einer etwas späteren Inschrift aus Lepcis entnommen worden (3). Sie ist zu Ehren des Nicomachus Flavianus gesetzt worden und enthält eine bemerkenswerte Abweichung des üblichen Formulars : der *ordo Lepcimagnensis* nennt sich nicht nur *fidelis*, sondern auch *innocens*. Wenn diese Beziehung richtig gesehen worden ist, hat das Bedürfnis bestanden, einen Makel in der Ehre der Stadt zu tilgen.

Mit der Hinrichtung des Ruricius und der Stadtvertreter war die Lepcis-Affäre vorläufig beendet (XXVIII 6, 22 f.) Auch hier sind zwei dunkle Stellen. Einerseits berichtet Ammian den Hinrichtungsbefehl gegen *Caelestinum vero Concordiumque et Lucium, ut falsi conscios et participes* (XXVIII 6, 22), drei Männer, die bis dahin nicht genannt worden sind und deren Schuld Ammian weder präzisiert noch bestreitet. Dasselbe gilt von der Bemerkung über den *praeses Tripolitanae : Ruricium autem praesidem, ut mendacem, morte multari, hoc quoque accedente, quod in relatione eius verba quaedam (ut visum est) immodica legebantur* (XXVIII 6, 22). Die immer wieder vertretene Unschuld des Ruricius (4), ist eine Fehl-

(1) So GUEY, S. 85 f.

(2) Zuletzt BURIAN, S. 213.

(3) IRT, Nr. 475. GUEY, S. 87 f.

(4) SEECK, *Untergang* II, S. 109 ; MERIGHI, S. 281 ; GUEY, S. 86 ; ROMANELLI, *Africa*, S. 575. BARTOCCINI, QAL I, S. 37 nimmt an, Ruricius sei hingerichtet worden, weil er gemäss CTh. XI 30, 33 vom 12. Sept. 364 pflichtschuldig die Weitergabe der Beschwerde von Lepcis durchgesetzt habe. Von der darin liegenden Unterstellung abgesehen, handelt es sich CTh. XI 30 nicht um *legationes*, Gesandt-

interpretation des Faktenbestandes Ammians aus dem Geiste seiner Tendenz.

Aus Ammian wird deutlich, dass die Schuld der Hingerichteten in einer falschen Berichterstattung an den Kaiser, speziell einer Verleumdung des *comes* Romanus gesehen wurde. Valentinian vollstreckte damit sein Edikt *de delatoribus*, das auf Verleumdung die Todesstrafe setzte (CTh. X 10, 10). Da es an die Provinzialen Africas gerichtet ist, hat schon Gothofredus einen Zusammenhang mit den Vorgängen bei Ammian gesucht (1). Das Gesetz stammt vom 4. Februar eines Kaiserkonsulates, ist jedoch in *Mediolanum* ausgestellt, so dass zunächst nur 365 in Frage kommt (2). Für dieses Jahr ist ein Anschluss an die Romanus-Intrige nicht möglich. Wenn das Gesetz sich historisch einordnen soll, kann der Ausstellungsort nicht Mailand heissen.

Die Möglichkeit, diese Folgerung zu umgehen, besteht einerseits darin, dass unter den Ortsdaten gerade *Mediolanum* häufig an die Stelle anderer Ausstellungsorte getreten ist (3), andererseits darin, dass es auch in Nordwestgallien zwei Städte namens *Mediolanum* gibt, deren eine, *Mediolanum Aulercorum*, bei Ammian begegnet (XV 11, 2), während die andere aus dem *Itinerarium Antonini* (375, ed. Cuntz S. 75) bekannt ist und von Seeck für ein Gesetz Valentinians aus dem Jahre 368 in Anspruch genommen wird (4).

Dass das Gesetz tatsächlich nicht sehr viel älter als der Hinrichtungsbefehl gegen die Gesandten von Lepcis sein kann, beweisen die vorausgegangenen Bestrafungen. Nach der ersten

schaften, sondern um *appellationes*, Berufungen. Vgl. GOTHOFREDUS, z. St. (ed. RITTER IV, S. 230) u. HEUMANN-SECKEL s.vv. Die Zeugnisse zu Ruricius sammelt CHASTAGNOL, *Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine*; Antiquités Africaines 1, 1967, S. 119-134, S. 129.

(1) GOTHOFREDUS, ed. RITTER z. St., verbindet es mit dem Firmuskonflikt 373, obschon hier wenig Anhaltspunkte für ein solches Gesetz bestehen.

(2) So SEECK, *Regesten*, S. 220. LÖFFLER, S. 21 sucht trotz dieses frühen Zeitpunktes eine Verbindung zur *clades Leptitana*, doch sind dafür die Voraussetzungen 365 noch nicht reif.

(3) SEECK, *Regesten*, S. 111. 15-19. Eine Änderung des Ausstellungsortes in *Trev.* empfiehlt REICHE, S. 53.

(4) *Cod. Iust* XI, 62, 3; SEECK, *Regesten*, S. 31.

Rückkehr des Palladius von seiner Inspektion von Lepcis befahl Valentinian, den beiden Abgeordneten der Stadt, die Palladius geführt und *invidiosa quaedam* geäussert hatten, die Zungen herauszuschneiden (XXVIII 6, 20). Die Urteilsbegründung und die Zungenstrafe zeigen, dass die beiden als *delatores* verurteilt wurden. Valentinian griff damit auf eine Konstitution Constantins zurück (CTh. X 10, 2); das ist schwer verständlich, wenn er selbst kurz zuvor die Todesstrafe für *delatores* festgesetzt hätte (1). Um so eher ist es zu begreifen, dass er nach der Wiederholung dieses Verbrechens die Strafe verschärfte. Das Gesetz (CTh. X 10, 10) ist somit ins dritte Kaiserkonsulat, 370 zu datieren. Ammian nennt als Vollstrecker des Todesurteils den *vicarius Africae* Crescens (XXVIII 6, 23), mit dessen Amtszeit die Datierung der Hinrichtung auf 370 übereinstimmt (2). Gleichzeitig bestätigt dies, dass das Verbot überflüssiger Gesandtschaften (CTh. XII, 12,6) nicht lange nach der ersten Rückkehr des Palladius erlassen sein kann (3). Die Vorgänge bei Ammian zwischen der Rückkehr und der Hinrichtung füllen auch kaum mehr als anderthalb Jahre.

Eines der Parallelzeugnisse, das immer wieder in verschiedener Weise auf den Tripolis-Bericht Ammians bezogen wird (4), muss ausscheiden. Es ist die Drei-Männer-Gesandtschaft, die Valentinian aus Reims nach Africa schickte, *sollicitus super Africa, ne repente perrumperetur* (XXVI 5, 14). Sie gehört, wie das Itinerar des Kaisers beweist, in die Zeit

(1) REICHE, S. 53, ist daher, wenn er CTh. X 10, 10 auf Amm. XXVII, 6, 20 bezieht, im Irrtum.

(2) Durch die Amtsperiode ausgeschlossen werden die Ansätze auf 365 von PIGANIOL, S. 182 ; auf 366 von SEECK, *Libanius*, S. 187 ; *Iovinus*, S. 2012 ; durch das behandelte Gesetzesdatum : 369 bei REICHE, S. 53 ; 369/370 bei HEERING, S. 46 u. 49. Richtig GUEY, S. 85, 370.

(3) Der Versuch von REICHE, S. 53, es überhaupt ans Ende der Geschichte zu setzen, ist abzulehnen. Der sachliche Bezug ist zu schwach und widerspricht der Datierung von CTh. X, 10, 10.

(4) So REICHE, S. 51 ; GOYAU, S. 513 ; HEERING, S. 45 u. 49 ; BARTOCCINI, QAL I, S. 35 ; ROMANELLI, *Africa*, S. 172. Richtig schon PALLU DE LESSERT, S. 247 ; ENSSLIN, W., *Masaucio*, RE 28, 1930, S. 2058 ; NAGL, RE 14A, S. 2170.

zwischen Januar und April 366 (1), mithin in die ersten Jahre der Austorianer-Einfälle. Ammian stellt sie jedoch in einen ganz anderen Zusammenhang, er verbindet sie mit den Massnahmen Valentinians gegen ein Übergreifen des Usurpators Procopius auf den Westen. Das ergibt der Kontext in aller Klarheit und lässt sich durch zwei Indizien stützen, einmal die parallele Gesandtschaft, die Constantius nach Africa entliess, sobald er die Erhebung Julians erfahren hatte (Amm. XXI 7, 2), andermal die für jene Barbareneinfälle viel zu starke Besetzung mit einem *notarius* und späteren Konsul, einem *protector domesticus* und einem vertrauten *scutarius*. Demgegenüber hat Valentinian zum Schutz der Städte gegen die Räuber nur einen *tribunus et notarius* übrig (XXVIII 6, 12-27).

Bartoccini geht sogar so weit, in dieser Gesandtschaft eine speziell zum Wiederaufbau von Sabratha bestimmte Abordnung Valentinians zu sehen, die der Kaiser als Antwort auf eine zwar von Ammian verschwiegene aber inschriftlich bezeugte Bittgesandtschaft dieser Stadt nach Africa geschickt habe (2). Aber diese Bittgesandtschaft des L. Aemilius Quintus ist undatiert und lässt sich nicht einmal als von Sabratha ausgegangen erweisen. Ähnliche Inschriften, wahrscheinlich des gleichen Mannes, stammen aus Lepcis und Gighthis (3). Da die letztere unter Magnus Maximus gesetzt ist und alle Inschriften von einem Erfolg des Gesandten beim « Kaiser » sprechen, lassen sich die Reisen des Quintus (4) nur in die Zeit nach der endgültigen Wende im Romanusprozess, nach 376, verlegen.

Im Verlaufe unserer Untersuchungen sind wir mehrfach auf Stellen gestossen, die die Vermutung rechtfertigen, dass Ammian in der Darstellung des Konfliktes zwischen der Provinz Tripolis und dem *comes Africae* Romanus nicht so unparteiisch

(1) SEECK, *Regesten*, S. 226 u. 228 ; BARTOCCINI, QAL I, S. 35, datiert die Gesandtschaft in den Herbst 365, doch war Valentinian bis in den Dezember in Paris.

(2) BARTOCCINI, QAL I, S. 35 f. ; IRT, Nr. 111.

(3) IRT 1952, Nr. 588 ; CIL VIII, 27.

(4) Nach den verschiedenen Priestertiteln sind es mindestens zwei Reisen.

ist, wie es seiner sonstigen Art entspricht. Romanus gehört zu den wenigen Gestalten, über die Ammian trotz einiger Ausführlichkeit nur Negatives berichtet. Seine ablehnende Charakterisierung ist von der Forschung akzeptiert worden, ja in einigen Fällen sind die Fakten selbst in einer für Romanus noch ungünstigeren Weise umgedeutet worden. Kritik an dieser Darstellung Ammians ist nur vereinzelt geübt worden, da der Mangel an jeder Nebenüberlieferung die Kontrollmöglichkeit der Darstellung Ammians auf innere Kriterien beschränkt (1). Dennoch ist es zum Verständnis der Vorgänge in Tripolis unumgänglich, Ammians Berichte auch einmal « gegen den Strich » zu lesen und neben den oben aufgewiesenen Unklarheiten die noch jüngst vertretene Behauptung zu prüfen, dass der Fall des Romanus beweise, wie ein einziger höherer Beamter imstande sei, eine ganze Provinz zu ruinieren (2).

Zu diesem Zweck ist ein Blick auf diejenigen Personen aufschlussreich, die in dieser Auseinandersetzung auf Seiten des *comes* gestanden haben. Zunächst gehört hierzu das *officium* des *comes*. Genannt werden Vincentius, sein Stellvertreter (XXIX,5,6) ; sein *consiliarius* Caecilius (XXVIII 6,21.28.29), *domestici* ohne Angabe der Namen (XXVIII 6, 21 ; XXIX 5, 8), Castor und Martinianus ohne Nennung ihrer Amtsstellung (XXIX 5, 50), sowie *quidam secretorum conscii* (XXVIII 6, 17). Da Ammian von fast allen ausdrücklich behauptet, sie seien bestochen gewesen, ist ihre Parteinahme für Romanus erklärt. Die spätrömische Gesetzgebung berücksichtigt mit der Haftung des *officium* für die Redlichkeit des Vorstehers ebendiesen Missstand (CTh. IX 40, 15 ; 16 u.a.).

Mit Verwandtschaft (XXVII 9, 2 ; XXVIII 6, 8 ; XXIX 5, 2) und Bestechung (XXVIII 6, 8 ; XXX 2, 11) motiviert Ammian die Beteiligung des *mag. off.* Remigius an der Intrige ; ein klarer Fall von Bereicherung erklärt auch die des

(1) SIEVERS, *Studien*, S. 287 ; DE SANCTIS, RFIC 56, 1928, S.578 ; GUEY, S.80 Anm.7 ; WARMINGTON, *Romanus*, S.55 ; CAMERON, A., *The Roman Friends of Ammianus*, JRS 54, 1964, S.15-28 ; BURIAN, S.208 ; PASCHOUD, I., *Roma Aeterna*, Études sur le patriotisme romain dans l'occident latin à l'époque des grandes invasions, 1967, S. 41 ; E. L. GRASMÜCK, *Coercitio*, *Bonner hist. Forsch.* 22, 1964, S. 148.

(2) PASCHOUD, S. 41.

tribunus et notarius Palladius (XXVIII 6, 12-27). Schwieriger ist schon zu verstehen, weshalb Merobaudes später Romanus protegierte (XXVIII 6, 29). Hier muss schon zu einem politischen Beweggrund gegriffen werden, dem Gegensatz zwischen Merobaudes und Theodosius, den beiden mächtigsten Männern des Westens nach dem Tode Valentinians.

Da Romanus die Truppen der africanischen Diözese kommandierte, wundert es nicht, das Heer auf seiner Seite zu finden. Auffallend ist jedoch, mit welcher Geschlossenheit es hinter ihm gestanden hat. Durch den blossen Hinweis auf den Nutzen der Verbindung zu Hofleuten waren die Offiziere des *comes*, die *numerorum principia*, bereit, auf den grössten Teil des *stipendium debitum*, wohl des Donativs zur Thronbesteigung (1) zugunsten des Palladius zu verzichten (XXVIII 6, 17). Die Solidarität der Truppen muss auch der Grund dafür gewesen sein, dass Theodosius nach seiner Ankunft in Africa Romanus so lange glimpflich behandelte, bis seine eigenen Verbände nachgekommen waren, und ihn erst dann festzusetzen wagte (XXIX 5, 2 ; 5). Selbst die einfachen Soldaten ergriffen in den Auseinandersetzungen mit der Stadt Lepcis so heftig die Partei des *comes*, dass es beinahe zu einem Mord an dem Gesandten Flaccianus gekommen wäre. Die Soldaten erregte, dass die Stadt gegen Romanus vorging, obwohl sie selbst zu ihrer Verteidigung nichts beigesteuert hatte (XXVIII 6, 23). An dieser Stelle wird ein sozialer Gegensatz zwischen Militär und Bürgertum deutlich. Neben die Intrige tritt der Interessenkonflikt.

Ebenso wie die Rückendeckung, die Romanus beim Heere genoss, wird die Hilfestellung übersehen, die ihm die oberste Zivilbehörde gewährte. Während des ganzen Konflikts standen die *vicarii Africae* auf seiner Seite. Gleich zu Beginn des Streites versuchte Romanus, den *vicarius* einzuschalten (XXVIII 6, 8) ; es gelang ihm, sich selbst und dem *vicarius* die Verhörung der Deputierten von Lepcis zu sichern (XXVIII 6, 16), ein *vicarius* war bei dem Lokaltermin mit Palladius in Lepcis zugegen (XXVIII 6, 21), und die Hinrichtung der Stadtverordneten wurde, da sie als Zivilisten nicht durch das

(1) So SEECK, *Hermes* 41, S. 523 ; ENSSLIN, RE 36, S. 218.

Militärgericht des *comes* verurteilt werden konnten, durch einen *vicarius* vollzogen (1). Von keinem berichtet Ammian unehrenhaftes Verhalten. Dadurch, dass er nur den letzten mit Namen nennt, erweckt er den Eindruck, als ob es sich immer um die gleiche Person gehandelt habe. Es sind aber sicher zwei, wenn nicht drei verschiedene Beamte gewesen.

Die beiden ersten Erwähnungen müssen sich auf Dracontius beziehen, der zwischen dem 13. Mai 364 und dem 25. Oktober 367 bezeugt ist (2), und der auch in einem Gesetz, das im weiteren Sinne auf die Austorianer-Einfälle zu beziehen war (s.o.), angesprochen wurde. Bartoccini geht fehl, wenn er betont, Dracontius habe sich aus der Tripolis-Affäre völlig herausgehalten (3), und das damit begründet, dass Dracontius im Gegensatz zu dem übel beleumundeten Romanus Ausserordentliches zum Wiederaufbau der geschädigten Städte geleistet habe, wie seine Inschriften beweisen (4). Aus chronologischen Gründen kommt für die erste Erwähnung eines *vicarius* kein anderer in Frage, und gerade die Zusammenarbeit eines tüchtigen Mannes wie Dracontius mit Romanus ist lehrreich.

Als Nachfolger des Dracontius gilt Musuphilus. Er erscheint in einem einzigen Gesetz, das am 31. Juli eines der

(1) XXVIII 6, 23. Clark schreibt mit dem *Fuldensis: ac Ruricius quidem apud Sitifim caesus est (est om. V), reliqui apud Uticam sententia vicarii Crescentis addicti.* Die Bedeutung eines attributiven *addictus* ist aber hier völlig unklar, die Übersetzung von Rolfe mit deputy-governor ist sowohl sprachlich wie historisch unmöglich. Stattdessen ist *addicti* prädikativ auf *reliqui* zu beziehen und für *sententia: sententiae* zu lesen: *sententiae addicti* (sie wurden seiner Gerichtsbarkeit zugesprochen), wie es der präzise juristische Sinn von *addicere* verlangt, vgl. HEUMANN-SECKEL, s.v.

(2) CTh. XI 7, 9 u. 1, 16. So auch TILLEMONT, S. 12. 2 und Anm. 19 zu Valentinian S. 4, 2 f; WARMINGTON, *Romanus*, S. 57; ROMANELLI, *Africa*, S. 574. Bedauerlicherweise bieten die Ammianausgaben von Clark und Rolfe XXVIII 6, 8 die unbegründete Konjektur Kellerbauers « *Vincentio vicario* » statt des blossen « *vicario* » des *Fuldensis*, der aber auch vorher keine Lücke zeigt. Vincentius war Offizier und Stellvertreter des Romanus, nicht *vicarius*, wie auch LÖFFLER, S. 24, denkt und noch GUEY, S. 85, Anm. 2, erwägt. Vgl. BURIAN, S. 210, Anm. 20.

(3) BARTOCCINI, QAL I, S. 37.

(4) IRT 1952 Nr. 57, 58, 472, 473. ROMANELLI, *Africa*, S. 576.

Kaiserkonsulate 368, 370 oder 373 gegeben ist (CTh. XIII 6, 3). Trifft diese Einordnung des Musuphilus zu, so wäre das Reskript auf 368 zu setzen (1). Auszuschliessen ist allerdings auch 373 nicht, und in diesem Falle ginge das Vikariat des Crescens voraus, das bis zum 4. April 373 nachweisbar ist (2). Die geringste Wahrscheinlichkeit hat das von Seeck vorgeschlagene Jahr 370 für sich, da damals, wie sich aus Ammian ergibt, schon Crescens im Amte gewesen sein dürfte (3).

Während sich für Musuphilus keine Beteiligung an der Lepcis-Affäre nachweisen lässt, ist sie für Crescens durch Ammian bezeugt. Seine gesicherte Amtsdauer beginnt am 12. Juli 371 (CTh. XI 1, 17), doch ist die Zeit vorher bis zum 31. Juli 368, falls das Gesetz an Musuphilus hierher gehört, oder bis zum letzten an Dracontius gerichteten Reskript, das vom 25. Oktober 367 stammt, für Crescens offen. Mit einiger Vorsicht lässt sich aus Ammian ein Hinweis auf den Amtsantritt gewinnen. Nach der ersten Rückkehr des Palladius nach Trier wurde ihm von Valentinian eine zweite Inspektionsreise aufgetragen : *secutus, ut statutum est, vicarium notarius venit ad Tripolim* (XXVIII 6, 21). Wenn, wie es den Anschein hat, dieses *secutus* von Trier aus gesehen ist, steht die Entsendung eines neuen *vicarius* dahinter. Dass es sich auch hier schon um Crescens handelt, ergibt sich aus seiner Nennung zwei Sätze später, im Zusammenhang mit dem Hinrichtungsbefehl (XXVIII 6, 23). In Verbindung mit dem Erlass Valentinians gegen *delatores* war er in die Zeit nach dem 4. Februar 370 zu datieren (s.o.).

Somit ergibt sich, dass auf der Seite des Romanus das Heer, die Militärverwaltung, einzelne Hofbeamte und die jeweilige Verwaltungsspitze der africanischen Diözese gestanden hat, während wir auf der Gegenseite die Stadt Lepcis, die Mehrheit der tripolitanischen Provinzialversammlung und in Ruricius

(1) So GOTHOFREDUS ed. RITTER, VI, S. 69 ; REICHE, S. 53 ; PALLU DE LESSERT, S. 198.

(2) CTh. X 4, 3. Doch wäre dann die Amtszeit des Musuphilus nur kurz gewesen, da am 20. Juni 374 (CTh. XIII 4, 4) bereits Chilo als *vicarius* begegnet.

(3) SEECK, *Regesten*, S. 240.

die zivile Verwaltungsbehörde der Provinz finden. Bei einer solchen Parteiung kann man nur von einem politischen Interessenkonflikt über die Finanzierung der Verteidigung sprechen. Es ist nicht beachtet worden, dass Ammians Vorwürfe gegen Romanus ausser pauschalen *rapinae* und *flagitia* (XXVIII 6, 8 f.) an konkreten Fällen nur jenen abgebrochenen Zug nach Lepcis enthalten : dass Romanus mit Erfolg versuchte, andere in seinem Sinne zu beeinflussen, kann ihm kaum angekreidet werden, und wenn sich seine Freunde dabei vergangen haben, so trifft das in erster Linie diese selbst. Zweifelhafte Mittel hat auch die Stadt Lepcis nicht vermieden, wie ihre Haltung gegenüber den eigenen Gesandten lehrt. Somit braucht es nicht als ein Triumph der Korruption angesehen zu werden, wenn Romanus ungestraft davon kam. Seine Absetzung durch den älteren Theodosius hat andere Gründe, sie hängt mit seinen Niederlagen gegen Firmus zusammen, dem auch Theodosius nicht ohne militärischen Zuzug gewachsen war, und ist in diesem Kontext zu behandeln (s.o.). Romanus blieb am Leben, auch nachdem er, spätestens 372, die Gunst des Kaisers verloren hatte, und konnte nach dessen Tod gegenüber den Provinzvertretern sogar wieder vorübergehend die Initiative ergreifen (XXVIII 6, 25-29). Die Schuld in dem Konflikt kann nicht so einseitig verteilt gewesen sein, wie Ammian uns glauben machen will.

Fragen wir nach den Gründen für Ammians Einseitigkeit, so lässt sich dreierlei vermuten. Erstens entspricht seine Stellungnahme in diesem Konflikt durchaus seiner allgemeinen innenpolitischen Linie : gegen die Verwaltung, gegen das Militär (dem er doch selber lange angehört hat), für die Bevölkerung. Besonders spürbar reagiert er immer dann, wenn die Schicht betroffen ist, aus der er selbst stammt : der Dekurionenstand (1), und Opfer aus ihm beklagt er bei den Austorianereinfällen namentlich (XXVIII 6, 10 ; 14). Nicht in Frage kommen die immer wieder behaupteten Sympathien

(1) ENSSLIN, *Ammianus*, 1923, S. 5 ; WARMINGTON, *Romanus*, S. 55 ; DEMANDT, S. 44-50, 58. Es wird nicht beachtet, dass Ammian durch seinen Militärdienst von den Verpflichtungen als *decurio* befreit wurde, vgl. CTh. VII 1, 6 ; XII, 1, 64.

für die Oberschicht (1). Von einem aristokratischen Urteilskanon bei ihm kann keine Rede sein, seine angebliche Zugehörigkeit zum « Symmachus-Kreis » muss fallengelassen werden (2). Zweitens können seine Quellen vorgefärbt gewesen sein. Das muss jedoch Vermutung bleiben. Die Annahme, er stütze sich auf einen Gewährsmann aus dem « Symmachus-Kreis », hat noch weniger für sich, als Ammians allgemeine Verbindungen zu dieser Gruppe (3). Seine Quelle lässt sich nicht bestimmen. Drittens lassen sich auch persönliche Erfahrungen anführen. Remigius, der Freund und Verwandte des Romanus, hat als *rationarius* gemeinsam mit Ammian im Jahre 355 an dem Unternehmen des Ursicinus gegen den Usurpator Silvanus in Köln teilgenommen und, nach dem glücklichen Ausgang des Abenteuers, gegenüber Constantius Aussagen gemacht, aus denen der Kaiser den Verdacht von Unterschlagungen mindestens durch Ursicinus geschöpft hat. Aus Ammians entrüsteter Zurückweisung dieser Unterstellung fällt Licht auf sein persönliches Verhältnis zu Remigius. Schliesslich kommt ein politisches Motiv hinzu. Ammian schrieb unter Theodosius I. Sein Vater, der ältere Theodosius, ist Anfang 376 durch eine Intrige umgekommen, an der höchstwahrscheinlich auch Romanus beteiligt war. Entsprechend der einseitig positiven Art, in der Ammian den Kaiservater, und der ebenso einseitig negativen Weise, in der er dessen Gegner behandelt, hat Ammian von Romanus ein Bild entworfen, das sich von seiner sonstigen abgewogenen Urteilsweise unterscheidet (4). Zum Schluss seien die chronologischen

(1) Am weitesten geht THOMPSON, S. 15 f., 81 u.a., ihm folgt ALFÖLDI, S. 3 u.a., vgl. auch WARMINGTON, *Provinces*, S. 10 ; Ds. *Romanus*, S. 55-57. Dagegen DEMANDT, S. 87 f. Die von BARTOCCINI, QAL I, S. 34 f., hier behauptete Tendenz Ammians zugunsten Valentinians ist völlig verfehlt, vgl. AMM. XXX 8.

(2) Diese These wird zuletzt wieder verteidigt von P.-M. CAMUS, *Ammien Marcellin*, 1967, S. 56-61, nachdem sie von CAMERON pass. mit guten Gründen abgelehnt worden war. Ebenso DEMANDT, S. 19.

(3) PIGANIOL, S. 181 erwägt Titianus oder Symmachus ; WARMINGTON, *Romanus*, S. 55, und CAMERON, S. 23 f., nennen Nicomachus Flavianus.

(4) THOMPSON, Kap. VI ; DEMANDT, S. 64 f.

Ergebnisse und die Parallelquellen tabellarisch zusammengestellt:

Africa	*Europa*
Wi. 363/64: 1. Austorianereinfall, XXVIII 6, 1-4. Hilfegesuch von Lepcis an Romanus, 6, 5.	
17. Mai 365: Limesversorgung, CTh. XI 1, 11.	
	(Aug/Sept) 365: Alamannen bei Ursatius XXVI 5, 7 f.
	28. Sept. 365: Erhebung des Procopius, Seeck, Reg. 227.
	Okt: 1. Alamanneneinfall, XXVI 5, 6.
	Ende Okt: Procoperhebung und Alamanneneinfall Valentinian nach Paris gemeldet, ds.
	Nov: 1. Entsendung des Dagalaifus gegen die Alamannen, XXVI 5, 9.
	— Remigius *mag. off.* statt Ursatius, XXVII 9, 2.
	Jan. 366: 2. Alamanneneinfall, Niederlage von Charietto u. Severianus, XXVII 1.
	Jan. 366: 2. Entsendung des Dagalaifus gegen die Alamannen, XXVII 2, 1.
Jan./Apr. 366: Dreimann-Gesandtschaft nach Africa, XXVI 5, 14.	
	Frühj. 366: Alamannensiege des Iovinus, XXVII 2.
	27. Mai 366: Sturz des Procopius, Seeck Reg. 229.
	Ende Juni: Beides Valentinian nach Paris gemeldet, XXVII 2, 10.

Africa	*Europa*
Juli/Aug. 366 : Concilium Tripolitanum, XXVIII 6, 7.	
— 1. Bittgesandtschaft : Severus, Flaccianus, ds.	
— Romanus alarmiert Remigius, XXVIII 6, 8. Valentinian überträgt den Militärbefehl auf den *praeses* Ruricius, dieser muss ihn jedoch Romanus zurückgeben, XXVIII 6, 11.	
Anfang 367 : 2. Austorianereinfall, XXVIII 6, 10.	
	24. Aug. 367 : Erhebung Gratians, Seeck, Reg. 230.
2. Gesandtschaft, XXVIII 6, 12.	
	— 1. Entsendung des Palladius nach Africa, XXVIII 6, 12.
	8.-13. Okt. 367 : Valentinian nach Trier, Seeck, Reg. 230.
25. Okt. 367 : Letztes Gesetz an Dracontius, *vic. Afr.*, CTh. XI 1, 16.	
3. Austorianereinfall, XXVIII 6, 13-15.	
3. Gesandtschaft : Iovinus u. Pancratius, XXVIII 6, 16.	
— *Comes* und *vicarius* verhören Severus und Faccianus, ds.	
(*Wi. 367/68*) : Palladius in Africa, XXVIII 6, 17.	
	(*Wi. 367/68*) : Pancratius stirbt in Trier, XXVIII 6, 20.
	(*Ende 368*) : 1. Rückkehr des Palladius nach Trier, XXVIII 6, 20.
	— Zungenstrafe über *delatores* verhängt, ds.
	2. Febr. 369 : Einschränkung unbegründeter Gesandtschaften, CTh. XII 12, 6 an Claudius, *proc. Afr.*

Africa	*Europa*
	— 2. Entsendung des Palladius nach Africa, XXVIII 6, 20f
(*Frühj. 369*): Neuer *vicarius*, Crescens, 6, 21.	
— Palladius in Lepcis, ds.	
— Flaccianus verteidigt sich vor Romanus und Crescens in Utica, 6, 23.	
	— 2. Rückkehr des Palladius aus Africa, 6, 22.
	4. Feb. 370: Todesstrafe für *delatores*, CTh. X 10, 10 *ad provinciales Afros*. Hinrichtungsbefehl gegen die Lepcis-Gesandten und Ruricius, XXVIII 6, 23-25.
— Hinrichtung der Lepcis-Gesandten und des Ruricius, XXVIII 6, 23-25.	

Konstanz. Alexander DEMANDT.

EXTRAITS DU PSEUDO-CÉSAIRE DANS LE *CHRONICON MAIUS* DU PSEUDO-SPHRANTZÈS ET DANS L'ANCIENNE CHRONIQUE RUSSE

Tout récemment, M. E. Voordeckers, dans une substantielle et très intéressante étude, a posé le problème des sources premières utilisées par le compilateur du *Chronicon Maius* du Pseudo-Sphrantzès (1). En utilisant les éditions de la Chronique données par Migne (2) et par J. B. Papadopoulos (3), M. Voordeckers a réussi à démontrer que le compilateur ou mieux le faussaire Macaire Mélissène de Monemvasie a inséré, dans le douzième chapitre du second livre, des extraits de deux œuvres de polémique anti-juive du XIVe siècle, à savoir la réfutation du Judaïsme par l'empereur Jean VI Cantacuzène (1347-1354) et, en second lieu, un traité de polémique anti-juive composé par le canoniste Mathieu Blastarès, deux ouvrages restés peu connus jusqu'ici. Le savant belge regrette (4) de n'avoir pas pu, lorsqu'il rédigeait son texte, prendre connaissance de la nouvelle édition de la Chronique de Sphrantzès, qui contient à la fois le texte du *Chronicon Minus* et celui du *Chronicon Maius* (5). Ajoutons immédiatement que l'excellent spécialiste en histoire et philologie by-

(1) E. VOORDECKERS, *Les sources du « Chronicon Maius » II, 12 du Pseudo-Sphrantzès*, dans *Byzantion*, XXXVII (1967), pp. 153-165.

(2) MIGNE, *P.G.*, t. 156, col. 637-1022.

(3) *Georgii Phrantzae Chronicon*, éd. J. B. PAPADOPOULOS, I. Leipzig, 1935 (Teubner).

(4) VOORDECKERS, *op. cit.*, p. 153, n. 1.

(5) GEORGIOS SPHRANTZES, *Τὰ καθ' ἑαυτὸν καί τινα γεγονότα ἐν τῷ χρόνῳ τῆς ζωῆς αὐτοῦ 1401-1477, cum Pseudo-Phrantzes* (sic !) *in appendice sive Macarii Melisseni Chronicon 1258-1481.* Ex recensione Basilii GRECU. Bucarest, 1966.

zantines qu'est M. Vasile Grecu, qui nous a offert cette dernière édition, n'a pas réussi non plus à identifier les sources utilisées par Macaire Mélissène (1). On ne peut qu'exprimer la gratitude la plus sincère à M. E. Voordeckers tant pour son initiative de reprendre l'étude du problème des sources premières dont s'est servi le faussaire, que pour les résultats positifs de ses investigations.

Les recherches dans ce sens sont pourtant loin d'être terminées. L'analyse d'un autre passage du *Chronicon Maius* (III, 2) fournit une preuve de plus que les recherches pour l'identification des sources du *Chronicon Maius* doivent être poursuivies, même après la parution de la dernière édition de cette œuvre. Ainsi, dans l'exposé de la discussion qui aurait eu lieu entre Georges Sphrantzès et le roi d'Ibérie, on apprend que, selon le compilateur du *Chronicon Maius*, le roi aurait dit :

« *Ὁ δὲ βασιλεὺς γελάσας ... εἶπεν · Οὐκ οἶδας, τιμιώτατε ἄνερ, τί φησιν ὁ μέγας Καισάρειος ; Διαφόρων ἐθνῶν καὶ ἠθῶν τρόπον τε καὶ νόμον ἐξηγούμενος, ἐν ἐπιτομῇ τοιάδε φάσκει. Ἐν ἑκάστῃ γὰρ χώρᾳ καὶ ἔθνεσιν ἐν τοῖς μὲν ἐγγράφως νόμος ἐστίν, ἐν τοῖς δὲ ἀγράφως καὶ συνήθεια. Νόμος γὰρ τὰ πάτρια δοκεῖ εἶναι · ὡς πρῶτον Σῆρες οἱ τὸ ἄκρον τῆς γῆς οἰκοῦντες νόμους ἔχουσι τὰ πάτρια ἔθη, μὴ πορνεύειν ἢ κλέπτειν ἢ λοιδορεῖν ἢ φονεύειν. Νόμος δὲ παρὰ Βακτριανοῖς ἡ ἐκ προγόνων παιδεία καὶ εὐσέβεια, μὴ κρεωφαγεῖν ἢ οἰνοποτεῖν ἢ λαγνεύειν ἢ παντοίᾳ κακίᾳ διαπράττεσθαι, καίτοι γε τῶν παρακειμένων αὐτοῖς Ἰδων τἀναντία διαπραττομένων ἀδεῶς. 3. Ἐν δὲ τοῖς ἐνδοτέροις μέρεσι τούτων ἀνθρωποφάγοι εἰσὶ καὶ τοὺς ἐπιξενωμένους ἀναιροῦντες ἐσθίουσι. Νόμος Χαλδαίοις καὶ Βαβυλωνίοις ἀσελγείας καὶ αἰσχρουργίας ἀνάμεστος. Ἄλλος δὲ παρὰ Πηλέοις νόμος γυναῖκας γεωργεῖν καὶ οἰκοδομεῖν καὶ τὰ ἀνδρῶν πράττειν, ἀλλὰ καὶ πορνεύειν, ὡς βούλονται, μὴ κωλυόμεναι ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν αὐτῶν παντελῶς · ἐν αἷς ὑπάρχουσι καὶ πλεῖσται πολεμικώταται καὶ θηρῶσαι τὰ μὴ λίαν ἰσχυρότατα τῶν θηρίων. Ἐν Βρεταννίᾳ δὲ πλεῖστοι τῶν ἀνδρῶν μιᾷ συγκαθεύδουσι γυναικὶ καὶ πολλαὶ γυναῖκες ἑνὶ ἑταιρίζονται ἀνδρί. 4. Αἱ*

(1) Georgios Sphrantzes, *op. cit.*, pp. 306-319, le texte grec et la traduction roumaine.

Ἀμαζόναι μέν ποτε καιρῷ ἄνδρας οὐκ εἴχασιν, ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῷα ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ περὶ τὴν ἐαρινὴν ἰσημερίαν ὑπερόριοι γίνονται καὶ μιγνύμεναι τοῖς γειτνιῶσιν ἀνδράσιν ὡς πανήγυρίν τινα μεγάλην ἑορτὴν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἡγοῦνται · ἐξ ὧν καὶ γαστρὶ συλλαμβάνουσι παλινδρομοῦσι οἴκαδε πᾶσαι. Τῷ δὲ καιρῷ τῆς ἀποκυήσεως τὰ μὲν ἄῤῥενα φθείρουσι, τὰ δὲ θῆλυ ζωογονοῦσι καὶ τιθηνοῦσιν ἐπιμελῶς καὶ ἐκτρέφουσιν. 5. Οὕτως καὶ τὰ ἐνταῦθα, ὡς εἶπόν σοι, ἡ ἡμετέρα συνήθεια, ὡς καθὼς καὶ αὐτὸς μέλλεις μαθεῖν παρὰ ἀξιοπίστων ἀνδρῶν καὶ μὴ θαύμαζε, τιμιώτατε ἄνερ κὺρ Γεώργιε »[1].

Le dernier éditeur du *Chronicon Maius* du Pseudo-Sphrantzès a ajouté à ce texte deux notes explicatives qui soulignent combien il est difficile d'identifier la source première du faussaire. Dans deux manuscrits du *Chronicon Maius*, c'est-à-dire A = le *cod. Ambrosianus* P 123 sup. (gr. 641) de 1574-1576, et B, c'est-à-dire le *cod. Taurinensis* B II 20 (gr. 102 bis) de 1572-1574, il a trouvé la forme du nom *Καισάρειος*, qui, dans l'édition d'Emmanuel Bekker, a été corrigée en *Καισάριος*. Préférant la forme *Καισάρειος*, M. Grecu traduit la phrase : « marele dascăl al Cezareei », et ajoute [2] une note explicative : « Sfîntul Vasile cel Mare din Cezareea Capadociei ». A son avis, il s'agit donc ici d'une citation de Basile le Grand (né vers 330, mort en 379), restée cependant non identifiée. A propos de la mention de la polyandrie et de la polygamie en Bretagne (Angleterre), M. Grecu ajoute une note [3] qui renvoie tout simplement à l'ouvrage de Laonic Chalcocondyle : « Interpolatorul mitropolit Macarie al Monemvasiei nu l-a înţeles pe Chalcocondil, p. 71, 27-30, şi nota 4 [4], unde e semnalat obiceiul ca oaspeţii să sărute nevasta gazdei ; numai astfel a putut ajunge la o ştire atît de eronată şi fantastică ». Disons tout de suite que l'analogie entre la citation du Pseudo-

(1) GEORGIOS SPHRANTZES, *op. cit.*, pp. 362-363. Texte et traduction.

(2) *Ibid.*, p. 363, n. 1.

(3) *Ibid.*, p. 363, n. 2.

(4) Cité d'après la traduction roumaine de l'ouvrage : LAONIC CHALCOCONDIL, *Expuneri istorice*. În romîneşte de V. Grecu. Bucarest, 1958, p. 71, 27-30.

Sphrantzès et le passage mentionné de Laonic Chalcocondyle (1) est partielle et regarde plutôt le contenu, aucunement la forme. La source première doit donc être cherchée ailleurs.

Dans son édition du *Chronicon Maius*, Emmanuel Bekker a adopté la forme *Καισάριος* (2), au lieu de la lecture des deux manuscrits cités, *Καισάρειος*, mais sans donner aucune explication. Cette heureuse suggestion du grand philologue du siècle passé nous met pourtant sur la voie pour identifier le passage en question. Il s'agit d'un auteur anonyme qui est connu sous le nom de Pseudo-Césaire (3) et qui, vers le milieu du VIe siècle, c'est-à-dire entre 530 et 559 environ, composa son ouvrage *Dialogi quatuor* (4), déjà traduit au Xe siècle en paléoslave (5). Il a inséré ici, entre autres, un long passage emprunté au *Liber legum regionum*, attribué à l'écrivain syrien du deuxième siècle Bardesane d'Edesse (154-222) (6). La citation est assez libre, car l'auteur byzantin anonyme a ajouté au texte quelques renseignements nouveaux sur les coutumes et les mœurs de divers peuples. Il vaut la peine de reproduire ici le texte du Pseudo-Césaire (7). Une comparaison entre cette source première et la citation insérée dans le *Chronicon Maius* de Macaire Mélissène de Mo-

(1) *Laonici Chalcocandylae Historiarum demonstrationes*, éd. E. DARKÓ, I. Budapest, 1922, p. 87, 10-15.

(2) GEORGIUS PHRANTZES, IOANNES CANANUS, IOANNES ANAGNOSTES, rec. I. BEKKER. Bonn, 1838, p. 217, 21.

(3) Sur cet auteur et son œuvre, voir : I. DUJČEV, *Le témoignage du Pseudo-Césaire sur les Slaves*, dans *Slavia antiqua*, IV (1953), pp. 193-209 = *Medioevo bizantino-slavo*, I, pp. 23-43 ; 543-544 ; *La versione paleoslava dei Dialoghi dello Pseudo-Cesario*, dans *Silloge bizantina in onore di S. G. Mercati*, Rome, 1957, pp. 89-100 = *Medioevo bizantino-slavo*, II, pp. 191-205 ; 604-605, avec d'autres indications bibliographiques.

(4) MIGNE, *P.G.*, t. 38, col. 847-1190.

(5) Archimandrite LEONID, *Četyre besedy Kesarija ili voprosy svjatago Silvestra i otvêty prepodobnago Antonija. Izdanija imp. Obščestva ljubitelej drevnej pis'mennosti*, 95 (1890).

(6) Voir, sur Bardesane, les indications bibliographiques chez DUJČEV, *Medioevo bizantino-slavo*, I, pp. 31 sqq., 544.

(7) MIGNE, *P.G.*, t. 38, col. 980-981. J'ai publié la traduction paléoslave, avec une traduction en bulgare moderne : *Estestvoznanieto v srednovekovna Bŭlgarija*. Sofia, 1954, pp. 316-319.

nemvasie, nous permet, avant tout, de saisir quelques particularités de la méthode que le faussaire a appliquée dans l'utilisation de ses sources premières. D'autre part, une telle comparaison se révèle très intéressante pour la restitution du texte du Pseudo-Sphrantzès lui-même. Emmanuel Bekker, qui a suggéré Césaire, en fait le Pseudo-Césaire, comme source du passage en question du *Chronicon Maius*, a reproduit ce texte sans faire un autre pas en avant, en remontant au Pseudo-Césaire et en vérifiant ou corrigeant, sur la base de celui-ci, la paraphrase de Macaire Mélissène (1). La réédition du texte chez Migne (2) n'est accompagnée que d'une traduction latine, sans aucun commentaire ni essai d'identification de source. Voici donc le passage correspondant du Pseudo-Césaire :

« ... *ἐν ἑκάστῃ χώρᾳ ἐγγράφως ἢ ἀγράφως ὑπάρχοντες παρ' ἡμῖν τε καὶ ἔθνεσιν · ἐν τοῖς μὲν τὸ γράμμα, ἐν τοῖς δὲ ἡ συνήθεια. Νόμος γὰρ ἀνόμοις τὰ πάτρια δοκεῖ · ὧν πρῶτοι Σῆρες, οἱ τὸ ἄκρον τῆς χέρσου οἰκοῦντες, νόμον ἔχοντες τὸ πατρῷον ἔθος, μὴ ἑταιρίζεσθαι, μηδὲ συλᾶν, μὴ μοιχᾶσθαι, μὴ ξοάνοις προσκυνεῖν, ἢ ποτνιᾶσθαι δαίμοσι, μηδ' ὅλως ἐν αὐτοῖς ὑπάρχειν εἴδωλον, ἢ ἑταίραν ἢ μοιχαλίδα, οὐ συλήτην, οὐ φονέα, οὐ λωποδύτην ... Νόμος δὲ καὶ παρὰ Βακτριανοῖς, ἤτοι Βραγμανοῖς, ἡ ἐκ προγόνων παιδεία, μὴ μεθύειν, μηδὲ ἀψύχων ἀπογεύεσθαι, οὐκ οἴνου ἁπλοῦ ἢ νόθου μετέχειν, Θεὸν τὸν ἐμὸν δεδοικότας · καίτοι τῶν παρακειμένων αὐτοῖς Ἰνδῶν μιαιφονούντων, καὶ οἰνοφλυγούντων, καὶ μονιῶν ἀγρίων ἢ συῶν δίκην θηλυμανούντων, καὶ τῷ πάθει κραδαινομένων. Ἐν δὲ τοῖς ἑσπερίοις κλίμασιν ἐνδοτέρω τῶν ἐκεῖσε Ἰνδῶν, ξενοβόροι τινὲς ὑπάρχοντες, τοὺς ἐπήλυδας ἀναιροῦντες ἐσθίουσι... Ἕτερος νόμος Χαλδαίοις τε καὶ Βαβυλωνίοις μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοφθορεῖν, καὶ ταῖς σφῶν παισὶν ἐπιμαίνεσθαι καὶ μιαιφθορεῖν... Θάτερος δὲ παρὰ Γήλαις* (v. l. *Γέλοις*) *νόμος, γυναῖκας γεωργεῖν καὶ οἰκοδομεῖν καὶ τὰ ἀνδρῶν πράττειν, ἀλλὰ καὶ κοινωνεῖν οἷς δ' ἂν βούλωνται τῶν ἐπηλύδων, οὐκ ἐπιτιμώμεναι ὑπὸ τῶν προεχόντων ἀνδρῶν, οὐδὲ ζηλούμεναι... Ὑπάρχουσι δ' ἐν αὐταῖς καὶ πολεμικώταται, καὶ θηροῦσαι τὰ μὴ λίαν ἰσχυρὰ τῶν θηρίων... Ἐν Βρεττανίᾳ*

(1) Le texte : pp. 217, 19-219, 6, éd. Bonn.
(2) MIGNE, *P.G.*, t. 156, col. 819A-820B.

πλεῖστοι ἄνδρες μιᾷ συγκαθεύδουσι γυναικί· ὡσαύτως καὶ πολλαὶ γυναῖκες ἑνὶ ἑταιρίζονται ἀνδρί... Ἀμαζόνες δὲ ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν· ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῷα, ἅπαξ τοῦ ἔτους περὶ τὴν ἐαρινικὴν (ἐαρινὴν I. D.) *ἰσημερίαν ὑπερόριοι γίνονται, μισγόμεναι τοῖς γειτνιῶσιν ἀνδράσιν, οἷον πανήγυρίν τινα καὶ ἑορτὴν τὸν καιρὸν τῆς ἑταιρείας ἡγούμεναι. Ἐξ ὧν κατὰ γαστρὸς φέρουσαι, παλινδρομοῦσιν οἴκαδε ἅμα πᾶσαι. Τῷ δὲ καιρῷ τῆς ἀποκυήσεως, τὸν μὲν ἄῤῥενα φθείρουσι, τὸ δὲ θῆλυ ζωογονοῦσι καὶ τιθηνοῦσιν ἐπιμελῶς* (1).

Il est clair que nous avons chez Macaire Mélissène non une citation littérale, mais plutôt une paraphrase abrégée ou, selon son propre aveu, une citation *ἐν ἐπιτομῇ* du Pseudo-Césaire, que j'ai indiqué comme source première du *Chronicon Maius*, il y a déjà assez longtemps (2). Or, il ne s'agit pas seulement d'établir avec précision la source première dont s'est servi le faussaire de Monemvasie. La comparaison entre le texte du Pseudo-Césaire et celui de Macaire Mélissène nous fait voir aussi la méthode de travail de l'auteur du *Chronicon Maius*, en tant que compilateur. C'est grâce au texte du Pseudo-Césaire que l'on peut introduire, dans le *Chronicon Maius*, quelques corrections, surtout celles des noms propres, — pour ne rien dire des autres : le faussaire a non seulement abrégé sensiblement sa source première, mais il a lui-même — ou le copiste auquel nous devons son œuvre — commis plus d'une inexactitude. Notons ici les cas les plus saillants, en comparant les lectures du Pseudo-Césaire avec celles du Pseudo-Sphrantzès :

Ps.-Césaire	*Ps.-Sphrantzès*
ὧν πρῶτοι Σῆρες	*ὡς πρῶτον Σῆρες*
τῶν ... Ἰνδῶν	*τῶν... Ἴδων* (= Grecu : idenii ?)
παρὰ Γήλαις (*Γέλοις*)	*παρὰ Πηλέοις* (= Grecu : Pilei ?)
οἷον πανήγυρίν τινα καὶ ἑορτήν	*πανήγυρίν τινα μεγάλην ἑορτήν*

(1) MIGNE, *P.G.*, t. 38, col. 980, ligne 22-981, ligne 46.

(2) DUJČEV, *Medioevo bizantino-slavo*, I, p. 23, n. 3 ; II, p. 191, n. 2 ; 605.

Les lectures *'Ινδῶν* et *Γήλαις* sont également confirmées par l'ancienne traduction slave (1). La lecture du *Chronicon Maius τὴν ἐαρινὴν ἰσημερίαν* confirme une correction proposée par l'éditeur du Pseudo-Césaire à propos de la phrase : *τὴν ἐαρινικὴν ἰσημερίαν.*

Il est donc hors de doute que Macaire Mélissène a utilisé l'écrit du Pseudo-Césaire comme source pour ce passage de son œuvre. Cependant une question se pose encore pour qui désire établir la méthode de travail du faussaire. A-t-il connu et utilisé les « Dialogues » de l'auteur byzantin dans l'original, ou bien s'est-il servi d'une citation déjà insérée quelque part, dans une œuvre d'un écrivain byzantin plus accessible? La réponse peut être suggérée, semble-t-il, par l'analyse d'un passage de l'Ancienne Chronique russe (*Povest' vremennych let*) composée au début du XIIe siècle et publiée d'après la copie dite de Lavrentij (2). Dans l'introduction de la Chronique, on lit une longue citation, présentée comme un emprunt du « chroniqueur Georges ». Voici ce passage en vieux-russe (3) :

« Глаголеть Георгий в лѣтописаньи : *Ибо комуждо* языку овѣмъ исписанъ законъ есть, другимъ же обычаи, зане законъ безаконьникомъ отечьствие мнится. От них же первие сирии, живуще на конець земля, законъ имуть отець свои обычаи : не любодѣяти и прелюбодѣяти, ни красти, ни оклеветати, ли убити, ли зло дѣяти весьма. Закон же и у вактриянъ, глаголеми врахманеи островьници, еже от прадѣдъ показаньемъ и благочестьемъ мяс не ядуще, ни вина пьюще, ни блуда творяще, никакоя же злобы творяще, страха ради многа божия. *Ибо* таче прилежащимъ къ нимъ индиом убийстводѣйци сквернотворяще гнѣвливи и паче естьства ; и внутрьнѣйши странѣ ихъ человѣкъ ядуще и страньствующихъ убиваху, паче же ядять яко пси. Етерь же законъ халдѣемъ и вавилонямъ : матери поимати, съ братними чады блудъ дѣяти, и убивати. И всякое бо студное дѣянье яко добродѣтелье мнятся

(1) DUJČEV, *Estestvoznanieto*, pp. 316-319.

(2) *Povest' vremennych let.* I. Tekst i perevod. Éd. D. S. LICHAČEV et B. A. ROMANOV, Rédaction V. P. ADRIANOVA-PERETC. Moscou-Leningrad, 1950.

(3) *Povest' vremennych let*, I, pp. 15-16.

дѣюще, любо далече страны своея будуть. Инъ же законъ гилиомь : жены в них орють, зижють храми и мужьская дѣла творять, но любы творять елико хощеть, не воздержаеми от мужий своихъ весьма, ли зазрятъ ; в нихъ же суть храбрыя жены ловити звѣрь крѣпкыи. Владѣють же жены мужи своими и добляють ими. Во Врѣтаньи же мнози мужи съ единою женою спять, и многы жены съ единымъ мужемъ похотьствують : безаконьная яко законъ отець творять независньно ни въздержаньно. Амазоне же мужа не имуть, но и аки скоть бесловесный единою лѣтомъ къ вешнимъ днемъ оземьствени будуть ; и сочтаются с окрестными мужи, ако нѣкоторое имъ торжьство и велико празденьство время то мьнять. От них зачентимь въ чревѣ, паки разбѣгнутся отсюду вси. Во время же хотящимъ родити, аще родится отроча, погубять ; аще ли дѣвическъ полъ, то въздоять, и прилѣжнѣ въспитають».

Au lieu de traduire ce long passage de russe ancien, nous nous permettons de citer la bonne traduction que l'excellent slavisant qu'était le professeur Louis Léger (1843-1923), nous en a donnée (1) : « Georges dit dans ses Annales : « Parmi les nations, les unes ont des lois écrites, les autres des coutumes ; pour celles qui n'ont pas de lois écrites, ces coutumes des ancêtres sont regardées comme une loi. Parmi ces peuples, les Sères (= Chinois ! I. D.), d'abord, vivant aux extrémités de la terre, ont pour loi les coutumes de leurs ancêtres : s'abstenir du libertinage et de l'adultère, du vol, de la calomnie, du meurtre, en un mot de tout mal. La loi des Bactriens, autrement nommés Brahmanes et Insulaires, leur a été donnée par leurs ancêtres avec leur religion : elle consiste à ne point manger de viande, à ne pas boire de vin, à ne pas se livrer au libertinage, à ne faire aucune mauvaise action, par crainte de Dieu. Mais leurs voisins les Indiens sont homicides, obscènes, colères au-delà de toute expression : dans la partie la plus reculée du pays, ils mangent des hommes, ils tuent les voyageurs et les dévorent comme des chiens. Les Chaldéens et les Babyloniens ont d'autres coutumes : ils se marient avec leurs mères, ils se livrent à la débauche avec leurs nièces, ils tuent, ils commettent sans honte toutes sortes d'infamies

(1) L. Léger, *Chronique dite de Nestor* (*Nestorova ili pervonačal'naja lětopis*). Traduite sur le texte slavon-russe. Paris, 1884, pp. 10-12.

et les considèrent comme de bonnes actions, même lorsqu'ils se trouvent loin de leur pays. Les Gélæens ont une autre loi : chez eux, les femmes labourent, bâtissent les maisons et font les travaux des hommes : aussi peuvent-elles se livrer au libertinage autant qu'il leur plaît ; les hommes ne le leur défendent pas et ne s'en occupent pas. Il y a chez eux des femmes guerrières qui aiment les combats, font la chasse aux bêtes féroces ; elles commandent aux hommes et s'en font obéir. En Bretagne, plusieurs hommes dorment avec une seule femme, et plusieurs femmes ont commerce avec un seul homme, et cet usage coupable que leur ont légué leurs ancêtres, ils s'y livrent sans obstacle et sans jalousie. Les Amazones n'ont point de maris ; mais, comme les bêtes brutes, elles vont une fois par an, au printemps, s'accoupler aux hommes des pays voisins, lorsque le désir les prend, et cette époque est pour elles une époque de fête et une grande solennité. Dès qu'elles ont conçu, elles s'en vont toutes, et quand elles accouchent, si c'est un enfant mâle qui naît, elles le tuent ; si c'est une fille, elles la nourrissent et l'élèvent avec soin ».

Le grand slavisant français, en traduisant ce texte de la Chronique russe ancienne, a ajouté un titre : « Extrait de Georges Hamartolos relatif aux mœurs des différents peuples (1) ». Le commentateur soviétique ajoute à ce propos quelques remarques : d'après lui (2), le passage a été emprunté à la Chronique de Georges Hamartolos directement, à l'original même, sans l'intermédiaire d'une œuvre de compilation. L'explication doit être précisée. Une comparaison entre le passage de l'Ancienne Chronique russe en question et la traduction vieux-slave de la Chronique de Georges Hamartolos (3) est très instructive sous ce rapport : les divergences entre les deux textes étant minimes, il paraît probable que le com-

(1) LÉGER, *op. cit.*, p. 10.

(2) D. S. LICHAČEV, *Povest' vremennych let*, II. Moscou-Leningrad, 1950, p. 228. Le savant soviétique a ajouté aussi deux brèves notes sur les Brahmanes et les Amazones.

(3) V. M. ISTRIN, *Knigy vremen'nyja i obraznya Georgija Mnicha. Chronika Georgija Amartola v drevnem slavjanorusskom perevodê*. Tekst, izlêdovanie i slovar'. I. Tekst. Petrograd, 1920, pp. 49, 22-50, 23.

pilateur de la Chronique russe ancienne n'a utilisé que cette traduction. Il y a pourtant une indication que le compilateur russe ancien a omise : tant dans le texte grec (1), que dans la traduction vieux-slave, il est mentionné qu'il s'agit d'une citation empruntée au « grand Césaire, le frère de Grégoire le Grand » (c'est-à-dire le Théologien). Cette mention aurait mis les spécialistes slavisants sur les traces de la source première utilisée par Georges Hamartolos, passée ensuite dans les œuvres de ses compilateurs. Il est toujours question des « Dialogues » attribués à Césaire, le frère de Grégoire le Théologien, ou mieux à l'auteur anonyme du VIe siècle désigné sous la dénomination du Pseudo-Césaire. Dans ce cas encore, une comparaison entre la citation de l'Ancienne Chronique russe et l'original byzantin aurait permis de corriger quelques détails dans ce texte. C'est grâce à la traduction vieux-slave de la Chronique de Georges Hamartolos que ce passage du Pseudo-Césaire pénétra dans la littérature slave orthodoxe médiévale à côté de la traduction complète des « Dialogues », faite fort probablement en Bulgarie pendant les premières années du Xe siècle (2). Mais, à Byzance même, cet auteur byzantin anonyme devait, semble-t-il, sa popularité en partie à Georges Hamartolos. Le texte cité par Macaire Mélissène est plus près de la citation de Georges Hamartolos reproduite presque littéralement dans l'Ancienne Chronique russe, que du texte original du Pseudo-Césaire. On doit donc conclure que le faussaire de Monemvasie n'a pas puisé directement aux « Dialogues » du Pseudo-Césaire, mais s'est servi de la citation fournie par la Chronique de Georges Hamartolos. Éditeurs et commentateurs ont toujours intérêt à revenir *ad fontes*.

Sofia. Ivan DUJČEV.

(1) GEORGIUS MONACHUS, *Chronicon*, éd. C. DE BOOR, I, pp. 37, 23-39, 10.

(2) Pour les détails, voir DUJČEV, *Medioevo bizantino-slavo*, I, pp. 23 sqq. ; II, pp. 191 sqq.

LES EAUX VIVES DE L'ASCENSION DANS LE CONTEXTE VISIONNAIRE DES THÉOPHANIES DE KURBINOVO

Les fresques de l'église Saint-Georges de Kurbinovo, en Macédoine yougoslave, sont l'expression la plus exacerbée du style maniériste en vogue dans la peinture byzantine depuis le milieu du XIIe siècle (1). Réalisées en 1191, elles portent l'empreinte d'un génie original pour qui cet art recherché et élégant —dont les manifestations se retrouvent de la Sicile à Chypre — n'était pas une simple formule, mais le moyen d'exprimer l'inquiétude et les aspirations d'un siècle de malaises politiques, religieux et sociaux.

L'artiste principal de Kurbinovo, celui qui a conçu le décor dans son ensemble, a employé, pour la plupart des scènes de la vie du Christ, une iconographie assez traditionnelle, archaïque même pour les épisodes de la Passion. Par contre, pour les théophanies et les représentations liturgiques, il a choisi l'iconographie la plus récente, celle qui correspondait le mieux aux préoccupations religieuses de l'époque. Par la vigueur de son style et l'aspect personnel de sa vision, il a marqué ces images nouvelles d'un sceau qui lui est propre.

(1) R. LJUBINKOVIĆ, *Die alte Kirche in Kurbinovo am Prespasee* (en serbe, avec un court résumé en allemand), dans *Starinar*, XV, 1940, pp. 101-123 ; M. RAJKOVIĆ, *Les fresques de Kurbinovo et leur auteur* (en serbe, avec un résumé en français), dans *Recueil des travaux de l'Institut d'études byzantines de l'Académie serbe des sciences* (*Sbornik Radova*), 1955, pp. 207-212 ; A. NIKOLOVSKI, *Les fresques de Kurbinovo*, Belgrade, 1961. Pour la bibliographie et les caractères stylistiques de la peinture byzantine de la seconde moitié du XIIe siècle, voir L. HADERMANN-MISGUICH, *Tendances expressives et recherches ornementales dans la peinture byzantine de la seconde moitié du XIIe siècle*, dans *Byzantion*, t. XXXV, 1965, pp. 429-448.

Les principales théophanies évangéliques représentées à Kurbinovo sont la Transfiguration, la Descente aux Limbes, l'Ascension et la Dormition (1). En outre, une théophanie liturgique a reçu une importance particulière.

Dans toutes ces scènes, l'artiste a mis l'accent sur l'aspect surnaturel de l'apparition de Dieu. Pour cela, il a donné un rôle prépondérant à la gloire lumineuse qui entoure la personne divine et qui est la manifestation essentielle de la transcendance.

Dans la *Transfiguration*, à de rares exceptions près (2), il est de rigueur de représenter la lumière qui émane du Christ et qui exerce un pouvoir redoutable sur les apôtres. Au XIIe siècle, les artistes montrent les disciples dans des attitudes encore assez calmes ; on sait comment, à partir du XIVe siècle, sous l'influence des théories hésychastes, ils peindront des hommes comme électrisés par une lumière dynamique qui se manifeste en des formes multiples. L'iconographie choisie par le peintre de Kurbinovo est, jusque dans les gestes des apôtres, tout à fait de son temps, mais la façon de représenter la gloire lumineuse est exceptionnelle et trahit le caractère visionnaire de l'artiste-créateur (fig. 1). Ce qui, dans les représentations contemporaines, n'est souvent qu'une vaste auréole décorative devient pour lui un monde en fusion, un mélange organique d'eau, de feu et de lumière, Le bord déchiqueté qui assure le passage entre la zone verte de l'intérieur et le disque de lumière claire de l'extérieur est une particularité que l'on retrouve dans toutes les théophanies de l'église. Les gloires des Christs de Kurbinovo ne sont pas seulement inhabituelles par leur mati-

(1) Nous n'examinerons que les théophanies où Dieu apparaît en tant que personne surnaturelle, dotée d'un corps glorieux. Les scènes comme l'Annonciation, la Nativité, le Baptême, où il se manifeste sous la forme d'un rayon lumineux ou même sous celle de la colombe de l'Esprit saint, ne seront pas envisagées ici.

(2) A Monreale ou dans l'Évangile selon Marc de la Laurentienne (VI, 23, f° 79v), par exemple, aucune gloire n'entoure le Christ transfiguré. O. DEMUS, *The Mosaics of Norman Sicily*, Londres, 1949, fig. 67a ; G. MILLET, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, Paris, 1916 (1960²), fig. 198.

ère qui rappelle les « ondes resplendissantes » de la vision de Syméon le Nouveau Théologien, mais aussi par leurs dimensions : ce sont d'énormes cercles qui isolent la personne divine par l'acuité lumineuse de leur bord extérieur.

Une gloire semblable à celle de la Transfiguration se retrouve dans la *Descente aux Limbes* (fig. 2). Or, dans l'iconographie byzantine classique des XIe et XIIe siècles, le Christ qui vient délivrer les justes des Enfers est simplement nimbé. C'est aussi bien le cas dans les mosaïques de Saint-Luc de Phocide, de la Nea Moni de Chio ou de Daphni que dans des œuvres à peu près contemporaines des fresques de Saint-Georges, comme les mosaïques de Monreale, les fresques de Saint-Néophyte de Paphos ou celles de la Panaghia tou Arakou de Lagoudera, dans l'île de Chypre (1).

A partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, nous rencontrons dans le monde byzantin des représentations de la Descente aux Enfers où le Christ est entouré d'une mandorle lumineuse comparable à celle qui l'enveloppe dans les Transfigurations. A Sopoćani, vers 1260, ou à Kakopetria, à la fin du siècle, le Christ, qui se penche profondément pour attirer Adam vers lui, rayonne d'une grande lumière très claire. Au début du XIVe siècle, à la Karye Cami de Constantinople, on trouve une des plus magnifiques illustrations de la puissance surnaturelle de ce Christ glorieux qui anéantit les forces infernales (2). Il s'agit là de la remise en honneur d'une iconographie antérieure au XIe siècle, attestée, entre autres, par l'*Anastasis* du Psautier Chloudov, celle du Petropol. XXI ou celle de Saint-Clément de Rome, ainsi que par les nombreu-

(1) O. DEMUS, *Byzantine Mosaic Decoration*, Londres, 1948, figg. 13A et B (Saint-Luc et Chio) ; E. DIEZ et O. DEMUS, *Byzantine Mosaics in Greece : Daphni and Hosios Lucas*, Cambridge, 1931, fig 100 (Daphni) ; O. DEMUS, *Norman Sicily*, fig. 71B (Monreale) ; A. PAPAGEORGHIOU, *Masterpieces of the Byzantine Art of Cyprus*, Nicosie, 1965, pll. XVIII ; XXVII, 1 (Paphos ; Lagoudera).

(2) V. DJURIĆ, *Sopoćani*, Belgrade, 1963, pl. XIX ; A. et J. STYLIANOU, *The painted Churches of Cyprus*, Londres, 1964, p. 38, fig. 11 (Kakopetria) ; Ch. DELVOYE, *L'Art byzantin*, Paris, 1967, fig. 193 (Karye Cami).

ses Descentes aux Enfers des églises de Cappadoce où cette tradition se poursuit au XIe siècle (1).

La fresque de Kurbinovo serait un des plus anciens exemples conservés de la reprise de cette iconographie dans la peinture monumentale byzantine classique.

On sait que le Christ de l'*Ascension* est représenté comme le juge de la fin des temps, cette image étant dictée par le texte même des Actes des Apôtres où les anges annoncent aux disciples : « Ce Jésus, qui a été enlevé au ciel du milieu de vous, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel » (Actes I, 11). L'Ascension de Kurbinovo (fig. 3), qui couronne le mur oriental, ne diffère à première vue en rien des représentations traditionnelles : assis sur l'arc du ciel, le Christ trône dans une gloire lumineuse qu'emportent deux anges en plein vol ; la Vierge orante, deux anges montrant le ciel et les apôtres gesticulant assistent au prodige. Ce qui est unique, à ma connaissance, et montre mieux que toute autre image de l'église le caractère visionnaire de l'artiste, c'est le grouillement aquatique dans lequel règne le Christ (fig. 4). La gloire, en effet, bleue au centre, blanche au bord, est peuplée d'une faune marine qui, de toutes parts, entoure le corps divin.

Après avoir examiné toutes les théophanies de Kurbinovo, nous verrons dans quelle tradition d'Ascensions visionnaires pareille image peut s'inscrire et quels sont les textes qui ont pu permettre une représentation aussi insolite.

Pour la *Dormition*, comme pour la Descente aux Limbes, le peintre de Kurbinovo a accentué le côté surnaturel de l'événement en faisant appel à une iconographie qui ne deviendra courante que dans la seconde moitié du XIIIe siècle (fig. 5).

(1) A. GRABAR, *L'iconoclasme byzantin*, Paris, 1957, fig. 161 (Psautier Chloudov) ; C. R. MOREY, *Notes on East Christian Miniatures*, dans *The Art Bulletin*, XI, 1929, p. 57 (Petropol. XXI) ; C. FALDI GUGLIELMI, *Roma/San Clemente*, p. 2, fig. 2 ; M. RESTLE, *Die Byzantinische Wandmalerei in Kleinasien*, Recklinghausen, 1967, II, figg. 20, 53, 124 ; III, figg. 302, 440, 487 (Chapelles 1, 6 et 9 de Göreme ; Pigeonnier de Çavuşin, Sainte-Barbe de Soganle et Pürenli seki Kilise d'Ilhara).

Dans ce cas-ci, nous avons néanmoins quelques exemples contemporains qui prouvent qu'il n'innove pas personnellement, mais s'inscrit dans un courant novateur. En effet, jusque dans la seconde moitié du XIIe siècle, les artistes ne semblent pas avoir illustré le passage de l'évangile apocryphe de Joseph d'Arimathie où il est dit que lorsque Jésus, accompagné d'une multitude d'anges, vint chercher l'âme de sa mère, il se fit un tel resplendissement que tous les assistants tombèrent à terre comme les apôtres sur le Thabor (1). Rien, dans leurs images de la Dormition, ne souligne l'aspect glorieux du Christ. Nous connaissons actuellement une demi-douzaine d'œuvres, antérieures au XIIIe siècle, où le Christ de la Dormition est entouré d'une mandorle (2). Parmi ces œuvres, deux sont datées avec certitude de l'extrême fin du XIIe siècle : il s'agit des fresques de Kurbinovo (1191) et de Lagoudera (1192).

Le peintre de Kurbinovo a non seulement entouré le Christ

(1) Ce texte nous est connu par une version latine. Cf. K. von TISCHENDORF, *Apocalypses apocryphae*, Leipzig, 1866 (nouvelle impression : Hildesheim, 1966), p. 117.

(2) Il s'agit des Dormitions du Harley 1810 (f° 174), d'un relief en bois découvert par Kondakov au Mont Athos, des fresques de Haghia Mavra près de Rizokarpaso, de Kurbinovo et de Lagoudera. A ce groupe il faut ajouter la Dormition du mur sud de l'église de Boïana, dont un fragment apparaît sous la Nativité du XIIIe siècle. Cette première couche de Boïana est généralement datée du XIe siècle ; l'iconographie de la Dormition et celle des Pères de l'Église qui, dans l'abside, sont tournés vers l'autel, me feraient pencher pour la seconde moitié du XIIe siècle. La fresque de Grnčari, publiée par M. Miljković-Pepek dans ce même tome de *Byzantion* (pp. 422-432) peut s'ajouter comme un exemple du début du XIIIe siècle. Pour la miniature du Harley 1810, le relief découvert par Kondakov et la première couche de Boïana, voir : L. WRATISLAW-MITROVIC et N. OKUNEV, *La dormition de la sainte Vierge dans la peinture médiévale orthodoxe*, dans *Byzantinoslavica*, III, 1931, pp. 134-180 ; pour Boïana, voir aussi : A. GRABAR, *La peinture religieuse en Bulgarie*, Paris, 1928, p. 89, fig. 18. La Dormition d'Haghia Mavra est inédite, je crois. Je remercie M. Papageorghiu de m'avoir donné l'occasion de la voir lors du 1er Congrès d'Études Chypriotes. Pour la fresque de Lagoudera : A. STYLIANOU, *Αἱ τοιχογραφίαι τοῦ ναοῦ τῆς Παναγίας τοῦ Ἀράκου, Λαγουδερά, Κύπρος*, dans *Πεπραγμένα τοῦ θ' Διεθνοῦς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου* (Salonique, 1953), Athènes, 1955, pl. 153.

d'une mandorle, mais des deux anges qui l'accompagnent parfois il a fait une escorte, les multipliant par le jeu des auréoles imbriquées. Le panneau de la Dormition a été exécuté par le plus médiocre des assistants de l'artiste-créateur, mais sa composition et son iconographie font penser aux Dormitions des siècles ultérieurs où le Christ est entouré d'une ou de plusieurs gloires lumineuses, où les anges se pressent en grand nombre autour de lui. La Dormition de Sopoćani (v. 1260) en est un des premiers et des plus beaux exemples. Dans d'autres, plus tardives encore, comme celle de Gračanica (v. 1320), l'invasion céleste donne son caractère dominant à l'image (1).

Au-dessus de la Dormition, sur toute la largeur du mur occidental, se déroule une grandiose *théophanie* : au centre, dans une gloire de lumière verte, bleue et blanche, trône l'Ancien des Jours, le dieu âgé de la vision de Daniel. Sa garde céleste se compose d'un chérubin et d'un tétramorphe, de deux séraphins et de deux anges en proskynèse. Toutes ces figures rythment la longue bande où elles s'inscrivent (fig. 6).

L'iconographie de cette représentation est complexe et quelque peu obscure ; aucune inscription n'en précise (plus ?) le sens. Le fait d'accorder une telle importance à une théophanie est exceptionnel dans une église byzantine du XIIe siècle ; il peut s'expliquer, d'une part, par l'importance liturgique de cette image, d'autre part, par l'absence de narthex à Saint-Georges. En effet, comme l'a montré M. Grabar dans une de ses études sur les sources des peintres byzantins des XIIIe et XIVe siècles, le thème de la vision de Dieu, qui, à l'époque paléo-byzantine, occupait l'abside des églises, réapparaît au XIIe siècle dans le narthex, renouant avec une autre tradition qui plaçait une théophanie au-dessus de l'entrée. La vision prophétique du narthex de l'ossuaire de Bačkovo, qui s'inspire de la mosaïque de Hosios David de Salonique, en offre l'exemple le plus ancien (2).

(1) V. DJURIĆ, *op. cit.*, pl. XXVII ; A. GRABAR, *La peinture byzantine*, Genève, 1953, p. 149.

(2) A. GRABAR, *Sur les images des visions théophaniques dans le narthex*, dans *Sur les sources des peintres byzantins des XIIIe et XIVe*

Les éléments séparés de la vision de Kurbinovo nous sont fournis par différents textes prophétiques (1), mais leur réunion n'évoque aucune théophanie en particulier ; de plus, cette vision n'est absolument pas anecdotique : Dieu y siège, gardé et adoré par les hiérarchies célestes, sans qu'aucun épopte n'en ait la révélation. Il faut donc y voir, je crois, une image liturgique détachée de son contexte prophétique et liée à l'illustration des prières et des hymnes (2). Au XIIe siècle, la liturgie prend une importance croissante dans la décoration des églises, et il ne faut pas perdre de vue qu'on trouve, à Kurbinovo, la plus ancienne représentation datée de l'*Amnos*, l'Agneau de Dieu, sous les traits d'un enfant. Comme la fresque de Bačkovo, la peinture de Kurbinovo annonce, sous les Comnènes, des programmes iconographiques qui seront amplifiés sous les Paléologues.

C'est dans ce contexte particulier des théophanies de l'église qu'il convient d'étudier plus en détail l'étrange vision du Christ de l'Ascension.

Dans l'iconographie byzantine classique, le contenu eschatologique de l'Ascension n'est plus indiqué que par l'attitude du Christ, celle du Jugement dernier, et par la gloire lumineuse, attribut de son corps glorieux. Mais dans certains milieux comme l'Égypte copte ou la Syrie (3), la théophanie de l'Ascen-

siècles. 3. Nouvelles recherches sur l'icone bilatérale de Poganovo, dans *Cahiers Archéologiques*, XII, 1962, pp. 363-380 ; p. 345, fig. 3.

(1) L'apparition divine trône chez Isaïe (VI, 1), Ézéchiel (I, 26), Daniel (VII, 9), Matthieu (XXV, 31) et dans l'Apocalypse (Apoc. IV). Daniel la voit, en outre, sous les traits d'un vieillard à cheveux blancs. Elle est entourée d'anges dans Matthieu (XXV, 31) et l'Apocalypse (V, 11). Isaïe voit le Seigneur accompagné de séraphins (VI, 2), Ézéchiel de chérubins tétramorphes (I, 5-25 ; X, 1-22) et David d'un chérubin qu'il ne décrit pas (Ps. XVIII, 11).

(2) Une étude plus détaillée de cette théophanie liturgique prendra place dans le travail d'ensemble que je prépare sur les fresques de Saint-Georges de Kurbinovo.

(3) Voir, par exemple, l'Ascension de la chapelle XVI de Bawit, liée aux visions d'Ézéchiel et de Jean (K. WESSEL, *L'art copte*, Bruxelles, 1964, p. 157, fig. 99) et celle de l'Évangile de Rabbula où est évoquée la vision d'Ézéchiel (A. GRABAR, *peinture byzantine*, p. 164).

sion a été liée à l'évocation des principales visions prophétiques. Dans les chapelles de Bawit, par exemple, elle est le point de départ de l'évocation de toutes les théophanies présentes dans la liturgie.

A Kurbinovo également, la théophanie de l'Ascension est liée à d'autres visions prophétiques : l'image du Christ y évoque le thème des eaux vives et poissonneuses. Nous verrons que l'artiste a peut-être trouvé dans la liturgie du jour l'idée d'un tel rapprochement, dont les textes sacrés et l'art figuré lui fournissaient des exemples.

L'association littéraire de la toute-puissance divine et de l'eau, source de vie, se rencontre dans de nombreux textes sacrés : dans l'Ancien Testament, on la trouve, par exemple, chez Isaïe (XII, 3 ; XLIV, 3), Ézéchiel (XLVII, 1-10), Joël (III, 18) et Zacharie (XIV, 8). Ézéchiel évoque particulièrement les nombreux poissons qui peuplent ces eaux fécondes. Dans la vision de la Nouvelle Jérusalem, Dieu lui dit que l'eau du torrent entrera dans la mer dont les eaux deviendront saines. « Tout être vivant qui se meut vivra partout où le torrent coulera et il y aura une grande quantité de poissons ». Il insiste encore : « Il y aura des poissons de diverses espèces, comme les poissons de la grande mer, et ils seront très nombreux » (Éz. XLVII, 9-10). Dans l'Apocalypse, l'image de la mer revient très souvent. Elle n'est pas toujours symbole de vie. Mais la mer de cristal est, elle, directement liée à l'apparition du Christ sur le trône : « Il y a encore devant le trône comme une mer de verre, semblable à du cristal » (IV, 6). Au verset 6 du chapitre XXI, comme au verset 17 du chapitre XXII, « Celui qui est assis sur le trône » promet l'eau de la vie à ceux qui ont soif. Or, cette eau de la vie est celle qui sort du trône : « Et il (l'ange) me montra un fleuve d'eau de la vie, limpide comme du cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'Agneau » (XXII, 1). Dans l'Évangile selon Jean, l'Esprit est l'eau vive que le Christ donne à ceux qui ont soif (VII, 38-39).

En Occident, à l'époque carolingienne et plus encore dans l'art roman, la mer céleste, les eaux supérieures de la Genèse, la mer de cristal de la vision de Jean sont associées dans plus

d'un monument à l'image du Christ (1). Dans l'Évangéliaire de saint Médard de Soissons, par exemple, une longue bande représentant un paysage nilotique où nagent de nombreux poissons sépare la théophanie de l'Agneau des symboles des évangélistes. Dans les églises de Saint-Chef en Dauphiné, de Saint-Vincent de Galliano, de Roccaforte Mondovi en Piémont, pour ne reprendre ici que quelques exemples, on trouve l'association d'une théophanie dans un cul-de-four et d'une scène marine sur le bandeau de l'arc de cette abside. Ces frises contiennent essentiellement des poissons, mais aussi des sirènes, des monstres et différents personnages. Ces images de la mer céleste, comme l'a montré M. Grabar, remontent à l'époque paléochrétienne, où elles se rencontrent en Orient comme en Occident. Quant à la notion même d'une mer supérieure, située entre le ciel visible et le ciel invisible, elle date de l'Antiquité (2).

La mosaïque absidale de Hosios David de Salonique (ve s.) et son interprétation au XIVe siècle sur l'icone bilatérale de Poganovo, au Musée de Sofia, traduisent de façon plus directe encore l'association du Christ et des eaux poissonneuses. Quelle que soit l'identité que l'on attribue aux deux témoins de la théophanie de Salonique (3), le thème des eaux vives y est

(1) Voir à ce sujet les études de : A. GRABAR, *La mer céleste dans l'iconographie carolingienne et romane*, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1957, pp. 98-100 ; E. CHATEL, *Les scènes marines des fresques de Saint-Chef. Essai d'interprétation*, dans *Synthronon. Art et Archéologie de la fin de l'Antiquité et du Moyen Age*. Paris, 1968, pp. 177-187.

(2) A. GRABAR, *La mer céleste*, *op. cit.*, p. 99.

(3) Ces deux visionnaires sont généralement considérés comme Ézéchiel à gauche et Habacuc à droite, à cause de leurs évocations des eaux vives, mais surtout de leur identification par des inscriptions sur l'icone de Poganovo. A la suite de M. Grabar, qui renonce à identifier de façon certaine les prophètes de la mosaïque de Hosios David, je pense que la scène n'évoque, en tout cas, aucune théophanie concrète et que la présence des vivants de la vision de Jean lui donne en outre un caractère néo-testamentaire. M. J. Snyder a, davantage encore, mis l'accent sur cet aspect de la vision de Salonique. A. GRABAR, *A propos d'une icone byzantine...*, dans *Cahiers Archéologiques*, X, 1959, pp. 289-304 ; J. SNYDER, *The Meaning of the « Maiestas Domini » in Hosios David*, dans *Byzantion*, XXXVII, 1967, pp. 143-152.

attesté par le texte inscrit sur le livre de l'homme assis à droite et par la dédicace même qui déclarent que « ce sanctuaire est une source vivifiante qui nourrit les âmes pieuses ». Le mosaïste a figuré l'eau vive ruisselant sous la gloire du Christ par une rivière poissonneuse et quatre fleuves. Dans son interprétation de la mosaïque, le peintre de l'icone de Poganovo accorde encore plus d'importance aux poissons dont la présence l'amène à identifier l'épopte de gauche comme Ézéchiel (1).

C'est d'une même association Christ-eaux vives qu'a dû naître la vision fantastique du Christ de l'Ascension à Kurbinovo.

Lors des Grandes Vêpres de la fête de l'Ascension, après la procession d'entrée, ont lieu les lectures de deux prophéties d'Isaïe (II, 2-3b et LXII, 10-LXIII, 1-3, 7-9) et ensuite de celle de Zacharie qui évoque le plus directement l'Ascension : « Et en ce jour-là ses pieds se poseront sur la montagne des Oliviers, qui est en face de Jérusalem du côté du lever du soleil. Et en ce jour-là, sortira de Jérusalem une eau vive, moitié vers la première mer et moitié vers la dernière ; il en sera de même en été et au printemps. Et le Seigneur sera roi sur toute la terre ... » (XIV, 4a et 8-11) (2). Les poissons ne sont pas mentionnés chez Zacharie, mais sa prophétie est une prophétie de fertilité et de paix : « On habitera dans son sein et il n'y aura plus d'interdit ; Jérusalem sera en sécurité » (XIV, 11). Picturalement, le moyen le plus simple pour rendre des eaux fertiles, c'est de les peupler. Il se peut que l'image de la Jéru-

(1) A ces monuments, on peut encore joindre l'icône du Sinaï, du XIIe siècle, publiée par M. K. WEITZMANN (*Eine Spätkomnenische Verkündigungsikone des Sinai und die zweite byzantinische Welle des 12. Jahrhunderts*, dans *Festschrift von Einem*, Berlin, 1965, pp. 299-312). Dans cette Annonciation, ce n'est pas le Christ, mais la Vierge qui, en tant que source de vie, est associée à la rivière poissonneuse qui coule au premier plan.

(2) R. P. E. MERCENIER, *La prière des églises de rite byzantin*. Éd. de Chevetogne, II, p. 338 et Appendice 46, p. 436. Sur l'ancienneté de ces lectures, voir : A. RAHLFS, *Die alttestamentlichen Lektionen der griechischen Kirche*, dans *Nachrichten v. der k. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen, Phil-hist. Kl.* 1915, pp. 28-136 ; p. 44.

salem céleste, évoquée par Ézéchiel, ait également facilité la représentation de ce vaste aquarium.

Parmi les poissons, gros et petits, qui pullulent autour du Christ se dresse une sorte de lion dont la queue se termine en tête de poisson. Cet animal, à première vue étranger au monde aquatique, se rattache en fait à une longue tradition de représentations marines où les divinités et allégories de la mer, entourées de poissons, sont également accompagnées de monstres marins et, entre autres, de félins à arrière-train de poisson. Les mosaïques romaines nous en ont conservé de nombreux exemples ; la « mer qui rejette les corps » (Apoc. XX, 13), dans les Jugements derniers byzantins, est directement inspirée de ces images antiques. En outre, nous avons vu qu'à l'époque romane, les artistes occidentaux établissaient un lien entre les théophanies des absides et pareil grouillement de poissons et de monstres.

L'audace du peintre de Kurbinovo, c'est d'abord d'avoir fait pénétrer la mer céleste dans la gloire du Christ et, ensuite, d'avoir uni cet élément à la représentation de l'Ascension. A mon sens, on peut trouver une justification à une iconographie aussi exceptionnelle, unique à ma connaissance dans l'art byzantin, dans le rapprochement des deux premiers passages de Zacharie, cités plus haut, tels qu'on les lie aux vêpres de l'Ascension. Ce serait le texte même de la liturgie qui aurait fait naître, dans l'esprit visionnaire de l'artiste, l'image de ce grand Christ en tunique d'or, siégeant au milieu des eaux vives qui ne sortent plus seulement du trône—l'arc du ciel—mais l'environnent de toutes parts.

***

En conclusion, l'on peut dire qu'exception faite pour la Transfiguration, qui ne présente pas de particularités importantes, et pour l'Ascension, où la présence des poissons dans la mandorle doit, je crois, être considérée comme propre à Kurbinovo, les théophanies de cette église sont des témoins précieux de l'existence précoce d'iconographies que l'on rencontre plus tardivement dans la peinture byzantine classique. Grâce au génie visionnaire du peintre-créateur, nous avons ici un nombre, exceptionnel pour l'époque, de représentations du caractère

surnaturel de la divinité. Si leur réunion est due à la personnalité de l'artiste, il ne faut cependant pas attribuer à celui-ci la création de ces types. L'existence d'autres Dormitions avec mandorle au XIIe siècle le prouve d'ailleurs. Le hasard de la conservation des monuments a simplement voulu qu'à Kurbinovo nous soient gardées quelques-unes des plus anciennes manifestations de préocccupations qui deviendront générales chez les artistes byzantins des siècles ultérieurs.

Lydie HADERMANN-MISGUICH.

A BYZANTINE PRINCE LATINIZED: THEODORE PALAEOLOGUS, MARQUIS OF MONTFERRAT

In the years 1305 and 1306, some of the conservative, class-conscious, anti-Western Byzantines of Constantinople were shaken by two developments involving Theodore, the fourth son of the Emperor Andronicus II (1282-1328). Theodore became marquis of Montferrat, and he married Argentina Spinola, the daughter of Opicino Spinola, one of the two captains of the people of Genoa. There was opposition to both events: a young Byzantine prince, born in the purple, was being sent to live among the Latins and rule over barbarians. Worse still, he was to marry a commoner, and a Catholic commoner at that. His marriage was a *mésalliance*, and his Montferrat inheritance a dangerous trap. The discussions which ensued shed some light on the attitude of members of the Byzantine establishment toward relations with western Europe, in a period when the fate of the Palaeologan Empire was being decided. The opposition of the Patriarch of Constantinople, Athanasius I (1289-93, 1303-1309) to the involvement with Montferrat is of particular importance, because of the great influence which the Patriarch exercised over the Emperor. One of his letters bears on the issue of the Montferrat inheritance, and is published for the first time at the end of this article.

Some work has already been done on Theodore of Montferrat, but no detailed study exists of the negotiations which preceded his accession to the throne of Montferrat, and his marriage (1). Yet these negotiations are interesting both in

(1) From his first marriage to Anne of Hungary, Andronicus II had two sons, Michael IX and Constantine. From his marriage to Irene of Montferrat, he had three sons, John, Theodore and Deme-

themselves, and because they involve larger issues, among them the relations of Andronicus II with Genoa and the Catalans.

Theodore inherited the throne of Montferrat through his mother. The house of Montferrat had had close political and family ties with the Byzantines for a long time, ever since Manuel I Comnenus married his daughter, Maria, to Renier of Montferrat, and gave Renier Thessaloniki as a *pronoia*. It was certainly because of this family connection that Renier's brother, Boniface of Montferrat, demanded in 1204, and received, the « Kingdom of Thessaloniki » as his part of the spoils after the Fourth Crusade (1). In 1224, Thessaloniki was reconquered by the Byzantines, but the house of Montferrat retained its titles to the Kingdom. In 1284, however, Yolanda, the daughter of the ruling marquis, Wil-

trius, and one daughter, Simonis, who married Stephen Uroš II of Serbia.

On Theodore Palaeologus, see J. BASTIN, *Le traité de Théodore Paléologue dans la traduction de Jean de Vignai*, in *Études romanes dédiées à Mario Roques* (Paris, 1946), 77-88 (hereafter, BASTIN, *Théodore Paléologue*) ; C. KNOWLES, *Les Enseignements de Théodore Paléologue*, in *Byzantion*, XXII (1952), 389-394 (hereafter, KNOWLES, *Enseignements*) ; D. A. ZAKYTHENOS, *Ὁ μαρκήσιος τοῦ Μομφερράτου Θεόδωρος Α' ὁ Παλαιολόγος καὶ ὁ βασιλεὺς τῆς Γαλλίας Φίλιππος ΣΤ'*, in *E.E.B.Σ.*, XI (1935), 16-28 (hereafter, ZAKYTHENOS, *Θεόδωρος Α'*). Some information on Theodore is contained in I. ŠEVČENKO, *Études sur la polémique entre Théodore Métochite et Nicéphore Choumnos*, in *Corpus Bruxellense Historiae Byzantinae, Subsidia*, 3 (Brussels, 1962), 160-166 (hereafter, ŠEVČENKO, *Métochite et Choumnos*), and in F. COGNASSO, *Una crisobolla di Michele IX Paleologo per Teodoro I di Monferrato*, in *Studi Bizantini*, II (1927), 39-47 (hereafter, COGNASSO, *Crisobolla*). See also L. USSEGLIO, *I Marchesi di Monferrato in Italia ed in Oriente*, II (Turin, 1926).

(1) F. CHALANDON, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène* (Paris, 1912), 212 ; P. LAMMA, *Comneni e Staufer*, II (Rome, 1957), 301-302 ; J. LONGNON, *L'Empire latin de Constantinople et la principauté de Morée* (Paris, 1949), 58. For a full discussion of Manuel's gift to Renier and of the settlement during the Fourth Crusade, see R. L. WOLFF, *The Fourth Crusade*, in K. M. SETTON, R. L. WOLFF and H. W. HAZARD, *A History of the Crusades*, II (Philadelphia, 1962), 165 and note 36 ; also R. L. WOLFF, *The Latin Empire of Constantinople*, *ibid.*, 190-191, and note 3.

liam VII, married Andronicus II and received the « Kingdom of Thessaloniki » as her dowry ; it is not quite clear whether she was meant to retain the titles or transfer them, through her marriage, to Andronicus. She retained her place in the line of succession to the marquisate of Montferrat ; according to her father's wishes, she came second in line after her brother John, should he die without issue.

The marriage of Andronicus II to Yolanda of Montferrat — who was then re-named Irene — poses interesting questions regarding the theory of the reconquest of the Empire by the Palaeologi. Michael VIII had been too busy with his military conquests and diplomatic intrigues to think of ways of establishing his *de jure* legitimacy. But Andronicus II, perhaps because he had inherited too many problems, or because by temperament he preferred to compromise rather than to fight, tried to establish his legitimacy through marriage alliances with western pretenders to the Byzantine Empire or to parts of it. Between 1288 and 1294, he pursued fruitless but nonetheless sustained negotiations for the marriage of his son, Michael IX, to Catherine of Courtenay : she was the daughter of Philip I of Courtenay, and grand-daughter of the last Latin Emperor of Constantinople and she had inherited the titles to Constantinople. Andronicus failed, partly because he was trying simultaneously to oppose the union between the Byzantine and the Roman churches, an action which was incompatible with any Courtenay marriage, and partly because Philip IV of France had his own ambitions concerning Catherine. She married Philip's brother, Charles of Valois, in 1301 (1).

(1) The sources for these negotiations are many and varied. I shall only mention the secondary works where the negotiations are discussed : E. DADE, *Versuche zur Wiedererrichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel im Rahmen der abendländischen Politik (1261 bis etwa 1310)*, (Jena, 1938), 68 ff. (hereafter, DADE, *Versuche*) ; W. NORDEN, *Das Papsttum und Byzanz* (Berlin, 1903), 648 ff. ; C. MARINESCU, *Tentatives de mariage de deux fils d'Andronic II Paléologue avec des princesses latines*, in *Revue historique du Sud-Est Européen*, I (1924), 139-143 (hereafter, MARINESCU, *Tentatives*) ; G. I. BRATIANU, *Notes sur le projet de mariage entre l'Empereur Michel IX Paléologue et Catherine de Courtenay*, in *Revue historique du Sud-Est Européen*, I (1924), 59-63.

There was also another effort, in 1311, to marry another Byzantine prince, perhaps the future Andronicus III, to Catherine of Valois, the only child of the Valois-Courtenay marriage (1).

In these efforts, Andronicus II was doubtless motivated by a desire to avert war and to avoid an invasion of his Empire by the Latin pretenders. But the negotiations surrounding his marriage to Yolanda of Montferrat also indicate that he was not satisfied with his *de facto* possession of Byzantine territories : he wanted to ensure them by collecting in the Imperial family all persons who had legitimate claims to these areas. Perhaps there is a further explanation for Andronicus' preoccupation with recognition by the Western European pretenders. Michael VIII had come to the throne by usurpation, and a portion of Byzantine society had never accepted the legitimacy of the Palaeologan dynasty. This portion included some of the great landlords of Asia Minor as well as a sizeable number of humbler inhabitants of that province. It also included a fluctuating number of clerics, and certainly the Arsenites resented the established dynasty as they resented the Church establishment after the deposition of Patriarch Arsenius (2). Thus, Andronicus II was eager

(1) The evidence for this is very limited, consisting of one letter of the King of Aragon, James II ; the letter itself does not make it clear who it was who would marry Catherine of Valois. See MARINESCU, *Tentatives*, 141. The letter has been published in H. FINKE, *Acta Aragonensia*, II (Leipzig-Berlin, 1908), 748-9.

(2) The Arsenites were a group of laymen and ecclesiastics who opposed the deposition of Patriarch Arsenius (1265) and his replacement by Patriarch Joseph I. Arsenius was deposed because he had excommunicated Michael VIII after Michael had the young John Lascaris, the legitimate Emperor, blinded. So the Arsenite group took on a political hue as well, and became opposed both to the established Palaeologan dynasty, and to the established Palaeologan church hierarchy. On this, see C. CHAPMAN, *Michel Paléologue, restaurateur de l'Empire byzantin* (Paris, 1926), *passim* ; J. G. TROITSKII, *Arsenius and the Arsenites* (in Russian), (St. Petersburg, 1873) ; J. SYKOUTRES, *Περὶ τὸ σχίσμα τῶν Ἀρσενιατῶν*, in *Ἑλληνικά*, II (1929), 257 ff. ; V. LAURENT, *Les grandes crises religieuses à Byzance : la fin du schisme arsénite*, in *Académie Roumaine, Bulletin de la section historique*, XXVI (1945), 225-313. I am planning an article on the sources and the forms of opposition to the Palaeologi in the early 14th century.

to find recognition where he could, and that included western Europe.

In his negotiations for the hand of Yolanda of Montferrat, Andronicus indicated that he recognized the Montferrat claims to Thessaloniki. On his marriage, he paid William VII, the ruling marquis, 6.000 *livres génois*, « for the revenues which he [Andronicus] and his father had received from the Kingdom of Thessaloniki which belonged to the Marquis ». He also promised to keep in Lombardy, during William's lifetime, 500 soldiers to help William in his wars against the Angevin forces (1). A further indication that he recognized the claims of Montferrat is the fact that, after Yolanda/Irene's death, Andronicus II and Michael IX gave her two surviving sons, Demetrius and Theodore, money and lands which seem to have been the equivalent of part of her dowry (2).

The marriage of Andronicus II to Irene had one unexpected result. It gave the Byzantine imperial family the possibility of succeeding to the throne of Montferrat. In January 1305 Marquis John I died without issue. In his last will, he left his state to any heirs he might have *de corpore* and, failing such heirs, to his sister Irene and her sons. In March of that year, some envoys left Montferrat, and came to Irene, to acquaint her with the news and ask that she or one of her sons come to claim the inheritance (3). It is clear that they

(1) *Annales Veronenses de Romano*, ed. C. Cipolla, in *Antiche Cronache Veronesi*, I (Venice, 1890), 428 ; *Memoriale Potestatum Regiensium*, in *Rerum Italicarum Scriptores* (*R.I.S.*), VIII (Milan, 1726), 1164-5 ; SALIMBENE PARMENSIS, *Chronicon ab a. 1167-1287*, ed. O. HOLDER-EGGER, in *M.G.H. SS*, II (1905-1913), 542 (new edition by F. Bernini, in two volumes, Bari, 1942) ; BENVENUTO DI SAN GIORGIO, *Historia Montis Ferrati*, in *R.I.S.*, XXIII (Milan, 1733), 576 (hereafter, BENVENUTO).

(2) COGNASSO, *Crisobolla*, 46-47.

(3) The fullest discussion of this is found in the Italian chronicle of Benvenuto di San Giorgio which, although written in the early 16th century, used older sources and often quoted documents in full. See BENVENUTO, 408-413. Theodore of Montferrat, in his autobiography which is included in Benvenuto's chronicle, gives a somewhat confused and biased version of the events : BENVENUTO, 450-453. Other western chronicles and histories mention the events briefly : V. PROMIS, *Chronica illorum de Solario*, in *Miscellanea*

expected her to choose the new marquis, if she could not go herself. At this time, Irene was in Thessaloniki. Her relationship with her husband had deteriorated, partly because she had been unable to accept Byzantine ideas and practices. Although she had been married at the early age of eleven, she retained her feudal ideas of sovereignty, and this was one of the major causes of her frequent quarrels with her husband. She was a most ambitious woman, and tried her best to advance the fortunes of her children to the detriment of their elder half-brother, Michael IX. She even tried to convince Andronicus to create apanages for her children, — something he would not accept. (1). In a strange way, there was a strong attachment between Irene and Andronicus, and the Emperor certainly had great devotion to her. She repaid him by fleeing to Thessaloniki in 1303, and there doing her best to discredit him in the eyes of her entourage (2). Neither this, nor her threats to commit suicide brought Andronicus around to her plans. On the issue of the Montferrat inheritance, the two clashed again.

Our major Byzantine narrative source, Pachymeres, presents the disagreement in this way. « The Emperor, ... having given the title of Despot to Demetrius, who was born many years after John, sent him to Lombardy. But the mother preferred Theodore, because he was older [than Demetrius] and from Thessaloniki she sent Theodore instead of Deme-

di storia Italiana, IX (1870), 135 (hereafter, PROMIS, *Chronica*) ; GIOFFREDO DELLA CHIESA, *Cronaca di Saluzzo*, in *Monumenta Historiae Patriae* (*M.H.P.*), *Scriptorum* III, (Turin, 1848), 939-941. Benvenuto's Latin Chronicle is much briefer than his Italian one : BENVENUTO DI SANGIORGIO, *Chronicon*, in *M.H.P.*, *Scriptorum* III, 1325-1331. See also GALEOTTO DEL CARETTO, *ibid.*, 1161 ff. (hereafter, GALEOTTO).

(1) NICEPHORUS GREGORAS, *Historia Byzantina*, vol. I, ed. B. G. Niebuhr, (Bonn, 1829), 233-235, 235-244 (hereafter, GREGORAS). On Irene's plans, see also H. CONSTANTINIDI-BIBICOU, *Yolande de Montferrat, Impératrice de Byzance*, in *L'Hellénisme Contemporain*, 2nd series, IV (1950), 425-442 (hereafter, CONSTANTINIDI-BIBICOU, *Yolande*).

(2) GREGORAS, I, 235-236 ; GEORGIUS PACHYMERES, *De Andronico Palaeologo*, ed. B. G. NIEBUHR (Bonn, 1835), 557 (hereafter, PACHYMERES, II).

trius to take over her brother's inheritance » (1). Pachymeres goes on to say that the Italian envoys preferred the oldest of Irene's children, John, presumably because of primogeniture, and also because the marquisate of Montferrat would be too troubled a spot for a young man like Theodore. Pachymeres' account is quite insufficient as to the dispute between Andronicus and Irene, and it compresses into a few sentences developments which covered a whole year. More detailed information about the disagreement between the Emperor and his wife is given in the letter of the Patriarch Athanasius. According to this letter, Irene had chosen her eldest son, John, to go to Montferrat : « The people are assailed by rumors concerning your divine majesty's beloved son, the Despot John. [It is said] that he is forced *by the beloved Lady his mother*, with the consent of your divine majesty, to hasten to the land that is hers by inheritance, and [there] to seek sovereignty among the Franks ». Irene's plans and decisions must have been blocked by the combined action of Patriarch and Emperor. If we believe Pachymeres, Andronicus then suggested their third son, Demetrius, and finally Theodore, their second son, was chosen, perhaps as a compromise. But why did the Emperor and the Patriarch not agree to Irene's original plan? Here again Athanasius' letter provides the answer. In the simplest terms, Athanasius did not want to jeopardise the line of succession to the Byzantine throne — and he probably got Andronicus to accept his argument. Michael IX was Andronicus' eldest son, and the co-Emperor. But if something should happen to him, or to his brother Constantine, John and his descendants might become the

(1) PACHYMERES, II, 598 : *ὁ γὰρ βασιλεὺς καὶ πατὴρ τὸν μετὰ τὸν Ἰωάννην πολλοστὸν τῷ χρόνῳ Δημήτριον δεσπότην καταστήσας εἰς Λαγγιβαρδίαν ἐξέπεμπεν · ἡ δὲ μήτηρ ὡς μείζω ἐξέκρινε τὸν Θεόδωρον, καὶ ἀπὸ Θεσσαλονίκης ἀντ' ἐκείνου τοῦτον πρὸς τὸν τοῦ ἀδελφοῦ κλῆρον ἀποκαθίστα.* GREGORAS, I, 237, 240, does not mention the disagreements and negotiations. In his autobiography, Theodore says that he was 14 years old in 1305. John was 19 years old, and Demetrius was born after 1296. For the dates of birth of the Palaeologi, see A. Th. PAPADOPULOS, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen 1259-1453* (München, 1938). He places Theodore's birth in 1288, which would make him 17 years old in 1305.

heirs to the Byzantine throne. If this situation arose, and John, as marquis of Montferrat, also claimed the Byzantine inheritance, great complications would arise. Athanasius hinted at the possibility of such a danger : « And what will your beloved son profit you, or what will he bring to your Empire if he should rule over all those nations, but does not keep his piety unshaken? Nor do we know exactly with what things he will meet, things which would endanger your safety, not only that of the body, but of the soul also ». Hence Andronicus first tried to send his youngest son to Italy, and then compromised on Theodore.

Patriarch Athanasius' letter is an indicator of the phobia of the West which many Byzantines felt, as well as of the miserable straits in which the Empire found itself. In other circumstances, in different periods of their history, the Byzantines might have welcomed this opportunity to send a member of the Imperial family to rule in northern Italy. This would have given them a foothold in Italy, and made them a significant power in an area they had long considered important. Yet such considerations were no longer relevant. The Patriarch fully recognized that instead of the Byzantines being able to exercise any influence in Italian affairs, it was the Italians who would profit from their connection with the Byzantine Imperial house. His fear of the Italians was both traditional and realistic. He thought of the Italians as an overly arrogant race, and the epithet « barbarian » dropped from his pen without a second thought : « Who can dare guarantee ... that [John] will be able to keep his faith intact, he such a young man, in an alien land, inhabited by barbarians, by a most arrogant and irrational people? » But he was also very much aware of the strength of the barbarians, and of the possibility that they might launch an attack against Byzantium.

The Patriarch raised the question of possible western help against the Turks — only to dismiss such help as unnecessary. Ever since Michael VIII's accession to power, the most vexatious problem confronting Byzantine politicians was whether they should accept western help against the Turks, or try to meet the Turkish danger on their own. The Patriarch's attitude placed him squarely in the anti-

western camp. One may not, at this point, speak of pro-western or anti-western *parties* ; these had not yet crystallized. But one may talk of attitudes, and the Patriarch's attitude was that of the majority of the Byzantine clergy throughout the fourteenth century. The future arguments of the anti-western party were foreshadowed in this letter. He thought it better to suffer temporal losses than to incur the danger of subjugating the Orthodox faith to Catholicism. Help from abroad did not seem important, unless one also had God's help ; and God's help, won by strict adherence to Orthodoxy, would be sufficient to confound the enemy : « Or is it that we expect from there [from the West] help for our bodies [or : military help] ? Let us rather be persuaded by the counsel of those who love God. This counsel clearly shows that human help is vain, so that we may rather become strong through confidence in God. For in this way He derides and will confound those who desire to destroy us». These arguments clarify the Patriarch's position and explain many of his actions : his hatred of the Catalans, his efforts to break the Genoese near-monopoly of the grain trade, his efforts to purify the Byzantine church and to reinforce the Orthodox faith among the inhabitants of Asia Minor, so that they might withstand the Turkish threat.

Although the Byzantine sources make it abundantly clear that there was a disagreement between Andronicus II and Irene, the western sources do not even mention it, nor do they mention the fact that John was the Empress' first choice (1). Either the sources were ignorant of the facts or, more likely, they did not want to open to question the legality of Theodore's election. Only Theodore, in a brief autobiography, said that John was in fact better qualified and that he would have been selected, had he not been married and « occupied by other affairs » (2). But the western sources do explain the delay

(1) The western sources, primarily Benvenuto, do mention discussions — amicable ones — between Irene and Andronicus : BENVENUTO, 414.

(2) BENVENUTO, 453. Theodore's autobiography was written as a Prologue to a treatise, and exists in a French translation, in the *Cod. Brux.*, 11042. The Latin text published by Benvenuto was written by Theodore himself.

between the Montferrat ambassadors' arrival in Thessaloniki (spring 1305), and Theodore's arrival in Genoa on his way to Montferrat (late summer 1306). According to Theodore himself, the delay was in part due to the fact that Andronicus could not find ships to transport him or make the other necessary preparations for the departure (1).

Benvenuto's Italian history of Montferrat supplies another partial explanation of the delay. Soon after the departure of the ambassadors for Byzantium, the marquis of Saluzzo, Manfred, with the help of some Ghibellines, attacked territories belonging to Montferrat. In order to facilitate his expansion, he sent some emissaries to Byzantium, to say that John's widow, Margarita, was expecting a child; since he would be the heir, no Byzantine prince need be sent. Irene was ready to believe this report, until a member of the original embassy suggested that she allow some of his fellow-ambassadors to return to Montferrat and investigate the rumor of Margarita's pregnancy. Andronicus and Irene assented, the group was duly dispatched, and returned with the news that the rumor was false. Thereupon, Theodore was chosen a second time, and Irene invested him with the marquisate, giving him a document to that effect (2). Then, says Benvenuto, Andronicus found the ships and other necessary things, and sent Theodore to Montferrat.

The ships Andronicus found were Genoese ones; and by the time he left Byzantium, Theodore was not only a marquis, he was also engaged to be married to a Genoese girl, Argentina Spinola. It is easy to see why Spinola desired this marriage; for him it had snob appeal as well as some political purpose. An Imperial son-in-law would bring glory to the family. Also, Manfred of Saluzzo was already allied to a member of the Doria family, and the enmity between the Spinolas and the Dorias played a role in Spinola's effort to

(1) BENVENUTO, 454.

(2) The document is published in BENVENUTO, 414-415, but unfortunately it is not dated. For the affair of the false rumor, see BENVENUTO, 414, and GALEOTTO, 1161-2. Galeotto is inaccurate; it seems that he did not pay as much attention to his sources as did Benvenuto.

contract a family alliance with the new Marquis of Montferrat, Manfred's enemy (1).

But for the Byzantines, the marriage of a prince born in the purple to a Catholic, and a commoner, had little to recommend it. The reaction of Nicephorus Gregoras is instructive : « She [the empress] sent Theodore with much money to her country, Lombardy, there to marry the daughter of somebody named Spinola, who is not one of those whose splendid birth or glory make them very great. For the noble Latins do not wed [Romans] — not only the simple Romans, but even those of Imperial lineage » (2). This is full of misconceptions, but its message is unmistakable : Argentina Spinola was not a bride who would bring honor to the Byzantine Imperial family. To stress his point further, he wrote, « besides, she too [Irene] was not of illustrious parentage, or she would not so easily have been sent to marry among the Romans. For she was the descendant of a marquis, and the class of marquis is not an important one among the Latins. Among the Latins, a marquis is like the man who carries the Imperial standard in the army » (3). Clearly, the dishonor involved in Theodore's marriage to Argentina Spinola was only mitigated by the fact that he too was the son of a second-class western woman. It was not only class-consciousness which made Nicephorus write thus ; for he had nothing bad to say about the marriage of the Despot John to the daughter of Nicephorus Choumnos, who was also a commoner. It was the combination of class and religion which troubled him (4).

(1) BENVENUTO, 416 (quoting Giorgio Merula).

(2) GREGORAS, I, 237 : *πρὸς τὴν ἑαυτῆς ἐκπέμπει πατρίδα Λογγιβαρδίαν συζευχθησόμενον θυγατρί τινος ὄνομα Σπινούλα τῶν οὐ πάνυ μεγάλων ἐπὶ γένους περιφανείᾳ καὶ δόξῃ τυγχάνοντος. οὐ γὰρ ὡς τὰ πολλὰ περισπούδαστόν ἐστι Λατίνων τοῖς εὖ γεγονόσι κηδεύειν, μὴ ὅτι Ῥωμαίοις ἁπλῶς, ἀλλ' οὐδ' αὐτοῖς βασιλεῦσιν.*

(3) GREGORAS, I, 237-238 : *ἄλλως τε οὐδ' αὐτὴ τῶν ἐπὶ δόξῃ λαμπρῶν ἦν. οὐ γὰρ ἂν ἐς τὰ Ῥωμαίων οὕτω ῥᾳδίως ἐστέλλετο κήδη. μαρκεσίου γὰρ ἀπόγονος ἦν αὕτη · ἡ δὲ τοῦ μαρκεσίου τάξις οὐ τῶν ἐπισήμων ἐστὶ παρὰ Λατίνοις · ἀλλ' ὅπερ ἐν τοῖς Ῥωμαίων στρατεύμασιν ὁ τὴν βασιλικὴν κατέχων σημαίαν, τοῦτο παρὰ Λατίνοις μαρκέσιος.*

(4) Irene, on the other hand, had become very angry at John's marriage to Irene Choumnos, and this was one reason why she left

Why, then, did Andronicus II accept this marriage for his son? And why did the Patriarch not oppose it — as far as we know, — even though this would be another step toward Theodore's « Latinization »? As for many of the problems of those years, the answer must be sought in connection with the Catalan campaign. The war with the Catalans was going disastrously for the Byzantines. After the defeat of the Byzantine army at the battle of Apros (July 10, 1305), the Catalans were able to proceed with the conquest of Thrace without meeting much opposition. Even the cities, beginning with Rodosto, were surrendering. From the North, the Bulgarians were bearing down on Thrace, and in the East the Anatolian forts were starving; some of the inhabitants rebelled against the imperial authority, while others joined the Catalans (1). Andronicus II had sought help abroad, even among such unlikely people as the Georgians and the Mongols of Persia (2). At the end of 1305, Andronicus sent an embassy to Genoa, asking for help to arrive at Constantinople in the spring of 1306. The Genoese had not been a particularly trustworthy ally, but at least the government of Genoa itself, more farsighted than that of Pera, was unequivocal in its feeling that the Byzantine Empire should not be abandoned to the Catalans, who would then become rivals of the Genoese traders. The inhabitants of Pera, on the other hand, had shown themselves willing to provision the Catalan troops with food, although their stated policy was pro-Byzantine.

for Thessaloniki: GREGORAS, I, 240-241; PACHYMERES, II, 379; CONSTANTINIDI-BIBICOU, *Yolande*, 429-432.

(1) PACHYMERES, II, 550-552, 560-61, 588-90; GREGORAS, I, 230-233, 244 ff.; K. LANZ, *Chronik des Edlen Ramon Muntaner* (Stuttgart, 1844), chapters CCXX-CCXXIII (hereafter, *Muntaner*); DADE, *Versuche*, 103; J. Fr. BOISSONADE, *Anecdota Graeca e codicibus regiis*, II (Paris, 1830), 195.

(2) PACHYMERES, II, 592, 620; F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches*, no. 2292 (hereafter, DÖLGER, *Regesten*); M. TREU, *Athanasios Chatzikes*, in *Byzantinische Zeitschrift*, XVIII (1909), 481; I. ŠEVČENKO, *The Imprisonment of Manuel Moschopoulos*, in *Speculum*, XXVII (1952), 145, 153. On the negotiations with the Mongols, see PACHYMERES, II, 402, 456-60, 588-9; DÖLGER, *Regesten*, nos. 2265, 2280.

The government of Genoa responded to Andronicus' call for help, but the sources make it clear that the response was only partial. Genoa was not certain that her ships would in fact be needed to fight a naval battle, and did not therefore send a fleet equipped just for war. What the Genoese did send was a force of about nineteen great galleys, with merchandise and, presumably, armed, with orders either to fight the Catalans, or simply to engage in the normal trading activities in the Black Sea area, or both (1). In this period, of course, there was no great difference between a ship equipped for war and a merchantman. Both were usually great galleys, easily convertible to warships, and some of the oarsmen were also archers. Still, the number of great galleys sent to Byzantium in 1306 seems abnormally high. We know from the letter of a Genoese informant of James of Aragon that Genoa was planning to send some ships to Romania in June 1306. The letter was sent in September 1305, and so before Andronicus' request for help (2). What the Genoese government probably did was to augment the number of the regular trading ships, and take special care of armaments. The commander of the fleet was Antonio Spinola, and he too may have been sent because of his military rather than his trading experience.

Pachymeres accused the Genoese of responding poorly to Andronicus' request. He wrote : « In the early spring, nineteen long ships came from Genoa, but not in the manner requested by the Emperor in his embassy. The Emperor had asked for the ships to come only for the purposes of the alliance ; but they, having deliberated his request, and considered the great cost, and also suspecting that the Emperor might in the meantime deal otherwise with the enemies — either by battle or by buying peace, — they sent the ships, with the following orders : if the Emperor were to call them

(1) PACHYMERES, II, 597. MUNTANER, CCXXVII, says there were eighteen galleys.

(2) A. RUBIÓ Y LLUCH, *Diplomatari de l'Orient Català (1301-1409)*, (Barcelona, 1947), no. XVI. The letter does not say why the ships would be going to Romania, which would indicate that the expedition was a normal, commercial one.

in as allies, they were to leave all other occupation and serve the alliance, telling them also to demand less than the usual money for their service, for the sake of the Emperor » (1). Pachymeres implied that this course of action was less than proper. Yet one cannot see what else the Genoese government could have done. An expedition to the Levant was an expensive affair, and the Genoese population was economically rather than politically motivated. The expedition was made possible by allowing the ships to engage in commercial activities as well.

In fact, as the Genoese suspected or perhaps knew, Andronicus had been engaged in negotiations with the Catalans just before he sent his embassy to Genoa (2). His request for Genoese ships may, therefore, be interpreted as an effort to intimidate the Catalans and force them to leave the Empire without further bloodshed : if negotiations failed, he would then ask the Genoese to help him in an attack. As soon as the Genoese fleet arrived, the Emperor began once again to negotiate with the Catalan Company, for he was not a martial man and he preferred to buy peace. As usual, the talks failed because of the question of money : the Catalans asked for 300.000 hyperpers, while Andronicus offered 100.000 and no more. The Catalans were clearly not very interested, for when Andronicus' ambassadors arrived, they found that most of the army had gone inland, leaving Muntaner with a few soldiers to guard Gallipoli. While the discussions were going on, Andronicus allowed all but four of the Genoese galleys to go

(1) PACHYMERES, II, 597-598 : *Ἀλλ' ἰδού γε ἄμ' ἦρι μακραὶ νῆες περί που τὰς ἐννεακαίδεκα ἐκ Γεννούας ἐφίστανται, πλὴν οὐ καθὼς διαπρεσβευόμενος βασιλεὺς πρὸς αὐτοὺς ἠξίου. ἀλλ' ὁ μὲν κρατῶν ἐπ' αὐτῷ τούτῳ τῷ τῆς συμμαχίας μόνῳ μετεκαλεῖτο τὰς ναῦς, οἱ δὲ σκέψει διδόντες τὸ ἀξιούμενον καὶ τὸ πολὺ τῶν ἀναλωμάτων ἐκλογισάμενοι, ὑποτοπάζοντες δὲ καὶ ταῦτα, μή πως βασιλεὺς ἐν τοσούτῳ ἄλλως πως τοὺς ἐχθροὺς μετέλθοι, ἢ κατὰ μάχην στρατεύμασιν ἢ κατ' εἰρήνην χρήμασι, ... ἐμπορικὰς ταύτας εὑρόντες πρὸς ταῖς ἐξόδοις καὶ πλείστῳ λαῷ ἱκανουμένας ἀποστέλλουσι, παραγγείλαντες σφίσιν, εἰ βασιλεὺς προσκαλοίη συμμάχους, πάσης ἄλλης ἀσχολίας ἀνωτέραν τὴν συμμαχίαν θέσθαι, ὁμολογήσαντες αὐτοῖς ἐκεῖθεν καὶ τὰς μισθοφορίας τῶν συνήθων ἐλαττουμένας χάριν τὴν πρὸς βασιλέα.*

(2) PACHYMERES, II, 592.

to the Black Sea for a few days ; the four remaining galleys were to guard the Straits (1).

When the Genoese galleys returned from the Black Sea, their leaders asked Andronicus what he wanted them to do. Andronicus could invade and take Gallipoli now that the bulk of the Catalan army was away. Against the obvious benefits to be reaped from such a conquest, there was the possibility that the infuriated Catalans might launch an attack against Constantinople. In that case, the Byzantine army would be reduced to its own resources, since the Genoese could not fight on land, while the Catalans, after the loss of Gallipoli, would be fighting *only* on land. In trying to reach a decision, Andronicus II showed himself no more efficient than in most of his political actions. He did order the Genoese to attack Gallipoli ; but it is certain that he did not envisage any significant further action on the part of the Genoese, since they were to leave immediately thereafter. Muntaner tells us that the Genoese were supported by seven Imperial ships, and that they launched a concerted attack on Gallipoli in mid-July, 1306. According to Muntaner, the Genoese were defeated, lost 600 men (most probably an exaggeration), and Antonio Spinola was among the dead (2). If Andronicus thought that this action would have the result of deflecting the Catalans from the siege of Didymoteichon in which they were then engaged and make them amenable to discussions, he was disappointed ; for this measure to work, he should have retained the Genoese ships in the harbor.

I would maintain that the engagement of Theodore to Argentina Spinola took place at this time, as payment for the Genoese help. Our two major narrative sources, Muntaner and Pachymeres, support this contention, Muntaner much more explicitly than Pachymeres. Muntaner links the attack on Gallipoli directly with the marriage negotiations. Accor-

(1) PACHYMERES, II, 599-600 ; DÖLGER, *Regesten*, nos. 2297, 2298.

(2) MUNTANER, CCXXVII. PACHYMERES, II, 605-606, mentions the Genoese defeat and the death of many noblemen. Both sources say that the Genoese had taken Theodore with them before the attack on Gallipoli ; which proves that they meant to go on to Genoa, and not to stay and continue the war against the Catalans.

ding to him, the Genoese ships had come to Constantinople simply in order to escort Theodore to Montferrat! Then, the commander of the fleet made a deal with the Emperor, by which the Genoese would throw the Catalans out of the Empire; in return, Spinola would take Theodore to Genoa, to marry Argentina immediately after this deal. Pachymeres is less explicit and less detailed. He simply says that a Genoese man, named Spinola, was instrumental in the original decision to send the fleet to Byzantium « having already received the Emperor's son, the Despot Theodore, as the future husband of his daughter » (1). Neither Pachymeres nor Muntaner is quite accurate, but they both present Theodore's marriage as a precondition for Genoese help. The two major sources then make it clear that Theodore of Montferrat married Argentina Spinola to repay the help Genoa had given to his father, and perhaps also in order to strengthen the ties between Byzantium and Genoa (2).

Thus, Theodore's accession to the throne of Montferrat, and his marriage into one of the most important Genoese families was the end result of a number of developments. The effort of Andronicus II to strengthen the anti-Angevin camp and to collect within the Imperial family heirs to disputed titles of sovereignty had led to his marriage to Yolanda-Irene of Montferrat. Her brother's death had given her the succession to the government of Montferrat. Athanasius' opposition to the « latinization » of John Palaeologus gave Theodore the marquisate of Montferrat. And the need for Genoese help against the Catalans led to Theodore's marriage to Argentina Spinola, although some Byzantines considered the marriage a *mésalliance.*

It should be mentioned that the Patriarch's dire predictions of what would happen to a young Byzantine prince

(1) MUNTANER, CCXXVII; PACHYMERES, II, 598.

(2) Neither Benvenuto nor the other western sources mention the connection between Theodore's marriage and the developments in Byzantium. They simply say that Theodore became engaged to Argentina when he reached Genoa, linking this with Opicino Spinola's social aspirations, and with developments in Montferrat. They were probably unaware of the connection with the Catalan campaign.

left alone among the schismatics were partly fulfilled. Theodore became quite Italianized, and a Catholic. On his occasional visits to Byzantium, — usually in search of money — he quite startled the Byzantines with his shaven face and his Latin customs (1). He was one of the men directly responsible for and involved in Andronicus II's negotiations regarding a union with the Catholic church, in the 1320's (2). He wrote a treatise on government and war, in which western feudal ideals and practices appear, quite undiluted by any Byzantine ideas or experiences (3).

The fear that a Byzantine prince on the Montferrat throne might have claims on the Byzantine Empire instead of being a help to it was also realized. Theodore's successor, John II, apparently tried to take advantage of the first civil war between John V Palaeologus and John VI Cantacuzenus, to invade Byzantium and take over Thessaloniki and Aenos, which he considered part of his mother's estate. In his testament of 1372, John II put forth in legal terms his and his heirs' claims to the Byzantine Empire. According to this document, the rebellion of Andronicus III against his grandfather, Andronicus II, disqualified the former and all his heirs from legitimate succession to the Byzantine throne. John II also remembered that Andronicus II had disinherited his grandson, and claimed that the Empire therefore devolved on himself, as the only surviving male descendant of Andronicus II's sons. The interesting point about this document is that

(1) GREGORAS, I, 244 and 396; COGNASSO, *Crisobolla, passim*; BENVENUTO, 429, 455-56. On the other hand, Theodore kept the Byzantine double-headed eagle, which he struck on his seal: ZAKYTHENOS, *Θεόδωρος Α'*, 17-18.

(2) H. OMONT, *Projet de réunion des Églises grecque et latine sous Charles le Bel en 1327*, in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LIII (1892), 254-257; OMONT, *Lettre d'Andronic II Paléologue au pape Jean XXII*, *ibid.*, LXVII (1906), 587; COGNASSO, *Crisobolla*, 45; ŠEVČENKO, *Métochite et Choumnos*, 160-164.

(3) This treatise exists in the *Cod. Brux.*, 11042, fol. 1r°-95r°. It was written in Greek in Constantinople before 1327, and was later translated into Latin by Theodore at Montferrat. The French translation is of the 14th century. See BASTIN, *Théodore Paléologue*, and KNOWLES, *Enseignements*.

John separated his claims to the Empire from those to Thessaloniki. The latter he regarded as belonging to his mother; after her death, it should revert to her descendants rather than to the Emperors of Constantinople. John II asked the Pope to confirm his *de jure* possession of the titles to the Kingdom of Thessaloniki and to the Byzantine Empire, and to help him conquer these areas *contra injustos et indebitos occupatores et detentores ipsorum* (1). On the other hand, we must remember that Amedeo VI of Savoy was also a descendant of Theodore Palaeologus, and that his double family link to the Palaeologi was one of the reasons for his sustained interest in the fate of the Empire.

The letter of the Patriarch Athanasius I, published below, exists in a number of manuscripts. Of these, the best is the fourteenth century *Codex Vaticanus Graecus* 2219. There are two other relatively full manuscripts, the fifteenth century *Codex Parisinus S Graecus* 516, and the sixteenth century *Codex Parisinus Graecus* 137. In the case of this particular letter, the last two Codices do not contain significant variant readings. I have therefore transcribed the letter from the Vatican Codex.

This letter was probably written in the late spring or early summer of 1305. Assuming that the Montferrat envoys left for Byzantium some time in late March, they must have reached Thessaloniki in the middle or end of April — they travelled by sea. Then we must allow at least one more month for Irene's decision (which she did not reach immediately) to arrive to Constantinople and to the Patriarch's ears. All the documents, the Western ones *e silentio*, indicate that it did not take very long to decide on Theodore's rather than John's candidacy. I would date the Patriarch's letter in late May or, more probably, in June 1305.

(1) IOANNIS CANTACUZENI *Historiarum libri IV*, vol. I, ed. L. SCHOPEN (Bonn, 1828), 12-13; John II's testament is included in BENVENUTO, and the appropriate passages are on columns 576-577. The descendants of Theodore I ruled Montferrat until 1533.

Γράμμα πρὸς τὸν αὐτοκράτορα περὶ τοῦ περιποθήτου δεσπότου υἱοῦ αὐτοῦ Ἰωάννου.

Cod. Vat. 2219, 69ro-70vo.

Εἰ καὶ μηδὲν μοχθήσασιν ὑπὲρ τοῦ καλοῦ τὴν βασιλείαν θεὸς οἷς ἐξελέξατο ἐνεπίστευσε, ποίαν ἄρα κἀκεῖ τὴν μακαριότητα ἀπολήψονται, οἱ πρὸς τῇ εὐσεβείᾳ καὶ τὴν ἐν νόμῳ ζωὴν ἐπιμελησάμενοι καὶ ἑαυτοὺς πάσῃ δυνάμει καὶ τὸ ὑπήκοον διαζῆν, μόνην τὴν πίστιν ἐπιστάμενοι νεκρὰν τῶν ἔργων χωρίς. Διὰ ταῦτα, ἅγιε βασιλεῦ, τοῖς ὑφ' ὑμᾶς θεοὶ χρηματίζοντες, ἑκάστῳ τὸ πρόσφορον, ψυχῇ καὶ σώματι νέμειν οὐ τὸ πρὸς ἡδονὴν ἐποφείλετε. Εὐθύνεται γὰρ ἕνεκεν τούτων ἐκεῖ καὶ τέκνων πατήρ, καὶ δούλων δεσπότης, ἐπίσκοπός τε τῆς ἐκκλησίας καὶ τοῦ ὑπηκόου ὁ βασιλεύς. Τούτων ἕνεκεν ἀναφέρειν καὶ μὴ ἐρωτηθεὶς ἐγχειρῶ.

Φήμη περικτυπεῖ τοῖς ὠσὶ τῶν πολλῶν, τοῦ περιποθήτου χάριν υἱοῦ τῆς ἐκ θεοῦ βασιλείας σου δεσπότου κυροῦ Ἰωάννου ὡς ἀναγκάζεσθαι τοῦτον παρὰ τῆς περιποθήτου αὐτοῦ μητρὸς καὶ δεσποίνης, συναινέσει καὶ τῆς ἐκ θεοῦ βασιλείας σου, τῆς γονικόθεν αὐτῇ ἀνηκούσης διεκδραμεῖν, καὶ ζητῆσαι κατάρξαι τῶν Φράγγων ἀρχῆς. Καὶ τί τὸ κωλύον, θειότατε βασιλεῦ, μὴ γνώριμα καὶ ἡμῖν ἐγένετο τὰ τοιαῦτα; Ἢ οὐχ ὑπερεκκαιόμεθα ἕνεκεν τῆς ὑμῶν σωτηρίας καὶ προκοπῆς καὶ μεγαλωσύνης καὶ ἐπαίνου καὶ πλουτισμοῦ; Καὶ εἰ μὴ διὰ τὸ διακόνημα τοῦ σκοποῦ τὸ ἡμῖν ἐντεθέν, τοῦ σημαίνειν τῇ σάλπιγγι, μήπως λάβοι ψυχὴν ὁ ἐχθρός — ἄνθρωποι γὰρ καὶ ἡμεῖς, καὶ ἀσφαλείας ἤχου σωτηριώδους ἐπιδεεῖς, καὶ τῶν ἄλλων μακρῷ ζηλωτότεροι τοῖς ἐχθροῖς — ἀλλά γε καὶ ἐκ τοῦ φιλεῖν ἀσυγκρίτως ὑμᾶς καὶ τὴν σωτηρίαν ὑμῶν, δοκοῦμεν τὸ δίκαιον φέρεσθαι πρὸ τῶν ἄλλων εἰς τὸ ἐξακριβοῦσθαι πνευματικῶς τὰ τοιαῦτα εἰς δέον νομίζοντες. Ἃ μὴ γινόμενα βλέποντες, πῶς οὐκ οἶδα, οὐ φορητὴν τὴν ζημίαν ἡγούμεθα. Καὶ πάντως οὐ τὸ τυχὸν εἰς ὠφέλειαν συμφροντιστὰς καὶ συλλήπτορας κἂν τοῖς πνευματικοῖς εἴπη τις κἂν τοῖς κατὰ σῶμα πλουτεῖν τὸν ἐχέφρονα.

Ἀλλ' εἴπωμεν περὶ ὧν καὶ ἠρξάμεθα. Ὀφειλὴ τοῖς γονεῦσι θησαυρίζειν τοῖς τέκνοις, ἀλλά γε τοῖς ὀρθοδόξοις καὶ συνετοῖς ἐν πρώτοις καὶ πρώτως τὰ αἰώνια καὶ ἀκήρατα, εἶτα καὶ τῶν ῥεόντων ὅσα καὶ ὅθεν μὴ παροργίζει θεόν, μηδὲ τῶν προλεχ-

θέντων λυμαντικά (1). Οὐ δὲ γὰρ οἶμαι ἀνέχεσθαι μὴ μετὰ τοῦ ἁγίου Δαυὶδ τὴν ἐκ θεοῦ βασιλείαν σου πεπαῤῥησιασμένῃ βοᾶν τῇ ψυχῇ πρὸς θεόν, τὸ καὶ γὰρ « τὰ μαρτύριά σου μελέτη μου ἐστί, καὶ αἱ συμβουλίαι μου τὰ δικαιώματά σου » (2), ὅπως ἐπιτυγχάνῃ καὶ τὰ ἐξῆς τῆς δεήσεως. Συμβουλίαι δὲ καὶ μαρτύρια πάντως τοῦ μεγάλου θεοῦ τό « τί ὠφελήσει ἄνθρωπον, ἐὰν ὅλον τὸν κόσμον κερδήσῃ, καὶ ζημιωθῇ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ » (3), καὶ τὸ « συμφέρει μονόφθαλμον εἰς τὴν ζωὴν εἰσελθεῖν, ἢ δύο ὀφθαλμοὺς ἔχοντα εἰς τὴν γέενναν » (4), καὶ τὸ « ἠγάπησαν οἱ ἄνθρωποι μᾶλλον τὴν δόξαν τῶν ἀνθρώπων ὑπὲρ τὴν τοῦ θεοῦ » (5). Τίς γὰρ ὁ ἐγγύας δοῦναι θαῤῥῶν περὶ τοῦ ῥηθέντος, εἰ κἂν τηρήσῃ τὴν πίστιν ἀμώμητον ἐν τοιαύτῃ νεότητι, καὶ ἀλλοδαπῇ (6) γῇ βαρβάροις κατοικουμένῃ, καὶ ἔθνει κατάκρως ὑπερηφάνῳ καὶ ἀπονενοημένῳ τὰ μέγιστα; Εἰ δὲ καὶ πᾶσα ταῖς ἀληθείαις ἡ βασιλεία τῆς γῆς ἐξῆν δοθῆναι τινί, καὶ πρὸς ταύτῃ ζωὴ χιλίοις ἐν ἔτεσι, θάνατος δὲ μετὰ ταῦτα, καὶ σὺν αὐτῷ τῷ θανάτῳ καὶ μακρυσμὸς ἐκ θεοῦ, συνήνεσεν ἄν τις ἄρα κἂν τῷ ἐχθρῷ τῶν καὶ ποσῶς πιστευόντων θεῷ, καὶ ποῦ τὰ ἡμέτερα κεῖται εἰδότων κατὰ ἀλήθειαν; Εἰ δὲ μὴ πάσης τῆς γῆς, ἐλαχίστου δὲ μέρους καὶ ἀμφιβόλου καὶ τούτου ῥιψοκινδύνου, τί καὶ πείσονται ἄρα οἱ ἄλλο τι προκρίνειν τοῦ θείου φόβου καὶ τῆς ἐν οὐρανοῖς βασιλείας καὶ ἀσφαλείας τῆς ὀρθοδόξου καταδεχόμενοι; Ἢ οὐχὶ πρὸς τοῖς ἄλλοις οἷς σε θεὸς καθωράϊσε καὶ ἕνεκεν τούτου τοῦ μεγίστου κλέους τοῦ ὑπὲρ εὐσεβείας φημὶ δι' ἀνδρείαν ψυχῆς ἐν τοῖς φθάσασι μεμαρτύρηκεν ἐνθέῳ τῇ δόξῃ σε καταστέψας, καὶ ἀναφαιρέτῳ διαγωνίσματι ἐραστὴν εὐσεβείας διάπυρον, θεραπείας γονέων ὑπεριδεῖν, καὶ ὀρέξεως φίλων καὶ συγγενῶν, ἐν τοιούτῳ τεταραγμένῳ καιρῷ ἐν τῇ τῆς βασιλείας ἀρχῇ;

Τί δὲ καὶ ὀνήσει σου ὁ φίλτατος τὴν ψυχήν, ἢ τί καὶ τῇ βασιλείᾳ προσοίσει τῇ σῇ εἰ καὶ τῶν γενεῶν ἐκείνων κατάρξει πασῶν, ἀκράδαντον δὲ μὴ συντηρεῖ τὴν εὐσέβειαν, μηδὲ εἰδότων ἡμῶν ἀκριβῶς οἷα τὰ μεταξὺ συναντήσει τὴν ὑμετέραν ἀσφάλειαν

(1) *Cod.*: λημαντικά.
(2) *Psalms*, CXIX, 24.
(3) *Mark* 8, 36.
(4) *Mark* 9, 47.
(5) *John* 12, 43.
(6) *Cod.*: ἀλλοδαπεῖ.

καταπροδιδόντων, οὐ τὴν τοῦ σώματος μόνον ἀλλὰ καὶ τῆς ψυχῆς; Πῶς δὲ καὶ μὴ ἠκροασάμεθα, ἐπὶ ῥέοντι πλούτῳ μὴ προστιθέναι καρδίαν (1), καὶ Παύλου μάλιστα τοῦ μεγάλου ἀποσοβοῦντος τοὺς βουλομένους πλουτεῖν, μήπως εἰς πειρασμὸν καὶ παγίδα ἐμπίπτωσιν; Εἰ γὰρ πλούσιοι ἐπτώχευσαν καὶ ἐπείνασαν, τί τὸ τοῦ ἀσφαλοῦς ἀσφαλέστερον, τοῦ μὴ ἐλαττοῦσθαι παντὸς ἀγαθοῦ τοὺς ἐκζητοῦντας τὸν κύριον; Ὃ καὶ ἡμεῖς ἐγκολπούμενοι, τοῦ ἀβεβαίου ἐκφύγωμεν.

Ἀλλ' εἴποι τις τάχα διακυβέρνησιν, μήπως παραλυπήσει τὴν μητέρα καὶ δέσποιναν; Ἀλλὰ καλὸν ἐν τοιούτοις ἀμφιταλάντοις γονεῖς λυπεῖν καὶ μὴ Κύριον, ὅτι πλειστάκις γονεῖς πολλοὺς ἀπώλεσαν ὧν ἐφίλουν, καὶ τῇ κολάσει παρέπεμψαν. Ἀλλ' ὡς ἐκεῖθεν σωματικὴν ἀναμενοῦντες βοήθειαν; Ἀλλὰ πειθώμεθα παραινέσεσι μᾶλλον θεοφιλῶν, ματαίαν ἀνθρώπων βοήθειαν ἀποδεικνυούσαις σαφῶς, ἵνα ἐν τῷ θεῷ θαῤῥοῦντος ποιώμεθα δύναμιν. Οὕτω γὰρ καὶ αὐτὸς ἐκμυκτηριεῖ, ἢ καὶ ἐξολοθρεύσει τοὺς βουλομένους ἐκθλίβειν ἡμᾶς. Διὰ τοῦτο παρακαλῶ τοῦ φιλτάτου φιλτάτως ἀντιλαμβάνεσθε, ἐν οἷς δοκεῖ θεαρέστοις αἰτεῖν, τὸν μεγαλόφρονα καὶ φιλότεκνον πατέρα καὶ μεγαλόψυχον βασιλέα.

Ἀλλ' οὐδὲ νῦν εἰς ὄψιν ἐλθεῖν ἐκεῖνον τῆς πεφιλημένης μητρὸς καὶ δεσποίνης ἀμφοτέροις συνοῖσον ὁρῶ. Εἰ γὰρ ταύτης μὴ ὑπακούσει ὡς μητρὸς ἢ δέσποιναν αἰδεσθείς, μειζόνως παραλυπήσει. Καὶ ἢ ἐκ μικροψυχίας ἢ καὶ ὑποβολαῖς τραχυτέρως ὁμιλήσει, ἢ καὶ ἀραῖς καθυποβαλεῖ, καὶ ἀμφοτέροις ἀσύμφορον. Εἰ δὲ οἷα συμβαίνει ἀναισχυντότερον ἀποκρίνασθαι, τοῦτο δεινότερον. Ὅθεν καὶ κρίνω ἁρμόζον ἐπικαλέσασθαι πόθῳ τὸν εἰρηνάρχην σωτῆρα Χριστόν, ἵνα καὶ τοῦ τῶν εἰρηνοποιῶν ἐπιτύχῃ μακαρισμοῦ ἡ ἐκ θεοῦ βασιλεία σου τὴν εἰρήνην, καὶ ἀμφοτέροις εὐχαῖς καὶ μεταχειρίσεσι πατρικαῖς καὶ βασιλικαῖς ὡς ὅλος αὐτὸς τοῦ θεοῦ τῆς εἰρήνης, μεθ' οὗ καὶ συναντιληψομένου εἰρήνης καὶ ἀγάπης τῆς φυσικῆς ἐμπλησθείης διηνεκῶς πανοικεῖ. Εἰ δὲ καὶ κόπον καὶ βάρος εἰρήνης ἕνεκεν τῆς κοινῆς καὶ ἀγάπης καὶ ὁμονοίας ὑπομενεῖς, ἕξεις ἀνταμοιβόμενον τὸν τῆς ἀγάπης θεὸν καὶ τὴν ὑπερέχουσαν πάντα νοῦν εἰρήνην (2) παρέξοντα τῇ ἐκ θεοῦ βασιλείᾳ σου. Γένοιτο, γένοιτο, φιλανθρωπίᾳ καὶ χάριτι τοῦ τῆς ὁμοουσίου ἁγίας Τριάδος ἑνός, Χριστοῦ Ἰησοῦ τοῦ σωτῆρος μου, πρεσβευούσης τῆς Θεομήτορος.

(1) *Matthew* 6, 21.
(2) *Philippians*, 4, 7.

Letter to the Emperor, concerning the beloved Despot, his son, John.

If God has bequeathed the Empire to those whom He has chosen, although they may never have taken any pains over good works, how much greater happiness awaits in heaven those pious men who have taken care to lead their life according to the law, and as much as possible to make their subjects also live thus, knowing that faith alone, without works, is empty? For this reason, oh holy Emperor, you must behave as a God toward those who are under you, and you must distribute to each not whatever brings pleasure, but whatever is advantageous to his soul and to his body. In heaven, the father is responsible for such things as they concern his children, the master as they concern his slaves, the bishop as they concern his church, and the Emperor as they concern his subjects. Because of this, I am attempting to speak to you, even though I have not been asked.

The people are assailed by rumors concerning your divine majesty's beloved son, the Despot John. (It is said) that he is forced by the beloved Lady his mother, with the consent of your divine majesty, to hasten to the land that is hers by inheritance, and [there] to seek sovereignty among the Franks. What obstacle, most divine Emperor, prevented you from acquainting us with this? Do we not desire most ardently your salvation, your advancement, your grandeur, your praise and enrichment? (We should have been told) for the fulfillment of the purpose which has been entrusted to us — that is, the sounding of the trumpet, lest the enemy take heart; for we too are men, needful of the assurance of the sound of salvation, and more than others envied by the enemies (1). Also, because of our incomparable concern for you and for your salvation, we think that righteousness should be considered above all things in examining exactly in a spiritual fashion those things which are considered necessary. Seeing that this is not done — why, I know not — we find

(1) A better translation, but one which is less justified by the Patriarch's syntax, would be : « and more than others zealous against the enemies ».

the resulting damage unbearable. And certainly it is a great advantage for the thoughtful man to acquire help and support both in spiritual and in temporal things.

But let us speak of the things we started to discuss. It is the duty of the parents to try to enrich their children, but the first concern of orthodox and wise parents is for things eternal and pure, and only secondly for those ephemeral things which do not enrage God and do not injure the matters I mentioned previously. And I think that your divine Majesty, like the holy David, should shout to God with a bold heart, « thy testimonies are my meditation and thy laws are my counselors », that the rest of the prayer may succeed. And these are the laws and the testimonies of the great God : « what shall it profit a man if he shall gain the whole world and lose his own soul », and « it is better for thee to enter into the kingdom of God with one eye, than having two eyes to be cast into hell fire », and « they loved the praise of man more than the praise of God ».

Who can dare guarantee the said matter, or guarantee that he (John) will be able to keep his faith intact, he, such a young man, in an alien land, inhabited by barbarians, by a most arrogant and most irrational people? If in truth it were possible for a man to receive the government of the whole earth, and over this one thousand years of life, and after that death, and with death estrangement from God, would a man, one of those who believe in God and know where in truth our affairs lie, would this man accept (these things) from the enemy [the devil]? And if it is not the whole earth, but only a minute, doubtful and dangerous part of the earth, what will they suffer, those who agree to prefer other things to the fear of God, the kingdom of heaven, and the safety of Orthodoxy? God has adorned you with many things, and because of your greatest glory, that is your piety, and because of the bravery of your soul, he has testified that you are among the elect, by crowning you with divine glory. He has also made you — through your unremitting struggle — an ardent lover of piety, so that, ruling in such troubled times, you may overlook the desires of parents and the wishes of friends and relatives.

And what will your beloved son profit you, or what will

he bring to your Empire if he should rule over all those nations, but does not keep his piety unshaken? Nor do we know exactly with what things he will meet, things which would endanger your safety, not only that of the body, but also of the soul. How is it that we have not listened to the words « let not thy heart be attached to transient riches », and to the great Paul who dissuades those who want to enrich themselves, lest they fall into traps and into temptation? For if the rich have become poor and gone hungry, what is more certain than the certainty that those who seek God will not be deprived of any goods? Let us escape uncertainty by embracing this thought.

But would someone perhaps guide us by saying that John might overly grieve his mother and Empress? In such ambivalent matters, it is better to bring sorrow to parents than to the Lord ; for many times parents have caused those whom they loved to be destroyed and be cast into hell. Or is it that we expect from there [from the West] help for our bodies? Let us rather be persuaded by the counsel of those who love God. This counsel clearly shows that human help is vain, so that we may rather become strong through confidence in God. For in this way He will deride and confound those who desire to destroy us. For this reason I exhort you to devote yourself in a loving fashion to him you love, and to ask God for those things which it pleases Him that a magnanimous Emperor and noble-minded father who loves his children should request.

I do not think it would be profitable to John or to his beloved mother for him to come before her now. Because if he does not obey her, respecting her as a mother or as Empress, he will cause her great grief. And if, because of meaness of heart, or because of wicked suggestions, she should speak more rudely, or even curse him (1), this would be unprofitable to both. And if — which could happen — he should answer even more shamelessly, this would be worse. Hence, for this reason, I consider it proper to appeal to the Prince of peace,

(1) The text is ambiguous. It could be John who would « speak more rudely or even curse *her* (his mother) ».

Christ the Saviour, so that your divine Majesty may enjoy the blessing of the peace-makers (1) through fatherly and imperial actions and blessings, as wholly a man of the God of peace, with whose help you and your house will be filled with peace and natural love forever. And if you should suffer trouble and hardship for the sake of the common peace, love, and concord, you will receive your reward from the God of love, who will grant your divine Majesty the peace that passeth all understanding. May this be done, by the loving kindness and grace of Jesus Christ my Saviour, one of the consubstantial holy Trinity, through the intercession of the Mother of God.

Harvard University. A. E. LAIOU.

(1) I am indebted to Mrs. P. Karlin-Hayter for correcting my erroneous understanding of *μακαρισμοῦ*.

WEST-ÖSTLICHE WORTBEZIEHUNGEN (*)

3. Türk., Pers. *pul*, Armen. *p'oł*, Gr. *φόλλις*, Ital. *bollo*.

Als ich im Jahr 1930 das erste Mal nach Italien kam, fiel mir das Wort *bollo* « Freimarke, Stempelmarke », *franco bollo* « Briefmarke, etc. » auf, da es mich in Form und Bedeutung an das dem Türkischen der Türkei wie auch Sovjet-Mittel-Asiens, das ich vorher besucht hatte, wohlbekannte *puł*, *pul*, *pūl* erinnerte. Ausser im Italienischen scheint *bollo* oder eine ihm entsprechende Form und Bedeutung in keiner anderen romanischen Sprache vorzukommen. Im Türkischen ist *pul* aus dem Persischen entlehnt. Die in den Lexika fassbaren verschiedenen Formen und Bedeutungen des Wortes in den einzelnen Türk-Sprachen sind : (WB) Osman., Āzarb., Teleut, *puł* (« aus dem Pers. ») « 1. kleine Münze, Geld ; 2. Metallflittern, 3. Marienglas, Glimmer ; 4. Fischschuppe, 5. Postmarke, 6. runde Flecken auf dem Zeuge, Tüpfel, 7. (Tel.) Reichtum an Sachen » ; Čaγataj, Taranči, Ost-Türk., Xiwin., Türkmen. *pul* « 1. kleine Kupfermünze, 1/5 Tenge, 2. Münze, Geld, 3. (Tar.) 1 *pul* = 8 *jarmaq* (chines. *ji-fuη*), 4. (Tar.) die Sachen, der Besitz ». Im Wesentlichen die gleichen Bedeutungen hat *puł* im Osmanischen : (RED-HOUSE) « 1. a small and thin round disk, 2. a scale, as a fish-scale, 3. a spangle, 4. a patch, a wafer, an adhesive stamp, 6. a bone seal-guard, formerly used over the wax ». اورن پولی « mica, talc » sicherlich Druckfehler für اون پولی *un pułu* ; دف پولی « the bells or cymbals in the hoop of a tambourine » ; طاولا پولی « a piece in the game of backgammon ; a checker » ; dies Letztere gibt WB als « Spielmarke » wieder, was nicht korrekt sein dürfte (cf. dazu auch SĀMĪ-BEJ, « Dictionnaire... »,

(*) Voir la première partie de cet article dans *Byzantion*, t. XXXV (1965), 2 (*Mémorial Henri Grégoire*, II), pp. 495-503.

p. 328). Dass dies persische Lehnwort ins Teleutische eingedrungen sein soll (cf. WB *puł*, Bedtg. 7), zumal da es im Qazaq in dieser Form und Bedeutung fehlt, gibt zu Zweifeln Anlass. Man hat vielmehr den Eindruck, dass *puł*, das die Teleuten vielleicht gelegentlich von sartischen oder qazantatarischen Kaufleuten gehört haben können, hier mit Osman., Azarb., Čaγataj *boł* « viel, reichlich », Qazaq *moł* « id. » kontaminiert worden ist. REDHOUSE führt ausser diesem *puł* in der Form پول noch ein defective geschriebenes پل an, das er als persisch bezeichnet, mit den Bedeutungen « 1. a bridge, 2. an arch, 2. a very small coin, a mite, 4. money » ; پل صراط « the Bridge of Sirat, leading to Paradise ». Es handelt sich hier um 2 Wörter der Form *pul*, die aber auch im Persischen sowohl mit als ohne Länge erscheinen können ; so hat z.B. STEINGASS (p. 254) پل *pul* « a bridge, an arch, an embankment ; a small coin » und پول (p. 260) *pūl* « bridge ; a small piece of copper coin ; money ; a fishscale ; a station on a journey, an inn » und einige Kompositionen, von denen die meisten in der gleichen Form oder der entsprechenden Übersetzung in den türkischen Sprachen auch vorkommen. Im modernen Özbekischen heisst *pul*, in den Dialekten auch *pül* und *pül*, nur noch « Geld » ; eine « Marke » ist dort immer durch das russische *marka* wiedergegeben, « Stempel » als *belgi* oder *tamγa* ; auch im Türkmenischen bedeutet *puł* lediglich « Geld ». Im Neu-Ujγurischen wird *puł* wenig gebraucht, da es dort speciell eine kleine Kupfermünze bezeichnet (Cf. S. Je. MAŁOV, « Уйгурские наречия Синьцзяна », Moskau, 1961, p. 146, dort für Kāšγar und Xotan angegeben, mit dem Wert von ca. 1/5 bis 1/7 Kop. [anscheinend von der Zeit vor 1917 ; K.H.M.]) ; das *ἐν διὰ δυοῖν puł-mał* bedeutet « Besitz, Geld ». JARRING hat in seinen Texten lediglich das Derivativum *pulluq*, *pulloq* « a pul's value » (cf. « An Eastern Turki — English Dictionary », *s.v.*). Das Qazaq *buł* (WB) « Ware, Habe, Vermögen, Reichtum, Preis », mit der Ableitung *bułdŭ* « vermögend, reich, teuer, wertvoll, gewichtig » (in der modernen Schriftsprache бұл, бұлды) dürfte sehr wohl auf *puł* zurückgehen, wahrscheinlich mit semantischer Anlehnung an Osman., Azarb., Čaγ. *boł*, Qazaq *moł* « viel, reichlich ». An Ableitungen liegen z. B. folgende Formen vor : (WB) Azarb., Čaγ. *pullan-* « reich werden », Osman.

pułłu « mit Geld, Münzen, Marken etc. versehen », Ča*γ*., Ost-Türk. *pułłuq* « vermögend, reich », Osman. *pułžu* « Flitterverkäufer ; Postbeamter, der Marken aufklebt und untersucht » (sic), Osm. *pułsuz* « ohne Geld, Marken, etc. » ; Türkmen. *pułþyđ* « ohne Geld ». Während *pül* im WB fehlt, führt es das Diminutiv *püläk*, Āzarb. « Flitter », Ča*γ*at. « Knospe, Schuppe » an, weiterhin Sart. *püläkča* « Schuppen der Fische ». — Ein vom WB aus dem ojrotischen Dialekt der Tubałar (Jyš-Kiži) citiertes *pułbar* « Armband » ist in seiner Herkunft unklar ; es könnte sehr wohl von *puł* abgeleitet sein, besonders falls es sich um ein Armband mit Metallplättchen oder Münzen handelt.

Im Persischen liegen mindestens 2 Wörter *pul* vor, von denen jedes kurzen oder langen Vokal haben kann. *Pul* « Brücke, etc. » gibt es ausser im Osmanischen (WB, REDHOUSE) auch noch im Türkmenischen und Xīwinischen (d.h. dem Ča*γ*atajischen resp. Özbekischen von Xīwa). Unter diesem *pul* gibt WB noch die Bedeutungen « Hospital » und « Helm », — aus welchen Quellen, ist unbekannt ; bei dem Letzteren mag es sich um eine pars-pro-toto-Form des ersteren *pul* « Schuppe, Flitter » handeln, während « Hospital » auf einem Missverständnis für eine andere Ableitung von demselben Etymon beruhen wird : vgl. oben « a station on a journey, an inn ». Das Tāžīkische hat nach dem « Таджикско-русский словарь » von RAḤĪMĪ, USPENSKAJA und BERTEL's (Moskau, 1954) *pul* « Geld, Münze, Bezahlung, alte Kupfermünze, ca. 1/4 Kop. » und die Ableitungen *pulakča* « Schuppen, Flitter » — die Diminutiv-Suffixa *-ak* und *-ča* können iranisch sowohl wie türkisch sein —, *pulakčadār* « mit Schuppen, Flitter », *pulakī*, adj., « Zahlungs- », *pulī*, adj., « Geld- » und viele weitere Ableitungen.

Das 2. persische *pul*, « Brücke, Bogen, (>) Stützbalken, Eindeichung », desgl. im Tāžīkischen, wird im Folgenden unberücksichtigt gelassen ; es sei hier nur darauf aufmerksam gemacht, dass es sich ebenfalls schon früh verbreitet hat und sehr weit nach Nordosten gewandert ist. In der Bedeutung « Brücke » ist *pul* ein altes Lehnwort im Samojedischen, wo es von CASTRÉN aus allen samojedischen Sprachen ausser dem starkem türkischem Einfluss ausgesetzten Kamašischen aufgezeichnet worden ist : Jurak (Ňeneć) *pul* (cf. auch LEHTI-

SALO, « Jurak-Samojed. Wörterbuch », p. 365), Tavgy (Ṇanasan) *fuli*, Jenisej (Eneć) *fułu*, *furu'*, Ostjak (Selqup) *pèl* (Narym), *pälli* (Čaja), *pèlli* (Nacpumpokol'sk), *pyle* (Bajxa, Taz, dort *pyletam* « brücken »), *pyl* (Karas) ; nur das Kamašische hat *k'öürü'* < Sibirisch-Türk. **köbürüg* < *köprüg* « id. » (cf. CASTRÉN, « Samojed. Wörterverzeichnisse », p. 210). Ausserdem findet sich *puł* im Qyrγyzischen, in *bałbał* « Stück Land, von niedrigen Lehmmäuerchen umgeben » < Pers. *pul-vān* (cf. MENGES, « Oriental Elements ... Igor-Tale », p. 21 und Note 52). In beiden Fällen muss das Wort recht früh entlehnt worden sein. Von den türkischen Sprachen, die das persische Wort dem Samojedischen vermittelt haben könnten, besitzt keine einzige mehr diesen Ausdruck. Nach der freundlichen Auskunft von Walter B. HENNING (Brief vom 2.I.'65) ist im Iranischen *pul* « Brücke » nur persisch und dazu noch recht spät, erst in nach-sāsānidischer Zeit, belegt. Aus dem Persischen ist das Wort auch ins Hindūstānī entlehnt worden : *pul* « bridge » (cf. hierzu auch HOBSON-JOBSON, « Anglo-Indian Glossary », sub *pool*, p. 546).

Das erste Wort *pul*, *pūl* in der Bedeutung « kleine Münze, Geld, Marke, Metallblättchen, etc. » ist im Neu-Persischen ebenfalls Lehnwort ; darauf deutet schon die Doppelform mit ihrer schwankenden Vokalquantität hin. Die nächstverwandte Form findet sich im Klassisch-Armenischen փող *p'oł*, *o*- Stamm, nach HÜBSCHMANN (« Armen. Gramm. », I, p. 387, No. 485) « eine kleine Münze », von ihm aus einem Leben der hl. Väter (zwischen V. und XII. Jhdt.) und aus den Oskip'orik' (« Miscellen », nach dem XII. Jhdt.) citiert und ohne Zweifel mit Recht als griechisches Lehnwort < φόλλις im Armenischen angesehen, « a small coin », mit dem Zusatz « aus lat. *follis* ». Während das Armenische den griechischen Wurzelvokal unverändert beibehalten hat, steht im Persischen an seiner Stelle *u* resp. *ū*. Welche Zwischenglieder zwischen Gr. φόλλις und Pers. *pul*, *pūl* vorhanden gewesen sind, lässt sich nicht ohne weiteres feststellen ; das Armen. *p'oł* mag eines davon gewesen und müsste ins Persische entlehnt worden sein, ehe das velare armenische *ł* zu γ verschoben wurde ; die spätere und neu-armenische Form lautet *p'oγ*. Das Wort ist aber nicht unmittelbar aus dem Griechischen entlehnt worden, da im Persischen ein griechisches φ- der

hellenistischen und christlichen Zeit durch *f-* wiedergegeben worden wäre. Es wird sich zeigen, dass im Armenischen auch wieder mindestens 2 Homonyma der Form *pʿoł*, (>) *pʿoγ* vorliegen. HÜBSCHMANN hat nur eins davon, das obige griechische Lehnwort, etymologisiert.

Im Neu-West-Armenischen hat *փող pʿoγ* nach Beḏros Zekʿi ĢARABEḎJANS Handwörterbuch (« Mec Baṙaran — I : Hajerēnē Osmanerēn », Konstantinopel, 1907 ; « II : Osmanerēnē-Hajerēn », Konstantinopel, 1912), II, p. 834, die folgenden Bedeutungen : « 1. بوغاز ، حلقوم، حلق ؛ كلو, gorge ; 2. بوغازی ; شیشه بوغازی in der nächsten Zeile ist hinter شیشه (im Sinn der arabischen Schriftrichtung) zu stellen, denn hinter بویون, wie dort gedruckt, ergibt es keinen Sinn - ; šišä boγazy « Flaschenhals » ; 3. عنق، بویون 4. بورو، بوری ؛ مجرا (Pl. مجاری « [Wasser]-Graben, -Kanal, Röhre, Leitung ») ; 5. بورو ، بوری « trompette » ; 6. « Eustachische Röhre ; Jagdhorn » ; 7. آقچه پول ، پاره. Ausser der Grundbedeutung « Geld, kleine Münze(n), (Stempel-, Brief-) Marke(n) », die genau der des obigen persischen *pul*, *pūl* und türkischen *puł*, *pül* etc. entspricht, hat das armenische *pʿoł*, *pʿoγ* noch die von « Rohr, Röhre, Leitung », von der wohl die von « Hals, Kehle » wie auch « Trompete, Flaschenhals » abgeleitet sind. Die beiden Wörter *pʿoγ* haben auch eine Reihe von Ableitungen aufzuweisen, wie z. B. *ոսկիփող oskipʿoγ* آلتون بوروسی ؛ آلتون بورولی « mit goldenem Rohr » u. dgl. *Pʿoγ* « Rohr, Leitung, Kanal », kann nach Norajr BYZANTECʿI (« Dictionnaire français-arménien », p. 1250, sub « tube ») auch als Synonym von *խողովակ xołovak* « Rinne, Kanal, Leitung » gebraucht werden, welch' letzteres ein uraltes mediterranes Kulturwort ist und nicht von dem etruskischen Prototyp des Latein. *clovāca*, später *cloāca*, getrennt werden kann, wie Heinrich KARST (« Geschichte der armenischen Philologie » ; « Armeno-Pelasgica », p. 65) vollkommen richtig gesehen hat, das auch dem schon bei Kāšγarī belegten türkischen *ołuq* « Trog, kleiner Kahn », (WB) Čaγat. *oγłuq* « kleiner Kanal, Rinne » — mit Verweis auf ein *oγła*, das aber fehlt ! —, Osman., Qrym *ołuq* « id », Qazan *ułaq* « id., Trog für Pferde », ebenso Ṭ́ăvašisch *valak*, *volak* « Mühlengerinne » (cf. RÄSÄNEN, « Materialien zur Lautgeschichte der türkischen Sprachen », p. 86, o.) zu Grunde liegt. Die echt-ṭ́ăvašische Form ist

vulă, während die beiden anderen Formen Lehnwörter aus dem Alt-Qypčaqischen sind, die ihrerseits früh ins Ungarische übernommen wurden, wo sie in den Formen *vālū*, *vāl'ū* « Wassertrog » fortleben und wiederholt Gegenstand von Diskussionen über Fragen der ungarischen Philologie gewesen sind (cf. jetzt dazu Margit PALLÓ in Ural-Altaische Jahrbücher, XXXI, FARKAS-Gedenkband, 1959, pp. 239 ff.).

In der Bedeutung von « Trompete » gibt es die Ableitungen *p'oγar* und *p'oγahar* (cf. Norajr BYZANTEC'I, *op. cit.*). Weder das Simplex noch die Ableitungen sind von HÜBSCHMANN berücksichtigt worden.

Für das Osmanische *puł* gibt ĢARAḂEḎJAN im II. Band seines « Mec Ḅaṙaran » folgende Erklärungen : پل defective, Aussprache *փիւլ p'ül*, als persisch, « *պ.* », bezeichnet, « *կամուրջ*, Brücke », Synonyma جسر (arab.) und *köprü* (p. 199), پول plene, Aussprache *փուլ p'ul*, als türkisch, « *թ.* » bezeichnet, « 1. *դանգ* (« kleine Münze », Alt-Russ. деньга), 2. *վաճանակ* (*զարդ*), 3. *թեփ*, 4. *դրոշմաթուղթ*, 5. *տապեղուլն* ». Hier liegen also im Wesentlichen die Bedeutungen « kleine Münze, Flitter (als Schmuck), Stempel, Freimarke » vor. Mit dieser Zweiteilung fusst ĢARAḂEḎJAN wie auch die osmanischen Lexika wohl der Tradition entsprechend auf dem Burhān-i Qāṭi' : in einer osmanischen Übersetzung dieses Lexikons, gedruckt in Bułaq 1251 H. = 1835 n. Chr., steht p. 160 : پل کپری وجسر معناسنه در عربی ده قنطره دینور وپول مخففی اولور که منقور در عربی‌ده فلوس دیرلر.

Ob das griechische *φόλλις* « a small coin », wie HÜBSCHMANN sagt, der Prototyp für Armen. *p'oł* war — dafür spricht sowohl die Form wie die Übereinstimmung in der Bedeutung —, oder ob bei der weiteren Bedeutungsentwicklung des Wortes im Armenischen vielleicht doch auch das echt-griechische *φολίς*, *-ίδος* « écaille de reptile, Schuppe des Reptils » mitgewirkt hat, das BOISACQ, « Dict. étymologique de la langue grecque », p. 1033, zu *φελλεύς*, *-έως*, m., (Hesychios), *γῆ φελλίς*, *φελλία* « terrain inégal, pierreux », *ἀ-φελ-ής* « non raboteux, uni, fig. simple, sans recherche » (p. 1020) und zu *φελλός*, m., « ecorce, liège, chêne-liège » < **φελ-νο-ς* stellt, die alle von der indogermanischen Wurzel **b'el-* « gonfler », von der ja ebenfalls Lat. follis (cf. infra) stammt, abzuleiten sind? SCAPULA, « Lexicon graeco-latinum novum », hat col. 1756 *φολίς*, *-ίδος*

« squama, qualis est serpentis »; er citiert u.a. Aristoteles, «Historia animalium», lib. II: « *οὔτε φολίδας οὔτε τρίχας ἔχουσιν οἱ ὄρνιθες* ». «Dicitur et *φολίς τοῦ χαλκοῦ* squama aeris, apud Hippocrat. in libro de visu. Exponitur et *ποίκιλμα* apud Apollon. — Sic etiam dicuntur parvae pennae seu plumae, quoniam squamis sunt similes. — At *φόλλις, -εως, ὁ* dicitur obolus, teste Suid. et Eustath. — *Φολιδωτός* (adj.) 'squameus, squamatus', *φ. θώραξ* 'squameus thorax, seu squamea lorica' ».

Das Griechische hat aber nicht nur in der klassischen Sprache, sondern auch später Varianten entwickelt, die ebenfalls die späteren armenischen und persischen Formen resp. Bedeutungen beeinflusst haben müssen. Eine von diesen ist z. B. das n.-griech. *φόλα*, wahrscheinlich eine spätere Entwicklung von *φόλλις* (so ANDRIŌTĒS, *op. cit.*, p. 283) oder *φολίς*, aber schon mit übertragener Bedeutung; so sagt z. B. *Σκαρλᾶτος ὁ Βυζάντιος* in seinem bereits erwähnten Dialekt-Lexikon, p. 506 sub *φόλα*: « (*τὸ Τουρκ. Μανγκίρι, ἐκ τοῦ*) » *Φολὶς ἢ Φόλις* (*'Οβολούς, οὓς φόλεις καλοῦσι, « Σουίδ., ἴδε καὶ 'Αριστοφ. Σφηκ.*), » « *Χαλκοῦς*, sous » ; *χαλκοῦς* steht hier für « Kupfermünze », überhaupt « kleine Münze », Franz. sou, und das von ihm citierte Osman. *manγyr, manqyr* « id. ». WB, REDHOUSE, MAGAZANIK & GORDLEVSKIJ führen dies Wort ebenfalls an; die ältere schriftsprachliche Form ist das oben schon in dem Citat aus dem Burhān-i Qāṭi' vorkommende arabische سقور, das anscheinend nur im Osmanischen vorhanden ist, wahrscheinlich dort erst gebildet wurde und « versilbert » bedeutet haben kann und nach dem WB vulgär überhaupt für « Geld » gebraucht wurde. Die ebenfalls aufgeführte specielle Bedeutung von *φόλα* als « noix vomique », *Τουρκ. κάργα-μπουκέν* (i.e. *qarγa bükän*) hat für diese Untersuchung kein Interesse. Wann *φόλα* im nachklassischen Griechischen erscheint, kann ich leider nicht feststellen; von ANDRIŌTĒS, *op. cit.*, wird es immerhin als « *μεσαιωνικό* » bezeichnet.

Türk. *pul, pül*, Pers. *pul, pūl* und Armen. *p'ol, p'oγ* haben ihren Prototyp in den soeben erwähnten griechischen Wörtern, nicht nur in einem von ihnen, sondern mehreren, deren leicht variierende Bedeutungen zu verschiedenen Zeiten zu den östlichen Nachbarn der Griechen des Byzantinischen Reiches gelangt sind.

Wo das latein. *follis*, das « Balg, Schlauch, Blasebalg, Hülle,

etc. » bedeutet (cf. WALDE-HOFMANN, « Latein. etymolog. Wb. », 3. Aufl., 1938, p. 524 f.) und nach MEILLET mit *follis* « Spielball » identisch ist — cf. Alt-Isländ. *bǫlbr*, AHD *ballo* « Ball » (cf. ERNOUT-MEILLET, « Dict. étymol. de la langue latine », p. 359), — die Bedeutung einer kleinen Münze annimmt, und wann es ins Griechische entlehnt wurde, ist ebenfalls noch nicht geklärt. Immerhin ist das von MEILLET und ERNOUT *loc. cit.* angeführte spät-lateinische Adjectivum *follaris, -e*, aus einem passus bei Marcell., Chron. II, p. 95, 498 : « nummis, quos Romani Terentinos vocant, Graeci follares » wichtig hier. Über die weitere Entwicklung von *follis* im Romanischen gibt MEIER-LÜBKE sub No. 3422 Auskunft. Es ist in diesem Zusammenhang nicht ohne Interess, dass im Alt-Ragusanischen *follar* als Bezeichnung einer Münze vorliegt, das nach SCHUCHARDT und BARTOLI dem ungarischen *filler*, wie noch zur Zeit der Donau-Monarchie die kleinste ungarische Münzeinheit hiess, zu Grunde liegen soll. Die Zugehörigkeit dieses alt-ragusanischen Wortes zu der Sippe von *follis* wird von MEIER-LÜBKE bezweifelt, aber in Anbetracht des spät-lateinischen *follaris* in dem obigen Citat muss das griechische *φόλλις* in spät-lateinischer Zeit die Bedeutung « kleine Münze » gehabt haben. Deshalb wäre doch an einen Zusammenhang von *follaris*, *follar* mit ungar. *filler* zu denken, wobei die typisch « balkanische » und balkan-slavische Entwicklung *o*>*i*, d.h. regelrecht *ō*>*i*, wie in *Rōma*, *Ῥώμη* >Римъ, *Rim*, *Salōna*>*Solin*, *Nōna*>*Nin* etc. anzunehmen wäre. Dass das griechische *φόλλις* resp. *φολίς* ins Arabische entlehnt worden und dort als فَلْس pl. فلوس, mit denjenigen von *puł* sehr ähnlichen oder identischen Bedeutungen, « kleine Münze, Scherflein ; Fischschuppe, etwas Schuppenartiges, Flitter, etc. ; eine kleine Erhöhung an einem zusammengesetzten Astrolabium », und mit vielfachen Ableitungen, im Arabischen vollkommen heimisch geworden ist, wird, da es wohlbekannt ist, hier lediglich der Vollständigkeit halber erwähnt.

Das italienische *bollo* geht natürlich nicht auf *follis* zurück. MEIER-LÜBKE bringt das Wort, wahrscheinlich faute de mieux, bei der Sippe von *bulla* « Blase » (No. 1385) unter. Hier führt er an : Ital. *bolla* « id. », Logudores. (Sardinien) *buḍḍa*

« Gedärme », Campidan. (Sard.) *bumbulla* « Blase », Engad. *buola* « Schwiele », Franz. *boule* « Kugel », Provenç., Katalan. (> Span., Portug.) *bola* « Kugel », Galicia, Alemtejo *bola* « Brötchen », Span. *bolla* « Abgabe von Seidenstoffen » (> Franz. *bouille* « Plombe an Seidenstoffen »); Alt-Franz. *boule* (> Span. *bola*) « Lüge, Windbeutelei », N.-Griech. *bulla* « Lüge »; als Ableitungen die folgenden: Ital. *bollo* « Stempel, Marke », Venez. *bolo*, Lombard., Piemont., Alt-Mailänd. *bol(o)* « Zuckerplätzchen », Corsica *bollu* « gekochte Bohne », Span. *bollo* « Beule, Vertiefung », Portug. *bolo* « Kuchen, Kloss », Vicenza *bulielo* « Geschenk zum Dreikönigstage », Logudores. *ab-buḍḍare* « sich sättigen » (eigtl. « die Därme füllen »). Es folgen 2 weitere Gruppen von ebenfalls recht schwierigen Ableitungen. Die Kriteria für die hier vorgenommene Gruppierung sind hauptsächlich semantische, da das Formelle bei den Entsprechungen von *bulla* in den verschiedenen Sprachen und Dialekten dieser ersten Gruppe von Ableitungen nur minimal differenciert ist. Was die Bedeutungen der Ableitungen in der hier citierten ersten Gruppe von Ableitungen anbetrifft, so ist lediglich das logudoresische *abbuḍḍare* klar und eindeutig; alle anderen müssten irgendwie aus der Vorstellung von etwas Dickem, Rundem erklärt werden. Es ist nicht mehr als natürlich, dass die einzelnen Bedeutungen schwanken und, wie viele Wörter, auch semantischen, begrifflichen Veränderungen unterliegen, die in verschiedenem Tempo aufeinander folgen können. Diese letztere Erscheinung ist in den romanischen wie auch einer Reihe von germanischen Sprachen relativ schnell und hat hier ein bedeutend höheres Tempo als z. B. in den balto-slavischen oder gar den altajischen Sprachen, eine Tatsache, die eingehendere Untersuchungen lohnen würde. Im Fall von Italien. *bollo* ist eine Beeinflussung durch Türk. *pul* nicht aus der Betrachtung seiner Etymologie auszuschliessen, zumal ja italienische Kaufleute jahrhundertelang einen grossen Teil des Levantehandels beherrscht haben und vielfach noch beherrschen, und italienische Diplomaten im Byzantinischen Reich und seinen Nachfolgerstaaten, vor allem dem Osmanischen Reich und im Xanat der Krim tätig gewesen sind. Italien. *bollo* ist kein Lehnwort aus Türk. *pul* (etc.), sondern es ist viel eher ein Lehnbegriff, der Träger eines entlehnten

Semantems, das sich mit einer der fremden ähnlichen, einheimischen, italienischen Form zu einem neuen Begriff verbunden hat und damit aus der Gruppe von *bolla* < *bulla* gelöst hat. Eine dem türkischen Prototyp *pul* ähnlichere Form war im Italienischen semantisch nicht elastisch genug, um auf ihn und seinen Begriffsinhalt ausgedehnt werden zu können : *pulla* « Sprössling, Keim », *pullo* « schwärzlich, dunkel (meist von Feigen gesagt) », oder *pollo* « Huhn, Vögelchen », etc. *Bolla* hat im Italienischen im Wesentlichen die folgenden Bedeutungen : « Wasserblase, Blase auf der Haut ; Aufwallung des Wassers (dies schon mit semantischer Einwirkung von *bollire* < Spät-Lat. *bullīre* « kochen, sieden », MEIER-LÜBKE, No. 1389) ; Blattern, Hitzblatter, Bläschen, Pickel ; Pestbeule ; (famil.) Diphtheritis ; (päpstliche) Bulle, obrigkeitliches Siegel ; Diplom (Grundbedeutung : « Kapsel », cf. MEIER-LÜBKE, No. 1385) ; Riss, Spalt (im Eisen) » und eine Reihe von Ableitungen ; *bollo* : « Stempel, Insiegel, obrigkeitliches Siegel ; Butterform ; Brandmal » und die sehr häufigen Verbindungen wie *franco bollo*, *bollo postale*, etc., und weitere Ableitungen, wie in jedem grösseren italienischen Lexikon zu finden (für diese letzteren Beispiele habe ich lediglich H. MICHAELIS, « Dizionario pratico italiano-tedesco e tedesco-italiano », Leipzig, 1903 ; vol. I, p. 105 f., benutzt). Das Span. *bolla* « Abgabe von Seidenstoffen », dessen ursprüngliche Bedeutung noch in der französischen Entlehnung *bouille* « Plombe an Seidenstoffen » vorliegt, ist in seiner specifischen Begriffssphaere ohne Zweifel von Italien. *bollo* beeinflusst worden.

Man wäre versucht, in dem korsischen *bollu* « gekochte Bohne » eine ähnliche Angleichung eines Fremdwortes an einheimische Formen zu sehen : in diesem Fall könnte das arabische فول *fūl*, nom. unit. فولة *fūla* « dicke Bohne, Sau-, Pferdebohne, die aegyptische Sau- oder Pferdebohne, faba sativa » dem Wort zu Grunde liegen. Ohne aber Data über arabische Einflüsse in den Dialekten Korsikas zu besitzen, ist es unmöglich, zu irgendwelchen Urteilen oder Schlüssen zu kommen.

Das latein. *bulla* ist auch in's spätere Griechische, Byzantinisch- und Neu-Griechische, *βοῦλλα* i.e. *vulla*, entlehnt worden, wo es die specifische Bedeutung von « Diplom, Erlass,

etc. » hat. *Σκαρλᾶτος* führt aber für das Neu-Griechische ausserdem noch als specielle Bedeutung die Tüpfel oder Sprenkel auf dem Fell von Tieren wie Luchs oder Leopard an : « *βούλλαις ὀνομάζομεν καὶ τὰ στρογγυλὰ σημάδια τοῦ δέρματος μερικῶν ζώων, καθὼς τοῦ ῥήσου, τῆς παρδάλεως κτλ. Στίγμα, κηλίς* · tache » (*op. cit.*, p. 76). Diese neu-griechische Bedeutung deckt sich genau mit der oben aus dem WB für Osman *puł* unter No. 6 angeführten und ist wahrscheinlich erst innerhalb des türkischen sprachlichen Milieus aufgekommen und zwar ebenfalls aus den oben für die Entstehung der speciellen Bedeutung von *bollo* im Italienischen angenommenen Gründen.

Das türkische *puł* ist aus dem Osmanischen ins Süd-Slavische eingedrungen : Bulgar. пул « id. » und Ableitungen, desgleichen Serbo-Kroat. (bei Vuk Karadžić z.B.) пу̀лија « schnallenartiger Knopf ; Verzierung ; Zierpanzer », пу̀ли, adj., indecl., weil es fast unverändert in der türkischen Form, *puły*, übernommen wurde, mit der gleichen Bedeutung wie im Osmanischen, daneben die serbo-kroat. Ableitung пу̀лат « id. » ; cf. den Ausdruck пу̀ли ду̀вак « Brautschleier, mit Münzen, Metallblättchen geschmückt » (« Рјечник », p. 639), der als ganzes aus dem Osmanischen übernommen worden ist, *puły duvaq* « id. », wie vielfach in der serbo-kroatischen epischen Dichtung zu beobachten, die dadurch einen wesentlichen Beitrag auch zum türkischen Folklore liefert. Weitere Ableitungen siehe bei A. Škaljić, « Turcizmi... », p. 620, und A. Knežević, « Die Turzismen... », p. 268 (*).

Columbia University,
New York City.

Karl H. Menges.

(*) Nous tenons à signaler que M. Karl Menges nous a adressé une liste d'importants *addenda* et *corrigenda* se rapportant à la première section de la partie déjà publiée de son article (voir, p. 411, notre note liminaire). Nos lecteurs pourront en prendre connaissance dans le prochain fascicule de *Byzantion* et auront ainsi l'occasion d'admirer une fois de plus la science et la conscience de notre éminent collaborateur. *N.d.l.R.*

L'ÉGLISE DE SAINT-ÉLIE PRÈS DU VILLAGE DE GRNČARI

Les environs du lac de Prespa, en Macédoine, sont bien connus dans la littérature scientifique (1) pour leurs nombreux monuments médiévaux qui ont résisté aux siècles. Ils contribuent d'une façon remarquable à compléter l'image de l'intense activité artistique dont la Macédoine médiévale fut le théâtre.

Au cours d'une longue période — du xe au xve siècle — de graves événements troublèrent profondément la région de Prespa et eurent pour conséquence la destruction presque entière de ses plus importants ensembles de peintures. Cette circonstance rend aujourd'hui impossible une étude générale du rôle important que ce véritable centre culturel a joué dans le passé. Seule, l'église de Kurbinovo, datée de 1191 (2), avec

(1) P. MILJUKOV, dans *Izvestija Russkago arheologičeskago Instituta v Konstantinopole*, IV, Sofija, 1899 ; M. ZLOKOVIĆ, *Stare crkve u oblastima Prespe i Ohrida*, dans *Starinar*, III, Beograd, 1925 ; R. LJUBINKOVIĆ, *Stara crkva sela Kurbinova*, dans *Starinar*, XV, Beograd, 1940 ; V. PETKOVIĆ, *Pregled crkvenih spomenika.*, Beograd, 1950, pp. 261-262 ; St. PELEKANIDIS, *Βυζαντινὰ καὶ μεταβυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Πρέσπας*, Thessalonique, Société des études macédoniennes, 1960 ; N. MOUTSOPOULOS, *Ἐκκλησίες τοῦ νομοῦ Φλωρίνης*, Thessalonique, Société des études macédoniennes, 1964 ; ID., *Ἔρευνες στὴν Καστορία καὶ τὸν Ἅγιο Ἀχίλλειο*, Thessalonique, 1965 ; B. KNEŽEVIĆ, *Crkva Svetog Petra u Prespi*, dans *Zbornik za likovne umetnosti*, 2, Novi Sad, 1966, p. 245-262 ; L. HADERMANN-MISGUICH, *Tendances expressives et recherches ornementales dans la peinture byzantine de la seconde moitié du XIIe siècle*, dans *Byzantion*, XXXV (1965), pp. 437-448 ; A. GRABAR, *Deux témoignages archéologiques sur l'autocéphalie d'une église : Prespa et Ochrid*, dans *Zbornik radova Vizant. instituta*, Beograd, 1964.

(2) R. LJUBINKOVIĆ, *Stara crkva*, *op. cit.*, pp. 101-123 ; A. NIKOLOVSKI et Z. BLAŽIĆ, *Konzervatorsko istražuvački raboti.*, Razgledi, Skopje,

sa riche décoration de fresques, constitue une exception. Bien que les autres peintures ne soient conservées qu'à l'état de fragments (les deux couches de fresques de l'église de Saint-Achille, les fresques de celle de Saint-Germain, etc.) (1), elles sont d'une importance incontestable. Actuellement, il faut y ajouter l'église nouvellement découverte de Saint-Elie, près du village Grnčari, où se trouvent également des fragments de fresques.

*
* *

Parmi les nombreux villages disséminés sur la rive est du lac de Prespa que j'ai visités au cours des mois d'été de 1966, celui de Grnčari a particulièrement attiré mon attention par sa petite église monastique de Saint-Elie, située à environ trois kilomètres au Sud-Est de l'agglomération. Le monument est toujours inconnu dans la littérature scientifique et les raisons de cette ignorance tiennent probablement au fait que tous les chercheurs précédents se sont généralement occupés des localités historiques plus importantes de la région du lac de Prespa.

L'église de Saint-Elie est un bâtiment de dimensions modestes (fig. 1, 3), à une nef voûtée en berceau et à abside semi-hexagonale du côté est. Elle est construite en tuf taillé et en briques, avec une décoration céramoplastique assez discrète. La maçonnerie est simple : elle est faite d'une alternance d'arases de briques et de lits de tuf ou de pierres, que séparent deux briques verticales (appareil cloisonné). Deux rangées de briques en dents de scie ceinturent le faîte des façades ; une autre rangée de briques en dents de scie coupe à mi-hauteur le mur de la façade sud (fig. 4). Le mur central de l'abside a dû être percé d'une grande fenêtre géminée qui fut transformée en une simple baie par la suite.

1958 ; A. NIKOLOVSKI, *Kurbinovo*, Beograd, 1961 ; V. N. LAZAREV, *Živopis XI-XII vekov v Makedonii*, XIIe Congrès International des Études Byzantines, Rapports, V, Ochrid, 1961 ; L. HADERMANN-MISGUICH, *Tendances expressives*, pp. 437-448.

(1) St. PELEKANIDIS, *Βυζαντινά* ..., pl. XIII, XX, XXI ; N. MOUTSOPOULOS, *Ἐκκλησίες* ..., pl. 2-4, 29).

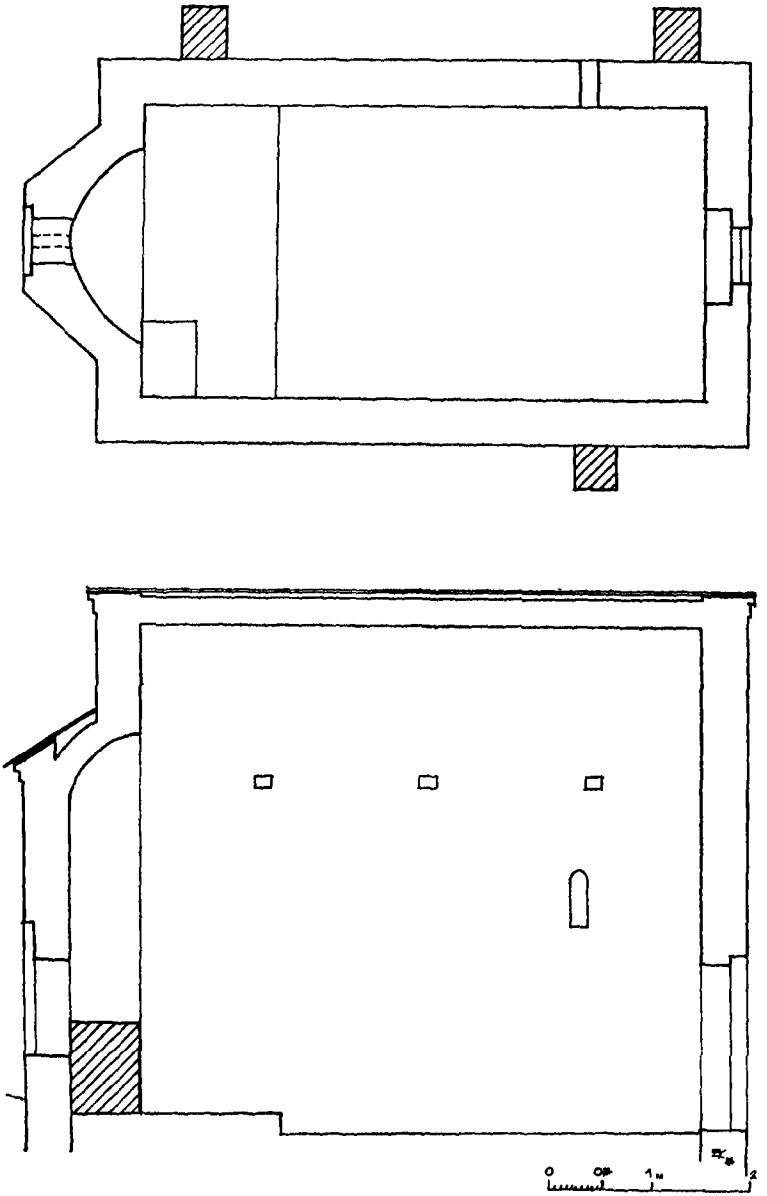

FIG. 1. — Plan de l'église de Saint-Élie.

Les traits généraux de l'architecture de l'église sont sans doute insuffisants pour permettre de fixer, même approximativement, l'âge du monument. On sait que des églises à nef unique furent construites durant toute la période byzantine et post-byzantine. L'appareil cloisonné, apparu au IXe siècle, s'est maintenu jusqu'au début de l'époque post-byzantine. Dans notre essai de datation du monument, les fresques de l'intérieur de l'église nous fourniront une base plus solide.

Signalons, avant tout, que les peintures de l'église datent de deux périodes distinctes. Les fresques de la partie est et de la voûte entière appartiennent à la période post-byzantine ; celles de la partie occidentale sont considérablement plus anciennes et, par conséquent, plus importantes pour la datation de l'église. La décoration post-byzantine offre des données intéressantes pour l'histoire du monument. Sur le mur nord, dans la zone inférieure est représentée la Déisis : le Christ, la Vierge et saint Nicolas, au-dessus desquels se trouve une inscription de deux lignes en langue slave (fig. 5). Elle nous apprend que le prêtre Dimitar et son fils Rajko ont fait reconstruire et consolider l'église dédiée à saint Nicolas. Par conséquent, c'était saint Nicolas le patron de l'église, et non saint Elie, comme le croit aujourd'hui la population. D'autres faits corroborent cette donnée : sur le mur sud, à côté de l'iconostase, saint Nicolas en pied est représenté en patron de l'église ; dans la scène de l'Office des Évêques, située dans l'abside, saint Nicolas se substitue à saint Jean Chrysostome à la tête du groupe de droite des évêques officiants.

D'une importance non moins considérable est la représentation de saint Achille sur le mur sud, derrière l'iconostase ; le culte de saint Achille est très étroitement lié à la région de Prespa (1).

En ce qui concerne les qualités artistiques des peintures de la période post-byzantine, il est impossible de formuler une

(1) A la suite de la prise de Larissa par Samuel en 985 ou 986, la dépouille mortelle de saint Achille fut transférée dans la basilique de Saint-Achille à Prespa, que Samuel avait fait construire et dédier au saint. Depuis, le culte de saint Achille a pris une grande importance dans la région (dans les fresques de Kurbinovo, saint Achille est figuré parmi les évêques officiants). Sur la date de la conquête de Larissa, Cf. G. OSTROGORSKI, *Istorija Vizantije*, Beograd, 1959, p. 288.

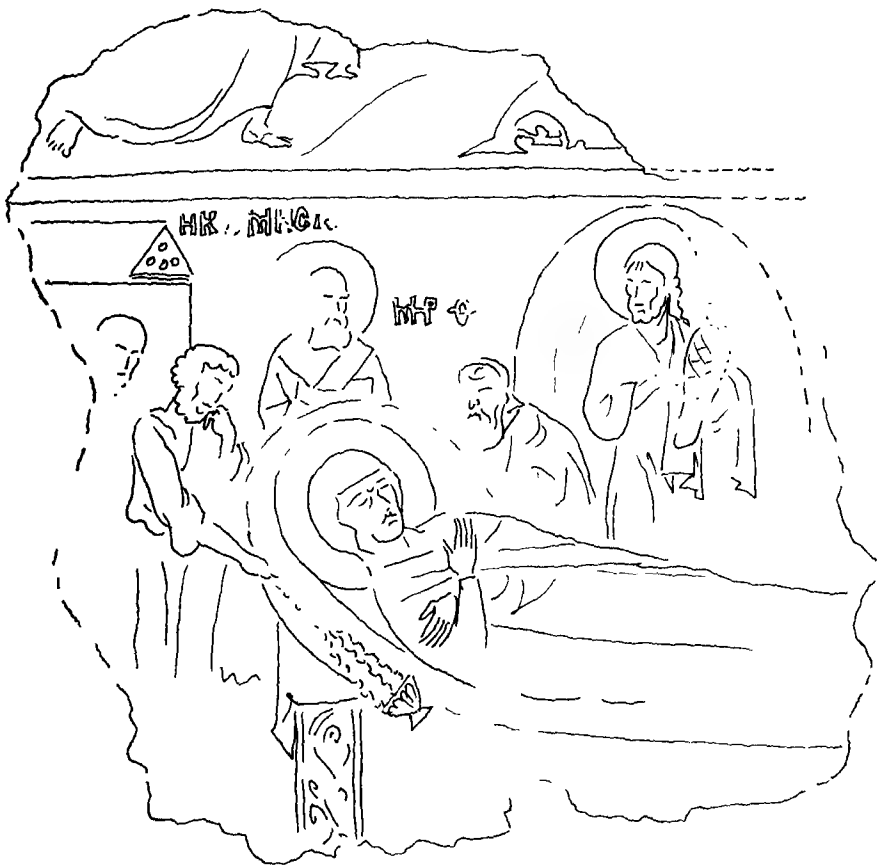

FIG. 2. — Dormition, fragment.

opinion, parce que les fresques ont été repeintes au milieu du XIXe siècle avec des couleurs qui s'effacent.

On n'a pas trouvé, sous ces peintures post-byzantines, de traces de couches antérieures. Seul le mur occidental conserve des fragments de fresques notablement plus anciennes, contemporaines sans doute de la construction de l'église. A ce titre, leur description et leur analyse méritent une attention particulière.

Sur toute la longueur du mur ouest, au-dessus de l'entrée, est représentée la Dormition, *Ἡ κοίμησις (τῆς Θεοτόκου)*. Il ne s'en est conservé qu'une partie. Ce fragment mesure environ 2,50 m² (fig. 2, 6). Au-dessus de la Dormition se

trouvent des restes de la Transfiguration du Christ (fig. 2). La même couche de mortier continue sur le mur sud, dans la zone inférieure, mais elle est recouverte de chaux ; il est donc impossible de se faire une idée du répertoire des saints représentés. Les restes actuels de l'ancienne décoration prouvent de façon évidente que le peintre s'en est tenu à une conception bien déterminée pour une disposition monumentale de la décoration. Malgré les dimensions très restreintes de l'église, il n'a représenté que deux scènes du cycle des Fêtes sur toute l'étendue du mur occidental. On observe encore mieux cette conception du peintre anonyme dans la composition des scènes. Dans la Dormition, par exemple, le nombre des figures est réduit au minimum ; le peintre a mis particulièrement en valeur le catafalque de la Vierge, la figure centrale du Christ, les douze Apôtres et deux évêques ; au fond, il n'y a qu'une modeste architecture. On n'y trouve ni les nuages avec des bustes d'apôtres, ni plusieurs évêques, ni la garde céleste des anges. A en juger d'après ces détails iconographiques, le peintre s'est inspiré d'anciennes compositions qui se distinguaient par une expression artistique sévère et une disposition monumentale des figures.

Au centre de la scène de la Dormition, au premier plan, est figurée la Vierge, allongée sur un catafalque. Elle a les yeux fermés et les mains croisées ; elle est vêtue d'un *maphorion* rouge foncé et d'une robe bleue. Un drap rouge couvre le catafalque et le haut du pied encore visible du chevet, que décoraient des ornements floraux stylisés, caractéristiques de l'époque des Comnènes (1). Au centre de la composition, derrière le catafalque, se trouve le Christ, vêtu d'un *himation* ocre et d'un *chitôn* hachuré plus clair. Le Sauveur est figuré de face, la tête tournée en partie vers la Vierge ; il tient de la main gauche la personnification de l'âme de la Vierge : une

(1) Cf. Z. JANC, *Ornaments in the Serbian and Macedonian Frescoes*, Beograd, 1961, pl. XLIII (276). Bien que des ornements pareils puissent être trouvés à l'époque précédente aussi bien qu'au cours du XIIIe siècle (cf. D. KOCO et P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Manastir*, Skopje, 1958, fig. 101, pl. XLIII), ils sont surtout un trait caractéristique de l'époque des Comnènes.

enfant emmaillotée dans un linceul blanc (1). La figure du Christ est entourée d'une mandorle avec des segments blancs et ocre clair. Une croix en blanc et bleu azur est peinte dans le nimbe du Christ.

Également derrière le catafalque, l'apôtre Jean le Théologien, dans l'attitude habituelle, tend l'oreille pour ouïr les dernières paroles de la Vierge (2). Il est vêtu d'un *himation* blanc ombré de rouge. Tout près de lui se trouve un évêque de face, avec une barbe longue, grise et carrée.

A gauche du catafalque se tient l'apôtre Pierre, à la tête du groupe de gauche des apôtres ; il agite comme d'habitude un encensoir d'une main et soutient de l'autre sa tête tristement inclinée. Saint Pierre a des cheveux courts, gris, des moustaches et une barbe ; il porte un *chitôn* ocre. Derrière lui, on voit la tête d'un autre apôtre. probablement saint Marc, avec des cheveux courts et foncés, des moustaches et une barbe. Sur le fond bleu uni ne se détachent que de sobres architectures (3) : on distingue encore, à gauche, un bâtiment au toit à deux versants, dont le fronton était formé par une transenne incrustée de plaques de verre rouges et noires.

Le schéma de la Dormition de Grnčari témoigne d'une volonté de laconisme extrême, perceptible dans l'absence de tous les détails secondaires qui apparaissent dans les fresques à partir du XIIe siècle. Si l'on en juge d'après la place de l'inscription qui se trouve uniquement dans la partie gauche de la scène, on pourrait croire qu'un seul ange accompagnait les apôtres dans la partie droite (4). Cette hypothèse met les fresques en relation avec des exemples anciens, comme la

(1) L'enduit de chaux qui couvre en partie ce fragment de fresque ne laisse pas la possibilité de constater si l'âme de la Vierge est représentée, dans les mains du Christ, avec ou sans ailes.

(2) L. WRATISLAW-MITROVIC et N. OKUNEV, *La Dormition de la Sainte Vierge dans la peinture médiévale orthodoxe*, dans *Byzantinoslavica*, Prague, 1931, p. 136 et n. 17.

(3) *Ibid.*, *op. cit.*, p. 136 (« Les deux édifices servent à indiquer que l'action se passe dans la Maison de Marie ou dans la soi-disant chambre de Sion ... »).

(4) *Ibid.*, *op. cit.*, fig. 6. L'exemple de la miniature de l'Évangile Harley 1810 de Londres implique la possibilité d'un groupement de deux anges seulement dans une partie de la scène.

miniature de l'Évangile no. 1 d'Iviron (1), la fresque de l'église de la *Panaghia tou Arakou* près de Lagoudéra (2), la fresque de Bojana (3), etc.

Un élément archaïque de la Dormition de Grnčari est le nombre limité des évêques : deux tout au plus ; un seul est conservé. Signalons que ce nombre restreint d'évêques caractérise les œuvres plus anciennes, tandis que dans les peintures postérieures, il s'accroît (4). Les dimensions de la Vierge, considérablement supérieures à celles des autres figures, sont une autre particularité de la composition de Grnčari. Elle se retrouve dans la composition de la Dormition de Kurbinovo (5). Cette façon de mettre en valeur le personnage principal de la scène est une particularité qui ne devint ni générale, ni une règle exclusive dans l'art byzantin, mais elle était apparue très tôt.

Tous les éléments iconographiques archaïques cités ci-dessus pourraient faire supposer que la composition date des XIe-XIIe siècles ; pourtant, un autre trait iconographique, de signification plus grande, conduit à la situer aux XIIe-XIIIe siècles. C'est la représentation du Christ enveloppé d'une mandorle. On sait que ce symbole de la gloire lumineuse du Christ n'est apparu que dans la seconde moitié du XIIe siècle (6). Nous en trouvons les premiers exemples en 1191 (l'église de Kurbinovo, en Macédoine) (7), en 1192 (l'église de Lagoudéra à

(1) L. WRATISLAW-MITROVIC et N. OKUNEV, *La Dormition*, fig. 1.

(2) A. STYLIANOU, *Αἱ τοιχογραφίαι τοῦ ναοῦ τῆς Παναγίας τοῦ 'Αρά-κου, Λαγουδερά, Κύπρος, Πεπραγμένα τοῦ Θ' Διεθνοῦς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου, Θεσσαλονίκη ('Απριλίου 1953)*, t. III, Athènes, 1955, pl. 153.

(3) L. WRATISLAW-MITROVIC et N. OKUNEV, *La Dormition...*, fig. 5.

(4) A. GRABAR, *La Peinture religieuse en Bulgarie*, Paris, 1928, p. 79. (A cet égard, des exceptions se présentent également ; telle est, par exemple, la Dormition de Sainte-Sophie d'Ochrid où sont figurés trois évêques — cf. P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Matériaux sur l'art macédonien du Moyen Âge III*, Patrimoine culturel III, Skopje, 1966, fig. 8).

(5) A. NIKOLOVSKI, *Kurbinovo, op. cit.*, fig. 2 ; HAMANN-MAC LEAN et H. HALLENSLEBEN, *Die Monumentalmalerei in Serbien und Makedonien*, Giessen, 1963, fig. 47.

(6) Sur le même problème, voir L. WRATISLAW-MITROVIC et N. OKUNEV, *La Dormition...*, pp. 142, 143 ; M. SACOPOULO, *Asinou en 1106*, « Bibliothèque de Byzantion », 2 Bruxelles 1966, pp. 39-40, 46.

(7) HAMANN-MAC LEAN et H. HALLENSLEBEN, *Die Monumentalmalerei ...*, fig. 47.

Chypre) (1) et dans certains monuments de la fin du XIIe siècle (la première couche de fresques de Bojana et l'Évangile Harley 1810 de Londres) (2). Si l'on ne perd pas de vue que jusqu'à la fin du XIIIe siècle, la mandorle a été représentée sans déchiquetures, les fresques de Grnčari pourront être situées, sur la base de l'analyse iconographique, dans la période allant de la seconde moitié du XIIe siécle à la fin du XIIIe.

L'analyse du style de cette fresque nous permettra de préciser encore mieux sa chronologie. A vrai dire, on ne trouve pas d'analogies très nettes, mais certaines qualités de la peinture la rapprochent des fresques d'Aquilée, de Kurbinovo, de Lagoudéra, de la Mavriotissa de Castoria et de Manastir. Si l'on prend en considération que tous ces monuments se situent de la fin du XIIe jusqu'au troisième quart du XIIIe siècle, les anciennes fresques de Grnčari pourront être également datées de cette époque.

Si l'on examine les détails de plus près, on peut penser que les fresques de Grnčari s'apparentent plus aux créations du XIIIe siècle qu'à celles de la fin du XIIe. A l'appui de cette opinion, citons d'abord l'interprétation plus « moderne » des caractères stylistiques de l'époque des Comnènes, dont on retrouve plutôt les aspects formels que la substance profonde (fig. 7-11), ensuite l'absence de certaines particularités des œuvres de la fin du XIIe siècle — et spécialement de celles de Macédoine — tel le mouvement fort accusé des figures et le traitement « baroque » des plis (3). On peut en conclure que, bien qu'il garde l'esprit général du style des Comnènes, le peintre de Grnčari n'est pas de leur époque, et qu'en outre il n'a pas fait partie de ce groupe d'artistes du XIIIe siècle — prédominant en Macédoine (4) — qui restait fidèle au « baroque » dans la peinture.

(1) A. STYLIANOU, *Αἱ τοιχογραφίαι...*, pl. 153.

(2) A. GRABAR, *op. cit.*, fig. 18 ; L. WRATISLAW-MITROVIC et N. OKUNEV, *La Dormition ...*, fig. 6.

(3) L. HADERMANN-MISGUICH, *Tendances ...*, pp. 447-448.

(4) D. KOCO et P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Manastir*, Skopje 1958 : P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Contribution aux recherches sur l'évolution de la peinture en Macédoine au XIIIe siècle*, dans *L'art byzantin du XIIIe siècle, Symposium de Sopoćani*, Belgrade, 1967.

Les recherches sur le style de la peinture byzantine du XIIIe siècle, après la prise de Constantinople par les Croisés, ont fait apparaître l'existence de courants stylistiques divers et plus nombreux qu'à aucune époque précédente (1). Cette situation est due, en premier lieu, à la perte de Constantinople, qui avait su donner, presque toujours et partout, une unité aux conceptions stylistiques de l'art byzantin.

La découverte des ces tendances stylistiques nombreuses dans l'art du XIIIe siècle contribue certainement à nous faire mieux connaître cette époque très dynamique de la peinture byzantine. Les monuments de la Macédoine médiévale offrent à cet égard des enseignements précieux (2). On y voit clairement qu'à côté d'un groupe peu nombreux de peintres du début du XIIIe siècle qui tendaient à un traitement monumental nouveau de l'art, la plupart des peintres de ce territoire ont toujours respecté les anciennes qualités du style des Comnènes, qui se sont maintenues dans cette région, si l'on en juge d'après les fresques de Manastir, datées de 1271 (3), jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Parmi les peintres de ces deux groupes dont les conceptions artistiques étaient évidemment différentes, existaient des artistes qui s'écartaient, en partie, de l'une ou de l'autre conception du style. C'est le cas, notamment, du peintre de Grnčari qui, tout en appartenant au groupe d'artistes du XIIIe siècle respectueux de la tradition du style des Comnènes, se refuse à certaines tendances de l'art de la fin du XIIe siècle, telles que le mouvement accusé des figures, l'agitation des plis presque « baroques » et le dessin linéaire remarquable.

Comme les autres œuvres macédoniennes du XIIIe siècle (4),

(1) Cf. P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Deloto na zografite Mihailo i Eutihij*, Skopje, 1967, pp. 32-38 (avec les autres titres).

(2) P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Contribution ...* ; ID., *Crkvata Sv. Jovan Bogoslov Kaneo, Kulturno nasledstvo III*, Skopje, 1967, pp. 91-93.

(3) D. KOCO et P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Manastir*, pp. 91-97.

(4) Nous avons en vue les monuments suivants, dont les peintres ont eu des conceptions rétrogrades (quelques-uns sont toujours peu connus dans la littérature scientifique) : les deux couches de fresques nouvellement découvertes dans l'église des Saints-Archanges du village de Varoš, la seconde couche de fresques du village de Svećani, celles qui ornent l'abside de l'église de Dabnište, les fresques de la chapelle

le fragment de fresque de Grnčari, que ses caractères stylistiques (fig. 7-11) nous permettent de dater avec la plus grande probabilité de la première moitié du XIIIe siècle, illustre, malgré toutes ses particularités, la prédominance, dans la peinture de Macédoine, des conceptions rétrogrades (voir p. 431, n. 4), qui s'y sont maintenues jusqu'à la fin du siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où les peintres Michel Astrapas et Eutychios y ont introduit des conceptions nouvelles, plus modernes.

Skopje, 20 décembre 1967. P. MILJKOVIĆ-PEPEK.

au-dessus du diaconicon et la seconde couche de fresques de Sainte-Sophie d'Ochrid, les fresques de l'abside de Saint-Nicolas de Vāroš (à notre avis, du début du XIIIe siècle), les fresques du village de Manastir, celles de Kaneo, l'icone de Saint Georges, etc. (cf. : P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Contribution ...* ; ID., *Kaneo., op. cit.*, pp. 67-120 ; *L'icone de Saint-Georges de Struga*, dans *Cahiers Archéologiques*, t. XVIII (sous presse) ; D. KOCO et P. MILJKOVIĆ-PEPEK, *Manastir*, pp. 3-108, pl. I-XLIII).

UNA TRAGEDIA NEOELLENICA DEL XVII SECOLO RECENTEMENTE SCOPERTA

Con la recente (1) scoperta e pubblicazione della tragedia zantiota *Εὐγένα*, Mario Vitti ha legato il suo nome alla storia del teatro neogreco, che, come è noto, ha origine nel cosiddetto *Teatro cretese* (*Κρητικὸν Θέατρον*). Intitolava così la sua opera Costantino Sathas (2) perchè i drammi (3) contenuti nella sua raccolta, com'egli stesso dichiarava (4), erano stati scritti da cretesi e in dialetto cretese. Era esattamente l'anno 1878, quando vide la luce a Venezia il primo volume contenente l'introduzione, in cui sono esposte le sue ricerche sull'esistenza di un teatro a Bisanzio ; ed è in quest'anno, e non nel 1879, come comunemente si crede (5), che per la prima volta

(1) Teodoro MONTSELESE, *ΕΥΓΕΝΑ*, a cura di MARIO VITTI, Napoli 1965 (Istituto Universitario Orientale- Seminario di Greco Moderno), pp. 143 + 5 tavole fuori testo.

Notizie intorno a quest'opera aveva già dato il Vitti in *Κρητικὰ Χρονικά*, 14 (1960), pp. 435-451, *ibid.*, 15-16 (1961-62), pp. 397-398 (= *Πεπραγμ. α' διεθν. κρητολ. συνεδρ.* I. II), e in *Accademie e Biblioteche d'Italia*, 31 (1963), n. 2-3 ; e ne aveva pubblicato il testo in *Θέατρο*, 14 (1964).

(2) *Κρητικὸν θέατρον ἢ συλλογὴ ἀνεκδότων καὶ ἀγνώστων δραμάτων μετὰ ἱστορικῆς εἰσαγωγῆς περὶ τοῦ παρὰ Βυζαντινοῖς θέατρου, ὑπὸ Κ. Ν., ΣΑΘΑ, ἐν Βενετίᾳ, τύποις τοῦ Φοίνικος*, 1878 (e nel primo foglio di questo volume si legge anche il seguente titolo : *Ἱστορικὸν δοκίμιον περὶ τοῦ θεάτρου καὶ τῆς μουσικῆς τῶν Βυζαντινῶν ἤτοι εἰσαγωγὴ εἰς τὸ Κρητικὸν θέατρον*).

(3) Questi drammi furono pubblicati in un secondo volume apparso a Venezia nel 1879.

(4) « *ἐπροτίμησα δὲ νὰ ἐπιγράψω τὴν πρώτην ταύτην συλλογὴν Κρητικὸν Θέατρον, διότι πάντα τὰ ἐν αὐτῇ περιεχόμενα δράματα ἐγράφησαν ὑπὸ Κρητῶν καὶ ἐν τῇ Κρητικῇ διαλέκτῳ* » ; cfr. p. ε' della sua *Introduzione*.

(5) Vedi, tra gli altri, Johannes IRMSCHER, *Bemerkungen zu den Venezianer Volksbüchern*, in *Probleme der neugriechischen Literatur*, III, Berlin 1960 (Berliner byzantinistische Arbeiten, 16), p. 159.

appare la denominazione *Κρητικὸν Θέατρον*, che tanta fortuna doveva avere. Così per merito del Sathas una buona parte (1) della produzione drammatica cretese fu rivelata al mondo dei dotti. Successivamente altre quattro opere del teatro cretese hanno visto la luce (2). Il sorgere di questa produzione drammatica a Creta si spiega tenendo conto delle particolari condizioni dell'isola che rimase a lungo (dal 1211 al 1669) sotto il dominio dei Veneziani, che furono i principali divulgatori della cultura italiana nei paesi da essi occupati. Fu così che i Cretesi subirono l'influsso della produzione drammatica italiana, influsso che per tutte le opere sù menzionate è stato accertato, anche se i modelli italiani sono stati di gran lunga superati (3). Se l'influsso del teatro italiano, e non soltanto del teatro (4), è rilevante nella letteratura cretese, non possiamo affermare la stessa cosa per l'Eptaneso. Se si prescinde infatti dalle due tragedie del cefalonita Pietro Katsaitis, *Ifigenia* e *Tieste* (5), che sono del resto del XVIII secolo, tragedie che, come ha dimostrato recentemente Kriaràs (6), non sono altro che delle versioni degli omonimi drammi di Ludovico Dolce, fino ad oggi non ci era nota alcuna opera teatrale, che dipendesse in qualche modo da un modello

(1) Precisamente la metà delle opere finora note, e cioè due tragedie *Erofìli* e *Zenone* e due commedie *Stathis* e *Ghìparis*, quest'ultima propriamente commedia pastorale.

(2) Un dramma religioso, *Il Sacrificio di Abramo*, pubblicato per la prima volta da Emilio Legrand nel 1880 (ed ora da G. Megas, Atene 1954²), due commedie, *Fortunatos*, pubblicato da Stefano Xanthudidis nel 1922, e *Katzurbos*, edito da Lino Politis nel 1964, ed infine una tragedia *Re Rodolino*, la cui edizione critica è di imminente pubblicazione da parte di M. I. Manùssakas.

(3) Cfr. M. Manoussacas, *État présent des études sur le théâtre crétois au XVIIe siècle*, in *L'Hellénisme Contemporain*, 6 (1952), p. 462.

(4) Influssi della cultura italiana sono stati segnalati per es. nell'*Erotòkritos*, nell'*Apòkopos*, nell'*Assedio di Malta*, nella *Guerra di Creta*, in Marino Falieros e Agapios Landos.

(5) Queste due tragedie, inedite fino al 1950, furono pubblicate da Emanuele Kriaràs nella *Collection de l'Institut Français d'Athènes*, 43.

(6) Cfr. *Τὰ βασικὰ πρότυπα τῶν τραγωδιῶν τοῦ Π. Κατσαΐτη*, in *Νέα Ἑστία* 1961, p. 169 e sgg.

italiano e che fosse sulle orme del teatro cretese. Esso fu senz'altro noto agli abitanti delle Sette Isole (1), i quali non furono privi del gusto del teatro e svilupparono anzi una produzione originale, il teatro satirico (2). Inoltre sappiamo che le rappresentazioni drammatiche erano molto diffuse tra il pubblico colto: Dolce, Rucellai, Giustiniani, Torelli, Goldoni, Alfieri erano autori ben noti (3). E se mancano traduzioni o rifacimenti delle opere degli autori sù accennati uno dei motivi può essere il fatto che le rappresentazioni venivano abitualmente destinate a persone colte, che, conoscendo la lingua italiana, potevano ben gustare i drammi nell'originale senza sentire la necessità di riduzioni in lingua greca. E per quanto riguarda in genere l'influsso esercitato dalla letteratura italiana nell'Eptaneso, esso è inferiore a quello esercitato a Creta: è limitato soltanto al corcirese Trivòlis, che imita Boccaccio (4) o un suo imitatore (5), e forse ad Andrea Laskaràtos, che per il suo *Lixuri nel 1836* si è potuto ispirare alla *Secchia rapita* del nostro Tassoni (6). Ma di ben poca consistenza sono questi influssi e per giunta relativi a scrittori di secoli posteriori.

Tanto più sorprendente quindi è la scoperta fatta dal Vitti di questa tragedia e duplice la sua importanza in quanto da una parte costituisce una testimonianza, che finora ci mancava (7), della vitalità, nell'Eptaneso, del teatro cretese sulla

(1) Cfr. Bruno LAVAGNINI, *Sguardo d'insieme al teatro neogreco*, in *Rivista di Critica* I, n. 6 (1950), pp. 63-64 (pubblicato successivamente in *Dioniso*, 1952) e Filippo Maria PONTANI, *Teatro neoellenico*, Milano 1962, p. 23.

(2) Cfr. M. VALSA, *Le théâtre grec moderne de 1453 à 1900*, Berlin 1960 (Berliner byzantinistische Arbeiten, 18), p. 181.

(3) Cfr. VALSA, *Le théâtre grec moderne*, *op. cit.*, pp. 164-165.

(4) Cfr. *Γ. Θ. ΖΩΡΑ, Διηγήματα τοῦ Βοκκακίου πρότυπα τοῦ Τριβώλη καὶ τοῦ Βηλαρᾶ*, *Ἀθῆναι*, 1957, p. 8 e sgg.

(5) Come ritiene E. KRIARAS, *Der Roman « Imperios und Margarona » und « Dekameron » als Quellen des Jakob Trivolis*, in *Probleme der neugriechischen Literatur* III, *op. cit.*, p. 62 e sgg., e dello stesso cfr. *Ἰταλικὲς ἐπιδράσεις σὲ παλιότερα ἑλληνικὰ κείμενα*, in *Ἐποχές*, 1963, 4, p. 11.

(6) Cfr. Hubert PERNOT, *Études de littérature grecque moderne*, deuxième série, Paris 1918, p. 159, nota 1.

(7) Difatti un recente studioso del teatro greco moderno, Valsa, così scriveva a proposito dei rapporti tra il teatro cretese e il teatro

cui orma è il poeta zantiota, dall'altra rivela un influsso della cultura italiana, influsso ben più palese di quelli sopra accennati nell'Eptaneso.

L'opera del Vitti, in elegante veste tipografica, è suddivisa in cinque parti (più cinque tavole fuori testo, due delle quali riguardano *Εὐγένα*: una riproduce il frontespizio, l'altra i vv. 159-172). La prima parte — da p. 9 a p. 36 — è dedicata all'introduzione, una ricca introduzione, suddivisa in 8 paragrafi, che va dall'esame delle opere del teatro cretese alle norme seguite per la restituzione del testo.

Dopo avere accennato alle quattro opere teatrali pubblicate dal Sathas, alle altre quattro opere successivamente entrate nel dominio dei dotti e a due traduzioni greche del *Pastor Fido* di Giambattista Guarini, il Vitti fa presente che di questo repertorio soltanto l'*Erofìli*, il *Rodholìnos* e la *Θυσία τοῦ Ἀβραάμ* (egli non tien conto del *Pastor Fido* in quanto traduzione e non opera originale) erano stati stampati, ma mentre le prime due « ai loro tempi » (1), la *Θυσία* invece nel 1696. Quello che qui si afferma può valere per il *Rodholìnos*, che è stato composto, sembra, un pò prima del 1647, anno in cui fu edito a Venezia dallo stesso autore (2), mentre non può esser valido per l'*Erofìli*, la cui prima edizione a stampa è del 1637, giacchè sconosciamo la sua data di composizione. L'opera è certamente posteriore al 1581, data della *Gerusalemme liberata* del Tasso, da cui son tratti gli *intermedi*, e probabilmente è stata composta intorno al 1600, come comunemente si ammette (3). Quindi son passati quasi quarantanni

ionico : « Il est hors de doute que le théâtre crétois n'est pas demeuré inconnu aux habitants des Sept-Iles, mais il n'en est pas moins vrai, quoique assez bizarre, que son influence y a été minime, sinon nulle » ; cfr. *Le théâtre grec moderne*, *op. cit.*, p. 180.

(1) Questa espressione non mi sembra molto chiara. Trasandato in parecchi punti trovo lo stile nella Introduzione.

(2) Cfr. MANOUSSACAS, *État présent des études sur le théâtre crétois*, *art. cit.*, p. 463, ed. anche p. 467 dove si afferma che possediamo dati precisi e sicuri sulla data di composizione di quest'opera.

(3) Cfr. M. J. MANOUSSAKAS, *La littérature crétoise à l'époque vénitienne*, in *L'Hellénisme Contemporain*, 9 (1955), p. 109 ; VALSA, *Le théâtre grec moderne*, *op. cit.*, p. 120 ; *Κριαρᾶ, Ἰταλικὲς ἐπιδράσεις*, *art. cit.*, p. 13, e soprattutto *MANOYΣAKA, Ἡ κρητικὴ λογοτεχνία κατὰ τὴν ἐποχὴ τῆς Βενετοκρατορίας*, *Θεσσαλονίκη*, 1965, pp. 31, 42.

dalla data probabile di composizione alla sua prima edizione! Per quanto riguarda la *Θυσία* un pò sbrigativo è il Vitti quando sostiene che « è arrivata ai torchi appena nel 1696 (se edizioni precedenti sono esistite, non sono pervenute a noi e comunque non sono attestate) ». Visto che non si esclude la possibilità di edizioni anteriori al 1696 non si può affermare che l'opera è giunta alla stampa soltanto nel 1696. Noi in verità non possiamo precisare la data della prima edizione della *Θυσία*. Quello che di sicuro sappiamo è che esiste alla Marciana (Venezia) un manoscritto della nostra opera in lettere latine, indicante nel *verso* del foglio 231 la data del 1635 (1). E se sia questa la data di composizione della *Θυσία* come vuole taluno (2), o la data della copia del manoscritto, come altri (3) preferisce, neppure questo possiamo affermare con sicurezza. L'altro dato cronologico sicuro è quello del 1713, anno in cui vide la luce a Venezia la prima edizione che possediamo (4), per i tipi di A. Bortoli, quello stesso tipografo che nello stesso anno 1713 dava alle stampe l'*Erotòkritos* (5). Ma che questa edizione del 1713 non sia la prima (6) si rica-

(1) Negli ultimi due versi, infatti, si legge « Stus chilius exacosius triandapende egigni — in versso apona Critico evlavia giana digni ».

(2) Cfr. *E. ΚΡΙΑΡΑ, Ζητήματα τῆς Θυσίας τοῦ Ἀβραάμ (Χρονολόγηση — Ὁ Ποιητής)*, in *Κρητικὰ Χρονικά*, I (1947), p. 227 sgg., soprattutto p. 231 e sgg., e dello stesso *Χρονολογικά, μεθοδολογικὰ καὶ ἄλλα ζητήματα Θυσίας καὶ Ἐρωτόκριτου*, in *Εἰς μνήμην* κ. *Ἀμάντου*, *Ἀθήνα* 1960, p. 353 e sgg., cfr. pure *Λ. ΠΟΛΙΤΗ, Ὁ Ἐρωτόκριτος καὶ ἡ Θυσία τοῦ Βιτζέντζου Κορνάρου*, in *Ἀφιέρωμα στὴ μνήμη τοῦ Μανόλη Τριανταφυλλίδη, Θεσσαλονίκη* 1960, p. 357 e sgg., PONTANI, *Teatro neoellenico*, *op. cit.*, p. 15, nota 1 ; già molti anni prima aveva pensato a questa data Xanthudidis : « *φαίνεται ... ὅτι ἡ Θυσία ἐποιήθη εἰς τὰ* 1635 », cfr. ed. citata, p. CXIX.

(3) Cfr. *Γ. ΜΕΓΑ, Ἡ Θυσία τοῦ Ἀβραάμ, Ἀθῆναι* 1954, p. 45 e sgg., vedi pure *Γ. ΖΩΡΑ, Ὁ Ἐρωτόκριτος, ἡ Θυσία τοῦ Ἀβραὰμ καὶ ἡ χρονολόγησις αὐτῶν*, in *Ἑλληνικὴ Δημιουργία*, 9 (1952), p. 653 e sgg.

(4) È conservata al British Museum [n. 231. 1. 17 (2)], cfr. *Μέγα, Ἡ Θυσία*, *op. cit.*, p. 17.

(5) Cfr. XANTHUDIDIS, *op. cit.*, p. II.

(6) Possiamo comunque dire che sia la prima edizione tra quelle giunte a noi ; cfr. M. Manoussacas(*État présent des études sur le théâtre crétois*, *art. cit.*, p. 463) e L. Politis (a p. 55 della sua introduzione della ristampa dell'*Ἐρωτόκριτος*, Atene 1952).

va chiaramente dal suo stesso titolo dove è espressamente detto : « *Ἡ Θυσία ... συνθεμένη παλαιὰ διὰ στίχων ἁπλῶν καὶ τῶρα πάλιν ... μὲ πολλὴν ἐπιμέλειαν διωρθωμένη καὶ μετατυπωμένη* ». Molto opportunamente il Megas (1) fa osservare che nel titolo dell'edizione del 1713 dell'*Erotòkritos* invece è detto : « *Τῶρα τὴν πρώτην φορὰν μὲ πολὺν κόπον καὶ ἐπιμέλειαν τυπωμένον* ». Nel frontespizio di *Eubiena* leggiamo : « *νεοστᾶ δοσμένη εἰς φῶς* », in quello dell'*ΕΡΩΦΙΛΗ* (1637) invece non v'è alcuna espressione da cui si possa capire se si tratti di una prima edizione o meno. Ritornando alla *Θυσία* nessuno può mettere in dubbio, da quanto è detto nel suo frontespizio : « *καὶ τῶρα πάλιν ... μετατυπωμένη* », che essa sia una ristampa. Non solo, ma viene legittimo domandarsi che cosa significa « *συνθεμένη παλαιὰ διὰ στίχων ἁπλῶν* ». È chiaro che si allude ad un'opera già esistente da parecchio tempo, anche se l'aggettivo « *παλαιός* », come vuole lo Xanthudidis (2), ha un significato molto « elastico » (3). È' opportuno ricordare che E. Legrand, nell'introduzione della sua edizione della *Θυσία* (4), sostiene che per « établir » il suo testo ha seguito una edizione del 1535, alla quale sfortunatamente mancava il titolo, ma che portava nell'ultimo foglio l'indicazione cronologica (5). Oggi, tranne Valsa (6), nessuno, però, è propenso ad

(1) Cfr. *Ἡ. Θυσία*, *op. cit.*, p. 17.

(2) Cfr. *Ἐρωτόκριτος*, *op. cit.*, pp. XLV-XLVI.

(3) Per quanto riguarda l'espressione « *διὰ στίχων ἁπλῶν* » probabilmente si vuol alludere non tanto ad una composizione anteriore in versi semplici (non rimati) (Xanthudidis) quanto semplicemente a versi in *dimotikì* (Pernot.)

(4) Cfr. *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, Paris 1880, p. XXV.

(5) È la seguente : *Τὸ παρὸν βιβλίον ἐτυπώθη ἐν Βενετίᾳ κατὰ τὸ ,αφλε' σωτήριον ἔτος* — Venetiis 1535.

(6) Egli accetta la data del 1535 come prima edizione, poichè ritiene impossibile che il Legrand si sia potuto sbagliare menzionando la suddetta edizione, e cerca anche di confutare le argomentazioni dello Xanthudidis, cfr. *Le théâtre grec moderne*, *op. cit.*, p. 27 e sgg. Tra quelli che accettavano la data del 1535, prima che fosse scoperto il modello v'era H. Pernot, il quale riteneva la suddetta data « très vraisemblable », cfr. *Études de littérature grecque moderne*, Paris 1916, p. 258.

accettare come data della prima edizione della *Θυσία* quella indicata da Legrand per due motivi. Primo perchè rende inaccettabile la suddetta data la scoperta (1) del modello italiano, e cioè l'*Isach* di Luigi Groto (Grotto), il Cieco d'Adria, pubblicato nel 1586, in secondo luogo perchè si crede che Legrand sia caduto in un errore (2). La spiegazione che dà

(1) Fatta da John MAVROGORDATO, *The cretan drama: A postscript*, in *The Journal of Hellenic Studies*, 48 (1928), p. 243 e sgg., cfr. pure F. H. MARSHALL, *Three cretan plays, the Sacrifice of Abraham, Erophile and Gyparis* ... with an introduction by John Mavrogordato, Oxford 1929, p. 6 e sgg. soprattutto pp. 13, 18, H. PERNOT, *Le Sacrifice d'Abraham traduit de l'italien*, in *Byzantion*, VII (1932), p. 552 e sgg. e S. BAUDY-BOVY, in *Byzantion*, XIII, (1938), pp. 328-329, che si sofferma a parlare sulla forma che presentano nel testo greco i nomi dei servitori di Abramo: *Ἄντα, Τάμαρ* e *Σύμπαν*. Codesti nomi costituiscono una prova evidente che l'autore greco aveva dinanzi un modello italiano (e difatti nel testo del Groto troviamo i nomi di *Ada, Tamar* e *Siban*), perchè se li avesse tratti dal testo biblico avrebbero avuto invece la forma di *Ἀδά, Θάμαρ* e *Ζιβά*.

(2) Il primo a sospettare un errore fu Xanthudidis, sia perchè il Legrand non aveva dato alcuna altra notizia intorno all'edizione del 1535, che del resto non si era più ritrovata, sia perchè trovava strano che la seconda edizione, citata dallo stesso Legrand, fosse del 1668, e cioè a 133 anni di distanza dalla prima. Egli quindi supponeva che la *Θυσία* fosse del 1635 e non del 1535 (cfr. *op. cit.*, p. CXIX). Successivamente Pernot suppose che l'errore fosse dovuto al tipografo [cfr. *Byzantion* VII, (1932), p. 554], e Baudy-Bovy fece notare che il Legrand aveva fatto una confusione di dati [cfr. *Byzantion*, XIII, (1938), p. 328 nota 1]. In verità il Legrand nei *Corrigenda* del suo secondo volume della *Bibliothèque grecque vulgaire* (Paris 1881, p. CVIII) aveva corretto i due errori di stampa che avevano ingenerato confusione. Era bastata infatti l'omissione in due punti di *ne ... pas* per far dire tutto il contrario di quello che realmente il Legrand voleva dire. Infine il Megas ha sostenuto che l'annotazione cronologica dell'edizione, di cui si servì il Legrand, non fosse scritta a stampa, ma ad inchiostro, aggiuntavi per mano di uno dei possessori del libro, che voleva dare un sapore di antichità alla sua edizione (cfr. *Η Θυσία, op. cit.*, pp. 15-16). Precedentemente lo stesso Megas aveva collazionato, con alcune edizioni veneziane, l'edizione di Legrand, dimostrando che quest'ultima non rappresenta una tradizione più antica, ma che anzi è inferiore ad altre edizioni posteriori, come quella di Bortoli del 1760 e quella di Glikis del 1812; cfr. *Δύο χειρόγραφα τῆς Θυσίας τοῦ Ἀβραάμ*, in *Εἰς μνήμην Σπ. Λάμπρου, Ἀθῆναι* 1934, p. 451, e *Η Θυσία, op. cit.*, p. 14.

Megas (1), che cioè la data del 1535 sia stata aggiunta da uno dei possessori per dare credito al suo libro, facendolo passare come opera molto antica, si fonda sull'ipotesi che la suddetta indicazione cronologica non fosse stampata ma ad inchiostro, la qual cosa non si potrà mai provare (2). Il Legrand — si fa osservare — cadde in un'altra svista, citando, alla fine del testo della sua edizione della *Θυσία*, un'edizione del 1555, dalla quale riporta delle varianti (3). Più difficile ci riesce spiegare come mai il Legrand abbia potuto dare una terza indicazione errata, — menzionando l'edizione del 1668, della quale riporta il titolo che trovava riprodotto, com'egli affermava, quasi senza cambiamenti dagli editori successivi (4) — se è vero che la tipografia di Nicola Glikis fu fondata nel 1670 (5). Il Legrand, dopo aver citata l'edizione del 1668, segnala subito dopo le edizioni veneziane del 1694, 1709, 1754, 1777, 1798, 1817, 1836 e 1856. Di queste edizioni soltanto le prime due non sono attestate altrove, ma dobbiamo per questo negar fede alla loro esistenza come è propenso a fare il Megas? Sarebbe questo il quarto errore commesso da Legrand a proposito delle edizioni della *Θυσία*! Un pò troppi mi sembra. Del resto noi siamo oggi a conoscenza di edizioni della *Θυσία*, come quelle del 1745, 1760, 1795, 1796 ecc., non ricordate dal Legrand, il che significa che non tutte le edizioni egli poteva avere sotto mano, ma ciò non esclude che egli ne potesse avere anche delle altre di cui poi si è perduta ogni traccia. Circa dieci anni or sono il Megas credeva di aver risolto il problema della prima edizione, basandosi sul titolo e sulla dedica di una traduzione turca della

(1) Cfr. *Ἡ Θυσία*, *op. cit.*, pp. 15-16.

(2) Pensa ad un *lapsus* di trascrizione Kriaràs, che ammette la possibilità che la *Θυσία* sia stata composta e stampata nello stesso anno 1635 ; cfr. *Ζητήματα τῆς Θυσίας*, *art. cit.*, pp. 231-232. Il Politis ritiene che il Legrand fu tratto in inganno da un falsario ; cfr. *Ἑλληνικά*, 14 (1955-56) p. 528.

(3) Cfr. *Bibliothèque grecque vulgaire*, *op. cit.*, p. 268.

(4) Il titolo è il seguente : *Ἡ θυσία τοῦ Ἀβραάμ, ἱστορία ψυχωφελεστάτη εὐγαλμένη ἀπὸ τὴν ἁγίαν γραφήν, συνθεμένη μὲν παλαιόθεν διὰ στίχων ἁπλῶν, τῶρα δὲ πάλιν πρὸς χάριν τῶν εὐσεβῶν μὲ πολλὴν ἐπιμέλειαν διωρθωμένη καὶ μετατυπωμένη. Ἐνετίησιν, παρὰ Νικολάῳ τῷ Γλυκεῖ, ,αχξη'* ; cfr. *Bibliothèque grecque vulgaire*, *op. cit.*, p. xxv.

(5) Cfr. *Μέγα*, *Ἡ Θυσία*, *op. cit.*, p. 17.

Θυσία, scoperta nella Biblioteca dell'Accademia di Atene (1). La traduzione in caratteri greci fu fatta, come si ricava dal titolo, nel 1783 e fu stampata nel 1800 nella tipografia del Patriarcato di Costantinopoli. Nel titolo è detto che l'opera in versi greci *demotici* fu offerta a Massimo Maràs, Superiore del monastero della santa Madre di Dio, chiamato di *Ἀναφωνήτρια*, di Zante, nell'anno *ˏαχηψ'* (sic). Nella dedica Nicola Sarros si rivolge a Massimo Maràs, elogiando le sue qualità di uomo dotto e pio, ed offrendogli il libro come a persona che più si addice per l'affinità con Abramo. Il Megas combinando le conoscenze biografiche di Sarros con quelle di Maràs è convinto di poter stabilire con esattezza l'anno della prima edizione della *Θυσία*, il 1696. Io vorrei fare osservare soltanto che per arrivare a questa data il Megas è costretto a correggere non solo l'anno dato dal titolo della traduzione turca, — che è sbagliato, ma sulla cui correzione non possiamo mai giurare —, ma a forzare anche quanto è detto dal Sarros nei primi righi della sua dedica. Costui afferma di aver trovata scritta nella famosa e stupenda isola di Creta la storia di Abramo e di aver provveduto subito a stamparla per utilità degli studenti e dei dotti, dei giovani e dei vecchi, dei laici e dei religiosi. Sebbene vi fossero rapporti commerciali tra Venezia e Creta, dopo l'occupazione di quest'ultima da parte dei Turchi nel 1669, non era certo privo di rischio poter andare a Creta e ritornare, e lo stesso Megas ammette la improbabilità di un viaggio di Sarros a Creta dopo la caduta di Candia ; ed è costretto quindi a supporre che il traduttore avesse reso male in turco il testo greco che aveva dinanzi (2). Comunque non si può precisare l'anno in cui Sarros trovò il testo della *Θυσία* e di conseguenza l'anno della prima edizione di quest'opera. Nel titolo, inoltre, non è detto espressamente, come nell'*Εὐγένα* o meglio ancora nell'*Ἐρωτόκριτος* (3), che l'opera fu data alle stampe per la prima

(1) Cfr. *Μέγα*, *Ἡ Θυσία*, *op. cit.*, p. 139 e sgg. Il merito della scoperta spetta a SALAVILLE S., *Deux Crétois établis à Venise au XVIIe siècle...*, in *Ἐπ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.*, 24 (1954) p. 351 e sgg.

(2) Cfr. *Ἡ Θυσία*, *op. cit.*, p. 145. Secondo Megas nel testo greco si doveva trovare l'espressione « la storia di Abramo scritta a Creta ».

(3) « *Τῶρα τὴν πρώτην φορὰν ... τυπωμένον καὶ ἀφιερωμένον εἰς τὸν ... Γεώργιον τὸν Τζανδήρην* ».

volta. Come mai poi, a quasi cento anni di distanza — e si erano avute ben altre sei edizioni di cui noi siamo a conoscenza —si riportasse nella traduzione turca questa dedica e ci si servisse di un testo vecchio quasi di cento anni non è chiaro. Mi sono dilungato un pò troppo, ma, credo, a ragione, poichè si tratta di un problema molto complesso, e finchè non si trova la prima vera edizione della *Θυσία*, non si può con sicurezza affermare che quella del 1696 sia la prima, anche perchè codesta data è ricavata da una correzione ed anche perchè quanto è detto nei primi righi della dedica fa nascere dei dubbi circa la suddetta data.

La copia, l'unica esistente, di questa tragedia è stata scoperta dal Vitti nella biblioteca del Collegio Greco di Roma, ed è davvero molto strano come mai sia sfuggita alle ricerche del Legrand che quella biblioteca conosceva bene. Guida in questa scoperta è stato al Vitti un passo di un'opera (1) dell'umanista Leone Allacci (Allatius) (2), che nel Collegio Greco aveva iniziato gli studi e dove erano pervenuti per testamento alcuni suoi libri. In quel passo l'Allacci parlando della poesia dei Greci fa menzione di « alcune tragedie » che gli « passarono per le mani ». Queste tragedie, di cui egli fa cenno, sono « Rodolino » ed « Erofila », che successivamente sono state scoperte, ed anche « Eubiena di Teodoro Mondesse », sulla quale noi non avevamo altre indicazioni. E questa « Eubiena », dice Vitti, « dopo due fiacchi tentativi di Legrand tesi a recuperarla, gli studiosi a lui posteriori, giù fino ad oggi, hanno dimostrato di aver dimenticata ». Ma ad onor del vero uno studioso del teatro greco moderno, il Valsa — a cui non era sfuggito il passo dell'Allacci (3) menzionato dal Vitti — si era già posto il problema di *Eubiena*, problema che giudicava però, « insoluble pour le moment », sia perchè autore e titolo gli sembravano dubbi — ed essendo in lingua straniera non avrebbero potuto metterci sulle tracce di un'opera

(1) *Poeti antichi*, Napoli 1961, p. 30.

(2) Vedi ora Carmela JACONO, *Bibliografia di Leone Allacci (1588-1669)*, Palermo 1962 (Quaderni dell'Istituto di Filologia greca della Università di Palermo, 2).

(3) Egli lo cita a p. 145 nota 1 de *Le théâtre grec moderne, op. cit.*

perduta — sia perchè metteva in dubbio anche che, « cette tragédie ait jamais été imprimée » (1). Ho citato le parole del Valsa non per mostrare che al Vitti è sfuggito il passo in questione, ma per far rilevare il pregio dell'inaspettata scoperta del nostro studioso, che proprio nello stesso anno in cui il Valsa pensava che quest'opera non fosse stata mai stampata e dichiarava insolubile il problema, proprio in quell'anno egli lo risolveva con la sua fortunata scoperta.

Queste opere teatrali cretesi, sù menzionate, « rappresentano » come ben dice il Vitti, « la rinascita (2) del teatro greco in tempi moderni » (cfr. p. 11), giacchè senza dubbio nella grecità medievale non esiste il dramma nè tanto meno esso è presente nella letteratura bizantina (3), anche se non è mancato chi ha sostenuto l'esistenza di un teatro d'argomento sacro a Bisanzio (4).

Per quanto riguarda la fortuna dell'*Erofìli* (cfr. p. 12, nota 15) avrei tenuto presente che essa fu spesso rappresentata durante i secoli XVIII e XIX nella Grecia continentale oltre che nelle Isole Ionie e che taluni versi sono divenuti proverbiali (Passow, Fauriel) (5).

Il Vitti inserisce la tragedia *Evièna* nel quadro della produzione del teatro italiano della Controriforma, teatro pre-

(1) Cfr. *Le théâtre grec moderne*, *op. cit.*, p. 24.

(2) Non deve porsi alle origini del teatro neoellenico, come fa Valsa, la commedia di Demetrio Mosco della fine del Quattrocento, giacchè oltre ad essere scritta in greco antico « non si trova in nessun rapporto con il mondo neoellenico », cfr. VITTI, *Εὐγένα*, p. 11, ma prima di lui PONTANI, *Teatro neoellenico*, *op. cit.*, p. 14, nota 1.

(3) Cfr. PONTANI, *Teatro neoellenico*, *op. cit.*, p. 13.

(4) V. COTTAS, *Le théâtre à Byzance*, Paris, 1931, A. VOGT, *Études sur le théâtre byzantin*, in *Byzantion*, VI (1931), pp. 37 e sgg., 623 e sgg. ; MANOUSSAKAS, *La littérature crétoise à l'époque vénitienne*, *art. cit.*, p. 101 ; *ΜΕΓΑ, Ἡ Θυσία*, *op. cit.*, p. 98 e sgg. ; ma contestata è l'esistenza di un teatro religioso a Bisanzio, cfr. G. LA PIANA, *The Byzantine Theater* in *Speculum*, XI (1936), p. 171 e sgg. ; S. BAUDY-BOVY, in *Byzantion*, XIII (1938), p. 329 e sgg., e Carlo DEL GRANDE, in *Enciclopedia dello Spettacolo* II, s.v. *Bizantino* (Teatro), p. 556 e sgg. : « Tutte le composizioni del teatro bizantino qui ricordate sono troppo fragile cosa per poter stabilire valide asserzioni critiche », cfr. p. 560.

(5) Cfr. VALSA, *Le théâtre grec moderne*, *op. cit.*, pp. 143-144 sulla popolarità dell'*Erofìli*, e soprattutto *Δουλγεράκης Ἐμμ. Ἰ.*, in *Κρητικὰ Χρονικά*, 10 (1956), p. 241 e sgg.

barocco, come del resto fa rientrare in questo ciclo di produzione pure il teatro della scuola cretese. Ed è questa una impostazione nuova, giacchè ci si è sempre riferiti, a proposito di questo teatro greco, al Rinascimento classico e umanistico, mentre « il teatro della scuola cretese ha attinto i suoi modelli non dal teatro rinascimentale vero e proprio, ma da quello del secondo Cinquecento, che, tormentato dalla crisi delle strutture rinascimentali, è segnato dalla Restaurazione cattolica, e, in maniera barocca o prebarocca, fa leva sull'orrore per impressionare lo spettatore e stornarlo dal peccato, mentre parallelamente cerca di edificare la sua fede nella virtù con buoni esempi e miracoli » (pp. 17-18).

La tragedia *Evièna* è a lieto fine : essa svolge in forma lineare, elementare quasi « un tema nel quale sono chiari i segni della fiabistica popolare » (p. 19). Molti sono infatti i motivi della fiabistica in essa contenuti come chiaramente mostra il *Motif-Index of Folk-Literature* di Stith Thompson (1). La leggenda che si trova in *Evièna* è fatta risalire da Herman Suchier all'XI secolo, e la sua origine è posta nell'Inghilterra settentrionale (2). Essa è presente nella tradizione orale italiana, s'incontra pure in una novellina greca di Roccaforte, in grico, ed ha avuto vasta diffusione (dalle Isole Ionie fino all'Asia Minore) nella novellistica popolare neogreca, come ci informa il Vitti, che è andato anche alla scoperta di racconti, che presentano gli stessi motivi che si trovano in *Evièna*, ancora inediti, esistenti nell'Archivio di Folklore dell'Accademia di Atene. Egli esamina inoltre le varianti della leggenda in Grecia e fa menzione di due rac-

(1) Copenhagen 1956.

(2) È propenso ad ammettere un'origine inglese della *Manekine* anche Gaston Paris, al quale, però, « ce récit semble bien venir de Byzance » [cfr. *La littérature française au moyen âge* (XIe-XIVe siècle), 4ème édition, Paris 1909, p. 89]. Avanza dei dubbi sull'origine inglese G. Huet, il quale dimostra che il racconto viveva nella Francia del Nord già nella seconda metà del XIII secolo, facendo notare quanto sia difficile stabilire con certezza la patria di un racconto popolare, molto diffuso e antico. Egli è d'accordo con Suchier soltanto nell'ammettere che la più antica versione *scritta* di questo argomento è inglese, cfr. *Les sources de la Manekine de Philippe de Beaumanoir*, in *Romania*, XLV, (1918-1919), p. 94 e sgg., soprattutto p. 99.

conti noti ad E. Legrand, — aventi lo stesso argomento della *Manomozza*, — che li faceva risalire ad un racconto, che si trova in un'opera di Agapios Landos, intitolata « *Ἡ τῶν ἁμαρτωλῶν σωτηρία* », pubblicata per la prima volta a Venezia nel 1641, racconto che a sua volta Legrand accostava al vecchio romanzo francese *La Manekine* (1), anche se egli non credeva ad una derivazione immediata e pensava piuttosto ad un intermediario italiano. Il Vitti fa giustamente osservare che al Legrand era sfuggita l'opera del nostro D'Ancona (2), nella quale il modello di Agapios Landos veniva chiaramente indicato in un racconto dei *Miraculi de la gloriosa verzine Maria* (1475). Ma che « il testo di Agapios Landos ne è un libero rifacimento e non la traduzione » (p. 23, nota 42) l'aveva già visto Pavle Popović, in un articolo (3) — che è sfuggito al Vitti, come del resto ad altri (Knös, Kriarà̀s) prima di lui — in cui si riesamina la questione della fonte circa il racconto suddetto e si dimostra che non si tratta di una traduzione dai *Miraculi*, ma di una imitazione, e inoltre si avanza l'ipotesi che Agapios abbia tenuto presente anche il dramma religioso *Stella*. Trova conferma quindi nel lavoro di Popović quanto sù affermato da Vitti, in seguito alla sua collazione.

Per quanto riguarda la fonte di *Evièna*, nulla possiamo ancora affermare di sicuro. Il Vitti, che si è soffermato sulla propagazione del soggetto fiabistico di *Evièna* in Grecia, arriva alla conclusione che i racconti ivi esistenti non dipendono da *Evièna*, nè *Evièna* da essi. Egli trova un rapporto tra la nostra tragedia e la rappresentazione di *Stella*, ma esclude che *Evièna* derivi direttamente da quella e suppone che « tra *Evièna* e *Stella* ci sia un dramma preso a modello,

(1) Il primo, invero, ad accostare al racconto di Agapios Landos la *Manekine* fu il Gidel, che faceva appunto derivare da questo romanzo la narrazione dello scrittore cretese ; cfr. *Études sur la littérature grecque moderne*. Imitations en grec de nos romans de chevalerie depuis le XIIe siècle, par M. A. Ch. GIDEL, Paris, 1866, p. 289 e sgg.

(2) *Sacre rappresentazioni dei sec. XIV, XV e XVI*, vol. III, Firenze 1872, p. 317 e sgg.

(3) *La « Manekine » grecque et sa source italienne*, in *Byzant. Zeitschrift* 16, (1907), p. 155 e sgg.

più vicino a *Evièna* che a *Stella*. Altrimenti ... il divario tra la capacità artistica manifestata nella architettura e nell'economia d'azione e la debolezza di cui sono minati sia lo stile che la versificazione, resterebbe del tutto inspiegabile » (p. 26).

Dopo l'analisi dei personaggi e della tragedia, in cui sono intromesse scene istrioniche, che servono a sostituire gli *intermedi*, Vitti si sofferma a parlare della giostra, inserita nell'azione di *Evièna*, giostra che « esiste anche in *Stella* e non c'era alcuna ragione di eliminarla poichè si trattava d'una gara nota alla popolazione di Zante » anche « attraverso la lettura di romanzi quale *'Ιμπέριος καὶ Μαργαρώνα* e l'*Erotòkritos* ». A questo punto mi permetto di fare osservare che il Vitti avrebbe potuto ricordare l'*Erofili*, che era ben nota a Zante come egli stesso sa (p. 12, nota 15), in cui non mancano accenni a giostre (1), e sulla cui anteriorità rispetto ad *Evièna* — stampata da G. A. Giuliani nel 1646 — non vi possono essere dubbi (2), mentre sussistono nei riguardi dell'*Erotòkritos*, la cui prima edizione a stampa è quella curata da Antonio Bortoli nel 1713 a Venezia (3) e la cui composizione è posta tra il 1640 e il 1669 (4), nessuno più ormai accettando la cronologia proposta da Pernot (5). Ed inoltre non possia-

(1) Cfr. 303-304 A' (ed. Xanthudidis, Athen 1928): *Μὰ θέλοντας νἄμπω κ' ἐγὼ τότες στὴ γιόστρα κείνη, — ἀπ' ὥρισεν ὁ Βασιλιὸς στὴ χώρας μας νὰ γίνῃ*, vv. 337-38 : *Α' μὰ ἄ μ' ἀγαπᾷς, Πανάρετε, 'ς τούτη τὴ γιόστρα ἄμε, — καὶ κατὰ τὸ συνήθει σου, νά 'βγῃς μὲ νίκη κάμε*, cfr. pure vv. 314, 359, 362 *A'*.

(2) Difatti il *terminus post quem* è il 1581, data della prima edizione della *Gerusalemme Liberata* del Tasso, da cui son tratti gli intermezzi, mentre il *terminus ante quem* è il 1637, data della prima edizione dell'opera. La composizione si pone intorno al 1600.

(3) Cfr. l'ed. di Xanthudidis, *op. cit.*, pp. I-II e XX e sgg., per notizie sull'editore vedi ora IRMSCHER, *Bemerkungen zu den Venezianer Volksbüchern*, *art. cit.*, p. 177.

(4) Per Xanthudidis non prima del 1645 (cfr. *op. cit.*, p. LIX), vedi inoltre *Γ. ΖΩΡΑ, Ὁ Ἐρωτόκριτος, ἡ Θυσία τοῦ Ἀβραὰμ καὶ ἡ χρονολόγησις αὐτῶν*, in *Ἑλληνικὴ Δημιουργία* 9, (1952), p. 653 e sgg., *Λ. ΠΟΛΙΤΗ, Ὁ Ἐρωτόκριτος καὶ ἡ Θυσία τοῦ Βιτζέντου Κορνάρου*, *art. cit.*, p. 361 e sgg., PONTANI, *Teatro neoellenico*, *op. cit.*, p. 15, nota 1.

(5) Questi suppone che l'opera sia stata composta alla fine del XV o al principio del XVI secolo, cfr. *Le roman crétois d'Érotokritos*,

mo affermare che l'*Erotòkritos* era noto fuori di Creta prima del 1669, se è vero che il poema fu portato per la prima volta a Zante dagli esuli cretesi dopo che Candia (Iràklion) cadde in mano dei Turchi appunto nel 1669, come ci fa sapere il curatore della prima edizione, e che da costoro fu divulgato in tutta l'isola e altrove (1). La giostra comunque si conosceva da molto tempo in Grecia, e si suppone che essa sia stata fatta conoscere dai crociati e che sia stata introdotta a Bisanzio. Essa fu poi nota nei paesi posti sotto il dominio dei conquistatori franchi, nel Peleponneso, come si desume dalla *Cronaca di Morea* (2), che oltre al termine *(ν)τζοῦστρες* (v. 3369) usa anche il verbo *ξυλοκονταρίζω* (v. 2409), che significa appunto «giostro, prendo parte a giostre», a Cipro, come attesta la *Cronaca di Cipro* di Leonzio Machieràs, che usa il termine *τζοῦστες* (3), a Creta (4) — abbiamo sopra ricordato l'*Erofìli*.

in *Revue des Études Grecques*, XXVIII, (1915), p. 177 e sgg., soprattutto p. 180 (successivamente in *Études de littérature grecque moderne*, deuxième série, Paris 1918, p. 83 e sgg. Per E. Kriaràs, poi, l'*Erotòkritos* fu composto probabilmente nei primi decenni del XVII secolo, prima del 1635 data della composizione della *Θυσία*, cfr. *Χρονολογικά, μεθοδολογικὰ καὶ ἄλλα ζητήματα Θυσίας καὶ Ἐρωτοκρίτου*, *art. cit.*, p. 353 e sgg., e dello stesso *Ἰταλικὲς ἐπιδράσεις*, *art. cit.*, p. 14.

(1) Cfr. l'ed. di Xanthudidis, *op. cit.*, pp. XLII, LIX.

(2) Cito dall'edizione di *Π. ΚΑΛΟΝΑΡΟΣ* (*Τὸ Χρονικὸν τοῦ Μορέως*, *Ἀθῆναι* 1940), che per l'introduzione in Grecia della giostra rimanda, tra l'altro, a *Σπ. ΛΑΜΠΡΟΣ*, in *Νέος Ἑλληνομνήμων Ε'*, p. 3 e sgg. Il primo invero,ch'io sappia, a dare notizie dell'introduzione della giostra in Grecia è stato Ch. Gidel (nel capitolo II sui rapporti dell'Europa con l'Oriente, soprattutto all'epoca dei Crociati), che cita Niceforo Gregora a proposito di Andronico il Giovane che andava pazzo per le giostre e i tornei, e si sofferma a parlare della giostra nella Morea e a Cipro, cfr. *Études sur la littérature grecque moderne.* Imitations en grec de nos romans de chevalerie depuis le XIIe siècle, Paris 1866, pp. 41, 46, 48-49.

(3) Cfr. *K. ΧΑΤΖΗΙΩΑΝΝΟΥ*, *Περὶ τῶν ἐν τῇ μεσαιωνικῇ καὶ νεωτέρᾳ κυπριακῇ ξένων γλωσσικῶν στοιχείων*, Athen 1936 (Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie, nr. 18), p. 113, che fa derivare la parola dal prov. *justa*, cfr. del resto franc. ant. *joustes*.

(4) Cfr. Xanthudidis, *op. cit.*, pp. 401-402, 408-409, che cita *Ἀντ. ΓΙΑΝΝΑΡΗΣ* (*Περὶ Ἐρωτοκρίτου*, *Ἀθῆναι* 1889, pp. 33-35); *N. ΠΟΛΙΤΗΣ* (in *Λαογραφία Α'*, pp. 61-68), e per la giostra nell'Eptaneso *Λ. ΖΩΗΣ* (*Λεξικὸν Ζακύνθου*, *Ζάκυνθος* 1898, s.v. *γκιόστρα*).

Il termine si incontra anche nel romanzo di *Florio e Platziaflora* nella forma τζούστριες (1). Come si vede dai passi sù riportati la giostra doveva essere ben nota in tutta la Grecia, soprattutto nei paesi posti sotto il dominio degli Occidentali, in particolar modo dei Veneziani e quindi anche a Zante.

Dell'autore, il cui cognome Montselese è probabilmente di origine italiana, non sappiamo quasi nulla: lo conosciamo solamente attraverso quest'opera. Ch'egli fosse zantiota lo provano vari indizi ma soprattutto la lingua di *Evièna*. Il Vitti opportunamente accenna alla funzione mediatrice di Zante tra la letteratura cretese e quella neoellenica. Si sofferma poi a discutere del valore artistico dell'opera, che è alquanto mediocre, tranne qualche scena non priva di freschezza. Ciò nonostante l'opera ha una sua importanza che « risiede... nella sua posizione storica di testimonianza d'una transizione da una tradizione all'altra ». Il Vitti termina la sua ampia introduzione parlando dei suoi criteri seguiti nell'emendamento del testo — ricco di forme dialettali, sia cretesi che zantiote, la qual cosa impedisce di correggere il testo « in una direzione univoca » o di preferire una forma dialettale ad un'altra, non essendo senza precedenti, « la simbiosi del cretese con lo zantiota »,—testo che essendo a tradizione unica spesso può lasciare perplessi circa l'accoglimento di talune parole singolari. Di qui la necessità di ricorrere — da parte del Vitti — all'origine della parola o alla consultazione di testi a carattere zantiota, come il *Λεξικόν* di Zois, la commedia *Χάσης*, la traduzione neogreca del *Pastor Fido* (Venezia 1658) di Michele Sumakis, per convalidare l'esistenza e l'uso di taluni vocaboli, che avrebbero potuto essere contestati.

Segue il testo pp. 37-97: esso è formato di 1542 versi politici a rima baciata; di poi pp. 101-106 le note al testo. Delle sei appendici la prima (pp. 109-111) contiene il riassunto analitico dell'opera, la seconda (pp. 112-115) la tavola di concordanze tra *Stella* e *Evièna*, la terza (pp. 116-118) il racconto inedito della Manomozza raccolto a Zante, la quarta (pp. 119-

(1) Cfr. v. 1835 V, ed. *Ἐμμ. ΚΡΙΑΡΑΣ* (*Βυζαντινὰ ἱπποτικὰ μυθιστορήματα*, *Ἀθῆναι* 1955).

123) una nota sulla lingua di *Evièna*, la quinta (pp. 124-125) una nota sulla tecnica e sullo stile, infine la sesta (pp. 126-127) un brano dei *Discorsi* di M. Giovambattista Giraldi Cinthio sul modo di comporre commedie e tragedie. Chiude il volume un utile glossario (pp. 131-143).

Un'importanza linguistica notevole ha per noi l'*Evièna* soprattutto per i numerosissimi prestiti dall'italiano, che testimoniano l'influsso esercitato dalla nostra lingua nell'Eptaneso, influsso che man mano va estinguendosi come afferma Heinrich Kahane (1). Sono presenti anche parecchi latinismi come *ἄρματα* (lat. *arma*), *ἄσπρα*(2), *βούκινο* (lat. *bucinum*), *κάστρον* (lat. *castrum*), *κελί*(3), *μισεύγω*(4), *ξιφτέρι* (lat. *accipiter*), *παλάτι* (lat. *palatium*), *πορτάρης* (lat. *portarius*), *ρηγάτο*(5), *στράτα* (lat. *strata*, sc. *via*), *φόρος* (lat. *forum*), *φούρκα* (lat. *furca*). E sono da considerare prestiti dal latino piuttosto che dall'italiano anche le seguenti parole : *καλαμάρι* (6), *κάμαρα* (7), *κορόνα* (8), *μαντάτο* (9),

(1) *Gli elementi linguistici italiani nel neogreco*, Firenze 1938, (estratto dall'*Archivum Romanicum*, vol. XXII, Nr. 1, Gennaio-Marzo), pp. 134-135.

(2) Da *ἄσπρος* lat. *asper*, cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ, πρῶτος τόμος, Θεσσαλονίκη* 1963, p. 389 ; *Ν. Π. ΑΝΔΡΙΩΤΗ, Ἐτυμολογικὸ λεξικὸ τῆς κοινῆς νεοελληνικῆς, Ἀθῆνα* 1951, s.v. (Collection de l'Institut français d'Athènes, 24).

(3) Da *κελλίον* diminutivo di *κέλλα* lat. *cella*.

(4) Da *missus*, *missum* + *-εύω*.

(5) Formato secondo *πριγκιπᾶτον*, *ληγᾶτον*, *μανδᾶτον* ecc., da lat. *rex-regis*.

(6) Cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, pp. 399, 425, 468 ; *ΑΝΔΡΙΩΤΗ, Ἐτυμολογικὸ λεξικό*, *op. cit.*, s.v.

(7) Cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, pp. 327, 332, 425, 468.

(8) MEYER, *Neugriechische Studien*, III, *op. cit.*, p. 32 ; *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, pp. 431, 468 ; *ΑΝΔΡΙΩΤΗ, Ἐτυμολογικὸ λεξικό*, *op. cit.*, s.v.

(9) Cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, pp. 373, 427. Vitti nel suo glossario così cita : Andriotis : mandatum, ma v. Koraïs, *Ἄτακτα*. II, 236, 417, che aggiunge : « *Ἴσως ὅμως τὴν* [*τὴν λέξιν*] *παρέλαβον οἱ Κρῆτες κατ' εὐθεῖαν ἐκ τῆς Ἰταλικῆς* mandato ». Il Vitti è incorso in una svista in quanto negli *Ἄτακτα* del Koraïs si legge a p. 236 di II s.v. *ΜΑΝΔΑΤΟΝ* quanto segue : « *Μᾶς ἔμεινεν ἡ λέξις ἀπὸ τοὺς Γραικορωμαίους, οἱ ὁποῖοι τὸ ἔλαβον ἀπὸ τῶν Ρωμαίων τὸ* Mandatum, *Ἐντολήν, Ἔνταλμα, ἀκολούθως καὶ μήνυμα, ἀγγελίαν* (nouvelle) *δι'*

μίλι (1), *ὀρδινιά - ὀρδινιάζω - ὀρδινιασμένος* (2), *πόρτα* (3), anche se è verosimile supporre che i rispettivi termini italiani « porta », « ordine », « ordinare », « miglio », « mandato », « corona », ven. « camara », e ven. « calamar » hanno potuto contribuire a rafforzarne l'uso.

E non sono esclusi prestiti da altre lingue, come l'arabo. Cosi al v. 725 *βερτζί* (la stampa ha l'errato *βερίζι*, che Vitti giustamente corregge) deriva dall'arabo *verd* = « rosa » *verdj* = « di rosa, rosato », termine che oltre nell'*Erofìli*, come fa presente Vitti, si incontra pure in *Imberio e Iargarona* (v. 84 ed. Legrand) e nell'*Erotòkritos* (B 611 ed. Xanthudidis). Ed anche dall'arabo *zabad* deriva *ξαμπέτι* = « profumo » (cfr. lat. mediev. *zibethum*, it. « zibeto, zibetto »). Dal turco *qand*, tramite la mediazione italiana, proviene *κάντιο* (it. ant. *candi* = « zucchero candito, cristallizzato »), usato anche nella forma *κάνδιο*, termine che ha avuto una certa vitalità come mostrano i suoi derivati *καντιάζω*, *καντιαζώνω* (« candisco, inzucchero ») e *κάντιασμα* (« l'inzuccherare, il candire »).

Ma i prestiti più numerosi derivano dall'italiano. Taluni di essi possono ascriversi con sicurezza al dialetto veneziano (4)

ἐπιστολῆς », e a p. 417 sono spiegati i significati di *μανδατεύω*, *μανδάτευμα* e *μανδατευτής*. Le parole citate come del Koraìs sono invece di Xanthudidis, che, nel glossario della sua edizione dell'*Erotòkritos* (p. 609). s.v. *μαντᾶτο* dopo aver affermato trattarsi della parola bizantina *μανδᾶτον* derivata dal lat. *mandatum*, cita gli *Ἄτακτα* (ed anche MEYER G., *Neugriechische Studien*, Wien, 1895, p. 42), immediatamente dopo però aggiunge « *Ἴσως ὅμως τὴν παρέλαβον οἱ Κρῆτες καὶ κατ' εὐθεῖαν ἐκ τῆς Ἰταλικῆς* mandato ». Questo passo era stato da me citato nel mio studio sui latinismi nella *Cronaca di Morea*, cfr. *Siculorum Gymnasium*, 1960, pp. 152-153 e note 97 e 98.

(1) Cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, p. 429 ; *ΑΝΔΡΙΩΤΗ*, *Ἐτυμολογικὸ λεξικό*, *op. cit.*, s.v.

(2) Cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, pp. 336, 342, 349, 427.

(3) Cfr. MEYER, *Neugriechische Studien* III, *op. cit.*, p. 54 ; *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, pp. 402, 405, 425 ; *ΑΝΔΡΙΩΤΗ*, *Ἐτυμολογικὸ λεξικό*, *op. cit.*, s.v.

(4) Come *βέστα* (*vesta*), *δελόγκον* (*de longo* = subito, senza indugio. La parola appartiene pure al dialetto genovese, ma è più verosimile considerarla in questo caso proveniente dal dialetto veneziano),

di talaltri invece non è chiara la provenienza (1). Una parola a parte meritano *σένα* (ven. *sena* = « scena »), termine che compare tra l'altro nell'*Erofili* e nel *Teseida* neogreco, e la cui origine veneziana aveva sottolineato John Schmitt (2), e *κοκεύγω* formato da it. « cocca » (it. ant. *coccare*), termini quest'ultimi che hanno avuto una certa vitalità, come prova l'uso del sostantivo *κόκκα* (= « dardo, freccia ») nell'*Erotòkritos* (B 614) e del verbo *κοκκιάζω* (= it. ant. *coccare*) nella stessa opera (B 371, 701) oltre che nell'*Apòkopos* e nell'*Erofili*, in quest'ultima nella forma di aggettivo verbale *κοκκιαστός* (3).

διάσκαντζε (*diascase* = diavolo), *καμαριέρη* (*camarier*), *κασέλα* (*cassela*), *κοντάρω* (*contar*), *μαντρέτο* (*mandreto* = mandritto), *μπράτσο* (*brazzo*), *ὁρμιζία* (*ormesin* = ermellino), *πατίρω* (*patir*), *πορτέλα* (*portela*), *προκλαμάρω* (*proclamar*), *ραζουνάρω* (*rasonar*), *σεκρέτος* (*secreto* = discreto, fidato), *σένα* (*sena* = scena), *σινιόρα* (*signora* = mantenuta, prostituta), *σταλάρω* (*stalar* = fermare), *στοκάδα* (*stocada* = stoccata), *τσάφος* (*zafo* = guardia), *τσεκίνι* (*zechin*). Per *διάσκα(ν)τζε*, che si legge pure nel *Ghìparis*, nello *Stathis*, nel *Katzurbos* e nel *Fallidos* vedi Xanthudidis in *Ἐπ.Ἑτ.Βυζ.Σπ.*. 5 (1927), p. 105 e Politis L., *Κατζοῦρμπος*, *Ἡράκλειον Κρήτης* 1964, p. 143. Lo Xanthudidis nota che l'eufemismo, usato per evitare la brutta parola « diavolo », « *εἶναι δὲ καὶ σήμερον κοινοτάτη ἀκουομένη οὕτως μόνον εἰς τὴν κλητικήν* » (p. 105).

(1) Come *ἀβιζάρω* (avvisare), *ἀμόρε* (amore), *ἄρμα* (arma = insegna di famiglia), *βατσέλι* (cfr. sic. *vacili*), *γκιόστρα* (*(γγεόστρα)*) (giostra), *γκιοστραδόρος* (giostratore), *γκιοστράρω* (*γεοστράρω*) (giostrare), *γραντέτσα* (grandezza), *δεσκερέτσα* (?), *καβαλιέρης* (cavaliere), *καβελαριά* (cavalleria), *κάζο* (caso), *κάντιο* (candio), *κομαντάρω* (comandare), *κομάντο* (comando = patrimonio), *κόρτε* (corte), *λίμπρο* (libro), *λουμπάρδα* (lombarda), *μά* (ma), *μαθημάτικα* (matematica), *μακαρόνες* (maccaroni), *μόδος* (modo), *μοσκαρεύομαι* (da mascara, = far lo sciocco), *μπαρτιζάνα* (partigiana), *μπράβος* (e derivato : *μπραβοσύνη*) (bravo), *μπρέβε* (breve = iscrizione), *μπρούσα* (borsa), *νέτος* (netto), *ὀκιάλια* (occhiali), *ὀφίτσιο* (officio), *περὸ* (però), *πίκα* (picca), *πούρου* (pure), *προμετόρω* (promettere), *προτεστάρω* (protestare), *ραμίνι* (ramino = vaso, brocca), *ρεάλε* (reale = moneta), *σασινεύω* (assassinare), *σμπαντιρίζομαι* (sbandire), *ταμποῦρος* (tamburo), *τοκάρει* (toccare), *φάμα* (fama), *φιδέλος* (fidele), *φιόρε* (fiore), *φόρσι* (forse) *φουριώνω* (?), *Φραντσέζε* (francese).

(2) Cfr. *La Théséide de Boccacce et la Théséide grecque*, in *Études de philologie néo-grecque*. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par JEAN PSICHARI, Paris 1892, p. 325, nota 1.

(3) Eros si aggira sempre « *μὲ τὸ δοξάρι κοκκιαστὸ τς, ἀνθρώπους νὰ*

Non ci sembra inopportuno fermarci ancora su altri due termini, che non sono dal Vitti presi in considerazione, e cioè *ράσσω* (ritorno) e *ἀπλάδενα* (scodella). Quest'ultimo è un prestito dal friulano *plàdene* (1), anche se c'è chi ritiene, seguendo G. Meyer (2), che esso sia formato da *ἁπλάδα* + ven. *piadena* (3). Occorreva chiarire il valore che presenta nel nostro contesto il verbo *ράσσω* e cioè « ritorno », dato che tale significato non è comune. Il significato abituale nel greco antico di *ράσσω, ἀράσσω* è quello di « batto », « percuoto », « urto »; *ράσσω* in età posteriore presenta poi il significato di « spezzo » (4). In testi cretesi, come l'*Erofìli* e l'*Erotòkritos* *ράσσω* (o *ἀράσσω*) ha il significato di « mi precipito », « mi scaglio », « piombo su », — nell'*Erotòkritos* anche quello di « arrivo », « entro in porto », « getto l'ancora » (e questo stesso significato ha il verbo in *Beltandro e Crisanza* (vv. 1226, 1306 ed. Kriaràs). In quest'ultimo caso il verbo presenta quindi il significato che in greco moderno ha comunemente *ἀράζω*. Ed è da questo significato che bisogna partire per capire lo sviluppo semantico del verbo : da « entro in porto », « ancoro » si arriva facilmente al significato di « ritorno ». A questo punto debbo segnalare che il verso in cui ricorre *ράσσω* è tratto insieme ad un altro dal *Ghìparis* (vv. 229-230 ed. Kriaràs).

Il Vitti raccoglie nel glossario non solo le parole più significative e meno frequenti, ma anche quelle comuni « che sono indice del patrimonio lessicale dell'opera », indicando di volta in volta se esse sono attestate in testi zantioti o, diver-

δοξενύγη Δ' 130 ; per i significati odierni di *κόκκα* e *κοκκιάζω* a Creta, cfr. Xanthudidis, *op. cit.*, p. 580.

(1) Cfr. Heinrich und Renée KAHANE, *Italienische Ortsnamen in Griechenland*, Athen 1940 (Texte und Forschungen..., 36), pp. 170-171.

(2) Cfr. *Neugriechische Studien IV. Die Romanischen Lehnworte im Neugriechischen*, Wien 1895, (Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien — Philosophisch-historische Classe. Band CXXXII), p. 12.

(3) *'ΑΝΔΡΙΩΤΗ, 'Ετυμολογικὸ λεξικό, op. cit.*, s.v., e *Γεώργ. 'Εμμ. ΠΑΓΚΑΛΟΥ, Περὶ τοῦ γλωσσικοῦ ἰδιώματος τῆς Κρήτης, τόμος δεύτερος, ἐν 'Αθήναις* 1960, pp. 138-139.

(4) Cfr. SOPHOCLES E. A., *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, New York-Leipzig 1890. s.v.

samente, citando testi di altri dialetti, soprattutto di quello cretese. Ma non approvo il suo criterio di segnalare, per talune parole, la presenza di esse in testi cretesi e per talaltre no ; così per esempio è taciuto che *ἄδεια*, *ἀλησμονῶ*, *ἀποκοτῶ*, *ἄπονα*, *ἀραχνιασμένος* ecc. ecc. ricorrono nell'*Erotòkritos*, mentre per altre si rimanda a questa opera. Invero la maggior parte delle parole riportate nel suo glossario si leggono nell'*Erotòkritos*, e talune di esse avrebbero meritato un rinvio a quest'opera più di tante altre (1) ; inoltre molte di queste parole sono comuni ad altre opere cretesi come l'*Erofìli*, la *Θυσία* o il *Ghìparis* (2). Poco conveniente trovo il rimando di *ἀντάρα* (burrasca) all'*Erotòkritos* giacchè in quasi tutti i passi di quest'opera *ἀντάρα* è usato in senso proprio, e cioè in quello di « nebbia » (tranne *Δ* 1832), mentre opportuno sarebbe stato il rimando alla *Θυσία*, in cui questo termine è usato comunemente in senso metaforico (3). Parecchi termini non sono registrati come *ἄρματα* (21, 1029), *ἀκαρτερῶ* (1078), *ἀπιλογοῦμαι* (689), *βουβός* (did. p. 55), *βυζί* (721), *εἰσέ* (14, e spesso), *ζερβί* (850), *ζωντανός* (146, e spesso), *ἴντα* (461, e spesso), *καθίζω* (1054), *κανάκι* (1056), *κανάτα* (1078), *κοπέλα* (517, 842, 866), *κορόνα* (87, 949, 957), *κούπα* (1078), *κράζω* (66, e spesso), *λαγγάδι* (887), *λαχτάρα* (73), *λογή* : *τέτοιας λογῆς* (508, 511), *λόγγος* (887), *λιώνω* (747), *μά* (16, e spesso), *μαγάρι* (325), *ματάκι* (733, 910), *ξιφτέρι* (265), *οἰμέ* (835, 1065, 1270), *παπί* (483), *πέτρα* (686), *σκόλη* (737), *φύλλα* (*τῆς καρδιᾶς*) (1134). Molte di queste parole sono comuni, ma anch'esse sono indice del patrimonio lessicale dell'opera ed era preferibile quindi registrarle ; inoltre la maggior parte di esse sono presenti in testi cretesi come l'*Erotòkritos*, l'*Erofìli*, la *Θυσία*, il *Ghìparis* (4) e in altre opere cretesi.

(1) Come per es. *ἴντας λογῆς*, *καθολικά*, *νὰ ζῶ* — *νὰ ζήσω*, *ξεφαντώνω*, *ξεφάντωση*, *ὄξω*, *ὀρδινιά*, *οὖλος*, *ὄφου* (*ὤφου*), *πασάνας*, *πούρου* (*ποῦρι*) ecc.

(2) Per es. *ἀγάλι ἀγάλι*, *ἀγρικῶ*, *ἀπείτις*, *ἀποκοτῶ*, *βαριόμοιρος*, *γλακῶ*, *δαμάκι*, *δίστομο*, *ἐδά*, *ἐπά*, *ζιμιό*, *καρδιακά*, *μὰ τὴν ἀλήθεια*, *νὰ ζῇς* — *νὰ ζήσῃς*, *ξεφαντώνω*, *ξεφάντωσι*, *ὀρδινιά*, *ὄντα*, *ὄνταν*, *ποῦρι*, *σταλάρω ὤφου* ecc. Ritengo opportuno fare presente che *διάσκα(ν)τζε* si legge pure nel *Γύπαρις*, II, 71.

(3) Cfr. vv. 68, 270, 283, 754 (ed. Megas).

(4) Frequenti sono *εἰσέ*, *ζωντανός*, *μά*, *ὀιμέ* ..., per *τέτοιας λογῆς*,

Prima di concludere vorrei chiarire ancora qualche punto o segnalare qualche svista. Per *μασάρα* (p. 102) e i suoi significati in greco moderno vedi H. und R. Kahane (*Italienische Ortsnamen, op. cit.*, pp. 147-148). Non sarebbe strano, è anzi probabile, che sotto *Ρηγόπουλον Βεντούρας* (p. 102) ci sia il ricordo di « cavaliere di ventura » o « capetano di ventura » (1). L'espressione popolare *νὰ γένῃ ἡ στράτα σου τραντάφυλλα καὶ ρόδα* (vv. 290, 1104) (p. 103) mi richiama alla memoria il « quidquid calcaverit hic, rosa fiat » di Persio II, 38. Per *ἀπὸ καρδιᾶς* (v. 362, p. 103), oltre che *Θυσία* (cfr. pure v. 841) vedi anche *Ἰμπέριος καὶ Μαργαρώνα* (vv. 713, 840, 862 ed. Kriaràs) e *Γύπαρις* (I, 64 ; IV, 305 ; V, 403 ; e v. 62 del secondo prologo ed. Kriaràs). Per il *Teseida* (p. 103) perchè non citare l'edizione di E. Follieri (Libro I, Roma 1959)? Che significa poi (a proposito di *Μαζόνες*, Amazzoni) « si veda per es. la *Ὑπόθεσις* di *Teseide* »? A quale *ὑπόθεσις* ci si vuole riferire? Perchè vedo dall'ed. della Follieri che il primo libro ne ha già una! E inoltre il termine *Ἀμαζόνες* ricorre parecchie volte nel primo libro e non soltanto nella sua *ὑπόθεσις*. Sono d'accordo con Vittì (p. 104) che *μισέρ* è parola molto frequente, ma non sono d'accordo con lui quando afferma che « non è necessario andare lontano per trovarne l'origine » (egli cita *missere* dal *Dizionario della lingua italiana* del Tommaseo). Per G. Meyer (2) e per H. e R. Kahane (3) il termine si ricollega piuttosto al ven. *missier*, men-

cfr. *Θυσία*, vv. 24, 164 — *Γύπαρις*, I, 336 ; III, 403, 520 — *Ἐρωφίλη*, I, 347 ; IV, 64, 512 ; V, 93, 105, 171 ; Intermezzo III, 119 ; IV, 77 ; per *τὰ φύλλα τῆς καρδιᾶς*, cfr. *Θυσία*, vv. 351, 822 — *Γύπαρις*, II, 280 ; III, 592 — *Ἐρωφίλη*, I, 475 ; II, 280 ; III, 120.

(1) Per quest'ultimo, cfr. *Ἱστορία τοῦ Ταγιαπιέρα*, v. 223, [*Ἰάκωβος Τριβώλη Ποιήματα*, herausgegeben, übersetzt und erklärt von Iohannes IRMSCHER, Berlin 1956 (Berliner byzantinistische Arbeiten — Band 1), p. 115] e *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, p. 444, nota 3. Su *βεντούρα*, come nome di luogo e di persona, vedi *Γ. Ν. ΧΑΤΖΙΔΑΚΙΣ*, in *Ἀθῆνα*, 25, (1913), p. 498 e *Α. ΣΙΓΑΛΑΣ*, in *Λεξικογραφικὸν Ἀρχεῖον*, 6 (1923), p. 195, citati da Irmscher.

(2) Cfr. *Neugrichische Studien*, IV, *op. cit.*, p. 52.

(3) Cfr. *Italienische Ortsnamen*, *op. cit.*, pp. 153-154, ove si trova citato Pantelidhis per documentare l'esistenza del termine a Cipro ; il manoscritto, in cui ricorre *μισέρ*, è del 16-17 secolo.

tre per M. Triandaphyllidis (1) all'it. ant. *misser*. Nella *Cronaca di Morea* al v. 1766 P (ed. Kalonaros, Atene 1940), cioè nella versione che risente maggiormente l'influsso italiano, leggiamo *μισέρε*, che è senz'altro l'it. ant. *missere*. Non avrei poi citato T. Pantelidhis (*'Αθηνᾶ* 34, 1922, 160) per *μισέρ*, anche perchè il manoscritto, studiato da Pantelidhis, in cui ricorre il termine, è in dialetto cipriota ; e Chatziioannu che ha studiato i prestiti nella lingua moderna e medievale di Cipro riconduce il termine al prov. *miser* (2). Poco esatta mi sembra la traduzione di *βερτζί* = « porpora » (p. 134), perchè *βερτζί* è, come abbiamo detto sopra, un prestito dall'arabo, e significa propriamente « rosa, dal color di rosa », e le labbra son dette « rosee », « vermiglie », alla lettera « tinte di rosa » (3). Riporto il verso (725) : *χείλη μου κατακόκκινα, μὲ τὸ βερτζὶ βαμμένα.* Il termine *βερτζὶ* compare in un passo dell'*Erotòkritos* (B 611) : *τὰ χείλη τζ' ἤσανε βερτζί, τὰ μάτια τζι ζαφείρι*, e Xanthudidis lo glossa giustamente « *ρόδινος, ροδόχρους* » (cfr. p. 520 della sua ed. spesso da noi citata). Vorrei a questo punto segnalare una corrispondenza formale tra *Εὐγένα* e *'Ιμπέριος καὶ Μαργαρώνα* ; il verso su citato di *Eviè-na* ricorre quasi identico nel romanzo di *Imberio* : *τὰ χείλη του 'σαν κόκκινα, μὲ τὸ βερζὶν βαμμένα* (v. 84 ed. LEGRAND E., *Bibl. gr. vulg.* I, Paris 1880, p. 286). Non è improbabile (4) che il nostro Montselese abbia conosciuto il noto romanzo di *Imberio*, dato che il termine *βερτζί* non è molto usuale. Tranne che non si voglia pensare ad un influsso di poesia popolare.

E' bene uniformarsi, per quanto riguarda le citazioni, ad un criterio unico. A p. 120 (righi 12-13) trovo scritto « Ghuse-

(1) Cfr. *ΑΠΑΝΤΑ ΜΑΝΟΛΗ ΤΡΙΑΝΤΑΦΥΛΛΙΔΗ*, *op. cit.*, p. 444.

(2) Cfr. *Περὶ τῶν ἐν τῇ μεσαιωνικῇ καὶ νεωτέρᾳ κυπριακῇ ξένων γλωσσικῶν στοιχείων*, *op. cit.*, p. 87 e p. 30 dove è citato per esteso Pantelidhis, vedi anche nota 3 della pagina precedente.

(3) Si dicono le guance « di porpora » piuttosto che le labbra.

(4) Per simili esempi di imitazione si veda Leonardo della Porta che trae versi da *Λίβιστρος καὶ Ροδάμνη* ; cfr. *M. I. Μανούσακα, Περὶ ἀγνώστου Κρητὸς ποιητοῦ πρὸ τῆς 'Αλώσεως. 'Ο Λεονάρδος Ντελλαπόρτας καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ*, in *Πρακτικὰ τῆς 'Ακαδημίας 'Αθηνῶν*, 29 (1954), p. 40, nota 1 e *Μέγα, 'Η Θυσία*, *op. cit.*, pp. 75-76.

lis », mentre a p. 123 (rigo 2) « Guzelis » ; e così non capisco perchè nei titoli delle opere citate una volta si mantiene il genitivo originale, per es. *E. Κριαρᾶ, Κατσαΐτης* ..., un'altra volta invece il genitivo viene cambiato nel nominativo per es. *N. Π. Ἀνδριώτης, Ἐτυμολογικὸ λεξικὸ* ... (p. 131).

Segnalo i seguenti errori di stampa : p. 9 (ultimo rigo) « Guarino » per « Guarini » ; p. 9, nota 1 « le storie letterarie di a. (?) greco » ; p. 9, nota 3 « Etudes » per « Études » ; p. 13 (rigo 22) « Ghiparis » per « Ghìparis » ; pp. 14-15 (ultimo e primo rigo) « Guarino » per « Guarini » ; p. 17 (rigo 22) « Zinon » per « Zìnon » ; p. 20 (rigo 15) « riprodotti » per « riprodotto » ; p. 34 (rigo 16) « Erotokritos » per Erotòkritos » ; v. 155 *εἶν'* per *εἶν'* ; v. 197 *περίσσα* per *περίσσια* ; v. 444 *εἶν'* per *εἶν'* ; v. 1484 *ἦ* per *ἦ* ; p. 105 « Ghiparis » per « Ghìparis » ; p. 106 alla nota 1471 leggere p. 102 anzichè p. 101 ; p. 106 alla nota 1505 leggere « mi hanno ingannato » anzichè « ingannato » ; p. 110 (nono rigo a contare dall'ultimo) manca la virgola dopo « dolore » ; p. 119 (rigo 23) « sopratutto » per soprattutto » (*idem*, p. 120, rigo 4 e p. 125, rigo 1) ; p. 120 (rigo 18) « danno » per dànno » ; p. 120 (rigo 10 a partire dall'ultimo) la pagina citata dell'articolo di Anagnostopulos deve essere 310 e non 3 (evidentemente è caduto il 10) ; sempre a p. 120 (rigo 8 a partire dell'ultimo) non « Archivium » ma « Archivum » (errato anche a p. 102 alla nota 17) ; p. 121 (rigo 31) *μιλι* per *μίλι* ; p. 121 (rigo 20) *γραμματικά* per *γραμματικὰ* ; 145 (s.v. *ἀβάπτιστος*) è errato ; « cavalliere » per « cavaliere » s.v. *καβαλιέρης* ; « corezzare per « carezzare » s.v. *καρακεύω* ; 419 anzichè 420 s.v. *κρυγαίνω* ; « spettare » per « aspettare » s.v. *μέλλω* ; 439 e non 440 s.v. *ὁρμιζία*.

Concludendo questa tragedia ha per noi una grande importanza dal punto di vista linguistico, giacchè è ricca di prestiti dall'italiano che rispecchiano la condizione della lingua greca nell' Eptaneso durante il XVII secolo. E non possiamo, in oltre, tacere dell'importanza che essa ha non solo per la presenza delle numerose forme dialettali cretesi, ma anche per l'imitazione di due brani di una commedia pastorale cretese.

Montselese ha, infatti, imitato alla lettera il *Ghìparis* in

due punti — e questa imitazione ci sembra incontestabile (1).

Ed ecco il primo punto:

Εὐγένα vv. 419-420 *Κρυγαίνω καὶ ἄφτω, ποθυμῶ, φοβοῦμαι καὶ τρομάσσω,*
Ἀποκοτῶ καὶ χάνομαι, φεύγω καὶ πάλιν ράσσω.

(1) Avremmo trovato un sicuro *terminus ante quem* che finora ci mancava per quest'opera, e cioè il 1646, anno in cui veniva pubblicata a Venezia, presso i tipi di G. A. Giuliani, la tragedia *Εὐγένα*. Infatti incerta era la cronologia del *Ghìparis*: il Sathas poneva la sua composizione alla fine del XVI secolo (cfr. *Κρητικὸν θέατρον, op. cit.*, p. *κθ'*), mentre Kriaràs stabiliva come *Terminus post quem* il 1620, fondandosi sull'ipotesi che fosse stato l'autore del *Ghìparis* ad imitare *L'Amorosa fede* — tragicommedia pastorale di Antonio Pandino Candiotto, pubblicata a Venezia nel 1620 — e non viceversa come sosteneva il Sathas (cfr. *Γ ύ π α ρ ι ς, κρητικὸν δρᾶμα, πηγαὶ-κείμενον*, Athen 1940, p. 79 e sgg.). Ma la recente scoperta fatta dalla signora *Μπάμπης Οἰκονόμου* (*Ἄγνωστο χειρόγραφο τοῦ Γύπαρη*, in *Ἐπιθεώρηση Τέχνης* 17 (1963), pp. 516-528), oltre ad averci dato il vero titolo dell'opera e il nome dell'autore, fa abbassare considerevolmente il *terminus ante quem*. La dedica del dramma, — restituitaci dal manoscritto che ci ha fatto conoscere Ikonomu —, a Marcantonio Viaro ha dato lo spunto a Manùssakas, indagando su questo nobile veneto-cretese, ad una maggiore precisazione cronologica del *Ghìparis-Panoria* e dell'*Erofili*. Egli considera in base all'anno di nascita di Marcantonio Viaro, a cui il *Ghìparis-Panoria* è dedicato, il decennio 1600-1610 come *terminus ante quem* per la stesura dell'opera, e ritiene assai probabile che nel decennio 1590-1600 siano stati composti sia il *Ghìparis-Panoria* che l'*Erofili* (cfr. *Ὁ Μαρκαντώνιος Βιάρος* (*1542-μετὰ τὸ 1604*) *καὶ ὁ χρόνος συγγραφῆς τῶν δραμάτων τοῦ Γεωργίου Χορτάτση*, in *Κρητικὰ Χρονικά* 17 (1963), p. 261 e sgg., soprattutto pp. 271-72). Insomma il Manùssakas è ritornato alla data sostenuta da Sathas (« *περὶ τὰ τέλη τῆς ΙΣΤ' ἑκατονταετηρίδος... ὁ ἀνώνυμος οὗτος Κρὴς ἔγραψε τὸν Γύπαριν* »). E se Marcantonio Viaro della dedica di *Panoria* fosse non quello delle altre due dediche e degli atti di stato civile dell'*Archivio del Duca di Candia*, ma quello di cui parla Andrea Muazzo, anch'egli nobile e di Canea, che nel 1643, in seguito ad una contesa, fu esiliato insieme ad altri nobili e ritornato a Canea nel 1645 perì combattendo eroicamente contro i Turchi? (cfr. *Ξηρουχάκης Ἀγαθ., Ὁ Κρητικὸς Πόλεμος* (*1645-1669*)..., *ἐν Τεργέστῃ* 1908, p. 55 e sgg.). Anche L. Politis considera come probabili per la composizione di *Panoria* gli ultimi anni del XVI sec.; cfr. *Κατζοῦρμπος ...*, *op. cit.*, pp. *λβ'-λγ'*.

Γύπαρις vv. 229-230 atto II *Κρυαίνω καὶ ἄφτω, πεθυμῶ, φοβοῦμαι καὶ τρομάσσω,*
ἀποκοτῶ καὶ σέρνομαι, φεύγω καὶ πάλιν ἀράσσω.
Γύπαρις vv. 101-102 atto V *Ἄφτω, κρυγιαίνω, καίγομαι, τρομάσσω καὶ φοβοῦμαι,*
ἀποκοτῶ καὶ χάνομαι...

Il secondo punto, più esteso, comprende otto versi (1). Essi sono vv. 1173-1180 di *Evièna* (2), corrispondenti ai vv. 475-476, 479, 483-484, 480-482 (e cioè 475-476 ; 479-484) atto II di *Ghìparis* (3). È' opportuno notare che il v. 480 del *Ghìparis* (secondo il *codex Atheniensis*) ci permette di correggere il *κάτε* del v. 1176 di *Evièna* in *κάθε*, meglio — credo — che in *κάντε*, come corregge il Vitti.

Le nostre osservazioni, segno della scrupolosa attenzione con cui abbiamo seguito passo passo introduzione, testo, appendici e glossario di quest'opera, con la cui scoperta Vitti ha legato il suo nome alla storia del teatro neoellenico, non toglieranno nulla ai meriti di questa edizione. Noi tutti dobbiamo essere grati a questo studioso per avere disseppellito dalle tenebre dell'oblio un documento tanto prezioso per la storia dei rapporti culturali tra Italia e Grecia durante il

(1) Mentre la prima imitazione è stata riscontrata da me, la seconda è stata notata da Vitti nelle sue *Note al testo* (p. 105). Egli però segnala soltanto sette versi, perchè gli è sfuggito di controllare l'apparato critico dell'edizione del Kriaràs.

(2) « *Ὦ δάση, κάμποι καὶ βουνά, δένδρη καὶ χορταράκια, — Ὦ σπήλαια δροσερώτατα, ὦ ποταμοὶ καὶ ἀρυάκια, — Ὦ οὐρανὲ καὶ ἥλιε, μαρτύροι τοῦ καημοῦ μου, — Καὶ κάντε χάρη τῆς καρδιᾶς, γνώση τοῦ λογισμοῦ μου, — Ὦ ἄστρα πολλ' ἀντίδικα πού 'στεν στὴν γέννησίν μου — Καὶ τόσο ἐκάμετε κακὴ τὴν τύχην τὴν δικήν μου, — Ὦ νυκτικὴ παρηγοριά, δεύτερον φῶς καὶ χάρη, — Τοῦ κόσμου λαμπυρότατον καὶ καθαρὸν φεγγάρι* ».

(3) « *Ὦ δάση, κάμποι καὶ βουνά, δέντρα καὶ χορταράκια — ο σ π ι λ ι α δ ρ ο σ ε ρ ο τ α τ α N, ὦ ποταμοὶ καὶ ρυάκια — ὦ οὐρανὲ καὶ ἥλιε, μαρτύροι τοῦ καημοῦ μου, — κ α ὶ κ α θ ε χ α ρ ι τ ζ ι κ α ρ δ ι ὰ ς γ ν ο θ ι ς τ ο υ λ ο γ ι σ μ ο υ μ ο υ A, — ὦ ἄστρα πολλά, ἀντίδικα πού 'στε 'ς τὴ γέννησί μου — καὶ τόσα ἐκάμετε κακὴ τὴν τύχη τὴ δική μου, — ὦ νυκτικὴ παρηγοριά, δεύτερο φῶς καὶ χάρι — τοῦ κόσμου, λαμπυρότατο καὶ εὐγενικὸ φεγγάρι* ». Sono in corsivo le parti che non sono state accolte nel testo dal Kriaràs, che ho lasciate così come sono nel suo apparato critico (p. 187). Il primo emistichio del verso 476 si legge nel *codex Nonianus*, il verso 480 è invece del *codex Atheniensis*.

XVII secolo. Sottoscrivendo a quelle sue ultime parole introduttive presentiamo all' A. queste nostre note con « atto di umiltà, di quella umiltà che deve sempre accompagnare il lavoro intellettuale e che deve avvicinare uno studioso all'altro ».

Floridia (*Siracusa*). Giuseppe SPADARO.

PROCOPIUS, « BELLUM GOTHICUM » II.6.28

THE PROBLEM OF CONTACTS BETWEEN JUSTINIAN I AND BRITAIN (1)

It is taken for granted nowadays that by 527 A. D. the island of Britain had become quite cut off from the Roman Empire centred on far-distant Constantinople (2). The historian Procopius, a usually reliable witness, says as much when he asserts that after the early fifth century « the Romans never succeeded in recovering Britain » (3).

(1) This note owes much to the help of the late Professor F. M. Heichelheim, of Toronto, who was generous enough to accord it far greater plausibility than would its author.

(2) See P. N. URE, *Justinian and His Age* (Pelican, 1951), pp. 245-6 ; T. HODGKIN, *Italy and Her Invaders*, vol. 3, p. 419 ; H. M. CHADWICK, *The Origin of the English Nation* (Cambridge, 1907), p. 109 ; F. M. STENTON, *Anglo-Saxon England* (Oxford, 1943), p. 6 ; F. LOT, *The End of the Ancient World and the Beginning of the Middle Ages* (Harper reprint N. Y., 1961), p. 311. See too O. M. DALTON, *The History of the Franks by Gregory of Tours* (Oxford, 1927), vol. 1, p. 18, on Gregory's ignorance of British affairs and on Britain's isolation from Gaul at the time. STEVENSON (*E. H. R.*, 14, 1899, p. 45), URE (*op. cit.*, p. 248), LOPEZ (*Byzantion*, t. 18, p. 141), CHADWICK (*The Heroic Age*, Cambridge 1926, p. 129), and BURY (*Klio Beiträge*, 6, 1906, pp. 81-2) would all give the impression that Procopius' sources of information about Britain were casual and confused, as might be expected if the island were cut off from contact with the Byzantine world. Yet the *Brittia* story (see below, p. 465, n. 1) seems to convince BURY (p. 83 f.) and CHADWICK (p. 130) that Procopius knew a lot about Britain, so much in fact, that it is difficult to understand the errors he makes in his description of it. It is simpler, as I suggest below, to regard the *Brittia* = *Bretannia* identification as unproven.

(3) This remark occurs in the account of the fall of the Roman Empire that prefaces Procopius' narrative of the War against the Vandals, *Bell. Vand.* I.2.38, vol. 2, p. 19, in the Loeb translation of H. B.

Elsewhere, however, the same historian has occasion to record a contemporary description of the island that is at first sight quite inconsistent with this assertion. At a peace parley with the representatives of the besieging Gothic forces during the siege of Rome in 537/8 A. D., the Roman general Belisarius speaks of Britain as *Ῥωμαίων κατήκοον τὸ ἀνέκαθεν γεγενημένην* : he is proposing as one solution to the Italian problem that the Goths evacuate Italy in exchange for the right to occupy the island of Britain, « a Roman possession from the first ». His proposal follows an attempt by the Goths to buy the Romans off with an offer to cede Sicily, by that time practically in Roman hands.

The question that arises from these two references to Britain is a simple one : was the island a Roman possession in 537 A. D., or was it not? Most commentators would answer in the negative, dismissing Belisarius' offer of Britain as a *reductio ad absurdum* of the Gothic proposal concerning Sicily (1). They would paraphrase his attitude somewhat as follows : « we Romans can also offer unacceptable insular rewards

DEWING. Dewing's text at this point reads : *Βρεττανίαν μέντοι Ῥωμαῖοι ἀνασώσασθαι οὐκέτι ἔσχον, ἀλλ' οὖσα ὑπὸ τυράννοις ἀπ' αὐτοῦ ἔμεινε.* It is clear that Procopius is talking here of direct military rule by the Romans, rather than of the client status that had come by Justinian's day to be thought of as evidence that a barbarian people « belonged » to the Roman Empire.

(1) Dewing's text of *Bellum Gothicum* II.6.28 reads : *καὶ ὁ Βελισάριος· « Καὶ ἡμεῖς δὲ Γότθους Βρεττανίαν ὅλην ξυγχωροῦμεν ἔχειν, μείζω τε παρὰ πολὺ Σικελίας οὖσαν, καὶ Ῥωμαίων κατήκοον τὸ ἀνέκαθεν γεγενημένην· τοὺς γὰρ εὐεργεσίας ἢ χάριτός τινος ἄρξαντας τοῖς ἴσοις ἀμείβεσθαι ἄξιον ».* Among the writers who take the reference ironically are B. RUBIN in PAULY-WISSOWA, *R.E.*, vol. 23^1 (1957), col. 449 (« höhnisch ») ; HODGKIN, *op. cit.*, vol. 4 (Oxford, 1885), pp. 266-7 ; W. G. HOLMES. *The Age of Justinian and Theodora*, vol. 2 (London, 1912), p. 571 ; URE, *op. cit.*, p. 246. The only author whom I can find to have taken seriously the idea that Britain was still felt to be part of the Empire, and who interpreted *Bell. Goth.* II.6.28 accordingly, is Sir Arthur EVANS, in a paper of 1888 : *Archaeologia Cambrensis*, series 5, vol. 5 (1888) (= *Numismatic Chronicle*, series 3, vol. 7, pp. 191-219), p. 162. Evans concluded that Britain « still recognised the titular sovereignty of the *Augustus* (and) he (the *Augustus*) on his side still affected to consider it a subject diocese ».

for the evacuation of Italy. If you offer us Sicily, which is not yours to offer, propriety compels us to make you an equal offer — Britain, which is not ours to offer. The size of this island certainly compensates for its remoteness ». Belisarius, confident of the growing strength of his position, would seem to have had no interest in negotiations at this stage. He has already refused to accept Gothic reasoning regarding the possession of Italy and here successfully blocks all attempts at establishing a basis for negotiation. Such a stance is perhaps not uncharacteristic of the Roman general (1).

An interpretation along these lines of *Bellum Gothicum* II. 6. 28 is certainly demanded by our current understanding of the political status of Britain in the sixth century, but it does presuppose a rather negative view of proceedings which Procopius felt to be important enough to warrant quite a full coverage (2). To some extent too, it is difficult to follow. If the offer of Sicily was construed by the Romans, even ironically, as a favour, there was only one logical reply : to accept it. To provide a counter-offer out of a desire to « repay » the Goths for their « kindness » is automatically to cancel their offer and hence the degree to which it represents a « favour ». Again, if the Goths knew that Britain was larger than Sicily, but no longer a Roman possession, they must surely have felt the offer of the island to be an unneccessarily far-fetched way of pointing to the (obvious) fact that their real control over Sicily was a thing of the past. If, on the other hand, they were unaware of the size and status of Britain, they would have missed the irony of the reference. If Belisarius therefore expected his remarks to be taken ironically we should have to conclude that the passage represents a piece of diplomatic tomfoolery of a high order, the more transparent for the

(1) Cf. Belisarius' cynical behaviour on a later occasion, J. B. BURY, *History of the Later Roman Empire*, vol. 2 (Dover reprint, N. Y. 1958), pp. 211 ff.

(2) On the probable authenticity of Procopius' record of this parley, see BURY, *op.cit.*, vol. 2, pp. 189-90 ; STEIN-PALANQUE, *Histoire du Bas-Empire*, t. 2 (Paris, 1949), p. 352 ; URE, *op. cit.*, pp. 42, 170 ; RUBIN, *op. cit.*, col. 449.

reason that the general has already expressed his inability to alienate the Emperor's territory (1).

These objections mean little in themselves, but in view of Belisarius' known independence of approach to the Italian problem, should we not stop for the moment to explore the possibility that he took seriously Britain's inclusion in the Empire, as Sir Arthur Evans felt eighty years ago, and meant his offer to be considered for what it was?

The Gothic proposals seem consistent enough. In *Bell. Goth.* II. 6. 14 ff. the Goths make clear their contention that the Roman invasion of Italy is illegal. In II. 6. 9 they state that they are prepared in the interests of peace to forego certain things to which they have a right. In II. 6. 27 and II. 6. 30 f. it emerges that they mean thereby territorial concessions (with the payment of tribute). On the face of it there need be no insincerity in this. Territorial apportionment was in fact accepted as a basis for later negotiations (2) and it need not be assumed that the offer of Sicily was out of order because the island had been recently taken by the Romans: both parties in these negotiations are concerned as much with theoretical title as with actual possession. In this respect it is significant that even after he had received news of the Roman conquest of Sicily the ambassador Peter continued to seek Theodahad's formal agreement to a withdrawal of Gothic claims to sovereignty over the island (3).

There is no reason therefore, for Belisarius to feel affronted by this proposal. He is, however, unalterably opposed to territorial concessions, as indeed he was to prove on a later occasion (4). He expressly states that he personally would never alienate the Emperor's χώραν (II.6.26) and we are, in fact, to suppose that Justinian had given him strict limits in this connection (II.6.31). For this reason alone, he cannot accept any power of the Goths to dispose of Sicily. In II.6.28, however, he reveals that he is not opposed to a territorial

(1) *Bell. Goth.* II.6.26.

(2) BURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 211.

(3) *Bell. Goth.* I.6.2. Note that here too, as in the parley under consideration, the Goths offer territorial concessions and money tribute.

(4) Cf. n. 2 above.

exchange which might allow Roman resumption of Italy. The fact that in general Belisarius is not empowered to alienate the Emperor's territories suggests that special imperial authorisation was received for this offer of Britain, which Belisarius classes as currently a Roman possession, to the Goths in exchange for the surrender of Italy to the Romans. On this reasoning, Britain becomes the *τον ἄλλον* of II.6.26, and the *εὐεργεσίας ἢ χάριτός τινος* of II.6.28 would be the Goths' initial willingness to evacuate Italy, in return for which they were to receive recompense commensurate with their sacrifice — Britain.

The Goths, who in II.6.27 had ignored the *τον ἄλλον* hint in II.6.26, consistently reject this proposal and persevere with their own proposition for a Roman withdrawal in return for territorial concessions.

This reconstruction requires us to believe that Justinian (if his authorisation lies behind Belisarius' offer) was prepared to exchange possession of an area over which he claimed theoretical title but had no other control, for possession of an area over which his title was in dispute, but of which his possession was fast becoming a reality. If so, he had (as one would expect of this expert in Byzantine diplomacy) little to lose ; nor would it have been the first time a barbarian people had been offered possession of a Roman territory that had slipped out of the physical control of the Empire, in order to relieve pressure on a territory nearer home, nor indeed the first time a barbarian chieftain had been commissioned by Rome to stabilise a border area (1).

What justification could Justinian have had for the belief that he exercised some form of imperial authority over Britain? Is this simply an example of his historical « nostalgia »

(1) Among the British precedents, see the circumstances discussed in STEVENS, *Archaeological Journal*, 1940, pp. 125 f ; COLLINGWOOD-MYRES, *Roman Britain and the English Settlements* (2nd. ed. Oxford, 1937), pp. 282, 289-90 ; G. SIMPSON, *Britons and the Roman Army* (London, 1964), pp. 156 ff. Cf. generally, e.g., COLLINGWOOD-MYRES, index s.v. *foederati*, and pp. 86-7 on the British « client kingdoms », N. K. CHADWICK, *Angles and Saxons* (*O'Donnell lectures*, Cardiff, 1963), pp. 132-4. See too BURY, *op. cit.*, 1, pp. 422 ff. on Zeno and Theodoric.

for past days, or does it reflect genuine diplomatic negotiations between Constantinople and Britain that took place after the abandonment in the early fifth century? If it does, what was the nature of these negotiations and what element in Britain was party to them?

The evidence is exiguous, but answers to these questions can be suggested. At the outset, however, it seems best to regard as unproven the identification of the isle of « Brittia » with « Bretannia » to which reference has already been made. In the present state of historical discussion on this problem little of value can be discerned for our purposes (1). A more useful and straightforward piece of evidence is the well-known statement in Procopius' *Anekdota* in which Justinian is said to have squandered money subsidies on peoples as distant as those who live in Britain (*ἄχρι ἐς τοὺς ἐν Βρεττανίαις*) (2). This can only refer to the common Roman technique of « enrolling » a people into the imperial defence system by entrusting to it the control and defence of a sector of the Empire. This we know to have been a significant aspect of Justinian's foreign policy (3). Procopius may well not have considered

(1) PROCOPIUS *Bell Goth.* IV.20.8 ff. See above, p. 460, n. 2. There is a large literature on this subject: CHADWICK, *Origin*, pp. 109, 112, *Heroic Age*, pp. 97, 129 f; N. K. CHADWICK *et al.*, *Studies in Early British History* (Cambridge, 1954), p. 15; URE, *op. cit.*, p. 248; RUBIN, *op. cit.*, col. 515; BURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 258, n. 4 and *Klio Beiträge*, 6 (1906), pp. 81 ff; STENTON, *op. cit.*, pp. 4-5; STEVENSON, *art. cit.*; LOPEZ, *art. cit.*; HOLMES, *op. cit.*, vol. 2, p. 745; IHM, in PAULY-WISSOWA, *R.E.*, 3 (1899), col. 882; DEWING, in the *Loeb Procopius*, vol. 5, 253, n. 1. *The Cambridge Medieval History*, I, 385 and COLLINGWOOD-MYRES (*op. cit.*, pp. 337, 341) accept the identification without comment. On the migration to Armorica, see also CHADWICK, *Origin*, pp. 17-9; N. K. CHADWICK, *Studies in Early British History*, pp. 230, 250-2; GILDAS, *De Excidio*, ed. H. WILLIAMS, *Cymmrodorion Society Record Series*, 3, p. 58, n. 1. Compare PROCOPIUS, *B. G.* II.15.8-9.

(2) PROCOPIUS, *Anekdota*, xix. 13 (ed. HAURY III.123, DEWING, vol. 6, p. 232). The passage has been variously explained away (cf. for instance URE, *op. cit.*, p. 248) and occurs in an admittedly dubious context, but we do not have at present sufficient evidence to reject as false its implications. As a general point, it is worth noting that Procopius in the *Anekdota* is more given to the vilification of historical fact, rather than to its falsification.

(3) On Justinian's relations with the barbarian peoples peripheral

this as establishing a claim for Roman suzerainty over the island because he rejected the value of the policy as a whole and felt it accomplished nothing (1).

If the above were all we had to go on, the case for Romano-British diplomatic relations in the sixth century would be a dubious one. Is it therefore possible to determine who it might have been in sixth century Britain who entertained notions of grandeur, of *Romanitas* sufficient to produce a desire for imperial recognition of his pretensions? No teutonic leader in Britain can, for obvious reasons, be singled out. In all probability the candidate would have to be sought from among the Christian British kingdoms. Here alone could be found sufficiently Catholic, pro-Roman sentiments to interest Justinian (2).

It happens that at about the time of which we are speaking Gildas censures (probably for religious and moral rather than political reasons) a king by the name of Maelgwn, ruler of the kingdom of Gwynedd which is reputed to have begun life as a result of the officially supervised migration of the Romanised native federate *dux* Cunedda, or Cunedag (3). Maelgwn was

to the Empire, see BURY, *The Later Roman Empire*, vol. 2, pp. 79 f, 91 f, 135 f, 292 f, 301, 311, etc. ; PROCOPIUS, *Bell. Goth.*, IV.3.18 ff ; 4.9,12 ; 5.13-16 ; 25.6-9 ; *Bell. Vand.*, I.11.3-4 ; *Bell. Pers.*, I.19.29-37, etc. ; A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire* (Oxford, 1964), pp. 611, 619, 663 ff.

(1) *Anekdota*, xix.

(2) On the imitation of Byzantine court language found on Gwynedd funerary stones see V. E. NASH-WILLIAMS, *The Early Christian Monuments of Wales* (Cardiff, 1950), p. 55, and J. LINDSAY, *Arthur and his Times, Britain in the Dark Ages* (London, 1958), pp. 265 ff. In general see K. JACKSON, *Language and History in Early Britain* (Edinburgh, 1953), pp. 170, 175-6 ; J. E. LLOYD, *A History of Wales*, vol. 1 (1912), pp. 132-3 ; I. FOSTER and G. DANIEL, *Prehistoric and Early Wales* (London, 1965), p. 207.

(3) See JACKSON, *op. cit.*, p. 156 ; LLOYD, *op. cit.*, vol. 1, pp. 100 (discussing the sentiment among the native, Romanised, landowners that they were the successors of the late Roman *duces*) 116-9, 132-3 ; (Sir) John RHYS, *Celtic Britain* (1882), pp. 119, 132-3 ; N. K. CHADWICK *et al.*, *Studies in the Early British Church* (Cambridge, 1958), pp. 32 ff. 69 ff ; E. S. DUCKETT, *The Gateway to the Middle Ages, France and Britain* (Ann Arbor Paperback, 1961), p. 111.

clearly the most powerful prince of the British held areas of Britain, perhaps even of all Britain, as a result of certain recent additions to his territorial possessions. His stock was certainly Romanised and it is not beyond the bounds of belief that he felt his next step to be recognition from Constantinople (as he understood it, perhaps by way of Gallic sources). Maelgwn appears to have been enthusiastically religious himself, a fact which may have recommended him to the Roman Emperor. By the ninth century Gwynedd had become the intellectual capital of Wales, with Roman and continental influences much in evidence (1).

On Gildas' date see CHADWICK, *Studies in Early British History*, pp. 15, 49 ; P. K. JOHNSTONE in *Antiquity*, 36 (1962), pp. 103-105 ; GILDAS, *De Excidio Britanniae* ed. WILLIAMS, pp. 60, 62, 322 ; LLOYD, *op. cit.*, vol. 1, p. 136.

(1) On Gwynedd in the ninth century see the suggestive remarks in CHADWICK, *Studies in the Early British Church*, pp. 79-120, where the pre-eminence of the kingdom from as early as 625 A. D. in the keeping of archives, in the preservation of « Romanising » sentiments and in intellectual matters generally is discussed. On the *Romanitas* of Gildas and the « Highland (Welsh) tyrants » see JACKSON, *op. cit.*, pp. 116-20, 161-5, 174-5 ; NASH-WILLIAMS, *The Early Christian Monuments*, p. 14 ; (Sir) Arthur EVANS in *Arch. Cambr.* (1888), pp. 144, 161 f. ; F. HAENSSLER, *Byzanz und Byzantiner* (Inaug.-diss. Bern, 1960), p. 80 ; GILDAS, *De Excidio*, sections 5, 7, 12, 13, 16, 17 (where pro-Roman sentiments or statements may be found) ; N. K. CHADWICK, *Angles and Saxons*, pp. 120-1. On Maelgwn see GILDAS, *De Excidio*, 33 ff (ed. WILLIAMS, pp. 76 ff.). Gildas' portrait of Maelgwn is significantly more elaborate than his portrait of the other British princes. See also STENTON, *op. cit.*, p. 4 ; CHADWICK, *Studies in Early British History*, pp. 17-8 ; DUCKETT, *op. cit.*, pp. 110-12 ; BEDE, *Hist. Eccl.*, ed. C. PLUMMER, Oxford, 1896, vol. 2, p. 166 (« the Britons under a king Malgo = (Maelgwn) »). On the meaning of *insularis draco* see in addition to LLOYD, p. 129, and RHYS, *Celtic Britain*, pp. 132-3 NENNIUS, *Historia Brittonum*, ch. 42 (ed. F. LOT, *Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc. 263, Paris, 1934, p. 182). RHYS (p. 122) supposes that Maelgwn inherited the position of « Gwledig » (*dux*). See also RHYS p. 121. Maelgwn had been a monk and is reputed to have given the old Roman (?) fort at Caer Gybi to St. Cybi. It is interesting that the first half of the sixth century is supposed to have seen a halt in the Saxon advance against the British. If this had anything to do with Maelgwn, it would have enhanced his reputation in Britain and perhaps also on the Continent. See JACKSON, p. 200. It should also

There is a small piece of evidence to support this identification. It takes the form of an early Christian inscribed memorial stone found at Penmachno, Caernarvonshire (i.e. in Gwynedd) which dates itself by reference to the consulate of Justinus (i.e. 540 A. D.), but two or so years after the siege of Rome with which this note began (1). This is the only such Welsh monument to use a consular date ; the rest are, in fact, not dated explicitly.

The use of consular dates in barbarian kingdoms during the fifth and sixth centuries has been the subject of much speculation (2). Although it cannot be argued that a Germanic

be remembered that the northern Welsh were violently antipathetic to the Roman Church as represented in Britain by Augustine of Canterbury and the Gregorian mission. One reason for this might have been the challenge to their *Romanitas* that it implied.

(1) R. A. S. MACALISTER, *Corpus Inscriptionum Insularum Celticarum*, vol. 1 (Dublin, 1945), p. 372, no. 396, and the literature there cited, especially RHYS in *Arch. Cambr.*, 1919, pp. 201-5, and NASH-WILLIAMS in the same journal, 1938, pp. 36-8. To the discussion of the phrase *in tempore* found there add the many occurrences of the expression in NENNIUS, *Historia Brittonum* (e. g. chapters 21, 26, 32, 65). From these passages it would seem that although the correct method of writing a consular date is found in NENNIUS' work (ch. 29 for instance) it is quite usual for him to use *in tempore* to mean « when so-and-so was consul (e. g. ch. 32) or king ». The *Historia Brittonum*, it ought be noted, has been closely linked with the kingdom of Gwynedd (cf. below, p. 469, n. 1). See also NASH-WILLIAMS, *Early Christian Monuments*, p. 93, no. 104, and FOSTER and DANIEL, *op. cit.*, p. 201.

(2) See : I. DE ROSSI, *Inscr. Christ. Urbis Romae sept. saec. antiquiores*, vol. 1 (Rome 1857-61), *Prolegomena*, esp. pp. xlvi ff ; E. LE BLANT, *Inscr. Chrét. de la Gaule antér. au VIIIe siècle*, vol. 1 (Paris, 1856), pp. lx-lxxii ; STROHEKER, *Der Senatorische Adel im spätantiken Gallien* (Tübingen, 1948), p. 121 ; G. GOYAU, *Chronologie de l'Empire Romain* (Paris, 1891), pp. 634-5 ; F. HAENSSLER, *op. cit.*, pp. 66, 72 on Clovis, for whom see also GREGORY of Tour's account *Hist. Franc.* 2.28 (38), 86 (on the use in eighth century Britain of the Byzantine Emperor year — a consciousness of « Rome » brought about by the influence of the Church). Haenssler, of course, in line with modern scholarship, considers that there was no « Verbindung » between Britain and the central government after Honorius. MOMMSEN's comments (*Gesammelte Schriften*, VI (*Historische Schriften* III, Berlin, 1910), pp. 337 f, 347 f, 352-8, 378 f, 384 f) must be read. The Penmachno inscription is thought to confirm epigraphic and missionary ties be-

nation using the consular year has formally accepted Roman suzerainty, it can certainly be maintained that the usage, whatever its immediate origin, implies an awareness of Roman power and perhaps a desire to win political capital in Constantinople. The inscription in question is not an « official » record but it does suggest that consular dating was not an unfamiliar practice in Gwynedd at the time. In this connection it is interesting that neither Bede nor Gildas makes any real use of the consular year, whereas the *Historia Brittonum*, a work intimately connected with the kingdom of Gwynedd (1),

tween Wales and Gaul : FOSTER and DANIEL, *op. cit.*, p. 204, JACKSON, *op. cit.*, pp. 162-4, NASH-WILLIAMS, *Early Christian Monuments*, pp. 4, 63, 93, and *Arch. Cambr.*, 1938, p. 38, LINDSAY, *op. cit.*, pp. 248 ff, COLLINGWOOD and MYRES, p. 311. GREGORY of Tours and MARIUS o Aventicum drew upon Gallican consular *fasti : Hist. Franc.* II. 8(9) (trans. O. M. DALTON, Oxford, 1927, vol. 2, p. 53 and note on p. 494 ; see also vol. 1, p. 37). On the wider political significance of the consulate, see BURY, *Later Roman Empire*, I., pp. 455, 463-4, A. H. M. JONES in *J. R. S.*, 52 (1962), pp. 126 ff, E. STEIN, *Mélanges Bidez*, II (Brussels, 1934), pp. 878 ff, F. LOT, *op. cit.*, 321. It is probable that even to the date of its extinction the consulate was politically a « hot potato » in Constantinople : two of the last consuls had come, at different stages of their careers, dangerously close to treason. John the Cappadocian was actually arraigned on such a charge and Belisarius, in 540, not only antagonised the Italian Gothic nobility, undoubtedly against Justinian's better judgment, but associated himself with the dubious proposal that he become western Roman Emperor. Justinian himself had used the consulate to gain prominence under Justin I. Clearly the office was too important to be compatible with the new autocracy. See STEIN-PALANQUE, *Hist. du Bas-Emp.*, II, 461, BURY, *op. cit.*, pp. 56, 69, 211. If the use in the West of consular dating, even after its official abandonment at Constantinople can imply some awareness of Roman prestige and perhaps a desire to become associated with this prestige, it would be an interesting task to probe the political implications of Isidore of Seville's reluctance, in the *Etymologies*, to use the word *imperium*. Isidore uses the terms *Augusti, Caesares, monarchia, reges, regna* and *principatum* to describe the Roman Emperors and the Empire, but reserves the word *imperator* for a more strictly military context (*Et.* 9.3.14, though there is an incidental reference to the *imperatores sequentes Caesares*, *Et.* 9.3.12) and makes little use at all of the term *imperium*. Does this imply that the Visigothic monarchy rejected the nominal superiority of the *Imperium Romanum* ?

(1) CHADWICK, *Studies in Early British History*, pp. 25, 29, 46 ; *Studies in the Early British Church*, pp. 36-46, 79-120.

displays considerable awareness of the consular reckoning. The compiler may well have been using as his source items found in the Gwynedd archives (1). Such items might reflect a period in which Maelgwn's hereditary claim to the position of *dux* within the imperial framework and his new territorial claims had been recognised at Constantinople, such recognition leading to the partial use in his kingdom of the Roman practice of dating by consular year.

If this were so, it is likely that the necessary diplomatic negotiations were concluded during the late twenties or early thirties of the sixth century, the initial period during which Justinian prosecuted most enthusiastically his programme of unification, the period which saw the completion of the legal reform, the mounting of the military expeditions against Africa and Italy, and the outbreak of the Nika riot, with its overtones of premature imperial absolutism (2).

If the circumstances that surround Belisarius' reference to Britain in 538 are as we have reconstructed them, what can have been the point of seeking to replace a Catholic kingdom (Gwynedd and other areas subject to Maelgwn) by an Arian

(1) See JOHNSTONE in the article cited p. 103. Johnstone argues that Nennius' consular dates, though garbled, are accurate. Apart from the Aetius consular date (GILDAS, ch. 20, BEDE, *Hist. Eccles.*, I.13) consular dates in the *Historia Brittonum* appear chiefly in ch. 66 (the computus). Other references to consuls in the work are: ch. 7 (LOT, p. 151), 15 (LOT, 159), 26 (LOT, 166), 29 (LOT, 169), 31 (LOT, 172), 42 (LOT, 182), 56 (LOT, 196). The bewilderment Nennius displays at certain of these places is perhaps consistent with his use of sources which he did not fully understand. See LOT's edition, pp. 41-2. 96-103, 147, 207, and on chapters 57-65 LLOYD, *op. cit.*, vol. 1 p. 116 ff, CHADWICK, *Studies in the Early British Church*, pp. 69-71.

(2) On Justinian's foreign policy in general see the sympathetic comments of G. OSTROGORSKY, *History of the Byzantine State* (trans. J. HUSSEY, Oxford, 1956), pp. 62-3, 70. While it cannot be maintained that Justinian was an idealist bent on reviving past glories, it is certainly in keeping with his general policy to seize favourable diplomatic opportunities for the extension of Catholic Roman power and unity. The latest full treatment of Justinian's imperial programme and methods would be B. RUBIN, *Das Zeitalter Justinians* (vol. 1, Berlin, 1960), ch. III. See too N. IORGA, *Études Byzantines* (Bucarest, 1939), pp. 189 ff.

one (the Ostrogothic state)? After all, Belisarius offers the Goths *Βρεττανίαν ὅλην*. It is, in fact, unlikely that Belisarius or Justinian entertained any such idea. What they may have intended was a move that would parallel the action of the Emperor Zeno, who despatched Theodoric to Italy in order to oust the usurper Odoacer : Witigis and his Goths were expected to take over the Anglo-Saxon held areas in Britain, in alliance with the leading western British prince of the day, whose position as legitimate representative of Roman rule in Britain would have had to be shared in some manner. Imperial title to Britain would thus have been recognised not only in the British kingdoms, but also in the teutonic areas.

The hypothetical nature of this reconstruction is perhaps inevitable in view of the probability that Justinian hoped to play the matter down for a time in order to prevent the Franks from feeling encircled and perhaps threatened with the treatment meted out to Africa and Italy. For this reason too, such events may have escaped the attention of Procopius, whose information about Britain cannot have been complete. Even if he had known of them, it is probable that he would not have held them to be of sufficient account to warrant further notice in a history of the Gothic War (1).

It has not been the intention of this note to explore the full range of possibilities suggested by the evidence, but simply to question the readiness with which historians have, in the past, dismissed Belisarius' offer of Britain to the Ostrogoths. It seems, on examination, at least desirable to allow the possibility that behind the offer lies some sort of Byzantine diplomatic reality which has not hitherto come to light.

Sydney (Australia). J. O. WARD.

(1) See above, p. 464 at n. 1. Agathias' often quoted statement (BURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 288, n. 1 ; URE, *op. cit.*, p. 248) on the extent of Roman power is too vague to be used as evidence in the present context.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LA POLITIQUE RELIGIEUSE DE MAXENCE (*)

« En détruisant la légende de Constantin, je n'ai diminué en rien la grandeur du triomphe chrétien. »

H. GRÉGOIRE.

I

La personnalité de Constantin, sur laquelle « en l'espace de quelques années ont paru plus de biographies que sur aucune autre de l'histoire mondiale » (1), est certes l'une des plus attirantes de l'histoire byzantine et le nombre des travaux qui ont été consacrés à son époque est immense (2). Aussi me suis-je vu naturellement forcé, malgré mon souci d'être aussi complet que possible, d'opérer une difficile sélection au sein de la bibliographie particulièrement imposante qui a trait à la personne et à l'œuvre de Constantin (3). J'ai évidemment donné la préférence aux ouvrages les plus récents ou qui ont donné une impulsion particulière aux études

(*) Présenté d'abord en 1967, en tant que mémoire pour l'obtention du grade de licencié en philologie classique de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, cet article a pu être imprimé grâce à l'aide substantielle et aux encouragements inlassables prodigués à l'auteur par M. François Masai, professeur ordinaire à l'Université, que je tiens à remercier vivement ici.

(1) Fr. WINKELMANN, *Zur Geschichte des Authentizitätsproblems der Vita Constantini*, *Klio*, 40 (1962), p. 187.

(2) J. VOGT, *Die constantinische Frage*, dans *Relazioni X° Congresso internazionale di Scienze storiche, Roma 1955* (Florence, 1956), vol. 6, p. 734.

(3) K. ALAND, *Die religiöse Haltung Kaiser Konstantins*, *Studia Patristica*, t. I (1957), p. 549, a pu estimer à plus de mille cinq cents le nombre des ouvrages touchant à la période constantinienne, qui parurent en l'espace d'un demi-siècle !

constantiniennes, négligeant délibérément une certaine époque où l'apologie tenait lieu d'histoire (1).

La prudence m'imposait aussi d'entreprendre l'étude de cette époque révolutionnaire (2) par un biais. En fait, j'ai choisi de l'aborder par l'étude de Maxence, car celle-ci me semblait fournir une clef peu utilisée jusqu'ici.

L'« usurpateur » qui régna sur Rome du 28 octobre 306 au 28 octobre 312 (3), et dont la réputation n'est pas des plus flatteuses, aurait eu, selon nous, le mérite d'avoir été « le prodrome » de Constantin, d'avoir été le véritable initiateur de sa politique et un agent très actif de la reconnaissance du christianisme par l'État romain. Telle est l'hypothèse que je me propose de vérifier ici.

II

L'affirmation de Groag, suivant laquelle Maxence « aurait officiellement reconnu son appartenance à la religion d'État romaine » (4), ne s'est trouvée démentie jusqu'ici par aucun historien. Tout au plus Salvatorelli a-t-il consenti à lui accorder la qualité de monothéiste (5). Plus audacieux, mais

(1) Il m'apparaît, en effet, très clairement qu'il faut distinguer dans nos études constantiniennes une époque *ante* et *post* H. Grégoire. Je songe ici à son article retentissant paru dans la Revue de l'Université de Bruxelles, en 1930. Avant cette date, on doit reconnaître aux ouvrages traitant de Constantin une absence presque absolue de sens critique. Je citerai comme bons ouvrages apologétiques ceux de H. DUTOUQUET, s. v. *Constantin* (*La conversion de*), *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, t. I (Paris, 1911), coll. 690-697 ; J. MAURICE, *Constantin le Grand. L'origine de la civilisation chrétienne* (Paris, 1924) et L. SALVATORELLI, *Costantino il Grande* (Rome, 1928).

(2) Pour A. ALFOELDI, *The Conversion of Constantine and Pagan Rome*, Oxford, 1948, p. V, et G. GIANNELLI-S. MAZZARINO, *Trattato di storia romana*, Rome, 1962, t. II, 2e éd., p. 423, « Constantin est le grand révolutionnaire ».

(3) GROAG, s.v. *Maxentius*, PW, *RE*, 14B, 1930, coll. 2417 et 2423/4.

(4) GROAG, *op. cit.*, col. 2462.

(5) L. SALVATORELLI, *La politica religiosa e la religiosità di Costantino*, *Ricerche religiose*, 4, Rome, 1928, p. 297.

tout aussi peu clair, V. Duruy prétendit de « Maxence » qu'il « était presque un chrétien » (1).

Néanmoins les historiens ne cessent de reconnaître de plus en plus les mesures prises par Maxence en faveur du christianisme et des chrétiens (2). Il n'est guère plus de nos jours que Maschkin et Lietzmann pour considérer encore Maxence comme hostile au christianisme (3). Aussi plusieurs historiens n'hésitent-ils plus à voir en lui un « christianophile » (4). Cependant Vogt persiste à croire qu'il « ne fut pas un ami des chrétiens » (5). Pour H. Grégoire, au contraire, Maxence fut « le premier bienfaiteur du christianisme » (6). Aux yeux de plusieurs historiens, en effet, Maxence aurait posé « le premier acte de tolérance envers le christianisme » (7). Pour A. Alföldi, au con-

(1) *La politique religieuse de Constantin (312-337)*, *Revue archéologique*, N.S., 43, 1882, p. 104.

(2) P. Batiffol, *La paix constantinienne et le catholicisme* (*Le catholicisme des origines à Saint Léon*, 2), Paris, 1929, 4e éd.. p. 177 ; J. Vogt, s.v. *Christenverfolgungen (historisch) I*, *Reallexikon für Antike und Christentum*,2, 1954, col. 1197 et s.v. *Constantinus der Grosse*, *Reallexikon f. Ant. u. Christ.*, 3, 1957, col. 318 ; Giannelli-Mazzarino, *l. c.*, p. 391 ; A. H. M. Jones, *The Later Roman Empire 284-602. A Social, Economic and Administrative Survey*, Oxford, 1964, p. 72 ; S. Pezzella, *Massenzio e la politica religiosa di Costantino* (*Studi in onore di Alberto Pincherle*, *Studi e materiali di storia delle religioni*, 38, 1967), pp. 446/447.

(3) N. A. Maschkin, *Römische Geschichte*, Berlin, 1953, p. 603 ; H. Lietzmann, *Histoire de l'Église ancienne* (Traduction de A. Jundt), Paris, 1962, vol. 3, pp. 52-53.

(4) H. Grégoire, *La conversion de Constantin*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1930/1931, p. 243 ; H. v. Schoenebeck, *Beiträge zur Religionspolitik des Maxentius und Constantin*, *Klio*, *Beih.*, 43, 1939, p. 22 ; J. Moreau, *Sur la vision de Constantin*, *Revue des Études anciennes*, 55, 1953, p. 307, et *Les persécutions du christianisme dans l'empire romain* (*Mythes et religions*, 32), Paris, 1956, p. 127 ; S. Calderone, *Costantino e il cattolicesimo* (*Pubblicazioni a cura dell'Istituto di storia dell'Università di Messina*, 3), Florence, 1962, p. 32.

(5) Dans *Relazioni X° Congresso...*, p. 755.

(6) *L. c.*, p. 242.

(7) P. Brezzi, *La politica religiosa di Costantino*, Naples, 1965, p. 84. Telle était également l'opinion de K. Stade, *Der Politiker Diokletian und die letzte grosse Christenverfolgung*, Wiesbaden, 1926, pp. 179 et 183 ; L. Voelkl, *Der Kaiser Konstantin. Annalen einer Zeitenwende*, Munich, 1957, p. 21 ; H. Grégoire (*et alii*), *Les persé-*

traire, Maxence, ce faisant, devient l'émule du fils de Constance Chlore (1). Perplexe, Schneider décide de suspendre son jugement (2).

Si l'on fait exception de Zeiller et Laqueur, on ne trouvera plus guère d'historien, en tout cas, pour contester que Maxence ne fut pas un persécuteur (3). .Le mérite d'une pareille découverte revient, sans doute, à Görres qui se fit ainsi le pionnier d'une idée qui, depuis, n'a cessé de faire de nouveaux adeptes (4).

cutions dans l'empire romain (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. LVI, 5), Bruxelles, 1964, 2e éd., pp. 85, 148, note 73.

(1) *L. c.*, p. 9.

(2) *Die Christen im römischen Weltreich*, dans *Historia Mundi*, t. IV, *Römisches Weltreich und Christentum*, Berne, 1956, p. 321.

(3) *L'empire romain et l'Église*, Paris, 1928, p. 43 ; *Eusebius als Historiker seiner Zeit*, Berlin/Leipzig, 1929, p. 159.

Déjà GROAG, *l. c.*, col. 2463 s'insurgea contre l'interprétation de Laqueur.

(4) *Kaiser Maxentius kein Christenverfolger*, *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 33, 1890, pp. 206-209 ; L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, Paris, 1910, vol. 2, 4e éd., p. 24 et *Constantin et Maxence*, *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, 1913, p. 31 ; STADE, *op. cit.*, p. 185 ; H. LECLERCQ, s. v. *Maxence*, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 4, 2e part., 1932, col. 2760 ; A. BAYET, *Pacifisme et christianisme aux premiers siècles* (*Bibliothèque rationaliste*), Paris, 1934, pp. 138-139 ; E. SCHWARTZ, *Kaiser Konstantin und die christliche Kirche*, Berlin/Leipzig, 1913, 1re éd., p. 66, 2e éd., 1936, p. 60 ; J. R. PALANQUE, *Histoire de l'Église de la paix constantinienne à la mort de Théodose* (*Hist. de l'Église sous la direction de A. Fliche et V. Martin*, t. 3), Paris, 1936, p. 19 ; M. BESNIER, *L'empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée* (*Hist. générale publ. sous la direct. de G. Glotz, Hist. ancienne*, III ; IV, 1), Paris, 1937, p. 351 ; N. H. BAYNES, *The Imperial Crisis and Recovery A. D. 193-324* (*Cambridge Ancient History*, t. 12), Cambridge, 1939, p. 680 ; MOREAU, *Sur la vision ...*, p. 308 ; *Lactance. De la mort des Persécuteurs* (Sources chrétiennes, 39), Paris, 1954, p. 449, *Les persécutions...*, p. 127 ; L. B. HOLSAPPLE, *Constantine the Great*, New York, 1942, pp. 138, 148 ; F. X. SEPPELT, *Der Aufstieg des Papsttums von den Anfängen bis zum Ausgang des sechsten Jahrhunderts* (*Geschichte der Päpste*), t. I, 2e éd., Munich, 1954, pp. 66-67 ; J. N. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK (*et alii*), *De Kerk tot Gregorius de Grote*, dans *Handboek der Kerkgeschiedenis*, vol. 1, 4e éd., La Haye, 1965, p. 131 ; LIETZMANN, *op. cit.*, p. 69 ; M. SORDI, *Il cristianesimo e Roma*, Rome, 1965, p. 354 ; А. П. КАЖДАН, *Судьбы Христиан-*

La politique de Maxence suscita alors l'attention de plusieurs érudits (1). Mais de l'avis même de ces chercheurs, tout ceci restait sommaire (2).

D'aucuns reconnurent même que Constantin suivit, en matière de politique religieuse, les traces de son prédécesseur et adversaire abhorré, Maxence (3).

On pourrait croire, suivant l'avis d'H. Grégoire, que « ce procès est désormais jugé et qu'il n'y a plus de contradicteurs » (4). Cependant certains esprits semblent rester fidèles à la tradition (5), ce qui m'a incité à reprendre l'examen de la question.

III

Quand les historiens ont essayé d'apprécier objectivement les sources narratives qui nous renseignent sur la personne et les actes de Maxence, ils ont été conduits à reconnaître que toutes nous ont tracé de l'usurpateur un portrait conforme aux intérêts de la propagande constantinienne (6).

ства при Константине, Вопрсы Истории, 1965, 5, p. 215 ; JONES, s. v., *Maxentius*, *Encyclopaedia Britannica*, t. 14, 1967, col. 1134 ; PEZZELLA, *l. c*, p. 438. Pareil fait ne fut pas méconnu de DURUY, *op. cit.*, p. 104, ni même de LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. V, 2e éd., Paris, 1702, p. 75.

(1) Ainsi A. PINCHERLE, *La politica ecclesiastica di Massenzio*, *Studi italiani di filologia classica*, N. S., 7, 1929, pp. 131-143, réimprimé tel quel dans *Cristianesimo antico e moderno*, Rome, 1956, pp. 38/50 ; GRÉGOIRE, *La conversion ...*, pp. 231-272 ; GROAG, *l. c.*, coll. 2462-2464 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, et PEZZELLA, *op. cit.*, pp. 434-450, dont l'article déçoit, dans la mesure où il ne rend pas assez compte, malgré son titre, précisément de la politique religieuse du personnage qui nous intéresse ici.

(2) SCHOENEBECK, *l. c.*, p. 5, note 2.

(3) SCHOENEBECK, *op. cit.*, pp. 7/8, 22 ; LIETZMANN, *op. cit.*, p. 75 ; SCHNEIDER, *Geistesgeschichte des antiken Christentums*, Munich, 1954, t. II, p. 256.

(4) GRÉGOIRE, *Les persécutions...*, p. 85.

(5) Cfr. R. REMONDON, *La crise de l'empire romain de Marc-Aurèle à Anastase* (*Nouvelle Clio*, 11), Paris, 1964, p. 145.

(6) Cette vérité première n'est plus contestée aujourd'hui par per-

Eusèbe ne fait pas exception à cette règle (1). La défiance ainsi exprimée à l'égard de la version des faits et gestes de Maxence, tels que les rapporte Eusèbe, se trouve-t-elle pleinement justifiée? A la lecture des lignes consacrées par l'écrivain ecclésiastique au rival malheureux de Constantin, le lecteur qui, au départ, n'a aucune idée préconçue à l'égard du récit tel qu'il lui est présenté, ressent cependant la pénible impression que la nature se montra envers Maxence une marâtre impitoyable, au point de lui refuser la moindre qualité, et de ne lui avoir épargné, par contre, aucune tare, aucun vice (2). Le lecteur moderne, même peu attentif, ne pourra s'empêcher d'éprouver des doutes devant les accusations de magie lancées à l'adresse de Maxence; du fait même de leurs outrances, elles ont été, à juste titre, qualifiées d'« absurdes » (3). On comprend qu'on ait regardé pareilles

sonne. Elle est reconnue au contraire par des historiens de tendances aussi diverses que PINCHERLE, *op. cit.*, pp. 131, 141, 143 ; GROAG, *l. c.*, coll. 2417-2419 ; J. ZEILLER, *Histoire de l'Église de la fin du IIe siècle à la paix constantinienne*, dans *Hist. d. l'Égl. publ. sous la direct. de A. Fliche et V. Martin*, Paris, 1935, t. II, p. 470 ; ALFOELDI, *op. cit.*, pp. v, 46 ; W. SESTON, *Dioclétien et la Tétrarchie. Guerres et réformes (284-300)* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 162), t. I, Paris, 1946, p. 28 ; E. GALLETIER, *Panégyriques latins* (*Coll. Univers. d. France*), vol. 1, Paris, 1949, p. XXV ; vol. 2, Paris, 1952, p. 108 ; MOREAU, *Sur la vision ...*, p. 307, note 5, et *Lactance...*, p. 51, 313 ; VOGT, dans *Relazioni Xo Congr...*, pp. 735-736 et *Constantin der Grosse und sein Jahrhundert*, Munich, 1960, 2e éd., p. 157 ; L. PARETI, *Storia di Roma e del mondo romano. Da Decio a Costantino*, t. VI, Turin, 1961, p. 212 ; P. BRUUN, *Studies in Constantinian Chronology, The American Numismatic Society. Numismatic Notes and Monographs*, 146, 1961, p. 1 ; T. KOTULA, *En marge de l'usurpation de L. Domitius Alexander*, *Klio*, 40, 1962, p. 170 ; J. RUYSSCHAERT, *Essai d'interprétation synthétique de l'arc de Constantin*, *Rendiconti della Pontificia Accademia romana di archeologia*, 35, 1962/1963, p. 81 ; MOREAU, s. v. *Eusèbe de Césarée de Palestine*, *Dictionnaire d'hist. et de géographie ecclés.*, 15, 1963, coll. 1454, 1457 : WINKELMANN, *op. cit.*, p. 234 ; JONES, *op. cit.*, p. 79.

(1) MOREAU, s. v. *Eusebius*, *Reallex. f. Ant. u. Christ.*, 3, 1966, col. 1072.

(2) EUS., *HE*, 8, 14, 2-6 et *Vit. Const.*, 1, 33-36.

(3) GROAG, *l. c.*, col. 2467, à propos d'EUS., *HE*, 8, 14, 5 et 9, 9, 3 ; *Vit. Const.*, 1, 36.

On regrettera que P. BREZZI, *Dalle persecuzioni alla pace di Costan-*

accusations comme une œuvre de la propagande officielle (1).

La même origine suspecte paraît entacher le récit d'Eusèbe, éveillant un intérêt malsain chez ses lecteurs par une affaire à sensation où auraient été impliqués Maxence et une femme, dont l'existence même n'est pas historiquement bien établie (2). En effet, tout ce que nous savons par ailleurs de la vie intime, des mœurs et du caractère de Maxence contredit ces accusations d'Eusèbe (3).

La malveillance apparaît plus clairement encore lorsque'Eusèbe, voulant nous convaincre de la cruauté sans bornes de l'usurpateur, l'accuse formellement d'avoir non seulement mis à mort plusieurs milliers de personnes, dont un nombre incalculable de sénateurs, mais aussi d'avoir, par simple caprice, offert la population romaine en pâture à la soldatesque, occasionnant de la sorte le massacre de plusieurs milliers de citoyens (4).

Qu'il nous suffise d'opposer à cette accusation d'Eusèbe le fait que la postérité ne s'est souvenue d'aucun nom de sénateur exécuté sur l'ordre de Maxence, et que l'on retrouve sous Constantin tous les membres de l'aristocratie mentionnés sous son prédécesseur (5). Ajoutons enfin que des événe-

tino (*Coll. universale studium*, 70), Rome, 1960, p. 90 ; *La politica...*, p. 84, n'ait pas jugé bon d'exprimer une certaine réserve devant les exagérations manifestes contenues dans ces pages d'Eusèbe.

(1) ALFOELDI, *op. cit.*, p. 83.

(2) Se reporter aux commentaires de GROAG, *l. c.*, col. 2467 et G. BARDY, *Eusèbe de Césarée. Histoire Ecclésiastique livres VIII-X et les Martyrs de Palestine* (*Sources chrétiennes*, 55), Paris, 1958, p. 36, note 8, à propos d'EUS., *HE*, 8, 14, 2 ; 8, 14, 16/17 & *Vit. Const.*, 1, 34.

(3) Si GROAG, *l. c.*, coll. 2422, 2467 a parfaitement distingué l'intérêt que présentaient CIL VI 31394a vantant la *censura uetus* de Maxence, et ILS (1) 666-667, reflétant la touchante atmosphère familiale dont Maxence s'entourait, le même auteur (GROAG, *l. c.*, col. 2466) agit bien légèrement en rejetant catégoriquement le témoignage des SCRIPT. HIST. AUG., *Vit. Elag.*, 35, 7, qui fait état de la *uirtus* de Maxence.

Mentionnons encore que les reproches d'immoralité imputés à Maxence par ZOSIME, 2, 12, 3, sont tout aussi dénués de fondement, comme l'a montré KOTULA, *op. cit.*, p. 165, note 4.

(4) EUS., *HE*, 8, 14, 4 ; *Vit. Const.*, 1, 35 et *HE*, 8, 14, 3.

(5) Ainsi GROAG, *l. c.*, col. 2456. Depuis lors, nous connaissons

ments survenus à Rome auxquels Eusèbe fait ici allusion, nous possédons, grâce à Zosime, un récit très circonstancié (1). Loin de démontrer la barbarie de Maxence, il est au contraire tout à l'honneur de celui-ci, puisqu'il nous apprend que la brute sanguinaire dépeinte par Eusèbe mit en réalité tout en œuvre pour arrêter l'effusion de sang aussitôt que les heurts se produisirent entre la troupe et la foule, provoquant par là même un incident, où la responsabilité de Maxence ne fut nullement engagée (2). Pour cette louable action, Maxence se vit d'ailleurs gratifié des épithètes de *clementissimus, prouidentissimus* (3).

A en croire toujours Eusèbe, dont le témoignage est ici, il est vrai, confirmé par celui d'autres auteurs, Rome aurait eu également à souffrir, durant tout le règne de l'usurpateur, d'une des famines les plus effroyables de toute son histoire (4). Mais est-il équitable d'abord de rejeter sur Maxence la responsabilité d'une situation voulue par ses ennemis? Il n'est guère douteux que cette famine soit le résultat de la sécession de l'Afrique et du blocus organisé pour réduire l'Italie. En tout cas, Maxence s'employa de son mieux à remédier à cette situation désastreuse en réoccupant l'Afrique (5). On est en droit, dès lors, de considérer que la disette alimentaire, quelque terrible qu'elle ait été, ne fut pas de longue durée, qu'elle survint au moment

mieux tous les hauts fonctionnaires qui se rallièrent à Constantin, grâce aux études fort complètes de A. CHASTAGNOL, *Les fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire* (*Études prosopographiques*, 2) (Paris, 1962), pp. 47, 52 à 58, 63, et *La préfecture urbaine sous le Bas-Empire* (*Public. de la Facul. de lett. et de scien. humain. d'Alger*, 34) (Paris, 1960), p. 401.

(1) ZOSIME, 2, 13. Nous devons toute la vérité sur ces incidents aux réflexions de GROAG, *l. c.*, col. 2466, et G. M. BERSANETTI, *Iscrizione leptitana in onore di Massenzio*, *Epigraphica*, V/VI (1943/1944), p. 38, note 5.

(2) Cf. le texte de ZOSIME, *l. c.*, vis-à-vis duquel GROAG, *l. c.*, col. 2465, prend beaucoup de liberté. Nous ne le suivrons pas dans cette voie.

(3) ILS (3) n° 8934.

(4) EUS., *HE*, 8, 14, 6 ; *Vit. Const.*, 1, 36. PANEG., 9 (12) 4, 4 éd. E. GALLETIER. CHRONOGR. a. 354, p. 148, éd. Th. MOMMSEN.

(5) Le PANEG., 9 (12) 16, 1 est formel : *infiniti temporis annonam congesserat.*

de la sédition de Domitius Alexander pour se terminer avec la fin de cette insurrection (1). Le témoignage du panégyriste qui vient d'être cité, rend impossible l'interprétation de Groag (2) qui voulait voir dans une inscription trouvée à *Lauinium* la preuve que l'approvisionnement de l'Italie n'était pas encore normalement assuré même à l'époque de Constantin.

On en conviendra aisément, le portrait de Maxence tracé par l'évêque de Césarée manque de traits originaux et se ramène en général à la caricature traditionnelle du tyran (3).

C'est ainsi que la personnalité de Maxence, telle qu'elle nous est représentée par Eusèbe, se distingue peu de celle de Maximin Daïa, sur qui s'abattent les mêmes accusations de magie noire, de cruauté sans bornes, d'immoralité foncière. Lui aussi se voit compromis dans une affaire de mœurs rappelant étrangement celle où fut impliqué Maxence. Enfin il n'a pas épargné non plus à ses sujets les horreurs de la famine (4).

On notera plutôt, dans le cas de Maxence, l'absence d'un trait

(1) Cette révolte s'étendit à toute l'Afrique de 308/9 (KOTULA, *op. cit.*, p. 160 : R. ANDREOTTI, *Recenti contributi alla cronologia costantiania, Latomus*, 23 (1964), p. 541) à 309/310 (P. SALAMA, *A propos de l'usurpateur africain L. Domitius Alexander, Bulletin van de Vereeniging tot Bevordering der Kennis van de Antieke Beschaving te 's-Gravenhage*, 29, 1954, pp. 72-73 ; V. PICOZZI, *Un ripostiglio di « folles » di Massenzio, Numismatica*, N.S., 5, 1964, p. 194) ou 311/2 (ANDREOTTI, *l. c.*).

(2) *L.c.*, col. 2465, à propos de l'inscription décrite par W. DENNISON, *The Latest Dated Inscription from Lavinium, Classical Philology*, 5, 1910, pp. 285-290.

(3) En employant ce terme, j'aimerais cependant qu'il ne subsiste aucune ambiguïté dans l'esprit du lecteur : les mots *τύραννος* — *tyrannus* que l'on retrouve sous la plume d'Eusèbe et des autres écrivains du Bas-Empire, n'ont d'autre signification que celle d'usurpateur (voir W. BERINGER, s.v. *princeps*, PW, *RE*, 22, 1954, col. 2123 ; G. SAUTEL, *Usurpations du pouvoir impérial dans le monde romain et « rescissio actorum »*, dans *Studi in onore di Pietro de Francisci*, Milan, 1956, t. III, p. 463, note 1). Je doute fort qu'en traduisant ce mot par « tyran », les traducteurs français, comme G. Bardy par exemple (voir *passim* la traduction faite par cet auteur des livres VIII et IX de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe), aient toujours une juste compréhension de ce fait.

(4) Respectivement EUS., *HE*, 8, 14, 8 ; 8, 14, 10-12 ; 8, 14, 15 ; 9, 8, 4/5.

propre au tyran, qui ne manque pas au portrait de Daïa : le « tyran » de Rome n'est pas représenté comme un ivrogne, seule caractéristique marquante qui manque à celui de Maxence (1). A part cela, tous les τόποι du tyran lui sont appliqués (2). C'est donc a priori, en quelque sorte, qu'il est considéré comme magicien, débauché, cruel envers ses sujets et, finalement, affameur du peuple (3). Tous les τόποι du tyran sont utilisés par Eusèbe contre les adversaires de Constantin. Pourtant, disons-nous, un des vices de Maximin Daïa manque au portrait du « tyran » de Rome. Il n'est guère probable qu'il s'agisse d'une simple omission d'Eusèbe. S'il n'a pas formulé ce grief classique, c'est que trop manifestement il ne le pouvait pas. Son silence serait ainsi plus significatif que ses accusations positives. Même et surtout si l'on prétend qu'il y eut dans la conduite des usurpateurs des points qui fournirent à Eusèbe l'occasion de leur attribuer les vices traditionnellement reprochés aux tyrans, on devra attacher un prix particulier à l'absence d'un trait aussi caractéristique. Mais qu'on incline à accorder un minimum de créance aux accusations de l'historien ecclésiastique ou qu'au contraire on trouve vraiment trop poussées les ressemblances que présentent chez lui les portraits des ennemis de Constantin, on ne pourra manquer d'accorder une attention particulière au témoignage d'Eusèbe relatif aux convictions religieuses des usurpateurs ; dans

(1) Sur le penchant de Maximin pour la boisson, voir Eus., *HE*, 8, 14, 11.

(2) Groag, *op. cit.*, col. 2467.

(3) Pour Moreau, *Lactance* ..., pp. 253, 428, 439, il ne faisait aucun doute que la magie dont Maxence était accusé, n'était qu'un *topos*. Seston, *Dioclétien* ..., p. 44, à la différence de G. P. Baker, *Constantine the Great and the Christian Revolution*, Londres, 1931, p. 126, estimait quant à lui que les reproches d'immoralité encourus par Maxence ne relevaient que du portrait classique du tyran. Quant à F. Vittinghoff, *Der Staatsfeind in der römischen Kaiserzeit. Untersuchungen zur « damnatio memoriae »*, Berlin, 1936, p. 100, note 462, il nous rappelle utilement que toute usurpation sous l'empire romain était toujours une « *dominatio* ». On se gardera de trop exagérer l'importance de la pénurie alimentaire survenue sous Maxence, si l'on songe que, dans le cas de Daïa, il est fait également mention d'une famine dépassant par sa gravité toutes les précédentes (voir Lact., *De mort. pers.*, 37, 5).

le cas de Maxence du moins, la valeur historique de l'assertion et la spécificité du trait ne peuvent être contestées.

Si les portraits de Maxence et Maximin Daïa, tels qu'ils nous ont été tracés par Eusèbe, présentent d'indéniables similitudes, il est cependant un point auquel, malgré son animosité, Eusèbe n'a pu étendre l'identité, je veux parler de leurs convictions religieuses et de leur position face au phénomène chrétien.

Pour ce qui est de Daïa, Eusèbe est très affirmatif : il s'agit d'un ardent défenseur du paganisme, d'un persécuteur convaincu des chrétiens (1). Cela ne saurait nous étonner de la part d'un ennemi de Constantin. Mais voici textuellement ce que le même Eusèbe écrit de l'autre ennemi de l'empereur chrétien, Maxence :

> *Τούτου παῖς Μαξέντιος, ὁ τὴν ἐπὶ Ῥώμης τυραννίδα συστησάμενος, ἀρχόμενος μὲν τὴν καθ' ἡμᾶς πίστιν ἐπ' ἀρεσκείᾳ καὶ κολακείᾳ τοῦ δήμου Ῥωμαίων καθυπεκρίνατο ταύτῃ τε τοῖς ὑπηκόοις τὸν κατὰ Χριστιανῶν ἀνεῖναι προστάττει διωγμόν, εὐσέβειαν ἐπιμορφάζων καὶ ὡς ἂν δεξιὸς καὶ πολὺ πρᾶος παρὰ τοὺς προτέρους φανείη* (2).

« Aussitôt que Maxence, fils de Maximien, eut usurpé le pouvoir à Rome, cherchant à plaire au peuple de Rome et à le flatter, il *feignit d'embrasser notre foi et ordonna en conséquence à ses sujets* (3) *de suspendre la persécution contre les chrétiens, simulant notre piété* de manière à paraître accueillant et beaucoup plus doux que les empereurs qui l'avaient précédé ».

(1) *HE*, 8, 14, 9.

(2) *HE*, 8, 14, 1.

(3) Je m'écarte ici de la traduction de BARDY, *op. cit.*, p. 32, pour qui *ὑπήκοοι* signifie « subordonnés ». Les autres traducteurs se sont bien gardés de commettre semblable erreur (voir Ph. HAEUSER, *Des Eusebius Pamphili Bischofs von Cäsarea Kirchengeschichte*, Munich, 1932, p. 397 ; J. E. L. OULTON, *Eusebius. The Ecclesiastical History* (*Loeb classical Library*), vol. 2, Londres, 1932, p. 303 ; G. DEL TON, *Eusebio di Cesarea, Storia ecclesiastica e i martiri della Palestina* (*Scrinium Patristicum Lateranense*, 1), Rome, 1964, p. 662). Bardy aurait-il été influencé ici par une traduction fautive, elle aussi, sur ce point, faite en langue néerlandaise (comparer D. FRANSES, *Eusebius Kerkelijke Geschiedenis* (*Bibliothek van Geschiedwerker uit de Oude Kerk*), Bussum, 1946, p. 376) ? Curieuse coïncidence !

Ainsi, à en croire Eusèbe, Maxence adhéra au christianisme ou du moins feignit d'être chrétien, car les termes de « foi », « piété », rencontrés sous la plume d'un écrivain ecclésiastique, ne sont pas susceptibles de plusieurs interprétations.

Lorsqu'on connaît l'état d'esprit qui anime Eusèbe, c'est-à-dire son hostilité envers Maxence, il est absolument impossible de supposer que les faits mentionnés dans cette notice aient été inventés par celui qui «sinon le maudit de tout son cœur» (1). Être chrétien ne pouvait évidemment être considéré comme un grief par l'évêque de Césarée. S'il attribue ce caractère à l'homme qu'il vilipende, c'est qu'il était trop notoire pour être méconnu. Sans doute, comme nous allons le voir, sa propension à dénigrer trouvera-t-elle le moyen de donner une interprétation défavorable de la chose elle-même, sans qu'il s'avise pourtant de la contester. On estimera que sur le point précis des convictions religieuses de l'antagoniste malchanceux de Constantin, Eusèbe n'a pu travestir la vérité, et nous reprendrons à notre propre compte la plaisante formule, frappée par un grand maître : « Eusèbe, son pire calomniateur, accuse Maxence ... d'avoir fait profession de christianisme » (2).

Quand on sait qu'Eusèbe ne répugnait nullement, au gré des contingences politiques, ainsi que cela apparaît très clairement dans le cas de Licinius (3), à reviser entièrement ses conceptions antérieures et, le cas échéant, à modifier ses textes, on estimera que toute mention favorable à Maxence, surgissant furtivement comme celle-ci, est d'autant plus remarquable et offre toutes les garanties souhaitables de sincérité.

Certes, il en coûte à notre historien de l'Église de faire cet aveu ; aussi tente-t-il de discréditer de son mieux celui à qui il doit, à son corps défendant, reconnaître pareil mérite (4).

(1) GROAG, *l. c.*, col. 2463.

(2) GRÉGOIRE, *La conversion ...*, p. 242.

(3) Voyez par exemple CALDERONE, *op. cit.*, p. 216 et R. ANDREOTTI, *L'imperatore Licinio nella tradizione storiographica latina*, dans *Hommages à L. Herrmann* (*Coll. Latomus*, 44), Bruxelles, 1960, p. 106.

(4) A. AMORE, *E esistito papa Marcello?*, *Antonianum*, 33, 1958, pp. 62-63, reconnaît fort justement — on aimerait qu'il soit davantage suivi dans cette voie par les historiens modernes — la partialité du jugement porté par Eusèbe sur la sincérité des convictions chrétiennes de Maxence.

Il entend surtout que ses lecteurs ne puissent éprouver la moindre sympathie pour l'usurpateur abhorré. C'est pourquoi il insiste *à chaque ligne*, tout au long de deux paragraphes, sur le peu de sincérité des convictions religieuses de Maxence (1). Le critique moderne s'estimera à juste titre peu édifié par ces affirmations réitérées, mais avancées sans preuve aucune.

Cette façon de procéder ne manque pas d'habileté, puisqu'elle permet à Eusèbe d'amener ses lecteurs à la conviction que Maxence n'était, au demeurant, qu'un chrétien *pro forma*, et ne valait guère mieux, en définitive, qu'un païen. Il peut ainsi le gratifier fort généreusement de l'épithète abusive de *δυσσεβής* et le représenter, malgré une conduite toute différente vis-à-vis de la religion chrétienne, comme l'homologue parfait de deux païens notoires, à savoir Daïa et Licinius (2).

Les lecteurs et en particulier les historiens qui étendirent à Maxence l'accusation de paganisme et de persécution sont tombés dans le piège que leur tendait Eusèbe (3). C'est bien une assimilation complète des ennemis de Constantin et des persécuteurs du christianisme qu'il avait l'intention de leur

(1) Eus., *HE*, 8, 14, 1/2 : *Μαξέντιος... τὴν καθ' ἡμᾶς πίστιν ἐπ' ἀρεσκείᾳ καὶ κολακείᾳ ... καθυπεκρίνατο ... εὐσέβειαν ἐπιμορφάζων καὶ ὡς ἂν δεξιὸς καὶ πολὺ πρᾶος ... φανείη· οὐ μὴν οἷος ἔσεσθαι ἠλπίσθη, τοιοῦτος ἔργοις ἀναπέφηνεν, εἰς πάσας δ' ἀνοσιουργίας ὀκείλας, οὐδὲν ὅ τι μιαρίας ἔργον καὶ ἀκολασίας παραλέλοιπεν.*

(2) L'en-tête d'Eus., *HE*, 8, 14 (pour G. Bardy, *Eusèbe de Césarée. Histoire Ecclésiastique. Introduction* (coll. *Sources chrétiennes*, 73), Paris, 1960, p. 111, il n'y a aucun doute qu'Eusèbe est « personnellement l'auteur des titres ») qualifie Maxence et Maximin Daïa d'ennemis de la foi chrétienne. Quant à Eus., *HE*, 8, 14, 8 ; 9, 9, 1 ; 9, 9, 5 ; 9, 9, 7-8 et enfin 9, 11 (le titre), il attribue aux trois empereurs cités dans le texte l'épithète de *δυσσεβής*. Andreotti, *L'imperatore Licinio* ..., p. 107, a bien mis l'accent sur l'intention calomniatrice des exagérations d'Eusèbe assimilant Maxence à Maximin.

(3) On devra convenir de l'habileté des procédés d'Eusèbe puisqu'ils ont réussi à tromper non seulement les écrivains du Moyen Âge, mais aussi des historiens modernes de la valeur de Duchesne, *op. cit.*, p. 95, note 1 ; Baynes, *op. cit.*, p. 679 ; Vogt, s. v. *Christenverfolgungen* ..., col. 1197 ; H. Doerries, *Konstantin der Grosse* (*Urban Bücher*, 29), Stuttgart, 1958, p. 28 ; Pareti, *op. cit.*, pp. 209-210 ; Vogt, *Der Niedergang Roms*, Zurich, 1965, p. 179.

suggérer, mais un minimum d'égard envers ses contemporains et la connaissaince qu'ils avaient de certains faits l'empêchèrent d'exprimer lui-même une opinion qu'il souhaitait voir se répandre (1). Gardons-nous donc de nous laisser prendre au piège et, pour cela, il suffira de rester fermement attaché à la teneur exacte du témoignage d'Eusèbe. Celui-ci, dégagé de toutes les insinuations visant précisément à en atténuer l'effet, est formel et irrécusable : Maxence fit profession de christianisme. Et ce fait avait une telle notoriété à l'époque que, même en 324, dans la quatrième édition de son *Histoire Ecclésiastique*, Eusèbe n'a pu le nier (2).

Encore en 337, alors que le souvenir de Maxence commençait à s'estomper, pour n'avoir pas à rappeler malencontreusement à son auditoire l'exacte vérité sur les sentiments religieux de l'usurpateur tant décrié, Eusèbe préféra n'y faire aucune allusion, ni en bien ni en mal (3).

(1) J'aimerais ici faire entière justice à notre prélat, car je ne voudrais en aucun cas que cette hostilité qu'il manifeste envers Maxence soit interprétée par le lecteur moderne comme une haine personnelle, sur les motifs de laquelle on ne pourrait que vainement s'interroger. La raison en est beaucoup plus simple. Que Maxence ne trouve grâce ni auprès d'Eusèbe ni auprès d'aucun des écrivains de son temps s'expliquera aisément par la *damnatio memoriae* qui s'abattit sur Maxence en janvier 313 (J. GAUDEMET, *Constantin restaurateur de l'ordre*, dans *Studi in onore di S. Solazzi*, Naples, 1948, p. 652 ; VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 328), ainsi que la *rescissio actorum* dont il fut également l'objet, mesure qui frappait automatiquement tout usurpateur (VITTINGHOFF, *op. cit.*, p. 96), et à laquelle ferait allusion le *Cod. Theodos.*, 15, 14, 3-4, à condition toutefois d'en corriger la souscription, dont la date est certainement erronée (O. SEECK, *Regesten der Kaiser und Päpste für die Jahre 311 bis 476 n. Chr.*, Stuttgart, 1919, p. 177), ainsi que la prétendait le même SEECK, *Die Zeitfolge der Gesetze Constantins, Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Romanische Abtheilung*, 10, 1889, p. 207.

(2) Sur la date de la quatrième édition, voir, par exemple, MOREAU, s. v. *Eusèbe* ..., col. 1455.

(3) Cette réflexion m'a été inspirée par les remarques judicieuses de PINCHERLE, *op. cit.*, p. 135, note 3, à propos d'EUS., *Vit., Const.*, 1, 33, dont le panégyrique date des environs de septembre 337 (MOREAU, *l. c.*, col. 1457).

IV

L'intérêt que présente pour notre propos Lactance, cet autre grand témoin de la période constantinienne, est double. Non seulement il viendra confirmer péremptoirement les données d'Eusèbe, mais il nous éclairera par la même occasion sur les raisons de l'élimination de Maxence du collège des tétrarques.

Car — on ne le soulignera jamais assez — rien ne laissait présager, de prime abord, ce que deviendraient plus tard les relations entre Maxence et les tétrarques. En effet, dès sa naissance le *nomen gentilicium* de *Valerius*, qu'il reçut alors, désignait Maxence comme César présomptif (1). Faut-il rappeler qu'en 285, Maximien devint César sous le nom de *M. Aurelius Valerius Maximianus* ; en 293, Galère sous le nom de *C. Galerius Valerius Maximianus*, et Constance sous celui de *C. Flauius Valerius Constantius* ; en 305 enfin, Maximin sous le titre de *Galerius Valerius Maximinus*, et Sévère sous le nom de *Flauius Valerius Seuerus* (2) ? Sans doute ne sera-t-il pas inutile d'ajouter qu'en revêtant la dignité de César, *Carausius* aussi, tout comme le fils de Maxence, *Romulus*, s'adjoindra le gentilice de *Valerius*, dont sera encore porteur le fils aîné de Constantin, *Crispus* (3). On s'étonne que des critiques, ayant par ailleurs reconnu que le port de pareil nom gentilice était réservé aux membres de la Tétrarchie ou à ceux qui étaient destinés à le devenir (4), n'aient pas tiré la conséquence qui s'imposait aussi dans le cas de Maxence,

(1) ILS (1), n° 666.

(2) E. Stein, *Histoire du Bas-Empire* (*284-476*) (Édition française par J.-R. Palanque), t. I, Bruges, 1959, pp. 65-67, 82.

(3) En usurpant le pouvoir à l'époque de Dioclétien, Carausius prit le titre de César (E. De Ruggiero, s. v. *Carausius*, *Dizionario epigrafico di antichità romana*, vol. II, 1, Rome, 1900, p. 112). Ce même titre fut porté par *Romulus* (ILS (1), n° 667 et 672) et par *Crispus* (ILS (1), n° 716).

(4) Seeck, s.v. *Flavius Valerius Severus*, *PW RE*, II, 2, 1923, col. 2002 ; Groag, *l. c.*, col. 2419 ; Seston, *Dioclétien ...*, pp. 41, 236 ; Andreotti, s. v. *Licinius*, *Dizionario epigrafico di antichità romana*, vol. IV, Rome, 1958/1959, p. 984.

à savoir l'existence d'une disposition initiale le désignant officiellement comme héritier présomptif. Telle était donc la condition de Maxence en 289 (1) et encore en 297. D'aucuns ont imaginé que le panégyriste de 297 n'était nullement l'interprète de la position officielle des tétrarques dans le problème de la succession, mais n'exprimait que les souhaits du seul Maximien Hercule (2). Cette opinion paraît peu soutenable à qui sait que Lactance en personne, quelle que soit son aversion pour le fils de Maximien, ne pourra nier qu'une place lui ait été réservée dans le collège des tétrarques (3). D'ailleurs, quelques années auparavant, en 293, c'est-à-dire l'année même où le régime avait été institué, Maxence n'avait-il pas été marié à la fille de Galère et n'avait-il pas vu ainsi ses liens resserrés avec les tétrarques (4)? On n'ignore pas combien ceux-ci, fort soucieux d'assurer un maximum de cohésion

(1) R. PICHON, *Les derniers écrivains profanes*, Paris, 1906, p. 88 ; SESTON, *op. cit.*, pp. 99-100 et *Rom. Die römische Welt*, dans *Propyläenweltgeschichte*, t. IV, Berlin-Francfort-Vienne, 1963, p. 493, ont bien aperçu l'intérêt que présentait le PANEG., 2 (10) 14, 1 *anno* 289 (GALLETIER, *op. cit.*, vol. 1, pp. 8/9).

(2) Ainsi J. A. STRAUB, *Vom Herrscherideal in der Spätantike* (*Forschungen zur Kirchen- und Geistesgeschichte*, 18), Sutttgart, 1939, p. 94 ; SESTON, *Dioclétien* ..., pp. 216, 221 ; BERINGER, s. v. *princeps*, col. 2150 ; PARETI, *op. cit.*, p. 142 à propos du PANEG., 4 (8) 20, 1 *anno* 297 (MOREAU, *Lactance* ..., p. 312). Le même auteur (pp. 312-313) s'est insurgé contre pareille interprétation.

(3) Réflexion pertinente de PICHON, *op. cit.*, p. 97, émise à propos de LACT., *De mort. persec.*, 18, 8 ; 19, 4.

(4) Je dois tout ceci aux observations judicieuses de SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. I, 2e éd., Berlin, 1897, p. 34 ; HOLSAPPLE, *op. cit.*, p. 98 ; H. M. D. PARKER, *A History of the Roman World from A. D. 138 to 337* (*Methuen's History of the Greek and Roman World*, 7), 2e éd., Londres, 1958, p. 238.

C'est en 293, l'année précise où le régime s'organisait (GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 66) et où plusieurs autres unions furent contractées (pour les détails, se reporter à STEIN, *op. cit.*, p. 68) que dut se placer ce mariage (GROAG, *l. c.*, col. 2420 ; MOREAU, *op. cit.*, p. 313 ; PARKER, *op. cit.*, p. 358, note 72), pour lequel ni Galère ni son beau-fils n'éprouvèrent la moindre répulsion ; il y a bien longtemps que GROAG., *l. c.*, corrigea sur ce point J. BURCKHARDT, *Die Zeit Constantins des Grossen* (reproduction de la 2e édition dans la *Bibliothek der Weltgeschichte*, Francfort, 1954, p. 256).

entre les membres de leur collège, eurent recours aux alliances matrimoniales (1).

Disons enfin que cette idée de voir en Maxence un César présomptif était très répandue dans l'opinion publique : ainsi c'est de ce titre de César et non du titre officiel de *princeps inuictus*, choisi sur l'heure par l'usurpateur, que Maxence se verra honoré dans plusieurs inscriptions, apposées en Afrique, et sur des monnaies émises dans la même contrée, lors de son avènement (2). Trop éloignés de Rome pour être parfaitement informés sur les événements survenus dans la capitale, les graveurs d'Afrique ignorèrent la titulature exacte adoptée sur le moment par les empereurs ; c'est en dernière minute seulement qu'ils opérèrent les corrections qui s'imposaient (3).

(1) Ce fait avait déjà été remarqué par des historiens anciens comme AUR. VICT., *Caes.*, 39, 24 et EUTROP., 9, 22. Voyez aussi BESNIER, *op. cit.*, p. 291 ; SESTON, *op. cit.*, p. 236 ; REMONDON, *op. cit.*, p. 120.

(2) CIL VIII, 1220 (les doutes exprimés par SEECK, *Neue und alte Daten zur Geschichte Diocletians und Constantins*, *Rheinisches Museum*, 62, 1907, p. 514, note 1, au sujet de cette inscription sont superflus) ; S. GSELL, *Inscriptions latines d'Algérie*, t. I, Paris, 1922, n° 3971 ; CIL VIII, 22346 ; L. LESCHI, *Recherches épigraphiques dans le pays de Nemencha (commune de Tébessa)*, *Revue africaine*, 1931, p. 288.

Les monnaies (J. MAURICE, *Numismatique constantinienne. Iconographie et chronologie. Description historique des émissions monétaires*, vol. 1, Paris, 1908, pp. 348, 351, I, 1, et N. LEWIS, *A Hoard of Folles from Seltz (Alsace)*, *The Americ. Numism. Society. Numismatic Notes and Monographs*, 79, 1937, pp. 74-75) datent en toute certitude du début du règne de Maxence, puisque l'atelier monétaire de Carthage cessera toute activité en 307 (G. ELMER, *Die Prägungen des staatlichen römischen Münzamtes in Karthago*, *Numismatische Zeitschrift*, 21, 1932, p. 34 ; P. SALAMA, *Sur un lot monétaire constantinien découvert au Guelta (Algérie)*, *Annali dell'Istituto italiano di numismatica*, 7/8, 1960/1961, p. 263).

(3) Ces constatations ont été ignorées par SALAMA, *A propos de l'usurpation ...*, p. 67, et BRUUN, *op. cit.*, p. 8, qui dès lors sont amenés à des conclusions aberrantes.

Sur quelques monnaies carthaginoises (MAURICE, *op. cit.*, p. 351, II, 3 ; O. VOETTER, *Die Münzen der römischen Kaiser, Kaiserinnen und Caesaren von Diocletianus bis Romulus. Katalog der Sammlung Paul Gerin* (Vienne, 1921), p. 130 n° 2), le titre de César a même été remplacé par celui de *princeps inuictus* « visiblement sur l'injonction de Rome » (GROAG, *op. cit.*, col. 2425). Comme autre exemple de semblable bévue commise par les graveurs africains, citons l'inscrip-

Dans ces conditions, plus rien ne devait empêcher la prise en considération de la candidature du fils de Maximien au poste de César, aussitôt qu'une place se serait trouvée vacante dans le collège des tétrarques (1).

Or, c'est précisément tout le contraire qui se produisit (2). Subitement considéré comme un personnage indigne, Maxence sera confiné dans ses terres comme un «simple particulier» (3). Perdant assez curieusement tout crédit auprès des maîtres du moment, écarté ostensiblement de toute haute charge dans les affaires de l'État, alors qu'il eût été juste de lui en confier une vu sa haute naissance, Maxence, le César déchu, connut la disgrâce de n'être plus qu'un sénateur comme tant d'autres (4). Cette rétrogradation fut durement ressentie par lui (5), ce qui se conçoit aisément quand on sait l'estime dont était entouré au même moment le fils d'un autre tétrarque, à savoir Constantin.

Tandis que Maxence, naguère encore César présomptif, se voyait ainsi « mis à l'écart » (6), son rival, bien que plus jeune de plusieurs années, fut élevé à la cour de Dioclétien où il

tion CIL VIII, 22116, où Maximien est gratifié d'un titre qu'il ne porta jamais, celui de César (ces faits n'ont pas échappé à l'attention de LESCHI, *op. cit.*, p. 289 ; C. E. KING, *The Maxentian Mints, The Numismatic Chronicle*, 19, 1959, p. 60 ; M. R. ALFOELDI, *Die constantinische Goldprägung*, Mayence, 1963, p. 25).

(1) GROAG, *op. cit.*, coll. 2420-2421 ; BAKER, *op. cit.*, p. 81 ; ENSSLIN, dans *The Cambridge Ancient History*, 12, 1939, p. 385 ; PARKER, *op. cit.*, p. 238 ; VOELKL, *op. cit.*, p. 15 ; G. RICCIOTTI, *La era dei martiri. Il cristianesimo da Diocleziano a Costantino*, Rome, 1953, p. 63.

(2) PANEG., 2 (10), 8, 2 ; LACT., *De mort. persec.*, 19, 9-11.

(3) STEIN, *op. cit.*, p. 85, à propos d'EUTROPE, 10, 2, et PS. AUR. VICT., *Epit.*, 40, 2.

(4) Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien le 1er mai 305 (GROAG, *op. cit.*, col. 2421), Maxence n'eut plus droit au titre de *nobilissimus uir*, c'est-à-dire de *nobilissimus Caesar* (sur ce terme voir W. ENSSLIN, s.v. *Nobilissimus*, *PW RE*, XVII, 1, 1936, coll. 792-793), mais à celui de *uir clarissimus* (ILS (1), nº 666), qui correspond, comme on sait, à celui de sénateur. Comme l'a très bien écrit GROAG, *l. c.*, jamais les tétrarques n'ont cru devoir lui accorder une charge plus élevée, comme celle de consul par exemple.

(5) ZOSIME, 2, 9, 2 : « ... *οὐκ ἀνασχετὸν εἶναι νομίσας Μαξέντιος* ».

(6) IBIDEM, : « ... *εἰκῇ κείμενος* ... ».

trouva la possibilité de s'exercer au métier d'officier et de faire ainsi un premier apprentissage de son futur métier d'empereur (1).

Il faut expliquer ce revirement des tétrarques, trouver les raisons à une attitude si différente à l'égard de princes aux droits apparemment identiques.

Aux dires de Lactance, Dioclétien, à la veille même de son abdication, n'avait aucune hostilité envers Maxence ; il céda simplement à la pression de Galère (2). Ainsi donc Dioclétien n'aurait renoncé à coopter Maxence qu'à cause de l'opposition catégorique de Galère, à qui reviendrait l'entière responsabilité de l'éviction du fils de Maximien.

Jusqu'ici, il n'existait aucun désaccord entre les historiens, satisfaits de cette version des faits. A ma connaissance, Groag est le premier à la mettre en question, mais à nos yeux sans argument décisif (3).

Le désaccord existe plutôt au sujet des motifs pour les-

(1) Selon PALANQUE, *Chronologie constantinienne*, *Revue des Études anciennes*, 40, 1938, pp. 241-245 Constantin serait né en 282. Il semble toutefois que ce fut plutôt en 285 (DOERRIES, *op. cit.*, p. 176, note 3). Quant à la date de naissance de Maxence, il est impossible d'avancer une année avec précision (GROAG, *op. cit.*, coll. 2419-2420). Il est hors de doute cependant qu'en 289 (PANEG., 2 (10), 14, 1. Sur la date de ce panégyrique, voir GALLETIER, *op. cit.*, vol. 1, pp. 8-9), Maxence n'était encore qu'un bambin n'ayant pas sept ans accomplis, puisque ce n'est qu'à cet âge que les enfants recevaient, à l'époque, leur première instruction (H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, 1948, p. 360).

Sur ce séjour de Constantin à la cour de Dioclétien, consulter *FGH*, n° 219, 2, éd. F. JACOBY, et EUS., *Vit. Const.*, 1, 19, où l'on peut voir Constantin accompagnant Dioclétien lors de son voyage en Égypte en 297/8 (pour la date, voir par exemple Cl. VANDERSLEYEN, *Chronologie des préfets d'Égypte de 294 à 395* (*Coll. Latomus*, 55), Bruxelles, 1962, pp. 68-69). Par la suite, le même Constantin servira en Asie (AN. VALES., 2, 2), sous les ordres de Galère, comme *tribunus ordinis primi* (LACT., *De mort. persec.*, 18, 10).

(2) LACT., *De mort. persec.*, 18, 7-11.

(3) GROAG, *op. cit.*, col. 2421, qui refuse sans argument aucun de prendre en considération le témoignage de Lactance, estimait-il le refus de l'*adoratio* exprimé par Maxence comme un motif trop futile pour justifier l'éviction de la Tétrarchie?

quels Galère aurait jugé Maxence indigne de la charge de César (1).

J. P. Baker, par exemple, estimait Maxence un jeune homme dépourvu de valeur. C'est son incapacité notoirement reconnue qui aurait obligé les tétrarques à lui refuser les privilèges accordés à Constantin et, a fortiori, la charge de César (2). Mais pareille opinion est-elle défendable ? Pouvait-il être vraiment dépourvu de toutes les qualités de l'homme d'État, celui qui allait avoir l'audace de s'insurger contre les tétrarques, parvenir à déjouer leurs plans hostiles durant des années, et tenter, non sans succès, de mener une politique audacieuse dans plus d'un domaine (3) ? Le critère de la compétence ne semble du reste pas être particulièrement déterminant dans le cas de l'élection d'un César, puisqu'au témoignage du *De mortibus persecutorum*, ce serait précisément l'incapacité des futurs Césars, Sévère et Daïa, que Dioclétien aurait objectée au choix de Galère (4).

Un autre historien anglo-saxon, A. H. M. Parker, ne voulait voir, quant à lui, dans la haine de Galère envers Maxence qu'un simple prolongement de celle qu'il nourrissait à l'endroit de Maximien (5). C'est là une hypothèse qui s'accorde mal avec le reste du témoignage, qui nous représente Maxence « mal vu » à la fois de Galère et de Maximien (6).

Reconnaissant l'importance particulière que revêtait, aux yeux de Galère, l'expérience des armes possédée par ses lieutenants Sévère et Maximin Daïa, plusieurs historiens, à la

(1) LACT., *De mort. persec.*, 18, 11 ; « *ille* » (= *Maxentius*), *inquit* (= *Galerius*), « *dignus non est* ».

(2) *Op. cit.*, pp. 58-59.

(3) Notamment dans le domaine fiscal (GROAG, *op. cit.*, col. 2454), institutionnel (A. CHASTAGNOL, *Observations sur le consulat suffect et la préfecture au Bas-Empire*, *Revue historique*, 219, 1958, pp. 223, 227-228 ; *La préfecture ...*, pp. 65, 398) et artistique (GROAG, *op. cit.*, coll. 2459-2462), en plus de la politique religieuse, dont nous nous préoccupons plus spécialement ici.

(4) LACT., *De mort. persec.*, 18, 14 : « *non idoneos mihi das quibus tutela rei publicae committi possit* ». Dioclétien, en effet, se serait ainsi exprimé à propos des deux candidats présentés par Galère.

(5) *Op. cit.*, pp. 238-239.

(6) LACT., *De mort. persec.*, 18, 9 : « *utrique inuisus fuit* ».

suite d'Otto Seeck (1), supposent que Maxence a dû démériter auprès de Galère précisément par son manque de qualités militaires. Certes, Maxence n'avait rien d'une nature guerrière ; ses contemporains déjà ne s'y sont pas trompés (2). Sa cause eut certainement à en souffrir. Ainsi, lors de la campagne de Galère, Maxence tenait ce dernier entièrement à sa merci, mais il le laissa stupidement échapper (3). Peut-être même ce pacifisme, prêté à Maxence et aux chrétiens en général (4), a-t-il fourni à Galère un motif supplémentaire de l'é-

(1) SEECK, *Geschichte ...*, p. 80 ; BESNIER, *op. cit.*, p. 350 ; ENSSLIN, dans la *Cambridge Anc. Hist.*, 12, 1939, p. 384 ; SESTON, *Dioclétien ...*, pp. 99-100 ; ENSSLIN, s. v. *Valerius Diocletianus*, *PW RE*, VII A2 (1948), col. 2450 ; STEIN, *op. cit.*, p. 83 ; BREZZI, *La politica...*, p. 75. Voici comment s'exprime Galère : « *Seuerum ... dignus, inquit, quoniam militibus fideliter praefuit* » (LACT., *De mort. persec.*, 18, 12). Quant à Daïa on vantera en lui le « *militum pastor* » (LACT., *De mort. persec.*, 19, 6).

(2) PANEG., 9 (12) 14, 4 : *non ille adspirare in campum, non exerceri armis, non puluerem pati.* AUR. VICT., *Caes.*, 40, 20 : *Adhuc pauidus et imbellis atque in desidiam foede pronus.* Le PANEG., 10 (4) 28, 1 ira même jusqu'à s'étonner des grossières erreurs stratégiques qu'il a pu commettre.

(3) LACT., *De mort. persec.*, 27, 4 : *Fugam trepidus capessiuit, in qua opprimi facile potuit, si cum paucis quispiam sequeretur.* Voir aussi GROAG, *op. cit.*, col. 2433.

(4) GROAG, *op.cit.*, col. 2451, est amené à conclure, sur base de documents numismatiques (VOETTER, *op. cit.*, p. 225, n° 20/21 ; MAURICE, *op. cit.*, p. 282 VII), que le programme politique de Maxence est celui de la paix. Sans doute l'Église ancienne n'adopta-t-elle pas face au militarisme une attitude d'où l'équivoque fût entièrement absente (B. SCHOEPF, *Das Tötungsrecht bei den frühchristlichen Schriftstellern* (*Studien zur Geschichte der kath. Moraltheologie*, 5), Ratisbonne, 1958, p. 239 ; J. M. HORNUS, *Évangile et Labarum. Étude sur l'attitude du christianisme primitif devant les problèmes de l'État, de la guerre et de la violence* (*Nouvelle série théologique*, 9), Genève, 1960, p. 125). Néanmoins l'opinion prévaut généralement de nos jours que la majorité des chrétiens étaient des pacifistes (J. FERGUSON, *The Nature of Early Christian Pacifism*, *The Hibbert Journal*, 55, 1957, p. 349), au moins jusqu'à ce que s'amorce la profonde mutation surgissant postérieurement au concile d'Arles de 314 (HORNUS, *op. cit.*, pp. 127 sqq.). En guise de témoignages, rappelons seulement que la communauté chrétienne de Rome semble avoir toujours adopté, dans ce domaine, une position de fermeté (R. H. BAINTON, *The Early Church and War*, *The Harvard Theological Review*, 39, 3, 1946, p. 194), qui était également

carter du pouvoir, mais il n'empêche que ceci reste supputation d'historien moderne. Ces faits font peut-être mieux comprendre le peu d'affection que Galère pouvait éprouver à l'endroit d'un beau-fils trop « civil » à son gré, mais ne fournit pas pour autant une raison suffisante de l'inimitié qu'il lui témoigna. Si l'on veut maintenir le contact avec les sources, garder le droit d'invoquer le témoignage de Lactance, il faut faire une place à la seule raison mise en avant par le *De mortibus persecutorum* : le refus obstiné de l'« *adoratio* » (1).

Pourtant est-il concevable que les empereurs aient écarté leur propre fils et gendre du pouvoir pour une raison apparemment aussi futile ? Et, inversement, une obstination aux conséquences aussi graves est-elle attribuable à Maxence, si le geste exigé par le protocole et d'ailleurs facilement accepté de l'opinion publique d'alors n'avait fait que froisser sa fierté ? En réalité, on voit mal Galère éprouver les craintes que lui prête le *De mortibus persecutorum* du seul fait d'un simple manquement au protocole impérial (2).

On n'explique pas davantage pareille résistance de Maxence, si l'on se borne à considérer que « l'*adoratio* relevait de l'étiquette plutôt que de la religion » (3). Le prestige du savant Bollandiste H. Delehaye a trop longtemps freiné les recherches nécessaires sur ce point (4). La question mériterait une étude

celle d'un illustre contemporain de Maxence, Lactance (*Div. Inst.*, IV, 20, 15/17).

(1) LACT., *De mort. persec.*, 18, 9 : *Erat autem Maximiano <filius> Maxentius huius ipsius Maximiani gener, homo perniciosae ac malae mentis, adeo superbus et contumax, ut neque patrem neque socerum solitus sit adorare, et idcirco utrique inuisus fuit* (voir également Ps. AUR. VICT., *Epit.*, 40, 14). LACT., *De mort. persec.*, 26, 4, dit encore de Galère : *oderat hominem* (= *Maxentium*). Quant à AUR. VICT., *Caes.*, 40, 25, il ne se fait pas faute de mentionner l'irritation de Maximien, lorsque celui-ci eut appris que son fils s'était emparé par la force du pouvoir à Rome.

(2) LACT., *De mort. persec.*, 18, 11 met dans la bouche de Galère ces paroles : « *Ille* » (= *Maxentius*) *inquit, « dignus non est, qui enim me priuatus contempsit, quid faciet, cum imperium acceperit? »*.

(3) H. DELEHAYE, *Les persécutions dans l'armée de Dioclétien* (*Bulletin de la Classe d. lettres et d. scienc. morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5), Bruxelles, 1921, p. 10 ; voir aussi pp. 9 et 13.

(4) Si l'on fait exception de E. Ch. BABUT, *L'adoration des empereurs*

étendue. Nous ne pouvons songer dans le cadre de cet article à développer le sujet comme il le mériterait (1).

S'il est vrai, comme l'a souligné H. Grégoire (2), que le rituel de l'*adoratio* resta de règle pendant toute l'époque byzantine, ce serait anticiper dangereusement sur le cours des événements et commettre par là même un singulier anachronisme d'affirmer, sur la foi de quelques textes relativement tardifs, tels ceux de Saint Augustin (3), que le geste de l'adoration ne répugnait en rien à la conscience d'un chrétien.

Signalons d'emblée que Byzance nous fournit encore l'occasion, tout au cours de son histoire, d'observer l'incompatibilité de la *proskynèse* rendue à Dieu et à l'empereur (4). On

et les origines de la persécution de Dioclétien, *Revue historique*, 123 (1916), pp. 225-252, qui fut un pionnier dans ce domaine, on peut dire que dans l'ensemble les vues de Delehaye continuent à prédominer très largement parmi les historiens, comme par exemple ZEILLER, *Histoire de l'Église* ..., p. 458 ; K. M. SETTON, *Christian Attitude towards the Emperor in the Fourth Century* (*Studies in History, Economics and Public Law*, 482), New York, 1941, p. 207 ; RICCIOTTI, *op. cit.*, pp. 40-41 ; L. CERFAUX-J. TONDRIAUX, *Un concurrent du christianisme. Le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine* (*Bibliothèque de théologie*, sér. 3, vol. 5), Tournai, 1957, pp. 378-379 ; W. H. C. FREND, *Martyrdom and Persecution in the Early Church. A Study of a Conflict from the Maccabees to Donatus*, Oxford, 1965, p. 485. Néanmoins, une réaction aux conceptions de Delehaye commence à s'amorcer timidement ; citons outre l'ouvrage déjà ancien de L. BRÉHIER-P. BATIFFOL, *Les survivances du culte impérial romain. A propos des rites shintoïstes*, Paris, 1920, p. 7 ; O. CULLMANN, *Dieu et César. Le procès de Jésus. Saint Paul et l'autorité. L'apocalypse et l'État autoritaire*, Neuchâtel, 1956, p. 84 ; ALAND, *op. cit.*, p. 579 ; HORNUS, *op. cit.*, p. 11 ; L. KOEP, *Antikes Kaisertum und Christusbekenntnis in Widerspruch*, *Jahrbuch f. Antike u. Christentum*, 4, 1961, p. 67 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 146, note 72.

(1) L'ouvrage de Bréhier-Batiffol cité à la note précédente est encore, bien que sommaire (il ne s'agit que d'une introduction) et déjà ancien, la meilleure étude sur le maintien du culte impérial après le triomphe du christianisme.

(2) *Op. cit.*, p. 66.

(3) DELEHAYE, *op. cit.*, p. 11, s'appuie, par exemple, sur un texte d'AUGUSTIN, *De Ciuitate Dei*, 10, 4.

(4) Les quelques textes réunis par A. ALFOELDI, *Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhofe* (*Mitteilungen des deutschen archaeologischen Instituts, Römische Abteilung* 49, 1934), p. 61, note 7, sont tout à fait convaincants à cet égard.

remarquera également que même à l'époque de Constantin, la christianisation de l'*adoratio* et, avec elle, du culte impérial tout entier ne se fit pas aussi aisément qu'on l'a supposé (1). Constantin n'a jamais exigé, semble-t-il, l'adoration de la part des évêques (2). Il jugea même utile d'user d'un stratagème qui consista à disposer à l'intérieur de son diadème un des clous de la croix du Christ, de manière à tranquilliser entièrement la conscience de ses sujets chrétiens (3).

Si donc même un empereur chrétien, fût-il le prestigieux Constantin, usa de pareil artifice pour faire admettre par les chrétiens l'acte d'adoration de l'empereur, est-il surprenant que les chrétiens aient refusé obstinément l'*adoratio* à des souverains païens? Le geste visait à honorer la divinité dont l'empereur était le représentant, mais tandis que l'empereur chrétien était « le vicaire du Christ », les tétrarques de Dioclétien prétendaient incarner les divinités de Jupiter et d'Hercule (4). Un geste identique n'avait donc pas la même signification à leur époque et à l'époque suivante. C'est pourquoi on admettra avec Fr. Casavola que la transposition du culte impérial du plan païen au plan chrétien réside moins dans un profond changement qu'aurait connu ce culte à l'époque de Constantin, ainsi que l'a cru J. Vogt, que dans cet autre bouleversement, parfaitement attesté celui-là, qui consista dans l'adhésion des empereurs à la foi chrétienne (5).

(1) Pour W. ENSSLIN, *Gottkaiser und Gottes Gnaden* (*Sitzungsberichte d. bayerisch. Akadem. d. Wissensch., Phil.-hist. Abteil.*, 6), Munich, 1943, pp. 455/456, l'amalgame aurait été chose aisée.

(2) Ainsi au concile de Nicée, les évêques mis en présence de l'empereur purent rester assis et ne furent pas tenus de lui rendre l'adoration. BREHIER-BATIFFOL, *op. cit.*, p. 18, et VOGT, s. v. *Constantinus ...*, col. 355, ne manquèrent pas d'être fort impressionnés par cette notice d'EUS., *Vit. Const.*, 3, 10.

(3) AMBR., *De obitu Theodos.*, 48 : *ut crux Christi in regibus adoretur ... non insolentia ista sed pietas, cum defertur sacrae redemptioni.* Voyez les considérations émises à propos de ce texte par ENSSLIN, *op. cit.*, p. 68.

(4) Sur l'attachement des tétrarques à Jupiter et à Hercule, voir, par exemple, ENSSLIN, s. v. *Valerius Diocletianus.*, col. 2451, et SESTON, s. v. *Diocletianus*, dans *Reallex. f. Ant. u. Christ.*, 3, 1957, coll. 1039-1042.

(5) Fr. CASAVOLA, *Le politiche dei cristiani pregiustinianei*, *Labeo*, 1 (1955), p. 55 et VOGT, *op. cit.*, col. 354.

W. Seston, sans doute sous l'emprise de la théorie de H. Delehaye dénoncée plus haut, eut tort de ne voir dans les textes où les tétraques s'affirmaient à la fois comme empereurs et dieux qu'une simple « hyperbole » (1). Pareille base sur laquelle reposait désormais le culte impérial nouvellement réorganisé par les tétrarques, rendait celui-ci à jamais inacceptable pour les chrétiens et quelques textes empruntés à leur littérature montreront à suffisance combien ils sont en contradiction formelle avec les exigences exprimées par les païens dans les textes que nous venons de citer à la note précédente de cette même page (2).

Dans cette perspective, on comprend l'obstination de Maxence, sa signification et ses conséquences. Ce refus obstiné de l'*adoratio* de la part de celui dont tout l'avenir dépendait de ce geste, révèle l'importance que sa conscience lui accordait. Cette véritable objection de conscience que nous connaissons par le récit déformant d'un pamphlétaire ne peut s'expliquer que par les convictions chrétiennes de Maxence, et nous sommes ainsi amenés à observer une remarquable convergence entre le témoignage du *De mortibus* et celui d'Eusèbe.

D'autre part, la conduite de Galère vis-à-vis de son gendre devient, elle aussi, parfaitement logique. Les tétrarques ne pouvaient transiger sur le rite de l'« *adoratio* », et surtout pas Galère, dont le zèle pour le paganisme et la responsabilité dans la persécution du christianisme sont connus (3).

(1) SESTON, *Dioclétien* ..., p. 213, s'exprime ainsi au sujet du PANEG., 2 (10) 2, où les empereurs sont ouvertement considérés comme des dieux. Voyez aussi AUR. VICT., *Caes.*, 39, 4 : *adorari se* (= *Diocletianum*), *appellari uti deum* ; HIER., *Chron.*, p. 226 c, ed. R. HELM : *Primus Diocletianus adorari se ut deum iussit.*

(2) Comparer avec les préceptes de JUSTIN., *Apolog.*, 17, 3 : « nous n'adorons qu'un seul Dieu » et THEOPH. ANTIOCH., *Ad Autolyc.*, 1, 11 : *τιμήσω τὸν βασιλέα, οὐ προσκυνῶν αὐτῷ ... θεὸς γὰρ οὐκ ἔστιν*, auxquels on ajoutera d'autres témoignages d'auteurs anciens recueillis par ALFOELDI, *Die Ausgestaltung* ..., pp. 74-78. On n'ignore pas que le Dieu de la Bible est, par essence, « un Dieu jaloux» (B. RENAUD, *Je suis un Dieu jaloux. Étude d'un thème biblique* (coll. *Lectio divina*, 36), Paris, 1963, et ce depuis l'Ancien Testament (*Ex.*, 20, 3-5 ; 34, 14 ; *Dt.*, 4, 23-24 ; 5, 9 ; 6, 15 ; *Jos.*, 24, 19).

(3) A. M. JACQUIN, *Histoire de l'Église*, t. I, Paris, 1928, p. 229 ; ZEILLER, *L'empire* ..., p. 43 ; BESNIER, *op. cit.*, p. 290 ; MATTINGLY,

Pouvait-on s'attendre à ce que pareil homme, pour qui les motifs religieux comptaient tant (1), ne s'indigne pas des convictions de son beau-fils? Comment pouvait-on demander à celui qui, depuis 297, était devenu, en fait, le premier homme de la Tétrarchie, sur laquelle il exerça en tout cas dès 304 (2) une autorité absolue, de sacrifier aussi aisément ses idéaux?

Il faut du reste bien se représenter les circonstances de l'incident. C'est en pleine période de persécution du christianisme qu'un membre de la famille impériale, qui de plus est un candidat tout désigné à la charge de César, s'associe au refus chrétien de l'*adoratio* (3). L'indignation de Galère et

dans *The Cambridge Ancient History*, 12, 1939, p. 341 ; JONES, *Constantine and the Conversion of Europe*, Londres, 1948, p. 47 ; Ch. G. STARR, *Civilisation and the Caesars*, New York, 1954, p. 333 ; MOREAU, *Les persécutions ...*, pp. 113-114 ; MATTINGLY, *Roman Imperial Civilisation*, Londres, 1957, p. 233 ; PARKER, *op. cit.*, p. 236 ; PARETI, *op. cit.*, p. 160 ; JONES, *The Later Roman ...*, p. 71, et *The Decline of the Ancient World*, Londres, 1966, p. 36 ; КАЖДАН, *op. cit.*, p. 215 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions ...*, p. 71.

Ces faits ont été récemment contestés par VOGT, s. v. *Christenverfolgungen ....*, col. 1194, pour qui Dioclétien « a occupé une place si importante dans la Tétrarchie que la persécution doit lui être attribuée ». Pareille théorie, qui n'est étayée par aucun argument décisif, ne nous fournit aucune raison valable de douter sérieusement des témoignages de LACT., *De mort. persec.*, 10, 6, et d'EUS., *HE*, 8, Appendice 1. A ma connaissance, seul SESTON, s. v. *Diocletianus*, col. 1048, et dans *Propyläenweltgeschichte ...*, p. 497, accueillit favorablement la thèse de Vogt.

(1) G. E. M. DE STE CROIX, *Why were the Christians Persecuted?*, *Past and Present*, 26, 1963, pp. 27-28 ; JONES, *The Later Roman ...*, p. 73.

(2) Galère devint, en effet, en 297-298 le véritable *spiritus rector* de la Tétrarchie (GRÉGOIRE, *La conversion ...*, p. 237 ; *Les persécutions...*, pp. 83-84 ; MOREAU, *Les persécutions ...*, p. 113), autorité qu'il dut en partie à ses succès militaires remportés sur la Perse (RICCIOTTI, *op. cit.*, p. 35), et qui ne connut plus de borne, lorsqu'en 304 Dioclétien usé tomba gravement malade (ENSSLIN, s. v. *Valerius ...*, col. 2489).

(3) Le début des persécutions est à placer en 303 (EUS., *HE*, 8, 2, 4). Or, comme l'intronisation officielle des nouveaux Césars, dont Maxence ne fit pas partie, eut lieu le 1er mai 305 (GROAG, *l.c.*, coll. 2420-2421), comme de plus la candidature de Maxence fut repoussée alors même que Dioclétien était déjà atteint de maladie (LACT., *De mort. persec.*, 18, 7) soit au plus tôt en l'année 304 (voir note précédente),

de Maximien durent être extrêmes. Le processus était dès lors inexorable ; en professant le christianisme, en refusant le geste de la *προσκύνησις*, Maxence présentait toutes les déplorables caractéristiques d'orgueil et d'obstination de la *contumacia* chrétienne (1). Pouvait-on confier la direction de l'État et la protection de sa religion à un traître, à un renégat obstiné ? Car, en aucun cas, la seule raison de déroger à un cérémonial jugé par trop orientalisant au goût de Maxence (2) n'eût pu, d'une part, déterminer ce dernier à risquer une mésentente éventuelle avec les membres de la Tétrarchie, ce qui aurait immanquablement fait s'évanouir toutes ses chances d'être accepté parmi eux, ni, d'autre part, provoquer pareille haine chez un père et beau-père pour leurs fils et beau-fils respectifs. De plus, tout ceci supposerait que Maxence ait refusé le geste de l'adoration parce qu'animé de la fierté du citoyen romain de vieille souche. Outre donc que nous n'avons gardé le souvenir d'aucun cas semblable où pareil geste ait heurté la conscience d'un païen, il faut ajouter que l'origine orientale et tout particulièrement perse, que l'on attribue communément au nouveau rituel du culte impérial institué par Dioclétien, pourrait sembler fort aléatoire à qui connaît le peu d'estime que le fondateur de la Tétrarchie portait aux « abominables lois des Perses » (3), ce qui nous paraît deux raisons suffisantes pour rejeter pareille théorie.

l'incident dont fait état LACT., *De mort. persec.*, 18, 7-11, se situe entre ces deux dates.

(1) LACT., *De mort. persec.*, 18, 9 : *adeo superbus atque contumax.* C'est également le reproche qui est fait par PLINE, *Epist.*, 10, 96, 3, aux chrétiens en qui il réprouvait aussi leur *pertinaciam ... et inflexibilem obstinationem* (sur le sens de ces termes, voir VOGT, *Zur Religiosität der Christenverfolger im römischen Reich*, Heidelberg, 1962, p. 12 ; DE-STE CROIX, *op. cit.*, pp. 18-19). Sur cette *contumacia*, délit dont seraient coupables tous les chrétiens, on consultera avec intérêt A. N. SHERWIN-WHITE, *The Early Persecutions and Roman Law again*, *Journal of Theological Studies*, N. S., 3, 1952, p. 211.

(2) Pour BREZZI, *Dalle persecuzioni ...*, p. 62, l'adoration, par son caractère oriental très marqué, heurtait la conscience du « vieux citoyen romain » qu'était, selon lui, Maxence.

(3) *Mosaïcarum et Romanorum legum collatio*, 15, 3, 4, éd. MOMMSEN, p. 187. C'est, en effet, une idée reçue que de voir dans le culte impérial réorganisé par Dioclétien un simple emprunt au cérémonial perse

Nous avons pu jusqu'ici établir, grâce aux témoignages conjugués de deux écrivains chrétiens, Eusèbe et Lactance, non seulement quelles furent les convictions religieuses de Maxence, mais aussi combien celles-ci furent déterminantes dans son exclusion du cercle de la Tétrarchie, dont les raisons réelles pouvaient jusqu'ici sembler bien mystérieuses (1), si l'on ne songeait pas à s'en tenir strictement aux motifs religieux allégués par Lactance.

Le *De mortibus persecutorum*, on l'a constaté, s'accorde avec Eusèbe sur ce fait capital : Maxence fut chrétien. Seulement, comme Eusèbe encore, le *De mortibus* s'ingénie à travestir un fait qui devait concilier la sympathie de ses lecteurs à l'usurpateur. Le refus de l'*adoratio* ayant fait scandale en son temps, il n'était pas possible de le nier. Pour en neutraliser l'effet, il convenait au contraire de le signaler, mais en l'interprétant de façon défavorable : ce n'est pas la conscience qui aurait dicté ce geste à Maxence, mais un orgueil excessif. Il est remarquable qu'ici encore un pamphlétaire chrétien soit parvenu à retourner comme une accusation contre l'usurpateur sa conduite de chrétien.

L'animosité envers Maxence n'est d'ailleurs pas le seul sentiment qui ait toujours guidé l'auteur du *De mortibus* (2). C'est ainsi qu'au moment de la rédaction des *Institutions divines*, Lactance jugea opportun, en guise d'épilogue à son ouvrage, de faire allusion précisément à cet incident relaté par le *De mortibus persecutorum*, mais sans en déformer cette fois le contenu :

Nemo diuitiis, nemo fascibus, nemo etiam regia potestate confidat : immortalem ista non faciunt. Nam quicumque ratio-

(MASCHKIN, *op. cit.*, pp. 593-594 ; A. PIGAGNIOL, *Histoire de Rome* (*Clio*, 3), 5e éd., Paris, 1962, p. 445 ; JONES, *The Later Roman* ..., p. 40 ; *The Decline* ..., pp. 28-29).

(1) BREZZI, *l. c.*, p. 86.

(2) On sait que la controverse que provoqua pendant longtemps l'attribution du *De mortibus persecutorum* à Lactance, a aujourd'hui perdu beaucoup de son intensité, sans que l'unanimité ait pu se faire, pour autant, sur ce problème (MOREAU, *Lactance*, ... p. 22). Nous nous proposons, dans une autre étude, de reprendre l'examen de cette question.

nem abiecerit ac praesentia secutus in humum se ipse prostrauerit, tamquam desertor domini et imperatoris et patris sui punietur (1).

« Que personne ne mette son espérance dans *les richesses, les honneurs,* dans *la possession de l'Empire : pareils biens ne procurent pas l'immortalité* ! Car l'homme que la raison aura abandonné et qui, *par opportunisme, se sera prosterné à terre,* sera châtié pour avoir trahi Dieu, lui qui est son vrai *Maître,* son vrai *Père* » (2).

Pareille identification suppose que l'ouvrage a été dédié à Maxence, ou tout au moins rédigé dans ses États, hypothèse à laquelle, au stade actuel de nos recherches, nous pensons pouvoir nous arrêter provisoirement, sur la base des quelques éléments retenus ici.

Il est admis aujourd'hui par les meilleurs spécialistes de la problématique lactantienne, que les *Institutions divines* n'ont pu être rédigées que dans une région de l'Empire ignorant les malheurs de la persécution (3). Aussi songeait-on, bien naturellement à la *pars imperii* de Constantin, c'est-à-dire la Gaule (4), suivant une hypothèse dont Stevenson (5) a pu montrer, récemment, toute la fragilité. Lactance est, nous le savons depuis longtemps, originaire de l'Afrique, où il fit ses études et écrivit ses premières œuvres littéraires (6). N'est-il pas plus normal d'envisager, dans ce cas, qu'il ait cherché refuge

(1) LACT., *Div. Inst.*, 7, 27, 15.

Ce renseignement m'a été aimablement communiqué par M. Fr. Masai.

(2) J'ai cru pouvoir rendre de cette manière, en traduction, l'expression latine, volontairement ambiguë, par son allusion à la fois à Dieu, mais aussi au *dominus, imperator et pater* temporel, c'est-à-dire, en définitive, à Maximien.

(3) R. PICHON, *Lactance*, Paris, 1901, pp. 18-20 ; J. P. STEVENSON, *The Life and Literary Activity of Lactantius* (*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, 63 ; *Studia Patristica*), t. I, Berlin, 1957, pp. 669, 672.

(4) Ainsi LIETZMANN, s. v. *Lactantius*, PW, *RE*, XIII, 1, 1924, col. 353.

(5) *Op. cit.*, p. 664.

(6) HIER., *De vir. int.*, 80.

dans la région de l'Empire qui lui était la plus familière (1) ? L'événement dut se placer après 305, et permettre à Lactance de composer son œuvre entre 306 et 313 (2).

Remarquons, enfin, que l'hypothèse d'une première rédaction des *Diuinae Institutiones* dans les États de Maxence, possède l'avantage de fournir une solution commode au difficile problème des dédicaces à Constantin, introduites a posteriori dans cet ouvrage (3). Si l'œuvre, sous sa forme primitive, vit le jour en Afrique, pendant l'usurpation de Maxence, une seconde édition, offerte à Constantin cette fois, et enrichie de dédicaces à l'adresse du nouveau maître de Rome, lesquelles « sont absentes de toute une famille de manuscrits en onciale, plus anciens et considérés comme meilleurs que ceux qui présentent ces développements » (4), n'était-elle pas devenue indispensable pour nouer une nouvelle amitié entre l'écrivain et l'empereur, qui pourrait alors lui confier l'éducation de son fils (5) ?

Dans cette perspective, aux implications larges, que nous n'avons fait que suggérer ici, nul doute que J. R. Stevenson ne trouve matière à se rassurer :

« *But a reason for an interpolator inserting the dedications to Constantine is not obvious ; they appear to be pointless* » (6).

V

Au dire du même Lactance, Galère se serait avisé, un jour, de faire cette prophétie à propos de son beau-fils : « *Ille* ...

(1) Comme le laisse entendre également PALANQUE, *Sur la date du « De mortibus persecutorum »*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 711, note 4.

(2) On s'accorde à penser que si Lactance réside encore à Nicomédie en 305 (STEVENSON, *op. cit.*, p. 664), il faut cependant placer la composition de son livre entre 306 et 313 (PICHON, *op. cit.*, p. 21 : MOREAU, *Lactance* ..., p. 20).

(3) *Div. Inst.*, I, 1, 13-16 ; II, 1-2 ; III, 1, 1 ; IV, 1, 1 ; VI, 3, 1 ; VII, 27, 11-17.

(4) Comme l'a écrit pertinemment MOREAU, *op. cit.*, p. 17.

(5) Lactance fut, on le sait, précepteur de Crispus en Gaule entre 317 et 320 (STEVENSON, *l. c.*, pp. 665/666).

(6) *Op. cit.*, p. 671.

qui enim me priuatus contempsit, quid faciet cum imperium acceperit? » (1). L'avenir allait révéler tristement, aux tétrarques s'entend, l'exactitude de ce pressentiment.

Comme s'il eût été soucieux de confirmer au plus tôt pareille réputation, Maxence n'eut rien de plus pressé, une fois maître du pouvoir, que de mettre un terme aux persécutions, sur toute l'étendue des territoires usurpés (2). La notice d'Eusèbe précise que la mesure de clémence envers les chrétiens édictée par Maxence fut sans conteste l'un des tout premiers actes législatifs de l'usurpateur (3). Il est remarquable, en outre, que la décision n'est assortie d'aucune restriction de quelque ordre que ce soit : l'arrêt de la persécution est à considérer comme une ordonnance d'application inconditionnelle, ainsi que l'ont déjà fait utilement remarquer Duchesne, Müller et Frend (4).

(1) *De mort. persec.*, 18, 11.

(2) Eus., *HE*, 8, 14, 1 : *Μαξέντιος, ὁ τὴν ἐπὶ Ῥώμης τυραννίδα συστησάμενος, ἀρχόμενος μὲν ... τοῖς ὑπηκόοις τὸν κατὰ Χριστιανῶν ἀνεῖναι προστάττει διωγμόν.*

Cette politique de tolérance envers le christianisme est d'ailleurs confirmée par Opt. Milev., 1, 18 : *Tempestas persecutionis peracta et definita est. Iubente deo mittente Maxentio Christianis libertas est restituta*, et subsidiairement également par Eus., *Mart. Palaest.*, 13, 12.

(3) Seeck, *Geschichte ...*, p. 128 ; E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius IV* (*Nachrichten v. d. königl. Gesellschaft d. Wissensch. z. Göttingen, Phil.-hist. Klasse*, 1904), p. 520 ; Grégoire, *La conversion...*, pp. 234, 242 ; K. Hoenn, *Konstantin der Grosse. Leben einer Zeitenwende*, 1e éd., Leipzig, 1940, p. 157 ; L. Homo, *De la Rome païenne à la Rome chrétienne*, Paris, 1950, p. 148 ; Amore, *op. cit.*, p. 59 ; Bardy, *Eusèbe ...*, Paris, 1958, p. 37, note 1 ; Calderone, *op. cit.*, p. 156 ; Grégoire, *Les persécutions ...*, p. 254 ; Sordi, *op. cit.*, p. 354.

On ne sait pour quelle raison Seston, dans *Propyläenweltgeschichte...* p. 498, place l'arrêt des persécutions en 307, et Каждан, *op. cit.*, p. 215, suppose que Maxence mit un terme à la persécution des chrétiens conséquemment à l'édit de Galère, c'est-à-dire après 311.

(4) Duchesne, *op. cit.*, p. 95 ; K. Mueller, *Konstantin der Grosse und die christliche Kirche*, *Historische Zeitschrift*, 140, 1929, p. 262, et Frend, *Martyrdom ...*, p. 517, qui corrigent ainsi les fausses impressions de J. Burckhardt, *op. cit.*, p. 264 ; A. Harnack, s. v. *Marcellus I*, *Realencyklopädie f. protestantinische Theologie u. Kirche*, 12, 1903, p. 258 ; A. Dufourcq, *Histoire de l'Église*, t. IV, 4e éd., Paris, 1910, p. 59, note 1 ; Leclercq, s. v. *Maxence*, coll. 2756-2757 ; Ricciotti, *op. cit.*, p. 108.

Étendue dès la fin de 306 à toutes les parties de l'Empire soumises à la juridiction de Maxence, la mesure inaugurait une politique inconnue jusqu'alors. Eusèbe souligne explicitement cette différence d'attitude entre Maxence et ses prédécesseurs, en face du phénomène chrétien (1).

Pourtant, depuis P. Allard, il est de tradition de considérer Sévère comme l'émule de Constance, son Auguste, du moins en matière de religion, et de le représenter comme très tolérant vis-à-vis du christianisme (2).

Une étroite dépendance de Sévère vis-à-vis de Constance dans un tel domaine pourrait, de prime abord, paraître assez étonnante chez celui qui passait pour une créature de Galère, et dont l'attachement à ce dernier se manifesta en diverses occasions (3).

Les faits ne confirment pas du reste la politique de tolérance attribuée à Sévère. On a même conservé le souvenir d'un chrétien qui connut le martyre sous le règne de cet empereur (4).

(1) Selon Eus., *HE*, 8, 14, 1, où il est bien certifié que Maxence, en interrompant les persécutions, se montra *πολὺ πρᾶος παρὰ τοὺς προτέρους*.

(2) P. Allard. *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église*, vol. 2, Paris, 1890, pp. 19-20 ; Jacquin, *op. cit.*, p. 193 ; Zeiller, *Histoire de l'Église* ..., pp. 466, 470 ; Baynes, dans *The Cambridge Anc. Hist.*, 12, 1939, p. 679 ; Vogt, s. v. *Christenverfolgungen* ..., col. 1197 ; Ricciotti, *l. c.*, p. 174 ; V. C. De Clercq, *Ossius of Cordova. A Contribution to the History of the Constantinian Period* (*The Cathol. Univers. of Amer., Studies in Christian Antiquity*, 13), Washington, 1954, p. 134 ; Pareti, *op. cit.*, p. 204 ; Frend, *l. c.*, p. 517.

(3) Lenain de Tillemont, *op. cit.*, p. 75, qu'il est toujours précieux de consulter, exprima, déjà, pareilles réserves.

La soumission de Sévère à Galère apparaît notamment lors de la fuite de Constantin du palais de Galère (Anon. Vales., 2, 4 : *ut Seuerum per Italiam* (*Constantinus*) *uitaret* ; Lact., *De mort. persec.*, 24, 5 ; *ut a Seuero teneretur*), lors également de l'usurpation de Maxence (Hieron., *Chron.*, p. 229 c, éd. Helm : *Seuerus Caesar a Galerio Maximiano contra Maxentium missus*). C'est Galère encore qui donnera l'ordre à Sévère de mettre un terme aux privilèges fiscaux de Rome (Lact., *De mort. persec.*, 26, 2-3).

(4) Il s'agirait de St. Alban (L. Gougaud, s. v. *Alban*, *Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, 1, 1912, col. 1364 ; *aliter* C. Testore, s. v. *Albano*, dans *Bibliotheca Sanctorum*, t. I, Rome, 1961, col. 657).

Par contre, on ne peut considérer l'autorisation accordée à l'Église

Le siège épiscopal de Rome connut, toujours sous le même Sévère, une vacance prolongée (1). Or pareille interruption de la succession apostolique constitue un indice d'une persécution effective (2).

La conduite de Sévère paraît donc bien être conforme à celle que lui prête Eusèbe, c'est-à-dire tout à l'opposé de celle de son successeur, à qui revient l'initiative d'une politique de tolérance envers le christianisme.

A Rome, le temps des persécutions contre les chrétiens était révolu : grâce à Maxence, ils allaient pouvoir bénéficier de la paix religieuse, dont font état, outre la notice d'Eusèbe, deux épigrammes de Damase :

> *Veridicus rector labsos* (3) *quia crimina flere*
> *praedixit, miseris fuit omnibus hostis amarus.*
> *Hinc furor, hinc odium sequitur, discordia, lites,*
> *seditio, caedes, soluuntur foedera pacis* (4).

d'Afrique de tenir un concile à Cirta, comme une preuve des bons sentiments manifestés par Sévère envers l'Église, puisque ce concile se tint le *5 mars 305* (cfr. A. BERTHIER, s. v. *Cirta*, *Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, 12, 1953, col. 843), soit quelques mois avant que Sévère ne devienne César. De plus, la réunion des pères conciliaires dut se tenir dans le secret (OPT. MILEV., 1, 14).

(1) On ne peut la contester (G. SCHWAIGER, s. v. *Marcellus I*, *Lexik. f. Theol. u. Kirche*, 7, 1962, col. 3). Le pape Marcellin mourut en 304 (E. GASPAR, *Kleine Beiträge zur älteren Papstgeschichte*, *Zeitschrift f. Kirchengeschichte*, 46, 1927, p. 325 ; G. GLOCKMANN, s. v. *Marcellinus*, *Religion in Gesch. u. Gegenw.*, 3e éd., 4, 1960, col. 379 ; A. STUIBER, s. v. *Marcellinus*, *Lex. f. Theol. u. Kirche*, 7, 1962, col. 1). Son successeur ne sera intronisé que sous Maxence.

(2) Situation similaire sous l'empereur Dèce (ZEILLER, *Histoire de l'Église ...*, pp. 150-151).

(3) Il s'agit du problème angoissant de la réintégration des « *lapsi* », c'est-à-dire des apostats au sein de la communauté chrétienne. Cette question, comme on sait, agita déjà fortement la communauté chrétienne de Rome, notamment après les persécutions sous l'empereur Dèce (ZEILLER, *op. cit.*, pp. 152, 192).

(4) Par *foedera pacis* il faut entendre la « discipline de l'Église » (BATIFFOL, *op. c.*, p. 176, note 2), « les liens de paix de la communauté » (CASPAR, *op. c.*, p. 331), une « paix religieuse », une « entente » régnant au sein de l'Église locale (A. FERRUA, *Epigrammata Damasiana* (*Sussidi allo studio delle antichità cristiane*, 2), Cité du Vatican, 1942, pp. 132-133).

Crimen ob alterius Christum qui in pace negauit,
finibus expulsus patriae est feritate tyranni.
Haec breuiter Damasus uoluit comperta referre,
Marcelli ut populus meritum cognoscere possit.

« En tant que guide infaillible, il avait enjoint aux apostats de pleurer leurs crimes, c'est pourquoi il se montra un ennemi implacable de tous ces misérables. Il s'ensuivit folie, haine, désordres, procès, rébellion, meurtres ; les pactes de la paix religieuse furent violés. Pour le crime d'un autre qui avait renié le Christ en temps de paix, il fut exilé de sa patrie, victime de la cruauté de l'usurpateur. Voilà les faits incontestables que Damase a voulu rappeler brièvement pour que le peuple de Dieu puisse reconnaître les mérites de Marcel » (1).

Heraclius uetuit labsos peccata dolere,
Eusebius miseros docuit sua crimina flere,
scinditur in partes populus gliscente furore :
seditio, caedes, bellum, discordia, lites.
Extemplo pariter pulsi feritate tyranni,
integra cum rector seruaret foedera pacis,
pertulit exilium domino sub iudice (2) *laetus*
litore Trinacrio (3) *mundum uitamq. reliquit.*

« Héraclius interdit aux apostats de regretter leurs péchés, Eusèbe apprit à ces misérables comment pleurer leurs crimes. Le peuple de Dieu se divisa en partis opposés. La folie ne fit que croître : rébellion, meurtres, guerre civile, désordres, procès. Aussitôt ils furent tous deux exilés, victimes de la cruauté du tyran. Alors que le guide cherchait à sauvegarder les pactes de la paix religieuse, il souffrit allègrement sa condamnation pour le Seigneur. C'est sur les côtes de Sicile qu'il quitta la vie d'ici-bas » (4).

(1) E. DIEHL, *Inscriptiones Latinae christianae veteres*, 2e éd., t. 1, Berlin, 1961, no 962.

(2) Nous préférons voir ici dans l'expression *domino sub iudice* une allusion au Dieu chrétien plutôt qu'à l'empereur, à qui les deux épigrammes ne concèdent que le titre de « *tyrannus* ».

(3) « Sur les côtes de Trinacrie », c'est-à-dire de Sicile (cf. K. ZIEGLER, s. v. *Trinakrie*, PW, *RE*, VI A, I, 1936, col. 602).

(4) DIEHL, *op. cit.*, no 963.

Ces deux épigrammes décrivent la situation de la communauté chrétienne à l'époque de Maxence, et leur intérêt pour notre propos ne nous semble pas avoir été toujours bien discerné (1). Connaissant, sous Maxence, des jours meilleurs, la communauté chrétienne put enfin, en confiance, songer à pourvoir d'un titulaire le siège de Pierre, resté vacant depuis le temps de la persécution (2).

L'année de l'élection du nouvel évêque a fait l'objet de nombreuses controverses. Stein pensait que l'élection avait eu lieu sous Sévère (3). Cette opinion est abandonnée complètement de nos jours, où les historiens se partagent entre les tenants de l'année 307 et ceux de l'année 308 (4).

On hésitera fort, compte tenu des contradictions existant dans les données chronologiques fournies par nos sources, à formuler ici un jugement catégorique (5). Néanmoins, on ne pourra manquer d'être impressionné par la démonstration, fort brillante, de H. von Schoenebeck, pour qui l'élection du nouvel évêque eut lieu le 28 octobre 306, soit au lendemain de la prise du pouvoir par Maxence (6).

Jusqu'ici, il n'est guère d'historien qui ait adopté ce point de vue ; aussi aurons-nous quelque hésitation à suivre cette voie, même si la date de 308, à laquelle les érudits semblent davantage s'arrêter aujourd'hui, n'est pas encore acceptée par l'ensemble de ceux-ci (7).

(1) A cette époque, les chrétiens vivaient donc *in pace* (DIEHL, *op. cit.*, n° 962), c'est-à-dire, *extra tempus persecutionis*, comme l'a très bien reconnu FERRUA, *op. cit.*, p. 181.

(2) DUCHESNE, *op. cit.*, p. 95 ; PINCHERLE, *op. cit.*, p. 135 ; RICCIOTTI, *l. c.*, p. 108 insistent beaucoup sur cette sécurité dont bénéficiait enfin la communauté chrétienne.

(3) *Op. cit.*, p. 435, note 95.

(4) GLOCKMANN, s. v. *Marcellus I*, *Religion in Gesch. u. Gegenw.*, 3e éd., 4, 1960, col. 739 ; SCHWAIGER, *l. c.*

(5) La plus grande confusion règne, sur ce point de chronologie, parmi nos sources (CHRONOGR. a. 354, éd. MOMMSEN, p. 76 ; *Lib. Pontific.*, éd. DUCHESNE, p. 164).

(6) *Op. cit.*, pp. 5, 8/9.

(7) Seul E. L. GRASMUECK, *Coercitio. Staat und Kirche im Donatistenstreit* (*Bonner historische Forschungen*, 22), Bonn, 1964, p. 19, note 21, partage les vues de Schoenebeck.

A la date de 307 défendue par CASPAR, *op. cit.*, p. 333, et *Geschichte*

Pareil retard apporté à l'intronisation du nouvel évêque n'aurait d'ailleurs rien pour nous surprendre (1).

Si le pape Marcel n'occupe le siège pontifical qu'en 308 seulement, la faute n'en incombe nullement à Maxence, mais aux troubles internes qui agitèrent l'Église de Rome sous les pontificats de Marcel et de son successeur Eusèbe (2).

L'atmosphère était des plus troublées dans la capitale, où la communauté chrétienne était divisée sur l'attitude à prendre à l'égard des *lapsi* (3). La querelle prit des allures de « guerre civile » et mena les chrétiens au « schisme » (4). Pareille confrontation ne s'effectua pas sans mal, les partisans des deux camps allèrent même jusqu'à s'entretuer (5). De

des Papsttums (*Römische Kirche und Imperium*), vol. 1, Tübingen, 1930, p. 99, note 2, on préfère de nos jours, semble-t-il, celle de 308 (ZEILLER, *op. cit.*, p. 470), qui est celle fournie par le CHRONOGR. a. 354, p. 76 (ainsi E. H. ROETTGES, *Marcellinus-Marcellus. Zur Papstgeschichte der diokletianischen Verfolgungszeit*, *Zeitschrift f. katholische Theologie*, 78, 1956, p. 388).

(1) Il importe peu, pour notre sujet, que Marcel ait été réellement évêque de Rome ou qu'il ait simplement occupé les fonctions épiscopales, sans être pape pour autant (suivant la théorie de MOMMSEN, *Ordo et spatia episcoporum Romanorum in libro pontificali*, *Neues Archiv d. Gesellsch. f. ältere deutsche Geschichtskunde*, 21, 1896, pp. 352-353 ; AMORE, *op. cit.*, pp. 67-72). Il est vrai que les documents attestant l'existence d'un pape répondant au nom de Marcel sont peu nombreux (AMORE, *op. cit.*, p. 57), mais de l'aveu même de ROETTGES, *op. cit.*, p. 395, ils sont rigoureusement authentiques. Dès lors une seule conclusion s'impose : « tous les arguments pour nier l'existence du pape Marcel n'ont aucune valeur » (AMORE, *op. cit.*, p. 65).

(2) STEIN, *op. cit.*, p. 453, note 95.

(3) On reconnaîtra dans les *miseri*, auxquels font allusion les deux épigrammes de Damase, les *lapsi* (FERRUA, *op. cit.*, p. 132).

(4) *scinditur in partes populus gliscente furore* (n° 963).

(5) *hinc furor, hinc odium sequitur ... caedes* (n° 962), *caedes, bellum* (n° 963). Je ne vois aucune raison particulière de supposer ici une éventuelle imprécision des termes de la langue damasienne, ainsi que l'ont pensé BATIFFOL, *op. cit.*, p. 176, et ROETTGES, *op. cit.*, p. 390.

Damase, d'ailleurs, savait mieux que quiconque à quoi s'en tenir sur les débordements de passions auxquels pouvait donner lieu l'élection papale, sa propre élection ayant entraîné les pires désordres et de nombreuses morts d'hommes (cf., par exemple, S. MORISON, *An Unacknowledged Hero of the Fourth Century Damasus I 366-384* (*Classical, Medieval and Renaissance Studies in Honor of B. L. Ullman:*

tels délits devaient provoquer l'intervention de la justice civile (1).

Maxence semble avoir porté à ces incidents qui mettaient directement en cause les évêques de Rome, un intérêt considérable, puisqu'il fut rendu personnellement responsable de ces condamnations (2).

Nous n'avons pas de détails sur les motifs de la condamnation de Marcel ; néanmoins, on peut penser que l'apostat qui, au procès, se révéla comme le principal accusateur de Marcel, ne se fit pas faute de rendre ce dernier responsable des désordres survenus dans la cité (3). Jugé responsable aux yeux de Maxence, Marcel sera exilé (4).

Eusèbe, son successeur immédiat, se trouvera en butte aux mêmes difficultés et connaîtra le même sort (5). Cependant les griefs formulés contre Eusèbe sont assez différents des accusations portées contre Marcel. L'épigramme de Damase fait, sans doute, état de troubles graves provoqués dans la

Storia e letteratura. Raccolta di Studi e Testi, 93), t. II, 1964, Rome, pp. 249-250).

(1) *Lites* (n° 962-963). BATIFFOL, *op. cit.*, p. 177, et note 1 même page, toujours convaincu de l'imprécision du vocabulaire chez Damase, n'a pu admettre qu'il y ait eu procès ; néanmoins il ne put être ici aussi affirmatif.

(2) *Finibus expulsus patriae est feritate tyranni* (n° 962), *pulsi pariter feritate tyranni* (n° 963). Mais ceci est contesté par AMORE, *l. c.*, p. 72, note 46.

(3) Telle est du moins l'interprétation de ROETTGES, *l. c.*, pp. 389-390, et AMORE, *op. cit.*, p. 70. Mais celle-ci s'appuie peut-être sur une traduction différente de la mienne de ce vers de l'épigramme : *ob crimen alterius Christum qui in pace negauit* (n° 962), que BATIFFOL, *op. cit.*, p. 177, note 1, et AMORE, *l.c.*, pp. 70-71, comprennent de cette manière : « *sous l'accusation* d'une personne qui renia le Christ en temps de paix ».

(4) DIEHL, *l. c.*, n° 962.

(5) Marcel s'éteignit en 309 (CHRONOGR. a. 354, p. 76), l'élection d'Eusèbe put dès lors encore avoir eu lieu la même année (M. RAUER, s. v. *Eusebius, Religion in Gesch. u. Gegenw.*, 2, 1958, col. 739). D'aucuns penchent cependant pour l'année 310 (E. HENNECKE, s. v. *Eusebius, Realencykl. f. protest. Theolog. u. Kirche*, 5, 1898, p. 620 ; SCHWAIGER, s. v. *Eusebius, Lex. f. Theol. u. Kirche*, 3, 1959, col. 1198 ; H. MAROT, s. v. *Eusèbe, Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, 10, 1963, col. 1433). Eusèbe fut exilé en Sicile (n° 963, voir aussi ROETTGES, *l. c.*, p. 390).

cité par le problème toujours brûlant des apostats, mais ne manque pas en outre de faire allusion à une contestation, discrètement évoquée, de l'ordination épiscopale (1).

Ainsi, en exilant Marcel et Eusèbe qui consentaient à admettre le retour des *lapsi* au sein de la communauté chrétienne, une fois leur pénitence accomplie tout comme le représentant des plus intransigeants, Héraclius, qui interdisait même, avec pénitence, toute réintégration des apostats dans la communauté romaine, Maxence se posait aussi en arbitre dans « une élection épiscopale contestée » (2). Son rôle dans cette affaire préfigure modestement celui de « l'arbitre suprême dans les différends ecclésiastiques » (3). Rien dans la conduite de Maxence ne laisse percer une hostilité quelconque envers l'Église (4).

Il serait donc particulièrement injuste d'interpréter ces mesures d'exil comme une reprise des persécutions (5). Seules

(1) Voir les dissensions entre Héraclius et Eusèbe dans l'épigramme de Damase (n° 963 : *Heraclius uetuit ...*, *Eusebius docuit ...*), qui nous fournit à elle seule tout ce que nous connaissons sur ce personnage d'Héraclius (ROETTGES, *l. c.*, pp. 389-390).

(2) SESTON, dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 501. On trouvera la même opinion chez ROETTGES, *op. cit.*, p. 390, et H. KRAFT, *Kaiser Konstantin und das Bischofsamt*, *Saeculum* 8, 1957, p. 34, laquelle est repoussée par AMORE, *op. cit.*, p. 73, note 47, prenant argument de ce qu'il n'y aurait pas eu « schisme », ce qui est peu probable (*scinditur in partes populus*, n° 963).

Eusebius miseros docuit sua crimina flere (n° 963), écrit Damase ; parlant de Héraclius, il dit : *uetuit labsos peccata dolere* (*ibidem*). Les papes Marcel (n° 962 : *lapsos ... crimina flere praedixit*) et Eusèbe se montrent ainsi favorables aux *lapsi* (HARNACK, s. v. *Marcellus* ..., p. 259 ; ROETTGES, *l. c.*, pp. 389-390 ; AMORE, *l. c.*, pp. 68-69).

Il semble bien que les sentences d'exil ne frappèrent pas seulement Eusèbe, mais aussi Héraclius (*pariter pulsi*, n° 963).

(3) JONES, *The Decline* ..., p. 123, à propos de Constantin.

(4) Contrairement aux avis exprimés par BAYET, *Pacifisme* ..., p. 138, et LECLERCQ, s. v. *Maxence*, coll. 2757-2758.

(5) SCHWARTZ, *op. cit.*, 1re éd., p. 65 ; 2e éd., p. 59 ; HOLSAPPLE, *op. cit.*, p. 150 ; P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *Constantiniana*, Cité du Vatican, 1953, p. 29 ; DE CLERCQ, *Ossius* ..., p. 140 ; FREND, *Martyrdom* ..., p. 517 ; SORDI, *op. cit.*, p. 355, ont très utilement corrigé R. PARIBENI, *Da Diocleziano alla caduta dell'impero d'Occidente*, Bologne, 1941, p. 64 ; ALFOELDI, *The Conversion* ..., p. 9 ; CHASTAGNOL, *La préfecture* ..., p. 396.

quelques lignes du *Liber Pontificalis* nous laisseraient croire à certains sentiments d'hostilité manifestés par Maxence envers la personne de Marcel (1). Mais cet épisode appartient à la seule légende (2). Il serait, en effet, assez abusif de vouloir impliquer Maxence dans une affaire où la responsabilité incombe entièrement, au témoignage des chrétiens les plus autorisés, en l'occurrence celui de Damase, à la seule communauté de Rome (3).

Pareils heurts entre chrétiens d'une même communauté ne représentent d'ailleurs pas un cas isolé à cette époque ; Eusèbe semble nous faire comprendre que le phénomène était même assez général (4) :

> *Ὡς δ' ἐκ τῆς ἐπὶ πλέον ἐλευθερίας ἐπὶ χαυνότητα καὶ νωθρίαν τὰ καθ' ἡμᾶς μετηλλάττετο, ἄλλων ἄλλοις διαφθονουμένων καὶ διαλοιδορουμένων καὶ μόνον οὐχὶ ἡμῶν αὐτῶν ἑαυτοῖς προσπολεμούντων ὅπλοις, εἰ οὕτω τύχοι, καὶ δόρασιν τοῖς διὰ λόγων ἀρχόντων τε ἄρχουσι προσρηγνύντων καὶ λαῶν ἐπὶ λαοὺς καταστασιαζόντων.*

« Cependant, par suite de la pleine liberté, nos affaires tournèrent à la mollesse et à la nonchalance. Nous nous jalousions les uns les autres, nous nous lancions des injures, il s'en fallait de peu que nous nous fissions la guerre les uns aux autres avec les armes, lorsque l'occasion s'en présentait, et avec les lances

(1) *Lib. Pontific.*, p. 164, éd. DUCHESNE : *Comprehensus a Maxentio ut negaret se esse episcopum et sacrificiis humiliari daemoniorum. Quo semper deridens, contemnens dicta et praecepta Maxenti damnatus est in catabulum.*

(2) HARNACK, s. v. *Marcellus* ..., pp. 258-259 ; CASPAR, *Geschichte* ..., p. 101, note 1. Ce passage romancé est un emprunt à la *Passio Marcelli* (*ad seruitium animalium deputauit*, dit cette passion ; voir DUCHESNE, *Lib. Pontific* ..., p. 165, note 8), véritable « *Heiligenroman-Zyklus* » (CASPAR, *op. cit.*, p. 97), où « beaucoup de choses » sont « inacceptables » (DUCHESNE, *op. cit.*, p. C) ; ceci en est une. La légende eut cependant beaucoup de succès à Rome, puisque ce relais du *cursus publicus* se situait précisément à proximité de l'église *S. Marcello* (S. B. PLATNER, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Oxford, 1929, p. 109).

(3) PARIBENI, *op. cit.*, p. 199.

SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 6, est celui des historiens modernes dont le réquisitoire est le plus sévère contre les chrétiens de Rome.

(4) EUS., *HE*, 8, 1, 7.

que sont les paroles ; les chefs déchiraient les chefs, les sujets se soulevaient contre les sujets » (1).

Il est étonnant de constater qu'Eusèbe, dont l'hostilité à la personne de Maxence s'est révélée tout au long de cette étude (2), n'accuse en aucun cas ce dernier d'un délit semblable à celui de Trébonien Galle, coupable à ses yeux d'avoir condamné deux papes à l'exil (3).

Les faits ainsi évoqués prouvent assez que Maxence, malgré des sentences d'exil prises contre deux évêques, ne prêtait nullement le flanc à la critique. Son action se ramène à celle d'une simple mesure de police (4). L'empereur, magistrat suprême, à qui incombait notamment la charge de défendre l'ordre public, se devait de le rétablir au cas où il se trouvait menacé (5).

Sans doute jugera-t-on, par un réflexe d'homme du XXe siècle, que les arrêts prononcés par Maxence sont des mesures bien rigoureuses, mais ce serait là commettre un singulier anachronisme (6). Les exils ordonnés par Maxence sont, au contraire, dans l'esprit du temps, des sentences peu sévères, qui témoignent plutôt de sa modération (7). Constantin ne dépassera

(1) Traduction de BARDY, *op. cit.*, Paris, 1958, p. 6.

(2) En particulier dans notre troisième chapitre.

(3) EUS., *HE*, 7, 1.

(4) L'intervention se limita à cet objectif, selon JACQUIN, *op. cit.*, p. 193 ; ZEILLER, *L'empire ...*, p. 322 ; Ch. POULET, *Histoire du Christianisme*, t. I, Paris, 1932, p. 204 ; LECLERCQ, *l. c.*, coll. 2758, 2760 ; ZEILLER, *Histoire de l'Église ...*, p. 472 ; HOLSAPPLE, *op. cit.*, p. 150 ; VOGT, s. v. *Christenverfolgungen ...*, col. 1197 ; KRAFT, *l. c.*, p. 34 ; MOREAU, *Les persécutions ...*, p. 127 ; FREND, *op. cit.*, p. 517 ; GRASMUECK, *op. cit.*, p. 19, note 21 ; PEZZELLA, *op. cit.*, p. 448.

(5) Comme l'ont très bien vu déjà DUCHESNE, *Histoire de l'Église ...*, pp. 73-74 ; ZEILLER, *Histoire de l'Église ...*, pp. 476-477 ; BAYNES, dans la *Cambridge Anc. Hist.*, p. 679 ; VOELKL, *op. cit.*, p. 22 ; K. BAUS, *Von der Urgemeinde zur frühchristlichen Grosskirche* (*Handbuch der Kirchengeschichte*, 1), Fribourg-Bâle-Vienne, 1962, p. 387.

(6) Ainsi répondons-nous à BATIFFOL, *op. cit.*, p. 177 ; VOGT, *Die Bedeutung des Jahres 312 für die Religionspolitik Konstantins des Grossen, Zeitschrift f. Kirchengeschichte*, 61, 1942, p. 178 et LIETZMANN, *l. c.*, p. 69, qui regrettent la rigueur des répressions, consistant en l'exil des évêques.

(7) ROETTGES, *op. cit.*, p. 389.

guère, dans son absolutisme, les limites tracées ici par son prédécesseur (1). L. Duchesne déjà remarqua de façon pertinente : « Constantin ... employa, dans les conflits de l'Arianisme et du Donatisme, des procédés qui ressemblent beaucoup à ceux de Maxence ». A son exemple encore, on fera bien de « se rappeler les mesures d'internement prises contre Athanase et certaines notabilités de l'arianisme et du donatisme » (2). En effet, le douloureux problème des apostats qui troubla si profondément la communauté romaine à l'époque de Maxence, préfigure, par son caractère disciplinaire, le conflit donatiste qui éclatera quelques années plus tard en Afrique (3).

Ici encore, l'Église locale connaîtra un schisme qui requerra les soins attentifs de Constantin, préoccupé comme son prédécesseur de l'intérêt public (4).

En définitive, l'intervention de Maxence dans les affaires de l'Église romaine eut un résultat bénéfique pour cette dernière, puisque les deux sentences d'exil eurent pour effet de mettre un point final aux dissensions internes de la communauté chrétienne de Rome. Aussi a-t-on eu raison de considérer comme un mérite de Maxence, d'avoir préservé l'Église de Rome du schisme qui devait ruiner celle d'Afrique (5).

Soucieux d'ailleurs de faire oublier, dès que ce fut possible, les incidents pénibles qui avaient motivé sa sentence, Maxence autorisa le retour des cendres des papes Marcel et Eusèbe à

(1) Si Constantin fait preuve d'absolutisme (S. L. GREENSLADE, *Church and State from Constantine to Theodosius*, Londres, 1954, p. 12), il ne diffère pas en cela de ses prédécesseurs (KRAFT, *op. cit.*, pp. 37-38).

(2) DUCHESNE, *Constantin et Maxence*, p. 32, et note 2 même page.

(3) Voir GRÉGOIRE, *La conversion* ..., p. 243 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, pp. 6, 13, 15-16 ; SCHNEIDER, *Geistesgeschichte* ..., t. II, p. 257 ; GRASMUECK, *op. cit.*, pp. 19-20, note 21.

(4) ... *σχίσμα ἢ διχοστασίαν* ... (EUS., *HE*, 10, 5, 20).

Comme dans le cas de l'Arianisme (EUS., *Vit. Const.*, 2, 66, 72), Constantin recherche la « concorde » (*ὁμόνοια*, EUS., *HE*, 10, 5, 24) entre ses sujets, c'est-à-dire avant tout la paix publique.

(5) M. VOGELSTEIN, *Kaiseridee, Romidee und das Verhältnis von Staat und Kirche seit Constantin*, Breslau, 1930, pp. 62-63 ; GRÉGOIRE, *op. cit.*, pp. 242, 270 ; MOREAU, *Sur la vision* ..., p. 307 ; SCHNEIDER, *op. cit.*, p. 297, et dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 482 ; FREND, *op. cit.*, p. 517.

Rome. Et ce fait suffirait à montrer qu'il n'existait pas de haine personnelle de Maxence à l'égard de l'épiscopat (1). Au demeurant, si les mesures d'exil ont peut-être créé un certain différend entre la communauté romaine et l'usurpateur, pareil geste était de nature à rétablir la confiance mutuelle (2).

Quoi qu'il en soit, les relations durent certainement redevenir cordiales lors de l'élection du pape Miltiade le 2 juillet 310 (3). C'est ce dernier qui eut l'insigne joie de recevoir l'ordre signé par Maxence de restituer tous les biens ecclésiastiques, sécularisés pendant les persécutions (4). Par ce geste, Maxence montrait une fois de plus sa sympathie pour le christianisme (5).

Plaçant l'élection de Miltiade en 311, nombreux sont les historiens qui ont cédé à la tentation de considérer les resti-

(1) Ainsi que l'ont déjà souligné MAURICE, *Monnaies de consécration et monnaies commémoratives émises par Maxence ou frappées par ordre de Constantin*, dans *Mélanges Fr. Martroye*, Paris, 1941, p. 131, et VOELKL, *l. c.*, p. 26. Les deux évêques furent, en effet, inhumés dans la capitale (*Lib. Pontific.*, pp. 164, 167). Pour HARNACK, s. v. *Marcellus* ..., p. 259, Marcel ne serait pas décédé en exil, mais ceci n'est qu'une hypothèse (SCHWAIGER, s. v. *Marcellus* ..., col. 3).

(2) Argument à faire valoir, selon nous, contre l'hypothèse de H. LECLERCQ, *op. cit.*, col. 2760, d'après qui les mesures d'exil ordonnées par Maxence durent laisser une très fâcheuse impression chez les chrétiens.

(3) Miltiade aurait été élevé à la charge épiscopale en 311, croyait-on communément (PALANQUE, *Histoire de l'Église* ..., pp. 36-37 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 13). L'unanimité semble, cependant, se faire de plus en plus autour de la date du 2 juillet 310 (CASPAR, *Geschichte* ..., p. 102 ; H. CHADWICK, s. v. *Miltiades, Religion in Geschichte u. Gegenwart*, 4, 1960, col. 954 ; LIETZMANN, *op. cit.*, p. 69 ; H. U. INSTINSKY, s. v. *Miltiades, Lex. f. Theol. u. Kirche*, 7, 1962, col. 421).

(4) AUGUSTIN., *breuic. coll.*, 3, 18, 34 : *illi* (= *Donatistae*) *gesta alia recitarunt, in quibus legebatur Miltiades misisse diaconos cum litteris Maxenti imperatoris et litteris praefecti praetorio ad praefectum urbis, ut ea reciperent, quae tempore persecutionis ablata memoratus imperator christianis iusserat reddi.*

AUGUSTIN., *c. part. Donati p. gest.*, 13, 17 ; et (*Donatistae*) *recitarunt etiam alia gesta, ubi legebatur Miltiadem misisse diaconos cum litteris Maxenti imperatoris et praefecti praetorio ad praefectum urbis, ut reciperent loca, quae fuerant a christianis tempore persecutionis ablata* ».

(5) BREZZI, *La politica* ..., p. 83.

tutions ordonnées par Maxence, comme une application pure et simple de l'édit de Galère (1). De plus en plus, il est vrai, on admet qu'en prenant cette mesure, Maxence dépassait de très loin les stipulations de l'édit en question (2). En réalité, l'édit ne fait allusion ni de près ni de loin à d'éventuelles restitutions (3). De plus, Maximin Daïa, en appliquant cet édit dans ses États, n'envisage aucune mesure de restitution (4). Il s'est trouvé, sans doute, récemment quelques historiens pour interpréter un passage de l'édit comme une allusion *implicite* aux restitutions (5). Mais il a été facile de répliquer qu'«une concession aussi importante ne pouvait manquer d'être mentionnée spécifiquement dans les articles de l'édit» (6).

(1) DUCHESNE, *Histoire ancienne* ..., p. 96 ; PINCHERLE, *op. cit.*, p. 139 ; JACQUIN, *op.cit.*, p.193 ; ZEILLER, *L'empire* ..., p. 322, et *Histoire de l'Église* ..., p. 477 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, pp. 13-14 ; RICCIOTTI, *op. cit.*, p. 110 ; PARETI, *op. cit.*, pp. 211-212 ; CALDERONE, *op. cit.*, pp. 138-139, 156 ; ANDREOTTI, *Recenti contributi* ..., p. 539. Seul SCHNEIDER, dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 482, estime que les restitutions ordonnées par Maxence eurent lieu en 310.

(2) LENAIN DE TILLEMONT, *op. cit.*, p. 103 ; SCHWARTZ, *l. c.*, 1re éd., pp. 65-66 ; BATIFFOL, *op.cit.*, p.177 ; K. STADE, *Der Politiker Diokletian und die letzte grosse Christenverfolgung*, Wiesbaden, 1926, p. 183 ; GRÉGOIRE, *op. cit.*, p. 243 ; SCHWARTZ, *op. cit.*, 2e éd., pp. 59-60 ; BAYNES, dans *The Cambridge Anc. History*, p. 680 ; VOGT, *Zur Bedeutung* ..., p. 178 ; DE CLERCQ, *Ossius* ..., p. 143 ; H. U. INSTINKY, *Bischofsstuhl und Kaiserthron*, Munich, 1955, pp. 58-61 ; MOREAU, *Les persécutions* ..., p. 127 ; VOGT, dans *Relazioni Xe Congr...*, p. 771 ; s.v. *Constantinus* ..., col. 318, et *Constantin* ..., p. 156 ; BAUS, *op. cit.*, p. 457 ; CALDERONE, *op. cit.*, p. 153, note 2 ; J. DANIELOU-H. I. MARROU, *Des origines à Saint Grégoire le Grand*, dans *Nouvelle histoire de l'Église sous la direction de L. J. Rogier et alii*, t. I, Paris, 1963, p. 276 ; SORDI, *op. cit.*, p. 367 ; FREND, *op. cit.*, p. 513.

(3) LACT., *De mort. persec.*, 34, 1-5 ; EUS., *HE*, 8, 17.

(4) EUS., *HE*, 9, 1, 8.

(5) ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 900 ; M. AMELOTTI, *Da Diocleziano a Costantino. Note in tema di costituzioni imperiali, Studia et documenta historiae et iuris*, 27, 1961, p. 281 ; CALDERONE, *op. cit.*, p. 164, à propos du texte : *ut denuo sint christiani et conuenticula sua componant* (LACT., *De mort. Persec.*, 34, 4).

(6) J. R. KNIPFING, *The Edict of Galerius (311 A. D) reconsidered*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1, 1922, pp. 492-493. Déjà K. BIHLMEYER, *Das Toleranzedikt des Galerius von 311 (Lactantius, De mort. persec. c. 34)*, *Theologische Quartalschrift*, 94, 1912, p. 573, avait mis ce fait en évidence.

On imagine, devant cet événement sans précédent, l'allégresse de la communauté chrétienne, jouissant pour la première fois d'une paix spirituelle et matérielle complète (1). Sous un empereur comme Maxence, ne rencontrant plus d'obstacle à son prosélytisme, la communauté chrétienne de Rome connut, dès le pontificat de Marcel, une soudaine et considérable expansion (2). Les conversions se multiplièrent, la communauté s'agrandit à un point tel qu'il fallut procéder, toujours sous le même pontificat, à l'ordination de nombreux ministres du culte destinés à pourvoir aux nouveaux besoins de la communauté (3). La paix religieuse avec les mêmes résultats s'étendit également à la province, où de nombreux évêques furent ordonnés par le même pape Marcel (4). Le même régime libéral, appliqué sous l'épiscopat d'Eusèbe, eut d'ailleurs les mêmes effets bénéfiques pour l'expansion de la communauté chrétienne de la capitale et de son clergé (5).

(1) Tel est peut-être le sens de la notice du CHRONOGR. a. 354, p. 62, qui fait débuter le *Cyclus Paschalis* à l'année 312. On se gardera bien, néanmoins, de donner trop d'importance à ce choix de l'année 312, comme année initiale du « Cycle de Pâques », ainsi que le firent GROAG, *op. cit.*, col. 2464, et CHASTAGNOL, *La préfecture ...*, p. 398. Cette année est, en effet, celle de la victoire de Constantin, à laquelle remontent également, par exemple, les plus anciennes lois du *Codex Theodosianus* (sur la date de ces dernières, se reporter, par exemple, à GAUDEMET, *Constantin, restaurateur de l'ordre*, *Studi in onore di S. Solazzi*, Naples, 1948, p. 653).

(2) *et XXV titulos in urbe Roma constituit, quasi diocesis* (*Lib. Pontific.*, p. 164. Sur cette création par Marcel de vingt-cinq paroisses, voir CALDERONE, *op. cit.*, p. 32).

P. STOCKMEIER, *Konstantinische Wende und kirchengeschichtliche Kontinuität*, *Historisches Jahrbuch*, 82, 1963, p. 7 ; FREND, *op. cit.*, pp. 448, 517, tirent de tout ceci argument pour une tolérance religieuse effective sous Maxence.

(3) *Propter baptismum et paenitentiam multorum, qui conuertebantur ex paganis ... ordinauit XXV presbiteros in urbe Roma et diaconos per mens. decemb.* (*Lib. Pontific.*, *l.l.*).

(4) *Ordinauit XXV presbiteros in urbe Roma... episcopos per diuersa loca XXI* (*Lib. Pontific.*, *l. l.*). Par *diuersa loca*, il faut entendre nécessairement d'autres cités italiennes que la seule ville de Rome. Le fait est d'importance et je n'ai pas noté qu'il ait été remarqué jusqu'ici.

(5) *Hic fecit ordinationem IIII per mens. decemb., presbiteros XIII diaconos III ; episcopos per diuersa loca XIIII* (*Lib. Pontific.*, p. 167).

D'autres indices, numismatiques, cette fois, confirment l'extension de cette politique de tolérance aux provinces italiennes. On signale notamment plusieurs monnaies de l'atelier d'Aquilée, émises selon toute vraisemblance en 307-8, qui présentent cet intérêt de porter pour la première fois, dans l'histoire de la numismatique, une croix chrétienne (1). L'honneur de cette découverte revient à Laffranchi, qui trouva auprès des historiens une adhésion croissante à son interprétation (2). Effectivement, on voit mal quel autre sens on pourrait donner à ce signe, en l'occurrence une croix grecque (3), si ce n'est une manifestation de foi chrétienne. Faisant partie intégrante du fronton du temple de Rome, où la croix se trouve inscrite, le signe ainsi placé en évidence ne peut être considéré comme

(1) On en retrouvera la reproduction photographique chez L. LAFFRANCHI, *Il problematico segno della croce sulle monete precostantiniane di Aquileia*, *Aquileia Nostra*, 1932, p. 47, fig. 14, n° 2, 4, et SCHOENEBECK, *op. cit.*, pl. 1, n° 16.

La date de 307-8 assignée à ces monnaies (SCHOENEBECK, *op. cit.*, pp. 7, 96 ; MOREAU, *Les persécutions* ..., p. 127) est des mieux établies, puisque Aquilée, dont l'atelier monétaire cessa de fonctionner en 309 (GROAG, *op. cit.*, col. 2452), ne fit partie des États de Maxence qu'après la défaite de Sévère (GROAG, *op. cit.*, col. 2429). GRÉGOIRE, *La conversion* ..., p. 258, proposait, quant à lui, la date de 311, mais celle-ci n'est pas justifiable.

(2) LAFFRANCHI, *op. cit.*, pp. 46-52, suivi en cela par GRÉGOIRE, *op. cit.*, p. 258 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, pp. 6-7 ; MOREAU, *Sur la vision* ..., p. 307 ; ALFOELDI, *Römische Kaiserzeit*, dans *Historia Mundi*, t. IV, Berne, 1956, p. 232 ; H. KAEHLER, *Die spätantiken Bauten unter dem Dom von Aquileia und ihre Stellung innerhalb der Geschichte des frühchristlichen Kirchenbaues*, *Universität des Saarlandes. Schriften der philosophischen Fakultät*, Sarrebruck, 1957, pp. 40-41 ; SORDI, *op. cit.*, p. 355 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 85.

KING, *The Maxentian Mints*, *The Numismatic Chronicle*, 19, 1959, pp. 55-58, dont l'étude porte précisément sur les monnaies émises à Aquilée par Maxence, ne fait malheureusement aucune allusion à ces monnaies.

(3) A la différence du signe X apparaissant sur des monnaies de Dioclétien (MATTINGLY, *Roman Coins from the Earliest Times to the Fall of the Western Empire*, 2e éd., Londres, 1962, pl. LV), Maximien (pl. LXI), Maxence (pl. LVI) et Constantin (*ibidem*), qui est à considérer uniquement comme des *Vota suscepta decennalia* (F. J. DOELGER, *Beiträge zur Geschichte des Kreuzzeichens III*, *Jahrbuch f. Ant. u. Christent.*, 3, 1960, p. 5).

une simple signature d'atelier (1). De même on ne pourra voir dans cette monnaie « une variante utilisée ici et là en secret et limitée seulement à quelques jours » (2). En ce qui nous concerne, nous croyons qu'une initiative de ce genre n'aurait pu être prise impunément à une époque où l'État exerçait un contrôle des plus sévères sur la production monétaire. Le fonctionnaire qui supervisait les activités de l'atelier, devait parfaitement savoir qu'il ne déplairait pas au prince (3).

L'existence de cette monnaie à Aquilée n'a d'autre part rien qui puisse surprendre. Cette cité passe, en effet, pour être, à cette époque, une véritable ville pilote du christianisme dans le nord de l'Italie (4). Or Maxence semble avoir joué un rôle non négligeable dans pareil phénomène. En effet, Aquilée connaît assez curieusement à cette époque une brusque expansion de la communauté chrétienne, ainsi qu'en témoignent ses plus anciens lieux de culte, dont la construction remonte précisément à l'époque de Maxence (5). Il est encore remar-

(1) SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 7, note 3 ; MOREAU, *Sur la vision ...*, p. 308 ; KRAFT, *Kaiser Konstantins religiöse Entwicklung* (*Beiträge zur historischen Theologie*, 20), Tübingen, 1955, p. 17, répliquent ainsi aux affirmations non étayées de raisons valables de C. CECHELLI, *Il trionfo della croce. La croce e i santi segni prima e dopo Costantino*, Rome, 1953, p. 76, note 151.

(2) ALFOELDI, *The Conversion ...*, p. 66, note 3.

(3) Ainsi MOREAU, *op. cit.*, p. 308.

Les auteurs dont la compétence en matière de numismatique est reconnue, sont unanimes à souligner le peu de liberté dont jouissaient à cette époque les ateliers monétaires soumis à une surveillance des plus strictes de l'autorité impériale (MAURICE, *Numismatique ...*, p. XXI ; GROAG, *op. cit.*, col. 2450 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 34 ; VOGT, dans *Relazioni X° Congr.*, pp. 763-764 ; M. R. ALFOELDI, *Die constantinische Goldprägung*, Mayence, 1963, pp. 9-10).

(4) Aquilée fut le point de départ d'un grand mouvement missionnaire vers le Norique (G. C. MENIS, *La basilica paleocristiana nelle diocesi settentrionali della metropoli d'Aquileia* (*Studi di antichità cristiana*, 24), Cité du Vatican, 1958, p. 32).

On se gardera bien cependant, en l'absence de tout document, de suivre l'hypothèse excessive, sans doute, de SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 38, qui estimait que la présence chrétienne dans cette cité dépassait en importance même celle de la ville de Rome.

(5) On date généralement les plus anciens édifices religieux d'Aquilée des premières années du IVe siècle (G. BRUSIN, *Contributo all'inter-*

quable, pour notre propos, que les premières monnaies constantiniennes auxquelles on puisse reconnaître un caractère chrétien, proviennent elles aussi du nord de l'Italie, portent également une croix grecque et s'inscrivent en outre dans une série monétaire où l'on retrouve d'autres signes, eux aussi identiques à ceux de Maxence (1). Ce sont encore les ateliers d'Aquilée qui produisirent, à la fin du règne de Constantin, des monnaies où apparaissent les mêmes signes chrétiens (2).

On en conviendra donc, ce n'est nullement un effet du hasard si la monnaie chrétienne fut émise sous Maxence à Aquilée (3). Sous Constantin également, c'est à l'atelier monétaire de cette ville que seront réservées les émissions de mon-

pretazione dei mosaici cristiani nella zona della basilica di Aquileia, dans *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne. Aix-en-Provence 13-19 septembre 1954* (*Studi di antichità cristiana*, 22), Vatican-Paris, 1957, pp. 435, 455 ; J. FINK, *Der Ursprung der ältesten Kirchen am Domplatz in Aquileia* (*Münstersche Forschungen*, 7), Munster-Cologne, 1954, p. 12, 68-70 ; Ch. DELVOYE, s. v. *Basilika*, *Reallex. z. byzantinischen Kunst*, 1, 1966, col. 516). KAEHLER, *op. cit.*, p. 41, estime, de son côté, qu'il faut placer dans les années 307-8 le début des travaux de construction de la salle nord, partie de l'édifice réputée la plus ancienne.

(1) Les premières monnaies chrétiennes de Constantin furent émises à *Ticinum*, aujourd'hui Pavie, et sont postérieures à la campagne d'Italie (R. BRUUN, *The Christian Signs on the Coins of Constantine*, *Arctos*, 3, 1962, pp. 5-6). Dans ces émissions monétaires, on peut reconnaitre une croix grecque (MAURICE, *op. cit.*, pp. XXXI, XXXIV ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 37, et pl. 2, n° 15-18), mais aussi d'autres symboles (G. BRUCK, *Die Verwendung christlicher Symbole auf Münzen von Constantin I bis Magnentius*, *Numismatische Zeitschrift*, 76, 1955, p. 30), tels que le croissant, l'étoile que l'on retrouve également chez Maxence (KING, *op. cit.*, p. 63, note 5).

(2) Il s'agit cette fois d'une croix latine. Les émissions datent des années 335-337 (voir BRUUN, *Constantin and Licinius A. D. 313-337*, dans *The Roman Imperial Coinage*, vol. 7, Londres, 1966, pp. 62, 407, n° 124-127).

(3) J. P. CALLU, *Genio populi Romani* (*295-316*). *Contribution à une histoire numismatique de la tétrarchie* (*Bibl. École prat. des Hautes Études*, *sect. des sciences hist. et philosoph.*, 314), Paris, 1960, p. 49, traitant d'un autre thème de la numismatique constantinienne, fut amené à constater semblablement qu'« entre les deux monnaies » (= Ticinum et Aquilée) « géographiquement voisines les rapports demeurent patents et l'évolution semble parallèle ».

naies chrétiennes. Le reste de l'Italie, exception faite de quelques noyaux comme Rome et Aquilée, était peu christianisé à l'époque (1). Dès lors, on ne s'étonnera pas qu'il ne soit fait aucune allusion à d'autres régions italiennes où l'Église ait mis à profit la bienveillance de Maxence.

L'Espagne chrétienne n'eut également qu'à se louer de l'attitude religieuse de ce dernier (2). Fermement résolu à montrer sa sympathie pour le christianisme et à ne pas ménager les gestes d'hostilité envers les tétrarques, Maxence prit l'initiative d'autoriser la convocation d'un concile (3). Le 15 mai 309, Elvire voyait se réunir dans ses murs un des premiers grands conciles de l'histoire de la chrétienté (4). A propos de ce concile qui allait profondément marquer le droit canonique (5), les hypothèses des historiens modernes ne se comptent plus. On imagina le célèbre Ossius l'organisant, le présidant (6). Selon d'autres, ce dernier, après être devenu le conseiller de Maxence lui aurait fait entrevoir la possibilité de convoquer un concile œcuménique sous la présidence impériale (7). P. Batiffol

(1) CALDERONE, *op. cit.*, p. 75, note 3.

(2) Ainsi que le fait remarquer BATIFFOL, *op. cit.*, p. 180, note 1.

(3) EUS., *Vit. Const.*, 3, 1 nous déclare fort à propos qu'autoriser la convocation d'un concile était, sans doute, le signe indubitable d'une sympathie affichée pour la foi chrétienne, mais également une insulte faite aux empereurs païens.

(4) Se reporter ici à la démonstration définitive faite par GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., pp. 146-148, note 73. Déjà MANSI (*sacrorum conciliorum nova amplissima collectio*, II, col. 22) et SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 21, que GRÉGOIRE, *l.c.*, ne cite pas, avaient écrit dans ce sens. Rares sont cependant jusqu'ici les historiens qui ont adhéré à cette excellente démonstration. KRAFT, *Kaiser Konstantins* ..., p. 17 ; A. LATREILLE *et alii*, *Histoire du Catholicisme en France, Des origines à la chrétienté médiévale*, t. I, Paris, 1957, p. 44, et FREND, *Martyrdom...*, pp. 447, 469, note 44, font d'heureuses exceptions.

(5) J. GAUDEMET, s. v. *Elvire*, *Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, 15, 1963, col. 339, nous montre comment les canons d'Elvire furent invariablement repris par tous les conciles ultérieurs pendant tout le IVe siècle.

(6) Suivant PARETI, *op. cit.*, p. 208.

DE CLERCQ, *op. cit.*, p. 113, et GAUDEMET, *op. cit.*, coll. 320-321, ont très heureusement mis les choses au point.

(7) SCHNEIDER, *Geistesgeschichte* ..., vol. 2, p. 257, et *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 482.

voulut même y déceler l'influence du siège romain (1).

Toutes ces hypothèses, formulées à la légère, sont a priori dépourvues de vraisemblance, compte tenu du peu de sympathie qu'Ossius semble avoir rencontré auprès de Maxence. En effet, il se tint en Espagne un autre concile qui condamna Ossius (2). S. Calderone, qui ne datait nullement le concile d'Elvire de 309, rendit Constance Chlore responsable de ce verdict (3). En ce qui nous concerne, nous songeons plutôt à Maxence (4). On comprend alors pourquoi Ossius a pu « être disculpé en Gaule », sous Constantin, auprès de qui il avait trouvé refuge en 310 (5).

Par souci d'apporter un argument supplémentaire aux historiens qui se sont efforcés d'établir la date exacte du concile d'Elvire, nous croyons opportun d'insister sur le curieux silence de nos sources, toujours favorables aux Flaviens. Si elles l'avaient pu, elles n'auraient pas manqué d'attribuer le mérite de la convocation du concile d'Elvire à Constance ou à Constantin. Or la tradition est étrangement muette sur ce point (6). Que nos textes taisent à la fois le nom de l'empereur qui permit la convocation du concile et celui de la personne qui en assuma la présidence, voilà qui met l'accent sur l'initiative de celui qui fut frappé de *damnatio memoriae*, et sur le rôle joué par Maxence en Espagne, en cette année 309.

L'Italie et l'Espagne ne furent pas les seules provinces favorisées par Maxence. L'Église d'Afrique ne tarit pas non plus

(1) Dans *Cathedra Petri. Études d'histoire ancienne de l'Église* (coll. *Unam Sanctam*, 4), Paris, 1938, pp. 36, 105 à 121, 181, il voulut absolument reconnaître dans le canon 58 d'Elvire une allusion directe au pape.

(2) AUGUSTIN., *c. ep. Parmen.*, 1, 4, 7 : *Ossius ab Hispanis damnatus.*

(3) *Op. cit.*, p. 89, note 3.

(4) *Aliter* DE CLERCQ, *op. cit.*, pp. 171-172, mais ses explications sont peu convaincantes (voyez G. FINAERT, Y. M. J. CONGAR, *Œuvres de Saint Augustin. Traités anti-donatistes*, vol. I, 4e série (*Bibliothèque Augustinienne*, 28), Paris, 1963, p. 723, note 13).

(5) *A Gallis est absolutus* (AUGUSTIN., *l. c.*). Ossius se rendit en Gaule en 310 (Calderone, *op. cit.*, pp. 87-89), c'est-à-dire après le ralliement de l'Espagne à Constantin (sur ces derniers événements, consulter GROAG, *op. cit.*, col. 2446).

(6) GAUDEMET, *op. cit.*, col. 320.

d'éloges sur le fils de Maximien : selon Eusèbe, nous l'avons rappelé, Maxence, dès son accession au trône, fit cesser les persécutions sur les territoires contrôlés par lui (1). Ce fait est confirmé pour l'Afrique par Optat de Milève. Cet évêque catholique atteste, en effet, l'existence d'un édit formel de tolérance accordé à ses compatriotes (2). Maxence fit plus encore, puisqu'il procéda même aux restitutions des biens ecclésiastiques confisqués lors des persécutions (3). Le fait est contesté cependant par des historiens qui s'appuient sur un texte d'Eusèbe (4). Mais en réalité, le document en question, à savoir la lettre adressée par Constantin au proconsul d'Afrique, n'ignore nullement que des restitutions aient été faites précédemment sous Maxence (5). G. Bardy remarque très justement à propos de ce passage : « cette phrase fait allusion à un acte impérial antérieur qui restituait aux Églises d'Occident leurs biens confisqués » (6).

(1) LENAIN DE TILLEMONT, *op. cit.*, p. 75 ; BATIFFOL, *op. cit.*, p. 177. Les dates de 310 (A. PIGANIOL, *L'empereur Constantin*, Paris, 1932, p. 59, note 1), de 311 (CALDERONE, *op. cit.*, p. 156 ; GRASMUECK, *op. cit.*, p. 20, note 23) ne peuvent être admises, si l'on s'en tient aux données d'EUS., *HE*, 8, 14, 1.

(2) OPT. MILEV., 1, 18 : *Tempestas persecutionis peracta est, iubente deo indulgentiam mittente Maxentio Christianis libertas est restituta* ». Il conviendra de rapprocher les termes d'Optat : *mittente indulgentiam* de ceux de l'édit de Galère (LACT., *De mort. persec.*, 34, 4 : *indulgentiam credidimus porrigendam*). Par *mittente indulgentiam*, nous devons comprendre *mittente litteras de indulgentia.* On voit mal, dans ces conditions, comment GOERRES, *Kaiser Maxentius* ..., pp. 208-209, a pu nier que Maxence ait fait parvenir un édit de tolérance en bonne et due forme aux chrétiens d'Afrique.

(3) ZEILLER, *Histoire de l'Église* ..., p. 497 ; BATIFFOL, *op. cit.*, p. 228 ; CHASTAGNOL, *La préfecture* ..., p. 398, note 1 ; PEZZELLA, *op. cit.*, p. 448, ainsi que VOGT, *Zur Bedeutung* ..., p. 178, mais ce dernier exprime quelques réserves.

(4) GROAG, *op. cit.*, col. 2464 ; LECLERCQ, *op. cit.*, col. 2758 ; POULET, *op. cit.*, p. 204 ; PALANQUE, *Histoire de l'Église* ..., p. 20 ; DE CLERCQ, *op. cit.*, p. 143 ; VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 328 ; GRASMUECK, *op. cit.*, p. 20, note 23 ; SORDI, *op. cit.*, p. 396, à propos d'EUS., *HE*, 10, 5, 15-17.

(5) Il s'agit de la première lettre au préfet Anullinus, datée de décembre 312 par CALDERONE, *op. cit.*, p. 140.

(6) *Op. cit.*, Paris, 1958, p. 107, note 13. Cette réflexion lui fut suggérée par EUS., *HE*, 10, 5, 16.

Dès lors, la perspective est toute différente. Constantin ordonne sans doute les restitutions, mais il ne fait en cela que confirmer les dispositions prises avant lui par Maxence, lesquelles avaient été frappées de caducité, comme tous les actes de l'empereur (1).

C'est l'Afrique encore qui nous apprend quelle estime Maxence témoigna aux autorités ecclésiastiques (2). Un diacre du nom de Félix, auteur d'une lettre injurieuse envers la personne de Maxence, jugea bon, pour échapper aux poursuites, de se réfugier auprès de l'évêque Mensurius. Malgré son refus de livrer le coupable, Mensurius ne fut nullement inquiété. Soucieux de régler au mieux ce différend, le proconsul d'Afrique en référa à Maxence, qui engagea l'évêque à se rendre en personne dans la capitale pour y être entendu. Après l'entretien, Mensurius entreprit le voyage de retour, sans qu'aucune mesure ait été prise à son endroit ou contre son diacre (3).

D'ordinaire, les historiens, s'interrogeant sur les causes de cet incident qui mit aux prises le diacre de Cirta Félix avec les autorités civiles, inclinent à mettre cet épisode en rapport avec les événements survenus en Afrique lors de l'usurpation de Domitius Alexander. En réalité, il ne s'agit là que d'une simple hypothèse, émise naguère par Groag et qui n'a cessé

(1) Comme le pensaient SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 15, et peut-être aussi J. VOGT, *Zur Frage des christlichen Einflusses auf die Gesetzgebung Konstantins des Grossen*, dans *Festschrift f. L. Wenger* (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung u. Rechtsgeschichte*, 35), t. II, Munich, 1945, p. 120, dont l'affirmation est assortie de réserves.

Rappelons ici que « la *rescissio actorum* réalise une destruction totale de l'activité du tyran » (SAUTEL, *op. cit.*, p. 480).

(2) KRAFT, *Kaiser Konstantins* ..., p. 17 ; *Kaiser Konstantin* ..., p. 34, se refusant à voir dans cet épisode une allusion à Maxence, songe plutôt à Dioclétien. Néanmoins, la suite du passage (OPT. MILEV., 1, 18), déjà analysée par nous, semble imposer ici cette identification avec Maxence.

(3) *Isdem temporibus Felix quidam diaconus, qui per famosam nescio quam de tyranno imperatore tunc factam epistulam reus appellatus est, periculum timens apud Mensurium episcopum delituisse dicitur. Quem cum postulatum Mensurius publice denegaret, relatio missa est, rescriptum uenit, ut, si Mensurius Felicem diaconum non reddidisset, ad palatium dirigeretur ... profectus causam dixit: iussus est reuerti* (OPT. MILEV., 1, 17).

d'être reprise par les historiens. Pour Groag, Félix se serait fait, dans sa lettre calomnieuse pour Maxence, l'accusateur de ce dernier, lui reprochant durement la sévère répression qui suivit la prise de Cirta où s'étaient réfugiés les derniers partisans de Domitius Alexander (1). Influencés par cette interprétation, d'aucuns s'empressèrent de reconnaître dans l'incident une preuve du peu de sympathie dont jouissait Maxence parmi les chrétiens d'Afrique (2). On imagina qu'il avait confondu, lors de la répression, « les chrétiens avec les partisans de l'usurpateur Alexandre » (3). Félix devint même un partisan convaincu d'Alexandre (4). En fait, rien ne nous autorise à croire que la religion fut mêlée de près ou de loin à ces événements (5). Rien ne nous permet non plus d'imaginer qu'Alexandre ait pu trouver un appui auprès des chrétiens. L'insistance même avec laquelle il célèbre la religion païenne, nous inciterait au contraire à supposer chez lui une éventuelle réaction contre le christianisme (6). Plus que toutes ces vaines supputations à propos du contenu exact du pamphlet de Félix, nous pensons que la modération dont firent preuve les autorités locales dans cette affaire où se trouvaient impliqués des membres du clergé, prouve que le diacre ne dut répondre que d'un délit personnel, sur la nature duquel il serait vain de vouloir se prononcer (7).

Visiblement, les autorités locales reçurent de Maxence des consignes très strictes, puisqu'à aucun moment elles ne son-

(1) *Op. cit.*, col. 2448.

(2) Ainsi FREND, *The Donatist Church. A Movement of Protest in Roman North Africa*, Oxford, 1952, p. 15 ; GRASMUECK, *op. cit.*, p. 19.

(3) LECLERCQ, *op. cit.*, col. 2758. Ce point de vue est partagé par ZEILLER, *Histoire de l'Église ...*, p. 471, et DE CLERCQ, *op. cit.*, pp. 140-141.

(4) Aux yeux de FREND, *The Donatist...*, p. 15 ; *Martyrdom ...*, pp. 517-518.

(5) Ainsi que le fait remarquer JACQUIN, *op. cit.*, p. 205.

(6) Sur la religion d'Alexandre, voir SALAMA, *A propos de l'usurpateur ...*, pp. 70-71.

(7) Comme le pensent aussi PINCHERLE, *op. cit.*, p. 140 ; GRASMUECK, *op. cit.*, p. 19, note 20. Il s'agit ici d'un simple *crimen maiestatis* (GAUDEMET, *Constantin, restaurateur de l'ordre ...*, p. 655).

gèrent à forcer l'asile religieux chrétien (1). Devant le refus exprimé *publiquement* par Mensurius de livrer le coupable, «le proconsul ne crut pas devoir passer outre» (2). A cause de l'attitude décidée de l'évêque, les autorités civiles, embarrassées, prirent conseil auprès de l'empereur (3). Ce dernier, comme on le souligne parfois, ne pouvait se permettre de s'aliéner la puissante Église d'Afrique (4). Il n'ignorait pas non plus le risque que comportait l'accusation portée à la légère contre un évêque (5). Aussi se résolut-il à convoquer à sa cour Mensurius qui put impunément entreprendre le voyage du retour, sans qu'aucune sanction ait été prise ni contre lui ni contre le diacre Félix (6). D'aucuns ont imaginé que Mensurius gagna Rome, peu rassuré sur le sort qui l'attendait dans la capitale (7). Comme on comprend mieux ces faits, si l'ont tient compte du témoignage d'Eusèbe sur les convictions chrétiennes de Maxence ! Les sentiments de l'empereur et le fait même qu'aucune action violente n'ait été jusque là entreprise contre lui devaient au contraire donner confiance à l'évêque lorsqu'il entreprit le voyage.

(1) On se plaît à souligner communément (LECLERCQ, s. v. *Droit d'asile, Dict. d'archéol. chrétien. et de liturgie*, 8, 1921, col. 1550 ; E. HERMAN, s. v. *Asile dans l'Église orientale, Dict. de droit canonique*, 1, 1935, col. 1084 ; L. WENGER, s. v. *Asylrecht, Reallex. f. Ant. u. Christent.*, 1, 1950, col. 839) que l'« asile religieux » est totalement étranger à Rome. S'il est vrai que le droit d'asile remonte à Constantin comme l'a laissé entendre LECLERCQ, *op. cit.*, col. 1551 (*contra iure* (?) WENGER, *op. cit.*, col. 840), Maxence lui a indiqué la voie à suivre.

(2) DUCHESNE, *Histoire ancienne ...*, p. 105.

(3) OPT. MILEV., *l. c.* ; *relatio missa est, rescriptum uenit.*

(4) Consulter à ce sujet PINCHERLE, *op. cit.*, p. 137 ; GRÉGOIRE, *La conversion ...*, p. 244 ; BREZZI, *La politica ...*, p.159, mais surtout MAURICE, *Les dernières monnaies de consécration et monnaies commémoratives émises par Maxence ou frappées par ordre de Constantin*, dans *Mélanges Fr. Martroye*, Paris, 1941, p. 131, dont la longue page consacrée à cette question est très convaincante.

(5) Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que le canon 75 du concile d'Elvire condamne « l'accusateur téméraire d'un clerc majeur » (J. GAUDEMET, *L'Église dans l'empire romain (IVe-Ve siècles)* (*Histoire du Droit et des Institutions de l'Église en Occident*, 3), Paris, 1958, p. 72) à l'exclusion irrémédiable de la communauté chrétienne.

(6) Comme le souligne FREND, *The Donatist Church ...*, p. 16.

(7) C'est le cas, par exemple, de PARETI, *op.cit.*, p.211, et LECLERCQ, s. v. *Maxence*, col. 2758.

On ne peut manquer de faire ici un rapprochement avec un autre évêque de Carthage, Caecilianus, qui se verra traiter par Constantin d'une manière identique (1).

S'il est vrai que la révolte d'Afrique sera réprimée avec une cruauté particulière, l'incident de Félix, qui révèle chez Maxence une attitude des plus bienveillantes envers le clergé chrétien, nous apparaît comme d'autant plus caractéristique (2). Si Maxence se montre, en toute circonstance, peu enclin à admettre chez ses sujets la moindre insubordination, son attitude pleine de respect et de bienveillance envers un simple diacre ne pourra manquer de nous convaincre de la réalité de ses sentiments chrétiens (3).

VI

Maxence ne pouvait montrer plus clairement ses intentions de prendre ses distances vis-à-vis de la Tétrarchie, qu'en interrompant dès son accession au trône « la persécution des chrétiens, politique officielle de la Tétrarchie » (4). Pareil acte ne correspondait ni plus ni moins qu'à une révolution (5). On imagine l'effet produit par l'annonce de cette nouvelle sur

(1) En lisant Eus., *HE*, 10, 5, 19, on verra Caecilianus placé dans les mêmes conditions que Mensurius (ainsi que l'a remarqué Schoenebeck, *op. cit.*, pp. 14-15).

(2) Le paradoxe fut déjà observé par Stein, *op. cit.*, p. 85. Si nos sources (Paneg., 9 (12), 16, 1 ; Aur. Vict., 40, 19 ; Zosim., 2, 14, 4) ont exagéré la cruauté en Afrique de l'usurpateur Maxence (Groag, *op. cit.*, col. 2448), ce dernier n'usa guère cependant de beaucoup de modération (Paneg., 10 (4), 32, 6).

(3) Baker, *op. cit.*, p. 126, insista sur ce respect de Maxence pour la hiérarchie ecclésiastique.

A la décharge de l'usurpateur, Groag, *op. cit.*, col. 2456, fait utilement remarquer que s'il est arrivé à Maxence de réagir avec fermeté (Paneg., 9 (12), 3, 6), ainsi que son métier d'empereur l'exigeait, ses mesures n'ont cependant visé, chaque fois, que des séditieux.

(4) Moreau, *Lactance* ..., p. 381. Même idée chez Vogt, s. v. *Constantinus* ..., col. 311 ; Grégoire, *La conversion* ..., p. 244, et *Les persécutions* ..., pp. 83-85, 150, note 75.

(5) Lietzmann, *op. cit.*, p. 69, a souligné le caractère nouveau et dès lors révolutionnaire de cette politique religieuse chez un empereur romain.

Galère, vu son attachement à la politique religieuse de la Tétrarchie (1). Toute accession de Maxence au collège des tétrarques était par là rendue impossible, car « reconnaître le Dieu des chrétiens et tolérer la religion chrétienne, c'était sacrifier une partie importante de la restauration dioclétienne»(2). Néanmoins Maxence n'entendit pas, pour autant, rompre avec la Tétrarchie. Par le titre de *princeps inuictus* dont il se revêt officiellement au moment de son accession au pouvoir, Maxence, à la différence de Constantin, entend prouver qu'il reste très respectueux des prérogatives des tétrarques (3). En choisissant cette appellation ambiguë, Maxence désirait visiblement laisser la possibilité à Galère de le reconnaître comme César (4).

(1) Cet attachement de Galère à la politique religieuse de la Tétrarchie est reconnu par MOREAU, *op. cit.*, pp. 316, 336 ; VOELKL, *op. cit.*, p. 12 ; STEIN, *op. cit.*, p. 451, note 83 ; PIGANIOL, *Histoire* ..., p. 449 ; SORDI, *op. cit.*, p. 341.

(2) VOGT, *Der Niedergang* ..., p. 173.

(3) Cette titulature (voir MAURICE, *Numismatique* ..., pp. 172 n° I/II, 173 n° III, 174 n° V, 351 n° II) et la variante : *Principi imperii Romani* (p. 180 n° XV, à compléter par R. A. G. CARSON, *Gold Medallions of the Reign of Maxentius, Congresso internazionale di numismatica, Roma 1961, Atti (Istituto italiano di numismatica)*, vol. 2, Rome, 1965, p. 348) sont omniprésentes sur les monnaies du tyran. Aussi est-il inexact de prétendre (comme SEECK, *Neue und alten* ..., pp. 515-516, et H. D. MEYER, s. v. *Maxentius, Lex. d. alten Welt*, Zurich, 1965, col. 1871) que Maxence se soit proclamé Auguste à ce moment. Si LACT., *De mort. persec.*, 26, 1 écrit : *Maxentium Romae factum imperatorem* et si le titre d'*imperator* est synonyme de celui d'*Augustus* dans cet ouvrage (selon MOREAU, *Lactance* ..., p. 347), on peut croire à une insuffisance d'information de sa part. Remarquons, au passage, que Constantin n'eut pas le même souci de la légalité et qu'il se laissa proclamer Auguste par ses troupes (voir LACT., *De mort. persec.*, 24, 9, et STEIN, *op. cit.*, p. 83).

(4) Ainsi que l'ont admis SEECK, *Geschichte* ..., p. 81 ; GROAG, *op. cit.*, col. 2424 ; E. A. SYDENHAM, *The Vicissitudes of Maximian after his Abdication, The Numismatic Chronicle*, 14, 1934, p. 145 ; JONES, *Constantine* ..., p. 59 ; VOELKL, *op. cit.*, p. 16 ; J. P. C. KENT, *The Pattern of Bronze Coinage under Constantine I, The Numismatic Chronicle*, 17, 1957, p. 19 ; Fr. ALTHEIM, *Römische Geschichte. Bis zur Schlacht an der Milvischen Brücke (312 n. Chr.)* (*Sammlung Göschen*, 679), Berlin, 1958, p. 113 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 981 ; STEIN, *op. cit.*, pp. 83-84 ; VOGT, *Constantin* ..., p. 145 ; PIGANIOL, *Histoire* ..., p. 448.

Toujours animé du même esprit, Maxence continua, aux premiers temps de son usurpation, à célébrer sur ses monnaies les Augustes et les Césars en fonction, prouvant ainsi qu'il ne songeait nullement « à fonder ses droits en dehors de la légitimité tétrarchique » (1). Néanmoins, les tétrarques contestèrent aussitôt la validité de son élévation au pouvoir (2). Le motif était moins l'impossibilité de procéder dans le système tétrarchique à la création de trois Césars que, de l'aveu même de Lactance, la haine vouée à son gendre par Galère (3). Néanmoins, Maxence ne désespéra pas, ainsi qu'en témoignent ses nombreuses tentatives, de se faire admettre parmi les tétrarques. Ainsi, à la veille encore de la campagne de Sévère, il reconnut Galère et Maximin Daïa comme consuls pour l'année 307 (4). En prenant cette mesure, « visiblement il espérait encore pouvoir gagner les bonnes grâces de Galère » (5).

Toujours dans le but de ménager la susceptibilité de son beau-père, Maxence aura un geste de clémence — qualité peu commune chez les gouvernants de cette époque — qui force notre admiration (6). Tenant à sa merci Sévère qu'il avait vain-

(1) GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 152, note 77.

Pour les témoignages monétaires, consulter MAURICE, *op. cit.*, p. 351 ; SYDENHAM, *op. cit.*, p. 149 ; GROAG, *op. cit.*, coll. 2425/2426 ; A. JELOČNIK, *Constantine as Caesar and as Augustus, and the Rome Mint, Congresso internazion. di numismatica, Roma 1961. Atti, Istituto italiano di numismatica*, Rome, 1965, p. 377 ; M. R. ALFOELDI, *op. cit.*, p. 24.

(2) AUR. VICT., *Caes.*, 40, 5 : *retractante diu patre Herculio.* Maximien, par fidélité à la Tétrarchie (GROAG, *op. cit.*, col. 2423), ne reprendra le pouvoir (PANEG., 6 (7), 10, 5) que lors de la campagne de Sévère (M. R. ALFOELDI, *op. cit.*, p. 26, note 2). Il ne prendra la pourpre, pour la seconde fois, qu'à ce moment (LACT., *De mort. persec.*, 26, 7).

(3) *De mort. persec.*, 26, 4 : *Et oderat hominem et tres Caesares facere non poterat.* Pour Galère, le problème des trois Césars est secondaire, car nous savons qu'il y a eu « place pour un régime à trois empereurs au sein de la Tétrarchie » (SESTON, *Dioclétien* ..., p. 98. Voir également ENSSLIN, s. v. *Valerius* ..., col. 2450, et PARKER, *op. cit.*, p. 228).

(4) Cf. A. DEGRASSI, *I Fasti consolari dell' Impero romano dal 30 avanti Cristo al 613 dopo Cristo* (*Sussidi eruditi*, 3), Rome, 1952, p. 77.

(5) GROAG, *op. cit.*, col. 2427.

(6) Voyez comment SEECK, *Geschichte* ..., p. 55, s'exprime à propos de Constantin : « les vies humaines n'avaient aucune valeur pour lui ».

cu, l'usurpateur se contenta de placer ce dernier en résidence surveillée (1). Cette modération n'influa cependant nullement sur la position de Galère, toujours aussi intraitable vis-à-vis de son gendre (2). Aussi, dès avril 307, Maxence annule-t-il les consulats de Galère et de Daïa (3). La rupture entre Maxence et la Tétrarchie était ainsi consommée (4). Sans doute est-ce à ce moment que Maxence, voulant renier à tout jamais la Tétrarchie et son régime, songea à renoncer au *cognomen* de *Valerius* : il désirait montrer par ce geste qu'il voulait que plus rien en lui ne rappelle quelque attache avec la Tétrarchie (5).

L'usurpateur n'en était pas pour autant isolé, car il pouvait compter sur les appuis conjugués de son père Maximien et d'un autre rebelle, Constantin (6).

(1) L'événement date du début de l'année 307 (ainsi MATTINGLY, dans *The Cambridge Anc. Hist.*, 1939, p. 345 ; W. J. G. LUBBE, *Incerti panegyricus Constantino Augusto dictus*, Leyde, 1955, p. 43, propose février 307).

Le terme « emprisonner », utilisé par GROAG, *op.cit.*, col. 2428, est impropre. Pareille mesure est d'ailleurs pratiquement chose inconnue à Rome (DIG., 48, 3, 1/3). En fait, Sévère fut mis en résidence surveillée (*uilla*, dans ANON. VALES., 4, 10). Il ne s'agit sûrement pas d'une prison, puisque, avant de prendre la pourpre, Maxence vivait, dit-on, lui aussi *in uilla publica* (EUTROP., 10, 2, 3).

(2) Pour SEECK, *Geschichte* ..., p. 85 ; s. v. *Severus* ..., col. 2003 ; GROAG, *op.cit.*, col. 2428, Maxence, en laissant la vie sauve à Sévère, cherchait à obtenir ainsi un otage de marque, qui eût pu servir de rançon auprès de Galère. Ce n'est là qu'une hypothèse.

(3) DEGRASSI, *op. cit.*, p. 77.

(4) GROAG, *op. cit.*, col. 2428 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 981.

(5) Le PANEG., 9 (12) 4, 3 (*nomine ipso abusiua appellatione mutilato*) accuse Maxence d'avoir écourté son nom. Jusqu'ici ce passage est resté mystérieux aux historiens (GALLETIER, *op. cit.*, t. II, note 126 : « pas clair du tout ». Voir aussi LUBBE, *op. cit.*, pp. 71, 115, note 6). Cette omission du *cognomen Valerius* est effective sur des monnaies datées du début de l'usurpation de Maxence (voir GROAG, *op. cit.*, col. 2419), ainsi que sur une inscription (CIL XI, 6661) de date inconnue.

(6) Quiconque pactisait avec l'usurpateur, rebelle à la Tétrarchie, rompait avec Galère (PALANQUE, *Constantin*, dans *Hommes d'État*, Paris, 1936, pp. 339-40 ; STRAUB, *Vom Herrscherideal* ..., p. 90 ; SESTON, dans *Relazioni X° Congr.* ..., p. 793).

Le premier moment d'hésitation passé, Maximien vint soutenir la cause de son fils (1). Quant à Constantin, il entreprit de resserrer ses liens avec l'usurpateur, en épousant sa sœur (2). Mieux encore : la mémoire de Sévère fut condamnée par Constantin (3). Il ne lui restait plus qu'à émettre dans ses États des monnaies en l'honneur de Maxence, pour manifester publiquement leur alliance (4). C'est ce que les monuments attestent et, de son côté, Maxence lui rendit la pareille, en mettant en circulation des monnaies en l'honneur de Constantin (5).

Cette alliance devait se maintenir environ deux ans, jusqu'au moment de la rupture entre Maxence et son père. Maximien rompant avec son fils au printemps de 308, trouva re-

(1) Ainsi qu'en témoignent les monnaies émises en l'honneur de Maximien Hercule (MAURICE, *Numismatique* ..., pp. 173 n° IV, 174 n° VII, 175 n° VIII, 176 n° X, 177 n° X/XI, 180 n° XIV, 304 n° II, 305 n° III/IV, 351 n° II, à compléter par V. PICOZZI, *Un ripostiglio di « folles » di Massenzio*, Numismatica N. S. 5, 1964, p. 181) et LACT., *De mort. persec.*, 26, 6.

(2) Il épousa Fausta, la fille de Maximien Hercule (LACT., *De mort. persec.*, 27, 1) le 31 mars 307 (pour la date, se reporter à VOGT, dans *Relazioni* ..., p. 736 ; ANDREOTTI, s.v. *Licinius*, p. 981, et CALLU, *op. cit.*, pp. 75-78, qui opte plutôt pour la fin de l'année).

(3) Le nom de Sévère sera effacé des inscriptions de Gaule (CIL XII, 5504 a, 5525) sur l'ordre de Constantin (SEECK, *Geschichte* ..., p. 87). Pareille « *Namensstrafe* » est une conséquence directe de la *damnatio memoriae*, encourue par le prince déchu (VITTINGHOFF, *op. cit.*, p. 18).

(4) PARKER, *op. cit.*, pp. 243-244 ; CALLU, *op. cit.*, pp. 74-75.

Ces monnaies émises à partir du 31 mars 307 (MAURICE, *op. cit.*, p. 56) sont relativement peu nombreuses (JELOČNIK, *op. cit.*, p. 384, note 14), car l'alliance entre Constantin et Maxence ne fut qu'éphémère.

(5) Il est reconnu que « dans les premiers mois de 307 » (CARSON, *op. cit.*, p. 349, et KING, *op. cit.*, p. 53), Maxence émit des monnaies en l'honneur de Constantin César (MAURICE, *op. cit.*, pp. 172 n° II, 174 n° V, 176 n° VIII, 180 n° XIII, 305 n° III, 352 n° II, 353 n° III, à compléter par PICOZZI, *op. cit.*, p. 181). Il existe également plusieurs milliaires en Afrique qui honorent Constantin de ce titre (CIL VIII, 10191, 10228, 10310, 10410, 10414, 22234, 22296 et 22330). Signalons enfin la présence de monnaies maxentiennes dédiées à Constantin Auguste (MAURICE, *op. cit.*, pp. 176 n° VIII, 177 n° X, 180 n° XIV, 305 n° III/IV, à compléter par PICOZZI, *op. cit.*, p. 181), titre que ce dernier ne porta qu'en mars (KENT, *A Pattern* ..., pp. 74-77) ou juillet 307 (PICOZZI, *op. cit.*, p. 192).

fuge chez Constantin (1). Cet événement amena par voie de conséquence une détérioration des rapports entre Constantin et Maxence (2). Fort de l'entente survenue, Maxence avait entretemps franchi une étape supplémentaire dans son émancipation à l'égard de la Tétrarchie : il s'était résolu, puisque sa reconnaissance se faisait trop attendre, à se déclarer Auguste, de sa propre autorité (3). Outré de ce geste d'indépendance, Galère se décida à tenter à son tour une expédition contre Maxence (4). Il n'est pas hasardeux de prétendre qu'ayant réussi à vaincre un ennemi aussi redoutable que la Perse, l'empereur engagea cette campagne avec confiance. Mais Maxence pouvait compter sur de nombreux partisans dans la capitale (5). Fait extraordinaire, la sympathie pour Maxence gagna les propres troupes de Galère, qui désertèrent en masse (6). Pour Groag, c'est l'or dispensé par Maxence qui joua le rôle déterminant (7). En fait, le texte antique précise seulement que les troupes de Galère furent « séduites par les promesses de Maxence » (8). S'il est difficile d'imaginer, en raison des persé-

(1) Sur la date de cet événement, voir ANDREOTTI, s.v. *Licinius*, p. 982.

(2) JELOČNIK, *op. cit.*, p. 385. C'est alors que Maxence interrompit dans ses États l'émission de monnaies en l'honneur de Constantin César (CALLU, *op. cit.*, p. 81).

(3) Si l'année 307 ne peut être mise en doute (DEGRASSI, *op. cit.*, p. 282), les historiens sont partagés cependant quant au mois de l'année. Il pourrait s'agir soit du 27 octobre (SEECK, *Neue und alte Daten* ..., pp. 508-516 ; GROAG, *op. cit.*, col. 2429), soit du mois d'avril (KING, *op. cit.*, pp. 56-57).

(4) Ici encore on pourra hésiter entre deux dates : entre l'été 307 (GROAG, *op. cit.*, col. 2431 ; MATTINGLY, dans *The Cambridge Anc. Hist.*, 1939, p. 346 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 981) ou le mois d'avril de la même année (MOREAU, *Lactance* ..., p. 358 ; KING, *The Constantinian Mints, 306-313, The American Numismatic Society, Museum Notes*, 9, 1960, pp. 124-125, note 18).

(5) Voyez les menaces de Galère proférées à l'encontre de la population urbaine : *populum trucidaturus* (LACT., *De mort. persec.*, 26, 2), *minatus ciuitati interitum* (ANON. VALES., 3, 6).

(6) LACT., *De mort. persec.*, 27, 3 ; PANEG., 9 (12) 4 ; ANON. VALES., 3, 7 ; ZOSIME, 2, 10, 3 ; ZONARAS, 12, 34.

(7) *Op. cit.*, col. 2432.

(8) *promissis Maxenti uictos* (ANON. VALES., 3, 7). On jugera plus prudent de ne pas se prononcer sur la nature de ces promesses.

cutions, qu'il y ait eu encore beaucoup de chrétiens dans les armées de Galère, il n'est pas inutile d'observer que ses soldats désertèrent non par affection pour Maximien, le complice des persécuteurs, mais bien pour Maxence (1).

Cette même campagne fut marquée d'un autre épisode, révélateur du peu d'estime dont jouissait alors la Tétrarchie aux yeux de Maxence. Aux représentants de Galère qui étaient venus l'entretenir d'une légitimation éventuelle de son régime, Maxence opposa un refus catégorique (2). Or, on lui demandait : *ut gener apud socerum ... precibus magis quam armis optata mercaretur* (3). Étonnés de voir Maxence refuser si catégoriquement un présent, si désiré jusque là, plusieurs historiens ont refusé de prendre ce texte en considération (4).

L'attitude des deux antagonistes, en cette circonstance, nous semble au contraire correspondre à celle qu'on est en droit d'attendre d'eux, si l'on garde présent à l'esprit le témoignage d'Eusèbe concernant les convictions chrétiennes de l'usurpateur. Le dédain de Maxence ainsi que l'affront essuyé, et durement ressenti, par Galère (5), ne peuvent dès lors plus nous étonner.

L'hostilité de Maxence à l'égard de la Tétrarchie atteint son

(1) *Quaedam legiones detestantes scelus, quod socer generum oppugnaret* (LACT., *De mort. persec.*, 27, 3). C'est donc parce qu'ils préféraient Maxence à Maximien, et non par attachement pour ce dernier, comme le pensait FREND, *Martyrdom* ..., p. 512, que les troupes de Galère désertèrent.

Sur la persécution des chrétiens dans les armées, voir EUS., *HE*, 8, 1, 7.

(2) ANON. VALES., 3, 7.

(3) ANON. VALES., *l. c.*

On peut déceler dans cette phrase une certaine ironie, si effectivement Maxence eut, en tant que chrétien, peu d'aptitude pour les « armes », mais tant d'attirance pour les « prières ».

(4) Ainsi GROAG, *op. cit.*, coll. 2431-2432, et PARKER, *op.cit.*, p. 360, note 27. ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 981, s'insurge contre pareille attitude.

(5) Galère qui, le fait est à remarquer, refusa d'entrer personnellement en contact avec son gendre (ANON. VALES., *l. c.*), fut très outré de l'attitude insultante de Maxence (*contemptus*, dit l'ANON. VALES., *l. c.*). SEECK, *Geschichte* ..., p. 92, déjà, jugea les réactions de Maxence et de Galère comme parfaitement normales.

comble lorsque, sur son ordre, Sévère est mis à mort le 16 septembre 307 (1). La responsabilité de Maxence dans cette affaire n'a d'ailleurs jamais pu être clairement établie jusqu'ici (2). Il semble, en tout cas, que Maxence ait toujours eu beaucoup de déférence pour le malheureux César, même par-delà son trépas. En effet, la dépouille de Sévère fut déposée dans le tombeau de Gallien (3), signe tangible que Maxence désira rendre honneur au défunt jusqu'au dernier moment.

On aurait tort de croire qu'un meurtre fut un acte incompatible avec la qualité de chrétien. L'exécution de Sévère, tout comme celle de Domitius Alexander plus tard, correspondait aux mœurs politiques du temps (4). Une comparaison entre Constantin et Maxence demeurerait d'ailleurs sur ce point entièrement à l'honneur de ce dernier (5).

(1) Pour SEECK, s. v. *Severus* ..., col. 2003, et LIETZMANN, *op. cit.*, p. 61, Sévère trouva la mort au début de la campagne de Galère (LACT., *De mort. persec.*, 27, 1 ; ANON. VALES., 4, 10), à Ravenne (LIETZMANN, *l. l.*,), comme l'assurent quelques sources (AUR. VICT., *Caes.*, 40. 7 ; HIER., *Chron.*, p. 229 b, éd. HELM). En fait, Sévère fut, avons-nous vu, amené en captivité près de Rome. De plus en plus, on considère que, si Sévère resta Auguste jusqu'au printemps 307 (DEGRASSI, *op. cit.*, p. 281), sa mort ne dut se produire qu'à l'époque de la retraite de Galère (pour la date, voir KING, *The Maxentian* ..., p. 54) et que, dans ces conditions, la date du 16 septembre proposée par le CHRONOGR. a. 354, p. 148, pourrait bien être exacte (GROAG, *op. cit.*, col. 2433 ; Cl. VANDERSLEYEN, *La date de la préfecture de Sossianus Hiéroclès en Égypte*, *Journal of Juristic Papyrology*, 3, 1961, pp. 117-118, note 28 ; SESTON, *La Conférence de Carnuntum et le « dies imperii » de Licinius* (*Carnuntina, Römische Forschungen in Niederösterreich*, 3), Graz-Cologne, 1956, p. 178 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 981), à moins qu'elle ne doive être reportée au mois d'octobre (VANDERSLEYEN, *Les préfets* ..., p. 84, note 5).

(2) Pour ZOSIME, 2, 10, 2, Maxence aurait été l'instigateur de l'assassinat. Pour le Ps. AUR. VICT., *Epit.*, 40, 3, le responsable serait Maximien. Quant à l'ANON. VALES., 4, 10 ; LACT., *De mort. persec.*, 27, 1, ils ne citent aucun nom. Nous ne pouvons, dès lors, que laisser le problème en suspens (SEECK, s. v. *Severus* ..., col. 2003), sans écarter a priori la thèse du suicide (LACT., *De mort. persec.*, 26, 10 ; CHRONOGR. a. 354, p. 148), à laquelle se rallie VANDERSLEYEN, *La date de la préfecture* ..., p. 117, note 28.

(3) Ps. AUR. VICT., *Epit.*, 40, 3, et ANON. VALES., 4, 10.

(4) GROAG., *op. cit.*, col. 2483.

(5) « Constantin dut successivement assumer la responsabilité de

Le 20 avril 308, Maxence, posant un nouveau geste d'indépendance vis-à-vis des tétrarques, se nomma de sa propre initiative consul (1). Il entendait ainsi clairement montrer qu'il ne reconnaissait plus d'autre autorité que la sienne propre (2). A ce geste, la Tétrarchie répondit par un autre, la même année encore (3). Condamné à la peine la plus grave prévue pour le délit de lèse-majesté, Maxence est déclaré *hostis rei publicae* (4). Notons, sans y insister, que Maxence se trouvait ainsi rapproché de ses coreligionnaires : *christiani arguebantur uelut hostes publici* (5).

Privé des seuls appuis qu'il avait trouvés auprès de la Tétrarchie, à savoir Maximien et Constantin, repoussant victorieusement deux tentatives d'invasion, celles de Sévère et de Galère, malgré la perte de l'Afrique et de l'Espagne, le régime de Maxence, en cette année 310, ne semblait nullement en péril.

VII

C'est alors que se produisit « un coup de théâtre » (6). Les tétrarques et notamment Galère, le premier d'entre eux par le

la mort de son beau-père, de trois beaux-frères, de son fils aîné, de sa femme » (DANIELOU-MARROU, *op. cit.*, p. 276).

Quant à Maxence, il laissa échapper sans lui faire de mal son *beau-père*, qu'il tenait entièrement à sa merci (MOREAU, *Lactance* ..., p. 360). Pour ce qui est de son *père*, malgré l'attitude de ce dernier envers lui (pour les détails, voir GROAG, *op. cit.*, coll. 2436-2437), il lui permit de gagner la cour de Constantin (EUTR., 10, 3).

(1) DEGRASSI, *op. cit.*, p. 78. Voir aussi GROAG, *op. cit.*, col. 2437.

(2) STEIN, *op. cit.*, p. 84.

(3) En automne 308, suivant la date traditionnelle (GROAG, *op. cit.*, coll. 2438-2439), contestée seulement, mais sans raison suffisante, par SESTON, s. v. *Diocletianus*, col. 1039, qui propose l'année 307.

(4) PANEG., 9 (12) 18, 2.

Sur la portée juridique de cette mesure, voir, par exemple, VITTINGHOFF, *op. cit.*, p. 10, et SAUTEL, *op. cit.*, p. 464.

(5) LACT., *De mort. persec.*, 14, 2.

Consulter à ce propos MOREAU, *Lactance* ..., pp. 50, 382, et H. LECLERCQ, s. v. *Droit persécuteur*, *Dict. d'archéol. chrétienne et de liturgie*, 4, 1921, col. 1595.

(6) GRÉGOIRE, *La conversion* ..., p. 244.

rang, si longtemps attachés à leur programme religieux, décidèrent d'y renoncer. Brusquement, le christianisme obtenait d'être mis sur un pied d'égalité avec le paganisme (1).

L'importance de l'événement n'échappa certes pas aux contemporains. Eusèbe songea même à terminer son histoire ecclésiastique par l'édit de Galère, prouvant bien par là que ce « document » lui apparaissait comme « le plus important de son époque » (2). De fait, l'édit accordant aux chrétiens la tolérance religieuse, sans y apporter de restriction, est tout naturellement considéré de nos jours comme « la grande charte du christianisme » (3).

Pareil revirement chez un ennemi du christianisme tel que Galère ne peut manquer de surprendre (4). Pour un chrétien comme Eusèbe, le changement n'a pu être provoqué par une cause humaine, et nous devons voir dans cette « palinodie » l'action de la divine providence (5). Les historiens modernes, peu enclins à accepter la thèse du miracle, ont naturellement recherché d'autres explications (6).

(1) MOREAU, *Lactance* ..., pp. 393-394 ; INSTINSKY, *Bischofsstuhl* ..., p. 59 ; PARETI, *op. cit.*, p. 234.

(2) BARDY, *op. cit.*, Paris, 1958, p. 29, note 1.

EUS., *HE*, 8, 13, 8 manifesta, en effet, très clairement le désir de terminer son *Histoire Ecclésiastique* par l'édit de Galère (BARDY, *op. cit.*, Paris, 1960, p. 121 ; LIETZMANN, *op. cit.*, p. 168).

(3) L'expression est utilisée par SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 4, et VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 318.

Seuls ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 991, et SCHNEIDER, dans *Propyläenweltgeschichte* ...., p. 482, ont vu dans cette condition imposée par Galère : *ut ne quid contra disciplinam agant* (LACT., *De mort. persec.*, 34, 4-5), une mesure de restriction imposée au libre exercice du culte chrétien. J. R. KNIPFING, *Religious Tolerance during the Early Part of the Reign of Constantine the Great (306-313)*, *The Catholic Historical Review*, 1925, p. 492, a réfuté, en son temps déjà, cet argument. Faut-il rappeler que le devoir de faire respecter l'ordre public était une charge qui incomba depuis toujours aux souverains (GRASMUECK, *op. cit.*, p. 11)?

(4) GAUDEMET, *L'Église* ..., p. 9, estimait que les raisons du revirement de Galère étaient jusqu'ici demeurées mystérieuses.

(5) EUS., *HE*, 8, 16, 2 : *οὐκ ἀνθρώπινον δέ τι τούτου κατέστη αἴτιον.* EUS., *HE*, 8, 16, 1 : *παραδοξότατα μεταθέμενοι, τὴν γνώμην παλινῳδίαν ᾠδον.*

(6) ZEILLER, *Histoire de l'Église* ..., p. 475, en tant que croyant, n'élimine pas complètement l'hypothèse du miracle.

H. Grégoire, dans une thèse célèbre, mais fragile, voulut voir en Licinius le véritable responsable de l'édit de Galère (1). D'autres songèrent plutôt à Constantin (2). On fait souvent état de nos jours de l'influence exercée sur Constantin, dès son plus jeune âge, par sa mère Hélène, à qui l'on reconnaît complaisamment des convictions chrétiennes (3). Ce point de vue est, il est vrai, de moins en moins défendu aujourd'hui. On ne peut, en effet, récuser le témoignage formel d'Eusèbe qui présente Hélène comme subissant, au contraire, l'influence chrétienne de son fils (4) ! Aussi voit-on plus communément en Constantin l'héritier spirituel de son père Constance (5). D'aucuns considèrent même ce dernier comme « incontestablement sympathisant au christianisme » (6). En fait, nos sources anciennes ont délibérément exagéré le christianisme de Constance en nous le représentant comme un fidèle du Christ,

(1) GRÉGOIRE, *La conversion* ..., pp. 246/248 ; *Les persécutions* ..., p. 86.

La notice faisant allusion à des sentiments pro-chrétiens chez Licinius (SCRIPT. HIST. AUG., *Vit. Gordian.*, 3, 34) ne décrit pas ses sentiments antérieurs à 308 (GRÉGOIRE, *About Licinius Fiscal and Religious Policy*, *Byzantion*, 13, 1938, p. 560, note 2), mais bien ceux postérieurs à l'édit de Galère (ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 988 ; CALDERONE, *op. cit.*, p. 168, note 2).

(2) A ce sujet, voir SCHOENEBECK, *op.cit.*, p. 4 ; VOGT, dans *Relazioni X° Congr.* ..., p. 771 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 990.

(3) SCHNEIDER, *Geistesgeschichte* ..., t. I, p. 733 ; RICCIOTTI, *op.cit.*, p. 14.

(4) EUS., *Vit. Const.*, 3, 47. L'intérêt de la notice d'Eusèbe est souligné par SEECK, *Geschichte* ..., p. 48 ; KRAFT, *Kaiser Konstantins* ..., p. 2 ; ALAND, *op. cit.*, p. 577 ; VOGT, *Heiden und Christen in der Familie Constantins des Grossen*, *Festschrift f. H. Hommel*, Tübingen, 1961, p. 158.

(5) ALFOELDI, The Conversion ..., p. 6 ; Fr. ALTHEIM, *Literatur und Gesellschaft im ausgehenden Altertum*, t. I, Halle, 1948, p. 138 ; VOGT, s. v. *Christenverfolgungen* ..., col. 1197 ; s. v. *Constantinus* ..., col. 322 ; VOELKL, *op. cit.*, p. 17 ; VOGT, *Constantin* ..., p. 149 ; *Der Niedergang* ..., p. 179.

(6) ZEILLER, *La croix conquiert le monde*, Paris, 1960, p. 100 ; SCHNEIDER, *Geistesgeschichte* ..., vol. 1, p. 734.

STADE, *op. cit.*, p. 177 ; ALAND, *op. cit.*, p. 576, et GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 85, témoignent, quant à eux, d'une nette méfiance vis-à-vis de cette thèse.

presque comme un saint (1). Il est remarquable que ces auteurs, pour soutenir pareille vue, s'appuient presque exclusivement sur les témoignages de la *Vita Constantini*, que son caractère panégyrique nous oblige à utiliser avec beaucoup de prudence (2). Eusèbe lui-même, dans cet ouvrage, ne se fait pas faute d'affirmer que la gloire du père rejaillit immanquablement sur le fils. Cette manière de flatter Constantin nous « laisse sur la réserve » (3).

En désespoir de cause, certains se sont résignés alors à trouver dans un simple prénom, dont la valeur même est très discutable, l'argument majeur pour prouver le christianisme de Constance Chlore (4). Tout au plus cet indice, ajouté à d'autres, nous incitera-t-il à nous interroger sur le rôle déterminant joué, peut-être, par la gent féminine de sang royal dans la diffusion du christianisme au sein de son entourage (5). Les

(1) Eus., *HE*, 8, 13, 12-14 ; *Vit. Const.*, 1, 16.

Tout ceci est exagéré (Pichon, *Les derniers écrivains* ..., p. 101 ; Holsapple, *op. cit.*, p. 107 ; Brezzi, *La politica* ..., pp. 82-83 ; Moreau, s. v. *Constantius I*, *Jahrb. f. Ant. u. Christ.*, 2, 1959, p. 159 ; Winkelmann, *Konstantins Religionspolitik und ihre Motive im Urteil der literarischen Quellen des 4. und 5. Jahrhunderts*, *Acta antiqua Academiae scientiarum Hungaricae*, 9, 1961, p. 242 ; Vogt, *Heiden und Christen* ..., p. 157 ; Stockmeier, *op. cit.*, pp. 5-6 ; Jones, *The Later* ..., vol. 3, p. 9, note 67.

(2) Eus., *Vit. Const.*, 1, 13 ; 1, 27 ; 2, 49.

On reconnaît de plus en plus aujourd'hui (Andreotti, *Costanzo Chloro*, *Didaskaleion*, 8, 1930, p. 33 ; R. L. P. Milburn, *Early Christian Interpretations of History*, Londres, 1954, p. 66 ; W. Telfer, *The Author's Purpose in the Vita Constantini*, *Studia Patristica*, 1, 1957, p. 157 ; Winkelmann, *op. cit.*, p. 241) un caractère apologétique accentué à ce panégyrique datant de septembre 337 (Moreau, s. v. *Eusèbe* .., col. 1457).

(3) E. Delaruelle, *La conversion de Constantin. État de la question*, *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 54, 1953, p. 40, à propos d'Eus., *Vit. Const.*, 1, 12.

(4) A savoir le prénom d'Anastasie (voir Seeck, s. v. *Anastasia*, *PW RE*, I, 2, 1894, col. 2065) donné à une des filles de Constance. Il ne peut s'agir là que d'un nom chrétien (ainsi Kraft, *Kaiser Konstantins* ..., pp. 4-5, 5, note 1 ; J. Wytzes, *De Bekering van Constantijn*, *Hermeneus*, 34, 1963, p. 274, note 1), mais l'importance de cette découverte doit être ramenée à sa portée véritable (Moreau, s. v. *Constantius* ..., p. 159).

(5) Leur influence a été signalée par Kraft, *op. cit.*, p. 6.

Replacées dans le climat familial, les convictions chrétiennes de

témoignages monétaires, plus décisifs assurément, nous permettent de reconnaître chez Constance, « au mieux une dévotion au *summus deus* » (1). Quelques études de numismatique attestent, en effet, une sympathie affichée par le père de Constantin, pour le culte solaire (2). Mais l'argument majeur, selon nous, est à tirer de l'attitude de Constance lors des persécutions ; à elle seule, elle suffit à exclure tout penchant de ce dernier pour le christianisme (3). En se fiant à quelques lignes d'Eusèbe, on céderait assez volontiers à la tentation de considérer l'extinction de toute persécution du christianisme en Occident comme un corollaire de l'abdication de Maximien Hercule (4). Pour ce qui est de Constance, il est vrai, quelques

Maxence étonneront moins : Maxence et ses sœurs Théodora et Fausta, eurent pour mère Eutropia, une chrétienne (voyez SEECK, s. v. *Eutropia*, *PW RE*, VI, 1, 1907, col. 1519, à propos d'EUS., *Vit. Const.*, 3, 52), venue de l'Orient syrien (Ps. AUR. VICT., *Epit.*, 40, 12 ; ANON. VALES., 4, 12). De l'union de Théodora et de Constance Chlore naquirent Anastasia et Constantia, qui toutes deux eurent des attaches avec le christianisme (Voir VOGT, *Heiden* ..., p. 160). L'ascendant de cette dernière auprès de Constantin fut même considérable (SEECK, s. v. *Flavia Iulia Constantia*, PW, *RE*, IV, 1, 1900, col. 958). De Théodora nous ignorons si elle fut réellement chrétienne (ENSSLIN, s. v. *Flavia Maximiana Theodora*, PW, *RE*, II, 5, 1934, coll. 1773-1774). Quant à Fausta, victime de la *damnatio memoriae*, les renseignements la concernant, notamment ceux ayant trait à son attitude devant le phénomène chrétien (ZONARAS, 13, 1, 5), ne peuvent être que défavorables, et sont donc sujets à caution (VOGT, *op. cit.*, pp. 161/162).

(1) MOREAU, s. v. *Constantius* ..., p. 159. Cette opinion est également partagée par ANDREOTTI, *Costanzo*..., p. 31 ; ZEILLER, *L'empire* ..., p. 43 ; BAYNES, dans *The Cambridge Anc. Hist.*, 1939, p. 679 ; DELARUELLE, *op. cit.*, p. 41 ; RICCIOTTI, *op. cit.*, p. 14 ; VOGT, dans *Relazioni X° Congresso* ..., p. 736 ; MATTINGLY, *Roman Imperial*..., p. 35 ; PARETI, *op. cit.*, p. 185 ; BREZZI, *Dalle persecuzioni* ..., p. 89 ; VOGT, *Heiden und Christen* ..., pp. 155-157 ; SORDI, *op. cit.*, p. 351.

(2) J. BABELON-A. DUQUENOY, *Médaillons d'or du trésor d'Arras. L'entrée de Constance Chlore à Londres en 296 après J.-C.*, *Aréthuse*, 1, 1924, pp. 45-52 ; L. SALVATORELLI, *La politica religiosa e la religiosità di Costantino* (*Ricerche religiose*, 4), Rome, 1928, p. 293.

(3) Pour une interprétation nettement à l'opposé de celle-ci, voir MATTINGLY, s. v. *Constantius Chlorus*, *The Oxford Classical Dictionary*, Oxford, 1949, p. 228 ; VOGT, *op. cit.*, p. 156.

(4) Ainsi VOGT, s. v. *Christenverfolgungen* ..., col. 1197 ; s. v. *Constantinus* ..., col. 313 ; DE CLERCQ, *op. cit.*, p. 152 ; BAUS, *op. cit.*, p. 445, à propos d'EUS., *Mart. Palaest.*, 13, 12-13.

textes anciens nous inciteraient à voir en lui le seul tétrarque qui n'ait jamais persécuté les chrétiens (1). Mais ici encore, la propagande constantinienne ne pourra taire entièrement la vérité sur le personnage historique de Constance, qui sut faire preuve, à l'occasion, d'une franche hostilité envers le christianisme. Ainsi, Lactance l'accuse formellement d'avoir ordonné la destruction des édifices religieux bâtis dans les provinces relevant de son autorité, et d'avoir restreint, notamment par cette mesure, la liberté du culte chrétien (2). Selon le même auteur, Constantin s'empressa, dès qu'il se fut emparé du pouvoir, d'accorder la liberté religieuse aux chrétiens (3). Dans ce cas, une restriction du culte chrétien a dû bel et bien exister sous son père Constance (4).

Eusèbe, en 337 encore, ne pourra nier la participation effective de Constance à la politique persécutrice des tétrarques. Les chrétiens furent placés par lui devant l'obligation de sacrifier aux dieux ou de prendre le chemin de l'exil (5). Ainsi donc, loin de s'en tenir seulement aux stipulations du premier édit de persécution qui ordonnait la destruction des églises chré-

(1) Eus., *HE*, 8, 13, 13 ; 8, Appendice, 4-5 ; *Vit. Const.*, 1, 16, et Opt. Milev., 1, 22.

A ma connaissance, seuls Hoenn, *op. cit.*, pp. 86-87 ; E. Mâle, *La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes*, Paris, 1950, p. 30 ; Brezzi, *Fonti e studi di storia della Chiesa, Evo antico*, vol. 1, Milan, 1962, p. 309, admettent encore qu'il n'y eut pas la moindre persécution du christianisme dans les territoires administrés par Constance.

(2) *De mort. persec.*, 15, 7 : *Nam Constantius, ne dissentire a maiorum praeceptis uideretur, conuenticula id est parietes ... dirui passus est.*

(3) *Ibid.*, 24, 9 : *Suscepto imperio Constantinus Augustus nihil prius egit quam christianos cultui ac deo suo reddere. Haec fuit prima eius sanctio sanctae religionis restitutae.*

(4) Kraft, *Kaiser Konstantins ...*, pp. 3-4 ; Moreau, s. v. *Constantius ...*, p. 159.

(5) Eus., *Vit. Const.*, 1, 16.

Évidemment notre historien de l'Église a bien soin, devant son auditoire, d'édulcorer pareil blâme ; aussi tâche-t-il immédiatement de travestir les faits, en les réduisant à un simple stratagème (*σόφισμα*) utilisé par Constance pour éprouver la fidélité des chrétiens à sa personne (Stade, *op. cit.*, p. 178).

tiennes, Constance, en forçant ses sujets à sacrifier, montre à suffisance qu'il ne se dispensa pas de promulguer également dans ses États les quatrième et cinquième édits de persécution (1). Il a donc bien plus sur la conscience que le simple crime d'avoir fait abattre quelques églises chrétiennes, ainsi qu'on le considère encore très souvent de nos jours (2).

Sans doute, même soumis au régime des cinq édits, les territoires administrés par Constance ont-ils en définitive peu souffert des séquelles des persécutions (3). Il ne faut cependant pas y voir nécessairement une preuve de l'action modératrice de Constance, mais bien plus simplement la conséquence de la situation particulière du christianisme dans ces régions. Peut-on s'étonner qu'il y ait eu si peu de martyrs en Gaule, que les empereurs d'Occident comme Constance, Sévère et Constantin aient fait preuve d'indifférence devant le phénomène chrétien et aient montré singulièrement moins de zèle que leurs collègues d'Orient dans la lutte contre le christianisme, quand on sait que le petit nombre des chrétiens existant dans ces régions ne posait pas de problème aux gouvernants, comme les masses chrétiennes de l'Orient? (4).

(1) Seuls ANDREOTTI, *Costanzo* ..., p. 39 ; MOREAU, *Les persécutions*..., p. 120 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 988, considèrent que les cinq édits de persécution ne furent pas épargnés à la Gaule. De nos jours encore, on peut lire couramment que Constance crut bon de se limiter au seul premier édit (STEIN, *op. cit.*, p. 81 ; DANIELOU-MARROU, *op. cit.*, p. 274 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 81 ; JONES, *The Later* ..., p. 72 ; *The Decline* ..., p. 37).

Sur la teneur des premier, quatrième et cinquième édits, l'on se reportera à EUS., *HE*, 8, 2, 4 ; *Mart. Palaest.*, 3, 1 ; 4, 8.

(2) Se font les représentants de la thèse conventionnelle dénoncée ici : SALVATORELLI, *op. cit.*, p. 292 ; BAYNES, *op. cit.*, p. 679 ; JONES, *Constantine* ...., p. 49 ; VOGT, s. v. *Christenverfolgungen* ...., col. 1196 ; LATREILLE, *op. cit.*, p. 36 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions* ...., p. 85 ; SORDI, *op. cit.*, p. 352 ; FREND, *Martyrdom* ..., p. 492.

(3) Ce que nous admettons avec SEECK, *Geschichte* ..., p. 127 ; GRÉGOIRE, *La conversion* ..., p. 234 ; RICCIOTTI, *op. cit.*, pp. 54-55 ; MATTINGLY, *Roman Imperial* ..., p. 35 ; BREZZI, *Dalle persecuzioni* ..., p. 89 ; SCHNEIDER, dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 481 ; SESTON, dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 498 ; ZEILLER, *La croix* ..., p. 100.

(4) Notre interprétation rejoint ici entièrement celle de nombreux historiens comme ANDREOTTI, *Costanzo*..., pp. 39-40 ; PIGANIOL, *L'em-*

Constance apparaît donc clairement comme un persécuteur, peu acharné si l'on veut, mais parfaitement solidaire de la politique religieuse de la Tétrarchie de Dioclétien, attitude incompatible avec la sympathie et a fortiori avec la foi chrétienne (1).

Hélène et Constance étant païens, auraient-ils pu favoriser le christianisme de leur fils (2) ? On a cherché à prouver que Constantin pencha vers le christianisme dès le berceau (3). Pour ce faire, on a imaginé un Constantin attiré par le christianisme lors de son séjour à Nicomédie (4). Mais il s'agit là d'une version tardive que Constantin en personne veilla à répandre dans le public (5). D'autres historiens considèrent qu'il entra en contact avec le christianisme par l'entremise

pereur Constantin, p. 60 ; LATREILLE, *op. cit.*, p. 36 ; STEIN, *op. cit.*, p. 450, note 80 ; MOREAU, s. v. *Constantius* ..., p. 159.

S'il est impossible d'évaluer statistiquement la proportion des chrétiens en Gaule (CALDERONE, *op. cit.*, p. XIX, note 1 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions* ...., pp. 98-99, note 13), et d'affirmer, dans ces conditions, que les trois quarts des sujets de Constantin étaient païens (ainsi que le pensaient GRÉGOIRE, *op. cit.*, p. 77 ; SESTON, dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 504), il est certain qu'ils constituaient la très grosse majorité (ZEILLER, *L'empire* ..., p. 239 ; GRÉGOIRE, *La conversion* ..., p. 234 ; B. KOETTING, s. v. *Christentum I* (*Ausbreitung*), *Reallex. f. Ant. u. Christ.*, 2, 1954, col. 1152 ; H. DANNENBAUER, *Die Entstehung Europas. Der Niedergang der alten Welt im Westen*, vol. 1, Stuttgart, 1959, p. 65 ; LATREILLE, *op. cit.*, p. 24 ; CALDERONE, *op. cit.*, p. 37 ; L. B. MOSS, *Byzantium and its Neighbours*, *The Cambridge Medieval History*, IV, 1, Cambridge, 1966, p. 3). En Orient, par contre, les chrétiens formaient la très grosse majorité de la population (voyez les conclusions de A. HARNACK, *Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, 1e éd., t. II, Leipzig, 1906, pp. 276-287).

(1) ALAND, *op. cit.*, p. 576, attire notre attention sur cette attitude de Constance, excluant de sa part toute sympathie pour le christianisme.

(2) PIGANIOL, *L'empereur Constantin* ..., p. 35 ; JACQUIN, *op. cit.*, pp. 206-207, et BAUS, *op. cit.*, p. 455, ne reconnaissent, en effet, que des convictions païennes aux parents de Constantin.

(3) Cette tendance, on l'a dit, est déjà perceptible dans les sources, mais il faut réagir contre elle (MOREAU, *Sur la vision* ..., p. 311).

(4) Ainsi SEECK, *Geschichte* ..., p. 127 ; KRAFT, *Kaiser Konstantins* ..., p. 2 ; ALAND, *op. cit.*, pp. 576-577 ; CALDERONE, *op. cit.*, p. 90.

(5) En 324 exactement (VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 316).

des évêques de Gaule, avec lesquels il aurait eu des « rapports personnels d'amitié » (1). En cette année 310, ainsi qu'en témoignent notamment ses émissions monétaires, Constantin, attaché jusque là aux dieux herculéens, n'est encore qu'un sectateur du culte solaire, qu'il adopte, sans doute par fidélité aux convictions paternelles (2).

Nous constatons donc l'indifférence de Constantin, du moins à cette époque, à l'égard du christianisme. Aussi sommes-nous peu surpris d'apprendre qu'il n'exista dans les États de Constantin aucun édit de tolérance avant celui de Galère (3). Seules quelques lignes de Lactance, glissées furtivement et d'ailleurs remarquables d'imprécision, pourraient faire croire le contraire (4). En réalité, l'argument *e silentio* garde ici sa pleine valeur : un propagandiste comme Lactance n'eût pas manqué de consacrer un long développement à ce qui devait, à ses yeux, constituer l'un des principaux mérites de son héros : celui d'avoir accordé de très bonne heure des faveurs aux chrétiens. L'allusion, plus que discrète, s'explique au contraire très bien si aucun contemporain n'avait souvenance d'une mesure de tolérance prise par Constantin à cette date.

Nombreux sont cependant les historiens qui, satisfaits de ces seules assertions vagues de Lactance, n'hésitent pas à faire état d'un édit formel de tolérance, octroyé aux chrétiens par

(1) CALDERONE, *op. cit.*, p. 90.

(2) N. H. BAYNES, *Constantine the Great and the Christian Church* (*Proceedings of the British Academy*, 15), Londres, 1929, p. 8 ; STOCKMEIER, *op. cit.*, p. 11. Pour R. TURCAN, *Images solaires dans le « panégyrique VI »*, dans *Hommages à Jean Bayet* (*Coll. Latomus*, 70), Bruxelles, 1964, pp. 697-706, cette prédilection de Constantin pour la religion solaire est déjà perceptible dans ce panégyrique datant de 307. Pour les raisons de cette faveur, voir P. ORGELS, *La première vision de Constantin (310) et le temple d'Apollon à Nîmes*, dans *Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 5e série, t. XXXIV (1948), pp. 176-208.

(3) KNIPFING, *The Edict ...*, p. 704, visiblement très impressionné par ce fait, le qualifie d'« inexplicable mystère ».

(4) *De mort. persec.*, 24, 9 : *suscepto imperio Constantinus Augustus nihil prius egit quam christianos cultui ac deo suo reddere. Haec fuit prima eius sanctio sanctae religionis restitutae.*

Constantin (1). En accord avec Lactance, ils l'estiment promulgué dès 306 (2).

Eusèbe nous laisse entrevoir clairement que Lactance a antidaté les mesures de tolérance prises par Constantin (3). Il nous fournit, en effet, quelques heureuses précisions qui permettent de placer l'arrêt des persécutions en 310/1, c'est-à-dire précisément à l'époque de l'édit de Galère (4). Pareil aveu constitue une inadvertance du point de vue de la propagande constantinienne, mais l'exactitude du renseignement n'en est que mieux assurée, et la partialité d'Eusèbe se trouve mise en évidence dans les autres passages du même ouvrage où il se complaît à décrire les sentiments chrétiens qui animèrent Constantin et avant lui Constance (5). Il n'existe donc aucune raison valable de retirer à Galère l'initiative de son édit de 311 (6).

Au reste, l'intérêt des historiens actuels se porte ailleurs : ils s'interrogent plutôt sur les motifs qui ont pu inciter Galère à promulguer son célèbre édit. A leurs yeux, il ne fait guère de

(1) Citons JONES, *Constantine* ..., p. 66, 80 ; SALVATORELLI, *La politica* ..., p. 925 ; VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 316 ; BREZZI, *Dalle persecuzioni* ..., p. 89 ; ALAND, *op. cit.*, p. 577, note 6 ; STOCKMEIER, *op. cit.*, p. 9 ; BAUS, *op. cit.*, p. 456 ; GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 85.

(2) *De mort. persec.*, 24, 9 : *suscepto imperio.*

Dès lors il est impossible, devant l'affirmation formelle de Lactance, de dater pareille mesure de 310 (ALFOELDI, *The Conversion* ..., pp. 8/9, dont la datation est fort justement qualifiée d'arbitraire par PIGANIOL, *L'état actuel de la question constantinienne 1930-49, Historia*, I, 1950, pp. 87-88).

(3) A ma connaissance, MOREAU, *Lactance* ..., pp. 343/344, est le seul à avoir aperçu que Lactance avait antidaté les mesures de tolérance de Constantin. On pourrait ajouter que le même Lactance a pareillement antidaté l'usage fait par Constantin de signes spécifiquement chrétiens ; voir H. GRÉGOIRE et P. ORGELS, *S. Gallicanus, consul et martyr...*, dans *Byzantion*, t. XXIV (1954), p. 598, n. 1 de la p. 597.

(4) Pour EUS., *HE*, 8, 16, 1, les persécutions se ralentirent après la huitième année, soit en 310-1, puisqu'elles débutèrent en 303 (SESTON, s. v. *Diocletianus*, coll. 1046-1047).

(5) Notamment EUS., *HE*, 8, 13, 14, où l'auteur glorifie la piété chrétienne de ces deux empereurs.

(6) EUS., *HE*, 8, 17, 3, attribue nominalement la paternité de l'édit à Galère.

doute qu'il ne soit « le résultat de considérations politiques» (1). Moins tributaires des sources chrétiennes, trop manifestement hostiles à Galère, ils reconnaissent de plus en plus que ce dernier n'était pas entièrement dépourvu de « qualités naturelles d'esprit et de cœur » (2).

Pourtant, l'arrogance, mêlée de reproches violents, avec laquelle Galère s'adresse aux chrétiens, montre assez qu'il n'accorde la tolérance religieuse qu'à son corps défendant (3).

En sacrifiant ce à quoi il tenait tant, Galère paraît guidé par des intérêts supérieurs, à savoir « la raison d'État » (4). Sa préoccupation est de rendre la santé à l'Empire (5). Il ne faut pas perdre de vue que Galère a promulgué son édit sur son lit de mort, manifestant ainsi le souci que lui causait l'avenir (6). Son vœu suprême devait être de sauver le régime tétrarchique et de permettre la constitution, à sa mort, d'un nouveau collège de quatre membres (7). En accordant la paix religieuse par un édit portant les signatures conjointes des trois empereurs Constantin, Licinius, Maximin, ne supprimait-il pas instantanément le seul obstacle à la cooptation de Maxence (8) ?

(1) LIETZMANN, *op. cit.*, p. 64.

(2) BESNIER, *op. cit.*, p. 291.

(3) LACT., *De mort. persec.*, 34, *passim* ; EUS., *HE*, 8, 17, *passim.*

(4) VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 317.

(5) LACT., *De mort. persec.*, 34, 5 : *ut undique uersum res publica perstet incolumis* ; EUS., *HE*, 8, 17, 10 : *ἵνα ... τὰ δημόσια παρασχεθῇ ὑγιῆ.*

(6) Galère décéda, en effet, quelques jours seulement (LACT., *De mort. persec.*, 35, 3) après la publication de son édit : *Et iam deficiens edictum misit* (LACT., *De mort. persec.*, 33, 11).

(7) Comme l'ont très bien souligné plusieurs historiens (J. GEFFCKEN, *Der Ausgang des griechisch-römischen Heidentums* (*Religionswissenschaftliche Bibliothek*, 6) (Heidelberg, 1929), p. 91 ; VOGT, s.v. *Christenverfolgungen* ..., col. 1199 ; ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 990 ; PARETI, *op. cit.*, p. 218 ; VOGT, *Constantin* ..., p. 153), la publication de l'édit devait rendre désormais impossible toute hostilité entre les membres de la Tétrarchie.

(8) Plus personne ne doute aujourd'hui que l'édit ait été signé conjointement par Constantin, Licinius, Maximin Daïa (DUCHESNE, *Histoire* ..., p. 27, note 1 ; BIHLMEYER, *op. cit.*, pp. 527-529 ; ZEILLER, *Histoire de l'Église* ..., p. 477 ; VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 317 ; BARDY, *op. cit.*, Paris, 1958, p. 44 ; MOREAU, *Lactance* ..., p. 388).

Sans doute la tradition littéraire feint-elle de tout ignorer d'une reconnaisance de Maxence par Galère. Il existe cependant des faits troublants qui ont plongé la critique moderne dans la perplexité, parce qu'ils supposent une révolution dans les relations de Maxence et de la Tétrarchie (1). Ainsi on se rappellera que le 20 avril 308, à la suite de l'expédition de Galère, Maxence s'était résolu à assumer lui-même le consulat. Or, il y renonce subitement à la date du 1er janvier 311 (2). Cette décision dut faire suite à des échanges diplomatiques ou du moins à des nouvelles encourageantes, à la fin de 310. L'édit promulgué le printemps suivant fait la lumière sur le changement intervenu dans la conjoncture politique : Galère revise son attitude devant le phénomène chrétien, et cela rend à Maxence l'espoir d'arriver à un accord (3).

Fait plus significatif encore, à la mort de Galère, Maxence ira jusqu'à célébrer solennellement la mémoire de son beau-père (4). Les raisons de cette reconnaissance *post mortem* sont demeurées jusqu'ici mystérieuses (5). On sait que, conformément aux usages romains, l'octroi de l'apothéose dépendait entièrement des contingences politiques (6). Dans ce cas, quelle autre portée attribuer à ce geste de Maxence que celle d'une reconnaissance du régime?

A la mort de Galère, un collège de quatre tétrarques était rétabli (7). Tout laissait présager une évolution favorable : avec la paix enfin revenue, la Tétrarchie devait connaître un nouvel essor. Dans ce climat de réconciliation générale,

(1) Seul CALLU, *op. cit.*, p. 85, note 6, crut pouvoir avancer quelques raisons qui feraient songer à une légitimation du régime de Maxence.

(2) Maxence est consul depuis le 20 avril 308 (DEGRASSI, *op. cit.*, p. 78) jusqu'en 311 (DEGRASSI, *l. l.*).

(3) GROAG, *op. cit.*, col. 2444, estimait, en effet, que de cette manière Maxence espérait pouvoir s'entendre avec Galère.

(4) Voir les monnaies (MAURICE, *Numismatique ...*, pp. 195 sqq., 277) et inscriptions (ILS (1), n° 671-673), toutes dédiées au *Diuus Maximianus socer*.

(5) Aux dires de M. R. ALFOELDI, *op. cit.*, p. 32.

(6) Cf. VITTINGHOFF, *op. cit.*, p. 90.

(7) AINSI que l'on fait remarquer déjà GROAG, *op. cit.*, col. 2468, et REMONDON, *op. cit.*, p. 135.

deux tétrarques nouèrent d'étroites relations. En émettant des monnaies au nom de Maximin Daïa, l'Auguste en premier par son rang d'ancienneté, et en relevant ses statues, Maxence marquait officiellement son allégeance envers le successeur de Galère comme premier Auguste (1). Néanmoins nos sources, en l'occurrence Lactance et Eusèbe, dont on connaît maintenant les connivences avec la propagande officielle du régime suivant, sont unanimes à blâmer l'entente régnant parmi les tétrarques (2) ! En épousant leur point de vue, les historiens font trop d'honneur à ces textes qui sont en réalité des apologies de l'hostilité de Constantin au régime tétrarchique (3). Notre interprétation trouve au contraire une confirmation dans l'attitude adoptée à cette époque par Dioclétien. Ce dernier, qu'il serait difficile de suspecter de trahison envers le régime, se vit accusé par Constantin et Licinius d'avoir pris le parti de Maximin Daïa et de Maxence (4). Le fondateur de

(1) Sur les monnaies de Maxence, voir MAURICE, *op. cit.*, pp. 196, 280. Pour le commentaire qu'appelle l'inscription d'Arikanda (GRÉGOIRE, *Inscriptions grecques d'Asie Mineure*, Paris, 1922, n° 282), on consultera SEECK, *Geschichte ...*, *Anhang* I, p. 489, et MOREAU, *Lactance*, p. 424. Quant à la portée juridique du geste consistant à relever, les statues de Daïa (LACT., *De mort. persec.*, 44, 10), on peut se reporter à VITTINGHOFF, *op. cit.*, p. 15. Les statues de Maxence dressées en Orient (LACT., *De mort. persec.*, 43, 3) survécurent d'ailleurs à sa chute (G. CODINUS, éd., BEKKER p. 169). R. CALZA, s. v. *Massenzio*, dans l'*Enciclopedia dell'arte antica classica e orient.*, t. IV, Rome, 1961, p. 920, prenant beaucoup de liberté avec la notice d'AMM. MARCELLIN., 25, 10, 2, veut y reconnaître une allusion à Maxence, mais il ne peut s'agir, en réalité (*Maximiani statua Caesaris, dit* AMM. MARCELLIN., *l. c.*), que de Maximien (F. PANVINI ROSATI, s. v. *Massimiano Erculio, Enciclopedia dell' arte ant. e orient.*, t. IV, p. 922) ou de Galère (ENSSLIN, s. v. *Maximianus* (*Galerius*), PW, *RE*, 14, 1930, coll. 2522-2523).

(2) LACT., *De mort. persec.*, 43, 3 ; 44, 10. EUS., *HE*, 8, 14, 7 ; 9, 9, 12.

(3) Parmi ces historiens, il faut citer les noms de GROAG, *op. cit.*, col. 2468 ; MATTINGLY, dans *The Cambridge Anc. Hist.*, 1939, p. 350 ; JONES, *Constantine ...*, p. 74 ; STEIN, *op. cit.*, p. 90 ; LIETZMANN, *op. cit.*, p. 67.

(4) PS. AUR. VICT., *Epit.*, 39, 7 : *Maxentio fauisse et Maximino fauere.*

la Tétrarchie, manifestement, reconnut en ceux-ci les continuateurs du système qu'il avait créé (1).

Au contraire, Constantin et Licinius étaient les ennemis de la Tétrarchie. Le peu de fidélité de Constantin apparut dès l'année de son avènement (2). Son hostilité vis-à-vis de la Tétrarchie ne fit que croître à partir de 310 (3). En optant cette année-là pour le culte solaire, Constantin prenait ses distances vis-à-vis des dieux et des fondements de la Tétrarchie (4). En 311, de concert avec Licinius, il décida de renverser le régime, préférant un partage à deux (5). Agissant cette fois avec Licinius comme il l'avait fait précédemment déjà avec Maxence, Constantin scella cette alliance par un mariage (6). Personne ne s'y trompa, la nouvelle entente était dirigée contre les deux autres tétrarques (7). On se gardera bien de se laisser influencer par un texte de propagande comme celui d'un panégyrique dédié à Constantin, qui prétend que ce dernier chercha à tout prix le maintien de la paix avec Maxence (8). Ce n'était

(1) N'ayant pas eu recours à pareille interprétation, n'ayant pas reconnu la nouvelle attitude de la Tétrarchie envers Maxence, GROAG, *op. cit.*, col. 2474, et MOREAU, *Lactance...*, p. 417, ne peuvent, de leur propre aveu, justifier la nouvelle attitude de Dioclétien.

(2) Par la manière dont il prit le pouvoir d'abord, puis, après sa cooptation, en devenant « l'allié naturel » (GROAG, *op. cit.*, col. 2425) de Maxence.

(3) CADERONE, *op. cit.*, p. 167.

(4) Attaché depuis 307 aux dieux herculéens (VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 313), il devient en 310 un adepte du culte solaire (voyez les considérations émises à ce propos par ALFOELDI, *The Conversion* ..., pp. 5/6 ; SALAMA, *Sur un lot monétaire* ..., pp. 258-260) ; en même temps, son opposition envers la Tétrarchie se manifeste davantage. Le panégyrique de 310 ne manque pas de s'en faire l'écho (GRÉGOIRE, *Les persécutions* ..., p. 150, note 75). L'isolement monétaire de Constantin (SALAMA, *op. cit.*, p. 268) en 310 est donc bien à l'image de son isolement politique (BRUUN, *Studies in Constantinian* ..., p. 4 ; ANDREOTTI, *Recenti contributi* ..., p. 541, note 3).

(5) Cette alliance date du milieu de l'année 311 (ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 992).

(6) LACT., *De mort. persec.*, 43, 2.

(7) A savoir contre Maxence (ZOSIME, 2, 17, 2) et contre Daïa (LACT., *De mort. persec.*, 43, 2).

(8) PANEG., 10 (4) 10, 3.

Sur la base de ce texte tendancieux, GIANNELLI-MAZZARINO, *op.cit.*,

un secret pour personne que Constantin avait ouvert les hostilités (1). Par contre, aucun signe inimical envers Constantin ne peut être décelé chez Maxence. En laissant les statues de Constantin intactes dans ses États jusqu'au moment de la campagne de 312, il atteste sa volonté de maintenir les liens de la collégialité (2).

La campagne de Constantin en Italie contre Maxence, fournit à Licinius l'occasion de manifester sa bonne foi par sa « neutralité bienveillante » (3). Mais elle constitue la preuve de la collusion des deux complices pour renverser le régime tétrarchique. Constantin gardera la même attitude de neutralité lors du conflit qui éclatera ensuite entre Licinius et Maximin (4). Constantin et Licinius poursuivaient manifestement le même but : faire disparaître la Tétrarchie. Rien ni personne qui puisse rappeler le régime précédent ne fut épargné par eux. La veuve et la fille de Dioclétien, bien que chrétiennes, furent exécutées (5). Il en fut de même du fils et de la fille de

p. 392, et MEYER, s.v. *Maxentius*, col. 1871, crurent à une coalition de *Maximin*, Licinius et Constantin contre Maxence.

(1) AUR. VICT., *Caes.*, 40, 16 ; EUTR., 10, 4, 1.

Voir aussi les réflexions émises à ce propos par GROAG., *op. cit.*, col. 2469.

(2) En honorant les statues de Constantin jusqu'au moment du conflit de 312 (PANEG., 10 (4) 14, 2), Maxence montre la sympathie qu'il avait pour son impérial collègue (VITTINGHOFF, *op. cit.*, p. 14) ou du moins manifeste qu'il ne veut pas rompre avec un tétrarque.

(3) JACQUIN, *op. cit.*, p. 281. Cette réflexion est probablement inspirée par le PANEG., 9 (12) 2, 3.

(4) Voir ANDREOTTI, s. v. *Licinius*, p. 997.

(5) LACT., *De mort. persec.*, 51, 1-2.

D'après ce témoignage les deux femmes furent effectivement chrétiennes, ce que SESTON, *Dioclétien* ..., p. 44, et MOREAU, *Lactance* ..., pp. 284-285, ont, avec toute la science qu'on leur connaît, fermement contesté. Néanmoins leurs doutes sont superflus. Le témoignage de Lactance, sur les convictions religieuses de ces deux princesses, est corroboré par celui d'une source juive (S. LIEBERMAN, *Hellenism in Jewish Palestine*, New-York, 1950, p. 4 sqq.) et celui d'EUS., *HE*, 8, 1, 3, qui affirme qu'il y avait des chrétiens parmi les « épouses » et les « enfants » des empereurs. De plus, ne sont-ce pas ses convictions chrétiennes qui ont pu inciter *Valeria* à refuser d'épouser Daïa, à qui elle reprochait *impie facere* (LACT., *De mort. persec.*, 39, 4) ?

Maximin, âgés respectivement de huit et sept ans (1). Le fils de Sévère connaîtra le même sort (2). La même condamnation ne sera pas épargnée au fils de Galère (3). Quant à l'inventeur du système, Dioclétien lui-même, il ne fut pas oublié, puisqu'il se serait suicidé, par crainte des représailles de Constantin et de Licinius (4).

Nous n'ignorons pas qu'il existe une autre version des raisons du suicide de Dioclétien. Mais ce texte même, qui émane d'une source notoirement pro-constantinienne, n'en illustre que mieux la haine de Constantin pour la Tétrarchie, et sa responsabilité dans la destruction du système fondé par Dioclétien. Il est même à ce point accablant pour la personne de Constantin qu'il nous a semblé utile, malgré sa longueur, de le citer ici intégralement :

> « 1. *Eodem tempore senis Maximiani statuae Constantini iussu reuellebantur et imagines ubicumque pictus esset, detrahebantur. Et quia senes ambo simul plerumque picti erant, et imagines simul deponebantur amborum.* 2. *Itaque <Diocletianus> cum uideret uiuus quod nulli umquam imperatorum acciderat, duplici aegritudine adfectus moriendum sibi esse decreuit. Iactabat se huc atque illuc aestuante anima per dolorem nec somnum nec cibum capiens. Suspiria et gemitus, crebrae lacrimae, iugis uolutatio corporis, nunc in lecto, nunc humi.* 3. *Ita uiginti annorum felicissimus imperator ad humilem uitam deiectus a deo et proculcatus iniuriis atque in odium uitae deductus postremo fame atque angore confectus est* » (5).

« Dans le même temps, *sur l'ordre de Constantin*, on jetait à bas les statues du vieux Maximien et on faisait décrocher tous les tableaux sur lesquels il était peint. Or, comme les deux vieillards étaient en général représentés ensemble, *on faisait disparaître en même temps les deux effigies.* Aussi *Dioclétien, se voyant infliger de son vivant un outrage qu'aucun*

(1) Eus., *HE*, 9, 11, 7.
(2) Lact., *De mort. persec.*, 50, 4-5.
(3) Lact., *De mort. persec.*, 50, 6.
(4) Ps. Aur. Vict., *Epit.*, 39, 7.
(5) Lact., *De mort. persec.*, 42.

empereur n'avait jamais subi, accablé de ce double chagrin, décida qu'il devait mourir. *Dans l'inquiétude de son esprit*, il portait son agitation d'un endroit à un autre, *la douleur* l'empêchant de prendre ni sommeil ni nourriture. Il soupirait, gémissait, pleurait sans relâche, et ne cessait de se retourner, tantôt dans son lit, tantôt sur le sol.

Ainsi cet empereur, pendant vingt ans le favori de la fortune, réduit par Dieu à une existence obscure, *abreuvé d'outrages qui lui firent prendre la vie en horreur, se laissa mourir de faim et de chagrin* » (1).

Ainsi, par la volonté commune de Constantin et de Licinius, le testament politique de Galère fut méconnu. Sa volonté de maintenir après sa mort le système tétrarchique fondé par Dioclétien, se heurta à la trahison de deux tétrarques. Quant à l'édit de Galère, de façon paradoxale, il fut en définitive un échec sur le plan politique, où il avait trouvé sa raison d'être, mais sur le plan religieux, il obtint un succès définitif, qui dépassa même singulièrement les intentions de l'empereur (2).

Dans cette politique qui « admet la coexistence du polythéisme et du culte du Dieu unique » (3), entendez la coexistence du paganisme et du christianisme, on reconnaîtra un pluralisme. Nous nous refusons à utiliser, pour pareille politique, le terme de syncrétisme que l'on retrouve parfois sous la plume des historiens, car l'emploi d'un tel terme entraîne une certaine confusion (4). En effet, une politique syncrétiste signifierait que les empereurs auraient songé à fondre le chris-

(1) J'ai suivi ici l'excellente traduction de MOREAU, *Lactance ...*, p. 125, qu'il m'eût été impossible d'égaler. J'ai pris simplement la liberté de souligner les phrases qui me semblaient les plus caractéristiques du dépit et des craintes de Dioclétien devant l'attitude de Constantin.

(2) LACT., *De mort. persec.*, 34, 4-5.

(3) MOREAU, *Lactance ...*, pp. 393-394.

(4) On trouvera le terme de syncrétisme employé, par exemple, par PALANQUE, *Histoire de l'Église...*, p. 28 ; STRAUB, *Vom Herrscherideal...*, p. 112 ; VOGT, dans *Relazioni X° Congresso ...*, p. 763 ; KRAFT, *Kaiser Konstantins ...*, p. 8, lequel semble être, toutefois, particulièrement apprécié par les historiens italiens comme GIANNELLI-MAZZARINO, *op. cit.*, p. 336 ; PARETI, *op. cit.*, p. 236 ; CALDERONE, *op. cit.*, p. XVIII, et PEZZELLA, *op. cit.*, p. 449.

tianisme et le paganisme en une religion unique ! Or cette intention reste à démontrer. En une première étape, en tout cas,les gouvernants romains songèrent d'abord et uniquement à la coexistence pacifique des deux religions. Dans son édit, c'est cette politique que Galère adopte. Mais il importe de le remarquer, Maxence la pratiquait déjà dans ses États (1). Il serait erroné de croire que Maxence ait été exclusif dans les convictions chrétiennes qui lui sont attribuées par Eusèbe. Il a plutôt été de ces chrétiens opportunistes qui ne répudiaient pas le contact avec le monde païen (2).

Pareille attitude n'est du reste pas isolée à l'époque, mais s'accorde au contraire parfaitement avec les tendances du concile d'Elvire, où domina « un esprit d'adaptation au siècle, révélateur d'une *koinè* christiano-romaine » (3).

Maxence porta, comme tous ses prédécesseurs, le titre de *Pontifex Maximus* (4). Mais, à cette époque du moins, il n'existait aucune incompatibilité entre cette charge et la qualité de chrétien, puisque les empereurs chrétiens l'acceptèrent jusqu'en 382. C'est alors seulement que l'on voit un empereur, Théodose, refuser cette titulature païenne, et son collègue, Gratien, y renoncer (5).

Maxence paraît avoir été profondément romain : il « remit

(1) Ce que reconnaît BREZZI, *Fonti e studi di storia* ..., p. 309.

(2) Grâce à Ch. GUIGNEBERT, *Les demi-chrétiens et leur place dans l'Église antique*, *Revue d'histoire des religions*, 87, 1923, p. 75, nous savons que le problème des contaminations païennes s'est toujours posé pour une certaine catégorie de chrétiens.

(3) CALDERONE, *op. cit.*, p. 86.

On peut trouver semblable idée chez KRAFT, *Kaiser Konstantins*..., p. 17. Ces deux auteurs songeaient principalement aux canons 1 à 5 de ce concile.

(4) CIL IX, 6059, 6066 ; XI, 6957.

Suivant CALZA, *Una statua imperiale del IV secolo nel Museo ostiense*, *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 72, 1946-1948, pp. 83-94, il faudrait reconnaître dans une statue conservée aujourd'hui au musée d'Ostie (voir aussi CALZA, s. v. *Massenzio* ..., fig. 1094 et 1096, pp. 919-920), la représentation de Maxence revêtu des insignes de souverain pontife.

(5) J.-R. PALANQUE, *L'empereur Gratien et le grand pontificat païen*, *Byzantion*, 8, 1933, pp. 41-47.

en honneur les vieux cultes, les antiques légendes » (1) de sa cité. Aussi la louve accompagnant *Romulus* et *Remus* sera-t-elle le thème favori de ses émissions monétaires (2). On y rencontrera aussi la représentation des Dioscures (3). Les portraits d'Hercule y apparaissent également (4). La divinité Mars ne sera pas oubliée non plus (5). Mais c'est principalement la ville de Rome elle-même qui se verra honorée par celui qui attachait tant de prix à la *maiestas urbis* (6). Maxence se flattera de mériter le titre de *conseruator urbis suae* (7).

(1) DUCHESNE, *Histoire* ..., p. 17.

Cette « active politique païenne » (CHASTAGNOL, *La préfecture urbaine* ..., p. 396) a été particulièrement bien étudiée par GROAG, *op. cit.*, coll. 2457/2459.

(2) MAURICE, *Numismatique* ..., pp. 193 n° XVI, 269 n° IV/VI, 270 n° IX, 272 n° XXII, 273 n° XXIV, 274 n° XXVI, 275 n° XXXIII.

Ce faisant, Maxence veut visiblement célébrer « la légende de Rome » (MATTINGLY, *Roman Coins* ..., p. 442). Notons aussi, au passage, que ce n'est pas nécessairement un sentiment de nationalisme qui poussa Maxence à donner à son fils le nom de *Romulus* (ILS (1), n° 667), comme le pensait PARIBENI, *op. cit.*, p. 55, car l'enfant put le recevoir à sa naissance, uniquement en souvenir de sa grand-mère, *Romula* (Ps. AUR. VICT., *Epit.*, 40, 16).

(3) GROAG, *op. cit.*, col. 2458.

(4) Sur les monnaies portant la légendes *Herculi comiti* et les représentations d'Hercule, voir MAURICE, *Numismatique* ..., pp. 172 n° II, 177 n° XII, 178 n° XIII, 197 n° VI, 354 n° V. A ce relevé il convient d'ajouter les deux nouvelles monnaies dont il est fait mention par CARSON, *Gold Medallions* ..., p. 348.

(5) Outre les monnaies dédiées à *Marti comiti* (MAURICE, *op. cit.*, pp. 187 n° III, 270 n° XII), *Marti uictori* (p. 188 n° VI, 198 n° VII. A compléter par CARSON, *op. cit.*, p. 347), à *Marti propagatori* (MAURICE, *op. cit.*, pp. 193 n° XVI, 272 n° XXII, 273 n° XXIII), il existe également des représentations monétaires du dieu Mars (pp. 180 n° XV, 187, n° I-V, 188 n° VI, 193 n° XVI, 198 n° VII, 270 n° XII-XIV, 271 n° XIX, 272 n° XXII, 273 n° XXIII, 274 n° XXVII).

Ajoutons encore que Maxence dédia à Mars, Romulus et Remus (ILS (3), n° 8935) le 21 avril 308 (H. THEDENAT, *Le Forum romain et les Forums impériaux*, 4e éd., Paris, 1908, p. 246) « un groupe probablement en bronze » (Ch. HUELSEN, *Le Forum romain. Son histoire et ses documents*, Rome, 1906, p. 113) dans le *Comitium* (PLATNER, *op. cit.*, p. 136).

(6) PANEG., 9 (12) 3, 7.

(7) MAURICE, *op. cit.*, pp. 172 n° I, 175 n° VIII, 176 n° X, 182 n° I, 183 n° II, 197 n° V, 304 n° III. Voir aussi les nouvelles monnaies de ce

Plusieurs monnaies seront émises en l'honneur de *Roma aeterna* (1). Mais, par dessus tout, c'est l'image de la Ville qui illustre le mieux cette «haute idée de Rome qu'a eue Maxence» (2).

Ne répugnant nullement à émettre des monnaies à caractère païen, Maxence eut tout aussi peu de répulsion pour les cérémonies du paganisme, pour certaines d'entre elles du moins qui, vu leur caractère particulier, semblent trahir chez lui une nature superstitieuse, ce que ne démentent ni son attachement à son *dies natalis*, ni le songe qui l'aurait troublé à la veille de la bataille du pont Milvius (3). Maxence ne s'abstint pas non plus de consulter, au besoin, les haruspicines et même les livres sibyllins (4). Il tint compte également, à l'occasion, des auspices (5). Sa déférence pour le culte païen alla jusqu'à lui inspirer de construire deux temples, l'un dédié à Romulus, son fils défunt, l'autre à la ville même de Rome (6). C'est par

type mentionnées par CARSON, *op. cit.*, p. 349, et PICOZZI, *op. cit.*, pp. 185-189.

Cette légende est celle qui est le plus abondamment représentée dans les émissions monétaires de l'usurpateur, et est totalement inconnue avant lui (M. R. ALFOELDI, *op. cit.*, p. 24).

(1) MAURICE, *op. cit.*, p. 355 n° VI ; CARSON, *op. cit.*, p. 348, et CIL VI, 33856.

(2) CECCHELLI, *op. cit.*, p. 40.

Voir MAURICE, *op. cit.*, pp. 174 n° VII, 175 n° VIII, 176 n° X, 182 n° I, 282 n° VII, 304 n° III, 305 n° V/VI, 355 n° VI, et CARSON, *op. cit.* p. 348. Une fois encore, a-t-on souligné, ce type monétaire est entièrement neuf (M. R. ALFOELDI, *op. cit.*, p. 24). Pour H. STERN, *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et ses illustrations*, Paris, 1953, p. 139, note 3 (*contra* MATTINGLY, *Roman Coins* ..., p. 234), il ne faut voir dans *Roma* rien d'autre qu'« une personnification », exactement, ajouterons-nous, comme dans le cas de *Karthago* (voir MAURICE, *op. cit.*, pp. 282 n° VII, 353 n° III) et d'*Africa* (p. 351 n° II).

(3) MAURICE, *op. cit.*, p. LXXXV, remarqua effectivement qu'à de multiples reprises, les décisions de Maxence coïncidèrent étrangement avec la date de son *dies natalis*.

Pour le songe qui hanta Maxence, voir le PANEG., 9 (12) 16, 5.

(4) Respectivement ZOSIM., 2, 12, 2, et LACT., *De mort. persec.*, 44, 8 ; ZOSIME, 2, 16, 1. Le *Cod. Theodos.*, 9, 16, 2, ferait allusion directement aux consultations des haruspicines par Maxence, selon A. ALFOELDI, *The Conversion* ..., pp. 76-77, note 5.

(5) ZOSIME, 2, 16, 1.

(6) Le temple de Romulus (PLATNER, *op. cit.*, p. 450) sert actuelle-

ses soins que ce dernier temple fut orné d'une statue représentant la déesse Rome (1).

Il ressort de l'énoncé de ces quelques faits que le christianisme de Maxence n'excluait pas « les infiltrations du paganisme ambiant, des contaminations, des compromis, dont les canons d'Elvire sont les très curieux témoignages » (2). On s'explique par là que la déclaration formelle d'Eusèbe ait pu passer inaperçue. Rien de vraiment contradictoire cependant entre l'affirmation par Eusèbe des convictions chrétiennes de l'empereur et sa conduite comme souverain pontife du culte païen. Au demeurant, le cas de Maxence n'est pas isolé (3).

Constantin, au début de son édit de Milan, revendiquera une politique identique à celle de son prédécesseur :

> *Ἤδη μὲν πάλαι σκοποῦντες τὴν ἐλευθερίαν τῆς θρησκείας οὐκ ἀρνητέαν εἶναι, ἀλλ' ἑνὸς ἑκάστου τῇ διανοίᾳ καὶ τῇ βουλήσει ἐξουσίαν δοτέον τοῦ τὰ θεῖα πράγματα τημελεῖν κατὰ τὴν αὐτοῦ προαίρεσιν ἕκαστον, κεκελεύκειμεν τοῖς τε Χριστιανοῖς τῆς αἱρέσεως καὶ τῆς θρησκείας τῆς ἑαυτῶν τὴν πίστιν φυλάττειν* (4).

ment encore « de vestibule à l'église des Saints-Côme-et-Damien » (G. Lugli, *Le Forum romain, le Palatin*, Rome, 1956, p. 69).

On n'hésite plus de nos jours (voir cependant Platner, *op. cit.*, p. 387, et E. Nash, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Rom* (*Deutsches Archäologisches Institut*), Tübingen, 1961-1962, t. II, pp. 268, 496) à reconnaître dans l'*urbis fanum* (Aur. Vict., *Caes.*, 40, 26) et le *templum Romae* (Chronogr. a. 354, p. 148) un seul et même temple (J. Gagé, *Le « Templum Urbis » et les origines de l'idée de « Renovatio »*, *Mélanges Fr. Cumont*, Bruxelles, 1936, pp. 153-154, et 154, note 1).

(1) M. C. De Azevedo, *La tarsia marmorea de Bovillae nel Palazzo Colonna*, *Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia*, 33, 1960-1961, p. 129, a reconnu dans la « *dea Barberini* », la statue d'une *dea Roma* (p. 108) commandée par Maxence après 307 et destinée au temple de Rome.

(2) Danielou-Marrou, *op. cit.*, p. 267.

Sur tout ceci on trouvera d'intéressantes matières à réflexion chez Duchesne, *Histoire ...*, p. 62 ; Pincherle, *op. cit.*, p. 140 ; Guignebert, op. cit., p. 71, note 3 ; Jacquin, *op. cit.*, p. 268 ; Frend, *Martyrdom ...*, p. 448.

(3) Brezzi, *Dalle persecuzioni ...*, p. 69 ; *La politica ...*, pp. 83-84, semble être le seul historien à avoir distingué, bien timidement toutefois, cette politique de pluralisme chez Maxence.

(4) Eus., *HE*, 10, 5, 2.

Je n'ai pas cru devoir aborder ici la discussion sur l'édit de Milan, «l'un

« Depuis longtemps déjà nous avons estimé qu'il ne fallait pas refuser la liberté de religion, mais qu'il fallait donner à la réflexion et à la volonté d'un chacun la possibilité de prendre soin des choses divines suivant ses propres désirs ; aussi avons-nous engagé les chrétiens à conserver la foi de leur secte et de leur religion » (1).

Tout au cours de son règne, Constantin ne cessera de mettre en pratique les principes pluralistes exprimés dans les premières lignes de son célèbre édit (2).

S'il est incontestable, aux yeux de la critique moderne, que dès 312 Constantin a été définitivement attaché au christianisme, il n'en demeure pas moins vrai qu'il gardera toujours « un pied dans chaque camp » (3). L'« incompatibilité incommensurable » (4) d'antan entre le titre de *Caesar* et de *Christianus* est maintenant révolue. L'heure est bien plutôt celle des

des points les plus débattus de la querelle constantinienne » (CALDERONE, *op. cit.*, p. 157), car elle dépasse le sujet de cette étude. Sur tout ce problème, on pourra se reporter à la mise au point récente de CALDERONE, *op. cit.*, pp. 150 sqq.

(1) Traduction G. BARDY, *op. cit.*, Paris, 1958, pp. 104-105, légèrement retouchée.

(2) Cet aveu de pluralisme clairement exprimé par Constantin, a été reconnu par PALANQUE, *Histoire de l'Église* ..., p. 23 ; GAUDEMET, *L'Église* ..., p. 646 ; SCHNEIDER, dans *Propyläenweltgeschichte* ..., p. 482 ; M. AGNES, *Alcune considerazioni sul cosiddetto « editto » di Milano*, *Studi romani*, 13, 1965, p. 426 ; PEZZELLA, *op. cit.*, p. 446.

(3) PALANQUE, *op. cit.*, p. 32.

L'adhésion de Constantin au christianisme dès 312 n'est plus chose contestée de nos jours (voir J. STRAUB, *Konstantins Verzicht auf den Gang zum Kapitol*, *Historia*, 4, 1955, pp. 297-313 ; J. RUYSSCHAERT, *Essai d'interprétation synthétique de l'arc de Constantin*, *Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia*, 35, 1962-1963, p. 99 ; Cl. DUPONT, *Les successions dans les constitutions de Constantin*, *Iura*, 15, 1964, pp. 115-116). La thèse défendue par ALTHEIM, *Aus Spätantike und Christentum*, Tübingen, 1951, pp. 44-45 ; *La religion romaine antique* (traduction de H. E. Del Medico), Paris, 1955, pp. 324-329 ; *Konstantins Triumph von 312*, *Zeitschrift f. Religions- und Geistesgeschichte*, 9, 1957, pp. 221-231 ; WINKELMANN, *Konstantins Religionspolitik* ..., p. 251, qui ne voit en Constantin, à cette époque, qu'un néo-platonicien a été brillamment réfutée par DOERRIES, *Konstantin...*, p. 177, note 4.

(4) CALDERONE, *op. cit.*, p. XIV. Cette réflexion a été suggérée à ce savant historien par le célèbre passage de TERTUL., *Apol.*, 21, 24.

« conciliateurs » (1). Cette période correspond à celle d'une « *koinè* religieuse et culturelle pagano-chrétienne » (2).

Devenu chrétien, Constantin ne se détachera jamais complètement du paganisme, qu'il ne cherchera jamais à interdire (3). Jamais il ne répugnera à l'« équivoque » (4), à l'« ambiguïté » (5). Tout comme Maxence, Constantin portera le titre de *Pontifex Maximus* (6). Et cette attitude chez un homme régnant sur un État dont la religion officielle demeurait le paganisme n'a pour nous rien de surprenant (7).

Quant aux emblèmes païens, ils ne disparaîtront jamais entièrement des monnaies de Constantin. Ainsi les monnaies constantiniennes au nom de *Sol inuictus* subsisteront jusqu'aux environs des années 320 (8). En 330 encore, Constantin émet des monnaies où figure tout le panthéon romain (9). Il ne

(1) ZEILLER, *Histoire de l'Église* ..., pp. 440-441.

(2) CALDERONE, *op. cit.*, p. XX, note 1.

(3) Ainsi que le reconnaissent assez volontiers PALANQUE, *Histoire de l'Église* ..., pp. 26, 63 ; SCHOENEBECK, *op. cit.*, p. 67 ; VOGT, *Zur Frage des christlichen Einflusses* ..., p. 128 ; s. v. *Constantinus* ..., col. 348 ; KRAFT, *Kaiser Konstantins* ..., p. 123 ; DELARUELLE, *La conversion*..., p. 97 ; J. J. VAN DE CASTEELE, *Indices d'une mentalité chrétienne dans la législation civile de Constantin*, *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 14, 1955, p. 66 ; WINKELMANN, *op. cit.*, p. 242 ; BARB, dans A. MOMIGLIANO, *A Conflict between Paganism and Christianity in the Fourth Century*, Oxford, 1963, p. 105.

(4) L. BRÉHIER, *Constantin et la fondation de Constantinople*, *Revue historique*, 119, 1915, p. 258.

(5) Suivant le mot de BAYNES, dans *The Cambridge Anc. History*, 1939, p. 685.

(6) VOGT, s. v. *Constantinus* ..., coll. 326-327.

(7) Ainsi s'expriment JACQUIN, *op. cit.*, p. 286 ; VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 334 ; MATTINGLY, *Roman Imperial* ..., p. 35 ; REMONDON, *op. cit.*, p. 145 ; GIANNELLI-MAZZARINO, *op. cit.*, p. 425 ; MOSS, *op. cit.*, p. 3.

(8) Sur la date précise, voir en dernier lieu M. R. ALFOELDI, *Die Sol Comes-Münze vom Jahre 325. Neues zur Bekehrung Constantins*, dans *Mullus, Festschrift Th. Klauser, Jahrb. f. Ant. u. Christ., Ergänzungsband*, 1, Münster, 1964, p. 11, qui, réexaminant récemment la question, propose les années 324-325.

(9) MAURICE, *op. cit.*, pp. 253-254 ; A. ALFOELDI, *On the Foundation of Constantinople: a Few Notes*, *The Journal of Roman Studies*, 37, 1947, pp. 15-16.

manque pas d'y glorifier Rome et ses légendes (1). Toujours par souci d'honorer les traditions romaines, tout comme le fit Maxence avant lui, Constantin porta un attachement tout particulier au culte de Romulus (2). L'examen des légendes gravées sur les monnaies appartenant aux deux antagonistes montre assez tout ce qu'elles ont en commun (3).

Mais sa politique monétaire n'est pas la seule à laisser entrevoir chez les deux adversaires des principes pluralistes. Chez Constantin également, on peut trouver des indices d'un « christianisme superstitieux » (4). Il serait bien naïf de notre part de croire les chrétiens immunisés contre la magie (5). D'ailleurs, il n'est plus de nos jours d'historien pour nier « qu'il y ait eu dans cette conversion » (= de Constantin) « des éléments de

(1) De Azevedo, *op. cit.*, p. 203.

(2) Voir les pages très suggestives à ce sujet de V. Burch, *Myth and Constantine the Great*, Oxford, 1927, pp. 76-124.

(3) Pour ce faire, j'ai utilisé les tables contenues dans l'ouvrage de Schoenebeck, *op. cit.*, pp. 92-159 :

MAXENCE		*CONSTANTIN*
conseruatores urbis suae		*idem* en 307, p. 96.
fides militum		*idem* en 333, p. 149.
Marti uictori		*Mars uictor*, s. d., p. 14.
« *conseruatori*		*idem* en 313, p. 97.
« *comiti*		*Soli Inuicto comiti*
« *pacifero*		*idem*, s. d., p. 104.
Ioui conseruatori	p. 96	*idem* en 318, p. 123.
uirtus		*idem* en 320, p. 150.
uictoria		*idem* en 320, p. 150.
uictoria aeterna		*idem* en 315, p. 136.
uirtus perpetua		*gloria perpetua* en 311/3, p. 141.
perpetua uirtus		
felicitas publica		*idem* en 333, p. 149.
temporum felicitas p. 134		*felicitas saeculi* en 320, p. 151.
Romae aeternae p. 136		*idem* en 312, p. 139.
uirtus militum p. 146		*uirtus exercitus* en 330, p. 148.
Marti propagatori p. 146		*idem* en 307, p. 138.

(4) Palanque, *Histoire de l'Église* ..., p. 31.

A. Alfoeldi, *The Conversion* ..., pp. 75-76, reconnaît également à Constantin une nature superstitieuse.

(5) Cette magie était non seulement présente parmi certains chrétiens (voir Gaudemet, s. v. *Elvire*, col. 326), mais même chez « tous les théologiens chrétiens » (Barb, *op. cit.*, p. 115).

superstition » (1). S'il est vrai, comme on le souligne parfois, que des interdictions aient été portées par Constantin contre l'haruspicine, elles ne visaient cependant que l'haruspicine privée (2). On se gardera donc bien d'expliquer la répugnance de Constantin pour cette sorte de magie par les idées chrétiennes (3). Il est utile de rappeler à ce propos que l'haruspicine *privée*, précisément, avait déjà été soumise à un contrôle sévère sous d'autres empereurs, auxquels on pourra difficilement prêter des sentiments chrétiens (4). On n'oubliera pas non plus qu'en consultant l'haruspicine privée à deux reprises au moins, notamment à la veille du combat décisif du pont Milvius, et même plus tard dans sa vie, Constantin montra assez qu'il n'avait que peu d'aversion pour elle (5).

Pour ce qui est de l'haruspicine publique, non content de la tolérer, il ira même jusqu'à *ordonner* de la consulter (6). Cette dernière attitude adoptée par Constantin, fait dire à un bon connaisseur que « cette distinction » même « entre bonne et mauvaise magie était entièrement étrangère aux idées chrétiennes » (7).

(1) PALANQUE, *Constantin* ..., p. 354.

On retrouvera cette même conception chez A. ALFOELDI, *op. cit.*, pp. 22-23, 127, note 9 ; J. GAGÉ, *Le « signum » astrologique de Constantin et le millénarisme de « Roma Aeterna »*, *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 31, 1951, pp. 184-185.

Voyez, par exemple, comment EUS., *Vit. Const.*, 2, 9, décrit le *σωτήριον τρόπαιον*. Son effet est celui d'un *φυλακτήριον*.

(2) *Cod. Theodos.*, 9, 16, 1-3 ; 16,10, 1.

Déjà PALANQUE, *Histoire de l'Église* ..., p. 63, et STEIN, *op. cit.*, p. 98, firent cette remarque à propos de la législation de Constantin concernant les haruspicines.

(3) SCHNEIDER, *Geistesgeschichte* ..., t. I, p. 734, s'insurge, avec raison, contre pareil réflexe.

(4) TIBÈRE contrôla très rigoureusement les haruspicines privées (K. PRUEMM, *Religionsgeschichtliches Handbuch für den Raum der altchristlichen Umwelt*, 2e éd., Rome, 1954, p. 425). Dioclétien également prit des mesures contre la magie (F. MARTROYE, *La répression de la magie et le culte des gentils au IVe siècle*, *Revue historique de droit français et étranger*, 1930, pp. 671-672).

(5) PANEG., 9 (12), 2, 4 ; ZOSIME, 2, 29, 1 ; 2, 29, 4.

(6) *Cod. Theodos.*, 9, 16, 2, et surtout *Cod. Theodos.*, 16, 10, 1.

(7) GAUDEMET, *La législation religieuse de Constantin*, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 33, 1947, p. 49.

Tout comme Maxence, Constantin se montrera animé des meilleures intentions envers le culte païen, en autorisant, lui aussi, la construction de plusieurs temples (1). De plus, il inaugurera solennellement le temple de Rome dont la construction avait été commencée par Maxence (2). Enfin, il revendiquera l'initiative d'avoir construit le temple de Romulus (3).

En fait, Constantin n'a jamais cessé d'honorer le culte païen (4). Il l'a montré en Afrique notamment, en y créant un nouveau collège sacerdotal (5). Les fêtes du paganisme furent célébrées avec le faste d'autrefois (6). Ses rites furent sauvegardés (7). La protection impériale s'étendit sur les astronomes et philosophes néo-platoniciens de la nouvelle capitale (8). Tel haut dignitaire de la hiérarchie ecclésiastique païenne bénéficia

(1) L'un dans la péninsule italique (voir CIL XI, 5265, connue également sous le nom de rescrit d'Hispellum, promulgué « entre 333 et 337 » suivant MOREAU, *Zur Religionspolitik Konstantins des Grossen*, *Annales Universitatis Saraviensis*, *Philosophie — Lettres*, I, 2, 1952, p. 162, note 11, dont M. DE DOMENICIS, *Il rescritto di Costantino agli Umbri*, *Bullettino dell'Istituto di diritto romano*, 65, 1962, pp. 173-191, a non seulement établi l'authenticité de façon définitive, mais également relevé l'intérêt, comme témoin de la politique religieuse, pluraliste, de Constantin), les deux autres à Constantinople (ZOSIME, 2, 31).

(2) Voir H. KAEHLER, *Konstantin 313*, dans le *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 67, 1952, pp. 6-7, à propos d'AUR. VICT., *Caes.*, 40, 26.

(3) Ainsi que le suggère l'inscription dédicatoire de ce temple (*CIL* VI, 1147).

(4) Seul EUS., *Vit. Const.*, 3, 54 et 4, 23, voudrait nous faire accroire qu'il en fut autrement (WINKELMANN, *Konstantins Religionspolitik* ..., p. 242).

(5) AUR. VICT., *Caes.*, 40, 28 : *Tum per Africam sacerdotium decretum (est) Flauiae genti* (sur ce nouveau sacerdoce, consulter D. VAGLIERI, s. v. *Flauia (gens)*, *Dizionario epigrafico di antichità romana*, 3, 1922, pp. 155-156).

(6) Constantin autorise, par exemple, la célébration des jeux séculaires en 313 (MAURICE, *op. cit.*, pp. LXXXV-LXXXIX).

(7) Sur les rites païens observés lors de la fondation de Constantinople, voir R. JANIN, *Constantinople Byzantine. Développement urbain et répertoire topographique* (*Archives de l'Orient*, 4), Paris, 1950, pp. 29-30.

(8) Voir ALTHEIM, *La religion antique* ..., p. 329 ; KRAFT, *Kaiser Konstantins* ..., p. 125, et VOGT, s. v. *Constantinus* ..., col. 350.

d'une aide matérielle, obtenue par la grâce du souverain (1). L'estime dont Constantin entoura le clergé païen transparaît encore en 335, lorsqu'il lui dispensa quelques faveurs (2). Enfin, en promulguant sur son lit de mort une loi qui favorisait les flamines provinciaux, Constantin montrait que, jusqu'à ses derniers moments, il était resté attaché à son programme politique, celui du pluralisme, tel qu'il avait été défini dans son édit de Milan (3).

A plusieurs reprises, Constantin manifesta sa volonté de voir se maintenir dans la plus grande harmonie la coexistence des deux religions, le paganisme et le christianisme. Qu'on songe, par exemple, à la « loi du dimanche », qui est une conjugaison du *dies solis* et du « jour du Seigneur » (4). Qu'on se souvienne aussi que Constantin fit ériger à Rome sa statue d'empereur païen, tenant en main une croix chrétienne (5). On y verra un des symboles les plus vivants du pluralisme prôné par Constantin (6). A Constantinople également, où les survivances païennes ne sont pas rares (7), on peut constater cette coexistence pacifique des deux religions. L'homme de la rue pouvait contempler, dans cette cité, la statue de Constantin *Hélios*, tenant en main le *Labarum* : elle était juchée au sommet d'une colonne, au pied de laquelle avaient été enfouies

(1) A savoir Nikagoras, du clergé d'Eleusis (MOREAU, *Zur Religionspolitik* ..., p. 162).

(2) *Cod. Theodos.*, 12, 1, 21.

(3) *Cod. Theodos.*, 12, 5, 2.

Cette loi fut signée par Constantin le *21 mai* 337. Or l'empereur tomba malade *au printemps* 337, et mourut quelques jours avant les fêtes de Pentecôte de cette même année (DOERRIES, *Konstantin* ..., p. 145).

(4) Telles sont les réflexions de DOERRIES, *op. cit.*, p. 88, et Fr. A. REGAN, *Dies Dominica and Dies Solis. The Beginnings of the Lord's Day in Christian Antiquity* (*The Catholic University of America, Studies in Sacred Theology*, 2d Series, 125-A), Washington, 1961, p. 27, au sujet de la loi dominicale de 321 (*Cod. Theodos.*, 2, 8, 1).

(5) EUS., *Vit. Const.*, 1, 40.

(6) VOGT, dans *Relazioni X° Congresso* ..., p. 763.

(7) Voir M. A. HUTTMANN, *The Establishment of Christianity and the Proscription of Paganism* (*Studies in History, Economics and Public Law*, 60), New York, 1914, pp. 105-112, mais surtout BRÉHIER, *Constantin et la fondation* ..., pp. 258-259, qui nous présente la liste de tous les temples païens subsistant ou devant subsister dans la cité à l'époque de Constantin.

pêle-mêle des reliques païennes et des reliques chrétiennes (1).

De plus en plus, on reconnaît de nos jours qu'animé de ce souci de ménager les adeptes des deux religions, Constantin veilla à ce que le ton adopté par les panégyristes fût assez neutre : chaque fois qu'il était fait mention des divinités, les formules pouvaient de la sorte être favorablement accueillies, tant par les auditeurs païens que par les chrétiens (2). Infiniment soucieux, ainsi que le montrent les formules des panégyristes, de respecter les opinions religieuses de tous ses sujets, Constantin force notre admiration (3).

Si Constantin et, ajouterons-nous, Maxence ont eu des convictions religieuses personnelles qui les faisaient pencher vers le christianisme, nous leur reconnaîtrons le mérite de s'être conduits en chefs d'État dignes de ce nom, et d'avoir pratiqué une authentique tolérance (4).

(1) Nous suivrons ici BRÉHIER, *op. cit.*, pp. 262-264, et Th. PREGER, *Konstantinos-Helios*, *Hermes*, 36, 1901, pp. 457-469, dont l'excellente étude ne s'est nullement ressentie des critiques formulées par I. KARAYANNOPOULOS, *Konstantin der Grosse und der Kaiserkult, Historia*, 5, 1956, pp. 349-357. Ce dernier, méconnaissant délibérément la politique de pluralisme, qui était celle de Constantin, ne pouvait admettre une étroite coexistence des deux religions (KARAYANNOPOULOS, *op. cit.*, pp. 347-348).

(2) Convaincu des attaches de l'auteur du panégyrique de 321 avec le christianisme (voir W. S. TEUFFEL, *Geschichte der römischen Literatur*, 5e éd., t. II, Leipzig, 1890, p. 1012 ; PICHON, *Les derniers écrivains* ..., p. 107 ; GALLETIER, *op. cit.*, vol. 2, pp. 147-148), CALDERONE (*op. cit.*, p. XX, note 1) a cru voir dans la *divinitas*, dont il est si souvent question dans ce panégyrique (voir les références au texte dans la note suivante) une allusion au Dieu chrétien. On reconnaît plutôt de nos jours un caractère neutre à ces formules (PICHON, *op. cit.*, pp. 105-106 ; GALLETIER, *op. cit.*, vol. 2, p. 157 ; DELARUELLE, *op. cit.*, p. 99, et note 64 même page ; VOGT, dans *Relazioni X° Congresso* ..., p. 741 ; s. v. *Constantinus* ..., coll. 320-321 ; DOERRIES, *op. cit.*, pp. 29-30 : WINKELMANN, *op. cit.*, p. 251 ; C. C. VAN ESSEN, *De Boog van Constantijn*, *Hermeneus*, 34, 1963, p. 160 ; WYTZES, *op. cit.*, p. 271). Pour MOREAU, *Lactance* ..., pp. 208-209, ce serait Ossius, l'éminence grise de Constantin, qui serait l'auteur de cette adaptation des idées païennes aux convictions chrétiennes.

(3) PANEG., 9 (12) 1, 1, 2 et 5 ; 2, 2 ; 3, 3 ; 4, 1-5 ; 5, 5 ; 7, 6 ; 11, 4 ; 13, 2 ; 16, 2 ; 26, 1-3.

PANEG., 10 (4) 13, 5 ; 14, 1-6 ; 15, 2-3 ; 15, 6 ; 16, 1, 2 ; 17, 1 ; 19, 2, 3 ; 26, 1 ; 27, 5 ; 29, 1.

(4) GRÉGOIRE, *La conversion* ..., p. 264.

VIII

Parvenu au terme de notre travail, nous ne croyons pas inutile de cerner ici, en quelques lignes, ce qui nous semble résulter de notre enquête sur l'histoire religieuse de la période constantinienne.

Le témoignage d'Eusèbe, pris en considération comme une saine critique historique l'exige, permet de comprendre plusieurs faits. Grâce à lui, nous pouvons saisir la véritable portée d'un autre témoignage, celui de Lactance, sur l'éviction de Maxence de la Tétrarchie.

Les convictions chrétiennes prêtées par Eusèbe à Maxence permettent de comprendre l'hostilité des tétrarques persécuteurs du christianisme, manifestée de façon plus durable vis-à-vis de Maxence que vis-à-vis de Constantin. La conférence de Carnuntum est significative de la différence de traitement entre les deux fils des anciens Augustes : la candidature de Maxence, à la différence de celle de Constantin, n'y sera nullement prise en considération !

Les sentiments chrétiens prêtés par Eusèbe à Maxence expliquent également la politique adoptée par ce dernier vis-à-vis de l'Église. Enfin, toujours à l'aide du témoignage d'Eusèbe, les raisons profondes de l'édit de Galère s'éclairent singulièrement : la nouvelle politique religieuse de tolérance envers les chrétiens, édictée *in articulo mortis* par Galère, laisse entrevoir, pour la première fois, une possibilité de cooptation de Maxence par les tétrarques au sein de leur collège, ce qui permettait également d'éviter tout danger de guerre civile et de sauvegarder le régime fondé par Dioclétien.

Les objections qu'on pourrait faire valoir contre le christianisme attribué par Eusèbe à l'usurpateur, ne relèvent que d'une interprétation anachronique de la politique de Maxence, et, avons-nous vu également, de Constantin : au début du IVe siècle, c'est le pluralisme, et non le catholicisme d'État à la manière de Théodose, qui inspire la politique religieuse des empereurs les plus favorables au christianisme (1).

(1) Le fait a été souligné récemment encore par КАЖДАН, *op. cit.*, pp. 214, 217. Ce dernier songe, naturellement, au célèbre édit de 380 (*Cod. Theodos.*, 16, 1, 2) qui fit du christianisme la religion d'État.

La politique de Maxence et ses relations mouvantes avec les tétrarques une fois comprises, à la lumière notamment du témoignage d'Eusèbe, un jour nouveau éclaire les origines naturelles de la politique pro-chrétienne de Constantin : en s'emparant de Rome le 28 octobre 312 (1), Constantin hérita également de la politique religieuse de son rival. C'est alors, mais alors seulement, en effet, que Constantin promulgua *le premier acte officiel* où l'on puisse déceler quelque intérêt de sa part pour le christianisme (2).

Ainsi Constantin se décida-t-il à suivre la même politique que son adversaire ; sans doute est-il vrai qu'« aux regards des chrétiens « le libérateur » ne pouvait concéder moins que ce qui avait été concédé par « le tyran » Maxence » (3) ; mais encore convient-il, dans ce cas, de rendre à Maxence ce qui est à Maxence et de lui reconnaître la priorité dans l'adoption d'une politique pro-chrétienne (4), qui rend plus intelligible la révolution du IVe siècle, même si elle heurte l'opinion traditionnelle qui veut voir en Constantin le créateur de toutes choses.

Bruxelles. Daniel De Decker.

(1) La date traditionnellement établie pour la célèbre bataille du pont de Milvius a été récemment contestée par Bruun, *The Battle of the Milvian Bridge : the Date reconsidered*, *Hermes*, 88, 1960, pp. 361-370, mais à tort, semble-t-il (Andreotti, *Recenti contributi* ..., pp. 538-542).

(2) Ainsi s'expriment Grégoire, *La conversion* ..., p. 252 ; Palanque, *Histoire de l'Église* ..., p. 19 ; Schoenebeck, *op. cit.*, p. 5 ; Vogt, s. v. *Constantinus* ..., col. 328 ; Baus, *op. cit.*, p. 457 ; Danielou-Marrou, *op. cit.*, p. 277, à propos de la loi (*Cod. Theodos.*, 10, 10, 2) édictée *à Rome le 1er décembre 312* (Calderone, *op. cit.*, p. 136, note 2).

(3) Comme le remarque pertinemment Calderone, *op. cit.*, p. 164.

(4) Ce que reconnaissent Schoenebeck, *op. cit.*, p. 5, et Hornus, *op. cit.*, p. 162.

Et, dans ce cas, il ne sera pas nécessaire de remonter fort haut dans le temps pour découvrir les antécédents de Constantin, et de considérer comme son précurseur soit Gallien (voir la critique de cette hypothèse d'Alfoeldi, formulée par Altheim, *Literatur und Gesellschaft* ..., pp. 126-131 ; *La religion romaine* ..., pp. 311-314 ; *Die Araber in der alten Welt*, t. III, Berlin, 1966, pp. 244-249), soit Aurélien (ainsi que le proposait le même Altheim, *Literatur* ..., pp. 131-150 ; *La religion* ..., pp. 318-323 ; *Die Araber* ..., pp. 253-292).

NOTES ET INFORMATIONS

POETIC REMINISCENCE IN THE «HISTORIES» OF AGATHIAS

In his new edition of the *Histories of* Agathias (1), Professor Keydell notices in the critical apparatus all quotations from poetry acknowledged by Agathias himself, and a number of adaptations and reminiscences. To the latter may be added a handful of passages in which Agathias borrows from contemporary epigrammatic poetry, as well as from the Classics :

Prooemium 1 Keydell *ταῦτα δὲ καὶ τὰ τοιάδε δόξαν μέν τινα καὶ ἡδονὴν τοῖς κτησαμένοις ἐπάγει, ἀποβιοῦσι δὲ αὐτοῖς καὶ ἐκεῖσε οἰχομένοις οὔτι μάλα ἐθέλουσιν ἕπεσθαι, κτλ.* Cf. *A.P.* 4.4 (Agathias) *Στῆλαι καὶ γραφίδες καὶ κύρβιες εὐφροσύνης μὲν / αἴτια τοῖς ταῦτα κτησαμένοις μεγάλης, / ἀλλ' ἐς ὅσον ζώουσι · τὰ γὰρ κενὰ κύδεα φωτῶν / ψυχαῖς οἰχομένων οὐ μάλα συμφέρεται* (2).

Ibid., 12 *ἀλλὰ ἄμφω ταῦτα εἶναι ἀδελφὰ καὶ ὁμόφυλα.* Cf. *A.P.* 11.352 (Agathias) *τοὔνεκέν εἰσιν ἀδελφὰ καὶ ὡς ξύμφυλα συνηχεῖ.*

1.1.5 *μυρίαι ἄλλαι ὠδίνονται κῆρες.* Cf. M 326 *κῆρες ἐφεστᾶσιν θανάτοιο / μυρίαι.*

1.8.6 *θρασύς γε ἦν ἔτι καὶ ὑψαύχην.* Cf. *A.P.* 5.300 (Paulus Silentiarius) *Ὁ θρασὺς ὑψαύχην τε καὶ ὀφρύας εἰς ἓν ἀγείρων.*

1.15.10 *νίκας τε πολλὰς ἀναδησάμενον.* Cf. Simonides 10 Bergk *Τίς δὴ τῶν γε νῦν τοσάσδε πέταλσι μύρτων / ἢ στεφάνοισι ῥόδων ἀνεδήσατο νίκας κτλ* ; and imitators.

(1) *Agathiae Myrinaei Historiarum Libri Quinque*, recensuit Rudolfus KEYDELL, Walter de Gruyter and Co., Berlin, 1967. Keydell divides the chapters into sections, which I have cited in my references.

(2) Both depend on D. S. 1.2.3-5. Cf. S. CONSTANZA, *Orientamenti cristiani della storiografia di Agatia*, in *Helikon*, 2 (1962), 97, n. 2.

1.19.1 *οὐδ' ὅσον ἀναπνεῦσαι τῶν πόνων.* Cf. *A.P.* 5.139 (Meleager) *οὐδ' ὅσον ἀμπνεῦσαι βαιὸν ἐῶσι χρόνον.*

2.4.3 *οἱ δὲ τοὺς βότρυς ... ταῖς χερσὶ διαθλίβοντες ἐνεφοροῦντο τοῦ γλεύκους, αὐτοσχεδιάζοντες τὸν ἀνθοσμίαν.* Cf. *A.P.* 11.64 (Agathias) *σχέδιον πότον ἤνομεν ἤδη,* of vintagers.

2.23.2 *τὸν κείμενον ὀλοφύρονται, ὡς τελεώτατα τεθνηκότα καὶ οὐ μετὸν αὐτῷ τῆς κρείττονος μοίρας,* where *κρ. μ.* = the Persian Paradise. Cf. *A.P.* 7.606 (Paulus Silentiarius) *τύμβον ἔχει Θεόδωρος ἐπ' ἐλπίδι κρέσσονι μοίρης, metri gratia* for *κρέσσονος μοίρης* = the Christian Paradise.

2.30.3 *οὗτοι δὴ οὖν ἅπαντες τὸ ἄκρον ἄωτον, κατὰ τὴν ποίησιν, τῶν ἐν τῷ καθ' ἡμᾶς χρόνῳ φιλοσοφησάντων.* Cf. Pi. *Isthm.* 7.18. *εὖδει χάρις ... ὅ τι μὴ σοφίας ἄωτον ἄκρον / κλυταῖς ἐπέων ῥοαῖσιν ἐξίκηται ζυγέν* (1).

3.9.12 *τὸ μὲν γὰρ ὕπουλον ἐκεῖνο τοῦ τρόπου ... περιττὸν ἔσται καὶ ἀνόνητον,* see also *ibid.* 2.11.3. Cf. Soph. *Ajax* 758 *τὰ γὰρ περισσὰ κἀνόνητα σώματα.*

4.11.3 *ἐτεθήπεσάν τε καὶ ἐπὶ τῷ κήρυκι ... παρεγγυῶντι δεδιέναι τοὺς νόμους καὶ φόνων ἀδίκων ἀπέχεσθαι.* Cf. Aristoph. *Ran.* 1032 *Ὀρφεὺς μὲν γὰρ τελετάς θ' ἡμῖν κατέδειξε φόνων τ' ἀπέχεσθαι.*

5.13.4 *τὰ δὲ δείλαια ἐκεῖνα ἐπ' ἐρημίας ἐλείπετο κυσί τε καὶ οἰωνοῖς σπαραττόμενα.* Cf. A 4 *αὐτοὺς δὲ ἑλώρια τεῦχε κύνεσσιν / οἰωνοῖσί τε πᾶσι,* al.

On his own testimony, Agathias began work on the *Histories* after the death of Justinian and after the publication of his *Κύκλος* of contemporary epigrams (an event which has recently been dated with some probability to c. 568 A. D.) (2). Some time intervened between the completion of books 1-2 and the commencement of work on book 3, and the last three books of the five seem to belong to a substantially later date than the first two (3). This pattern of composition is reflected in an unexpected way by the literary evi-

(1) See A. TURYN's note in his *Pindari Epinicia* (New York 1944), 217.

(2) *Hist.* Praef. 21 *Τοιγάρτοι εἰ καὶ μὴ πρότερον ἐς τὸ ξυγγράφειν προῆγμαι ἢ μόνον ἐξ ὅτου Ἰουστῖνος ὁ νέος τὴν αὐτοκράτορα μετῆλθεν ἀρχήν, Ἰουστινιανοῦ τεθνηκότος κτλ.* The *Κύκλος, ibid.* 8. On the date of the *Κύκλος*, A. and A. CAMERON, *The « Cycle » of Agathias, JHS,* 86 (1966), 24.

(3) Cf. *Hist.* 3.1, which Keydell calls a « second prologue » ; *ibid.* 4.29.10 (Chosroes I's death, 579 A. D.). See KEYDELL, *op. cit.* n° 1 *supru,* vii and ix.

dence now adduced. All the quotations from *epigrammatic* poetry fall in books 1-2, the latter of which also contains two inscriptional epigrams quoted in their entirety. This is additional evidence that books 1-2 were written soon after 568, when the author was fresh from the editing and composing of epigrams, and books 3-5 at a date remote from this, when epigrams had ceased to occupy him.

University of Edinburgh. Ronald C. McCail.

COMPTES RENDUS

Une nouvelle édition du « De Virginitate » de Grégoire de Nysse

Le traité *De Virginitate* avec lequel Grégoire de Nysse inaugura en 371 sa carrière littéraire fut aussi un des premiers ouvrages, après celui de Basile d'Ancyre, spécialement consacrés à la virginité. L'édition et le commentaire que le P. M. Aubineau en a donnés récemment (1) mettent en évidence l'influence de cet ouvrage en son temps ; au XVIe s., quand il fut traduit en latin et publié à Rome avant même d'être imprimé en grec pour entrer dans les débats qui opposaient catholiques et protestants sur le célibat, il gardait encore toute son actualité.

D'après la Préface, dont M. A. admet l'authenticité (p. 233), Grégoire de Nysse aurait écrit sur l'instigation de son frère Basile (p. 83) nouvellement promu au siège de Césarée. Le projet de l'auteur déborde le titre du livre, car le traité, qui appuie sans doute les efforts de Basile pour développer la vie chrétienne selon l'idéal monastique, se présente comme une exhortation à la pratique des vertus ; comprise dans son sens le plus profond de pureté intérieure, la virginité ou la chasteté consacrée est la condition nécessaire pour atteindre à la parfaite connaissance et à l'amour de Dieu (pp. 146-149). Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, se proposant un but analogue vers 449 quand il écrivait le traité *De la Charité* qui sert de postface à son *Histoire des Moines*, Théodoret de Cyr préféra recourir à l'*ἀγάπη* pour expliquer le secret de la vie parfaite, parce que tout en recouvrant le célibat, la charité n'exclut aucune des conditions de la vie chrétienne.

Tout en soulignant qu'il s'adresse à des hommes aussi bien qu'à des femmes, Grégoire donnerait à entendre dans la Préface qu'il écrit surtout pour des jeunes gens (pp. 145-146) : et l'on pense à son

(1) GRÉGOIRE DE NYSSE. *Traité de la Virginité*, Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index de Michel Anbineau, Coll. « Sources Chrétiennes », n° 119, Ed. du Cerf, Paris, 1966.

frère qui avait guidé naguère les jeunes gens dans la lecture des auteurs profanes. Mais la dernière phrase du *De Virginitate* vise plus directement les prêtres (p. 561). M. A. rappelle, en effet (pp. 73-75), que si les évêques ne furent pas astreints à la continence avant le concile in Trullo de 692, déjà en 325, au concile de Nicée, un évêque égyptien « fit repousser une motion qui visait à imposer le célibat aux clercs ». Ne pourrait-on pas ajouter qu'à une époque où l'on commençait à choisir les évêques parmi les moines, le livre de Grégoire de Nysse aurait contribué à engager dans le célibat ceux-là mêmes qui se vouaient à la cléricature et au sacerdoce ?

Or Grégoire était lui-même marié. M. A. se prononce franchement sur cette question débattue, car les arguments en faveur du mariage lui paraissent suffisamment explicites (pp. 65-76), mais il demeure réservé sur la personnalité de Théosébie.

Grégoire ne pouvait faire l'éloge de la virginité sans l'opposer au mariage dans lequel il se trouvait impliqué. Si, en effet, on estime que la perfection de l'amour de Dieu est incompatible avec la vie distrayante du monde, il est clair qu'elle le sera aussi avec la vie conjugale. La vie dans le monde, le *κοσμικὸς βίος*, opposée à la vie selon l'esprit (p. 480, N. 1), incluant nécessairement le mariage, il est logique de s'écarter du mariage qui est lié à la corruption et au changement. Grégoire recourt alors à tous les poncifs de la diatribe (pp. 87-96) pour en fournir une preuve dramatique. Plus profondément, l'attitude de Grégoire de Nysse paraît être commandée par des positions philosophiques communes à ses contemporains. Puisque, selon Aristote, toute génération implique un pâtir, il faut, autant que possible, se dégager de la corruption pour imiter le Père qui engendre son Fils sans corruption, en se vouant à la virginité qui affranchit des passions ; toutefois, Grégoire évite un certain platonisme en substituant au monde des idées celui des puissances angéliques (p. 181). Mais sa position fondamentale tient, semble-t-il, au fait que le chrétien habitué à penser en termes dualistes se sent mal à l'aise dans la condition temporelle, parce qu'il a tendance à concevoir l'homme essentiellement comme une âme qui se trouve accidentellement dans un corps dont il doit s'évader, à tel point que, même en faisant la part de la rhétorique, il reste que Grégoire de Nysse libère difficilement sa notion de virginité d'une certaine ambiguïté (p. 428, n. 3 ; 433, n. 6 ; 437, n. 1) et applique au mariage les critiques que s. Paul, dans *Galates*, 5, 1, dirige contre les pratiques du judaïsme (pp. 476-477).

Dès lors, était-il nécessaire de beaucoup insister pour démontrer que le réquisitoire de Grégoire de Nysse contre le mariage ne doit pas être pris totalement au sérieux (p. 89), sous prétexte qu'il n'est « qu'un exercice dans le meilleur style des *προγυμνάσματα* des écoles de rhétorique » (p. 94), dont on « doit renoncer à rien déduire sur les pensées et les sentiments intimes du rhéteur » (p. 91)? Du moins, M. A. a-t-il raison malgré les ambiguïtés, inévitables à notre regard, que comportent les notions de Grégoire de Nysse, de mettre en lumière une doctrine plus positive qui garantit la valeur permanente de la virginité et du célibat entrevus comme un mariage spirituel avec Dieu, « qui l'emporte sur les unions humaines par une fécondité plus vaste et plus haute » (p. 126).

Si Grégoire de Nysse, en effet, se laisse emporter par ses préjugés philosophiques et sa verve à déprécier le mariage, il ne manque pas cependant de reconnaître sa nécessité et sa valeur spirituelle. Ainsi, au nom de la morale aristotélicienne du juste milieu (p. 102), Grégoire blâme les Encratites qui réprouvaient le mariage (pp. 356-357) et il explique que « le but suprême de l'abstinence, c'est de viser non point à accabler le corps, mais à faciliter les fonctions de l'âme (pp. 520-521) ; et, tout en admettant qu'on puisse faire un bon usage des passions (p. 168), il écrit : « Toutes les fois qu'il est possible simultanément et de ne pas s'éloigner du désir des choses divines et de ne pas se soustraire au mariage, il n'y a aucune raison de repousser le plan de la nature et d'accuser comme abominable cet état digne d'honneur » (pp. 358-359). Il est vrai que Grégoire de Nysse conclut, par prudence, en faveur de la chasteté et du célibat, parce qu'il estime que peu de gens sont capables de s'engager dans le monde par le mariage et de demeurer en même temps assez maîtres de leurs passions pour marcher sûrement vers la perfection (pp. 322-363). Et pourtant, là encore, Grégoire de Nysse est réservé : le jeune homme qui se destine au célibat offre les meilleures conditions pour une vie parfaite à condition qu'il se fasse guider par un directeur éclairé (pp. 520 sqq.). Encore faut-il remarquer que la pureté corporelle qui est un don de Dieu ne serait rien si la virginité intérieure n'était pas assurée (p. 200) ; ce qui finalement laisse pour les gens mariés une porte ouverte vers la perfection et permet de considérer la doctrine de Grégoire de Nysse, en dépit des outrances de sa rhétorique ou des équivoques de son anthropologie, comme très exigeante dans les limites de l'humain.

L'étude des sources du *De Virginitate* (pp. 97-142) montre que Grégoire de Nysse ne dépend de personne au sens strict du terme,

mais que, nourri des auteurs anciens, païens ou chrétiens, autant que de l'Écriture, il a tenté d'opérer une synthèse personnelle. Toutefois, grâce à une méthode exemplaire, M. A. a su mettre en relief quelques-uns des écrivains qui l'ont marqué plus profondément. Ainsi présente-t-il d'abord le platonisme de Grégoire de Nysse comme une mentalité diffuse dans le temps et l'espace avec laquelle Grégoire « a communié après tant d'autres et dont s'imprégnait tout étudiant qui hantait les universités du IVe siècle de notre ère » (p. 99). M. A. admet d'ailleurs que cette imprégnation, que nous avons naguère tenté de définir à propos de Théodoret de Cyr, ne pouvait se faire sans que des « recueils de morceaux choisis assez copieux n'aient ... servi de véhicules entre le maître et son lointain disciple » (p. 104). Grégoire de Nysse témoigne aussi bien de la dette que les Pères doivent au stoïcisme, car on retrouve chez lui « une terminologie et des thèmes » dont l'apport, en particulier, « renforcera la structure platonicienne de participation » qui lui est chère (p. 103).

Tout ceci devait être rappelé et mis au point. Beaucoup plus originales, les pages très denses dans lesquelles M. A. met en évidence l'influence de Philon sur Grégoire de Nysse, qu'« on ne peut pas ne pas soupçonner d'avoir longuement médité sur les œuvres du Juif alexandrin » (p. 106), en particulier sur le *De Vita Contemplativa* où il a pu lire la description des Thérapeutes juifs ; M. A. avoue que « quelques indices seulement, très menus », en seraient la preuve (p. 110) ; sans doute la présence chez Grégoire du thème de l'enfant-vieillard dont M. A. ouvre le dossier en Appendice IV (pp. 575-577), ou des termes techniques comme *προαίρεσις* ou *θεραπεία* peuvent-ils aussi bien appartenir à ce fonds commun que M. A. a si bien défini à propos des stoïciens ; mais la conception d'un « amour axé sur la sagesse », avec connotation d'une certaine violence « qui rappelle les transports de l'extase » (p. 112), est, elle, plus révélatrice d'une présence philonienne dans l'œuvre de Grégoire, encore que chez lui il ne soit pas question de l'ivresse que mentionnait Philon dans les textes parallèles que cite M. A. On trouve dans le traité *De la Charité* de Théodoret des développements analogues, surtout lorsqu'il rapproche les mots *φιλόθεος* et *φιλόσοφος* ou évoque l'ivresse de l'amour divin (*P. G.*, 82, 1513 A-B et 1501 C-D) ; mais on sait que la comparaison de l'ivresse fait aussi partie de la littérature classique. Parmi les expressions les plus « typiquement philoniennes », M. A. souligne la formule *μόνῃ τῇ ψυχῇ ζῆν*, « vivre pour l'âme seule » (pp. 330-331), c'est-à-dire, dans la pensée de Grégoire de Nysse, à la manière

des anges ; ne pourrait-on pas rapprocher le texte de Théodoret qui pense, lui aussi, à la vie angélique quand il définit l'*ἡσυχία* « le fait de vivre en soi-même »? On retrouve la tradition du *Timée* (90 c) et du *Phédon* (70 a[8] ; cf. 80 e[5], 67 c[7]) dont Philon marque une étape à propos de laquelle le P. Festugière a établi une distinction entre l'*ἡσυχία* ainsi comprise et l'*ἀναχώρησις* qui éloigne physiquement du monde (cf. la *Révélation d'Hermès Trismégiste*, t. IV, pp. 214-215, et *Personal Religion among the Greeks*, ch. IV, pp. 53-67). Quant à Plotin dont on savait déjà l'influence sur Grégoire de Nysse, M. A. n'hésite pas à dire qu'il suffirait de quelques-uns des nombreux textes cités dans ses notes pour dire « qu'ils peuvent avec une très grande probabilité être allégués comme sources au sens le plus strict du terme » (p. 117).

Synthèse difficile mais très personnelle, la culture profane de Grégoire de Nysse se mêle à sa culture biblique selon un « phénomène d'osmose » que M. A. met en évidence (p. 121) et qu'illustrent cinq pages d'Index scripturaire (pp. 579-583). M. A. constate la préférence presque exclusive de Grégoire pour l'exégèse allégorique et moralisante au détriment de l'exégèse typologique (p. 124) ; on y verra encore l'influence de Philon (pp. 115-116).

La recherche des sources patristiques devait s'avérer plus difficile : elle demeure « partielle et conjecturale » (p. 113), parce que « jamais Grégoire de Nysse ne plagie servilement ». M. A. ne retient donc que les sources indiscutables. Tout en relevant des traces certaines d'Origène, il met en garde contre « l'inflation origénienne toujours séduisante, mais ne serait pas surpris qu'il faille porter un jour à l'actif de Philon bien des influences dont on faisait honneur jusqu'ici à Origène » (p. 131, n. 2). Une vingtaine de rapprochements avec le *Banquet* de Méthode d'Olympe ne suffisent pas à convaincre M. A. qui relève pourtant deux exégèses allégoriques dont la terminologie commune aux deux auteurs ne saurait être fortuite (p. 133), Grégoire de Nysse a sans doute utilisé les *Règles Morales* et les *Ascétiques* de son frère Basile de Césarée, qu'il désigne par allusion quand il parle des « instructions écrites » (pp. 134 et 522-523), encore que la distinction entre le plaisir et l'utilité, *ἡδονή* et *χρεία* (p. 136), ou la prescription, courante chez les spirituels, de se garder de la satiété, *κόρος* (p. 136), se retrouvent chez un Théodoret qui, sur ces points, ne semble pas dépendre de s. Basile (*Hist. Phil.*, dans *P.G.*, 82, 1289 A[11] et 1308 A[3-8]). Un esprit commun rapproche les deux frères qui ont partagé la même vie, plus encore que les formules.

Enfin, M. A. hésite à donner comme sources les nombreux textes parallèles du traité *De l'intégrité véritable de la Virginité* de Basile d'Ancyre et se contente de quelques passages où l'usage d'un même terme rare l'amène à conclure que Grégoire de Nysse « doit à Basile d'Ancyre plus qu'à quiconque », sans toutefois pouvoir préciser comment et quand Grégoire de Nysse put connaître ce traité composé avant 358 (pp. 137, 141-142) ; à l'occasion, M. A. lève les soupçons qu'un jugement hâtif aurait pu faire peser sur la doctrine ascétique de Basile d'Ancyre, dont il montre au contraire la modération (p. 140, n. 1).

L'étude des sources du *De Virginitate* est complétée par un Index des Citations d'Auteurs Anciens de 17 pages, avec références à 150 auteurs, parmi lesquels des écrivains comme Synésius, Cyrille d'Alexandrie ou Théodoret font moins figure de tributaires de Grégoire que de témoins d'un même milieu intellectuel. Une des qualités de l'édition de M. A. est, en effet, de situer le traité de Grégoire de Nysse dans un mouvement historique de pensée en permettant de définir une mentalité. Ainsi, dans les notes où la réflexion critique ne se laisse jamais étouffer par l'érudition, le lecteur trouvera des études sur le vocabulaire technique, le dernier état de la bibliographie sur le thème de l'*ὁμοίωσις τῷ Θεῷ* (p. 400, n. 1) ou de la vie angélique (p. 442), sur l'évolution du vocabulaire d'école assimilé par la conscience chrétienne.

Le texte grec du *De Virginitate* avait été édité en 1932 par J. P. Cavarnos dans les Œuvres Complètes de Grégoire de Nysse publiées sous la direction de W. Jaeger. Des 25 manuscrits qu'il avait étudiés, Cavarnos en avait retenu 6, respectivement désignés par les sigles E, P, KC, ΩS. Sur les trois nouveaux manuscrits qu'il a pu collationner, M. A. retient un *Athos Esphigmenou* 49 (F) du XIIIe s., assez proche de P, et un *Atheniensis Musei Benaki* 10 (B) du XIIe s., rattaché à K C : ces deux manuscrits F et B qui entrent facilement dans le stemma de Cavarnos « témoignent de la valeur de sa construction » (p. 223).

Dans la tradition manuscrite, ΩS représentent un groupe de huit manuscrits. Les variantes propres sont assez nombreuses pour que Cavarnos ait reconnu en ΩS les témoins d'une édition différente de celle qu'attestent les 20 autres manuscrits répartis en trois familles sous les sigles E, PF, BKC, et qu'il attribuait également à Grégoire de Nysse. Or, en confrontant avec la tradition manuscrite grecque deux manuscrits syriaques des IXe et Xe s., dont la version

pourrait remonter au VIe s., M. A. a constaté qu'ils témoignent en faveur de S (XIIIe ou XIIe s.). En fait, il ne semble pas que la tradition syriaque ait apporté à l'éditeur des éclaircissements beaucoup plus grands sur l'histoire de la tradition manuscrite grecque, telle qu'elle se présente, que les quelques « lueurs » qu'il a pu tirer des citations du *De Virginitate* qu'on trouve chez les écrivains postérieurs (pp. 223-227). A ce propos qu'il me soit permis de remarquer que les investigations faites naguère, grâce au P. Graffin, dans les versions syriaques partielles de l'*Histoire Philothée*, dont les plus anciennes remontent au VIe s., ne nous ont pas permis non plus de trancher en faveur de l'une ou de l'autre des familles de manuscrits qui forment la tradition grecque. Du moins, en ce qui concerne le *De Virginitate*, M. A. aurait-il pu trouver dans la confrontation des traditions grecque et syriaque la confirmation de la thèse de Cavarnos qui faisait de ΩS la première édition de Grégoire de Nysse. Au contraire, il a vu en ΩS, malgré l'ancienneté de la tradition syriaque qui la garantit, « les témoins d'une seconde édition indépendante de G, relativement tardive, et dans E, PF, BKC, la famille qui nous rapproche le plus de l'édition de Grégoire » (p. 235) ; Ω n'est qu'un manuscrit assez pauvre, S une copie savante qui pourrait provenir des mêmes milieux monastiques que le *Sermo Asceticus* attribué à Basile (p. 547) et dont les divergences avec le groupe E, PF, BKC n'affectent d'ailleurs que quelques pages (p. 236). M. A. reconnaît même que la formule d'une seconde édition est « abusive » (p. 236), car il admet que la famille de E elle-même a été contaminée par ΩS (p. 241), tandis que B avait essayé de fusionner les deux traditions (pp. 229-230) ; néanmoins et avec toutes ces réserves, M. A. ne reconnaît pour seule et véritable édition de Grégoire que le groupe E, PF, BKC dans lequel il marque une préférence pour E, PF.

Pratiquement, quand il s'agit d'établir le texte, si M. A. écrit en petits caractères les passages propres à ΩS, il ne s'écarte guère de Cavarnos — 130 fois environ — que lorsque celui-ci prétend recomposer le texte de Grégoire à partir des deux traditions.

Pour caractériser les interpolations en ΩS, M. A. s'appuie en particulier sur le vocabulaire qu'il est d'autant plus apte à apprécier qu'il prépare un index exhaustif de la langue de Grégoire de Nysse. Assurément, les arguments pris séparément ne sont pas toujours péremptoires ; ainsi, en admettant que certains mots apparaissent rarement chez Grégoire ou lui semblent même étrangers, peut-on faire cas d'un terme comme *ἀνάῤῥησις* dans le contexte de I, 8

(p. 235), où la comparaison de la proclamation rejoint la terminologie agonistique et les *topoi* du combat spirituel tels qu'on les retrouve, par exemple, dans la Préface de l'*Histoire Philothée* de Théodoret? D'autre part, l'exclusion des passages interpolés de ΩS ne va pas sans brutaliser le contexte authentique ; ainsi, pp. 515-517 où C d'ailleurs se rallie à ΩS, il faut reconnaître que la digression a été habilement enchâssée dans le texte de Grégoire de Nysse, car il est difficile de comprendre la première phrase qui le suit s'il n'a pas été question plus haut de la santé corporelle ; en outre, les mots du passage incriminé et du texte de la première édition se font écho : *προνοητέον*, qui paraît appelé par un autre adjectif verbal, rappelle lui-même *προνοεῖν* ; de même pour *ἰσοκρατείας*.

Mais si M. A. écrit modestement p. 240 : « notre hypothèse peut n'avoir pas rallié les suffrages de certains », les hésitations qui demeurent sur des points de détail cèdent devant la convergence des arguments et la maîtrise d'une méthode critique exemplaire. D'ailleurs la plupart des options sont justifiées par une note. L'érudition est partois assaisonnée de pointes acerbes dont il ne faudrait pas s'offusquer, car l'éditeur ne manque jamais l'occasion de reconnaître sa dette à l'égard de ceux-là mêmes qu'il doit critiquer (pp. 406-407, n. 3 par exemple). Si logique que soit le stemma (p. 239), M. A. sait faire appel dans les cas litigieux à d'autres critères pour choisir la leçon. Ainsi, p. 436, n. 2, il explique pourquoi il préfère *θανάτου*, attesté par ΩS, au lieu de *γάμου*, qu'à la suite de E, Cavarnos avait retenu ; ou bien, pp. 428-429, n. 4, on sait pourquoi *συναποτίκτεται* a été abandonné au profit de *συναπόκειται* ; p. 370, n. 1, *καρδίας* a été choisi de préférence au *διανοίας* de Ω (et Cavarnos), parce qu'il rappelle *Éphésiens*, 1, 18, et qu'on le retrouve dans le *Corpus Hermeticum ;* p. 522, n. 2, à la place de la correction *ἐναργεστέρα* de Cavarnos, M. A. restitue l'*ἐνεργεστέρα* des manuscrits, mot de basse époque qui n'est pas inconnu de Grégoire et que justifient le voisinage de *ἐνεργός* et le sens du contexte qui évoque un passage de l'*Éthique à Nicomaque* sur l'efficacité.

Dans une édition critique, nombre de termes intéressants sont rejetés dans l'apparat. M. A. a eu l'heureuse idée de les introduire dans son Index exhaustif des mots grecs, en les affectant d'un signe spécial (on en ajoutera un au mot *γάμος*, 14, 2, 2, dont il vient d'être question). Les mots qu'on ne trouve pas dans le *Patristic Greek Lexicon* de Lampe (700 environ pour les lettres *α* à *π*) ou dans le Liddell-Scott (environ une quarantaine) sont également signalés :

quelques-uns d'usage courant ont pu prendre dans le *De Virginitate* un sens étranger à la langue classique et méritent à ce titre d'être mentionnés ; mais c'est par inadvertance qu'*αἰσθάνομαι* est affecté d'un signe, car l'unique référence renvoie dans le texte à *ἡσθήσεται* qui devrait au contraire figurer avec sa référence 3, 4, 15 sous la rubrique *ἥδομαι* du lexique.

Parmi les notes, qui forment un véritable commentaire au texte de Grégoire de Nysse et qui constituent des notices ayant leur valeur propre, signalons celle de la p. 252 n. 1 sur *τῷ παρελθόντι τὸν βίον*, qui vient éclairer la traduction, ou p. 268, n. 4, la note complétée par l'Appendice II (pp. 566-571) sur le sens de l'expression *κατὰ λόγον*, pour marquer le soin minutieux avec lequel M. A. critique sa propre traduction en la confrontant avec les exégèses antérieures du texte, laissant au lecteur, dans les cas complexes, le soin de se prononcer s'il se juge plus habile.

Cette édition du *De Virginitate* ne constitue pas seulement un excellent instrument de travail philologique. Premier document du dossier que M. A. achève de rassembler à partir des écrits grecs de 300 à 451, elle augure bien de la synthèse historique et doctrinale qu'il achève sur la virginité consacrée. Œuvre d'érudition et de conscience qui dégage avec clarté la genèse des doctrines et la démarche intellectuelle de l'auteur, elle permet au lecteur d'aujourd'hui de discerner et de mieux apprécier dans la tradition les valeurs permanentes de la spiritualité chrétienne.

Pierre CANIVET.

La littérature byzantine à l'époque des Comnènes

HERBERT HUNGER, *Die byzantinische Literatur der Komnenenzeit. Versuch einer Neubewertung.* (*Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Österreichischen Akademie der Wissenschaften*, 1968, pp. 59-77).

Dans cette communication faite à l'Académie de Vienne, M. Hunger cherche à réhabiliter la littérature du temps des Comnènes. Celle-ci, en effet, a mauvaise réputation auprès des modernes. Qualifiée de classicisante et de puriste, souvent dans un sens péjoratif, elle a inspiré à Krumbacher cette appréciation sévère : « Sie gleicht mehr einer sorgfältig hergerichteten Mumie als einem lebendigen Organismus. Dadurch, dass die kunstmässige Literatur wiederum

prinzipiell zur klassischen oder hellenistischen Form zurückkehrte, entfernte sie sich mehr als je von dem volksmässigen Bewusstsein und Verständnis ». (*Geschichte der byzantinischen Literatur*[2], 1897, p. 17). Ce jugement peut assurément s'appliquer à certaines productions de la rhétorique de cour et à des parties de la littérature épistolaire, qui abondent en clichés usés et en acrobaties verbales. Mais il est injuste de reprocher à une Anne Comnène son purisme, sous prétexte qu'elle refuse d'appeler les peuples de son temps par leur nom moderne, et s'obstine à garder des appellations antiques, alors que cette habitude ne lui est pas personnelle, mais se retrouve chez quantité d'auteurs du VIe au XVe s. Aussi peu justifiée est la critique formulée contre la tendance de la littérature du XIIe s. à mêler les éléments chrétiens et païens (tendance particulièrement marquée dans le *Χριστὸς πάσχων*), car l'interpénétration du païen et du chrétien constitue la base même de la civilisation byzantine, qui repose sur la synthèse des deux cultures, remontant aux Pères de l'Église.

M. Hunger, pour s'opposer à l'opinion malveillante de Krumbacher et des modernes, relève dans les plus brillants historiens de l'époque, Anne Comnène, Eustathe de Thessalonique, Nicétas Choniate, des récits qui attestent le goût des détails pittoresques et vivants. Passant ensuite à l'un des poètes les plus féconds de ce temps, Théodore Prodrome, il souligne dans son œuvre maint trait pris sur le vif, mainte allusion à l'actualité, que sa verve satirique s'en prenne aux faux héros, comme dans la *Katomyomachie*, ou aux moines, comme dans la *Σχέδη μυός*. C'est le cas encore pour le célèbre dialogue du Timarion, considéré à juste titre comme la meilleure imitation byzantine de Lucien. Les quatre romans grecs du temps des Comnènes, écrits en langue savante par Eustathe Makrembolite, Constantin Manassès, Théodore Prodrome et Nicétas Eugénianos, quand on les lit attentivement, décèlent aussi, à côté de nombreuses imitations des romans antiques, à côté d'un usage immodéré de la rhétorique, et malgré leur caractère conventionnel, des références à des mœurs, des usages et des événements contemporains, ainsi que des détails psychologiques ou réalistes. Les nombreuses allusions à l'Antiquité, les multiples citations qu'on y rencontre, devaient être très prisées du public lettré de l'époque.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

La guerre des Chats et des Souris

HERBERT HUNGER, *Der byzantinische Katz-Mäuse-Krieg* (Theodoros PRODROMOS, *Katomyomachia, Einleitung, Text und Übersetzung*) (*Byzantina Vindobonensia*, Band III), Graz-Vienne-Cologne, Böhlaus, 1968, 134 pp., grand in-8°, 2 planches. Prix : 21 DM.

M. H. Hunger a dénombré vingt manuscrits contenant la *Katomyomachie* et en a examiné dix-sept : en effet, deux manuscrits de date récente lui ont été inaccessibles, un troisième : Argyrokastron, *Metropolis cod.* 19 (XVIIIe s.), a disparu d'Albanie, sans laisser de traces. Le plus important et aussi le plus ancien des *codices* étudiés est le *Marcianus gr.* 524 (± 1300) ; viennent ensuite le *Palatinus gr.* 7 (XIVe s.) et le *Neapolitanus gr.* 105 (XVe s.), qui en est sans doute une copie. Tous les autres se répartissent en deux groupes compacts, α et β, assez voisins, mais qui présentent cependant des divergences et témoignent en certains cas de contaminations. C'est sur l'étude approfondie de ces manuscrits et de l'*editio princeps* de la fin du XVe s., due à Aristobule Apostolos, qui devint plus tard le métropolite Arsenios de Monembasie, que M. Hunger a fondé son édition, qui succède à beaucoup d'autres, puisque G. Fumagalli en a compté quarante-huit du XVIe au XIXe s. Le même auteur mentionne deux versions latines et une italienne. Il semble bien que la traduction allemande qui accompagne le texte de la nouvelle édition, réalisée selon toutes les exigences de la technique moderne et d'après la presque totalité des manuscrits connus, soit la première en cette langue. Édition et traduction occupent les pages 71-125 et sont suivies de deux index, l'un des mots grecs, l'autre *nominum et rerum*.

Dans une longue introduction de soixante-dix pages, tous les problèmes soulevés par la *Katomyomachie* sont passés au crible de la critique, à commencer par celui du titre même de l'ouvrage que Hercher a substitué, au XIXe s., à l'ancien titre de *Galéomyomachie*, transmis par certains manuscrits, alors que les autres n'en portaient pas. Hercher avait forgé ce titre nouveau en s'appuyant sur divers passages de l'Argument et du texte lui-même où les deux meilleurs manuscrits donnent à différents cas le mot *κάτα* (chatte), alors que les autres portent les formes correspondantes de *γαλῆ* (belette, martre). M. Hunger adopte ici la correction de Hercher : il attribue avec une certaine vraisemblance le changement du titre primitif *Katomyomachie* en celui de *Galéomyomachie* à la rareté du mot *κάτα*, et aussi à l'influence probable de la *Batrachomyomachie*, où figure à

diverses reprises le mot γαλῆ et qui, dans plusieurs manuscrits, accompagne la *Katomyomachie*.

Une question se pose aussi concernant l'auteur : seul le manuscrit le plus ancien et le meilleur : le *Marcianus gr.* 524, attribue l'œuvre à Prodrome ; le prénom Théodore, qui précédait vraisemblablement le nom, a été raturé. La comparaison du vocabulaire employé dans le poème, des tournures de style, de la métrique avec des œuvres incontestées de Prodrome confirme le bien-fondé de cette attribution.

La *Katomyomachie* n'est pas apparentée à la *Batrachomyomachie* seulement par son titre, mais aussi par son thème, par sa langue, par les noms imagés des personnages. On n'y trouve pas seulement une imitation parodique de la poésie épique (surtout du chant V de l'Iliade), mais encore de la poésie tragique ; car c'est une tragédie qui se déroule ici, mais une mini-tragédie, à cause de la brièveté de l'œuvre (384 vers) et de la taille des belligérants. C'est cependant un drame où ne manquent ni nobles discours, ni hérauts, ni chœurs, ni récits de messagers, ni lamentations funèbres. Partout est sous-jacente la parodie littéraire et la satire politique : à certains endroits, la langue plus familière trahit sans doute des allusions à l'actualité, comme il s'en trouve souvent dans la littérature byzantine de l'époque. Une autre œuvre de Prodrome encore met en scène des souris, la Σχέδη τοῦ μυός, parodie littéraire aussi, qui joue sur des psaumes et des fragments de l'Ancien Testament, qui ne recule pas devant les calembours et dont l'esprit satirique s'attaque aux moines.

Le livre de M. Hunger est intéressant par les questions qu'il résout, mais aussi par celles qu'il pose sans leur donner de solution définitive : car l'étude est parsemée de points d'interrogation : le long poème de 2600 vers connu sous le nom de Χριστὸς πάσχων, qui présente des affinités avec l'œuvre de Prodrome, serait-il de lui ? (p. 49). Et le *Timarion* ? M. Hunger y relève des analogies avec certaines expressions de la *Katomyomachie*, et on le sent tenté d'en attribuer la paternité à Prodrome (pp. 61-65).

Citons encore le problème des rapports entre la *Katomyomachie* et une curieuse fresque de la chapelle S. Jean de Purgg en Styrie (pp. 66-70).

Voilà quelques questions qui retiendront certainement l'attention des historiens de la littérature et de l'art, et ce n'est pas le moindre mérite de M. Hunger de les avoir posées ou rappelées.

Alice LEROY-MOLINGHEN.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Byzantinologie soviétique en 1965

Au centre des préoccupations des byzantinistes soviétiques ont figuré les problèmes des relations sociales et économiques, et parmi ceux-ci, les questions relatives à l'histoire de la lutte idéologique. En 1965, l'intérêt pour l'histoire de la littérature byzantine s'est accru considérablement. Enfin, une place importante dans les thèmes des travaux de byzantinologie a été occupée, comme auparavant, par les problèmes des relations de Byzance avec les pays voisins, et plus particulièrement avec les Slaves, la Russie de Kiev et les États transcaucasiens.

Les problèmes les plus importants ont été soulevés par M. J. SJUZJUMOV dans un article *O roli zakonomernosteji faktorov i slučajnostej pri perechode ot rabovladelčeskogo stroja k feodalnomu v vizantijskom gorode* (« Sur le rôle des lois et des incidences fortuites dans la transition du système esclavagiste au régime féodal dans la ville byzantine »), dans *Učenye zapiski Uralskogo Universiteta*, 41, 1965, 5-16. Selon Sjuzjumov, on doit considérer la ville non seulement comme un centre économique, mais aussi comme un centre administratif, légal et idéologique ; la ville byzantine fut avant tout un agent du principe de continuité. Sjuzjumov entreprend d'éclairer le caractère particulier de la psychologie sociale des masses plébéiennes de Constantinople, et il est d'avis que la lutte des classes à Byzance se caractérise par le fait que, dans cette ville, les fléaux sociaux n'étaient pas attribuables à l'organisation mauvaise de la société, mais aux abus des agents du pouvoir. Z. V. UDALCOVA a brièvement caractérisé Byzance et sa culture dans une contribution de vulgarisation, *Večno živaja Vizantija* (« Byzance toujours vivante »), dans *Kultura i Zizn*, 9, 1965, 43-46.

Nombre d'études ont été consacrées aux relations sociales et économiques dans le Bas-Empire romain. La grande monographie de I. F. FICHMAN, *Egipet na rubeže dvuch epoch* (« L'Égypte à la limite de deux époques »), Moscou, 1965, 308 pp. est une étude approfondie du travail artisanal en Égypte aux IVe-VIIe s. (cf. aussi son article *Nekotorye voprosy chozjajstvennoj dejatelnosti korporacij pozdnerimskogo Egipta* — « Quelques problèmes concernant l'activité économique des corporations en Égypte pendant le Bas-

Empire romain », dans *Vestnik Drevnej Istorii*, 1965, n° 3, 146-153). Il a soulevé aussi le problème des destinées du *patrocinium* égyptien (*K razvitiju patrociniev v vizantijskom Egipte* — « L'évolution des *patrocinia* dans l'Égypte byzantine », dans *VII vsesojuznaja konferencija vizantinistov v Tbilisi. Tezisy dokladov*, Tiflis 1965 [dorénavant : *Thèses*], 46 sqq.). G. L. KURBATOV a poursuivi ses études sur les origines de la ville byzantine ; à l'encontre de Sjuzjumov, il s'est élevé contre la théorie de la « succession formelle » dans l'évolution de la ville byzantine aux Ve-VIe s., estimant qu'à cette époque encore, la plupart des villes du Bas-Empire, et surtout des petites villes, ou bien n'avaient nullement disparu, ou bien s'étaient transformées en châteaux (*Razloženie rabovladelčeskich otnošenij i problema vnutrennego razvitija vizantijskogo goroda V-VI vv.* — « La décomposition des structures esclavagistes et le problème de l'évolution intérieure de la ville byzantine aux Ve-VIe s. », dans *Vestnik Leningradskogo Universiteta*, 1965, n° 14, 62-72). Un problème plus particulier a fait l'objet de son étude *K voprosu o korporacii chlebopekov v Antiochii IV v.* (« La corporation des boulangers à Antioche au IVe s. »), dans *Vestnik Drevnej Istorii*, 1965, n° 1, 141-153 : il fait observer que l'importance de la *curia* diminue et que des fonctionnaires s'occupent de plus en plus activement de l'approvisionnement de la ville. Citons enfin l'étude de K. I. NOVICKAJA, consacrée au rôle du *defensor civitatis* (*Vestnik Drevnej Istorii*, 1965, n° 2, 113-122.)

A. R. KORSUNSKIJ examine l'histoire des Visigoths et leurs rapports avec l'empire (*O socialnom stroe Vestgotov v IV v.* — « L'organisation sociale des Visigoths au IVe s. », dans *Vestnik Drevnej Istorii*, 1965, n° 3, 54-74 ; *Vestgoty i Rimskaja imperija v konce IV -načale V veka* — « Les Visigoths et l'empire romain à la fin du IVe et au début du Ve s. », dans *Vestnik Moskovskogo Universiteta, ser. IX : istor.*, 1965, n° 3, 87-95). E .I. KUČERENKO a émis l'hypothèse paradoxale, absolument dénuée de fondement, que les Vandales ont été un peuple slave (*K voprosu o proischoždenii i istoričeskich sudbach Vandalov* — « Les origines et les destinées historiques des Vandales », dans *Voprosy istorii, filologii i pedagogiki*, Kazan, 1965, 60-63).

Le droit du Bas-Empire romain et des débuts de l'empire byzantin a suscité un intérêt tout particulier. L'article de Z. V. UDALCOVA (*Zakonodatelnye reformy Justiniana* — « Réformes législatives de Justinien », dans *Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 3-45) décrit la préparation et l'exécution des réformes de Justinien, ainsi que le carac-

tère social de sa législation. Une question plus spéciale est traitée dans le mémoire de G. E. LEBEDEVA, *K voprosy ob izmenenijach v statjach Kodeksa Feodosija o rabach, vključennych v Kodeks Justiniana* (« Les modifications dans les articles du code Théodosien au sujet des esclaves, inclus dans le code de Justinien »), dans *Thèses*, 17-19. E. E. LIPŠIC a étudié le droit byzantin des siècles suivants : elle a publié une traduction russe de l'Eclogue avec une introduction et un commentaire étendu (*Ekloga. Vizantijskij Zakonodatelnyj svod VIII veka* — « Ekloga. Le code législatif byzantin du VIIIe siècle », Moscou, 1965, 226 pp.) ; continuant d'examiner la « Loi agraire », elle a analysé spécialement le sort de ce document dans les royaumes balkaniques du Moyen Âge (*Thèses*, 20).

Les graves problèmes de l'histoire sociale, économique, politique et culturelle à Byzance pendant la période de l'iconoclasme ont été développés par LIPŠIC dans sa réponse au compte rendu fait par A.P. KAŽDAN de son livre (*Nekotorye voprosy istorii Vizantii VIII—pervoj poloviny IX v. Otvet recenzentu* — « Quelques problèmes de l'histoire byzantine du VIIIe et de la première moitié du IXe s. Réponse à la critique », dans *Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 248-266) : malgré les observations du compte rendu, Lipšic maintient entièrement son point de vue.

La plupart des travaux d'histoire sociale et économique concernent la dernière période de Byzance : les jeunes chercheurs V. A. Smetanin et M.A. Poljakovskaja, élèves de Sjuzjumov, ont travaillé sur des thèmes d'histoire agraire (V. A. SMETANIN, *K voprosu o svobodnom krestjanstve v Pozdnej Vizantii* — « Les paysans libres pendant la dernière époque de l'histoire byzantine », dans *Učenye zapiski Uralskogo Universiteta*, 41, 1965, 47-60 ; et *Neizvestnye kazne lica ve Vizantii XIII-XV vv.* — « Personnes inconnues du fisc à Byzance aux XIIIe-XVe s. », dans *Thèses*, 32 sqq. ; M. A. POLJAKOVSKAJA, *Monastyrskie vladenija v Fessalonike i ee prigorodnom rajone v XIV- pervoj polovine XV v.* — « Propriétés des monastères à Thessalonique et dans sa périphérie au XIVe et dans la première moitié du XVe s. », dans *Učenye zapiski Uralskogo Universiteta*, 41, 1965, 17-46 : de la même, *Tendencija rosta prigorodnych monastyrskich vladenij v XIV v. na primere prigorodov Fessaloniki i Serr* — « Tendances à l'accroissement des propriétés monastiques dans les environs des villes au XIVe s. et notamment dans la banlieue de Thessalonique et de Serrès », dans *Thèses*, 30 sqq. ; X. V. CHVOSTOVA, dans son article *Ῥίζα Χωρίον v XIV v.* (*Vizantijskij Vremennik*,

26, 1965, 46-57), a observé comment certains éléments du système fiscal du Bas-Empire romain se sont conservés dans la fiscalité du XIVe s., et comment d'autres ont subi des modifications. On a effleuré aussi le thème, insuffisamment étudié jusqu'à présent, de la ville dans la dernière époque de l'histoire byzantine. I. P. MEDVEDEV a décrit les origines de Mistra (*Thèses*, 25-28) ; un autre jeune savant, M. M. ŠITIKOV, se basant sur les livres de comptes de Giacomo Badoer, a étudié l'activité du marchand vénitien et de ses contractants à Constantinople au XVe s. (*Venecianskoe kupečestvo v pervoj polovine XV veka v ego torgovych snošenijach s Vizantiej* — « Le commerce vénitien dans la première moitié du XVe siècle dans les relations commerciales avec les Byzantins », dans *Učenye zapiski Moskovskogo gosudarstvennogo pedagogičeskogo Instituta*, 237, 1965, 85-137). Les problèmes du commerce méditerranéen ont également fait l'objet des études d'un élève de Sjuzjumov, E. I. ČUDINOVSKICH (*Torgovaja dejatelnost naselenija dalmatinskich gorodov v XIII-XIV vv.* — « L'activité commerciale de la population des villes dalmates aux XIIIe-XIVe s. », dans *Učenye zapiski Uralskogo Universiteta*, 41, 1965, 85-100 ; *Grečeskie portulany kak istočnik po istorii torgovych putej Centralnogo i Vostočnogo Sredizemnomorja* — « Les portulans grecs comme source pour l'histoire des routes commerciales dans la Méditerranée centrale et orientale, *ibidem*, 61-83).

L'insurrection des Zélotes est examinée dans le rapport de M. J. SJUZJUMOV, *Protivorečija meždu plebejskimi massami i zilotami v 1342-1348 gg. v Fessalonike* (« Conflits entre les masses plébéiennes et les zélotes à Thessalonique dans les années 1342-1348 »), dans *Thèses*, 33-38 ; appuyant les opinions de I. Ševčenko concernant le traité célèbre de Cabasilas, Sjuzjumov considère comme impossible de voir dans l'insurrection de Thessalonique un assaut général contre la féodalité, et il la regarde comme une guerre de deux clans à l'intérieur de la classe dominante, guerre dans laquelle furent entraînées aussi les classes populaires. Un autre rapport a été consacré au même thème par V. I. RUTENBURG et G. L. KURBATOV (*Zilоty i čompi*, dans *Thèses*, 31 sqq.). Un élève de Sjuzjumov, V. V. KUČMA, a travaillé dans le domaine de l'histoire administrative, avec des recherches sur la « Tactique de Léon » et sur la structure de l'armée byzantine au Xe siècle (*Materialnaja i moralnaja podgotovka armii po Taktike Ljva* — « L'instruction matérielle et morale de l'armée d'après la Tactique de Léon », dans *Thèses*, 15-17 ;

Oboronitelnye sooruženija Chersonesa Tavričeskogo v svete ustanovok Taktiki Ljva — « Les constructions de défense de la Chersonèse Taurique à la lumière des directives de la Tactique de Léon », dans *Učenye zapiski Uralskogo Universiteta*, 41, 1965, 148-167). Le travail de I. M. Nodija, élève de S.G. Kauchčišvili, *Chaldejskaja Fema* (« Le thème de Chaldée »), dans *Thèses*, 28 sqq. s'occupe non seulement de la question de l'organisation administrative, mais aussi de la composition ethnique : selon l'auteur, les Géorgiens formaient l'élément ethnique essentiel du thème de Chaldée.

Les problèmes de l'histoire des débuts du christianisme ont été examinés dans quelques études de A. P. Každan : son livre de vulgarisation *Ot Christa k Konstantinu* (« Du Christ à Constantin »), Moscou, 1965, 303 pp., donne un aperçu général du développement de la nouvelle religion jusqu'à sa reconnaissance par l'Empire ; dans l'article *Sudby Christianstva pri Konstantine* (« Les destinées du christianisme avant Constantin »), dans *Voprosy istorii*, 1965, n° 5, 214-217, il fait voir que Constantin a poursuivi la même politique dans ses relations avec le christianisme que celle qui s'était ébauchée déjà à la fin du règne de Galère, et qu'avant lui le christianisme n'était pas encore devenu religion d'état ; l'article *Christianstvo i duchovnaja kultura* (« Christianisme et culture spirituelle »), dans *Nauka i religija*, 1965, n° 8, 8-16, cherche à évaluer l'influence du christianisme comme forme spéciale d'une conception du monde dans la littérature, l'art et la science du Moyen Âge. Des chercheurs ont en outre attiré l'attention sur la dernière étape de l'évolution de la philosophie antique (T. G. Kukava, *Neoplatonizm i drevnegrečeskaja filosofija klassičeskogo perioda*—« Le Néoplatonisme et la philosophie grecque ancienne de la période classique », dans *Thèses*, 104 ; S. V. Chidašeli, *Neoplatonizm i srednevekovaja filosofija* — « Néoplatonisme et philosophie médiévale », dans *Thèses*, 117 sqq.), et sur la lutte des courants antichrétiens au IVe siècle : défendant, dans une polémique avec G. Ch. Sarkisjan, sa datation de l'inscription éditée par K. F. Lehmann-Haupt, L. A. Elnickij a insisté sur l'existence en Arménie, à cette époque, d'une violente animosité contre le christianisme (*Vestnik Drevnej Istorii*, 1965, n° 2, 122-130). Z. V. Udalcova a donné un aperçu général de la conception du monde contradictoire, se reflétant dans les œuvres des historiens et chroniqueurs byzantins des IVe-VIe s. (*Thèses*, 38-46). La littérature grecque des IVe-VIe s. n'a pas encore suscité parmi les byzantinistes soviétiques l'intérêt qu'elle mérite.

Dans la *Chrestomatija po antičnoj literature* (« Chrestomathie de la littérature antique »), t. I, Moscou, 1965, 679 pp., N. F. Deratan et N. A. Timofeevaja n'ont accueilli qu'un seul auteur tardif, Paul le Silentiaire ! Mais les premiers signes d'un revirement apparaissent déjà. S. V. Poljakova a publié en traduction un livre, *Vizantijskaja ljubovnaja proza* (« Prose d'amour byzantine »), Moscou, 1965, 156 pp., qui comprend la « lettre d'amour » d'Aristénète (vie s.), à côté d'un récit tardif de Macrembolite sur Hysminias et Hysmine. T. Miller a présenté un rapport sur les procédés figuratifs antiques dans la littérature byzantine du ive s., se basant surtout sur Jean Chrysostome (*Thèses*, 109 sqq.) ; T. V. Popova a étudié la « Vie d'Antoine d'Égypte » comme monument littéraire (*Thèses*, 113-115). On a étudié aussi quelques problèmes de détail concernant la composition dans les historiens byzantins des vie-viie ss. : J. S. Gagloev, *O Kaspijskich vorotach Prokopija Kesarijskogo* (« Les portes Caspiennes de Procope de Césarée »), dans *Izvestija Jugo-osetinskogo naučno-issledovatelskogo Instituta AN Gruz. SSR*, 13, 1964, 47-51 ; L. N. Gumilev, *Biografija tjurkskogo chana v Istorii Feofilakta Simokatty i v dejstvitelnosti* (« La biographie du khan turc dans l'Histoire de Théophylacte Simocatta et dans la réalité »), dans *Viz. Vrem.*, 26, 1965, 67-76 ; L.A. Frejberg, *Tolkovanie mifov trojanskogo cikla v Chronografii Ioanna Malaly* (« L'interprétation des mythes du cycle troyen dans la Chronographie de Jean Malalas »), dans *Thèses*, 116 sqq.

L'évolution des idées et l'activité littéraire à la fin du xie siècle et au xiie siècle ont éveillé un intérêt considérable. Des principes généraux pour l'étude de la lutte des idées à cette époque ont été fixés dans un rapport de A. P. Každan (*Thèses*, 101 sqq.) : le rapporteur a estimé qu'il convient d'étudier les mouvements d'idées comme un élément précis de la structure, aussi bien que comme une partie intégrante de la vie d'une société. N. Kečakmadze a décrit la physionomie intellectuelle de Jean Italos comme philosophe et penseur progressiste (*Iz istorii vizantijskoj obščestvennoj mysli XI v.* — « Aspects de l'histoire sociale à Byzance au xie siècle », dans *Thèses*, 103). J. N. Ljubarskij a publié la première traduction russe complète de l'*Alexiade* d'Anne Comnène (Moscou, 1965, 688 pp.) avec une introduction et un commentaire détaillé, qui sera d'une grande utilité pour l'étude de cette source d'importance primordiale. Dans une étude comparée d'Anne Comnène et de Michel Psellos, il a posé le problème de leur différence avec les autres historiens

de la même époque : dans leurs œuvres, en particulier, les traits moralisants et édifiants sont nettement moins nombreux (*Vizantijskie avtory ob iskusstve pisat istoriju* — « L'art d'écrire l'histoire dans les auteurs byzantins », dans *Thèses*, 104-106). Le jeune érudit S. S. Averincev a de nouveau posé le problème de l'interdépendance de la littérature antique et byzantine ; il a démontré (*Popytki obnovlenija formy antičnoj tragedii v vizantijskoj literature* — « Tentatives de renouvellement de la forme de la tragédie antique dans la littérature byzantine », dans *Thèses*, 99 sqq.) que les œuvres byzantines du XIIe siècle, la *Katomyomachie* de Prodrome et la tragédie anonyme du « Christ souffrant », malgré leur fidélité aux modèles antiques, se basent sur des principes esthétiques entièrement différents de ceux de la tragédie antique : l'action est remplacée par une réaction lyrique contre la première. Parmi les genres littéraires du XIIe siècle, le roman byzantin a suscité un intérêt tout particulier. Un élève de S. G. Kauchčišvili, A. D. Aleksidze, a soutenu une thèse sur le *Vizantijskij roman XII veka* (« Le roman byzantin du XIIe siècle »), rapport publié à Tiflis, 1965, 19 pp. ; cf. aussi *K voprosu vizantijskogo romana XII veka* — « Une contribution au problème du roman byzantin du XIIe siècle », dans *Thèses*, 100 sqq. et un article en géorgien : *Trudy Tbilisskogo Universiteta*, 105, 1965, 83-123) : il s'est occupé aussi des rapports du roman de chevalerie des XIIIe-XVe s. avec le roman du XIIe s. (en géorgien avec un résumé russe, *Trudy Tbilisskogo Universiteta*, 114, 1965, 129-137). S. V. Poljakova, dont nous avons déjà mentionné la traduction d'un récit de Macrembolite, a consacré un rapport spécial aux particularités artistiques de cette composition (*Thèses*, 112 sqq.) : d'après elle (ces idées sont développées aussi dans la postface de sa traduction), l'innovation principale de Macrembolite est son remaniement du roman grec dans le sens du symbolisme et de l'allégorie, mais aussi la multiplicité comme procédé artistique : dédoublement des épisodes, des passages, des phrases et des mots eux-mêmes. Au roman beaucoup plus tardif enfin de Callimaque et Chrysorrhoé est consacré le rapport de A. A. Belecki j (*Nabljudenija nad jazykovymi osobennostjami vizantijskogo stichotvornogo romana o Kallimache i Chrisorroe* — « Observations sur les particularités linguistiques du roman versifié byzantin de Callimaque et Chrysorrhoé », dans *Thèses*, 121 sqq.).

L'étude de A. P. Každan, *Grigorij Antioch. Žizn i tvorčestvo odnogo činovnika* (« Grégoire d'Antioche. Vie et œuvre d'un fonc-

tionnaire »), dans *Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 77-99, est un essai d'analyse individuelle, basé sur des témoignages édités aussi bien qu'inédits de Grégoire d'Antioche. L'appendice contient l'édition de deux écrits de cet auteur. Dans un rapport de T. M. Sokolova (*Thèses*, 115), une pièce de Michel Aploucheir est examinée dans ses lignes générales. Parmi les auteurs plus tardifs, seul Jean Cantacuzène a été pris en considération (G. M. Prochorov, *Predislovie k odnomu iz neizvestnych sočinenij Ioanna Kantakuzina*— « Préface à un des ouvrages inconnus de Jean Cantacuzène », dans *Thèses*, 131 : l'auteur examine la polémique de Cantacuzène avec Prochore Cydonès d'après le manuscrit Musée Historique 143/233, XIVe s.). Signalons enfin le rapport de T. N. Černyševa sur une variante roumaine du drame crétois « Le Sacrifice d'Abraham » (*Thèses*, 118-120).

Les problèmes de la langue grecque n'ont été considérés que dans leurs rapports avec les langues géorgienne et slave : S. G. Kauchčišvili a attiré l'attention sur le fait que les traductions géorgiennes anciennes du grec peuvent être utiles pour compléter le dictionnaire de Ducange (*Novye materialy po istorii grečeskogo jazika vizantijskogo perioda* — « Matériaux nouveaux pour l'histoire de la langue grecque d'époque byzantine », dans *Thèses*, 125), etson élève, N. A. Macharadze, a utilisé l'épigraphie géorgienne et les textes littéraires pour reconstituer la prononciation de l'η et des diphtongues au VIe s. (*Voprosy fonetiki grečeskogo jazyka vizantijskogo perioda* — « Problèmes phonétiques de la langue grecque d'époque byzantine », Tiflis 1965, 84 pp. en géorgien avec un résumé en russe ; cf. *Thèses*, 129). M. M. Kopylenko a poursuivi ses études sur l'influence du grec médiéval sur la phraséologie du vieux-slave (*Thèses*, 126-129).

Les problèmes de paléographie n'ont inspiré que peu de chercheurs : E. E. Granstrem a décrit les caractéristiques de la période de l'onciale dans l'écriture byzantine (*Thèses*, 124 sqq.) ; B. L. Fonkič a complété le livre de Ch. Patrinelis par une liste de copistes grecs de la Renaissance (*Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 266-271). Peu d'inscriptions byzantines ont été publiées : Le *Korpus bosporskich nadpisej* (*Corpus des inscriptions du Bosphore* »), Moscou-Léningrad, 1965, 951 pp. (cf. le compte rendu de N. V. Pigulevskaja, *Voprosy istorii*, 1966, n° 1, 180-182) ne contient que quelques inscriptions du IVe siècle ; T. S. Kauchčišvili a fait une communication sur la découverte d'une brève inscription grecque du VIIe-

IXe s. de Kazareti en Géorgie (*Thèses*, 126). La seule contribution à la sigillographie est un rapport de V. S. ŠANDROVSKAJA, *Pamjatniki vizantijskoj sfragistiki v Ermitaže* (« Monuments de sigillographie byzantine à l'Ermitage »), dans *Thèses*, 133-135, qui décrit sommairement la collection contenant 12.000 exemplaires.

La numismatique byzatnine a suscité un plus grand intérêt. V. V. KROPOTKIN a publié des suppléments et des corrections à son catalogue de monnaies byzantines trouvées en territoire soviétique (*Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 166-189). I. V. SOKOLOVA a décrit les monnaies byzantines trouvées en Crimée (*Thèses*, 94-96), après avoir souligné le nombre important des trouvailles dans la Chersonèse et après avoir proposé une division en périodes des monnaies connues ; dans une article spécial, elle a en outre examiné les monnaies de la Chersonèse à l'effigie d'empereurs byzantins (*Numizmatika i epigrafika*, 5, 1965, 116-120). K. V. GOLENKO a étudié un trésor de monnaies byzantines du VIIe s., trouvé près d'Anapa (*Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 162-165), et T. J. ABRAMIŠVILI a édité le catalogue *Vizantijskie monety Gosudarstvennogo Muzeja Gruzii* (« Monnaies byzantines du Musée National de Géorgie »), Tiflis, 1965, 155 pp. + XXX pl., en géorgien. (Cf. *Vizantijskie monety v Gruzii* — « Monnaies byzantines en Géorgie », dans *Thèses*, 88 sqq.). Une monnaie d'or de l'Arménie Cilicienne, conservée à l'Ermitage, a fait l'objet d'une notice de Ch. A. MUŠEGJAN (*Istoriko-filologičeskij Žurnal*, 1965, nº 2, 205 sqq, en arménien).

Le thème des relations entre Byzance et ses voisins tient une large place dans les travaux de l'année 1965. Quelques problèmes généraux concernant l'histoire des rapports de Byzance avec ses voisins orientaux au cours du VIe siècle sont abordés par N. V. PIGULEVSKAJA (*O novych istočnikach po istorii Bližnego i Srednego Vostoka* — « Des sources nouvelles pour l'histoire du Proche et du Moyen Orient », dans *Istoriografia i istočnikovedenie ist. stran Azii*, I, 1965, 126-130 ; *Monofizitstvo i vizantijskaja politika VI veka* — « Le monophysisme et la politique byzantine du VIe siècle », dans *Thèses*, 29 sqq.). A titre posthume a été publié le livre de l'éminent arabisant soviétique E. A. BELJAEV, *Araby, islam i Arabskij Chalifat v rannee srednevekovje* (« Les Arabes, l'Islam et le Califat arabe dans le haut Moyen Âge »), Moscou, 1965, 280 pp., dans lequel l'histoire des relations arabo-byzantines est évidemment aussi mise en relief. A. I. MICHAJLOVA, dans son *Katalog arabskich rukopisej Instituta narodov Azii AN SSR, vyp.* 3 : *Istorija* (« Catalogue

des manuscrits arabes de l'Institut des peuples d'Asie de l'Académie des Sciences de l'Union Soviétique, fasc. 3 : Histoire»), Moscou, 1965, 199 pp., donne la description de nombre de manuscrits qui ont leur importance aussi pour l'histoire byzantine (parmi eux un ms. de Yaḥyā d'Antioche), et des traductions arabes des historiens grecs d'époque tardive, le Pseudo-Dorothée et Mathieu Kigalas.

L'histoire des régions transcaucasiennes au Moyen Âge est étroitement liée à celle de Byzance ; les auteurs grecs ont donc écrit souvent au sujet du Caucase et, inversement, les sources orientales pour l'histoire des régions transcaucasiennes sont, à des degrés différents, des sources pour le byzantiniste aussi. S. G. Kauchčišvili a poursuivi la publication de *Svedenija vizantijskich pisatelij o Gruzii* (« Renseignements concernant la Géorgie chez les auteurs byzantins ») ; dans le second volume (Tiflis, 1965, XI + 335 pp.) sont cités des extraits du « Périple » d'un Anonyme, des novelles de Justinien, des textes de Procope de Césarée et de Jean Lydus. A. T. Nalbandian, dans son livre *Arabskie istočniki ob Armenii i sopredelnych stranach* (« Les sources arabes concernant l'Arménie et les régions limitrophes »), Erevan, 1965, 367 pp., en arménien (avec un résumé en russe), commente largement des fragments de trois auteurs arabes du XIIIe-XIVe siècle : Jaqūt al-Chamavi, Abu-l-Fida, Ibn Šaddad. Plusieurs travaux ont été consacrés à des auteurs séparés : Agathange (A. Ter-Gevondian, *Otnošenie novonajdennoj arabskoj redakcii Istorii Agafangela k grečeskomy Agafangelu* — « Rapports entre la rédaction arabe récemment éditée de l'Histoire d'Agathange et l'Agathange grec », dans *Thèses*, 131 sqq.) ; Moïse de Khorène (G. Ch. Sarkisian, *Chronologičeskaja sistema Istorii Armenii Movsesa Chorenaci* — « Le système chronologique de l'Histoire d'Arménie de Moïse de Khorène», Erevan, 1965, 192 pp., en arménien avec résumé russe ; G. G. Melkonian, *Armjanskaja versija sirijskoj legendy ob Abgare* — « La version arménienne de la légende syrienne d'Abgar », dans *Kratkie soobščenija Instituta narodov Azii*, 86, 1965, 45-50 ; R. M. Bartikian, *Grečeskaja nadpis iz Garni i Movses Chorenaci* — « Une inscription grecque de Garni et Moïse de Khorène », dans *Istoriko-filologičeskij Žurnal*, 1965, n° 3, 229-234, en arménien) ; Moïse Kagankatvatzi (Z. M. Bunijatov, *O chronologičeskom nesootvestvii glav Istorija Agvan Moiseja Kagankatvatzi* — « Le désaccord chronologique des chapitres de l'Histoire Albanaise de Moïse Kagankatvatzi », dans *Doklady AN Azerb. SSR*, XXI, 4, 1965, 65-67) ; M. Seidov, *Ob etničeskom termine*

Chajlandurk v istoričeskich trudach Egiše i Movsesa Kagangajtugskogo — « A propos de l'éthnonyme Chajlandurk dans les ouvrages historiques d'Égiše et de Moïse Kagankatvatzi », dans *Izvestija AN Azerb. SSR, ser. obšč. nauk*, 1965, n° 6, 84-93). L'étude, particulièrement importante pour le byzantiniste, de G. V. Abgarian, *Istoria Sebeosa i problema Anonima* (« L'Histoire de Sébéos et le problème de l'Anonyme »), Erevan, 1965, 253 pp. (en arménien avec un résumé en russe ; cf. le compte rendu de K. Korganian, *Lit. Armenija*, 1965, n° 12, 87-88), conduit à la conclusion suivante : l'Histoire d'Héraclius par Sébéos ne nous est pas parvenue dans son état original, et le texte que nous appelons l'Histoire de Sébéos se compose en réalité de deux parties : l'« Histoire primitive », écrite probablement par Jean de Taron au XIe siècle, et un livre d'un auteur du VIIe siècle, Chosrov. Des études ont porté sur les relations arméno-byzantines dans le domaine politique (K. N. Juzbašian, *Tajkskoe knjažestvo i Vizantija na rubeže X-XI vv.* — « La principauté de Tajk et Byzance à la limite des Xe et XIe s. », dans *Thèses*, 51 ; R. M. Bartikian, *K voprosu o katepane Vostoka magistre Bagrate i genealogii Kekavmenov* — « A propos du catépan d'Orient, le magistre Bagrat, et de la généalogie des Kékaumenoi », dans *Thèses*, 3 sqq.), et dans le domaine lexicologique (G. M. Amalian, *Leksikografičeskie pamjatniki srednevekovoj Armenii V-XV vv.* — « Documents lexicographiques de l'Arménie médiévale du Ve au XVe s. », Erevan, 1965, 24 pp.) ; les relations de Byzance avec l'Abkhasie (M. M. Gunba, *K voprosu o političeskich svjazjach Abchazii s Vizantiej v IV-V vv* — « Les relations politiques de l'Abkhasie avec Byzance aux IVe-Ve s. », dans *Thèses* 8 sqq.), et avec la Géorgie (N. J. Lomouri, *K istorii vzaimootnošenij Zapadnoj Gruzii i Vizantii v VIII-IX vv.* — « Pour l'histoire des rapports entre la Géorgie Occidentale et Byzance aux VIIIe-IXe s. », dans *Thèses*, 23 sqq. Cf. aussi R. S. Miminošvili, *K izučeniju greko-gruzinskich literaturnych vzaimosvjazej* — « L'étude de l'interdépendance littéraire gréco-géorgienne », dans *Literaturnye vzaimosvjazi*, sb. I, Tiflis, 1965, 203-210). Des problèmes de byzantinologie sont abordés aussi dans le livre de Z. Bunijatov, *Azerbajdzan v VII-IX vv.* (« L'Azerbaïdjan aux VIIe-IXe s. »), Baku, 1965, 381 pp., où l'auteur, avec force détails, défend la thèse que les territoires albanais de Gardman et de Bajlakan ont été le pays d'origine du Paulicianisme.

Les premiers chapitres du livre de A. D. Novičev, *Turcija* (Moscou, 1965, 270 pp.) peuvent présenter un intérêt certain pour le byzantini-

ste ; tel est le cas aussi pour les études plus spécialisées sur l'histoire des Seldjoucides : S. G. AGADŽANOV et K.N.JUZBAŠIAN, (*K istorii tjurkskich nabegov na Armeniju v XI v.* « Pour l'histoire des incursions turques en Arménie au XIe siècle », dans *Palestinskij Sbornik*, 13, 1965, 144-159 ; s'opposant à des savants turcs, les auteurs constatent que la première apparition des Seldjoucides en Arménie doit être datée seulement d'entre les années 20 et 30 du XIe s., et que jusqu'à cette époque des guerriers de langue turque ont attaqué les territoires arméniens en qualité de mercenaires des seigneurs féodaux de l'Azerbaïdjan), et R. A. GUSEJNOV, (*Posledstvija bitvy u Mancikerta — 1071 g. — dlja Zakavkazja* « Les conséquences de la bataille de Mantzikert — 1071 — pour les territoires transcaucasiens », dans *Thèses*, 9-11).

M. A. ZABOROV a poursuivi l'étude des croisades, se concentrant surtout sur l'historiographie de la question (*G. Zibel i načalo kritičeskoj razrabotki istočnikov Pervogo krestovogo pohoda* — « G. Zibel et les débuts de l'exploitation critique des sources concernant la première croisade », dans *Srednie Věka*, 28, 1965, 276-283) et sur l'étude des sources (*Sovremenniki-chronisty i istoriki krestovych pochodov* — « Chroniqueurs et historiens contemporains des croisades », dans *Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 137-161).

L'historiographie soviétique a prêté une attention particulière à l'étude de l'histoire des régions de la Mer Noire au Moyen Âge. Les recherches archéologiques ont révélé des matériaux nouveaux concernant la Crimée (E. G. SUROV, *K istorii severozapadnogo rajona Chersonesa Tavričeskogo* — « Pour l'histoire de la région nord-ouest de la Chersonèse Taurique », dans *Učenye zapiski Uralskogo Universiteta*, 41, 1965, 119-147 ; G. D. BELOV, *Steklodelie v Chersonese.* — « La fabrication du verre dans la Chersonèse », dans *Sovetskaja Archeologija*, 1965, n° 3, 237-239 ; V. V. KROPOTKIN, *Mogilnik Čufut-Kale v Krymu* — « Le tombeau de Čufut-Kale en Crimée », dans *Kratkie soobščenija Instituta Archeologii*, 100, 1965, 108-115 ; T. I. MAKAROVA, *Srednevekovyj Korčev* — « Korčev au Moyen Âge », *ibidem*, 104, 1965, 70-76 ; I. B. ZEEST et A.L. JAKOBSON, *Raskopki v Kerči 1963 g.* — « Les fouilles de Kerč en 1963 », *ibidem*, 62-69 ; K. V. KOSTRIN, *Issledovanie nefti iz srednevekovych amfor, najdennych bliz stanicy Proletarskoj* — « Analyse du pétrole des amphores médiévales, découvertes aux environs du village de Proletarskaja », dans *Sovetskaja Archeologija*, 1965. n° 1, 291-293, au sujet du pompage de pétrole aux IVe-X^e s,

dans la presqu'île de Kerč) et le littoral de la mer d'Azov (*Drevnosti Nižnego Dona* — « Antiquités du Don inférieur », dans *Materialy i issledovanija po archeologii SSSR*, 127, 1965, 262 pp. ; D.B. Šelov, *Itogi archeologičeskogo izučenija Tanaisa* — « Bilan d'une étude archéologique de Tanaïs », dans *Kratkie soobščenija Instituta archeologii*, 100, 1965, 79-85 ; A.V. Gadlo, *Novyj pamyatnik tmutorokanskogo vremeni iz Priazovja* — « Un nouveau monument du temps de Tmutorokan dans la région côtière de la mer d'Azov », dans *Sovetskaja Archeologija*, 1965, n° 2, 217-224.

Les dicussions sur l'ethnogénèse des Slaves ont continué, ainsi que celles concernant les rapports des Slaves avec les cultures Cernjachovskaja et Zarubineckaja (I. I. Ljapuškin, *Nekotorye voprosy iz predystorii vostočnych Slavjan* — « Quelques problèmes de la préhistoire des slaves orientaux », dans *Kratkie soobščenija Instituta archeologii*, 100, 1965, 116-125 ; V. P. Petrov, *Pro zminu archeologičnych kultur na teritorii URSR v V st. n.e.* — « Au sujet de la culture révélée par l'archéologie en territoire ukrainien au ve siècle de notre ère », dans *Archeologija*, 18, 1965, 3-13 ; P.I. Chavljuk, *O technologii izgotovlenija ranneslavjanskoj keramiki* — « La technique de la fabrication de la céramique paléoslave », dans *Ermitaž. Archeologičeskij Sbornik*, 7, 1965, 37-41) ; les destinées des Slaves de la région située entre le Pruth et le Dniestr, qui est intimement liée à l'histoire de la péninsule balkanique, ont été étudiées tout particulièrement (G. B. Fedorov, *Itogi i zadači izučenija drevneslvajanskoj kultury Jugo-Zapada SSSR* — « Bilans et problèmes de l'étude de la culture paléoslave du Sud-Ouest de l'Union Soviétique », dans *Kratkie soobščenija Instituta archeologii*, 105, 1965, 21-31 ; E. A. Rikman et I. A. Rafalovič, *K voprosu o sootnošenii Černjachovskoj i ranneslavjanskoj kultur v Dnestrovskogo-Dunajskom meždurečje* — « Le problème des rapports entre les cultures Černjakovskaja et paléoslave dans la région située entre le Dniestr et le Danube », *ibidem*, 42-58 ; M. S. Velikanova, *K etničeskoj antropologii Prutsko-Dnestrovskogo meždurečja v I tysjačeletii n.e.* — « L'anthropologie ethnique de la région située entre Pruth et Dniestr dans le premier millénaire de notre ère », *ibidem* 59-67). Les relations des tribus slaves avec Byzance vers le milieu du vi^e s. ont été étudiées dans un rapport de M. Brajčevskij (*Thèses*, 4 sqq).

Les rapports entre les Slaves et les tribus voisines de la culture Saltovskaja (les Protobulgares ont été un des éléments ethniques

de cette culture) sont examinés dans un article de D. T. Berezovec (*Archeologija*, 19, 1965, 47-67) ; A. V. Gadlo a publié une étude sur une statuette d'argile des collections du musée de Novočerkask représentant les traits d'un « Saltovets » (*Kratkie soobščenija Instituta archeologii*, 104, 1965, 41-44). A. B. Bulatov a proposé une hypothèse concernant l'origine de l'ethnonyme des « bolgars », dont l'etymologie, selon lui, serait « grande main » ou « peuple dominant » (*Učenye zapiski Naučno — issledovatelskogo Instituta pri Sovete ministrov Čuvašskoj* ASSR, 29, 1965, 259 sqq.) ; A. V. Gadlo a examiné un autre ethnonyme, se rapportant à la culture Saltovskaja, les « Chočirs » ou « Kočirs » (attestés dans les *Notitiae Episcopatuum*) qui sont connus pour avoir peuplé les steppes autour de la Crimée Centrale aux VIIe-Xe s. (*Thèses*, 5-7). Les monuments des Khazars ont été étudiés comme auparavant par L. N. Gumilev (*Pamjatniki chazarskoj kultury v delte Volgi* — « Les monuments de la culture des Khazars dans le delta de la Volga », dans *Soobščenija Ermitaža*, 26, 1965, 49-51 ; *Sosedi Chazar* — « Les voisins des Khazars », dans *Strany i narody Vostoka*, 4, 1965, 127-142). Le problème des origines de l'écriture slave est examiné dans le neuvième chapitre du livre de V. A. Istrin, *Vozniknovenie i razvitie pisma* (« Les origines et l'expansion de l'écriture »), Moscou, 1965, 599 pp. : Istrin attribue la formation de l'écriture protocyrillique aux VIIe-VIIIe s., et il considère comme incontestable l'information concernant des livres liturgiques du IXe s., écrits en caractères russes. En ce qui concerne l'histoire des Slaves du Sud, les chercheurs se sont attachés surtout au problème de la situation agraire et au problème, intimement lié au précédent, de l'authenticité des chartes bulgares et serbes, source fondamentale pour l'histoire des villages des Slaves du Sud. E. P. Naumov, polémiquant avec B. Ferjančić, a démontré l'authenticité de la deuxième charte de Treskavac et l'a datée de 1343-1345 (*K voprosu o podlinnosti nekotorych serbskich gramot XIV v.* — « Le problème de l'authenticité de quelques chartes serbes du XIVe s. », dans *Slavjanskoe istočnikovedenie*. Moscou, 1965, 114-123) ; L. V. Gorina, quant à elle, a défendu l'authenticité d'une charte de Konstantin Asen (*Sovetskoe slavjanovedenie*, 1965, n° 5, 60-68). Les deux auteurs ont analysé également la situation de la paysannerie chez les Slaves du Sud (E.P. Naumov, *K istorii kategorij krestjanstva v Serbii, Makedonii i Zete v XIV v.* — « Pour l'histoire des catégories de paysans en Serbie, Macédoine et Zeta au XIVe s. », dans *Ežegodnik po agrarnoj istorii*

Vostočnoj Europy, Vilnus, 1965, 100-109 ; L.V. Gorina, *K istorii bolgarskoj monastyrskoj votčiny XIII-XIV vekov* — « Pour l'histoire des propriétés monastiques en Bulgarie au XIIIe-XIVe s. », dans *Vestnik Moskovskogo Universiteta, ser. IX : istor.*, 1965, n° 3, 71-79). A l'organisation administrative des Slaves du Sud a été consacré l'article de V. P. Gračev, *Iz istorii izučenija slavjanskich srednevekovych institutov. Vopros o Župach i Županach v istoriografii* (« L'histoire de l'étude des institutions slaves du Moyen Âge. Le problème des Županats et des Župans dans l'historiographie »), dans *Učenye zapiski Instituta slavjanovedenija*, 29, 1965, 178-209.

Dans les travaux consacrés à l'histoire de la Russie kiévienne, les thèmes de la byzantinologie ont été constamment abordés. I. P. Šaskolskij a publié une grande étude d'historiographie, *Normanskaja teorija v sovremennoj buržuaznoj nauke* (« La théorie normande dans la science bourgeoise contemporaine »), Moscou, 1965, 221 pp., dans laquelle il analyse en détail l'interprétation des témoignages de Constantin Porphyrogénète sur les noms russes des rapides du Dnjepr. Dans le livre intéressant de A. P. Novoselcev, V.T. Pašuto, L. V. Čerepnin, V. P. Šušarin et J. N. Ščapov, *Drevnerusskoe gosudarstvo i ego meždunarodnoe značenie* (« L'État vieux-russe et sa signification sur le plan international »), Moscou, 1965, 476 pp., rien n'est dit malheureusement des relations russo-byzantines, mais le byzantiniste pourra faire son profit des informations concernant les sources musulmanes sur l'Europe Orientale, réunies par Novoselcev. Les relations de la Russie kiévienne avec les peuples nomades aux IXe-Xe s. sont examinées dans un article de L. M. Rutkivskaja (*Ukrain. istor. Žurnal*, 1965, n° 11, 88-92). Plus important pour le byzantiniste est le témoignage d'un rhéteur du XIe-XIIe s., Manuel Straboromanos, invoqué pour la première fois par G. G. Litavrin pour prouver que, sous Alexis Ier, la principauté de Tmutorokan passa à l'empire byzantin (*Thèses*, 20-23. Publication complète du rapport, *Byzantion*, 35, 1965, 221-234). V. L. Janin s'est de nouveau consacré à la question débattue du sceau de Théophano, l'archontissa de Russie (*Numizmatika i sfragistika*, t. 2, Kiev, 1965, 70-90) : il émet l'hypothèse que le sceau a été frappé dans la période « prétmutorokanienne » de la vie d'Oleg Svjatoslavič, marié à une Grecque du nom de Théophano ; ceci permet à Janin d'expliquer la différence des titres de Théophano (archontissa de Russie) et de Michel (archonte de Matracha), que Janin, à la suite d'A. V. Soloviev, identifie avec Oleg Svjatoslavič.

N. N. VORONIN (*Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 190-218) a poursuivi ses recherches sur l'histoire du différend ecclésiastique russo-byzantin du XIIe siècle. Plusieurs travaux enfin concernent le problème de la fabrication du verre en Russie et ses rapports avec la production byzantine : B. A. ŠELKOVNIKOV a essayé de démontrer que les produits de verrerie trouvés à Novogrudok ne semblent pas être byzantins, mais russes (*Sovetskaja Archeologija*, 1965, n° 1, 206-224) ; J. L. ŠČAPOVA a constaté qu'on trouvait des bracelets de verrerie dans la région de Polotsk, et parmi eux des bracelets sortis des ateliers grecs de Kiev (*Stekljannye braslety Polockoj zemli* — « Les bracelets de verrerie de la région de Polotsk », dans *Kratkie soobščenija Instituta archeologii*, 104, 1965, 47-49 ; *Stekljannye braslety drevnego Polocka* — « Bracelets de verrerie du vieux Polotsk », dans *Sovetskaja Archeologija*, 1965, n° 1, 225-235. Cf. aussi T. I. MAKAROVA, *Polivnaja keramika drevnego Ljubeča* — « La céramique émaillée du vieux Lubetch », dans *Sovetskaja Archeologia*, 1965, n° 4, 230-237).

Présentent aussi un intérêt certain pour le byzantiniste les travaux consacrés aux monuments historiques vieux-russes : certaines de ces œuvres peuvent servir de sources pour l'histoire byzantine, d'autres témoignent de l'influence de la culture byzantine sur la Russie. M. V. ŠČEPKINA, T. N. PROTASEVA, L. M. KOSTJUCHINA et V. S. GOLYŠENKO ont publié *Opisanie pergametnych rukopisej Gosudarstvennogo istoričeskogo Muzeja, č.I. Russkie rukopisi* (« Description des manuscrits sur parchemin du Musée Historique, fasc. I : Manuscrits russes »), dans *Archeografičeskij eže godnik za 1964 g.*, Moscou, 1965, 135-234, où sont décrites plusieurs traductions anciennes du grec. La réédition phototypique de la collection complète des chroniques russes a été poursuivie : les volumes IX-XIV contiennent la chronique du Patriarche Nikon, dans laquelle se trouvent beaucoup de renseignements au sujet de l'histoire byzantine. N.A. MEŠČERSKIJ a étudié les relations slavo-byzantines, mettant en relief, à la suite de I. P. Eremin, la manière dont les traducteurs russes font leur choix dans la littérature byzantine (*Thèses*, 107-109). Plusieurs traductions anciennes ont été publiées ou étudiées : N. A. MEŠČERSKIJ, *K voprosu ob istočnikach slavjanskoj knigi Enocha* (« Le problème des sources de l'Hénoch slave »), dans *Kratkie soobščenija Instituta narodov Azii*, 86, 1965, 72-78, se demande si ce texte serait traduit non pas du grec, mais directement de l'hébreu ; N. V. SINICYNA, *Poslanie konstantinopolskogo*

patriarcha Fotija knjazju Michailu Bolgarskomu v spiskach XVI v. (« Un message du patriarche constantinopolitain Photius au prince Michel de Bulgarie d'après des documents du XVIe siècle »), dans *Trudy Otd. drevnerusskoj literatury*, 21, 1965, 96-125 ; *Izbornik 1076 goda* (Moscou, 1965, 1091 pp., édition préparée par V. S. GOLYŠENKO, V.F. DULROVINA, V. G. DEMJANOV, G. F. NEFEDOV, sous la direction de S. I. KOTKOV) ; *Aleksandrija. Roman ob Aleksandre Makedonskom po russkoj rukopisi XV veka* (« Aleksandrija. Un roman consacré à Alexandre de Macédoine dans un manuscrit russe du XVe siècle »), Moscou-Léningrad, 1965, 269 pp., édition préparée par M. N. BOTVINNIK, J. S. LURJE et O. V. TVOROGOV. I. N. LEBEDEVA a étudié aussi bien la version grecque de la chronique du Pseudo-Dorothée (*Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 100-109), que sa traduction russe (*Trudy Otd. drevnerusskoj literatury*, 21, 1965, 298-308) ; elle a démontré en outre que le chroniqueur russe qui raconte les événements jusqu'à l'année 1624, ne remonte pas au Pseudo-Dorothée, mais à la chronique de Mathieu Kigalas (*Sbornik statej i materialov Biblioteki AN SSSR po knigovedeniju*. Léningrad, 1965, 333-335). Les articles suivants concernent aussi l'histoire des rapports idéologiques gréco-russes : N. V. SINICYNA, *Poslanie Maksima Greka Vasiliju III ob ustrojstve afonskich monastyrej* (« Une lettre de Maxime le Grec à Basile III au sujet du régime des monastères athonites »), dans *Vizantijskij Vremennik*, 26, 1965, 110-136 ; V. I. KORECKIJ, *Vnov najdennoe protiveretičeskoe proizvedenie Zinovija Otenskogo* (« Un ouvrage contre des hérétiques récemment découvert de Zinovij Otenskij »), dans *Trudy Otd. drevnerusskoj literatury*, 21, 1965, 166-182.

Il faut signaler enfin l'emploi de thèmes byzantins dans les belles-lettres. O. V. VOLOBUEV et S. A. SEKIRINSKIJ ont édité une *Chudožestvenno-istoričeskaja chrestomatija. Srednie veka* (« Chrestomathie de la littérature historique. Le Moyen Âge », Moscou, 1965, 239 pp., qui contient des extraits des livres de S. Zweig, A. P. Ladinskij et S. Zagorčinov, consacrés à des thèmes byzantins. Le récit de A. P. KAŽDAN, *U sten Cargrada* (« Aux murailles de Tsargrad »), Moscou, 1965, 144 pp., concerne l'histoire de Byzance du XIe siècle.

(*Traduit du russe par E. Voordeckers.*) A. P. KAŽDAN.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

AHRWEILER (Hélène), *L'Histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317), particulièrement au XIIIe s.*, (*Travaux et Mémoires*, I, pp. 1-204, carte). — Le point de départ de ce long mémoire est le fameux cartulaire de Lembos, et l'auteur en en codifiant les données pour des domaines très divers et en les rapprochant de celles des autres sources contemporaines, rend le cartulaire immédiatement utilisable, mais aussi écrit un chapitre de prosopographie, de toponomastique et d'administration byzantines dont l'importance, surtout pour l'empire de Nicée, saute aux yeux. Après une introduction intitulée *Généralités* (1-28) viennent : I. *Villes et campagnes* (29-74) ; II. L'*Église et son administration* ; III. *Administration civile et militaire* (Liste des ducs des Thracésiens) ; Appendice : *Familles établies dans la région de Smyrne au XIIIe s. Indices.* Une matière si abondante ne saurait être traitée sans quelques inégalités ; un point d'interrogation surgira forcément de temps en temps : p. 40, l'A. interprète la clause de donation du traité de Nymphaion : « Seul le revenu fiscal... revenait dorénavant aux Génois ; les Génois ne recevaient qu'un « chèque » ... ils n'avaient pas à s'immiscer dans l'administration ou la vie économique du pays ». Cette exégèse rend-elle suffisamment compte des termes : *cum plena iurisdictione mera et mixta... videlicet totum illud quod pertinet imperatorie maiestati ?* Page 23 : « Une partie importante de l'armée est formée uniquement d'Occidentaux, *notamment de Francs* » (nous soulignons) ; sur ce point, qui est en dehors de son sujet, il me semble que l'A. simplifie trop, jusqu'à donner l'mpression que tout a été dit, alors que la question du *latinikon* n'a jamais, que je sache, été étudiée à fond. Pages 101-2 : l'A. propose, d'ailleurs avec une certaine hésitation, une identité entre différents métropolites de Smyrne. Il me semble que le problème peut être formulé autrement. Au métropolite en cause, dont, en fait, le nom nous est inconnu, une lettre fut adressée par Georges Tornikès nouvellement nommé à Éphèse. Son correspondant était en fonctions depuis longtemps. Si les sources nous obli-

gent à faire descendre l'intronisation de Tornikès jusqu'en 1192, c'est-à-dire tard dans le règne d'Isaac Ange, le titulaire de Smyrne serait alors le Constantin connu à cette date. Il pourrait, puisqu'il est là depuis longtemps, être celui qui est connu pour 1166-70, mais aurait, pour la même raison, quelques chances d'être mort avant 1204, quitte à avoir un homonyme pour successeur. Par contre, si Tornikès fut intronisé avant 1192, pourquoi ce titulaire d'Éphèse ne serait-il pas un inconnu venu s'insérer entre 1170 et 1192 — vingt ans et même quinze suffiraient à justifier « longtemps en fonctions » — inconnu et anonyme? P. K.-H.

Astruc (Charles), *La tradition manuscrite des œuvres oratoires profanes de Théodore II Lascaris*, (*Travaux et Mémoires*, I, pp. 393-404).

Atsalos (B.), *Φύλακες, un terme paléographique mal compris*, (*B. Z.*, 61, 1968, pp. 254-260). — Le terme *φύλακες* que l'on trouve dans 3 manuscrits (*Paris, B. N., gr.* 1345 ; 2934 ; *Vatican, gr.* 682) et dans une notice manuscrite de 1634 (un inventaire des biens du Couvent de la *Παναγία Ἀγγέλου* de *Πεντέλη*, écrit sur un Évangile imprimé) serait à traduire par « *feuillets de garde* ». J. T.

Aubineau (Michel), *Glanes hagiographiques dans les manuscrits grecs de Grande-Bretagne et d'Irlande*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 86 (1968), pp. 323-331. — Au cours de son enquête sur les *Codices Chrysostomici Graeci* de Grande-Bretagne et d'Irlande, M. Aubineau a découvert des témoins nouveaux de textes recensés dans la BHG ou dans l'*Auctarium* qui doit paraître prochainement. Ils sont en partie inédits. — M. A. signale ici 27 manuscrits de Dublin, Cambridge, Londres et Oxford contenant environ 120 textes dus à la plume d'une trentaine d'auteurs. Parmi ces textes figurent des pièces rares dont quelques-unes étaient jusqu'à présent inconnues de la BHG. A. L.-M.

Bartikian (Hratch M.), *Digénistique dans l'épopée kurde « Le Khān main d'or »* [avec *note* de M. Canard], (*Revue des Études arméniennes*, N. S. 4, 1967, pp. 395-408). — L'auteur montre que l'épopée kurde *Le Khān main d'or* a subi, entre autres, l'influence de l'épopée byzantine *Digénis Akritas*. En admettant la participation de Kurdes aux combats des Pauliciens (milieu où est née l'épo-

pée byzantine) et des Arabes contre les Byzantins (IXe siècle), il croit possible de circonscrire les circonstances dans lesquelles cette influence s'est exercée. J. T.

BELDICEANU-STEINHERR (Irène), *La conquête d'Andrinople par les Turcs : la pénétration turque en Thrace et la valeur des chroniques ottomanes*, (*Travaux et Mémoires*, I, pp. 440-461). — L'auteur conclut : « La domination ottomane ne s'étendait certainement pas sur toute la Thrace turque au début du règne de Murad I. La conquête d'Andrinople fut l'œuvre de beys non attachés à la dynastie ottomane, elle eut lieu aux environs de 1369. Quant à Murad I, il était occupé, entre 1362 et le début de 1365, par sa lutte contre ses frères et par la défense des frontières orientales, et entre août 1366 et 1373 il n'avait pas la possibilité de s'imposer en Thrace parce que les routes étaient coupées par suite de la prise de Gallipoli ». Dans un *post-scriptum*, l'A. répond à H. INALCIK et verse à l'appui de sa thèse le témoignage d'un groupe d'actes du patriarcat de Constantinople.

P. K.-H.

BERIDZE (Wachtang), *Грузинская Архитектура. Сдревнейших времен до начала XX века. Тбилиси, «Литература да хеловнеба»*, 1967, 4°, 94 pp., pl., plans (Résumé : *L'architecture géorgienne*, pp. 69-84). — Aperçu historique de l'architecture géorgienne. J. T.

Bibliographie d'études balkaniques 1966. Académie bulgare des Sciences. Institut d'études balkaniques. Centre international de recherches scientifiques et de documentation. Sofia, 1968, 348 pp. — Signalons que le champ embrassé par la présente bibliographie se limite « à la période allant du XIVe siècle jusqu'à la Deuxième guerre mondiale ». J. T.

BINDER (G.), KOENEN (L.), LIESENBORGHS (L.), *Ein neues Epikurfragment bei Didymos dem Blinde*, (*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1, 1967, pp 33-44). — Le *Commentaire sur l'Ecclésiaste* de Didyme l'Aveugle, un des codices de papyrus découverts à Toura, contient un fragment inconnu d'une lettre d'Épicure. Les auteurs publient et commentent ce fragment et montrent que l'attitude de Didyme envers les philosophes païens est conforme à la tradition libérale alexandrine inaugurée par Clément. J. T.

H. Brabant et A. Leroy-Molinghen, *Sainte Apolline, de l'histoire à la légende*, dans *Clio Medica*, vol. 2, pp. 179-188, 1967, Pergamon Press, Oxford, New York, London, Paris. — Né de la collaboration d'un stomatologue et d'une byzantiniste, cet article, destiné à une revue médicale, part de la source unique attestant l'historicité de Sainte Apolline : Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, VI, chap. 41, et suit le développement de la légende de la sainte, surtout à la fin du Moyen Âge, époque où elle est connue en Occident et où sa « Vie » s'étoffe considérablement à mesure que se multiplient les caries dentaires contre lesquelles les malheureux patients cherchent le secours d'une sainte patronne. A. L.-M.

Brock (Sebastian), *A Medieval Armenian pilgrim's description of Constantinople*, (*Revue des Études arméniennes*, N.S. 4, 1967, pp. 81-102, 8 pl.). — Publication, traduction et commentaire d'une description de vingt sanctuaires constantinopolitains par un pèlerin arménien. Le manuscrit (Birmingham, Selly Oak, *Mingana Arm.* 3) est du xviie-xviiie siècle. Le pèlerinage est à situer entre 1275 et 1434. J. T.

Čanak-Medić (Milka), *Teorijska sprema i stepen obrazovanja srednjovekovnik graditelja*, (*Zbornik zaštite spomenika kulture*, 18, 1967, pp. 5-25. Résumé français : *Connaissances théoriques et degré d'éducation des contremaîtres du Moyen Âge*, pp. 25-26). — Il est indispensable de réexaminer les « documents concernant les constructeurs du Moyen Âge, ainsi que les documents ayant trait à la vie sociale et tout spécialement à la vie intellectuelle de leur époque et de celle qui l'a précédée directement », si on veut déterminer les méthodes géométriques utilisées par les contremaîtres du Moyen Âge. J. T.

Dagron (*Gilbert*), *La Vie ancienne de saint Marcel l'Acémète*, (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 171-321). — L'auteur publie la Vie *prémétaphrastique* de s. Marcel, le troisième higoumène du monastère des Acémètes et un des principaux adversaires d'Eutychès et des monophysites au temps du concile de Chalcédoine. Notons encore qu'il est l'higoumène qui a patronné, en 463, la fondation du monastère de Stoudios. Dans l'introduction, M. Dagron résume l'histoire du *monastère des Acémètes* et étudie la *Vie de Marcel* et son *texte*. J. T.

DER NERSESSIAN (Sirarpie), (*D.O.P.*, 21, 1967, pp. 1-5). — Le volume 21 des *D.O.P.*, dédié à Mlle Sirarpie Der Nersessian, commence par une notice biographique et la bibliographie de la jubilaire.
J. T.

DE STRYCKER (Emile), *De griekse handschriften van het Protevangelie van Jacobus*, (*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België. Klasse der letteren*, Jg. 30, 1968, nr. 1). Brussel, Paleis der Academiën, 1968, 8°, 56 pp. (Résumé : *De Protevangelii Iacobi codicibus graecis*, pp. 27-30]. — On sait que l'auteur prépare l'édition du *Protévangile de Jacques*. On est heureux d'apprendre qu'il a aussi l'intention de publier une étude détaillée concernant les manuscrits. Prévoyant qu'il lui faudra un temps assez considérable pour mener à bien cette double tâche, le P. de Strycker présente les résultats actuels de ses recherches. Il a déjà examiné les 3 papyrus et 121 manuscrits. Il n'y a donc que 19 manuscrits qui, jusqu'ici, lui sont restés inaccessibles. L'auteur a réussi à distinguer 1°) des *codices praerecensionales*, 2°) les *familiae Macedonica, Anatolica, Italo-Graeca, Petrensis, Constantinopolitana*, et 3°) des *codices mixti*. Parce que l'on possède des témoins très anciens, on peut établir d'une manière assez sûre le texte original ; ce qui permet de déceler les relations entre les manuscrits. Les résultats de l'étude de ce cas privilégié intéresseront sans aucun doute tous ceux qui s'occupent de l'histoire des textes byzantins. J. T.

DEVOS (Paul), *Égérie à Bethléem. Le 40e jour après Pâques à Jérusalem, en 383*, (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 87-108). — Comme on le sait, le P. Devos date la voyage d'Égérie de 381 à 384 (voir *Anal. Boll.*, 85, 1967, pp. 165-194 et 381-400). Un corollaire de cette datation est qu'elle rend possible la solution d'une *crux interpretum* : celle du ch. 42. Égérie y raconte le déroulement de la liturgie à *Bethléem* le 40e jour après Pâques. Après avoir passé en revue les diverses solutions proposées, l'auteur explique l'énigme par le fait que, selon le témoignage d'un des manuscrits arméniens de l'ancien lectionnaire de Jérusalem, on célébrait le 18 mai, à Bethléem, la fête des saints Innocents. Or, en 383, le 18 mai tombait précisément le 40e jour après Pâques. Le fête dont parle Égérie ne relève donc pas du cycle mobile, mais du calendrier fixe. J. T.

DEVOS (Paul), *Le Panégyrique de saint Étienne par Hésychius de Jérusalem*, (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 151-172). — Édition sur la base d'un manuscrit unique, le *Sinaiticus* 493. J. T.

DEVOS (Paul), *Quand Pierre l'Ibère vint-il à Jérusalem ?* (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 337-350). — La fuite de Pierre l'Ibère et de son compagnon, le Laze Mithradate, n'est pas à dater de 429 ou 430, mais de 437 ou 438. Pierre serait né vers 417 (peut-être déjà vers 412) et « aurait ... rendu à Dieu son âme farouche le soir qui précédait le dimanche 1er décembre 491 ». Dans un *Appendice*, l'auteur propose en manière de corollaire le dimanche 11 août 491 comme date de la mort d'Isaïe de Scété. J. T.

DIACONU (Petre) şi ZAH (Emanoil), *Despre carierele de piatră de lîngă Păcuiul lui Soare*, (*Studii şi Cercetări de istorie veche*, 19, 1968, pp. 451-467. Résumé : *Les carrières de pierre de Păcuiul lui Soare*, pp. 467-468). — Les fouilles effectuées sur la forteresse byzantine de Păcuiul lui Soare (bâtie entre 971 et 976) ont permis d'identifier quinze sortes de roches. Jusqu'à présent, on a réussi à déterminer neuf carrières d'où elles proviennent. Dans le voisinage de ces carrières se trouvaient des établissements civils qui, dans la majorité des cas, n'ont servi que durant la période de la construction de la forteresse. J. T.

DIDYMOS DER BLINDE, *Kommentar zu Hiob* (*Tura-Papyrus*), Teil I, *Kommentar zu Hiob Kap. 1-4* ; Teil II, *Kommentar zu Hiob 5, 1-6, 29*, in Zusammenarbeit mit dem ägyptischen Museum zu Kairo herausgegeben, übersetzt, erläutert von Albert HENRICHS (*Papyrologische Texte und Abhandlungen*, 1 & 2). Bonn, R. Habelt Verlag, 1968, 4°, 333 + 219 pp. — Parmi les papyrus de Toura, découverts en 1941, se trouve le *Commentaire sur Job*, un ouvrage perdu de Didyme l'Aveugle. Le *codex*, qui n'est pas complet, a conservé les pp. 1-192 ; 209-408 ; c.à.d. le commentaire sur Job 1. 1-6, 29 ; 7, 20-8, 21 ; 9, 10-15, 22 et 15, 26-16, 2. L'édition des pp. 1-192 (sur Job 1, 1-6, 29), qui inaugure la nouvelle collection *Papyrologische Texte und Abhandlungen* est due à A. Henrichs, tandis que D. et U. Hagedorn et L. Koenen préparent l'édition de la suite du texte. L'*introduction* donne les renseignements nécessaires pour comprendre le texte édité. L'éditeur a collationné le texte du papyrus avec les

fragments connus par les *catenae*, c-à-d. 1°) les manuscrits *Sinaï*, gr. 3 ; *Vatican*, gr. 749 et Venise, *S.-Marc.*, gr. 21 et 2°) les fragments de la recension de Nicétas édités dans la *P. G.*, t. 39 (Didyme), t. 64 (Jean Chrysostome), t. 93 (Olympiodore et Polychronios), t. 95 (les *Sacra Parallela*). Le grand mérite de la traduction est qu'elle est littérale et nous fait par conséquent mieux comprendre le texte grec. Comme le commentaire de Job 6, 30-7, 19 manque dans le papyrus, l'auteur a eu l'heureuse idée de publier en annexe (t. II, pp. 196-205) les fragments de ce passage conservés dans les manuscrits de *catenae* suivants : *Milan, Ambr. A.* 148 inf. ; *Vatican, gr.* 749 et 750. Quatre *excursus* (t. I, pp. 311-323 ; t. II, pp. 207-210) traitent 1°) de la doctrine de l'âme chez Didyme ; 2°) de l'expression *ἄργυρος ὁ λόγος καὶ χρυσὸς ὁ νοῦς* ; 3°) d'une citation du *Philologos* ; 4°) de l'étymologie proposée par Didyme pour le hapax Job 5, 4 *κολαβρισθείησαν*. Trois *indices* terminent chaque volume : citations scripturaires ; mots grecs qui ont reçu une explication allégorique ou sémantique ; noms et choses figurant dans les remarques et *excursus*. L'*excursus* sur la doctrine de l'âme met bien en lumière l'intérêt qu'auront les théologiens et les historiens de la pensée à lire l'ouvrage de cet « hérétique » origéniste. J. T.

Diesner (Hans-Joachim), *Prolegomena zu einer Prosopographie des Vandalenreiches*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 1-15). — L'auteur passe en revue les groupes de personnes qui figureront dans la prosopographie du royaume vandale d'Afrique : 1° les Vandales (et autres Germains) ; 2° les provinciaux (Romains) ; 3° les Berbères (Africains, Maures, Libyens, etc.) ; 4° les représentants des différentes confessions religieuses. J. T.

Dujčev (I.), *Mostič, un haut dignitaire bulgare du Xe siècle*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 281-289). — Le nom de Mostič se lit pour la première fois dans l'inscription d'un boïar bulgare du xe siècle. L'auteur croit que ce nom (*most* = pont + suffixe *ič*) fut d'abord utilisé pour désigner une charge qui concernait la construction, l'entretien des ponts, le droit de percevoir certains impôts lors de l'utilisation des ponts ; « ... la désignation de la charge était devenue, avec le temps, un nom de famille, sous lequel le dignitaire de l'époque des rois Syméon et Pierre a été nommé dans son inscription funéraire ». J. T.

DUJČEV (I.), *La chronique byzantine de l'an 811* (*Travaux et Mémoires*, I, pp. 205-254). — La prose byzantine, si verbeuse, connaît cependant un récit magnifiquement enlevé : depuis le titre percutant une plume vengeresse poursuit son but implacablement jusqu'à la prière finale. Sans sous-estimer la valeur de source du *Περὶ Νικηφόρου*, je pense que c'est aussi son style qui lui a valu d'être publié cinq fois en trente-deux ans et commenté avec un même enthousiasme. En fait, la première édition est due au même savant que la dernière et l'avant-dernière (parue dans *Fontes graeci historiae bulgaricae*, collection précieuse et suggestive, mais assez rare et déparée par de nombreuses erreurs typographiques). Quant aux deuxième et troisième éditions, elles critiquent surtout la première et ne reposent pas sur une consultation du ms.. D. a donc repris, à la lumière tant de ses propres travaux que de ceux d'autres savants, ce texte précieux en l'accompagnant d'une traduction et d'un commentaire très approfondi.

Mais il y a un point qui ne me satisfait pas. Le problème chronologique, dont l'expression la plus superficiellement frappante est le désaccord entre les dates données par notre Anonyme et le chroniqueur Théophane, ne me paraît pas vraiment résolu par l'hypothèse que le chiffre *ιε'* de la Diègèsis devrait être lu *ε'*. La Diègèsis est, d'autre part, mal partie avec une fausse concordance ('samedi 23 juillet' alors que le samedi tombait le 26), mais avec Théophane on se heurte à une difficulté presque insurmontable pour faire tenir les faits racontés dans le laps de temps indiqué. D. suggère d'ailleurs une explication qui me paraît beaucoup plus plausible : malgré le parallélisme verbal, l'*εἴσοδος* de l'Anonyme ne correspondrait pas exactement au moment de la campagne que désigne Théophane en écrivant *εἰσέρχεται εἰς Βουλγαρίαν*. Revoyons brièvement les données. La Diègèsis fait état de deux périodes de quinze jours : le point de départ de la première est inconnu, son aboutissement est le changement qui se manifesta dans le comportement de Nicéphore deux jours (Théophane : *τὴν πέμπτην καὶ τὴν παρασκευήν*) avant le samedi 26 ; D. se demande si nous n'aurions pas ici la clef, et si la seconde donnée n'aurait pas repris, abusivement, la première. Cependant les deux entrées ne se suivent pas de très près (f 120^{v}, milieu, et f 121) et concernent des dates et des événements différents, puisque la seconde quinzaine sépare « l'entrée » du jour même de la bataille, le samedi 26. Théophane, par contre, dit que Nicéphore est entré en Bulgarie le 20. D. se rallie à Théophane

parce que la date est non seulement donnée en chiffres mais précisée par les mots *κυνὸς ἦν ἐπιτολὴ πανολέθριος*. Cette concordance a son poids, mais mettons en regard le laps de temps et les événements auxquels il a dû suffire — même d'après Théophane, dont le schéma chronologique, à deux données près, ne se laisse pas cerner avec précision. — Quant au récit de l'Anonyme, si on l'accepte, il ne s'agit plus de difficulté mais d'impossibilité, et accepter Théophane en rejetant l'Anonyme, alors que le premier souvent ne se comprend, Grégoire l'a bien souligné, que grâce au second, serait paradoxal. La difficulté qu'il y a à faire tenir les événements narrés dans l'espace de six jours n'a pas échappé à D. Il écrit, entre autres, « l'armée serait restée à Pliska au plus tard jusqu'au vendredi 25 juillet ». Mais le récit de l'Anonyme montre bien que Nicéphore, au départ de là — départ qui s'effectua évidemment sur son ordre, *διαταγή* — était encore dans la phase euphorique à laquelle succéda la phase dépressive décrite avec une grande précision, distinguée de la phase précédente par Théophane également, qui ajoute qu'elle dura deux jours, le jeudi et le vendredi. Le départ de Pliska a donc lieu au plus tard le *mercredi*. Il est vrai que l'Anonyme utilise quelques expressions toutes faites, vrai encore que les deux textes s'attachent à montrer que Nicéphore était *ἐμβρόντητος*. Il n'en reste pas moins que la description des symptômes peut presque être qualifiée de clinique et, loin qu'on puisse l'écarter sous prétexte qu'elle a sa source dans la piété de l'auteur, il semble bien que cette piété a dû seulement expliquer un mal objectivement reconnu et que Nicéphore fit cette campagne sous l'empire d'une crise mano-dépressive caractérisée.

Voici donc comment se comprend le schéma chronologique à travers les données des deux sources : trois jours en Bulgarie avant l'entrée à Pliska (du dimanche au mardi, donc). Cette donnée, l'une des deux mentionnées plus haut, est de Théophane. Ici, exceptionnellement, l'ordre chronologique est plus clair chez lui, mais les deux batailles de l'Anonyme semblent correspondre *grosso modo* aux *πρώτας συμβολάς* du chroniqueur. Les deux sources insistent sur l'état d'exaltation du *βασιλεύς* à la suite de ces victoires, état qui marque son séjour à Pliska.

Il y resta, dit l'Anonyme, *ἡμέρας τινάς*. Théophane ne précise pas. Je dirais bien que le pillage de Pliska, tel que ce dernier le raconte, avec les mises sous clef et sous scellés, le châtiment de soldats qui cherchent à s'emparer du butin réservé à l'empereur,

exige aussi quelques jours, mais ce passage ne fait pas bonne impression : l'Anonyme aussi déteste Nicéphore et le voue à la damnation éternelle pour sa *φιλαργυρία* ; on se demande alors pourquoi il l'aurait ménagé ici si les faits avaient permis de le charger.

L'ambassade de Krum dont parle Théophane fut-elle reçue à Pliska ou par la suite? Ce n'est pas clair, mais ce fut en tout cas, pendant la phase euphorique, qui dura quelque temps, peut-être très peu de temps, après le départ de Pliska : *διήρχετο διὰ μέσου τῆς Βουλγαρίας... νομίσας ὅτι ἐξήλειψεν πᾶσαν τὴν Βουλγαρίαν* (Anonyme).

Puis il y a un revirement subit et total : il tombe dans une dépression paralysante qui dure, d'après Théophane, deux jours. Les deux sources notent l'aboulie qui s'empare de lui. L'Anonyme ajoute des détails, en particulier sur la démoralisation qui s'empare de l'armée.

Si nous acceptons les dates du 20 juillet pour l'entrée en Bulgarie et du 26 pour l'écrasement de l'armée byzantine, en ne laissant pour les événements avant et après le séjour à Pliska que les 'trois jours' et les 'deux jours' spécifiés par Théophane lui-même, et qui sont un strict minimum, il resterait pour la prise et le sac de Pliska la journée de mercredi.

La solution ne me paraît pas présenter de difficulté. La date du 26 juillet est assurée ; celle du 20 est cautionnée, comme l'a vu D., par la donnée astronomique. Mais à quel moment précis de la campagne faut-il la rapporter? A première vue, à celui que l'Anonyme désigne par le mot *εἰσέρχεται*, mais en fait ce lien a deux points faibles : 1) celui indiqué par D. Le rassemblement de l'armée à la frontière bulgare semble avoir duré un certain temps. Différentes sources ont pu apprécier différemment le moment de 'l'entrée en Bulgarie' ; 2) le passage du texte de la source à celui de Théophane. Des effets de télescopage, notamment, quand un chroniqueur abrège, peuvent fausser complètement la donnée originale. L'une de ces deux hypothèses doit, me semble-t-il, receler l'explication du conflit entre la date de Théophane et celle de l'Anonyme, conflit qui subsiste entre la date de Théophane et son propre récit.

Dans cette notice, je me suis attachée à un seul point : à défendre l'explication que D. semble proposer avec hésitation, alors qu'elle est certainement la bonne. Mais le commentaire est, en fait, très riche et varié et le grand nombre de questions abordées par l'A.

souligne, outre la variété des problèmes soulevés par la Diègèsis, la diversité des domaines auxquels elle touche. P. K.-H.

EIDENEIER (Hans), *Zu einigen mittelgriechischen Interjektionen*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 215-229). — Les interjections : *ὠγοί* ; *οἰμέ(να)* et *ἀλίμονον*.

ERICSSON (Kyra), *Revising a Date in the Chronicon Paschale*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 17-28). — La mutinerie des *Scholae Palatinae* placée par le *Chronicon Paschale* (I, p. 715-716) en 626, serait à dater de 615. On assignera donc à cette année la première mention d'un *comes opsikiou*. D'autre part, plusieurs événements que le *Chron. Pasch.* mentionne en 615 (e. a. la frappe de l'hexagramme en argent d'Héraclius) seraient à placer en 626. J. T.

ERICSSON (Kyra), *The Cross on Steps and the Silver Hexagram*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 149-164, 4 pl.). — L'auteur propose une nouvelle interprétation des monnaies qui représentent la croix sur une base à degrés. Celle-ci ne serait rien d'autre que la base de l'autel du feu persique. Ces monnaies symboliseraient la victoire du christianisme sur le paganisme. J. T.

FENSTER (Erwin), *Laudes Constantinopolitanae*. (*Miscellanea Byzantina Monacensia*, 9). München, Institut für Byzantinistik und Neugriechische Philologie der Universität, 1968, 8°, 379 pp. — Dans l'*Avant-propos*, l'auteur déclare que, les sources étant presque innombrables, il n'a nullement cherché à les épuiser toutes. Il espère néanmoins avoir sélectionné les passages les plus importants concernant le sujet de sa thèse, c-à-d. le thème de la *laudatio* de Constantinople. Bien qu'il s'inscrive dans une tradition séculaire, à Constantinople ce thème a ceci de particulier qu'il sera traité presque exclusivement comme subdivision de la *laudatio* de l'empereur. J. T.

FRANCES (E.), *Alexis Comnène et les privilèges octroyés à Venise*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 17-23). — Le chrysobulle d'Alexis I Comnène, octroyant des privilèges bien connus à Venise, ne doit pas être daté de 1082, mais de 1084. J. T.

FREND (W. H. C.), *Nubia as an Outpost of Byzantine Cultural Influence*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 319-326). — Il y a des indices d'influence byzantine en Nubie entre le VIIe et le XIVe siècles. J. T.

FREYDANK (G.), *Die altrussische Erzählung über die Eroberung Konstantinopels, 1204* (*Chronista novgorodensis*), (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 334-359). — Bien que cité fréquemment, le récit de la prise de Constantinople par les croisés contenu dans la *première Chronique de Novgorod* est assez mal connu. L'auteur imprime le texte russe et donne une traduction en allemand destinée à remplacer la traduction latine défectueuse de Ch. Hopf (1873). M. Freydank croit qu'on ne peut pas considérer l'auteur du récit comme un témoin impartial. Au contraire, le récit reflète clairement le point de vue des croisés. Il s'agirait de renseignements oraux fournis par un croisé de langue allemande. L'auteur propose même de reconnaître en celui-ci Konrad von Krosigk, évêque d'Halberstad. Soulignons encore les données précieuses que fournit la *Chronique* concernant le pillage de la ville, surtout de Ste-Sophie. J. T.

GARSOÏAN (Nina G.), *Politique ou orthodoxie. L'Arménie au quatrième siècle*, (*Revue des Études arméniennes*, N. S. 4, 1967, pp. 297-320). — Les relations arméno-byzantines pendant le règne des rois arsacides arméniens ne sont compréhensibles que si ces rois sont arianisants, tout comme les empereurs romains (sauf Julien et Jovien). J. T.

GAUSS (Julia), *Die «Byzantinische Kulturgeschichte» von Heinrich Gelzer, kein Originalwerk* (*B. Z.*, 61, 1968, pp. 260-267). — Lors de sa mort, en 1906, H. Gelzer a laissé un manuscrit qu'on a édité en 1909 sous le titre : *Byzantinische Kulturgeschichte*. L'auteur montre que Gelzer n'a jamais eu l'intention de publier ce livre. Le manuscrit en question n'était qu'une traduction plus ou moins libre et destinée à son usage personnel du célèbre ouvrage d'Alfred Rambaud, *L'Empire grec au dixième siècle* (Paris, 1870). J. T.

GERSTINGER (Hans), *Zu den Hebdomades des M. Terentius Varro und den Pharmakologenbildern des « Wiener Dioskurides »*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 269-277). — Les portraits des pharmacologues dans le manuscrit du *Dioscoride* de Vienne (*codex Vindob., Med. gr.* 1) ne sont pas in-

fluencés par les *Hebdomades* de Varron. Au contraire, la composition avec Galien au centre doit être considérée comme une création byzantine originale (VIe siècle). J. T.

GILL (Joseph), *An Unpublished Letter of St. Theodore the Studite*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 34, 1968, pp. 62-69). — Édition et traduction latine d'une lettre de Théodore Studite à un de ses moines, Grégoire, dans laquelle il refuse une fois de plus d'accepter la réhabilitation du prêtre Joseph, décrétée par le synode de 809. J. T.

GILL (J.), *Paul Palaeologus, Patriarch of Jerusalem and Constantinople*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 34, 1968, pp. 129-132). — Un acte de 1380, attestant un don de reliques par Paul Paléologue à l'église cathédrale d'Ancône, révèle que ce patriarche latin de CP fut d'abord patriarche de Jérusalem. J. T.

GÖBL (Robert), *Numismatica byzantino-persica*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 165-177, 4 pl.). — Le spécialiste de la numismatique sassanide étudie ici l'influence réciproque des monnaies byzantines et perses. J. T.

GOUILLARD (Jean), *L'hérésie dans l'empire byzantin des origines au XIIe siècle*, (*Travaux et Mémoires*, I, 299-324).

GRAHAM (H.F.), *The Tale of Devgenij*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 51-91). — En 1953, V. D. Kuz'mina a publié la traduction de tous les textes connus de l'épopée de *Devgenij* (Digénis). Cette édition a révélé l'existence d'un manuscrit de la collection A. A. Titov qui contient le texte le plus complet du *Devgenievo Dejanie*. L'auteur traduit en anglais ce nouveau témoin important. La traduction est précédée d'un aperçu critique de la littérature concernant la version russe du Digénis Akritas. J. T.

GUILLAND (R.), *Études sur l'Hippodrome de Byzance. Les spectacles de l'Hippodrome VIII*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 24-33). — Les factions, nombreuses et prospères au VIe siècle, continuèrent à exercer une influence importante au début du VIIe siècle. Toutefois, il semble qu'au cours de ce siècle leur puissance politique commença à décroître. La conséquence en fut qu'au VIIIe siècle, les factions ne font plus parler d'elles. J. T.

HALKIN (François), *Saint Jean l'Érémopolite*, (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 13-20). — Le manuscrit Paris, *B.N.*, *gr.* 1092, contient aux folios 156v-159 un extrait de la Vie de S. Jean l'Érémopolite. Le P. Halkin publie le texte de cet extrait et situe le saint en Palestine, au VIIIe siècle. Il est possible que Jean l'Érémopolite soit identique à Jean le Paléolaurite. J. T.

HELFER (Walter), *Das Testament des Patriarchen Isidoros* (*1347 1349/50*). *Bemerkungen zu Miklosich-Müller, I, Nr. CXXX*, (*Jahrbuch der Oesterreichischen Byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 73-88). — Après avoir donné des renseignements biographiques sur le patriarche Isidore Bucheiras, l'auteur traduit et annote le testament decet hésychaste fervent. J. T.

HEMMERDINGER (Bertrand), *Les sources de BHG³ 1387* (*PG 95, 345-385*), (*Orientalia Christiana Periodica*, 34, 1968, pp. 145-147). — L'homélie contre les iconoclastes BHG³ 1387 est une pièce factice. L'auteur a retrouvé trois sources, qui sont d'ailleurs du IXe siècle ; mais « celles de la majeure partie du texte restent encore à identifier ». J. T.

HUNGER (Herbert), *Zehn unedierte byzantinische Beamten-Siegel*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 179-188, 2 pl.). — L'auteur décrit les dix sceaux de fonctionnaires civils qu'il a achetés à Istanbul en 1966. J. T.

JACOB (André), *Les prières de l'ambon du Barber. gr. 336 et du Vat. gr. 1833*, (*Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 37, 1966, pp. 17-51, pll.). — L'auteur publie les prières ὀπισθάμηνοι (= les prières que le célébrant prononce sur les fidèles après que ceux-ci ont été congédiés par le diacre) se trouvant dans les euchologes du Vatican, *Barber. gr.* 336 et *Vat. gr.* 1833. J. T.

JACOBY (David), *Un aspect de la fiscalité vénitienne dans le Péloponnèse aux XIVe et XVe siècles : le « zovaticum »*, (*Travaux et Mémoires*, I, 405-420).

JENKINS (Romilly J. H.), *A Cross of the Patriarch Michel Cerularius*, with an *Art-historical Comment* by Ernst KITZINGER, (*Dumbarton Oaks Papers*, 22, 1967, pp. 233-249, pll.). — Dumbarton

Oaks a acquis trois fragments d'une croix en argent. Chaque fragment a conservé une scène : 1°) le pape Sylvestre montrant les icones des SS. Pierre et Paul à Constantin le Grand qui incline la tête (partie supérieure de la croix) ; 2°) le miracle de l'archange Michel à Chonae (partie gauche) ; 3°) l'archange Michel devant Josué à Jéricho (partie droite). Selon l'auteur, ces scènes auraient une tendance propagandiste. Le première scène montrerait la supériorité du pouvoir spirituel patriarcal de Michel Cérulaire sur le pouvoir temporel impérial d'Isaac Comnène. La deuxième illustrerait la victoire de Michel Cérulaire sur l'hérésie romaine ; la troisième commémorerait le rôle que joua Michel Cérulaire lors de l'avènement d'Isaac Comnène. La croix remonte donc à une époque comprise entre l'avènement d'Isaac Comnène (31 août 1057) et l'exil de Michel (8 novembre 1058). Afin de prouver cette interprétation, l'auteur évoque le contexte historique expliquant la représentation de ces trois scènes par le patriarche. Dans une note additionnelle, E. Kitzinger étudie 1°) la forme et le format de la croix ; 2°) la technique de la décoration ; 3°) les prototypes iconographiques. Il conclut qu'en raison du but poursuivi par le patriarche, la croix est sans doute une sorte de *hapax* dans l'histoire de l'art. J. T.

KARLIN-HAYTER (Patricia), *The Homily on the Peace with Bulgaria of 927 and the « Coronation » of 913*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 29-39). — L'auteur 1°) propose pour certains passages de l'*Ἐπὶ τῇ τῶν Βουλγάρων συμβάσει*, des interprétations différentes de celles de Jenkins ; 2°) réexamine l'affaire du soi-disant couronnement de Syméon de Bulgarie et conclut, comme autrefois Dölger, que rien dans les sources ne nous autorise à y croire ; 3°) compare les textes de Cédrénus-Skylitzès et de Georges Continué pour l'épisode en question. P. K.-H.

KODER (Johannes), *Ein Athospilger* des *19. Jahrhunderts bei den Metochia der Chalkidike*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 117-125). — L'auteur publie avec quelques annotations les pp. 11-19 du livre de *Γ. Α. Νικολόπουλος Περιήγησις εἰς τὰς Ἱερὰς Μονὰς τοῦ Ἁγίου Ὄρους καὶ τῆς Χαλκιδικῆς Χερσονήσου* (Athènes, 1874), décrivant la presqu'île de Kassandra. J. T.

KODER (Johannes)—TRAPP (Erich), *Katalog der griechischen Handschriften im Staatsarchiv zu Tirana*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 197-214). — Les auteurs décrivent les manuscrits grecs qu'ils ont trouvés aux Archives de l'État à Tirana. Ils ont donné une nouvelle cote (*Tiranenses graeci*) aux 19 manuscrits (nos 1 à 19) et aux 6 fragments de manuscrits (nos 20 à 25). J. T.

KOMINIS (A. D.), *Ἀνέκδοτος ἐπισκόπων κατάλογος Θηβῶν* (*Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Στερεοελλαδικῶν Μελετῶν*, 1 ,1968, p. 87-100). — L'auteur publie la liste des évêques de Thèbes conservée dans le manuscrit *Vat. gr.* 2493, ff. 323-326. Il complète cette liste à l'aide des résultats de ses propres recherches. J. T.

KRIARAS (Emmanuel), *Artikel aus einem « Wörterbuch der mittelalterlichen griechischen volkssprachlichen Literatur »*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 231-267). — L'auteur présente un échantillon d'un ouvrage qu'il prépare avec ses collaborateurs, à savoir un *Dictionnaire* de la littérature grecque démotique (1100-1669). On ne peut que souhaiter que cette entreprise, dont il est superflu de souligner l'intérêt, soit menée à bien le plus rapidement possible. J. T.

KRÜGER (Paul), *Über den Ursprung des armenischen Vardapetentums*, (*Ostkirchliche Studien*, 17, 1968, pp. 315-324). — Selon les sources les plus anciennes, les Vardapets ont été introduits dans l'Église arménienne par Grégoire l'Illuminateur, qui les recruta à Alexandrie et à Edesse. Au début du ve siècle, Mesrop aurait donné sa forme définitive au statut ecclésiastique de ces « docteurs ». J. T.

LACKNER (Wolfgang), *Ein angebliches Enkomion des Chrysostomos auf Gregor von Nyssa*, (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 5-9). — Le panégyrique de Grégoire de Nysse dans le *codex Patmos, S. Jean*, 273, ff. 99r-107r est attribué à Jean Chrysostome. En fait, il s'agit d'une compilation assez grossière de passages pris dans le panégyrique qu'a écrit Grégoire de Nysse pour son frère Basile de Césarée (*BHG*3 244) ! J. T.

LACKNER (Wolfgang), *Das « Fragmentum Nikolsburgense » der Georgslegende* (*BHG*3 *669z*), (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 10-12).

— Le *fragmentum Nikolsburgense* de la légende de S. Georges n'est pas inédit. Depuis longtemps, il est imprimé dans les *Acta Sanctorum* (April. 3, p. XII B). Il s'agit, en effet, d'un fragment de la recension métaphrastique de la Passion de S. Georges (*BHG*³ 676). Il n'a donc pas droit au nº 669 z dans la *BHG*. Parce que le Métaphraste a emprunté son texte à Nicétas David, on peut classer notre fragment sous le nº 675 z ou 676. J. T.

LAMPSIDES (O.), *Über Romanos den Meloden. — Ein unveröffentlichter hagiographischer Text.* (*B. Z.*, 61, 1968, pp. 36-39). — Les folios 429r-430r du ms. *Athos, Dionysiou* 268 (3802) contiennent une notice biographique de Romain le Mélode. Parmi les mss. cités : *Athos, Iviron* 652 (4772). J. T.

LANGE (Günter), *Bild und Wort. Die katechetischen Funktionen des Bildes in der griechischen Theologie des sechsten bis neunten Jahrhunderts* (*Schriften zur Religionspädagogik und Kerygmatik*, VI). Würzburg, Echter-Verlag, 1969, 8º, 264 p. — L'auteur étudie la manière dont les défenseurs du culte des images ont envisagé le rôle et l'utilité catéchétiques de celles-ci. Deux chapitres introductifs exposent la théologie des images des grands Cappadociens et de Jean Chrysostome, puis l'auteur étudie Hypatios d'Éphèse, Léonce de Neapolis et les autres polémistes anti-Juifs, l'*Apologie* de Vrt'anes K'ert'ogh, Germain I de CP (avec un *excursus* sur *σύντομος καὶ κεφαλαιώδης*), Jean Damascène, le *Contra Caballinum* du moine Jean de Jérusalem, le second concile de Nicée (avec un *excursus* sur les images *εἰς ἀνάμνησιν* et la spiritualité de la *μνήμη Θεοῦ*), Nicéphore I, patr. de CP. et enfin Théodore Studite (avec un *excursus* sur *Ἐπιγραφή*). J. T.

LAVIN (Irving), *The Ceiling Frescoes in Trier and Illusionism in Constantinian Painting*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 22, 1967, pp. 97-113, pll.). — Le style « constantinien » des peintures de la *chambre à fresques* de Trèves amène l'auteur à reconsidérer le renaissance artistique du IVe siècle. C'est sous-estimer la valeur artistique et l'originalité de cette renaissance que de lui attribuer seulement un rôle de transmission des traditions classiques au Moyen Âge.

J. T.

LEMERLE (Paul), *Thomas le Slave*, (*Travaux et Mémoires*, I, 255-297). — Étude importante à la fois pour ses résultats historiques et comme démonstration méthodologique, notamment pour l'utilisation et l'appréciation des textes. De l'analyse rigoureuse de tous les documents depuis la lettre de Michel II à Louis le Débonnaire jusqu'à Skylitzès-Cédrénus et Zonaras, il résulte que tous les récits se ramènent à l'une de deux traditions : soit à la version « micrasiatique », soit à la version « syrienne » (Barišić aboutissait à la même conclusion, comme le souligne l'A.). La version historique sera la « micrasiatique », la « syrienne » représentant la propagande de Michel II. On notera avec intérêt que la version historique, étouffée au IXe s., ne reparaît que dans les compilations du Xe (Génésios et Théophane Cont.). De cette analyse, L. tire des leçons qui sont valables non seulement pour la révolte de Thomas mais partout où s'affrontent des traditions différentes (p. 283).

L'A. peut maintenant séparer le bon grain de l'ivraie et faire le bilan de ce que nous savons de la révolte de Thomas. Cet épisode était cher à beaucoup d'historiens de l'école sociale qui seront peut-être déçus par les conclusions très prudentes de l'A. D'autres études nous feront mieux connaître le contexte social où s'insère cette révolte, autorisant, par là même, telle ou telle interprétation. Mais dans l'état actuel de nos connaissances toute interprétation semble prématurée — comme d'alleurs l'exclusion a priori de toute perspective de cette nature. P. K.-H.

LEROY-MOLINGHEN (A.), voir BRABANT (H.) et A. LEROY-MOLINGHEN.

MAENCHEN-HELFEN (O. T.), *Attila, Λήσταρχος oder Staatsmann mit höheren Zielen ?* (*B. Z.*, 61, 1968, pp. 270-276). — L'auteur n'est pas d'accord avec P. Wirth pour voir en Attila « das Vorbild eines Staatsmannes mit aufgeklärter, humaner Vorstellung vom Wesen seiner Herrscherpflichten ». J. T.

MAYER (Hans Eberhard), *Das Pontifikale von Tyrus und die Krönung der lateinischen Könige von Jerusalem. Zugleich ein Beitrag zur Forschung über Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 22, 1967, pp. 141-232. 2 pll.). — La *Bibl. Comunale* de Sienne a conservé le Pontifical de l'archevêché latin de Tyr, un manuscrit du début du XIIIe siècle. Il s'agit du Pontifical qui a

été utilisé lors des cérémonies de couronnement des rois de Jérusalem, au XIIIe siècle. L'étude que nous signalons ne se limite pas aux données de ce manuscrit, mais traite d'une manière systématique et critique de tous les renseignements qu'on possède sur le couronnement et sur le cérémonial qui l'accompagnait pendant les deux siècles d'existence du royaume de Jérusalem. Il en ressort clairement que ce royaume fut de type occidental. Le droit de succession et le cérémonlial sont fondamentalement occidentaux. L'influence byzantine est beaucoup moins marquée qu'on ne pourrait le croire, bien qu'elle soit nettement discernable dans les insignes et vêtements royaux. On souscrira à la conclusion de l'auteur : « Die Kreuzfahrerstaaten in Asien waren und blieben im Grunde rein abendländische Gebilde » (p. 213). Le manuscrit : *Siena, Bibl. Comunale, G. V.* 12, est décrit *in extenso*, pp. 213-230. J. T.

MAZAL (Otto) — HANNICK (P. Theodosius), *Zwei neuerworbene griechische Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 189-195). — O. Mazal décrit le *codex Vindobonensis, Suppl. gr.* 189, un ménologe pour octobre datant de la fin du XIe siècle, et Th. Hannick le *codex Vindobonensis, Suppl. gr.* 190, un manuscrit de la fin du XVIIIe siècle contenant des chants liturgiques. J. T.

MIHĂILA (G.), *Două fragmente inedite din textul slavon al Învățăturilor lui Neagoe Basarab către fiul său Teodosie*, (*Romanoslavica*, 14, 1967, pp. 359-375, pll. Résumés russe et français, p. 375). L'auteur publie, commente et traduit en roumain 13 feuillets inédits du manuscrit slavon des *Enseignements de Neagoe Basarab à son fils Théodose.* J. T.

MITSAKIS (K.), *Der byzantinische Alexanderroman nach dem Codex Vindob. Theol. Gr. 244*, (*Miscellanea Byzantina Monacensia*, 7). München. Institut für Byzantinistik und Neugriechische Philologie der Universität, 1967, 8°, 96 p. — A l'exception de l'édition du texte du *codex Vindobonensis theol. gr.* 244, par A. N. Veselovskij (1886), le roman byzantin d'Alexandre, en langue vulgaire, est resté inédit. Comme l'auteur le souligne, le besoin se fait sentir d'une édition des divers témoins. Dans les *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, il a publié le texte du *codex Athous* 3309 ; il reprend ici l'édition du *codex* de Vienne. Signalons que six manuscrits attendent encore leur éditeur. J. T.

Nicol (D. M.), *A Paraphrase of the Nicomachean Ethics attributed to the Emperor John VI Cantacuzene*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 1-16). — La *Paraphrase de l'Éthique à Nicomaque*, dont le moine Joasaph (Jean VI Cantacuzène) a fait copier, en 1366, les six premiers chapitres, reste une œuvre anonyme, malgré les tentatives faites pour l'attribuer à Jean Cantacuzène, à Héliodore de Pruse, à Andronicus de Rhodes ou à Olympiodore. J. T.

Olteanu (Pandele), *Contribuţii la studiul literaturii omilitice în vechile literaturi bulgară şi romană. I. Omilüle lui Ioan Escarhul şi izvoarele lor bizantine. II. Omilii folosite în Invăţăturile Neagoe Basarab*, (*Romanoslavica*, 14, 1967, pp. 305-354. Résumés russe et français, pp. 354-358). — Les homélies *Sur la Transfiguration* et *Sur Jean le Théologien* de Jean l'Exarque ont pour source respectivement l'homélie *Sur la Transfiguration* d'Éphrem et *Qui dives salvetur* de Clément d'Alexandrie. L'auteur entreprend également une analyse de la langue de Jean l'Exarque. La seconde partie de l'étude recherche les sources byzantines des *Conseils de Neagoe Basarab*. La plupart de ces sources appartiennent également à la littérature homilétique. J. T.

Poppe (A.), *Uwagi o najstarszych dziejach kościota na Rusi* (Remarques sur la période la plus ancienne de l'histoire de l'Église en Russie), (*Przegląd Historyczny*, LV, 1964, fasc. 3, pp. 369-391 ; fasc. 4, pp. 557-572. Avec résumés russe et français). — Dans la première partie des ces « Remarques », l'auteur réfute l'opinion, défendue encore récemment, selon laquelle l'Église russe avant 1037 se trouvait sous la juridiction du patriarcat d'Ochrida. Il prouve qu'elle fut organisée en métropole, soumise à l'Église-mère de Constantinople dès le baptême de Vladimir, et qu'avant la construction définitive (en briques) de l'église métropolitaine de Kiev, dédiée à la Sagesse Divine, il existait déjà une église métropolitaine en bois, sous le même vocable. Dans la seconde partie, l'auteur compare le Traité contre les azymes, attribué à Léon, « métropolite de Russie », avec des œuvres parallèles de polémistes byzantins ; il en conclut que le traité date certainement d'après 1054 et d'avant la fin du XIe siècle, et que l'auteur en est Léon, métropolite de Preslav. E. V.

Procházka (Vl.), *Le Законъ сиднујь лјидьмъ et la Grande Moravie*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 112-150). — Suite de l'arti-

cle paru dans *Byzantinoslavica*, 28, 1967, pp. 359-375. Selon l'auteur, le monument juridique slave le plus ancien « est au fond une traduction, un peu différente, du chapitre 17 de l'Eklogue byzantine ». Il rejette l'origine bulgare et admet que le *Zakon sudnyj ljudem* provient de la Grande Moravie. L'auteur serait à chercher dans l'école de Méthode. J. T.

SAUGET (Joseph-Marie), *Remarques à propos de la récente édition d'une homélie syriaque attribuée à S. Jean Chrysostome*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 34, 1968, pp. 133-140). — P. Krüger a publié dans *Oriens Christianus*, 51, 1967, pp. 78-96, l'homélie *Sur l'Arrivée au Port* attribuée à Jean Chrysostome. J.-M. Sauget relève les défauts et les faiblesses de cette édition. Le défaut capital est que l'édition a été faite sur la base d'un seul manuscrit, tandis que Sauget a repéré six témoins. On attendra donc avec curiosité l'édition critique que promet l'auteur. J. T.

SCHILBACH (E.). *Die Hypotyposis der Καθολικοὶ Κριταὶ τῶν Ῥωμαίων, vom Juni 1398 (?)*, (*B. Z.*, 61, 1968, pp. 44-70). — L'auteur publie et commente l'*Hypotyposis* de Manuel II Paléologue conservée dans le ms. Budapest, *B. Széchényi*, 13 (4. *Quart. Graec.*), fol. 82r-84r. J. T.

SCHMITT (Wolfgang O.), *Lateinische Literatur in Byzanz. Die Übersetzungen des Maximos Planudes und die moderne Forschung*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 127-147). — Aperçu bibliographique critique concernant les traductions d'œuvres latines en grec par Maxime Planude. J. T.

SCHREINER (Peter), *La chronique brève de 1352. Texte, traduction et commentaire. Quatrième partie : de 1348 à 1352 (fin)*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 34, 1968, pp. 38-61). — Fin de l'édition commentée du *Χρονικόν* de 1352. On sait que P. Schreiner continue le travail que le P. Loenertz avait commencé, en 1963, dans la même revue. J. T.

ŠEVČENKO (Ihor), *On the Preface to a Praktikon by Alyates*, (*Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft*, 17, 1968, pp. 65-72, pl.). — L'auteur réédite, traduit et commente une *Préface d'un Praktikon* attribuée à Alyates. Il s'agit de la seule préface connue d'un praktikon destiné à un soldat. J. T.

STERN (S. M.), *'Abd al-Jabbār's Account of how Christ's Religion was falsified by the adoption of Roman customs*, (*Journal of Theological Studies*, N.S., 19, 1968, pp. 128-185). — Quelques commentaires sur le ch. 5 du livre de 'Abd al-Jabbār (voir *J.T.S.*, April 1967, pp. 34-57). Ce chapitre traite de la falsification du christianisme. Les responsables sont surtout saint Paul et Constantin. A cause d'eux, les Romains ne se sont pas convertis au christianisme, mais les chrétiens sont devenus des Romains. J. T.

STRAUB (Johannes A.), *Constantine as κοινὸς ἐπίσκοπος. Tradition and Innovation in the Representation of the first Christian Emperor's Majesty*, (*Dumbarton Oaks Papers*, 21, 1967, pp. 37-55). — Selon l'auteur, la célèbre phrase de la *Vita Constantini* I, 44 : *οἷα τις κοινὸς ἐπίσκοπος ἐκ θεοῦ καθεσταμένος συνόδους τῶν τοῦ θεοῦ λειτουργῶν συνεκρότει*, révèle une idée maîtresse de la politique constantinienne : en qualité de *vice-gerens* de Dieu sur la terre, l'empereur légifère, conformément aux ordres de Dieu, pour *tous* ses sujets, païens et chrétiens. J. T.

SVORONOS (Nicolas), *Les privilèges de l'Église à l'époque des Comnènes : un rescrit inédit de Manuel Ier Comnène*, (*Travaux et Mémoires*, I, pp. 325-391). — L'auteur met le rescrit en relation avec un groupe de chrysobulles du même empereur et notamment avec celui de mars 1158, qui garantit aux monastères de la région de Constantinople la possession non seulement des biens détenus ou possédés à juste titre, mais aussi des biens injustement détenus et de ceux pour lesquels ces établissements ne possèdent aucun titre ou seulement des titres défectueux ou faux. Prenant ces documents comme point de départ, l'A. étudie la lutte du Fisc et de l'Église et le rôle joué par les empereurs de la dynastie des Comnènes, en particulier Manuel. P. K.-H.

TEALL (John L.), *The Age of Constantine. Change and Continuity in Administration and Economy*, (*D.O.P.*, 21, 1967, pp. 11-36). — Bien que la politique administrative et économique de Constantin ne fût pas « révolutionnaire » dans le sens propre du terme, elle a néanmoins transformé l'Empire et, par conséquent, le monde. Cette transformation a commencé sans aucun doute sous les tétrarques, mais Constantin l'a marquée par son pragmatisme personnel. J. T.

THEODORESCU (Răzvan), *Sur la continuité artistique balkano-danubienne au Moyen Âge (à propos de quelques pièces d'argenterie et de parure des Xe-XIVe siècles)*, (*Revue des Études sud-est européennes*, 6, 1968, pp. 289-312). — Les recherches effectuées par l'auteur sur des pièces d'argenterie et des parures médiévales, découvertes dans le sud-ouest de la Roumanie, l'amènent à la conclusion suivante : « L'art de l'orfèvrerie, de même que l'argenterie..., garde dans ces régions, jusqu'à assez tard, comme un reflet de la continuité culturelle même, des formes, des structures et des décors puisés au fonds commun byzantino-balkanique, en leur conférant une nouvelle apparence sous laquelle on reconnaît toujours la filiation et l'héritage ». J. T.

THURMAN (William S.), *How Justinian I sought to handle the Problem of Religious Dissent*, (*The Greek Orthodox Theological Review*, 13, 1968, pp. 15-40). — Les lois antihérétiques de Justinien Ier sont d'une sévérité excessive. L'auteur croit qu'elles furent appliquées d'une manière plus stricte qu'on ne le pense communément. Ce qu'on attendrait comme résultat de ces lois, on le trouve, d'une manière exagérée évidemment, dans l'*Historia arcana* de Procope. J. T.

Travaux et Mémoires, éd. de Boccard, Paris. — Dans le premier volume, le directeur du Centre de recherche d'histoire et civilisation byzantines, P. Lemerle, indique le caractère que prendra ce recueil, organe du Centre de recherche d'histoire et civilisation byzantines, où seront publiées « des études de dimension et de nature diverses, dont le caractère commun serait d'être le fruit des recherches collectives du Centre, ou d'avoir été élaborées, exposées, discutées en séminaire ».

Trois tomes ont déjà paru.

Pour le tome 1, voir : H. AHRWEILER, *L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317)* ; I. DUJČEV, *La chronique byzantine de l'an 811* ; P. LEMERLE, *Thomas le Slave* ; J. GOUILLARD, *L'hérésie dans l'empire byzantin des origines au XIIe siècle* ; N. G. SVORONOS, *Les privilèges de l'Église à l'époque des Comnènes : un rescrit inédit de Manuel Ier Comnène* ; Ch. ASTRUC, *La tradition manuscrite des œuvres oratoires profanes de Théodore II Lascaris* ; D. JACOBY, *Un aspect de la fiscalité vénitienne dans le Péloponnèse aux XIVe-XVe siècles : Le « zovati-*

cum » ; J. VERPEAUX, *Hiérarchie et préséances sous les Paléologues ;* I. BELDICEANU-STEINHERR, *La conquête d'Andrinople par les Turcs : la pénétration turque en Thrace et la valeur des chroniques ottomanes.*

TRYPANIS (C. A.), *Fourteen Early Byzantine Cantica* (*Wiener Byzantinische Studien*, 5). Graz-Wien-Köln, H. Böhlaus Nachf., 1968, 8°, 171 p. — Publication de quatorze *kontakia* datant d'entre la fin du ve siècle et le milieu du VIIe siècle. Par cette publication, l'éditeur de Romanos le Mélode veut donner une connaissance plus complète du *kontakion* pendant la période de son apogée. Onze *kontakia* sont anonymes. Dans trois, l'acrostiche nous révèle le nom du poète : Anastasios, Kyriakos et Kosmas. Dans l'introduction générale, l'auteur souligne l'importance de ces textes pour la langue littéraire du VIe VIIe siècle et pour l'étude de la métrique byzantine. Une introduction spéciale précède le texte de chaque *kontakion* : celle du premier (l'hymne acathiste) est évidemment la plus importante. J. T.

TSANTSANOGLOS (Kyriakos), *Τὸ Λεξικὸ τοῦ Φωτίου. Χρονολόγηση-Χειρόγραφη παράδοση*, (*Ἑλληνικά. Παράρτημα* 17). *Θεσσαλονίκη*, 1967, 118 pp. (Summary : *The Photius Lexicon. Dating — Manuscript Tradition*, pp. 115-118). — L'auteur, qui prépare l'édition du *Lexicon*, estime qu'il s'agit d'une œuvre authentique de Photius, écrite entre 877 et 886. Dans le deuxième chapitre, il décrit en détail les cinq manuscrits conservés, dont il établit les relations dans le chapitre suivant. J. T.

VAN ESBROECK (Michel), *Une liste d'apôtres dans le codex géorgien 42 d'Iviron*, (*Analecta Bollandiana*, 86, 1968, pp. 139-150). — La liste de la destination des apôtres dans un manuscrit géorgien écrit dans un monastère de l'Olympe entre 963 et 969 (Athos, *Iviron* 42) n'a pas d'équivalent dans la tradition grecque. Par contre, on lui trouve des affinités dans la tradition latine, notamment dans le *Breviarium Apostolorum* (*B.H.L.* 652) et le *De ortu et obitu Patrum* (*B.H.L.* 6544). La Vie de saint Hilarion d'Ibérie († 875) éclaire « les liens qui rattachaient les moines de Bithynie à l'ancienne Rome », liens qui expliquent leur intérêt pour les traditions occidentales concernant les apôtres Pierre et Paul. J. T.

VAVŘÍNEK (V.), *Francis Dvorník*, (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 265-280). — L'auteur retrace la carrière scientifique de F. Dvorník. Pp. 277-280 : bibliographie des travaux de Dvorník pour les années 1954-1967. J. T.

VERPEAUX (Jean), *Hiérarchie et préséances sous les Paléologues*, (*Travaux et Mémoires*, I, pp. 421-437). — « L'évolution de la hiérarchie aulique et les principes réglant les préséances pendant les deux derniers siècles de l'Empire ».

VOORDECKERS (E.), *Examen codicologique du codex Parisinus Graecus 1242* (*Scriptorium*, XXI, 2, 1967, pp. 288-294, 3 pll.). — Le Parisinus Gr. 1242 est ce recueil des œuvres théologiques de Jean Cantacuzène qui doit sa célébrité à ses miniatures. L'étude des lacunes et l'examen sous lumière ultra-violette des passages grattés a permis à l'auteur de confirmer que le texte qui se présente comme un traité contre Isaac Argyre est en réalité le traité contre Prochore Cydonès. Quelqu'un — et ce quelqu'un fut le copiste lui-même — voulut supprimer ce dernier texte, mais il ne le supprima pas complètement pour épargner la précieuse miniature du concile présidé par Jean VI. Mais pourquoi cette suppression? L'auteur propose une explication simple et vraisemblable. Enfin, une identification est proposée des deux hiérarques placés à droite et à gauche de Cantacuzène. P. K.-H.

WESTERINK (L. G.), *Le Basilikos de Maxime Planude* (*suite*), (*Byzantinoslavica*, 29, 1968, pp. 34-50). — Fin de l'édition de la harangue de Maxime Planude adressée au jeune empereur Michel IX Paléologue. J. T.

WIRTH (Peter), *Die Jugendbildung des Eustathios von Thessalonike. Zur Entmythologisierung der « Patriarchalakademie » von Konstantinopel*, (*Orientalia Christiana Periodica*, 34, 1968, pp. 148-150). — Comme le sous-titre l'indique, l'auteur veut « démythologiser » l'Académie patriacale de CP, c.-à-d. remettre en question les idées reçues sur la « *weithin noch legendäre konstantinopolitanische 'Patriarchatakademie'* ». J. T.

IN MEMORIAM

André-Arnold van Lantschoot († 23 février 1969)
Vice-préfet émérite de la Bibliothèque Vaticane (*)

Beati mites, beati pacifici, quoniam ipsi possidebunt terram !

Mes amis !

Bienheureux les doux, les pacifiques : ce sont eux qui posséderont la terre ! (1) Ces mots du Sermon sur la Montagne me vinrent à l'esprit dans le moment même que Monsieur le Prélat de Parc me demandait de rendre au chanoine van Lantschoot, en notre nom à tous, un suprême hommage d'amitié, une amitié qui nous liait, Arnold et moi-même, depuis un demi-siècle. C'était un doux et un pacifique ! Par la grâce du Seigneur, il a paisiblement possédé sa part de la terre d'ici-bas, et il possède maintenant dans la lumière *la Terre des Vivants !* (2).

Lorsque, hébraïsant déjà exercé, notre ami lisait dévotieusement le texte massorétique de son Kittel, je le voyais s'amuser de la formule sereine qui clôt dans la *Genèse* les péricopes de la vie des Patriarches : « *Vieux et rassasié de jours, il fut étendu auprès de ses Pères* » (3). Voilà qu'à son tour il a été étendu comme eux en son lieu. Et la ferveur de l'amitié nous assemble nous-mêmes dans le recueillement autour d'une présence qui vient, hélas, de commencer à se réduire à un souvenir.

Mortui sempiterni, les morts d'éternité, disent les *Lamentations* (4).

(*) Discours prononcé par le Professeur René Draguet, Éditeur du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, au service funèbre célébré à l'Abbaye de Parc, le 1er mars 1969.

(1) *Mt.*, v, 5-9.
(2) *Is.*, xxxviii, 11.
(3) *Gen.*, xxv, 8 ; xxxv, 29.
(4) *Lam.*, iii, 6.

Il en va des morts comme de Dieu : pour eux, pas de temps, ni d'espace. Et pourtant, *Dieu n'est pas loin de nous ;* l'Apôtre en assurait les Athéniens : *In ipso vivimus, movemur et sumus*, en Lui nous vivons, en Lui nous nous mouvons, en Lui nous existons ! Et il ajoute que *nos mains le cherchent à tâtons...* (1) Ainsi en est-il des morts. Ils sont proches de nous dans un invisible rayonnement, dont nous voudrions étreindre l'impalpabilité.

Cette quête angoissée de nos morts, les stèles funéraires de l'art hellénistique l'ont figurée en d'émouvants symboles. Telle cette femme assise à la porte d'un tombeau, noblement drapée jusqu'aux sandales dans les amples plis de son péplos. Par la porte entrebâillée du monument passe une main, que la deuillante a saisie dans la sienne. Ce n'est pourtant pas vers la main tendue qu'est dirigé son regard ; ses grands yeux de marbre blanc sont figés droit sur une vision intérieure, l'image immatérielle de l'aimé qui pour jamais s'en est allé...

Je voudrais évoquer devant vous ma vision intérieure du

Très Révérend Monsieur Arnold VAN LANTSCHOOT
Chanoine de l'abbaye de Parc de l'Ordre de Prémontré,
Docteur en théologie et en philologie orientale,
Consulteur de la Congrégation pour l'Église Orientale,
Consulteur de la Commission Biblique Pontificale,
Vice-préfet émérite de la Bibliothèque Vaticane,
Responsable scientifique de la section copte du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* de Louvain-Washington,
Membre du Conseil d'administration du *Muséon*,
Membre de la Koninklijke Vlaamse Akademie voor Wetenschappen en Schone Kunsten,
Grand Officier de l'Ordre de Léopold et Chevalier de l'Ordre de la Couronne,
Titulaire de la Croix de Guerre, de la Croix du Feu et de la Croix de l'Yser,

né à Ursel le 24 avril 1889, entré à l'Abbaye de Parc le 9 octobre 1907, ordonné prêtre le 4 août 1913, et endormi à Rome dans la paix du Seigneur le 23 février 1969.

Le chanoine van Lantschoot ne se racontait à personne, pas

(1) *Act.*, XVII, 27-28.

même à ses amis. Peu importe, car sa personnalité fut très tôt fixée. Telle elle m'apparut au printemps de 1919 lorsque, rentrant de la Grande Guerre qui avait interrompu ses études universitaires, il revint s'asseoir à mes côtés en habit militaire sur les bancs de l'auditoire de théologie, telle elle resta pour moi jusqu'à notre dernier entretien.

Homme d'Église de par sa profession monastique, van Lantschoot s'était dès le principe assigné pour but de comprendre l'Église, et de la servir par cela même, en en étudiant la Tradition, spécialement celle des Églises Orientales. C'est à l'orientalisme chrétien qu'il consacra toute sa vie. Sa vie de savant eut la clarté, la limpidité, dirais-je, de sa vie d'homme ; il lui conféra de la grandeur en l'insérant consciemment et persévéramment dans l'esprit d'une haute tradition scientifique, dont sa vive intelligence avait tout de suite discerné la valeur et entrevu la fécondité.

La tradition à laquelle se rattachait van Lantschoot était celle de l'ancienne Faculté de théologie de Louvain, qu'avaient illustrée, ou qu'illustraient encore au moment où il la fréquentait, des hommes du format d'Alfred Cauchie, des recteurs Adolphe Hebbelynck et Paulin Ladeuze, des professeurs Albin van Hoonacker, Édouard Tobac, Joseph Lebon, Albert De Meyer.

•

La tradition louvaniste était celle d'Érasme, lequel, en réaction contre un certain Moyen Âge, avait prôné avec vigueur des principes méthodologiques qui nous paraissent aujourd'hui élémentaires : l'observation du réel et le retour aux sources ; ils allaient fonder l'esprit moderne et féconder la recherche dans tous les domaines du savoir.

Appliquant ces méthodes à l'étude du christianisme, le grand humaniste avait donné l'édition princeps du Nouveau Testament grec et d'une série d'écrits patristiques, grecs et latins ; il s'était fait le promoteur du Collège louvaniste des Trois-Langues, dont le regretté Professeur H. de Vocht, — il est inhumé à Parc non loin de Mgr Ladeuze, — a magistralement retracé l'histoire et mis en évidence la longue et décisive influence.

Il faut, on le verra, le souligner à notre propos : c'est la fidélité à la doctrine traditionnelle de l'Église qui avait fait d'Érasme un éditeur de textes. La lecture assidue des Pères l'avait persuadé de deux choses : le chrétien ne peut croire qu'en restant en contact

avec les sources de sa foi ; il ne peut non plus réfléchir valablement sur sa foi qu'au spectacle de son développement historique. Les Pères lui avaient appris que l'Église, qui a reçu sa doctrine du Christ et des Apôtres, n'a plus à se mettre en quête. Il croyait avec eux que le dogme ecclésiastique repose sur une Parole dite par Dieu à un magistère qui a pour mission de la transmettre avec fidélité et d'en définir au cours des temps, sous l'assistance de l'Esprit-Saint, les implications originelles. Il pensait, en d'autres termes, que le dogme catholique n'est en aucune façon le fruit d'une spéculation libre qui, dans une Église qui se constituerait en état permanent de recherche, prendrait pour norme, à ses risques et périls, les conditions sociologiques sans cesse renouvelées de l'homme de son temps.

Il fallait rappeler ces principes de méthode pour comprendre le cheminement intellectuel de van Lantschoot, car ce sont ceux dont il fut nourri à Louvain. Il y avait appris ce que l'histoire atteste : toute réinterprétation de la Parole qui ne se règle pas sur l'enseignement d'un magistère conditionné lui-même par son passé, vide de sa substance le christianisme historique, et est propre à le faire éclater en des manières de gnosticismes aussi stériles que ceux d'autrefois et condamnés comme eux, et plus qu'eux encore, à ne recueillir audience qu'auprès des esprits incultes restés en mal de religiosité. Passées en convictions chez van Lantschoot, ces idées l'orientèrent vers l'étude critique de la Bible et des textes patristiques.

Par curiosité d'esprit assurément, mais non moins par sentiment d'une authenticité mieux garantie, van Lantschoot se porta vers les textes orientaux : l'hébreu biblique d'abord, puis, progressivement, le copte, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, l'arménien, le géorgien, à quoi il ajouta plus tard le mandéen et le turc. Ici encore, son intuition lui avait fait percevoir l'inestimable prix des textes chrétiens conservés par les manuscrits orientaux. Faut-il rappeler que, dans leur immense majorité, nos manuscrits patristiques grecs des œuvres qui furent écrites du IVe au VIe s. ne remontent pas au-delà du Xe ou du XIe s., — alors que nombre de mss orientaux, les syriaques notamment, nous livrent, dans des codices datés du VIe ou du VIIe s., des versions fidèles d'une forme de texte considérablement plus proche des originaux grecs ? A maîtriser toutes ces langues, van Lantschoot mit une telle application qu'il se trouva bientôt à l'aise dans tous les manuscrits orientaux chrétiens.

L'étudiant avait bu à la source de l'Alma Mater avec d'autant plus

d'empressement que le moine de Parc restait ainsi fidèle aux traditions les plus anciennes de son abbaye. Les Prémontrés de Parc, antérieurs de trois siècles à l'Université de 1425, — l'abbaye fut fondée en 1129, — vécurent pour ainsi dire en symbiose avec elle dès sa fondation. Les noms des abbés Jean Drusius et Libert de Paepe sont intimement liés à son histoire au XVIIe siècle. Dès 1571, pour assurer l'étroitesse du contact, Parc avait bâti dans la cité le Collège des Prémontrés, toujours existant ; et Parc montre encore à ses visiteurs un tableau armorié qui rappelle la promotion de huit de ses chanoines à la licence en théologie, certain jour de l'année 1698.

L'abbaye de Parc avait payé de sa suppression par Joseph II, en 1789, sa fidélité à l'Alma Mater. Rétablie en 1836, mais combien appauvrie, c'est néanmoins d'elle que partit le renouveau des études dans les maisons de Prémontré réouvertes en Belgique. La vitalité scientifique de Parc s'affirma, au tournant de ce siècle, par la création de plusieurs revues vouées à l'histoire de l'Ordre et par une collaboration suivie aux entreprises de l'Université ; rappelons l'œuvre accomplie en ce sens par les Prélats Quirin Nols et Adrien Versteylen, deux docteurs de Louvain, et le soutien qu'ils accordèrent à leurs religieux, historiens et éditeurs de textes, les frères Van Wacfelghem, Raeymaekers et Lenaerts. Aux noms de ces disparus, je joindrai, pour l'abbaye d'Averbode, celui d'un vivant, mon collègue et ami le chanoine Placide Lefèvre.

van Lantschoot chassait donc de race sur son terrain d'élection. Tel ce solitaire copte assis sur le couvercle de son puits (1), il buvait tranquillement à longs traits d'une eau qu'aucun soleil ne pouvait dessécher. Point de mirage en son désert... van Lantschoot resurgit pour moi dans un souvenir vieux de trente ans. La plus haute autorité ecclésiastique de Belgique (2) honorait de sa majesté la commémoration solennelle d'un centenaire de la Faculté de théologie. Elle avait mis l'occasion à profit pour signifier aux maîtres louvanistes qu'ils avaient assez étudié les vieux textes et que le temps était hautement venu pour eux de passer aux exercices de la «spéculation»... Érasme frémissait dans sa tombe... A cette époque reculée, le

(1) *Ascéticon syriaque d'abba Isaïe*, XXV, 38 (CSCO 294, p. 435).

(2) Ernest, cardinal Van Roey, archevêque de Malines, grand-chancelier de l'Université de Louvain.

« dialogue » n'était pas encore instauré. Je tournai la tête vers van Lantschoot... Pour une fois, son regard s'était presque allumé... Il était chargé de pensée... Notre pédagogue n'avait rien compris aux impératifs qui avaient fait naître une tradition scientifique dont il prétendait interrompre le cours, et, visiblement, il était dénué de cette vertu que les solitaires égyptiens qualifiaient de sagesse suprême : voir, longtemps avant le temps, ce qui va, et qui doit, arriver... Cette sensationnelle mise en demeure fut louée, dans les sentiments de cette piété qui est utile à tout, par les épigones de ceux qui, au temps d'Érasme, avaient vainement combattu l'incorporation à l'Université du Collège des Trois-Langues. van Lantschoot, lui, ne s'en émut point. Sitôt bu le champagne du dîner d'apparat, il s'en retourna à ses manuscrits.

La Providence, volontiers secourable aux hommes qui ont le cœur droit, ménagea très tôt à notre ami la plus grande chance de sa vie. Au moment où, ses grades pris à Louvain, il réunissait les matériaux de son recueil des colophons des mss coptes, van Lantschoot rencontra fortuitement dans quelque agape Mgr Hebbelynck, ancien recteur de Louvain, qui, dans sa studieuse retraite romaine, travaillait au Catalogue des mss coptes de la Vaticane. Hebbelynck avait besoin de l'arabe, qu'il ne connaissait pas ; il demanda l'aide du chanoine. Celui-ci accepta, — d'enthousiasme, dirions-nous, si le mot était compatible avec son tempérament. La proposition d'Hebbelynck le faisait, en effet, entrer de plain-pied à la Vaticane, ce haut-lieu de la recherche, — que les bien-pensants de la *carriera* romaine tiennent pour un mauvais lieu, disait en souriant le futur cardinal Giovanni Mercati, ce grand honnête homme de savante et courageuse mémoire, alors en fonction de préfet. L'avenir scientifique de van Lantschoot se précisait, et serait bientôt fixé de façon pour lui idéale : les trésors des collections vaticanes de mss orientaux étaient mis à son entière disposition. De simple collaborateur temporaire de Mgr Hebbelynck, il devint *scrittore* pour les manuscrits orientaux en 1937, et, en 1950, *vice-prefetto della Biblioteca Apostolica Vaticana.* C'est de sa période romaine que datent ses grands travaux : catalogues de manuscrits, éditions de textes liturgiques au bénéfice des Églises copte et éthiopienne, de savants articles en grand nombre sur des sujets originaux, qu'il publiait notamment dans les grandes collections et les revues de Rome et de Louvain.

Et la tranquille et fervente activité du chanoine adopta tout de suite un rythme immuable dans l'immuable cadre de la Ville Éternelle... Le matin, il se rendait à la Vaticane pour des prestations obligées ; il y revenait l'après-midi, après la *siesta*, s'entend, pour ses travaux personnels. Jour après jour, sa vie était pareille. Le soir, il se plongeait dans un roman policier ; le samedi, parfois, j'ai cru le comprendre, il s'accordait quelque petit inoffensif cinéma, — ce qui, soit dit en passant, car honni soit qui mal y pense, ne l'écartait pas tellement des énigmes de ses manuscrits et des méthodes d'investigation propres à les résoudre... Ainsi s'écoulaient, comme disent les Coptes en leur langage, les semaines de jours, les mois de semaines, et les années de mois, en attendant, car le chanoine les attendait... les vacances réglementaires. C'est qu'il était pressé de les vouer au culte de l'amitié. En juillet ou en août, un Pullman l'amenait en France d'abord, puis en Belgique. Il prenait ses quartiers à Parc, ou dans quelque abbaye, et de là pèlerinait, jour après jour, chez de multiples amis, dînant chez l'un, soupant chez l'autre, ou vidant, avec l'aide d'un troisième, quelque flacon d'un vieux cru, authentiqué par ses toiles d'araignée, paisiblement, toujours, et puisant de minute en minute dans son inépuisable tabatière. Ses jours de vacances étaient donc remplis d'œuvres bonnes, comme l'étaient à la Vaticane ses journées de travail.

La serviabilité de van Lantschoot était sans limites. Les maîtres d'ascèse égyptiens prescrivaient à leurs disciples d'interrompre leur propre travail dès que quiconque réclamait leur assistance. Ainsi faisait le chanoine. Qu'un inconnu lui écrivît à la Vaticane pour contrôler la leçon d'un manuscrit, ou le mît à contribution pour quelque démarche, il trouvait un homme aussitôt disponible (1).

(1) Nombreux sont de par le monde les orientalistes qui, à l'annonce du départ du chanoine van Lantschoot, se seront rappelé avec reconnaissance ce qu'ils devaient à son obligeance. Sitôt connue la nouvelle en Amérique, le Professeur Dr. Arthur Vööbus, de la Lutheran School of Theology de Chicago, m'exprimait son émotion dans une lettre du 16 mars : « A very sad news... This report went deep into my heart. I owe so much to him, whom I have burdened with my requests for manuscripts since 1933. This was many years before I could see him in person. And always, working in the Vatican Library, he granted me privileges to use the manuscripts when the Library was closed. I always have held him in the highest regard and respect... I shall always remember thankfully his kindness and readiness to help others. His death is a great loss to the field of Oriental researches and to his many friends. ».

Que n'eût alors pas fait van Lantschoot pour un ami ! Son amitié était de l'or en barre. C'était un cœur fidèle ! A peine rentré à Parc, il me téléphonait : *Miok, miok*, entendais-je... D'emblée, j'avais reconnu sa voix, et je comprenais finalement que cet *Allô* était celui des solitaires coptes des temps jadis. « C'est moi, René... Tu es libre, cet après-midi ? » Il s'annonçait pour « après les vêpres de l'abbaye » (était-ce pour après la sieste ? Je l'ai parfois supposé)... Nous devisions de nos problèmes scientifiques et de nos recherches ; je le consultais sur les publications de la section copte du *Corpus*. Il passait ensuite aux histoires et aux potins de la Ville Éternelle, et s'informait des remous du terroir louvaniste. Et après quelques heures, sur un dernier regard coulé vers la pendule, afin, me confiait-il, de ne pas manquer l'heure du souper de l'abbaye, il repartait, d'un pas égal, vers une autre forme de sa paix.

Ai-je jamais eu, assis devant moi, homme aussi bienveillant, je ne sais. Sa bienveillance à lui procédait d'une absence totale de passion. Il avait dû naître, j'imagine, avec les grands yeux étonnés que je lui connaissais depuis toujours. Sur le tard, le spectacle permanent de la *commèdia* romaine lui avait, tout au plus, allumé l'ombre d'une flamme sous les paupières et plissé les joues de ce qui pouvait être un discret sourire. C'est en voyant mon van Lantschoot que j'ai le mieux compris, je crois, ce que pouvait signifier l'*apatheia*, — l'absence de passion, — ambitionnée par Évagre et ses disciples du ve siècle. Un solitaire, Nestor, avait avec lui au désert ses deux neveux, des enfants. « Qu'ils fassent bien ou mal, disait-il, je les laisse à eux-mêmes ! » Et de justifier sa conduite par ce raisonnement elliptique : « Caïn était mauvais, Abel était bon ; il n'y avait pourtant alors ni Loi ni Écriture pour formuler des préceptes. Vous voyez, disait-il, que d'enseigner l'homme est l'affaire de Dieu, et non pas la nôtre »... (1). van Lantschoot devait être de la race de ce Nestor. J'ai su qu'on lui proposa, au début de son séjour à Rome, de succéder au Prélat Nols. Il aurait dit oui, et il était abbé de Parc. Mais il répondit que ce genre de choses ne l'intéressait pas.

Ne disais-je pas que, par la grâce du Seigneur, le chanoine van Lantschoot avait paisiblement possédé sa part, celle qu'il s'était délimitée, de la terre d'ici-bas... ?

(1) *Ascéticon syriaque d'abba Isaïe*, XXV, 64 b (CSCO 294, p. 444).

Lors, approcha pour lui le moment suprême... van Lantschoot eut la grâce de voir venir la mort. J'en suis sûr, il la vit venir, comme le reste, sans passion, et donc sans crainte aucune. Sa foi n'avait pas été ébranlée par le processus d'auto-destruction qui travaille l'Église d'aujourd'hui, — le mot est de Paul VI en personne. Il s'en rendait pourtant un compte exact ; je le constatai au cours de notre dernière et longue conversation, lors de son ultime retour en Belgique il y a peu de semaines. Mais ce sage, qui n'entretenait aucune illusion sur les hommes, avait d'autre part un sens aigu du mystère de celui que le prophète Isaïe appelle le *Dieu caché* (1). Il est mort, c'est ma conviction, dans les certitudes et les ignorances de la foi.

Peut-être saurons-nous nous-mêmes ce qu'est la mort, lorsque, tôt ou tard, nous en aurons fait notre unique expérience. Les Antoine, les Pachôme et les abba Isaïe des solitudes égyptiennes du IVe siècle avaient sur le sujet des lumières qu'ils tenaient d'Origène, le grand docteur alexandrin du IIIe siècle. Voici ce qu'ils savaient.

A un moment donné, Dieu décide de rappeler à lui telles et telles âmes. Les anges lui servent d'exécuteurs. Mais Dieu, juste et miséricordieux, tient compte qu'ils n'ont pas tous le même tempérament. Aux pécheurs il envoie donc des anges qui n'y vont pas de main morte, les durs, les *σκληροί* ; aux justes, il dépêche des anges doux et compréhensifs. Les anges durs arrachent l'âme des pécheurs avec un croc immense, comme on en voit aux bateliers sur leurs péniches ; quant à l'âme des justes, des anges doux l'invitent gentiment à sortir d'elle-même de son corps. Le drame, pourtant, n'est qu'à son prélude : dans sa montée vers Dieu en compagnie des anges, doux ou durs, l'âme va rencontrer, postés aux frontières du monde, les démons de tous les vices : envie, jalousie, colère, fornication, et combien d'autres... Ce sont les douaniers du monde, les *τελῶναι* ; ils examinent les bagages de l'âme, car chacune porte son fardeau, d'œuvres bonnes ou d'œuvres mauvaises. Le terrible est que, à ce moment crucial, l'âme est restée seule, car les anges, soit par prudence, soit par manque de courage, soit qu'ils aient reçu des instructions, l'ont laissée à se débrouiller par elle-même... Or, dès que le démon de quelque vice a trouvé dans les bagages d'une âme quelque chose de lui-même, d'un soufflet il la précipite dans le lac de feu

(1) *Is.*, XLV, 15.

aux flammes bouillonnantes, — cependant que l'âme du juste continue sans encombre sa montée vers Dieu, accompagnée de son ange, cette fois réapparu, qui entonne un cantique au Seigneur... (1).

Nous avons pu nous en convaincre, — c'est consolation dans notre deuil, — les douaniers sataniques n'avaient rien à trouver qui leur revînt dans les bagages de notre ami. Lorsque Arnold rentrait en vacances, les douaniers de la terre n'ouvraient même pas ses valises ; un regard qu'ils jetaient sur lui suffisait à les en dissuader. Ainsi en fut-il à son ultime passage ; l'Ennemi le dévisagea, mais l'Envieux ne reconnut sur son visage aucun trait de lui-même. Et Arnold monta tout droit vers le Seigneur, avec un ange très doux, qui louait Dieu en son cantique... Il s'en est vu d'autres exemples. Il est rapporté que le grand Antoine vit, distinctement, l'âme de son ami, Amoun le Nitriote, monter au ciel sous la conduite des anges : *οὗ τὴν ψυχὴν εἶδεν ἀναλαμβανομένην ὁ Ἀντώνιος καὶ ὑπὸ ἀγγέλων ὁδηγουμένην...* (2). Favorisés à notre tour de pareille vision, nous avons vu notre ami fouler dans la joie les parvis de la *Terre des Vivants*...

Cher Arnold, tu es enseveli dans une terre étrangère. C'est par la pensée que nous rejoignons tes cendres, que nous aurions souhaité voir mêlées, dans le petit enclos qui jouxte le mur de l'abbatiale, à celles de tant de tes amis, tel le chanoine Milo van Lee, qui nous fut cher à tous deux par la finesse de son esprit, la délicatesse de son cœur et la fidélité de son attachement. Nous te restons unis par la prière, car nous n'aurons pas tôt fini de remercier le Seigneur de nous avoir donné en toi l'exemple d'une vie de travail, menée d'un cœur droit sous le regard de Dieu.

Adieu, Arnold, adieu, pour un temps et un moment...

Te souviens-tu du chant triomphal qu'entonnait Isaïe sur la Jérusalem-qui-vient, dont ton maître le Bîn (3) nous commentait impassiblement la grammaire ?

(1) Cf. *Vies coptes de Pachôme, Ascéticon syriaque d'abba Isaïe, Histoire lausiaque.*

(2) *Histoire lausiaque*, ch. VII.

(3) Le Professeur Albin van Hoonacker.

Tu n'auras plus, le jour, le soleil pour lumière,
Ni la lune au lever pour t'éclairer la nuit!
Le Seigneur te sera ta lumière éternelle,
Et les jours de tes deuils se seront révolus... (1).

Ami, tu as vu la Lumière... Elle luit, à jamais, pour Toi. Amen!

René DRAGUET.

(1) *Is.*, LX, 19-20.

Fig. 1 — Kale. Base de colonne.

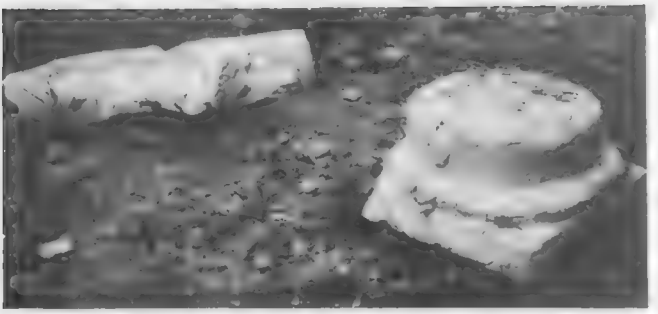

Fig. 2 — Kale. Base de colonne et bloc porteur.

Fig. 3 — Kale. Chapiteau corinthien.

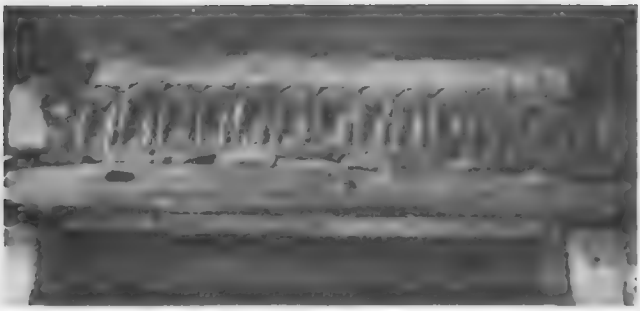

Fig. 4 — Kale. Fragment d'architrave remployé comme linteau.

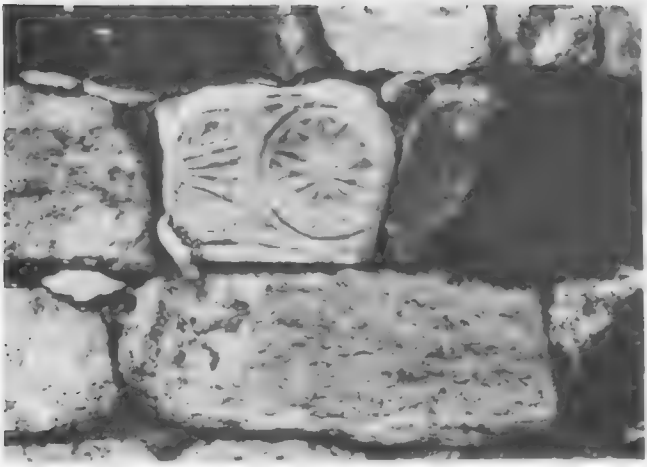

Fig. 5 — Kale. Rosace et croix ; tuile ronde.

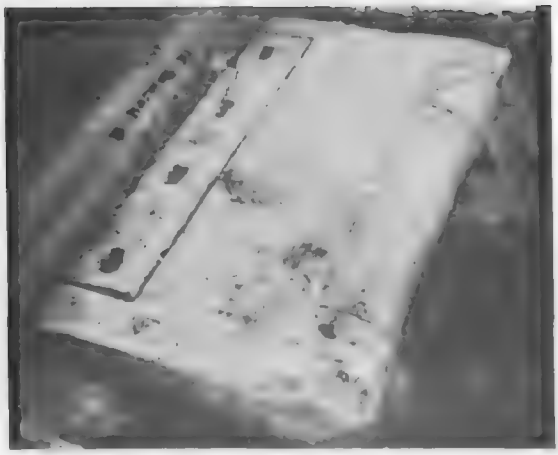

Fig. 6 — Kale. Pierre de chancel.

Fig. 1. — L'icone de Saint-Nicolas de Melnik.
(*Cliché S. Dufrenne*).

PLANCHE II

FIG. 2 et 3. — L'icone de Melnik (détails).
(*Clichés S. Dufrenne*).

FIG. 4. — Tékali, Icone de la Vierge (d'après ČUBINAŠVILI, *op. cit.*, pl. 33).

Fig. 5. — Guélati, Icone du Christ (détail)
(d'après Čubinašvili, *op. cit.*, pl. 111).

Fig. 6. — Ianach, S. Batli, Fond de l'icone (détail)

Fig. 7. — Mgvimévi, Icone du Christ, bordure (détail)
(d'après Čubinašvili, *op. cit.*, pl. 125).

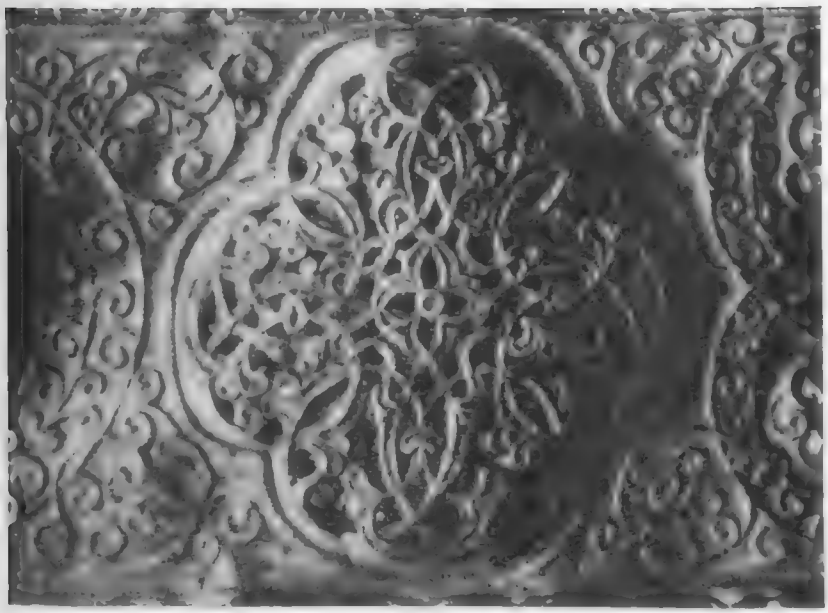

Fig. 8. — Pari, Icone de S. Georges, bordure (détail)
(d'après Čubinašvili, *op. cit.*, pl. 60).

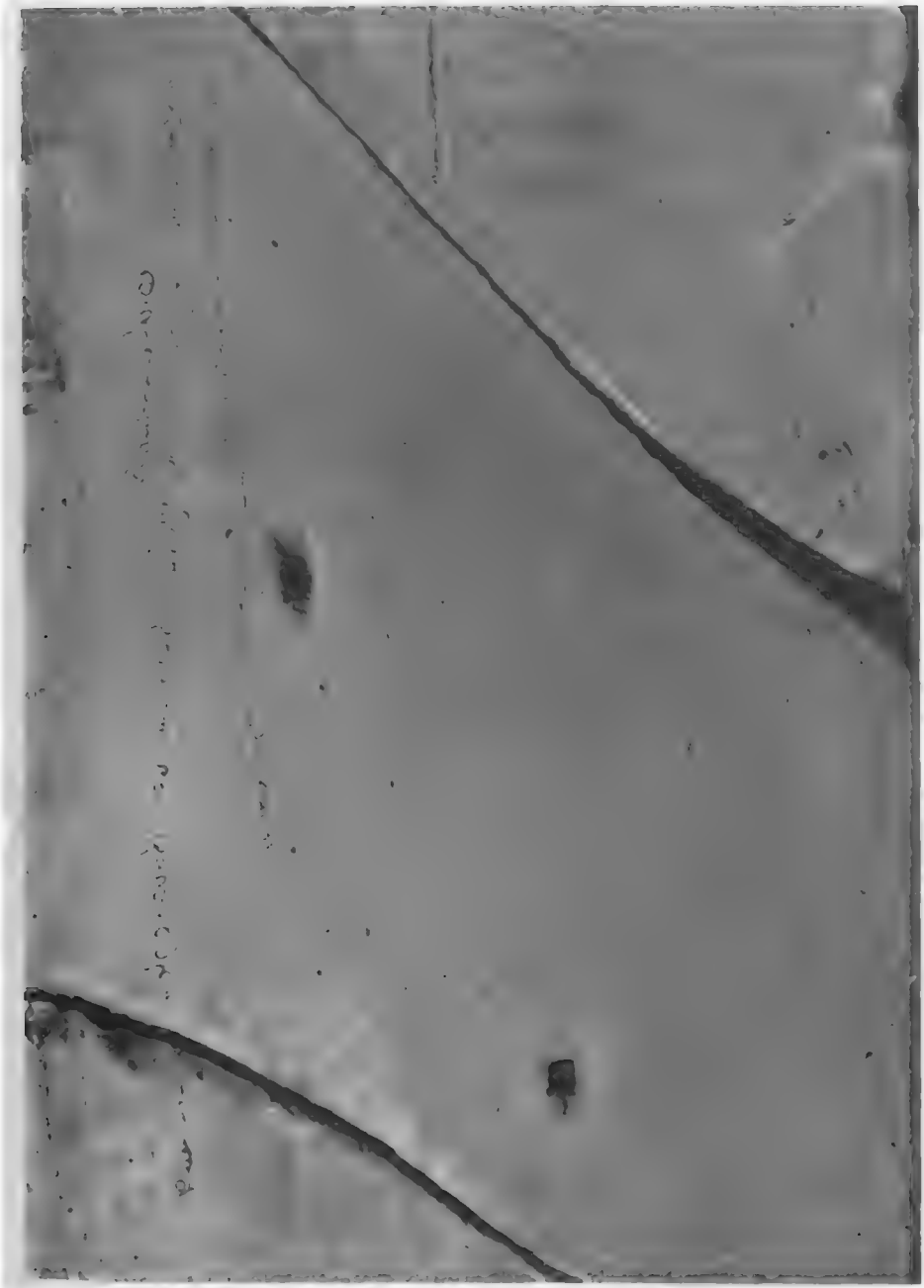

L'Inscription pehlevie d'Istanbul.

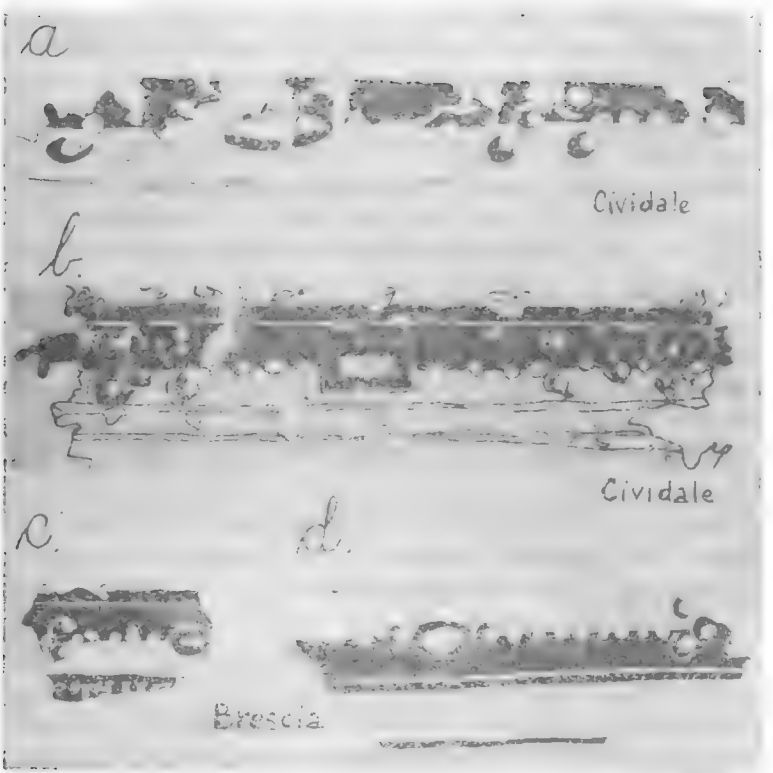

11. Ornements du Tempietto de Cividale et de Saint-Sauveur de Brescia, VIIIe s., dessins de H. TORP, *op. cit.*

part, il fait penser aux cabochons saillants qui ornent les colonnes antiques, tels qu'on les voit sur les architectures des mosaïques de Saint-Georges de Thessalonique au Ve siècle, et des miniatures de l'Évangéliaire d'Etchmiadzin au VIIe siècle (1) ; d'autre part, il fait penser aux représentations de la croix de bois vivifiante de tradition paléochrétienne (2). En fait, ce

(1) S. DER NERSESSIAN, *La peinture arménienne au VIIe s.*, fig. 2.

(2) Citons comme survivances de ces croix vivifiantes, celles de Saint-Georges d'Oberzell et des portes de Saint-Zénon à Vérone, toutes deux accompagnant le Christ de la Seconde Venue (B. BRENK, *op. cit.*, pl. 49, 51).

Fig. 1. — Vue générale du monastère de Tatev ; au centre, l'église cathédrale.

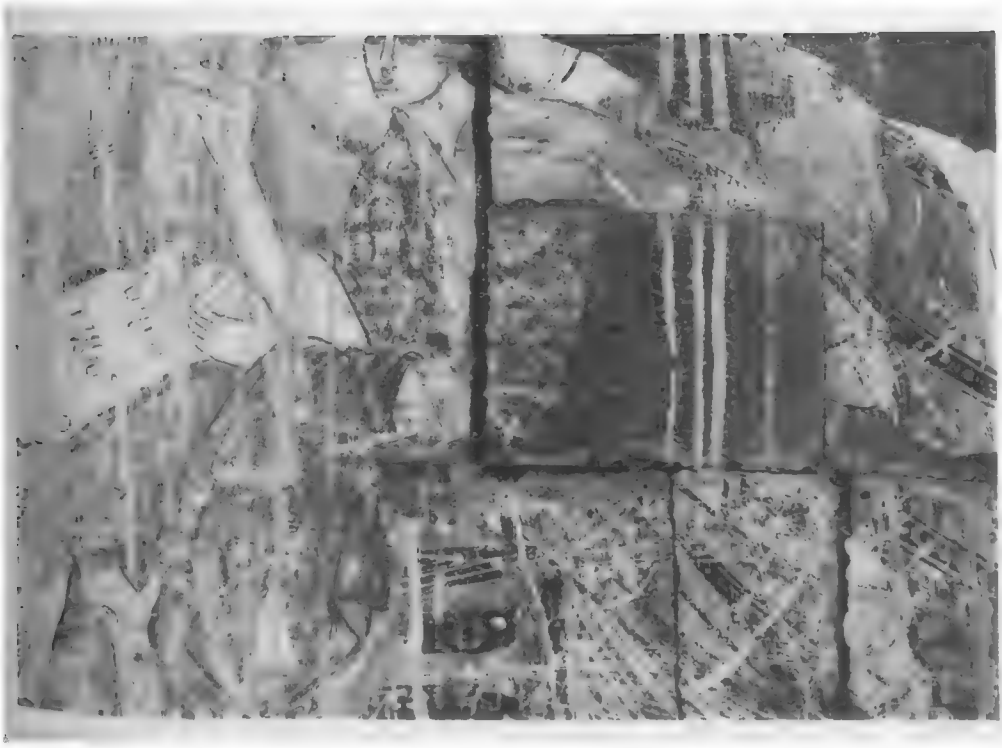

Fig. 2. — Ange du Jugement Dernier.

FIG. 3. — Jugement Dernier, saint Paul.

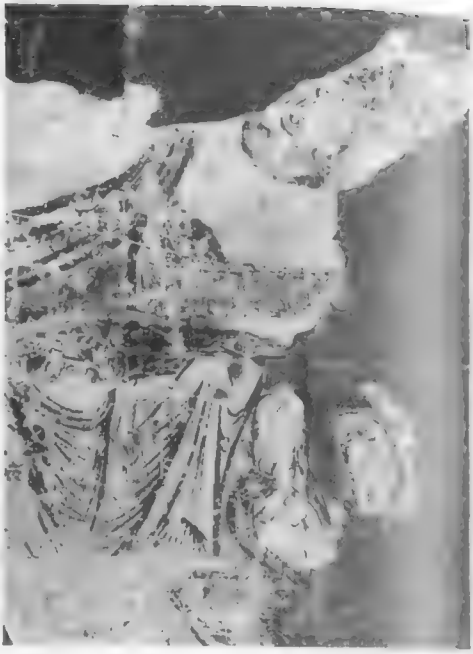

FIG. 4. — Jugement Dernier, groupe de ressuscités.

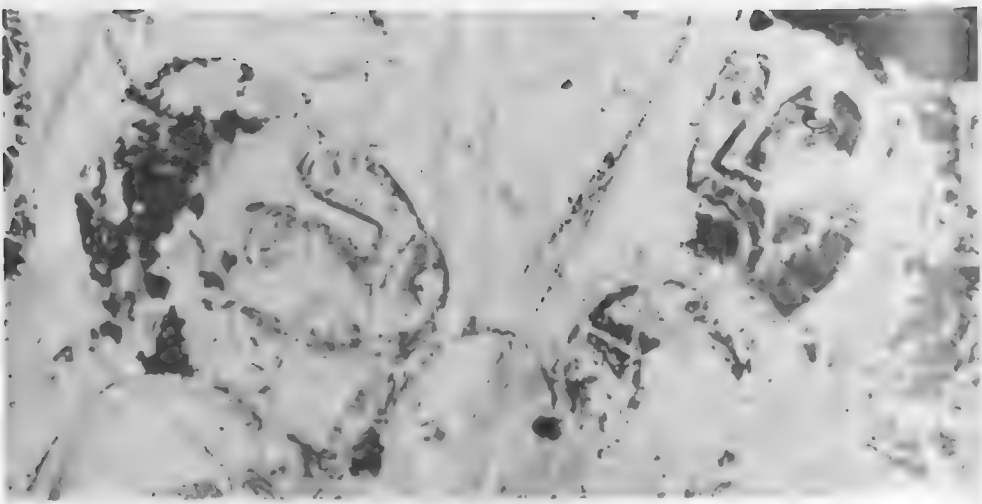

FIG. 5. — Jugement Dernier, deux ressuscités.

Fig. 6. — Jugement Dernier, ressuscité sortant du tombeau.

Fig. 8. — Péricopes d'Henri II, 1007 ou 1014, Résurrection des morts, f. 201v, photo Bayer. Staatsbibl. Munich.

Fig. 9. — Péricopes d'Henri II, Jugement Dernier, f. 202r, ph. Bayer. Staatsbibl. Munich.

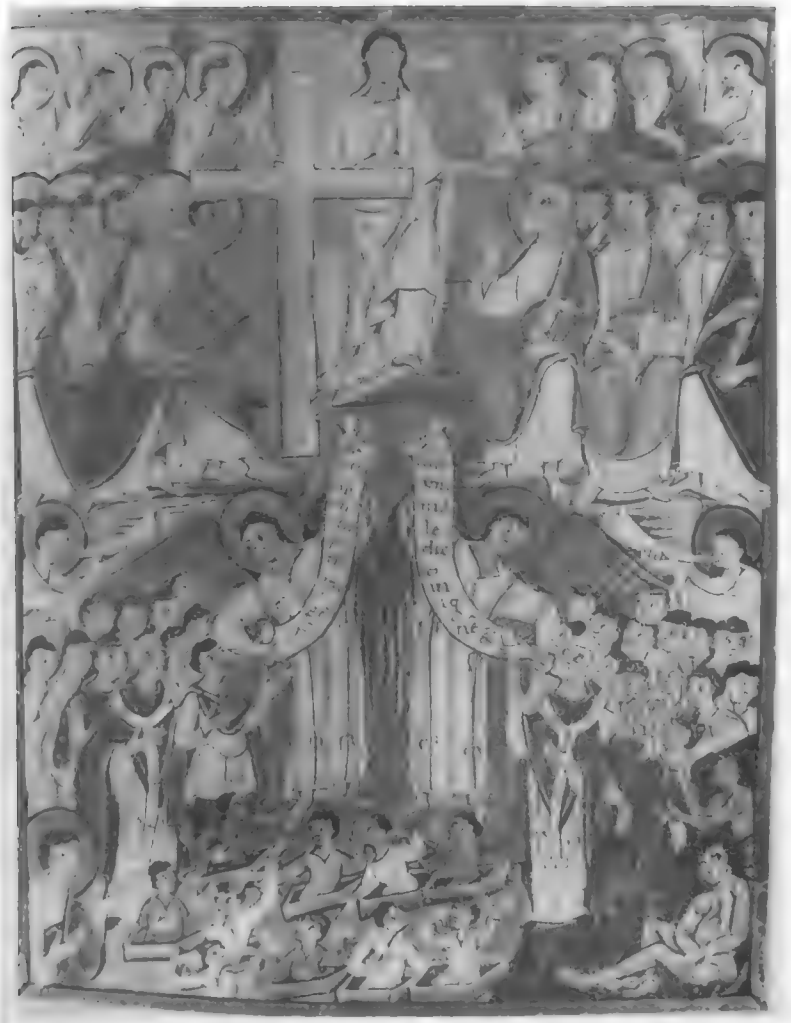

Fig. 10. — Apocalypse de Bamberg, vers l'an 1000, Seconde Venue et Jugement Dernier, f. 53r.

Fig. 12. — Paris, B.N. gr. 74, Jugement Dernier, f. 51v. photo B.N.

Fig. 13. — Tatev, Bain de l'Enfant.

Fig. 14. — Tatev, Annonce aux bergers.

Fig. 15. — Apocalypse de Bamberg, vers 1000, Annonce aux bergers, f. 63v.

Fig. 16. — Rouen n° 274. Nativité, 1006-1023, f. 32v., photo D. Fourmont.

Fig. 17. — Tatev, abside, deux prophètes.

Fig. 18. — Agtamar, 915-921, abside, deux apôtres.

Fig. 19. — Miniature de Saxe occidentale, début du xe s., saint Luc, photo Universitätsbibl. Leipzig.

Fig. 20. — Évangéliaire de Ada, vers 800, saint Marc, f. 127v., photo Stadtbibl. Trèves

Fig. 21. — Bible de Vivien, 846, saint Jérôme apprenant l'hébreu, f. 3v., photo B.N. Paris

Fig. 22. — *Codex Wittechindeus*, vers 975, saint Marc, f.45 v., photo Deutsche Staatsbibl. Berlin.

Fig. 24. — Tatev, Jugement Dernier, deux ressuscitées, pieds d'un ange buccinateur (?).

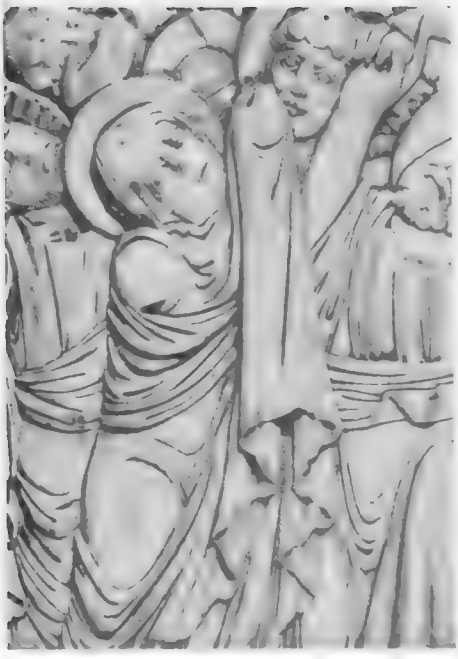

Fig. 25. — Ivoire de Darmstadt, IXe s., détail de l'Ascension.

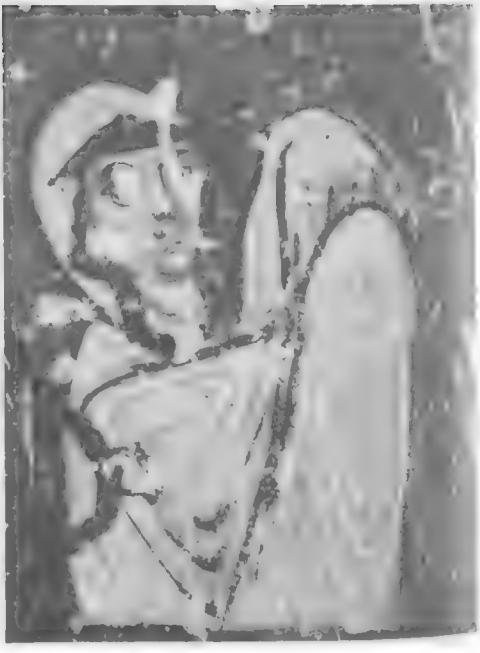

Fig. 26. — Sainte-Barbe de Soğanlı, Cappadoce, 1006-1021, détail de la Descente aux limbes,

Fig. 27. — *Codex Aureus* de Munich, 870, détail de l'Adoration de l'Agneau, f. 6r, photo Bayer. Staatsbibl. Munich.

Fig. 28. — Évangéliaire de Soissons, début du IXe s., ange de Matthieu, f. 7r, ph. B.N. Paris.

Fig. 29. — Apocalypse de Bamberg, Christ de l'Ascension, f. 71v.

Fig. 30. — Tatev, ange du Jugement Dernier.

Fig. 31. — Évangéliaire Dufay, milieu du IXe s., saint Jean, f. 137v., ph. B.N. Paris.

Fig. 32. — Évangéliaire de Godescalc, 781-783, le Christ, f. 3r., ph. B.N. Paris.

Fig. 33. — Évangéliaire de Poussay, vers 980, le Christ, f. 4r., ph. B.N. Paris.

Fig. 34. — Tatev, ange de l'Annonce aux bergers.

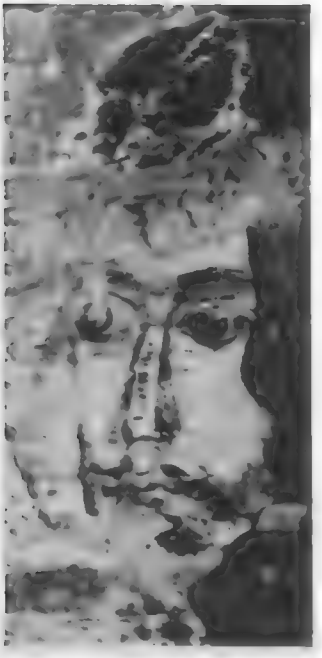

Fig. 36. — Psautier d'Egbert, vers 980, le moine Ruodprecht, f. 16v.

Fig. 37. — Péricopes d'Henri II, 1007 ou 1014, saint Matthieu, f. 3v., ph. B.S. Munich.

Fig. 38. — Bible de Vivien, détail de la fig. 21, visage barbu.

FIG. 1. — Berzé-la-Ville, le Christ en majesté.
Photographie Guy et Aillet, Mâcon.

FIG. 2. — Berzé-la-Ville, les apôtres, détail.
Photographie Pierre Devinoy.

FIG. 3. — Lambach, église abbatiale, ancien chœur ouest, 1089 env., le Christ guérissant le possédé, détail.
Photographie Unesco.

FIG. 4. — Berzé-la-Ville, le Christ en majesté, détail.
Photographie Pierre Devinoy.

FIG. 5. — Soest, église Saint-Patrocle, vitrail de l'abside, le Christ, détail.
Photographie Schrade.

FIG. 6. — Berzé-la-Ville, épisodes de la vie de saint Blaise.
Photographie Guy et Aillet, Mâcon.

Fig. 7. — Civate, saint Pierre, détail.
Photographie Bencini et Sansoni, Florence.

Fig. 8. — Berzé-la-Ville, saint Pierre et un apôtre.
Photographie Pierre Devinoy.

Fig. 9. — Lambach, église abbatiale, ancien chœur ouest, mur nord, 1089 env., deux femmes.
Photographie Unesco.

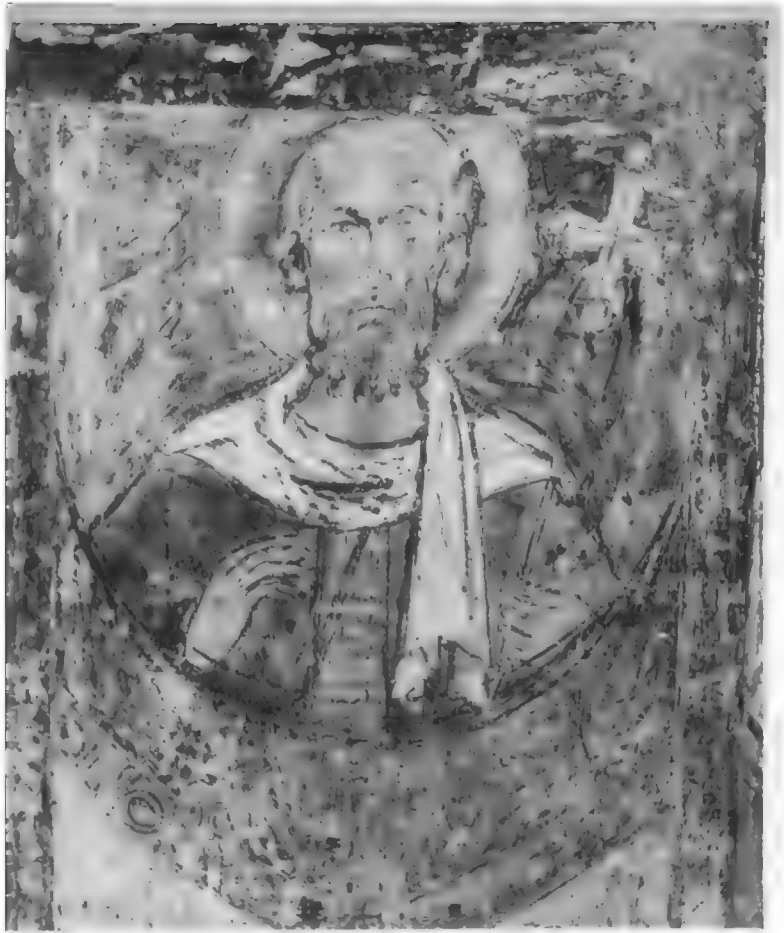

Fig. 10. — Berzé-la-Ville, figure de saint.
Photographie Guy et Aillet, Mâcon.

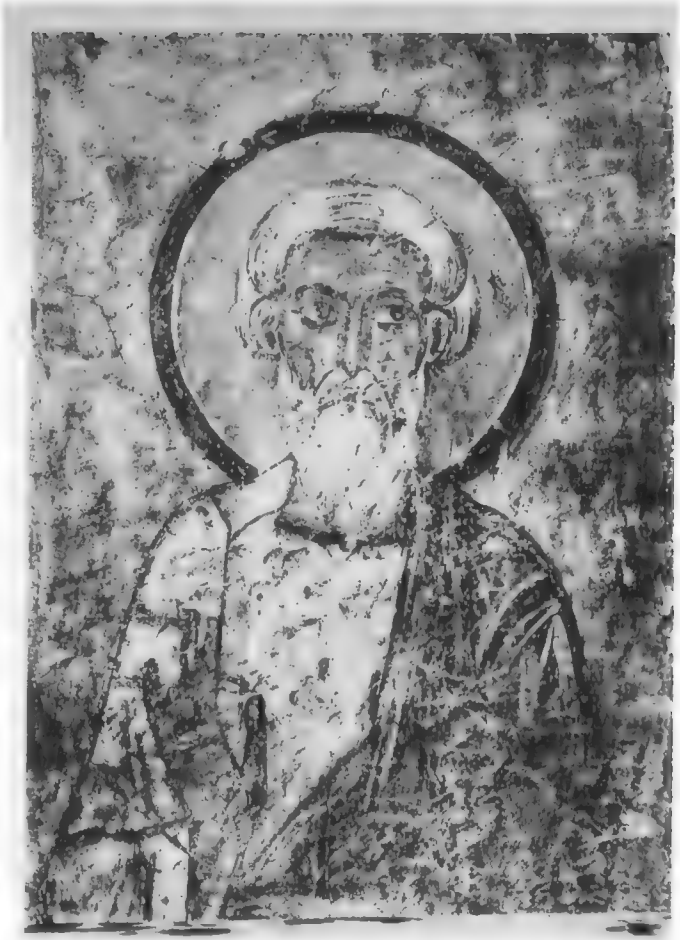

Fig. 11. — Lambach, église abbatiale, ancien chœur ouest, pilier du mur est, prophète, 1089 env.
Photographie Unesco.

PLANCHE I

FIG. 1. — Saint-Georges de Kurbinovo : la Transfiguration.
(*Photo P. L. Hadermann*).

FIG. 2. — Saint-Georges de Kurbinovo : Descente aux Limbes.

(d'après NIKOLOVSKI).

FIG. 3. — Saint-Georges de Kurbinovo : l'Ascension.

(*Photo B. Drnkov*).

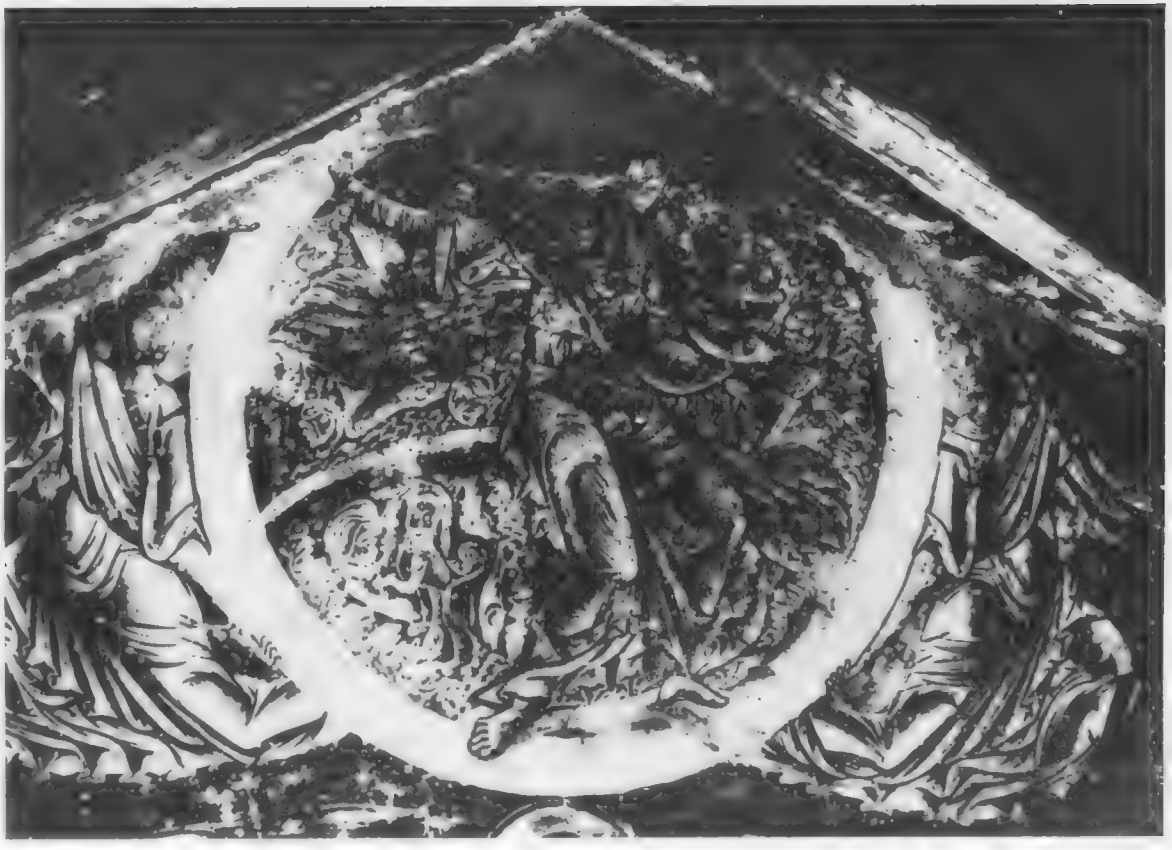

FIG. 4. — Saint-Georges de Kurbinovo : Le Christ en gloire de l'Ascension.
(d'après Nikolovski).

Fig. 5. — Saint-Georges de Kurbinovo : la Dormition et la Théophanie. (*Photo P. L. Hadermann*).

FIG. 6. — Saint-Georges de Kurbinovo : Théophanie.

(*Photo P. L. Hadermann*).

FIG. 3, 4. — Façades de l'église de Saint-Élie de Grnčari

FIG. 5. — Déisis, seconde couche de fresques dans l'église de Saint-Élie de Grnčari.

FIG. 6. — Dormition, fragment de la fresque de Grnčari.

Fig. 7. — La Vierge, détail de la Dormition de Grnčari.

Fig. 8. — Le Christ, détail de la Dormition de Grnčari.

Fig. 9. — Saint Pierre, détail de la Dormition de Grnčari.

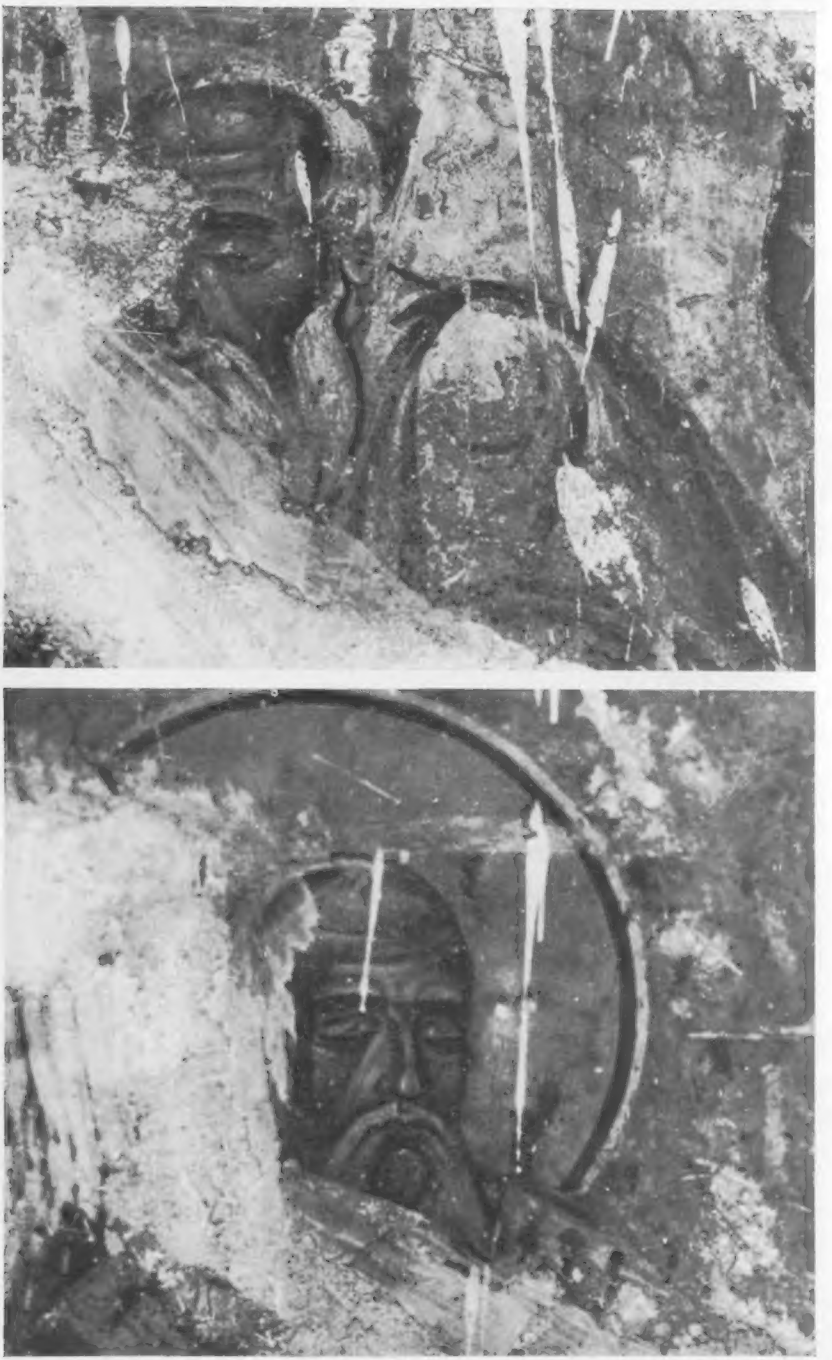

FIG. 10, 11. — Saint Jean et un évêque inconnu, détails de la Dormition de Grnčari.

TABLE DES MATIÈRES

Articles

P. Canivet, L'emplacement du monastère de S. Théodose de Rhôsos au Skopélos 5-17
S. Dufrenne, Une icone byzantine à Melnik, en Bulgarie 18-27
I. Dujčev, Melnik au Moyen Âge 28-41
W. Lackner, Ein hagiographisches Zeugnis für den Antapodotikos des Patriarchen Germanos I. von Konstantinopel 42-104
A. Leroy-Molinghen, La mort d'Arius 105-111
H. S. Nyberg, L'inscription pehlevie d'Istanbul . . 112-122
W. H. Rudt de Collenberg, Isaac Comnène et la « Damsel de Chypre » 123-179
N. et M. Thierry, Peintures murales de caractère occidental en Arménie. Église St-Pierre et St-Paul de Tatev 180-242
A. Demandt, Die tripolitanischen Wirren unter Valentinian I. 333-363
I. Dujčev, Extraits du Pseudo-Césaire dans le *Chronicon Maius* du Pseudo-Sphrantzès et dans l'ancienne Chronique russe 364-373
L. Hadermann-Misguich, Les eaux vives de l'Ascension dans le contexte visionnaire des Théophanies de Kurbinovo 374-385
A. E. Laiou, A Byzantine Prince latinized : Theodore Palaeologus, Marquis of Montferrat 386-410
K. H. Menges, West-östliche Wortbeziehungen, II . 411-421
P. Miljković-Pepek, L'Église de Saint-Élie près du village de Grnčari 422-432
G. Spadaro, Una tragedia neoellenica del xvii secolo recentemente scoperta 433-459
J. O. Ward, Procopius, *Bellum Gothicum*, II.6.28 . . 460-471

Mémoires et documents

D. De Decker, La politique religieuse de Maxence . . 472-562

Notes et informations

J. Glucker, Notes on the Byzantine Treatise on Tragedy . 267-272
W. E. Kaegi Jr., Al-Balâdhuri and the Armeniak Theme . 273-277
P. Karlin-Hayter, The Title or Office of Basileopator . 278-280
A. Leroy-Molinghen et P. Karlin-Hayter, A Basileopator's Descendant 280-281
S. Lilla, Un' omelia greca sulla Pasqua 282-286
R. C. McCail, Poetic Reminiscence in the *Histories* of Agathias 563-565

Comptes rendus

La langue de Romain le Mélode (M. Leroy) . . . 267-272
Codices Chrysostomici Graeci (A. Leroy-Molinghen) . 289-291
Le roman de Constantin Manasses (A. Leroy-Molinghen) 292-295
Thomas d'Aquin, *Contra errores Graecorum* (F. Masai) . 295-297
Une nouvelle édition du *De Virginitate* de Grégoire de Nysse (P. Canivet) 566-574
La littérature byzantine à l'époque des Comnènes (A. Leroy-Molinghen) 574-575
La guerre des Chats et des Souris (A. Leroy-Molinghen) . 576-577

Bibliographie

La byzantinologie soviétique en 1964 (A. P. Každan) . 298-308
Notices bibliographiques 309-331
La byzantinologie soviétique en 1965 (A. P. Každan) . 578-594
Notices bibliographiques 595-619

In Memoriam

André-Arnold van Lantschoot († 23 février 1969), Vice-préfet émérite de la Bibliothèque Vaticane (R. Draguet) 620-630